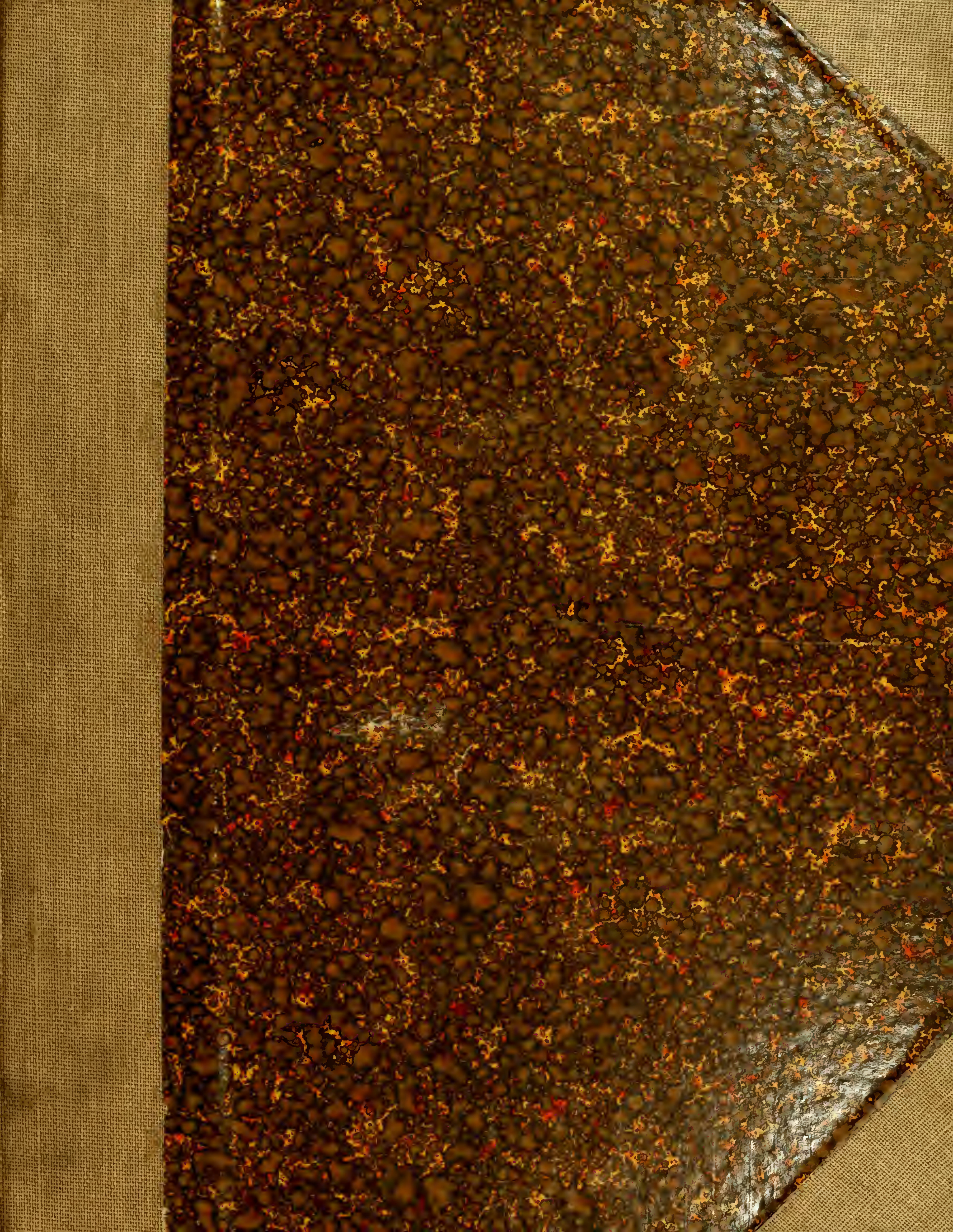


HARVARD UNIVERSITY.



LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY.

159 bis

Exchange

December 4, 1903.









MÉMOIRES COURONNÉS

ET

MÉMOIRES DES SAVANTS ÉTRANGERS

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.



MÉMOIRES COURONNÉS

ET

MÉMOIRES DES SAVANTS ÉTRANGERS

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

TOME LXI



BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

rue de Louvain, 112

1902-1903



159 bis

MÉMOIRES COURONNÉS

ET

MÉMOIRES DES SAVANTS ÉTRANGERS

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME LXI



BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES
ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE
rue de Louvain, 112

1902-1903



ÉTUDE CRITIQUE

DES

SOURCES DE L'HISTOIRE DU PAYS DE LIÉGE

AU MOYEN AGE

PAR

l'abbé Sylv. BALAU

CURÉ DE PEPINSTER

(Couronné par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques dans sa séance du 6 mai 1901.)



INTRODUCTION

1. Deux éléments de civilisation : les évêchés, les monastères. — La domination romaine avait exercé dans le nord de la Gaule une influence beaucoup moins considérable que dans le midi. A mesure qu'on s'avançait vers les provinces septentrionales, le pays était moins peuplé, la terre moins féconde, les villes moins nombreuses, la civilisation moins florissante [1]. La région qui devait former un jour le pays de Liége restait couverte de broussailles et de forêts marécageuses. Les chaussées romaines, avec leurs voies secondaires se ramifiant en de nombreux diverticules, avaient sans doute sillonné ces terres incultes, et le long des routes avaient été construites des *villae* et des fermes, mais ces établissements rayonnaient sur des solitudes, et Tongres était la seule ville — ville de troisième ordre — qui se fût élevée dans toute la contrée.

Un tel milieu n'était guère favorable au progrès de la civilisation ni au développement de la culture intellectuelle. Ce qui avait pu en exister fut d'ailleurs balayé par le flot des invasions, et après la conquête franque, le pays se retrouva à demi barbare. Mais un autre monde allait s'élever sur les ruines du monde romain, vivifié par la sève jeune et ardente des tribus germaniques. Ces peuples nouveaux, tout barbares qu'ils étaient, possédaient dans leur tempérament vigoureux toutes les ressources nécessaires à l'éclo-

[1] G. Kurth, *Clovis*, p. 4.

sion d'une civilisation autrement féconde que celle du paganisme romain, efféminé et voluptueux. Il fallait seulement assouplir ces âmes farouches, dompter ces caractères impétueux, adoucir à la fois leurs mœurs et leur idiome, fixer davantage au sol leur humeur vagabonde, et aux préoccupations de la guerre et de la chasse substituer le goût tranquille de l'étude et des travaux agricoles. Ce fut l'œuvre de l'Église, et l'on peut dire que tout renouveau de civilisation prend sa source dans un de ces deux faits : l'érection d'un évêché ou la fondation d'un monastère.

2. Antiquité des églises de Germanie. — « De toutes les églises du nord de la Gaule, remarque M. Kurth, ce sont celles des deux Germanies dont l'antiquité est le mieux établie. Saint Irénée invoque leur foi comme une preuve de la catholicité des doctrines orthodoxes (1), et ce Père de l'Église, qui écrivait vers la fin du IIe siècle, et qui était le voisin des deux Germanies, n'a pu ignorer ce dont il parle avec tant d'assurance (2). »

3. Les premiers évêchés. — Pour le gouvernement spirituel de ses fidèles, l'Église adopta les divisions établies par les Romains pour l'administration civile. La Gaule-Belgique comprenait : la Germanie première, dont le chef-lieu était Mayence ; la Germanie seconde, chef-lieu Cologne ; la Belgique première, chef-lieu Trèves ; la Belgique seconde, chef-lieu Reims. Plus favorisées de la circulation, contenant une population plus dense et remuées par un plus grand mouvement d'affaires et d'idées, ces quatre métropoles devaient naturellement devancer leurs cités dans la connaissance de l'Évangile. Elles devinrent donc le siège des premiers évêchés. Mayence

(1) Καὶ οὔτε αἱ ἐν Γερμανίαις ἱδρύμεναι ἐκκλησίαι ἄλλως πεπιστεύκασιν. Saint Irénée, *Contra haereses*, lib. I, cap. X, n° 2, dans Migne, *Patr. graeca*, t. VII, col. 552.

(2) G. Kurth, *Clovis*, p. 142. — D'après Mgr L. Duchesne, l'église de Trèves ne peut avoir eu d'évêque avant le milieu du IIIe siècle environ. (L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, p. 6. — Voir plus loin, p. 5, note 2.)

et Cologne sont évidemment les églises de Germanie dont parle saint Irénée.

4. Cologne et Tongres. — Le premier évêque de Cologne dont le nom soit connu, est saint Materne, qui, accompagné de son diacre Macrinus, assista au concile d'Arles en 314 (1). Ce fut probablement ce saint évêque qui démembra le diocèse primitif et établit à Tongres, dans la seconde cité de Germanie inférieure, le siège d'un nouvel évêché (2). Tongres comprenait donc au IVe siècle un groupe de chrétiens assez compact pour former une église locale avec un évêque à leur tête. A cette époque d'ailleurs, le nombre des chrétiens se multiplia d'une manière extraordinaire dans les régions de la Gaule septentrionale. Au témoignage d'un écrivain du temps, la majorité de la population, dans les grandes villes, adorait Jésus-Christ (3).

5. Évangélisation des campagnes. — Saint Martin. — Il n'en était pas de même des campagnes. Elles ne se convertirent que plus tard, et saint Martin peut être considéré comme le créateur des paroisses rurales. « Bien

(1) Il n'y a aucun fondement historique dans la légende faisant de saint Materne un disciple de saint Pierre envoyé par le prince des apôtres pour convertir la Germanie. Les légendes de cette espèce ne datent guère que du IXe siècle. Pour faire remonter le plus haut possible l'origine des églises, on reporta naïvement du IIIe au Ier siècle le fondateur ou le premier titulaire connu d'un siège épiscopal. Plus tard, les historiens, voyant un même évêque placé par la légende au Ier siècle et attesté par l'histoire au IIIe, ont cru se tirer d'affaire en le dédoublant. Voir G. Kurth, *Clovis*, p. 141.

(2) D'après Mgr Duchesne, le démembrement eut lieu après saint Materne. Il y a tout lieu de croire, dit-il, que l'église de Trèves, au IIIe siècle, étendait son action non seulement sur la *civitas Trevirorum*, mais sur la Germanie inférieure, où se trouvaient les cités de Cologne et de Tongres. Au commencement du IVe siècle, l'évêque Maternus, après s'être donné un successeur pour la cité de Trèves, se sera consacré lui-même aux régions septentrionales. Après lui seulement aura eu lieu la fondation d'une église spéciale pour la cité de Tongres. L'évêque Servais était déjà en fonctions en 344. (L. Duchesne, *op. cit.*, p. 15.)

(3) *Magnis qui colitur solus in urbibus Christus*... Severus sanctus, dans Migne, *Patr. lat.*, t. XIX, col. 800.

que son apostolat, dit M. Kurth, se soit exercé surtout dans la Gaule centrale, il n'est pas douteux que les provinces septentrionales de ce pays ne lui soient grandement redevables. Nous savons qu'il s'est rendu deux fois à Trêves, à la Cour de l'empereur Maxime (381-388), et nous devons croire qu'il aura profité de ces voyages pour évangéliser les populations par lesquelles il passait. L'extraordinaire diffusion de son culte atteste l'efficacité de son action (1). »

6. Invasion de 406. — Saint Servais gouvernait à cette époque le diocèse de Tongres. Il se rendit à Maestricht et y mourut. Peu de temps après sa mort, arriva la grande catastrophe de 406. Le dernier jour de cette année, Alains, Vandales, Suèves s'abattirent sur la seconde Germanie et la seconde Belgique, ne laissant pas une ville debout sur leur passage. Rien ne fut épargné, et ce qui restait de la culture romaine disparut dans la plus effroyable des tourmentes. D'innombrables *villae* incendiées et quantité de trésors enterrés à cette date racontent encore, avec leur muette éloquence, les souffrances inouïes qui frappèrent alors la race humaine dans nos contrées. Du coup, le gouvernement de la Gaule recula de Trêves à Arles. Rome n'essaya plus même de reconquérir la Gaule septentrionale. Les Francs s'emparèrent des provinces sans maîtres, abandonnées par les aigles impériales (2).

(1) Les plus anciennes églises sont consacrées à Notre-Dame, aux apôtres ou à saint Martin. Une multitude de paroisses invoquent comme patron le saint missionnaire. Ce n'est que plus tard, quand le culte des saints liégeois : saint Lambert, saint Hubert, permit de leur consacrer des églises, que l'on renonça au patronage de saint Martin dans les nouveaux temples qu'on élevait. Nous n'entendons pas dire que toutes les paroisses consacrées à saint Martin aient été fondées par lui ; nous voulons seulement établir qu'il était honoré en Gaule à l'égal des saints apôtres. Voir G. Kurth, *Clovis*, p. 162.

(2) G. Kurth, *Clovis*, p. 133. Il importe de distinguer deux périodes dans l'invasion franque et de se rendre compte de leur différence fondamentale. Le royaume franc de la première époque grandit par le fer et le feu. Chacun de ses progrès fut marqué par des

7. Le diocèse de Tongres après l'invasion. — Au temps de ces invasions, un sort cruel dut frapper les chrétientés de la seconde Belgique, puisqu'elles n'ont même pas trouvé de narrateur pour leurs longues infortunes. Néanmoins le futur pays de Liége garda son siège épiscopal. Mais quelle fut désormais la ville de ses évêques? Ici nous croyons qu'une fausse interprétation des textes a induit en erreur un grand nombre d'historiens (1).

scènes de carnage et d'incendie. La population indigène fut en grande partie massacrée. Ces invasions furent suivies de la colonisation et du partage du sol. L'essor des envahisseurs francs ne s'arrêta qu'aux bords de la grande chaussée romaine qui assurait les communications entre Bavay et Cologne, et le royaume barbare, constitué par ces premières conquêtes, comprit toute la région où retentit aujourd'hui la langue flamande. C'est ainsi que Tongres, ville gallo-romaine, est devenue flamande. Elle fut détruite en 406, et sa destruction fut achevée par les Francs. L'ancienne population gallo-romaine disparut et fut remplacée par une population d'origine germanique.

Les conquêtes qui suivirent furent des conquêtes politiques, qui se bornèrent à amener un changement de souverain. Les Francs, pourvus de leur part sur un sol riche et fertile, cessèrent d'occuper et de partager les contrées nouvelles qu'ils ajoutaient à leur royaume. Il n'y eut plus, en règle générale, d'invasion proprement dite, ni de partage des provinces soumises. La conquête fit passer sous l'autorité politique du roi des Francs les provinciaux et leur pays, de même qu'elle le rendit maître des vastes propriétés du fisc ; mais elle ne changea rien à la condition des propriétaires indigènes, qui restèrent en possession de leurs biens et continuèrent à occuper, à côté des Francs, les contrées demeurées fidèles jusqu'aujourd'hui au langage wallon. Cette origine de la frontière linguistique a été pleinement mise en lumière par M. Kurth. Voir : *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France.* — Voir aussi *La France et les Francs*, dans Revue des questions historiques, 1895, t. LVII, p. 362.

(1) Ils prétendent que saint Servais fixa son siège ou tout au moins sa résidence à Maestricht, que ses successeurs ne cessèrent point d'y habiter, et que Tongres fut définitivement abandonné. Mais il faudrait prouver ces assertions. Or, tout ce que nous savons de saint Servais, c'est que probablement il se rendit à Maestricht, que probablement aussi il y mourut, puisqu'on y voit son tombeau. Rien ne prouve qu'il s'y soit fixé définitivement. Quant à ses successeurs, il est permis de croire qu'après la ruine de Tongres, Maestricht devint leur résidence plus ordinaire. Toutefois les textes ne permettent pas de pousser trop loin cette conclusion. En effet, les anciens biographes, de qui nous tenons ce

On peut dire que, malgré la résidence temporaire ou habituelle des évêques à Liége ou à Maestricht, il n'a pas existé, avant le Xe siècle, d'autre siège épiscopal que celui de Tongres, et que la prescription seule a fixé à Liége le siège de nos évêques.

8. LIÉGE. — M. Kurth a établi, par une étude étymologique du nom, quelle fut l'origine de cette ville. Liége s'écrivit successivement *Leudicus* ou *Leodicus, Leodigus, Leodius, Leodium, Leogium, Legia. Leudicus* a la même signification que *publicus.* Liége fut jusqu'au VIIe siècle un *nemus leudicum,* une forêt comprise dans le *fiscus,* dans le domaine royal des Mérovingiens. Sous les Romains, cette forêt avait fait partie du fisc impérial. Lorsque les Francs entrèrent en Gaule, ils mirent la main, comme nous

qu'il nous est donné de savoir de saint Servais, ne songent pas à nous renseigner sur le lieu de séjour de ces évêques. Mais pour une fois qu'il leur arrive accidentellement de nous instruire à ce sujet, ils désignent le pays de Tongres plutôt que celui de Maestricht. C'est en effet à Zepperen que saint Trudon vient consulter saint Remacle (*Vita Trudonis*, dans GHESQUIÈRES, t. V, p. 28). A son retour de Metz, c'est à Tongres même qu'il retrouve le saint évêque (*Ibid.*, p. 36). Tongres n'avait donc pas été complètement détruit, ou bien commençait déjà à se relever de ses ruines, et nous sommes loin d'avoir des preuves du séjour habituel à Maestricht des premiers successeurs de saint Servais. A entendre le langage du biographe de saint Trudon, il faudrait plutôt croire que les évêques, de même que la cour royale, n'avaient pas à cette époque de résidence aussi fixe qu'on se plaît à le supposer. On vivait alors sous le régime économique désigné par K. Bücher sous le nom d'économie domestique fermée, stade auquel les biens étaient consommés là où ils étaient produits. (K. BÜCHER, *Études d'histoire et d'économie politique*, trad. HANSAY, pp. 49 et suiv.) Le *Vita Lamberti*, il est vrai, désigne Maestricht comme la ville de saint Lambert; mais nous voyons que celui-ci habite aussi parfois, pour un temps assez long, le domaine qu'il possède à Liége. En tout cas, aucun acte officiel ne consacre le transfert du siège épiscopal, et les évêques continuèrent à s'appeler du nom d'évêques de Tongres. Même lorsque saint Hubert eut transféré à Liége les restes de saint Lambert, il persista, avec ses successeurs, à garder le titre de l'église primitive. A la fin du IXe siècle seulement, on commença à joindre à la dénomination d'évêque de Tongres, celle d'évêque de Liége, qui ne finit par prévaloir sur la première qu'à la fin du XIe siècle.

l'avons vu (1) sur toutes les terres de cette catégorie, et les rois se substituèrent aux empereurs pour les posséder au même titre. Les premières habitations liégeoises y furent établies, au VIe siècle (2), au pied de Publémont (3). Ainsi se forma le *vicus leudicus* (4), qui devint une propriété de

(1) Voir p. 7, note.

(2) L'origine de Liége, attribuée à une vision de saint Monulfe (*Vie de saint Servais*, de Joconde; *Vie de saint Lambert*, du chanoine Nicolas; *Vie de saint Monulfe;* Gilles d'Orval; Jean d'Outre-Meuse), est une légende étymologique dérivée du nom de Legia (*Legia, elegit*), nom qui n'apparaît qu'à partir du Xe siècle.

(3) D'autres hameaux, tels que Avroy, la Sauvenière, Fragnée, par leur réunion avec *Leodium*, constitueront plus tard la grande ville. Un moine de Saint-Denis du IXe siècle (CRH., 5e série, t. III, p. 415) cite Avroy (*Arbrido, Arboretum*, lieu planté d'arbres), dans le *pagus* de Hesbaye, *provincia Asbaniensi*, comme distinct de Liége. La Sauvenière, gérée, au XIIIe siècle encore, par le prévôt de Saint-Lambert, ne perdit son autonomie que par l'article 25 de la Paix des clercs du 7 août 1287. L'île fut une création de Notger et se distingua de la cité (*civitas et insula*). Neuvice (*novus vicus*), auparavant couvert de marécages, est aussi postérieur à *Leodium* et même à *Insula*. Du temps de Notger, l'endroit où cet évêque bâtit Sainte-Croix, formait encore un emplacement vide, au témoignage d'Anselme: *Spatium capax aedificii, terram vacuam per multos annos alicujus utilitatis immunem.* En 1014, lorsque Baldéric construisit Saint-Jacques, l'endroit où il l'éleva était un repaire de bêtes féroces; il en était de même d'Amercœur (Amercourt, *amerina curtis*), qu'on lui conseillait de choisir comme propice à la vie solitaire, *par solitudini et ab urbanae urbis segregatus frequentia* (*Vita Balderici*). Toutes ces parties de la ville actuelle sont donc postérieures. Le vrai berceau de Liége, *Leodium, vicus leudicus, vicus publicus*, a laissé son nom à la colline sur les flancs de laquelle il s'étendait, *mons publicus*, Publémont. C'est au pied de cette colline que s'éleva l'église de Saint-Lambert, qui engloba l'oratoire construit primitivement sur l'emplacement de la maison où le saint périt. C'est sur sa pointe extrême que saint Hubert bientôt après bâtit une seconde église, Saint-Pierre. Ces deux points de repère nous déterminent l'emplacement du Liége primitif.

(4) La persistance du titre *vicus* donné à Liége, qu'on ne désignera sous le nom de *villa* que lorsque le sens primitif de ce mot sera en grande partie effacé, atteste que l'emplacement de Liége avait déjà une certaine importance dès le VIIIe siècle. Le *vicus* est toujours un bourg, c'est-à-dire une agglomération de quelque importance; le nom de *villa*, donné généralement aux autres *terrae fiscales*, peut ne désigner qu'une simple ferme (G. Kurth, *Origine de la ville de Liége*, dans BSAH., t. II, p. 44).

l'Église [1] au milieu de laquelle bientôt s'éleva une chapelle dédiée soit à

(1) Le territoire de Liége fut sans doute donné à l'Église par un des rois mérovingiens qui le détacha du fisc royal. Nous possédons des diplômes émanés des empereurs ottoniens et donnant ou confirmant à l'église de Liége, de 974 à 1006, des immunités sur diverses de ses possessions à Lobbes, Huy, Fosses, Tongres, Malines, Maestricht, Dinant, Namur, Visé, Brunengerunz. Ces diplômes rappellent des donations antérieures, toutes octroyées par les Carolingiens; aucun diplôme mérovingien n'est cité dans ces confirmations ottoniennes. Il existait cependant encore des diplômes mérovingiens à l'époque des empereurs de la maison de Saxe. Le chanoine Nicolas en connaissait au moins un, octroyé par Clovis III à l'église Notre-Dame et lui conférant l'immunité dans certaines de ses possessions, qu'au reste il ne désigne pas (Chapeaville, t. I, p. 380). Heriger (*Gesta*, chap. XLI, *in fine*) atteste aussi l'existence de diplômes émanés de saint Remacle, de sa famille et de l'autorité royale en faveur de l'église de Liége. Il est vraisemblable que c'est dans ces diplômes mérovingiens, si nous les possédions encore, qu'il faudrait chercher la trace de donations concernant Liége. En effet, saint Lambert tout au moins, sinon saint Théodard, réside déjà à Liége quelquefois. En supposant que les souverains aient voulu lui octroyer des droits quelque part, où les lui ont-ils donnés premièrement? A Huy, où il ne résidait pas? A Visé ou à Fosses? Non, ils lui ont vraisemblablement concédé des droits à exercer là où il se trouvait, à Liége. Et si dans les premiers temps de la période carolingienne, on donne à l'évêque des droits à exercer ailleurs, c'est une preuve indirecte qu'il n'était pas privé de ces mêmes droits au lieu de sa résidence. Il semble d'ailleurs en être ainsi de fait : saint Lambert paraît bien être chez lui quand il est à Liége, dans sa maison, dans son oratoire, sur son bien. Il y fait transporter le corps de son prédécesseur. Le ferait-il s'il n'y possédait pas un pouce de terrain? Et saint Hubert? Au même endroit, il bâtit deux églises; il y établit son domicile. Cela prouve, semble-t-il, qu'il y possède quelque chose, qu'il n'y vit pas en étranger, chez autrui, sur une terre du fisc, d'où on peut le chasser au moment de la première difficulté qui surviendra. Notons encore le passage du *Vita Lamberti* où nous lisons que, peu après le VIIe siècle, demeurait à Liége un homme ayant exercé les fonctions de *judex* que lui avait confiées l'évêque dans son immunité (*Vita Lamberti*, éd. Demarteau, p. 59). Plus tard, voici ce que nous trouvons dans le *Vita Notgeri* : Eracle avait concédé des biens à l'église de Saint-Martin. Au temps de Notger, Otton III réclama ces biens pour le fisc royal, en prétendant qu'il n'avaient été donnés qu'en précaire par l'évêque. Notger fit convertir ce précaire en un don complet (CRH., 4e série. t. XVII, p. 416). L'empereur abandonna ses prétentions sur ces biens où l'église Saint-Martin est bâtie Pourquoi? Sans doute parce que ces biens appartenaient incontestablement à l'église de Liége. Mais, s'il en est ainsi, comment expliquer que les diplômes ottoniens ne men-

Notre-Dame [1], soit aux saints Cosme et Damien [2]. Saint Lambert y transporta les restes vénérés de son prédécesseur saint Théodard.

« Humble bourgade forestière, Liége était, à la fin du VIIe siècle, bien au-dessous de toute comparaison avec Jupille, la résidence des souverains, avec Maestricht, presque cité épiscopale. Ce fut saint Lambert qui le tira tout à coup de son obscurité. Les pèlerins affluèrent aux lieux où il avait subi le martyre. Une église s'éleva en son honneur [3] sur l'emplacement de la maison où il avait péri [4]. La piété, l'intérêt, l'exemple y appelèrent tous les jours de nouveaux habitants. La translation des restes du saint, par les soins de son successeur, en un endroit déjà célèbre, y accrut encore l'affluence de la population. Saint Hubert y éleva une église plus vaste,

tionnent aucunement Liége parmi les possessions qu'ils confirment à l'évêque? On peut donner de cette omission plusieurs explications. Les diplômes mérovingiens étaient écrits sur *papirus*, matière fragile qui les aura facilement fait disparaître ou rendus illisibles. Peut-être aussi les Ottoniens ont-ils jugé inutile de remonter aussi haut et de confirmer aux évêques une possession qui n'était pas contestable. Enfin dans les trois diplômes de confirmation générale que nous possédons, celui de 980, celui de 985, celui de 1006, ce qui est confirmé, ce sont des villes importantes, Huy la citadelle de la principauté, Tongres, Fosses qui avait une abbaye, Malines située au loin, ou bien c'est tout un comté, Huy ou Brunengerunz, ou bien ce sont des abbayes de grand rapport (Borm. et Schoolm., *Cart. de saint Lambert*, t. I, pp. 19, 21, 25). Liége, au contraire, était peu de chose avant Notger; ce qui en existait avait été détruit par les Normands. Ni grande ville, ni centre d'abbaye, on a pu en négliger la confirmation. D'ailleurs on peut dire que, dans le diplôme de 1006, Liége se trouve compris sous ces mots : *ipsa et sue appenditie*.

(1) Hypothèse de M. Demarteau, *La première église de Liége*, dans BSAH., t. VII, pp. 1 et suiv.

(2) Indication qu'on trouve, pour la première fois, dans la vie fabuleuse de saint Servais, par Joconde.

(3) Peut-être n'a-t-on fait d'abord que transformer en oratoire la maison du saint.

(4) M. Kurth a démontré, le premier, que le saint périt dans la maison et non dans l'oratoire des saints Cosme et Damien.

dédiée à Notre-Dame et à Saint-Lambert [1], et en quelques années de temps, le bourg primitif fut métamorphosé en cité. Le transfert de la résidence épiscopale par saint Hubert ne fut que la conséquence et nullement la cause de ces rapides développements, mais il est juste d'ajouter que ce transfert lui-même donna une nouvelle et puissante impulsion aux progrès de la cité. C'est donc à ces deux grands hommes, conclut M. Kurth, que Liége est redevable de ses glorieuses destinées [2]. » C'est à eux aussi que le pays de Liége doit la civilisation que bientôt la ville épiscopale fera rayonner autour d'elle par la renommée de ses savants et par la célébrité de ses écoles.

9. Les monastères. — Une autre source de progrès intellectuel se rencontre dans la fondation des monastères. Les principaux furent Lobbes [3] et Aulne [4], fondés par saint Landelin au VIIe siècle ; Stavelot et Malmédy,

(1) Le vocable de Notre-Dame fut ajouté à celui de saint Lambert, en mémoire probablement de la cathédrale de Tongres et de l'église de Maestricht, dédiées aussi à la sainte Vierge. Le nom de *basilica* donné à l'église construite par saint Hubert, a trompé plusieurs historiens. Cette église devait encore être modeste et mal construite; on n'était pas capable d'en élever d'autres à cette époque. — Voir Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. I, p. 116; t. III, p. 494 et ailleurs; Reusens, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. I, p. 335.

(2) G. Kurth, *Les origines de la ville de Liége*, dans BSAH., t. II, pp. 55-56.

(3) Lobbes dépendait, au spirituel, du diocèse de Cambrai et faisait partie, au temporel, de la principauté de Liége. C'était le contraire pour Saint-Trond ; cette abbaye appartenait aux évêques de Metz pour le temporel, tandis qu'elle relevait au spirituel de l'évêché de Liége. Ce fut seulement sous Hugues de Pierrepont que l'évêque de Metz céda ce monastère au prince-évêque de Liége en échange de quelques terres situées dans le voisinage de Metz. — Voir la confirmation des privilèges des habitants de Saint-Trond par Hugues de Pierrepont, 26 juin 1227, dans Miraeus, *Opera diplom.*, t. III, p. 389; Piot, *Cartulaire de Saint-Trond*, t. I, p. 187.

(4) L'auteur du *Vita Landelini* (Ghesquières, t. IV, p. 461) et le prieur Hugues de Lobbes (MGH. SS., t. XIV, p. 545) attribuent la fondation d'Aulne à saint Landelin; Folcuin la rapporte à saint Ursmer, successeur de Landelin. Voir chap. V, § 16.

dont l'institution à la même époque est due à saint Remacle ; Sarchinium, érigé aussi dans la seconde moitié du VII[e] siècle et qu'on appela Saint-Trond du nom de son fondateur ; Nivelles, établi quelque années plus tôt par Itta, épouse de Pepin de Landen et mère de sainte Gertrude; Andage, élevé par saint Bérégise au commencement du siècle suivant, grâce à une donation de Pepin de Herstal, et qui prit le nom de Saint-Hubert lorsqu'on y transféra le corps de ce saint en 825. Il faut ajouter au X[e] siècle Gembloux, fondé par saint Guibert; Waulsort, qui dut sa création à des moines écossais sous la protection du comte Eilbert; Brogne, établi par saint Gérard; Florennes, dont l'origine remonte à Gérard de Cambrai avant son élévation à l'épiscopat; Saint-Laurent, dont la construction fut commencée par l'évêque Notger.

10. Retard du développement intellectuel au pays de Liége. — L'établissement de ces institutions de la vie religieuse donna naissance aux écoles monastiques, dont la plus célèbre, celle de Lobbes, fut probablement fondée au commencement du VIII[e] siècle. Néanmoins, avant le règne de Charlemagne, ces écoles jetèrent peu d'éclat et exercèrent peu d'influence sur la vie intellectuelle, qui, jusqu'à cette époque, resta faiblement développée et même presque nulle au pays de Liége. Nous avons plusieurs preuves de ce retard des études dans une région où elles devaient plus tard devenir si florissantes. Lorsqu'au milieu du VII[e] siècle saint Trudon vint trouver saint Remacle pour étudier les Saintes Lettres, l'évêque l'envoya à Metz, ce que certes il n'aurait pas fait s'il avait pu, dans son propre diocèse, pourvoir à l'instruction du saint hesbignon [1]. Saint Amand, après trois ans de pontificat, pria le pape, vers 649, de le décharger de son évêché, parce qu'il était découragé par les mœurs du clergé. La réponse de saint Martin

[1] « Fac sicut praecipio tibi, ut perveniens ad Mettense oppidum, postquam sancto Stephano tuam tradideris hereditatem, postules a praefato pontifice ejusdem urbis ut studio sacrorum apicum erudiat te. » (*Vita Trudonis*, dans Ghesquières, t. V, p. 29.)

nous est conservée, et la peinture qui nous y est tracée des clercs de cette époque, pris dans leur généralité, dénote dans leur conduite une grossièreté qui ne peut correspondre qu'à une rudesse semblable dans les intelligences [1]. Encore au siècle suivant, les biographies de saint Lambert et de saint Hubert, que nous aurons à étudier, nous témoigneront de l'absolue barbarie qui régnait parmi nous dans la vie littéraire. Cependant la semence était jetée, et pour s'être levée plus lentement, la moisson qu'elle produira ne sera que plus riche et plus féconde. C'est ce que nous avons l'intention de faire voir dans cette étude.

(1) « Pro duritia sacerdotum gentis illius conterimur, quod postpositis salutis suae suffragiis, atque Redemptoris nostri contemnentes servitia, vitiorum faederibus ingravantur... Suggestum est namque nobis eo quod presbyteri seu diaconi aliique sacerdotalis officii post suas ordinationes in lapsum inquinantur et propterea nimio merore fraternitatem tuam adstringi, velleque pastorale obsequium pro eorum inobedientia deponere et vacationem ab episcopatus laboribus eligere et silentio atque otio vitam degere. » (PHILIPPE DE HARVENG, *Vita S. Amandi*, chap. XXXII, dans AA. SS. Februarii, t. I, p. 876.)

ÉTUDE CRITIQUE

DES

SOURCES DE L'HISTOIRE DU PAYS DE LIÉGE

AU MOYEN AGE

CHAPITRE PREMIER

DE L'ORIGINE A LA FIN DU VIIIe SIÈCLE

Premiers documents historiques sur le pays de Liége : Diptyques. Épitaphe de saint Servais. Vies de saints. — La vie de sainte Gertrude. La vie de saint Servais. — La vie de saint Lambert. La vie de saint Hubert. — Les vies de saint Ursmer et de saint Ermin, par Anson. — La vie de saint Trudon, par Donat.

I. — Premiers documents historiques sur le pays de Liége.

1. *Les diptyques.* — Les premiers documents historiques sur le pays de Liége furent les diptyques. C'étaient des espèces de tablettes composées de deux feuilles ordinairement d'ivoire, se repliant l'une sur l'autre, et où les monastères et certaines églises inscrivaient les noms des évêques et des bienfaiteurs dont on devait faire mémoire dans les prières publiques.

On a conservé trois anciens diptyques du pays de Liége. Les deux premiers sont des diptyques consulaires, offerts en cadeau par des consuls et portant leur effigie. Toutefois l'un et l'autre furent consacrés au culte, soit qu'on y ait inscrit des noms de défunts pour en faire commémoraison, soit qu'on les ait fait servir de couverture d'évangéliaire.

Le plus ancien de ces feuillets d'ivoire est un diptyque d'Astyrius, consul en 449, conservé autrefois à Saint-Martin, d'où il avait disparu dès le XVIIe siècle. Le premier feuillet en est aujourd'hui perdu, mais on possède la copie de son inscription consulaire. Le second feuillet a passé au baron de Crassier et est actuellement au Musée de Darmstadt. On voit qu'il a servi de couverture à un évangéliaire du IXe siècle. Il ne renferme aucune indication relative à notre pays.

Le second diptyque consulaire qui nous soit conservé, est celui d'Anastasius, consul en 517, ayant appartenu autrefois à la cathédrale de Saint-Lambert. Le premier feuillet en est aujourd'hui au musée de Kensington, à Londres; le second, au Musée royal de la Kunst-Kammer, à Berlin. Le diptyque portait de l'écriture ancienne sur ses deux pages intérieures. La première contenait les noms des saints du *Communicantes;* on lisait sur la seconde le *Memento* des morts. Les seuls noms complets qu'on ait pu déchiffrer semblent être ceux de deux évêques de Tongres : Ebregísi (618-630), Amandi (637-650) (1).

Enfin on conserve dans le trésor de l'église Notre-Dame de Tongres un feuillet d'un troisième diptyque, datant du VIe ou du VIIe siècle. Représentant un évangéliste portant d'une main un livre, et bénissant de l'autre à la manière grecque, ce diptyque fut d'usage purement religieux. Au revers du feuillet d'ivoire sont inscrits, à l'encre, les noms des huit évêques de Tongres qui résidèrent à Liége de 840 à 956 : *Hartgerii episcopi; Franconis episcopi; Stephani episcopi; Richarii episcopi; Hugonis episcopi; Faraberti episcopi; Baldrici episcopi; Everacli episcopi* (2).

Bien que d'autres diptyques liégeois ne soient point parvenus jusqu'à nous, leur existence nous est cependant révélée par des indices certains (3). En effet, Heriger, notre premier historien liégeois, énumère les noms des huit successeurs immédiats de saint Materne sur le siége de Tongres avant saint

(1) H. Schuermans, *Les diptyques consulaires de Liége.* L'auteur donne la biographie du sujet.

(2) F. Bock, *Trésor de l'église Notre-Dame à Tongres*, p. 16.

(3) Sur un diptyque de Stavelot, voir chap. IV, §§ 17, 18.

Servais. Il ajoute ne rien connaître sur leur vie (1). Historien exact et véridique, il n'a pas inventé ces noms. Où donc les a-t-il trouvés, isolés de tout autre renseignement, sinon sur les diptyques de Notre-Dame de Tongres?

A l'aide de ces registres, Heriger reconstitue comme suit la série de nos premiers évêques : Maternus, Navitus, Marcellus, Metropolus, Severinus, Florentius, Martinus, Maximinus, Valentinus, Servatius. Entre saint Materne, qui assista au concile d'Arles en 314, et saint Servais qui fut au concile de Sardique en 343-344 et à celui de Rimini en 359, il y a un espace d'une trentaine d'années, rempli dans la liste d'Heriger par huit évêques, ce qui dépasse le nombre normal pour un temps d'aussi courte durée. Mais parmi ces huit évêques, nous trouvons trois noms étrangers, ceux de saint Maximin, de saint Séverin, de saint Martin, respectivement évêques de Trèves, de Cologne et de Tours. Or, nous savons que les églises inscrivaient parfois sur leurs diptyques, afin de faire prier pour eux, les noms d'évêques étrangers ou voisins qui leur avaient rendu des services. Ne peut-on pas supposer que l'église de Tongres a fait de même, et que, sur ses diptyques du commencement du Ve siècle, elle a inscrit les noms des deux évêques voisins récemment décédés à Trèves et à Cologne, et celui du grand évêque des Gaules, dont la popularité nous est attestée (2)? Heriger aura copié le diptyque tel qu'il le trouvait, sans pousser plus loin ses investigations critiques.

Nous procéderons à une élimination semblable dans la nouvelle série d'évêques que le même écrivain nous désigne, sans aucun renseignement sur leur vie, comme les successeurs de saint Servais avant saint Domitien, à savoir : Agricolaus, Ursicinus, Designatus, Resignatus, Supplitius, Quirillus, Eucherius, Falco, Eucharius. Outre Resignatus, qui n'est, selon toute vraisemblance, qu'un même personnage avec Designatus, l'attention la plus

(1) « Qui quorum vel imperatorum vel consulum claruerint temporibus, quosque vita singulorum habuerit exitus, quotque singuli annis amministraverint officium pontificatus, vel ubi quorumque tumulus, seu quantum quisque ampliaverit aecclesiae suae reditus, quia totius Galliae ab Hunis facta non solum nostrae, sed aliarum aecclesiarum abolevit eversio, nec a nobis lectoris alicuius requirat exactio. » (Heriger, *Gesta episc. Tungr. et Leod.*, chap. XV, dans MGH. SS., t. VII, p. 171.)

(2) Voir p. 6.

superficielle nous amène à supprimer de cette liste d'évêques de Tongres les noms de Supplitius et d'Eucharius. Nous savons, en effet, que Supplitius ou Sulpitius, autrement dit saint Sulpice le Pieux, fut archevêque de Bourges de 624 à 644. Il eut pour disciple saint Remacle, et Heriger lui-même nous apprend que celui-ci conserva pour son maître une pieuse vénération et lui consacra, dans le diocèse, plusieurs églises (1). Quant à Eucharius, c'est le nom d'un évêque d'Orléans qui, exilé par Charles-Martel, se retira d'abord à Cologne, puis au monastère de Saint-Trond, où il mourut en 743, non sans frapper ses contemporains par l'exemple de ses vertus et par l'éclat des miracles qui illustrèrent son tombeau (2). On peut donc supposer que le nom de saint Sulpice fut mis par saint Remacle sur un diptyque de Tongres du milieu du VIIe siècle, et qu'un siècle plus tard on y introduisit de même le nom de saint Euchaire.

2. *L'épitaphe de saint Servais.* — Après les diptyques, le second document historique concernant le pays de Liége est une épitaphe en vers, com-

(1) « Educatus est sublimiter bonae indolis puer Remaclus... sub beato Sulpicio, in cujus veneratione constat ab eodem sancto viro plurimas in nostro dyocesi postea dicatas aecclesias. » (Heriger, *Gesta*, chap. XLII, dans MGH. SS., t. VII, p. 181.)

Les églises de l'ancien diocèse de Liége que nous trouvons encore aujourd'hui consacrées à saint Sulpice sont les suivantes : Ainefle, Beauvechain, Boussu-en-Fagne, Saint-Sulpice de Diest, Jumet, Neer-Heylissen, Over-Hespen.

(2) Le biographe contemporain de saint Euchaire nous dit que Charles-Martel, craignant la popularité dont le saint jouissait à Cologne, l'exila en Hesbaie sous la garde du duc Chrodobert. Le saint trouva grâce devant celui-ci comme Joseph devant Pharaon, « traditaque manu illius cuncta suppellectili propria, ut quod oculis ejus placeret, tam indigentibus quam et in coenobiis commorantibus facultas ei suppeteret tribuendi ». Parlant de ses funérailles, il nous montre les honneurs unanimes qu'on lui rend : « Sepultus est autem in ecclesia beatissimi confessoris Trudonis et cum magno decore, ut dignum est, ab omnibus tumulatus. » Dans le récit des miracles qui suivirent, nous voyons que le tombeau du saint est l'objet d'un vrai pèlerinage. Le clergé et le peuple y affluent en grand nombre : « Abbas monasterii coepit anxius pro cibis populi constringi vel cleri qui ad solemnia celebranda confluxerant sancti. » Le biographe termine le récit des miracles en disant : « Dehinc prolixum est tendere historiam et quales quantasque virtutes per sancti sui Eucharii interventum ibidem Dominus operari dignatus est. » (*Vita S. Eucharii,* dans AA. SS. februarii, t. III, pp. 220 et suiv.) Ces textes prouvent suffisamment la popularité, dans le diocèse, du culte de saint Euchaire.

posée en l'honneur de saint Servais lors de l'élévation de ses reliques par saint Monulfe au VI[e] siècle. Cette épitaphe a été paraphrasée dans un écrit du VIII[e] siècle, le *Vita Servatii*. C'est dans cette biographie que M. Kurth l'a découverte; il est parvenu à la reconstituer en partie. Quel est l'auteur de cette épitaphe? Sous saint Monulfe, Tongres était en ruines ou à peu près. Maestricht n'était qu'un petit bourg sans importance. A cette époque, il n'y avait guère de vie littéraire au pays de Liége. Il faut donc attribuer ces vers à un étranger, peut-être à Fortunat, le seul poète latin de ce temps qui mît sa plume au service des grands pour composer des épitaphes ou des panégyriques. M. Kurth trouve, entre les vers de l'épitaphe de saint Servais et les autres compositions de Fortunat, de nombreuses analogies de pensées et de style. Il nous montre le chantre d'Ausonie adressant ses poésies aux évêques de Trèves et de Cologne, et en conclut que l'évêque de Tongres pouvait parfaitement, au même titre que ses voisins, figurer sur la liste des correspondants de Fortunat ([1]).

3. *Les vies de saints. But poursuivi par les hagiographes.* — Il ne faut pas s'étonner de voir mettre en œuvre dans une vie de saint les flatteurs renseignements d'une épitaphe. M. Kurth cite plusieurs exemples de ce mode de composition ([2]). Nos premiers hagiographes cherchaient beaucoup plus à édifier les fidèles qu'à poursuivre un but historique ou à satisfaire la curiosité des lecteurs ([3]). Sans doute plus d'une fois nous trouvons dans leurs naïfs récits de précieux renseignements, mais ceux-ci leur échappent presque à leur insu. Leur but, répétons-le, n'est pas un but historique dont ils ne possèdent pas même la notion : c'est un but d'édification, et souvent

([1]) G. Kurth, *Nouvelles recherches sur saint Servais*, dans BSAH., t. III, pp. 46 et suiv.

([2]) Indiquons ces deux exemples pris dans des biographies de notre pays : l'épitaphe de Durand utilisée dans la vie de Wolbodon, reproduite par Gilles d'Orval (MGH. SS., t. XXV, p. 68, *in fine*), et l'épitaphe de saint Frédéric reproduite en tête de sa vie en vers par un moine de Saint-Trond (AB., t. II, p. 264).

([3]) « Si paganorum figmenta seva et nefanda prolixa student pompa et plurima mendacia codicibus commendant ut eorum vana gloria discurrat, cur nos christiani salutifera taceamus miracula Christi, cum possemus vel tenuo sermone aedificationis storiam sanctorum pandere hominibus. » (*Vita S. Lamberti*, éd. Demarteau, p. 39.)

même ils écrivent uniquement pour fournir les leçons qui doivent entrer dans la rédaction de l'office du saint ([1]).

4. *Procédés hagiographiques.* — Pour mieux atteindre leur but d'édification, les hagiographes s'efforcent de faire valoir, autant qu'ils le peuvent, le saint dont ils retracent la vie, et leur récit est moins une histoire proprement dite qu'un panégyrique. Comme ils connaissent à peine la langue latine devenue fort barbare sous leur plume, et que leur indigence littéraire leur rend difficile et pénible l'art de la composition, ils prennent leur bien où ils le trouvent, heureux d'enchâsser dans leur rédaction une phrase toute faite, qui les dispense du travail d'en élaborer la pensée et d'en fixer l'expression. Édifier les fidèles, surtout par l'éloge de leur héros, et en se tirant d'affaire avec le moins d'effort possible, tel semble être leur double objectif. Nous allons voir plus en détail comment ils le poursuivent.

5. *Préférence des hagiographes pour les actions d'éclat.* — S'ils peuvent appeler à leur aide la tradition, ou s'ils sont à peu près contemporains du saint dont ils entreprennent de retracer l'histoire, les anciens hagiographes disent de lui ce qu'ils en ont appris, ils rapportent de sa vie les faits dont ils ont été personnellement témoins; mais, dans le choix qu'ils font entre ces faits, ils négligent souvent de nous faire part de ceux que nous voudrions apprendre et les remplacent volontiers par de longues considérations morales, accompagnées de citations des saintes Écritures, qui préoccupent médiocrement l'historien. En outre, les actions du saint qu'ils nous décrivent avec le plus de complaisance, ne sont pas toujours les plus importantes, celles qui suscitent chez nous le plus vif intérêt. Le moyen âge s'intéressait peu à connaître la vie intime des gens ou des peuples du passé. Il aimait surtout les actions d'éclat, les grands coups d'épée des héros, les grands miracles des saints. Les hagiographes sont de leur temps; maintes fois ils s'excusent de ne pas nous dire ce que nous voudrions savoir : « ne pariat taedium », et leur

(1) « Ergo dignum esse credimus ut quotienscumque sanctorum solempnia curriculo anniversario caelebramus ex eorum gesta aliqua ad aedificationem convenientes christiani in domini laudibus recitare. » (*Vita S. Lamberti*, éd. Demarteau, p. 40.)

préférence est attirée par les récits d'actions merveilleuses ou par telles autres scènes, accessoires dans la vie de leur héros, mais qui ont eu le privilège de frapper leur imagination et d'exciter l'admiration de leur naïve piété (1).

6. *Emprunts hagiographiques.* — Au récit de ces actes édifiants et merveilleux, qu'ils ont appris à connaître, ou dont ils furent témoins, les hagiographes ne manquent pas d'ajouter à l'occasion tels détails puisés dans d'autres vies de saints, et ils regardent comme une bonne aubaine dont il faut profiter, la trouvaille d'expressions toutes préparées qu'on n'a que la peine de transporter d'un récit dans un autre (2).

Ils donnent surtout libre carrière à ces emprunts quand ils ne connaissent rien ou presque rien du saint dont ils veulent raconter la vie. On comprend qu'alors ils profitent de tout ce qu'ils trouvent à leur portée, épitaphes, inscriptions et le reste, et qu'ils puisent abondamment dans les quelques manuscrits que contient l'*armarium*, la bibliothèque de leur monastère. A défaut de sources historiques, dit M. Kurth, ils se rabattent sur tout ce qu'ils trouvent, pourvu qu'il y ait un rapport quelconque au héros de l'ouvrage. Souvent même ils s'emparent de la vie d'un autre saint, la décalquent phrase par phrase et habillent leur héros des dépouilles du voisin (3). Dans ce travail d'adaptation, ils ne se contentent pas toujours de prendre la forme extérieure de leur modèle; il leur arrive même de reproduire d'un trait, dans la biographie de leur saint, les miracles qu'ils ont lus dans une vie qui lui est absolument étrangère (4).

7. *Absence de toute notion de l'histoire.* — La vérité historique, telle que nous l'entendons, importait donc très secondairement aux anciens hagio-

(1) Exemple : la grande scène de la station au pied de la croix dans le *Vita Lamberti.*

(2) Exemples : le *Vita Lamberti* comparé au *Vita Eligii*; le *Vita Huberti* comparé au *Vita Arnulfi.*

(3) Exemple : le *Vita Remacli* décalqué du *Vita Lamberti.* Voir *Histoire littéraire,* t. VII, p. 193; G. Kurth, dans CRH., 4e série, t. III, pp. 355 et suiv.

(4) Exemple : les trois miracles de saint Arnulfe attribués à saint Hubert.

graphes. D'ailleurs, comme le remarque très à propos M. Petit de Julleville, « à aucune époque du moyen âge, les vies de saints ne furent présentées comme s'imposant à la foi des fidèles. Elles étaient toujours sur ce point nettement distinguées des dogmes. Même l'indignation avec laquelle certains auteurs de vies de saints s'élèvent contre ceux qui mettraient en doute la véracité de leur récit, l'insistance qu'ils apportent à affirmer leur bonne foi et à conjurer leurs lecteurs de les accueillir en pleine confiance, témoignent du grand nombre d'incrédules que ces récits rencontraient, et par conséquent de la liberté qu'on gardait de les admettre ou de les rejeter. Or, puisqu'on n'était pas absolument obligé de les croire, les hagiographes ne se croyaient pas eux-mêmes absolument obligés de dire toujours la pure vérité (1) ».

N'allons cependant pas taxer immédiatement de mauvaise foi ces pauvres moines du VIIIe ou du IXe siècle. Nous ne devons pas oublier qu'ils poursuivent avant tout un but d'édification religieuse et que la notion même de l'histoire leur est inconnue. Pour reprendre le dernier exemple que nous avons cité de la liberté qu'ils se permettent, ce procédé n'est pas aussi étrange qu'il le paraît à première vue. Leur héros est un saint. Or, dans leur pensée, un saint a nécessairement fait des miracles. Les circonstances dans lesquelles ceux-ci se sont produits deviennent un accessoire auquel peuvent suppléer les procédés d'imitation ou d'imagination (2). Ce mode de

(1) Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. I, p 47. — Nous verrons plus tard la légende introduire dans les récits hagiographiques un nombre encore plus considérable de données contestables (voir chap. III, § 4). Les progrès de la critique historique éloignèrent du bréviaire plusieurs de ces éléments légendaires ; mais son lectionnaire demanderait aujourd'hui de nouvelles corrections. Voir P. Batiffol, *Histoire du bréviaire romain*, 1895, *passim*, notamment pp. 256, 309, 316. Voir aussi : Discours du Père H. Grisar au Congrès scientifique international des catholiques de Munich, septembre 1900.

(2) On ne s'étonnera pas de cette manière de procéder si on réfléchit aux libertés que se permettaient, même vis-à-vis des diplômes, les plus honnêtes gens du moyen âge. M. Kurth, après avoir attribué au moine Lambert l'aîné la charte apocryphe de fondation de l'abbaye de Saint-Hubert dont les termes impliquent la possession d'Amberloux par le nouveau monastère, émet les considérations suivantes dont on fera aisément l'application à notre sujet : « On n'objectera pas, dit-il, qu'il est téméraire d'attribuer cette supposition de document à un religieux respectable et dont le chroniqueur ne parle qu'avec estime. Ce

composition est-il après tout si éloigné de la manière des historiens littéraires? Tite-Live réfléchit qu'avant toute bataille un chef adresse la parole à ses troupes pour exciter leur courage, et dès lors il tire de son propre fonds les discours supposés des généraux qu'il met en scène. Augustin Thierry raisonne de même *a priori* et tire du même fonds ses plus brillantes descriptions. Dira-t-on que ces historiens sont de mauvaise foi et déniera-t-on pour ce motif toute créance aux détails précis qu'ils nous donnent en d'autres endroits de leurs récits?

8. *Thèmes hagiographiques.* — Du but d'édification qu'ils poursuivent et de leur indigence littéraire naissent les éloges stéréotypés qu'on rencontre sous la plume de nos premiers biographes. Nous en trouvons un exemple dans la noblesse de naissance volontiers attribuée aux héros de leurs récits. « Nobilis natu, religione nobilior », telle est la formule complètement développée de cet éloge du saint. « Au VIIe siècle, dit M. Kurth, on ne pouvait presque plus écrire de vie de saint sans y glisser cette formule, à laquelle l'antithèse donnait un certain charme, et que l'époque n'avait pas même le mérite d'avoir inventée, car on la trouve déjà chez des écrivains ecclésiastiques du temps de l'empire [1]. »

M. Kurth nous signale dans la scène du départ un autre de ces thèmes hagiographiques que l'on traitait avec prédilection. « Qu'un saint, dit-il,

serait transporter dans l'histoire du moyen âge des idées toutes modernes sur la valeur des textes historiques et sur les libertés qu'on peut prendre vis-à-vis d'eux. Certes si les prétentions de l'abbaye de Saint-Hubert sur la dîme d'Amberloux avaient manqué de fondement, la supposition du diplôme de Pepin d'Herstal aurait été alors, comme elle le serait aujourd'hui, une action déloyale et digne de réprobation. Mais tel n'est point le cas. Les moines de Saint-Hubert étaient convaincus (et tout prouve qu'ils avaient raison) de l'antiquité des droits de leur abbaye sur la dîme d'Amberloux, et ils en concluaient, avec une certitude subjective que nous ne partagerions pas absolument, que ces droits découlaient de la donation de Pepin d'Herstal lui-même. Dès lors, rétablir la charte telle qu'ils se figuraient qu'elle devait avoir existé, devenait pour eux un simple travail de composition, analogue à celui de ces historiens anciens qui mettent dans la bouche de leurs héros les discours qu'ils supposent avoir été tenus par ceux-ci. » (G. Kurth, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans CRH., 5e série, t. VIII, p. 23.)

[1] G. Kurth, *Deux biographies inédites de saint Servais*, dans BSAH., t. I, pp. 215 et suiv.

abandonne le couvent ou la ville dans laquelle il a longtemps vécu, ou que la mort l'enlève à l'affection de ses disciples, ou encore qu'on procède à une translation de ses reliques, les hagiographes croiraient manquer à leur devoir si, à cette occasion, il ne faisaient intervenir les moines du couvent, ou le peuple de la ville pour crier en pleurant ces paroles traditionnelles : *Cur nos, pater sancte, deseris? Cui nos, pastor bone, derelinquis* (1). La banalité de ces exclamations témoigne peut-être d'ailleurs aussi de l'usage général qu'on en faisait dans ces cérémonies (2).

L'énumération des œuvres du saint est encore un cliché fort en usage chez nos biographes : « Integerrimus corpore, solertissimus mente, circumspectus in opere, optimus ingenio, magnus in consilio, catholicus fide, patientissimus spe, diffusus caritate, in sacra lectione assiduus, in oratione devotus, in jejuniis moderatus, in eleemosynis largus, in hospitalitate hilaris, consolabatur afflictos, pavit egenos, vestivit nudos, redemit captivos, suscepit peregrinos, etc. »

On rencontre fréquemment, dans nos anciennes biographies, la mention de la résistance d'un saint à son élévation épiscopale. Nous y trouvons encore une fois le résultat d'un raisonnement *a priori*. Il est odieux de briguer l'épiscopat. Si donc le saint est devenu évêque, c'est qu'on l'a forcé à revêtir cette dignité, *raptus potius quam electus* (3).

De ce groupe de thèmes hagiographiques nous rapprocherions volontiers la légende de la Porallée : On donne à un saint tout le terrain qu'il parcourra dans un espace de temps déterminé. Cette légende naît des limites irrégulièrement découpées de certaines possessions ecclésiastiques. On a cherché la raison de ces irrégularités de terrain (4).

M. Kurth signale un éloge hagiographique fréquent dans « la revendication de la gloire du martyre pour des saints qui sont morts dans leur lit

(1) G. Kurth, *Deux biographies inédites de saint Servais*, dans BSAH., t. I, p. 229.

(2) J. Demarteau, *Saint Hubert d'après son plus ancien biographe*, p. 60.

(3) Hincmar, *Vita Remigii*, chap. I, n° 10.

(4) Exemples : La Porallée de Remouchamps. Voir Marcellin La Garde, *Le Val de l'Amblève*, pp. 147 et suiv.; introduction par G. Francotte, pp. xxxvi et suiv. — Hincmar, *Vita Remigii*, chap. I, n° 80 : « Rex sancto Remigio concessit ut quantum circuiret dum ipse meridie dormiret, totum illi donaret. »

et comblés de jours. Cela, ajoute-t-il, se comprend. Les écrits de nos premiers hagiographes ayant tout le caractère de panégyriques, et la qualité de martyr étant d'autre part la plus glorieuse et la plus admirée, ils devaient ou la relever dans leurs saints, ou montrer que ceux-ci en avaient une équivalente : et de là tant de vies où l'on s'évertue à prouver que si le héros n'a pas été martyr en réalité, c'est que l'occasion a manqué à sa volonté, mais que son mérite n'en est pas diminué : *non ille martyrio sed ei martyrium defuisse probatur* (1) ».

Nous pourrions faire la même observation pour la virginité que pour le martyre. De nombreux biographes s'efforcent de grandir les saintes dont ils racontent la vie, en leur faisant soutenir des luttes et endurer des persécutions pour se soustraire au mariage et se consacrer à Dieu (2).

Il est inutile de prolonger la liste de ces thèmes hagiographiques. Ce que nous en avons dit était nécessaire, mais suffira pour faire connaître les procédés de composition de nos premiers hagiographes. Nous en verrons la mise en application dans les vies de saints dont nous allons aborder l'étude.

II. — Écrits sur sainte Gertrude et saint Servais.

9. *Vie de sainte Gertrude.* — Le VIIe siècle nous a légué un premier écrit hagiographique, retraçant la vie de la sainte fondatrice du monastère de Nivelles (3).

(1) G. Kurth, *Deux biographies inédites de saint Servais*, dans BSAH., t. I, p. 241.

(2) Un exemple frappant de ce développement hagiographique se rencontre dans les biographies de sainte Aldegonde (Ghesquières, t. IV, pp. 295 et suiv.). Le premier biographe se borne à raconter que la mère de la sainte, ignorant les dispositions de sa fille pour la vie religieuse, l'interrogea pour connaître si elle se destinait au mariage. Le second auteur d'un *Vita Aldegundis* développe ce thème en montrant la mère engageant Aldegonde à se marier et l'y portant par des considérations de toute nature. C'est encore trop peu pour le troisième biographe, Hucbald de Saint-Amand. Chez celui-ci, la sainte doit subir les objurgations et les menaces de sa mère; elle est contrainte de fuir le foyer paternel pour garder sa virginité. L'auteur oublie que ce qu'il croit ajouter aux mérites de sainte Aldegonde, il l'enlève dans la même mesure à ses parents, saint Walbert et sainte Bertilie.

(3) Un critique allemand a révoqué en doute la date et tout le contenu de cette biographie de sainte Gertrude. D'après Bonnell (*Die Anfänge des Karolingischen Hauses*, 1866, pp. 64, 149 et suiv.), le monastère de Nivelles emprunte son nom à une des nombreuses saintes

Fille de Pepin et d'Itte, Gertrude naquit en 626. Elle avait 14 ans quand son père mourut en 640. Sur le conseil de saint Amand, sa mère construisit le monastère de Nivelles et y mit Gertrude comme abbesse. Celle-ci s'appliqua avec ardeur aux études sacrées (1). Sa mère mourut douze ans plus tard, en 661, à l'âge de 60 ans, et fut enterrée dans l'église de Saint-Pierre à Nivelles. Alors Gertrude se déchargea sur ses religieuses du soin des affaires domestiques et confia aux moines de son double monastère celui des affaires extérieures (2). Elle-même se consacra entièrement aux études et y mit une telle application qu'elle connaissait de mémoire à peu près toute l'Écriture (3). Ces occupations studieuses ne l'empêchèrent pas d'employer aussi son zèle à construire des églises et à secourir les malheureux. Sentant sa fin prochaine, elle renonça à toute dignité, et en décembre 658, elle remit la direction du monastère à sa nièce Vulfetrude, fille du maire de palais Grimoald. Gertrude mourut à l'âge de 33 ans, le dimanche 17 mars 659 (4), et Vulfetrude, à l'âge de 30 ans, le 23 novembre 669 (5). Celle-ci fut remplacée par Dominique, sous le gouvernement de laquelle un moine écrivit le *Vita Gertrudis*, vers 670. L'auteur déclare faire son récit *juxta id quod*

du nom de Gertrude honorées dans le pays. Ce n'est qu'à la fin du Xe siècle que la fondatrice apparaît comme fille de Pepin de Landen. Les annales de Xanten, qui mentionnent la parenté de Gertrude, de Begge, d'Itte ou Iduberge avec les Carolingiens ne sont qu'un extrait de Sigebert de Gembloux, et la vie de sainte Gertrude ne remonte pas au delà du XIIe siècle. Friedrich (*Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, pp. 341, 667 et suiv.), puis B. Krusch (MGH. *SS. rer. germ.*, t. II, pp. 447 et suiv.) ont fait bonne justice de ces allégations de l'hypercritique. Fort de la découverte d'un manuscrit du VIIIe siècle, ce dernier surtout a mis en lumière l'authenticité du *Vita Gertrudis* et la réalité des généalogies ou autres renseignements que contient cet écrit.

(1) « Erga eclesiastica studia vasa summo studio pastoralem habebat curam, et per suos nuntios, boni testimonii viros, sanctorum patrocinia vel sancta volumina de urbe Roma et de transmarinis regionibus gignaros homines ad docendum divini legis carmina, sibi et suis meditandum, Deo inspirante, meruisset habere. » (*Vita S. Geretrudis*, éd. Krusch, *suprac.*, chap. II, p. 457.)

(2) *Ibid.*, chap. III, p. 457.

(3) « Ita exitus rei pervenit ut pene omnem bibliothecam divini legis memoriter recondit. » (*Ibid.*, chap. III, p. 458.)

(4) *Ibid.*, chap. VII, pp. 462, 463.

(5) *Ibid.*, chap. VI, p. 461.

vidimus vel per idoneos testes audivimus (1). Il se donne souvent comme témoin oculaire des faits qu'il raconte. Il a connu de la bouche même de la sainte une vision dont elle fut favorisée (2). Dans un voyage en mer, il fut sauvé du naufrage par l'intercession de sainte Gertrude, invoquée avec ferveur par un des passagers (3). A la mort de la sainte, il fut appelé par les religieuses, avec un de ses compagnons du nom de Rinchinus, et vit le corps de la défunte dans la cellule où il reposait en attendant les obsèques (4). Quant à ce qu'il raconte au sujet du mariage que Gertrude refusa de contracter avec le fils d'un duc d'Austrasie, il tient ces détails d'un témoin oculaire (5). A ces textes, qui démontrent l'ancienneté de la biographie, B. Krusch joint une autre preuve tirée du vocabulaire et fait remarquer que pour *gnarus,* l'auteur emploie *gignarus* (6), qu'on ne rencontre plus après le milieu du VIIIe siècle. Le plus ancien manuscrit utilisé par l'éditeur allemand remonte à cette époque; il en a consulté un grand nombre d'autres, parmi lesquels il en cite trois qui appartiennent à notre Bibliothèque royale, l'un du Xe ou XIe, les autres du XIIe siècle.

10. *Virtutes beatae Gertrudis.* — Plusieurs manuscrits renferment, à la suite du *Vita,* un récit de miracles opérés après sa mort par l'intercession de la sainte. Cet écrit a été composé plusieurs années après la biographie. L'auteur, racontant un incendie qui éclata au monastère dix ans après la mort de sainte Gertrude, c'est-à-dire en 669, ne se donne pas comme témoin oculaire de l'événement, mais le rapporte par ouï-dire (7). Il fait erreur au sujet de la succession de Gertrude, et laissant de côté Valfetrude, c'est à Dominique qu'il attribue l'honneur d'avoir été la nièce de la première

(1) *Vita S. Geretrudis*, éd. Krusch, *suprac.*, *prolog.*, p. 453.

(2) « Quod ipsa Dei famula quasi favore perterrita nobis narravit. » (*Ibid.*, chap. IV, p. 458.)

(3) *Ibid.*, chap. V, pp. 458, 459.

(4) *Ibid.*, chap. VII, p. 464.

(5) « Sicut a justo et veraci homine conperi, qui presens aderat. » (*Ibid.*, chap. I, p. 454.)

(6) Voir p. 26, note 1.

(7) « Ignem exortum fuisse adserunt... In tantum, ut dicunt, erupuit flamma. » (*Virtutes S. Geretrudis*, éd. Krusch, *suprac.*, chap. III, p. 466.)

abbesse (1) et de lui avoir succédé (2). Il dit, en parlant d'Agnès, qui succéda à Dominique : *cui nomen erat Agnes* (3), ce qui prouve qu'elle était morte au moment où il écrivait. Il raconte ensuite que la trente-troisième année après la mort de sainte Gertrude, c'est-à-dire en 691, sa sœur sainte Begge vint trouver Agnès et lui demanda des reliques, des livres et des sœurs pour son monastère d'Andenne (4). Après avoir noté en passant que sainte Begge mourut deux ans plus tard, il décrit un miracle qui arriva peu de temps après le fait précédent, c'est-à-dire durant la même année 691 (5). Il se donne comme témoin oculaire de ce miracle. Nous pouvons supposer d'après cela qu'il écrivait vers l'an 700.

Plus tard, on ajouta, toujours au monastère de Nivelles, une continuation à ce livre de miracles. Le continuateur raconte un fait arrivé la huitième année du gouvernement d'Egeburc, qui probablement avait succédé à Agnès (6). Le dernier miracle qu'il décrit est la guérison d'une jeune fille envoyée à Nivelles par la reine Hildegarde. Il indique comme date de ce fait le 7 janvier, dans la cent vingt-septième année après la mort de sainte Gertrude, et la quinzième du règne de Charlemagne (7). Puisque cette quinzième année commence le 24 septembre 782, et que Hildegarde mourut le 30 avril 783 (8), nous tenons comme date de la guérison le 7 janvier 783, et il est probable que l'auteur écrivit peu de temps après. Les données reproduites ci-dessus nous montrent qu'il place erronément en 656, au lieu de 659, la mort de sainte Gertrude.

Ces divers écrits ont été publiés plus ou moins complètement par divers

(1) *Virtutes S. Geretrudis*, éd. Krusch, *suprac.*, chap. IV, p. 466.

(2) *Ibid.*, chap. VI, p. 467.

(3) *Ibid.*, chap. VI, p. 467.

(4) *Ibid.*, chap. X, p. 469.

(5) « Post non multos vero dies. » (*Ibid.*, chap. XI, p. 469.)

(6) « Hoc fuit factum die kl. septb., anno 8 postquam cum Dei providentia Egeburc misericordiam indigens Dei extitit gubernatrix et mater spiritalis sanctae congregationi Nivialense. » (*Virtutum continuatio*, éd. Krusch, *suprac.*, chap. I, p. 472.)

(7) « Postquam beata virgo Geredrudis de hoc mundo migravit ad Dominum, anno centesimo vicesimo septimo, anno 15 regnante domno Carolo piissimo atque christianissimo rege Francorum, erat quaedam puella... » (*Ibid.*, chap. IV, p. 473.)

(8) Muhlbacher, *Karol. Registen*, p. 95.

éditeurs, dont on peut lire l'énumération dans Potthast, *Bibliotheca historica medii aevi*, et dans les bollandistes, *Bibliotheca hagiographica latina*. Aujourd'hui, grâce à B. Krusch, nous possédons une édition critique de ces textes, qui, malgré leurs imperfections de langue et de style, doivent être mis au nombre des sources les plus importantes pour l'histoire de cette époque.

11. *Vie de saint Servais.* — La seconde composition hagiographique qui se présente à notre examen est un *Vita Servatii*, écrit au commencement du VIII[e] siècle. Mais expliquons-nous : il ne s'agit pas ici de cette biographie de saint Servais dont on a extrait l'épitaphe attribuée à Fortunat. Cette dernière vie n'est qu'un remaniement postérieur de celle dont nous voulons parler. La vie primitive, le *Gesta antiquissima*, avait déjà à peu près disparu au X[e] siècle, car Heriger ne connaît plus que le remaniement, le *Gesta antiquiora*, où se sont glissés les vers de l'épitaphe, et dont nous aurons à nous occuper en son lieu ([1]).

La vie primitive avait déjà été signalée par dom Ruinart dans une note de son édition de Grégoire de Tours ([2]). Elle a été retrouvée par M. Kurth, qui l'a publiée d'après un manuscrit provenant de Saint-Germain-des-Prés, n° 671, actuellement coté à la Bibliothèque nationale de Paris sous le n° 12598 ([3]). Il y a joint les variantes d'un autre manuscrit du XII[e] siècle, appartenant au *British Museum*, Harley 624, et celles de l'édition de saint Grégoire de Tours, telle que Ruinart l'a constituée ([4]).

(1) Voir chap. II, § 3.

(2) « Occurrit mihi inter alios codices Corbeienses, qui in nostram sancti Germani bibliothecam advecti sunt, unus merovingico charactere partim, et partim romano ab annis saltem 900 conscriptus, in quo tota haec Gregorii narratio, et quidem paullo prolixior, continetur sub sancti Servatii titulo. » (GREGORII TURONENSIS, *Opera omnia*. Paris, 1699, col. 52.)

(3) Cet important manuscrit du VIII[e] siècle est venu du monastère de Corbie à Saint-Germain-des-Prés au XVII[e] siècle. Il contient dix-huit vies de saints, dont la plus récente est le *Vita Lamberti*, qui suit immédiatement dans le texte le *Vita Servatii*. Il est écrit en caractères romains mélangés de mérovingiens et répond trait pour trait à la description qu'en a donnée dom Ruinart.

(4) BSAH., t. I, pp. 252 et suiv. Le même texte a été reproduit par le Père de Smedt dans AB., t. I, pp. 89 et suiv.

12. *Découpure de Grégoire de Tours.* — Comme M. Kurth l'a démontré (1), cette ancienne rédaction du *Vita Servatii* consiste simplement dans une découpure des plus rudimentaires (2) du passage de l'histoire ecclésiastique des Francs (liv. II, chap. IV-V), où Grégoire de Tours raconte le voyage de l'évêque de Tongres à Rome, la vision qu'il y eut, son retour et sa mort à Maestricht (3). Le découpeur s'est borné à allonger des deux tiers ce fragment, en y intercalant un énorme développement de la scène des adieux de saint Servais au peuple de Tongres (4). Son récit reste donc extrêmement pauvre : il ne nous apprend rien de la naissance du saint ni de l'époque où il vécut, et si nous ne la connaissions par Sulpice-Sévère et par d'autres écrivains qui nous la racontent, il nous laisserait même ignorer la belle conduite du saint évêque au Concile de Rimini (5).

(1) M. Kurth a publié trois études sur saint Servais. La première en 1881 : *Deux biographies inédites de saint Servais*, dans BSAH., t. I, pp. 213 et suiv.; la seconde en 1885 : *Nouvelles recherches sur saint Servais*, IBID., t. III, pp. 33 et suiv., où il s'occupe surtout de l'épitaphe attribuée à Fortunat; la troisième en 1897 : *Le Pseudo-Aravatius*, dans AB., t. XVI, pp. 164 et suiv., où il réfute la théorie de B. KRUSCH sur le dédoublement du personnage de saint Servais.

(2) Tellement rudimentaire que l'auteur néglige même d'introduire le récit et commence imperturbablement d'après Grégoire de Tours : *Multe enim hereses...*, et que, un peu plus bas, il copie aveuglément dans son texte : *Nunc vero ad superiora redeamus*, bien que lui-même n'ait rien dit précédemment. Voir G. KURTH dans BSAH., t. I, p. 225.

(3) Le Père de Smedt a d'abord combattu ces conclusions de M. KURTH (AB., t. I, p. 87) et soutenu, après Koepke (MGH. SS., t. VII, p. 413, note; t. XII, p. 85), que saint Grégoire de Tours a eu sous les yeux une vie de saint Servais, soit le *Gesta antiquissima*, soit le *Gesta antiquiora*. Dans cette hypothèse, ce ne serait plus l'auteur du *Vita* qui aurait copié l'*Historia Francorum*, ce serait Grégoire de Tours qui aurait copié le *Vita*. M. Kurth a répondu aux objections du savant bollandiste dans une note annexée à ses *Nouvelles recherches sur saint Servais* (BSAH., t. III, p. 85). Le Père de Smedt s'est rallié à son avis, auquel sur ce point ce sont rangés aussi MM. Arndt et Krusch (GREGORII TURONENSIS, *Opera*, dans MGH. SS. rer. merov., t. I, pp. 66, 790; t. III, p. 84).

(4) C'est l'ajoute de cette amplification oratoire qui faisait dire à Ruinart que le *Vita* comparé au récit de Grégoire de Tours était *paullo prolixior*. — Voir p. 29, note 2.

(5) « Sed hi quanto pauciores, tanto validiores erant, constantissimusque inter eos habebatur noster Faegadius et Servatio Tungrorum episcopus. — Dein conceptae a Faegadio et Servatione professiones edi coepere in queis primum damnatur Arius totaque ejus perfidia. » (SULPICE-SÉVÈRE, *Hist. sacra.*, lib. II, chap. XLIV.)

13. *Source et valeur historique du récit emprunté à Grégoire de Tours.* — Si maigre que soit cette première biographie de saint Servais, nous devons encore en retrancher une bonne partie du domaine de l'histoire. Nous serons amené à cette déduction par étapes, en passant par plusieurs conclusions subsidiaires.

La première observation qui découle du *Vita Servatii*, c'est qu'à la fin du VIIe siècle, cent ans environ après la mort de saint Grégoire de Tours, on ne possédait plus d'autres notions sur le saint évêque de Tongres que celles fournies par l'*Historia Francorum*, puisque, pour écrire la biographie de saint Servais, on dut se borner à extraire simplement de l'œuvre de Grégoire de Tours un chapitre, auquel on ne fit qu'ajouter un appendice oratoire. Or, il est peu probable qu'une vie antérieure ait existé pour disparaître à jamais entre la fin du VIe siècle et la fin du VIIe siècle. Nous pouvons donc conclure que saint Grégoire de Tours nous fournit les renseignements les plus anciens sur saint Servais.

Ces renseignements, où l'historien de l'église de Gaule les a-t-il puisés? Il ne les a pas empruntés à une vie antérieure qui n'existait pas. C'est donc par la tradition orale qu'il les a recueillis ([1]).

La nature de cette source doit déjà nous mettre en garde contre les renseignements qui en dérivent. Le caractère de ceux-ci achèvera de former à cet égard notre conviction. Grégoire de Tours raconte que saint Servais fit un voyage à Rome, et qu'il y fut averti dans une vision que les Huns dévasteraient la Gaule, en détruiraient toutes les églises à l'exception de Saint-Étienne de Metz, mais que le saint mourrait avant de voir le sort funeste réservé à son diocèse. Or, saint Servais était déjà revêtu de la dignité épiscopale en 344. Il ne peut donc pas avoir prolongé son existence au delà du IVe siècle, et il était certainement mort depuis longtemps lors de l'invasion d'Attila en 451.

Des savants étrangers du XVIIe siècle ([2]), suivis de nos jours par Rett-

([1]) D'après une conjecture formulée par M. Kurth, ces renseignements de la tradition orale auraient été transmis à Grégoire de Tours par son ami Fortunat. BSAH., t. III, p. 58.

([2]) Adrien de Valois, *Rerum Francicarum*, t. II, préface. — Lecointe, *Annales ecclesiastici Francorum*, t. I, pp. 57, 73. — Ruinart, *suprac.*

berg [1] et B. Krusch [2], ont cru résoudre la difficulté en faisant la remarque que Grégoire de Tours désigne son personnage du nom d'*Aravatius*. Ils ont dédoublé la personne de saint Servais, en distinguant cet *Aravatius* de Grégoire de Tours du *Servatius* de Sulpice-Sévère. Saint Servais aurait assisté au Concile de Sardique de 344 [3], et saint Arvais aurait vécu dans le milieu du Ve siècle, peu de temps avant la destruction de Tongres par Attila. Mais comme l'a remarqué M. Kurth, outre que les Huns ne sont pas venus jusque Tongres à cette époque, notre découpage renverse l'hypothèse d'un double personnage. En effet, le découpeur a dû lui-même lire *Servatius* dans le texte qu'il a employé, et comme il a travaillé vers la fin du VIIe siècle, il aura eu sous les yeux un manuscrit presque contemporain de saint Grégoire lui-même. On était donc persuadé, dans la génération à laquelle avait appartenu le célèbre chroniqueur, que l'évêque de Tongres dont il parlait n'était autre que saint Servais, et la leçon *Aravatius*, introduite plus tard, n'est que le résultat d'une faute de copiste, d'un accident phonétique d'ailleurs assez fréquent [4].

Les savants belges [5] qui ont autrefois défendu la tradition locale, n'admettant qu'un seul personnage du nom de saint Servais, proposent à la difficulté que nous avons énoncée une solution qui ne vaut guère mieux que le dédoublement; ils supposent vers 386, immédiatement après la mort du saint évêque en 384, une invasion de Huns qui n'a jamais eu lieu.

Ces explications forcées reposent sur une fausse intelligence des textes. Souvenons-nous que saint Grégoire de Tours ne fait que consigner une tradition orale. Les Huns dont parle cette tradition ne sont qu'un nom générique, s'appliquant à n'importe quels barbares, comme le mot Sarrasins désigne les Romains dans le langage populaire; comme le nom de Sicambre, mis dans la bouche de saint Remi, s'applique au franc Clovis, dans la langue

(1) Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, pp. 204 et suiv.

(2) B. Krusch, Commentaire en tête du *Vita Servatii vel potius Aravatii*, dans MGH. SS. rer. merov., t. III, p. 33. Cf. p. 28, note 1.

(3) Présent ou absent, il figure sur la liste que donne saint Athanase dans son apologie contre les Ariens.

(4) BSAH., t. I, p. 233; AB., t. XVI, pp. 164 et suiv. — Voir aussi : A. Prost, dans *Mémoire de la Société des antiquaires de France*, 1889, t. L., pp. 183 et suiv.

(5) Henschen, Bucher, Molanus, René Sluse, Fisen.

poétique qu'il enrichit d'une expression sonore; comme aujourd'hui le nom de Prussiens désigne les Allemands quelconques, Bavarois ou Westphaliens, dans la langue du paysan français ([1]). Il n'est donc pas nécessaire de supposer une invasion de Huns à la fin du IVe siècle, et tout ce qui est raconté de saint Servais s'explique parfaitement par l'irruption des Vandales en 406. Nous pouvons admettre comme vraies, d'une part la vision du saint et sa prédiction des malheurs futurs, de l'autre la date que l'on assigne à sa mort : rien n'empêche de croire qu'il ait annoncé ces désastres quelques années d'avance. Au reste, qui nous dira si toute cette tradition populaire n'est pas dérivée simplement de la présence à Maestricht du tombeau de saint Servais, près de la chaussée romaine, et de la vue des ruines de Tongres? Du premier fait, on a pu conclure que le saint était mort à Maestricht. Pourquoi avait-il quitté Tongres? Le second fait suggérait la réponse : c'était vraisemblablement pour fuir les barbares qui dévastèrent la ville épiscopale. Avec les idées du temps, il était naturel d'ajouter que le saint avait prédit leur invasion; et voilà que nous retrouvons le mode de formation de la plupart des éléments qui constituent la légende relatée par saint Grégoire de Tours ([2]).

III. — Écrits sur saint Lambert et saint Hubert.

14. *Diverses rédactions de la vie de saint Lambert.* — Un grand nombre d'écrivains du moyen âge nous ont successivement retracé, chacun suivant ce qu'on en pensait de leur temps, la vie du glorieux patron de l'église de Liége. Nous commencerons par dresser, suivant l'ordre chronologique, la liste de ces biographes de saint Lambert ([3]). Ce sont :

([1]) Voir G. Kurth, dans AB., t. XVI, p. 167.

([2]) Voir *Ibid.*, p. 166.

([3]) Il faut signaler en outre un récit complètement indépendant, tiré de l'ouvrage intitulé : *De virtutibus et miraculis Macarii areopagitae Dionysii*, par un moine anonyme de Saint-Denis du IXe siècle, au temps de Charles le Chauve. Ce passage, spécialement étudié par M. Kurth, CRH., 5e série, t. III, pp. 414 et suiv., raconte la pénitence à Saint-Denis d'un des meurtriers de saint Lambert, Godobald, du village d'Avroy en Hesbaie, qui, entré au monastère sous l'abbé Chillard, gouverna lui-même pendant vingt ans cette abbaye.

1. Un auteur anonyme de la première moitié du VIIIe siècle :
   A. — J. DEMARTEAU, *Vie la plus ancienne de saint Lambert*, 1890. — DUCHESNE, *Historiae Francorum scriptores*, 1636 (extr.), t. I, p. 674.
   B. — MABILLON, *AA. SS. O. S. B.*, 1672, saec. III, pars I, p. 69; 2e éd., 1733, p. 61. = *AA*, *SS*. sept. t. V, p. 574. = GHESQUIÈRE, *AA. SS. Belgii*, t. VI, p. 130. = BOUQUET, *Rec. des hist. de Gaule*, 1741 (extr.), t. III, p. 596.
   C. — CANISIUS, *Antiqua lectio*, 1602, t. II, p. 172.
   D. — CHAPEAVILLE, *Gesta pontificum Tongrensium, Trajectensium et Leodiensium*, 1612, t. I, p. 321.
2. Un anonyme, auteur d'une vie en vers, que M. Demarteau attribue à Hucbald de Saint-Amand, mort en 930 :
   — DE REIFFENBERG, *Annuaire de la Bibliothèque royale de Bruxelles*, 1847 (extr.), p. 103.
   — J. DEMARTEAU, *Vie de saint Lambert écrite en vers par Hucbald de Saint-Amand*, 1878.
   — PAUL DE WINTERFELD, *Carmen de sancto Lamberto*, dans MGH. *Poetae lat. medii aevi*, 1899, t. IV, p. 141.
3. L'évêque Étienne, mort en 920 :
   — CHAPEAVILLE, *suprac.*, p. 351. = *AA. SS. suprac.*, p. 581. = MIGNE, *Patr. lat.*, t. CXXXII, p. 643. = J. DEMARTEAU, *Vie de saint Lambert en français du XIIIe siècle, traduite de la biographie écrite au Xe siècle par Étienne, évêque de Liége*, 1890.
4. Le chanoine Anselme, dans *Gesta pontificum Trajectensium et Leodiensium*, écrit au milieu du XIe siècle :
   — CHAPEAVILLE, *suprac.*, t. I, p. 106. — MARTÈNE et DURAND, *Ampl. Coll.*, t. IV, p. 846.
   — KOEPKE, *MGH.*, *SS.*, t. VII, p. 192. = MIGNE, *Patr. lat.*, t. CXXXIX, col. 1070.
5. Sigebert de Gembloux, mort en 1112. Deux vies :
   A. CHAPEAVILLE, *suprac.*, p. 411 (sous le nom de Renier de Saint-Laurent). = MIGNE, *suprac.*, t. CLX, col. 759.
   B. *AA. SS.*, *suprac.*, p. 589. = MIGNE, *suprac.*, col. 781.
6. Le chanoine Nicolas, entre 1143 et 1147 :
   — CHAPEAVILLE, *suprac.*, p. 371. = *AA. SS.*, *suprac.*, p. 602.
7. Gilles d'Orval, dans *Gesta pontificum Leodiensium*, écrit au XIIIe siècle :
   — CHAPEAVILLE, *suprac.*, t. I, p. 106. — HELLER, dans *MGH. SS.*, t. XXV, p. 38.

15. *La vie primitive.* — D'après l'ensemble des documents connus jusqu'ici, la date de la mort de saint Lambert, souvent discutée par les érudits, doit être fixée aux environs de 705 (1). La translation de ses restes

(1) Parmi les travaux récents sur cette question, voir : MONCHAMP, *La date du martyre de saint Lambert*, dans BSAH., t. X, pp. 315 et suiv., et la critique consacrée à cette dissertation dans AB., t. XVI, p. 525.

de Maestricht à Liége, par les soins de saint Hubert, eut lieu en 718. Les événements ne tardèrent pas à être racontés dans une biographie, composée primitivement pour servir de leçons à l'office du chœur (1). On y ajouta, peu de temps après, le récit de cinq miracles opérés par l'intercession du saint (2), puis celui de la translation de ses restes (3). La date de la composition de l'ouvrage doit être fixée vers 718 (4), un peu avant peut-être pour la biographie proprement dite, un peu après pour le récit de la translation. L'écrit a pour auteur un clerc du diocèse de Tongres, appartenant, selon toute probabilité, au clergé de Maestricht (5).

Comme nous l'avons marqué ci-dessus, cette vie presque contemporaine de saint Lambert a été souvent publiée. Les fragments édités par Duchesne, et la biographie entière donnée par Mabillon (6), avec l'édition récente de M. Demarteau, nous fournissent le texte qui se rapproche le plus de la rédaction originale. L'édition de M. Demarteau a été faite d'après ce manuscrit du VIIIe siècle, provenant de Saint-Germain, dont nous avons vu qu'on a tiré aussi le *Gesta antiquissima Sancti Servatii* (7). Pour établir un texte définitif, il faudrait tenir compte, en outre, d'un autre manuscrit de la même époque, conservé à la bibliothèque du Vatican (cod. Palat. 216, fol. 52 v° (8).

(1) Voir p. 20, note 1.

(2) Les quatre premiers miracles manquent dans le texte de Canisius, et le récit reprend avec le cinquième.

(3) La soudure de cette partie à ce qui précède est évidente. Après la finale : *exultat cum cunctis per secula*, le récit reprend : *Suffragante Domino, illud narrare credimus quod nuper...*

(4) Voir G. Kurth, *Saint Lambert et son premier biographe.*

(5) L'auteur n'est pas un étranger; il possède sur le pays des notions géographiques très précises et connaît exactement la disposition des bâtiments servant à saint Lambert de maison et d'oratoire. Il est probablement du clergé de Maestricht, car il écrit pour fournir des leçons à l'office du saint; on sait d'ailleurs que les églises aimaient à faire consigner par écrit la vie de leur patron. On ne peut pas objecter, pour en faire un étranger, la manière dont il parle de Liége : *villa cujus vocabulum est Leodius, sita super fluvium qui vocatur Mosa.* Liége n'était alors qu'un petit village où l'évêque ne résidait que quelquefois.

(6) La biographie, disons-nous, et non le récit de la Translation, car cette dernière partie n'est plus dans Mabillon qu'une version remaniée à peu près semblable à celle de Canisius.

(7) Voir p. 29.

(8) En comparant avec le *Vita Eligii*, le texte de Saint-Germain et les autres éditions du *Vita*, on constate qu'en général, c'est le manuscrit du VIIIe siècle qui se rapproche le plus du modèle suivi par le biographe. Parfois cependant, c'est le contraire qui se présente.

Dans cette rédaction primitive, les violations des règles de la déclinaison et de la conjugaison, l'oubli de la syntaxe et des lois de la construction latine se rencontrent à chaque pas. Mabillon est venu çà et là au secours du texte en corrigeant les fautes les plus grossières, mais dans les fragments édités par Duchesne et dans la version de M. Demarteau, c'est à peine si l'on retrouve encore la phrase latine sous l'amas des barbarismes. La rédaction tout à fait rude et barbare porte à l'évidence le caractère de la pire époque de la latinité.

Pour suppléer à son insuffisance, le pauvre biographe glane abondamment dans le champ d'autrui. Il pille largement le *Vita Eligii*, attribué à saint Ouen, et s'approvisionne amplement de phrases et de tournures dans ce vaste magasin, non sans trahir parfois son ignorance par l'emploi malheureux qu'il fait d'expressions dont il a mal interprété le sens [1].

16. *But de l'auteur.* — L'auteur, écrivant pour fournir les leçons d'un office religieux, veut édifier plutôt que raconter. Il choisit dans la vie du saint les traits qui lui semblent le mieux conduire à ce but. Il omet tout le

Même il y a une ligne entière, omise à la page 52 de l'édition de M. Demarteau : « Cum vero Dodo et plurima multitudo sodalium ejus cum eo adpropinquasset et intrare cepissent [januis fractis, ostiis et sepibus disruptis desuper adscendere coeperunt]. » Ce passage se trouve dans toutes les autres éditions et aussi, à peu près sous les mêmes termes, dans le manuscrit du Vatican. La comparaison suivante fera apparaître l'omission d'un autre bout de phrase dans le même texte :

Vita Eligii, liv. II, chap. 3.	Mabillon, n° 14.	Canisius.	Ms. du Vatican.	Ed. Demarteau.
Fidem servando, cursum consummando, *repositam sibi a Christo justitiae coronam quotidie expectabat restitui.*	Fidem servabat, cursum consummationis et *coronam justitiae expectabat;* ante oculos ejus...	Cursum consummans et *coronam justitiae expectans.*	Fidem servabat, cursum consummationis et *coronam justitiae sperabat;* ante oculos ejus...	Fidem servabat, cursum consummabat; ante oculos ejus...

(1) Par exemple, appliquant à saint Lambert seul ce qu'il a lu de saint Éloi et de saint Ouen, il dit que le saint revint de son exil « sub unius diei articulo » (Cf. *Vita Eligii*, liv. II, chap. II; *Vita Lamberti*, n° 10). Il applique au diocèse de Tongres, qui ne possédait plus de villes ni de municipes, l'expression « lustravit urbes et municipia (Cf. *Vita Eligii*, liv. II, chap. III; *Vita Lamberti*, n° 13) Il traduit : « partis illius barbariem illustraret » (*Vita Eligii*, liv. II, chap. III) par cette expression qui n'a plus de sens : « partes illius barbarorum inlustrabat » (*Vita Lamberti*, éd. Demarteau, p. 49).

reste et y substitue de vagues louanges ou des considérations générales avec exubérance de citations et de tournures bibliques. C'est assez dire que la biographie est loin de nous fournir un récit complet de la vie du saint. Elle ne nous en retrace que quelques épisodes : son éducation à la Cour par saint Théodard (1), son élévation à l'épiscopat, son exil de sept ans à Stavelot, son retour, son apostolat en Taxandrie, sa mort. A l'occasion de ces faits, l'écrivain nous renseigne accidentellement sur quantité de détails intéressants, relatifs aux mœurs et aux choses religieuses, politiques, artistiques du VIIe siècle.

Dans le développement qu'il donne à chacune des parties de son écrit, le biographe se laisse encore diriger par son point de vue d'édification. Il insiste de préférence sur les faits qui s'y rapportent le mieux, courant rapidement par-dessus les autres. Sur seize pages qu'occupe la vie proprement dite dans l'édition de M. Demarteau, trois à peine sont consacrées à toute la première moitié de la carrière du saint jusqu'à son exil à Stavelot. Il en faut tout autant pour retracer une scène après tout fort accessoire, mais de nature à faire impression sur les pieuses imaginations du moyen âge, la station nocturne devant la croix. L'histoire de la mort du saint évêque occupe près de cinq pages; le tableau de ses vertus deux et demie. On voit que la partie bibliographique ne saurait être plus sacrifiée.

17. *Valeur historique du « Vita Lamberti ».* — Au moins l'auteur du *Vita,* dans le récit du petit nombre de faits qu'il raconte, nous offre toutes les garanties de véracité. Il est presque contemporain des événements qu'il retrace. Il ne tombe pas dans un excès de crédulité : nous ne le voyons attribuer aucun miracle à saint Lambert vivant. Il met dans son récit l'ordre chronologique d'un écrivain bien informé. Il désigne avec soin les person-

(1) « Supradicto antistiti (Theodardo) divinis dogmatibus et monasticis disciplinis in aula regia erudiendum. » Ce *aula regia* a fort embarrassé les critiques. Le *divina dogmata* et le *monasticae disciplinae* indiquent uniquement que saint Lambert durant son séjour à la Cour, se préparait par des études spéciales, sous la direction de Théodard, à la carrière ecclésiastique. Voir : VACANDAR, *La scola du palais mérovingien*, dans REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES, avril 1897, t. LXI, p. 496.

nages et les lieux où ils agissent. Il cite ses témoins. On a révoqué en doute l'exactitude des causes qu'il assigne à la mort du saint, et l'on a prétendu que la peur de déplaire au pouvoir lui avait fait garder le silence sur les reproches adressés par saint Lambert à Pepin et à Alpaïde (1). Le développement progressif des éléments de cet épisode chez les écrivains postérieurs nous porte à lui attribuer un caractère légendaire. M. Kurth est aujourd'hui revenu lui-même à cet avis, et le reproche adressé jadis au biographe tombe devant une meilleure étude comparative des textes (2).

Nous pouvons donc conclure que la première biographie de saint Lambert est une œuvre mal écrite et incomplète, mais néanmoins raisonnable, véridique et de bonne foi.

18. *Premier remaniement du « Vita Lamberti »*. — On dut songer de bonne heure à reviser un écrit de composition et de style aussi rudimentaires. Le premier remaniement que nous en ayons est celui que nous a conservé Canisius dans le recueil cité plus haut. Les principales fautes de grammaire sont corrigées; les tournures les plus vicieuses ont disparu; le style a plus d'aisance et de légèreté; mais le fond du texte est rigoureusement conservé. Le remanieur suit pas à pas son modèle, se bornant à le corriger, phrase par phrase, sans ajoute ni amplification. Aussi la valeur historique de cette deuxième rédaction n'est-elle guère inférieure à la première.

19. *Autre remaniement attribué à Godeschalc.* — Une troisième rédaction du *Vita Lamberti* porte les traces d'un remaniement beaucoup plus profond. Cette fois le remanieur, sans avoir la prétention d'écrire une vie plus complète, ne se borne plus à s'emparer d'une phrase après l'autre, mais à partir du chapitre IV (3), il reprend le texte tout entier dont il fait une refonte générale.

Ce nouveau remaniement, publié par Chapeaville sous le nom de Gode-

(1) G. Kurth, *Saint Lambert et son premier biographe.*
(2) Voir *Chronique de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, 1897, pp. 37 et 45.
(3) Chap. IV de Chapeaville, correspondant au chap. II, n° 10, de Mabillon.

schalc, diacre de Liége, a été longtemps confondu avec la vie primitive. L'erreur provient d'un passage de Sigebert : « Vitam S. Lantberti primitus (var : primus) jussu Agilfridi episcopi scripsit Godescalcus, diaconus ipsius congregationis, qui fuit tempore Pippini tertii et Caroli Magni ».

Les auteurs de l'*Histoire littéraire* furent les premiers à s'apercevoir des difficultés que soulève ce texte. Si Godeschalc est l'auteur de la première vie de saint Lambert, il n'a pas écrit sous Agilfrid, dont l'épiscopat commence en 769, tandis que la première rédaction du *Vita* est certainement antérieure à cette date. Pour échapper à cette difficulté, les savants bénédictins rejetèrent la seconde partie du témoignage de Sigebert et prétendirent que Godeschalc avait écrit le remaniement qu'ils prenaient pour la vie primitive, mais longtemps avant l'épiscopat d'Agilfrid. M. Kurth le premier a distingué la vie primitive du remaniement postérieur; il juge que ce qu'il faut rejeter du texte de Sigebert, c'est le mot *primitus;* il fait remonter au commencement du VIII[e] siècle la première rédaction du *Vita,* et laisse sur le compte de Godeschalc le remaniement que nous donne Chapeaville. La publication du texte primitif, d'après un manuscrit du VIII[e] siècle, a rendu certaine la distinction des deux écrits.

Mais nous croyons devoir aller plus loin, en éliminant dans son entièreté le témoignage de Sigebert. Godeschalc, diacre du temps d'Agilfrid, n'est pas plus l'auteur du remaniement que de la vie primitive. En effet, Agilfrid a régné jusqu'en 787; son épiscopat est antérieur à l'influence exercée par Charlemagne. Or le remanieur est un homme pourvu de culture littéraire, et les caractères que nous constatons dans son œuvre, dénotent une époque plus récente. Il y a plus : la présence de quelques expressions qu'il emploie, de certaines allusions qu'il fait [1], l'examen des ajoutes qu'il

[1] Il parle de la grande renommée réservée au hameau de Liége avec une certitude qu'on ne pouvait pas avoir avant le règne de Notger : « Villam parvi adhuc nominis, nec minoris vero meriti, sed magnum nomen, et magnum meritum, ex triumpho et corpore S. Lamberti, paulo plus promerituram » (chap. VII, dans CHAPEAVILLE, p. 336). Dans ce passage, on peut voir une allusion à un écrit du XII[e] siècle, le *Triumphus S. Lamberti*, allusion que l'on trouve répétée en un autre endroit (chap. XIV, p. 348). Ailleurs la comparaison que l'auteur établit entre les petits oratoires et les grandes églises, trahit l'époque de nos collégiales romanes (chap. XII, pp. 344, 345).

adapte au récit primitif, ajoutes que nous ne retrouvons pour la première fois que beaucoup plus tard [1], tout cela nous porte à rejeter jusqu'au XIIe siècle la date de ce remaniement, dans l'état tout au moins où nous le présente Chapeaville.

20. *Vie de saint Hubert.* — On sait que saint Lambert eut pour successeur saint Hubert. L'existence d'un ancien écrit, racontant la vie du saint patron de la ville de Liége, nous était attestée par Jonas d'Orléans, qui, peu après 826, fut chargé, par l'évêque Walcaud, de remanier cette vie primitive [2]. Celle-ci fut retrouvée en 1874, par W. Arndt, dans le manuscrit nº 469 de la bibliothèque de Valenciennes [3]. Le Père de Smedt en découvrit une autre copie, en 1878, dans un manuscrit du séminaire de Namur,

(1) Une première ajoute attribue au père du saint le nom d'Aper (chap. X, dans Chapeaville, p. 342). Cette mention pourrait bien être simplement le résultat d'une interpolation. S'il n'en est pas ainsi, le remanieur a sans doute emprunté le nom d'Aper au *Vita Landoaldi* de Heriger, qui le cite pour la première fois. On le rencontre dans les *Annales Laubienses;* mais l'annotation semble provenir de Sigebert (voir Chap. VI, § 5). Le chroniqueur de Gembloux a probablement lui-même puisé son renseignement dans la Vie de saint Landoald. Il ne l'a pas pris dans la biographie remaniée; car, en ce cas, il aurait emprunté du même coup à celle-ci la mention de l'oratoire des Saints-Cosme-et-Damien (chap. VII, dans Chapeaville, p. 336).

Cette seconde ajoute ne se retrouve pour la première fois qu'à la fin du XIe siècle, dans la *Vie de saint Servais* par Joconde, puis au siècle suivant chez le chanoine Nicolas, lequel a sans doute emprunté ce renseignement au fabuleux biographe.

En troisième lieu, la confusion que fait le remanieur entre la maison et l'oratoire, où il fait erronément mourir le saint (chap. VIII, dans Chapeaville, pp. 339, 340), dénote une époque postérieure au bouleversement des lieux par de nouvelles constructions. Le récit du martyre, tel qu'il est ainsi présenté, se retrouve aussi pour la première fois dans la biographie de Nicolas.

On ne peut pas faire remonter le remaniement au IXe siècle, en prétendant que ce seraient Joconde et Nicolas qui lui auraient emprunté ces renseignements, au lieu de les lui fournir, car en ce cas les mêmes détails se retrouveraient aussi ailleurs : chez Étienne, dans le poème attribué à Hucbald, chez Anselme et Sigebert.

(2) *Vita secunda sancti Huberti,* auctore Jona, *Epistola dedicatoria,* dans AA. SS. novembris, t. I, p. 806.

(3) *Kleine Denkmäler aus der Merovingerzeit.* Hanovre, 1874, p. 52.

provenant de l'abbaye de Saint-Gérard [1]. Le texte reproduit par le premier manuscrit date du IX[e] siècle; celui du second, bien que du XI[e], semble plus correct ou plutôt moins mal orthographié, car les variantes ne portent que sur l'orthographe avec quelques légères interversions ou substitutions de mots. Le Père de Smedt, en utilisant les deux manuscrits, en a donné une édition critique dans le tome 1[er] des *Acta Sanctorum* de novembre.

21. *Contenu du « Vita Huberti »*. — Le style de cette biographie est à demi barbare et fourmille d'incorrections du genre de celles que nous avons signalées dans la première rédaction du *Vita Lamberti*. Elle est divisée en neuf chapitres, correspondant aux neuf leçons que cet écrit avait pour destination de remplir. Elle nous apprend très peu de chose de la vie du saint. Elle ne nous dit rien de sa naissance, de sa patrie, de ses ancêtres, de sa jeunesse avant son élévation à l'épiscopat [2]. Nous y lisons seulement qu'il fut disciple de saint Lambert et qu'il regrettait de n'avoir pu partager le

(1) CRH., 4[e] sér., t. V, pp. 216 et suiv.

(2) Beaucoup de légendes se sont répandues dans la suite sur saint Hubert. Nous aurons plus loin l'occasion d'examiner les généalogies lui donnant pour père Boggis, duc d'Aquitaine (voir chap. V, § 50). Le silence du biographe porte plutôt à croire que saint Hubert était de naissance obscure. D'après le chanoine Nicolas, il fut comte du palais sous Thierry III. Au dire de Jean d'Outremeuse, il devint aussi comte de Paris, et les calomnies d'Ebroïn l'obligèrent à s'exiler. Si le saint avait été revêtu de ces dignités, son biographe n'aurait sans doute pas manqué d'en faire état.

Le *Vita* raconte que le saint fut assisté à ses derniers moments par son fils Floribert. On peut en conclure, avec le chanoine Nicolas, qu'il avait été marié avant de devenir évêque. Jean d'Outremeuse nomme sa femme Floribana, fille de Dagobert, comte de Louvain; mais il n'y avait pas de comtes de Louvain à cette époque. Plus tard, on trouva monstrueux qu'un homme marié devînt évêque; on cessa de comprendre qu'il pouvait recevoir les ordres après son veuvage. De là l'interprétation par laquelle on fit de Floribert un fils adoptif ou spirituel de saint Hubert.

On a dit aussi que saint Hubert avait d'abord vécu dans le désordre, voire même dans l'idôlatrie, puis avait été converti par l'apparition d'un cerf portant une croix. Cette légende ne se rencontre pas avant le milieu du XV[e] siècle. Elle est née par confusion avec ce qui est rapporté de saint Eustache. L'erreur s'est produite d'autant plus facilement que saint Hubert était, depuis au moins le XI[e] siècle, invoqué comme patron des chasseurs (voir chap. VII, § 50), et que la fête de saint Hubert se célébrait le 2 ou 3 novembre (voir J. Demarteau, *Saint Hubert d'après son plus ancien biographe*, pp. 5 et suiv.).

Une autre légende, consignée par le chanoine Nicolas, rapporte que saint Hubert fut

glorieux trépas de son prédécesseur. Après un banal éloge des vertus du saint, le biographe nous décrit l'élévation des reliques de saint Lambert et l'apostolat de saint Hubert en Ardenne, en Taxandrie et en Brabant. Puis vient le récit des miracles qu'il opéra à Wiodh (probablement Wihou, près d'Argenteau), à Gabelium (Givet, et non Geul, comme l'écrit le Père de Smedt), à Aimala (Emael), à Niviella (Nivelle, près de Lixhe). Le reste de l'œuvre est consacré au récit de la mort du saint et de la première élévation de ses reliques : saint Hubert, averti de sa fin prochaine, par une vision, choisit sa sépulture dans l'église qu'il a bâtie en l'honneur de saint Pierre ; il se rend ensuite en Brabant pour y consacrer une église, probablement à Héverlé ([1]) ; la fièvre le saisit, et il se fait transporter en bateau, puis à cheval, à deux milles de là, dans une habitation qu'il possède à Fura, probablement Tervueren ([2]). Il y meurt six jours après, et l'on transfère son corps à Liége, dont Fura est distant de trente milles ([3]). Seize ans plus tard, ses restes sont retrouvés intacts et portés sur l'autel par Carloman ([4]).

sacré à Rome par le pape Sergius, miraculeusement averti de la mort de saint Lambert. C'est probablement le résultat d'une confusion avec ce qui s'est passé pour saint Willibrord, confusion d'autant plus facile que saint Willibrord fut évêque d'Utrecht et qu'on a pu prendre aisément *Trajectum ad Rhenum* pour *Trajectum ad Mosam*.

Enfin Jean d'Outremeuse attribue à saint Hubert la conversion d'Alpaïde, déjà racontée avant lui par l'auteur de l'abrégé de G. d'Orval (voir chap. VIII, § 20). Le Père de Smedt ne rejette pas absolument cette légende et s'abstient d'autre part de l'admettre, faute de renseignements autorisés.

([1]) La tradition rapporte que l'église d'Héverlé fut consacrée par saint Hubert ; elle est dédiée à saint Lambert.

([2]) La tradition concorde avec cette explication. Au siècle passé, on célébra à Tervueren le millénaire de la mort du saint. Il y existait autrefois une chapelle en l'honneur de saint Hubert, dans laquelle on vénérait des reliques aujourd'hui honorées dans l'église paroissiale (voir J. Demarteau, *op. cit.*, p. 48). Le Père de Smedt remarque que le saint, partant d'Héverlé, a pu aller en barque sur la Dyle jusque Neer-Yssche et de là à cheval jusque Tervueren. Il peut aussi avoir remonté la Voer jusqu'au point où elle cessait d'être navigable.

([3]) Les distances marquées par le biographe s'accordent avec l'interprétation ci-dessus. Le mille gaulois souvent employé dans les vies de saints de cette époque valait environ 2,500 mètres. C'est ainsi que le *Vita Trudonis* fixe 3 milles pour la distance de Velm et de Zepperen à Saint-Trond.

([4]) D'après cette donnée, le Père de Smedt démontre que la première élévation des restes du saint eut lieu le 3 novembre 743, et que le jour de sa mort doit être fixé au 30 mai 727. AA. SS., nov., t. I, p. 771.

22. *Auteur et date du « Vita Huberti »*. — Cette biographie a été composée entre 743 et 750; elle est, en effet, de peu de temps postérieure à la première translation des restes du saint, qui eut lieu en 743. Elle est l'œuvre d'un contemporain : l'auteur se met lui-même en scène. Il ne raconte, comme témoin oculaire et avec quelques détails, que les derniers temps de la vie de saint Hubert. Il est donc probable qu'il n'a vécu avec lui que pendant cette période. D'après le Père de Smedt, l'auteur du *Vita* est un clerc de l'entourage du saint. Dans le prologue de l'ouvrage et dans trois autres passages, il indique clairement qu'il faisait partie de sa suite ([1]). Il se désigne une fois du nom de *servus* ([2]), mais ce terme peut être pris dans le sens spirituel. D'autre part, nous voyons qu'il participe au chant de l'office ([3]) ; nous le trouvons à côté de l'évêque à ses derniers moments, et il se met au nombre de ses disciples ([4]). Le terme *meis contubernalibus* qu'il emploie dans le prologue pour désigner ses compagnons s'applique exactement à des clercs inférieurs, mais s'entendrait moins de simples domestiques. L'auteur devait donc être un de ces clercs qui assistaient ordinairement les évêques et les prêtres dans l'exercice du culte et de la charité. Nous ne pouvons pas le mettre au nombre des clercs supérieurs, car il ne nous raconte rien de la vie intime de saint Hubert, et il ne paraît en savoir que ce que tout le monde pouvait en connaître. Les renseignements plus circonstanciés qu'il nous donne sur les faits qui se passèrent à Liége nous autorisent à croire que ce fut là qu'il écrivit.

M. Demarteau a remarqué entre le *Vita Huberti* et la vie de saint Lambert certaines ressemblances de style et de méthode ; mais ces ressemblances se rencontrent chez tous les biographes de l'époque. Toutefois, le Père de Smedt pense que le biographe de saint Hubert avait le *Vita Lamberti* sous les yeux. Ce qui le prouve, c'est l'allusion qu'il fait à cet écrit ([5]). Nous ne devons pas en conclure que les deux œuvres proviennent d'un

(1) *Vita Huberti*, prolog., nos 8, 9, 15.
(2) *Ibid.*, n° 9.
(3) *Ibid.*, n° 8.
(4) *Ibid.*, n° 15.
(5) *Ibid.*, n° 2.

même auteur. Le Père de Smedt établit le contraire par un double argument. Le prologue du *Vita Huberti* dénote un écrivain qui offre au public son premier ouvrage. En outre, l'auteur du *Vita Lamberti* est un partisan des Mérovingiens, tandis que le biographe de saint Hubert parle de Carloman avec admiration. On pourrait objecter à cette dernière preuve que l'auteur, dans l'intervalle entre la composition des deux écrits, a eu le temps de se convertir au parti de la nouvelle dynastie. Le premier argument au contraire subsiste dans toute sa force. Comme nous le verrons plus loin, le prologue est imité d'un autre ouvrage, mais l'auteur du *Vita Huberti* ajoute précisément de son propre fonds les passages où il s'excuse de son incapacité, en des termes faisant supposer qu'il écrit pour la première fois.

23. *Sources du « Vita Huberti »*. — Le biographe a certainement puisé les maigres renseignements de la première partie du *Vita* dans les récits de ses compagnons et peut-être de saint Hubert lui-même. Dans la seconde partie, il raconte ce dont il fut personnellement témoin.

De plus, en étudiant d'autres vies de saints, M. Demarteau s'est aperçu que la biographie de saint Hubert était copiée en bonne partie sur celle de saint Arnulf de Metz, œuvre écrite dès le VIIe siècle par un témoin oculaire. Outre bon nombre de phrases communes aux deux vies et disséminées un peu partout, voici les passages qui ont été le plus littéralement reproduits : 1° le prologue; 2° la translation des restes de saint Lambert, copiée des funérailles de saint Arnulf; 3° le récit de trois miracles qui se lisent dans les deux biographies, quoique avec quelques détails différents, à savoir : *a*) la guérison d'une femme qui travaillait le dimanche et dont les mains s'étaient contractées subitement; *b*) la guérison d'une possédée qui troubla par ses cris la procession des Rogations; *c*) la vue de lueurs dans le ciel, interprétées comme des présages, et plus tard l'extinction miraculeuse d'un incendie ; 4° enfin les mêmes ressemblances apparaissent dans les descriptions de la piété des deux saints à l'approche de leur dernier moment, du concours de fidèles qui s'assemblent autour d'eux, de l'allocution qu'ils prononcent, de leur mort.

Il n'est pas inutile de remarquer que l'auteur du *Vita Huberti* a pu faci-

lement connaître la vie de saint Arnulf. La situation spéciale de l'abbaye de Saint-Trond dépendant de Metz au temporel, de Liége au spirituel, avait contribué à créer entre les deux évêchés des relations persistantes.

24. *Valeur historique du « Vita Huberti »*. — Les emprunts presque textuels faits à un écrit antérieur doivent-ils nous faire rejeter comme une œuvre sans valeur la vie de saint Hubert? Nous ne le croyons pas. Le sujet semblable des deux ouvrages s'accomode aisément des mêmes variations de style. Rien d'étonnant que le pauvre auteur du *Vita* soit allé en copier la forme dans la biographie de saint Arnulf. Quant aux miracles, on peut admettre qu'il y ait là une des confusions qu'on retrouve dans les écrits de ce genre ([1]). Cela ne doit point nous empêcher d'ajouter foi aux autres renseignements que nous fournit le biographe. Il n'a eu aucune raison d'altérer la vérité. Il aurait pu, de cent manières, faire valoir autrement son héros; sa brièveté et sa naïveté nous sont un garant de sa bonne foi.

IV. — Les vies de saint Ermin et de saint Ursmer. La vie de saint Trudon.

25. *L'abbaye de Lobbes.* — Les vies de saint Lambert et de saint Hubert étaient l'œuvre d'auteurs anonymes. L'abbaye de Lobbes nous fournit l'écrivain le plus ancien dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. C'est le bienheureux Anson, de qui nous possédons les biographies, succinctement écrites, de deux abbés de ce monastère : saint Ermin et saint Ursmer. Elles ont été publiées par Mabillon et par les bollandistes ([2]).

Nous avons vu que l'abbaye de Saint-Pierre de Lobbes fut fondée par saint Landelin vers 654 ([3]). A saint Landelin ([4]) succédèrent dans la dignité

([1]) Voir p. 21.

([2]) AA. SS. O. S. B., saec. III, pars. 1, pp. 248 et 564. — AA. SS., april, t. II, p. 560 et t. III, p. 378. — Ghesquières, t. VI, pp. 244 et 348.

([3]) Sur la date de la fondation de Lobbes, voir Vos, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*, t. I, p. 40, note 3.

([4]) Saint Landelin abandonna le gouvernement de Lobbes et eut probablement plusieurs successeurs avant saint Ursmer. — Voir Vos, *op. cit.*, p. 46, note.

abbatiale : saint Ursmer (après 689), saint Ermin (vers 712), Théoduin (737), saint Théodulf (cité en 762), le bienheureux Anson (776).

L'abbaye de Lobbes fut une des plus florissantes du pays de Liége. Elle se distingua de bonne heure par la culture littéraire. Le chanoine Vos dit, sans citer la source à laquelle il emprunte ce renseignement, que ce fut sous le gouvernement d'Anson, peut-être sur sa demande, que Charlemagne fonda à Lobbes une école qui devint dans la suite une des plus remarquables de l'Europe [1]. Quoi qu'il en soit, ce monastère nous a donné Anson, Folcuin, Heriger, trois noms illustres dans l'histoire du mouvement intellectuel au pays de Liége.

26. *Anson.* — Nous ne possédons aucun renseignement ni sur la date ni sur le lieu de naissance d'Anson. Si l'on en croit Vos, il embrassa l'état ecclésiastique en 762. Folcuin nous apprend qu'il succéda à Théodulf comme abbé de Lobbes en 776. Il ajoute qu'Anson avait une certaine culture intellectuelle et s'appliquait à l'étude des lettres dans la proportion de ses moyens, *pro capacitate ingenii sui litteris studens*. Il mourut en 800, l'année même, remarque Folcuin, où Charlemagne devint empereur [2].

L'auteur se nomme lui-même au début de la vie de saint Ursmer, en adoptant la formule usitée par les papes depuis Grégoire le Grand : *Ansus servus inutilis servorum Domini.* Folcuin nous signale Anson comme l'auteur du *Vita Ermini,* de même que du *Vita Ursmari.*

27. *Dates des écrits d'Anson.* — La vie de saint Ursmer fut composée avant 776, car Anson la dédie à son prédécesseur Theodulf, par ordre duquel il l'écrit. Quant à la vie de saint Ermin, nous y lisons qu'à l'époque de sa composition, Pepin le Bref régnait sur les Francs, comme le saint l'avait prédit [3]. Cette vie fut donc écrite entre 750 et 768 et remonte aux

(1) Vos, *op. cit.*, p. 122.

(2) Folcuin, *Gesta abb. Lob.*, chap. IX.

(3) « Et ita demum cernimus nos sublimatum eum in universum regnum Francorum, sicut S. Erminus praedixit fore fiendum. » (*Vita S. Ermini*, chap. IX, dans Ghesquières, t. VI, p. 351.)

premières années de la vie religieuse d'Anson. Seulement les textes que nous possédons sont probablement remaniés et interpolés.

28. *Autorité du biographe.* — L'auteur nous offre toutes les garanties qui peuvent nous assurer de sa bonne foi. Dans le prologue de la vie de saint Ursmer, il regrette d'être venu si tard pour composer cet écrit; un long intervalle de temps s'est écoulé et a fait perdre le souvenir de beaucoup de miracles opérés par le saint. Anson conjure ceux qui le liront d'ajouter foi à son récit, car il n'a rien voulu dire qui ne fût prouvé et vérifié. Ce dernier passage est textuellement emprunté à la vie de saint Martin par Sulpice-Sévère (1); on ne doit guère y voir qu'une formule littéraire (2).

29. *Sources utilisées par Anson.* — Pour la rédaction du *Vita Ursmari*, Anson déclare s'être servi d'un ouvrage antérieur : *quae a quodam scripta reperi.* Peut-être fait-il allusion à un poème sur les miracles du saint qu'il nous signale au chapitre IX comme ayant été composé par saint Ermin. Pour la vie de celui-ci, il utilise les récits de témoins oculaires, particulièrement d'un disciple du saint, nommé Flabert : *Sicut narrare solet vir vitae venerabilis, Flabertus nomine, discipulus illius, testis valde idoneus.*

(1) *Vita S. Martini.*

Quamvis nequaquam ad omnia illius potuerim pervenire, adeo ea in quibus ipse tantum sibi conscius fuit nesciuntur, quia laudem ab hominibus non requirens, quantum in ipso fuit, omnes virtutes suas latere voluisset. Quanquam etiam ex his quae comperta nobis erant, plura omisimus, quia sufficere credidimus si tantum excellentiora notarentur. Simul et legentibus consulendum fuit, ne quod his pareret copia congesta fastidium. Obsecro autem eos qui lecturi sunt ut fidem dictis adhibeant; neque me quidquam nisi compertum et probatum scripsisse arbitrentur; alioquin tacere, quam falsa dicere, maluissem.

Vita S. Ursmari.

Quamvis enim ad omnia illius nequaquam potuerim pervenire, at ea in quibus ipse conscius tantum fuit nesciuntur, quia laudem ab hominibus non requirens, quantum in ipso fuit, omnes virtutes suas latere voluit. Nos autem sufficere credimus si tantum excellentiora notamus; simul et legentibus consulendum est, ne quod his pariat copia congesta fastidium. Obsecro autem eos qui lecturi sunt, ut fidem dictis adhibeant, neque me quidquam nisi compertum et probatum scripsisse arbitrentur; alioquin melius est tacere quam falsum dicere.

(2) Voir p. 22.

30. *Contenu du « Vita Ursmari »*. — Malgré les renseignements dont il s'entoure, Anson ne peut nous donner que de maigres renseignements sur les saints dont il écrit la vie. Il se borne, touchant saint Ursmer, à nous apprendre qu'il naquit à Fléon ou Floyon, dans la partie forestière du Hainaut appelée la Thierrache; qu'il fut évêque et abbé de Lobbes; qu'il désigna, avec l'approbation de tous, saint Ermin pour son successeur; qu'il mourut en 713 et fut enterré dans l'église de Notre-Dame, construite au sommet de la montagne qui domine le monastère. La plus grande partie du récit est consacrée à l'éloge habituel des vertus du saint, au récit de deux visions qui annoncèrent à sa mère les grandeurs futures du fils qu'elle portait dans son sein, et à la narration de quatre miracles, dont trois furent opérés au monastère des religieuses de Maubeuge. On voit qu'en somme, le biographe ne connaît presque plus rien du saint dont il écrit la vie soixante ans plus tard. Il s'en plaint lui-même et n'a d'autre but que de raviver le souvenir de miracles tombés dans l'oubli.

31. *Contenu du « Vita Ermini »*. — C'est encore au récit de miracles qu'Anson s'attache de préférence dans la vie de saint Ermin. Là, du moins, les prodiges qu'il raconte lui fournissent l'occasion de faire allusion à plusieurs faits historiques importants : la bataille de Vincy dans le *pagus* de Cambrai, où Ragenfred, maire de Neustrie, à la tête de tous les ennemis de l'Austrasie, fut défait par Charles-Martel; la bataille d'Amblève où périt Radbod, prince des Frisons, allié de la Neustrie; la présence de Charles-Martel dans les environs de Lobbes, probablement lors d'un de ses séjours à Lestines, habitation des Carolingiens, où nous savons que Pepin et Carloman rassemblèrent, en 743, le grand concile des Gaules. Outre les miracles qui donnent lieu à ces allusions, Anson ne nous raconte que quelques traits de la vie du saint. Il était originaire du *pagus Laudunensis*, de Laon, dans la Picardie supérieure. Ses parents étaient de classe moyenne et de race franque. Élevé au sacerdoce, il fut mis sous la protection de Maldegar, évêque de Laon. Saint Ursmer le faisait souvent venir auprès de lui. Hailedald, personnage influent du palais de Pepin de Herstal, obtint de l'évêque l'entrée définitive de saint Ermin au monastère de Lobbes. Le saint moine

fut élevé au siège abbatial et à l'épiscopat, du vivant de saint Ursmer et à la demande de celui-ci. Il mourut le 25 avril 737.

32. *Style d'Anson.* — Anson ne paraît pas avoir possédé une forte connaissance de la langue latine. Cependant si nous pouvons juger de l'ouvrage original par le texte qui nous est conservé, il dénote un style plus correct que celui des biographies précédentes. Nous y voyons même apparaître parfois certain talent d'écrivain : la scène du chapitre VIII, dans le *Vita Ermini,* au moment où Charles-Martel s'approche de l'abbaye, est décrite avec une intéressante vivacité. La conjecture d'Anson sur l'origine du nom de Lobbes nous offre le premier exemple d'un essai d'étude étymologique des noms de lieux.

33. *Vie de saint Trudon.* — La vie de saint Trudon, composée par Donat, l'emporte en étendue et en importance sur les écrits d'Anson. Elle a été publiée par Mabillon et par Ghesquières (1). L'auteur est originaire de la Hesbaie où il a passé sa jeunesse (2). Il a ensuite habité Metz (3) et est devenu diacre de cette église (4). C'est là qu'il écrivit le *Vita Trudonis,* à la prière de l'évêque Angelran (5), entre 768 et 791 (6), mais à une époque

(1) MABILLON, AA. SS. O. S. B., saec. II, pp. 1023 et suiv.; GHESQUIÈRES, t. V, pp. 23 et suiv.; extraits dans BOUQUET, *Recueil,* t. III, p. 636.

(2) Voir les détails précis qu'il donne sur la Hesbaie, notamment sur Saint-Trond (chap. IX), sur Trognée (chap. XIV), sur Amburnia (chap. XVII), sur Velm et Zepperen (chap. XIX).

(3) Lui-même s'appelle *exsul* (prolog.). Il attribue aux Vandales l'incendie de Metz suivant une tradition messine, qui a raison contre le transfert épique opéré par Grégoire de Tours (chap. VIII). Il donne à Angelran le nom d'archevêque conforme à la coutume messine (chap. XXVII).

(4) *Vie de saint Trudon* par THIERRY DE SAINT-TROND au XIe siècle, dans SURIUS, *Sanctorum vitae,* Cologne, 1618, novembre, p. 504.

(5) *Vita Trudonis.* Prologue.

(6) Dates de l'épiscopat d'Angelran. La date de la mort de cet évêque est fixée par Meurisse en 818 (*Hist. des évêques de Metz,* 1634, p. 178); mais Alcuin fait l'éloge d'Angelran comme mort déjà depuis longtemps; or Alcuin est lui-même décédé en 804. Mabillon donne l'année 800 pour date de la mort d'Angelran, mais les actes des conciles nous apprennent qu'en 794, à Francfort, Charlemagne demanda comme archichapelain Hildebald en remplacement d'Angelran (HARTZHEIM, *Conc. Germ.,* t. I, p. 329). La date de 791 admise par Gams (*Ser. episc.,* p. 292) est confirmée par les annales de Lorsch (*MGH. SS.* t. I, p. 34) et les annales de Saint-Maximin (*Ibid.,* t. XIII, p. 22).

plus rapprochée de la première que de la seconde de ces deux dates [1].

34. *Contenu du « Vita Trudonis »*. — Donat nous raconte la naissance, en Hesbaie, de saint Trudon, issu d'une famille noble de Francs, qui possédait de grands biens dans cette contrée; son désir de connaître les saintes Écritures et sa visite à saint Remacle, qui l'envoya à Metz auprès de l'évêque Chlodulf; la donation qu'il fit de ses biens patrimoniaux à l'église de Saint-Étienne de Metz; ses progrès dans l'étude des lettres sacrées; son ordination sacerdotale et son retour à Sarchinium, en passant par Trognée et par Tongres; la fondation d'un monastère sur le domaine paternel; les miracles opérés en Hesbaie par le saint.

Il nous est aisé de déterminer l'époque où se sont passés ces événements. Chlodulf a été évêque de Metz de 652 à 693 [2]. Ces dates coïncident avec l'épiscopat de saint Remacle, dont la durée est comprise entre les années 650 et 667. Saint Trudon a donc été envoyé à Metz dans les premiers temps de l'épiscopat de Chlodulf. En outre, si l'évêque de Tongres n'a point gardé son jeune diocésain, c'est sans doute qu'il n'avait pas encore eu le temps, dans les premières années de son règne, d'organiser des écoles dans son diocèse. Saint Trudon s'est donc rendu à Metz à une époque plus rapprochée de 652 que de 667.

35. *Valeur littéraire et historique du « Vita Trudonis »*. — Le style de Donat est un mélange de recherche et de simplicité. Dans sa préface, il cultive l'élégance au point de devenir obscur. En certains endroits, surtout quand il parle des vertus du saint, on s'aperçoit qu'il veut briller : il accable saint Trudon d'épithètes. Il fait usage des formules habituelles à ce genre d'écrivains, et dans les scènes d'adieu, on voit apparaître les exclamations ordinaires. Pourtant, dans l'ensemble du récit, la simplicité domine. L'auteur est généralement correct; il comprend le latin, et l'on ne retrouve pas chez lui les méprises signalées dans le *Vita Lamberti*. Il redresse parfaitement

(1) Trois ou quatre seulement des nombreux faits racontés par le biographe sont postérieurs à la mort de Pepin en 768, et ces faits sont qualifiés de récents (voir chap. XXVIII, XXIX, XXX).

(2) Gams, *op. cit.*, p. 292.

l'expression mal comprise par le biographe de saint Lambert, et ne parlant que d'un seul personnage, il dit très correctement : *a praesentis articulo diei* (1), au lieu de : *sub unius diei articulo* (2). On rencontre dans son ouvrage des tableaux réussis et vivants. Tel le récit de la légende du village de Trognée, au chapitre XIV, où il nous dépeint les moines exerçant l'hospitalité, lavant les pieds des étrangers, puis l'arrivée de deux voyageurs et leur dispute dans le village, dispute qui fait retrouver le trésor volé. Toute cette scène est très naturelle et pittoresque.

Donat est sincère; il rapporte fidèlement ce qu'il a entendu. Il n'avait guère de moyens à sa disposition : pas de documents, rien que la tradition, et pour s'exprimer une langue fort pauvre. Malgré ces conditions défavorables, il a réussi à nous donner une vie aussi complète qu'on peut le désirer pour cette époque. Si son travail n'a pas la valeur d'une œuvre contemporaine des faits, comme le *Vita Lamberti*, il révèle d'autre part une incontestable amélioration dans la composition littéraire. Nous devons sans doute attribuer ce progrès au séjour que Donat fit à Metz. En effet, l'envoi de saint Trudon au pays messin, et les emprunts faits par le biographe de saint Hubert à une vie de saint Arnulf précédemment écrite à Metz, prouvent que cette ville avait devancé Liége sous le rapport de la culture intellectuelle.

36. *Conclusion.* — Nous ne terminerons pas ce chapitre des origines de la littérature liégeoise sans nous incliner respectueusement devant les premiers auteurs d'essais littéraires en notre pays. Il est touchant de voir ces inhabiles écrivains, ceux surtout des vies de saint Lambert et de saint Hubert, pauvres moines de la fin du VIIIe siècle, sortant à peine de la barbarie, connaissant mal la langue qu'ils écrivent, abandonner un instant les rudes outils à l'aide desquels ils défrichent nos forêts, pour prendre en main une plume qu'ils manient avec tant de peine, et, s'aidant laborieusement des rares manuscrits conservés dans leur monastère, retracer sur le parchemin, pieusement et sans prétention, quelques traits de la vie de leurs saints. Que ne connaissons-nous leurs noms! Nous aimerions à les vénérer, et nous aurions plaisir à les proposer comme patrons aux littérateurs liégeois.

(1) *Vita Trudonis*, chap. IX, dans Ghesquières, t. V, p. 33.
(2) Voir p. 36, note 1.

CHAPITRE II

LE IXe SIÈCLE

Le *Gesta antiquiora S. Servatii.* — Le remaniement du *Vita S. Huberti* par Jonas d'Orléans. Le *Miracula S. Huberti.* — Le *Vita S. Remacli.* Le *Miracula S. Remacli.* — Le poète Sedulius à la cour d'Hartgar. — La vie des saintes Harlinde et Relinde.

1. *Influence exercée par Charlemagne.* — Une période nouvelle s'ouvre avec Charlemagne. « Ce barbare de génie qui n'avait pas appris à écrire, fut, dit M. Kurth, le directeur des études de son siècle et le promoteur de toute une littérature. Il parvint à rassembler autour de sa personne une pléiade d'hommes éminents qu'il chercha dans tous les pays Partout où arrivaient ces hommes distingués, ils propageaient l'esprit littéraire et créaient de nouveaux foyers d'études. Et c'est pour cette raison que Charlemagne, qui pensait à tout, ne les gardait qu'un certain temps auprès de sa personne et les dispersait ensuite dans toutes les provinces de son empire, aimant mieux se passer du charme de leur société que de priver son peuple de leurs services. C'est ainsi que le progrès intellectuel s'accentuait partout à la fois et marchait d'une allure égale dans les diverses provinces. Il faut rattacher à cette époque l'origine des brillantes écoles qui jetèrent un si vif éclat au Xe siècle : Orléans où enseigna Théodulf; Lyon que dirigèrent Leidrad et Agobard ; Salzbourg où brilla Arn, l'ami de prédilection d'Alcuin ; Fulda où l'on était en plein sol anglo-saxon ; Liége, enfin, où l'influence du prince s'exerça d'une manière directe.

» La supériorité des œuvres de cette époque est tellement éclatante, qu'un œil exercé ne s'y trompe jamais. A première vue, on reconnaît un écrit du temps de Charlemagne à la correction du langage, à l'élégance relative du style, aux réminiscences familières des auteurs classiques, et même à la beauté du manuscrit, qui tranche d'une manière saisissante sur l'horrible déformation des caractères qu'on remarque dans l'écriture de la période précédente.

» Les lois et les mœurs furent en progrès comme la littérature. Jamais aucune société ne fit un effort si soutenu vers la lumière et vers la justice ; jamais aucune autre ne monta avec un tel ensemble et une telle intrépidité à l'assaut de la barbarie. Le combat pour la civilisation, c'est tout le règne de Charlemagne (1). »

2. *Stérilité du IXe siècle au pays de Liége.* — On ne pourrait pas mieux caractériser une grande époque et l'effort d'un puissant génie. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à transcrire ces lignes. Mais tandis que se manifeste de toutes parts le progrès d'une renaissance des lettres et de la civilisation, comment se fait-il que la première moitié du IXe siècle soit pour le pays de Liége d'une désolante stérilité? C'est à peine si nous connaissons les noms des évêques qui, après Floribert, passèrent sur le siège de saint Lambert (2) : Fulcaire mort en 765 ou 769 (3), Agilfrid mort en 784 ou 787 (4), Gerbald mort en 809 ou 810 (5), Walcaud mort en

(1) G. Kurth, *Les origines de la civilisation chrétienne.* Chap. XIII : *Charlemagne*, 1892, t. II, pp. 247 et suiv.

(2) Les dates qui suivent sont empruntées aux *Annales Lobienses* et à la *Chronique* de Gilles d'Orval.

(3) Fulcaire, évêque de Tongres, est nommé avec deux autres évêques dans une lettre que leur adresse le pape Zacharie : le pontife loue leur attachement à l'Église romaine et leur recommande son légat, l'archevêque Boniface. Baronius fixe en 748 la date de cette lettre (Migne, *P. L.*, t. LXXXIX, col. 948). Fulcaire, sans indication de siège, *Fulcharius vocatus indignus episcopus*, signe à Compiègne, le 23 mai 756, dans la nombreuse assemblée que Pepin y avait réunie, la confirmation de l'abbaye de Gorze fondée par saint Chrodegang, évêque de Metz (Harduin, *Acta conc.*, t. III, p. 2008; Labbeus, *Concilia*, t. VI, col. 1699; Migne, *P. L.*, t. LXXXIX, col. 1124). Il assiste, *Folericus episcopus civitatis Tungris*, en 765, avec Théodulf, abbé de Lobbes, à une assemblée tenue par Pepin à Attigny-sur-Aisne, diocèse de Reims (Harduin, *suprac.*, t. III, p. 2010). Près du roi Pepin, au château de Trisgodras, il est témoin au diplôme du 13 août 762, par lequel ce roi confirme la fondation de l'abbaye de Prüm (Mir. et Fopp., *Op. dipl.*, t. III, col. 3).

(4) Voir p. 39.

(5) Gerbald, Garibaldus, reçut de Charlemagne une lettre prescrivant trois jeûnes afin de prévenir une disette et d'autres maux dont on était menacé (Migne, *P. L.*, t. XCVIII, col. 918). Il reçut une autre lettre de l'empereur sur la nécessité d'instruire le peuple, (Migne, *P. L.*, ibid., col. 917), et écrivit à ce sujet à son clergé (Hartzheim, *Conc. Germ.*, t. 1, p. 359). Sur la date de l'avènement de son successeur Walcaud, voir § 5.

831 ou 836 (1), Erard mort en 840 ou 842 (2), Hartgar mort en 852 ou 865 (3). Anselme se borne à nous citer ces noms. Gilles d'Orval n'est guère plus vivant ni plus complet. C'est tout ce que nous savons de cette époque.

M. Pirenne attribue aux invasions des Normands, à partir de 881, l'insignifiance de ces renseignements (4). Quelle que soit la valeur de cette explication (5), un indice nous révèle dès l'époque de Charlemagne, et peut-être auparavant, certain progrès de la culture intellectuelle au pays de Liége. Là comme ailleurs, les informes vies de saints de la période mérovingienne paraissent tellement barbares, qu'on ne peut plus en supporter la lecture et qu'on les fait reviser par des stylistes exercés, avant de les remettre en circulation. De même qu'Alcuin remanie la vie de saint Willibrord, de

(1) Walcaud figure parmi les onze prélats chargés par Charlemagne de faire, après sa mort, la répartition de ses objets mobiliers (EGINHARD, *Vita Karoli*). Voir aussi § 5.

(2) *Erardus episcopus* est cité par Hincmar comme ayant assisté en 835 au concile de Thionville où fut déposé Ebbon, archevêque de Reims (HINCMAR, *De praedestinatione dissertatio posterior;* MIGNE, P. L., t. CXXV, col. 390. Cf. SIRMUNDUS, *Conc. Galliae*, t. II, p. 569; HARTZHEIM, *Conc. Germ.*, t. II, p. 65) *Erardus episcopus* assista avec Marcwald de Saint-Hubert, *Marcoardus abbas*, à la cour plénière d'Aix en 837 (HARTZHEIM, *suprac.*, t. II, p. 132).

(3) *Hartgarius episcopus* assista en 840 à la réunion d'Hildesheim où Ebbon fut rétabli sur le siège de Reims (HARTZHEIM, *suprac.*, t. II, p. 139). Cf. DUCHESNE, *Historiae Francorum scriptores*, t. II, p. 341, où, à propos des mêmes faits, Hartgar est cité d'après un manuscrit d'Arras, sous ce nom : *Harcario episcopo*. A cette date, Hartgar était évêque et évêque consacré, car on ne le qualifie pas, comme Ratold de Strasbourg, de *vocatus episcopus*. Il faut donc admettre pour l'avènement d'Hartgar et la mort d'Erard la date de 840 donnée par Gilles d'Orval plutôt que celle de 842 fournie par les *Annales de Lobbes*. Celles-ci placent respectivement en 852 et 854 la mort d'Hartgar et l'avènement de Francon. Gilles d'Orval (liv. II, chap. XXXVI) donne à Hartgar quinze ans d'épiscopat, ce qui ferait, pour sa mort, 855. On peut donc admettre qu'il régna de 840 à 855. Il approuva une charte de Stavelot le 27 juin 842 et devint lui-même, en 845, abbé de ce monastère, qu'il conserva jusqu'à sa mort (*Series abb. Stabul.*, MGH. SS., t. XIII, p. 293). Cf. R. PARISOT, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, p. 186, note 4. Voir aussi sur Hartgar, § 13.

(4) PIRENNE, *Sedulius de Liége*.

(5) Les efforts de Charlemagne pour développer l'instruction au pays de Liége sont incontestables. On en trouve la preuve, et celle de l'ignorance qui régnait alors, dans la lettre de Charlemagne à Gerbald, et dans celle de l'évêque à son clergé (voir p. 53, note 5). Mais comme nous espérons l'expliquer ailleurs, nous ne croyons pas que le zèle du grand empereur ait produit chez nous des résultats marquants. Cette remarque, que nous faisons particulièrement pour les études littéraires et historiques, M. C. Le Paige l'applique également à l'étude des mathématiques (BIAL., t. XXI, p. 458).

même nous voyons chez nous remanier la vie de saint Servais et celle de saint Hubert.

I. — Remaniement de deux anciennes biographies. — Écrits sur saint Servais et saint Hubert.

3. *Le « Gesta antiquiora Servatii »*. — Nous avons étudié au chapitre Ier une ancienne vie de saint Servais, *Gesta antiquissima,* extraite de l'*Histoire ecclésiastique des Francs* de Grégoire de Tours (1). Cette vie primitive avait à peu près disparu au Xe siècle, car Heriger n'en connaît plus que le remaniement, le *Gesta antiquiora,* dont on a tiré l'épitaphe de saint Servais, que nous avons signalée comme un des plus anciens monuments de la littérature liégeoise (2). Ce *Gesta antiquiora,* dont nous avons à nous occuper ici, a été retrouvé par M. Kurth et publié par lui (3), d'après le manuscrit de Namur du XIe siècle, qui contient aussi la plus ancienne vie de saint Hubert (4). Le Père de Smedt en a depuis lors publié une édition critique, d'après huit manuscrits dont il note soigneusement les variantes (5).

Cette seconde vie de saint Servais fut composée assez longtemps avant la fin du Xe siècle, puisque Heriger, écrivant sa chronique vers 980, lui attribuait déjà une certaine antiquité. M. Kurth la rapporte au règne de Charlemagne et la rattache « à ce groupe de remaniements appartenant à une époque où le goût littéraire renaissant ne pouvait plus se contenter des barbares écrits des deux siècles précédents ». Composée à Maestricht, elle fut probablement l'œuvre d'un chanoine de Saint-Servais. Son travail consiste uniquement dans la reproduction de la vie primitive, avec des additions de provenance diverse, agencées de manière à présenter l'apparence d'un tout complet, indépendant et original. En effet, le *Gesta antiquiora* se décompose en divers morceaux dont voici l'énumération :

(1) Voir pp. 29 et suiv.
(2) Voir p. 18.
(3) G. Kurth, *Deux biographies inédites de saint Servais,* dans BSAH., t. I, pp. 213 et suiv.
(4) Voir p. 40.
(5) *Sancti Servatii Tungrensis episcopi vitae antiquiores,* dans AB, t. I, pp. 94 et suiv.

1° La vie primitive, extraite des chapitres IV-V de l'*Histoire des Francs*, non plus découpés brutalement comme dans le *Gesta antiquissima*, mais ornés au début d'une phrase destinée à introduire le récit de Grégoire de Tours.

2° Un assez long passage faisant l'éloge du saint et n'étant, comme M. Kurth l'a démontré, qu'un centon où une critique ingénieuse a retrouvé les hexamètres de l'épitaphe de saint Servais mêlés à des extraits de l'office des confesseurs pontifes [1].

3° Tout le chapitre VI de Grégoire de Tours, racontant les dévastations auxquelles se livrèrent les Huns, la destruction de Metz, la préservation miraculeuse de l'église Saint-Étienne et la vision qui avait annoncé ces événements.

4° Tout le chapitre LXXII du *Gloria confessorum*, où l'évêque de Tours raconte les miracles opérés sur la tombe de saint Servais et la translation de ses restes par saint Monulf.

5° Des considérations morales et religieuses, lieux communs hagiographiques, terminés par la finale : *Dei et Salvatoris nostri qui regnat cum Patre...*

On le comprend déjà, historiquement cette biographie n'a d'autre valeur que celle des matériaux mis en œuvre, c'est-à-dire les deux passages de Grégoire de Tours. Le compilateur mérite toutefois d'être loué pour n'avoir cherché les éléments d'une biographie plus complète que dans les sources écrites, sans recourir aux inventions fabuleuses ni céder à l'attrait du merveilleux [2].

4. *Remaniement du « Vita Huberti » par Jonas d'Orléans.* — Un autre travail de remaniement fut entrepris sur le *Vita Huberti* par Jonas, évêque d'Orléans, à la demande de l'évêque Walcaud. Il n'entre pas dans le cadre

(1) Ici, remarque M. Kurth, le compilateur se trahit. Reprenant après cette digression la dernière phrase de l'épisode de saint Servais, il s'oublie jusqu'à laisser son auteur parler à la première personne et faire allusion à ses autres ouvrages : « Cujus beatum corpus post multorum spatio temporum translatum fuisse, Deo revelante, in libro miraculorum ejus scripsimus. »

(2) Voir chap. VII, § 4.

de notre sujet de faire la biographie de l'auteur, étranger au diocèse de Liége. On peut la lire au tome V de l'*Histoire littéraire* (1). On y voit que Jonas fut l'un des plus savants prélats de l'Église de France sous Louis le Débonnaire. Né en Aquitaine, il monta sur le siège d'Orléans vers la fin de 821. Ses écrits : *De institutione laïcali, De institutione regia,* ouvrage composé pour l'instruction de Pepin, fils de Louis le Débonnaire, sont instructifs pour la connaissance de l'époque. Il écrivit aussi un traité en trois livres sur les images (2). Il dit lui-même avoir autrefois donné quelque temps à la poésie; mais il ne nous reste d'autre production de sa muse que les douze vers qui se lisent à la fin de son épître dédicatoire au roi Pepin (3).

Jonas écrivit sa vie de saint Hubert à l'occasion de la translation en 825 des reliques du saint de Liége à Andage (4). D'après la dédicace adressée à l'évêque Walcaud, le style du *Vita* primitif déplaisait à celui-ci, et l'amitié qui l'unissait à son confrère d'Orléans l'engagea à prier Jonas de remanier cette ancienne biographie. L'auteur du remaniement constate que l'évêque de Liége avait chez lui, pour faire ce travail, des hommes capables : *cum adsit vobis palatina scholasticorum facundia.* Ces mots, qui contiennent peut-être un compliment trop flatteur de Jonas pour son collègue de Liége, font sans doute allusion à l'école palatine (5).

Jonas déclare qu'il ne changera rien au fond de l'ouvrage qu'il entreprend de remanier (6). Il se bornera à polir la forme (7). Son œuvre a donc peu d'importance au point de vue historique.

(1) Voir en outre : K. Ameluns, *Leben und Schriften des Bischofs Jonas von Orleans.* Dresde, 1888. — Ebert, *Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident*, t. II, p. 251. — Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, t. I, p. 265. — Sur le rôle de Jonas au concile de Paris en 829, voir Simson, *Ludwig der Fromme,* t. I, pp. 381 et suiv.

(2) Ces différentes œuvres sont réunies dans Migne, *P. L.*, t. CVI, col. 121 et suiv.

(3) D'Achery, *Spicilegium*, t. I, p. 326.

(4) Elle a été publiée par le Père Roberti, *Historia S. Huberti*, 1621, pp. 11 et suiv.; par le Père de Smedt, *AA. SS.*, nov., t. I, pp. 806 et suiv.

(5) Dümmler, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 652.

(6) « Nec alia cudimus quam ab ejus relatione comperimus. » *Epistola dedicatoria.*

(7) « Sufficit superficiem litteraturae vel modico decorasse sermone, cujus ille aut contemptor fuit, aut inscius. » *Ibid.*

5. *Récit de la translation de saint Hubert en 825*. — Jonas ajoute à son travail de remaniement un chapitre plus original, où il raconte la translation des restes du saint de Liége à Andage, l'an 825 (1). A cette occasion, il nous fournit sur les origines d'Andage et sur l'arrivée des moines au temps de l'évêque Walcaud, des renseignements qu'il est utile de comparer avec ceux que nous donnent d'autre part le *Vita Beregisi*, écrit par un moine de Saint-Hubert vers 937, et la chronique dite *Cantatorium*, composée au XIIe siècle par Lambert le Jeune. Sur le nom d'Andage et sur les origines de la fondation faite par Pepin, nous voyons que le récit de Jonas n'est pas encore contaminé par les explications intéressées et les légendes merveilleuses inventées plus tard (2). Jonas n'a pas assisté à la cérémonie de la translation, mais il est bien informé et raconte ce que lui ont rapporté plusieurs témoins, notamment Walcaud (3).

La date de la translation, soigneusement indiquée par Jonas, nous permet de fixer celle de l'avènement de Walcaud. La translation eut lieu en 825, la seizième année de l'épiscopat de Walcaud (4). D'autre part, Anselme nous dit de cet évêque qu'il était dans la quatrième année de son règne lorsque mourut Charlemagne (5). Si le 28 janvier 814 est dans la quatrième année du règne de Walcaud, celui-ci a été élevé à l'épiscopat entre le 28 janvier 810 et le 28 janvier 811. Si, d'un autre côté, le 21 septembre 825 est dans la seizième année de Walcaud, cet évêque a commencé de régner entre le 21 septembre 809 et le 21 septembre 810. En combinant ces données, nous arrivons à fixer l'avènement de Walcaud entre le 28 janvier et le 28 septembre 810.

(1) Édité séparément par MABILLON, *AA. SS. O. S. B.*, saec. IV, pars. I, pp. 279 et suiv.; par MIGNE, *P. L.*, t. CVI, col. 389 et suiv.; par L. HEINEMANN, *MGH. SS.*, t. XV, pp. 235 et suiv.

(2) Voir chap. III, § 10; chap. VII, § 44.

(3) « Sicut saepe fati venerabilis antistitis Walcaudi et quorumdam aliorum religiosorum veraci relatu didicimus. » JONAS, *Vita secunda S. Huberti*, chap. XXXIII.

(4) « Anno ordinationis ipsius sexto decimo, qui est incarnationis dominicae octingentesimus vicesimus quintus. » *Ibid.*

(5) « Cujus anno quarto, qui est ab dominica incarnatione 814, Karolus diem clausit extremum. » ANSELME, *Gesta*, chap. XVIII.

Jonas nous dit qu'il s'est écoulé environ soixante-quinze ans entre les deux translations ou élévations de reliques. Il se trompe évidemment sur ce point, car entre la première élévation, faite le 3 novembre 743, et la translation du 21 septembre 825, nous comptons une durée de près de quatre-vingt-deux ans. Il est probable que l'évêque d'Orléans étend seulement son calcul d'années jusqu'au moment de la première demande adressée par les moines, demande qui peut avoir été faite en 818 ou 819, un an après leur arrivée à Andage.

6. *Le premier livre du « Miracula S. Huberti »*. — A la suite de la vie écrite par Jonas, on trouve dans plusieurs manuscrits deux livres de miracles ([1]). Le second livre a été composé à la fin du XI[e] siècle : le premier eut pour auteur un contemporain de Jonas. En effet, parmi les huit miracles qu'il raconte, le premier se passe sous l'abbé Alveus, l'année même de la translation. Le sixième eut lieu sous l'abbé Sevold, qui gouverna le monastère de 836 à 855 ([2]), et, si l'on peut ajouter foi à ce qui est dit au second livre, la première ou la seconde année de son administration, c'est-à-dire en 837. Le septième miracle s'opéra deux ans après. Il n'y a pas de raison pour croire que le huitième ait eu lieu beaucoup plus tard, et il faut supposer que tous les faits racontés dans ce premier livre se sont passés dans un intervalle qui ne s'est pas étendu au delà de vingt ans après la translation. Le livre, ne racontant que ces seuls faits, doit avoir été écrit vers 840 ou 845. Un passage du texte nous indique qu'il est en réalité de peu de temps postérieur au huitième miracle. Pourquoi, en effet, l'auteur ne veut-il pas citer le nom de la notable famille condrusienne mise en cause à cette occasion? C'est vraisemblablement parce que les membres de cette famille sont encore vivants.

On pourrait supposer que Jonas d'Orléans fut aussi l'auteur du livre des miracles. Le Père de Smedt ne le croit pas, car le style du *Miracula* a moins d'élégance que celui de la biographie. Ces différences de style ne

([1]) Publiés par Roberti, *Historia S. Huberti*, pp. 72 et suiv.; Mabillon, *AA. SS. O. S. B.*, saec. IV, pars I, pp. 281 et suiv.; de Smedt, *AA. SS.*, nov., t. I, pp. 819 et suiv.; Heinemann (extraits), *MGH. SS.* t. XV, pp. 909 et suiv.

([2]) *Gallia christiana*, t. III, col. 967.

doivent pas être invoquées trop facilement, et, à moins d'être appuyées sur une étude attentive du vocabulaire, elles exposent à de fréquentes erreurs. Ce qui nous confirme que tel n'est pas le cas pour l'opinion émise par le savant bollandiste, c'est surtout l'écart qui existe entre la date de composition du *Vita*, écrit au temps de Walcaud à la demande de cet évêque, et celle du livre des miracles composé certainement après 837, quand Walcaud n'était plus en vie. Jonas attribue à l'amitié de son collègue de Liége la demande que celui-ci lui a faite d'écrire la vie de saint Hubert. Il est peu probable que cette raison d'amitié ait continué à subsister sous le successeur de Walcaud et ait porté l'évêque d'Orléans à reprendre la plume pour écrire le *Miracula.*

« L'auteur est précis et circonstancié ; les huit épisodes miraculeux qui forment son ouvrage sont comme autant de tableautins dans lesquels on voit en réduction vivre et agir la société rurale et monastique de la vieille Ardenne. » M. Kurth retrace, d'après le vieil écrivain, cette lointaine et paisible existence. Nous renvoyons le lecteur à ces pages intéressantes (1).

Quant au second livre des miracles de saint Hubert, nous n'en parlerons pas ici ; nous nous en occuperons à la place qui lui revient (2).

II. — Écrits sur saint Remacle.

7. *Le « Vita Remacli ».* — Saint Remacle naquit dans l'une des premières années du VIIe siècle (3). Le diplôme de fondation de Cugnon, monastère qui devait être confié à sa direction, fut émis vers 644, ou plus sûrement entre 644 et 654 (4). Sa rencontre avec saint Trudon eut lieu

(1) *CRH.*, 5e sér., t. VIII, pp. 50 et suiv.

(2) Voir chap. VII, § 50.

(3) La charte de fondation de Solignac est datée de la dixième année du règne de Dagobert, ce qui correspond à 631 ou 637. (Voir Ghesquières, t. III, p. 427.) Il est donc impossible d'admettre, avec Heriger, que saint Remacle soit né sous l'épiscopat d'Austrégésile (612-624), prédécesseur de saint Sulpice. Le saint aurait eu à peine 25 ans lorsqu'il serait devenu abbé de Solignac.

(4) Sous l'épiscopat de Godon, évêque de Metz (644-654). — Gams donne 652 pour l'avènement de son successeur Chlodulf.

après cette dernière date (1). On place en 648 sa consécration comme évêque régionnaire (2). Il ne monta pas sur le siège de Tongres avant 649 (3). Il vivait en retraite à Stavelot dès 667 (4) et mourut le 3 septembre (5), vers 670 (6). Son existence remplit donc les trois premiers quarts du VIIe siècle. Or, la première biographie du saint, rédigée par un moine de Stavelot, ne fut écrite que vers le milieu du IXe siècle (7). Elle comprend deux parties : la première racontant quelques faits de la vie de saint Remacle; la seconde relatant la fondation des monastères de Stavelot et de Malmédy.

8. *Mode de composition du « Vita Remacli »*. — La distance de deux siècles qui sépare le biographe des événements qu'il raconte, est de nature à nous mettre en garde au sujet des renseignements qu'il nous transmet d'après la tradition de son monastère. La manière dont la vie fut composée ne peut qu'accroître notre défiance. Comme M. Kurth l'a fait ressortir (8), on dirait que Stavelot fut pris d'émulation à faire valoir les mérites de son fondateur. Liége possédait la biographie de saint Lambert; Saint-Hubert avait aussi la vie de son illustre patron; Stavelot seul restait en arrière. Saint Remacle pourtant le cédait-il en sainteté à ses successeurs mieux glorifiés que lui? Pour remédier à une aussi humiliante lacune, le moine biographe s'empare de la vie de saint Lambert et la décalque point par point pour l'adapter à son héros, qu'il s'efforce de ne jamais laisser en arrière du saint patron de Liége.

(1) Sous Chlodulf.
(2) Ghesquières, t. III, p. 430.
(3) Son prédécesseur, saint Amand, reçut en 649 une lettre du pape Martin. Voir p. 13.
(4) Diplôme de Childéric II du 6 septembre 667. (Wauters, *Table*, t. I, p. 49.)
(5) *Vita Remacli*, sans doute d'après l'obituaire du monastère.
(6) Un diplôme de 677 prouve qu'à cette date Stavelot était régi par l'abbé Godoin, et le titre de saint qu'on y joint au nom de Remacle, confirme que celui-ci avait quitté ce monde déjà depuis quelque temps.
(7) Le qualificatif impérial : *cum signaculis imperialibus*, dont il se sert en parlant des chartes de Stavelot, indique en tout cas une époque postérieure au couronnement de Charlemagne.
(8) G. Kurth, *Notice sur la plus ancienne biographie de saint Remacle*, dans *CRH.*, 4e sér., t. III, pp. 355 et suiv.

Même prologue en tête des deux écrits. Même noblesse de naissance chez les deux saints. Même éducation : saint Lambert fut élevé par saint Théodard ; il faut à saint Remacle un précepteur aussi illustre : ce sera saint Éloi. Même confiance des deux maîtres dans leurs élèves. Même empressement unanime des grands à proposer les deux saints pour l'épiscopat. Mêmes vertus encore chez les deux évêques. Puis, pour faire pendant à la fameuse scène de la station de saint Lambert devant la croix, le moine de Stavelot copie dans la vie de saint Trudon le récit de la rencontre du jeune hesbignon avec saint Remacle, non sans ajouter à la gloire de son héros le don de prophétie. Mais tout en faisant cet emprunt à un autre écrit, le biographe n'entend pas abandonner son modèle, et il termine en mettant sur les lèvres des gens de saint Remacle les paroles d'excuse adressées à saint Lambert par les moines de Stavelot.

9. *Valeur du premier chapitre de la vie de saint Remacle.* — Les constatations qui précèdent étaient nécessaires pour faire saisir le procédé de de rédaction suivi par le biographe. Ce système de copie ou d'imitation, familier à nos premiers écrivains, ne nous autorise pas à dénier *a priori* toute autorité à leurs écrits ; mais il nous oblige, surtout quand la rédaction est de loin postérieure aux événements, à soumettre les œuvres ainsi composées à un contrôle sévère. C'est ce que nous devons faire pour le *Vita Remacli.* Laissant de côté l'éloge habituel des vertus du saint et l'épisode de saint Trudon emprunté à un ouvrage antérieur, nous ne trouvons, en somme, dans cet écrit que quatre faits qui sollicitent notre examen : la naissance de saint Remacle, son éducation, son séjour à la cour, son élévation à l'épiscopat.

La naissance du saint en Aquitaine est confirmée par les indications que nous possédons sur l'éducation de saint Remacle par saint Sulpice, archevêque de Bourges [1]. Écartons la noblesse de naissance communément attribuée à tous les saints de l'époque. La preuve de la fortune possédée par

[1] Voir p. 18. — Le nom d'Aquitaine désignait alors la partie méridionale de la Gaule dont Bordeaux, au sud, et Bourges, au nord, étaient les deux villes principales.

la famille de saint Remacle se trouve, ajoute lui-même l'auteur du *Vita*, dans la donation qu'il a faite de ses biens au monastère de Stavelot. Le biographe a vu probablement la charte de donation ; peut-être y a-t-il puisé les noms des parents du saint : Albutius et Matrinia [1]. Cette charte est perdue aujourd'hui, mais nous savons par Heriger [2] qu'il existait encore au IXe siècle des titres de donations faites à l'évêché de Liége et à l'abbaye de Stavelot, soit par saint Remacle, soit par sa famille. Nous pouvons donc admettre, sur l'origine du saint, les renseignements fournis par notre biographe.

La tradition monastique consignée par l'auteur sur le séjour de saint Remacle à la cour de Sigebert, où il était consulté sur les affaires du pays [3], est d'accord avec le récit d'un écrivain moins ancien, il est vrai, mais dont le témoignage, puisé à d'autres sources, renforce l'autorité de notre anonyme : Adson de Moustier en Der, auteur de la vie de saint Berchaire et contemporain d'Heriger, nous présente saint Remacle comme remplissant auprès du roi les fonctions de secrétaire du palais [4].

Le témoignage du *Vita Remacli*, d'où il résulte que saint Remacle fut

(1) Ces noms latins pourraient faire croire à l'origine plutôt gallo-romaine que germanique de saint Remacle. Mais il ne faut pas oublier que dès cette époque beaucoup de Francs avaient adopté des noms romains.

(2) « Traditio magnarum possessionum ejus tam Tungrensi ecclesiae quam nostro monasterio facta, vel ab ipso, vel a proheredibus ejus, vel etiam a regia sublimitate testatur; multa etenim scripta ex eisdem rebus, per multa annorum curricula a nobis possessis in utrarumque ecclesiarum adhuc retinentur archivis. » Le texte, dans le *Gesta episcoporum Leodiensium*, porte : *nostro monasterio facta*. Mais le même passage dans les divers manuscrits du *Vita Remacli* d'Heriger, donne *vestro*, au lieu de *nostro*.

(3) « Ut illius presentia disponerentur regni negotia. » *Vita Remacli*, chap. I, n° 2, dans Ghesquières, t. III, p. 466.

(4) « Procurator sacri scrinii palatii. » Les bollandistes (*AA. SS.* octob. t. VII, pp. 992-993) veulent que Remacle, maître de saint Berchaire, soit un personnage différent de saint Remacle de Stavelot. Leurs arguments, appuyés sur des dates contestables, ne semblent pas assez probants. Le *Miracula Bercharii*, ajouté au *Vita* moins d'un siècle plus tard, dit ouvertement qu'il s'agit de notre saint Remacle. (*Ibid.*, p. 1019.) Mabillon, dont les bollandistes invoquent l'autorité, se borne à annoter le texte d'Adson de la remarque suivante : « An Remaclus id munus in palatio gesserit, an etiam Bercharius in aula alibive cum eo vixerit, non satis constat. »

évêque régionnaire avant d'être promu au siège de Tongres [1], est confirmé par le *Vita Eligii*, attestant que le saint devint évêque dès son départ de Solignac [2], et par les *Annales Laubienses* fixant en 647 sa consécration épiscopale, tandis que certainement il n'est pas devenu évêque de Tongres avant 649.

Le biographe ne fait erreur que sur un point : c'est quand il nous donne saint Éloi pour le précepteur de saint Remacle. Celui-ci, loin d'avoir été élevé à Solignac, fut, au contraire, le premier abbé de ce monastère [3], fondé par saint Éloi, encore laïque à cette époque [4]. Sur un tel détail, un écrivain de notre pays pouvait facilement s'abuser. Sur tous les points, à partir du moment où saint Remacle arrive en Austrasie, les renseignements fournis par l'auteur du *Vita* résistent au contrôle que nous en avons fait d'après d'autres sources. Malgré ses procédés d'imitation, on peut donc dire que le biographe, dans la première partie de son œuvre, remplit consciencieusement le cadre emprunté au *Vita Lamberti*. Il ne se met en frais d'imagination que quand il s'agit, à propos de faits d'ailleurs exacts, de rehausser, par les banalités ordinaires, les vertus de son héros.

10. *Second chapitre du « Vita Remacli »*. — Dans la seconde partie du *Vita Remacli*, où l'auteur aborde le récit de la fondation de Stavelot et de Malmédy et de la retraite du saint dans le premier de ces monastères, la narration devient plus précise et plus détaillée que précédemment. Ce qui fait la supériorité de ce second chapitre, c'est que le biographe, abandonnant son modèle, s'appuie sur des chartes conservées dans son abbaye. Mais

(1) « Infulas sacerdotales adeptus acclamante populo dignum fieri talem doctorem, presulatus gerere officium... Interea subrogatur Tungrensium sedis episcopus. » *Vita Remacli*, chap. I, n°s 2 et 3, dans Ghesquières, t. III, p. 466.

(2) « Ad episcopatum captus habebatur. » *Vita S. Eligii*, chap. XIV, dans Ghesquières, t. III, p. 242.

(3) Diplôme de fondation de Solignac. (Mabillon, *AA. SS. O. S. B.*, saec. II, p. 468; Migne, *P. L.*, t. LXXXVII, col. 657 et suiv.) — On voit par ce document que saint Remacle vint à Solignac de l'abbaye de Luxeuil, *ex quorum regula tu nobis complacens in hoc monasterio aliis es praelatus.*

(4) *Vita S. Eligii*, chap. XV, dans Ghesquières, t. III, p. 212.

autour des données précises et certaines que lui apportent ces documents, il brode les contours plus indécis dont les éléments lui sont fournis par la tradition. Il y a donc là deux sources dont il faut soigneusement distinguer la valeur. La fondation de deux monastères par Sigebert avec saint Remacle à leur tête comme abbé, la donation d'un territoire de douze lieues postérieurement réduit de moitié, la retraite du saint à Stavelot : voilà les données certaines que fournissent les chartes. L'ordre chronologique établi entre ces faits et d'autres circonstances de la vie du saint, le tableau nous montrant saint Remacle, déjà élevé sur le siège de Tongres, recevant des mains de Grimoald, après avoir consacré l'église de Stavelot, donation des deux monastères : ce sont là des détails que l'auteur ajoute de son cru, sans doute d'après ce que lui apprend la tradition. Or, il s'en faut que ces additions aient la même certitude. Il est douteux, en effet, et paraît peu vraisemblable qu'après son élévation sur le siège de Tongres, saint Remacle ait conseillé au roi de bâtir l'une des deux abbayes sur le territoire du diocèse de Cologne. En outre, d'après la leçon la plus autorisée, les diplômes de fondation de Cugnon et de Stavelot donnent à saint Remacle le simple nom d'abbé, tandis que tous les diplômes suivants lui attribuent le titre d'évêque. On doit donc plutôt conclure, contrairement au récit du biographe, que saint Remacle ne devint évêque qu'après avoir été abbé de Stavelot.

11. *Le premier livre du « Miracula S. Remacli »*. — Les éditeurs du *Vita Remacli* font suivre cet écrit d'un autre récit contenant en deux livres les miracles du saint (1). Holder-Egger en donne des extraits qu'il fait précéder d'une sérieuse étude sur les diverses parties de l'œuvre (2). Celle-ci est d'une importance capitale par les innombrables détails qu'on y trouve sur la vie et les mœurs de l'époque.

Doit-on attribuer à l'auteur du *Vita Remacli* la composition du *Miracula?* Le prologue est fait de telle sorte qu'il relie le récit des miracles à

(1) Mabillon, *AA. SS. O. S. B.*, saec. II, pp. 473 et suiv.; *AA. SS.*, sept., t. I, pp. 696 et suiv.; Ghesquières, t. III, pp. 473 et suiv.
(2) *MGH. SS.*, t. XV, pp. 431 et suiv.

celui de la biographie, mais il peut être l'œuvre d'un auteur postérieur qui aura voulu établir cette liaison afin que le *Miracula* fût joint au *Vita* dans les lectures accoutumées. Il n'y a donc là rien qui prouve l'identification des auteurs de l'un et de l'autre ouvrage.

Holder-Egger combat cette identification, admise par Mabillon, en s'appuyant sur un texte du chapitre XIX des Miracles. L'auteur y raconte, en terminant le récit du premier livre, comment il fut amené à écrire son œuvre : Airic, abbé d'Inda (Cornelimünster) [1], nous demanda, dit-il, si nous conservions par écrit le souvenir des merveilles que Dieu opérait par les mérites du saint [2]. Les reproches adressés aux moines pour leur négligence à laisser dans l'oubli les prodiges dont ils étaient témoins [3], décidèrent l'un d'entre eux à prendre la plume pour les raconter. Holder-Egger en conclut qu'il écrivait pour la première fois. Cette déduction ne nous semble pas ressortir du texte. Rien ne s'oppose à ce que le moine qui se décida à écrire les Miracles eût déjà précédemment composé la biographie. On pourrait même invoquer le texte pour prétendre que le récit des miracles fut composé en même temps que la biographie et par le même auteur, car si le *Vita* avait été écrit antérieurement, les moines, sans doute, l'aurait signalé pour éviter les reproches qu'on leur adressa. Bref, ce passage ne prouve pas grand'chose.

Nous serions tenté de rejeter l'opinion de Mabillon pour un autre motif. L'auteur du *Miracula* indique en plusieurs endroits qu'il était moine et moine de Stavelot : *nos*, dit-il en parlant des religieux; *nostra ecclesia,* en parlant de l'église de Stavelot; *penes nos,* en parlant du monastère. On ne rencontre aucune expression semblable dans le *Vita Remacli :* cette œuvre est tout impersonnelle; les abbayes de Stavelot et de Malmédy y sont

(1) *Inda, monasterium ad Indam* fut appelé *monasterium S. Cornelii ad Indam, monasterium S. Cornelii, Cornelimünster*, à cause des reliques de saint Corneille, que Charles le Chauve, à la suite de la bataille d'Andernach de 876, donna au monastère comme compensation d'autres reliques qui lui avaient été enlevées, à savoir une notable partie du *Sudarium Domini* et du *Sindon munda*.

(2) « Si haberentur penes nos scripta haec aliaque ostenta quae per meritum servi sui operatus sit Deus. »

(3) « Quod apud nos erat revelatum. »

appelées *monasteria cognominata Stabulaus et Malmundarium*. L'auteur de la biographie est probablement un moine de Stavelot, nous l'admettons; mais la différence de procédés littéraires semble indiquer qu'il n'est pas le même que l'auteur du premier livre de Miracles.

Un autre point divise les éditeurs du *Miracula*. Les bollandistes (1), d'accord avec l'*Histoire littéraire* (2), attribuent à un auteur unique le premier livre tout entier; Holder-Egger rejette comme interpolés un certain nombre de chapitres.

Examinons d'abord les manuscrits. Les deux plus anciens sont celui de Bamberg et un de ceux de Bruxelles, coté à la Bibliothèque nationale sous le n° 14650. Tous deux datent du Xe siècle. Le manuscrit de Bruxelles contient les treize premiers chapitres, immédiatement suivis du chapitre XIX. Vient ensuite, écrite d'une autre main, mais de la même époque, une bonne partie du chapitre XVII, jusqu'aux mots : *ubi te constat Deo esse mentitum*, qui terminent le texte. Le manuscrit de Bamberg renferme, au contraire, tout le premier livre. Voilà donc les deux plus anciennes copies en contradiction, et nous n'y trouvons pas des éléments d'appréciation suffisants. Toutefois, puisque l'un des deux manuscrits supprime cinq chapitres, il y a une certaine présomption que ceux-ci sont interpolés.

La critique interne du texte confirme cette conjecture. De l'analyse faite par Holder-Egger, il ressort que les chapitres XIV à XVIII sont interpolés, et que le premier livre du *Miracula* comprend seulement quatorze chapitres (3), écrits après 851 (4), à la demande d'Airic (5), par un moine de Stavelot, qui en 827 était déjà, mais depuis peu de temps, au monastère (6). L'auteur raconte par ouï-dire les quatre premiers miracles. Il a été témoin

(1) *AA. SS.*, septemb., t. I, p. 696.

(2) *Hist. litt.*, t. V, p. 94.

(3) Chapitres I à XIII et chapitre XIX.

(4) Date de la translation de saint Hermès de Renaix à Cornelimünster (*Miracula*, chap. XIX).

(5) *Miracula*, chapitre XIX. Voir ci-dessus.

(6) Diplôme de Louis et de Lothaire rétablissant la discipline monastique à Moustier-en-Der, le 12 février 827. (Wauters, *Table*, t. I, p. 179). — A cette époque, l'auteur est déjà moine de Stavelot, mais il ne fait pas partie des anciens du monastère, car il n'est pas de ceux qui partent pour Dervum (*Miracula*, chap. VI).

oculaire des miracles suivants, excepté de celui qui est raconté au chapitre XIII, lequel, bien que plus ancien, est intercalé à cette place par analogie avec le fait relaté au chapitre XII. Quant aux miracles interpolés (chap. XIV-XVIII), ils furent écrits peu de temps après la visite du roi Lothaire II (855-869), qui eut lieu en 861, trois ans après le miracle du chapitre XVIII, accompli vraisemblablement le 17 décembre 858 [1].

12. *Le second livre du « Miracula Remacli »*. — Suivant la règle que nous avons adoptée, nous aborderons immédiatement l'étude du second livre de Miracles, bien qu'il appartienne en bonne partie à une époque postérieure.

En examinant ce livre au point de vue chronologique, on peut dire avec certitude qu'il a été composé au moins par trois auteurs différents : celui qui raconte l'invasion des Normands, dont il fut témoin (chap. I-IV); celui qui a écrit sous l'abbé Odilon (chap. IX), dont le règne s'étend de 937 à 953; et celui qui a vécu sous Ravenger de 980 à 1007 (chap. XI). Si, en outre, on compare le style des diverses parties du livre, et si l'on étudie les manuscrits qui le reproduisent, on en arrive à faire des rapprochements et à constater des différences qui permettent de distinguer un nombre d'auteurs encore plus considérable [2].

Voici le résumé des conclusions que nous croyons pouvoir déduire de cet examen. La rédaction définitive du second livre date des premières années du XIe siècle, peu de temps après la mort de Ravenger. Un moine de cette époque l'a ajouté au premier livre du *Miracula,* en le composant de la manière suivante. Il a pris les chapitres I-IV écrits par un de ses prédécesseurs au commencement du Xe siècle et les a reproduits en entier tels qu'il les a

(1) L'événement est arrivé le huitième jour avant Noël, quand on chante aux vêpres l'antienne *O Sapientia*, ce qui correspond au 17 décembre. L'auteur appelle le soir de ce jour : *una dominicarum noctium*. Cette expression peut signifier la veille d'un dimanche; elle peut vouloir dire aussi une des nuits qui précèdent Noël où l'on attend l'avènement du Seigneur. Si l'on adopte la première signification, le 17 décembre était un samedi, la lettre dominicale était B, et le fait s'est passé en 858.

(2) Holder-Egger en compte cinq et attribue au premier les chapitres I-IV; au second le chapitre V; au troisième les chapitres VI, VII; au quatrième les chapitres VIII, IX; au cinquième les chapitres X-XX.

trouvés. A la suite de ces quatre premiers chapitres, il a inséré dans son second livre les chapitres V-IX, composés probablement par plusieurs autres moines ([1]); mais de ces cinq chapitres, il a changé la rédaction, tout en y conservant l'emploi de la première personne, dont les auteurs primitifs s'étaient servis ([2]). Enfin il a complété son œuvre en y ajoutant de son propre fonds les chapitres X-XX. Il a divisé tout l'ouvrage en deux livres, a partagé le premier livre en trois grands chapitres, le second en cinq, a donné des titres à ces chapitres et a mis un prologue en tête du second livre.

Nous devons signaler principalement dans ce grand ouvrage les quatre premiers chapitres du livre second, où l'auteur du X[e] siècle raconte l'attaque des Normands contre l'abbaye. Il a été témoin de ces tristes événements; il les expose avec chaleur et émotion. Il est instruit, beaucoup plus instruit que l'auteur du premier livre, et son récit trahit çà et là des réminiscences de poètes latins qu'il doit avoir lus ([3]). Le début de sa narration : *Karolo tertio caesare,* indique qu'il écrit sous un autre roi, après la dépo-

(1) Trois, d'après Holder-Egger, l'un ayant écrit le chapitre V, un second les chapitres VI-VII, un troisième les chapitres VIII-IX. Nous établirions la division de l'ouvrage un peu différemment. Le chapitre V a été écrit après les précédents, comme l'indique son commencement : *Inseram huic narratiunculae.* Mais rien n'empêche d'attribuer au même auteur les chapitres V et VI; ces deux chapitres ont été primitivement composés peu de temps après l'invasion normande. Il faut, nous semble-t-il, attribuer encore au même auteur le chapitre VII, à cause de l'expression : *furis natibus,* qui se rencontre à la fois dans la rédaction primitive de ce chapitre et dans celle du chapitre V. Quant aux deux derniers chapitres, VIII, IX, ils sont d'un autre auteur. En effet, le chapitre IX est écrit au temps de l'abbé Odilon, et l'on voit à son commencement que l'écrivain qui le rédige a déjà fait précédemment l'ajoute du chapitre VIII : *Congruum videtur et illud inserere.* Une question reste incertaine : N'est-ce pas l'auteur des quatre premiers chapitres qui a lui-même ajouté plus tard à son récit les chapitres V-VII?

(2) Le texte original nous est conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles du XI[e] siècle, n[os] 9636-9637. Ce manuscrit contient : les cinq premiers chapitres; puis la fin du chapitre XX, depuis *multum etiam...* jusque : *propria abivit;* ensuite le chapitre VII; puis le chapitre VI, et enfin le chapitre IX. Les chapitres sont séparés les uns des autres, mais sans en-tête devant chacun d'eux. Le prologue du livre II manque, de même que l'index des chapitres. L'expression *furis natibus,* citée à la note précédente, se lit dans les deux chapitres V et VII : elle appartient donc à l'auteur primitif.

(3) « Voce in faucibus herente, stabamus attoniti. Patria compulsi fuimus relinquere arva. »

sition de Charles le Gros en 887, par conséquent plusieurs années après la première invasion des Normands qui eut lieu en décembre 881. Ainsi s'explique la date de 883 qu'il assigne faussement à cet événement.

III. — Sedulius.

13. *Sedulius chez Hartgar.* — Les Normands n'étaient descendus dans notre pays qu'après avoir ravagé les contrées du nord. Dès 795, ils dévastaient les côtes de l'Irlande. En présence de ces terribles ennemis, beaucoup d'Irlandais durent abandonner leur patrie et chercher un refuge sur le continent. De ce nombre étaient le poète Sedulius et deux de ses compagnons, prêtres comme lui, qui, après avoir erré misérablement de ville en ville, de monastère en monastère, arrivèrent, entre 840 (1) et 851 (2), à Liége, où ils furent accueillis par l'évêque Hartgar (3). Sedulius ne tarda pas à jouir de l'intimité de l'évêque, qu'il accompagnait dans ses voyages et qu'il comptait au premier rang de ses admirateurs. Il devint, sous Hartgar et sous son successeur Francon, une sorte de poète officiel, déclamant, improvisant des vers, faisant des énigmes, et saluant de sa mauvaise poésie les nobles étrangers qui visitaient Liége. Il vivait encore en 884 (4).

M. Pirenne, qui a marqué ses débuts dans la science historique par une intéressante dissertation consacrée à Sedulius de Liége (5), combat l'opinion de Dümmler faisant mourir à Milan le poète irlandais. « Il semble, conclut-il, qu'il n'est pas nécessaire d'enlever Sedulius à Liége et de refuser à la ville d'Hartgar le tombeau de son fils d'adoption. »

14. *OEuvres de Sedulius.* — Les vers de Sedulius (6) ne sont que des jeux d'esprit et des exercices de rhétorique enflés et obscurs. On a ratta-

(1) Date de l'avènement d'Hartgar. Voir p. 54, note 3.

(2) Date de la mort d'Ermengarde, femme de Lothaire I, chantée par le poète.

(3) Carmen II, 3, 13, dans MGH., *Poetae latini aevi carol.*, t. III, p. 168.

(4) Voir p. 72, note 5.

(5) H. Pirenne, *Sedulius de Liége*, dans Bull. de l'Acad. roy. de Belgique, t. XXXIII.

(6) Édités par Grosse et par Dümmler d'après le manuscrit nº 10725 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Vingt-cinq pièces restées inédites ont ensuite été publiées par H. Pirenne. L. Traube a réuni le tout dans MGH, P. C., t. III, pp. 154 et suiv.

ché à son influence ([1]) l'introduction d'un style boursouflé et difficilement compréhensible, dont nous verrons plusieurs écrivains du siècle suivant subir la mode déraisonnable. Ce qui donne pour nous de l'importance à ces petits poèmes, c'est, comme dit M. Pirenne, qu'ils « fourmillent d'allusions à des événements dont Sedulius fut témoin, à des personnages qu'il a fréquentés, ce qui fait de lui une véritable source historique ». Il nous apprend que Lothaire vint deux fois à Liége sous Hartgar ([2]), célèbre une ambassade de l'évêque auprès du pape pour traiter des affaires de l'empire ([3]), parle de trois défaites infligées aux Normands par Lothaire et Hartgar ([4]), décrit les monuments érigés par ce pontife dans sa ville épiscopale ([5]). Il est difficile de déterminer la part de vérité contenue dans les éloges emphatiques qu'il lui décerne : nous voyons le poète, qui s'appelait lui-même le Virgile de Liége, le compagnon des Muses, le nouvel Orphée, combler de ses louanges exagérées les moins estimables personnages ([6]). Quoi qu'il en soit, Sedulius dut

([1]) Chargé probablement de la direction de l'école cathédrale, c'est sans doute pour ses élèves qu'il composa ses commentaires de l'Écriture. Chargé vraisemblablement aussi de l'éducation des fils de Lothaire I, c'est probablement pour ces jeunes princes, Lothaire et Charles, qu'il écrivit son *Liber de rectoribus christianis*.

([2]) Carm. II, 59-60. MGH. PC., t. III, pp. 216, 217.

([3]) Carm. II, 7; VI, 5. MGH. PC., t. III, pp. 170, 174.

([4]) Carm. II, 8. MGH. PC., t. III, p. 177. — Dans cette bataille livrée sur le Rhin en 851 ou 852, la petite armée d'Hartgar aurait vaincu complètement, et le chef normand y aurait perdu la vie. Cf. Dümmler, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. I, p. 354, note 1.

Carm. II, 45. MGH. PC., t. III, p. 208. — M. Pirenne rapporte cette bataille au règne de Francon. — R. Parisot, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, p. 64, la place sous le règne d'Hartgar. — Dümmler, *suprac.*, p. 283, note 3, pense qu'il s'agit peut-être de la défaite infligée aux Normands par les Frisons en 845.

Carm. II, 60. MGH. PC., t. III, p. 217. — Les Normands, dans cette troisième bataille, auraient fui au seul aspect de l'armée de Lothaire. R. Parisot, *suprac.*, p. 64, note 5, se demande si c'est là une allusion à un fait authentique, ou bien s'il ne faut y voir qu'une fiction destinée à flatter l'empereur.

([5]) Le palais d'Hartgar : Carm. II, 4, MGH., PC., t. III, p. 169; peut-être aussi Carm. II, 32, *ibid.*, p. 198.

L'église des saints Pierre-et-Paul : Carm. II, 42, MGH. PC., t. III, p. 207; cf. Carm. II, 47, *ibid.*, p. 209.

([6]) Par exemple Gunther, archevêque de Cologne. Les *Ann. Xantenses* (MGH. SS. t. II, p. 231) lui reprochent son avarice, son népotisme. Dans l'affaire du divorce de Lothaire II,

cruellement ressentir la perte de son protecteur, mort en 855 [1]. Néanmoins, il chanta joyeusement, peu de temps après, l'arrivée de Francon [2]. A l'en croire, le successeur d'Hartgar a été l'ami, sinon l'élève de Drogon, évêque de Metz [3]; il appartenait à la famille carolingienne [4]. Avec l'entrevue à Liége de Charles le Chauve et de Louis le Germanique en 874 [5], c'est à peu près tout ce qu'il nous apprend sur le règne de Francon.

15. *Epistolae Scotorum Leodienses.* — Sedulius et ses compagnons ne furent point les seuls prêtres irlandais qui cherchèrent à Liége un secours à leur dénûment. Dümmler a publié six lettres émanant d'autres prêtres venus des mêmes régions [6]. La quatrième et la cinquième sont adressées à l'évêque Francon, dont elles nous font connaître le chapelain Alagundus. La sixième est écrite à maître Amuh, que nous ne connaissons pas autrement. La seconde et la troisième ne portent aucun en-tête. La première est envoyée à un évêque qui n'est pas dénommé, peut-être Francon, peut-être Hartgar; il y est question d'un empereur qui n'est pas désigné davantage, soit Lothaire I, soit Charles III. Les auteurs des trois dernières lettres sont prêtres; l'un s'appelle Electus, l'autre Olveus. La troisième lettre est une recommandation en faveur d'un autre prêtre, un vieillard désigné par l'initiale N. Ce sont sans doute aussi des prêtres qui ont écrit les deux premières. En tout cas, la seconde émane d'un pèlerin à son retour de Rome. La troisième et la quatrième font également allusion à des pèlerinages à la ville éternelle. L'objet des quatre premières lettres est principalement de solliciter des

qui lui valut sa déposition par le pape, il nous apparaît comme peu scrupuleux, orgueilleux, vindicatif. Or Sedulius fait l'éloge de ce personnage, qui d'après lui aurait été patient, humble, charitable. (Carm. II, 68, 70, 82; *Appendix ad Sedulium*, III. MGH. PC., t. III, pp. 221-223, 231, 238-240.)

(1) Sur l'époque du règne d'Hartgar (840-855), voir p. 54, note 3. — D'après Gilles d'Orval, liv. II, chap. XXXVII, Francon n'aurait eu l'évêché qu'en 856 et serait venu de l'abbaye de Lobbes.

(2) Carm. II, 18. MGH. PC., t. III, p. 185.

(3) *Ibid.*

(4) Carm. II, 33. MGH. PC., t. III, p. 199.

(5) Carm. II, 15. MGH. PC., t. III, p. 183.

(6) *NA.*, t. XIII, pp. 360 et suiv.

secours. Chacun des correspondants se lamente sur sa pauvreté, ce que d'ailleurs Sedulius aussi ne manquait pas de faire ; le quatrième se plaint en outre d'avoir été dépouillé au cours de son voyage. Dans la cinquième lettre, Otvens écrit à l'évêque Francon qu'il a pour lui récité vingt psaumes et chanté trente messes. Dans la lettre suivante, il prie Amub de corriger un antiphonaire qu'il lui enverra; il semble par conséquent qu'Otvens n'était pas seulement de passage dans notre pays, mais qu'il y résidait.

IV. — Vie des saintes Harlinde et Relinde.

16. *L'évêque Francon.* — L'évêque Francon était un prélat instruit et distingué. Au dire de Folcuin, il avait fréquenté l'école du palais, probablement au temps de Charles le Chauve, sous le célèbre philosophe Mannon, *palatinis studiis instructus extitit.* Les études sous son règne restèrent aussi florissantes que le permirent les troubles occasionnés par les incursions normandes. Avant le terrible assaut que ces barbares livrèrent à notre pays en 881, nous avons encore à signaler, sous le règne de Francon, un écrit peu important, mais qui nous renseigne un fait historique : la fondation du monastère d'Aldeneyck, près de Maeseyck.

17. *Biographie des saintes de Maeseyck.* — La vie des saintes Harlinde et Relinde, qui nous fait connaître l'origine de cette abbaye, a été écrite vers 860, à l'occasion de la translation des reliques des deux sœurs fondatrices, le 22 mars de cette année, environ cent vingt ans après leur mort. L'auteur de la biographie avoue n'avoir trouvé aucun mémoire pour l'aider dans la composition de son ouvrage : aussi n'y parle-t-il que par ouï-dire. L'écrit est plein de lieux communs et a peu de valeur historique [1].

La vie des saintes Harlinde et Relinde a été publiée par Mabillon [2] et par les bollandistes [3]. Les deux saintes, y lisons-nous, furent placées par

(1) Voir *Histoire littéraire*, t. V, p. 275.
(2) AA. SS. O. S. B., saec. III, pars 1, pp. 607 et suiv.
(3) AA. SS. *Martii*, t. III, pp. 383 et suiv.

leurs parents au monastère de Valenciennes pour y être instruites dans les sciences sacrées et profanes. Elles apprirent la lecture, la psalmodie et, ce qui était plus rare à cette époque et vraiment remarquable, — l'auteur le note avec soin, — l'écriture et la peinture : « in legendo, modulatione cantus psallendo, nec non, quod nostris temporibus valde mirum est, etiam scribendo atque pingendo ». Elles apprirent aussi les travaux de femmes, le tissage et la broderie, et elles acquirent dans cet art une habileté consommée : « videlicet nendo et texendo, creando ac suendo, in auro quoque ac margaritis in serico componendis, miris in modis extiterant perfectae opifices ». Lorsqu'elles rentrèrent chez leurs parents, ceux-ci leur firent bâtir, dans une forêt qu'ils possédaient à un mille de la Meuse, un monastère dont elles furent consacrées abbesses par saint Willibrord et saint Boniface. Ce fut le monastère d'Eyck. Un grand nombre de jeunes filles y vécurent sous la direction des deux sœurs. Elles s'occupaient à broder et à écrire. Les saintes fondatrices firent de leurs mains un vêtement sacerdotal qu'elles rehaussèrent de toute sorte d'ornements; elles transcrivirent les quatre Évangiles et le psautier, et ornèrent ce manuscrit de riches miniatures : « vibrantia auro ac micantia margaritis fulgent ».

18. *Monuments archéologiques.* — Les renseignements fournis par le biographe sont confirmés par les monuments qui enrichissent le trésor de l'église primaire de Maeseyck. On y voit deux évangéliaires sur velin dont le travail est attribué aux deux saintes. M. Helbig les regarde comme le plus ancien monument parvenu jusqu'à nous, appartenant à l'art de la peinture. Il y reconnaît l'influence anglo-saxonne des missionnaires du VIIe et du VIIIe siècle, compagnons ou successeurs de saint Willibrord et de saint Boniface. L'authenticité de ce travail, ajoute-t-il, a reçu en 1867 une nouvelle confirmation par la broderie d'une chasuble trouvée dans une châsse conservée à Maeseyck, et dont une inscription fait remonter le travail aux deux sœurs [1]. On y trouva également deux voiles de religieuses dus au

[1] Voici le texte de cette inscription : « Hanc casulam contexterunt Sanctae Harlindis et Relindis abatissae; consecravit Sanctus Theodardus episcopus Leodiensis; celebrarunt Sanctus Willibrordus episc. Ultrajectensis et Sanctus Bonifacius Moguntinus. »

talent des saintes artistes. L'un de ces voiles porte, brodée richement en pourpre, l'inscription suivante : « Velamen sanctae Herlindis abbatissae auro, unionibus et pretiosissimis perlis mirifice contextum. » Un autre texte en majuscules, appartenant encore à l'antiquité classique et brodé en or sur le même voile, constate qu'Erloinus, frère des deux saintes, a consacré à saint Pierre cet humble don, confectionné par leurs mains. Ces broderies en or, dont le style anglo-saxon énergiquement caractérisé répond à celui des évangéliaires, confirme, dit M. Helbig, la date des peintures : ces deux ouvrages sont contemporains et appartiennent à la même origine [1].

19. *Fin du IXe siècle.* — La vie des saintes Harlinde et Relinde est le seul ouvrage historique qui nous reste du temps de Francon. Cet évêque passa la meilleure partie de son règne à guerroyer contre les Normands, qu'il vainquit définitivement près de Louvain, le 1er septembre 891, avec l'aide du roi Arnulf. Mais dans l'intervalle de plus de dix années de combats, les barbares avaient plusieurs fois ravagé la principauté. A la fin de 881, ils remontèrent la Meuse pour la première fois et incendièrent les villes de Liége, de Tongres, de Maestricht, les palais royaux de Meersen, de Jupille, de Herstal, de Fouron, de Theux, le palais d'Aix-la-Chapelle, les monastères d'Eyck, de Saint-Trond, de Stavelot, de Malmédy, de Saint-Hubert, de Cornelimünster. Cet effroyable désastre arrêta considérablement le mouvement intellectuel dont nous avons suivi la trace sous le règne précédent. Toutefois la semence était déposée, et, foulée aux pieds par les barbares, elle n'attendait qu'un temps meilleur pour germer et s'épanouir.

(1) J. Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liége*, p. 17.

CHAPITRE III

LE Xe SIÈCLE JUSQU'AU RÈGNE DE NOTGER

L'évêque Étienne et Hucbald de Saint-Amand. Observations hagiographiques. — Les monastères. Influence exercée par Jean de Gorze et Gérard de Brogne. — Brogne : *Translatio S. Eugenii. Vita S. Gerardi.* — Gembloux : *Erluini scedulae.* — Waulsort : *Vita S. Caddroae.* — Stavelot : *Translatio S. Justi.* — Saint-Hubert : *Vita S. Beregisi.* — Lobbes : Rathier, Folcuin. — L'évêque Éracle. — *Vita S. Evermari. Vita S. Bertuini.*

I. — L'évêque Étienne et son ami Hucbald.

1. *L'évêque Étienne.* — Dès le commencement du Xe siècle (901-920) (1), nous trouvons sur le trône épiscopal de Liége un homme d'une grande valeur scientifique : l'évêque Étienne (2). Un diplôme de Charles le Simple de 915 mentionne la parenté du prélat avec ce prince (3). Étienne fréquenta, sous Charles le Chauve, l'école du palais et eut pour précepteur le célèbre

(1) Les *Annales Lobienses, Laubienses* et *Leodienses* font mourir Francon en 901; mais elles placent également en 901 le meurtre de Zwentibold qui est de 900, et en 900 le décès d'Arnulf arrivé l'année précédente. Francon aurait été, selon Gilles d'Orval, consacré en 856 et serait demeuré évêque quarante-huit ans; il serait mort en 904, le 4 janvier. On peut lire une épitaphe de l'évêque Étienne dans *Anecdota ex codicibus hagiographicis Joannis Gielemans*, p. 469.

(2) « Vir litterarum et quantum ad canonicos religioni studens. » Folcuin. — « In scripturis eruditissimus et verbis eloquentissimus. » Ancien auteur cité dans *Hist. litt.*, t. VI, p. 168 — « Vir sanctitate et scientia clarus. » Sigebert. — « Virum religione et scientia clarum. » Gilles d'Orval. — « Vir grandaevus et mirae sanctitatis. » *Miracula S. Rictrudis*, chap. II, no 10, dans Ghesquières, t. IV, p. 506.

(3) « Interventu Stephani Tungrorum episcopi nostre consanguinitati affinis dilectissimi. » Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, p. 14. — Suivant la remarque de Parisot (*Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, p. 580), Étienne pouvait cependant ne pas avoir une goutte de sang carolingien dans les veines et être allié au roi par les femmes, par Adélaïde, mère de Charles le Simple, ou par sa femme Frédérone. Le *Vita Gerardi*, chap. I, et Gilles d'Orval, liv. II, chap. XL, dans MGH. SS., t. XV, p. 656; t. XXV, p. 51, font d'Étienne le frère de Plectrude, femme de Sanction et mère de saint Gérard de Brogne. D'après un diplôme de Louis l'Enfant du 18 janvier 908 (Boehmer-Mühlbacher, no 1991), il était parent du comte Gérard, frère de Matfrid, l'adversaire de Zwentibold.

Mannon, successeur de Scot Érigène, pour condisciples Radbod et Mention, qui devinrent plus tard évêques, l'un d'Utrecht, l'autre de Châlons [1]. Au moment où il fut promu à l'évêché de Liége, il possédait à Metz un canonicat [2]; il était en outre abbé probablement de Saint-Evre [3] et certainement de Saint-Michel-sur-Meuse au diocèse de Verdun [4]. On doit vraisemblablement l'identifier avec l'abbé Étienne, qui assista au concile tenu à Metz en 893 [5]. Devenu évêque de Liége, il profita de la faveur dont il jouissait à la cour des rois pour accroître le domaine de son église. En 908, Louis l'Enfant lui confirma ses possessions, notamment le fisc de Theux, donné par Zwentibold en 898. Quelques mois auparavant, Étienne avait acquis l'abbaye de Fosses par un échange avec Gisèle, parente du roi de Germanie. Vers le même temps, Charles le Simple lui conféra la propriété des abbayes d'Hastière et de Saint-Rombaut de Malines [6]. On attribue à Étienne un bréviaire qu'il dédia à Robert, évêque de Metz [7]. Il se distingua principalement par l'étude de la musique, un des sept arts libéraux composant partout une branche de l'enseignement. Cette étude avait surtout pris du développement depuis le zèle montré par Charlemagne pour la musique d'église. Étienne en fut un adepte fervent, de même que son ami et collaborateur [8] Hucbald de Saint-Amand [9]. Il est assez difficile de déterminer

(1) *Vita Radbodi*, chap. I, dans MGH. SS., t. XV, p. 569.

(2) Anselme, *Gesta*, chap. XX, dans MGH. SS., t. VII, p. 200.

(3) Diplôme d'Arnulf du 19 mai 891, Boehmer-Mühlbacher, n° 1810.

(4) Diplômes de Zwentibold du 14 août 895 et du 3 mai 896, Boehmer-Mühlbacher, n°s 1906, 1912. Diplôme de Louis l'Enfant du 15 mai 903, *ibid.*, n° 1966.

(5) Mansi, *Sacr. Concil. coll.*, t. XVIII, col. 77 et suiv. Cf. Parisot, *suprac.*, p. 504, note 6.

(6) Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, pp. 8-17.

(7) Folcuin, *Gesta abb. Lob.*, chap. XVIII. — Anselme, *Gesta*, chap. XXI, dans MGH. SS., t. VII, p. 201. — Un inventaire des livres de Stavelot en 1185 porte les mentions suivantes : *Missal. Stephani; Collectarius Stephani epi.* (Thonissen, *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 36e année, 2e sér., t. XXIII, 1867.) — Cf. *Histoire littéraire*, t. VI, p. 172. — J. Demarteau, *Vie de saint Lambert traduite de la biographie écrite par Étienne*, pp. 15-16.

(8) Voir la préface mise par Hucbald en tête de sa *Vie de sainte Rictrude*, écrite peut-être à la prière de ce prélat (*Miracula S. Rictrudis*, chap. II, n° 10, dans Ghesquières, t. V, p. 506), ou tout au moins soumise à l'examen de celui-ci (*Vita S. Rictrudis*, prol., n° 2, *ibid.*, p. 489).

(9) Les œuvres d'Hucbald sont réunies dans Migne, *P. L.*, t. CXXXII, col. 825 et suiv.; ses

auquel de ces deux hommes lettrés appartiennent les chants composés pour la fête instituée par l'évêque en l'honneur de la sainte Trinité. Anselme, s'appuyant sur le testament de Richair, les attribue à son prédécesseur Étienne ([1]). M. Demarteau, interprétant plus strictement le texte de Richair, revient à une tradition ancienne rapportée par Anselme et fait honneur à Hucbald de la paternité de cet office, dont Étienne aurait seulement établi la célébration ([2]). Sigebert attribue en outre à l'évêque un chant composé pour la fête de saint Étienne ([3]). En tout cas, ces œuvres sont perdues, et il ne nous reste d'Étienne qu'une vie de saint Lambert et un fragment d'office en l'honneur du même saint. Dans ces deux ouvrages, l'auteur utilise une biographie en vers dont nous devons nous occuper en premier lieu.

2. *Poème sur saint Lambert.* — Le Père Suyskens fut le premier à faire connaître cette œuvre dont il cite quelques extraits ([4]). En 1847, le baron de Reiffenberg la publia d'après le manuscrit lacéré du Xe siècle qui repose à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous le n° 14650-59, pp. 127-140 verso ([5]). En 1878, M. Demarteau en compléta le texte d'après un manuscrit du Xe ou du XIe siècle, provenant de Malmédy, n° 8565 de la Bibliothèque vaticane, et il attribua à Hucbald de Saint-Amand la paternité de cet écrit. En 1899, une édition critique du poème fut publiée par les soins de M. A. de Winterfeld ([6]), d'après les mêmes manuscrits, plus un troisième aussi du Xe ou du XIe siècle, autrefois à Stavelot, aujourd'hui au *British Museum*, n° 18627 add. L'éditeur n'est pas convaincu par les arguments de M. Demarteau. Tout ce qu'on sait, c'est que l'œuvre doit être attribuée à un clerc, comme le démontrent les nombreux textes qu'il imite de la Bible.

poésies ont été nouvellement publiées par P. de Winterfeld dans MGH., *Poetae latini*, t. IV, pp. 265 et suiv. Son traité sur la musique a été imprimé par De Coussemaker, *Mémoire sur Hucbald*, 1841, et Muller, *Hucbalds echte und unechte Schriften über Musik*, 1884.

([1]) Anselme, chap. XX-XXI, dans MGH. SS., t. VII, p. 200.

([2]) J. Demarteau, *Vie de saint Lambert écrite en vers par Hucbald de Saint-Amand*, p. 65.

([3]) *Sigeberti chron.* ad a. 903.

([4]) *AA. SS.*, sept., chap. V, pp. 519 et suiv.; Ghesquières, t. VI, pp. 25 et suiv.

([5]) *Annuaire de la Bibliothèque royale de Bruxelles*, t. VIII, 1847, pp. 106 et suiv.

([6]) MGH., *Poetae latini*, t. IV, pp. 141 et suiv.

La vie métrique est suivie dans les manuscrits de Bruxelles et de Londres d'une hymne à saint Lambert et d'un court poème intitulé : *Versus in laude beati Lantberti*. Le manuscrit de Rome ne renferme que cette dernière pièce. Toutes deux sont publiées par les mêmes éditeurs à la suite de la vie métrique.

L'ouvrage n'a guère de mérite littéraire. « Il ne manque à l'auteur, dit M. Demarteau, ni l'abondance des mots, ni les connaissances littéraires, ni l'image, ni parfois certaines tournures pittoresques, mais l'œuvre est déparée par des fautes grossières contre les règles de la prosodie, ou l'agencement naturel de la phrase latine. Ainsi versifierait un prosateur, homme de style, pour qui le langage poétique consisterait à briser, n'importe de quelle façon, les mots, afin de les faire entrer dans le moule du rythme hexamétrique. »

Le poème ne vaut guère davantage comme œuvre historique. L'auteur utilise la biographie primitive et non le remaniement publié par Chapeaville, ce qui nous confirme dans l'opinion que celui-ci n'existait pas de son temps. Huchald n'ajoute des détails nouveaux que sur quatre points. La première addition est une explication étymologique donnée au nom du saint; elle est tirée de la langue thioise et vaut autant que beaucoup d'étymologies de l'espèce. C'est ensuite l'affirmation qu'Amalgésile reçut de saint Lambert la mission d'avertir de son châtiment prochain le meurtrier Dodon, qui voulut, ajoute le poète, immoler le porteur de ce sinistre message : on ne peut voir dans ce fait, ignoré de tous les autres biographes, qu'un développement fantaisiste du texte primitif. Un troisième détail, ajouté par l'auteur du poème, concerne la promesse que le saint aurait faite d'expier, par sept années de pénitence, la vivacité avec laquelle il avait d'abord saisi des armes pour se défendre, promesse qu'il aurait tenue, après sa mort, en attendant sept ans pour châtier ses bourreaux et révéler le destin de ses glorieuses dépouilles : étrange conception, dérivant du goût de l'auteur pour les observations numérales et de son affection particulière pour le nombre sept. Enfin, en quatrième lieu, le poète attribue la mort du saint à des motifs non relatés par le premier biographe : la manière dont il entremêle les deux versions, prouve que celles-ci sont puisées à des sources différentes, et qu'il emprunte l'une à la biographie primitive, l'autre sans doute à une tradition légendaire en voie de formation.

Le poème n'eut qu'une vogue fort restreinte. Ni Anselme, ni Sigebert, ni Gilles d'Orval, ni Jean d'Outremeuse, le grand collectionneur de légendes, ne rapportent rien des trois premiers détails fournis par le poète. Cette omission atteste que ces auteurs ne connaissaient point la poésie écrite sur saint Lambert. Étienne est le seul écrivain qui paraisse l'avoir utilisée. D'après ce que nous lisons dans les trois derniers vers qui terminent le poème, celui-ci fut d'ailleurs composé sur l'ordre de l'évêque, dont l'auteur chante la louange dans ce court épilogue.

3. *Office et vie de saint Lambert par Étienne.* — Les manuscrits renfermant la vie métrique contiennent aussi les deux œuvres d'Étienne que nous avons citées : l'*Office* et la *Vie de saint Lambert.*

L'auteur dédie ces deux écrits à l'archevêque Herman de Cologne (890-925) et déclare les avoir composés parce que les barbarismes de la biographie primitive excitaient les rires indécents de ceux qui lisaient cette vie dans l'office du saint : preuve nouvelle que le remaniement attribué à Godeschalc n'existait pas à cette époque.

Comme source historique, la biographie rédigée par l'évêque Étienne n'a d'autre valeur que celle de la vie primitive, dont elle n'est que la traduction en un latin pompeux et affecté, conforme au goût de l'époque et souvent entremêlée de vers. Ceux-ci ne sont qu'une fois sur douze extraits du poème examiné plus haut (1). D'autres sont extraits ou imités de Virgile (2), de Lucrèce (3), d'un poème composé à la louange des vierges par saint Adhelme, évêque de Schrewsbury (4), d'un récit en vers du martyre de

(1) *Vie métrique de saint Lambert,* vers 430-439; cf. les derniers vers d'Étienne, chap. IX, dans Chapeaville, p. 370a : « ut subtilis erat... »

(2) *Énéide* I, 371; cf. Étienne, chap. VI, dans Chapeaville, p. 360 : « suspirans imoque trahens a pectore vocem. » — *Énéide* V, 465; cf. Chapeaville, *ibid.* : « Heu nimis infelix, quae te dementia cœpit. » — *Énéide* VI, 672; cf. chap. VII, dans Chapeaville, p. 361d : « ad quae hoc responsum ita reddidit heros. »

(3) Lucrèce I, 934; cf. Étienne, *Epist. dedic.*, dans Chapeaville, p. 352d : « Cantica quapropter, musae decompta lepore. »

(4) Migne, *P. L.*, t. LXXXIX, col. 237 et suiv. Les premiers vers introduits par Etienne dans sa dédicace : « Non Dryades... » sont imités de ce poème. Comparez Étienne, vers 1-3, avec Adhelme, liv. I, vers 23-26; puis le vers 8 avec 1; vers 10 avec 36; vers 11-12 avec 38-41; vers 15 ou dernier avec 37.

saint Quentin ([1]), d'un autre poème en l'honneur du même saint ([2]), peut-être d'une vie métrique de saint Cassien ([3]) et d'un récit en vers sur le martyre de sainte Benoîte ([4]). Aucun incident n'est relaté dans la version revisée qu'on ne le trouve dans la biographie originale. Elle retrace avec beaucoup moins de précision que celle-ci le récit de la mort du saint. L'œuvre d'Étienne s'arrête aux funérailles de saint Lambert et ne raconte ni les miracles, ni la translation dont le récit est ajouté à la vie primitive. Divisée en neuf chapitres, elle servit de leçons pour l'office du patron national et se répandit bientôt aux dépens de l'ancienne biographie. Elle fut l'objet, au début du XIIIe siècle, d'une traduction en français de l'Ile de France, que M. Demarteau a publiée d'après un manuscrit du *British Museum*.

C'est à ce remaniement, ainsi qu'à la vie métrique de saint Lambert, qu'Étienne emprunta la plupart des textes qui composent les répons et les antiennes formant le complément de son œuvre liturgique. Telle que celle-ci nous apparaît dans le manuscrit de Bruxelles, elle ne constitue pas un office complet; on n'y trouve que la partie nocturne et matinale, *canticum nocturnum*, comme le note fort exactement Sigebert, c'est-à dire les antiennes et les répons des vêpres, des matines et des laudes. L'antienne à *Magnificat : Magna vox*, a été jusqu'au XVIIIe siècle une sorte d'hymne national liégeois. L'office est noté en neumes sur une seule ligne; la notation musicale n'a jamais été publiée; le texte seul nous est donné par M. Demarteau. Il se retrouve dans d'anciens bréviaires liégeois et est utilisé dans le *Vita Odiliae* ([5]).

(1) MGH., *Poetae latini*, t. IV, pp. 197 et suiv. : vers 199; cf. Étienne, chap. VIII, dans Chapeaville, p. 363^d : « altius ecce gemens responsum hoc reddidit heros ».

(2) AB., t. XX, pp. 37 et suiv. : vers 169; cf. Étienne, chap. VII, dans Chapeaville, p. 362 : « O Deus omnipotens, cœlestia lumine complens ». Vers 176; cf. *ibid.* : « Ut sint cuncta tuis in tempore subdita votis ».

(3) MGH., *Poetae latini*, t. IV, pp. 181 et suiv. : vers 330; cf. vers 8 de la dédicace d'Etienne déjà comparé ci-dessus avec Adhelme.

(4) MGH., *Poetae latini*, t. IV, pp 209 et suiv. : vers 345-346; cf. Étienne, chap. VIII, dans Chapeaville, p. 365^a : « ipse unum de se genuit sine tempore verbum per quod... »

Sur ces diverses dérivations, voir P. de Winterfeld, dans MGH., *Poetae latini*, t. IV, p. 232, et *AB.*, t. XX, p. 158.

(5) *A. B.*, t. XIII, p. 252.

4. *Observations hagiographiques.* — Le poème sur saint Lambert, par les détails fantaisistes que nous y avons relevés, signale un nouvel aspect de l'hagiographie du moyen âge. Il mérite qu'on s'y arrête et nous donne l'occasion de compléter ici ce que nous avons exposé précédemment sur les procédés de nos hagiographes. Les vies de saints que nous aurons dorénavant à examiner peuvent se partager en trois groupes.

Nous plaçons dans un premier groupe les biographies écrites par des contemporains, souvent témoins oculaires, peu de temps après la mort de leur héros. C'est là que nous trouvons les œuvres ayant une véritable valeur historique, parfois même une autorité de premier ordre. Tels sont, au Xe siècle, le *Vita S. Caddroae,* au XIe le *Vita Balderici* et le *Vita Notgeri,* au XIIe le *Vita S. Alberti,* et plusieurs autres biographies dont nous aurons à faire l'examen. Toutefois il ne suffit point qu'un auteur soit contemporain des faits qu'il raconte, pour qu'on puisse attribuer à son récit une absolue autorité. Il faut tenir compte du milieu où l'écrivain a vécu et des idées de son temps. « Or, dit le Père H. Grisar, le défaut dominant de l'esprit du moyen âge, il faut le reconnaître, fut cette tendance qu'avaient les hommes d'alors à voir partout des événements extraordinaires, qu'ils étaient heureux d'attribuer à l'intervention divine. Avec leurs sentiments naïfs et ravis de croire, au lieu de faire des recherches approfondies, ils avaient très volontiers recours au miracle pour expliquer ce qu'ils ne comprenaient pas ([1]). » Cette restriction s'appliquera particulièrement aux hagiographes du XIIIe siècle. que nous verrons, dans leur amour exagéré du merveilleux, dépasser toutes les bornes de la vraisemblance et de la raison.

A une seconde catégorie d'écrits hagiographiques appartiennent les remaniements et amplifications de biographies antérieures, dans le genre de la vie en vers que nous avons examinée plus haut. Les remanieurs ne se contentent plus de traduire dans une langue correcte et élégante les récits originaux ; ils les enrichissent de détails nouveaux, inouïs avant eux, qu'ils puisent soit dans leur propre fonds, soit dans une tradition déjà formée

[1]) Hartman Grisar, *Discours prononcé au Congrès scientifique international des catholiques.* Munich, septembre 1900.

par le travail de l'imagination populaire. Celle-ci, en effet, est sans cesse en éveil, et elle exerce son activité autour de l'histoire des saints comme autour de la mémoire des héros. A côté de l'histoire profane, nous avons l'épopée populaire. En hagiographie se produit le même phénomène, et si le Charlemagne de l'histoire est transformé par la légende poétique en une sorte de roi de théâtre à la barbe chenue, saint Servais, le fondateur d'églises nouvelles, le grand évêque des conciles vainqueurs de l'arianisme, ne subit pas une transformation plus honorable sous l'amas de légendes réunies autour de son nom par le fabuleux Joconde. Une autre tendance de l'âme humaine explique aussi les détails ajoutés à la vie des saints par leurs biographes successifs. C'est le désir de tout savoir et la difficulté de se résoudre à rien ignorer. Cette difficulté croît à mesure qu'on possède moins la notion de l'histoire. C'est d'elle que sont nés les apocryphes bibliques. « Leur création, dit encore le Père H. Grisar, fut inspirée par le désir d'avoir sur la vie et la passion du divin Sauveur des détails plus circonstanciés que ceux que rapporte la parole divine de l'Écriture sainte. Il en fut de même dans l'histoire des souffrances qu'endurèrent les martyrs chrétiens. Après le triomphe du christianisme sous Constantin, leurs actes furent amplifiés, et des récits nouveaux y furent ajoutés sans souci de la vérité historique. » Il en est de même encore pour le moyen âge, dans un grand nombre de vies de saints développées par des narrateurs, avides de mieux connaître et de mieux glorifier leurs héros. Ces légendes, « à l'instar des apocryphes bibliques, ne sauraient victorieusement résister à la critique, parce qu'elles tiennent plus de la poésie que de l'histoire ».

L'activité de l'imagination populaire et le désir de tout savoir expliquent également la formation de légendes consignées dans un troisième groupe d'écrits hagiographiques, comprenant les vies de saints composées pour suppléer à l'ignorance où l'on était des faits merveilleux qui avaient glorifié leur existence. Un saint jouissait en telle église d'un culte d'origine inconnue; on possédait ou l'on découvrait tout à coup les reliques véritables ou les restes supposés d'un martyr ou d'une vierge. Nous savons combien le moyen âge était friand de ces découvertes et à quels abus conduisit le

désir de posséder des reliques [1]. Or, on ne pouvait pas se résoudre à ignorer la vie du saint qu'on honorait, du martyr dont on vénérait les restes. Une vie complète naissait bientôt de ce désir, soit qu'elle fût créée de toutes pièces par la bonne volonté d'un écrivain, comme pour les vies de saint Evermar et de saint Mengold, soit qu'elle fût l'œuvre de l'imagination populaire, comme pour la vie de saint Mort de Huy. Parfois même cette éclosion était favorisée par une ambition locale ou un attachement dynastique. C'est ainsi que nous verrons au XIe siècle se former un grand nombre de vies de saints, inspirées du désir de glorifier les rois carolingiens, en

(1) Nous jugeons utile de reproduire ce qu'écrivent à ce sujet les bollandistes. Cette citation éclairera plusieurs récits qui se présenteront dans la suite à notre examen : « On sait que le culte des reliques, grave et respectueux dans l'antiquité, prit insensiblement, chez nos ancêtres, à moitié barbares, un tout autre caractère. Le désir de posséder des reliques s'exagéra chez eux jusqu'à la passion et finit, disons le mot, par dégénérer en démence. La discipline sévère qui avait été, jusqu'à un certain point, la sauvegarde de l'authenticité des reliques, tomba entièrement. Ce fut à qui posséderait les plus extraordinaires et les plus précieuses; et l'ardeur qu'on mit à se les procurer fit négliger, la plupart du temps, les lois les plus élémentaires de la prudence. Il était trop naturel qu'il se trouvât des larrons sans conscience pour exploiter pareille situation. Les reliques devinrent objet de commerce, et l'on eut recours aux moyens les moins avouables pour satisfaire à la demande, toujours croissante, des prélats et des peuples. L'ambition des églises particulières de se distinguer par quelque insigne relique, fut l'occasion de plus d'une manœuvre criminelle, dont une piété trop confiante se fit souvent complice. A partir du IXe siècle surtout, les révélations et les inventions se multiplient d'une façon inquiétante et amènent au jour des reliques que l'antiquité avait toujours ignorées, qu'elle aurait même repoussées avec horreur, tant l'imagination excitée se donna de licence. Insensiblement les fausses reliques se mêlèrent aux vraies dans une confusion déconcertante, et un inventaire méthodiquement dressé des reliques conservées dans les églises vers la fin du moyen âge pourrait seul donner une juste idée des abus accumulés durant des siècles et contre lesquels le concile de Trente s'éleva avec vigueur. Dans un grand nombre de cas, il n'est nullement difficile de montrer qu'il y a eu supercherie ou erreur grave à l'origine du culte de certaines reliques... La question est également facile à l'égard de certaines reliques trop évidemment invraisemblables, trop peu décentes même... La difficulté commence lorsque l'objet en litige est vénérable de sa nature et ne se heurte en apparence à aucune impossibilité. On croit n'avoir aucune raison de s'en défier. Pourtant la plupart des reliques extraordinaires qui, sans attestation antérieure, paraissent au jour en un endroit déterminé, durant la période du IXe au XVe siècle, ne sont point dans de meilleures conditions. » (*AB.*, t. XIX, pp. 46 et suiv.)

rattachant à leur maison une foule toujours plus considérable des héros de la sainteté.

Il appartient à la critique de tenir compte de l'origine et de l'accroissement de ces multiples et très anciennes erreurs historiques qui, pour la moyenne partie, ont été propagées de bonne foi [1]. Il faut toutefois apporter dans l'épuration des documents hagiographiques une sage discrétion. Il serait également imprudent d'admettre, en dépit des marques incontestables qui dénotent leur provenance fabuleuse, quantité de récits légendaires issus de la crédulité populaire, et de rejeter *a priori* la véracité d'un fait pour la seule raison qu'on y rencontre la trace d'une intervention surnaturelle.

II. — Les monastères.

5. *Extension de la vie monastique.* — Les monastères, comme l'évêché, deviennent au XI[e] siècle des centres de progrès et d'étude. Une réforme dynastique était devenue nécessaire par suite, dit M. Parisot, de la prépondérance exercée sur les monastères par l'autorité royale dans la seconde moitié du IX[e] siècle. Les abbayes dites royales, c'est-à-dire qui avaient reçu le privilège de l'immunité, appartenaient en fait au souverain, qui disposait d'elles et de leurs revenus. La plupart, dépouillées de leur liberté, avaient été réunies soit à un évêché, soit à un autre monastère, ou, plus malheureuses encore, se trouvaient au pouvoir de seigneurs laïcs. Ceux-ci étaient plus préoccupés de s'approprier les domaines et les revenus de leurs abbayes que de veiller au maintien de la règle bénédictine. Même, il leur arriva souvent de chasser les moines et de les remplacer par des chanoines [2]. Mais tandis que les maux causés par les terribles Normands disparaissent peu à peu, un puissant souffle d'esprit monastique passe sur toute l'Europe : de nouvelles abbayes se fondent, les anciennes reviennent à

(1) Hartman Grisar, Discours *suprac.*

(2) R. Parisot, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, pp. 708 et suiv.

la pratique de la règle et à l'observance de la discipline. Ce siècle inaugure les grandes réformes de Jean de Gorze et de saint Gérard de Brogne.

6. *Saint Gérard de Brogne* (1). — Gérard, seigneur du pays de Darnau, au temps de l'évêque Étienne, possédait la terre de Brogne (2), et avait conçu depuis longtemps l'intention d'y élever une abbaye (3). La construction de l'église était déjà avancée quand le pieux fondateur reçut de l'abbé de Saint-Denis et transporta à Brogne des reliques de saint Eugène (4).

(1) P. Guenther, *Das Leben des heiligen Gerard*. Halle, 1877; L. von Heinemann, *Die alteren Diplome für das Kloster Brogne und die Abfassungszeit der Vita Gerardi*, dans NA., t. XV, pp. 592 et suiv.; W. Schultze, *Gerhard von Brogne und die Klosterreform in Niederlothringen und Flandern*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXV, pp. 221 et suiv.; E. Sackur, *Die Cluniacenser in ihrer Kirlichen und allgemein geschichtlichen Wirksamkeit bis zur Mitte des elften Jahrhundert;* U. Berliere, *L'abbaye de saint Gérard*, dans *Revue bénédictine*, t. V, pp. 169 et suiv.; Idem, *Étude sur le Vita Gerardi Broniensis*, *Ibid.*, t. IX, pp. 157 et suiv.; Idem, *Monasticon Belge*, t. I, pp. 28 et suiv.

(2) Il y existait un oratoire consacré à saint Pierre par saint Lambert (*Vita Gerardi*, chap. VII; *Translatio Eugenii*, chap. I). Cet oratoire avait été ravagé par les païens (*Translatio*, chap. II). Un prêtre y était attaché, *sacerdos loci* (*Translatio*, chap. XI).

(3) *Translatio*, chap. II. — Le *Vita Gerardi* ajoute que le dessein lui en avait été mystérieusement inspiré, avec révélation de la future translation des restes de saint Eugène dans la nouvelle basilique (*Vita*, chap. VIII).

(4) Le *Sermo de adventu* donne le 18 août pour date de l'arrivée des reliques. Or l'évêque Étienne est mort le 19 mai 920 La déposition des reliques n'eut donc pas lieu après le 18 août 919. Les reliques étaient déjà à Brogne lors de l'émission d'un diplôme du 2 juin 919, qui donne des biens *sancti Petri et sancti Eugenii monasterio*. Il faut donc faire remonter la translation au moins jusqu'au 18 août 918. Les *Annales Blandinienses* donnent la date de 914, et Sackur, qui recule d'une année toutes les dates de ce recueil, admet 915. Les *Annales du Mont-Blandin* sont fautives, d'autre part, quand elles fixent en 898 la naissance de Gérard. Celui-ci ne peut pas, à peine âgé de dix-huit ans, avoir exécuté un projet important et longtemps médité.

L'église n'était pas complètement achevée lors de l'arrivée des reliques. Il est en effet raconté dans le *Translatio*, chap. XII, qu'un charpentier, terminant le toit, fit une chute et fut sauvé en invoquant saint Eugène. Sackur suppose, avant la construction de l'église, l'existence d'une collégiale où les reliques auraient été déposées; mais s'il n'y a pas eu de monastère avant l'édification de l'église (voir p. 87 note 1), une collégiale n'a pas davantage existé, car elle se serait aussi appelée *monasterium*. U. Berlière suppose qu'en attendant l'achèvement de l'église, on mit les reliques dans l'ancien oratoire, mais il faudrait alors que celui-ci eût été conservé, contrairement au récit du *Vita Gerardi*, chap. IX. On pourrait dire plus simplement que le toit seul de l'édifice n'était pas complètement terminé, et qu'on mit les reliques dans l'église, déjà suffisamment achevée pour les recevoir.

Le 2 juin 919, il dota la nouvelle église et annonça l'intention de renoncer au monde et de bâtir un monastère (1). On ignore où il embrassa la vie du cloître et de quel centre religieux il tira les moines qui occupèrent l'abbaye de Brogne. En 921, Charles le Simple lui aurait accordé l'autorisation d'en confier le gouvernement à un abbé (2). Ce n'est qu'en 923 que nous trouvons Gérard lui-même revêtu de la dignité abbatiale (3). Il mourut le 3 octobre 959.

La translation des reliques de saint Eugène a été racontée dans un ouvrage écrit entre 935 et 937 (4) : *Translatio* ou *Virtutes S. Eugenii* (5). Il faut rattacher à ce récit le *Sermo de adventu et translatione sanctissimi Eugenii* (6), datant du Xe siècle, qui se lisait au monastère de Brogne, chaque année, au jour anniversaire de l'arrivée des reliques. Ces deux écrits constituent les sources les plus anciennes et les plus sûres pour l'histoire des origines du monastère.

L'auteur du récit de la translation paraît n'avoir pas résidé à Brogne au

(1) « Ubi cupio construere monasterium. » Diplôme dans *Revue bénédictine*, t. IX, p. 168. (Wauters, *Table*, t. I, p. 331.) Il n'existait donc à cette date ni monastère ni collégiale. Les *clerici* établis à Brogne aussitôt après la construction de l'église (*Translatio*, chap. VII), avec un *aedituus* (*Ibid.*, chap. IX), sont probablement quelques clercs séculiers, chargés de desservir l'église, en attendant qu'un véritable monastère fût organisé.

(2) Diplôme dans *Revue bénédictine*, t. IX, p. 169. (Wauters, *Table*, t. I, p. 335.) Cf. AB., t. V, p. 387. Le diplôme est d'authenticité douteuse. Voir : *AA. SS.*, octob., t II, p. 244; E. del Marmol, *L'abbaye de Brogne*, dans *Annales de la société archéologique de Namur*, t. V, pp. 239 et suiv; Boehmer, *Regesta Carolorum*, n° 1972; Heinemann, *suprac.*, *passim;* Schultze, *suprac.*, p. 233; Parisot, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, p. 643, note 7. Il résulte de l'ensemble de ces témoignages que le diplôme a été fabriqué d'après le *Translatio S. Eugenii*. Sur les diplômes de Brogne, voir aussi : Sickel, dans MGH., *Diplom.*, in-4°, t. I, p. 77; U. Berlière, *Revue bénédictine*, t. IX, pp. 165 et suiv.

(3) Diplôme du 18 décembre 923, dans *Gallia christiana*, t. XIV, *instrum.*, col. 60.

(4) D'après Schultze. Il est certainement, comme le remarque Heinemann (MGH. SS., t. XV, p. 646), postérieur à l'année 920, puisqu'il fait allusion à des événements de cette année, comme le séjour de Charles le Simple à Aix, et celui de ses armées au *pagus Lomacensis* (*Translatio*, chap. XX).

(5) Publié dans AB., t. III, pp. 29 et suiv., t. V, pp. 388 et suiv.; extraits publiés par Heinemann dans MGH. SS., t. XV, pp. 652 et suiv.

(6) Publié dans AB., t. V, pp. 395 et suiv.

moment où il écrivait ([1]); mais il a vécu autrefois au monastère ([2]), il y a passé beaucoup de temps de sa vie, car il y a lieu de croire qu'il a été témoin de la plupart des miracles qu'il raconte ([3]). Le *Translatio* comprenait d'abord seulement vingt et un chapitres. Le même auteur y ajouta dans la suite les chapitres XXII à XXVII, puis les chapitres XXVIII à XXXIII, qui se terminent par la finale accoutumée : *qui vivit et regnat...* Peut-être cependant le chapitre XXXIV est-il encore de la même plume. Ensuite vient un second prologue, indiquant l'intervention d'un nouvel auteur, qui complète le récit jusqu'au chapitre XL. L'écrivain primitif a surtout pour but de raconter les miracles de saint Eugène. Dans ses neuf premiers chapitres, il expose, non sans y entremêler des faits merveilleux, le récit de la fondation de Brogne et de la translation des reliques qui y furent déposées. A partir du chapitre X, il revient sur ses pas et ne raconte plus que des miracles; dans le récit qu'il en fait, il se préoccupe peu de l'ordre chronologique ([4]).

Nous avons dans le *Vita Gerardi* un second document sur les origines de l'abbaye de Brogne. La rédaction primitive de cette vie fut composée entre 959 et 976 ([5]), mais nous n'en possédons plus qu'un remaniement de la seconde moitié du XIe siècle ([6]). Outre le texte original et le récit de la

([1]) « Vestrum locum. Cum plures vestra habeat paternitas didascalos. » *Translatio*, prologue.

([2]) « Quam postea muro in circuitu munivimus. (*Translatio*, chap. I.) Nos illud vidimus in refectorio ejusdem coenobii super mensam priorum depensum dulcemque reddere sonitum. » *Ibid.*, chap. X.

([3]) Il note seulement le contraire pour un miracle arrivé à Dinant. (*Translatio*, chap. XXV.)

([4]) Le miracle du chapitre X semble postérieur à celui du chapitre suivant, et le miracle du chapitre XII, arrivé lors de la construction du monastère, ne paraît amené là que par le miracle du chapitre précédent, arrivé lors de l'édification de l'église.

([5]) La vie primitive fut écrite du vivant de Liétald, abbé de Mouzon (*Vita Gerardi*, chap. XXIII), par conséquent avant 997. Elle fut rédigée alors que Régnier III de Hainaut, réfugié en exil depuis 958, était encore vivant (*Vita Gerardi*, chap. XXXIX). Nous pouvons donc renfermer la date de sa composition entre 959, année de la mort de saint Gérard, et 976, année où Régnier III n'était plus en vie.

([6]) La date du remaniement, faussement reculée par Schultze dans la seconde moitié du XIIe siècle et placée d'abord par Heinemann, vers 1045 (MGH. SS., t. XV, p. 654), l'a été plus récemment par ce dernier (NA., t. XV, p. 595) entre 1038, année de la consécration

translation, le remanieur a utilisé le *Miracula S. Gisleni* écrit vers 1045, l'*Antapodosis* de Liutprand, une fausse bulle attribuée à Étienne VII et la tradition orale ([1]). La difficulté qu'il y a de faire concorder le récit du *Vita Gerardi* avec celui du *Translatio*, amena Schultze à dénier au remaniement à peu près toute valeur historique. Celle-ci a plus récemment été défendue par Sackur, qui semble avoir rallié à son opinion l'assentiment de dom Ursmer Berlière. L'auteur de la seconde rédaction du *Vita* a certainement tiré de la vie primitive un certain nombre de renseignements, qui conservent leur valeur propre, mais dont il n'est pas facile de déterminer l'étendue. Malheureusement il s'est livré, en vue d'un développement plus considérable, à un travail d'adaptation, dans lequel il est loin d'avoir toujours montré un sens critique suffisant pour le préserver d'erreurs manifestes. D'après le *Vita Gerardi*, chapitre XI, ce ne fut qu'après l'achèvement de l'église et l'établissement d'un clergé pour la desservir, que saint Gérard partit pour la France, d'où il rapporta beaucoup plus tard les restes de saint Eugène. Or, nous savons par le *Translatio*, que l'église n'était pas même achevée quand les reliques furent déposées à Brogne ([2]). Le récit du remanieur est d'ailleurs erroné dans tout ce qui se rapporte au séjour de Gérard à Saint-Denis et à sa prise de l'habit monastique dans cette abbaye. Nous savons, par la charte du 18 décembre 923, qu'à cette date saint Gérard était abbé de Brogne. Il est donc impossible qu'il ait, à la même époque, séjourné à Saint-Denis, à peine investi du sous-diaconat, et se préparant à ne recevoir la

de l'église par l'évêque Nithard, et 1119, époque où la descendance d'Arnulf le Grand s'éteignit avec Bauduin VII de Flandre (*Vita Gerardi*, chap. LIX). Dom U. Berlière (*Revue bénédictine*, t. IX, p. 167) tâche d'arriver à plus de précision. Le remaniement est dédié à l'abbé Gonther. Or le nom de cet abbé figure dans une charte de 1070 (*Ann. de la Soc. archéol. de Namur*, t. V, p. 428; cf. MGH. SS., t. XV, p. 654). Fisen (*Flores eccl. Leod.*, p. 446) fait remonter son gouvernement à 1031, mais sans apporter aucune preuve à l'appui de cette date. Dans le rouleau des morts de Canigou (1050-1051) publié par Delisle, les moines de Brogne sollicitent (n° 119, p. 107) des prières pour *nostro patri defuncto Raginero abbati*, ce qui suppose que cet abbé est mort depuis peu de temps. Son successeur aurait donc commencé à gouverner l'abbaye peu après 1050, et la vie de saint Gérard aurait été remaniée quelque temps après cette date.

(1) « Sicut veredicorum relatione comperimus. » (*Vita Gerardi*, chap. III.)

(2) Voir p. 86, note 4.

prêtrise que cinq ans plus tard. Le remanieur suppose que le saint passa sept années dans ce monastère, avant de recevoir les reliques de saint Eugène. Or, d'autres sources nous autorisent à conclure que l'entrée de Gérard en religion fut postérieure à la translation ([1]). L'erreur que commet l'auteur du remaniement provient de ce qu'il veut rattacher deux faits indépendants : la translation des reliques de saint Eugène et l'entrée de saint Gérard en religion.

7. *Gembloux.* — Les monastères sur lesquels saint Gérard exerça son action furent surtout les suivants : Saint-Bavon, Saint-Pierre au Mont-Blandin; Saint-Bertin, Saint-Ghislain, Mouzon, Saint-Amand. Dans le pays de Liége, à Gembloux, à Waulsort, à Stavelot, se fit surtout sentir l'influence de Gorze.

L'abbaye de Gembloux fut fondée par saint Guibert, seigneur du pays de Darnau, qui échangea les armes du chevalier contre le froc du moine et construisit le monastère sur son domaine. La donation de la terre de Gembloux fut confirmée par Otton Ier, le 20 septembre 946 ([2]). Guibert ne tarda pas à se retirer à l'abbaye de Gorze : il confia la direction de Gembloux à Erluin, qui l'avait aidé dans la construction du monastère, et qui reçut en outre de Régnier III de Hainaut le gouvernement de l'abbaye de Lobbes. Guibert mourut à Gorze le 23 mai 962 ([3]), et Erluin décéda à Gembloux le 10 août 987 ([4]). Bientôt après, celui-ci trouva un biographe dans le moine Richair, qui écrivit sa vie en vers et dédia cette œuvre à l'évêque Notger. Cette biographie avait déjà disparu au temps de Sigebert ([5]).

([1]) Nous avons, d'après les sources, indiqué comme date de la translation l'année 914 ou 915, au plus tard 918, 18 août (voir p. 86, note 4). Or les *Annales Blandinienses* fixent pour l'entrée de Gérard en religion l'année 918, ce qui équivaut à 919 dans le système de Sackur.

([2]) *Gesta abb. Gembl.*, chap. VI.

([3]) *Vita Wiberti*, chap XVII.

([4]) La date du 10 août est donnée par Sigebert (*Gesta abb. Gembl.*, chap. XXII). — L'année n'est pas indiquée; nous donnons ici celle de l'avènement du successeur d'Erluin d'après *Auctarium Gemblacense*, dans MGH. SS., t. VI, p. 391.

([5]) « Vitam Erluini, primi Gemmelacensium abbatis, Richarius monachus ejus ad Notgerum Leodicensem episcopum metrice descripsit, sed nescimus quomodo accidit quod, dissipatis et intercisis scedulis, a memoria omnium deperiit. *Gesta abbatum Gembl.*, chap. I.

Erluin n'avait pas été heureux dans sa double administration. A Lobbes, des moines, irrités contre lui, s'introduisirent une nuit dans sa cellule, l'entraînèrent hors du cloître, lui crevèrent les yeux et lui mutilèrent la langue, cruel forfait qui nous montre la barbarie sommeillant encore au fond des âmes, après plusieurs siècles de civilisation chrétienne.

A Gembloux, les grands seigneurs des environs, que Guibert avait tenus en bride par son autorité et les relations de parenté qui les unissaient à lui, s'emparèrent sans honte, aussitôt après son départ, des biens de l'abbaye. L'affaiblissement du pouvoir central en Lotharingie, après la mort de l'archevêque Brunon (965), ne fit qu'accroître leur audace. Gembloux eut particulièrement à souffrir de la violence et de l'injustice des grands. Sigebert nous a fait une peinture vivante de ces temps sauvages (1); il nous montre le trouble jeté partout, les biens du monastère devenus partout la proie des parents de Guibert et notamment du comte Robert Ier de Namur (946-980), principal fauteur de ces désordres (2). Ceux-ci ne prirent fin que beaucoup d'années plus tard, grâce à l'accord établi par le duc Otton, sur ordre de Otton l'empereur (3). Le chroniqueur ajoute qu'Erluin ne cessa point d'adresser aux princes des *scedulae* contenant ses réclamations contre les violences faites aux droits de son abbaye (4).

Quelle est la source de ce récit?

On a retrouvé dans le manuscrit n° 10078-95 de la Bibliothèque royale de Bruxelles deux fragments fort mutilés des *scedulae* dont parle Sigebert. Ils ont été publiés par K. Hampe dans le *Neues Archiv* (5). La première de

(1) SIGEBERT, *Gesta abb. Gemblacensium*, chap. XIX et suiv.

(2) « Horum magna pars fuit Rotbertus, fortissimus comes Namucensis. » (*Ibid.*, chap. XX.)

(3) « Quae tamen reclamationum improbitas non ante cessavit, donec post multos annos Otto imperator Ottoni duci precepit ut, inter aecclesiam et invasores aecclesiae habita ratione, statum reformaret aecclesiae, facta inter eos aequaliter rerum dimidiatione. » *Ibid.* — Sur ces deux Otton, voir p. 92, note 1.

(4) « Quales et quot reclamationes super his omnibus mittebantur in dies ad aures principum, quod nihil aliud erat nisi verberare aera tantum, si quis haec omnia de diversisi scedulis collecta velit congerere et in unum compingere, integri libelli opus videbitur sib assumere. » *Ibid.*

(5) NA., t. XXIII, pp. 384 et suiv.

ces pièces est un fragment de lettre adressée à l'empereur. Erluin s'y désigne clairement quand, faisant allusion au crime de Lobbes, il supplie qu'on ne méprise pas sa plainte, si même elle est émise par une langue mutilée : « neque labia truncate linguae despiciant ». K. Hampe détermine comme destinataire de la lettre l'empereur Otton le Grand ou son successeur Otton II (1). Le second fragment paraît, dans le manuscrit fort abîmé, avoir été séparé du premier par plusieurs feuillets intercalaires, qui contenaient sans doute des pièces se rapportant au même objet. Il nous donne la fin d'une lettre adressée par Erluin à un grand de ses amis, qui résidait à la cour impériale. Son but était de renseigner les biens de l'abbaye faisant l'objet de réclamations. Robert de Namur y est désigné au nombre des adversaires dont on se plaint. Il n'y a pas de doute que ces deux fragments, avec d'autres qui sont perdus, n'aient servi de source au récit de Sigebert.

8. *Waulsort.* — L'abbaye de Waulsort fut bâtie par Eilbert (2) et confiée à des moines écossais, saints Maccalan et Caddroé, qui après avoir séjourné à Saint-Michel en Thiérache, où Hirsende, épouse d'Eilbert, avait aussi fondé un monastère, s'étaient retirés l'un à Gorze, l'autre à Fleuri pour se former aux traditions de la règle bénédictine. Maccalan, préposé après son retour aux deux établissements de Waulsort et de Saint-Michel, ne tarda pas à s'attacher exclusivement à celui-ci, laissant la direction de Waulsort à son compagnon. Saint Caddroé, à son tour, garda peu de temps le gouvernement de la nouvelle abbaye. Dès 953, on le voit figurer comme

(1) Sigebert nous apprend que les troubles cessèrent par l'intervention d'un duc de Lotharingie appelé Otton (voir p. 91, note 3). Ce nom est porté par le duc Otton de Lorraine, mort en 944, avant la fondation de Gembloux. Pour retrouver un autre duc Otton en Lotharingie, il faut descendre jusqu'au duc Otton de Basse-Lorraine (991-1012). C'est donc sous Otton III (983-1002) que les troubles ont pris fin. Mais ce n'est pas à ce prince que la lettre est adressée, car, né en 980, il était encore dans sa minorité sous la régence de sa mère Théophanie, lorsque mourut Erluin en 987. Il faut donc admettre que la réclamation de l'abbé de Gembloux était destinée soit à Otton le Grand (962-973), soit à son successeur Otton II (973-983).

(2) E. Sackur dénie à Eilbert le titre de comte, qu'on lui attribue communément (*Der Rechtsstreit der Klöster Waulsort und Hastière*, dans *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1889, 2e partie, p. 358). Voir chap. VII, § 64.

abbé de Saint-Félix, plus tard Saint-Clément de Metz [1], où il mourut vers 975, peu d'années avant saint Maccalan, qui décéda à Saint-Michel, le 21 janvier 978 [2]. Après le départ de Caddroé, la direction de Waulsort était passée entre les mains de Godefroid, qui, s'étant rendu indigne de sa charge, fut déposé et remplacé soit par saint Forannan, soit plus probablement par l'abbé Immon.

La vie de saint Caddroé a été écrite par un moine du nom de Reimann ou Ousmann [3]. M. L. Lahaye croit qu'il habitait Waulsort [4]. Reimann a connu le saint, il a embrassé l'état monastique sous sa direction; cependant il ne raconte les faits de sa vie que par ouï-dire [5]. Il est possible, comme le pense M. Lahaye, qu'ayant fait profession dans les derniers temps de la prélature de saint Caddroé, il ne connaisse autrement ni ce qui a précédé son entrée en religion, ni ce qui a suivi le départ de son ancien abbé pour le pays messin. En tout cas, il écrivit peu de temps après la mort du saint. En effet, l'ouvrage se termine par la relation des funérailles de Caddroé et ne contient aucun miracle arrivé après son décès. Au chapitre XXIX, l'auteur parle d'un homme délivré de la fièvre par le saint abbé et pouvant rendre encore témoignage du miracle. Au chapitre XXXIV, la manière dont il désigne Otton II et sa mère, indique qu'il écrivait sous le règne de cet empereur (973-983). Il dédie son œuvre à l'abbé Immon, que M. Lahaye identifie avec Immon, abbé de Gorze [6], tandis que d'autres le prennent pour Immon, abbé de Waulsort [7].

(1) Mabillon, *AA. SS. O. S. B.*, saec. V, p. 483; *Gallia christ.*, t. III, p. 571; t. XIII, p. 867.

(2) Flodoard, *Annales* ad. a. 978, dans MGH. SS., t. III, p. 408.

(3) AA. SS. O. S. B., saec. V, pp. 483 et suiv.; AA. SS. *Martii*, t. I, pp. 473 et suiv.; MGH. SS., t. XV, pp. 689 et suiv.; t. IV, pp. 483 et suiv.

(4) L. Lahaye, *Étude sur l'abbaye de Waulsort*, dans BSAH, t. V, pp. 211 et suiv.

(5) « Jussisti enim ut aliquid de actibus felicis viri Kaddroe describerem, quasi aut disciplinarum quippiam consecutus sim, aut ita viro illi familiaris fuerim, cum neque ingenium suppetat neque gestorum ejus aliquid sciam praeter audita. » *Vita Kaddroae*, prol.

(6) Si, comme le veut M. Lahaye, on place le gouvernement d'Immon de Waulsort avant celui de saint Forannan, il y a tout lieu de croire que ce ne fut pas cet Immon qui fit écrire la vie, car celle-ci rapporte des événements qui ont dû se passer à une époque postérieure.

(7) C'est l'opinion de Schultze et de L. de Heinemann, MGH. SS., t. XV, p. 689, note 1.

La biographie de saint Caddroé a la valeur d'une source contemporaine, écrite par un auteur en situation pour être bien informé. « L'œuvre est loin, dit M. Lahaye, d'être dénuée de mérite. Le style en est clair, la composition bien équilibrée; chose malheureusement trop rare, la chronologie y est respectée. On peut, nous semble-t-il, ajouter foi aux renseignements que Reimann donne sur les personnages qu'il met en scène. Aussi pensons-nous que la vie de saint Caddroé, ouvrage d'un contemporain, est un véritable document historique; c'est sur elle que l'on doit baser les annales primitives de l'abbaye de Waulsort. » Malheureusement, il n'y a guère dans tout le récit que trois chapitres consacrés aux origines du monastère; mais ces chapitres sont précieux, car ils rectifient d'avance les données fabuleuses introduites plus tard dans la chronique de Waulsort. Le biographe raconte l'arrivée des étrangers (chap. XIX), leur séjour à Saint-Michel et la retraite de Maccalan à Gorze, de Caddroé à Fleuri (chap. XX), leur retour à Waulsort et le remplacement de Maccalan par Caddroé dans la direction du jeune établissement (chap. XXI). A part la mention des nombreux moines qui affluèrent à Waulsort (chap. XXII), l'écrivain ne dit pas un mot du gouvernement des deux premiers abbés. Au chapitre XXV, il fait une allusion discrète à la triste conduite de Godefroid. Au chapitre suivant, il mentionne une visite que Caddroé, après son départ pour Metz, revint faire à son ancienne abbaye, en compagnie de Womar de Gand et d'Alétran de Lobbes, désigné par erreur comme abbé de Gembloux. Tout le reste de l'ouvrage est consacré au récit des miracles du saint et aux années qu'il passa à Metz, jouissant de la confiance et de l'amitié de l'archevêque Adalbéron I[er] et de son successeur Thierry.

On lit un bel éloge de saint Caddroé dans un poème sur l'origine et les saints de l'église de Metz, écrit par un Irlandais, et conservé dans un manuscrit du XII[e] siècle, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 10710, folios 175 et suivants (1).

9. *Stavelot-Malmédy.* — Parmi les anciennes abbayes, Stavelot mérite d'être mentionné en premier lieu pour la réforme dont il recueillit le

(1) Publié partiellement dans *NA.*, t. V, pp. 434 et suiv.

bienfait. Le double monastère avait été longtemps soumis à des abbés commendataires. Saint Odilon, qui avait reçu à l'abbaye de Gorze son éducation monastique, fut mis par l'évêque Richair (920-945) à la tête de Stavelot-Malmédy. Il y rétablit la discipline et les études ([1]) et fit venir, pour y enseigner, un moine de Saint-Gall, Notger, que l'on a confondu parfois avec l'évêque de Liége du même nom. C'est sous l'abbé Odilon qu'un religieux de Stavelot ajouta au *Miracula Remacli* les chapitres VIII et IX du livre II. Nous ne mentionnons que pour mémoire cette continuation, dont nous avons fait ailleurs l'examen.

A Malmédy fut écrit, au commencement du Xe siècle, un récit de la translation de saint Juste. Ce saint, fils d'un noble personnage d'Auxerre du nom de Justin, fut, à l'âge de 9 ans, martyrisé au IIIe siècle par Rictiovar, préfet des Gaules sous l'empereur Maximien. Ses restes, au temps de l'évêque Étienne de Cambrai (909-933 ou 934), furent transférés à Malmédy par le prieur Liuthard, qui écrivit l'histoire de la translation. Nous n'avons plus de cet écrit qu'une recension postérieure, éditée par Martène et Durand, d'après un manuscrit de Malmédy aujourd'hui disparu ([2]).

10. *Saint-Hubert.* — L'influence de l'abbaye de Gorze s'exerça aussi à Saint-Hubert. Par une étude comparative des annales de Prüm et de la liste des abbés de Saint-Hubert, reproduite au XVIe siècle par Adolphe Happart, M. G. Kurth nous paraît avoir définitivement éliminé de l'histoire la prétendue union personnelle des deux monastères sous l'administration de huit abbés consécutifs. En revanche, à la suite des abbés Altveus et Sevolt mentionnés dans le *Miracula S. Huberti*, il replace dans le catalogue abbatial leurs successeurs Gosbert, Wilbert, Rangald et Warmarius, que l'intrusion des noms de Prüm en avait fait disparaître ([3]). Frédéric, qui vint

([1]) « Is quoque (Odilo) post bene adultum sanctae conversationis robur, petitus reformationi monasterii quod dicitur Stabulacum, ibidemque promotus, ad rectitudinis lineas, quae prava forte invenerat, Christo auxiliante, correxit, ubi etiam cursum naturae persolvit. » *Vita Joannis Gorziensis* dans MGH. SS., t. IV, p. 352.

([2]) Mart. et Dur., *Ampl. Collectio*, t. VI, pp. 833 et suiv.; AA. SS., octobris, t. VIII, pp. 334 et suiv.; MGH. SS., t. XV, pp. 566 et suiv.

([3]) G. Kurth, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans CRH, 5e sér., t. VIII, pp. 57 et suiv.

ensuite, avait reçu son éducation à Saint-Hubert. En sortant de là, il se consacra tout entier aux choses du siècle et fut le conseiller de son neveu Adalbéron I[er], évêque de Metz. Se sentant repris par l'attrait de la vie religieuse, il entra à l'abbaye de Gorze, où il fut nommé prieur. A la demande de l'évêque de Liége, Richair (920-945), ancien abbé de Prüm, il fut rappelé à Saint-Hubert avec le titre d'abbé (1) et s'y distingua par l'austérité de ses mœurs et par son zèle pour la perfection de la vie monastique (2). Il mourut subitement, en 942, à Trèves, où il s'était rendu pour assister à la consécration de l'église Saint-Maximin; il fut enterré dans ce sanctuaire.

Il n'est pas douteux que l'abbé Frédéric n'ait introduit à Saint-Hubert les observances sévères de l'abbaye de Gorze. Toutefois, même avant cette réforme, le goût des études n'avait pas disparu du monastère ardennais. Nous en trouvons la preuve dans la composition, vers 937, de la vie de saint Bérégise, déjà citée précédemment (3). Cette biographie fut l'œuvre d'un moine de Saint-Hubert, comme le prouve sa manière de s'exprimer : « loci hujus, fratribus nostris, patroni acta ». Écrivant deux siècles après la mort du saint, il avoue n'avoir trouvé d'autres renseignements que ceux recueillis de la bouche de quelques vieux moines, Otbert, Guibert et Beregrinn. Il ne fournit guère de détails que sur la naissance de Bérégise, son éducation à Saint-Trond, ses relations avec Pepin.

Comme le remarque M. Kurth (4), la tradition orale parvenue aux oreilles du biographe devait être bien vague, puisqu'elle manquait de précision, même sur les origines du monastère. Saint-Hubert a été fondé par saint Bérégise avec le concours d'un prince du nom de Pepin et de sa femme : voilà tout ce qu'elle savait. Pour pouvoir préciser davantage en nommant Pepin de Herstal et Plectrude, il a fallu que l'hagiographe recourût au raisonnement, en s'appuyant sur une charte de libéralité octroyée par un comte

(1) En 939, s'il faut ajouter foi à Ad. Happart.

(2) « Postea autem rogatu episcopi Leodiensis Richarii monasterio proprio sancti Humberti restitutus et regulari ordine abbas praefectus usque in finem laudabili conversationis rigore rem divinam optime monastico tenore continuit. » *Vita Joannis Gorziensis*, chap. LV, dans MGH. SS., t. IV, p. 352.

(3) Publiée dans AA. SS., octob., t. I, pp. 520 et suiv.

(4) G. Kurth, dans CRH., *suprac.*, pp. 10 et suiv.

Grimbert, la cinquième année du règne d'un roi Thierry, qu'il prend pour Thierry III (670-691) et qui doit être plutôt le roi Thierry IV (720-727) ([1]). Le diplôme était en tout cas fort antérieur à Pepin le Bref, et l'erreur commise ne vicie pas les conclusions du biographe en faveur de Pepin de Herstal. L'émission de cette charte à la date rectifiée de 725, montre d'autre part que Bérégise vivait encore à cette époque, ce qui interdit de faire remonter trop haut son entrée en fonctions ([2]). Abstraction faite de l'épisode du billet tombé du ciel ([3]), il nous faut admettre de même les autres données du *Vita* sur le nom primitif du site où fut bâti le monastère ([4]), en un endroit qu'aucun autre établissement n'avait antérieurement occupé ([5]), et avec des chanoines réguliers pour le desservir à l'origine ([6]). Le diplôme de fondation de Saint-Hubert, fabriqué au XIe siècle, complétera ces indications en délimitant le domaine octroyé par Pepin ([7]). Il les modifiera

(1) « Le comte Grimbert de la charte est sans doute le même qu'un comte de palais Grimberchtus, mentionné dans un diplôme de la seizième année de Childebert III (710). » (G. Kurth, *suprac.*, p. 11.) Voir le diplôme dans Pardessus, *Diplomata.*, t. II, p. 287; MGH., *Dipl.*, p. 70.

(2) Le texte du *Vita* ne nous met pas à même de fixer avec précision la date de fondation. Le diplôme apocryphe donne 687, année de la victoire de Testry. L'érudition s'est efforcée de substituer à cette date arbitraire une époque moins ancienne : vers 704 d'après Lecointe, *Ann. ecclesiastici Francorum*, t. IV, p. 436; vers 706 d'après Mabillon, *Ann. O. S. B.*, t. II, p. 16.

(3) Historiette qu'on rencontre plusieurs fois au moyen âge. Voir *Epistolae sancti Bonifacii*, dans Jaffé, *Bibl. rer. German.*, t. III, n° 50, p. 142; *Capitularia Karoli Magni*, éd. Boretius, dans MGH., *Leges*, t. I, p. 65, capitul. de 789, canon 77; *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1889, pp. 171 et suiv.

(4) Nom emprunté au ruisseau qui traversait le site *Andaina* ou *Andagina*, diversement altéré dans la suite en *Andaginum*, *Andainum*, *Andagium*.

(5) Il fallut jouer de la cognée dans l'épaisseur de la forêt pour se procurer la place à bâtir : « Succiso nemore, spatium metitur ad manendum ». *Vita Beregisi*, prol., chap. V, dans AA. SS. *suprac.*, p. 521.

« Frondosa quaeque succidere et construendorum spatia aedificiorum dilatare studiose coepit. » *Ibid.*, chap. XVII, p. 527.

« Cum opaca silvae cuncta densarent. » *Ibid.*, chap. XVIII, p. 527.

(6) Le *Vita Beregisi* est d'accord pour l'affirmer avec Jonas d'Orléans. « Le fait, dit M. Kurth, que Bérégise vint de Saint-Trond, qui était une abbaye bénédictine, n'a rien qui soit en contradiction avec ce double témoignage. Bérégise paraît avoir reçu à Saint-Trond l'éducation d'un clerc séculier, et c'est en cette qualité qu'il fut attaché à la maison de Pepin de Herstal. » G. Kurth, dans CRH., *suprac.*, p. 15.

(7) Délimitation empruntée aux limites qu'avait le domaine de Saint-Hubert au XIe siècle.

en reculant plus haut la date de fondation, et en attribuant à l'emplacement occupé par la maison naissante, un nom et une histoire destinés à fournir une base authentique aux droits du monastère [1].

Le biographe poursuit son récit en exposant les bienfaits de Walcaud déjà racontés par Jonas. Enfin il nous apprend que, dès le Xe siècle, saint Bérégise était honoré à Saint-Hubert, où sa fête se célébrait le 2 octobre. Il termine par une dissertation, où il s'efforce de démontrer que des relations unirent de leur vivant saint Hubert et saint Bérégise. Mais, chose étrange, tandis qu'il s'attache de toutes manières à glorifier ces deux saints patrons de son monastère, il ne dit presque rien du culte dont ils étaient l'objet de son temps. Il se contente de rappeler en termes généraux les nombreux miracles opérés par leur intercession ; il ne raconte aucun de ces faits merveilleux. Nous en avons, ajoute-t-il, rapporté un grand nombre dans un écrit précé-

[1] Saint-Hubert aurait été le chef-lieu du domaine royal d'Amberloux et aurait porté pour cette raison le nom d'*Ambra*. Un *castrum*, contenant une église dédiée à saint Pierre, y aurait été élevé du temps des Romains. Église et *castrum* tombèrent sous les coups des Normands, et depuis lors le site resta désert jusqu'au jour où Bérégise vint relever l'église et fonder l'abbaye. On trouve toutes ces données dans la *Chronique de Saint-Hubert*, à la fin du XIe siècle. La légende du nom d'*Ambra* et du *fiscus Amberlacensis* apparaît un peu plus tôt dans le diplôme apocryphe, daté de 687, et fabriqué au milieu du XIe siècle (voir p. 22, note 2). Ce témoignage est contredit par d'autres plus dignes de foi. Jonas dit que l'endroit où fut bâti le monastère s'appelait *antiquo nomine Andaginum*. L'auteur du *Miracula* ajoute que ce nom lui venait de celui du ruisseau voisin. Le *Vita Beregisi* est d'accord avec ces sources plus anciennes. Il n'y a pas de place pour Ambra qui n'a jamais existé. Le diplôme où ce nom est consigné pour la première fois est conservé en copie dans le ms. n° 5 de la Bibliothèque de la ville de Namur. Il porte des traces irrécusables de fausseté. Signalons-en quelques-unes. L'invocation à la sainte Trinité, par laquelle il débute, n'apparaît pas avant le VIIIe siècle. Dans l'*arenga*, le maire du palais a toujours en vue le salut de son âme, la fragilité des choses humaines : ici rien de semblable. Ansegisilus devient Anchisus, nom du héros troyen, par une transformation qui ne se fait pas avant le IXe siècle. Le dispositif ne résiste pas mieux à l'examen : « praedictum ditionis meae castrum ab Ardennae principatu avulsum .. trado ». Pepin donne une terre de sa possession. Or, il dit plus haut qu'Ambra appartient au *fiscus*. On voit que le faussaire ignore la différence entre la possession du domaine royal et la situation de Pepin qui n'est pas encore roi. Ajoutons qu'au VIIe siècle on dit *Arduenna* et non *Ardenna*. Puis *principatus Ardennae* n'existe pas; la seule division du royaume mérovingien, c'est le *pagus*. Enfin aux VIIe et VIIIe siècles, on ne donne pas une terre du fisc, mais on établit une abbaye sur cette terre : le faussaire ignore tout cela ; il fait attention à la situation de son temps, à l'indépendance des abbayes au XIe siècle.

dent; il en reste quelques-uns à consigner, que nous retenons de mémoire ([1]). Or, il ne nous est conservé aucun récit de miracles auquel puisse s'appliquer cette allusion. Il est pourtant probable, d'après son témoignage, que l'auteur du *Vita Beregisi* avait précédemment composé un écrit de ce genre. Son œuvre dénote d'ailleurs une sérieuse instruction et suffit à établir que les études étaient restées florissantes à l'abbaye de Saint-Hubert.

11. *Lobbes.* — L'abbaye de Lobbes au IXe siècle avait subi, comme les autres monastères, tous les inconvénients de la prédominance du pouvoir royal. En 843, par le traité de Verdun, elle passa entre les mains de Lothaire Ier; en 855, dans celles de son fils Lothaire II; et en 870, au traité de Meersen, elle fut comprise dans le lot de Charles le Chauve. L'intrusion de l'impie et débauché Hubert sur le siège abbatial en 864 rendit la situation aussi déplorable au point de vue spirituel que temporel. Lothaire II tâcha de remédier aux maux dont l'abbaye avait souffert et fit rédiger, en 868-869, par l'évêque Jean de Cambrai, un polyptique dénombrant toutes les propriétés du monastère ([2]). Enfin, le 15 novembre 889, le roi Arnulf, sur la prière de l'évêque Francon, concéda au prélat l'abbaye de Lobbes avec ses dépendances ([3]). Les évêques Francon, Étienne, Richair unirent donc la charge d'abbé de Lobbes à la dignité épiscopale. Leurs successeurs Hugues (945-947), Farabert (947-953), Rathier (953-955), Baldéric (956-959) occupèrent aussi les deux sièges.

Après le passage des Normands, l'évêque Étienne prit soin de raviver à Lobbes l'amour des sciences et d'y préparer une succession d'hommes distingués ([4]). On cite parmi ses élèves Rathier, Scamnin et Théoduin, qui,

(1) *Vita Beregisi*, chap. XXIII, dans AA. SS., octob., t. I, p. 528.

(2) Cette liste des cent soixante-quatorze *villae* possédées par Lobbes au IXe siècle a été publiée par Vos, *Lobbes*, t. I, pp. 418 et suiv.

(3) Mir. et Fopp., *Opera diplom.*, t. II, p. 650; Vos, *suprac.*, p. 426. (Boehmer-Mühlbacher, n° 1783.)

(4) Le récit *de fundatione et lapsu monasterii Lobiensis* (Vos, *Lobbes*, t. I, p. 378; MGH., t. XV, p. 550) représente cependant le prélat comme favorable aux clercs mais hostile aux moines. L'abbaye serait, par sa négligence, tombée en décadence : « Vir religionis amator, quantum ad vitam clericalem, monachiae religioni parvum favens fuit; unde cepit inclinari monasticae vigor disciplinae in monasterio Lobiensi. » Ce témoignage concorde avec l'allusion discrète de Folcuin : « Vir litterarum et quantum ad canonicos religioni studens ».

sous Richair, rendirent les études très florissantes dans leur monastère [1]; Hugues, ancien abbé de Saint-Maximin à Trèves, ne régna que deux ans; son successeur Farabert se fit détester par sa vénalité. Rathier lui succéda [2]. Malheureusement, la vie de cet homme, très instruit et doué de beaucoup d'esprit, fut remplie d'agitation. Chassé trois fois de son évêché de Vérone, expulsé du siège de Liége, il expia durement l'ambition qui lui avait fait briguer l'épiscopat. On lui reproche aussi son caractère dur et acerbe; mais son principal malheur est peut-être d'avoir vécu un siècle trop tôt pour faire triompher ses idées sur la réforme des mœurs ecclésiastiques [3]. La plupart de ses œuvres [4] sont consacrées à la défense de ses principes et de sa conduite; elles renferment très peu de détails précis pouvant servir à l'historien. Occupé pendant son premier exil de l'éducation du fils d'un seigneur de Provence, il composa, à l'usage de son élève, un cours de grammaire qu'il appela du nom singulier de *Sparadorsum*, parce qu'il était destiné à préserver l'enfant du fouet et de la verge [5]. Les éloges des contemporains de

(1) « Floruerunt his temporibus (Richarii) apud nos studia litterarum, quibus ediscendis operam dantes opinantissimi fuerunt Scaminus, Theoduinus et perspicacissimus horum Ratherius : qui videlicet Ratherius partibus Hilduini favens, illi inseparabiliter adhaesit. » (Folcuin. *Gesta abb. Lob.*, chap. XIX.) L'attachement inébranlable de Rathier au parti d'Hilduin, le compétiteur de Richair (sur cette compétition, voir Parisot, *suprac.*, pp. 634 et suiv. et p. 704), suppose déjà une certaine maturité à l'époque de cette compétition et est inconciliable avec l'éducation de Rathier sous l'épiscopat de Richair. C'est donc plutôt sous Étienne que Rathier reçut à Lobbes sa formation.

(2) Sur Rathier, voir : *Introduction* à la publication de ses œuvres par les frères P. et J. Ballerini, Vérone 1765, reproduite par Migne, *P. L.*, t. CXXXVI; Vogel, *Ratherius von Verona und das zehnte Jahrhundert.* Iéna, 1854; Vos, *Lobbes*, t. I, pp. 205 et suiv.; Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, t. I, pp. 379 et suiv.

(3) Voir les écrits de Rathier après son dernier retour à Vérone : *De contemptu canonum* (*Perpendiculum*), *Synodica*, et ses efforts pour seconder les tentatives de réforme qu'il attendait du concile de Rome et pour faire observer le décret de Ravenne *de uxoribus dimittendis* (25 avril 967). A ces luttes se rapportent : *Itinerarium*, *Judicatum*, *De clericis rebellibus*.

(4) Ses écrits intitulés : *Conclusio deliberativa*, *Phrenesis*, ont trait à son épiscopat de Liége. Voir aussi dans NA., t. IV, pp. 177 et suiv., un fragment de lettre d'invectives adressée par Rathier à Baldéric, sur sa déposition. A Aulne il rédigea le *Confessio*. De retour à Vérone, il composa principalement, outre les écrits cités plus haut : *Invectiva* (de sancto Metrone), *Qualitatis conjectura*, *De nuptu illicito* (tempore quadragesimae); *Discordia*, *Apologeticus*, *Conflictus duorum* (ouv. perdu). Voir enfin ses lettres, ses sermons et son testament.

(5) Ouvrage perdu.

Rathier, les disciples qu'il forma, les auteurs grecs et latins qu'il cite dans ses ouvrages, les passages nombreux qu'il leur emprunte, témoignent de l'étendue de ses connaissances profanes. La science sacrée ne lui était pas moins familière. Ecrivant son *Agonisticum* (ou *Praeloquia*) dans sa prison de Pavie, il cite de mémoire un grand nombre de Pères grecs et latins, applique avec sagacité à son sujet les passages des livres saints et fait preuve d'une sérieuse connaissance du droit canonique. Malheureusement, sa manière d'écrire est recherchée, obscure et désespérément embrouillée. La vie de saint Ursmer, qu'il écrivit pendant sa retraite à Lobbes, n'est que le remaniement, sous le rapport du style, de l'ancienne biographie écrite par Anson au VIIIe siècle. Elle ne peut donc point être regardée comme une source historique.

La vénalité de Farabert, les dissensions qui éclatèrent sous Rathier, l'invasion des Hongrois en 954, l'institution par Baldéric, successeur de Rathier, de son parent Régnier III de Hainaut comme abbé commendataire, ces circonstances n'étaient guère de nature à favoriser le progrès des études (1). Heureusement, au bout d'un petit nombre d'années, le règne d'Éracle (959-971) rendit au monastère son ancienne splendeur.

12. *Liège et Lobbes sous Éracle.* — Éracle, noble saxon, était prévôt de Bonn avant de monter sur le siège épiscopal. Il avait été élève de Brunon, archevêque de Cologne, et avait lui-même fait l'éducation d'un prêtre saxon, B..., qui, après la mort de son maître, se rendit à Canterbury près de l'évêque Dunstan, dont il devint le premier biographe (2). Dans la vie de Baldéric II, Éracle est célébré comme le fondateur de l'école de Liége (3). Anselme nous

(1) Sur la parenté des Régnier et des Baldéric, voir le tableau généalogique dressé par M. Van der Kindere, dans *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1900, pp. 52-53.

(2) « Non ea admodum ratione ut essem divae reginae, sanctae scilicet sapientiae, idoneus conviva, introductus tamen a devoto Deoque digno, sacrarum videlicet eruditionum aedituo, et permissus lambere sum vescentium abjectas uti catellus esuriens miculas. Quem quippe beatae memoriae aedituum, sanctae siquidem sedis Leodii praesulem, dempsit, pro dolor, dulcissimum amarissima leti conditio. Qui peritiae panem non solum mihi, ast mecum plurimis ministravit. » *Epistola B. ad Æthelgarum archiepiscopum*, publiée par W. Stubbs, *Memorials of Saint Dunstan*, dans *Rerum britannicarum scriptores*, pp. 386-387.

(3) « Qui in hac urbe studium et religionem iniciavit. » *Vita Balderici*, chap. XVIII, dans MGH. SS., t. IV, p. 731.

décrit le soin qu'il prit des études, établissant des écoles dans les cloîtres de sa cathédrale, ne dédaignant pas d'y enseigner en personne, et même dans ses voyages au loin, reportant sa pensée vers ses élèves et leur écrivant pour exciter leur ardeur au travail ([1]). Des œuvres qu'Éracle peut avoir composées, il ne nous reste que deux écrits. Le premier est une lettre adressée à Rathier où il comble d'éloges l'évêque de Vérone ([2]). Le second écrit d'Éracle est un récit de la guérison dont il fut favorisé par l'intercession de saint Martin ([3]).

Éracle voulut soustraire l'abbaye de Lobbes aux troubles et aux compétitions qui agitaient trop souvent l'évêché de Liége. Il lui rendit son indépendance en lui donnant un abbé particulier (961). Cet acte capital amena comme conséquence la restauration de la vie religieuse dans sa pureté primitive et exerça une influence considérable sur les études à Lobbes et même dans tout le pays de Liége. Nous lui devons Folcuin.

Folcuin n'est plus seulement un biographe; c'est un historien. Il est le dernier écrivain à signaler avant Heriger, qui fit pour l'évêché tout entier ce que son devancier avait fait pour Lobbes. Folcuin est même, à certain point de vue, plus intéressant qu'Heriger et plus important, car il utilise dans son œuvre des sources que nous ne possédons plus aujourd'hui, tandis qu'Heriger a employé la plupart du temps des documents que nous avons encore à notre disposition. Nous ferons donc de la vie et des œuvres de Folcuin un examen particulièrement attentif et exceptionnellement détaillé ([4]).

III. — Folcuin.

13. *Folcuin avant son arrivée à Lobbes.* — Folcuin naquit en Lotha-

(1) Anselme, *Gesta*, chap. XXIV, dans MSH. SS., t. VII, p. 202.

(2) Chapeaville, t. I, p. 190.

(3) Migne, *P. L.*, t. CXXXV, col. 947.

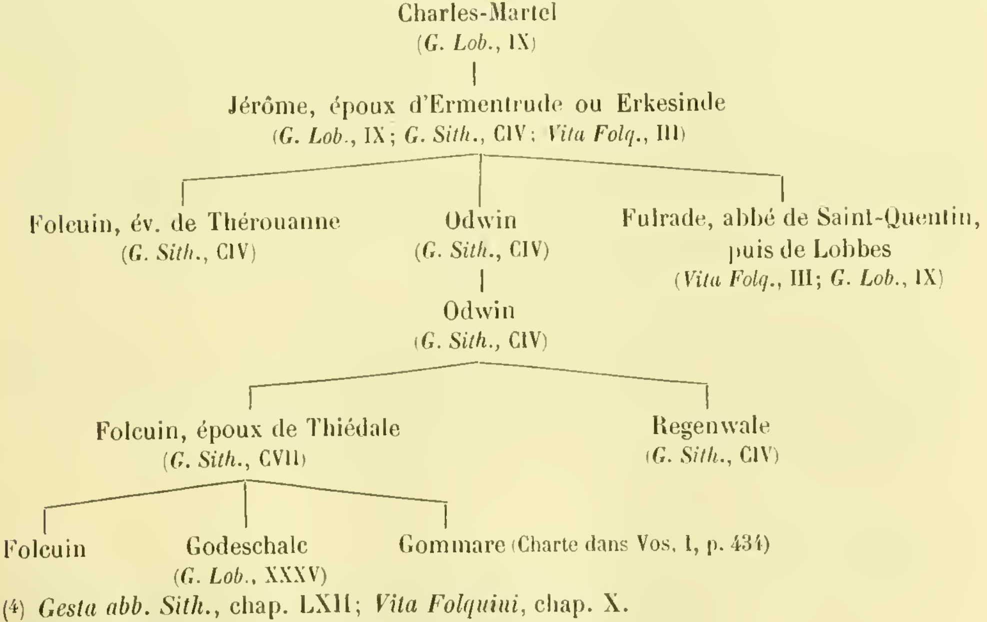
(4) Voir : *Hist. litt. de la France*, 1742, t. VI, pp. 384 et 451 ; Vos, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*, t. I, pp. 290 et suiv.; Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, t. I, pp. 381-382; Holder-Egger, *Folcuin von S. Bertin und Folcuin von Lobbes*, dans NA., 1880, t. VI, pp. 417 et suiv.

ringie [1] vers 935 [2]. Sa famille était noble et d'origine carolingienne [3]. Elle avait compté parmi ses membres un évêque de Thérouanne, appelé aussi Folcuin, lequel était mort en 855 et fut enterré au monastère Saint-Bertin de Sithiu, aujourd'hui Saint-Omer [4]. Trois quarts de siècle plus tard, le 1er novembre 928, ses petits-neveux Folcuin et Regenwale, le père et l'oncle de notre Folcuin, firent l'élévation de ses restes [5]. Vingt ans après cette cérémonie, Folcuin et son épouse Thiédale amenèrent au même monastère le jeune Folcuin, leur fils, qui fut admis comme oblat, le 22 novembre 948 [6]. Les études étaient florissantes à Sithiu; l'enfant fit son éducation sous le chanoine saxon Odold, qui avait la direction de l'école [7]. Employé à la rédaction des actes de l'abbaye [8], Folcuin paraît

(1) *Gesta abb. Sithiensium*, chap. CIV et CVII; *Gesta abb. Lob.*, chap. XXXV.

(2) Il était encore jeune en 947 (*Vita Folquini*, prologue) et en 962 (*Gesta abb. Sith.*, chap. CXI), même en 965 (*Gesta abb. Lob.*, chap. XXVIII). Cependant il était déjà dans les ordres en 961 (*Gesta abb. Sith.*, chap. CX).

(3) Voici sa généalogie, d'après les renseignements que nous fournissent ses écrits :



(4) *Gesta abb. Sith.*, chap. LXII; *Vita Folquini*, chap. X.

(5) *Gesta abb. Sith.*, chap. CIV; *Vita Folquini*, chap. XIII.

(6) *Gesta abb. Sith.*, chap. CVII.

(7) *Ibid.*, chap. CVIII.

(8) « Folcwinus levita et monachus subscripsit », écrit-il au bas d'une charte (*Gesta abb. Sith.*, chap. CX).

s'être occupé surtout des archives de Saint-Bertin, dont, en 961-962, il fit un recueil sous le titre de *Gesta abbatum Sithiensium* [1]. Dans les notices dont il encadre ses documents, il n'oublie pas de rappeler le souvenir de son parent Folcuin de Thérouanne. Plus tard, il développa les renseignements qu'il possédait et composa sur la vie de saint Folcuin une biographie complète et indépendante [2], qui ne présente d'intérêt pour nous que par les détails qu'elle contient sur la jeunesse de son auteur. A l'époque où Folcuin écrivit ce second ouvrage, il avait déjà quitté Sithiu pour prendre le gouvernement de l'abbaye de Lobbes, d'après le choix que l'évêque Eracle avait fait de lui.

14. *Folcuin, abbé de Lobbes.* — En rendant à l'abbaye de Lobbes son indépendance, Éracle voulait promouvoir la discipline et les études. Pour que ce but fût atteint, il fallait veiller à revêtir de la dignité abbatiale des hommes aussi distingués par leur savoir que par leur piété. Le choix d'Éracle s'était fixé une première fois sur Alétran; il n'y a pas de doute que les qualités, le savoir, l'éloquence du candidat ne déterminèrent les préférences de l'évêque [3]. Cinq ans plus tard, Alétran mourut, le 3 novembre 965 [4]; il fallut de nouveau songer à faire une élection répondant aux desseins de l'évêque. Folcuin était du pays; il y avait ses parents; Éracle le connaissait probablement. Le mérite littéraire du jeune moine de Saint-Bertin fut sans doute auprès de lui sa meilleure recommandation [5]. Sa nationalité d'origine,

(1) Texte complet avec les chartes, publié par Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, dans *Collection des Cartulaires de France*, 1840, t. III. Texte sans les chartes, publié dans MGH. SS., t. XIII, pp. 600 et suiv., par Holder-Egger, qui rend à l'ouvrage le titre que l'auteur lui donne dans le prologue et dans l'épilogue.

(2) Publiée par Mabillon, *AA. SS. O. S. B*, saec. IV, pars I, pp. 588 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CXXXVII, col. 533 et suiv.; Holder-Egger, *MGH. SS.*, t. XV, pp. 424 et suiv.

(3) *Gesta abb. Lob.*, chap. XXVII.

(4) *Ibid.*

(5) L'identité de Folcuin de Sithiu et de Folcuin de Lobbes a été niée par Mabillon, les auteurs de l'*Histoire littéraire* et Guérard. Elle a été défendue par Pertz, lors de sa publication de la *Chronique de Lobbes*, en 1841; son opinion a été suivie par Vos. Enfin Holder-Egger, dans NA., en 1880, a réfuté définitivement la distinction des deux personnages. Il a été suivi par Wattenbach à partir de sa 5e édition de *Deutschlands Geschichts-*

la noblesse de sa famille, qui d'ailleurs avait déjà fourni un abbé, saint Fulrade, au monastère de Lobbes, achevèrent de désigner Folcuin aux préférences d'Éracle. En présence de l'empereur Otton I[er], de toute la cour d'Allemagne et d'une grande multitude de peuple, le nouvel élu reçut la bénédiction abbatiale à Cologne, le 25 décembre 965, des mains d'Ingeran, archevêque de Cambrai (1).

Holder-Egger pense que les moines virent d'un mauvais œil élever à leur tête un étranger et qu'ils concoururent à contre-cœur à l'acte d'élection (2). Si nous examinons à ce point de vue le récit de la malheureuse affaire de Rathier, nous y trouvons la confirmation de cette conjecture. D'après ce que Folcuin nous raconte lui-même de cet épisode de sa vie, Rathier, pourvu par lui, lors de son exil, du petit monastère de Saint-Ursmer à Heigne, du prieuré de Wallers et des villages de Strée et de Gozée, montra peu de gratitude envers son bienfaiteur. Folcuin l'accuse de lui avoir dressé des embûches à l'instigation de plusieurs : « ipse locum nostrum semper exsecrans, abbati insidias machinabatur, instigantibus eum ad hoc nonnullis (3) ». Ces instigateurs ne pouvaient être que des moines de Lobbes, qui probablement gardaient rancune à l'étranger de sa promotion à la dignité abbatiale. Folcuin dut, en 971, céder sa place; telle était, dit-il, la volonté d'Éracle. Mais la situation changea à l'avènement de Notger, le 23 avril 972. Le nouvel évêque chargea Werinfrid, abbé de Stavelot, et Heribert, abbé de Saint-Hubert, de procéder à une enquête; il soumit l'affaire à un jugement, dont la décision fut favorable à Folcuin. Tandis que Rathier se retirait à Aulne, l'abbé légitime fut rétabli sur son siège, et l'évêque le réconcilia avec ses frères : « fratres abbati reconciliat ». L'intervention de l'évêque pour opérer cette réconciliation est une preuve de l'opposition des moines contre l'autorité de leur abbé. Il est probable qu'ils lui gardèrent encore

quellen. Les auteurs de la *Biographie nationale* semblent ignorer ces démonstrations; ils ne disent mot de la controverse et donnent séparément les deux biographies, en se bornant à citer comme références Guérard et l'*Histoire littéraire*.

(1) *Gesta abb. Lob.*, chap. XXVIII.

(2) NA., t. VI, p. 418.

(3) *Gesta abb. Lob.*, chap. XXVIII.

du ressentiment, car après les nombreux travaux que nous verrons Folcuin accomplir pour le bien de son abbaye, on ne peut guère expliquer autrement l'accusation de négligence portée contre lui dans la gestion de sa charge (1).

Folcuin resta vingt-cinq ans à la tête de l'abbaye de Lobbes. Il en défendit les possessions et les droits (2), et fit régler légalement, par l'évêque Notger, l'existence propre de l'abbaye, telle qu'Éracle l'avait établie en fait quelques années auparavant (3). Il obtint de l'empereur Otton II et du pape Jean XIII la confirmation des priviléges de Lobbes et l'établissement d'un chapitre dans l'église supérieure de Saint-Ursmer (4). Enfin, il employa tous ses soins à relever le monastère dévasté par les Hongrois. Sous la protection

(1) A la mort de Folcuin, les moines de Lobbes s'adressèrent aux évêques de Cambrai et de Liége. Ils les supplient de mettre à leur tête un abbé véritable, « qui hoc sit quod dicatur », et ils se plaignent d'avoir été « diutissime rectoris solliciti diligentia privati ». (*Gesta pontif. Cameracensium*, liv. I, chap. CV, dans MGH. SS., t. VII, p. 445.)

(2) Particulièrement dans l'affaire des Bancroix ou aumônes que soixante-douze paroisses apportaient processionnellement au monastère le jour de Saint-Marc. Vingt-huit voulurent s'en exempter au profit d'églises plus rapprochées, telles que Fosses et Nivelles. Folcuin réclama, et le 25 août 980, il obtint de Notger une sentence d'excommunication contre les paroisses qui seraient infidèles à acquitter cette redevance. La charte est éditée dans un placard intitulé : *Institutio supplicationum generalium quae vulgo Bancruces vocantur ad limina apostolorum et earum translatio ad ecclesiam monasterii S. Petri Lobbiensis apostolicae sedi immediate subjecti*. Mons, 1706. La même charte est publiée par Vos, t. I, p. 433. M. Bormans a publié dans CRH., 2e série, t. VIII, pp. 313 et suiv., d'après un manuscrit de la ville de Namur, une pièce dans laquelle un moine de Lobbes raconte, probablement dès le XIIe siècle, l'origine des Croix et particulièrement du pèlerinage de Lobbes. Voir aussi sur les Bancroix : Hachez, *Le pèlerinage des croix à l'abbaye de Lobbes*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. II, p. 85.

(3) *Gesta abb. Lob. contin.*, chap. I, dans MGH. SS., t. XXI, p. 308.

(4) Diplôme d'Otton II de 973 dans Mir. et Fopp., *Op. dipl.*, t. III, p. 296 ; Vos, t. I, p. 431. Cf. Stumpf, *Reichskanzler*, n. 601. Voir : *Gesta abb. Lob. contin.*, chap. I ; *Ann. Laubienses*, ad a. 972 : « Immunitas ecclesiae nostrae ab Ottone II renovatur et anno sequenti a Johanne papa confirmatur ». La date de 972 est certainement fautive et contraire au diplôme ci-dessus. D'ailleurs l'empereur Otton Ier n'est mort que le 7 mai 973. Une autre difficulté vient de ce que le pape Jean XIII est mort le 6 septembre 972 et a eu pour successeur Benoît VI. Il ne peut donc pas avoir confirmé les immunités de Lobbes en 973 ou 974. Vos (I, 436) reproduit une bulle d'un autre pape Jean (Jean XV) relative à cet objet, mais cette bulle est datée de la quinzième année du pontificat de ce pape, c'est-à-dire de l'année 999, postérieure à Folcuin.

de Notger, il ajouta de nouveaux bâtiments à ceux qui existaient, releva de ses ruines l'église Saint-Paul, enrichit l'église majeure de nombreux ornements [1], fit faire de nouvelles cloches et accrut le nombre des livres qui composaient la bibliothèque. Il nous donne sur ces travaux importants des détails qui ne manquent pas d'intérêt pour l'histoire des arts industriels [2] et pour celle de l'archéologie religieuse dans notre pays [3].

(1) Il y avait à Lobbes trois églises, mentionnées par Folcuin dans sa chronique : l'église majeure ou abbatiale, l'église Saint-Ursmer et l'église Saint-Paul.

L'église majeure, rebâtie par saint Ursmer sur l'emplacement de l'ancienne chapelle construite par saint Landelin (*Gesta abb. Lob.*, chap. I), fut d'abord dédiée aux saints Pierre et Paul et aux saints apôtres (*Ibid.*, chap. IV). En 901, elle fut reconstruite dans de plus grandes dimensions et consacrée par l'évêque-abbé Etienne et par Dodilon, évêque de Cambrai (*Ibid.*, chap. XVIII). Elle fut attaquée par les Hongrois mais sauvée de la dévastation (*Ibid.*, chap. XXV).

L'église Saint-Ursmer, d'abord dédiée à Notre-Dame, fut construite par saint Ursmer sur le sommet de la montagne qui s'élevait à côté du monastère ; elle devait servir de cimetière aux fidèles et d'oratoire pour les femmes (*Ibid.*, chap. IV). Les corps de saint Ursmer et de saint Ermin furent plus tard transportés dans cette église (*Ibid.*, chap. XXV), qui s'appela Saint-Ursmer. Elle fut assiégée par les Hongrois, mais sauvée miraculeusement (*Ibid.*).

Quant à l'église Saint-Paul, bâtie dans l'enceinte du monastère, nous voyons au chapitre XXV qu'elle fut incendiée par les Hongrois, et au chapitre XXIX qu'elle fut restaurée par Folcuin.

(2) Voir, au chapitre XXIX, la description des travaux exécutés pour amener l'eau jusqu'à l'entrée du réfectoire.

(3) Remarquons spécialement la mention de deux antependiums en argent placés dans l'église abbatiale : « Cujus altaris tabulam, quia nulla erat, fecit argenteam... cui (altari sanctae Crucis) et tabulam argenteam anteposuit ». On peut rapprocher ces textes d'autres passages signalant ailleurs des ornements du même genre. Nous voyons, par le *Gesta Pontificum Cameracensium*, livre I, chap. LXV, que l'évêque Dodilon, contemporain de Folcuin, fit placer aussi un antependium en argent à l'autel de l'église Notre-Dame de Cambrai : *tabulam altaris argenteam*. L'auteur du XIe siècle qui écrivit le chapitre X du second livre des *Miracles de saint Remacle* décrit la riche ornementation en argent dont les moines de Stavelot rehaussèrent l'antependium d'un autel, à une époque qu'il ne désigne pas : « ante quandam aram tabula ingens erat vestienda ». Au commencement du XIIe siècle, l'auteur de la *Chronique de Saint-Hubert* nous apprend (éd. Robaulx de Soumoy, chap. XXVIII) que l'abbé Thierry Ier (1055-1086) acheva un antependium en or pour le maître-autel, *tabulam auream ante majus altare*, dont le travail avait été commencé sous l'abbé Albert (1027-1033).

D'autres œuvres artistiques furent exécutées sous Folcuin : l'aigle du pupitre destiné au chant de l'évangile et le ciborium de l'autel principal avec ses peintures.

L'activité administrative de Folcuin n'est pas son seul mérite. Sa charité envers les malheureux était remarquable et nous est un indice de ses autres vertus. Le continuateur de la *Chronique de Lobbes* rapporte que ce fut lui qui introduisit au monastère la coutume de donner chaque jour la nourriture à trois pauvres et d'en vêtir chaque année un grand nombre par les soins du moine préposé à la distribution des aumônes. La science était chez Folcuin à la hauteur de la vertu; nous le verrons mieux par l'examen de ses écrits. Son savoir le mit en rapport avec les hommes les plus distingués de son temps, comme l'archevêque de Reims Adalbéron, le protecteur de Gerbert (1). Il n'y a pas à douter qu'avec de tels talents et de telles vertus il ne contribuât puissamment au progrès des études et à la bonne organisation de l'école monastique.

Folcuin mourut à Lobbes, le 16 septembre 990. Il fut enterré dans la partie septentrionale de l'église Saint-Ursmer, à côté de l'évêque Rathier. On plaça sur son tombeau une épitaphe dans laquelle on célébrait la noblesse de sa naissance, son savoir et sa vertu (2).

15. *Gesta abbatum Lobiensium.* — L'œuvre de Folcuin la plus importante pour nous est sa *Chronique de Lobbes*, écrite au temps de l'archevêque de Reims Adalbéron, qui mourut au mois de janvier 990 (3). Pertz place vers 980 la date de composition de cet ouvrage.

Folcuin était bien préparé au travail qu'il voulait entreprendre sur l'histoire des abbés de son monastère. Amateur d'archives, habile à les utiliser (4), il avait compulsé les chartes et manuscrits de l'abbaye (5). On constate qu'il possédait d'autre part une exacte connaissance des faits de l'histoire générale. Il était parvenu à toute la maturité de son intelligence et avait pu se livrer à des lectures très étendues. Il cite ou utilise d'anciens

(1) *Gesta abb. Lob.*, chap. VII.

(2) « Celebs Fulquinus requiescit hic tumulatus. — Nobilitate cluens, abbatis nomine gliscens. — Divinis satagens, humana sophismata callens. — Cujus peccatis veniam lector petat omnis. » Voss, *Lobbes*, t. I, p. 305.

(3) MGH. SS., t. IV, pp. 52 et suiv. Édition reproduite par Migne, *P. L.*, t. CXXXVII, pp. 545 et suiv., et par Alexandre, *Société des bibliophiles liégeois*, publication n° 26.

(4) Voir pp. 103-104.

(5) *Gesta abb. Lob.*, chap. III, VI, XV.

martyrologes ([1]), des diptyques contenant les noms des évêques de Reims, qui lui furent communiqués par Adalbéron ([2]), des catalogues renfermant les noms des abbés du monastère ([3]), des inscriptions relevées sur les tours et sur les cloches ([4]), le polyptique de l'abbaye ([5]), les *Annales* d'*Eginhard* et les *Annales* continuées à Lobbes ([6]), les *Vies de saint Ursmer et de Saint Ermin*, par l'abbé Anson ([7]), la *Vie de saint Amand* ([8]), la *Vie de saint Lambert* et les autres œuvres de l'évêque Étienne ([9]), l'*Histoire de Reims*, de Flodoard ([10]), le *Gesta Francorum* ([11]), les œuvres d'Eginhard ([12]), la *Vie de saint Brunon*, par Ruotger ([13]), les œuvres de Rathier ([14]). Il ne néglige pas de consulter la tradition ([15]).

Folcuin fait preuve de connaissances en philosophie ([16]), en Écriture sainte ([17]), en littérature classique ([18]). Anson faisait simplement dériver le nom de Lobbes de celui d'un ruisseau voisin. Folcuin est le premier auteur qui tente un essai proprement dit de toponymie dans les conjectures qu'il formule sur l'origine de ce nom. Les étymologies du nom de saint Bertin dans la *Chronique de Sithiu* et de celui de saint Ursmer dans la *Chronique de Lobbes* dénotent, toutes puériles qu'elles sont, un effort de l'esprit vers une science alors à peine soupçonnée ([19]).

(1) *Gesta abb. Lob.*, chap. VII, *in fine*; cf. chap. XXV.
(2) *Ibid*., chap. VII.
(3) *Ibid.*, chap. IX.
(4) *Ibid.*, chap. IX, XII.
(5) *Ibid.*, chap. XIII. Sur ce polyptique, voir p. 99.
(6) *Ibid.*, *passim*.
(7) *Ibid.*, chap. II, III, V, IX.
(8) *Ibid.*, chap. III.
(9) *Ibid.*, chap. XVIII.
(10) *Ibid.*, chap. VII.
(11) *Ibid.*, prolog.
(12) *Ibid.*, chap. VI, XII.
(13) *Ibid.*, chap. XXIII, XXV.
(14) *Ibid.*, chap. XIX, XX, XXIV, XXVIII.
(15) « Varia de hoc est seniorum nostrorum relatio. » *Ibid.*, chap. III.
(16) *Ibid.*, chap. V.
(17) *Ibid.*, prol., chap. I, II, VII, XII, XXV, XXVI, XLI.
(18) *Ibid.*, chap. XVI.
(19) Nous avons déjà signalé dans le poème sur S. Lambert un essai analogue d'étymologie de nom de personne. Voir p. 79.

L'œuvre de Folcuin, sans être parfaite, a cependant beaucoup de mérite. La narration est ordinairement claire, le récit généralement bien ordonné. Les fautes grammaticales sont moins nombreuses que dans le *Gesta Sithiensium*, probablement parce que l'auteur, dans l'intervalle de vingt années, a eu le temps d'approfondir sa connaissance de la langue. Toutefois, il continue à commettre un certain nombre d'erreurs. Il aime, en particulier, à employer les verbes déponents comme verbes actifs : *mirasse* (chap. VII), *praemeditarunt* (chap. XXV), *hac desiderata pace jam tandem potita* (chap. XXVII). Ailleurs il commet la faute contraire : *filium cuiusdam viri ditissimi ad imbuendum litteris postulatus* (chap. XX). Relevons aussi les expressions *nobis latet* (chap. XLI) et *visitante se* pour *eam* (chap. XIII). Folcuin continue à dire, comme dans la *Chronique de Saint-Bertin* : *ab inferius ad superius monasterium* (chap. XL). Il manifeste une prédilection spéciale pour le verbe impersonnel, forme passive : *ventum est*, employé ici deux fois (chap. XXV, XXXIII), et que nous retrouvons dans le *Gesta Sithiensium* (chap. LVII, LXI, LXXXV) et dans le *Vita Folquini* [1].

Pour ce qui concerne le fond de son récit, l'auteur se montre très soucieux de rester fidèle à la vérité. S'efforçant de reconstituer l'histoire de son monastère dans les temps anciens, il s'entoure de tous les documents qu'il trouve à sa portée; il les cite avec un soin et une précision remarquables. Toutefois, il n'a des faits éloignés qu'une connaissance incomplète. Nous verrons qu'il se montre parfois hésitant et se contente de données vagues. On a remarqué qu'il ne possède sur la chronologie du IXe siècle que des notions fort imparfaites, et qu'il embrouille passablement ce qui concerne les dissensions entre Carolingiens [2]. Quant aux événements plus rapprochés de son époque, a-t-il pu en être instruit par des témoins oculaires : il le note avec attention. Parlant du village de Segelsem, près d'Audenarde, *Singulphi villa*, où il y avait une église desservie par douze chanoines, qui fut pillée par les Normands, j'ai trouvé, dit-il, un homme qui a encore connu ces chanoines dont

[1] Ces observations sur le vocabulaire nous confirment que Folcuin de Lobbes est le même personnage que Folcuin de Sithiu. Voir p. 104, note 5.

[2] *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1902, t. LXVI, p. 295.

le prévôt s'appelait Sparnarius; il donne même le nom de ce témoin oculaire : il s'appelait vulgairement Bruoderchin [1].

Si, malgré ses recherches, Folcuin ne parvient pas à découvrir les détails ignorés de certains faits, il se garde d'y suppléer par l'imagination. Saint Abel, saint Vulgise, l'évêque Amulvin ont-ils aidé saint Ermin dans son administration spirituelle ou bien lui ont-ils succédé? Folcuin se garde de trancher une question sur laquelle il manque de renseignements précis : *nichil certi reliquit antiquitas* (chap. V). Il déclare aussi ne rien savoir des successeurs d'Anson, les abbés Hildéric et Ramnéric, dont il ne connaît que les noms : *tantum nomina, non gesta sciuntur* (chap. IX) [2]. L'église abbatiale bâtie par saint Ursmer a été reconstruite, sous l'évêque Étienne, plus grande et plus belle. Est-ce le roi, est-ce l'évêque qui est l'auteur de cette reconstruction? L'auteur l'ignore et l'avoue : « Auctorem autem ejus, sive rex fuerit sive abbas, id nescimus. Si quis improperat, antiquitati quae de his siluit, non nobis succenseat » (chap. XVIII).

Folcuin se montre très modéré dans ses jugements. Il sait, chez un ami ou chez un adversaire, faire la part du bien et du mal. Il est partisan de Richair contre Hilduin, dans leur compétition à l'évêché de Liége. Il trace du prélat le portrait le plus flatteur, et cependant il lui reproche en même temps sa vénalité dans l'administration de Lobbes (chap. XIX). Il blâme Régnier III de Hainaut, auquel il se montre hostile à juste titre, d'avoir violé, la veille de la Toussaint, pendant le chant des vêpres, l'église de Saint-Ursmer, en y poursuivant le seigneur Oduin, qui avait cherché asile dans le temple. Il reconnaît toutefois la justice du châtiment à travers les circonstances de temps et de lieu qui rendaient la punition blâmable : « esto, fuerit dignus ille haec pati, sed observanda erat oportunitas temporis et sanctitas loci » (chap. XXVI).

Folcuin montre la même modération dans l'appréciation qu'il porte sur

(1) *Gesta abb. Lob.*, chap. XVI.

(2) Il ajoute : « Credo propter annorum paucitatem aut commemorationem non multo utilem ». Cette dernière hypothèse paraît la plus vraisemblable. Ces deux abbés n'ont sans doute rien fait de remarquable, bien qu'ils aient gouverné le monastère, l'un pendant quatorze ans, de 800 à 814, le second pendant cinq ans, jusqu'en 819.

Rathier, un adversaire dont il eut beaucoup à se plaindre. Parlant de son élévation à l'évêché de Liége, il n'a pour lui que des éloges. Il emprunte les paroles de Ruotger pour vanter sa science, son éloquence : « habundantem doctrinam et eloquentiam copiosam, qua inter sapientissimos florere visus est ». Il ne loue pas moins sa vertu. Brunon, sans doute, a eu l'intention de s'attacher cet homme remarquable, en l'élevant à l'évêché de Liége après son expulsion de Vérone; mais un motif plus sérieux dirige aussi son choix, il veut un évêque irréprochable : « ita demum os loquentium inimica obstruere se posse credidit, si nulla occasio scandali posset in eorum episcopo reperiri ». Si Rathier est expulsé de son siége, la méchanceté de ses ennemis en est la cause : « pars sinistra praevaluit.... » (chap. XXIII). Folcuin emploie les expressions les plus élogieuses pour déplorer les malheurs du prélat. Plus loin, quand il en vient à raconter la conduite ingrate de celui-ci, il le fait avec la plus extrême réserve : « Pourquoi m'arrêter plus longtemps? La situation en vint à ce point que l'abbé céda sa place, sachant que telle était la volonté de l'évêque. Il ne m'appartient pas d'en dire davantage » (chap. XXVIII). Ce langage à l'égard d'un adversaire met Folcuin au-dessus de tout soupçon de calomnie. Si en même temps il accuse Rathier de crimes de simonie qu'il paraît ne pas avoir commis, sa bonne foi ne peut donc pas être suspectée, et l'on doit plutôt croire qu'il fut trompé lui-même par des flatteurs intéressés à noircir auprès de lui la réputation de son adversaire. Il faut sans doute expliquer de semblable manière le langage très vif que tient Folcuin à l'égard d'Erluin, abbé de Gembloux et prieur de Lobbes. Sigebert représente ce religieux comme un saint personnage, aimé de tous ses frères, charitable, fervent, prompt à secourir les pauvres et les voyageurs. Folcuin le qualifie de menteur, d'hypocrite, d'adulateur, d'ambitieux, de prodigue (chap. XXVI). Il semble, dans ces injustes accusations, refléter les sentiments des moines de Lobbes. Irrités contre l'étranger qui était venu remplacer leur prieur Blitard et essayait d'introduire des réformes contraires à leurs coutumes, nous avons vu qu'ils se portèrent à son égard aux plus sauvages excès [1]. Or quand on nourrit

[1] Voir p. 90.

contre quelqu'un des sentiments semblables à ceux qui animaient les religieux à l'égard de leur nouveau prieur, les mots de flatterie et d'ambition sont faciles à proférer, la piété devient aisément de l'hypocrisie, et une certaine magnificence à recevoir les étrangers se convertit naturellement en prodigalité et dilapidation. Tel était le jugement des moines sur l'abbé Erluin, et il eût été difficile à Folcuin, vingt-cinq ans après ces événements, de reconnaître la vérité à travers une tradition haineuse, d'autant plus soigneusement entretenue qu'elle servait d'excuse à de déplorables et cruelles vengeances.

16. *Miracula S. Ursmari.* — Les chapitres XXV et XXX à XLIV de la *Chronique de Lobbes* sont textuellement reproduits par Folcuin dans le livre des miracles de saint Ursmer ([1]). La seule différence entre les deux écrits concerne l'ordre dans lequel les faits sont racontés. Les quinze premiers chapitres du *Miracula* ne sont qu'un extrait de la chronique, auquel l'auteur s'est contenté d'ajouter un prologue ([2]). Les deux ouvrages furent plus tard continués séparément. Nous examinerons en son lieu la continuation ajoutée au *Gesta abbatum* par un moine du XIIe siècle ([3]). Quant au *Miracula*, quatre religieux de Lobbes continuèrent successivement ce récit. Dès le temps de Folcuin, on y ajoute un seizième chapitre ([4]). Il est même probable que celui-ci fut composé avant l'achèvement du livre relatant les miracles précédents, car l'auteur se plaint qu'on n'ait pas encore mis par écrit les miracles de saint Ursmer, particulièrement ceux qui arrivèrent au temps de l'invasion des Hongrois ([5]). Or ces miracles sont longuement racontés par Folcuin ([6]).

(1) Mabillon, *AA. SS.* april, t. II, pp. 561 et suiv.; Ghesquières, t. VI, pp. 256 et suiv.; Holder Egger dans MGH. SS., t. XV, pp. 832 et suiv.

(2) La manière dont, au chapitre X du *Gesta*, Folcuin parle des miracles qu'il compte ajouter à sa chronique, démontre que ce sont les miracles qui sont extraits de celle-ci, et qu'on ne peut pas supposer qu'ils aient été écrits d'abord, puis intercalés dans la chronique.

(3) Voir chap. VII, § 52.

(4) « Fulcuinus nostri aevi temporibus sat probissimus. *Miracula*, chap. XVI.

(5) « Innumera... alia miracula scriptorum desidiae oblivioni quam memoriae maluerunt tradere. » *Ibid.*

(6) *Miracula*, chap. I; *Gesta abb. Lob.*, chap. XXV.

Après cette première ajoute, le récit fut continué, du chapitre XVII au chapitre XX, probablement par un autre écrivain, dans la première moitié du XIe siècle. Un nouveau continuateur écrivit les chapitres XXI à XXIII vers 1057; il signale comme un fait récent la mort de Henri III arrivée en 1056 (1). Enfin un autre moine raconta, dans les chapitres XXIV à XXXI, des événements du temps de l'abbé Adélard (1053-1077) (2); il écrivit après 1090, car il parle comme d'un fait récent de la peste qui sévit en cette année dans le pays (3).

Un autre écrit retrace les miracles opérés par l'intercession de saint Ursmer, lors du transport de ses reliques en Flandre, en 1060 (4).

IV. — AUTRES ÉCRITS.

17. *Vita S. Evermari.* — Au temps de l'évêque Éracle remontent, rédigés dans une autre partie du pays de Liége, les actes de saint Evermar, dont nous commencerons par résumer la légende. Saint Evermar, né en Frise, manifesta sa piété par de nombreux pèlerinages. Il se rendit à Saint-Jacques en Galice, puis passa en Gaule et y visita les tombeaux de saint Foillan, saints Fursée et Ultan, saint Remacle, saint Trudon, sainte Gertrude. Il voulut aussi se rendre à Maestricht au tombeau de saint Servais. Il s'arrêta en chemin à la demeure d'un brigand du nom d'Hacco, qui le lendemain matin le poursuivit dans la forêt et le tua ainsi que ses compagnons. Leurs corps furent inhumés par des chasseurs du roi Pepin.

Deux siècles plus tard, s'était élevé dans la forêt un village appelé Russon, doté d'une église dédiée à saint Martin. Le curé de cette église s'appelait

(1) « Anno millesimo quinquagesimo. » *Miracula*, chap. XXI. — « Nuper igitur eodem vindemiarum mense quo Henricus imperator decessit humanis. » *Miracula*, chap. XXIII.

(2) « Longo post tempore, Adelardo abbate. » *Miracula*, chap. XXIV.

(3) « Nuper cum populi adjacentium provinciarum divino flagrarent incendio. » *Miracula*, chap. XXIX. — Cf. *Ann. Laubienses* ad a. 1090 : « Hoc anno orta est pestis in hominibus quae arsura dicitur. »

(4) AA. SS., april, t. II, pp. 570 et suiv.; GHESQUIÈRES, t. VI, pp. 295 et suiv.; MGH. SS., t. XV, pp. 837 et suiv.

Ruzelin. Une révélation lui fit connaître tout à la fois l'existence, le nom et l'histoire jusque-là ignorés de saint Evermar, ainsi que le lieu où reposaient ses restes. Il obtint d'Éracle la permission de faire l'élévation de ces reliques et de les transporter dans son église. Malheureusement, le saint ne fit aucun miracle dans cette église de Saint-Martin. Au contraire, il en accomplit un grand nombre à l'endroit où il avait été primitivement inhumé. Aussi les habitants élevèrent-ils à cette place une petite chapelle en bois, qui fut visitée par de nombreux pèlerins. Les choses en étaient à ce point au temps de l'évêque Théoduin. A cette époque intervient Wédéric, abbé de Borcette, dont dépendait la partie du village où était bâtie la petite chapelle. Wédéric y fit transporter les restes du saint et y commença la construction d'une nouvelle église. Cependant l'histoire de saint Evermar, reposant uniquement sur la révélation de Ruzelin, rencontrait un grand nombre de sceptiques. L'évêque Théoduin était de ceux-là ([1]). Il n'était pas seul à refuser son adhésion, et au cours d'un dîner auquel il assiste à Tongres, nous voyons les convives se partager en deux camps ([2]). Pour former la conviction de l'évêque, on lui apporta une ancienne vie du saint. Enfin Théoduin consentit à consacrer l'église de Saint-Evermar, le 25 juillet de nous ne savons quelle année.

La vie primitive, présentée à Théoduin, est aujourd'hui perdue ([3]). Il est clair qu'elle n'était pas antérieure au règne d'Éracle et qu'elle reposait en entier sur l'autorité du prêtre Ruzelin, soit qu'elle eût été écrite directement par lui, soit qu'elle eût été rédigée d'après le récit qu'il avait fait de ses révélations.

Nous possédons de saint Evermar une autre vie en trois livres, que

([1]) « Praeterea, disait Théoduin, nihil esse veritatis in hoc homine; nomen ejus novum, vitam ignotam, illum fallentis populi ficta adinventione creatum, mentientis vulgi celebratum opinione, et ideo non esse consilii fidem accommodare falsitati. *Vita et translatio S. Evermari*, pars III, n° 13, dans AA. SS., maii, t. I, p. 135.

([2]) « Alii fidelissimum fuisse certissimis indiciis dicebant approbari; alii ab illo populum phantasticis seductionibus dementari affirmabant. » *Ibid.*, n° 14, p. 136.

([3]) Les bollandistes ont édité une vie succincte de saint Evermar (AA. SS., maii, t. I, pp. 124 et suiv.; Ghesquières, t. V, pp. 278 et suiv.), mais celle-ci ne paraît pas être la vie primitive; c'est plutôt une abréviation plus récente du *Vita tripartita*.

les bollandistes ont publiée [1] d'après J. Gielemans [2]. Il est difficile de déterminer ce qui, dans cette longue composition, est du cru de cet hagiographe et ce qui est emprunté à des écrits antérieurs. Il est toutefois certain qu'il a reproduit une vie déjà très étendue et à peu près semblable à celle qu'il nous transmet. La preuve en est que plusieurs passages en sont utilisés par Gilles d'Orval; cette vie a donc été écrite avant le milieu du XIIIe siècle. Comme, d'autre part, elle fait allusion à la reconstruction de l'église de Saint-Trond [3], elle doit être postérieure au commencement du XIIe siècle. En effet, la restauration de cette église fut commencée par Thierry vers 1100; la crypte consacrée en 1102, et l'église achevée en 1117, sous Rodulf, trente-deux ans après l'incendie.

La première partie de l'œuvre publiée par Gielemans nous donne la vie et le martyre du saint. La seconde raconte l'invention du corps au temps d'Éracle. Ces deux parties ne sont que la reproduction, allongée sans doute, de la biographie primitive, qui fut présentée à Théoduin, et que l'on trouve signalée dans le troisième livre. Celui-ci est original et non dépourvu d'intérêt, puisqu'il nous fait connaître une consécration d'église par Théoduin, et qu'il nous renseigne sur un état d'esprit critique assez curieux à constater chez cet évêque et chez une partie de son clergé.

Après que Théoduin se fut rendu, et qu'il eut consacré l'église de Russon, il ne subsista plus de doute sur l'authenticité des actes du saint. Seulement on ignorait encore la date de sa mort. Ce fut par un nouveau miracle qu'on l'apprit, suivant le récit du dernier chapitre du *Vita tripartita*. Pendant la nuit du 1er mai, un conducteur de chevaux vit un grand nombre de cerfs se livrer entre eux à un simulacre de combat. Un de ces animaux lui apprit

[1] *AA. SS.*, maii, t. I, pp. 125 et suiv.

[2] J. Gielemans, chanoine régulier et sous-prieur du Rouge-Cloître, mort en 1487, a composé trois recueils de vies de saints : 1° *Hagiologium Brabantinorum*, 2 vol.; 2° *Novale sanctorum*, 2 vol.; 3° *Sanctilogium*, 4 vol. Ces recueils manuscrits ont été d'un grand secours aux bollandistes, qui en ont publié des extraits sous le titre : *Anecdota ex codicibus hagiographicis Joannis Gielemans*, 1895. C'est du second volume de *Hagiologium* qu'ils ont tiré la vie de saint Evermar.

[3] « Dum S. Trudoni templum suum aedificaretur. » *Vita et translatio S. Evermari*, pars III, n° 25, dans AA. SS., maii, t. I, p. 137.

que ce jeu était destiné à célébrer l'anniversaire de la mort du saint qu'on devait honorer ce même jour dans l'église de Russon. L'auteur qui rapporte ce fait n'ose pas trop se porter garant de la vérité de son récit [2] On comprend, par ce qui a été dit, que nous ne puissions que louer sa discrétion.

18. *Vita S. Bertuini.* — Au X[e] siècle remonte aussi le plus ancien texte connu de la vie de saint Bertuin, fondateur du monastère de Malonne. Contenu dans un manuscrit de cette époque appartenant à la Bibliothèque royale de La Haye, il est encore inédit [1]. Nous n'en possédons qu'une recension abrégée, publiée par M. Barbier d'après un manuscrit du XIII[e] siècle [2]. Au XI[e] siècle, comme l'indique le style assonancé des écrivains, on composa du même écrit deux autres rédactions, l'une plus étendue, publiée dans les *Analecta* d'après divers manuscrits dont le plus ancien, celui de Bruxelles, n° 9636-9637, remonte au XII[e] siècle [3], l'autre, plus courte, éditée par le Père Smet dans le recueil de Ghesquières [4]. Toutes ces versions, deux à deux assez différentes de style, présentent le récit des mêmes faits et celui de quatre miracles accomplis par le saint. A part ceux-ci, elles se réduisent à nous apprendre que saint Bertuin, ancien moine d'Otbell en Angleterre, devint évêque, puis quitta son pays sur une inspiration divine et s'embarqua au gré des vents pour venir, après un séjour de deux ans à Rome, fonder, entre la Sambre et la forêt de Marlagne, sur le ruisseau Lauduve, dans une propriété appartenant à Roga, dame de Flawinne, le monastère de Malonne. Ces faits paraissent s'être passés à la fin du VII[e] siècle. Les trois premières versions ajoutent qu'Odacre de Floreffe, prince de la maison de Pepin prématurément décoré du titre de roi, aurait donné au monastère quelques biens qu'il possédait à Malonne et aurait amené le saint fondateur près de son maître, qui à son tour lui aurait fait don de cinq *villae* lui appartenant.

(2) « Si vero his quae dicta sunt detrectat consentire, petimus, servata dilectione sancto martyri, donec meliori testimonio concedat veritati, non detrahendo, sed interim sufferendo, patiatur nos inniti nostrae opinioni. »

(1) Voir *AB.*, t. VI, p. 17.

(2) Reusens, *Analectes*, t. V, pp. 426 et suiv.

(3) *AB.*, t. VI, pp. 18 et suiv.

(4) Ghesquières, t. V, pp. 179 et suiv.

CHAPITRE IV

LE XI[e] SIÈCLE, DEPUIS NOTGER JUSQU'A LA QUERELLE DES INVESTITURES

Notger, Heriger, Wazon. — L'école cathédrale. — Adelbold d'Utrecht. — Egbert, *Fecunda ratis. Vita S. Amoris.* Rodulf, Odulf et Ragimbold. — L'écolâtre Adelmann. *Rythmus alphabeticus.* — Guillaume le Wallon. — La *Chronique d'Anselme.* — Gozechin, écolâtre, et son disciple Walcher. — L'écolâtre Francon.

I. — Notger et Heriger.

1. *Notger.* — Notger (¹) est le véritable créateur de la ville et de la principauté de Liége. Souabe d'origine (²), il passa des écoles à la chancellerie impériale (³). Par son savoir et ses mérites, il obtint de l'empereur Otton I[er], en 972 (⁴), le siége épiscopal de Liége. A la mort d'Otton II, il défendit, de concert avec l'archevêque de Reims Adalbéron, et le célèbre Gerbert, les droits d'Otton III, encore mineur, contre les prétentions du roi Lothaire et

(¹) On conserve à la Bibliothèque de l'Université de Liége un superbe évangéliaire ayant appartenu à Notger. La couverture en ivoire est entourée des vers suivants : « En ego Notkerus. — Peccati pondere pressus. — Ad te flecto genu. — Qui terres omnia nutu. » Dans le centre, l'évêque est représenté à genoux. La tête est entourée d'une auréole probablement ajoutée plus tard. Avec l'indication fournie par cet attribut de la sainteté, concordent plusieurs textes où le plus illustre des évêques de Liége est appelé *Sanctus Notgerus*. Il porte ce titre notamment dans une chronique liégeoise du XV[e] siècle conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. II, 2325. Néanmoins Notger, à cause probablement de la stupide légende de Chèvremont, n'a pas eu l'honneur d'être élevé sur les autels.

(²) « Genere Alamannus. » Anselme, *Gesta*, chap. XXV. — « Illum accusat fraudis Alemannicae. » *Ibid.*, chap. XXVI. — « In Suevia natus. » *Vita Notgeri*, chap. I.

(³) *Vita Notgeri*, chap. I. Ce témoignage ne permet pas d'admettre celui des Annales d'Hildesheim ad a. 1008, faisant séjourner Notger à Saint-Gall.

(⁴) *Annales Lobienses* (il faut y corriger le complément de date surajouté par l'annaliste : *octavis Paschae*; voir chap. VI, § 3). Cf. *Annales Leodienses. Annalista Saxo.* — D'après *Vita Landoaldi*, prologue de Notger aux moines de Gand, l'année 980 est la neuvième de son épiscopat. — D'après Anselme et le *Vita Notgeri*, il a régné trente-six ans. Etant mort en 1008 (voir p. 122, note 6), il est donc devenu évêque en 972.

d'Henri II, duc de Bavière ([1]). A la suite de Willigis de Mayence, et de Willibrord de Worms, il fut aux premiers rangs des conseillers impériaux et jouit de la confiance constante de ses souverains ([2]), qu'il accompagna souvent dans leurs voyages et aux diètes de l'empire ([3]). Notger profita de son influence pour obtenir, en faveur de l'évêché de Liége, la confirmation d'anciennes immunités et la concession de nouveaux droits et de nouvelles possessions. Jusque-là l'évêque n'était qu'un grand propriétaire possédant des terres éparpillées. Par l'acquisition des comtés de Huy et de Brunengerunz, Notger devint possesseur d'un domaine compact, et du rang de simple *immunis* il s'éleva à celui de prince souverain. Cette principauté naissante demandait une capitale. Or, Liége avait encore très peu d'importance. La première préoccupation de Notger fut de mettre le chef-lieu de son évêché à l'abri des vexations du châtelain de Chèvremont. Plus sans doute par ses relations diplomatiques qu'en recourant lui-même à la force des armes, il procura la destruction de la menaçante forteresse ([4]). En paix de ce côté, il exerça une justice sévère pour assurer la tranquillité intérieure contre le retour des désordres qui l'avaient troublée sous le règne précédent ([5]). Il put alors consacrer ses efforts à l'embellissement et à l'extension de la ville épiscopale. En unissant l'île à la cité, il doubla l'importance et l'étendue de celle-ci; puis il en assura la sécurité en l'entourant d'une enceinte fortifiée ([6]).

([1]) *Lettres de Gerbert*, éd. Havet, 30, 31, 39, 42, 43, 49, 65, 66, 102, 103, 193.

([2]) Otton II appelle Notger fauteur de l'Empire (diplôme de 973, dans Mir. et Fopp., *Opera diplom.*, t. III, p. 296). Il lui accorde l'octroi à la foire de Visé, eu égard aux services qu'il a rendus, à cause de son dévouement et de sa fidélité en toutes choses, tant au dehors qu'à l'intérieur du pays (diplôme du 15 juin 983, dans Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. I, p. 331).

([3]) Voir les diplômes.

([4]) « Liberare studuit. » Anselme, *Gesta*, chap. XXV. — *Lettres de Gerbert, suprac.*, 102, 103. (La lettre 66 paraît avoir trait au siège d'une autre forteresse). — Voir Delvaulx, *Dissertation sur la manière dont Notger s'est emparé de Chèvremont*, manuscrit n° 1016 de l'université de Liége; Ernst, *Hist. du Limbourg*, t. I, pp. 335 et suiv.; Dom Pitra, dans BIAL., t. I, pp. 91 et suiv.; Raikem, *Chèvremont*, dans BIAL., t. V, pp. 1 et suiv., *Quelques événements du temps de Notger*; J. Demarteau, *Notre-Dame de Chèvremont*, pp. 32 et suiv.

([5]) *Vita Notgeri*, chap. I *in fine*.

([6]) « Urbem muris dilatavit. » Anselme, *Gesta*, chap. XXV. — « Civitas Leodiensis parva erat, irruptioni violentorum patens. » *Vita Notgeri*, chap. I. — « Muri et turrium munitio-

Il dota Liége de plusieurs églises, reconstruisit Saint-Lambert qui tombait en ruines, y établit un chapitre de soixante chanoines, releva les cellules du cloître et les écoles, fit rebâtir à côté l'église paroissiale de Notre-Dame-aux-Fonts, fonda Sainte-Croix, aida Nithard à bâtir Saint-Denis, accrut Saint-Martin, acheva Saint-Paul depuis la hauteur des fenêtres, éleva Saint-Jean, construisit Saint-Adalbert, dont il fit l'église baptismale de l'île, tandis que Notre-Dame restait l'église baptismale de la cité [1]. En un mot, on peut dire avec l'auteur du *Vita Notgeri :* à peine y avait-il quelque chose de remarquable à Liége, que Notger ne l'eût fait ou achevé, de sorte que se vérifient ces vers d'un ancien poème : Liége liant les lois aux prélats, tu dois Notger au Christ, tout le reste à Notger.

Legia ligans cum prelatis tibi leges,
Nogerum Christo, Nogero cetera debes [2].

On conçoit le zèle qui devait animer un prélat de si haute valeur pour le progrès des études et de la culture scientifique. Les circonstances étaient doublement favorables. Notger trouva dans son diocèse de Liége un terrain tout préparé à recueillir le bienfait de son activité intellectuelle. Lobbes n'avait pas cessé d'être un centre d'études remarquable. L'évêque en comprit l'importance et assura la tranquillité des religieux en renforçant la citadelle de Thuin, protectrice du monastère [3]. Dans une moindre mesure, Stavelot,

nem circa ambitum civitatis sua longitudine et latitudine, sicut adhuc hodie videtur, perduxit. » *Ibid.*, chap. III.

[1] Anselme, *Gesta,* chap. XXVI, XXVII ; *Vita Notgeri*, chap. II-IV.

[2] *Vita Notgeri*, chap. V.

[3] Le château de Thuin existait avant le Xe siècle et servit à la défense des moines contre les agressions normandes (Folcuin, chap. XVI, éd. Alexandre, p. 21). Il avait une chapelle dédiée à saint Ursmer (*Ibid.*, chap. XLI, p. 47). Il fut détruit par Régnier de Hainaut ; les moines essayèrent de le mettre en état de défense, lors de l'invasion des Hongrois en 954 (*Ibid* , chap. XXV, p. 30). Notger entoura le *castrum* d'un rempart ; c'est dans ce sens qu'il faut entendre ce passage du *Vita Notgeri*, chap. VI : « Tuinum castrum fecit et communivit in defensionem marchie episcopalis et protectionem Lobbiensis ecclesie. » On retrouve encore aujourd'hui la trace de l'enceinte notgérienne. Ce fut sans doute aussi Notger qui plaça à Thuin des hommes féodaux, à qui il donna des terres à charge de veiller à la défense du monastère : « Quae, divisione facta de feodo Tudiniensi, Leodiensis vel sibi retinuit vel militibus suis deputavit episcopus. » (*Fundatio ecclesiae Lobiensis*, dans Vos, t. I, pp. 366-377.)

Saint-Hubert et Saint-Trond avaient conservé les mêmes habitudes d'application scientifique. Profitant des ressources que lui offraient ces traditions laborieuses, Éracle avait commencé à raviver dans son diocèse l'enseignement des écoles, et il était arrivé en peu de temps à d'importants résultats. Notger reprit l'œuvre de son prédécesseur et lui communiqua l'impulsion de son génie et de sa puissante activité. Avec le tact qui distingue les esprits élevés, il sut découvrir et s'attacher un homme ayant les mêmes aspirations que lui et capable de l'aider dans la propagation du savoir et la direction des études. Le nom d'Heriger est inséparable de celui de Notger dans l'histoire du développement scientifique au pays de Liége à la fin du Xe siècle.

2. *Heriger.* — Nous ignorons le lieu et la date de la naissance d'Heriger (1). Nous savons seulement qu'il était entré, jeune encore, à l'abbaye de Lobbes (2). Chargé de la direction de l'école monastique (3), il n'avait pas laissé déchoir les études, et il forma de brillants élèves parmi lesquels on compte Burchard, évêque de Worms, et Olbert, abbé de Gembloux. Comme l'abbaye relevait au temporel de l'évêché de Liége, Heriger eut l'occasion d'entrer de bonne heure en relations avec Notger, qui l'attacha à sa personne, en fit son ami et son compagnon inséparable, l'emmena, paraît-il, avec lui en Italie (4), et lui confia d'importants travaux littéraires auxquels lui-même participait dans une large mesure. « L'évêque et le moine, dit M. Kurth, ont si bien confondu

(1) Le continuateur de Folcuin dit qu'Heriger mourut en 1007 *in senectute bona* (chap. II). Les moines de Lobbes écrivent en 990 qu'il vit avec eux *ante annos multos*. Koepke conclut de ces passages qu'Heriger est né avant 950.

(2) Le séjour du célèbre religieux à l'abbaye de Lobbes a laissé quelques traces dans les documents. Chapeaville rapporte qu'on y gardait de son temps un manuscrit des œuvres de Rathier, que l'on considérait comme écrit de la main d'Heriger (Chapeaville, t. I, p. 179). Nous signalons ce renseignement à titre de simple information.

Le catalogue de la Bibliothèque de Lobbes, en 1049, publié par H. Omont, *Revue des Bibliothèques*, t. I, pp. 3 et suivantes, renseigne sous le n° 18, un sermonnaire de Fauste, évêque de Riez, attribué faussement au diacre Paschase, et qu'on appelait le livre d'Heriger : « Ejusdem (Paschasii) sermonum librum, qui dicitur liber Herigeri ».

(3) « Pluribus vero nostrorum magistri et educatoris strenue adimplentem officium. » Lettre des moines de Lobbes ci-après.

(4) *Ann. Laubienses* ad a. 989 ; *Gesta abb. Lob. Continuatio*, chap. II.

leurs labeurs qu'il n'est pas toujours facile de discerner la part de l'un et de l'autre dans les écrits qui nous restent de tous deux. Le rôle d'Heriger ne se borna pas d'ailleurs à ces travaux littéraires; l'évêque lui confia d'autres missions de confiance, *palatina negotia* (1).

» En 990, Folcuin étant mort, les moines de Lobbes s'adressèrent à leur chef spirituel, l'évêque Rothard de Cambrai, et à leur seigneur temporel, Notger, afin de demander comme abbé Heriger, dont ils firent à cette occasion un grand éloge (2). Malgré la difficulté que dut éprouver Notger à se séparer de son ancien et fidèle collaborateur, la demande fut agréée. Heriger fut consacré abbé de Lobbes, le 21 décembre (3). » Il mourut atteint de cécité (4), dans une bonne vieillesse, le 31 octobre 1007 (5), à peine six mois avant Notger, décédé le 10 avril 1008 (6).

« Heriger, dit encore M. Kurth (7), est certainement un des types les plus remarquables du lettré du Xe siècle. Il joignait à la connaissance approfondie de la littérature sacrée celle des principaux écrivains de l'antiquité classique. On trouve dans ses écrits des emprunts ou des citations attestant qu'il avait lu Cicéron, Salluste, Pline, Horace, Virgile, Tibulle, Juvénal, Perse, Martial, et parmi les Pères de l'Église : saint Jean Chrysostôme, saint Basile, saint Cyrille, saint Eusèbe, saint Jérome, saint Augustin, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Fulgence, saint Léon le Grand, auxquels il faut ajouter Arator et Prudence, ainsi que les principaux écrits théologiques du moyen âge, comme les livres de Bède le Vénérable, de Raban-Maur, de Paschase-

(1) *Gesta abb. Lob. Continuatio*, chap. II.

(2) *Gesta pontif. Camerac.*, liv. I, chap. CVI, dans MGH. SS., t. VII, pp. 445-446.

(3) *Ann. Laub.* ad a. 990; *Gesta abb. Lob. Contin.*, chap. II.

(4) Voir plus loin, § 15.

(5) *Ann. Laub.* ad a. 1007; *Gesta abb. Lob. Contin.*, chap. II.

(6) Les Annales d'Hildesheim, de Quedlinbourg et de Lambert le Petit s'accordent à fixer la mort de Notger en 1008. Un document cité par Chapeaville, t. I, p. 222, fournit l'indication : *quarto idus aprilis* (10 avril). De son côté le *Vita Notgeri* indique la même date du 4 des ides d'avril, mais en 1007. Or un acte du concile de Francfort (MGH. SS., t. IV, p. 795, note) dit qu'à la Pentecôte (25 avril) de 1007, Notger assista à un concile tenu à Mayence. Il s'y trouvait encore le 4 juin, puisque à cette date l'empereur rendit un diplôme à sa demande (Mir. et Fopp., *Opera dipl.*, t. I, p. 507). Notger n'est donc pas mort le 10 avril 1007, mais le 10 avril 1008.

(7) *Biographie nationale*, t. IX, col. 246.

Radbert, etc. Toute la littérature historique du moyen âge lui était également familière, comme on le verra plus loin par l'énumération des sources qu'il a consultées pour sa chronique. Et ce n'est pas tout, car on trouve dans ses ouvrages des fragments de textes anciens dont la provenance n'a pas encore été vérifiée [1]. Quelques érudits ont cru pouvoir soutenir qu'il avait lu Tacite. » Il paraît avoir aussi possédé quelques notions de grec. Il était versé dans la musique [2] et les mathématiques [3].

3. *Gesta episcoporum Leodiensium.* — « Le principal titre d'Heriger à l'attention de la postérité, c'est son *Gesta episcoporum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, premier travail d'ensemble qui ait été entrepris sur l'histoire du diocèse de Liége. Notger l'avait peut-être inspiré; ce fut lui sans doute qui facilita à l'auteur le rassemblement de tous les matériaux. Voici à quelle occasion Heriger conçut la première idée de ce travail. Werinfrid, abbé de Stavelot, s'était adressé à Notger pour le prier de polir au point de vue du style et de compléter par rapport aux faits l'ancienne vie de saint Remacle, écrite au IXe siècle [4]. Notger confia ce travail à Heriger, qui le soigna particulièrement et le renvoya à l'abbé de Stavelot, avec une préface mise sous le nom de l'évêque. Ayant ainsi raconté un épisode important de l'histoire du diocèse, Heriger forma le projet d'y rattacher une chronique de tous les évêques depuis saint Materne jusqu'à son temps. » Dans la lettre à Werinfrid, il annonce qu'il a déjà réuni des matériaux pour réaliser ce plan [5], qui toutefois ne fut jamais exécuté d'une manière complète.

(1) Par exemple les vers : « In mare quid pisces... » au chapitre I de la *Chronique* dans la lettre à Werinfrid; les *verba sapientis* cités quelques lignes plus bas; d'autres passages de ce chapitre et du suivant; plusieurs traits des discours mis dans la bouche des personnages.

(2) « Per dominum Herigerum didascalum ac musicae artis peritum. » *Elevatio S. Landoaldi*, chap. III, dans MGH. SS., t. XV, p. 610; Ghesquières, t. III, p. 374, n° 15. Voir § 16 les antiennes et hymnes composées par Heriger.

(3) L'intérêt pour les études mathématiques fut importé de Reims dans les écoles de Liége par suite de l'influence exercée par Gerbert. Voir § 16.

(4) Voir pp. 60 et suiv.

(5) « Non ejus modo cujus meminimus, sancti scilicet Remacli, verum caeterorum nostrae sedis pontificum tempora et gesta, quae undecumque potuere conradi, ad nostra usque tempora collegi, et cujus potissimum anhelabas desiderio, vitam inde excerptam votis tuis porrexi. » Heriger, *Gesta*, chap. I.

Heriger n'a poussé sa chronique que jusqu'à saint Remacle et a laissé sans histoire tous les successeurs de ce pontife.

4. *Inachèvement de la Chronique d'Heriger.* — On ne sait pas au juste quelles raisons empêchèrent Heriger d'achever son travail et de le poursuivre au delà de saint Remacle, comme il l'annonce dans sa lettre à Werinfrid. Nous constatons qu'en écrivant sa chronique, il comptait encore la continuer suivant son plan primitif. Il dit, en terminant sa notice sur saint Amand, qu'il ne veut pas s'y étendre davantage, parce qu'il lui reste à raconter le règne des évêques suivants (1). Or, il ne fait plus guère, à la suite de ce passage, que recopier la biographie de saint Remacle, déjà composée précédemment. De même, quand dans celle-ci il relate en passant la scène de la station de saint Lambert devant la croix de Stavelot, nous le voyons s'arrêter en renvoyant le lecteur à ce qu'il racontera ailleurs sur le même sujet (2).

Ce ne fut pas la mort qui l'empêcha d'accomplir son projet, car la chronique fut commencée avant 980 (3), et l'auteur vécut jusqu'en 1007. Nous verrons plus loin que la cécité dont il fut atteint pourrait bien être la cause qui le fit cesser d'écrire (4). « Quoi qu'il en soit, il est certain, dit M. Kurth, que la seconde partie, si elle avait été écrite, aurait eu infiniment plus de valeur que la première : les faits dont il est question dans celle-ci étaient trop éloignés pour qu'Heriger en pût parler avec quelque autorité, et, de plus, les documents dont il s'est servi nous ont été presque tous conservés.

(1) « De caetero brevitate studemus, quia aliorum scribendis gestis pontificum nos reservamus. » *Gesta*, chap. XXXVI, *in fine*.

(2) « Verum haec alias. » *Ibid.*, chap. LIII, *in fine*.

(3) Le témoin oculaire de la Translation de saint Landoald en 980 raconte qu'à cette occasion Heriger, écolâtre de Lobbes et musicien distingué, a écrit les miracles du saint. Or, dans la lettre d'envoi de cet ouvrage, l'auteur fait dire par Notger aux moines de Gand : « testamur nos parum hic aliud posuisse quam quae aut .. audivimus, aut reperimus, exceptis duntaxat iis quae ex episcopatu nostro decerpta huic scedulae... videbantur congruenter praeponenda ». Quels sont ces faits *ex episcopatu nostro decerpta*, qu'Heriger reproduit dans le *Vita Landoaldi?* Koepke voit dans ces paroles une allusion au *Gesta* et conclut que celui-ci a été écrit avant 980.

(4) Voir § 15 : *Epistola ad Hugonem*.

La chronique n'a donc, au point de vue purement historique, qu'un intérêt de second ordre ; les seules parties originales qu'on y remarque, sont les listes d'anciens évêques de Tongres, probablement empruntées à d'anciens diptyques [1], et l'histoire traditionnelle de saint Jean l'Agneau. Ni Heriger ni Notger ne semblent d'ailleurs s'être inquiétés de ce travail laissé inachevé, puisqu'il resta inédit et entièrement inconnu jusqu'à Anselme. Celui-ci avait déjà écrit sa chronique de Liége lorsqu'il découvrit l'écrit de son prédécesseur ; aussitôt, il supprima la partie correspondante de son propre ouvrage et la remplaça par le livre d'Heriger, qui, dès lors, a toujours fait la première partie de la *Chronique* et n'en a jamais été séparé par les éditeurs [2]. »

5. *Sources utilisées dans la Chronique d'Heriger.* — Divers indices nous révèlent le mode de composition habituel à Heriger. D'abord nous avons son propre témoignage, attestant qu'il a de tous côtés réuni des textes pour continuer sa chronique au delà de saint Remacle [3]. D'autre part, nous trouvons la mise en œuvre de ce procédé dans un ouvrage que nous signalerons plus loin : le traité d'Heriger sur l'Eucharistie [4]. Tel qu'il nous est conservé dans le manuscrit de Gand, cet écrit ne contient autre chose qu'une série de passages transcrits par Heriger d'après divers auteurs, sans l'ajoute d'aucun trait personnel, sauf en guise de conclusion. Notre écrivain est donc avant tout un compilateur. Il commence par réunir tous les textes qu'il découvre sur le sujet qui le préoccupe. Il se borne ensuite à les coudre ensemble, en remplissant les vides laissés entre eux, en résumant ceux qui lui fournissent trop de détails accessoires à son sujet, en ornant des fleurs de sa rhétorique verbeuse, ceux qui lui semblent parler un langage trop barbare. C'est aussi sous cet aspect que nous apparaît la Chronique d'Heriger : espèce de centon, dit M. Kurth, où l'auteur a reproduit textuellement, en les cousant l'un à l'autre, de longs extraits de ses sources. Cela fait qu'on peut presque sûrement et complètement retrouver celles-ci.

(1) Voir pp. 15 et suiv.
(2) Voir § 29.
(3) Voir p. 123, note 5.
(4) Voir § 15.

Dans la biographie de saint Remacle, à part des amplifications littéraires et des discours placés dans la bouche du saint, les principaux détails ajoutés à la vie primitive se rapportent aux points suivants : 1° l'éducation de saint Remacle par Sulpice le Pieux (1), déduite probablement de la dédicace de nombreuses églises en l'honneur du saint archevêque de Bourges; 2° l'attribution à saint Remacle de quatre disciples célèbres : saint Théodard, saint Lambert, saint Hadelin et saint Papolène (2), résultat, sans doute, de rapprochements établis dans l'esprit du chroniqueur; 3° une description de l'Aquitaine (3), puisée à une source inconnue; 4° la désignation de saint Chlodulf, fils de saint Arnulf, comme étant l'évêque de Metz, qui reçut le jeune Trudon (4), détail vraisemblablement emprunté à Paul Diacre (5); 5° la fondation de Cugnon, connue par un diplôme; 6° quelques détails sur Malmédy et Stavelot, déduits vraisemblablement de l'étymologie donnée à ces deux noms de lieux (6); 7° quelques ajoutes tirées des actes originaux sur les donations faites au double monastère ardennais (7); 8° une courte notice sur les successeurs de saint Remacle à Stavelot (8) : le chroniqueur y mentionne l'élévation des restes du saint par l'abbé Goduin. Nous savons, par le récit de la Dédicace de l'église de Stavelot, en 1040 (9), que cette cérémonie était relatée dans un écrit que nous ne possédons plus et qui, probablement, fut la source utilisée par Heriger dans ce passage. Il termine sa biographie de saint Remacle par une allusion au livre des miracles du saint.

(1) Heriger, *Gesta*, chap. XLII; *Vita S. Remacli*, éd. Surius, chap. II.
(2) *Gesta*, chap. XLIII, XLIV, LII; *Vita Remacli*, chap. V, XVIII.
(3) *Gesta*, chap. XLI: *Vita Remacli*, chap. I.
(4) *Gesta*, chap. XLIV; *Vita Remacli*, chap. VIII.
(5) Chlodulf est désigné comme l'évêque de Metz qui se chargea de l'éducation de saint Trudon, dans le *Vita Trudonis*, chap. VI. L'indication qu'il était fils de saint Arnulf est donnée à la fin du *Vita Arnulfi*, dans un de ses manuscrits, mais celui-ci n'est pas antérieur au XIIe siècle (MGH., *Script. rer. merov.*, t. II, pp. 446). Il n'est pas nécessaire de supposer qu'Heriger ait connu la vie de saint Chlodulf non utilisée ailleurs. Il a pu retrouver la filiation de Chlodulf dans l'histoire ecclésiastique de Metz par Paul Diacre (MGH. SS., t. II, pp. 264), œuvre utilisée aussi dans le chapitre VI de la *Chronique*.
(6) *Gesta*, chap. XLVII, XLVIII; *Vita Remacli*, chap. XII, XIII.
(7) *Gesta*, chap. XLVI, LIV; *Vita Remacli*, chap. XI, XX.
(8) *Gesta*, chap. LVI; *Vita Remacli*, chap. XXI, *in fine*.
(9) Voir chap. V, § 28.

Heriger a en outre, dans sa chronique, utilisé la *Chronique d'Eusèbe* [1] et son *Histoire ecclésiastique*, Sulpice-Sévère [2], Jornandès [3], le Géographe de Ravenne [4], le *Gesta Francorum* ou *Liber historiae* [5], la *Vie de Charlemagne* d'Eginhard [6], le *Martyrologe* [7] et le *Liber de sex aetatibus mundi* de Bède [8], la *Passion des saints Pierre et Paul* [9] attribuée au pape Marcel [10], les *Vies des saints Euchère, Valère et Materne* [11], plusieurs vies de saint

(1) Heriger connaît la *Chronique* d'Eusèbe d'après la traduction de saint Jérome, comme il l'indique dans sa lettre *ad Hugonem* : « Secundum chronica Eusebii vel etiam Hieronymi ». Martene et Durand, *Thesaurus*, t. I, col. 112. Il utilise cette source dans le chapitre IV.

(2) Il cite des histoires ecclésiastiques : « Sicut in historiis ecclesiasticis quilibet potest invenire. » *Gesta*, chap. III, et comprend sous ce titre général l'ouvrage d'Eusèbe traduit par Rufin, utilisé au chapitre IV, et la *Chronique* de Sulpice-Sévère, employée au chapitre XVI.

(3) Cité au chapitre XVII, utilisé dans les deux chapitres suivants. C'est aussi d'après Jornandès que le chroniqueur (chap. VIII) cite deux sources employées par l'historien des Goths : Orose, l'auteur de *Quatuor libri historiarum adversus paganos;* et Priscus historicus ou Priscus sophista, auteur de l'*Historia byzantina*.

(4) Suivant Koepke, il en déduit, par une interprétation erronée, ce qu'il dit au chapitre XXVI, du séjour des Francs en Mauritanie.

(5) Utilisé aux chapitres XXVI, XLI, LIV.

(6) Utilisée, semble-t-il, au chapitre XXVI.

(7) Il lui emprunte deux vers d'une hymne à saint Loup, chapitre XXI.

(8) Utilisé au chapitre XVII.

(9) L'indication du *textus eorum triumphalissimae passionis*, cité au chapitre III, et utilisé dans ce chapitre et le suivant, se rapporte au *Passio sanctorum apostolorum Petri et Pauli*, dont Lipsius a publié à Leipzig en 1891 une édition critique dans les *Acta apostolorum apocrypha*, t. I, pp. 118 et suiv.

(10) Sigebert, *De scriptoribus ecclesiasticis*, chap. I.

(11) La vie des saints Euchère, Valère, Materne, utilisée textuellement aux chapitres V-XIV, a été publiée dans *AA. SS. Januarii*, t. III, pp. 533 et suiv. Elle fut attribuée faussement au moine Goldscher. Probablement écrite à Trèves, elle est déjà citée en 969, 22 janvier, par Jean XIII dans sa lettre à Thierry, archevêque de Trèves (Hontheim, *Hist. Trevirensis*, t. I, p. 305). On y trouve consignée la tradition faisant de saint Materne un disciple de saint Pierre, envoyé par lui dans les Gaules (voir plus loin *Epistola ad Hugonem*). L'auteur prétend dans son épilogue avoir recueilli d'anciens écrits au milieu des décombres de Trèves incendiée (voir Reginon ad. a. 882); mais il est possible que cet épilogue ait été ajouté plus tard. Dans son prologue, l'écrivain déclare raconter d'après la tradition : « quae certissima majorum relatione agnovimus ». Il existe de cette première biographie une double recension. De plus, on en a extrait une vie de saint Materne, allongée de nouveaux développements et racontant la dispute des trois villes de Tongres, Cologne et Trèves, pour

Servais [1], celles de saint Amand [2], de saint Bavon [3], de saint

la possession des restes du saint (*Catalog. hagiog. Bruxell.*, t. I, pp. 339 et suiv.). Une recension postérieure de ce *Vita Materni*, publiée par Grandidier, *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. I, *preuves*, pp. XII et suiv., renferme, en outre, des détails fabuleux sur la parenté du saint.

(1) Heriger, au chapitre XXI, déclare avoir consulté le *Gesta antiquiora* de saint Servais, qui lui a fait connaître que le saint était de noble extraction. Il l'utilise dans les chapitres XX à XXVI. Il emprunte à la même source les renseignements qu'il transcrit au chapitre XXVIII sur le tombeau de saint Servais jamais recouvert de neige et sur la construction de l'église de Maestricht par saint Monulf.

Le nom qu'il donne à cette vie antérieure au VIIIe siècle (date du manuscrit de Namur) fait supposer qu'il a connu aussi une vie moins ancienne. En fait, il consigne à propos de saint Servais un certain nombre de détails qui ne sont pas dans le *Gesta antiquiora* : 1° le nom *Octavia* donné à la ville de Tongres; 2° la parenté de saint Servais avec le Sauveur, que le chroniqueur au reste se refuse à admettre; 3° l'intervention d'Auctor, évêque de Metz, dans le récit du voyage de saint Servais à Rome; 4° le long siège de Metz par les Huns et la chute subite des murailles de cette ville; 5° l'apparition d'un ange défendant l'église de saint Etienne; 6° le martyre de saint Nicaise et de sa sœur Eutropie. Heriger a sans doute puisé ces détails dans une vie fabuleuse du saint, dont la trace se retrouve déjà dans le dernier quart du IXe siècle chez Berthaire de Verdun, qui déclare lui emprunter une citation (MGH. SS., t. IV, p. 40).

Les mêmes détails seront reproduits avec beaucoup d'autres dans la compilation légendaire de Jucondus au XIIe siècle (voir chap. VII, § 4). Ils se trouvent aussi consignés dans le *Vita Lupi Trecensis recentior*, avec des similitudes d'expressions frappantes, qu'il est aisé de constater en comparant le récit du siège de Metz avec celui d'Heriger sur le même sujet Le long passage qui, dans cette biographie, est relatif à saint Servais et aux Huns (chap. XXXII-XXXVI), porte la trace irrécusable de son origine liégeoise. Un seul texte suffirait à prouver cette provenance, celui où l'auteur, après avoir mentionné la ruine de Langres et de Trèves, s'apitoie surtout sur la destruction de Tongres : « Sed maxime, proh dolor! Tungris quondam gloriosa. » (chap. XXXV). Toutefois nous ne croyons pas que la *Vie de saint Loup* soit la source où Heriger a puisé ses renseignements supplémentaires. En effet le passage du *Vita Lupi* relatif à saint Servais porte dans ses nombreux textes assonancés la marque caractéristique d'une date postérieure. De plus, le *Vita Lupi* fournit plusieurs autres renseignements, par exemple sur le voyage de saint Servais à Troyes, que le chroniqueur n'aurait sans doute pas négligés. Déjà cité par Hugues de Flavigny dans sa chronique écrite entre 1090 et 1102 (MGH. SS., t. VIII, p. 312), le *Vita Lupi* a probablement été rédigé au XIe siècle.

(2) *Vita S. Amandi*, par son disciple Baudemond, abbé de Hautmont, utilisé aux chapitres XXXII-XXXIX, XLII.

(3) Utilisé au chapitre XXXV, le *Vita Bavonis* fut, d'après M. Demarteau, écrit à la fin du VIIIe siècle, peut-être sous l'inspiration d'Agilfrid, par un moine, probablement d'Elnone, qui s'est servi comme modèle de la *Vie de S. Amand* et a puisé le fond de son récit dans la tradition orale gardée au monastère de Gand. Voir BSAH, t. XIII, pp. 109 et suiv.

Trudon [1], de saint Remi [2], de saint Lambert [3]; les chartes des rois, les canons des conciles [4]. Il cite la *Vie de saint Denis* par Hilduin [5] et l'*Invention de la sainte Croix* avec le passage relatif à Judas Quiriacus [6]. Il déclare connaître, sur l'invasion des Huns, les récits de nombreux historiens [7]. Nous avons vu qu'il employa les anciens diptyques de l'église de Tongres [8]. Il nous dit lui-même qu'il consulta les archives de Liége et de Stavelot [9], et qu'à l'occasion il eut recours à la tradition orale [10]. Nous le voyons enfin tirer parti des monuments qui subsistent de son temps [11] et des faits matériels dont la constatation peut le faire remonter à la connaissance du passé [12]. « Étant donnés, dit M. Kurth, son zèle et son érudition, et aussi le

(1) *Vita S. Trudonis*, par Donat (v. p. 49), utilisé aux chapitres XLIV, XLV.

(2) *Vita S. Remigii*, par Hincmar, cité ou utilisé aux chapitres I, XXVII, XLI.

(3) *Vita S. Lamberti*, par Etienne, utilisé au chapitre LII. Plusieurs termes, notamment ceux par lesquels Heriger fait allusion à la station devant la croix, concordent mieux avec la narration d'Etienne qu'avec celles de ses devanciers et montrent que l'auteur a utilisé ce remaniement.

(4) C'est sans doute par ces actes que l'auteur connaît la présence de saint Domitien au concile d'Orléans (*Gesta*, chap. XXVIII).

(5) *Gesta*, chap. I.

(6) *Ibid.*, chap. XX. Cf. AA. SS., maii, t. I, pp. 450 et suiv. Il est remarquable que cet ouvrage et le précédent, les seuls qui, étrangers au sujet de la chronique, soient cités par Heriger, se trouvent précisément renseignés au nombre des livres de la Bibliothèque de Lobbes, dans le catalogue de 1049. Voir chap. V, § 15.

(7) « Cum multi historiographi assint. » *Ibid.*, chap. XVII.

(8) Voir p. 17.

(9) « Ex cartulario vestro (Stabulensi) non desit noticia. » *Gesta*, chap. I; « Multa etenim scripta ex eisdem rebus per multa annorum curricula a nobis possessis in utrarumque aecclesiarum adhuc retinentur archivis. » *Ibid.*, chap. XLI. On constate qu'Heriger utilise ces archives aux chapitres XLI, XLVI, LIV.

(10) « Ut sese fert antiquitas relationis... Fertur namque a quibusdam. » *Gesta*, chap. XVII; « Ut sese habet fama relationis. » *Ibid.*, chap. XLVI; « Sicut quilibet ab incolis audire valebit referentibus. » *Ibid.*, chap. XLVIII. Le chroniqueur affirme qu'il emprunte à la tradition toute l'histoire de saint Jean l'Agneau : « cujus vitam et gesta, ut auditu tantum et relatione a majoribus et aetate provectioribus accepimus, nos quoque perpaucis absolvamus ». *Gesta*, chap. XXIX. Il n'a sans doute pas d'autre source pour ce qu'il dit de saint Monon au chapitre XXXI. Voir aussi page 130.

(11) Tels les tombeaux d'évêques (*Gesta*, chap. XXVIII) et la grotte de saint Remacle (*Ibid.*, chap. XLVII).

(12) « Testantur praedia ab eodem (S. Joanne Agno) nostrae ecclesiae collata a majoribus nostris et a nobis adhuc possessa. » *Gesta*, chap. XXX; « In cujus (S. Sulpicii) veneratione

puissant concours qu'il dut trouver dans le chef du diocèse et du pays, on est en droit de supposer qu'aucun des documents liégeois écrits avant son temps ne lui avait échappé; et cette circonstance est importante, car elle permet d'apprécier à leur juste valeur tout ce que les historiographes du XIIIe siècle ont cru pouvoir ajouter à ses récits. »

6. *Mérites et défauts de la Chronique.* — On ne peut que louer la stricte fidélité avec laquelle Heriger reproduit ses sources sans les altérer en rien. Ses considérations philosophiques sur l'histoire attestent les préoccupations d'une intelligence distinguée (1). Il mérite des éloges pour la bonne foi avec laquelle il avoue son ignorance à l'occasion (2). Il faut lui savoir gré de rejeter la tradition fabuleuse, déjà répandue de son temps, sur la parenté de saint Servais avec le Sauveur (3) et de ne pas ajouter aux noms des évêques, successeurs de saint Materne, les renseignements fantaisistes dans lesquels se sont complus les écrivains postérieurs (4). On ne peut pas lui reprocher ce qu'il rapporte sur l'origine judaïque des Hongrois; il ne fait que transcrire une tradition sans se porter garant de la vérité de ses renseignements (5). Il en est de même pour son récit sur l'origine des Huns et la suite de leurs destinées; il se borne à relater, en citant sa source, ce qu'en dit Jornandès (6). La même observation peut être appliquée à certains détails se rapportant à saint Servais : le chroniqueur consigne simplement ce qui en a été dit avant lui (7). D'autre part, il assigne des causes fabuleuses à l'établissement en Gaule des Huns et des Francs (8). Il raconte l'origine des Francs d'après le *Liber historiae;* il a tort d'ajouter à la légende l'interprétation

constat ab eodem sancto viro (Remaclo) plurimas in nostro dyocesi postea dicatas ecclesias. » *Gesta*, chap. XLII.

(1) *Ibid.*, chap. I.

(2) *Ibid.*, chap. XV, XX, XXVI, XLIII.

(3) *Ibid.*, chap. XX.

(4) *Ibid.*, chap. XV.

(5) *Ibid.*, chap. XVII.

(6) *Ibid.*, chap. XVIII, XIX.

(7) *Ibid.*, chap. XX et suiv.

(8) *Ibid.*, chap. XXI, XXVI.

fantaisiste d'un texte du Géographe de Ravenne ([1]). Il admet aussi trop bénévolement la légende sur saint Materne et ses compagnons ([2]), dont nous voyons cependant ailleurs qu'il n'a pas méconnu la caducité ([3]). Quelques autres erreurs méritent d'être relevées : le transfert du siège épiscopal à Maestricht par saint Monulf ([4]); la naissance de saint Remacle au temps de l'évêque Austrégésile (612-624) ([5]); l'intervalle supposé entre l'épiscopat de saint Amand et celui de saint Remacle ([6]); la qualité de disciple de saint Remacle, attribuée à saint Lambert ([7]).

7. *Éditions et manuscrits d'Heriger.* — La *Chronique d'Heriger* a été publiée pour la première fois par Chapeaville à l'aide de divers manuscrits, parmi lesquels il a donné sa préférence à celui qui contenait le texte interpolé par Gilles d'Orval. Une édition critique est venue heureusement remplacer ce texte fort imparfait; elle a été insérée par Koepke dans le septième volume des *Monumenta* et est reproduite au tome CXXXIX de la *Patrologie latine* de Migne ([8]).

R. Koepke divise en trois classes les manuscrits parvenus à sa connaissance. Comme la troisième classe ne comprend que des textes abrégés et interpolés, tels que le n° 178 de l'Université de Liége ([9]), nous ne signalerons ici que ceux des deux premières catégories. A la première classe appartiennent :

1° Le manuscrit de Wolfenbüttel, n° 2738 de la Bibliothèque des ducs de Brunswick, du XIe siècle d'après Koepke, du XIIe d'après Heinemann dans son *Catalogue;*

2° Le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, fonds latin n° 11104, du XIIe siècle;

([1]) *Gesta*, chap. XXVI. Voir p. 127, note 4.
([2]) *Ibid.*, chap. V et suiv.
([3]) *Epistola ad Hugonem.* Voir § 15.
([4]) *Gesta*, chap. XXVIII.
([5]) *Ibid.*, chap. XLI. Voir p. 60, note 3.
([6]) *Ibid.* chap., XLIII. Voir § 11, p. 138.
([7]) *Ibid.*, chap. XLIV.
([8]) CHAPEAVILLE, t. I, pp. 1 et suiv.; MGH. SS., t. VII, pp. 161 et suiv.; MIGNE, *P. L.*, t. CXXXIX, col. 999 et suiv.
([9]) Voir § 30

3° Le manuscrit de La Haye, T 308 de la Bibliothèque royale, aussi du XIIe siècle. D'après Koepke, ce manuscrit serait celui qui était conservé autrefois à Saint-Hubert et qui fut utilisé par Martène et Durand pour la publication de leur édition d'Anselme. Toutefois on ne trouve dans le manuscrit de La Haye aucune indication marquant qu'il aurait appartenu à Saint-Hubert.

R. Koepke distingue une seconde classe de textes à laquelle il rattache :

1° Un manuscrit provenant d'Aulne, renseigné par Chapeaville, et qui serait passé dans la collection de sir Thomas Philipps. Il existe en effet à Cheltenham un manuscrit acheté en Allemagne par l'amateur anglais; mais rien n'indique que ce manuscrit soit celui d'Aulne. D'après l'examen que M. Delescluse en a fait récemment, il est l'œuvre d'un copiste distrait, qui saute parfois des passages de son texte, mais fournit des leçons meilleures, identiques à celles des manuscrits d'Averbode et de Theux, dont nous parlerons ci-après;

2° Un manuscrit appartenant autrefois à l'église de Saint-Martin, à Liége, aussi utilisé par Chapeaville. Ce manuscrit, dont Koepke ignore la destinée, fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. de Theux; il fut transcrit en 1606 par Daniel Raymundi.

Il faut ajouter à ces manuscrits celui d'Averbode, signalé premièrement par M. Joris (1), et sur lequel M. Kurth a attiré l'attention des érudits (2). Bien que ne datant aussi que du XVIIe siècle, ce manuscrit, étroitement apparenté à celui de M. de Theux, contient des variantes importantes et supplée à l'une ou l'autre omission constatée dans les textes de la première classe. On devra, dans une future édition, tenir compte de ces deux manuscrits restés inconnus de l'éditeur allemand, et qui paraissent fournir, malgré leur date tardive, un texte plus pur que les précédents.

Signalons enfin un manuscrit de la fin du XVe siècle, appartenant à la Bibliothèque de la ville de Trèves, n° 2002 (anc. 92), copié aussi sur un bon texte, apparenté à celui du manuscrit de Wolfenbüttel (3).

(1) CRH., 2e sér., t. VIII, p. 422.
(2) *Ibid.*, 4e sér., t. II, pp. 377 et suiv.
(3) Nous devons les renseignements qui précèdent à l'extrême obligeance de M. Delescluse.

8. *Interpolations du « Vita Remacli »*. — Heriger, avant d'éditer sa chronique, publia d'abord séparément la vie de saint Remacle. La version qu'en donne Surius a été remaniée suivant la manière habituelle de cet éditeur ([1]). Elle est reproduite, avec les mêmes changements, par Migne ([2]), et partiellement par Duchesne ([3]) et Bouquet ([4]). Mais le vrai texte du *Vita*, dans les manuscrits qui donnent isolément cette biographie, est absolument identique pour le fond et pour la forme à celui de la chronique, sauf qu'on y rencontre deux passages qui ne se lisent pas dans celle-ci.

Le premier passage, au chapitre XX du *Vita*, est introduit par ces mots : « quod et in praecepto manu ipsius formato ita habetur insertum », intercalés à cette place, après cette phrase du chapitre LIV de la chronique : « decimas etiam dedit ex fiscis circa monasteria adjacentibus ([5]) ».

Cette addition ne donne qu'un extrait de la charte par laquelle Sigebert concède aux monastères de Stavelot-Malmédy le tonlieu qui se lève sur deux ports près de la Loire ([6]).

L'autre passage se lit au chapitre suivant du *Vita*, à partir des mots : « qui (Pipinus) etiam in prefatis cœnobiis cultum audiens religionis augmentare, duas ex fiscis suis villas..... » Il fait suite à cette phrase, la dernière du chapitre LIV de la chronique : « quorum tyrannidem abdicantes Austrasii, Pipino satis agebant principi ([7]) ».

Cette nouvelle addition au texte de la chronique renferme deux indications. La première nous renseigne sur la donation par Pepin de deux *villae*, l'une en Hesbaye, l'autre en Ardenne; on n'en connaît pas l'acte, et le seul document émané de Pepin en faveur de Stavelot qu'il soit possible de rétablir

(1) Surius, *Vitae Sanctorum*, t. IX, septembre, pp. 22 et suiv.

(2) Migne, *P. L.*, t. CXXXIX, col. 1147 et suiv.

(3) Duchesne, *Hist. Francorum scriptores*, t. I, pp. 642 et suiv.

(4) Bouquet, *Recueil*, t. III, pp. 544 et suiv.

(5) Le texte dans Surius est remanié comme suit : « Cum omnibus ad eum (portum) attinentibus. Quod quidem testatur scriptum, ejus manu subsignatum ».

(6) Voir Wauters, *Table*, t. I, p. 46.

(7) Le texte est donné comme suit par Surius : « Horum tyrannidem aversati, Austrasiani Pipino principi studebant et parebant. Is ubi didicit in supradictis monasteriis cultum religionis augeri, duas ex fiscis suis villas... »

d'après d'autres sources, concerne la donation de la *villa* de Lierneux et de ses dépendances : on ne sait rien d'un bien donné en Hesbaye.

La seconde indication fournie par ce passage du *Vita*, se rapporte à un transfert de reliques de saint Pierre, apportées de Rome à Stavelot-Malmédy, et à un livre de miracles racontant les merveilles opérées devant la châsse qui les contenait.

En parlant de ces reliques, l'écrivain emploie les termes : « apud nos... nos qui ipsum incomparabilem veneramur thesaurum ». Cette manière de s'exprimer fait supposer que l'ajoute provient d'une interpolation faite par un moine de Stavelot. Le texte se lit déjà dans un manuscrit du Xe ou XIe siècle, conservé aux archives du Vatican, Bibliothèque de la reine Christine de Suède, n° 615 (1). On rencontre les mêmes ajoutes dans un second manuscrit du XIe siècle, passé de la collection de sir Thomas Philipps, n° 12459, dans les rayons de notre Bibliothèque royale de Bruxelles (2), où il porte la cote II, 1180. Les deux passages se lisent en outre dans d'autres manuscrits du *Vita Remacli* : Saint-Gall, n° 571, du XIe ou XIIe siècle (3); Saint-Gall, n° 565, du XIe ou XIIe siècle (4); Cathédrale de Trèves, n° 93, du XIe siècle (5).

9. *Vie métrique de saint Ursmer.* — Outre sa chronique, nous possédons plusieurs autres écrits d'Heriger. Une vie métrique de saint Ursmer fut son premier ouvrage. Elle est antérieure au *Gesta*, car l'auteur en cite cinq vers au chapitre XXI de celui-ci, en se désignant lui-même sous le nom de *quidam metricanus*. Cette œuvre n'est que la rédaction, sous une forme versifiée, des biographies antérieures (6).

(1) Sur ce manuscrit, voir PERTZ, *Archiv.*, t. XII, p. 299.

(2) Voir NA., t. X, p. 593.

(3) Dans ce manuscrit, la biographie porte pour titre : « Notkeri Leodiensis ad sanctum Landbertum presbyteri, Vita Sancti Remacli ». Voir PERTZ, *Archiv.*, t. IV, p. 134.

(4) Voir PERTZ, *Archiv.*, t. XI, p. 302.

(5) Manuscrit provenant de l'abbaye des Saints-Pierre-et-Paul, à Paderborn. Voir *Archiv.*, t. VIII, p. 608, où le ms. est coté sous le n° 102.

(6) Mabillon en a publié un fragment dans AA. SS. O. S. B., saec. III, pars II, pp. 551 et suiv., reproduit par MIGNE, *P. L.*, t. CXXXIX, col. 1125 et suiv. D'autres fragments ont été publiés par HENSCHEN, *AA. SS.*, aprilis, t. II, p. 555, n. 2, et BOUQUET, *Recueil*, t. III, pp. 627-628.

10. *Écrits sur saint Landoald et ses compagnons.* — L'œuvre d'Heriger sur les saints de Wintershoven ([1]) comprend :

1° La biographie de saint Landoald ([2]);

2° Un récit de ce qui, au temps des Normands, advint de ses restes et de ceux de ses compagnons, le diacre Amant, saintes Vinciana et Aldetrude ([3]);

3° La relation de l'élévation de leurs corps, un siècle plus tard ([4]);

4° L'élévation des restes de sainte Landrade ([5]);

5° Un récit expliquant comment le corps de Landrade est venu de Bilsen à Wintershoven ([6]);

6° Les miracles accomplis devant ces nombreuses reliques ([7]);

7° Le récit de leur translation à Saint-Bavon en 980 ([8]).

Une autre relation de cette translation nous a été transmise par un moine de Saint-Bavon, qui en fut témoin oculaire. Elle fut composée en 982, lors de l'élévation des reliques à laquelle les religieux de ce monastère firent procéder par Lindulf, évêque de Noyon. L'écrit comprend deux parties : l'une racontant l'arrivée de saint Landoald en 980 ([9]); l'autre, l'élévation de 982 ([10]). Le but de l'auteur paraît être de réfuter les allégations des moines du Mont-Blandin, qui révoquaient en doute l'authenticité du précieux trésor possédé par leurs confrères de Saint-Bavon ([11]).

11. *Vie de saint Landoald.* — Nous savons par le moine de Gand que

([1]) AA. SS., martii, t. III, pp. 36 et suiv.; Ghesquières, t. III, pp. 349 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CXXXIX, col. 1109 et suiv.; MGH. SS., t. XV, pp. 601 et suiv.

([2]) Ghesquières, *suprac*, n°s 1-6, pp. 350 et suiv.

([3]) *Ibid.*, n° 7, pp. 354, 355.

([4]) *Ibid.*, n°s 8-11, pp. 355 et suiv.

([5]) *Ibid.*, n° 12, pp. 356, 357.

([6]) AB., t. IV, pp. 192 et suiv.

([7]) Ghesquières, *suprac*, n° 13-17, pp. 358 et suiv.

([8]) *Ibid.*, liv. II, n°s 1-9, pp. 360 et suiv.

([9]) AA. SS., martii, t. III, pp. 43 et suiv.; Ghesquières, *suprac.*, n°s 1-12, pp. 368 et suiv.; MGH. SS., t. XV, pp. 607 et suiv.

([10]) AA. SS, *suprac.*, pp. 45 et suiv.; Ghesquières, *suprac.*, n°s 13-21, pp. 373 et suiv.; MGH. SS., *suprac.*, pp. 610 et suiv.

([11]) *Elevatio S. Landoaldi, initium*, dans Ghesquières, *suprac.*, n° 13, p. 373.

la vie de saint Landoald est l'œuvre d'Heriger ([1]). Elle est précédée d'une lettre écrite au nom de Notger, qui n'est en bonne partie qu'une répétition abrégée de la lettre à Wérinfrid, servant de prologue à la biographie de saint Remacle ([2]). La lettre mise en tête du *Vita Landoaldi* est adressée à l'abbé Womar, de Saint-Bavon : elle rend compte de la manière dont l'écrit fut composé à la prière de ce prélat et de ses moines, peu de temps après la translation de 980 et postérieurement à la publication de la chronique. Nous trouvons à ce sujet un complément d'informations dans la vie elle-même et dans le récit de la translation par le moine anonyme.

D'après ce que nous raconte l'auteur du *Vita*, une biographie plus ancienne aurait été détruite lors de l'invasion des Hongrois en 954. Pour réparer cette perte, les moines de Gand, venus en possession des reliques, rassemblèrent et consignèrent par écrit tout ce qu'ils purent recueillir sur la vie et les miracles du saint ([3]). Ils consultèrent surtout le vieux prêtre Sarabert, curé de Wintershoven, qui prétendait avoir vu autrefois l'antique biographie, avant sa destruction par les Hongrois ([4]). Ils s'adressèrent en même temps à Notger et le prièrent de faire une enquête sur les actes du saint dont ils voulaient célébrer la mémoire. Dans le synode qui fut tenu à cette occasion, des clercs et des prêtres nombreux vinrent tour à tour témoigner de ce qu'ils avaient vu ou entendu raconter concernant les miracles opérés par saint Landoald ([5]). C'est à l'aide de ces divers moyens d'information qu'Heriger rédigea la vie qu'il nous a transmise.

On conçoit que des renseignements de cette espèce sur des faits antérieurs de plus de trois siècles à l'écrivain qui les raconte, sont loin de présenter des garanties suffisantes de vérité historique. En somme, le récit de la vie du saint repose principalement, sinon uniquement, sur le témoignage de Sarabert

([1]) *Elevatio S. Landoaldi*, chap. III, dans MGH. SS., t. XV, p. 610; Ghesquières, n° 15, t. III, p. 374. Voir p. 124, note 3.

([2]) Le commencement du chapitre Ier est aussi la reproduction du début de la vie de saint Remacle.

([3]) Heriger atteste s'être servi de cet écrit : « In scripto vestro nobis delato fideliter mandata reperimus ». *Vita S. Landoaldi*, *prol.* dans Ghesquières, *suprac.*, p. 350.

([4]) *Ibid.*, chap. IX, dans MGH. SS., t. XV, p. 603; Ghesquières, n° 7, p. 355.

([5]) *Elevatio S. Landoaldi*, dans Ghesquières, n° 15, p. 374.

et sur l'antique biographie qu'il prétendait avoir consultée. Heriger sent lui-même la fragilité de cette base et cherche à expliquer comment ce vieil écrit ne put compter qu'un nombre de lecteurs fort restreint (1). En fait, nous ne trouvons de cet ancien ouvrage aucune mention ni trace quelconque dans les écrits postérieurs; Heriger est le premier à nous en révéler l'existence. Le nom de Landoald est même avant lui absolument inconnu. Il n'est fait aucune allusion à ce coadjuteur de saint Amand, ni dans la vie du grand apôtre de nos régions écrite par son disciple Baudemond, ni dans celle que composa Milon, l'écolâtre d'Elnone. Éducateur prétendu de saint Lambert, Landoald n'est cité ni par l'auteur primitif du *Vita Lamberti,* ni par l'évêque Étienne, ni dans la vie métrique composée vers le même temps. Heriger est aussi le premier à nous faire connaître le père du fondateur de l'église de Liége, un personnage pourtant, d'après lui, assez notable pour signaler sa trace par d'importantes donations (2); si Aper est nommé par Sigebert, c'est à notre vie de saint Landoald que l'écrivain de Gembloux emprunte ce nom (3).

Heriger avait assez d'esprit critique pour ne pas se porter garant de la vérité de renseignements aussi étrangement découverts. Aussi a-t-il soin de laisser sur le compte des témoins qu'il invoque, les faits dont il nous transmet le récit : « Patres nostri narraverunt nobis... Nos parum hic aliud posuisse quam quae aut a presbytero Saraberto... audivimus, aut in scripto vestro nobis delato, fideliter mandata reperimus. » S'il nous rapporte que saint Landoald a occupé le siège délaissé par saint Amand, c'est sur la foi d'une tradition : « fama ad nos usque perferente ». Celle-ci établit à ses yeux une opinion dont il se déclare porté à admettre la vraisemblance, mais ce n'est qu'une opinion : « cui opinioni illud nos facile facit accedere ». L'éducation de saint Lambert par Landoald est un on-dit de même nature : *refertur,* que

(1) « Quem quia antiquaria manu... scriptum et stillicidio cerae pene infusum, lectorem ejus non ignoramus fuisse perrarum. » *Vita Landoaldi,* chap. IX, *suprac.*

(2) *Vita Landoaldi,* chap. VI, dans MGH. SS., t. XV, p. 603; Ghesquières, t. IV, p. 352, n° 4.

(3) Aper est aussi nommé dans le remaniement attribué à Godeschalc, ce qui, à nos yeux, prouve uniquement que cette revision du *Vita Lamberti* est postérieure à la *Vie de saint Landoald.* Voir p. 40.

l'écrivain se borne à rapprocher du précédent. Le baptême du diacre Amant par saint Landoald est aussi un simple écho de la tradition : *fama fert.*

Nous agirons sagement en imitant la réserve d'Heriger vis-à-vis de ces renseignements fournis par la tradition orale. En fait, les erreurs y abondent. M. Daris les a signalées. Si saint Amand, dès avant sa promotion au siège épiscopal de Tongres-Maestricht, vers 646 (1), a amené de Rome dans nos pays saint Landoald et ses compagnons, ce ne fut pas sous le pontificat de Martin Ier, car ce pape ne fut élu qu'en 649. Ce ne fut pas Dagobert qui nomma saint Amand au siège de Tongres, car Dagobert était mort le 19 janvier 639. Il est inadmissible que saint Landoald ait, d'une manière intérimaire, occupé pendant neuf ans le siège délaissé par saint Amand, car celui-ci fut déchargé de l'épiscopat en 649, et le roi Sigebert confia immédiatement sa succession à saint Remacle (2). Nous voyons donc qu'Heriger accommode assez malheureusement à l'histoire générale les traditions qu'il a recueillies sur saint Landoald, et nous concluons, à la suite des bollandistes, que le *Vita Landoaldi* est « un document extrêmement peu sûr », où l'on fera bien de ne puiser qu'avec précaution (3).

12. *Saint Landoald au temps des Normands.* — La seconde partie du récit, celle qui nous retrace les destinées des restes du saint, ne repose pas sur une base plus solide. Élevé par saint Floribert, le corps, d'après ce que raconte le biographe, fut enterré par crainte des Normands. Heriger invoque ici, outre le témoignage de Sarabert, celui de Hildebrand, qui était déjà mort de son temps, et celui de Frangerus, *nostra aetate senissimus.* On conçoit difficilement que ce Frangerus ait pu exercer les fonctions de *villicus*, neuf ans avant l'invasion normande de 881. Dans ce cas, il aurait

(1) Heriger, *Gesta*, chap. XXXVI, rapporte, d'après *Vita Amandi*, chap. V, n° 8 (Ghesquières, t. IV, p. 253), que saint Amand, nommé à l'évêché de Tongres, travailla pendant trois ans, puis se déchargea de l'épiscopat. Or, nous avons du pape Martin, en 649, une réponse à la lettre que saint Amand lui avait adressée pour obtenir la résiliation de ses fonctions, qu'il quitta peu de temps après (voir p. 14). Il en fut donc chargé vers 646.

(2) Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége depuis son origine jusqu'au XIIIe siècle*, p. 89, note.

(3) AB., t. XVI, p. 198.

eu plus de cent ans à l'époque d'Heriger. Les preuves invoquées pour nous attester comment le corps de saint Landoald fut soustrait aux profanations barbares, ne sont donc pas fort plausibles.

13. *Élévation de saint Landoald.* — Ce qu'il y a de certain dans la biographie consacrée à Landoald, c'est qu'un saint de ce nom était honoré à Wintershoven dans la seconde moitié du Xe siècle, et que le seigneur Lanzon fit l'élévation de ses reliques et de celles de ses compagnons quelques années avant 980. Sur cette cérémonie et sur celles qui eurent lieu lors de la translation à Saint-Bavon, Heriger était mieux à même d'être renseigné, et nous pouvons avoir foi dans cette partie de son œuvre.

14. *Élévation et translation de sainte Landrade.* — Heriger intercale à la suite de son récit sur l'élévation de saint Landoald un chapitre racontant comment les mêmes honneurs furent décernés aux restes de sainte Landrade, découverts tout à coup, après être restés jusque-là complètement ignorés. Toute cette relation repose de nouveau sur le rapport des habitants de Wintershoven. On ne peut point en sa faveur invoquer l'autorité d'Heriger : ici comme pour d'autres faits analogues concernant saint Landoald, l'ami et collaborateur de Notger n'a d'autre mission que de mettre par écrit les renseignements qu'on lui transmet. C'est à ce titre également qu'il transcrit les miracles qu'on lui a racontés : ceux-ci n'ont pour garant que la bonne foi des gens du pays.

Après la découverte, à Wintershoven, des restes de sainte Landrade, il restait à expliquer comment avait été inhumé en cet endroit le corps de la sainte fondatrice du couvent de Bilsen. Tel est l'objet d'un écrit rédigé aussi par Heriger : *Qualiter corpus S. Landradae virginis divinitus translatum fuerit a Belisia in Wintershovum.* L'auteur y raconte comment saint Lambert, arrivé à Bilsen après la mort de Landrade, fut mystérieusement averti qu'elle voulait être enterrée à Wintershoven. N'ayant pu vaincre la résistance des religieuses, l'évêque, après trois jours, fit ouvrir le tombeau où elles avaient déposé le corps. Celui-ci avait disparu. On courut à Wintershoven, et l'on y découvrit les précieux restes dans un sarcophage dont le

couvercle était resté à Bilsen. C'est ainsi que se résolvait le problème de la présence du tombeau de la sainte loin du couvent où elle était décédée.

15. *Autres écrits d'Heriger.* — Sigebert (1) et après lui le continuateur de la *Chronique de Lobbes* (2) écrivent au sujet d'Heriger : « Congessit etiam contra Ratbertum multa catholicorum patrum scripta de corpore et sanguine Domini ». Mabillon (3) et Koepke (4) ont cru reconnaître cet écrit dans un ouvrage : *Dicta de corpore et sanguine Domini*, publié par Cellot sans nom d'auteur (5), et par Pez sous le nom de Gerbert (6). Mais le manuscrit d'Heriger, renseigné dans le *Catalogue de Lobbes* en 1049 (7), est conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand, n° 909. Il porte pour titre : *Herigeri abbatis exaggeratio plurimorum auctorum de corpore et sanguine Domini*, et est différent de l'œuvre publiée dans le *Thesaurus anecdotorum*. Ce n'est qu'une suite de passages tirés des Pères grecs et latins (8), sans un seul trait personnel, sauf un chapitre final en guise de conclusion. Il nous révèle une fois de plus le procédé de compilateur familier à notre écrivain. Les extraits sont suivis, dans le manuscrit de Gand, de deux traités de Ratramne : *de corpore et sanguine Domini, de praedestinatione Dei.* Ces deux textes sont d'une autre écriture; mais dès 1049, ils étaient déjà reliés dans le même *codex*, à la suite de la compilation d'Heriger. Celle-ci paraît avoir été considérée comme ayant rapport au débat sur l'Eucharistie engagé entre Radbert et Ratramne de Corbie (9). Aux passages

(1) Sigebert, *De scriptoribus ecclesiasticis*, chap. CXXXVII.

(2) *Gesta abb. Lob.*, *contin.*, chap. II.

(3) AA. SS. O. S. B., saec. IV, pars II, p. XIV et p. 599; *Vetera analecta*, p. 496; *Annales*, t. IV, p. 192.

(4) MGH. SS., t. VII, pp. 146-147.

(5) Cellot, *Historia Gottescalci*. Paris, 1655, pp. 541 et suiv.

(6) Pez, *Thesaurus anecdotorum*, 1721, t. I, pars II, col. 133 et suiv.

(7) H. Omont, *Manuscrits de Lobbes*, n° 116, dans *Revue des Bibliothèques*, t. I, p. 11. Voir chap. V, § 15.

(8) Extraits des écrivains suivants : Eusèbe, saint Hilaire, saint Augustin, saint Grégoire, saint Ambroise, saint Léon, Bède le Vénérable, saint Cyrille, saint Basile, saint Chrysostôme, Paschase Radbert.

(9) Voir § 27, note.

rassemblés par l'écrivain liégeois, on a voulu joindre les principales pièces du procès. Le caractère des citations transcrites range l'ami de Notger du côté de Paschase Radbert. C'est donc par erreur que Sigebert présente la compilation comme étant dirigée contre Paschase. Il a sans doute écrit Radbert au lieu de Ratramne [1].

Bien que n'ayant pas davantage l'histoire directement pour objet, un autre écrit, attribué à Heriger par Sigebert de Gembloux [2], offre pour nous de l'intérêt. C'est une lettre au moine Hugues, le même probablement qui devint plus tard abbé de Lobbes (1032-1053) : *Epistola Herigeri abbatis ad quemdam Hugonem monachum*. Publiée par Martène et Durand [3], elle fut écrite après 990, alors qu'Heriger était déjà préposé au gouvernement de son abbaye, et avant 999, date de l'élection de Gerbert au siège pontifical sous le nom de Silvestre II. L'auteur y traite de quelques difficultés chronologiques soulevées par le comput de Denis ; puis il pose à son tour sept questions à son correspondant.

Un premier intérêt de ce petit écrit, c'est qu'il nous révèle qu'Heriger, au moment où il le composa, était atteint de cécité [4]. Telle pourrait être la cause qui l'empêcha de poursuivre la composition de sa chronique aussi loin qu'il le désirait.

L'ouvrage est rédigé dans un style plus simple que les autres écrits sortis de la même plume. L'auteur croit devoir s'en excuser, en des termes qui dénotent chez lui une conception de la perfection littéraire, nous rappelant la manière obscure et embrouillée du temps de Rathier [5].

La troisième question que pose Heriger au moine Hugues, nous montre que le consciencieux écrivain conservait des scrupules sur les légendes racontées au commencement de sa chronique. Il se demande comment saint

(1) Cf. NA., t. XXVI, pp. 755 et suiv.

(2) SIGEBERT, *De scriptoribus ecclesiasticis*, chap. CXXXVII.

(3) MART. et DUR., *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 112 et suiv.

(4) « Haec, frater dilectissime, summatim breviterque, quia per memetipsum, infirmitate interpellante et oculorum acie jam caligante, scribere non potui. » *Ibid.*, col. 117.

(5) « Minus de leporis urbanitate curavi, sciens eos qui ante nos de artibus scripsere, ut tantum intelligerentur elaborasse, eloquentiam vero omnino neglexisse. » *Ibid.*

Materne a pu être envoyé dans nos pays par l'apôtre saint Pierre, tandis qu'on constate sa présence au concile d'Arles, deux siècles et demi plus tard.

Enfin Heriger termine sa lettre par une mention du concile de Cologne et de la condamnation de l'évêque Ephratas, ce qui prouve que les actes de ce concile étaient connus de son temps. C'est dès maintenant un point acquis : nous aurons l'occasion d'y revenir ailleurs [1].

16. *OEuvres d'Heriger aujourd'hui perdues.* — Outre les ouvrages que nous venons de citer, Heriger en avait composé plusieurs autres qui sont perdus :

1° *De adventu Domini celebrando.* C'est le titre approximatif d'un écrit sous forme de dialogue entre Heriger et l'évêque Adelbold d'Utrecht. L'auteur y établissait qu'on ne peut célébrer que quatre dimanches de l'Avent;

2° *Regulae numerorum super abacum Gerberti.* Pez et Oudin ont encore eu des manuscrits de cet ouvrage, dont le premier a reproduit quelques lignes [2];

3° *De divinis officiis libri II.* Trithème attribue ce traité à Heriger;

4° Les antiennes *O Thoma Didyme, O Thoma apostole,* et une hymme en l'honneur de la Vierge : *Ave quam,* morceaux qui se chantaient à Lobbes;

5° Le continuateur de la *Chronique de Lobbes* ajoute : « alia multa sed in lucem non emisit ».

A cette liste il faudrait joindre, suivant Mabillon, une vie en vers de saint Hadelin non encore publiée, et une vie de sainte Berlinde, qui n'est

(1) Voir chap. VII, § 4.

(2) Sur les œuvres mathématiques d'Heriger, de Notger, d'Adelbold, de Francon, voir C. Le Paige, *Notes pour servir à l'histoire des mathématiques dans l'ancien pays de Liége,* dans BIAL., t. XXI, pp. 457 et suiv. Voir aussi ce que nous notons au § 26 sur Radulf, Odulf et Ragimbold. Dans l'édition des œuvres mathématiques de Gerbert, par Bubnov, Berlin, 1899, le professeur de Kiew revendique pour Heriger divers opuscules précédemment attribués à l'écolâtre de Reims : *Regulae de numerorum abaci rationibus; Aliae regulae Herigeri in abacum; Ratio numerorum abaci secundum Herigerum; Excerpta e ratione numerorum abaci secundum Herigerum.* Il attribue à Notger un *scholium* inédit sur l'*Arithmetica institutio* de Boèce.

manifestement pas d'Heriger, mais d'un moine de Lobbes, écrivant dans la seconde moitié du XI[e] siècle; nous en parlerons ailleurs (1).

17. *Vie de saint Hadelin attribuée à Notger.* — Koepke croit qu'il faut laisser à Notger l'honneur d'avoir composé la Vie de saint Hadelin, puisque l'auteur se désigne lui-même comme étant évêque de Liége (2). Mais outre que le texte n'est pas clair, l'argument qu'on en tire est peu probant. Le *Vita Hadelini*, de même que les biographies de saint Remacle et de saint Landoald, pourrait bien avoir été écrit par Heriger sous le nom de Notger. L'œuvre fut composée à la prière des moines de Celles (3). Sa rédaction est postérieure à celle de la vie de saint Remacle; l'auteur, en effet, renvoie à cet écrit (4), dont il reproduit en grande partie le prologue et plusieurs autres passages. Les faits de la vie du saint qui nous y sont retracés, sont peu nombreux; le biographe supplée à son manque de renseignements par de copieuses amplifications littéraires. Il fait venir le saint d'Aquitaine à la suite de saint Remacle, le fait assister à l'élévation épiscopale de celui-ci, le montre l'accompagnant dans sa retraite à Stavelot, puis raconte en détail la fondation du monastère de Celles, les donations dont s'enrichit le nouvel établissement et les miracles opérés par saint Hadelin (5). Il place la mort du saint au 3 février, sans indiquer l'année, qu'on fixe généralement en 690. Il ne cite d'autre source qu'un diptyque de Stavelot, contenant les noms des saints Hadelin, Théodard, Lambert et Hubert parmi

(1) Sur la vie de sainte Berlinde, voir chap. V, § 53. Quant à la vie métrique de saint Landelin, elle est attribuée à Heriger par MABILLON, AA. SS. O. S. B., saec. III, p. 503, pour les raisons suivantes : 1° elle fait suite à la vie métrique de saint Ursmer dans le manuscrit de Saint-Vannes à Verdun; 2° les deux vies sont en vers du même mètre; 3° toutes deux donnent la même étymologie du nom de saint Crespin.

(2) « Qui tunc temporibus praesul, cui nunc, Deo annuente, nomine, non, proh nefas, merito, famulamur, sedis auctoritate interminavit episcopali. » *Vita Hadelini*, chap. II, n° 10, dans GHESQUIÈRES, t. IV, p. 619.

(3) « Et vobis id denegare invidiosum video petentibus. » *Ibid.*, *prolog.*, p. 614.

(4) « In vitae ejus libro quisquis velit poterit reperire. » *Ibid.*, chap. I, n° 4, p. 616.

(5) Publiée dans AA. SS. O. S. B., saec. II, pp. 972 et suiv.; MIGNE, *P. L.*, t. CXXXIX, col. 1141 et suiv.; AA. SS., febr., t. I., pp. 377 et suiv.; GHESQUIÈRES, t. IV, pp. 614 et suiv.; extraits dans BOUQUET, *Recueil*, t. III, pp. 635 et suiv.

ceux des moines qui habitèrent le monastère avec saint Remacle [1]. Il paraît avoir consulté quelques diplômes de donations [2]; mais, généralement, il s'en réfère à la tradition orale, n'indique aucune date et n'invoque d'autre témoignage que celui de ses contemporains [3].

M. Vanderkindere [4] relève dans le récit, un intéressant passage relatif à Anthée, *villa notissima* [5]. M. Vanderkindere en conclut que la *villa* d'Anthée aurait encore existé au VIIe siècle, contrairement à l'opinion, généralement admise, qui fixe la destruction des *villae* gallo-romaines au IIIe siècle, celle d'Anthée en particulier à la fin du IIIe siècle [6]. Une autre interprétation du même texte est suggérée par M. Roland, qui considère l'endroit comme étant qualifié *villa notissima* non au VIIe siècle, mais au moment où le texte fut écrit [7].

18. *Vita Theodardi.* — M. Demarteau attribue à Heriger une vie de saint Théodard, dont il publie le texte d'après un manuscrit du XIe siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Gérard et appartenant au séminaire de Namur [8]. La même biographie fut éditée une première fois par le bollandiste Limpens, qui n'en croyait pas la rédaction postérieure au VIIIe siècle [9]. La correction grammaticale de cet écrit, ses nombreux passages empruntés aux auteurs classiques, la citation d'un vers textuellement puisé dans l'office de saint Lambert et tiré du poème en l'honneur du même saint [10], l'emploi

(1) *Vita Hadelini*, chap. II, n° 8, dans Ghesquières, t. IV, p. 619.

(2) *Ibid.*, n° 9, *in fine*.

(3) « Patet etiam clarius luce, dum incolae eumdem locum videntur possidere, qui dictis fidem faciunt usque hodie. » *Ibid.*, chap. III, n° 13, p. 622.

(4) CRH, 4e sér., t. XVI, p. 372.

(5) *Vita Hadelini*, chap. III, n° 13, dans Ghesquières, p. 622.

(6) E. del Marmol, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XV, p. 38.

(7) Roland, *Toponymie namuroise*, t. I, p. 458.

(8) *Saint Théodard et saint Lambert. Vies anciennes*, dans *Bibliophiles liégeois*, public. n° 30, pp. 35 et suiv.; *Vie de saint Théodard* par Heriger. Liége, 1890.

(9) AA. SS., sept., t. III, pp. 588 et suiv.; Ghesquières, t. III, pp. 395 et suiv. Cf. AB., t. I, p. 490, 36°.

(10) « (Sic) animam claris coelorum reddidit astris. » Poème, vers 411; cf. *Vita Theodardi*, éd. Demarteau, chap. XI, *in fine*.

de la forme *Legia* au lieu de *Leodium,* autorisent M. Demarteau à reporter au Xe siècle la composition du *Vita Theodardi.* Mais il est périlleux d'entrer plus avant dans la voie de la conjecture. On sait que Thuin fut transformé par Notger en forteresse protectrice de l'abbaye de Lobbes [1]. Il est probable, pense M. Demarteau, que la collégiale de Saint-Théodard fut fondée à la même époque et que l'évêque de Liége y transféra des reliques de son saint prédécesseur; d'où la conclusion que la biographie pourrait bien avoir été composée à cette occasion. Malheureusement ce raisonnement est contredit par un texte de la chronique abrégée de Gilles d'Orval, citant l'église de Thuin parmi les treize collégiales rétablies par l'évêque Richair après le passage des Normands [2]. M. Demarteau se fonde enfin sur certaines ressemblances de vocabulaire et de style pour attribuer à Heriger la rédaction du *Vita.* Les rapprochements qu'il établit ne nous paraissent pas suffisants pour donner à ses conclusions le caractère d'une certitude. Quoi qu'il en soit, le *Vita Theodardi* est une œuvre oratoire probablement destinée aux lectures publiques des offices sacrés, et qui nous apprend peu de chose sur le saint dont elle donne la biographie. L'existence de Théodard, comme chef de l'église de Tongres, nous est attestée par un diplôme de Childéric II du 6 septembre 667, chargeant l'évêque de procéder au mesurage des terres qui devaient composer le domaine de Stavelot après la réduction de moitié du territoire précédemment attribué à ce monastère. Après cet acte, la plus ancienne mention que nous trouvions du saint évêque, se rencontre dans le *Vita Lamberti,* qui nous montre saint Lambert, durant son séjour à la cour, se préparant à la carrière ecclésiastique par des études spéciales, sous la direction de saint Théodard [3], auquel il succède après le meurtre de celui-ci. L'auteur du *Vita Theodardi* n'utilise pas même ces données antérieures; il reste dans les généralités et les lieux communs habituels aux hagiographes. Le seul détail nouveau qu'il nous fasse connaître, concerne l'existence de saint Théodard avant son élection au

(1) Voir p. 120, note 3.
(2) « Duodecima sancte Marie sanctique Theodardi Tudiniensis. » *Gesta abbreviata*, dans MGH. SS., t. XXV, p. 130.
(3) *Vita Lamberti*, éd. Demarteau, p. 41. Voir p. 37, note

siège épiscopal. Le diplôme de Childéric n'indique pas qu'il appartînt au cloître. Le biographe ne le dit pas davantage; il nous apprend seulement, dans une phrase assez vague (1), qu'il fut disciple de saint Remacle. Le plus ancien texte où il soit question du séjour de Théodard parmi les moines a été mentionné plus haut : c'est le passage du *Vita Hadelini* décrivant le diptyque de Stavelot. Mais, comme l'insinue très à propos M. Demarteau, outre que nous ne connaissons pas la date de cette inscription, les noms de saint Lambert et de saint Hubert qu'elle contient également, nous montrent, contrairement à l'interprétation du biographe de saint Hadelin, que le diptyque ne renseignait pas seulement les premiers habitants du monastère, mais avec eux, comme d'usage, les évêques du diocèse. C'est sans doute sur la même inscription que s'appuie l'auteur du *Vita Theodardi*, dont le vague renseignement n'a pas de base plus solide. A ce récit peu circonstancié de la vie de son héros, il joint des détails abondants sur les circonstances qui amènent le martyre du saint et la recherche de ses restes par saint Lambert. Dans la relation qu'il nous fournit de ces faits, il y aurait intérêt à fixer, si possible, la vraie leçon du texte aux endroits corrompus où étaient nommés le lieu du martyre (2) et celui de la sépulture de Théodard (3).

II. — L'école cathédrale sous Notger, sous l'écolatre Wazon et son successeur Adelman.

19. *Zèle de Notger pour l'enseignement.* — Les œuvres nombreuses écrites sous l'inspiration et avec le concours de Notger, sont un premier témoignage de son activité scientifique. Nous en trouvons une autre manifestation dans le zèle qu'il mit à l'éducation de la jeunesse. Anselme nous

(1) « Sanctus Theodardus... utpote a bono paedagogo discipulus amicis amicabiliter monitis informatus. » *Vita Theodardi*, chap. V, éd. Demarteau, p. 38.

(2) « In pago Allie sede quem sic nomine dicunt. » *Vita Theodardi*. Cf. Sigebert : « In pago quem Alisatiam vulgo dicunt », et Gilles d'Orval : « In pago aliene sedis in saltu Biwalt nominato ».

(3) « In hoc loco qui dicitur — ei tumbam disponunt. » *Vita Theodardi*. Cf. Sigebert : « In loco qui dicitur Nec tumbam disponi facit »; Gilles d'Orval : « In loco qui dicitur

décrit les efforts du grand évêque pour développer l'œuvre commencée par son prédécesseur Éracle. Les soins de Notger furent couronnés d'un succès qui porta l'école de Liége à un haut degré de renommée, au delà même des bornes de la Lotharingie [1].

20. *Wazon écolâtre.* — Pendant ce temps, l'école de Lobbes restait florissante sous la direction de l'abbé Heriger. Ce fut du sein de cette école que Notger tira l'homme d'élite dont le zèle et l'intelligence devaient assurer la continuation de son œuvre.

Wazon était né en 980 dans le comté de Lomme, aux environs de Namur ou de Lobbes. Nous manquons de renseignements sur ses parents; mais nous connaissons trois de ses frères, Emmelin, Lanzon et Gonzon, qui tous trois paraissent être plus jeunes que Wazon. Emmelin fut un des coopérateurs de Poppon dans l'œuvre de la réforme monastique; il fut envoyé par lui comme prévôt de Saint-Vaast à Arras [2]. Gonzon devint abbé de Florennes [3] et est connu comme l'auteur des miracles de saint Gengulf [4]. Lanzon était archidiacre de Liége en 1029 [5]. Leur aîné Wazon fut, dans ses jeunes années, placé à l'école abbatiale de Lobbes. Il s'y distingua sans doute de bonne heure, car il passa bientôt à la chapelle épiscopale. Il n'y remplit d'abord qu'un emploi subalterne; Anselme nous le montre portant

Nec tumbam disponunt », et *Gesta abbreviata*, ms. de Bruxelles, n° 19637 : « In loco qui dicitur Heccumbam ».

[1] Sur les écoles de Liége, voir : A. Bittner, *Wazo und die Schulen von Lüttich*, Diss. Breslau, 1879; Dute, *Die Schulen im Bistum Luttich im 11. Jahrhundert*. Marbourg, 1882.

[2] « Administrandis cum utili et honesto eorum rebus Emmelinum virum prudentem praefecit qui praefati antistitis Wazonis carne germanus sanctique viri cooperator et ut vulgo dicitur dextera fuit manus. » *Vita Popponis*, chap. XXVI, dans MGH. SS., t. XI, p. 310.

[3] Bulle de Léon IX, dans Mir. et Fopp., *Opera dipl.*, t. IV, p. 4 : « Gonisoni abbati... Memores etiam in hac tua petitione fuimus fratris tui Domini Wazonis Tongrensis ecclesiae vigilantissimi pastoris, qui, dum vixit, aequitatis norma, catholicae religionis, canonicae simul honestatis semper fuit regula. » Cf. *Hist. monast. S. Laurentii*, dans Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. IV, col. 1066; *Chronica Alberici* ad a. 1041, dans MGH. SS., t. XXIII, p. 786; *Cantatorium S. Huberti*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. XI.

[4] Voir chap. V, § 13.

[5] Reusens, *Analectes*, t. XXI, p. 392.

l'*abacus* et les livres des élèves. Mais le jeune bibliothécaire ne tarda pas à s'élever dans l'estime de son maître. Notger garda, aussi longtemps que ses forces le lui permirent, la direction de l'école cathédrale. Quand il dut s'en dessaisir, il choisit Wazon pour le remplacer et lui confia la charge d'écolâtre ([1]). Wazon est célébré par Anselme pour le zèle désintéressé dont il fit preuve dans son enseignement.

21. *Elèves de Notger.* — Le temps de Notger et de l'écolâtre Wazon marque la plus brillante efflorescence de l'école de Liége. Les étrangers y arrivaient de toutes parts, envoyés par leurs évêques. Accueillis par Notger et formés à la science sous sa direction, ils devenaient à leur tour d'excellents maîtres qui, rentrés dans leur pays, étendaient au loin la sphère d'influence de l'école liégeoise. Anselme cite parmi les élèves de Notger : Gunther, archevêque de Salzbourg ([2]); Rothard ([3]) et Erluin ([4]), archevêques de Cambrai ; Heimon, évêque de Verdun ([5]); Hezelon, évêque de Toul ([6]); Adelbold, évêque d'Utrecht ([7]);

([1]) A la charge d'écolâtre, Wazon unit, comme d'ordinaire, celle de chancelier. Il agit en cette qualité en 1011 (Wauters, *Communes belges;* Tirlemont, communes rurales, 1re partie, p. 167), et en 1029 (Reusens, *Analectes,* t. XXI, p. 392).

([2]) Consacré le 26 janvier 1024 ; il mourut le 1er novembre 1025.

([3]) Evêque de Cambrai de 979 à 995. Il était probablement attaché au clergé de Liége, car il fut promu à l'épiscopat, *obtentu Nocheri Leodecensium episcopi. Gesta pont. Camerac,* lib. I, chap. CII, dans MGH. SS , t. VII, p. 443.

([4]) Evêque de Cambrai de 995 à 1012; auparavant archidiacre de Liége. *Gesta pont. Camerac,* lib. I, chap. CX, dans MGH. SS., t. VII, p. 448.

([5]) Evêque de Verdun de 988 à 1024; collaborateur de Richard dans l'œuvre de la réforme clunisienne; auteur d'une collection de canons. Voir Hugo Flaviniacensis, *Chronicon,* lib. II, chap. XVI, dans MGH. SS., t. VIII, p. 391-392; *Gesta episc. Virdun,* chap. VII-IX, *ibid.*, t. IV, pp. 47-49; Concile de Francfort, *ibid.*, p. 795, note; *Vita Adalberonis II,* chap. XVIII, *ibid.*, p. 664; Calmet, *Bibliothèque de Lorraine,* 1751, col. 482.

([6]) Voir *Gesta episc. Tullensium,* dans MGH. SS., t. VIII, p. 643 ; *Cartul. de saint Barthélemy,* dans Daris, *Notices,* t. VI, p. 178; Mir. et Fopp., *Op. dipl.*, t. II, p. 809.

([7]) Hirsch (*Heinrich II,* t. II, p. 297) et Voigt (*Ecbert von Lüttich,* p. xiii) combattent l'opinion des auteurs de l'*Histoire littéraire,* faisant d'Adelbold un élève de Gerbert à Reims et d'Heriger à Lobbes (cf. Sigebert, *De script. eccles.*, chap. CXXXVIII; *Gesta abb. Lob. continuatio,* éd. Alexandre, p. 54). D'après Voigt, il fréquenta l'école cathédrale de 979 à 990. Il s'appelle *scholasticus* dans une lettre à Silvestre II (Migne, *P. L.*, t. CXL,

Durand, écolâtre à Bamberg, puis évêque de Liége (1); Wazon, Olbert (2) et Hubald (3).

Adelbold appartient au diocèse de Liége non seulement par son éducation, mais aussi par les fonctions d'écolâtre qu'il fut appelé à remplir, probablement au monastère de Lobbes. Son grand savoir nous est principalement révélé par ses écrits mathématiques (4). Comme œuvre historique, on n'a conservé de lui que le commencement d'une vie de l'empereur Henri II, de 1002 à 1004, fragment fondé sur la *Chronique de Thietmar* et surchargé d'ornements de rhétorique (5). Il est probable qu'Adelbold avait conduit ce récit jusqu'à la prise de Metz en 1012, car Alpert déclare qu'il s'abstient de raconter les événements de cette époque, « quia dominus Adelboldus

col. 1103), et fut écolâtre de Liége, d'après Hirsch, plus probablement de Lobbes, d'après Voigt. Il est cité comme archidiacre le 12 mars 1007 (*Chron. Centulense*, dans d'Achery, *Spicil.*, t. II, p. 330; Migne, *P. L.*, t. CLXXIV, col. 1305). Il fut quelque temps secrétaire de Henri II, qui l'éleva à l'épiscopat en 1010 (*Ann. Hildesh.*). Sur sa participation aux affaires publiques, voir Alpert, *De diversitate temporum*, liv. II, *passim*, dans MGH. SS., t. IV, pp. 710 et suiv.; Thietmar, *Chronicon*, liv. IX, chap. XXVII, XXVIII, XXX; *Gesta pont. Camerac*, liv. III, chap. IX, XIX, XX; AA. SS., febr., t. III, p. 553, note *d*. Sur la suite de sa vie, voir *Vita Popponis*. Adelbold mourut le 27 novembre 1027 (*Ann. Egmundi*, dans MGH. SS., t. XVI, p. 446.

(1) Né d'une famille de serfs appartenant au prévôt Godeschalc. Henri II demanda à l'évêque Wolbodon un homme capable de diriger son école de Bamberg : cette demande est une preuve de la réputation de l'école de Liége; le choix que Wolbodon fit de Durand prouve la valeur scientifique de celui-ci.

(2) Cité comme archidiacre en 1007 (*Chron. Centulense* dans d'Achery, *Spicileg.*, t. II, p. 330; Migne, *P. L.*, t. CLXXIV, col. 1305) et 1026 (Mir. et Fop., *Op. dipl.*, t. III, p. 299).

(3) Hubald enseigna à Sainte-Geneviève de Paris; mais Notger le rappela. Lors d'un voyage de l'évêque à Paris en 1006, les chanoines de Sainte-Geneviève obtinrent qu'Hubald séjournât auprès d'eux trois mois par an. Hubald enseigna aussi à Prague avec grand succès.

(4) *Epistola de crassitudine spherae.*, dans Pez, *Thes. anecdotorum*, t. III, p. II, col. 85 et suiv ; Migne, *P. L.*, t. CXL, col. 1103 et suiv. A la Bibliothèque nationale de Paris, n° 7361, on trouve *Opusculum Adalboldi episcopi Trajectensis super illud Boetii : « O qui perpetua mundum ratione gubernas »*. — D'après Trithème, *De scriptoribus ecclesiasticis*, Cologne, 1531, fol. 62 v°, Adelbold est l'auteur de deux livres sur les louanges de la Croix et de la sainte Vierge. Heda (*Hist. Ultrajectensis*, Utrecht, 1642, p. 110) et les bollandistes (AA. SS., febr., t. III, p. 517) lui attribuent faussement une vie de sainte Walburge, et Guibert de Gembloux lui fait honneur de deux écrits sur saint Martin (AB, t. VII, p. 286), dont la paternité revient à Radbod d'Utrecht (*Ibid.*, p. 275).

(5) *Vita Henrici II*, auct. Adelboldo, éd. Waitz, dans MGH. SS., t. IV, p. 679. Cf. NA, t. VIII, p. 382.

Trajectensis episcopus haec omnia pleniter in uno volumine luculento sermone comprehendit [1] ». De son côté, Sigebert dit sans restriction qu'Adelbold a écrit une vie de Henri II [2].

22. *Élèves de Wazon.* — L'affluence à Liége d'élèves étrangers, les hautes dignités auxquelles les éleva l'éducation qu'ils y reçurent, les succès obtenus par les maîtres liégeois dans les écoles de France et d'Allemagne, ce sont là autant de preuves qui nous manifestent la féconde efflorescence de l'école cathédrale sous l'épiscopat de Notger.

La haute renommée de cette école ne fit que s'accroître au temps du scholasticat de Wazon. L'affluence des étrangers y fut même si considérable que l'écolâtre, avant de les admettre, dut leur faire subir une sérieuse épreuve afin d'éloigner de son établissement les éléments de médiocre valeur. Nous trouvons parmi les élèves formés à l'école de Liége, Sigfried de Tegerusée, qui attribue à ses maîtres l'honneur de la science qu'il en a reçue [3]; Léofric, évêque d'Exeter en 1050, célèbre par l'étendue de ses connaissances [4]. L'enseignement de Wazon commença à rivaliser avec celui des écoles de Paris, de Reims, de Chartres. Jusqu'alors, la France avait gardé la prédominance scientifique, et son capital intellectuel profitait à toute la Lotharingie. A partir du temps de Wazon, nous voyons des jeunes gens chercher hors de France, dans l'école cathédrale de Liége, une formation intellectuelle plus élevée. Tel ce Maurilius, qui, appartenant à une famille considérable de Reims, devint archevêque de Rouen, et dont l'épitaphe mentionne l'éducation liégeoise [5]. Tel encore ce chanoine de Saint-Martin de Tours, que les ecclésiastiques de cette église envoyèrent, en 1050, au pape Léon IX pour excuser Béreuger de son absence au concile de Verceil. Le nom de cet envoyé ne nous est pas connu, mais, d'après quelques

(1) Alpert, *De diversitate temporum*, liv. I, chap. V, dans MGH. SS., t. IV, p. 704.

(2) Sigebert, *De scriptoribus ecclesiasticis*, chap. CXXXVIII.

(3) « Quidquid enim praecipui fluentis Leodicensibus discendi aestibus flagrans hausi. » Pez, *Thes. anecd.* Augsbourg, 1729, t. VI, p. 241 : *Cod. dipl. hist. epist.*, p. I, chap. LV, n° 6.

(4) Apud Lotharingos altus et doctus. Willielmi Malmesburiensis. *De gestis pontificum Anglorum*, dans Savile, *Rerum anglicarum scriptores*, 1596, fol. 145 v°.

(5) « Hunc Remis genuit, studiorum Legia nutrix — Potavit trifido fonte philosophiae. » Migne, *P. L.*, t. CXLIII, col. 1386. Cf. *Hist. litt.*, t. VII, pp. 587 et suiv.

renseignements que nous donne Bérenger, nous savons qu'il était un élève de Wazon [1].

23. *Retraite de Wazon.* — Quand Wazon devint prévôt et archidiacre en 1031, il remplissait depuis seize ans les fonctions de doyen [2]. Il avait donc été promu à cette dignité vers 1015; mais Anselme nous fait connaître qu'en y parvenant Wazon n'abandonna pas sa charge d'écolâtre [3]. Il y renonça à la suite de dissentiments qui motivèrent sa lettre au prévôt Jean [4], écrite vraisemblablement après 1025, au temps de l'évêque Réginard [5]. Sa retraite doit probablement être reportée au commencement

(1) « Alter concanonicus mihi erat in ecclesia beati Martini convictor et discipulus gloriosae memoriae Gazonis. » G.-E. Lessing, *Berengarius Turonensis*, 1770, p. 124. Cf. Sudendorf, *Berengarius Turonensis*, 1850, p. 108.

(2) Anselme, *Gesta*, chap. XLV, dans MGH. SS., t. VII, p. 217.

(3) « Cum scolaris officii labore sub Baldrico episcopo decanatus non sponte sublimatur honore. » *Ibid.*, chap. XL, p. 211.

(4) *Ibid.*, chap. XLI, p. 211.

(5) Jean, le destinataire de la lettre, est déjà cité comme archidiacre en 1007 (d'Achéry, *Spicil.*, t. II, p. 330; Migne, *P. L.*, t. CLXXIV, col. 1305). Son nom apparaît encore en 1021 : Wolbodon sur son lit de mort s'adresse à lui : « Joannem archidiaconum, postea praepositum » (Anselme, *Gesta*, chap. XXXV, dans MGH. SS., t. VII, p. 208). On voit qu'à cette date il n'était pas encore prévôt. Il remplaça dans cette charge Godeschalc. Nous ne savons pas en quelle année mourut celui-ci, ni par conséquent à quelle date Jean lui succéda. Ce fut après 1022, car Godeschalc était encore présent à l'intronisation de l'évêque Durand.

Le texte de la lettre montre qu'elle a été écrite plus tard. En effet, la querelle entre le prévôt Jean et le doyen Wazon est suscitée par un triple motif. Il y a d'abord au fond de cette querelle une question de rang, un conflit entre deux autorités : Wazon se plaint que le prévôt se considère comme *praepositum potenter constitutum*, comme chef illimité, ayant tout pouvoir sur les biens de l'Eglise et n'ayant à se soucier ni du chapitre ni de son doyen. De là aussi, comme objet de la querelle, une question d'argent : le prévôt dispose des profits réalisés, sans l'assentiment des chanoines; il néglige de rendre compte de l'état de ses finances et de soumettre son administration au contrôle du chapitre. Enfin, troisième motif de conflit, une question de discipline, qui intéresse toute la vie morale et religieuse du cloître : le prévôt, en s'adonnant exclusivement au soin des intérêts matériels et en n'occupant sa place au chœur qu'une fois par semaine ou par mois, gâte les bonnes mœurs et menace d'anéantir l'ordre de la vie canonique, comme le zèle pour les études savantes : « Hinc religionis divinae, proh dolor, ruina suboritur, litteralis disciplinae studium penitus destruitur ». Ce dernier reproche de Wazon nous montre au sein du chapitre une lutte entre deux esprits dont les conflits sont fréquents à cette époque : d'un côté, le relâchement; de l'autre, la sévérité dans l'observance des devoirs de la vie canonique.

de 1031, car, au mois de janvier de cette année, il signe encore des actes concernant Saint-Barthélemy [1]. Peu de temps après, il se réfugia à Stavelot, où il fut accueilli par Poppon, qui avait aussi quitté Liége à l'avènement de Réginard. Son protecteur le fit entrer bientôt à la chapelle impériale, avec le consentement de l'évêque [2]. Wazon n'y resta que neuf mois et revint à Liége à l'automne [3].

A ce point de vue, la querelle dont il s'agit n'est qu'un épisode de l'histoire de la réforme, suivant l'esprit clunisien, inaugurée dans nos pays par Richard de Saint-Vannes et Poppon de Stavelot. (Voir chap. V, § 4.) Le texte de la lettre nous fait voir qu'à Liége, comme ailleurs, les partisans de la rigidité joignaient à leurs préoccupations pour la perfection de la vie régulière, le zèle pour la culture des études scientifiques. Il nous fait apparaître Wazon tel qu'il resta toute sa vie, fervent apôtre réformiste. (Voir Cauchie, *La querelle des investitures*, t. I, pp. LXXVI et suiv.)

Tel est le caractère de la lutte qui éclata entre Wazon et le prévôt Jean. Or, il s'est nécessairement écoulé un certain temps avant l'éclat donné à cette dissension. Le nouveau prévôt doit d'abord s'être fortifié dans sa position, et ce n'est sans doute que peu à peu qu'il parvint à soustraire ses actes au contrôle du chapitre et à s'élever à une sorte de dictature. Wazon, de son côté, a sans doute essayé graduellement des moyens de douceur, avant d'en venir aux durs reproches qu'il adresse au prévôt, et de se résoudre à donner sa démission d'écolâtre. Nous devons donc supposer un assez long intervalle entre la nomination du prévôt Jean et la lettre de Wazon. Durant cet intervalle, Wazon aura probablement sollicité l'intervention de l'évêque, et puisqu'il n'a pas réussi à se faire donner raison, nous devons supposer que le prélat alors assis sur le trône épiscopal, n'était pas favorable au doyen. Si nous cherchons à savoir quel était cet évêque, nous nous trouvons amenés à croire que c'était Réginard. Homme d'argent comme le prévôt, arrivé à l'épiscopat par simonie, il devait être sympathique à Jean. Adversaire de la réforme, il ne devait guère pencher du côté de Wazon. C'est ce que celui-ci lui-même nous insinue : « De omnibus bonis episcopii constituendis, cum quatuor episcopis gratiosus essem, non habui, quamvis imputes, precium unius siliquae. » (MGH. SS., t. VII, p. 214.) Ces quatre évêques, qui entourèrent Wazon de leurs faveurs, sont apparemment : Notger, qui l'avait élevé en haute dignité; le bon Baldéric, l'ami de la réforme; Wolbodon, et Durand, ancien condisciple et collègue de l'écolâtre. On ne peut guère supposer que l'un de ces quatre protecteurs de Wazon ait laissé compromettre ses droits et son autorité de doyen. La dissension qui éclata à ce sujet, se produisit donc sous leur successeur, et la lettre de Wazon est probablement postérieure à 1025.

Remarquons encore, à propos de la lettre de Wazon, qu'on ne doit pas interpréter strictement toutes les invectives qu'elle contient; ces attaques violentes sont dans le caractère des polémiques du temps.

(1) Miraeus et Foppens, *Opera dipl.*, t. II, p. 809; Daris, *Notices*, t. VI, pp. 178, 180.

(2) Wazon était à la cour, lors du décès d'Aribon, archevêque de Mayence (Anselme, *Gesta*, chap. XLIV, dans MGH. SS., t. VII, p. 216), arrivé le 6 avril 1031 (*Annales Hildesheimenses*).

(3) Anselme, *Gesta*, chap. XLV, p. 216.

Le sacrifice que Wazon s'était imposé, avait dû lui paraître pénible. Mais il ne pouvait méconnaître que l'esprit qui s'introduisait depuis Réginard, ne fût de nature à compromettre la rigoureuse discipline de l'école de Liége et les résultats de l'enseignement. Il le constate dans sa lettre au prévôt Jean et exhale ses plaintes sur l'inapplication des élèves et sur les atteintes portées à sa dignité d'écolâtre. Nous verrons plus loin Adelman exprimer à la même époque de pareils regrets [1].

24. *Egbert. Fecunda ratis* [2]. — Nous pouvons, en examinant une œuvre composée par un contemporain de Wazon, nous former une idée de la méthode d'enseignement usitée à cette époque dans les écoles de Liége. Il s'agit d'un recueil de poésies gnomiques, contenu dans le manuscrit n° 2440 de la Bibliothèque de Darmstadt. Dédié à Adelbold d'Utrecht, l'ouvrage a donc été composé entre les années 1010 et 1027 [3]. L'auteur, qui ne se fait connaître que sous l'initiale E avec le qualificatif de *servorum Dei humillimus presbyter*, ne peut être que le poète Egbert dont Sigebert de Gembloux parle comme auteur d'un recueil *de aenigmatibus rusticanis* [4].

Egbert était Liégeois [5]; il avait étudié à Liége, probablement sous Notger, y était entré dans le clergé et avait enseigné dans une des écoles de la ville [6]. Il écrivit son ouvrage dans sa vieillesse [7], comme une conti-

(1) Voir § 27, p. 161.

(2) Voir E. Voigt, Introduction à son édition de *Fecunda ratis*, et les observations critiques de M. G. Kurth sur cette étude, dans la revue *Le Moyen âge*, 1890, pp. 78 et suiv.

(3) Voir pp. 148-149, note 7.

(4) « Egebertus, clericus Leodiensis, scripsit metrico stylo de aenigmatibus rusticanis librum, primo brevem, sed, ampliato rationis tenore, scripsit de eadem re metrice alterum librum majusculum. » Sigebert, *De scriptoribus eccl.*, chap. CXLVI.

(5) « Nostram urbem. » *Fecunda ratis*, liv. I, vers 1066. Voir G. Kurth, *suprac.*

(6) E. Voigt, au jugement de M. Kurth, ne démontre pas suffisamment que ce fut à l'école cathédrale.

(7) *Fecunda ratis*, Dédicace; liv. I, vers 1048-1050, 1681-1682; cf. 1011, 1014, 1170; liv. II, vers 588. Dans un grand nombre de vers, l'auteur se fait *laudator temporis acti*, célèbre le bon vieux temps et s'apitoie sur la corruption actuelle et les travers de la mode, surtout sur l'orgueil et la cupidité : I, 254, 399, 502, 515, 547, 669, 695, 855, 903, 949, 1051, 1066, 1158-1161, 1248-1251.

nuation et un résumé de son enseignement. Celui-ci était fondé sur la lecture des auteurs anciens et avait principalement pour base les distiques de Caton et les fables d'Avien ou de Romulus. L'œuvre d'Egbert est composée de ces deux éléments : des maximes comme complément de Caton ; des fables comme complément d'Avien. Un troisième groupe, formant le second livre, comprend des textes moraux, allégoriques, légendaires, destinés à servir de préparation aux études religieuses. L'auteur nomme le tout un vaisseau chargé : *fecunda ratis*, et ses deux livres, la proue et la poupe : *prora distincta, puppis aerata*. L'ensemble comprend plus de deux mille trois cents vers. Les sources d'Egbert sont naturellement multiples. E. Voigt en fait l'énumération : les principales sont saint Grégoire le Grand et saint Augustin. L'auteur ajoute à ces emprunts environ deux cents dictons ou sentences proverbiales, recueillies au sein de nos populations, et qui constituent, comme dit M. Kurth, un véritable trésor de sagesse populaire. Aucun pédagogue liégeois du XIe siècle ne nous a laissé, dit E. Voigt, une œuvre aussi remarquable pour l'éducation que celle d'Egbert, et nul ne possède un coup d'œil aussi profond.

25. *Vita S. Amoris.* — On a attribué au même Egbert, mais sans preuves suffisantes, une vie de saint Amour (1), patron de Bilsen : « Egeberti diaconi ad quemdum Robertum nobilem virum in vitam S. Amoris qui Belisiae requiescit (2) ». Cette biographie, dont on ignore la date, puisqu'on ne connaît pas ce noble personnage du nom de Robert auquel elle est adressée, a été rédigée par développement d'un écrit antérieur. Le remanieur avoue n'avoir presque rien trouvé dans cet écrit (3). Il a pris pour une

(1) Cette vie a été publiée par les bollandistes avec un abrégé qu'on en a plus tard composé (AA. SS., octob., t. IV, pp. 343 et suiv.). Le prologue est édité dans AB., t. I, p. 73. On trouve l'écrit dans un ms. du XIIe siècle provenant de Saint-Laurent, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 18644, et dans un passionnaire du XIVe siècle provenant de Saint-Trond, conservé à la Bibliothèque de l'Université de Liége, n° 57 (anc. 210).

(2) Prologue dans AB., *suprac.*

(3) « Emenso totius libelli spatio, non invenimus ad cujus se ordinem vivus applicaverit nec aliud quicquam quod dignum memoria conderetur, sicut sollers lector facile potest discere. » *Ibid.*

plaisanterie la demande que Robert lui a faite d'écrire à nouveau la vie d'un saint qu'il ne connaissait pas ([1]). On conçoit, d'après ces aveux, l'insignifiance historique de cette œuvre de pure édification. Contrairement au dire du biographe, l'église de Bilsen ne fut pas construite en l'honneur de saint Amour. Elle fut primitivement consacrée à Notre-Dame et changea de patron quand on y transporta les reliques du saint.

26. *Radulf, Odulf et Ragimbold.* — Le *Fecunda ratis* nous a fait entrevoir le caractère de l'enseignement littéraire et philosophique dans les écoles de Liége ([2]). D'autres documents nous renseigneront sur les études scientifiques inscrites au programme du *quadrivium.* Nous voulons parler d'une correspondance sur des questions de mathématiques, échangée entre Radulf et Ragimbold, deux disciples de Wazon ([3]). Cette correspondance comprend huit lettres qu'on fait suivre d'une neuvième, adressée à Ragimbold par le moine B. On y voit que Ragimbold est grand écolâtre de Cologne; Radulf occupe d'abord à Liége une chaire de *magister specialis,* puis, au cours de la correspondance, il est promu *magister scholarum.*

Ragimbold est cité par Francon dans son ouvrage: *De quadratura circuli* ([4]). Adelman, dans son *Rythmus alphabeticus,* nous le fait connaître comme un élève de Fulbert; mais la correspondance nous montre que l'écolâtre colonais n'a été à Chartres qu'en passant ([5]); il a fait ses études à Liége, probablement sous Wazon ([6]). Au moment où il écrit, il professe depuis vingt ans et va terminer sa carrière ([7]). Fulbert († 10 avril 1028) est encore en vie, et

(1) « Ludentem id dicere credidi. » *Vita S. Amoris,* prologue, *suprac.*

(2) On pourrait, pour approfondir ce sujet, étudier très utilement le commentaire de Lucain, contenu dans un manuscrit de Cologne (voir Jaffé et Wattenbach, *Ecclesiae metropolitanae Coloniensis codices manuscripti,* 1874, p. 140).

(3) NA, t. XI, p. 138 (extraits); Abbé A. Clerval, *Les écoles de Chartres au moyen âge,* 1895; *Une correspondance d'écolâtres du XIe siècle,* publiée par Paul Tannery et l'abbé Clerval, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* t. XXVI, 2e partie, 1901, pp.

(4) Voir § 35.

(5) Lettre VIII dans Tannery, *suprac.,* p. 532.

(6) « Dilectus noster domnus. » Lettres IV et VI, *ibid.,* pp. 522, 531.

(7) Lettre VI, *ibid.;* p. 529. Ragimbold partit ensuite pour l'Italie. C'est dans ce voyage qu'il acquit la grande renommée dont parle Adelman.

Adelbold est évêque d'Utrecht (1). Les lettres furent donc rédigées entre 1010 et 1027, à une époque plus rapprochée de la seconde que de la première de ces deux dates. Comme le nom de Ragimbold figure dans la première édition du *Rythmus alphabeticus*, il doit être mort avant 1030 (2).

Radulf semble être beaucoup plus jeune. Il a étudié longtemps sous Fulbert (3). Il est encore, au moment où il écrit, sous la direction de Wazon (4). Il n'a pas connu intimement Ragimbold, qui sans doute avait quitté Liége quand il commença à s'y distinguer. N'étant cité ni dans la première ni dans la seconde édition du *Rythmus*, il doit être mort après 1048 (5). Il a un frère, nommé Odulf, qu'il consulte au sujet de ses études (6).

Les lettres échangées entre les deux maîtres ne sont pas une simple consultation que s'adressent des amis. C'est un tournoi devant un public, qui juge les coups : *judicent lectores* (7). Elles ne sont pas destinées à être lues seulement à Liége et à Cologne. Ragimbold communique d'abord une de ses lettres à un ami du nom de Razegin, qui demeure près de Liége (8). Adelbold est aussi tenu au courant de la discussion (9).

Le style de la correspondance est soigné. Dans une lettre de Ragimbold est introduit un hexamètre d'Horace. Les discuteurs veulent se montrer bons latinistes. Ce sont des professeurs : ce qu'ils savent et enseignent en fait, c'est le latin, mais ils ne sont pas spécialisés dans une branche de l'enseignement, et tout ce qui se rapporte à l'ensemble alors enseigné des connaissances humaines est de leur ressort. C'est ainsi qu'ils sont amenés à s'occuper de questions pour lesquelles ils ne possèdent pas les éléments de la véritable solution. Les derniers éditeurs de la correspondance de nos écolâtres ont

(1) Lettre IV, dans Tannery, *suprac.*, p. 522.

(2) Voir p. 160, note 1.

(3) « Carnoti positus... didici ». Lettre VII, dans Tannery, *suprac.* p. 531 ; « Dum tu etiam aput illum esses ingentis exercitii ». Lettre VIII, p. 533.

(4) Lettre VII, *ibid.*, p. 531.

(5) Voir p. 158.

(6) Lettre I, dans Tannery, *suprac.*, p. 514.

(7) Lettre IV, *ibid.*, p. 523.

(8) Lettre VI, *ibid.*, p. 531 ; lettre VIII, p. 532.

(9) Lettre IV, *ibid.*, p. 522.

fait à ce sujet d'intéressantes constatations. Pour l'astronomie, une lettre de Radulf fournit le témoignage le plus ancien montrant l'astrolabe introduit dans l'occident latin; l'instrument est rare et d'importation récente (1). La musique n'est pas mise en cause dans la discussion. En arithmétique, les écrivains font preuve de connaissances non négligeables; ils sont particulièrement familiarisés avec l'*Institutio* de Boèce. Mais sur la géométrie, qui fait l'objet spécial des questions discutées, ils n'ont reçu aucun enseignement théorique, et ils n'ont à leur disposition aucun ouvrage dont ils puissent se servir, même au point de vue purement pratique des définitions géométriques les plus élémentaires (2). Ils n'ont aucune idée de démonstration : la géométrie est pour eux une science purement expérimentale, dont les résultats s'obtiennent ou se vérifient par des procédés empiriques, au moyen de constructions graphiques ou même de figures composées de morceaux de parchemin découpés (3). En fait de connaissances géométriques véritables, les écolâtres, conclut M. Tannery, ne dépassaient pas le niveau où pouvaient avoir atteint les Grecs avant Pythagore, et Gerbert, contrairement à l'opinion reçue, n'était nullement parvenu, à la fin du Xe siècle, à instituer réellement un enseignement de la géométrie.

27. *L'écolâtre Adelman.* — Dans la direction de l'école cathédrale, Wazon fut remplacé par Adelman, dont nous avons conservé deux écrits : une lettre à Bérenger pour le rappeler à l'orthodoxie (4) et un court poème intitulé par Mabillon : *Rythmus alphabeticus.* K. Hampe (5) lui attribue en outre une lettre à Herman II de Cologne (6). L'auteur est né à Liége, ou

(1) L'astrolabe consistait dans une sphère traversée par un tube servant d'axe et destiné à fixer l'étoile polaire; il portait la représentation des diverses étoiles avec leur forme et leur nom. Voir un traité sur l'astrolabe dans les œuvres de Beda, MIGNE, *P. L.*, t. XC, col. 955.

(2) A propos de cette phrase de Boèce : *Les trois angles intérieurs d'un triangle font une somme égale à deux droits*, ils discutent sans succès la signification des termes *angles intérieurs* et *angles extérieurs*.

(3) « Proportionali membranarum incisione. »

(4) Publiée dans MIGNE, *P. L.*, t. CXLIII, p. 1290.

(5) NA., t. XXII, pp. 379 et suiv.

(6) Publiée dans MART. et DURAND, *Ampl. Coll.*, t. I, col. 357 et suiv. Le texte de cette

dans les environs de cette ville (1), dans les dernières années du Xe siècle. Il fit à Liége ses premières études, puis se rendit à Chartres pour y suivre les leçons du célèbre Fulbert, près de qui il eut pour condisciple Bérenger. Adelman était alors un homme déjà mûr (2) et revêtu du sous-diaconat (3). Réginard le rappela à Liége, entre les années 1025 et 1027, ou au plus tard dans les premiers mois de 1028 (4). Peut-être l'évêque prévoyait-il à l'école cathédrale une vacance du rectorat et voulait-il préparer Adelman à recueillir la succession de Wazon. En attendant, l'élève de Fulbert, de retour à Liége, composa la première rédaction de son *Rythmus*, écrite par conséquent entre 1028 et 1030 (5). Promu à la direction de l'école cathédrale, Adelman occupa cette charge jusque vers 1044 (6). Vers 1049, il était déjà en Allemagne depuis plusieurs années, quand il écrivit sa lettre à Bérenger (7). Il vécut à Spire, d'où il date la seconde édition de son poème (8) et sa lettre à Her-

lettre est contenu dans le ms. du *British Museum*, 26788 add., parmi les écrits de Lambert de Saint-Laurent. Voir chap. V, § 21.

(1) « In urbe nostra, longus hospes, Legia. » *Rythmus alphabeticus*, strophe S, vers 1.

(2) « Propter dulcissimum illud contubernium, quod cum te adolescentulo, ipse ego majusculus in academia Carnotensi sub nostro illo venerabili Socrate jucundissime duxi. » *Lettre d'Adelman à Bérenger*.

(3) « Fratrem A subdiaconum loquor. » *Lettre de Fulbert à Réginard*, dans Migne, *P. L.*, t. CXLI, col. 225. Nous ne connaissons la lettre de Réginard que par cette réponse de Fulbert.

(4) Après l'avènement de Réginard (1025) et avant la mort de Fulbert (10 avril 1028).

(5) Découverte en 1080 par L. Delisle dans le ms. *Gl. Kgl. Saml.* nº 1905, de la Bibliothèque royale de Copenhague, et publiée par J. Havet, dans *Notices et documents publiés par la Société de l'histoire de France, à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation*, 1884, pp. 71 et suiv.

(6) Gozechin est cité cette année comme écolâtre. Voir § 34.

(7) « Inter quas diu peregrinor. » J. Havet est tenté de reporter la date de la lettre à Bérenger en 1052 ou 1053; mais ce n'est là, ajoute-t-il, qu'une conjecture. Nous croyons cette date trop tardive. En effet, Adelman appelle Bérenger *sancte frater* et lui prodigue des témoignages d'amitié, qui font paraître sa lettre antérieure aux conciles de Rome et de Verceil, où la nouvelle hérésie fut condamnée en 1050. D'autre part, on ne peut guère en placer la date avant 1049, ou au plus tôt 1048, puisque Adelman, qui a déjà écrit à ce sujet au primicier de Metz, déclare avoir ouï parler depuis deux ans des erreurs de son ancien condisciple.

(8) Contenue dans un ms. de l'ancienne abbaye de Gembloux, aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles, nº 5595, fol. 163. Publiée par Mabillon, *Vetera analecta*, p. 382; Martène et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, col. 113; reproduite par Migne, *P. L.*, t. CXLIII, col. 1295.

man II de Cologne (1). Il fut promu à l'évêché de Brescia entre 1055 et 1057 (2) et se montra l'ardent adversaire de la simonie. Seul de tous les évêques lombards, il osa promulguer publiquement les décrets du concile de Rome contre les simoniaques (1061). Les clercs coupables de son église le maltraitèrent tellement qu'il faillit en succomber; il mourut, peut-être de ses blessures, en 1061 (3). Cette noble fin, dit l'abbé Clerval, sa touchante complainte, sa belle lettre sur l'Eucharistie lui assurent de la part de la postérité les mêmes sympathies que celles dont l'honorèrent Fulbert et ses contemporains (4).

(1) « Nobilissimae sedis archiepiscopo nobiliori H., A. inquilinus civis ex urbe Spirae summam felicitatis aeternae. » Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. I, col. 357.

(2) Gradonicus, *Pontif. Brixianorum series*, 173; *Annales Altahenses*, ad a. 1054, 1055, dans MGH. SS., t. XX, p. 807; Gundechari, *Liber pontificalis Eichstetensis*, dans MGH. SS., t. VII, p. 249. Cf. Steindorff, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich III*, t. II, p. 299, note 5.

(3) *Annales Altahenses*, ad a. 1061, dans MGH. SS., t. XX, p. 811.

(4) La querelle sur l'Eucharistie eut à Liége un grand retentissement, dont nous rencontrons de nombreux indices. Il sera donc utile d'en résumer ici les phases principales. A l'origine, quelques expressions de Paschase-Radbert en 844 (Migne, *P. L.*, t. CXX, col. 1267 et suiv.) furent critiquées par Raban-Maur en 854 (*Epist. ad Egilem Prumiensem* dans Migne, *P. L.*, t. CXII, col. 1510 et suiv.) sans aucune atteinte au dogme de la transubstantiation. Tandis que Paschase avait Hincmar pour partisan (*De praedestinatione*, chap. XXXI, dans Migne, *P. L.*, t. CXXV, col. 296), il fut combattu par Jean Scot (860, ouvrage perdu) et Ratramne de Corbie (Migne, *P. L.*, t. CXXI, col. 103) d'une façon maladroite et peu théologique. D'autres écrits alimentèrent la controverse. Ce fut sans doute à cette occasion que plus tard Heriger, partisan de Paschase, fit un recueil de textes des Pères sur l'Eucharistie (voir p. 140.) Ce n'est qu'au XIe siècle qu'on voit paraître une véritable hérésie sur le Saint Sacrement. Lanfranc, abbé du Bec, s'était vivement déclaré contre Scot et Ratramne (Lettre de Bérenger à Lanfranc, dans Migne, *P. L.*, t. CL, col. 63). Par rivalité d'école, Bérenger de Tours lui riposta en termes qui attaquaient la présence réelle. La première lettre publiée dans cette nouvelle affaire fut celle d'Hugues de Langres, reprochant à Bérenger d'affirmer la persistance du pain et de voir dans le corps eucharistique un être incorporel (Migne, *P. L.*, t. CXLII, col. 1325). Quelque temps auparavant, en 1046 ou 1047, Adelman avait demandé des informations à Paulin, primicier de Metz, qu'il avait eu pour condisciple avec Bérenger, probablement à Chartres. Bérenger, consulté par Paulin, lui répondit une lettre pleine d'invectives à l'adresse de ses adversaires, et où il s'appuyait sur l'autorité de Scot. Le primicier blâma Bérenger de ses insolences, mais parut accepter sa doctrine. Adelman, se voyant oublié par Paulin, écrivit directement à l'hérésiarque, en lui envoyant la seconde édition de son *Rythmus*. On a retrouvé des fragments de la réponse arrogante de Bérenger. Il appelle ironiquement Adelman *Aulus mannus*, plaisanterie dont le sens nous échappe, et dit par allusion à son poème : *Nascitur*

L'œuvre d'Adelman qui nous intéresse le plus, est son *Rythmus alphabeticus*. C'est une pièce littérairement assez faible, écrite en vers rythmiques de quinze syllabes, distribuées en deux hémistiches. Dans ces vingt-trois strophes, commençant par chacune des lettres de l'alphabet depuis A jusque Z, le poète rend hommage à la mémoire de Fulbert et de onze de ses élèves, amis dont il déplore la mort [1]. Les dernières strophes renferment les noms de quelques maîtres liégeois : Ragimbold [2], Odulf [3], Alestan [4] et un clerc du nom de Warin [5].

ridiculus mus. (Mart. et Dur., *Thesaurus*, t. IV, col. 109-114.) Les deux adversaires comptèrent leurs partisans. Comme Henri Ier retenait Bérenger prisonnier, les chanoines de Tours firent, au concile de Verceil, soutenir sa cause par un ancien élève de Wazon (voir pp. 150-151). D'autre part, l'évêque Théoduin, dans une lettre où l'on sent l'inspiration d'Adelman, pria, en 1050 ou 1051, le roi de France d'instruire immédiatement le procès de l'hérésiarque (voir § 36). Gozechin, dans sa lettre à Walcher (voir § 34), se déclare aussi contre Bérenger et déplore le trouble jeté dans les écoles par cette dispute. C'est ainsi que grâce à Adelman, dit l'abbé Clerval (*op. cit.*, p. 134), les Liégeois, agités par la nouvelle erreur, se maintinrent dans l'orthodoxie et même en prirent occasion de développer leur dévotion au Sacrement de l'autel. Alger, l'un des plus brillants adversaires de l'hérésie sur la fin du XIe siècle, sortit de leurs rangs et écrivit son beau traité sur l'Eucharistie (voir chap. VII, § 1).

(1) Hildegaire, secrétaire de Fulbert avec Sigon, et chancelier ; Raoul d'Orléans; Engelbert d'Orléans, qui enseigna à Paris et à Orléans; Lambert, qui devint chancelier de Notre-Dame de Paris ; Raimbaud de Tours; Gérard, mort à Verdun, peut-être écolâtre à Orléans; Walter de Bourgogne; Ragimbold de Cologne, Alestan, Odulf, Warin. L'auteur dit que tous ces personnages sont morts dans un espace de cinq ans (strophe Y, vers 2). Ils sont donc morts cinq ans avant ou cinq ans après le décès de Fulbert, entre 1023 et 1033, ou plus strictement entre 1023 et 1030, puisque le poème n'est pas postérieur à cette dernière date. Dans sa seconde rédaction, Adelman substitue Sigon à Raoul. Ce Sigon, secrétaire de Fulbert, est donc mort entre 1030 et 1049, et ne doit pas être confondu avec Sigon le chancelier, mort seulement en 1070.

(2) Adelman vante surtout son talent littéraire. Cf. p. 156.

(3) Odulf, au dire d'Adelman, fut enlevé par les fièvres d'Italie, au milieu des regrets de ses contemporains. Il était le frère de Radulf (voir p. 156), qui n'est pas cité dans le poème, sans doute parce qu'il mourut après 1030.

(4) Alestan, dit Adelman, possédait la science antique et fit des élèves renommés. Bittner (*Wazo und die Schulen von Lüttich*) suppose qu'Alestan et Odulf succédèrent à Wazon dans la direction de l'école cathédrale, avant Adelman. Nous avons vu que les dates du départ de Wazon et de l'arrivée d'Adelman concordent parfaitement; il n'y a pas de place entre eux pour d'autres écolâtres.

(5) Warin, dit Adelman, s'étant vu refuser une prébende par l'évêque Durand, se retira à Metz, y fit fortune et y mourut. — Mabillon (*Vet. analecta*, p. 383) identifie ce person-

Dans la première rédaction de son poème, l'auteur déplore la décadence de l'école de Liége :

> Legia, magnarum quondam artium nutricula,
> Non sic, o! nunc dominante virtute pecunia.

Ces plaintes concordent avec celles que nous avons recueillies sous la plume de Wazon. Remarquons surtout les derniers mots, bien caractéristiques, du règne de Réginard. Dans sa seconde rédaction, Adelman supprime ce vers et continue l'éloge des écoles liégeoises par une allusion à son propre rectorat :

> Sub Wathone, subque ipso cujus haec sunt rythmica.

Ce changement de rédaction indique que, de l'avis de l'écolâtre, l'école cathédrale s'était assez promptement relevée de la décadence qui la menaçait dans les dernières années de la direction de Wazon.

28. *Guillaume le Wallon, élève d'Adelman.* — On croit généralement que c'est Adelman qui est désigné sous l'initiale A dans une lettre adressée par Guillaume, surnommé le Wallon, à son ancien maître. Celui-ci avait voulu détourner son élève de la vie religieuse. Guillaume, entré à Saint-Arnulf de Metz, lui répond en faisant l'éloge des avantages du cloître. En 1050, il fut élu abbé de son monastère et eut aussi la direction de l'abbaye de Saint-Remi de Reims. Le gouvernement de cette maison lui suscita une série d'épreuves et de difficultés avec l'archevêque Manassès. Lorsque Herman de Metz eut été chassé de son siège épiscopal en 1085, Guillaume eut la faiblesse d'accepter sa succession et confirma Lupon dans le gouvernement de l'abbaye de Saint-Trond. Toutefois il renonça à l'épiscopat dès l'année suivante et se retira à l'abbaye de Gorze. Quelque temps après, l'évêque Herman lui rendit le gouvernement de Saint-Arnulf (1). Guillaume le Wallon mourut vers 1089 (2). On a de lui sept lettres dont l'une est adressée au

nage avec Warin, abbé de Saint-Arnulf de Metz (1046-1050); mais rien n'indique que celui-ci fut liégeois, et tandis qu'il vécut jusqu'en 1050, Warin de Liége doit être mort entre 1023 et 1030 comme tous les élèves de Fulbert célébrés dans le poème.

(1) *Gesta abb. Trudon*, éd. DE BORMAN, t. I, pp. 34, 49.

(2) *Hist. litt.*, t. VIII, p. 308.

pape Grégoire VII, qu'il félicite de son élection et dont il se montre zélé partisan. Trois autres lettres sont relatives à ses difficultés avec Manassès. Les trois dernières traitent de la vie religieuse. On attribue enfin à Guillaume le Wallon une prière en l'honneur de saint Augustin (1).

III. — L'ÉPISCOPAT DE WAZON. — LE CHRONIQUEUR ANSELME. L'ECOLATRE GOZECHIN. — L'ÉVÊQUE THÉODUIN. — L'ÉCOLATRE FRANCON.

29. *La Chronique d'Anselme.* — Vers l'époque où Anselme quittait la direction de l'école cathédrale, Wazon succédait à Nithard (1038-1042) sur le siège épiscopal de Liége (1042-1048). La source principale de l'histoire de Wazon est la *Chronique d'Anselme,* que nous avons citée plusieurs fois. Le moment est venu de nous y arrêter plus longuement.

Anselme était d'origine noble et chanoine de l'église cathédrale. Il doit être né dans les dernières années de l'évêque Notger (2) et a connu Wazon (3). Il eut pour marraine Ida, chanoinesse de Cologne (4); il fut donc probablement baptisé en cette ville, mais on ne peut pas l'assurer avec certitude. Il est du pays de Liége et y a fait ses études (5). On sait peu de chose de sa vie. Il fut chanoine sous Wazon et sous Théoduin, qu'il accompagna dans un voyage à Rome en 1053 ou au printemps de 1054 (6). Il rencontra dans la ville éternelle Thierry, alors simple moine de Lobbes, qu'il détourna de poursuivre son pèlerinage jusqu'en Terre sainte et ramena avec lui dans notre pays (7). Élevé à la dignité de doyen et jouissant d'une grande auto-

(1) MABILLON, *Vet. analecta*, pp. 456 et suiv.; MIGNE, *P. L.*, t. CL, col. 875 et suiv.

(2) Anselme a connu des hommes du temps de Notger (*Gesta*, chap. XXX). Ecrivant sa chronique en 1056, il devait avoir alors une soixantaine d'années.

(3) ANSELME, *Gesta*, chap. LI, LII, LXVII, LXVIII, dans MGH. SS., t. VII, pp. 220, 230.

(4) IBID., *Praemium* libri II, dans MGH. SS., t. VII, p. 191.

(5) « O dulcis nutricula, in cujus gremio ego inter tot verae philosophiae tyrones solus inutilis vernula coalui. » ANSELME, *Gesta*, chap. LXXIV dans MGH. SS., t. VII, p. 234.

(6) On lui annonça à Rome la mort de l'abbé Hugues de Lobbes et la nomination d'Adélard qui eut lieu en 1053, d'après les *Annales Laubienses*.

(7) *Vita Theoderici*, chap. XV, dans MGH. SS., t. XII, p. 45.

rité (1), il concourut à l'élection de Thierry comme abbé de Saint-Hubert (2). Lors de la translation des reliques de saint Jacques de Compostelle à Liége en 1056, il aida les moines de ses conseils (3).

Nous avons énuméré, en parlant d'Heriger, les manuscrits qui contiennent sa chronique et celle d'Anselme.

Nous verrons que la vie de Wazon constitue la partie principale de l'œuvre du chroniqueur. Ida, pour qui il en entreprit la composition, désirait posséder la vie de Wazon et celle de saint Évergisle, dont les restes reposaient dans son monastère de Sainte-Cécile à Cologne. Anselme n'avait que très peu de renseignements sur saint Évergisle, personnage peu connu et dont l'identification n'est pas exempte de difficultés (4). Il s'attacha de préférence à retracer l'histoire de Wazon. Il l'écrivit autant pour répondre au désir d'Ida, qu'à cause de son attachement personnel pour l'évêque illustre qui l'avait honoré de son intimité (5).

L'ouvrage envoyé à Ida comprenait deux parties, rédigées l'une et l'autre par Anselme. Dans la première, l'auteur résumait, en puisant dans toutes les sources connues, l'histoire des évêques depuis saint Materne jusqu'à la mort de saint Remacle (6). Dans la seconde, il continuait l'histoire de l'épiscopat liégeois depuis saint Théodard jusqu'à la mort de Wazon.

Annon étant monté sur le siége de Cologne au mois de mars 1056, Anselme lui adressa une seconde édition de sa chronique, dont il avait

(1) « Pro ingenii claritudine et morum nobilitate jam a puero sibi (Theoderico) in amicitiis familiarissimum. » *Vita Theoderici*, *suprac.*

« Vir nobilis genere sed nobilior moribus et ecclesiastica religione. » *Ibid.*, chap. XVI, p. 45;

« Godiscalcus... itemque Anselmus decanus ecclesiae Sancti Lamberti, quorum vigebat permaxima auctoritas in hujus modi rebus disponendis » (c'est-à-dire dans les élections). *Cantatorium S. Huberti*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. XI.

(2) *Cantatorium S. Huberti*, *ibid.*; *Vita Theoderici*, chap. XVI, dans MGH. SS., t. XII, p. 45.

(3) Gilles d'Orval, *Gesta*, lib. III, chap. VI, dans MGH. SS., t. XXV, p. 82.

(4) Voir p. 169, note 1.

(5) Voir les deux préfaces de la *Chronique*.

(6) « Ex pontificum Tungrensium gestis, quae a sancto Materno usque ad beatum Remaclum sunt porrecta, placuit quasi ex florigera prati amenitate decerptum de diversis floribus texere sertum. » *Préface à Ida* dans la préface du livre II.

remplacé le premier livre par l'écrit d'Heriger, qu'il venait de découvrir, et qui se trouvait être composé identiquement d'après la même méthode que la première partie de son propre ouvrage.

La chronique, telle que nous la possédons, comprend de même un premier livre écrit par Heriger, et un second livre rédigé par Anselme. En tête de la première partie, on lit la préface adressée à Annon. L'auteur de cette dédicace, qui ne peut être qu'Anselme lui-même, y parle à la première personne et explique, comme nous l'avons exposé, la substitution de l'œuvre d'Heriger en lieu et place de son premier livre.

En tête du second livre, on trouve une nouvelle préface renfermant des extraits de la dédicace à Ida, primitivement composée pour la première édition de la chronique. C'est cette seconde préface qui a jeté tant de confusion sur l'histoire de la composition de l'œuvre. L'écrivain qui la rédigea, dit que l'ouvrage a été écrit par A. Le manuscrit de La Haye remplace cette initiale par le nom d'Alexandre, mais l'opinion attribuant la chronique à cet Alexandre est aujourd'hui abandonnée. Ce nom ne se rencontre pas dans les autres manuscrits, qui sont de beaucoup les meilleurs. A désigne simplement Anselme comme rédacteur de la chronique : mais celui-ci n'est pas l'auteur de la seconde préface. Il est en effet contraire à son habitude de se nommer lui-même. De plus, l'écrivain qui rédigea cette nouvelle dédicace, déclare que le second livre de la chronique fut composé par ordre des autorités liégeoises : « jussu priorum istius loci » ; or ceci est en contradiction avec ce que dit Anselme, qui affirme avoir écrit pour répondre au désir d'Ida. On ne peut d'ailleurs pas supposer qu'Anselme, en intercalant cette préface superflue au milieu de son œuvre, y ait introduit lui-même pareille confusion.

D'où vient donc la préface posée en tête du second livre? Il est probable qu'Anselme fut empêché, soit par la mort, soit par une autre cause, de mettre lui-même la dernière main à la seconde édition de son ouvrage, destinée à l'archevêque Annon. Un chanoine de Liége se sera chargé de copier le second livre à la suite du récit d'Heriger, et c'est sans doute ce copiste maladroit qui a tout embrouillé en intercalant entre les deux œuvres une préface de son cru.

Anselme mentionne des hérétiques condamnés en décembre 1051 (1). Il a donc écrit après cette date, entre 1052 et 1056. Il est difficile de déterminer si ce fut avant ou après son voyage de Rome. Ce fut probablement avant, car dans aucun passage de la chronique on ne rencontre une allusion à ce voyage.

30. *Éditions de la Chronique.* — Outre les manuscrits cités, il en existe un autre à l'Université de Liége sous le n° 178 (n° 761 du *Catalogue*). Il date du XVe siècle et contient un résumé d'Heriger et d'Anselme avec des interpolations. Ces ajoutes ont fait croire à G. Waitz qu'il y eut de la chronique deux éditions faites par Anselme (2). Cette opinion est réfutée définitivement (3).

Le manuscrit de Liége nous donne la chronique, abrégée d'un côté, interpolée de l'autre, dans l'état où elle fut connue de Gilles d'Orval. Celui-ci y intercala de nouveau quantité de notices, de dates et d'épitaphes. Son œuvre fut à son tour falsifiée, et quand Chapeaville la découvrit dans un manuscrit de Saint-Hubert, ce fut sous cette forme que, dans son édition très défectueuse du moine d'Orval, il mit au jour la *Chronique d'Heriger et d'Anselme.* Celle-ci ne fut donc connue jusqu'au siècle dernier que sous de multiples travestissements. A cette époque, Martène et Durand trouvèrent, à Saint-Hubert, un manuscrit, probablement celui de La Haye, contenant un texte de l'Anselme authentique. Ils le publièrent, mais cette version, nous l'avons dit, était loin d'être la meilleure. Enfin, de nos jours, Koepke, après avoir établi, suivant la méthode moderne, la filiation des manuscrits, put faire paraître au tome VII des *Monumenta* une édition critique de la *Chronique d'Heriger et d'Anselme.* Malheureusement encore, l'éditeur allemand n'a pas connu le manuscrit d'Averbode mis en relief par M. Kurth et meilleur que les précédents (4). Ce manuscrit, d'accord avec celui de M. de

(1) Anselme, *Gesta*, chap. LXIV, dans MGH. SS., t. VII, p. 228.
(2) NA, t. VII, pp. 75 et suiv.; MGH. SS., t. XIV, pp. 108 et suiv.
(3) Gorgas, *Ueber den kürzeren Text von Anselms Gesta episc. Leod.* Diss. Halle, 1890. Cf. Cauchie, *La querelle des investitures*, Ire partie, p. VIII, note 3.
(4) Voir p. 132.

Theux, ne nous donne, il est vrai, qu'une copie du XVII[e] siècle, mais prise directement sur l'original. Des corrections ajoutées par une autre main, y ont été faites en collationnant le texte copié avec l'autographe. La latinité de l'œuvre y devient plus correcte; maints passages sont rendus plus intelligibles; d'autres sont mis d'accord avec le texte des ouvrages utilisés.

31. *But et méthode d'Anselme.* — Anselme est un esprit cultivé. Outre les écrits de ses devanciers se rapportant à l'histoire de Liége, il a lu beaucoup d'auteurs classiques : Salluste, Horace, Virgile, Cicéron et les deux grammairiens Donat et Priscien. Sa chronique reste la source principale de l'histoire liégeoise jusqu'à la mort de l'évêque Wazon. Mais, pour la juger, il faut tenir compte du but poursuivi par l'auteur. Or, quoi qu'il annonce dans sa préface, Anselme ne nous donne pas une chronique complète des évêques de Liége. Heriger avait composé une vie de saint Remacle, précédée d'un aperçu sur les évêques précédents. Anselme fait de même pour Wazon, et ce qui précède le règne de cet évêque n'est aussi qu'un court aperçu. Sur saint Théodard, il ne fait que résumer la biographie antérieure, sans chercher ailleurs un complément d'informations. En commençant la notice consacrée à saint Lambert, il annonce son intention de condenser en peu de mots le récit des actions de sa vie (1). Il s'y arrête relativement longtemps, mais il a soin d'avertir que la qualité de patron du diocèse mérite cet honneur qu'il lui fait (2). Parlant de saint Hubert, il réitère son intention d'être bref, et il l'est en réalité (3). Sur les évêques suivants, il ne dit presque rien. Étienne n'obtient que dix lignes, consacrées à l'énumération de ses œuvres. Rathier, l'homme le plus savant de son temps, et qui a couru tant d'aventures, n'occupe aussi que quelques lignes Il n'y a dans toute cette première partie de l'œuvre qu'un seul chapitre disproportionné : c'est le chapitre XIX, racontant l'invasion des Normands et le divorce de Lothaire, avec un

(1) « Ut perpaucis multa de vita ejus perstringamus. » *Gesta*, chap. III.

(2) « Ne gloriosissimum patronum nostrum, cui multo ampliora debemus, silentio praeterisse videamur. » *Gesta*, chap. VI.

(3) « Ne nos cum silentio praeterisse videamur, tantum de eo dicamus, quantum scientibus non sit onerosum, nec omnino ignorantibus obscurum. » *Gesta*, chap. XVI

appendice sur l'église de Cologne [1]; mais, dans cette digression, qui constitue un véritable hors-d'œuvre, il n'y a de nouveau que quelques lignes sur l'évêque Francon, et l'auteur, parlant du conciliabule de Metz, n'ajoute rien au récit de Reginon qui lui sert de source et passe sous silence la participation de l'évêque de Liége à cette assemblée impérialiste. A partir d'Éracle, les détails deviennent plus abondants : cependant Anselme évite de dire tout ce qu'il sait, et il tait une multitude de détails qu'il suppose connus. Le voilà par exemple qui s'arrête devant Chèvremont : les ruines gigantesques de l'antique forteresse montrent tout ce qu'a dû souffrir l'église de Liége de ce terrible voisinage. Mais quelle part Notger a-t-il prise à la destruction du château? Anselme suppose cela connu et n'en dit rien. C'est ainsi qu'il passe sous silence quantité de faits qu'il aurait pu raconter et se hâte, comme il le dit lui-même [2], d'arriver à la vie de Wazon, qui remplit à elle seule plus de la moitié de la chronique.

Dans le choix qu'il fait des détails qu'il relate, Anselme se laisse diriger par une double considération : il choisit de préférence les faits ou inédits ou moins connus, et ceux qui l'intéressent spécialement par le rapport qu'ils ont à des questions religieuses ou liturgiques. Ces deux caractères se trouvaient réunis pour lui faire insérer dans sa chronique les détails qu'il donne, d'après Théoduin, sur le culte de saint Lambert en Bavière et ceux qu'il consigne, d'après le témoignage du prêtre Wirin, sur les miracles opérés par l'intercession du saint. Anselme est un chanoine, un chroniqueur ecclésiastique, quelque peu personnel, aimant à raconter ce qui a pour lui de l'intérêt. Il n'omettra pas de mentionner les fondations d'églises [3], les bienfaits dont on les gratifia [4], un office qu'on célébrait [5], les tombeaux

(1) Appendice motivé par la qualité des destinataires auxquels est adressée la chronique. Il en est de même pour le passage qui termine le chapitre VII.

(2) « Quae nos huic opusculo inserere devitavimus, partim quia ad alia festinamus. » *Gesta*, chap. XXXV.

(3) Fondations faites par Richair (chap. XXII), Éracle (chap. XXIV), Notger (chap. XXV-XXVII), Baldéric (chap. XXXI).

(4) *Gesta*, chap. XXXVII.

(5) L'office de saint Théodard, chap. II.

qu'on vénérait [1], les accroissements que reçut le domaine temporel de saint Lambert [2]. A propos d'Étienne, il s'arrêtera longuement à l'office de la sainte Trinité composé par cet évêque; il reproduira en entier le testament de Richair qui y est relatif et se félicitera que ce document ait été conservé. Cet acte, Anselme l'a vu. Il en a vu d'autres qu'il n'a pas pris la peine d'utiliser. L'église de Saint-Lambert, il le dit, avait dès cette époque un *armarium,* possédait des archives. Le chroniqueur aurait pu y puiser fort utilement pour nous; il ne l'a pas fait parce que cela ne convenait pas à son but. Il agit de même à l'égard de ses autres sources, des écrits composés par ses devanciers. Il n'en prend que peu de chose, en préférant ce qui l'interesse et se contentant parfois, pour le reste, de renvoyer à ces sources qu'il suppose connues [3].

32. *Mérite d'Anselme.* — L'abrégé composé par Anselme, tout incomplet qu'il soit, suffit à nous faire apprécier la supériorité de son esprit : on voit en lui un homme qui se rend compte de ce qu'il lit et de ce qu'il écrit. Racontant la vie de saint Théodard, il cherche à identifier le nom du lieu où cet évêque subit le martyre. Donnant des causes de la mort de saint Lambert une seconde version, il cherche à établir pourquoi la première lui aurait été substituée : nous n'admettons pas cette explication; mais ce qui fait honneur à l'écrivain du XIe siècle, c'est que son interprétation a pu faire impression sur nos meilleurs critiques. Saint Floribert est le fils de saint Hubert. Celui-ci est-il son père selon la chair ou selon l'esprit? Anselme l'ignore; mais il ne passe pas à côté de ce passage sans y joindre sa note personnelle. Il résume en peu de lignes ce qu'il veut dire de saint Hubert et renvoie pour plus de détails à la vie du saint; mais dans le court passage qu'il lui consacre, il caractérise en quelques mots, avec une grande hauteur de vues, le glorieux rôle du pontife, fondateur de la ville de Liége, créateur de sa première

(1) Tombeaux de saint Lambert (chap. VII), saint Floribert (chap. XVII), Francon (chap. XIX), Éracle (chap. XXIV), Notger (chap. XXVII), Baldéric (chap. XXXI), Wolbodon (chap. XXXV), Réginard (chap. XXXVII), Nithard (chap. XXXVIII).

(2) *Gesta*, chap. XIX.

(3) « Qui plenius nosse volunt, ad vitam ejus (S. Huberti) recurrant. » *Gesta*, chap. XVI.

église, législateur de ses habitants, organisateur d'un système de poids et mesures pour la régularité de leurs échanges. Enfin ce qu'il dit de saint Évergisle, dans sa préface à Annon, montre qu'il n'était pas dépourvu d'esprit critique ([1]).

La supériorité d'Anselme se manifeste en outre par la manière dont il utilise ses sources. Tandis qu'Heriger en général reproduit textuellement les écrits de ses devanciers, Anselme préfère les fondre dans sa narration personnelle. Il ne transcrit intégralement que les documents les plus importants. De là aussi entre Heriger et Anselme une différence au point de vue du style. L'obscurité et la boursouflure, qui étaient de mode au siècle précédent ([2]), reparaissent parfois encore chez Heriger ([3]), surtout dans les passages qu'il reproduit d'après les écrivains liégeois de ce temps. Le style d'Anselme est généralement plus simple et dégagé définitivement de cette surcharge de mauvais goût.

33. *Sources et valeur de la chronique.* — Le procédé d'Anselme dans la mise en œuvre des matériaux qu'il emploie, rend plus difficile l'identification de ses sources. A un point de vue général, on peut, d'après les documents qu'il utilise, établir dans son œuvre la même division que nous avons

([1]) Évergisle, évêque de Cologne, est cité par Grégoire de Tours comme un de ses contemporains (*Gloria martyrum*, chap. LXI, dans MGH. *Script. rer. merov.*, t. I, p. 530; *Historia Francorum*, liv. X, chap. XV, *ibid.*, p. 425). Le saint est à Poitiers en 590; il y est envoyé, avec Grégoire lui-même, pour mettre fin aux désordres qui désolent le monastère de Sainte-Radegonde. On ne retrouve pas sa trace à une date postérieure. Heriger (chap. XXVIII) et Anselme (préface à *Ida*) nous disent qu'il mourut à *Trutmonia*, Termogne, paroisse de Celles, près de Waremme. Il y fut sans doute surpris par la mort tandis qu'il retournait à Cologne. Brunon vint y prendre ses restes et les transporta à Sainte-Cécile en 959 (*Vita Brunonis*, chap. XXXI; Anselme, *suprac.*). Le *Vita Evergisli* (AB., t. VI, p. 193), écrit après cette translation, fait d'Évergisle un évêque du Ve siècle, successeur de saint Séverin. Heriger, qui a sans doute trouvé le nom d'Évergisle inscrit sur un diptyque liégeois, à cause de sa mort survenue dans notre diocèse, en fait un évêque de Liége, successeur de saint Perpète au VIIe siècle. Anselme remarque la confusion et se refuse à identifier Evergisle, quatrième évêque de Cologne au Ve siècle, avec Évergisle, vingt-quatrième évêque de Liége au VIIe siècle.

([2]) Voir pp. 71, 101.

([3]) Voir p. 141.

précédemment insinuée, en nous basant sur le nombre des renseignements qu'il transcrit. La chronique se divisera donc en trois parties d'inégale valeur.

La première partie, jusqu'à la mort de Baldéric Ier, est rédigée d'après des sources connues : c'est une œuvre de seconde main, moins importante que les autres. Nous distinguons parmi ces sources : la vie de saint Théodard, la vie primitive de saint Lambert et le remaniement d'Étienne (1), la vie de saint Hubert par Jonas d'Orléans (2), la vie de Brunon par Ruotger (3), la chronique de Réginon (4), probablement l'écrit présenté par l'empereur Lothaire pour sa défense (5), peut-être la chronique de Folcuin (6), et sans

(1) Dans l'un ou l'autre passage, Anselme transcrit presque littéralement la vie primitive, par exemple à la fin du chapitre IV, dans l'énumération des vertus du saint. Ailleurs nous le voyons suivre de plus près le remaniement d'Etienne, par exemple dans le passage suivant :

Gesta, chap. VII.	Etienne, chap. IX.
« Domum praesulis, quam videre nonnulli tota illa nocte coelesti lumine instar Dominicae crucis insigniri. »	« Viderunt plane signum mirabile, instar crucis dominicae, supra domum pontificis rutilare. »

La vie primitive donne : « Viderunt super domum ubi domnus aderat apostolicus sursum in altudine inter caelum et terram crucis dominicae signum clariori auri metallo fulgens. » *Vita Lamberti*, éd. Demarteau, p. 52.

Le chroniqueur ne sait pas revenir à la simplicité si naturelle du premier biographe dans le récit de l'attaque des meurtriers. Là encore il se rapproche davantage d'Étienne. Comparez les passages qui suivent :

Vita primitiva : « Pontifex nec in sopore conversus adhuc expectabat felici somno dormire ».

Vie d'Étienne : « Lambertus armorum congressione expergefactus ».

Chron. d'Anselme : « Vir Dei intrinsecus somno..., improviso tumultuantium fragore expergiscitur ».

(2) Il renvoie à une vie de saint Hubert, qui ne peut être que celle de Jonas, puisqu'il y puise sa mention de la translation du saint à l'abbaye d'Andage.

(3) Il lui emprunte, peut-être aussi en partie à Liutprand, ce qu'il dit de Rathier. En tout cas, il donne dans la notice sur Éracle un bout de phrase qui paraît décalqué de Ruotger :

Vita Brunonis, chap. XXXVIII : « Bruno, cui jam totius regni dispensandi cura imminebat ».

Gesta, chap. XXIV : « Brunone, cujus providentiae tunc temporis intererat universa hujus regni negotia dispensare ».

(4) Il en extrait la seconde version des causes de la mort de saint Lambert (chap. VIII), les détails qu'il donne sur l'invasion des Normands et le divorce de Lothaire (chap. XIX).

(5) Voir Koepke, note au chap. XIX.

(6) *Gesta*, chap. XX-XXIV. Voir Koepke.

doute aussi des catalogues où Anselme trouve les noms des évêques. Il emprunte plusieurs détails à la tradition orale ([1]).

La seconde partie, depuis le règne d'Éracle jusqu'à l'avènement de Wazon, comprend les chapitres XXIV-XXXVIII. Les détails commencent à devenir plus abondants. Sur Baldéric, nous verrons qu'Anselme ne fait que résumer la biographie de cet évêque. Ailleurs cette seconde partie ne nous offre encore qu'un témoignage indirect, mais le chroniqueur, né sous l'épiscopat de Notger, peut utiliser déjà des renseignements contemporains, qui ne sont pas consignés dans les sources que nous possédons. Sur le règne d'Éracle, il invoque expressément le témoignage de Wazon. C'est d'après ce que celui-ci lui a raconté, qu'il rapporte les paroles d'Éracle à propos de l'éclipse de soleil qui terrifiait les soldats impériaux ([2]) : on ne peut pas en garantir l'exactitude littérale, mais on doit admettre l'exactitude du fond ([3]). C'est sans doute aussi de Wazon qu'il tient les détails qu'il rapporte sur le zèle de l'évêque pour l'enseignement. Arrivant au règne de Notger, Anselme était mieux encore à même d'être renseigné, car de son temps la mémoire de ce grand homme était toujours vivante. Les renseignements qu'il fournit sur son épiscopat ont donc une valeur de premier ordre. Il en est de même pour Wolbodon et Réginard sur lesquels, outre peut-être déjà des souvenirs personnels, le chroniqueur pouvait consulter la tradition de Saint-Laurent.

Enfin la troisième partie de la chronique comprend le règne de Wazon.

([1]) Les miracles rapportés par Wirin (chap. X) ; l'inhumation des deux compagnons de saint Lambert dans un même tombeau avec saint Floribert (chap. XVII) ; les détails sur saint Hubert (chap. XVI) ; il cite expressément la tradition : « quod fama habebat » (chap. XX).

([2]) L'obscurcissement imminent de la lune inspirait grande terreur aux païens et aux anciennes populations chrétiennes. Ils croyaient qu'un monstre avait englouti dans sa gueule une partie de l'astre lumineux et cherchaient à chasser le ravisseur par des cris. Cette pratique est maintes fois prohibée par l'Église. Voir : Concile de Leptines (Les Estinnes) en 743 : *indiculus superstitionum*, chap. XXI, dans Labbeus, *Concilia*, t. VI, col. 1541 et MGH. *Leges*, t. I, p. 20 ; *Vita Eligii*, chap. XV, dans Ghesquières, t. III, p. 247 ; Maxime de Turin, évêque du Ve siècle, homélies 100 et 101, *de defectione lunae*, dans Migne, *P. L.*, t. LVII, col. 485 ; Burchard de Worms, *Decreta*, liv. X, chap. XXXIII, *ibid.*, t. CXL, col. 837 ; et d'autres textes cités par Ducange, *Glossarium*, art. *Vinceluna*.

([3]) Manutius, *Bemerkungen zu verschiedenen Quellenschriften*, dans NA. t. XIII, pp. 645-647.

Là nous avons un témoignage absolument original et la meilleure partie de l'ouvrage.

34. *L'école cathédrale sous l'évêque Wazon et l'écolâtre Gozechin.* — Anselme nous décrit le zèle de l'évêque Wazon pour le progrès des études. De tout ce que Wazon peut avoir écrit lui-même, il ne nous reste que quatre lettres insérées partiellement dans la Chronique : celle au prévôt Jean; la seconde adressée à Henri Ier, roi de France; la troisième à Roger II, évêque de Châlons-sur-Marne; la quatrième à l'empereur Henri III (1). Nous savons en outre qu'il fournit à Anselme des renseignements pour la composition de son œuvre (2).

Sous le glorieux règne de Wazon (1042-1048), la direction de l'école cathédrale passa, après le départ d'Adelman, entre les mains de Gozechin, que Holder-Egger identifie avec un personnage du même nom, connu comme écolâtre de Mayence (3). Originaire de Liége (4), Gozechin y passa les années de sa jeunesse peu de temps après le règne de Notger (5), étudia ensuite à Fulda (6), puis revint à Liége, où nous le trouvons parmi les chanoines de Saint-Barthélemy, cité comme écolâtre en 1044 (7), comme

(1) Anselme, *Gesta*, chap. III, LXI, LXIII, LXV. Cf. *Histoire littéraire*, t. VII, pp. 590 et suiv.

(2) Voir p. 171.

(3) NA., t. XIII, pp. 11 et suiv. Holder-Egger s'appuie sur la concordance qu'il constate entre les deux vies et sur la ressemblance du style de la lettre à Walcher et des deux prologues du *Vita Albani*.

(4) « Fluminibus nostrae Belgiae... Legia nostra... Nostrum Leogium. » Mabillon, *Vet. anal.*, pp. 438-439.

(5) « Et ut de his loquar quae partim ipsi vidimus, partim recenter gesta fideli relatione didicimus, a diebus Notgeri nostrae urbis episcopi. » *Ibid.*, p. 444.

(6) Sous Bardon de Mayence (1031-1051) : « Jussu Bardonis abbatis ejusdem loci, magistri nostri Bardonis propinqui. » *Prologue à Siegfried* en tête du *Vita Albani*.

(7) *Cartulaire de Van den Berch*, copié par Lefort, p. 25, aux archives de l'État à Liége. Analyse dans CRH , 3e série, t. II, p. 281. Rien n'empêche que Gozechin, chanoine de Saint-Barthélemy, ait en même temps rempli les fonctions d'écolâtre de la cathédrale : le cumul des bénéfices se pratiquait fréquemment à cette époque. Voir aussi la *lettre à Walcher*.

chancelier en 1050 [1]. Il enseigna après cela à Mayence [2], où il mourut avant 1081 [3], dans un âge avancé [4]. Entre 1060 et 1062 [5], il composa le *Vita Albani* [6]. Nous avons aussi de lui une lettre adressée à son ancien élève Walcher, pour le remercier de lui avoir envoyé à Mayence un livre écrit de sa main [7]. Dans cette lettre, rédigée entre 1066 et 1075 [8], Gozechin se défend du reproche d'avoir quitté Liége, et il fait de cette ville une description poétique, qu'il termine par un brillant éloge de son instruction et de ses mœurs. Walcher, le destinataire de la lettre, enseignait à Liége après 1059 et au moins jusqu'en 1066 [9], mais il n'eut

(1) Reusens, *Analectes*, t. XVI, p. 7; t. XXVI, p. 182.

(2) Gozechin indique sa qualité d'étranger sous laquelle on le considère à Mayence : « Sed forte nobilis Moguncia substomachetur, eo quod indigenis suis tale quid audendum non reliquerim... Ad hoc... respondeo me jam pro indigena haberi » (*Prologue à Siegfried*). Il vint à Mayence sur l'invitation de Liutbold (1052-1060) : « Dum vel invitatus, vel jussus a summis aurei illius saeculi viris veni Maguntiam » (*Vet. anal.*, p. 439). Ces *summi viri* sont Henri III et Liutbold, comme on le voit par l'estime qu'en général l'auteur leur porte. L'éloge qu'il fait de Liutbold ne se comprendrait pas (*ibid.*, p. 444), s'il n'avait pas vécu à Mayence sous son épiscopat. Ailleurs il indique qu'il enseigna sous Siegfried (1060-1084) : « Nunc ergo jussu tuo intra scolaris disciplinae officinam reclusus... Inter duros scolaris palestrae sudores lucubraciunculam tuo nomini dedicavi » (*Prolog. à Siegfried*). Il est cité en 1069 et en 1072 sous le nom de *Gozwinus praepositus*, en 1071 sous celui de *Gozwinus magister et praepositus*, en 1074 sous celui de *Gozechinus magister* (Will, *Regesta archiep. Magunt.*, Regestes de Siegfried, 22e évêque, nos 51, 52, 65, 70, 99, 102 pp. 190-202).

(3) On trouve à Mayence en 1081 un *Herigerus magister*, qui doit être le successeur de Gozechin (Will, *suprac.*, no 149, p. 214).

(4) Voir page 172, note 5.

(5) Après la mort de Liutbold en 1060; avant la mort de l'abbé Bardon en 1062 (MGH. SS., t. XIII, p. 215).

(6) L'ouvrage édité partiellement dans MGH. SS., t. XV, pp. 985 et suiv., a deux prologues : l'un à l'archevêque Siegfried, l'autre à Bardon, abbé de Saint-Aubain, neveu de l'archevêque du même nom.

(7) Mabillon, *Vetera analecta*, pp. 437 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CXLIII, col. 888 et suiv.

(8) La lettre est antérieure à l'épiscopat de Huzmann (*Vet. anal.*, p. 444), qui monta sur le siège de Spire en 1075. D'autre part, l'auteur y déplore la mort de l'empereur Henri III (1056) et celle de Liutbold (1060). Il signale la mort de ces deux personnages comme l'origine d'une série de maux qui se continuent depuis dix ans. Il faut donc supposer que la lettre n'a pas été écrite, en tout cas, avant 1066.

(9) La lettre de Gozechin, écrite au plus tôt en 1066, nous indique que Walcher à cette époque enseignait à Liége depuis moins de sept ans (*Vet. anal.*, p. 443).

pas la direction de l'école cathédrale [1], puisque nous trouvons ces fonctions occupées alors par Francon.

35. *L'écolâtre Francon.* — Francon est cité comme chancelier en 1057 [2], comme écolâtre en 1066 [3], 1068 [4] et 1078 [5]. Sa présence est encore signalée en 1083 dans la Chronique de Saint-Trond [6]. Il est vanté comme écrivain par Sigebert [7] et Gilles d'Orval [8]. Ses écrits dénotent en lui deux sciences, la musique et les mathématiques, spécialement cultivées sous Fulbert, ce qui fait croire qu'il fréquenta l'école de Chartres [9]. L'abbé A. Clerval revendique pour lui et dénie au Francon du XIIe siècle les deux premiers traités un peu parfaits de musique mesurée et de chant [10]. Renier de Saint-Laurent écrit qu'il eut Falchalin, écolâtre de cette abbaye, pour collaborateur dans son ouvrage sur la quadrature du cercle [11]. L'auteur

(1) L'école cathédrale occupait plusieurs maîtres, et parfois même l'écolâtre, chargé de diriger l'enseignement, bornait à cela son labeur et n'avait pas pour charge de donner personnellement l'instruction : « Cujus laboris tempus, quia nihil difficilius sub sole geritur, vel quod magis operarii sui vires exhauriat, a sapientibus praefinitum est septenne, nisi de caetero is qui praeest auctoritate praesideat, non labore. » Mabillon, *Vet. anal.*, p. 443.

(2) « Ego Franco cancellarius recognovi. » Mir. et Fopp., *Opera diplom.*, t. IV, p. 349.

(3) « Ego Franco scholasticus recognovi. » CRH., 4e série, t. I, p. 96.

(4) *Ibid.*, p. 100.

(5) Mir. et Fopp., *Opera diplom.*, t. III, p. 17; t. IV, p. 505. Cf. Daris, *Notices*, t. VI, p. 182.

(6) « Magnae vitae et nominis Franco, magister scolarum Sancti Lamberti, religiosus. » *Gesta abb. Trudon.*, liv. II, chap. V, éd. de Borman, t. I, p. 27.

(7) Sigebert, *Chronica*, ad a. 1047; *De scriptoribus ecclesiasticis*, chap. CLXIV. D'après le chroniqueur, Francon, déjà écolâtre en 1047, aurait dès cette époque écrit son ouvrage sur la quadrature du cercle. Cette date est certainement fautive, puisque nous trouvons Gozechin comme écolâtre encore en 1050.

(8) MGH. SS., t. XXV, p. 79.

(9) Les auteurs de l'*Histoire littéraire*, t. VIII, p. 121, en doutent, parce que Francon mourut en 1083. Cette raison n'a pas de valeur, puisque Bérenger, auditeur certain de Fulbert, mourut en 1088.

(10) *Ars cantus mensurabilis*, où les notes sont divisées en longues et brèves. *Compendium de discantu*, où se trouve le premier essai d'harmonisation. Voir De Coussemaker, *Histoire de l'harmonie au moyen âge*, pp. 46 et suiv.

(11) Renier, *De ineptiis cujusdam idiotae*, dans MGH. SS., t. XX, p. 594.

dédie cet écrit à Herman II, archevêque de Cologne (1036-1056), et nous apprend qu'Adelbold et Wazon se sont aussi exercés sur le même sujet (1). Sigebert attribue à Francon un livre sur le comput et des écrits sur les livres saints (2). On lui prête en outre des ouvrages sur la sphère, une poésie *de ligno crucis* et un traité sur les Quatre-Temps (3), également composé avec l'aide de Falchalin (4).

36. *Les évêques Théoduin et Henri de Verdun.* — On voit que Francon eut la direction de l'école cathédrale sous les deux successeurs de Wazon : Théoduin (1048-1075) et Henri de Verdun (1075-1091). Sous le nom de Théoduin, nous possédons deux lettres. La première, vers 1050 ou 1051 (5),

(1) « Siquidem hanc rem Adelbold, hanc maximus doctor Wazo, hanc ipse studiorum reparator Gerbertus multique alii investigarunt. »

Des fragments de cet ouvrage ont été publiés par le cardinal Maii, *Classici auctores*, t. III, pp. 346 et suiv. L'œuvre entière est donnée par Winterberg, dans *Abhandlungen zur Geschichte der Mathematik*, 4e partie, pp. 135 et suiv., formant supplément à la revue : *Zeitschrift für Mathematik und Physik*, t. XXVII, 1882. Voici les conclusions de Paul Tannery, *suprac.*, pp. 507-508, sur les connaissances mathématiques de Francon : 1° L'écolâtre écarte l'étrange interprétation donnée par Ragimbold des termes angles intérieurs et extérieurs d'un triangle; 2° Il sait qu'il est impossible d'exprimer en termes rationnels la racine d'un nombre non carré parfait; 3° La démonstration de l'inégalité à deux droits de la somme des angles d'un triangle est encore une pierre d'achoppement pour lui; il nous apprend que Wazon, Razegin, Adelman et d'autres se sont, avec Radulf, essayé à cette démonstration; 4° Il connaît par la tradition des arpenteurs le moyen de calculer la surface du cercle en multipliant par 11 le carré du diamètre et en divisant le produit par 14. Il considère l'équivalence comme rigoureusement exacte et regarde comme trouvée la solution du problème, considérée par Aristote comme inconnue et par nous comme introuvable. La recherche de cette solution n'est donc pas l'objet de son livre, qui traite uniquement cette question : Étant donné le rectangle de 154 pieds, construire un carré équivalent. Il écrit sur ce sujet six livres et ne parvient pas à s'en tirer; il ignore donc la construction de la moyenne proportionnelle entre deux droites, tout comme le théorème de Pythagore.

(2) Sigebert, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, chap. CLXIV.

(3) « Liber Franconis magistri scholarum, secundum modum tunc loquendi, hodie scholastici Leodiensis, de jejunio IIIIor temporum, editus sub Theoduino episcopo. » *Catalogue des livres de la collégiale Saint-Paul à Liége en 1460*, dans BIAL., t. XIV, p. 157.

(4) Voir p. 174, note 11.

(5) Mabillon, *Vet. analecta*, pp. 446-447; Bouquet, *Recueil des hist.*, t. XI, p. 497; Sudendorf, *Berengarius Turonensis*, p. 21.

est écrite à Henri Ier, roi de France, au sujet de Bérenger (1); on y reconnaît la main d'Adelman (2). La seconde, vers 1071, est adressée à Imade, évêque de Paderborn (3). Théoduin remercie Imade des présents qu'il lui a envoyés et lui raconte que des faits merveilleux viennent de s'opérer à Liége par l'intercession de saint Remacle (4). Nous verrons ces faits miraculeux racontés plus au long dans le *Triumphus S. Remacli* (5).

37. *Élèves de l'école cathédrale.* — Sous l'épiscopat de Wazon et de son successeur Théoduin, deux hommes remarquables, sortis de l'école cathédrale, brillaient au sein du chapitre de Saint-Lambert : l'archidiacre Frédéric, fils du duc de Lorraine Gothelon, qui devint chancelier de la cour pontificale, puis fut élevé sur le siège de Rome (1057) sous le nom d'Étienne IX (6), et le chanoine Herman, qui devint évêque de Metz et fut un vaillant défenseur de la cause de Grégoire VII.

Sous l'évêque Henri de Verdun, Francon étendit au loin la réputation de l'école de Liége. Cosme de Prague, né d'une noble famille de Pologne, après

(1) Chapeaville, t. I, p. 261, et Baronius, *Annales*, 1604, t. XI, col. 163, ad a. 1035 attribuent erronément cette lettre à Durand. L'évêque presse le roi de France d'instruire le procès de Bérenger pour ses erreurs sur la présence réelle, sur la légitimité du mariage et l'efficacité du baptême.

(2) Adelman à Bérenger : « Famam tuam tam faeda labe maculare nituntur, spargentes usquequaque, ut non solum latinas, verum etiam teutonicas aures, inter quas diu peregrinor, repleverint, quasi te ab unitate sanctae Matris Ecclesiae divulseris. » Migne, *P. L.*, t. CXLIII, col. 1290. — Théoduin à Henri I : « Fama supremos Galliae fines praetergressa totam Germanium pervasit jamque omnium nostrum replevit aures, qualiter... Mabillon, *Vetera analecta*, p. 446.

(3) Mart. et Dur., *Ampl. Collectio*, t. I, col. 487 et suiv.

(4) Un fait digne de remarque, ce sont les indices d'esprit critique chez les personnages qui forment l'entourage de Théoduin. Cet esprit critique apparaît dans la discussion des prodiges qui précèdent le triomphe de saint Remacle (*Triumphus S. Remacli*, liv. II, chap. XIII). On le constate pareillement dans les débats au sujet de saint Evermar (voir p. 115). Au premier rang de ceux qui opposaient leurs objections dans ces deux circonstances, se trouvait sans doute l'archidiacre Boson, très puissant auprès de Théoduin, personnage peu crédule et difficile à convaincre (*Cantatorium S. Huberti*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. XXXVII).

(5) Voir chap. V, § 30.

(6) Sigeberti, *Chron.*, ad a. 1059. *Hist. litt.*, t. VII, p. 480.

avoir fait à Prague ses premières études, vint les achever sous la direction du célèbre écolâtre de Saint-Lambert. On ne sait pas exactement la date de son séjour à Liége. Koepke le place entre les années 1075 et 1084. De retour dans sa patrie, Cosme de Prague en devint l'historien. Dans son grand ouvrage, *Chronica Boemorum,* il exprime le souvenir ému que, dans sa vieillesse, il a conservé de son passage par les écoles de Liége [1].

A cette époque, l'école cathédrale eut aussi pour élèves Rodulf, abbé de Saint-Trond, auteur de la chronique de ce monastère, dont nous parlerons ailleurs [2], et Frédéric, fils du comte Albert de Namur, qui fut élu évêque de Liége en 1119. Sa lettre à l'église de Malines, seul écrit qui nous reste de lui, révèle du talent et des connaissances. L'évêque Frédéric y prend la défense du prévôt de cette église et prouve par divers exemples qu'un serment arraché par la violence ne lie pas la conscience [3].

(1) « O si mihi jam octogenario praeteritos Deus referat annos quibus olim Leodii sub Francone magistro tum grammaticae, tum dialecticae artis in viretis pratis mecum lusisti satis! » *Chron. Boem.*, lib. III, chap. LIX, dans MGH. SS., t. IX, p. 130.

(2) Voir chap. VII, § 38 et suiv.

(3) Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. I, col. 653 et suiv.

CHAPITRE V

LES ÉCOLES DES COLLÉGIALES ET LES ÉCOLES ABBATIALES AU XIe SIÈCLE

Les écoles des sept collégiales de Liége. Annotations au rouleau des morts de Canigou. — Influence de la réforme clunisienne. — Olbert : Gembloux (*Miracula S. Veronis*), Saint-Jacques (Vie de Baldéric, Translation de la relique de saint Jacques de Compostelle, Vie de saint Modoald). — Richard de Verdun : Florennes (*Miracula S. Gengulfi*); Lobbes (*Recensio armarii Lobbiensis*, *Vita S. Landelini*, *Vita S. Dodonis*, *Vita Theoderici*); Saint-Laurent (*Vita Heriberti*); Saint-Hubert (*Vita S. Mononis*). — Poppon : Stavelot (*Dedicatio ecclesiae Stabulensis*, *Triumphus S. Remacli*, Catalogue); Malmédy (*Vita S. Agilolfi*, *Translatio S. Quirini*); Saint-Trond (*Miracula S. Trudonis*); Waulsort (*Vita S. Eloquii*, *Vita S. Hiltrudis*). — Brogne (Catalogue); Fosses (*Vita S. Fursei*, *Vita S. Foillani*); Namur (*Fundatio ecclesiae S. Albani*). — Vies de saints de la famille carolingienne.

I. — Les écoles des collégiales.

1. *Les sept collégiales de Liége.* — Pendant que l'école cathédrale s'élevait à la haute réputation qui attirait dans son sein des jeunes gens de toute l'Europe, d'autres établissements d'instruction exerçaient, dans une sphère plus modeste, leur salutaire influence.

Dès avant 1020, Liége comptait sept églises collégiales : Saint-Pierre, à l'origine abbaye bénédictine fondée par saint Hubert en 714 et transformée en collégiale, avec trente chanoines, par l'évêque Richair, après sa reconstruction à la suite des invasions normandes [1]; Saint-Martin, bâti par Éracle, avec trente chanoines; Saint-Paul, aussi construit par Éracle, avec vingt chanoines, trente sous Notger; Sainte-Croix, bâtie par Notger avec

[1] Sur l'église Saint-Pierre, voir J. Halkin, dans BIAL., t. XXIV, pp. 487 et suiv.

quinze chanoines, trente sous Wazon; Saint-Jean, bâti par Notger, avec trente chanoines; Saint-Denis, bâti par le costre Nithard sous Notger, avec vingt chanoines, plus tard trente; Saint-Barthélemy, bâti par le prévôt Godeschalc avec douze chanoines, vingt sous Réginard, trente sous Wazon.

2. *Les écoles des sept collégiales.* — Naturellement, il y avait auprès de ces églises tout au moins des écoles élémentaires, ne fût-ce que pour l'instruction du personnel nécessaire à la célébration des offices religieux. Nous voyons qu'aux grandes fêtes, les chanoines des sept collégiales devaient se rendre à Saint-Lambert avec leurs élèves ([1]). On trouve désignés nommément un écolâtre de Saint-Jean, Alcold ([2]), et un écolâtre de Saint-Martin, Heribert ([3]). Une charte de Réginard nous apprend qu'à Saint-Barthélemy, l'école était dotée d'un bénéfice particulier ([4]). Il serait difficile de déterminer quelle fut l'importance de ces établissements. Aucun témoignage certain n'atteste qu'ils se soient élevés au-dessus du niveau ordinaire des écoles ecclésiastiques.

3. *Annotation à Liége du rouleau mortuaire de Canigou.* — Voici cependant un document qui nous apporte certaines lumières sur le développement de l'instruction au sein de nos collégiales. Nous le puisons dans la collection de rouleaux des morts publiés par L. Delisle ([5]) :

« Les communautés religieuses avaient l'usage, dit l'éditeur, de notifier la mort de leurs membres et de leurs bienfaiteurs à un grand nombre

([1]) « Omnes de septem canonicis ecclesiis convenire debent cum scolis suis ut nullus desit. » *Appendix libri officiorum ecclesiae Leodiensis* dans CRH., 5e série, t. VI, p. 507; Cf. Chapeaville, t. I, pp. 311-312. Voir aussi § 30.

([2]) CRH., *suprac.*, p. 515; Chapeaville, p. 315.

([3]) CRH., *suprac.*, p. 515; Chapeaville, p. 316. On trouve Heribert comme écolâtre de Saint-Martin de 1092 à 1101 : Bormans, CRH., *suprac.*, p. 515, note 1. Cf. Monchamp, BSAH., t. XII, pp. 219-220.

([4]) « Additis ad supradictum numerum canonicorum quinque clericis praeter beneficium praepositi, decani et scholastici. » *Charte de Réginard* en 1031, dans Fisen, *Hist. eccl. Leod.*, t. I, p. 198.

([5]) *Rouleaux des morts du IXe au XVe siècle*, 1866.

d'églises. La circulaire que, dans ces circonstances, on écrivait en tête d'un rouleau de parchemin, renfermait des détails biographiques sur le défunt et se terminait par une demande de prières. Les communautés auxquelles l'encyclique était présentée, se faisaient un devoir d'y répondre et consignaient sur le rouleau un titre plus ou moins long pour accuser réception de la circulaire, pour promettre des prières et pour en demander à l'intention des membres et des bienfaiteurs qu'elles avaient elles-mêmes perdus [1]. »

C'est ainsi qu'après avoir visité Florennes, Fosses, Namur [2], Brogne [3], après être passé par Maestricht [4], Aix-la-Chapelle [5], arriva à Liége, probablement après le mois d'août 1051 [6], le messager porteur du rouleau annonçant la mort de Wifred, comte de Cerdagne, décédé à la fin de juillet de l'année précédente, à l'abbaye de Canigou, où il avait revêtu l'habit monastique. Le rouleau fut présenté aux divers établissements ecclésiastiques de la ville épiscopale. Les quatorze annotations en vers reproduites par Delisle sous le n° 120 paraissent provenir de la cathédrale [7]. Saint-Jacques inscrivit aussi l'expression poétique de ses condoléances [8]. Saint-Laurent, rivalisant avec l'église mère, atteignit le chiffre de neuf titres versifiés [9]. Les autres annotations proviennent des collégiales : Saint-Barthélemy [10], Saint-Jean [11], Saint-Pierre [12] en ont une pour chaque maison ; Sainte-Croix en fournit quatre pour elle seule [13]. Tous ces petits poèmes dénotent chez leurs auteurs une remarquable facilité de versification. Le souvenir de Wazon, souvent évoqué, atteste les regrets laissés

(1) L. Delisle, *Rouleaux des morts*, avertissement.
(2) *Ibid.*, p. 87, nos 66-68.
(3) *Ibid.*, p. 107, n° 119.
(4) *Ibid.*, p. 95, n° 109.
(5) *Ibid.*, p. 102, n° 110.
(6) Il était à Maestricht le 13 août. *Ibid.*, p. 99.
(7) *Ibid.*, p. 107, n° 120.
(8) *Ibid.*, p. 112, n° 121.
(9) *Ibid.*, p. 119, n° 128.
(10) *Ibid.*, p. 103, n° 113.
(11) *Ibid.*, p. 107, n° 118.
(12) *Ibid.*, p. 116, n° 126.
(13) *Ibid.*, p. 116, n° 127.

par la mort du grand évêque [1]. Les vers inscrits sur le rouleau au nom des collégiales sont probablement l'œuvre des écolâtres qui y dirigeaient l'enseignement; ils ne nous ont pas laissé leurs noms, mais deux d'entre eux, celui de Saint-Pierre et celui de Sainte-Croix, paraissent indiquer qu'ils étaient d'anciens élèves de Wazon [2].

II. — Les écoles abbatiales. — Olbert de Gembloux.

4. *La réforme monastique.* — La réforme qui s'introduisit dans les abbayes contribua puissamment au progrès des études et au développement des écoles. Nous avons assisté, dans le cours du Xe siècle, aux commencements du mouvement réformateur accompli sous l'influence de Jean de Gorze et de saint Gérard de Brogne. Mais ce n'étaient là que les préludes de la grande réforme clunisienne qui se répandit dans nos pays au siècle suivant et dont l'expansion date du règne de l'empereur saint Henri (1002-1024). Elle eut surtout pour apôtre le bienheureux Richard de Verdun, à côté duquel il faut citer son disciple saint Poppon et Olbert. Ces zélés réformateurs employaient l'application à l'étude et au travail comme un moyen pour ramener la discipline et la ferveur au sein des monastères; ils exercèrent ainsi une grande influence sur le développement de l'instruction [3]. Leurs principaux centres d'action furent Lobbes,

(1) « Luget Wathonem Legia pontificem. » L. Delisle, *Rouleaux des morts*, p. 104;
« Wazonis memores presidis eximii. » *Ibid.*, p. 108;
« Wiffredi semper repetemus amabile nomen;
Nostro Wazoni nam fuit is similis. » *Ibid.*, p. 111;
« Presulis eximii Wazonis lumine cassi,
Vos quoque Wifredi, par fuit his meriti. » *Ibid.*
« Deflet adhuc tristem Wazonis Legia mortem. » *Ibid.*
« Principe canonico, studii Wazone magistro. » *Ibid.*, p. 116.
« Vos nimios planctus trahitis; nos flere valemus,
Wazo quos docuit, mors et eum rapuit. » *Ibid.*, p. 117.

(3) Dom U. Berlière (*Les écoles abbatiales au moyen âge*, dans *Revue bénédictine*, t. VI, pp. 499 et suiv.) montre que Cluni était opposé à l'instruction des laïques dans les écoles extérieures des monastères. Mais immédiatement après, il cite plusieurs textes prouvant que ces idées ne furent généralement pas mises en pratique dans notre pays. L'abbaye de Stavelot possédait, au XIIe siècle, une école où Wibald fit ses études, sous le

Stavelot et Gembloux. Richard arriva à Florennes en 1012, à Lobbes en 1020; Poppon prit à cette dernière date la direction de Stavelot; Olbert était à Gembloux depuis 1012. Fidèle à l'ordre chronologique, nous parlerons d'abord des monastères où se fit sentir l'influence d'Olbert.

5. *Olbert de Gembloux.* — Né à Leernes, dans le Hainaut, Olbert avait reçu à Lobbes, sous Heriger, sa première éducation. Non content de la science acquise dans sa patrie, il se rendit ensuite à Saint-Germain-des-Prés, à Troyes, et chez Fulbert de Chartres (1). A son retour, il fut envoyé par l'évêque Baldéric auprès de Burchard de Worms, qui, élevé jeune encore à l'épiscopat (1000), demandait un maître pour le diriger dans ses études (2). Olbert aida Burchard à composer sa grande collection de canons (3). Lorsque

moine Reinhold, avant d'aller se perfectionner à celle de Liége et de revêtir l'habit monastique à Waulsort (voir chap. VII, § 55). Gembloux ne jouissait pas d'une moindre renommée. La chronique dit clairement que les laïques y recevaient l'instruction (voir p. 183, note 5). Hillin adresse sa vie métrique de saint Foillan à son ancien maître Sigebert (voir § 42). A Saint-Trond, nous constatons la coutume de certains élèves des environs de se rendre aux jours solennels à l'abbaye, où ils retrouvaient leurs anciens compagnons de classe et pouvaient assister aux offices dans le chœur (*Gesta abb. Trud.*, liv. VIII, chap. XI, éd. DE BORMAN, t. I, p. 131), preuve que l'école de ce monastère, dirigée avec éclat par Rodulf, était accessible aux séculiers. Lobbes, où Wazon avait fait ses études (voir p. 147), possédait au XII[e] siècle une double école : l'une attachée à la collégiale de Saint-Ursmer, l'autre unie à l'abbaye. En 1139, le monastère reçut pour abbé un moine d'Anchin où l'on suivait les coutumes de Cluni, Leonius, qui, sous l'influence des idées bourguignonnes, retira aux moines la direction de l'école Saint-Ursmer pour la confier à un chanoine, au grand mécontentement des religieux, comme si l'éducation de la jeunesse, ajoute à bon droit l'annaliste désolé (*Chron.* dans D'ACHÉRY, *Spicilegium,* t. II, p. 752), répugnait à l'esprit monastique. Cette suppression d'une école monastique est la seule qu'on trouve signalée. A Saint-Hubert, la chronique mentionne, avant l'introduction de la réforme, l'existence d'une école extérieure (voir § 24); elle ne dit pas que cette école ait été supprimée dans la suite. A Waulsort, Erembert transporte à Hastière la *schola puerorum,* mais il n'est pas fait mention de suppression d'école après l'arrivée de Poppon (voir § 35).

(1) *Gesta abb. Gembl.,* chap. XXVI.

(2) *Ibid.*, chap. XXVII; *Gesta abb. Lobiens.*, continuat., chap. III.

(3) « Olberto dictante et magistrante, magnum illud canonum volumen centonizavit. » *Gesta abb. Gembl.*, chap. XXVII. — « Burchardus... ejus magisterio ad hoc est provectus ut... ejus studio, ore et manu illud magnum canonum volumen ad communem

cette œuvre fut terminée, il rentra au pays et redevint simple moine de Lobbes [1]; mais, en 1012, son abbé reçut l'ordre de l'envoyer à Gembloux prendre la direction de ce monastère. Consacré le 21 septembre de cette année [2], il s'empressa de rétablir la règle, et pour restaurer pleinement la discipline, il inspira à ses religieux l'amour du travail [3] et s'efforça de réunir des livres pour servir à leurs études. Comme un nouveau Ptolémée Philadelphe, dit Sigebert, il rassembla plus de cent volumes de science sacrée et cinquante de science profane, ce qui formait une bibliothèque considérable pour l'époque [4]. La renommée scientifique d'Olbert s'étendit au loin et lui amena des élèves. Des moines, des clercs, des laïques lui durent leur instruction, et maints d'entre eux, ajoute le chroniqueur, obtinrent à la Cour une position influente dans laquelle ils protégèrent considérablement les intérêts ecclésiastiques [5]. Le succès des élèves fait l'éloge du maître, et c'est avec raison que le plus célèbre d'entre eux, Sigebert lui-même,

omnium utilitatem ederet. » SIGEBERT, *De script. eccles.*, chap. CXLII. — « Collaborante sibi in hoc magistro suo Olberto abbate, viro undecunque doctissimo. » SIGEBERT, *Chron.*, ad a. 1008.

(1) *Gesta abb. Gembl.*, chap. XXVII; *Gesta abb. Lob.*, *continuatio*, chap. III.

(2) *Ibid.*, chap. XXVIII.

(3) « Sciens quia otiositas inimica est animae, suis jam satis imbutos sancta religione, studiis etiam litterarum docuit studiose insistere. » *Ibid.*, chap. XXIX. Cf. chap. XXXVI.

(4) « Divinae quidem scripturae plus quam centum congessit volumina, secularis vero disciplinae libros quinquaginta. » *Ibid.*, chap. XLII.

(5) *Gesta abb. Gembl.*, chap. XLIII. Seuls cinq élèves d'Olbert sont connus par leurs noms : Missac ou Mascelin, Folcuin son frère, Sigebert, Liétard et Guérin. Les deux frères Missac et Folcuin, proches parents d'Olbert, reçurent son enseignement dès leur tendre jeunesse, puis passèrent à Saint-Vannes sous la direction de Richard de Verdun. A son retour, Missac fut créé prieur par Olbert, à qui il succéda en 1048 (*Gesta abb. Gembl.*, chap. XLVII; *Auct. Gembl.*, dans MGH., SS., t. VI, p. 391). Folcuin, le plus jeune des deux frères, fut appelé à Stavelot par l'abbé Poppon, qui le chargea de l'enseignement. Lorsqu'il eut travaillé pendant quelques années, il fut, par l'intervention de Poppon, choisi pour abbé de Saint-Vincent de Metz (*Gesta abb. Gemblac.*, chap. XLVII). A l'école de ce monastère, Folcuin appela un autre élève d'Olbert, le jeune Sigebert, que nous verrons plus tard acquérir une grande renommée comme professeur et comme écrivain. Deux autres élèves d'Olbert, Liétard et Guérin, firent aussi l'ornement de l'abbaye de Gembloux (*Gesta abb. Gembl.*, chap. LVI, LIX et suiv.). Liétard devint prévôt, puis abbé (1092-1113), Guérin, parent d'Olbert, se distingua d'abord dans l'enseignement; il fut ensuite nommé prieur.

compte l'abbé réformateur parmi les prélats les plus remarquables de son temps [1]. Olbert, pourvu en outre de la direction de Saint-Jacques, mourut à Gembloux, le 14 juillet 1048, six jours après le décès de l'évêque Wazon [2].

6. *Ouvrages d'Olbert.* — Au témoignage de Sigebert, Olbert, non content de promouvoir parmi ses moines le goût des études, fut lui-même un écrivain distingué : il retraça la vie de plusieurs saints et consacra à la célébration de leur gloire ses talents de poète et de musicien [3]. Voici tout ce que nous savons de ces écrits et de ces chants : Régnier IV de Hainaut († 1012) et sa femme Hedwige, fille de Hugues Capet, donnèrent des biens à l'abbaye pour récompenser son chef d'avoir composé une hymne en l'honneur de sainte Waudru. Pour répondre au désir de leur fils Régnier V [4], Olbert composa un livre de miracles sur un saint fort obscur, saint Véron, découvert par le curé de Lembecq et transféré à Mons en 1012 [5]. Outre de copieux développements puisés aux sources de l'histoire générale, il ne fait entrer dans son récit que les faits arrivés de son temps : l'invention du corps de saint Véron en 1004 ; les miracles qui accompagnèrent et suivirent la translation de 1012. L'ouvrage a été composé après cette date et avant qu'Olbert eût obtenu, en 1020, la direction de Saint-Jacques. En tête, on lit une courte dédicace au comte

(1) Sigebert, *Chronic.*, ad a. 1027.

(2) Voir Anselme, *Gesta*, chap. LXXI, dans MGH. SS., t. VII, pp. 233-234.

(3) « Vitas aliquorum sanctorum aliquibus in locis liquide et polite composuit, et de gestis eorum in laude Dei secundum regulam musicae disciplinae, in qua multum valebat, dulcissime cantus modulavit. » *Gesta abb. Gembl.*, chap. XLIII.

(4) « Inter quae quia, rogante Raginero comite, vitam sancti Veronis confessoris composuit, cantum etiam de eo melificavit, antiphonas quoque super matutinales laudes in transitu sanctae Waldedrudis, ipse comes Raginerus et Hathuidis conjunx ejus quicquid praedii habebant in Dion aecclesiae nostrae tradidit. » *Gesta abb. Gembl.*, chap. XLIII. Pour ce qui concerne les Miracles de saint Véron, il s'agit non de Régnier IV, mais de son fils Régnier V, comme le montre la lettre dédicatoire *Comiti Raginero*, comparée aux expressions du chapitre III, n° 21 : « Raginerus, Ragineri ibidem comitis filius, Roberto regi Francorum ex sorore nepos dilectus. »

(5) Publié dans AA. SS., mart., t. III, pp. 842 et suiv.; MGH. SS., t. XV, pp. 750 et suiv.

Régnier, puis une description des ravages exercés dans la Gaule par les barbares. En somme, cet écrit, composé en prose rimée entremêlée de vers virgiliens, témoigne des connaissances de l'auteur, mais renferme peu de renseignements utiles pour l'histoire.

7. *Olbert à l'abbaye de Saint-Jacques.* — Olbert, appelé à la direction de Saint-Jacques (1) par l'évêque Wolbodon (2), peupla le nouveau monastère de moines bien formés, appartenant la plupart à la règle de l'abbé Richard (3). Il y mit en application sa méthode d'éducation, telle qu'il l'avait déjà suivie à Gembloux depuis 1012 (4). Une preuve de l'activité scientifique qui en résulta se trouve dans le *Vita Balderici*, écrit peu de temps après par un élève d'Olbert.

8. *Vita Balderici.* — Il n'existe de cette biographie qu'un seul manuscrit, qu'on peut regarder comme original. Conservé au monastère de Saint-Jacques, il fut connu de Chapeaville. Il est aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université de Liége sous le n° 162 (n° 866 du catalogue). En 1826, il tomba sous la main de Pertz, qui l'a édité au tome IV des *Monumenta* (5).

L'auteur ne nous est connu que par des témoignages internes. Il est

(1) L'abbaye de Saint-Jacques venait d'être fondée par l'évêque Baldéric en expiation du sang versé à la bataille d'Hougaerde, le 10 octobre 1013. *Vita Balderici*, chap. XVI-XIX, dans MGH. SS., t. IV, p. 731.

(2) D'après *Gesta abb. Gembl.*, chap. XXXV; Renier, *Vita Wolbodonis*, chap. XIV; une épitaphe d'Olbert à Saint-Jacques, qui lui donne vingt-huit ans de gouvernement dans le monastère liégeois (1020-1048) et oblige à conclure qu'il y est entré en 1020, après la mort de Baldéric survenue deux ans plus tôt. Le *Vita Balderici*, chap. XXIX, semble concorder avec ces indications, en marquant que l'église ne fut terminée que sous Wolbodon. D'autre part, le choix d'Olbert comme abbé de Saint-Jacques est attribué à Baldéric par le continuateur de Folcuin, chapitre III, par Rupert dans la chronique de Saint-Laurent, chapitre XIII, et par Gilles d'Orval, livre II, chapitre LXI.

(3) *Gesta abb. Gembl.*, chap. XXXV.

(4) Voir : S. Balau, *La Bibliothèque de Saint-Jacques*, dans CRH, 5e série, t. XII, pp. 1 et suiv.

(5) MGH. SS., t. IV, pp. 725 et suiv.

liégeois, comme le prouve sa connaissance très exacte des lieux et la manière dont il parle de Baldéric : *episcopo nostro* (1). C'est un moine de Saint-Jacques : il appelle l'église de ce monastère : *opus nostrae ecclesiae* (2), et dit de la crypte de Saint-André : *cujus conservationis kalendam per singulos adhuc celebramus annos* (3). D'autres passages nous permettent de déterminer assez exactement l'époque où il écrivit. Ce fut après la mort de Godeschalc, prieur de Saint-Barthélémy (4), et de Hugues, prieur de Saint-Jacques (5). Ce fut aussi quelque temps après la mort d'Olbert, car au chapitre XXIX, il parle des abbés qui furent à la tête du monastère. L'ancienneté avait déjà causé quelques détériorations aux peintures de l'église (6). Il existait toutefois encore des survivants de la bataille d'Hougaerde (7). L'église de Saint-Jacques continuait à former l'extrémité de la ville. Nous voyons en outre par le chapitre XXV que le comte Bauduin de Louvain poursuivait en ce moment ses déprédations dans le pays de Liége et persistait dans sa révolte contre l'empereur; or, d'après les annales de Lobbes et de Liége, ces faits se passaient dans les années 1049 à 1054. D'autre part, l'ouvrage fut terminé avant Anselme qui écrivait en 1056. De l'ensemble de ces indications, il résulte qu'on peut admettre la conjecture de Pertz, qui place vers 1053 l'achèvement du *Vita Balderici*.

Le biographe n'a pas connu Baldéric (8). Quelques passages du chapitre IV et du chapitre VI pourraient faire supposer qu'il eut à sa disposition un certain nombre de chartes; mais le langage des chroniques imite volontiers celui des diplômes, et comme il s'agit de faits presque contemporains, l'auteur pouvait les connaître par ouï-dire. C'est donc plutôt à la seule tradition qu'il emprunte ses renseignements; mais cette tradition est récente et

(1) *Vita Balderici*, chap. XXVII.
(2) *Ibid.*, chap. XXIX.
(3) *Ibid.*, chap. XIX.
(4) *Ibid.*, chap. VI.
(5) *Ibid.*, chap. XX.
(6) *Ibid.*, chap. XIII.
(7) *Ibid.*, chap. X. Voir page 187, note 3.
(8) « Tantum illa litteris imprimimus, quae ad nostram pervenerunt aetatem certis et idoneis testibus. » *Ibid.*, chap. I.

présente des garanties d'authenticité, car les moines devaient conserver soigneusement le souvenir de la fondation de leur abbaye. L'œuvre est donc une source de première valeur. Le principal témoignage que l'auteur utilise parait être celui du prieur Hugues, un témoin des événements, intéressé à les connaître et à en garder la mémoire ([1]). Il est peu probable qu'il ait laissé échapper aucun détail ou qu'il se soit trompé en racontant ceux qu'il nous transmet.

L'auteur du *Vita* fait d'ailleurs preuve d'un esprit critique assez solide. Il néglige tout ce qui s'est passé avant Baldéric ([2]) et s'attache à ne raconter que des faits recueillis de la bouche de témoins sûrs ([3]). Il ne rapporte une légende qu'en exprimant sa défiance : ainsi il manifeste les doutes que lui inspire l'élévation du peintre Jean à l'épiscopat, et il raconte cette histoire sans en garantir la vérité ([4]). Même pour le récit de la bataille d'Hougaerde, qu'il tient de témoins oculaires encore vivants, trente-cinq ans après l'événement, il ne présente pas comme certain ce qu'il en a appris et s'en rapporte sur ces faits au jugement de Dieu ([5]). L'ouvrage est bien écrit et la composition bien ordonnée ; le récit est sobre et varié ; la phrase est caractérisée par le retour des mêmes assonances, suivant le goût de l'époque.

Le *Vita Balderici* a été utilisé par Anselme dès 1056. Dans les deux ouvrages se lisent les mêmes faits et ceux-ci sont racontés dans le même ordre. Seulement il y a dans le *Vita* beaucoup de détails qu'on ne retrouve

([1]) « A majoribus nostris accepimus maximeque a domno Hugone, hujus loci priore, magnae karitatis et sobrietatis viro, qui ex his quae partim sancti Lamberti canonicus oculis viderat, partim audierat, referente avanculo suo Godescalco maioris ecclesiae praeposito, quosdam de senioribus monasterii qui adhuc supersunt aedificare solebat. » *Vita Balderici*, chap. XX.

([2]) Sur la parenté des Baldéric, voir le tableau généalogique dressé par M. Vanderkindere, dans *Bull. de l'Académie royale de Belgique*, 1900, pp. 52-53.

([3]) « Ut vera relatione didicimus, et qui adhuc supersunt antiquiores viva voce protestantur. » *Vita Balderici*, chap. X.

([4]) « Quod si frivolum quibusdam esse videbitur et falsitatis arguimur, illis magis imputandum quorum auctoritate et testimonio sumus usi et ad scribendum compulsi. » *Vita Balderici*, chap. XIV.

([5]) « Nos tamen quid horum verius censeatur ambigimus tantumque Dei judicio quicquid ibi gestum est reservamus. » *Vita Balderici*, chap. X. Cf. chap. XX.

pas dans la Chronique. Nous avons dit qu'Anselme était un abréviateur; il raconte ce qui l'intéresse, ce qui lui paraît essentiel, et laisse de côté tout le reste. Il a eu sous la main un excellent témoignage, il s'est contenté de le résumer sans rien donner de plus. On doit donc ramener à une seule ces deux sources de l'histoire de Baldéric II; le témoignage d'Anselme s'élimine, et il ne reste d'autre source que le *Vita Balderici*. C'est aussi dans cet écrit que Gilles d'Orval puise les éléments de son récit sur le règne de l'évêque Baldéric.

9. *La translation à Liége de la relique de saint Jacques de Compostelle.* — Après la mort d'Olbert, l'abbaye de Saint-Jacques eut successivement pour abbés : Albert (1048-1066), Étienne Ier (1066-1076) et Robert (1076-1095). Sous le gouvernement d'Albert, le moine Robert, son futur successeur, se rendit à Compostelle et en rapporta une relique insigne de l'apôtre saint Jacques. Ce fait mémorable dans les annales de l'abbaye était retracé dans un manuscrit appartenant au monastère liégeois. Cette relation a disparu, mais Gilles d'Orval ([1]), suivant son procédé habituel, en a intercalé le contenu dans sa chronique ([2]). Le récit, rédigé dans le style ordinaire de l'époque, avec le retour des mêmes assonances finales, nous apparaît comme ayant été composé par un moine de Saint-Jacques ([3]), après la mort de l'abbé Robert ([4]), mais d'après les relations de témoins oculaires ([5]). Lambert le Petit l'utilise dans ses annales rédigées à la fin du XIIe siècle ([6]), mais c'est à tort que Chapeaville lui attribue la paternité de l'écrit sur la translation, nécessairement antérieur à cette époque.

(1) Gilles d'Orval, *Gesta*, lib. III, chap. VI, dans MGH. SS., t. XXV, pp. 82-86.

(2) « Sicut in quodam libro prefate ecclesie legimus ad honorem Dei et tocius patrie huic operi dignum duximus annectendum. » *Ibid.*, chap. V, *in fine*, p. 82.

(3) « Ecclesia nostra, majores nostri, monachus noster. »

(4) « Qui (Robertus) pro vite sue reverentia quartus ecclesie sancti Jacobi abbas postmodum meruit institui. » *Ibid.*, p. 82.

(5) « Ipsum postea villicum multociens audivimus referentem. » *Ibid.*, p. 85. « Testati nobis sunt sepenumero majores nostri. » *Ibid.*, p. 85.

(6) Lambert le Petit, *Annales*, ad a. 1056.

10. *Vita Modoaldi.* — Étienne II (1095-1112), successeur de l'abbé Robert, était un prélat très instruit et grand musicien (1). Il composa un chant en l'honneur de saint Benoît et un autre en l'honneur de saint Jacques et rédigea plusieurs autres ouvrages remarquables (2). On en a conservé une vie de saint Modoald, évêque de Trèves. L'abbé Thietmar de Helmershausen (Hesse) avait reçu de cette ville en 1106 le corps du saint, mort au VIIe siècle. Désireux d'en posséder la vie, il envoya un de ses moines faire des recherches à ce sujet dans les monastères bénédictins. Le religieux vint à Liége au cours de ses voyages et obtint d'Étienne qu'il composât la biographie vivement souhaitée, avec une hymne en l'honneur de Modoald. L'hymne est perdue; nous ne possédons plus que la vie. L'auteur déclare dans sa préface qu'il n'avait aucune source à sa disposition, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire copieusement le récit qu'on lui demandait. Nous verrons ailleurs par quel procédé il y réussit (3). Il satisfit si avantageusement au désir de l'abbé Thietmar, que celui-ci soumit à son approbation, *ejus sollertia corrigendam, ejus auctoritate corroborandam*, l'histoire de la translation qu'il avait aussi fait composer. Quel que soit le peu d'autorité du *Vita Modoaldi*, cet écrit prouve cependant que l'abbaye de Saint-Jacques restait fidèle aux traditions d'étude qu'y avait inaugurées Olbert, son premier abbé.

III. — Richard de Verdun. — Florennes, Lobbes, Saint-Laurent, Saint-Hubert.

11. *Le bienheureux Richard.* — Ses traditions de discipline et de travail, Olbert les avait sans doute puisées en France, lors du séjour qu'il fit en ce pays. Elles se fortifièrent chez lui au contact de Richard de Verdun, car celui-ci, devenu abbé de Saint-Vannes en 1004, était déjà célèbre au moment où Olbert prit, en 1012, la direction de Gembloux. Cette même

(1) Voir *Histoire littéraire*, t. IX, pp. 522 et suiv.
(2) Lamberti parvi, *Annales*, ad a. 1095.
(3) Voir § 47.

année, Richard se chargeait du gouvernement de l'abbaye de Florennes. Des liens ne tardèrent pas à se former entre Olbert et Richard, deux hommes si bien faits pour s'entendre.

12. *Florennes.* — Dès l'origine, l'administration de l'abbé Richard et la protection de l'empereur Henri II firent briller le jeune monastère ([1]), que Gérard, son fondateur, soumit à l'évêque Baldéric ([2]). On ne peut cependant pas en conclure qu'il régna à Florennes, dès cette époque, une vie scientifique fort intense. Plus tard seulement, sous l'abbé Gonzon, frère de l'évêque Wazon, l'abbaye, complètement édifiée, put prendre une place honorable à côté des principaux centres d'études monastiques. Le manque de documents ne permet pas de préciser l'année de son élection. Elle est toutefois antérieure à 1029, car l'évêque Réginard le mentionne comme abbé dans un document de cette année ([3]). Gonzon occupait encore le siège abbatial en 1069 ([4]).

13. *Miracula S. Gengulfi.* — Étant simple moine de Florennes ([5]), Gonzon avait reçu l'ordre ([6]) de consigner par écrit les miracles qu'y opérait saint Gengulf ([7]). Il laissa longtemps son ouvrage inachevé et ne le termina qu'après avoir été chargé de la direction du monastère. Il y mit la dernière main du vivant de Gérard de Cambrai († 1048), une année où

([1]) « Denique illa abbatia domni abbatis Richardi regimonio commendata, sed et magni imperatoris Heinrici auctoritate firmata, cœpit florere. » *Gesta pontif. Camer.*, lib. III, chap. XVIII.

([2]) Anselme, *Gesta*, chap. XXXI; *Auctarium Gemblac.*, ad a. 1015; *Vita Balderici*, chap. V.

([3]) Reusens, *Analectes*, t. XXI, p. 391. Holder-Egger n'a pas connu ce texte.

([4]) *Cantatorium S. Huberti*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. XXXIII, p. 245.

([5]) « Me forensibus injunctae obedientiae rebus occupato. » *Miracula S. Gengulfi*, chap. III, n° 33.

([6]) « Jussus fueram miracula ejus denotare. » *Ibid.*

([7]) Que tout ceci se rapporte à Gonzon, rien ne nous autorise à le nier. Au contraire, tous les caractères internes de l'ouvrage confirment l'attribution que lui en fait, d'après d'anciens écrits de son monastère, Guillaume de Hamaide, moine de Florennes, dans Fisen, *Flores eccl. Leodiensis*, p. 561.

la fête de la Nativité de la sainte Vierge tombait un dimanche ([1]). On ne trouve pas d'autre indication permettant de fixer la date de cet écrit, dont il faut placer la composition soit en 1028, soit plus probablement en 1034 ou en 1045 ([2]).

Le *Miracula S. Gengulfi* est la meilleure source pour l'histoire de la fondation de Florennes. L'auteur débute par nous faire connaître un personnage qu'on ne trouve mentionné que dans ce texte : le comte Godefroid, le premier seigneur de Gedinne qui nous soit connu ([3]). Un différend surgit entre lui et le prêtre qui desservait l'église du lieu ([4]), gardienne des reliques de saint Gengulf ([5]). Le prêtre Reinold s'enfuit avec les restes bénis, se réfugia à Villeriacum (Villers-le-Gambon) ([6]), et cacha derrière l'autel le précieux dépôt. Il finit cependant par avertir de son larcin Arnulf de Rumigny, seigneur de Florennes, auquel était soumise la terre de Villers ([7]). D'un commun accord, les reliques furent transportées à Florennes dans l'église du château, dédiée à saint Mathieu, mais bientôt Arnulf fut obligé de construire, en dehors de l'enceinte fortifiée, une église nouvelle pour recevoir saint Gengulf et contenir les nombreux pèlerins attirés par ses miracles. Cette collégiale fut consacrée par Notger ([8]). Cependant d'autres reliques affluèrent à Florennes par la munificence de Gérard, fils d'Arnulf, alors élève de Reims, et destiné à devenir un jour évêque de Cambrai. Ces trésors pieux inspiraient au généreux Arnulf la pensée de construire une seconde église. Ses desseins furent réalisés, après sa mort, par son fils

(1) *Miracula S. Gengulfi*, chap. III, n° 33.

(2) Publié dans AA. SS., maii, t. II, pp. 647 et suiv. Cf. *Catal. hag. Brux.*, t. II, p. 480, 3°. MGH. SS., t. XV, pp. 791 et suiv.

(3) Voir Roland, *Orchimont et ses fiefs*, pp. 27 et suiv.

(4) Peut-être, pense M. Roland, parce que le seigneur se prévalait de son droit de patron et de décimateur pour élever des prétentions sur les offrandes des pèlerins.

(5) Le corps du saint bourguignon, mort vers 760, avait été transporté de Langres à Gedinne à l'époque des Normands. AA. SS., maii, t. II, p. 642.

(6) Voir la preuve de cette identification dans Roland, *suprac.*, p. 28, note 2.

(7) Sur ce seigneur, voir Roland, *Histoire généalogique de la maison de Rumigny-Florennes*, pp. 23 et suiv.

(8) *Miracula Gengulfi*, chap. I, n° 1-5.

Gérard qui, ayant reçu de Richard de Montfaucon une relique de saint Jean-Baptiste, dédia au saint précurseur le nouvel édifice. Il y mit d'abord des clercs que, plus tard, il remplaça par des moines (1).

Outre cette histoire de la fondation, l'auteur ne raconte pas autre chose que les miracles opérés par saint Gengulf; mais au cours de son récit, il nous fait connaître plusieurs personnages du temps, tels que Ratbod ou Robert II de Namur (2), et fournit maint renseignement intéressant sur les guerres qui ensanglantèrent à cette époque la Lotharingie. Il décrit l'attaque de Florennes et l'incendie du cloître, perpétré par Lambert de Louvain, lancé, après la bataille d'Hougaerde, à la poursuite d'Herman, comte d'Eename (3), et le combat livré au même endroit entre le fondateur de la dynastie louvaniste et Godefroid, duc de Basse-Lotharingie, frère du comte Herman (12 septembre 1015) (4).

14. *Lobbes.* — L'abbaye de Lobbes fut, dans nos pays, le centre d'action principal de l'abbé Richard. Ce monastère, relevé par Folcuin et rendu si brillant par Heriger, était de nouveau tombé en décadence sous Ingobrand (1007-1020). Cet abbé dissipait dans une vie matérielle les biens du monastère et laissait dépérir toute discipline. Les évêques Gérard de Cambrai et Wolbodon de Liége unirent leurs efforts pour y introduire la réforme (5). Ingobrand fut déposé et termina sa vie à Stavelot dix ans plus tard (6). Richard de Verdun prit la direction du monastère et réforma la vie des moines. Thierry, le futur abbé de Saint-Hubert, y fut formé à sa discipline sévère. Né à Leernes, comme Olbert, il entra à Lobbes à l'âge de seize ans et se distingua tellement par son savoir que Richard lui confia la direction de

(1) *Miracula S. Gengulfi*, chap. I, nos 6-8. Les deux églises de Saint-Gengulf et de Saint-Jean-Baptiste ont subsisté jusqu'au siècle dernier.

(2) L'auteur du *Miracula* raconte au chapitre II, n° 15, que Ratbod fut guéri de la fièvre par l'intercession du saint. Le même miracle ou un miracle analogue est attribué à saint Véron par son biographe Olbert. Voir *Vita Veronis*, chap. III, n° 20.

(3) *Miracula Gengulfi*, chap. II, n° 16.

(4) *Ibid.*, chap. II, n° 17.

(5) *Gesta pontif. Camer.*, lib. III, chap. XV.

(6) *Gesta abbatum Lobiensium*, contin., chap. IV. Cf. *Ann. Laubienses*. ad a. 1030.

l'école. Sous l'évêque Réginard, en 1032, l'abbé Richard fut obligé de quitter Lobbes (1). Il eut pour successeur Hugues (1033-1053). Toutefois l'école ne subit aucun tort par le fait de ce changement, car Hugues, qui avait été en rapports scientifiques étroits avec Heriger, était lui-même un admirateur passionné de la science (2). Avec un tel chef, aidé de Thierry comme écolâtre, l'abbaye ne pouvait point perdre sa renommée scientifique. Cet excellent maître y acquit une telle célébrité qu'en 1040, Poppon le fit venir à Stavelot pour y enseigner, et que, dans la suite, il fut envoyé remplir les mêmes fonctions à Saint-Vannes, sous Waléran, successeur de Richard, et à Mouson, sous l'abbé Rodulf (3). La preuve de l'éclat des études au monastère de Lobbes, sous l'abbé Hugues et son écolâtre Thierry, se trouve, dit le continuateur de Folcuin, dans le grand nombre de livres que possédait l'abbaye et dont on fit à cette époque la recension (4).

15. *Catalogue de la bibliothèque de Lobbes.* — Cette recension des manuscrits de la bibliothèque existe encore. Elle est copiée à la fin d'un recueil des œuvres de saint Fulgence de Ruspe, conservé sous la cote 6. A. V. dans l'ancien fonds royal du *British Museum* (5). Elle commence par ces mots, qui nous fournissent la date précise de sa composition : « Anno Dominice incarnationis MXLVIIII fratres Lobienses suum recensentes armarium hanc sibi reppererunt haberi summam librorum ». Suit une sorte de répertoire groupant les manuscrits d'après un certain ordre méthodique.

(1) *Ann. Laubienses*, ad a. 1032.
(2) *Gesta abb. Lobiensium*, contin., chap. V.
(3) *Cantatorium S. Huberti*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. X.
(4) *Gesta abb. Lob.*, contin., chap. V.
(5) Publiée par H. Omont, dans *Revue des Bibliothèques*, t. I, avril 1891, pp. 3 et suiv.; cf. dom U. Berlière, *L'ancienne bibliothèque de Lobbes*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIII, 1892, pp. 172 et suiv. Il existe d'autres indications postérieures sur les manuscrits de Lobbes, à savoir : une liste de livres apportés à Lobbes au XVe siècle par les moines du Jardinet (AB., t. I, p. 520), et un catalogue du XVIe siècle, exécuté par dom Everard Dawaingne, dont le manuscrit, qui est à Tongerloo, a été publié partiellement à Douai par le Père Philippe Bosquier en 1629, puis reproduit par Sanderus, *Bibliotheca belgica manuscripta*, t. I, pp. 297 et suiv., et enfin édité au complet par Van Spilbeeck, *Catalogue des manuscrits de Lobbes, en 1546.*

Ce catalogue, plus important que tous ceux d'autres établissements monastiques au moyen âge, permet de nous rendre compte des instruments de travail qui étaient au XIe siècle à la disposition des religieux de Lobbes.

On y trouve, parmi les Pères grecs, les séries presque complètes des œuvres d'Origène (n. 87-90, cf. n. 58), avec son apologiste Pamphile de Césarée (n. 71), saint Grégoire de Nazianze (n. 78-80), saint Jean Chrysostôme (n. 92-107) et plusieurs ouvrages d'autres Pères, tels que le faux saint Denis l'aréopagite (n. 107), Eusèbe dans la traduction de saint Jérôme (n. 91), saint Athanase (n. 122), saint Basile (n. 108), saint Grégoire de Nysse (n. 108), saint Cyrille d'Alexandrie (n. 113). Le catalogue cite, en outre, un ouvrage en six livres attribué à saint Ephrem (n. 142).

Parmi les Pères latins, Lobbes possédait presque au complet : saint Ambroise (n. 1-8), saint Augustin (n. 9-51, 129, 138), avec les extraits publiés par Eugippe l'Africain (n. 121), saint Grégoire le Grand (n. 72-77, 117), saint Jérôme (n. 52-71), avec son disciple, le prêtre Philippe (n. 117, 128), et la continuation ajoutée par Gennadius au livre des hommes illustres (n. 65),

Il faut y joindre de nombreux ouvrages d'autres Pères ou écrivains ecclésiastiques, à savoir :

Du IIIe siècle : saint Cyprien (n. 113, 115, 129, 139). Du IVe siècle : saint Hilaire de Poitiers (n. 91), Tichonius le Donatiste (n. 114), Didyme l'Aveugle (n. 77). Du Ve siècle : Rufin (n. 58, 59, 71, 113), Orose (n. 24, 70), Cerealis, évêque de Castellum (n. 121), Fauste, évêque de Riez (n. 18) [1], Isidore de Cordoue (n. 107) [2], Julien Pomère

[1] Ses ouvrages sont, comme habituellement, mis sur le compte du diacre Paschase.

[2] « Isidori Cordubensis episcopi, in libris Regum, ad Horosium lib. IIII, vol. I. » L'existence de cet Isidore de Cordoue est généralement rejetée. Cependant notre texte de Lobbes, datant de la première moitié du XIe siècle, contredit plusieurs détails de la thèse exposée, à ce sujet, par dom G. Morin dans la *Revue des questions historiques*, 1885, t. XXXVIII, pp. 536 et suiv. L'indication fournie par le catalogue compromet l'explication tentée, à l'aide d'un manuscrit du XIIe siècle, venu de Bonne-Espérance à Maredsous, sur lequel s'appuie l'auteur de l'article pour rendre compte du passage de Sigebert, attribuant à Isidore de Cordoue, un commentaire des Rois, dédié à Orose (*De scriptor. eccl.*, chap. LI). Ce texte du XIe siècle, emprunté à un manuscrit plus ancien, mentionnant la dédicace

(n. 117, 118) (1). Du VIe siècle : Boèce (n. 117), Cassiodore (n. 113, 127, 140), Martin de Braga (n. 114), saint Fulgence de Ruspe (n. 109-113, 114) et son disciple Fulgence Ferrand (n. 115). Du VIIe siècle : saint Isidore de Séville (n. 120, 128, 138), Ambroise Autpert (n. 114), Julien de Tolède (n. 119). Du VIIIe siècle : Bède le Vénérable (n. 83-85). Du IXe siècle : Alcuin (n. 118, 132, 140), Raban Maur (n. 85-87), Haymon (n. 126, 127), Florus (n. 120), Servatus Lupus (n. 114), Ratramne de Corbie (n. 116). Nous devons ranger dans la même catégorie d'écrits plusieurs ouvrages qui nous restent inconnus (n. 118, 123) (2), quelques recueils (n. 128), la lettre du clergé de Ravenne à Charles le Chauve (3), avec la réponse d'Hincmar (n. 127), une lettre des empereurs Michel II et Théophile à Louis le Pieux sur le culte des images (n. 127).

Comme auteurs classiques, le catalogue mentionne seulement l'histoire naturelle de Pline l'Ancien (n. 138), des lettres de Sénèque le Philosophe (n. 120), la géographie de Solin (n. 138), l'histoire romaine d'Eutrope (n. 121), le songe de Scipion commenté par Macrobe (n. 85), l'art militaire de Végèce (n. 128) et les vies d'Alexandre le Grand et d'Apollonius de Tyr (n. 138).

On peut rapporter à l'étude du droit les traités de Raban Maur (n. 87), quelques volumes de canons (n. 130), l'édit de Justinien (n. 123, 138) et le texte de la loi salique (n. 131).

Outre de nombreux traités composés par les auteurs ecclésiastiques dénombrés ci-dessus, l'ascétisme avait pour principal représentant Cassien (n. 128), avec un recueil de sermons *ad eos qui in cenobiis habitant* (n. 145), quelques écrits de Rufin (n. 129), et des vies de Pères du désert : saint

d'Isidore à Orose, corrobore l'affirmation de Sigebert et détruit la conjecture que l'évêque de Cordoue aurait « fait sa première apparition sous la plume de quelque moine copiste d'un monastère belge du commencement du XIIe siècle ». (G. Morin, *suprac.*, p. 547.)

(1) Ouvrages faussement attribués, comme d'ordinaire, à Prosper d'Aquitaine.

(2) Voici les titres d'ouvrages dont nous laissons l'identification à de plus doctes que nous : 118. *Diffinitio cujusdam in simbolo.* — 123. *Visio cujusdam militis in morte. Revelatio quae cuidam fratri visa est.*

(3) Publiée dans Migne, *P. L.*, t. CXXIX, col. 1267 et suiv.

Antoine (n. 146), saint Paul ermite (n. 146), saint Paul le Simple *cum aliis multis* (n. 146), auxquelles il faut joindre les biographies de sainte Marie d'Égypte (n. 142), de saint Basile (n. 142), de saint Jérôme (n. 143), et celle que lui-même composa sur sa disciple Paula (n. 145 ; cf. n. 63). Rattachons enfin à cette catégorie d'écrits un livre de règles pour le clergé (n. 140) et un recueil de sermons et homélies (n. 141).

La bibliothèque liturgique comprenait les œuvres d'Amalaire de Metz (n. 123-125); le livre du comput du moine de Saint-Gall, Hilpéric (n. 85); un *Ordo romanus* (n. 135) et le traité d'Isidore de Séville sur les offices ecclésiastiques (n. 66).

La chronologie était représentée par le commentaire d'Abbon Fleury sur le cycle de Victorius (n. 85).

Ce que nous appelons aujourd'hui les sciences, pouvait s'étudier dans la vaste encyclopédie d'Isidore de Séville (n. 108, 109), dans quelques traités de Bède le Vénérable (n. 85), dans l'astronomie de Hygin (n. 85) et peut-être dans le livre intitulé *Physiognomonia loxi* (n. 140).

L'histoire judaïque se lisait dans Josèphe (n. 136, 137), et dans son traducteur, le faux Hégésippe (n. 137). On avait pour l'histoire des papes les fausses *Recognitiones Clementinae*, traduites par Rufin (n. 113), et le *Liber pontificalis* (n. 129); pour l'histoire ecclésiastique, la chronique d'Eusèbe (n. 91) et l'*Historia tripartita*, de Cassiodore (n. 131); pour l'histoire profane, l'abrégé d'histoire universelle et l'histoire des Goths de Jornandès (n. 133, 134). L'histoire des Francs était lue dans Grégoire de Tours : *Historia ecclesiastica* et *De gloria confessorum* (n. 81, 82, 85), avec le *Liber historiae*, qui lui est aussi attribué (n. 83). Du VIIIe siècle, nous trouvons la chronique et le *Liber de temporibus* de Bède (n. 85); du IXe, la chronique de Réginon (n. 129) et la vie de Charlemagne par Hincmar (n. 141); du Xe, Liutprand (n. 129). L'histoire hagiographique nous fournit les titres suivants : l'Invention de la croix et la Passion de saint Denis (n. 142), deux ouvrages cités par Heriger; la vie de saint Martin et le Dialogue de Sulpice-Sévère (n. 142); la vie de saint Grégoire le Grand (n. 143); les miracles de saint Sébastien (n. 144); la vie de saint Goar (n. 145); celle de l'archevêque Brunon par Ruotger (n. 145); des

Passions d'apôtres martyrs et de nombreuses vies de confesseurs et de vierges, dont il faut regretter qu'on ait cru trop long de dresser un inventaire détaillé (n. 147).

Nous constatons que les écrivains qui travaillèrent au monastère n'ont laissé à sa bibliothèque que le traité sur l'Eucharistie d'Heriger (n. 116) ([1]) et quelques ouvrages de Rathier (n. 127) ([2]). Folcuin ne se trouve pas même mentionné dans le catalogue, ce qui suppose des lacunes dans les indications que celui-ci nous fournit. Peut-être conservait-on à part des autres manuscrits, sans doute avec les archives, les ouvrages écrits sur l'histoire du monastère et son administration. Il paraît en avoir été ainsi d'ordinaire, car le catalogue de Saint-Laurent au XIII[e] siècle ne cite à son tour aucun chroniqueur de l'abbaye ([3]). Les bibles et les livres liturgiques servant à l'office, sont aussi omis dans le catalogue de Lobbes; il va pourtant sans dire qu'il en existait, et un témoignage positif nous affirme que le monastère possédait au moins deux manuscrits de la bible ([4]). Enfin, en ce qui concerne les auteurs classiques, nous avons vu que la bibliothèque de Lobbes ne gardait que quelques écrits de basse latinité. On ne peut pourtant pas douter que Folcuin et Heriger n'aient eu à leur disposition les auteurs de la bonne époque, qu'ils citent dans leurs ouvrages. Les manuscrits qui les contenaient étaient probablement, comme nous le constaterons à Saint-Gérard, conservés dans la bibliothèque de l'école ([5]). Il semble donc que les livres possédés par une abbaye étaient répartis en diverses catégories que l'on cataloguait séparément. Tel qu'il est, l'inventaire que nous venons d'analyser autorise une conclusion. Si l'histoire fut cultivée à Lobbes avec les connaissances dont font preuve Heriger et Folcuin, on comprend quelle extension devaient y avoir les études ecclésiastiques, que nous trouvons représentées par des ouvrages autrement nombreux et importants.

(1) Voir p. 140.

(2) *L'agonisticon*, les *Confessions* et l'ouvrage intitulé : *Ratherii Veronensis episcopi, inefficax ut sibi visum est garritus*, qui n'est autre que le second sermon *de quadragesima*, que Folcuin appelle aussi *liber contra antropomorphitas*.

(3) Voir chap. VII, § 29.

(4) Voir page 198, note 3.

(5) Voir § 38.

Le volume de saint Fulgence de Ruspe, contenant le précieux catalogue, échappa heureusement à deux incendies qui dévorèrent la bibliothèque ([1]), le premier probablement au XIII[e] siècle, le second en 1546, lors du désastre qui renversa de fond en comble le riche monastère ([2]). Nous ne connaissons de la première catastrophe d'autre mention qu'une note inscrite au *verso* du premier feuillet dans le même manuscrit de saint Fulgence, par une main du XIII[e] siècle, peut-être même antérieure. Elle a été négligée par M. H. Omont et est publiée par dom U. Berlière ([3]).

16. *Vita Laudelini.* — Parmi les écrits composés à Lobbes dans la première moitié du XI[e] siècle, nous croyons pouvoir compter les deux biographies de saint Landelin ([4]) et de saint Dodon ([5]). On les a crues

([1]) On conserve à la Bibliothèque royale de Bruxelles quatre manuscrits venus de Lobbes : n° 14923 (probablement le n° 129 du catalogue de H. Omont), n° 14924-34 (cf. *Archiv*, t. VIII, p. 541), n° 18018 et n° 18706-11. Ces deux derniers manuscrits sont postérieurs à la rédaction du catalogue. Le grand séminaire de Tournai garde dans son trésor le premier des deux volumes grand in-folio de la magnifique bible achevée en 1084 par le moine Goderan, manuscrit orné de splendides enluminures et portant le fameux Tétramorphe en tête du premier chapitre de la Genèse (*Archiv*, t. VIII, p. 563; t. XI, p. 516; MGH. SS., t. XXI, p. 312, n. 51; Vos, *Lobbes*, t. II, pp. 171 et suiv.; *Bull. de la Soc. hist. et litt. de Tournai*, t. I, pp. 266 et suiv. Sur la bible similaire copiée à Stavelot, voir § 31). Le séminaire de Tournai possède, en outre, de la même provenance, une vie de sainte Reinelde du XV[e] siècle et un recueil de sermons en français, la plupart de saint Bernard. La bibliothèque de l'Université de Gand conserve le traité sur l'Eucharistie d'Heriger relié avec ceux de Ratramne sur le même sujet, n° 116 du catalogue de H. Omont (voir p. 140, cf. *Archiv*, t. VIII, p. 553). A Bamberg, on trouve d'autres débris de la bibliothèque de Lobbes : les chroniques d'Isidore, Prosper, Bède.

([2]) « 1546. Miserabilis ecclesiae et monasterii Lobbiensis conflagratio; in qua periit insignis illa bibliotheca, nunquam satis laudata, et multa insignia ipsius ecclesiae. » MART. et DUR., *Thes. anecd*, t. III, col. 1430.

([3]) « Hos libros eripuimus incendio : II biblia... » Suit l'énumération de huit autres ouvrages en dix volumes, appartenant aux œuvres de saint Augustin. Dom U. Berlière croit avec raison que cette liste est restée inachevée, car il subsiste d'autres ouvrages qui échappèrent au désastre : le Fulgence de Ruspe; le manuscrit d'Heriger et de Ratramne de l'Université de Gand; les manuscrits de Tournay et de Bamberg.

([4]) AA. SS. O. S. B., saec. II, pp. 837 et suiv.; AA. SS. jun., t. III, pp. 540 et suiv.; GHESQUIÈRES, t. IV, pp. 458 et suiv.

([5]) AA. SS., oct., t. XII, pp. 634 et suiv.; GHESQUIÈRES, t. VI, pp. 375 et suiv.

antérieures à cette époque, mais le style assonancé qui commence à y apparaître nous oblige, ainsi que certains détails du contenu, à leur assigner la date que nous fixons.

La biographie de saint Landelin présente un caractère ancien : c'est ainsi que s'exprime M. Vanderkindere ([1]). Suivant Pertz, elle fut écrite après Folcuin ([2]). D'après le Père de Buck, elle daterait de la fin du Xe siècle et fut composée par le même religieux qui écrivit la vie de saint Dodon : le style est le même dans les deux écrits, et tous deux ont le même prologue ([3]). Nous venons de dire qu'à notre avis ce style est celui du XIe siècle. Toutefois, le *Vita Landelini* paraît avoir été rédigé antérieurement à la chronique des évêques de Cambrai, composée en 1041 ([4]). D'après l'auteur de cette biographie, Landelin, né à Vaulx en Artois sous le règne de Dagobert (622-638), aurait été tenu sur les fonts baptismaux par saint Autbert, évêque de Cambrai (633-668), et élevé à la cléricature, puis aurait mené une vie de brigandage. Après sa conversion, il entreprit trois fois le voyage de Rome, fut ordonné prêtre et vint se fixer à Lobbes dont il fonda l'abbaye. Peu après, il établit deux autres monastères, l'un à Aulne, l'autre à Wallers (Moustier-en-Fagne), quitta Lobbes, accompagné de ses disciples Hadelin et Domitien, et fonda un quatrième établissement religieux à Crespin, où il mourut dans un âge assez avancé ([5]). Ce récit, que nous ne croyons pas pouvoir être antérieur à la date que nous lui avons assignée, est fort sujet à caution. Tandis que Folcuin attribue la fondation d'Aulne et de Wallers à saint Ursmer, le biographe en fait honneur à son héros. La même version sera reproduite par le prieur Hugues au XIIe siècle ([6]). Nous préférons celle de Folcuin, dont le récit est plus simple. On a allégué en faveur de la fondation de Wallers par saint Landelin, une donation de Dagobert, en 640, et un diplôme de saint Autbert de 642, mais ces documents sont

(1) Vanderkindere, *Introd. à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge*, p. 156.

(2) MGH. SS., t. IV, p. 56, note 2.

(3) AA. SS., oct., t. XII, p. 626.

(4) « In libro vitae ipsius legimus. » *Gesta pontif. Camer.*, lib. II, chap. XXXVII.

(5) Vers 686, suivant Mabillon, *AA. SS. O. S. B.*, saec. II, p. 840, et Ghesquières, t. IV, p. 451.

(6) Voir chap. VII, § 53.

apocryphes [1]. Le Père de Buck croit pouvoir concilier les deux versions en admettant que les trois monastères de Lobbes, d'Aulne et de Wallers furent fondés par saint Landelin, puis gouvernés et développés par saint Ursmer [2].

Une autre biographie du saint fut composée par Philippe de Harveng [3], et une troisième plus courte et plus simple fut écrite postérieurement aux deux premières [4]. L'*Archiv* de Pertz signale en outre à la bibliothèque de Verdun une vie métrique de saint Landelin, écrite au XIe siècle [5].

17. *Vita Dodonis.* — Folcuin raconte au chapitre IV de sa chronique comment saint Ursmer, après avoir fondé Wallers, en confia le gouvernement à Dodon, qui, après y être demeuré quelque temps, se retira dans une cellule pour vaquer tranquillement aux exercices de la piété. Le *Vita Dodonis* n'est qu'une amplification de rhétorique ayant pour thème ce passage de Folcuin. L'auteur n'ajoute que deux détails : le baptême de Dodon par saint Ursmer et la donation qu'il fit de ses biens au monastère de Wallers. Il ne désigne pas quel fut le fondateur de cette maison religieuse, et rien dans son récit n'indique si la donation faite par Dodon accompagna ou suivit la fondation [6]. L'écrit relate ensuite les deux élévations des reliques du saint : la première sous l'évêque Dodilon (887-901), la seconde sous Fulbert (934-956); il décrit aussi quelques miracles opérés par l'intercession de Dodon. La manière dont l'auteur parle de Fulbert, indique que celui-ci était déjà mort depuis longtemps lorsque fut composée la biographie [7].

18. *Écrits composés à Lobbes, fin du XIe siècle.* — Nous avons signalé précédemment les deux continuations ajoutées aux miracles de saint

(1) Ghesquières, t. VI, p. 371.
(2) AA. SS., oct., t. XII, p. 629.
(3) Migne, *P. L.*, t. CCIII, col. 1349 et suiv.
(4) AA. SS., junii, t. III, pp. 543 et suiv.; Ghesquières, t. IV, pp. 464 et suiv.
(5) *Archiv*, t. VIII, p. 447, n° 84.
(6) *Vita Dodonis*, chap. III.
(7) « Qui illis diebus auctus erat infula praesulatus Cameracensis ecclesiae. » *Vita Dodonis*, chap. VIII.

Ursmer vers 1057 et 1090 [1]. Nous verrons ailleurs qu'on entreprit aussi la rédaction des annales du monastère et que l'on continua à y annoter les principaux événements [2]. Signalons encore pour mémoire une vie de sainte Berlinde, écrite à Lobbes à la fin du XIe siècle et dont nous ferons plus loin l'examen [3]. Enfin nous rattachons à la même époque et au même monastère la vie de saint Thierry Ier, abbé de Saint-Hubert, le célèbre écolâtre dont nous avons parlé plus haut [4].

19. *Vita Theoderici* [5]. — La désignation de l'auteur de cet écrit a fait naître de vigoureuses et intéressantes controverses, compliquées de la recherche du personnage auquel il dédie son œuvre [6].

Tout le monde en convient, l'auteur du *Vita* n'a pas été témoin de la

(1) Voir p. 114.

(2) Voir chap. VI, § 5, 8.

(3) Voir § 53.

(4) Voir p. 193.

(5) Publié dans AA. SS. O. S. B., saec. VI, p. II, pp. 559 et suiv.; AA. SS., aug., t. IV, pp. 848 et suiv.; MGH. SS., t. XII, p. 37 et suiv.

(6) Mabillon fut le premier à attribuer le *Vita Theoderici* à un moine de Lobbes; il s'appuyait sur un passage reconnu aujourd'hui comme interpolé et sur un manuscrit de Lobbes qui, d'après lui, fait allusion à la rédaction de l'œuvre, mais qui en réalité ne parle que d'une copie du *Vita* par un religieux du monastère. — Wattenbach, tout en éliminant du *Vita* le passage interpolé, n'en persista pas moins à faire honneur de la composition de cette biographie à un écrivain de l'abbaye de Lobbes. — M. K. Hanquet, dans une ingénieuse dissertation sur le *Cantatorium* (*Étude critique sur la Chronique de Saint-Hubert*, 1900), y rattache le *Vita Theoderici* et cherche à établir ces trois points : 1° L'ouvrage a été rédigé à la demande de Lambert le Majeur, moine de Saint-Hubert; 2° il fut écrit entre 1086, date de la mort de Thierry, et 1097, date de la mort de Lambert le Majeur; probablement avant 1091, commencement de la lutte d'Otbert contre l'abbaye de Saint-Hubert; 3° il eut pour auteur un moine, qui paraît bien être Lambert le Jeune, l'auteur de la Chronique de Saint-Hubert. — M. le chanoine Cauchie (*Revue d'histoire ecclésiastique*, t. II, Louvain, 1901, pp. 123 et suiv.; CRH, 5e série, t. XI, pp. 123 et suiv.) s'élève avec persistance contre la première et la troisième partie de cette thèse, dont il s'attache à ne rien laisser subsister. Pour lui, ce n'est probablement pas à Lambert le Majeur que l'œuvre est dédiée. En tout cas, elle ne fut pas écrite à Saint-Hubert, mais plutôt à Saint-Laurent. — M. K. Hanquet a répondu dans CRH, 5e série, t. XI, pp. 477 et suiv. — Nous ne mentionnons que pour mémoire l'opinion du bollandiste Guillaume Cuypers, identifiant, par confusion, l'écrivain anonyme avec Heribrand de Saint-Laurent, auteur d'une vie de Thierry II (voir § 23, p. 212).

plupart des faits qu'il raconte; il les relate par ouï-dire [1], sauf ce qu'il rapporte sur les derniers moments de Thierry, auxquels nous voyons qu'il assista [2]. Pour le reste de son récit, il a pris soin de s'entourer de tous les renseignements possibles; il s'est parfaitement documenté [3]. Sa narration est absolument objective [4], sans aucun retour sur lui-même, sauf pour appuyer l'indication qu'il fut témoin de ce qu'il raconte du trépas de Thierry, sans aucun regard vers ceux auxquels il présente son récit, sauf dans le prologue et la conclusion de celui-ci. Dans ses deux premiers chapitres et dans son chapitre XXXIII ou dernier, il s'adresse à Lambert, moine de Saint-Hubert, auquel il dédie son œuvre. Toutefois, il n'écrit pas seulement pour ce religieux et pour ses confrères du monastère ardennais [5]; il a en vue un public plus étendu : *judicio multitudinis pateo* [6]. Les trois chapitres où il interpelle le moine Lambert, paraissent avoir été ajoutés après rédaction complète de l'œuvre [7]. Sous ces réserves, nous croyons que le religieux

(1) « Aggressus sum... illa tantum quae tua et aliorum fidelium virorum relatione mihi de ipso comperta sunt... expedire. » *Vita Theoderici*, chap. II. — « Sicut eorum cum quibus vixit testimonio comprobamus. » *Ibid.*, chap. XI.

(2) « Testor Christum et eos qui aderant, me nihil fingere commenti, sed quod audire et videre mihi contigit, in veritate de sancto homine vera dicere. » *Ibid.*, chap. XXXI.

(3) Il sait avec la même précision, sauf nuance que nous indiquerons (p. 205, note 2), ce qui s'est passé à Leernes chez les parents du saint (chap. IV, V); à Maubeuge chez sa sœur (chap. VII); à Lobbes (chap. XI); à Stavelot (chap. XII, XIII); à Rome, lors de sa rencontre avec Théoduin et Anselme (chap. XV); à Liége, au synode contradictoire (chap. XXV); à Reims (chap. XXVI); à Saint-Hubert (chap. XVI-XXXII).

(4) Il nous parle des trois monastères entre lesquels nous devons lui chercher son domicile, et ne laisse échapper aucune allusion indiquant auquel des trois il appartient. Voir aussi note suivante.

(5) S'occupant de Saint-Hubert où l'on convient qu'il envoya son écrit, l'auteur en parle comme d'un monastère étranger : « Andaini monasterii, ubi translatus Leodiensium praesul quiescit sanctus Hubertus » (chap. XVI). Il note la distance qui sépare l'abbaye du prieuré de Pries : « Quod (monasterium) triginta sex fere ab eo loco (Pyros) disparatum erat miliaribus » (chap. XXIX). Cette distance était évidemment connue de ses correspondants, et une telle manière de s'exprimer prouve que l'auteur n'écrit pas seulement pour ceux-ci.

(6) *Vita Theoderici*, chap. II.

(7) Les deux premiers chapitres se séparent de la biographie sans aucune difficulté. En les lisant, on s'aperçoit que l'auteur se rend parfaitement compte de ce qu'il a mis dans

auquel l'auteur adresse sa biographie, est celui que l'on désigne du nom de Lambert l'Aîné ([1]).

son ouvrage. Il s'excuse d'y avoir introduit des idées trop peu mûries, des détails trop crus ou trop vulgaires. On sent qu'il ne commence pas à écrire, mais qu'il termine; qu'il a dans l'esprit le souvenir des moindres détails de son œuvre, et que celle-ci est elle-même devant ses yeux. Il est vrai qu'il affirme avoir composé sa biographie pour répondre aux exhortations de son correspondant : *te adhortante;* mais il faut se garder de prendre au pied de la lettre, quand le texte ne l'exige pas absolument, ces déclarations très fréquentes chez nos écrivains. Sinon il faudrait conclure que presque tous les écrits du moyen âge ont été faits sur commande. Les indices que nous avons relevés, tendent à faire croire que l'auteur du *Vita* commença la composition de cette biographie pour répondre aux désirs de Lambert, soit! mais aussi de beaucoup d'autres; qu'après l'avoir terminée, il songea à qui il pourrait la dédier, et qu'il fixa son choix sur le moine de Saint-Hubert, soit par préférence personnelle (*tuae amicitiae jucunditatem specto*), soit en reconnaissance des services que Lambert l'Aîné lui avait rendus par la communication de renseignements plus nombreux (*tua et aliorum relatione comperta*).

(1) Nous ne disons pas, avec M. Hanquet, que le *Vita Theoderici* fut composé à la demande de Lambert l'Aîné; mais nous maintenons, contre les objections de M. Cauchie, que c'est bien à ce Lambert que l'œuvre est dédiée. Il n'y avait, à ce moment, que deux moines de Saint-Hubert portant le nom de Lambert. L'auteur ne distingue pas, parce que tout le monde sait que Lambert le Jeune est absent du monastère. Chaque fois qu'il parle de Lambert, c'est de Lambert l'Aîné qu'il s'agit. Si, dans sa dédicace, il était question exceptionnellement de Lambert le Jeune, il devrait — ceci n'est pas un simple argument négatif — l'indiquer, non, comme M. Cauchie le fait dire à son adversaire, pour éclairer son correspondant, qui certes se connaissait bien lui-même, mais pour ne pas induire en erreur le public auquel son ouvrage était destiné.

La distinction que nous avons établie, répond, croyons-nous, aux objections de M. Cauchie : 1° « Ailleurs le nom du destinataire provoque à deux reprises une interpellation au vocatif. S'il s'agissait du même destinataire dans l'éloge de Lambert (chap. XXII), n'aurait-il pas donné lieu à une nouvelle apostrophe? » R. Non. Dans le récit objectif du narrateur, l'apostrophe au vocatif n'est pas en situation. Elle l'est seulement dans le prologue et la conclusion, quand l'écrivain s'adresse à Lambert le Vieux, pour lui dédier son œuvre. — 2° « L'auteur (même passage) place Thierry II au-dessus de Lambert le Vieux. C'était le moyen d'éveiller les susceptibilités de ce dernier. » R. Non, il ne place pas l'un au-dessus de l'autre, mais il cite en premier lieu Thierry, parce qu'au moment où il écrit, celui-ci a été revêtu de la dignité abbatiale. Citer Lambert le premier, c'eût été manquer de convenance; l'auteur est un écrivain bien élevé. — 3° « Pourquoi Lambert le Vieux n'est-il pas cité dans cette œuvre parmi les témoins du trépas de l'abbé, alors qu'il l'est dans le *Cantatorium?* » R. L'auteur ne cite que les principaux assistants, l'évêque et Bérenger; le caractère objectif de son œuvre l'empêchait de nommer Lambert plutôt que d'autres; il est possible qu'à ce moment, il n'avait pas encore décidé de lui dédier son œuvre. Si Lambert est mentionné dans le *Cantatorium*, c'est pour faire comprendre un détail particulier de ce

A quel monastère appartenait le biographe de l'abbé Thierry? Le nœud de la question réside dans le texte où l'auteur, s'adressant au moine de Saint-Hubert, parle ainsi de Thierry : « Votre père et même le nôtre » ([1]). A notre avis, cette manière de s'exprimer ne dénote ni un moine de Saint-Hubert ([2]), ni un moine de Saint-Laurent ([3]). Elle évoque plutôt dans l'esprit l'idée d'un écrivain qui, n'appartenant pas à Saint-Hubert, a cependant vécu sous la direction de Thierry. Où donc Thierry a-t-il exercé une direction, une paternité ailleurs qu'à Saint-Hubert? Ce fut incontestablement dans la charge d'écolâtre qu'il remplit à Lobbes, à Stavelot, à Saint-Viton, à Mouson.

récit. — 4° « Au lieu de s'écrier : *Testor Christum et eos qui aderant*... comment n'a-t-il pas écrit quelque chose d'analogue : *Testor Christum, testor te, mi Lamberte...?* » R. On voit beaucoup d'auteurs dédier leur œuvre à tel ou tel personnage. Y en a-t-il beaucoup qui interpellent le destinataire au cours de leur récit? — 5° « Les mots : *quae tua et aliorum fidelium virorum relatione mihi comperta sunt*, s'appliquent mieux à Lambert le Jeune qu'à Lambert le Vieux. Celui-ci est un homme d'affaires, l'autre est un intellectuel, un écolâtre, un écrivain. » R. On pourrait conclure absolument le contraire. C'est l'homme d'affaires qui connaissait le mieux les affaires sur lesquelles l'écrivain devait être renseigné, beaucoup mieux que l'intellectuel vivant renfermé dans sa cellule. — M. Cauchie ajoute : « Lambert le Jeune songeait-il déjà alors au *Cantatorium?* C'est possible; mais nous ne croyons pas qu'il voulût trouver en cette vie un grand secours littéraire. » Alors pourquoi l'aurait-il fait écrire? M. Cauchie note « l'usage très restreint que la Chronique a fait de cette biographie ». L'auteur l'eût sans doute traitée avec beaucoup plus d'honneur si elle avait été écrite à sa demande, pour lui (système Cauchie), ou par lui (système Hanquet).

(1) « Sed ego, mi Lamberte, hunc tibi libellum de vestro, immo et nostro patre Theoderico, parciore quam proposueram stilo exaravi. » *Vita Theoderici*, chap. XXXIII.

(2) Lambert le Jeune n'avait aucun motif de faire une telle distinction, car bien que résidant à Reims, il continuait à se considérer comme moine de Saint-Hubert et le restait réellement. Pour la même raison, on comprend difficilement que, dans un autre passage (chap. II), il ait pu appeler Thierry simplement *frater vester*.

(3) D'après M. Cauchie, l'écrivain appartiendrait à l'abbaye de Saint-Laurent, et il appellerait Thierry son père, parce que Bérenger, abbé de Saint-Laurent, provenait lui-même de Saint-Hubert. « Les termes, dit-il, font instinctivement songer à une maison filiale en quelque sorte de Saint-Hubert. » Mais la paternité attribuée à Saint-Hubert vis-à-vis de Saint-Laurent, nous semble reposer sur une base bien fragile. Le passage d'un moine d'une abbaye dans une autre dont il devient le chef, ne suffit pas pour faire de celle-ci une fille de la première. On appelle abbaye fille, celle qui est fondée par des moines venant d'une autre abbaye, laquelle devient ainsi mère du nouvel établissement. C'est de cette manière que Cîteaux eut quatre filles : Pontigny, la Ferté, Clairvaux et Morimond. Entre Saint-Hubert et Saint-Laurent, il n'y a pas de trace de filiation. Au reste, l'hypothèse de M. Cauchie se heurte à des difficultés, qui ont été relevées par M. Hanquet : CRH., 5e série, t. XI, p. 508.

On ne peut songer à aucun de ces derniers monastères pour en faire venir notre écrivain ([1]). Au contraire, tous les textes s'accordent avec la conjecture qu'il appartenait à l'abbaye de Lobbes, où il avait été élevé, fréquentant la *schola puerorum*, dirigée par Thierry ([2]).

([1]) Qu'il ne soit pas question de Stavelot, l'éloge d'Annon (*Vita Theoderici*, chap. XXIV) suffirait à le prouver. On sait, par le *Triumphus S. Remacli*, que l'archevêque de Cologne n'était pas en odeur de sainteté chez les moines de Stavelot.

([2]) L'auteur a conservé pour Thierry une inébranlable affection : *quem immoto amore dilexi* (chap. II). Qu'est-ce à dire, sinon qu'attaché à Thierry par une affection d'enfance, l'éloignement de son maître, pendant de nombreuses années, n'a pu éteindre les souvenirs affectueux à jamais imprégnés dans son jeune cœur? Qu'on remarque les brillants éloges qu'il décerne à son monastère bien-aimé : Lobbes, c'est l'abbaye florissante par-dessus toutes dans les deux diocèses de Liége et de Cambrai, à jamais ennoblie par le glorieux Richard, qui n'eut pas son pareil dans toute la Gaule, et qui déposa dans l'illustre monastère le germe de toutes les vertus, épanouies dans une abondante floraison (chap. VIII). Nulle part, pour aucune abbaye, on ne rencontre sous la plume de l'écrivain cet éloge ému et enthousiaste. Quand il parle de Stavelot, il raconte deux miracles, qui y furent opérés par Thierry; il a pu les connaître par le récit d'autrui (chap. XII, XIII). Mais quand il s'occupe de Lobbes et des exemples de vertu qu'y donnait l'écolâtre, il en orne la description d'une extraordinaire abondance de détails. Sans doute, ceux qui concernent les secrètes immolations de sa vie religieuse, il n'a pu les connaître que par le récit de moines vivant dans l'intimité du saint : *eorum cum quibus vixit testimonio* (chap. XI); lui-même, à cette époque, était à l'école, séparé de la communauté monastique. Mais ce qu'il a vu de ses propres yeux, c'est le maître dans sa chaire, avec son talent pour enseigner, toujours prêt à répondre aux questions de ses élèves et capable de disserter avec éloquence sur les sujets les plus variés (chap. XII). Ce qu'il a vu encore, c'est le saint religieux circulant dans le cloître, les épaules courbées, les yeux baissés, un sourire à peine effleurant ses lèvres, et montrant dans sa démarche, comme dans sa tenue, une modestie rehaussée par l'urbanité de ses manières et la sagesse de son intelligence. Tel, paraît-il, s'était montré Thierry dès sa jeunesse (chap. VIII). Sans doute, on peut dire que des renseignements de l'espèce sont habituels chez nos hagiographes, quand ils ne trouvent rien d'autre à dire, et qu'ils procèdent le plus souvent chez eux d'un simple exercice de style. Mais ici les détails sont si précis et si vivants, qu'on ne peut guère leur attribuer cette origine, et qu'ils évoquent la pensée d'une jeune imagination, dans laquelle le spectacle d'une si édifiante piété a laissé d'ineffaçables impressions, des souvenirs empreints d'affection et de respect. Nous en appelons à un dernier passage, qui ne concorde pas moins avec notre conjecture : c'est celui où l'écrivain déplore l'absence des vertus anciennes chez les dignitaires ecclésiastiques de son temps (chap. XVI). Comme il compare ceux-ci à deux abbés d'autrefois, Étienne de Saint-Laurent et Gonzon de Florennes, nous pouvons difficilement rapporter l'allusion du biographe au seul épiscopat de Théoduin, qu'il censure en une autre occasion (voir p. 207, note 2). Il y a, dans cette parenthèse ouverte par l'écrivain, une pointe de malice

Cette biographie est la source du *Cantatorium* ou *Chronique de Saint-Hubert* pour les événements du temps de l'abbé Thierry. Mais il y a entre les deux écrits, sous le rapport du fond comme sous celui de la forme, des différences notables, en partie motivées par la diversité de but et de point de vue. Le *Cantatorium* est l'histoire d'une grande institution; le *Vita*, une biographie de saint. L'un s'étend sur tout ce qui intéresse l'abbaye; dans l'autre, tout converge vers la personne de Thierry. Le premier veut instruire; le second veut édifier. Le langage de celui-là, sans avoir d'ordinaire la sécheresse d'un catalogue, énumère avec une certaine raideur les droits et possessions de l'abbaye, ce qui n'empêche pas l'écrivain, quand le sujet s'y prête, de raconter avec art et de décrire avec talent. Le ton du *Vita* est plus onctueux et « de cette œuvre s'exhale un parfum de suave piété ». Le biographe s'étend avec complaisance sur le tableau des vertus et des mérites du saint; il résume en quelques lignes le chapitre des donations faites à Saint-Hubert ([1]) et l'histoire du château de Mirwart ([2]); c'est au contraire sur ce terrain que s'épanchent, sans se limiter, la narration du chroniqueur et ses énumérations complaisantes ([3]).

contre les abbés de son temps, une plainte dont l'amertume ne s'expliquerait pas sous la plume d'un moine de Saint-Hubert, vivant sous la direction de Thierry II, encore moins sous celle d'un religieux de Saint-Laurent, soumis au gouvernement de Bérenger, mais qui se légitime quand elle émane d'un moine de Lobbes, au temps de l'abbé Arnulf, intrigant et dilapidateur (1078-1093). Sans doute, nous ne prétendons pas que ces observations donnent à notre opinion le caractère d'une absolue certitude, mais elles rendent compte des textes, et elles fournissent, à notre avis, une probabilité supérieure à celle des arguments développés dans un sens contraire. C'était suffisant pour nous autoriser à mettre à cette place, dans notre travail, l'examen du *Vita Theoderici*.

(1) *Vita Theoderici*, chap. XX.

(2) *Ibid.*, chap. XXVIII.

(3) M. Cauchie signale en outre quelques contradictions qui paraissent accidentelles.

La mort de Thierry est fixée en 1086 par le *Cantatorium*, en 1087 par les *Annales Laubienses* et le *Vita Theoderici;* la date de cet événement est d'ailleurs donnée ici d'une manière contradictoire. Thierry est né le 11 novembre 1007 (*Vita*, chap. IV). Il est mort au mois d'août (*Cantat.*, éd. R. DE S., chap. LXVIII, LXIX), le 25 de ce mois (*Vita*, chap. XXXII). Il était dans sa 80e année (*Ibid.*). Sa mort est donc postérieure au mois de novembre 1086 et devrait être fixée au 25 août, en 1087, comme l'indique le *Vita*. — Il a été ordonné prêtre le 16 juin de sa 30e année (*Vita*, chap. XI), donc en 1037; il est mort la cinquantième année de son ordination sacerdotale (*Vita*, chap. XXXII), ce qui donnerait

Le biographe n'échappe pas aux défauts habituels de la même catégorie d'écrivains, et bien qu'il se montre généralement réservé à l'endroit du merveilleux, il admet trop bénévolement et avec assez peu de théologie la sanctification de Thierry dès le sein de sa mère (1). Comme renseignement d'histoire générale, il porte contre l'entourage de Théoduin une accusation d'ailleurs confirmée par d'autres sources (2). D'autre part, il adresse à Notger, en deux mots, l'éloge le plus parfait qui résume la carrière de ce grand homme (3).

En somme, le *Vita Theoderici* mérite d'occuper, parmi les sources, une place honorable à côté de la chronique de Saint-Hubert.

20. *Saint-Laurent.* — Après Lobbes, l'action de Richard s'exerça aussi à Saint-Laurent, où Poppon avait, sans résultat, fait une première tentative de réforme. Celle-ci fut définitivement accomplie par l'abbé Étienne de Saint-Viton avec six moines réformés. L'église fut consacrée le 3 novembre 1034.

1086. — Il a été sacré le 2 février 1055 (*Vita*, chap. XVI, *Cantat.*, chap. XI) et il est mort la trente-deuxième année de sa prélature d'après la Chronique (chap. LXVIII), la trente-troisième d'après le *Vita* (chap. XXXII), donc en 1086 ou 1087. — M. Cauchie (CRH., *suprac.*, p. 123, note, *in fine*) appuie la date de 1086 sur un diplôme que nous ne parvenons pas à découvrir.

Le biographe attribue à Gervais, archevêque de Reims, la donation, au profit du monastère, de l'autel de l'église Saint-Hilaire près de Pries (*Vita Theoderici*, chap. XX). Le chroniqueur, au contraire, porte ce bienfait à l'actif de Manassès, successeur de Gervais (*Cantatorium*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. XXIV).

Tandis que Thierry II et Lambert le Vieux sont l'objet d'éloges sans restriction dans le *Vita* (*Vita Theoderici*, chap. XXII), la chronique ne leur ménage pas la critique (*Cantatorium, suprac.*, chap. LXVII). Cette différence s'explique quand on admet la dédicace de la biographie à Lambert le Vieux. Il en va à plus forte raison de même pour Thierry, le propre héros du panégyrique. Adélard aussi est loué par le chroniqueur (*Ibid.*, chap. IX; Cf. cependant chap. XII) et fortement blâmé par le biographe (*Vita Theoderici*, chap. XVII); nous verrons qu'à ce propos l'auteur du *Vita*, dans le désir de glorifier son héros, assombrit peut-être la situation du monastère lors de l'avènement de Thierry (voir § 24, p. 212).

(1) *Vita Theoderici*, chap. III.

(2) « Theodwinus impulsus consiliis eorum quibus omnia honesta atque inhonesta vendere moris erat. » *Ibid.*, chap. XXV. Cf. la lettre de Grégoire VII à Théoduin dans Migne, *P. L.*, t. CXLVIII, col. 412.

(3) « Notgero magnae sanctitatis et sapientiae viro. » *Vita Theoderici*, chap. IV.

Ce ne fut sans doute qu'après cette date qu'on trouva les ressources et les loisirs nécessaires pour s'occuper de l'école. Le premier écolâtre dont l'existence soit prouvée, est le diacre Louis l'Ancien, qui occupait cette charge vers 1050. Il est l'auteur d'un petit écrit sur la translation de Rome à Liége, en 1056, des reliques de Saint-Laurent ([1]), récit qui fut mis en vers par Renier ([2]). La charge d'écolâtre fut ensuite occupée par un élève de Louis, Falchalin, ami de l'écolâtre de la cathédrale Francon, auquel il s'unit pour faire avec lui des travaux scientifiques ([3]).

21. *L'abbé Lambert.* — L'abbé Étienne était mort, le 12 janvier 1060, après un gouvernement de trente-trois ans et deux mois. Il eut pour successeur Lambert, auteur d'une vie de saint Heribert, archevêque de Cologne. Rupert, dans sa chronique, ajoute à la mention de cet ouvrage : « quaedam musice de ipso composuit et in versibus faciendis claro viguit ingenio ([4]) ». On a, en effet, découvert dans le manuscrit 26788 add. du *British Museum*, provenant de l'abbaye de Deutz et contenant la vie de saint Heribert, plusieurs hymnes composées en l'honneur du saint et qui paraissent devoir être attribuées au même écrivain ([5]). Le manuscrit, portant la mention du décès de Wazelin : *obiit domnus Wazelinus*, probablement Wazelin de Saint-Laurent ([6]), a sans doute été copié dans cette abbaye, d'où il aura passé chez les moines de Deutz. Il est écrit par plusieurs mains de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle. Tout indique qu'il contient les œuvres de Lambert, avec quelques autres écrits, qui se rapportent soit à lui-même, soit à son maître Adel-

([1]) Publié par Pez, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, pars III, pp. 1-4; Arndt, dans MGH. SS., t. XX, pp. 579 et suiv.

([2]) Voir chap. VII, § 27.

([3]) Voir pp. 174-175.

([4]) Rupert, *Chronicon S. Laurentii*, chap. XLI, dans MGH. SS., t. VIII, p. 275.

([5]) Fol. 3 *verso* : « In nativitate S. Heriberti archiepiscopi ymnus saffici metri. Item ymnus iambici metri. » — Fol. 4 *verso* : « Christi hodierna de S. Heriberto confessore » avec notation musicale. — Fol. 5 : « Capitulum in prima vespera. » — Fol. 85 : « In prima vespera super psalmum. Gloriosus sacerdos Dei Heribertus » avec notation.

([6]) Soit Wazelin Ier, mort en 1149; soit Wazelin II, mort en 1158.

man (1). On y distingue vingt-quatre petites pièces, comprenant chacune quelques vers composés, sans aucun doute, par l'abbé de Saint-Laurent et destinés à servir soit d'inscriptions (2), soit d'épitaphes (3). Au milieu de ces courtes compositions sont intercalés trois vers intitulés : *Adelmannus episcopus ad eundem adhuc puerum.* Tout est publié par Karl Hampe dans le *Neues Archiv* (4). L'éditeur déduit des textes plusieurs conclusions sur la personnalité de l'auteur. Lambert nous était donné par Trithème pour l'élève d'Adelman (5). Or, un personnage du même nom est cité par celui-ci dans son *Rythmus* (6), mais il ne peut pas être identifié avec l'abbé de Saint-Laurent. M. Cauchie, croyant l'opinion de Trithème fondée sur ce passage, en concluait à une fausse conjecture de l'écrivain (7). Nous tenons aujourd'hui, dans les trois vers précités, la véritable origine et la confirmation du renseignement que nous fournit le chroniqueur : en effet, Adelman paraît réellement féliciter au sujet de ses compositions poétiques, probablement celles du manuscrit de Londres, un de ses sujets encore jeune (8).

(1) Voir pp. 157-158, note 6.

(2) « Circa reliquias. Ad altare S. Benedicti. »

(3) Épitaphes de Gozelon et de plusieurs bienfaiteurs de l'abbaye. Épitaphe de Réginard, identique à celle que donne Rupert et différente de celle qui se lit dans Renier et dans le ms. 9332-9346, fol. 55, de la Bibliothèque royale de Bruxelles (voir *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande,* t. L, p. 227).

(4) NA., t. XXII, pp. 373 et suiv. Déjà signalé *Ibid.*, t. IV, p. 373; t. X, p. 197.

(5) « Claruit hisdem quoque temporibus Lampertus monachus coenobii sancti Laurentii nostri ordinis... in scripturis eruditus... qui magister scholae monachorum praelatus bene docuit et plura scripsit... Hic Adelmanni praeceptoris ac postea Brixinensis episcopi quondam fuit discipulus, a quo magnis effertur praeconiis. Vitam sancti Heriberti Coloniensis episcopi pulchro ordine et diserto admodum eloquio lib. I. De ejusdem sancti miraculis lib. I. Hymnorum varii generis carminum lib. I. Epigrammatorum lib. I. Officium nocturnum de S. Heriberto scripsit, quod pulchra et regulari modulatione composuit. Alia etiam multa lucubrasse dicitur, quae ad manus nostras non pervenerunt. » Trithème, *Chronicon Hirsaugiense,* Saint-Gall, 1690, t. I, p. 180.

(6) *Rythmus alphabeticus*, strophe L, vers 1.

(7) A. Cauchie, *La querelle des investitures.* Introduction, p. lxxxvi, note 9.

(8) « Vive, puer, magni spes auspiciumque poete!
Pieriis cordi jam sunt tua scripta puellis;
Ante mihi gratus, posthac gratissimus esto. » NA., t. XXII, p. 376.

De là découle encore une autre conclusion. Le texte des vers publiés par K. Hampe montre qu'ils ont été composés à Liége pour le monastère de Saint-Laurent. S'ils ont été écrits dans sa jeunesse par le moine Lambert, celui-ci a donc passé à Liége les années de son adolescence, et il n'est allé à Deutz que plus tard [1].

Enfin les derniers vers d'une épitaphe reproduite dans le manuscrit : *Epitaphium avunculi Raimundi*, nous font connaître un nouveau détail sur la personnalité de Lambert, qui s'y désigne comme étant, par sa mère, le neveu de l'abbé Étienne [2]. La biographie du moine versificateur se dégage donc de ses écrits sous cet aspect : Élève d'Adelman, entré jeune à Saint-Laurent, il a succédé à son oncle Étienne sur le siège abbatial, après avoir passé à Deutz quelque temps de sa vie. Quant à la valeur des œuvres métriques de Lambert, nous nous rallions à l'appréciation de l'éditeur allemand : « Le style serré et la métrique correcte de ces vers pouvaient, dit-il, faire impression sur les contemporains; la valeur poétique en est encore trop mince pour que les juges postérieurs puissent corroborer les éloges d'Adelman ».

22. *Vita Heriberti.* — Ce fut pendant son séjour à Deutz que Lambert écrivit la vie du fondateur de ce monastère, saint Heribert, archevêque de Cologne (999-1021) [3]. Il fut chargé par l'église de Cologne de composer cette biographie [4]. Elle est précédée d'un prologue par lequel la métropole adresse l'œuvre à toute la chrétienté [5]. L'auteur a écrit d'après les renseignements que lui a fournis le clergé colonais [6]. Après trente ou quarante

(1) Nous dirons plus loin (p. 211, note 5) pourquoi on ne peut pas admettre l'opinion de M. Cauchie, *suprac.*, révoquant en doute le séjour de Lambert à Deutz.

(2) « Ortus germana tibi scribit hoc epigramma,
Abbas germanus dat lapidem Stephanus. » NA., t. XXII, p. 377.

(3) Publiée dans AA. SS., mart., t. II, pp. 462 et suiv.; MGH. SS., t. IV; pp. 740 et suiv.

(4) « Curam scribendi communi consensu uni ipsius monasterii fratri commisimus, qui ministra obedientia nihil aliud scripsit, quam quod vidimus aut a fidelibus audivimus. » *Vita Heriberti*, prologue, dans MGH. SS., t. IV, p. 740.

(5) « Matri aecclesiarum sanctae Romanae aecclesiae, et in universo orbe terrarum universis filiis universalis aecclesiae, metropolis Agrippina Colonia. » *Ibid.*

(6) Voir note 4. Il n'utilise qu'un document, la lettre d'Otton III confirmant l'élection archiépiscopale d'Heribert. *Ibid.*, chap. V, p. 743.

ans, la vie du saint personnage pouvait encore être connue aux lieux où il avait passé son existence. Malheureusement, le côté historique n'est guère traité que dans les huit premiers chapitres, racontant l'origine du saint, sa naissance, son éducation à l'abbaye de Gorze, sa promotion à l'archevêché de Cologne, la mort d'Otton III en Italie, d'où Heribert rapporte son corps pour l'ensevelir à Aix, la fondation de Deutz. Le reste n'est guère consacré qu'aux miracles du saint ([1]).

L'auteur est peu habile, très prolixe et sans beaucoup d'intérêt; il écrit en prose rimée. Il dit, à la fin de son ouvrage, qu'il n'a pas voulu raconter les miracles opérés, après sa mort, par l'intercession du saint, vu qu'on en possède déjà un récit, rédigé dans un style simple qu'il ne vaut pas la peine de remanier ([2]). On déduisait de ce texte une double conclusion : la première, qu'il avait existé, écrit antérieurement, un livre des miracles d'Heribert; la seconde que, contrairement à l'affirmation de Trithème, Lambert n'était pas l'auteur de ce *Miracula*. Cette dernière déduction s'est trouvée démentie par la découverte du livre de miracles, dans le manuscrit 260 de l'Université de Liége (n° 227 du catalogue) ([3]). L'écriture de ce manuscrit est de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe siècle ([4]). L'auteur déclare avoir été contraint d'ajouter ce récit à son premier livre. Il y raconte, dans le même esprit et le même style que la vie, les visions qui annoncèrent la sainteté et la mort de saint Heribert, ainsi que les miracles opérés par son intercession. Dans les deux ouvrages, l'écrivain se signale comme appartenant au monastère de Deutz ([5]).

([1]) L'auteur raconte au chapitre X la fin du dissentiment entre Heribert et l'empereur saint Henri. La mort du saint est longuement racontée au chapitre XII et dernier.

([2]) « Virtutes sancti et miracula quae per eum Deus post obitum ejus operatus est intacta deserui, quod et scripta sufficerent lectioni simplici, et ea ad leporem venustatis inflectere vacantioris temporis et operosioris erat otii. » MGH. SS. t. IV, p. 753, note 1.

([3]) CRH., 1re série, t. XIII, pp. 303-304.

([4]) Le second livre a été publié par M. BORMANS dans CRH., 1re série, t. XVI, pp. 125 et suiv. ; MGH. SS., t. XV, pp. 1245 et suiv.

([5]) Dans l'épilogue du premier livre, la mission de l'écrire est confiée *uni ipsius monasterii fratri*. Au chapitre VIII, l'auteur se place au nombre des moines de Deutz : *ut eis intercedentibus perveniamus ad societatem eorum*. Dans le second livre, l'écrivain appelle *frater noster* un moine de Deutz (CRH., *suprac.*, p. 135). Il dit plus haut, p. 134 : *ejusdem*

23. *Décadence de Saint-Laurent.* — Éverard, successeur de Lambert, ne gouverna que quelques mois (1070-1071). Le règne qui suivit fut une époque malheureuse pour l'abbaye : la querelle des investitures eut à Saint-Laurent son triste retentissement. Wolbodon fut déposé et remplacé par Bérenger, moine de Saint-Hubert, puis réintégré par la protection de l'évêque Otbert. Enfin Bérenger fut rétabli, et le monastère recouvra sa tranquillité. Après Bérenger, le siège abbatial fut dévolu à Heribrand (1117), un moine venu, dit-on, de Saint-Jacques, et estimé pour ses sérieuses connaissances dans les sciences théologiques et profanes aussi bien qu'en raison de ses talents poétiques. Renier lui attribue une vie de l'abbé Thierry II de Saint-Hubert, que nous ne possédons plus [1]. Avant de devenir abbé, Heribrand avait été chargé de la direction scientifique des jeunes religieux ; il eut pour disciple Rupert.

24. *Saint-Hubert.* — De Lobbes, la réforme passa aussi à Saint-Hubert, et ce fut l'œuvre de l'abbé Thierry (1055-1086), préposé au gouvernement de ce monastère après la mort d'Adélard. Malgré les éloges que le chroniqueur de l'abbaye décerne à celui-ci, il laisse entendre que son successeur introduisit dans le régime du monastère une discipline plus rigoureuse [2]. L'auteur du *Vita Theoderici* est plus explicite : il accuse catégoriquement Adélard d'avoir laissé tomber l'observance de toute règle chez des moines ignorants et sans culture, au milieu d'un monastère pauvre et désolé. Le désir qui anime le biographe de rehausser les mérites de son héros, a peut-être assombri les tons de sa peinture. Il ne semble pas que Saint-Hubert soit descendu à cet état de profonde décadence. Stépelin y était écolâtre

Divitensis monasterii fratri. Or il n'a pas cité précédemment le monastère de Deutz; il faut donc traduire : un moine de ce même monastère, c'est-à-dire de ce monastère où j'écris. Il en appelle plusieurs fois au témoignage des moines de Deutz (pp. 138, 154). Il laisse d'autre part percevoir qu'il a été auparavant à Saint-Laurent, car il cite à l'égal des apôtres le patron de ce monastère (*Ibid.*, p. 128).

(1) « Hic vitam Theodorici junioris de Sancto Huberto abbatis scripto tradidit. » Renier, *De ineptiis cujusdam idiotae*, chap. VII, dans MGH. SS., t. XX, p. 594.

(2) « Multotiens autem adversatus ab iis in veteri mente nova meditari cogebantur. » *Cantatorium*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. XII, p. 230.

pour l'école extérieure fréquentée par les laïques, et Balduin pour l'école intérieure réservée à l'instruction des moines. La chronique cite aussi un Robert *armarius* et un Lambert *organista*, ce qui prouve que l'abbaye, au temps d'Adélard, possédait une bibliothèque et un orgue. La direction du nouvel abbé, que précédait la renommée d'être un des hommes les plus capables de son temps, devait communiquer au monastère un esprit scientifique plus actif. De fait, le *Cantatorium* cite une foule de savants et d'artistes vivant à l'époque de l'abbé Thierry, et qui lui durent leur éducation, notamment les deux Lambert : Lambert le Vieux, qui occupe dans la chronique une place importante, et Lambert le Jeune, l'auteur même du *Cantatorium*, qui fut chantre et écolâtre, qui plus tard enseigna à Saint-Remi de Reims, et dont nous analyserons l'œuvre dans un autre chapitre (1).

25. *Nassogne. Vita S. Mononis.* — A l'abbaye de Saint-Hubert avait été incorporée, par l'évêque Walcaud, l'église de Nassogne, dédiée à saint Monon, un ermite qui, né en Irlande, se retira en Ardenne et fut tué dans sa cellule vers 645. Il existe de ce saint anachorète deux biographies. L'une, plus étendue, a été publiée dans les *Analecta Bollandiana* (2). De ce qu'elle cite Heriger (3), on doit conclure qu'elle fut écrite après 980. A l'époque de sa rédaction, le clergé de Nassogne reconnaissait, sans contestation, les droits de Saint-Hubert, ce qui prouve une date de composition antérieure à l'abbé Thierry (4), monté sur le siège abbatial en 1055. L'autre vie de saint Monon est plus courte que la précédente. Elle a été publiée par les Bollandistes dans les *Acta* du mois d'octobre (5).

(1) Ce sont aussi le doyen Gilbert, copiste infatigable; le chantre Falcon, enlumineur et graveur sur bois ou sur pierre; Gozelin, prudent conseiller et habile rédacteur de lettres; Étienne, Remi et Rodulf, perpétuellement penchés sur leurs livres; Quentin et Heribrand, très instruits quoique mêlés trop tôt aux affaires extérieures; le peintre Herbert, dont la mort prématurée excita de douloureux regrets; Guidon, écolâtre et chantre dont la vertu égalait la science; le Liégeois Helbert, qui recueillait ses triomphes dans la musique et les mathématiques. *Cantatorium*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. XII, p. 231.

(2) AB., t. V, pp. 196 et suiv.

(3) *Vita Mononis*, chap. III, *ibid.* p. 198.

(4) Voir *Cantatorium*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. LXVII, p. 271.

(5) AA. SS., octobr., t. VIII, pp. 367 et suiv.; Reusens, *Analectes*, t. V, pp. 410 et suiv.

Les éditeurs, en effet, croyaient cette biographie plus ancienne que la première; leurs modernes successeurs se rallient à l'opinion contraire.

Les deux écrits, absolument différents de rédaction, suivent le même ordre dans l'exposé des faits. L'un procède de l'autre, ou bien tous deux dérivent d'une source commune. Le récit, d'ailleurs peu détaillé, est en partie légendaire. La courte biographie a pour auteur un clerc de Nassogne (1). Ce n'est qu'un sermon pour la fête du saint, comme le prouve l'exorde par lequel il débute (2); il ne renferme que des données vagues, exprimées avec emphase. La vie plus longue, divisée en douze leçons, servait pour l'office chanté en l'église de Nassogne. L'auteur y consigne plusieurs détails omis dans la vie plus courte : la description de l'Irlande d'après Bède, l'histoire de Pepin d'après le *Liber historiae*, la légende de saint Lambert et d'Alpaïde. On trouve racontée dans les deux écrits l'installation, par saint Jean l'Agneau, de clercs chargés de desservir l'église de Nassogne; mais tandis que la biographie plus longue les fait venir de Huy, la vie plus courte commet l'erreur de supposer qu'ils furent tirés d'Amay, dont l'église ne fut fondée par sainte Ode qu'environ cinquante ans après la mort de Jean l'Agneau (3).

A la suite du *Vita prolixior*, les éditeurs des *Analecta* publient deux hymnes en l'honneur de saint Monon.

IV. — Saint Poppon. — Stavelot. Saint-Trond.

26. *Poppon.* — Il nous reste à parler d'un autre disciple de Richard de Verdun, le plus célèbre de tous : Poppon de Stavelot (4). La vie de ce

(1) « Patroni nostri, martyris nostri egregii » *Vita Mononis, initio.* « Loco nostro, nostra ecclesia » *Ibid., in fine.*

(2) « Secundum nostri sermonis ariditatem. »

(3) La pensée de sainte Ode, peut-être le désir de faire un jeu de mots, paraît avoir entraîné l'auteur du sermon : « Ordinavit ex Hoio castro et villa Amannia sacerdotes idoneos, qui... debitas inibi redderent missarum celebrationes, donec... eligerentur canonici qui... pervolverent *odas* Domino. »

(4) Voir Ladewig, *Poppon von Stablo und die Klosterreform unter den ersten Saliern.* Berlin, 1883.

puissant réformateur a été écrite par son disciple Everhelm, abbé de Hautmont, puis, en 1053, abbé de Saint-Pierre sur le Mont-Blandin, à Gand (1). Cette biographie paraît être le remaniement d'un ouvrage antérieur, composé par le moine Onulf de la même abbaye.

Poppon naquit en 978 d'une noble famille de Flandre. S'étant fait religieux à l'abbaye de Saint-Thierry à Reims (2), il y fut distingué par le coup d'œil de Richard, qui l'emmena avec lui à Verdun et lui confia successivement la prévôté de Saint-Vaast (3) et celle de Saint-Maurice à Vasloges. En 1020, à la mort de l'abbé Bertram, saint Henri II, qui avait connu Poppon comme prieur de Saint-Vaast, jeta les yeux sur lui pour le siége abbatial de Stavelot. Richard résista, n'aimant pas de se priver d'un aide aussi précieux ; il ne céda que par déférence pour le chef de l'empire. Poppon fut sacré par l'évêque Wolbodon, assisté de l'abbé Richard.

27. *Stavelot.* — Poppon eut à Stavelot-Malmédy une tâche difficile à remplir. L'abbé Odilon y avait eu pour successeurs Werinfrid (953-974 env.) et Ravenger (974-1007 env.). Nous avons vu Werinfrid demander à Heriger une vie plus développée de saint Remacle (4). Peu de temps après la mort de Ravenger, furent écrits les chapitres X-XX du *Miracula Remacli.* Le moine, auteur de cette continuation, reprit aussi les chapitres précédents et les remania dans un style qui témoigne de l'habileté et des connaissances (5). Cet écrit atteste certainement que le culte des études était resté florissant à Stavelot. Mais à la fin du règne de Bertram, successeur de Ravenger (1008-1020), l'abbaye était retombée dans une profonde décadence.

(1) Mabillon, *AA. SS. O. S. B.*, saec. VI, pars I, pp. 502 et suiv; AA. SS., januarii, t. III, pp. 252 et suiv.; MGH. SS., t. XI, pp. 293 et suiv.

(2) Il y eut pour maître le portier Eilbert, sur lequel voir : *Gesta pontif. Camer.*, liv. II, chap. III; *Chronicon S. Andreae*, liv. I, chap. XIII, dans MGH. SS., t. VII, p. 529; *Vita Popponis*, chap. VII, dans MGH. SS., t. XI, p. 297.

(3) Poppon fut chargé de réformer Saint-Vaast avec l'aide de l'ex-comte Frédéric de Verdun, et de Rothard, un Liégeois distingué par sa science et sa piété : « Rothardus a Leodio sapientia et religione nominatissimus. » Hugues de Flavigny, *Chronicon*, liv. II, chap. XI, dans MGH. SS., t. VIII, p. 377.

(4) Voir p. 123.

(5) Voir pp. 68-69.

Poppon y introduisit, non sans beaucoup de peine, des moines réformés venant sans doute de Verdun ou de Vasloges.

28. *Dedicatio ecclesiae Stabulensis.* — Poppon reconstruisit entièrement l'église du monastère, qui, le 5 juin 1040, fut consacrée en présence de l'empereur Henri III, par Herman archevêque de Cologne, Nithard évêque de Liége, Herman évêque de Munster, Gérard évêque de Cambrai, assistés de l'abbé Richard de Verdun.

Le récit de cette cérémonie ([1]) a été retracé par un moine de Stavelot, qui en fut témoin oculaire et écrivit sa relation peu de temps après. Il raconte ensuite comment l'ancien tombeau du saint fut retrouvé deux ans plus tard, le 4 mars 1042. L'auteur fut aussi témoin oculaire de ce qu'il rapporte à ce sujet ([2]). Il cite une relation aujourd'hui perdue ([3]) et connue également d'Heriger ([4]) sur la translation du corps de saint Remacle par Goduin, quatrième abbé de Stavelot († 685), qui fit faire une précieuse châsse pour y renfermer les reliques. Lors de cette translation, des débris de chairs en poussière et une fiole contenant, crut-on, le sang du saint évêque étaient restés dans le tombeau. Celui-ci, enchâssé dans la muraille derrière l'autel, disparut sous de nouvelles constructions, tandis que l'on continuait à honorer les reliques déposées dans la châsse ([5]). C'est ce tombeau avec ses amas de poussière et sa fiole de sang qu'on retrouva en 1042 ([6]).

([1]) Martène et Durand, *Ampl. Coll.*, t. II, col. 60 et suiv.; AA. SS., septemb., t. I, pp. 688 et suiv.; Ghesquières, t. III, pp. 456 et suiv.; MGH. SS., t. XI, p. 307, note 26.

([2]) « Desiderii nostri repensatur gratia atque apparuit quod diu requirebamus. Postquam invenimus gratias retulimus. Hujus rei tot adhuc testes sunt incolumes, quotquot ipsa die extitere praesentes. »

([3]) « Sicut a patribus nostris veredica relatione est relatum scriptoque proditum. »

([4]) Voir p. 126.

([5]) Ce récit assez embrouillé a induit en erreur quelques écrivains, en leur faisant croire que la châsse elle-même avait disparu, trop bien cachée par les moines (J. Demarteau, *S. Remacle; notes d'histoire*, p. 31). Leur défiance aurait dû être éveillée par le passage d'Heriger, attestant que, de son temps, le corps du saint était honoré à Stavelot (Heriger, *Gesta*, chap. LVI; *Vita Remacli, in fine*).

([6]) Voir l'inscription qui décorait ce tombeau, dans *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. XLVI, 1869, p. 138.

On constate que l'écrivain composa son récit du temps de l'abbé Pierre ([1]), qui ne gouverna le monastère que quelques mois, entre 1048 et 1049.

29. *Influence de Poppon.* — La réforme de Stavelot fut le point de départ de l'influence exercée par l'activité réformatrice de Poppon. Il étendit les efforts de son zèle aux nombreux monastères qui lui furent confiés. Quand il mourut, le 25 janvier 1048, moins de deux ans après Richard de Verdun († 14 juin 1046), quelques mois avant l'évêque Wazon († 8 juillet 1048) et Olbert de Gembloux († 14 juillet 1048), un grand nombre de monastères lotharingiens, et des plus importants, étaient gagnés à la réforme. Celle-ci eut partout sur les études une salutaire influence. Par le récit qu'on lit dans la biographie de Poppon au sujet de la maladie de l'écolâtre Gonzon, on voit que les anciens classiques étaient lus assidûment dans les monastères réformés ([2]). Poppon montra à Stavelot son zèle pour les études, en y appelant des maîtres distingués, tels que Folcuin de Gembloux et le célèbre moine de Lobbes, qui devint plus tard l'abbé Thierry Ier de Saint-Hubert.

30. *Triumphus S. Remacli.* — A la mort de Poppon, le monastère fut confié à Thierry, son disciple. La discipline se maintint, mais la situation matérielle fut longtemps compromise par la tentative qu'on fit de séparer Malmédy de Stavelot, contrairement aux privilèges des empereurs et à la bulle récente de Léon IX ([3]). En 1065, l'archevêque Adalbert de Brême, profitant de l'autorité qu'il exerçait dans l'empire, sous la minorité d'Henri IV, s'empara de plusieurs monastères. Il garda pour lui Corbie et Lorsch et donna Cornelimünster et Malmédy à l'archevêque saint Annon de Cologne ([4]). Les moines de Malmédy, désireux d'être indépendants de

(1) « Testimonium quidem perhibet Gonterus... qui praecepto Petri decani, nunc autem abbatis..., lipsanas dispersas praesumsit recipere. »

(2) *Vita Popponis*, chap. XXXII, dans MGH. SS., t. XI, p. 314.

(3) NA., t. IV, p. 192.

(4) Lambert de Hersfeld, ad a. 1063, cite les abbayes données : A Adalbert : Lorsch et Corbie, 6 septembre 1065; cf. Stumpf, n°s 2683, 2684. — A Annon : Malmédy et Cornelimünster, auxquelles il faut ajouter, d'après *Chronicon Laureshamense*, MGH. SS. t. XXI,

Stavelot, entrèrent dans ces vues. L'abbé Thierry résista avec l'aide du duc Frédéric de Basse-Lotharingie, mais à la mort de celui-ci, le 28 août 1065, il ne put empêcher Conrad, son neveu, de prendre le monastère. En même temps, l'archevêque ordonna aux moines de se rendre à Cologne pour le choix d'un abbé (1). Sans faire attention à la défense que l'abbé Thierry leur avait intimée, les moines de Malmédy obéirent avec joie à l'invitation d'Annon, et Tegenon de Brauweiler fut élu. Il arriva à Malmédy le 28 septembre. L'abbé Thierry se rendit deux fois à Rome et mit tout en œuvre pour rentrer en possession du monastère. Enfin, au mois de mai 1071, pendant qu'Henri IV était à Liége, les moines de Stavelot, renouvelant une tentative déjà faite à Aix en 1066, y transportèrent les reliques de saint Remacle et allèrent jusqu'à les déposer sur la table du roi (2). Des miracles éclatèrent; Henri IV se rendit à la cathédrale et restitua l'abbaye de Malmédy à celle de Stavelot.

Ces faits sont racontés par l'auteur des *Annales Altahenses* (3), par Lambert de Hersfeld (4) et par l'évêque Théoduin dans sa lettre à Imade

p. 413 : Vilich au diocèse de Cologne. — A Otton, duc de Bavière : Altaich, au diocèse de Passau. — A Rodolphe, duc de Suède : Kempten, au diocèse de Constance. — A Sigfried de Mayence : Seligenstadt; mais cette donation fut faite dès le 14 juin 1063 (STUMPF, n° 2620), par conséquent sous l'administration d'Annon. — Il faut ajouter ces autres abbayes, données en 1065 : A Einhard de Spire : Limbourg et Saint-Lambert, au diocèse de Spire, 30 août; cf. STUMPF, n°s 2680-2681. — A Altwin de Brixen, Polling au diocèse d'Augsbourg, 11 juin; cf. STUMPF, n° 2671. — A Ellenhard de Frisingen : Beuron, 18 août; cf. STUMPF, n° 2679. — A Rumold de Constance : Rheinau sur le Rhin, au diocèse de Constance, 8 juin 1066; cf. STUMPF, n° 2705; MEYER DE KNONAU, *Heinrich IV*, t. I, p. 468.

(1) Voir p. 219, note 4.

(2) Le moyen employé par les moines de Stavelot est souvent mis en œuvre au moyen âge. Nous verrons saint Lambert remporter deux triomphes analogues à Bouillon (voir chap. VII, § 7) et à Steppes (voir chap. VIII, § 8). Saint Hubert est dans un pareil but transporté à Chauvency (voir chap. VII, § 50). En 1373, le bourgmestre de Thuin ayant été tué par les soldats du prince, nous voyons les bourgeois s'ameuter. Ils transportent le cadavre à Liége, en soulevant le peuple des villes par où ils passent : à Fosses, à Dinant et à Huy. (RADULPHUS DE RIVO, dans CHAPEAVILLE, t. III, p. 24.)

(3) MGH. SS., t. XX, p. 822. La fin de cette chronique, de 1033 à 1073, comprenant l'épisode de Stavelot, paraît avoir été composée d'un seul jet entre 1073 et 1076.

(4) LAMBERTI HERSFELDENSIS *Annales,* ad a. 1071, dans MGH. SS., t. V, p. 183. Lambert de Hersfeld a utilisé la source précédente. Il rédigea ses annales d'un seul trait en 1077-

de Paderborn ([1]). Ils se trouvent aussi mentionnés dans les annales de Stavelot ([2]) et dans un diplôme de Frédéric, archevêque de Cologne, en 1128 ([3]). Enfin on a retrouvé la lettre d'Annon invitant les moines de Malmédy à se rendre à Cologne pour l'élection d'un abbé ([4]).

De retour à Stavelot, les religieux voulurent fêter annuellement le souvenir du triomphe qu'ils avaient remporté le 9 mai. Ils envoyèrent au monastère de Fosses et à d'autres églises, un écrit racontant les miracles opérés par saint Remacle, afin d'engager les habitants de ces monastères à célébrer avec eux la même fête. Ce récit forme le second livre du *Triumphus sancti Remacli de Malmundariensi coenobio*. Il se trouve seul dans le manuscrit du Vatican, où il est précédé de la lettre aux chanoines de Fosses, commençant par ces mots : « Fratribus ecclesiarum Dei per orbem ubique diffusis et praecipue fratribus Fossatensibus, fratres Stabulenses salutem ([5]) ».

1078. Il écrit avec abondance ; son autorité a été fort discutée par les critiques allemands. En ce qui concerne l'affaire de Stavelot, il faut noter que le chroniqueur est un zélé partisan d'Annon, dont il exalte les mérites et dissimule les fautes.

(1) Mart. et Dur., *Ampl. Collectio*, t. I, p. 487. Dans son récit, Théoduin ne fait aucun reproche à Annon son métropolitain. Comme ajoute au récit du *Triumphus*, il n'a que les objurgations des moines, en présence du saint, pendant la nuit du 8 au 9 mai. Sa narration n'est d'ailleurs qu'un abrégé, et les quatre miracles qu'il rapporte simultanément se sont, d'après le *Triumphus*, produits à des moments différents.

(2) *Annales Stabulenses*, ad a. 1065, 1071, dans MGH. SS. t. XIII, p. 43.

(3) Mart. et Dur., *Ampl. Collectio*, t. II, col. 88; Chapeaville, t. II, p. 7.

(4) NA., t. XIV, p. 622. La lettre ne dit pas expressément qu'il s'agit du choix d'un abbé, mais l'intention d'Annon devait sans doute être déclarée par Conrad aux moines de Malmédy. Le *Triumphus* s'exprime en ces termes : « Praeterea ex ipsis monachis omnes priores ac quoscumque valentes, indicto die, ad se conduci jubet, ut si forte inter eos idoneus reperiretur, abbatem eis praeficeret. » Ce texte trouve dans la lettre d'Annon son commentaire. Au lieu de *omnes priores*, Annon dit : *quatuor qui priores sunt*. D'après la lettre, *quoscumque valentes*, ce sont les *ministeriales*. La date du 8 septembre détermine l'expression vague du *Triumphus : indicto die*.

(5) *Codex Vaticanus Christinae regiae*, n° 1316, petit in-4° du XI° siècle, sur parchemin. La date de ce manuscrit suffit pour réfuter la thèse défendue par Ignace Rodrigue contre Martène. D'après Rodrigue, on conservait à Stavelot le souvenir que Malmédy avait été séparé sous Annon et que le corps de saint Remacle avait été porté à Liége. Plus tard, on lut un manuscrit de la chronique de Lorsch racontant la revendication de deux célèbres abbayes : Corbie et Lorsch. Un moine adapta ce récit à Malmédy. Voir : *Disceptationes de abbatibus, origine primaeva et hodierna constitutione abbatiarum inter se unitarum Mal-*

Tels se présentaient les exemplaires qu'on envoya au dehors. Une autre dédicace, adressée à l'abbé Thierry, figurait sans doute en tête de la rédaction destinée à rester à Stavelot. Plus tard, on ajouta à cet ouvrage un premier livre racontant la querelle au sujet de Malmédy [1]. On mit la lettre aux chanoines de Fosses comme prologue en tête de tout l'ouvrage, en supprimant la mention de ce monastère au commencement de cette lettre et en allongeant la finale de celle-ci. La dédicace à Thierry, modifiée dans son commencement, afin de rattacher le second livre au premier, devint le prologue de ce second livre [2]. La manière dont l'auteur parle de Thierry dans le premier livre [3], indique que celui-ci fut composé après la mort du prélat, décédé le 1er novembre 1080 [4]. Le

mundariensis et Stabulensis, oppositae observationibus Edm. Martène et Urs. Durand. Wirceburg, 1728. — *Imperialis Stabulensis monasterii jura propugnata adversus iniquas disceptatones Ign. Roderici, vindice Edm. Martène.* Cologne, 1730.

(1) Il y a entre les deux livres une lacune, insinuée à la fin du livre premier : « De diversis partium studiis, itemque de abbatis nostri laboribus maximis, postremo de qualitate totius adversitatis, si singillatim disserere velimus, tempus quam res non deficiet maturius. » En effet, le livre premier s'arrête en 1068; le second ne reprend qu'en 1071. Dans cet intervalle, nous savons par Lambert de Hersfeld que l'archevêque de Cologne s'est rendu pour la seconde fois à Rome en 1070.

(2) O. Dietrich (*Der Triumphus S. Remacli*, Diss. Halle, 1887) pense que les chapitres IV et VIII-XXI du second livre ont été rédigés après les autres chapitres du même livre. L'œuvre primitive aurait été écrite du vivant d'Annon entre les années 1071-1073. Les chapitres interpolés auraient été composés en même temps que le premier livre, après 1089. Nous ne pouvons pas nous rallier à ces conclusions, notamment parce que nous ne distinguons pas entre les chapitres VII et VIII la solution de continuité que croit percevoir l'auteur de la dissertation. Au chapitre VII, les moines sollicitent une audience du roi : « ambientes regis praesentiam ut coram fandi saltem consequeremur licentiam ». Au chapitre VIII, en présence des réponses dilatoires qu'on leur fait, ils forcent la consigne et se présentent d'eux-mêmes : « consilium inimus ut adeuntes regem coram eloqueremur ». La scène du festin, racontée aux chapitres IX-XII, est d'ailleurs confirmée par les autres sources ; elle est essentielle dans le récit et ne peut pas faire partie d'une interpolation.

(3) « Quod utrum ejus (Theoderici) voluntate sit factum, nescimus. » *Triumphus*, liv. I, chap. II. — « Dicitur adeo renitendo virtutem tenuisse constantiae. » *Ibid.*, chap. VI. — « Credebat se illis quadam simplicitate. » *Ibid.*, chap. VIII.

(4) Composé probablement aussi après le couronnement de l'empereur en 1081, à moins que les mots du prologue : « Regnante Henrico quarto, *postea Romanorum Augusto* » ne soient une ajoute postérieure.

second livre fut rédigé du vivant de Thierry, peu de temps après 1071 [1].

Nous avons par conséquent dans le Triumphus [2] une œuvre écrite par un contemporain, témoin oculaire [3] et généralement digne de foi. Pour les détails qui concernent le conflit, il ne faut pas oublier que l'auteur est moine de Stavelot et défend son abbaye. Il est surtout hostile à l'archevêque, qu'il accuse de simonie [4] et sur lequel il rejette l'odieux de tout ce qui s'est passé, en le rendant responsable de la longue résistance opposée par le roi aux revendications des moines. Son récit forme, à ce point de vue, la contre-partie de celui de Lambert de Hersfeld, partisan d'Annon, et s'efforçant de l'excuser. On trouve l'écrivain constamment exact dans l'indication des villes où se trouve Henri IV aux divers moments du conflit [5]. La peinture qu'il nous fait de la cour de Théoduin est conforme à ce que nous lisons ailleurs sur les dernières années de règne du vieil

(1) Que le second livre ait été composé avant le premier, cela ressort en outre du début de chacun de ces livres. Le premier livre commence en termes faisant supposer que quelque chose a été écrit auparavant : « Cum igitur perspicuum sit ». Au contraire, le commencement du second livre a le caractère d'une introduction nous apprenant dès le début tout ce que nous devons connaître pour l'intelligence du récit.

(2) Publié par Chapeaville, t. II, pp. 517 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CXLIX, col. 287 et suiv.; Wattenbach, MGH. SS., t. XI, pp. 433 et suiv.

(3) *Triumphus*, liv. I, chap. XVIII, XXI; liv. II, chap. XXVI.

(4) *Ibid.*, liv. I, chap. III. Cette accusation n'est pas confirmée par les autres sources. Adam de Brême reproche seulement à l'archevêque son avarice au profit de son église et le soin trop empressé qu'il mit d'élever à de hautes charges ses parents, ses amis, ses chapelains. (*Hist. ecclesiastica*, t. III, chap. XXXVI.)

(5) A Goslar, en 1065 (*Triumphus*, liv. I, chap. XIII). A Fritslar, en mai 1066 (*Ibid.*, chap. XVI). A Bamberg, le 25 décembre 1066, nouv. style (*Ibid.*, chap. XVIII, contrairement à *Annales Altahenses* disant Ratisbonne, et à Berthold disant Spire; cf. *Ann. Altahenses*, éd. *in usum scholarum*, 1891, p. 72, note 11. A Liége, après Pâques 1071. D'après *Annales Altahenses*, Henri IV célébra cette année la fête de Pâques à Liége (24 avril). D'après Lambert de Hersfeld, il célébra la fête de Pâques à Cologne et vint à Liége après le 24 avril. C'est cette dernière version qui doit être admise (voir Bresslau, *Konrad II*, t. II, p. 429). D'après un diplôme douteux du 22 novembre 1089 (Stumpf, n° 2900; cf. n° 2742a, t. II, p. 482) et le récit du *Triumphus*, liv. II, chap. I et V, le roi aurait été à Liége pour les fêtes de Pâques; mais suivant la chronologie de cet écrit, il est évident que l'auteur entend par là le second dimanche après Pâques, 8 mai, veille du triomphe remporté par saint Remacle.

évêque (1). Parfois l'écrivain admet dans son récit des racontars sans autorité, sortes de potins qui circulent partout, même dans les monastères (2). D'autres fois, il agrémente sa narration de détails qu'il n'a pu connaître, tels que les réflexions secrètes murmurées par Annon à l'oreille du roi (3). Tous les faits merveilleux qu'il raconte ne présentent pas les mêmes garanties d'authenticité. Henri IV paraît avoir cédé principalement sous la pression de l'opinion populaire.

L'exposition dans son ensemble est bien écrite; le style est simple, sauf que, vers la fin, des vers sont parfois entremêlés au récit. L'auteur connaît Ovide qu'il cite (4) et Salluste qu'il cherche à imiter (5); il cite aussi saint Grégoire (6). Aucun écrivain, que nous sachions, n'a utilisé son œuvre, excepté Gilles d'Orval.

L'ouvrage renferme beaucoup de détails instructifs sur l'époque et particulièrement sur la cour de Henri IV. Au point de vue qui intéresse

(1) *Triumphus*, lib. II, chap. II *in fine*, chap. III *initio*. L'épisode nous fait entrevoir la cour du vieux Théoduin, un peu timide, affaibli par l'âge, mais dont l'énergie défaillante est soutenue par des archidiacres qui ne sont pas faits pour trembler. Au nombre de ceux-ci compte sans doute pour beaucoup Boson, sur qui le vieux Théoduin se déchargeait principalement du gouvernement des affaires diocésaines (*Cantatorium*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. XXXVII; cf. S. Balau, *Boson archidiacre de Liége*, dans BSAH., t. XIII, pp. 1 et suiv.)

(2) « Ne forte ab illis falsa pro certis finxisse arguamur, idoneis quibusdam ex ipsis pro teste utimur : dixisse videlicet haec verba Lambertum, unum ex his qui adierant episcopum » *Triumphus*, liv. I, chap. III.

(3) *Triumphus*, liv. II, chap. IX. Ce chapitre tout entier s'inspire du ressentiment contre l'archevêque. D'après Théoduin et Lambert de Hersfeld, c'est le roi qui de lui-même se lève mécontent et quitte la table du festin. D'après les *Annales Altahenses*, le roi et l'archevêque s'éloignent pareillement irrités. Suivant l'auteur du *Triumphus*, le roi est hésitant, sa conscience est troublée; c'est Annon qui le stimule et l'entraîne. Ce récit, en contradiction avec les autres sources, est sujet à caution. Les scrupules du roi sont peu vraisemblables. Dès cette époque, il était loin d'avoir une conscience timorée. Déjà en 1069, il avait, avec l'appui de l'archevêque de Mayence, cherché à faire dissoudre son mariage par d'inavouables moyens et n'avait échoué que grâce à l'intervention de Pierre Damien. Il s'était, depuis lors, réconcilié avec la reine, que l'auteur du *Triumphus* fait intervenir dans la scène du festin, suppliant le roi de se rendre aux prières des moines.

(4) *Ibid.*, liv. I, chap. XV.

(5) *Ibid.*, liv. I, chap. XI.

(6) *Ibid.*, liv. II, chap. XXIII.

spécialement l'histoire des écoles liégeoises, mentionnons l'affluence des écoliers autour de la châsse de saint Remacle, lors de son passage à Liége [1]. Signalons aussi la présence en cette ville d'un jongleur chantant la vie du saint [2]. Cette indication fait penser à un autre texte, tiré d'un manuscrit de Cologne de la même époque et renfermant cette curieuse glose sur un passage de Lucain : « Bardi, id est Leodicenses, qui carminibus suis reddunt immortales animas, scribendo gesta regum [3] ». Peut-on s'autoriser de ces textes pour conclure à l'existence, au XIe siècle, d'une efflorescence de poésie épique semi-religieuse, semi-profane, dont il ne serait pas resté de trace dans le trésor littéraire de notre pays?

31. *Catalogue de la bibliothèque de Stavelot.* — Une étude sur les écrivains de Stavelot au XIe siècle a pour complément obligé l'examen des manuscrits qui étaient à cette époque à la disposition des moines de l'abbaye. La liste nous en a été heureusement conservée à la fin du second volume d'une bible magnifique, ornée de riches miniatures, appartenant aujourd'hui au *British Museum*. Ce splendide manuscrit fut achevé à Stavelot en 1097 par les moines Goderan et Ernest; on se souvient que le premier de ces noms désigne aussi l'auteur de la fameuse bible de Lobbes [4]. Sur le dernier feuillet resté libre dans le manuscrit de Stavelot, une autre main a tracé, sur trois colonnes, la liste des livres que possédait la bibliothèque [5]. Elle débute par ces mots : « Anno Incarnationis Domini millesimo CV, scrutato armario S. Remacli, hi libri inventi et hic annotati sunt ». Comme d'ordinaire, cette liste forme un répertoire établi suivant un

(1) *Triumphus S. Remacli*, liv. II, chap. XXXVII.

(2) *Ibid.*, liv. II, chap. XIX.

(3) Ms. CXCIX. Voir Jaffé et Wattenbach, *Ecclesiae metropolitanae Coloniensis codices manuscripti*, 1874, p. 86, et appendice XVIIIe, pp. 139 et suiv. Le texte ci-dessus est cité à la page 140.

(4) Voir p. 198, note 1. Sur la bible de Stavelot, voir : Gottlieb, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken*. Leipzig. 1890, p. 280; et surtout J. Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liége*, pp. 24 et suiv. Sur Goderan, voir aussi : *Bulletin du bibliophile belge*. Bruxelles, 1847, t. IV, p. 167.

(5) Publiée par Thonissen dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 36e année, 1867, 1er vol., pp. 613 et suiv.; et dans *Revue catholique*, t. XXV, Louvain, 1867, pp. 360 et suiv.

certain ordre. Elle commence par l'énumération de divers livres des saintes Écritures, sans comprendre aucune bible complète, à moins qu'on n'attribue cette signification au premier titre qui figure sur le catalogue [1]. Celui-ci, à la différence des recensions similaires exécutées à Lobbes et à Saint-Laurent, comprend à la fin un bon nombre de livres servant à l'office du chœur. Comme ailleurs, il ne renseigne que très peu d'auteurs classiques, à peu près les mêmes partout : l'abrégé historique de Justin, la géographie de Solin, le songe de Scipion de Macrobe et les vies d'Alexandre le Grand et d'Apollonius de Tyr. Il faut y joindre, pour les études grammaticales, avec Isidore de Séville, les deux grammairiens du V[e] siècle, Priscien et Diomède. Moins riche que celle de Lobbes, la bibliothèque de Stavelot était cependant convenablement fournie d'écrits patrologiques. Outre les œuvres peut-être complètes de saint Grégoire de Nazianze, le catalogue mentionne les ouvrages les plus importants de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Grégoire, avec divers traités des écrivains suivants : saint Cyprien, saint Ambroise, saint Hilaire, Rufin, Cassiodore, Martin de Braga, Isidore de Séville, Julien de Tolède, Bède, Haimon, Christian de Stavelot, Raban Maur, Alcuin, Smaragde, Amalaire; des travaux inconnus attribués à Chromace d'Aquilée et à Braulion, évêque de Saragosse; quelques apocryphes mis sur le compte de saint Augustin, de saint Ephrem, de saint Clément; la lettre de Louis le Pieux à Hilduin, abbé de Saint-Denis; les canons de plusieurs conciles, le Pénitentiel d'Halitgaire composé pour Ebbon, archevêque de Reims, et d'autres écrits qu'il est difficile d'identifier. L'ascétisme des moines trouvait un aliment dans plusieurs de ces ouvrages et dans quelques écrits plus spécialement appropriés à ce but : des homiliaires; des sermonnaires; la Passion de saint Pierre attribuée à saint Lin; des vies d'anciens Pères : vies de saint Antoine, de saint Hilaire, de saint Maur, de saint Basile; des règles de la vie cénobitique; celles de saint Basile et de saint Benoit avec, sur celle-ci, le commentaire de Smaragde, habituellement mis sur le compte de Raban Maur. Passant dans un autre domaine, nous trouvons mentionnés le philosophe Xystus traduit par Rufin; le géographe Solin déjà cité; le

(1) *Historiarum libri duo veteres Veteris et Novi Testamenti.*

voyageur Arnulf; l'agronome Pallade (Émilien); le rédacteur anonyme d'un traité d'arithmétique; Hilpéric, l'auteur du livre *de computo* et jusqu'au traité d'Hincmar sur la personne du roi et le ministère royal. Avec les livres de Bède et les travaux encyclopédiques d'Isidore de Séville, ces ouvrages fournissaient matière à tout le développement scientifique qu'il était possible d'atteindre à cette époque. La bibliothèque était particulièrement riche d'ouvrages historiques. Outre le livre déjà cité de Justin, elle possédait les œuvres complètes de Josèphe, le remaniement de la Guerre judaïque attribué à Hégésippe, l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, les inévitables *Recognitiones Clementinae* (1), le *Liber pontificalis*, la chronique d'Isidore, le traité des temps et la chronique de Bède le Vénérable, des Gestes de rois et d'empereurs, des Angles, des Normands et des Lombards (2). Il faut ajouter, pour la partie hagiographique, outre les écrits cités plus haut, la Passion de saint Denis, celle des onze mille vierges, celle en vers de saint Eustache, et un bon nombre de vies de saints : saint Germain (vie métrique), saint Walter, saint Columban, saint Willibrord, saint Martin, saint Gengulf, saint Adelbert, saint Lambert, saint Remacle (de Heriger), avec le livre des miracles du saint, saint Poppon, saint Servais, saint Fursée, sainte Gertrude, sainte Begge, saint Bérégise. Suivant une remarque déjà faite pour Lobbes et qu'il faudra répéter plus tard pour Saint-Laurent, les moines de Stavelot, à part le commentaire de Christian sur saint Mathieu, ne laissèrent à leur bibliothèque aucun ouvrage. Il est probable que les écrits sur l'histoire du monastère étaient conservés parmi les archives.

32. *Malmédy. Vita S. Agilolfi. Translatio S. Quirini.* — Malmédy n'offre à l'historiographie qu'un contingent d'œuvres peu nombreuses et médiocres. Annon avait profité de l'influence qu'il exerçait sur les moines, afin d'en obtenir pour l'église de Notre-Dame aux Degrés, à Cologne, le corps

(1) Ouvrage désigné ici sous le titre : « Clemens super gesta Petri apostoli ».

(2) « Gesta Domini. Gesta pontificum romanorum. Gesta regum romanorum. Gesta Anglorum. Gesta Longobardorum. Gesta Bregmannorum (?), Gesta regum et principum partis Europe. » THONISSEN, dans *Rev. cath.*, suprac., pp. 363-364.

de saint Agilolfe, évêque de cette ville (1). La vie de ce saint de la seconde moitié du VIIIe siècle (2) fut écrite par un religieux (3), qui est aussi l'auteur d'un livre sur la translation et les miracles de saint Quirin (4). Les deux écrits sont rédigés dans le même style : prose rimée, entremêlée de nombreux bouts d'hexamètres; récit agrémenté de longs et fastidieux développements. L'auteur, méchant poète plutôt qu'historien, écrivit après la translation faite par Annon, car il dit à propos d'Agilolfe : « nobis ablatus, alias est translatus (5) ». Parlant de l'évêque Herman de Metz (1089-1099) comme d'un contemporain (6), il doit avoir vécu à la fin du XIe siècle. Il paraît avoir d'abord composé le *Translatio S. Quirini*. Écrivant ensuite la vie d'Agilolfe, il y transcrivit deux miracles empruntés à son premier ouvrage, en appliquant à un saint ce qu'ailleurs il a principalement attribué à l'autre (7).

La valeur des deux écrits est des plus médiocres. Le *Vita Agilolfi* fourmille de contradictions chronologiques, qu'il est impossible de concilier; l'auteur y donne le titre de roi à Pepin de Herstal et à Charles-Martel. Ce prince, étant en guerre avec Chilpéric et Ragenfrid, envoya Agilolfe vers ses ennemis arrêtés dans la forêt d'Amblève. Le saint fut tué, et son corps transporté par les moines de Malmédy. Charles-Martel vengea sa mort en usant contre l'ennemi d'un légendaire stratagème, assez fréquent dans les récits du moyen âge (8). Dans les longs développements qu'il brode autour de ces

(1) *Triumphus S. Remacli*, liv. I, chap. II; *Vita S. Annonis*, chap. XXXVII, dans MGH. SS., t. XI, p. 482.

(2) Publiée dans AA. SS., julii, t. II, pp. 721 et suiv.

(3) « Nos; monasterii nostri; fratres nostri; nostra ecclesia. » *Translatio S. Quirini*, chap. I et III, nos 1, 4, 6, 29.

(4) *Translatio* publié dans Mart. et Dur., *Thesaurus*, t. III, col. 1685 et suiv. *Translatio et Miracula*, dans AA. SS., octob., t. V, pp. 550 et suiv.

(5) *Translatio et miracula S. Quirini*, chap. III, n° 38, p. 557.

(6) *Ibid.*, chap. III, n° 34, p. 556.

(7) *Translatio S. Quirini*, chap. III, n° 31; *Vita S. Agilolfi*, chap. II. n° 20 — *Translatio S. Quirini*, chap. III, n° 45; *Vita S. Agilolfi*, chap. II, n° 16.

(8) Légende de la forêt qui marche. Le *Liber historiae*, chap. XXXVI, dans MGH. *Script. rerum merov.*, t. II, p. 305, et Aimoin, *Historia Francorum*, liv. III, chap. LXXXII, dans Migne, *P. L.*, t. CXXXIX, col. 752, montrent Frédégonde employant la même ruse contre Childebert. Dans Saxo Grammaticus, *Historia Danorum*, liv. VII, éd. Stephanius, 1644,

faits, l'auteur commet de nombreuses erreurs et embrouille tous les renseignements qu'il a trouvés dans ses lectures ou puisés dans la tradition.

Le récit de la translation et des miracles de saint Quirin n'a pas une valeur historique plus estimable. Les corps des saints Nicaise, Quirin, Scubicule étaient, à l'origine, inhumés à *Vadiniacum*, Gansy l'Ile. Lors des invasions normandes, ils furent transportés à Rouen, avec le corps de saint Ouen, puis à *Condatum*, Condé, d'où l'on transféra à Malmédy les restes de saint Quirin. Nous avons vu que Malmédy gardait aussi le corps de saint Juste ([1]). En 1042, des doutes s'étaient élevés dans le peuple, au sujet de l'authenticité de ces reliques que les moines prétendaient posséder. Poppon fit ouvrir la châsse qui contenait les précieux restes. Outre le corps de saint Juste et deux dents de saint Pierre, on y trouva les reliques apportées de Condé : le corps entier de saint Quirin, des reliques de ses compagnons, une autre de saint Ouen avec sa chasuble ([2]). L'inventaire qu'on en dressa ne paraît pas avoir levé tous les doutes, car il semble que c'est pour les dissiper que l'auteur écrit sa narration ([3]). Malheureusement, suivant sa coutume, il confond toutes les dates et jette sur cette question de reliques, déjà fort embrouillée, une obscurité plus profonde ([4]). Il n'a pas eu de

pp. 132-133, le roi Hacon use du même stratagème contre son ennemi Sigar, qui reconnaît dans le fait de la forêt qui marche, le présage de sa mort. Au dire du *Gesta Treverorum* chap. IX, dans MGH. SS., t. VIII, p. 182, l'évêque Conon périt victime de la même ruse, employée par ses sujets rebelles. La même donnée est reproduite par BOETHIUS, *Scotorum historiae libri XIX*. Paris, 1574, fol. 254 v°, et vivifiée par SHAKESPEARE, *Macbeth*, acte IV, scène 2; acte V, scène 4. GRIMM, *Deutsche Sagen*, Berlin, 1865, t. I, p. 129, cite la version hessoise du roi Grünewald ayant son château sur le Christenberg en Oberhessen. Sur l'origine de la légende, voir G. KURTH, *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 395 et suiv.; K. SIMROCK, *Handbuch der deutschen Mythologie*, Bonn, 1878, pp. 584-585.

(1) Voir p. 95.

(2) AA. SS., januar., t. III, pp. 251-252.

(3) Voir page suiv., notes 1 et 2.

(4) Il fixe en 808, sous Charlemagne, la translation à Malmédy. Or, à cette époque, les restes de saint Quirin étaient encore à Gansy l'Ile, puisque les Normands n'arrivèrent que plus tard. Nous voyons, par une charte de Riculfe (AA. SS., octobr., t. V, p. 523), que les reliques étaient encore à Rouen sous son épiscopat, commencé en 872. L'auteur confond Condé au diocèse de Soissons, avec Condé près de Paris, où les reliques n'ont pu être sauvées, puisque les barbares infestaient déjà cette région. Il produit comme une preuve

sources à sa disposition, car il renvoie au clergé de Rouen ceux qui douteraient de la vérité de son récit ([1]). Au contraire, les miracles ajoutés à la translation paraissent avoir été composés en partie d'après des écrits antérieurs ([2]). Le livre se termine par le récit de quelques autres miracles opérés par l'intercession de saint Pierre ([3]).

33. *Saint-Trond.* — De Stavelot, le zèle de Poppon s'étendit sur Saint-Trond et sur Waulsort. Saint-Trond, au commencement du XIe siècle, était placé sous la direction de l'abbé Adélard Ier (999-1034). Celui-ci, on ne sait pour quel motif, fut appelé à Metz et retenu assez longtemps en exil. Pendant une partie de son absence, Poppon fut chargé de l'administration du monastère, qui recueillit le bienfait de sa discipline austère ([4]). L'écolâtre, qui s'appelait aussi Adélard, est célébré comme *vir industrius et prudens* ([5]). Il devint abbé de Saint-Hubert en 1034, tandis que la même année, l'abbé Adélard avait pour successeur Guntram (1034-1055). La nomination de cet excellent chef fut un nouveau bienfait de Poppon. Celui-ci, durant son

et applique au transfert des reliques une lettre de Hildebald, où l'archevêque de Cologne recommande les moines de Malmédy à Charlemagne, au sujet probablement d'une toute autre affaire. Il établit entre la translation de saint Ouen à Rouen et celle de saint Quirin à Malmédy un rapport, qui probablement n'existe pas.

Les diverses translations de saint Ouen sont racontées dans deux écrits publiés dans Martène et Durand, *Thesaurus*, t. III, col. 1669 et 1675. Les translations des saints Nicaise, Quirin et Scubicule sont relatées dans un autre récit, *ibid.*, col. 1677. Ces diverses relations sont tirées d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Ouen, près de Rouen. La translation de saint Nicaise et de ses compagnons indique que le transfert de saint Quirin à Malmédy eut lieu peu de temps après son arrivée à Condé. Ce récit contient des miracles racontés aussi dans notre *Translatio S. Quirini.*

(1) « Si quis vero tantae existit amentiae ut super ejusmodi thesauro nobis a Deo collato fortassis audeat nutare, mittimus eum ad Rothomagensis ecclesiae clerum; illic docebitur per veri testimonium quod experti sumus per Dei auxilium. » *Translatio S. Quirini*, chap. I, n° 13.

(2) « Nam ut de praesentia eorum omne auferatur dubium, testatur frequens per eos operatio virtutum, uti deinceps manifestabitur fide scriptorum. » *Ibid.*

(3) Omis dans AA. SS., ils ont été publiés dans AB., t. V, pp. 381 et suiv. Sur ces miracles, voir aussi p. 134.

(4) *Gesta abb. Trud.*, liv. I, chap. V, éd. de Borman, t. I, p. 10.

(5) *Cantatorium S. Huberti*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. IX.

séjour à Saint-Trond, avait distingué Guntram parmi les moines et l'avait emmené à Stavelot pour compléter sa formation [1]. Ce fut vraisemblablement par l'intermédiaire de Poppon que Guntram vint à Hersfeld, où il revêtit la dignité de *camerarius abbatis* [2]. Devenu abbé de Saint-Trond, il fut l'ornement et la gloire du monastère. Sa belle stature, autant que sa forte et pure voix de basse, lui procurèrent l'honneur particulier de diriger le chœur à la cathédrale de Liége aux jours de grande fête. Suivant la remarque de Bittner, il doit donc avoir été connu particulièrement de Wazon. Guntram paraît avoir été un admirateur des arts : il fit ciseler une châsse précieuse pour contenir les reliques de saint Trudon et de saint Eucher [3].

Comme œuvre littéraire, il faut signaler, sous son gouvernement, la composition du *Miracula S. Trudonis.*

34. *Miracula S. Trudonis.* — Le troisième continuateur de la chronique de Saint-Trond, écrivain de la fin du XIVe siècle, attribue les deux livres de Miracles au moine Stépelin ou Étienne [4]. Rien ne nous autorise à dénier à celui-ci la paternité du second livre, mais le premier paraît être d'un auteur différent. Le second livre, en effet, est écrit d'une tout autre manière que le premier et beaucoup plus succinctement. En outre, les renseignements que nous trouvons sur Stépelin ne concordent pas avec l'assertion du continuateur. Stépelin, encore enfant, entra à Saint-Trond vers 1020, car dans les années 1100 à 1103 il était au monastère depuis près de quatre-vingts ans [5]. Le continuateur confirme lui-même ce renseignement ; il nous dit

(1) *Gesta abb. Trud.*, liv. I, chap. V, éd. de Borman, t. I, p. 11.

(2) *Gesta abb. Trud.*, liv. I, chap. V et VI, éd. de Borman, t. I, p. 13; Cf. *Vita Bardonis*, chap. III, n° 4, dans MGH. SS., t. XI, p. 319; *Vita Popponis*, chap. XIX, dans MGH. SS., t. XI, p. 305.

(3) *Gesta abb. Trud.*, continuatio 2a, liv. IV, chap. VI, éd. de Borman, t. II, p. 59.

(4) Voir page suiv. note 1. L'ouvrage est édité par Mabillon, *AA. SS. O. S. B.*, saec. VI, pars II, pp. 83 et suiv.; par Ghesquières (extraits), t. V, pp. 49 et suiv.; par Holder-Egger, *MGH. SS.*, t. XV, pp. 822 et suiv.

(5) *Gesta abb. Trud.*, lib. VIII, chap. VIII, éd. de Borman, t. I, p. 126.

que Stépelin fut reçu vers la vingt et unième année du gouvernement d'Adélard (1), c'est-à-dire vers 1020, puisque Adélard devint abbé en 999 (2). Or, si Stépelin n'est entré à Saint-Trond qu'en 1020; il ne peut pas avoir fait le premier livre des Miracles, car l'auteur de ce livre indique qu'il était déjà en 1012 au monastère (3). Il n'écrivit toutefois que beaucoup plus tard, sous le gouvernement de Guntram (4). Quant au second livre, il fut composé probablement par Stépelin, un peu après 1050; il ne nous raconte que des miracles arrivés en cette année (5). On ignore la date de la mort de l'auteur. Il est cité en 1095 (6). Rodulf, le premier chroniqueur de Saint-Trond, qui écrivait vers 1115, nous dit avoir assisté à la cérémonie de sa sépulture (7). Il est probable qu'on doit identifier Stépelin avec le moine du même nom qui s'enfuit de Saint-Trond en 1049 et qui, réfugié à l'abbaye de Saint-Bavon, composa un écrit contre les moines de Saint-Pierre de Gand (8). D'autre part, notre Stépelin est un personnage différent de l'abbé de Saint-Jacques, mort en 1112 (9).

Les miracles opérés au tombeau de saint Trudon eurent pour effet de porter le monastère à un état de prospérité excessive, qui amena, sous Adélard II, successeur de Guntram, la décadence de la discipline. Néanmoins l'école resta florissante (10) et compta, parmi ses élèves remarquables, le moine Thierry dont nous parlerons plus loin.

(1) *Gesta abb. Trud.*, continuatio 3a, 2a pars, lib. I, chap. XIII, éd. de Borman, t. II, p. 145.

(2) *Gesta abb. Trud.* Préface, éd. de Borman, t. I, p. 5.

(3) « Percussi renitimur suscipere disciplinam... nos quidem... meruisse poenam. » *Miracula S. Trudonis*, lib. I, chap. XVI. « Nos .. direptionibus quas... patiebamur coacti... S. Trudonem flagitabamus. » *Ibid.*, chap. XVIII.

(4) *Miracula S. Trudonis*, Prologue.

(5) « Igitur millesimo quinquagesimo anno... 9 kal. junii... haec apud nos percrebuerunt. » *Ibid.*, chap. I.

(6) Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 29. Cf. *ibid*, p. 36, où il s'agit probablement d'un autre personnage du même nom.

(7) *Gesta abb. Trud.*, lib. III, chap. X, éd. de Borman, t. I, p. 46.

(8) Lamberti, *Libellus de loco sepulturae Florberti abbatis*, dans MGH. SS., t. XV, p. 643; AA. SS., novembr., t. I, p. 370.

(9) *Gesta abb. Trud.*, lib. VIII, chap. XVI, éd. de Borman, t. I, p. 137; *Annales S. Jacobi*, ad a. 1112.

(10) *Gesta abb. Trud.*, lib. II, chap. IV, éd. de Borman, t. I, p. 26.

35. *Waulsort.* — Waulsort dépendait de Liége au spirituel. Quant au temporel, l'évêque de Metz, Thierry Ier, avait reçu de l'empereur Otton Ier, le 16 décembre 969, les deux abbayes de Saint-Michel en Thiérache et de Waulsort. Il unit à Waulsort le petit couvent d'Hastière qu'il possédait déjà [1]. Après la mort de Thierry, les moines élirent pour abbé Erembert, et l'empereur Henri II (donc avant 1024) confirma l'élection.

Le prélat eut à la fois souci du maintien de la discipline et de la bonne direction des études. Comme les moines étaient trop dérangés dans leurs exercices par le tumulte des élèves de l'école extérieure, il transféra cette école au monastère d'Hastière. Il y plaça comme maître Rodulf, qui, plus tard, devint prieur, puis succéda à Erembert après la mort de cet abbé. Ce fut Rodulf qui construisit l'église d'Hastière. Sa succession, en 1035, donna lieu à des difficultés intérieures, qui ne furent apaisées que par l'intervention de l'empereur Conrad II, chargeant Poppon du soin de gouverner Waulsort. La chronique du monastère ne dit pas combien de temps Poppon conserva la direction de l'abbaye, mais il est de toute vraisemblance qu'il y introduisit l'esprit clunisien. Il se déchargea de l'abbatiat sur son élève Lambert, ancien moine de Stavelot, puis prieur de Saint-Maximin de Trèves. Des modifications apportées aux anciennes coutumes indisposèrent les religieux contre l'abbé Lambert, mais il n'est pas vraisemblable que celui-ci ait laissé fléchir la discipline ni les études. Il fit construire une nouvelle église abbatiale et l'église paroissiale de Saint-Michel, qui furent consacrées par l'évêque Théoduin. Lambert mourut à Hastière, après le 1er janvier 1071 [2].

L'abbaye de Waulsort n'eut jamais besoin d'être réformée, et il n'est pas douteux que le passage de Poppon n'y ait ravivé le culte du travail et des études. Cependant le XIe siècle ne nous y a donné que deux biographies de peu de valeur : une vie de saint Hiltrude [3] et une vie de saint Éloque [4].

(1) Voir chap. VII, § 63.
(2) Reusens, *Analectes*, t. XVI, pp. 11-12.
(3) Publiée dans Mabillon, *AA. SS. O. S. B.*, saec. III, pars II, pp. 381 et suiv.; *AA. SS.*, sept., t. VII, pp. 461 et suiv.
(4) Publiée dans Reusens, *Analectes*, t. V, pp. 344 et suiv.

36. *Vita S. Hiltrudis.* — La vie de sainte Hiltrude, fondatrice du monastère de Liessies à la fin du VIIIe siècle, fut écrite à la demande des chanoines de cette maison par un moine W. de l'abbaye de Waulsort. Sa composition doit être placée avant 1096, date à laquelle les chanoines de Liessies furent remplacés par des moines, et après 1048, date de la mort de Gérard de Cambrai, que l'auteur cite comme n'étant plus en vie [1]. L'écrivain est donc fort éloigné de l'époque du saint dont il raconte la vie. Il ne possède aucun document; tous ont été détruits par les Hongrois au Xe siècle. Il raconte d'après la tradition [2]. Son récit est le seul que nous possédions sur la fondation de Liessies. On ne peut guère lui accorder de confiance, à cause du manque de ressources dont disposait l'auteur, ce qui le fait verser dans de nombreuses erreurs [3].

37. *Vita S. Eloquii.* — La biographie de saint Éloque raconte en peu de mots la vie du saint, un peu plus longuement ses miracles, puis sa translation à Waulsort par les soins du comte Haderic [4] et de son épouse Heresinde; elle se termine par de longues considérations pieuses, qui nous font apparaître cet écrit comme un sermon adressé au peuple réuni en foule pour célébrer, le 3 décembre, l'anniversaire de cette translation [5]. Celle-ci est également racontée, avec des détails plus abondants, dans un faux acte d'Eilbert, en date du 8 octobre 976 [6]. Le panégyriste n'a

(1) « Cum Cameracensis fasces praesulatus vir Deo dignus administraret Gerardus. » *Vita S. Hiltrudis*, chap. XIX, dans AA. SS., *suprac.*, p. 467.

(2) « Relatu fidelium qui et a prioribus suis didicerunt sed et ipsi presentes fuerunt. audivimus. » *Ibid.*, chap. I, p. 461.

(3) Thierry de Cambrai aurait donné le voile à sainte Hiltrude. Or il n'a pas régné avant 831, et comme la fondation du monastère a eu lieu avant la mort de Pepin en 768, la sainte aurait eu plus de soixante ans quand elle se fit religieuse. Le biographe dit qu'elle vécut dix-sept ans après sa prise de voile, donc au moins jusqu'en 848, de même que ses parents, que nous voyons assister à ses funérailles. Or cela est impossible, puisque avant 768 ils avaient déjà un fils en âge de gouverner le monastère.

(4) Haderic est considéré par les uns comme un premier mari d'Heresinde; d'autres l'identifient avec Eilbert.

(5) Voir aussi le prologue, publié dans *Catalogus hagiogr. Bruxell.*, t. I, p. 519.

(6) Cet acte, tiré du Cartulaire de Waulsort et d'Hastière, a été publié dans Reusens, *Analectes*, t. II, pp. 266-268.

utilisé aucune source écrite; il raconte d'après la tradition non seulement la vie, mais aussi les miracles du saint [1]. La narration de la vie d'Éloque, resserrée en quelques lignes, est absolument légendaire [2]. Dans le récit de la translation, l'auteur se contente de mentionner trois miracles arrivés à cette occasion; il n'emploie pas le document cité plus haut, d'ailleurs fabriqué probablement plus tard.

V. — Autres monastères : Brogne, Fosses, Saint-Aubain.

38. *Brogne.* — A Brogne, nous avons dit ailleurs qu'on rédigea, avant le milieu du XIe siècle, un remaniement du *Vita Gerardi*, qui doit remplacer pour nous l'original de cette biographie [3]. C'est le seul écrit que nous fournit à cette époque le monastère. Mais nous en avons conservé un intéressant catalogue de bibliothèque, qui se trouve inséré au dernier feuillet d'un manuscrit aujourd'hui en possession du Séminaire de Namur et contenant l'histoire ecclésiastique de Rufin [4]. Ce manuscrit est du XIe siècle; la liste de livres qui le termine, y fut probablement ajoutée au commencement du siècle suivant. A l'opposé des autres recensions similaires, nous n'y rencontrons aucun ouvrage de la Patrologie, tandis qu'y abondent les classiques et les grammairiens. L'opinion de l'éditeur, M. le chanoine Ch. Wilmet, appuyée d'ailleurs sur le titre que porte le catalogue [5], est donc justifiée : nous sommes ici en présence du dénombrement des livres qui étaient employés dans l'école du monastère, avec quelques autres qui se trouvaient renfermés dans le même *armarium*. C'est la confirmation

(1) « Quantum ad nostras, fidelibus narrantibus viris, perlatum est aures... Sicut quorumdam relatum majorum comperimus. » Reusens, *Analectes*, t. V, pp. 347-348.

(2) De même que le *Vita Ettonis*, elle fait d'Éloque un frère de Fursée, alors que celui-ci, d'après son biographe, n'avait d'autres frères que saint Foillan et saint Ultan (voir pp. 234-235). Voir sur les mêmes saints personnages : *Vita S. Momboli*, *Vita S. Vincentii Madelgarii*.

(3) Voir p. 88.

(4) Publié dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IX, pp. 341 et suiv.

(5) « Nomina librorum scolarium, ceterorumque hujus ecclesiae. »

de notre conjecture formulée ailleurs : les livres d'une abbaye étaient partagés en plusieurs catégories, renfermées chacune dans une bibliothèque spéciale dont on dressait séparément le catalogue [1].

M. Wilmet a parfaitement analysé le document qu'il publie. « Il nous apprend, dit-il, que l'école avait d'abord tout ce qu'il fallait pour une forte classe de grammaire. Phocas, Eutychès, Priscien et Donat, dans leur texte, leurs abrégés et leurs commentaires (commentaires de Remi d'Auxerre sur Phocas et Donat) ne laisseraient rien à désirer, même aujourd'hui. Leurs classes de poésie et de rhétorique étaient sans contredit aussi bien nourries que les nôtres par l'étude des modèles, tels que Cicéron, Térence, Virgile, Ovide, Perse, Prudence, Juvencus, Arator et Proba; et quant à la philosophie avec les mathématiques, on allait assez loin à la suite d'Aristote et de Porphyre, enrichis des lumières de Boèce et de Bède. Il se peut même que la littérature sacrée obtînt la préférence qu'elle mérite, et qu'on en cherchât les beautés aux sources des Psaumes (commentés par Brunon de Wurtzbourg), du livre de Job et du cantique des cantiques. Enfin la science monastique devait se compléter par la connaissance des grands événements de l'histoire et quelques notions de physique, d'astronomie et de médecine, et c'est à quoi servaient les livres de Bède *de natura rerum* et *de aetatibus mundi*, l'ouvrage du poète romain Macer sur les plantes et l'étude des aphorismes ou des principes d'Hippocrate. » Outre ces livres, le catalogue ne mentionne guère qu'un Pénitentiel, des lettres d'Yves de Chartres probablement parvenues à Saint-Gérard avant la mort de l'auteur, et le dialogue du moine Odon de Tournay avec le Juif Léon : *Disputatio Judei cum Christiano*. Il se termine par la malédiction d'usage : « Libros sancti Petri in Bronio servanti benedictio, tollenti maledictio. »

39. *Fosses.* — Le monastère de Fosses avait été fondé par saint Foillan. Né en Irlande, formé à la vie monastique par son frère saint Fursée, Foillan vint dans nos pays en 650. Après un premier séjour à Nivelles, il obtint de sainte Gertrude la *villa* de Fosses et y bâtit en l'honneur de saint Pierre

[1] Voir p. 197.

un monastère, dont il confia la direction à son frère Ultan. Au XIe siècle, ce monastère était transformé en chapitre de chanoines.

40. *Vita S. Fursei.* — La vie de saint Fursée, dont on ignore la provenance, a été écrite dès le commencement du VIIIe siècle. Elle fut publiée par les Bollandistes [1]. Bède lui a emprunté ce qu'il raconte du saint, au livre III de son histoire ecclésiastique [2]. Il termine en ces termes la notice qu'il consacre au frère de saint Foillan : « Quae cuncta in libello ejus sufficientius et de aliis commilitonibus ipsius quisquis legerit inveniet ». Or, les renseignements que fournit le *Vita Fursei* sur Foillan et les autres compagnons du saint, sont peu nombreux et ne suffisent pas à motiver ce passage de Bède. Aussi les Bollandistes Corneille Smet, Bolland et plus tard R. de Buck supposèrent-ils ou bien qu'il avait existé une vie plus ancienne de saint Fursée, ou bien que la vie parvenue jusqu'à nous, ne nous était pas transmise dans une parfaite intégrité [3]. La difficulté est aujourd'hui résolue par la découverte d'un fragment publié dans les *Analecta* : *De obitu et sepultura S. Foillani* [4]. Ce fragment constitue vraisemblablement un appendice à la vie de saint Fursée. C'est comme tel qu'il se présente dans le manuscrit de Paris du Xe siècle, no 2768a, où les Bollandistes l'ont découvert. L'épisode qu'il retrace se rattache facilement aux détails consignés par le biographe, et l'expression *vir Domini Foillanus de quo supra memoravimus,* indique que saint Foillan n'est pas le personnage principal de la narration. La ressemblance de style porte même à croire que l'auteur du *Vita Fursei* en a aussi composé l'appendice. Celui-ci nous fait précisément connaître les détails qui manquent ailleurs sur saint Foillan, sa vie monastique, son arrivée en Gaule, le nom primitif de Fosses emprunté au ruisseau *Bebrona* qui arrose cet endroit, les particularités de la mort du saint, le jour exact de la découverte de ses restes. Bède aura connu ce

(1) AA. SS., januarii, t. II, pp. 401 et suiv.

(2) *Historia ecclesiastica Anglorum*, t. III, chap. XIX.

(3) Ghesquières, t. III, p. 15; AA. SS., januarii, t. II, p. 400; AA. SS., octobris, t. XIII, p. 370.

(4) *Catalogus hagiogr. Parisiensis*, t. I, pp. 195-196.

fragment et a pu dire que la vie de saint Fursée contenait aussi des renseignements sur ses compagnons. Les données que nous venons d'énumérer, sont consignées sobrement, avec une précision qui dénote un auteur bien informé, mais cela ne prouve rien contre la conjecture que nous exposons, car, comme le remarque dom U. Berlière, qui l'a formulée avant nous, les rapports qui durent exister entre les disciples de saint Fursée et ceux de saint Foillan, permettent de supposer que l'auteur du *Vita Fursei* était à même d'ajouter à son œuvre l'appendice sur saint Foillan (1).

41. *Vitae S. Foillani.* — Le fragment indiqué ci-dessus renferme les détails les plus anciens que nous possédions sur la vie du saint. Sa première biographie (2), « primo rusticano stylo composita, postea a quodam fratre Paulo exarata » a été attribuée à un auteur du nom de Paul, qui n'a probablement fait autre chose que de remanier un écrit précédent.

L'écrivain a sans doute puisé ses renseignements dans l'ancienne légende qu'on lisait à l'office du saint, peut-être encore dans une vie interpolée de sainte Gertrude. Ce qu'il sait, il le donne « quantum inter oblitterata hujus sanctissimi gesta repperiri potuit », et il ne sait autre chose que le petit nombre de faits reproduits plus haut. Il ne connaît rien de l'enfance du saint ni de sa vie monastique, et il voile d'une luxuriante phraséologie la pauvreté de ses renseignements.

Le second biographe ne fait qu'amplifier l'esquisse de son devancier à l'aide de développements oratoires (3). Ni l'un ni l'autre n'ont connu ou utilisé la vie de saint Fursée. Ils n'ont pas davantage employé le fragment publié dans les *Analecta.* Il faut attendre jusqu'au troisième biographe pour trouver dans la vie de saint Foillan les détails fournis par celle de saint Fursée. La seconde vie, dont on fit plus tard un abrégé (4), n'est pas anté-

(1) *Revue bénédictine*, t. IX, 1892, p. 137.

(2) Manuscrits : Bruxelles 9742 du XIIe siècle, 7483 du XIIIe siècle. Publiée dans AA. SS., octob., t. XIII, pp. 383 et suiv.

(3) *Vita 2a*, publié dans AA. SS., octobr., t. XIII, pp. 385 et suiv., d'après trois ms. du XIe siècle : Saint-Omer 791 ; Séminaire de Namur 21 ; Metz 395.

(4) Publié dans Reusens, *Analectes*, t. V, pp. 414 et suiv.

rieure au XI[e] siècle. En effet, elle distingue *Hibernia* et *Scotia* comme deux royaumes différents, ce qui ne s'est pas fait avant cette époque, car jusque-là on trouve les deux appellations employées indifféremment pour désigner l'Irlande.

Une troisième biographie fut écrite pour suppléer au silence des deux premières sur la vie de saint Foillan avant son arrivée dans nos régions (1). Voici comment elle fut composée : l'auteur accommode à saint Foillan ce qui, dans le *Vita Fursei* et dans l'histoire de Bède, est dit de saint Fursée, sur son origine, sa naissance, son enfance, ses voyages en Angleterre et en Gaule. Il ajoute, d'après la tradition, le récit du voyage fait à Rome par saint Ultan et saint Foillan, et la consécration épiscopale de celui-ci par le pape Martin. Cette partie, la seule originale du livre, a peu de valeur : les biographes précédents ne disent mot de cet épisode, qu'ils se seraient certainement complus à raconter. Enfin, l'écrivain poursuit sa narration en retraçant, selon la première biographie, le reste de la vie du saint depuis son arrivée dans nos pays, et d'après la seconde, la translation de son corps à Nivelles et à Fosses. Ce *Vita Foillani* fut aussi l'objet d'un abrégé (2).

42. *Hillin, chanoine de Fosses.* — A la fin du XI[e] ou au commencement du XII[e] siècle, le chanoine Hillin mit en vers la vie de saint Foillan (3). Par les initiales des mots qui composent ses premiers vers, l'auteur se désigne lui-même : « Hillinus cantor levita Fossensis cenobii (4) ». Il dédie

(1) Publiée partiellement dans AA. SS., *suprac.*, pp. 391 et suiv.; cf. p. 395, note *d*, d'après les manuscrits de Bruxelles 18654, du XI[e] siècle, 8928, 10850.

(2) Publié dans Ghesquières, t. III, pp. 16 et suiv.; cf. AB., t. XIV, p. 58, 44°.

(3) AA. SS., octobr., t. XIII, pp. 395 et suiv.

(4) His Ita Literulis Libet Insinuare Notatis
Veraci Specie quo nomine censear ipse.
Si primos apices ex partibus octo retractes,
Carminis Auctorem Noto. Tritures Operis Rem :
Lex Et Veracis Intra Titulabitur Artis,
Fulget Opus, Sensus Sed Erit Nota Simplicis In Se
Cordis. Eo Nodos Oculis Bene Iecimus Istos,
Quos leviter solvi cognoscas, lege priori.

son œuvre à Sigebert, qu'il mentionne comme étant son ancien maître [1]. Hillin composa ensuite un livre des miracles du saint. En effet, l'auteur de ce récit indique dans son prologue qu'il a précédemment écrit une vie métrique de saint Foillan; il dédie son œuvre nouvelle à Sigebert, auquel, ajoute-t-il, il a pareillement dédié la vie en vers.

D'où vient cet attachement d'Hillin pour le moine de Gembloux et comment le chanoine de Fosses a-t-il étudié sous sa direction? Il est probable qu'après avoir achevé à Fosses ses études élémentaires, Hillin se rendit à Gembloux pour se perfectionner dans une école supérieure. Nous savons que la réputation de Sigebert y attirait de nombreux élèves étrangers, dont les présents enrichissaient l'église du monastère [2].

La poésie d'Hillin est qualifiée en deux mots par le Père de Buck : *carmina intricata*. Le fond est uniquement tiré des vies antérieures. Dans le récit des miracles, l'auteur se montre d'une excessive crédulité [3]. Cet écrit renferme néanmoins d'intéressants détails sur la géographie ancienne de notre pays, sur les mœurs et coutumes de nos ancêtres.

Une chronique rimée, écrite par un chanoine de Liége [4], déplore en termes élogieux la mort d'Hillin, appelé, par une louange outrée, un autre Wazon [5].

43. *Fundatio ecclesiae S. Albani.* — La fondation de Saint-Aubain, à Namur, eut aussi son historien. Il débute dans son récit [6] par assigner à

(1) « Quo distante, mihi levis fuit ira magistri,
Virgaque de dorso saepe reducta meo. »

(2) *Gesta abbatum Gemblacensium*. continuatio, chap. LXXII.

(3) « Res minus verisimiles incaute credit, vel res singulares pro miraculis putat » P. R. de Buck dans AA. SS., *suprac.*, p. 373.

(4) Voir chap. VII, § 5.

(5) « Perdit enim Wasonem alterum,
Sub quo aetas viguit aurea,
Cui par praesul non fuit postea. » Quicherat, *Bibl. de l'école des chartes*, 2e série, t. III, 1846, p. 227.

(6) Publié d'après le cartulaire de Saint-Aubain, par Aigret, *Histoire de la cathédrale de Namur*, pp. 623 et suiv. ; et par Bresslau, *NA.*, t. VIII, pp. 590 et suiv , d'après une copie fournie par M. l'archiviste Van de Casteele. D'après un ancien manuscrit, dans Mir. et Fopp.,

cette église une origine fabuleuse. Un monastère y aurait été établi anciennement et aurait été consacré par le pape Corneille. Longtemps après la destruction de ce premier établissement, Albert II, comte de Namur, en choisit l'emplacement comme lieu de sépulture pour lui, pour sa mère Ermengarde et pour sa femme Ralinde ([1]). Il rétablit l'église et y mit des chanoines en 1047. Le récit s'étend ensuite sur les générosités dont fut gratifiée l'église de Saint-Aubain de la part d'Albert II et de son beau-frère Frédéric, qui plus tard devint pape sous le nom d'Étienne IX.

Cet écrit fut composé peu de temps après l'année 1064, car l'auteur mentionne la mort du comte Albert II, tandis qu'il parle de sa femme comme vivant encore à l'époque où il écrit. Il faisait partie du chapitre de Saint-Aubain, car il appelle cette église *coenobium nostrum*. Il décrit les faits avec une exactitude et des détails qui caractérisent une connaissance parfaite de l'état de la collégiale.

Comment un écrivain aussi bien informé a-t-il pu admettre la prétendue consécration par le pape Corneille? Le chanoine Wilmet explique cette erreur chronologique en supposant interpolés les mots : « et a papa Cornelio kalendis septembris dedicatum ([2]) ». M. le chanoine Aigret repousse cette explication, qui ne repose sur aucune preuve. Il préfère s'en rapporter à des raisons basées sur la critique interne. Lorsque l'auteur raconte les événements arrivés sous Albert II, il jouit d'une grande autorité, car il parle

Opera diplom., t. IV, pp. 501 et suiv.; dans la *Chronique de Croonendael*, éd. de Limminghe, t. I, pp. 133 et suiv.; dans Galliot, *Histoire de la ville et du pays de Namur*, t. V, pp. 299 et suiv. Edition critique par Holder-Egger, *MGH. SS.*, t. XV, pp. 962 et suiv.

(1) Albert Ier est cité par tous les historiens comme ayant épousé Ermengarde, fille de Charles de Lorraine. M. Lot cependant a émis des doutes sur la réalité du fait (*Les derniers Carolingiens*, pp. 285 et suiv.). Richer (*Historiae*, liv. IV, chap. XLIX, éd. *in usum scholarum*, p. 151) ne mentionne que deux filles de Charles : Gerberge et Adélaïde. Aucune source contemporaine ne parle d'Ermengarde. L'auteur du récit de la fondation de Saint-Aubain est le premier qui fasse descendre Albert II d'Albert Ier et d'Ermengarde. Il dit que celle-ci est issue de la noble race des Francs. Un peu plus tard, la Généalogie des comtes de Boulogne, écrite vers 1096 (MGH. SS., t. IX, p. 300), lui donne expressément le duc Charles pour père. Voir Vanderkindere, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, 1902, t. II, pp. 200-201.

(2) *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. V, p. 47.

en témoin oculaire. Aussi affirme-t-il avec la précision de l'historien qui voit les faits se passer sous ses yeux. Sur les époques antérieures, il n'a plus la même valeur; son témoignage n'est plus qu'indirect. Aussi se borne-t-il à reproduire les traditions accréditées, sans les justifier : c'est, dit-il, une relation ancienne, *refert vetustas ;* on dit, *dicunt*, que le monastère a été dévasté à la suite des guerres.

Nous constatons d'autres traces de la tradition légendaire, relative à la consécration de Saint-Aubain : en 1228, le chapitre sollicita un privilège du pape en faveur de l'autel de Sainte-Croix, qu'il déclarait avoir été consacré par Corneille. L'origine de cette légende doit sans doute être rattachée à la vénération dont on honorait dans la contrée le saint pape martyr.

VI. — Autres écrits.

44. *Vies de saints de la famille carolingienne.* — Au XIe siècle, furent composés un grand nombre d'écrits hagiographiques inspirés de la préoccupation de glorifier la famille carolingienne, dont on cherchait à faire descendre les ducs de Lotharingie, pour les rattacher, par les ancêtres de saint Arnulf, aux rois mérovingiens.

45. *Vita tripartita S. Gertrudis.* — La vie très sûre et presque contemporaine de sainte Gertrude [1] nous a fait connaître la descendance de Pepin de Landen, qui de son épouse Ide ou Iduberge eut pour enfants : Grimoald, père de sainte Vulfetrude; sainte Gertrude, l'illustre fondatrice de Nivelles; et sainte Begge d'Andenne. Nous savons par ailleurs que celle-ci épousa Ansegise, issu, avec son frère Chlodulf, de saint Arnulf, devenu plus tard évêque de Metz [2]. Le *Vita Gertrudis* fut l'objet au XIe siècle d'un long remaniement en trois livres, composé à Nivelles, et que publia, en 1632, Geldolf de Ryckel, abbé de Sainte-Gertrude de Louvain. Le premier livre,

[1] Voir pp. 25 et suiv.
[2] Voir p. 126, note 5.

précédé d'un prologue probablement fabriqué par l'éditeur du XVII[e] siècle, est étranger à sainte Gertrude et consacré tout entier à la glorification des membres de sa royale famille : Pepin et Ide, Grimoald, Begge, Pepin II dit de Herstal, Charles-Martel et ses fils Carloman et Pepin dit le Bref, Charlemagne, Louis le Pieux et ses enfants Charles, Louis et Lothaire. L'auteur termine cette première partie de son vaste travail par un épilogue résumant avec lyrisme les gloires de la famille des Pepin et ses mérites envers l'Église ([1]). Le second livre est une amplification de la vie primitive, comme l'auteur le témoigne expressément ([2]). Le troisième livre reproduit les miracles ajoutés à la vie de sainte Gertrude. L'auteur de cette vaste amplification cite le *Liber historiae* ([3]) et semble utiliser une vie de saint Foillan et de ses compagnons ([4]).

46. *Vita Pipini.* — De cette longue biographie en trois parties, on a textuellement extrait un *Vita Pipini* ([5]), qui ne contient rien qu'on ne lise dans le premier livre du *Vita Gertrudis tripartita,* sauf le onzième et dernier chapitre, où le découpeur rassemble tous les textes qu'il a trouvés à la louange de Pepin dans le *Liber historiae* ([6]).

La même vie en trois livres a été très abondamment utilisée en 1107 par Étienne, abbé de Saint-Jacques, dans le *Vita Modoaldi* ([7]). Cette copieuse

(1) *Vita tripartita S. Gertrudis,* liv. I, chap. XVII-XVIII dans Geldolf de Ryckel, pp. 138-140.

(2) « Frater vero ille, quem tunc percunctatus est Rinchinus, vitam virginis, quam oculis suis viderat, simplici et rustico stylo licet, veraci sermone postea conscripsit, ex quo susceptam materiam nostra narratione formare et sanctarum virginum charitati tradere curavimus. » *Ibid.,* liv. II, chap. XVI, p. 74.

(3) *Ibid.,* liv. I, chap. XI, p. 130.

(4) *Ibid.,* liv. II, chap. VIII, p. 51.

(5) AA. SS., febr., t. III, p. 256, n. 16; p. 262, n. 51; Ghesquières, t. II, pp. 345, 360.

(6) « Sed ne videar beatissimi ducis novum attulisse figmentum, non abs re erit si in testimonium sanctitatis ejus eadem verba quae in Gestis Francorum inserta sunt, hic in unum collecta sub oculis posuero. Sunt ergo in hunc modum se habentia. »

(7) Un passage du *Vita Gertrudis* pourrait faire croire à une citation du *Vita Modoaldi* : « sanctorum suorum Modoaldi et Arnulphi meritis quorum gesta praeclara habentur » (*Vita Gertrudis*, chap. XVII, p. 139). Mais ce texte ne fait pas allusion à une vie antérieure de Modoald ; il doit être traduit : dont les actes sont tenus pour glorieux. Au contraire, les

utilisation prouve que le *Vita tripartita* est tout au moins du XI[e] siècle. Nous ne pouvons pas en faire remonter plus haut la composition, car l'auteur montre à glorifier la famille carolingienne une préoccupation qui ne date guère que de cette époque. Comme il fait allusion à de nombreuses biographies déjà écrites sur des saints de la famille carolingienne (1), il faut supposer qu'il rédigea son œuvre assez tard, vers la fin du XI[e] siècle.

47. *Vita Modoaldi.* — Nous avons dit ailleurs (2) à quelle occasion fut composée cette longue compilation partagée aussi en trois livres (3). Le premier livre, à l'exemple du *Vita Gertrudis,* renferme une série de biographies élogieuses se rapportant aux saints carolingiens de la parenté de Modoald. Il est entièrement composé d'extraits textuels, empruntés au premier livre du *Vita tripartita S. Gertrudis* (4). Étienne suit son texte de si près qu'à la fin de ce livre I[er], il imite textuellement, à propos de Modoald, ce que l'auteur de la vie de sainte Gertrude a dit en parlant de cette sainte (5).

citations du *Vita Gertrudis* sont introduites dans le *Vita Modoaldi* par un texte absolument caractéristique (AA. SS., maii, t. III, p. 53, chap. VI). « Cujus exemplo ut discant potentes humiliari... non dedignentur, quaeso, audire quod de ipsius (Ittae) mariti laudibus repertum huic operi non indignum duxi utiliter inserere. Fuit namque... » Suit le passage du *Vita tripartita,* liv. I, chap. III, p. 116.

(1) « Fuere praeterea et alii quam plures sancti et sanctae, sanctissimae virgini consanguinitate conjuncti, quorum vita laudabilis, quoniam suis scriptis comprehensa est, nihil nostrae narrationis indiget. » *Vita Gertrudis*, lib. I, chap. XVIII, p. 140.

(2) Voir p. 189.

(3) Publiée dans AA. SS., maii, t. III, pp. 51 et suiv.; MGH. SS., t. VIII, pp. 224 et suiv.

(4) Comparez :

Vita Mod.	*Vita Gertr.*	*Vita Mod.*	*Vita Gertr.*
Chap. VI.	Chap. III.	Chap. XI.	Chap. XI, XII.
Chap. VII.	Chap. VI.	Chap. XII.	Chap. XIII, XIV.
Chap. VIII.	Chap. VIII.	Chap. XIII.	Chap. XV, XVI.
Chap. X.	Chap. X.	Chap. XIV.	Chap. XVII, XVIII.

(5) *Vita Modoaldi,* chap. XV.

Et quoniam exteriorem beati Modoaldi generositatem ex nobilissima et multiplici sobole venerandae sororis ejus aperte monstravimus, in sequenti volumine mentis ejus ingenuitatem ex vita et conversatione ejus sanctissima, declarare tentemus.

Vita Gertrudis, chap. XVIII.

Quia igitur hunc libellum de exteriori sponsae Christi Gertrudis generositate conscriptum ad suum finem, Deo auxiliante, perduximus, sequentis opusculi volumen ad interiorem vitae ipsius ingenuitatem introire tentemus.

Le second livre est consacré à saint Modoald. Le récit n'est guère qu'un exercice de rhétorique, employé surtout à décrire et développer longuement les vertus du saint [1]. L'auteur y intercale un éloge des saints Arnulf de Metz, Cunibert de Cologne, Remacle de Tongres, qu'il place en regard de Modoald de Trèves; il termine cette dissertation en déplorant la décadence des mœurs de son temps : *O tempora, o mores* [2]. A propos de la fondation du monastère de Saint-Symphorien, il consacre deux chapitres à faire l'éloge de sainte Sévère et le récit de sa mort [3]. Il n'oublie pas la source qui lui a abondamment servi au premier livre, et, racontant le séjour du saint à la cour de Dagobert, il en tire occasion de faire l'éloge de ce prince et de déplorer les désordres qui souillèrent la fin de sa vie : un long passage est là encore extrait du *Vita Gertrudis* pour vanter la fidélité de Pepin et la justice qui présida à son administration [4]. Les trois derniers chapitres sont employés à raconter la mort et les funérailles du saint. L'auteur, on le voit, a glané un peu partout. Ce qu'il dit du saint dont il prétend écrire la vie, il le puise sans doute dans la tradition [5]. Il ne cite aucune source, sauf une inscription qu'il a copiée dans l'église de Saint-Paulin à Trèves [6]. Les Bollandistes disent avec raison : « Videtur undequaque sua ex traditionibus vulgaribus et chronicis non semper certissimis collegisse ». Suit enfin un troisième livre racontant les miracles du saint.

48. *Vita 3ª S. Gertrudis.* — Outre le *Vita Gertrudis tripartita,* Geldolf de Ryckel publia une autre vie de sainte Gertrude, qui est aussi un remaniement de la vie primitive [7], mais avec beaucoup moins d'ajoutes et de

(1) *Vita Modoaldi*, liv. II, chap. XXIV, XXV, XXVI, XXIX.

(2) *Ibid.*, chap. XXIII.

(3) *Ibid.*, chap. XXVII, XXVIII.

(4) *Vita Modoaldi*, liv. II, chap. XIX, *Vita Gertrudis*, liv. I, chap. I, dans Geldolf, pp. 107-108.

(5) *Vita Modoaldi*, liv. II, chap. XXX-XXXII.

(6) *Ibid.*, liv. II, chap. XXI.

(7) Ce remaniement est fait sur la vie primitive et non sur le *Vita tripartita*. Comparez entre autres les chapitres VI-VII dans Geldolf de Ryckel, pp. 14 et suiv., avec le chapitre VII de la vie primitive, dans Krusch, p. 462, et les chapitres XV, XVI du *Vita tripartita*, dans Geldolf, pp. 68 et suiv.

développements. La mention de sainte Aldegonde et de sainte Waudru dans la parenté de la fondatrice de Nivelles ([1]) dénote aussi une époque qui n'est pas antérieure au XIe siècle. Le prologue mis par Geldolf en tête de cette vie, est celui de la biographie primitive. Il doit être remplacé ici par le prologue que donnent les Bollandistes au second volume de mars des *Acta Sanctorum*, page 592, notes *a, c*. La biographie est suivie, comme les précédentes, du récit des miracles du saint.

49. *Vita S. Beggae.* — Cette troisième vie de sainte Gertrude a été connue de l'auteur d'une vie de sainte Begge, publiée en 1631 par Geldolf de Ryckel. En effet, l'auteur de ce *Vita Beggae* s'exprime comme il suit dans son prologue : « Et primum quidem esset dicere de sublimi generositate parentum ipsius, sed fortassis ad vitam piae matronae properantibus esset onerosum, praesertim cum vita sive legenda sororis ejus insigniter ipsam digestam contineat in sui exordio ». Or cette allusion ne se vérifie ni pour la première ni pour la seconde, mais seulement pour la troisième vie de sainte Gertrude, et c'est de celle-ci qu'est extrait à peu près textuellement ce que l'auteur de la vie de sainte Begge ajoute immédiatement après sur la parenté de la sainte et particulièrement sur les limites auxquelles s'étendait l'administration de Pepin ([2]). On ne peut donc pas faire remonter ce *Vita*

([1]) « Fuerunt ei et agnatione propinquae virgines, Aldegundis et Waldetrudis, et alii plures ejus temporis viri et mulieres, non solum consanguinitate, sed et propositi et religionis conversatione. » *Vita 3a S. Gertrudis*, dans Geldolf de Ryckel, p. 3.

([2]) *Vita Beggae*, prol.

Hic (Pipinus) potentia sui principatus, sub Lothario et Dagoberto regibus, una cum beato Arnulpho, nostris imperavit finibus : his scilicet quos Mosae et Mosellae decursus, Frisonum quoque mare et Carbonariae silvae praecingendo circumdat terminus. Mater vero ejus dicta est Yduberga : soror autem ipsius beata fuit Gertrudis. Erat autem ejus frater nomine Grimoaldus : qui S. Cuniberti Coloniensis archiepiscopi adjutorio functus, sub Sigeberto rege sublimatur honore principatus.

Vita Gertrudis, chap. I.

Qui (Pipinus) cum beato Arnulpho, sub Lothario et Dagoberto regibus, populum inter Carbonariam sylvam et fluvios Mosam et Mosellam, usque ad Frisonum fines vastis limitibus habitantem, justis legibus gubernavit, beatae virginis pater; mater vero Itta extitit. Habuit fratrem Grimoaldum, qui adjutorio sancti Cuniberti, Coloniensis episcopi, patri sub Sigeberto rege in principatum successit.

Beggae plus haut qu'au commencement du XIIe siècle. Cette biographie, ornée de développements verbeux, avec de nombreuses citations de l'Écriture sainte, a d'ailleurs peu de valeur historique. L'auteur rattache de son mieux aux faits de l'histoire générale, les traditions qu'il possède sur la sainte. Malheureusement, il connaît assez imparfaitement l'histoire des temps carolingiens, et sa chronologie se concilie péniblement avec les faits historiques de cette époque. Il se met en contradiction avec le texte de l'ancienne vie de sainte Gertrude : tandis que celle-ci place la fondation de Nivelles après la mort de Pepin, notre biographe nous montre sainte Begge demeurant avec ses parents, après que sa sœur les eut quittés pour prendre le voile (1). Il ne parvient pas à donner la date exacte de la mort de sainte Begge, qu'il fixe en 709 (2), tandis que nous savons, par le *Virtutes S. Gertrudis*, qu'elle fonda son monastère d'Andenne trente-trois ans après la mort de sa sœur, c'est-à-dire en 691, et mourut deux ans plus tard, soit en 693 (3).

50. *Vita S. Odae.* — Le désir de glorifier les ducs de Lotharingie et leurs prétendus ancêtres de la famille des Pepin, fit étendre la parenté de ceux-ci à tous les personnages célèbres que parvint à grouper autour d'eux l'imagination des hagiographes lotharingiens et des auteurs de généalogies (4).

La vie de sainte Ode (5) fait de la fondatrice d'Amay une sœur de Dagobert et rattache du coup à la même famille son prétendu neveu saint Hubert. Or nous savons, par un testament de Grimon de Verdun, à la date de 636, que sainte Ode, à cette époque, était morte et enterrée dans son église

(1) « Felix itaque Begga, Gertrudis virginis germana, cum parentibus permansit in aula regali. » *Vita Beggae*, chap. I, dans Geldolf, p. 4.

(2) *Ibid.*, chap. VII, p. 19.

(3) *Virtutes S. Gertrudis*, chap. X, dans MGH., *Script. rer. merov.*, t. II, p. 469.

(4) La même tendance apparaît dans le *Vita Gertrudis tripartita* (voir p. 242, note 1) et dans le *Vita tertia* (voir p. 244, note 1).

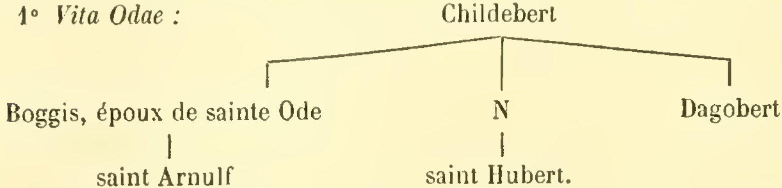
(5) Publiée dans AA. SS., octobr., t. X, pp. 139 et suiv. Cf. AB, t. XIV, p. 44, 8°. Sur une autre vie de la sainte, cf. *ibid.*, p. 34, note 5.

d'Amay [1]. Elle a donc vécu plus de trois quarts de siècle avant saint Hubert. La distance de quatre-vingts ans qui sépare l'existence d'Hubert et d'Arnulf, ne permet pas davantage de faire descendre de deux sœurs ces personnages. C'est au reste une préoccupation constante, au XIe siècle et plus tard encore, de rattacher saint Hubert aux Carolingiens, tantôt par sa mère, et plus souvent par Bertrand, son prétendu père [2]. L'auteur de la vie de sainte Ode n'échappe pas à cette préoccupation, qui suffit pour déterminer l'époque et caractériser l'œuvre du biographe.

(1) Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. I, p. 7; Migne, *P. L.*, t. LXXXVII, col. 1544. Voir Jos. Demarteau, dans *Conférences de la Soc. d'art et d'hist. du dioc. de Liége*, 4e série, p. 9.

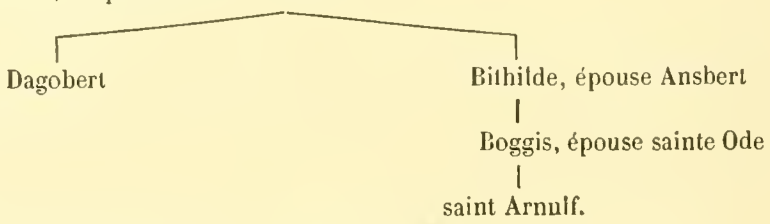
(2) Nous donnons ci-après les diverses généalogies fabriquées par rapport à sainte Ode :

1° *Vita Odae :*

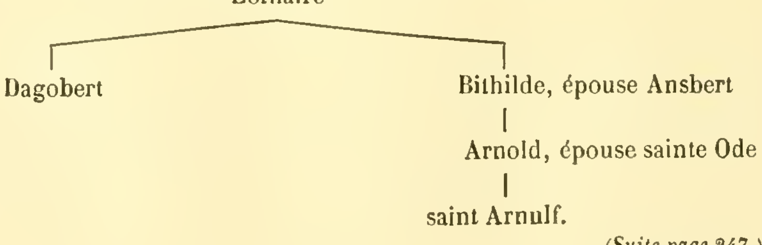


2° Les *Annales de Lobbes*, les *Annales de Stavelot*, le chanoine Nicolas dans sa *Vie de saint Lambert* et Sigebert de Gembloux désignent sainte Ode comme épouse du duc d'Aquitaine, Boggis, et tante paternelle de saint Hubert.

3° Gilles d'Orval, liv. I, chap. XXXVI : Lothaire

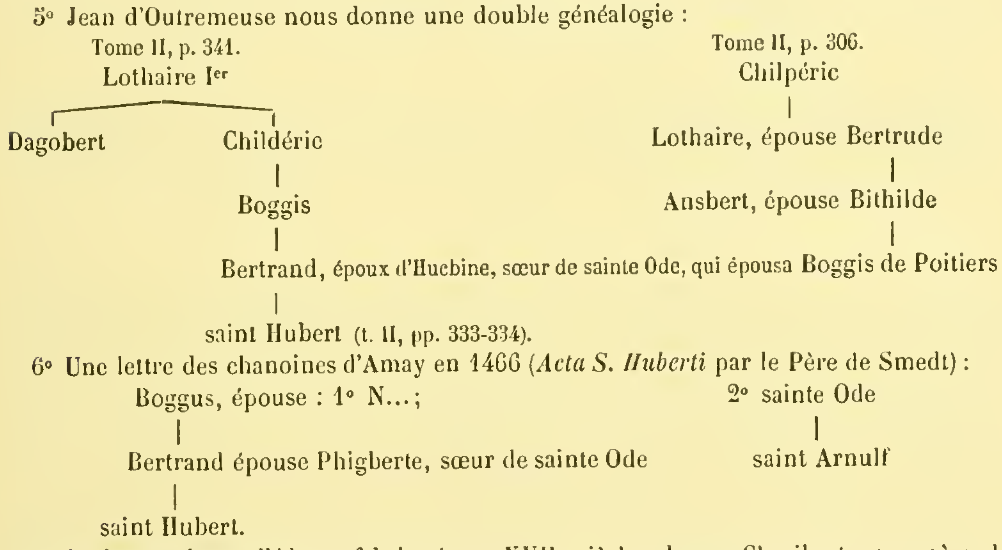


4° La généalogie des ducs de Brabant, écrite en 1271, MGH. SS., t. XXV, p. 391 :
Lothaire



(*Suite page 247.*)

51. *Vita S. Amalbergae.* — D'autres vies de saints manifestent le même souci d'étendre la parenté des Carolingiens. L'auteur du *Vita Amalbergae* (1), attribué sans raison à un moine de Lobbes, donne la sainte pour une sœur de Pepin de Landen; elle aurait épousé un duc de Lotharingie, du nom de Wilger, plusieurs siècles avant la création de ce duché. Le biographe enrichit par là sa généalogie carolingienne, des trois enfants issus de ce mariage : Emebert, évêque de Cambrai, sainte Gudule et sainte Reinelde. Il attribue en outre aux mêmes parents deux filles, qui ne leur appartiennent pas : sainte Ermelinde et sainte Pharaïlde (2).



7° La fausse charte d'Alaon, fabriquée au XVIIe siècle, donne Charibert pour père de Childéric, Boggis, Bertrand.

(1) Publié dans AA. SS., julii, t. III, pp. 67 et suiv.; Ghesquières, t. IV, pp. 639 et suiv.

(2) Gudule, la dernière fille d'Amalberge, fut dès son jeune âge confiée à sainte Gertrude. Or celle-ci est née en 626 et devint abbesse de Nivelles en 640. Comme elle devait avoir acquis déjà une certaine réputation pour qu'on lui confiât l'enfant, Gudule ne peut guère être née avant 640, mais plutôt un peu après cette date, ce qui indique que sa mère Amalberge, déjà âgée à cette époque, puisqu'elle cessa dès lors de concevoir, naquit elle-même vers 590 ou 600. Or nous savons d'autre part que Pepin fit l'élévation des restes de sainte Ermelinde, quarante-huit ans après sa mort. Mais Pepin mourut en 640. Donc Ermelinde est morte avant 608, ce qui oblige à conclure qu'elle est certainement née avant 590, date de naissance de sa prétendue mère. La vie de sainte Ermelinde (AA. SS., oct. XII, p. 849) lui attribue d'ailleurs d'autres parents : Ermenold et Ermesinde.

Sainte Pharaïlde ne doit pas davantage être comptée au nombre des enfants d'Amal-

52. *Vita S. Gudilae. Vita S. Reineldis.* — La descendance carolingienne de Gudule et de Reinelde est affirmée aussi par les biographes de ces deux sœurs. Le *Vita Gudilae* (1) fut écrit après 1047, date de la translation des restes de la sainte à Saint-Michel de Bruxelles par le comte Lambert de Louvain (1038-1054). Il fut composé par un religieux à la demande d'un de ses confrères du nom de Hubert, que nous ne connaissons pas autrement. C'est un développement très verbeux d'un écrit plus ancien (2). Ce long remaniement, rédigé en prose rimée, assaisonnée de nombreux textes virgiliens, contient surtout les louanges et les miracles de la sainte.

La vie de sainte Reinelde (3) est probablement antérieure à la seconde élévation des reliques, faite par l'évêque Gérard de Cambrai; elle paraît aussi avoir été composée d'après un écrit antérieur (4).

Ces deux récits s'accordent avec la vie de sainte Amalberge pour faire de Witger un duc de Lotharingie et de son épouse une sœur ou une fille de Pepin de Landen (5). En outre, la vie de sainte Gudule donne pour nièces à

berge. La vie de sainte Pharaïlde (AA. SS., januar., t. I, p. 170) ne désigne pas sa mère, mais cite son père sous le nom de Thierry, ce qui obligerait tout au moins à supposer sans preuves qu'Amalberge aurait été mariée deux fois : « Regi quippe Theodorico intra fines Lotharingiae et Galliae imperanti natorum geminam fuisse sobolem cognovimus. Eidem vero femineae sortis tertiam, Pharaildem nomine, patrum asseruit auctoritas. » Ces termes indiquent que Pharaïlde n'avait pas de sœur. Enfin, tandis que la vie de sainte Gudule cite, en outre, comme enfants de Witger et d'Amalberge : Emebert, Reinelde et Pharaïlde, sans mention d'Ermelinde : « habuit sorores sanctitate famosas, videlicet Reinildem atque Pharaeldem germanumque fratrem S. Emebertum », la vie de sainte Reinelde, au contraire, ne nomme que deux filles à l'exclusion de toute autre : « Emebertum duasque filias quarum una Gudila, altera Raineldis vocabatur ».

(1) Publié dans AA. SS., januar., t. I, pp. 514 et suiv.; Ghesquières, t. V, pp. 689 et suiv.; MGH. SS., t. XV, pp. 1200 et suiv.

(2) « Attulisti ad nos nuperrime quaternium, frater amantissime, in quo pauca continentur de virtutibus almae virginis Gudilae... barbarismis ac solecismis referta. » *Vita Gudilae*, prologue.

(3) Publiée dans AA. SS., jul., t. IV, pp. 176 et suiv.; Ghesquières, t. IV, pp. 648 et suiv.

(4) « Caput sanctae Rayneldis, cum libello in quo gesta ipsius habebantur, furatus abiit. » *Vita Reineldis*, chap. XIV.

(5) « A fratre suo Pipino, patre sanctae Gertrudis. » *Vita S. Amelbergae.* — « Copulabatur (Gudila) sanguine sanctae Gertrudae, quae filia Pippini... » *Vita S. Gudilae.* — « Supradicti ducis (Pipini) sororem, nomine Amelbergam. » *Vita S. Reineldis.*

la patronne de Bruxelles, sainte Aldegonde, la fondatrice de Maubeuge, et sainte Waudru, la protectrice de Mons ([1]), dont les biographies beaucoup plus sûres et presque contemporaines n'attestent aucunement semblable parenté ([2]). Comme ces deux saintes eurent pour parents saint Walbert et sainte Bertilie, et que sainte Waudru épousa saint Vincent Madalgaire de Soignies, dont elle eut deux filles, sainte Aldetrude et sainte Madelberte, l'adaptation tentée par les biographes de sainte Amalberge et de sainte Gudule enrichissait de tous ces saints hennuyers la généalogie carolingienne.

53. *Vita S. Berlendis.* — Nous rattacherons au même groupe d'écrits hagiographiques la vie de sainte Berlinde ([3]), erronément attribuée par Mabillon à l'abbé Heriger. L'auteur se désigne par l'initiale de son nom H, se dit moine de Lobbes et dédie son œuvre à un ami du nom de Gérard. Le titre de duc de Lotharingie, attribué à Witger, montre que le biographe écrit à une époque tardive, dans laquelle M. Kurth a raison de reconnaître la fin du XIe siècle ([4]). L'auteur témoigne de peu de connaissance de l'histoire générale et s'égare dans d'inadmissibles confusions chronologiques. C'est ainsi qu'il raconte une élévation des reliques de la sainte, faite trente ans après sa mort, par les évêques Autbert de Cambrai et Floribert de Tournai ([5]). Outre que ce dernier personnage est totalement inconnu, nous savons qu'Autbert mourut en 669. Berlinde serait donc décédée certainement avant 639. Or le biographe nous dit d'autre part qu'elle était encore jeune quand son père offrit ses biens à sainte Gertrude, qui, déjà morte à cette époque, a pourtant vécu jusqu'en 658.

([1]) « Hujus etiam sanctae virginis neptes extitere sanctae sorores Aldegundis atque Waldetrudis. » *Vita 2a sanctae Gudulae.* La première vie dit avec moins de précision : « Efferebatur quoque sanctarum Aldegundis ac Waldetrudis cognatione. »

([2]) *Vita S. Aldegundis* dans Ghesquières, t. IV, pp. 315 et suiv. *Vita S. Waldetrudis* dans Reusens, *Analectes*, t. IV, pp. 218 et suiv.

([3]) Publiée dans AA. SS., febr., t. I, pp. 383 et suiv.; Ghesquières, t. V, pp. 264 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CXXXIX, col. 1103 et suiv.

([4]) G. Kurth, *Heriger* dans *Biogr. nat.*, t. IX, col. 251.

([5]) « Tricesimo depositionis anno, multitudo convenit cum duobus episcopis Cameracensi Auberto et Tornacensi Florberto, qui eam levaverunt. » *Vita S. Berlendis,* chap. XV.

CHAPITRE VI

ANNALISTES ET CHRONIQUEURS

Annales de Lobbes, de Liége, de Fosses, de Saint-Jacques, de Stavelot, de Floreffe, de Parc. — Chroniqueurs. Influence exercée sur leur esprit par la querelle du sacerdoce et de l'Empire. — Sigebert de Gembloux.

I. — Les Annales.

1. *Origine des annales.* — La pensée d'annoter, par années successives, les principaux événements qui intéressent un monastère, une église, un pays, était trop naturelle pour ne pas être de bonne heure réalisée. Une circonstance toute matérielle en introduisit la coutume. On sait quelles difficultés empêchaient de déterminer exactement la fixation du jour de Pâques, dont devait dépendre la succession de toutes les fêtes de l'année. La date en était réglée par les phases de la lune, et comme l'année solaire ne concorde pas avec l'année lunaire, des erreurs de calcul introduisirent parfois dans le calendrier un trouble général. Pour y remédier, on créa différents cycles d'années, dont le plus usité fut le cycle de dix-neuf ans. L'année solaire étant supposée de trois cent soixante-cinq jours et quart, et la durée du mois lunaire de vingt-neuf jours et demi environ, on avait observé que dix-neuf années solaires contenaient à peu près deux cent trente-cinq lunaisons, c'est-à-dire qu'après dix-neuf années solaires, les mêmes phases de la lune revenaient dans le même ordre aux mêmes époques des années solaires, et qu'après ce laps de temps, les nouvelles lunes de chaque mois se retrouvaient aux mêmes dates qu'auparavant. Il suffisait donc d'avoir observé ces concordances pendant dix-neuf années consécutives pour pouvoir fixer ensuite ces dates pour toutes les périodes

suivantes ([1]). D'après cette observation, Denis le Petit au VIe siècle et Bède le Vénérable au VIIIe composèrent, pour la fixation du jour de Pâques, des tables, qui se répandirent bientôt dans toutes les églises et les monastères de l'Occident et rendirent les erreurs impossibles. Dans ces tables, chaque cycle de dix-neuf ans remplissait une ou deux pages du manuscrit, et une marge suffisamment large invitait naturellement ceux qui se servaient de ces tables à y annoter les principaux événements de l'année. C'est ainsi qu'à partir de la fin du VIIe siècle et certainement au VIIIe siècle, on commença à avoir des annales.

2. *Valeur historique des annales.* — On comprend aisément la valeur historique de ces documents ([2]). Ils nous fournissent des notes courtes, rapportées à leur année soit par la place qu'elles occupent, soit au moyen d'un signe quelconque. Elles ont pour auteurs des scribes souvent ignorants mais pleins de simplicité, se succédant au cours des diverses années qui remplissent la table. Plusieurs années, où il n'est rien arrivé de remarquable, restent dépourvues de notes. Celles-ci ont surtout pour objet l'histoire de l'église ou du monastère, la consécration ou la mort d'évêques, d'abbés, de moines, l'avènement des rois, les guerres, le souvenir des bienfaiteurs, en un mot tout ce qui frappe l'esprit de l'annotateur, et cela transcrit simplement, sans aucune prétention artistique ou littéraire. Ce n'est pas pour les autres, c'est pour lui, pour ses amis, pour son église, que l'auteur fait ses annotations. Qui ne voit que de tels renseignements méritent pleine confiance? Celle-ci cependant ne doit pas nous dispenser de précautions dans l'emploi de ces sources. Les copies ne sont pas toujours exactes, et, même dans les originaux, les notes ne sont pas constamment placées au bon endroit; un signe douteux peut facilement conduire à une erreur. En outre, les annalistes ne se contentent pas de procéder comme nous venons de le dire. Ils veulent souvent remonter plus haut que leur temps, et pour

(1) Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 148.
(2) Voir G. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne*, dans *Bibliothèque de l'école des hautes études*, 119e fascicule, pp. 75 et suiv.

combler les années antérieures, ils recourent soit à la tradition, soit à d'autres sources historiques. De plus, même les annales les plus anciennes sont rarement pures : dans les relations fréquentes qui unissaient entre eux les monastères, on transportait d'un couvent à l'autre les notes qu'on avait écrites dans chacun d'eux; on les recopiait, on les mêlait, on les grossissait peu à peu [1]. Les annotations de cette espèce n'ont plus la valeur des notices contemporaines, mais comme elles reproduisent souvent des sources plus anciennes, que nous ne possédons plus, elles sont presque toujours importantes à considérer. Il s'agit seulement de dégager les notices contemporaines des ajoutes postérieures, et, en ce qui concerne les annales retranscrites d'après d'autres, il faut s'appliquer à découvrir la filiation des annotations qu'elles renferment. Ce discernement n'est pas exempt de difficultés ; il a mis à l'épreuve, dans de nombreux tâtonnements, la sagacité de la critique.

3. *Annales Lobienses.* — Parmi les annales de provenance liégeoise, les premières à examiner sont les *Annales Lobienses* [2]. Leur commencement n'est formé que de passages de Bède et d'anciennes annales perdues. G. Waitz [3] constate, dans les notices concernant Lobbes, une parenté avec les *Annales Laubacenses* et les *Annales Stabulenses*. L'auteur utilise en outre Marius d'Avenches, une généalogie des Carolingiens, une histoire des Francs, une vie de saint Lambert. La chronologie commence à l'année 742. Les dates, avec les annotations abrégées qui les accompagnent, concordent

(1) M. G. Kurth (CRH., 5e série, t. VIII, p. 61) relève un intéressant exemple de ce transfert d'annales. Les *Annales de Prüm* ont été apportées à Liége par Richaire, abbé de ce monastère, lors de sa promotion au siège épiscopal liégeois. Continuées à Liége à partir de 922, une copie en fut transportée à Saint-Hubert. Les *Annales de Prüm* se transformèrent ainsi successivement en *Annales de Liége* et en *Annales de Saint-Hubert*, au point de faire prendre pour abbés de Saint-Hubert toute une série de personnages qui ne figuraient dans ces annotations que comme abbés de Prüm (voir p. 95).

(2) Publiées par Pertz dans MGH. SS., t. II, pp. 194-195, 209-211 (réimpression par Alexandre, dans *Bibliophiles liégeois*, publication n° 26, pp. 119 et suiv.), et par G. Waitz, dans MGH. SS., t. XIII, pp. 226 et suiv., d'après un manuscrit de Bamberg du XIe siècle.

(3) MGH. SS., t. XIII, p. 225.

généralement avec les indications qui ont passé dans les *Annales de Metz* (1). A partir du moment où ces annales ne font plus que reproduire REGINON, le compilateur des *Annales Lobienses* utilise des renseignements apparentés avec ceux que fournissent les *Annales Laurissenses* (2) et *Laureshamenses* (3). A partir de 813 jusque 838, les annotations sont puisées dans THEGAN, *Vita Hludowici imperatoris*. Mais entre 810, où finit leur parenté avec les *Annales de Lorsch*, et 813, où commence l'utilisation de THEGAN, F. Kurze (4) découvre à l'année 812 une information personnelle (5), d'où il conclut que cette partie des *Annales Lobienses*, d'ailleurs déjà utilisée dans les *Annales Sithienses*, a été composée vers cette dernière date. De 838 à 870, les *Annales Lobienses* comprennent des renseignements personnels plus ou moins contemporains. A partir de 874, elles ne font que reproduire les *Annales Vedastini*, qui s'y trouvent insérées en entier jusque 900 ; il y a donc là une série d'annotations qui ne furent pas rédigées avant le Xe siècle. Les courtes notes qui viennent ensuite jusque 982 ont été ajoutées au texte précédent par un ou plusieurs auteurs nouveaux ; l'un d'eux écrit sous Notger et sous l'empereur Otton Ier les notices se rapportant aux années 972 et 973 (6). On remarque çà et là une surabondance d'indications chronologiques dues en partie aux calculs de l'annaliste (7).

(1) Il y a interversion des notices sur les années 742 (campagne d'Aquitaine) et 743 (campagne de Bavière).

(2) Voir aux années 750-810.

(3) Voir aux années 764, 780.

(4) F. KURZE, *Ueber die karolingischen Reichsannalen von 741-829*, dans NA., t. XXI, pp. 41 et suiv.

(5) Information à reporter en 811.

(6) « Dominus noster Notkerus... Dominus noster Otto. »

(7) On trouve par exemple à l'année 972 : « Notkerus, mense aprili, octavis paschae et IX kalendas maii ... instituitur Leodicensium episcopus. » Or, Pâques tombe le 7 avril en 972, et le 16 avril en 971. Le 9 des calendes de mai concorde par conséquent avec l'octave de Pâques en 971 et non en 972. Aussi FISEN, *Hist. Leod.*, t. I, p. 167; BUCHER, appendice au t. I de CHAPEAVILLE; DE THEUX, *Le chapitre de Saint-Lambert*, t. I, p. 33; KOEPKE, *MGH. SS.*, t. VII, p. 135, assignent-ils la date de 971 à l'avènement de Notger. En présence d'indications certaines en faveur de 972 (voir p. 118, note 4), on doit nécessairement admettre cette date, et il faut conclure que l'erreur de l'annaliste porte sur les mots *octavis paschae*, résultant d'un faux calcul établi dans son esprit.

En ce qui concerne la provenance de ces annales, l'éditeur allemand remarque que l'auteur ne signale qu'un petit nombre des abbés de Lobbes, tandis qu'il donne la série complète des évêques de Liége. En général, on peut constater que l'annaliste s'attache à noter les faits qui concernent l'évêché et l'empire, de préférence à ceux qui intéressent le monastère. G. Waitz y voit la preuve que les annales primitives furent rédigées à Liége et que les annotations relatives à l'abbaye de Lobbes sont le résultat d'interpolations postérieures. Mais une bonne partie des notes concernant Liége peuvent aussi avoir été ajoutées plus tard, et c'est bien le caractère que paraissent présenter notamment la notice sur saint Lambert et sa querelle avec Alpaïde et l'annotation sur la parenté de saint Hubert avec Boggis, duc d'Aquitaine (1). Nous n'avons plus le texte original des annales; il ne nous reste qu'une copie du XIe siècle, où il est difficile de faire le départ entre ce qui est primitif et ce qui fut ajouté à une date postérieure.

4. *Annales Laubacenses.* — Une autre catégorie d'annales a été publiée sous le titre d'*Annales Laubacenses* (2). Pertz les a retrouvées à Monza, en 1823, inscrites en marge du *De ratione temporum* de Bède, dans un manuscrit du Xe siècle. Il leur a donné le nom qu'elles portent, sans être certain qu'elles viennent de Lobbes et uniquement à cause de leur début : « 707. Hildulfus dux obiit; requiescit in Laubaco monasterio. » Cette indication est la seule qui, dans ces annales, se rapporte au pays de Liége; elles traitent principalement de faits ayant trait à l'histoire de l'empire carolingien.

Les *Annales Laubacenses* sont, de 687 à 791, la reproduction des *Annales de Saint-Amand.* De 796 à 885, elles ont été continuées d'une manière indépendante. La fin, de 887 à 912, est empruntée aux *Annales Alamannici.*

G. Monod regarde la première partie de ces notices comme « représentant les premières annales carolingiennes sous leur forme la plus simple, la

(1) MGH. SS., t. XIII, p. 227.

(2) MGH. SS., t. I, pp. 7 et suiv.; réimpression par Alexandre, *suprac.*, pp. 127 et suiv.

plus pure, la plus primitive [1]». Il les rattache à un même groupe d'annotations avec les *Annales Sancti Amandi* et les *Annales Tiliani*. Dans ce cycle tout à fait primitif, il attribue la première place aux *Annales Laubacenses*. « Celles de Saint-Amand, dit-il, nous offrent la forme la plus ancienne de ces annales et la plus complète, mais la copie que nous en possédons nous présente une chronologie moins sûre que celle des *Annales de Lobbes*. Quant aux *Annales Tilienses*, elles n'ont qu'une importance tout à fait secondaire [2]. »

Ce que nous venons de dire n'inclut pas que nous possédions les *Annales Laubacenses* dans leur pureté originale. Elles ont subi des remaniements et des ajoutes, dont les érudits se sont attachés à distinguer la provenance. Giesebrecht [3] et Wattenbach [4] ont fait remarquer leur parenté avec les *Annales Sancti Amandi breves*. R. Arnold [5] a signalé la ressemblance qui les rapproche de beaucoup d'autres annales, notamment de celles d'Auch en Gascogne, *Annales Auscienses*. Enfin B. Simson [6] a montré comment, de 687 à 814, elles sont apparentées non seulement à celles-ci, mais en outre aux *Annales Stabulenses*. Les informations communes à ces trois séries d'annotations ne se retrouvent presque nulle part dans les notices que les *Annales Laubacenses* empruntent aux *Annales Sancti Amandi* [7]. Elles font au contraire presque uniquement partie des ajoutes que ces annales ont faites à leur source principale. On voit par là que ce ne sont pas les *Annales Laubacenses* qui ont servi de source aux *Annales Stabulenses* et aux *Annales Auscienses*, dont au reste il existe un manuscrit appartenant déjà au IXe siècle. Il est d'ailleurs visible que les *Annales de Stavelot* donnent

(1) G. Monod, *suprac.*, p. 82.

(2) *Ibid.*, p. 95.

(3) Giesebrecht, *Die frankischen Königsannalen und ihr Ursprung*, dans *Münchner historisches Jahrbuch für 1865*, p. 225, note 47.

(4) Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, t. I, p. 141, note 1.

(5) Rob. Arnold, *Beiträge zur Kritik karolingischer Annalen*, Diss., Leipzig, 1878, pp. 55 et suiv.

(6) B. Simson, *Ueber die Annales Laubacenses und verwandte Annalen*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXV, pp. 375 et suiv.

(7) Une exception n'est faite que pour le voyage de Carloman à Rome en 747, aussi rapporté par les *Annales de Saint-Amand*.

de la source commune un texte plus fidèle et plus complet que celui des *Annales Laubacenses*. Il suffit, pour le constater, de comparer les deux versions avec celle des *Annales Auscienses*. Partout où il y a des divergences, le texte des *Annales Stabulenses* se rapproche plus des *Annales d'Auch* que celui des *Annales Laubacenses*. La même remarque est applicable aux *Annales Sancti Amandi breves* et *brevissimi*, aussi utilisées dans les trois groupes d'annotations. Ces annales contiennent notamment les mêmes notices sur les éclipses de soleil, que fournissent les *Annales de Stavelot* : 760, 764, 807, 810, 812. Là ne se borne pas encore la série d'annales sur lesquelles se manifeste l'influence d'une source commune. B. Simson y rattache en outre les *Annales regum Sangallenses;* les *Annales Sancti Dionysii*, les *Annales Augienses brevissimi*, dont les manuscrits remontent au IXe siècle; les *Annales Aquenses*, reposant sur une combinaison avec les *Annales de Saint-Amand;* les *Annales Lausannenses*, les *Annales Bawarici breves*, et enfin les *Annales Sancti Bonifatii*, de 716 à 768. On peut donc conclure que la partie la plus ancienne des *Annales Laubacenses* repose, comme fondement principal, sur les *Annales de Saint-Amand*, complétées par une source perdue, commune à beaucoup d'autres annales et dont les vestiges les plus purs se retrouvent dans les *Annales de Stavelot*.

5. *Source commune des Annales Laubienses, Leodienses et S. Jacobi.* — A l'origine de la publication des *Monumenta*, Pertz admettait que les *Annales Laubienses et Leodienses* reposaient sur d'anciennes annotations s'étendant jusqu'en 1056 (1). Plus tard, il changea d'opinion et considéra les *Annales Laubienses* comme source des *Annales S. Jacobi*, tandis que celles-ci seraient la base des *Annales Leodienses*, qui, transportées à Fosses et continuées dans ce monastère, devinrent les *Annales Fossenses* (2). G. Waitz regarde comme peu fondés ces deux systèmes de dérivation de ces sources (3). Il reconnaît dans les *Annales Laubienses* plusieurs notices

(1) MGH. SS., t. IV, p. 8.

(2) Ibid., t. XVI, p. 633.

(3) G. Waitz, *Ueber die Annalen von Lüttich, Fosses und Lobbes*, dans *Nachrichten von der K. Gesellschaft der Wissenschaften und der G. A. Universität zü Göttingen*, 1870, pp. 305 et suiv.

empruntées à Sigebert par un compilateur maladroit, dont la rédaction ne peut pas avoir servi de source pour les *Annales de Saint-Jacques* (1). Ces dernières annales, à leur tour, ne sont pas primitives, car elles contiennent plusieurs erreurs, qui ne se rencontrent pas dans les *Annales Leodienses* (2). Enfin, dans les *Annales Leodienses-Fossenses*, on trouve aux années 866 et 872 des indications sur une date de rédaction voisine de l'an 1000. La seconde de ces indications est omise dans les *Annales Laubienses*. La première ne s'y trouve qu'incomplètement. Les deux passages sont totalement étrangers aux *Annales de Saint-Jacques*. Ici donc les *Annales Laubienses* et les *Annales S. Jacobi* nous apparaissent incomplètes et défectueuses. De l'ensemble de ces observations, il faut conclure qu'une source commune d'anciennes annales aujourd'hui perdues a servi à la rédaction des trois catégories d'annales que nous possédons : aux *Annales Laubienses* jusque 1056, aux *Annales de Saint-Jacques et de Liége-Fosses* jusque 1085 ou 1086, date où prend fin leur parenté. D'après l'indication qui a subsisté dans les *Annales Leodienses-Fossenses*, ces anciennes annotations furent commencées vers l'an 1000 et continuées plus tard. On les retrouve, selon leur teneur la plus pure, dans les *Annales de Saint-Jacques*. En séparant, dans les trois dérivations, ce qui y fut intercalé d'après des sources plus jeunes, ou d'après des informations locales, et en réunissant le fonds commun qui se retrouve dans toutes trois ou chez deux d'entre elles, on peut arriver à reconstituer la matière des annales primitives. Dans ce noyau commun aux trois séries d'annotations, ne se rencontre aucune notice sur Lobbes ou sur un autre monastère. Liége seul est l'objet des observations de l'annaliste. C'est donc Liége qu'il faut considérer comme la patrie des anciennes annales. Pertz (3) a remarqué dans le texte qu'elles fournissent une parenté avec les

(1) *Annales Laubienses* ad a. 1045, 1046.

(2) Le martyre de saint Boniface est exactement fixé en 755 par les *Annales de Liége* et faussement rapporté à l'année 752 par les *Annales de Saint-Jacques*. En 1076, les *Annales de Saint-Jacques* notent la mort d'Hidulf au lieu de son élévation à l'épiscopat. Par contre, Odolf, en 1040, porte son vrai nom de duc de Bohême dans les *Annales de Saint-Jacques*, tandis qu'il est inexactement appelé roi dans les *Annales de Liége*.

(3) MGH. SS., t. IV, p. 8.

Annales Lobienses. La ressemblance est parfois telle qu'on peut conclure à une utilisation [1].

6. *Annales S. Jacobi*. — Les annales de Saint-Jacques, *Annales S. Jacobi minores*, ont été publiées par Bethmann [2] d'après un manuscrit de Darmstadt du milieu du XIe siècle, où on les trouve en annotations à des tables pascales dressées en cycles de dix-neuf ans.

Nous venons de voir que jusqu'en 1086, ces annales sont basées sur d'anciennes notices perdues, qui ont aussi servi de source aux *Annales Laubienses* et aux *Annales Leodienses-Fossenses*, et dans lesquelles on retrouve une utilisation des *Annales Lobienses*. D'autre part, les *Annales Lobienses* sont aussi utilisées par l'annaliste qui a interpolé les annotations primitives en insérant dans les *Annales de Saint-Jacques* des ajoutes qui ne se lisent pas dans les *Annales Laubienses et Fossenses* [3].

De 1091 à 1393, les annales sont continuées par des annotateurs nouveaux, qui paraissent écrire au fur et à mesure des événements. Elles ont alors l'autorité d'un document contemporain. Nous parlerons plus loin de l'usage qui en a été fait par Lambert le Petit [4].

7. *Annales Leodienses et Fossenses*. — Pertz a découvert ces annales, écrites d'une seule main jusqu'en 1054, dans un manuscrit de Paris, n° 151, du XIe siècle [5]. Il considéra par conséquent cette première série d'annotations comme plus ancienne. Nous avons vu qu'elles dérivent d'une source commune avec les *Annales Laubienses* et les *Annales S. Jacobi*. Il ne s'agit donc plus de recourir à une autre explication pour rendre raison des ressemblances que l'on constate entre ces diverses catégories d'annales.

(1) Comparez *Annales Lobienses*, 942-968, avec *Annales Laubienses*, *Leodienses* et *S. Jacobi*, 938-968. Il y a une différence dans les dates et quelques différences de texte. L'identité parfaite des trois séries d'annales dérivées fait supposer qu'elles ont utilisé un manuscrit contenant déjà la version modifiée.

(2) MGH. SS., t. XVI, pp. 635 et suiv.; réimpression par Alexandre dans *Bibliophiles liégeois*, publication n° 12, pp. 1 et suiv.

(3) Comparez *Annales Lobienses*, 923, avec *Annales S. Jacobi*, 921.

(4) Voir chap. VII, § 67.

(5) MGH. SS., t. IV, pp. 9 et suiv.

On crut posséder dans les annotations suivantes, de 1055 à 1098, des informations personnelles et contemporaines. A partir de 1099 seulement, les annales dériveraient de Sigebert et de ses continuateurs. Bethmann y distinguait, jusqu'en 1146, trois auteurs différents [1]. Le premier, d'origine liégeoise, aurait rédigé les années 1099 à 1121. Les annales seraient alors passées à Fosses, où un religieux aurait ajouté les notices de 1123 à 1137, s'arrêtant à l'endroit où Anselme termine sa continuation de Sigebert. Un autre moine de Fosses aurait repris l'œuvre de son devancier de 1139 à 1146, en déposant la plume à ce moment auquel finissait la continuation de la chronique de Gembloux par un autre moine de cette abbaye, successeur d'Anselme.

G. Waitz [2] n'admet pas une distinction aussi absolue entre les divers annalistes. Il montre dans l'utilisation d'Anselme, de 1113 à 1139, un caractère uniforme, faisant apparaître les annales comme un mauvais abrégé du chroniqueur [3]. En 1142 et 1146 se rencontrent aussi des utilisations du *Continuatio Gemblacensis*, faites par le même procédé d'abréviation. En remontant plus haut, on constate comme peu probable que les notices se rapportant aux années 1089-1098 reposent sur des informations originales que Sigebert aurait imitées. Là encore nous trouvons plutôt un abrégé du chroniqueur de Gembloux. Car qui croira que Sigebert, qui est beaucoup plus précis dans ses indications, ait complété les annales en les copiant? En 1096, on le voit donner un récit étendu de la première croisade. Comment supposer qu'il ait, au commencement de cette longue narration, utilisé la courte notice des annales? C'est plutôt le contraire qui a eu lieu : toute cette partie antérieure à 1099 dérive aussi de Sigebert. G. Waitz confirme cette opinion en montrant de quelle manière Sigebert utilise ses sources. Il a certainement employé les *Annales de Saint-Jacques* ou la source dont elles dérivent, mais en se bornant à étendre les indications qu'elles lui fournissaient, sans y ajouter

(1) MGH. SS., t. VI, p. 275, note 56.

(2) *Nachrichten, suprac.*, pp. 302 et suiv.

(3) Les notices de Sigebert 1134 et 1135 sont rejetées dans les annales aux années 1137 et 1139, et Frédéric, duc de Suève, y est transformé en duc de Bavière.

rien d'essentiel ([1]). De cet ensemble d'observations le critique allemand déduit cette conclusion : Les *Annales de Saint-Jacques* jusque 1076 ont été utilisées par Sigebert. Ces annales ou plutôt leur source a ensuite été prise comme base pour la rédaction à Fosses de nouvelles annales, que l'on a complétées par de courts extraits de Sigebert, d'Anselme et du *Continuatio Gemblacensis*. A partir de 1149, les annales furent continuées au monastère de Saint-Foillan par divers auteurs, qui se succédèrent chaque année pour annoter les événements jusqu'en 1389.

8. *Annales Laubienses*. — Avant l'édition de Pertz ([2]), les *Annales Laubienses* ont été publiées par Martène et Durand, sous ce titre : « Chronicon breve Lobiense ex ms. Lobiensis monasterii », avec une continuation qui s'étend jusqu'en 1641 ([3]). Ces annales reposent, jusqu'en 1056, comme les précédentes, sur une ancienne source aujourd'hui disparue. Quant aux ajoutes qui furent faites par l'annaliste de Lobbes à ces annales primitives, on y remarque des ressemblances avec les *Annales de Weissenburg* ([4]). Le rédacteur a aussi utilisé SIGEBERT dans l'interpolation de sa source primitive ([5]).

9. *Annales Stabulenses*. — Les courtes *Annales de Stavelot* nous sont conservées dans une copie du XVIIe siècle, insérée dans le manuscrit 2104

([1]) Voir aux années 975, 986, 996, 1009, 1013, 1029, 1030, 1031, 1036, 1040, 1041, 1043, 1044, 1049, 1076. Toutes ces notices se rencontrent également dans *Annales Laubienses* et *Fossenses*; mais comme celles-ci sont elles-mêmes postérieures à Sigebert qu'elles utilisent, il faut bien conclure que c'est aux *Annales S. Jacobi* ou à la source commune que le chroniqueur de Gembloux a fait ses emprunts. Aux années citées ci-dessus, il n'ajoute à sa source aucune indication essentielle. Ailleurs cependant, mais dans un très petit nombre de cas, il développe ses emprunts. Voir notamment aux années 987, 988, 1000.

([2]) MGH. SS., t. IV, pp. 9 et suiv.

([3]) MART. et DUR., *Thesaurus anecdotorum*, t. III, col. 1410 et suiv.

([4]) Voir GIESEBRECHT, *Kaisergeschichte*, t. I, p. 778; G. WAITZ, dans *Nachrichten*, *suprac.*, pp. 305-306.

([5]) Voir aux années 895, 958, 960, 963, 969, 1045, 1046. Pertz remarque que la notice de 960 ne peut pas avoir été écrite avant 993. Évidemment, puisqu'elle vient de Sigebert. Il n'est donc pas nécessaire de supposer une interpolation postérieure.

de la Bibliothèque royale de Bruxelles, avec une note du transcripteur indiquant qu'il en a pris le texte dans une table pascale de Stavelot (1). Elles ont été publiées par le Baron de Reiffenberg (2) et par G. Waitz (3). Comme nous l'avons exposé, ces annales sont apparentées aux *Annales Laubacenses*, dont elles reproduisent des passages que celles-ci ont empruntés aux *Annales S. Amandi*, leur source principale (4), d'autres puisés dans les *Annales S. Amandi brevissimi* (5), dans les *Annales S. Amandi breves* (6) ou dérivés d'une source inconnue ayant servi au rédacteur des *Annales Laubacenses* pour compléter sa source principale (7). Plus loin, les *Annales de Stavelot* offrent d'incontestables ressemblances avec le groupe des *Annales Laubienses, Fossenses* et *S. Jacobi*, dont elles paraissent avoir utilisé la source commune (8). Elles manifestent par là même, entre 938 et 965, une parenté avec les *Annales Lobienses*, utilisées dans ce groupe d'annotations. D'après G. Waitz, l'auteur eut en outre en mains de courtes notices écrites à l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Enfin, il ajoute çà et là des notes intéressant spécialement son monastère.

10. *Annales Floreffienses*. — Les *Annales de Liége*, transportées à Fosses et continuées par des religieux de ce monastère, n'ont pas arrêté là leur pérégrination. On constate qu'elles sont ensuite passées à Floreffe, abbaye de Prémontrés, fondée du vivant de saint Norbert, en 1121, par le comte Godefroid de Namur. Bethmann a retrouvé dans la collection de M. Vergauwen, de Gand, un manuscrit provenant de ce monastère et contenant des annotations dont il nous fait la description (9). Un moine du XIIe siècle y a d'abord écrit une table de cycles pour fixer la date de Pâques depuis le

(1) « In margine cycli Dionysii expansi, in codice pergamenico Stabulensi reperiebantur. »

(2) De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. VII, pp. 195 et suiv.; CRH., 1re série, t. VII, pp. 243 et suiv.

(3) MGH. SS., t. XIII, pp. 39 et suiv.

(4) Aux années 745, 768.

(5) Aux années 760, 764.

(6) Aux années 807, 810, 812, 813, 820.

(7) Aux années 741, 753, 770, 772, 795, 800.

(8) Voir les années 875, 881, 884, 901, 918, 938-1002.

(9) MGH. SS., t. XVI, pp. 618 et suiv.

Christ jusqu'à l'année 1595. Aux deux marges de cette table pascale, la même main a ajouté des notes qui vont jusque 1139. A partir de ce point, l'écriture et l'encre employée pour la transcription des notes suivantes, changent à peu près chaque année. Ces notices sont jusqu'en 1163 du même auteur que le texte précédent. Celui-ci est lui-même surchargé de notes extraites pour la plupart de Sigebert, et ajoutées par une autre main du XIIe siècle.

D'après cet aspect du manuscrit, voici l'origine de ces annales : Les *Annales de Liége,* continuées à Fosses, ont été transcrites à peu près littéralement par un moine de Floreffe, qui d'un seul trait a copié ces annotations en marge de la table pascale jusqu'en 1139. Ce transcripteur a seulement ajouté de son propre fonds la série des papes, quelques rares annotations et quelques extraits des *Annales Laubienses.* A cette copie, un autre moine du XIIe siècle a ajouté, çà et là, des notes tirées de Sigebert. Les annotations qui suivent à partir de 1140 sont originales : jusqu'en 1163, elles sont encore l'œuvre de l'annaliste primitif; puis d'autres moines se succédant ont noté, année par année, les événements au fur et à mesure que ceux-ci parvenaient à leur connaissance. Ces annales se poursuivent ainsi jusqu'à l'année 1482.

11. *Annales Parchenses.* — Les *Annales de Parc* peuvent se rattacher à la même origine (1). Cette abbaye de Prémontrés fut construite en 1129 par Gualter, abbé de Saint-Martin de Laon, sur des terres que lui donna le duc Godefroid de Lotharingie. Le second abbé de Parc, Philippe, fit écrire en 1148, une grande bible in-folio, au second volume de laquelle on inséra, jusque 1310, une série de cycles pourvus d'annotations historiques (2).

(1) MGH. SS., t. XVI, pp. 598 et suiv.

(2) On lit à la fin du premier et du second volume de cette bible : « Anno milleno centesimo quadragesimo octavo incarnationis dominice scriptus est liber iste in honore Sancte Marie in Parcho » (MGH., *suprac*). M. Raymaekers cite cette autre inscription qui donnerait la date d'achèvement du manuscrit : « Istam bibliam fecit fieri frater Symon de Lovanio Prior ad honorem Dei et beate Virginis Matris ejus et ad utilitatem fratrum studentium in Parcho, anno Domini MCCLX tertio; si quis abstulerit anathema sit. » (F.-J. Raymaekers, *Recherches historiques sur l'ancienne abbaye de Parc.* Louvain, 1858, p. 13, note 2.)

Celles-ci, jusque vers 1148, ne sont que des extraits de Sigebert, des *Annales de Liége*, des *Annales de Fosses*, avec plusieurs changements dans l'indication des années. A partir de 1149, différents scribes continuent jusqu'en 1316 à annoter les événements principaux au fur et à mesure qu'ils se produisent. Une dernière notice se rapporte à l'année 1458. Il arrive que le même fait est mentionné plusieurs fois. Les annotations sont courtes et peu abondantes. Cinq et parfois six années sont laissées sans aucune indication.

12. *Notae Stabulenses et Leodienses.* — Holder-Egger [1] a réuni sous le titre de *Notae Stabulenses* des annotations éparses, recueillies dans divers manuscrits. Ce sont d'abord des titres d'autels empruntés à deux cartulaires de Stavelot, l'un du XIVe siècle, conservé à Dusseldorf [2], l'autre du XVe, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 116^b [3]. L'éditeur des *Monumenta* fait suivre cette série d'inscriptions votives d'une notice trouvée sur le dernier feuillet d'un manuscrit du XIIe siècle, provenant de Stavelot et conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, nos 4335-4336 [4]. L'annotation se rapporte à l'année 1148 ; elle concerne la satisfaction donnée par Henri II de Limbourg à l'abbaye, afin d'obtenir l'inhumation en terre bénite de Winand de Limbourg, que Wibald avait excommunié. Enfin, une note extraite du manuscrit nos 1820-1827 de la même bibliothèque, relate l'incendie qui, en 1232, consuma cent cinquante-six maisons de Stavelot. La même indication se retrouve dans un manuscrit du *British Museum* n° 24145, écrit à Stavelot au XIIe siècle. Elle est suivie de trois autres notes se rapportant aux années 1239, 1246, 1253 [5].

La bibliothèque de Darmstadt possède un bon nombre de manuscrits

(1) MGH. SS., t. XV, pp. 964 et suiv.

(2) Inscriptions auparavant publiées par W. Harless, dans *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. XLVI, 1869, pp. 138 et suiv.

(3) Inscriptions déjà publiées en partie dans Mart. et Dur., *Amplissima Collectio*, t. II, col. 66-67.

(4) Notice déjà publiée, *ibid.*, col. 125-126.

(5) MGH. SS., t. XXIV, p. 32.

provenant de l'abbaye de Saint-Jacques, et en marge ou au dos desquels on a inscrit des annotations. Ces *Notae Leodienses* rappellent une série d'événements accomplis dans les années 1346 à 1364. Une intéressante annotation raconte la visite de l'empereur Sigismond en 1416; une autre fournit une liste de biens possédés par le monastère; il en est qui donnent des noms de prieurs ou renferment des allusions à quelques événements politiques du XV[e] siècle [1]. Dans d'autres manuscrits de Saint-Jacques, parvenus à notre connaissance, nous avons recueilli quelques annotations d'espèce semblable, notamment une liste des autels de l'église abbatiale [2].

II. — Les Chroniqueurs. — Influence exercée sur leur esprit par la lutte du sacerdoce et de l'empire. — Sigebert de Gembloux.

13. *Principaux chroniqueurs.* — On ne pouvait pas se contenter longtemps des courtes notices rédigées dans le style sec et sans couleur des annales. Séduit peut-être par l'exemple donné au siècle précédent à l'abbaye de Fontenelle, Folcuin, dès le X[e] siècle, écrivit à Lobbes la chronique de son monastère. Cent ans plus tard, Heriger et Anselme tentèrent pour le diocèse ce que Folcuin avait fait pour son abbaye. Bientôt après, le goût pour ce genre d'écrits se répandit partout; chaque monastère voulut avoir sa chronique. A la fin du XI[e] siècle, Sigebert écrivit celle de Gembloux. Au commencement du siècle suivant, vers 1115, Rodulf fit la chronique de Saint-Trond. Quelques années plus tôt, Lambert le Jeune composa la chronique de Saint-Hubert. En 1162, le travail de Folcuin fut continué à Lobbes par un moine anonyme. Dès avant 1106, Rupert avait écrit la chronique de Saint-Laurent; plus tard, Renier apporta à l'histoire des abbés de ce monastère une contribution non dépourvue d'importance. A la fin du XI[e] siècle, Lambert le Petit et Renier de Saint-Jacques donnèrent à leurs annales des développements qui les rapprochent du même genre de composition.

(1) Publiées par F. Roth, dans NA., t. XIII, pp. 591 et suiv.
(2) S. Balau, *La Bibliothèque de Saint-Jacques*, dans CRH., 5[e] série, t. XII, pp. 1 et suiv.

14. *Dispositions d'esprit des chroniqueurs.* — Les auteurs de ces écrits ont pour but de raconter les faits qui intéressent leur monastère. Ce n'est que par occasion qu'ils touchent aux autres événements de l'histoire. On ne peut donc pas s'autoriser de leur silence pour nier des faits qu'on trouve racontés ailleurs. Leur existence monastique influe aussi sur les sentiments qu'ils professent : ils sont animés avant tout d'un grand amour pour leur abbaye. C'est au point de vue des intérêts du monastère qu'ils se placent dans leurs récits et leurs appréciations. Or, à cette époque, la prospérité de ces institutions religieuses fut gravement compromise par les incidents qu'occasionna la grande lutte du sacerdoce et de l'empire. Pour comprendre l'esprit dont nos chroniqueurs sont empreints, il importe donc de se rendre un compte exact du caractère que cette lutte revêtit dans notre pays de Liége.

15. *La querelle du sacerdoce et de l'empire au pays de Liége.* — Chacun avait surtout en vue des intérêts locaux et personnels. Les abbés, les moines, le clergé séculier aussi cherchaient quelquefois leur propre avantage, plus souvent le bien immédiat de leur église, de leur monastère. Or Henri IV et Otbert étaient, sauf en cas d'inimitié, bienfaisants pour le clergé tant régulier que séculier. Rien d'étonnant donc que le diocèse généralement penchât plutôt de leur côté. Moines et clercs, tous y étaient entraînés d'autant plus, que les mesures radicales, prises par les papes, heurtaient plus violemment leurs vues et leurs sentiments opportunistes. Si, d'autre part, les agissements de l'évêque contrariaient les intérêts de leur église ou de leur abbaye, alors ils se tournaient contre lui avec véhémence et s'emparaient, pour accabler un adversaire, des griefs soulevés par sa conduite simoniaque et schismatique, quitte à cesser aussitôt leurs attaques s'ils obtenaient satisfaction au point de vue de leurs intérêts particuliers. Dans l'un et l'autre cas, la question de principe, la grande querelle entre les deux pouvoirs, la nécessité d'assurer l'indépendance et la sainteté du ministère ecclésiastique, et d'empêcher la féodalité de s'introduire dans le gouvernement de l'Église, tout cela était au-dessus de la portée, passait, pour ainsi parler, au-dessus de la tête des Liégeois du XII[e] siècle. Ceux-ci

ne voient le plus souvent, dans cette grande lutte, que les inconvénients passagers, qui naissent immanquablement de toute querelle. Ainsi s'explique comment l'évêque schismatique put compter sur l'appui des membres les plus réputés de son clergé, et comment l'église de Liége resta attachée au schisme, tout en étant fidèle à la vérité catholique et en faisant fleurir la religion dans son sein. Ainsi expliquerons-nous aussi, en maint endroit, le langage de nos chroniqueurs, et tout particulièrement l'attitude gardée par celui d'entre eux qu'on peut regarder comme le plus zélé champion de la cause de Henri IV et le chef des opportunistes de ce temps : Sigebert de Gembloux.

16. *Sigebert de Gembloux. Sa vie.* — Sigebert naquit en Brabant vers 1030. Entré de bonne heure à l'abbaye de Gembloux, il commença son éducation sous la vigilante direction d'Olbert [1], et à peine âgé de vingt ans à la mort de cet abbé célèbre (1048), il acheva de s'instruire sous son successeur Missac ou Mascelin. Folcuin, frère de Missac, ayant été promu abbé de Saint-Vincent de Metz (1051), sollicita la collaboration du jeune condisciple [2], dont il connaissait le mérite et les vertus : Sigebert reçut de son abbé l'ordre d'aller occuper à Saint-Vincent les fonctions d'écolâtre. Il resta à Metz pendant près d'un quart de siècle, dans un milieu très favorable aux études, et y composa un certain nombre d'ouvrages, dont nous ferons l'analyse. Entre 1071 et 1075 [3], il fut décidé qu'il ne prolongerait pas davantage son séjour à l'étranger. De retour à Gembloux, Sigebert y trouva

(1) La manière dont il parle d'Olbert (*Gesta abb. Gembl.*, chap. XLV, XLVI), montre qu'il a connu cet abbé. Cette conjecture est confirmée par le témoignage formel de Godeschalc (*Gesta abb. Gembl.*, contin., chap. LXIV).

(2) « Mettis positus in prima aetate ». Sigebert, *De scriptoribus ecclesiasticis*, chap. CLXXI.

(3) Dans le poème d'adieu qu'il consacre à l'éloge de Metz, il fait allusion aux récentes murailles de Saint-Sauveur : « Et tibi, Salvator, nova mœnia surgere grator ». Or, cette collégiale fut reconstruite par Adalbéron II en 1070. Donc, à cette date, Sigebert était encore à Metz. Il y était aussi quand il écrivit le *Miracula Sigeberti*, sept ans après la translation du saint, qui eut lieu en 1063. D'autre part, il n'était plus à Metz quand il rédigea ses premiers écrits contre la papauté, peu de temps après 1075.

une bibliothèque déjà considérable sous Olbert ([1]), et dont le zèle de ses successeurs avait encore accru l'importance. C'était tout ce qu'il fallait pour permettre au moine studieux de reprendre sa vie de maître et d'écrivain. Il le fit avec un éclat qui rejaillit sur l'abbaye dont le nom est resté inséparable du sien. Dans ses écrits, il se montre très attaché à son monastère et particulièrement à la mémoire d'Olbert, auquel, dans sa chronique de Gembloux, il élève par ses éloges un immortel monument. Son zèle religieux lui inspira de travailler à obtenir l'élévation des reliques de saint Guibert, et il eut le bonheur de voir ses vœux réalisés, sous l'abbé Liéthard, le 23 septembre 1110. Sa laborieuse et sereine vieillesse s'écoula ainsi dans la pratique du bien jusqu'au jour où, le 5 octobre 1112, il mourut, on peut le dire, la plume à la main, objet d'une vénération et de regrets universels.

17. *Éloge de Sigebert.* — Tous les contemporains de Sigebert sont unanimes dans les louanges qu'ils lui décernent. On peut lire son éloge dans la continuation de la chronique de Gembloux par Godeschalc, son élève ([2]), dans la continuation de la grande chronique par Anselme ([3]), dans le récit de l'élévation de saint Guibert ([4]). L'épitaphe composée en son honneur, se terminait ainsi : « Égalé aux justes par l'incessante recherche de la vertu, propre à la conduite des choses divines et humaines, tu as été, Sigebert, la lumière de notre vie, le miroir de notre règle : nous te rendons ici les hommages qui te sont dus ([5]) ».

Les écrivains allemands ont essayé de transformer Sigebert en une sorte de précurseur du protestantisme. Ils le montrent faisant peu de cas des miracles, parce qu'on trouve sous sa plume cette phrase de la vie de saint Guibert : « Tandem vir Dei consummatus in virtutum gratia, quod majus est quam si claruisset miraculorum gloria. Miraculis quippe nonnunquam virtutes offuscantur, miracula vero solis virtutibus commendantur ». Mais cette pensée,

([1]) Voir page 183.
([2]) *Gesta abb. Gembl.*, contin., chap. LXXII.
([3]) *Chronica*, ad a. 1112. Cf. *Auctarium Roberti de Monte*, ad a. 1113.
([4]) *Elevatio S. Guiberti*, chap. II, dans AA. SS., maii, t. V, p. 268.
([5]) *Gesta abb. Gembl.*, contin., chap. LXXXVI.

qui n'est probablement d'ailleurs qu'un artifice de panégyriste, est parfaitement conforme à la doctrine catholique, donnant aux *gratiae gratum facientes* la préférence sur les *gratiae gratis datae*. Sigebert, au reste, ne manque pas de faire valoir, par le récit de leurs miracles, les saints dont il écrit la biographie. Il ne mérite donc pas l'honneur que les auteurs protestants croient lui décerner par l'interprétation forcée d'un passage isolé.

Les mêmes écrivains citent encore une phrase de la lettre *de jejuniis quatuor Temporum*, où Sigebert leur paraît rejeter, en matière dogmatique, l'autorité de la Tradition pour ne s'appuyer que sur le témoignage de l'Écriture : « Hos aliosque sanctos et doctos viros in hoc sequimur, non quia sancti et docti fuerunt, sed quia virtutis assertores probantur ». Mais, dans cette question d'ailleurs purement disciplinaire, Sigebert, au contraire, cherche à fonder son opinion sur la Tradition, aussi bien que sur l'Écriture, comme le montrent les autorités qu'il invoque et cette réponse qu'il adresse à ses adversaires : « Numquid hoc facimus sine auctoritate Patrum antiquorum vel juniorum ? » Dans ses autres écrits, particulièrement dans ses ouvrages de polémique contre la papauté, loin de mépriser le témoignage de la Tradition, il y cherche au contraire un appui continuel pour ses opinions.

Il n'y a donc rien chez Sigebert, qui nous offre un avant-goût du protestantisme. Ce sont plutôt les théories gibelines, fébroniennes ou gallicanes, que nous trouvons en germe dans certaines idées qu'il développe.

Sigebert peut être compté au nombre des hommes les plus instruits de son temps. Parmi les auteurs païens, il cite de préférence Horace; parmi les chrétiens, saint Jérôme et saint Augustin. L'analyse de ses œuvres nous fera juger de l'étendue de ses lectures. Il écrit avec talent la langue latine en prose et en vers. Dans ses premiers ouvrages, il n'est pas encore arrivé à la forme de style dont il atteint la perfection dans ses derniers écrits, par la distribution de sa phrase en membres d'égale longueur, régulièrement assonancés. Sigebert possède une certaine connaissance du grec et connaît aussi la musique. Rien ne prouve qu'il connut l'hébreu [1].

[1] Les auteurs de l'*Histoire littéraire* ont voulu le conclure d'un passage de la continuation de la chronique de Gembloux, chapitre LXXII (cf. *Chronica*, ad a. 382, 395), où il est rappelé que les Juifs de Metz estimaient Sigebert « pro eo quod hebraicam veritatem

III. — Écrits polémiques de Sigebert.

18. *Écrits de Sigebert contre la papauté.* — Chose étrange, ce moine vertueux se fit, dans la lutte mémorable entre la papauté et l'empire, un des plus implacables ennemis du droit et de la morale. L'opportunisme alors en cours fournit l'explication de ce phénomène. Aux yeux de Sigebert, Grégoire VII n'est qu'un novateur, qui jette le trouble dans l'Église et dans le monde. Ami de la paix, l'écrivain réprouve ces prétendues nouveautés, dont il ne voit que le côté troublant et dont il ne perçoit pas la haute portée.

Dans son livre *De Scriptoribus ecclesiasticis*, il décrit les trois ouvrages qu'il composa en faveur de Henri IV et à la prière de l'archidiacre Henri : « 1° Rogatu etiam praedicti viri (Henrici), validis Patrum argumentis, respondi epistolae Hildebrandi papae, quam scripsit ad Hermannum Metensem episcopum in potestatis regiae calumniam ; 2° Scripsi ad ipsum Henricum apologiam contra eos qui calumniantur missas conjugatorum sacerdotum ; 3° Ipso etiam rogante, respondi epistolae Paschalis papae, qui Leodiensem ecclesiam aeque ac Cameracensem, a Roberto Flandrensium comite jubebat perditum iri ». Nous ne donnerons qu'un court aperçu de ces œuvres de polémique, qui n'ont qu'un rapport indirect avec l'histoire.

D'après le témoignage de Sigebert, le premier de ces écrits est une réponse à la lettre adressée par Grégoire VII à Herman de Metz contre l'autorité du pouvoir royal. Cette réponse est aujourd'hui perdue. On a cru la retrouver dans un écrit découvert par Bethmann [1] dans un manuscrit de la biblio-

a ceteris editionibus secernere erat peritus, et in his quae secundum hebraicam veritatem dicebant, Judaeorum erat consentiens assertionibus » ; mais ce texte peut signifier simplement que Sigebert distinguait soigneusement le texte hébreu, traduit par saint Jérôme, de la version des Septante, et que donnant la préférence aux leçons tirées de l'hébreu, il était souvent d'accord avec les Juifs dans leurs interprétations.

(1) Voir Bethmann, dans *Archiv.*, t. VIII, p. 498; MGH. SS., t. VI, p. 272, notes 40, 41; Flotto, *Der Kaiser Heinrich IV und sein Zeitalter*, t. I, pp. 437 et suiv.; Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, t. III, p. 1020; Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, t. II, p. 157, n. 1; Bachmann, *Johannis Rabensteinsis dialogus*, dans *Archiv für kunde österreichische Geschichtsquellen*, t. LIV, p. 386, n. 1; Scheffer-Boichorst, *Eine Streitschrift zu Gunsten Kaiserlicher Suprematie*, dans *Die Neuordnung der Papswahl durch Nicolaus II*, pp. 134 et suiv.; Cauchie, *La querelle des investitures*, t. I, pp. 69 et suiv.; K. Francke dans MGH., *De Lite*, t. I, pp. 454 et suiv.

thèque royale de Bruxelles, n° 5576-5604 ([1]), où il est inséré sous ce titre : *Dicta cujusdam de discordia papae et regis* ([2]). Mais la note marginale sur laquelle on s'est appuyé, est de l'écriture du XVIIIe siècle. Ce témoignage, attribuant l'œuvre à Sigebert, est donc dépourvu d'autorité. En outre, le sujet de la lettre, indiqué par Sigebert, est différent de celui du *Dicta* ([3]). Il n'y a pas plus de concordance entre les dates de composition des deux écrits ([4]). Enfin, les idées émises par l'auteur du *Dicta* sont en contradiction avec celles que Sigebert expose dans sa chronique ([5]). Le *Dicta* n'est d'ailleurs qu'une composition remplie d'erreurs et fort médiocre. W. Martens croit que c'est l'œuvre d'un régaliste italien, qui était en rapports étroits avec Guibert de Ravenne ([6]).

La lettre sur les prêtres mariés ([7]) fut écrite, d'après nous, vers 1077 ([8]). Mirbt en a donné une analyse fort inexacte ([9]). Sigebert ne prétend nullement que le célibat soit de libre choix pour le clergé et qu'il soit déraison-

([1]) Deux autres manuscrits en ont été découverts plus tard : Paris, fonds latin, 10402, (*olim* suppl. 271), pp. 65-67; voir *Bibl. de l'école des chartes*, 5e série, t. III, p. 511. Vienne, 2213, (*jus canon.* 105), pp. 93 et suiv.; voir PERTZ, *Archiv.*, t. X, p. 489.

([2]) Le *Dicta* a été publié par FLOTTO, SCHEFFER-BOICHORST, CAUCHIE, FRANCKE, *suprac.*

([3]) Le *Dicta* a uniquement pour objet de revendiquer le droit pour l'empereur de déposer le pape; il ne dit pas un mot contre le droit des papes de déposer l'empereur, ce qui faisait l'objet de la lettre à Herman de Metz.

([4]) Le *Dicta* a été composé vers 1084, après la consécration de Guibert de Ravenne et le couronnement de l'empereur. La réponse de Sigebert doit avoir été écrite peu de temps après l'une des deux lettres adressées à Herman de Metz, le 24 septembre 1076, et le 15 mars 1081.

([5]) Voir § 28.

([6]) W. MARTENS, *Besetzung des päpstlichen Stuhls unter den Kaisern Heinrich III und Heinrich IV*, pp. 175, 232; *Gregor VII, Sein Leben und Wirken*, t. I, p. 45, note 3.

([7]) Publiée par MART. et DUR., *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 230 et suiv.; SACKUR, MGH., *De lite*, t. II, pp. 437 et suiv.

([8]) Le premier écrit de Sigebert contre le pape est postérieur au 24 septembre 1076. Le second a probablement été composé encore plus tard; on y voit une allusion à des miracles accomplis par Grégoire VII et reportés par Lambert de Hersfeld à l'année 1077. Hirsch (*De vita et scriptis Sigeberti*, pp. 196 et suiv.) et Sackur (MGH., *De lite*, t. II, p. 437) rapportent la lettre aux temps qui suivirent les troubles de 1075. Bethmann en place la composition en 1075 (MGH. SS., t. VI, p. 268, n. 6). Cauchie (*op. cit.*, t. I, p. 106) la recule jusqu'en 1089, mais, à notre avis, sans raison suffisante et en forçant un peu les textes.

([9]) MIRBT, *Die Publizistik im Zeitalter Gregors VII*, pp. 298, 325.

nable de lui imposer le devoir de la continence [1]. Ce qu'il désapprouve, ce sont les mesures violentes prises contre les prêtres mariés. Il aurait fallu, d'après lui, procéder autrement, prendre des moyens de douceur et de persuasion, qui auraient été plus efficaces [2] et n'auraient pas amené les excès qu'il déplore et dont il présente le tableau attristé. On reconnaît bien, à cette manière d'envisager les choses, l'état d'esprit de Sigebert, désireux de ramener au sein du clergé des mœurs meilleures, mais voulant y arriver en bon opportuniste, en se donnant le temps et sans froisser personne. Son principal tort est de parler comme si tous les désordres étaient l'œuvre des Grégoriens et d'en rejeter la responsabilité sur Grégoire VII. Il se trompe aussi en supposant que le pape attaquait la validité des sacrements conférés par des prêtres indignes, tandis qu'en réalité il n'en a contesté jamais que la licéité et l'utilité [3].

La troisième lettre de Sigebert [4] est restée la plus célèbre. Elle fut écrite au nom du clergé de Liége, à l'occasion du danger que l'indignation du pape fit courir à cette ville en 1103. Le 21 janvier, Pascal II félicita Robert II, comte de Flandre, d'avoir exécuté ses ordres au sujet de Cambrai, et lui ordonna de tourner ses armes contre le clergé excommunié de Liége et d'attaquer Henri IV partout où il le pourrait. L'écrit par lequel Sigebert essaya d'émouvoir l'opinion publique en faveur des Liégeois, dénote chez

(1) La phrase citée par Mirbt : « inrationabiliter ministros ecclesiae ad castitatis necessitatem astringunt » doit, d'après le contexte, se traduire : C'est d'une manière déraisonnable, par des mesures excessives, qu'on prétend forcer les clercs à pratiquer les bonnes mœurs.

(2) « Nos porro ex inconsiderata eorum vehementia nihil bonum, multum autem mali evenisse scimus : usque adeo, ut quosdam, qui bonum propositum vel actu jam vel voto arripuerant, superbae jussionis injustitia permotos et contumelia suo exasperatos animo elanguisse et magna bonae voluntatis parte infirmatos fuisse compertum habeamus. » Chap. VII, MGH., *De lite*, t. II, p. 445.

(3) Ce point a été parfaitement mis en lumière par M. Cauchie, *suprac.*, pp. 112-113.

(4) Publiée par Labbeus, *Concilia*, t. X, pp. 630 et suiv.; Martène et Durand, *Ampl. coll.*, t. I, col. 587 et suiv.; Jaffé, *Bibliotheca*, t. V, pp. 201 et suiv.; Sackur, MGH., *De lite*, t. II, pp. 451 et suiv.

Sur les autres éditions, voir Hirsch, *De vita et scriptis Sigeberti*, p. 191, note 3; MGH. SS., t. VI, p. 272, note 42; Cauchie, *suprac.*, t. II, p. 166, note; Sackur, *suprac.*, p. 451; Potthast, *Bibliotheca*, t. II, col. 1017.

son auteur, dit le chanoine Cauchie, « une grande richesse de pensée et de sentiment, une heureuse habileté de dialectique, un merveilleux talent de style et même une puissante éloquence, du moins si l'on se reporte au temps où il vivait. L'œuvre entière respire un vif patriotisme, une foi sincère, un amour ardent de l'Église, une grande générosité de sentiments, et elle est semée de mouvements d'un grand effet pathétique ». Il n'entre pas dans notre sujet de faire l'analyse du fond de l'ouvrage; il a cependant pour nous cette importance qu'il reflète les idées alors en cours dans le diocèse de Liége et dans tout le camp schismatique. On pourrait reprocher à Sigebert les invectives qu'il dirige contre le Souverain Pontife; mais il faut observer que ces excès de vivacité dans le langage sont un trait des mœurs de l'époque, qu'ils n'avaient pas la portée que nous leur attribuons aujourd'hui, et qu'ils se retrouvent communément dans les écrits contemporains, même sous la plume de Pascal II [1]. Au reste, malgré ces exagérations auxquelles Sigebert se laisse emporter, on retrouve dans son écrit l'œuvre d'un opportuniste. Ce qu'il réclame avant tout, c'est la paix d'une existence tranquille; ce qu'il regrette, c'est le trouble jeté dans l'union du sacerdoce et de l'empire, union indispensable pour la stabilité de l'Église. Quand il aborde accidentellement la question des simoniaques, son langage dénote encore l'opportunisme de ses sentiments : « Nous évitons, dit-il, les simoniaques autant que possible, et ceux que nous ne pouvons pas éviter, nous les tolérons selon les circonstances ». Cette manière de voir est celle de la généralité du clergé liégeois à cette époque.

19. *De jejuniis Quatuor Temporum.* — Nous ajouterons quelques mots au sujet d'une lettre de Sigebert sur la question du jeûne des Quatre-Temps [2]. Elle fut écrite, comme les précédentes, à la demande de l'archidiacre Henri. L'auteur nous la signale en ces termes : « Ipso (Henrico) poscente, respondi Trevirensibus de jejunio Quatuor Temporum, qui regulas

(1) Voir aussi pp. 151-152, note 5, *in fine*.

(2) Publiée par MART. et DUR., *Thes. anecd.*, t. I, col. 294 et suiv.; MIGNE, *P. L.*, t. CLX, col. 813 et suiv.

cujusdam Bernonis, secundum allegoriam, ut sibi videtur, bene concinnatas, observant et a consuetudine Leodiensium discordant ».

Le jeûne des Quatre-Temps avait été institué par le pape Calixte, et la coutume s'en était bientôt introduite en Allemagne. Le concile de Mayence, en 813, en décréta la célébration le mercredi, le jeudi et le vendredi de la première semaine de mars, de la seconde de juin, de la troisième de septembre et de la semaine entièrement écoulée avant la veille de Noël ([1]). L'interprétation de ce décret fit naître des divergences de vues, auxquelles voulut remédier la décision suivante, portée en 1022 par le concile de Seligenstat, sous la présidence de l'archevêque Aribon de Mayence : Si le 1er mars tombe un jeudi ou un des jours suivants, le jeûne devra être remis à la semaine suivante. On agira de la même manière pour les Quatre-Temps de juin et de septembre. En décembre, on jeûnera le mercredi, le vendredi et le samedi qui précéderont immédiatement la vigile de Noël. Ces règles furent adoptées en Allemagne, et la pratique en fut recommandée, comme conforme au décret de 813, par le célèbre Bernon, abbé de Reicheneau ([2]). Mais, déjà de son temps, l'église de Liége, avec l'évêque Wazon et l'abbé Olbert de Gembloux, suivait une pratique contraire et commençait le jeûne les derniers jours de février, de manière à le terminer le 1er mars, si ce jour tombait un samedi. Au contraire, Grégoire VII, négligeant entièrement de faire attention aux mois, fixa le jeûne des Quatre-Temps à la première semaine de la Quadragésime et à l'octave de la Pentecôte. Tandis que cette pratique tendait, vers 1095, à prévaloir en Allemagne, il est à croire que l'église de Liége consulta celle de Trèves sur les questions du jeûne. On a conservé la réponse de celle-ci, proposant et défendant la règle adoptée par Bernon ([3]). Sigebert y riposta par une première lettre ([4]), qui remplit d'admiration ses adversaires, et à une objection qu'ils lui firent en alléguant le caractère allégorique de la règle de Bernon ([5]), il fit une seconde réponse,

([1]) Burchardi Wormac, *Decreta*, liv. XIII, chap. II, dans Migne, *P. L.*, t. CXL, col. 885.

([2]) Bernonis Augiensis, *Dialog. qualiter temporum jejunia per sua sabbata sint observanda*, dans Pez, *Thes. anecd.*, t. IV, pars II, col. 53 et suiv.

([3]) Mart. et Dur., *Thes. anecd.*, t. I, col. 292 et suiv.

([4]) *Ibid.*, col. 294 et suiv.

([5]) *Ibid.*, col. 305 et suiv.

où il prit particulièrement à tâche d'éclaircir ce point [1]. Ces lettres dénotent une science profonde, et la première surtout témoigne des connaissances patrologiques de Sigebert de Gembloux.

IV. — La chronique universelle de Sigebert.

20. *But de l'ouvrage.* — Nous devons à Sigebert le premier essai, fait en notre pays, d'un ouvrage sur l'histoire universelle. Sa chronique, *Chronographia*, fut son principal titre de gloire, l'œuvre à laquelle il attacha le plus d'importance, qu'il écrivit dans les dernières années de sa vie, et qui lui fit le plus d'honneur auprès de ses contemporains et vis-à-vis de la postérité. Il nous indique lui-même le but de cet immense travail [2]. Il voulut reprendre la chronique d'Eusèbe, traduite en latin par saint Jérôme, et la continuer depuis 381 jusqu'à son temps, d'après la même méthode et suivant le même esprit.

21. *Méthode.* — La préférence de Sigebert pour les études de chronologie et l'exemple d'Eusèbe, de Marianus, de Bède le Vénérable, l'amenèrent à donner à son ouvrage le caractère d'un aperçu synchronique d'histoire universelle. On sent, dans sa narration, qu'il veille à la brièveté ; même les événements de son temps, il les traite aussi brièvement que les anciens, voulant plutôt annoter que raconter et prenant soin de ne pas troubler l'égalité, l'harmonie de son œuvre.

Dans un préliminaire, il fournit quelques notions sur les peuples dont il entend retracer l'histoire, sur leur origine, sur leur situation à la fin du IVe siècle, sur leur décadence et leur ruine. Ces peuples sont les Romains, les Perses, les Francs, les Bretons, les Vandales, les Lombards, les Goths, Visigoths et Ostrogoths, les Huns. Pour la facilité du lecteur, il inscrit en tête de page les noms des huit royaumes ci-dessus, à l'exception des Lom-

(1) Mart. et Dur., *Thes. anecd.*, t. I, col. 306 et suiv.

(2) « Imitatus Eusebium Pamphili, qui primus apud Graecos chronica a tempore Abrahae digessit, ipse quoque a loco intermissionis ejus usque ad annum 1111 omnem consequentiam temporum et rerum gestarum, quanta potui styli temperantia ordinavi. »

bards, les noms des rois gouvernant ces peuples et l'année de leur règne. En tête d'une année nouvelle, il indique chaque fois le chiffre de ces années de règne. Quand commence un nouveau règne, il le marque avec une nouvelle série de chiffres. Il note en marge les années du Souverain Pontificat. A partir de 480, il intercale les Lombards entre les Francs et les Bretons. A partir de 492, il remplace les Bretons par les Angles. A partir de 521, les Huns sont omis. En 534, il supprime les Vandales, et en 549 les Ostrogoths. A partir de 632, les Sarrasins remplacent les Perses. En 681 apparaissent les Bulgares à la dernière place. En 721, suppression des Visigoths; en 775, suppression des Lombards. A partir de 736, l'auteur se tait sur les Angles par défaut de renseignements. A partir de 821, il omet les Bulgares et les Sarrasins. De 802 à 843, les Romains et les Francs sont réunis en un seul royaume; Sigebert conserve cependant la double série de chiffres jusqu'à la mort de Charlemagne, en 814. De 802 à 977, figure le royaume de Constantinople. En 1067, recommence la série des Angles. En 1100 apparaît le royaume de Jérusalem.

22. *Division.* — S. Hirsch divise l'ouvrage en trois parties : la première comprenant les années 381-900; la seconde, les années 900-1077; la troisième, les années 1077-1112. Bethmann établit une autre division et distingue les années 381-1023, où Sigebert ne nous offre autre chose qu'un travail de compilation assez peu utile pour nous, tandis qu'à partir de 1024, en continuant à puiser dans ses sources, il y ajoute sa part personnelle et devient lui-même une source, qui nous permet de l'apprécier comme historien.

23. *Date de composition.* — Sigebert s'est beaucoup servi, à peu près dans tout le cours de son œuvre, de la chronique de Marianus, qu'il n'a pu connaître avant 1082. En 1010, il mentionne les miracles qui glorifièrent Étienne, roi de Hongrie; or ces miracles eurent lieu après l'élévation des reliques en 1083. La chronique ne peut donc pas avoir été composée avant cette date. D'autre part, nous ne pouvons pas aller plus loin que 1106. En effet, à l'année 1056, on lit : « Imperator Heinricus moritur et post eum

filius ejus Heinricus imperat annis quinquaginta ». Dans les deux plus anciens manuscrits, le mot *quinquaginta* est omis, et sa place est laissée vide, ce qui prouve que la chronique a été composée avant la mort de Henri IV. Elle était déjà publiée en 1105; elle fut connue d'Ekkehard en cette année et de Waltram en 1109. Comme Bethmann le déduit de l'examen des manuscrits [1], Sigebert revit ensuite son ouvrage, le corrigea, l'augmenta et le continua jusque 1111; mais, surpris par la mort, il ne publia pas lui-même cette revision, qui fut éditée en 1112 par Anselme, avec une courte notice sur cette année et sur la mort de Sigebert.

24. *Sources.* — On vient de voir que Sigebert écrivit sa chronique dans un âge avancé et avec toute la maturité de l'expérience. Il avait à sa disposition une bibliothèque considérable. Malheureusement, dans l'emploi de son talent et l'étude de ses sources, l'écrivain se laisse dominer par le désir, général au moyen âge, de fixer la chronologie. Tous ses efforts convergent vers ce but, et une grande partie en est dépensée en pure perte pour nous.

Il emprunte le commencement de sa chronique à Orose, *Historiarum libri VII;* à Prosper d'Aquitaine, *Chronicon imperiale;* à Idacius, *Chronicon.* Il raconte, d'après eux, les événements qui signalèrent la fin de l'Empire romain. Il fait aussi de nombreux emprunts à Bède le Vénérable, *De sex aetatibus mundi.* Se tournant vers les écrivains des diverses nations qui occupèrent les provinces romaines, il résume l'histoire des Vandales, des Huns, des Goths, d'après Jornandès, *De rebus Geticis* (*praeamb.*, 384-534), Isidore de Séville, *Historia de rebus Gothorum, Vandalorum et Suevorum* (384, 417-575), Victor de Vita, *Historia persecutionis africanae provinciae* (451, 480, 530); l'histoire des Lombards, d'après Paul Diacre, *Historia Longobardorum* (*praeamb.*, 479, 519, 526-742); celle des Angles, d'après Bède le Vénérable, *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*

(1) Il y en a eu au moins soixante-trois; on en conserve quarante-deux, dont Bethmann reproduit l'énumération (MGH. SS., t. VI, pp. 284 et suiv.). Le plus important provient de Gembloux et est conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous le n° 18239; il est en partie de la propre main de Sigebert.

(*praeamb.*, 597-730); celle des Francs, d'après Grégoire de Tours, *Historia Francorum* (*praeamb.*, 413-593), le prétendu *Frédégaire* et ses continuateurs (*praeamb.*, 445-768), le *Liber Historiae* (*praeamb.*, 385-680), Aimoin, *Historia Francorum* (637), Flodoard, *Historia ecclesiae Remensis* (509, 534, 884). Il emprunte à la vaste compilation appelée *Historia miscella*, l'histoire des invasions et celle du royaume byzantin ou des peuples qui lui firent la guerre, les Sarrasins et les Bulgares (*praeamb.*, 381, 396-801). Il trouve réunis dans le *Liber pontificalis*, les meilleurs renseignements sur les Pontifes romains (382-857), pour la chronologie desquels il utilise aussi les catalogues des papes. S'attachant de préférence au récit des affaires ecclésiastiques, il prend pour guides Cassiodore, *Historia tripartita* (381-444), et la récente chronique de Marianus Scotus, qu'il emploie dans tout le cours de son ouvrage. Il reproduit un passage de Rufin, *Historia ecclesiastica* (394) et utilise un grand nombre de vies de saints : le *De gloria confessorum* et le *De gloria martyrum* de Grégoire de Tours (447, 453, 552, 606); le *Vita Paulae* de Saint Jérôme (382, 386, 406), dont il cite aussi la *Préface des Psaumes* (382) et le livre *De viris illustribus* (381); la vie du saint traducteur de la bible par Gennadius (421), celle de saint Augustin de Possidius (406), celles de saint Grégoire le Grand par Paul Diacre et par Jean Diacre (558, 575, 607, 774, 790), celle de saint Ambroise de Paulin de Nole (397, 403), le *Dialogus de virtutibus S. Martini* de Sulpice-Sévère (402), la biographie fabuleuse de saint Servais (399, 453), le *Vita S. Antidii* (411), le *Vita S. Germani* de Fortunat (441), le *Vita S. Remigii* d'Hincmar (449, 471, 500, 545), le *Vita Sanctae Ursulae* (453), le *Vita Sanctae Genovefae* (457), le *Vita S. Mauri* attribué à Faustus (509, 522, 542), le *Vita S. Arnulfi* (513). Il mentionne les hérétiques du IVe et du Ve siècle d'après saint Augustin, *De heresibus* (386, 404). Il signale quelques écrivains de ce temps d'après Gennadius, *De scriptoribus ecclesiasticis* (382-418, 490). Il connaît les hommes illustres de l'Italie et de la Gaule par le Dialogue de saint Grégoire le Grand, *De virtutibus sanctorum Italiae* (493, 535, 544). Dans les annales du VIIe siècle, il attache une importance spéciale à raconter l'origine des églises de la Gaule-Belgique et de la Germanie, et recourt principalement aux

vies de saint Chlodulf de Metz (640), sainte Gertrude de Nivelles (646, 650, 658, 664), saint Amand (614, 633, 638), saint Colomban (602, 622, 624), saint Chilian (685, 697, 746), le roi Dagobert (629), la reine Bathilde (662), saint Remacle (651). Il utilise la vie et translation de saint Hubert par JONAS D'ORLÉANS (710, 809, 824). Il a lu aussi le *Vita S. Vedasti* (531), le *Vita S. Lupi* (616), le *Vita S. Fari Meldensis* (620), le *Vita Sanctae Maxellendis* (670), le *Vita S. Amati* (672), le *Vita S. Leodegarii* (676, 685, 688), le *Vita S. Wulfranni* (718), le *Translatio S. Benedicti* (651, 753), l'écrit intitulé *Apparitio S. Michaelis in monte Gargano* (709). Il emprunte à EGINHARD les principaux traits de la vie de Charlemagne (790-814). Il retrace l'histoire des Carolingiens d'après les *Annales de Metz* (722-900), auxquelles il emprunte des renseignements dérivés d'autres sources, soit que celles-ci lui soient inconnues, soit qu'il ne les utilise qu'indirectement dans ces passages. Il consulte en outre les *Annales Xantenses* (715-774), les *Annales Laurissenses* (748-767), les *Annales Fuldenses*, qu'il semble ne connaître qu'en partie (724, 824, 831-838, 871-882) [1], les *Annales Vedastini* (882-899; cf. 878). Il est douteux qu'il ait employé la première partie des *Annales Lobienses* (cf. 771); mais il utilise souvent la seconde (903-972). Nous avons dit qu'il se servit des *Annales de Saint-Jacques* (975-1076), mais qu'il fut plutôt utilisé lui-même pour la rédaction des *Annales Laubienses* et *Fossenses* [2]. Il consulte aussi le *Gesta episcoporum Mettensium* de PAUL DIACRE (758, 764). Sur les faits intéressant l'histoire religieuse de cette époque, il se renseigne dans divers écrits : *Elevatio S. Amandi* (812); *Translatio S. Bartholomaei* (831); *Translatio S. Helenae* (849); ODONIS, *Translatio S. Mauri* (869). Il reproduit deux notices du martyrologe d'ADON, au 1er janvier et au 25 août (498, 865). On trouve dans sa chronique plusieurs notes de RÉGINON, mais, à peu d'exceptions près (cf. 835), elles y sont venues par l'intermédiaire des *Annales de Metz*. Outre les annales, les chroniques, les vies de saints, il a étudié aussi le texte des lois

(1) Il y a un autre passage, à l'année 724; mais il se lit aussi dans les *Annales de Metz*.
(2) Voir pp. 257, 259.

franques, la loi salique (422), avec les capitulaires de Charlemagne (802, 803, 820), le faux décret attribué au pape Damase (384), ainsi que les lois ecclésiastiques réunies dans les recueils de Burchard de Worms (614, 688, 1008), d'Yves de Chartres (618), d'Anségise, abbé de Fontenelle, erronément donné comme abbé de Lobbes (827), et d'autres décrets puisés à diverses sources (404, 820, 847). Dans la période qui commence à la fin de l'empire carolingien, il utilise surtout Widukind, *Rerum gestarum Saxonicarum libri III* (860-969, 973), pour les événements qui concernent l'Allemagne, et Liutprand, *Antapodosis* (892-967), pour les faits qui intéressent l'Italie. Sa troisième source pour cette époque est la *Vie de Brunon* par Ruotger (953-965). En ce qui concerne les choses ecclésiastiques : sur l'affaire du pape Formose, il consulte, outre Liutprand, le prêtre Auxilius, *De ordinationibus a papa Formoso factis* (900-903); sur la querelle d'Otton Ier et de Jean XII, il puise les statuts du concile de 964 dans la lettre de Bernard, écolâtre de Constance, puis d'Hildesheim à Adalbert et Bernald de Constance (963). Les éléments pour composer ses notices sur le recueil des canons de Burchard de Worms (1008), sur le *liber de Computo* de Hilpéric (1005), sur Raban Maur et Amalaire de Metz (827), sur Angelomus de Luxeuil (827), sur Gerbert (992), lui sont fournis par la lecture de leurs propres ouvrages. Traitant avec prédilection l'histoire des églises de Liége, de Cambrai, de Metz, il emploie, outre les sources déjà citées, la chronique de Folcuin (713, 939, 954, 955, 959), la chronique d'Heriger et d'Anselme (903, 960, 972, 1014, 1021, 1042, 1047), Alpert, *De diversitate temporum* (978, 997, 1003-1020), ou *De episcopis Mettensibus* (982-984), la *Chronique des évêques de Cambrai* (531, 658, 959-1054), la *Vie de saint Héribert* par Lambert de Saint-Laurent (997, 1021), le *Translatio S. Landoaldi* (980), l'Épitaphe de Durand par Étienne de Saint-Laurent (1021). Il utilise aussi ses propres ouvrages : *Vita Maclovii* (561, 566), *Vita Lamberti* (658, 685, 698, 699), *Vita Guiberti* (921-962), *Vita Deoderici* (964-970), *Gesta abbatum Gemblacensium* (987, 1008), *De presbyteris conjugatis* (1074). Il connaît les écrits de Rathier de Véronne (932) et puise dans la tradition monastique l'éloge qu'il fait d'Olbert (1012). Portant

son attention au delà des pays qui l'entourent, il retrace l'histoire de la France, dans les temps qui avoisinent immédiatement l'avènement des Capétiens, et celle de l'Allemagne sous les empereurs ottoniens, en employant les sources déjà citées : LIUTPRAND, WIDUKIND, le *Gesta pontificum Cameracensium*, ALPERT, auxquelles il faut ajouter RADOLFUS GLABER, *Historiae Francorum libri V* (999-1003) [1]. Il raconte la vie d'Odilon de Cluni d'après PIERRE DAMIEN, *Vita Odilonis* (993-1025), la conversion des rois de Bohême d'après le *Vita Wenceslai* (921, 938, 973); il puise quelques détails sur les saints qu'il mentionne, dans les biographies de ceux-ci : *Vita Udalrici* (942), *Vita Adalberti Pragensis episcopi* (977), *Vita Simeonis Siciliae* (1016). Sigebert arrive ainsi à l'époque dont il connaît par lui-même les événements, celle où le trône impérial fut occupé par la maison de Franconie. Pour cette période, il devient lui-même une source. Outre ses propres souvenirs, il prend aussi pour guide la chronique de Cambrai; il emprunte quelques renseignements sur les affaires ecclésiastiques et religieuses à la vie de saint Léon IX de l'archidiacre WIBERT DE TULLE (1048-1052), à la vie de saint Thietbald (1050, 1066), à celle de l'évêque Conrard de Trèves (1067); il donne un détail d'histoire religieuse d'après le *Translatio S. Nicolai* (1087); il raconte les événements arrivés lors du schisme de Michel Cérulaire, d'après la relation du cardinal Humbert, qu'on trouve éditée dans les annales de Baronius, t. XI, p. 296 : *Brevis et succincta commemoratio eorum quae gesserunt apocrisarii sanctae Romanae et apostolicae sedis in regia urbe, et qualiter anathematizaverunt Michaelem cum sequacibus suis* (1053, 1054). Il s'arrête avec prédilection au récit de la première croisade, dont il emprunte les principaux éléments à la lettre des croisés au pape Pascal : *Epistola ab archiepiscopo Pisano, Godefrido duce, et Ragemundo comite sancti Ægidii ad Paschalem papam data* (1097-1099). Sur les affaires d'Allemagne, il reproduit la lettre de Guarner à Henri IV (1105), la lettre de Henri IV à Philippe Ier, roi de

[1] Il cite aussi, à l'année 1024, Adelbold d'Utrecht comme auteur de la Vie de Henri II, mais il est probable qu'il fait cette citation d'après Alpert, sans avoir vu l'ouvrage d'Adelbold. Voir HIRSCH, *De vita et scriptis Sigeberti*, pp. 97 et suiv.

France (1106); il a lu la lettre de Henri V du mois de février 1111 (1111), et le décret arraché au pape Pascal II, au mois d'avril suivant, pour permettre à Henri V de donner l'investiture par la crosse et l'anneau (1111).

On voit, par l'énumération de ces sources, l'étendue des lectures faites par Sigebert, et cette constatation est confirmée par le *Liber de scriptoribus ecclesiasticis,* où il rend compte des ouvrages parvenus à sa connaissance. Nous pouvons apprécier, à la lumière de ces renseignements, quelles étaient les ressources de l'historiographie, au commencement du XII[e] siècle, et quels documents avaient à leur disposition, dans les monastères, les historiens de notre pays. Reste maintenant à voir l'usage que Sigebert a fait de ces sources.

25. *Mérite et défauts de la chronique.* — Raconter tout à la fois l'histoire des Romains, des Francs, des Bretons, des Visigoths, y entremêler celle des Pontifes et de l'Église, sans négliger les faits intéressant l'histoire littéraire, c'était là une entreprise formidable et d'autant plus ingrate qu'au milieu de ces enchevêtrements de faits, il était impossible d'établir de l'unité et de faire saisir la liaison et la synthèse des événements. S'il n'a pas réussi à obtenir un résultat que la conception de son œuvre ne permettait point d'atteindre, Sigebert, tout au moins, a su éviter un double défaut très fréquent chez les historiens du moyen âge. Souvent ils transcrivent bout à bout et littéralement les sources employées, sans prendre la peine de changer la tournure des phrases et de rendre impersonnel un récit qu'ils trouvent écrit à la première personne. Souvent aussi ils ajoutent l'un à l'autre deux récits différents du même événement. Au contraire, Sigebert, semblable en cela au chanoine Anselme, fait sur ses sources un travail personnel. Il les résume parfois; parfois aussi il puise à plusieurs sources les éléments de sa narration. Toutefois, il manque de critique, et il lui arrive d'omettre le témoignage d'un contemporain pour lui préférer le récit plus coloré d'un écrivain postérieur ([1]).

([1]) Hirsch cite comme exemple la légende de Crocus, rapportée à l'année 411, d'après le *Vita Antidii,* écrit au XI[e] siècle, et dont Sigebert préfère l'amplification populaire au récit succinct de Grégoire de Tours. Voir Hirsch, *op. cit.*, p. 57.

26. *Chronologie.* — Un autre reproche, adressé à Sigebert, porte sur sa chronologie. Mais là aussi le moine de Gembloux se trouvait en face d'une inextricable difficulté, et son plus grand tort est peut-être d'avoir voulu l'aborder, sans avoir les moyens de la résoudre, semblable en cela à quantité d'écrivains du moyen âge. Les plus anciennes sources qui étaient à sa disposition, n'avaient pas encore adopté l'ère chrétienne. D'autres, même plus récentes, marquaient la date des événements d'après les années des princes, des pontifes, des évêques. Ailleurs, Sigebert ne trouvait aucune annotation chronologique, ou bien rencontrait des indications contradictoires. Ces difficultés n'ont pas échappé à l'attention du chroniqueur; il avoue, en plusieurs endroits, n'avoir pas réussi à les résoudre (*Praeamb.* ex Paul. Diac., et a° 509). Souvent il croit y parvenir au moyen de calculs, dans lesquels de nombreuses erreurs deviennent inévitables. Parfois celles-ci proviennent en outre de ce que Sigebert ignore l'époque adoptée par les auteurs qu'il utilise, pour la fixation du commencement de l'année, et ne remarque pas que les uns la font commencer à Noël, les autres à Pâques. Hirsch a relevé la plupart des erreurs chronologiques commises par le chroniqueur, et Bethmann les annote après lui. L'éditeur allemand remarque en particulier qu'il ne faut pas se fier à Sigebert pour la chronologie des papes. Pour établir les dates de règne des Souverains Pontifes, le chroniqueur suit d'abord le *Liber pontificalis.* A partir de 873, il prend pour guides MARIANUS et le catalogue des papes. Il tâche de concilier les divergences qu'il rencontre dans ces sources; mais il avoue ne pas y parvenir (995). Se trouvant en face d'un écart considérable, il s'avise d'un procédé trop simple pour trancher la difficulté, et ayant fait de Pascal Ier le 93e pape (817), il donne directement à son successeur Eugène II le centième rang (824). Les transcripteurs du manuscrit de Sigebert ou bien conservèrent telle quelle cette chronologie fautive, ou bien essayèrent arbitrairement d'en corriger les erreurs. Elle n'a donc aucune autorité, et, ajoute Bethmann, la partie qui suit 1024 ne vaut pas mieux que celle qui précède.

27. *Erreurs dans l'exposé des faits.* — Hirsch et Bethmann après lui, relèvent aussi un certain nombre d'erreurs commises par Sigebert dans

l'exposé des faits. Dès le début de sa chronique, il s'appuie sur un faux décret du pape Damase contre les chorévêques (384) [1]. Un peu plus loin, il se trompe sur une indication de source et cite la vie de saint Martin de Sulpice-Sévère, au lieu du Dialogue composé par le même auteur (402). Il fixe la fin de la chronique d'Idacius à l'année 490, alors qu'elle se termine en 467 (490). Parfois il réunit, sous une seule rubrique, des faits qui se sont passés à plusieurs années de distance (413, 946), ou bien il transpose l'ordre des événements (941 et 942). Il raconte comme deux guerres différentes, la première fois d'après Liutprand, la seconde d'après Widukind, la victoire remportée par Henri l'Oiseleur sur les Hongrois (922 et 934). Il lui arrive d'attribuer à un personnage ce qui doit être mis sur le compte d'un autre (403, 713, 992), ou de fixer en un endroit ce qui s'est passé ailleurs (789, 965). Sur la foi d'une mauvaise interprétation de texte, faite par Réginon (ad a. 796), et reproduite par les annales de Metz, il cite Yringo, prince des Avares, personnage qui n'a jamais existé (797). Il attribue au royaume des Goths une durée de 2,400 ans (546), au lieu de 1,300, comme l'indique Jornandès [2]. Il confond les Breptons, peuple des Hérules, avec les Bretons (549). Contrairement à ce qu'il marque, Jean XIX n'a pas été évêque de Porto, et ce pontife était le frère, non pas d'Étienne, mais de Benoît VIII (1025). Erreur encore la prétendue désignation de Conrad II par son prédécesseur Henri II mourant (1024). Erronée aussi la notice consacrée au pape Benoît IX (1045) [3]. Enfin, même dans le récit des événements contemporains, Sigebert se laisse abuser par de fausses relations et rapporte d'après elles les faits dont il ne fut pas témoin. C'est ainsi qu'il embrouille tout à la fois les dates et les lieux des batailles livrées en Palestine par les croisés (1097). Même pour cette époque, il ne doit donc être suivi qu'avec précaution.

(1) Nous ne citons pas le fameux concile de Rome de 773 et le faux décret du pape Adrien, conférant à l'Empereur le droit de nommer le Souverain Pontife et de donner aux évêques l'investiture. Ce passage de la chronique est interpolé.

(2) MGH., *Auctores antiquissimi*, t. V, p. 138.

(3) Nous ne comptons pas au nombre des erreurs de Sigebert la fable de la papesse Jeanne, interpolée à l'année 854.

28. *Exposé des incidents de la querelle des deux pouvoirs.* — Le récit fait par Sigebert des incidents relatifs à la grande querelle de la Papauté et de l'Empire, porte l'empreinte de son opiniâtreté à défendre la cause de Henri IV. Nous avons discuté sa manière de voir dans la question des prêtres mariés. Il reproduit, dans sa chronique (1074), les arguments développés dans sa lettre et n'y ajoute qu'un seul détail, dont nous signalerons la fausseté. Il représente les mesures prises par Grégoire VII contre l'incontinence des prêtres, comme ayant été l'origine du schisme qui divisa l'Église [1]. C'est une erreur : le schisme n'a commencé qu'en 1076, par la déposition de Grégoire VII au conciliabule de Worms; il fut consommé en 1080, au conciliabule de Brixen, par l'élection de l'antipape Guibert de Ravenne. La raison qui porta Henri IV à ces excès, ne fut nullement l'interdit lancé contre les prêtres mariés; ce décret n'atteignait pas le roi. Ce qui poussa Henri IV au schisme, ce furent les mesures prises par le Pontife contre l'intrusion de prêtres simoniaques dans la possession des bénéfices ecclésiastiques. Le roi avait promis, en 1074, de donner au pape satisfaction à ce sujet. Comme il ne tenait pas sa parole, Grégoire VII le cita à comparaître à Rome devant un concile : ce fut ce dernier fait qui porta le souverain à rompre avec le pape et à le faire déposer.

Le Souverain Pontife répondit à cet attentat par une excommunication. Marianus ajoute que les princes allemands trouvèrent dans la censure pontificale, un juste motif de s'opposer au roi et de le renverser du trône [2]. Lambert de Hersfeld dit que les princes se détachèrent peu à peu de Henri IV sous prétexte de religion [3]. Sigebert va plus loin et affirme que Grégoire VII excommunia l'empereur pour fournir aux princes une raison de se tourner contre lui [4]. Il ajoute que les Saxons se révoltèrent à l'instigation

(1) « Ex qua re tam grave oritur scandalum ut nullius heresis tempore sancta aecclesia graviore scismate discisa sit. »

(2) Ad a. 1077 : « Inde, causa quasi justa, primates regni quasi excommunicato contradicunt regi, temptantes eum projicere regno ». MARIANI, *Chronicon*, dans MGH. SS., t. V, p. 561.

(3) Ad a. 1076 : « Cum videret sub optentu religionis principes a se paulatim deficere ». LAMB. HERSFELD., dans *Script. rer. germ. in usum scholarum*, p. 264.

(4) Ad a. 1077 : « Hildebrandus... imperatorem... excommunicat, sub hoc optentu ut primates regni quasi justa ex causa excommunicato regi contradicant ».

du pape. C'est là une autre exagération. Henri IV lui-même poussa les Saxons à une nouvelle révolte par ses tromperies, ses cruautés, par les tentatives qu'il fit pour exiler en Hongrie l'évêque Burchard d'Halberstadt, par l'envahissement et le ravage du pays de Meissen ([1]).

La révolte des Saxons obligea le roi à venir à composition. Sigebert ne dit pas un mot de sa pénitence à Canossa. Il prend le texte où Marianus remarque que la paix conclue entre le pape et Henri IV n'était qu'une fausse paix ([2]), et il transforme cette pensée, en disant que Grégoire VII donna au roi l'absolution, en simulant de faire la paix avec lui, *sub falsa pace* ([3]).

Les princes allemands élirent Rodolphe de Souabe. Sigebert ajoute que le pape lui envoya une couronne portant cette inscription :

« Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodulfo. »

et que dès 1077, il accorda aux adversaires de Henri IV absolution de leur parjure et de leur infidélité ([4]). Ces assertions sont en contradiction avec les récits et les documents de l'époque. Grégoire VII resta deux ans sans prendre parti entre Henri IV et Rodolphe de Souabe ([5]); il fit semblant d'ignorer et de tenir pour non avenue l'excommunication lancée à Goslar, le 12 novembre 1077, par son légat Bernard contre l'empereur ([6]); il encourut, pour sa longanimité, les reproches des Saxons ([7]), et ce ne fut que le 7 mars 1080, qu'il excommunia le roi au concile de Rome et délia ses sujets du serment de fidélité. Il est clair d'après cela que si le pape a envoyé

([1]) LAMB. HERSFELD., ad a. 1076, dans *Scriptores rer. germ. in usum schol.*, pp. 265 et suiv.; BRUNON, *De bello saxonico*, chap. LXXXIV et suiv., dans *Scriptores rer. germ. in usum scholarum*, pp. 62 et suiv.

([2]) « Heinricus rex et Hildebrandus papa convenientes in mense Martio in Longobardia, invicem pacificantur, sed falso, ut postea claruit. » D'après HIRSCH (pp. 119-120), ce texte de FLORENT DE WORCESTER, ad a. 1078, provient de MARIANUS.

([3]) Ad a. 1077 : « Ipse papa occurrens imperatori in Longobardia sub falsa eum pace absolvit ».

([4]) Ad ann. 1077 : « Hildebrandus papa omnes adversantes imperatori absolvit ab infidelitate et perjurio ».

([5]) Lettres de Grégoire VII, *apud* BRUNON, *De bello saxonico*, chap. CV et CVI, dans *Script. in usum schol.*, pp. 74-77.

([6]) Lettres des Saxons à Grégoire VII, *Ibid.*, chap. CX, p. 80.

([7]) *Ibid.*, chap. CVIII et suiv., pp. 77 et suiv.

une couronne à Rodolphe de Souabe, il ne peut l'avoir fait qu'entre le mois de mars et le mois d'octobre 1080, date de la mort de ce prince.

Racontant la défaite de Rodolphe à l'année 1080, Sigebert rapporte à ce propos une prophétie de Grégoire VII, qui s'est réalisée dans un sens absolument contraire à celui que prévoyait le pape. On trouve d'abord ce récit, sous une forme assez anodine, dans une lettre du pontife à l'évêque de Trente [1]. La même prédiction est rapportée avec des détails et en des termes qui la rendent plus expressive, par Bennon, un ennemi de Grégoire VII [2]. Bonizon, s'attachant à réfuter ceux qui invoquaient cette prophétie pour légitimer la déposition de Grégoire VII, rapporte les faits à peu près de la même manière [3]. Sigebert les amplifie davantage encore et les présente avec tout ce qu'ils peuvent avoir de défavorable pour le pape [4]. Si même, conclut Hirsch, Grégoire VII, emporté par son ardeur, a dépassé les justes limites, en émettant un semblable pronostic, on doit reconnaître que ses paroles ont été amplifiées, en passant de bouche en

(1) « Verum utcunque opinio sese habeat factumve interpretentur, illud procul dubio de divina clementia sperantes, promittimus festum beati Petri non prius transeundum quam in cunctorum notitia certissime clareat illum justissime esse excommunicatum. » *Codex Udalrici*, n° 152, dans Eccard, *Corpus hist. medii aevi*, t. II, col. 155.

(2) « In pascha Domini feria secunda, cum ad aecclesiam sancti Petri ad missam clerus et populus convenisset, post evangelium in ambonem ascendit, sicut erat indutus pontificalibus indumentis. Et in praesentia episcoporum et cardinalium, in frequentia cleri et senatus et populi romani publice clamavit inter multa suae divinationis verba : Regem Heinricum usque ad proximum sancti Petri festum sine dubio moriturum aut a regno penitus deiciendum, in tantum ut ulterius non possit congregare plus quam sex milites. Predicavit etiam episcopis et cardinalibus et omnibus qui aderant de ambone clamans : Nullo modo habete me pro papa ulterius, sed ab altari me avellite, si usque ad predictum festum prophetia haec effectum non habuerit. » Benno, *Vita et Gesta Hildebrandi*, dans MGH., *de Lite*, t. II, p. 371.

(3) « Omnibus vobis notum sit quod si usque ad festivitatem S. Petri Henricus non resipuerit, mortuus erit aut depositus; quod si hoc non fuerit, mihi credi amplius non oportet. » Benizo, *Liber ad amicum sive de persecutione Ecclesiae*, dans MGH. *de Lite*, t. I, p. 616.

(4) « Hildebrandus papa quasi divinitus revelatum sibi predixit hoc anno falsum regem esse moriturum. Et verum quidem dixit, sed fefellit eum de falso rege conjectura secundum suum velle super Heinrico rege interpretata. Rex enim Heinricus Saxonibus gravi prelio congreditur, et in congressu falsus rex Rodulfus cum multis Saxoniae principibus extinguitur. »

bouche, pour finir par être tout à fait transformées par Sigebert, dont le récit ne mérite pas d'être repris par les historiens ([1]).

Par ce qui précède, on voit que chez Sigebert le polémiste fait tort parfois à l'historien. Sa sympathie pour Henri IV le porte en outre à taire les faits défavorables à ce prince ou à ses partisans. Il ne dit pas un mot de la cupidité d'Adalbert de Brême, ni du trafic qu'il faisait des évêchés et des abbayes, du libertinage de Henri IV, ni de son odieux attentat pour obtenir la répudiation de la reine Berthe; il se tait sur sa perfidie et ses cruautés à l'égard des Saxons. Toutefois, il prend parti pour Herman de Metz, à cause, sans doute, de sa parenté avec l'évêque Olbert ([2]); il fait aussi un bel éloge de saint Anselme de Lucques, malgré son opiniâtreté à défendre la cause du pape ([3]).

Le jugement qu'il porte sur la déposition de Grégoire VII par Henri IV, mérite à son tour d'être remarqué. On se souvient que dans le *Dicta cujusdam* attribué à Sigebert par quelques écrivains, l'auteur fait converger toute son argumentation vers la preuve que l'empereur a le droit de déposer le pape. Dans la chronique, Sigebert est loin de se montrer aussi affirmatif. A l'année 1084, il expose les deux opinions et parait pencher plutôt vers celle qui nie le droit de l'autorité laïque en cette matière ([4]). La pensée de l'écrivain ressort plus clairement encore de sa notice sur l'année 1077 : il s'élève avec véhémence contre l'archevêque Sigfried de Mayence et les autres prélats qui, après avoir coopéré aux violences de Henri IV, l'abandonnèrent quand ils le virent excommunié et réduit à la détresse : « perjurio perjurium cumulantes »; ils ont commis un parjure en déposant le pape à

([1]) Hirsch, *op. cit.*, p. 139.

([2]) Ad a. 1085 : « Imperator in episcopatu Mettensi unum et alterum mercennarium supposuit, sed oves Christi non audierunt vocem alienorum ».

([3]) Ad ann. 1086 : « Cujus sanctitas miraculis declarata est ».

([4]) Ad ann. 1084 : « His qui pro imperatore erant, contendentibus, juste Hildebrandum esse depositum tanquam majestatis reum, qui contra imperatorem alium regem ordinaverit et rebellandi audaciam adsumpserit; his autem qui contra sentiebant, reclamantibus, universalem papem non universali consilio, paucorum judicio, laicali censura, imperiali potentia, non posse a pontificatu amoveri; et quod gravius est, in loco viventis episcopi aliquem suffectum contra canonicam auctoritatem agere; et cetera id genus ».

l'assemblée de Worms, ils en commettent un second en se tournant contre le roi. En s'exprimant ainsi, Sigebert condamne, au moins indirectement, l'attentat commis au conciliabule de Worms. Dira-t-on qu'il a, sur ce point, changé d'opinion entre 1084 et 1106? Cela paraît peu probable. Cependant si l'on admet que le *Dicta cujusdam* est l'œuvre de Sigebert, on ne sait pas comment expliquer autrement la différence que nous signalons entre la chronique et cet écrit.

Un dernier passage de la chronique nous reste à examiner. A l'année 1085, Sigebert raconte, d'après un récit qu'il avait sous les yeux : *de hoc ita scriptum repperi*, comment Grégoire VII mourant aurait confessé son repentir du trouble jeté dans l'Église, et sollicité le pardon de l'empereur. Le même récit se lit dans Florent de Worcester, qui prétend le rapporter d'après le témoignage de l'archevêque de Mayence : *teste Maguntino archiepiscopo* (1). Sigebert n'a donc pas inventé cette fable. OEuvre d'un Guibertiste, elle aura été propagée en Allemagne par l'archevêque de Mayence, probablement Vecilon, successeur de Sigfried, et quelque moine l'aura consignée soit en marge d'un manuscrit, soit sur une page laissée blanche, où Sigebert l'a sans doute recueillie. Un tel fait, en contradiction avec toute la vie et le caractère de Grégoire VII, est évidemment faux. Ce que nous savons de Vecilon, excommunié pour son zèle guibertiste, n'est pas fait pour lui donner plus d'autorité. Son récit est contredit par celui d'auteurs contemporains, tels que le biographe de Grégoire VII, et Hugues de Flavigny, ainsi que par la relation d'Aganon, évêque d'Autun, qui, à son retour d'un pèlerinage à Jérusalem, fut témoin oculaire des derniers moments du pontife (2). Ces preuves sont encore confirmées par la conduite

(1) Florentii Wigorniensis, *Continuatio 2a Mariani Scotti*, dans MGH. SS., t. V, p. 563.

(2) D'après le biographe, Grégoire VII, interrogé au sujet des excommunications qu'il avait portées, répondit : « Praeter Henricum regem dictum et Guibertum apostolicae sedis invasorem et omnes illas personas, quae aut consilio, aut auxilio favent nequitiae vel impietati illorum, omnes absolvo et benedico, quicumque me hanc habere specialem potestatem, in vice apostolorum Petri et Pauli credunt indubitanter ». Pauli Bernriedensis, *Vita S. Gregorii VII*, chap. XII, no 102, dans AA. SS., maii, t. VI, p. 138.

Le témoignage de l'évêque d'Autun publié par Mabillon, *Ann. Bened.*, t. V, p. 214, a été reproduit par Waitz, *Archiv*, t. VII, p. 220. Il rapporte que le pape se fit transporter le

de Victor III, qui, aussitôt après son élection, ratifia la sentence de son prédécesseur contre Henri IV et ses partisans ([1]). Enfin le récit reproduit par Sigebert, porte que Grégoire VII ordonna d'abandonner le château Saint-Ange, *jussit suos abire de domo Deoderici;* or cette forteresse resta au pouvoir des papes jusqu'en 1099 ([2]). Tout s'accorde donc à démontrer que Sigebert a trop facilement accueilli la fable débitée par les Guibertistes.

29. *Conclusion.* — Cédant au penchant habituel des historiens de son époque, Sigebert a voulu avant tout établir la chronologie des événements historiques. Malheureusement, on n'avait pas de son temps le moyen de faire avec sûreté ce travail chronologique. Son œuvre est à ce point de vue assez inutile pour nous. Quant au récit succinct des faits, auquel il adapte sa chronologie, l'ouvrage présente aussi moins d'intérêt aujourd'hui, parce que nous connaissons presque toutes les sources utilisées par Sigebert. C'est à ces sources que nous devons remonter, en accordant aux renseignements qu'elles nous fournissent, l'autorité qui convient à chacune d'elles. Même pour les événements dont il fut contemporain, les assertions du chroniqueur doivent

jour de sa mort à l'église et adressa au peuple de Palerme une allocution sur la foi au Saint-Sacrement. « Deinde de intentione totius sui operis, imposita sibi stola, absolvit cunctos quoscunque modo a se anathematizatos. » C'est sans doute ce fait qui aura été transformé par les Guibertistes en un acte de repentir.

Déjà au temps d'Hugues de Flavigny, il semble qu'on ait exploité en faveur de la cause impériale cette absolution du pape. Le chroniqueur y fait allusion dans son récit des derniers moments de Grégoire VII, *Chronic.*, lib. II, ad a. 1085, dans MGH. SS., t. VIII, p. 466 : « Contestans et affirmans omnes simul in perpetuum condempnandos, quicumque communicare praesumpsissent Heinrico archipyratae, usurpatori imperii, nisi deposita dignitate regni secundum praeceptum eorum et reliquorum religiosorum in Theutonico regno commorantium, condignam penitentiam ageret. Deinde confirmavit viam suam potestatemque ligandi et solvendi omnibus vicariis suis, sicut ipse per orbem constituerat, ut quos ipse ligaverat, ipsi post condignam satisfactionem absolverent secundum apostolicae fidei normam; non sicut quidam se ipsos fallentes, errantes et alios in errorem trahentes confingunt, quod omnes excommunicatos indiscrete absolverit, ac si possit vivificare eos qui non vivunt... Deinde absolvit omnes qui in fide ista, quae per illum innotuit, usque ad finem perseveraverint, ab omnibus peccatis suis. »

([1]) « Judicium sui antecessoris piae memoriae Gregorii papae super Heinricum et omnes ejus fautores confirmavit. » Bernoldi, *Chronicon*, ad a. 1087, dans MGH. SS., t. V, p. 446.

([2]) *Ibid.*, ad a. 1099, dans MGH. SS., t. V, p. 466.

être soumises à un contrôle attentif. Voilà donc, en somme, une œuvre d'immense érudition et qui néanmoins est d'une mince utilité pour l'historien. Son principal avantage est de nous faire connaître les ressources de l'historiographie du XII[e] siècle au pays de Liége.

30. *Continuateurs de la Chronique.* — Nous avons indiqué déjà la part prise par le moine Anselme dans l'achèvement et la publication de la chronique de Sigebert ([1]). Disciple et parent du moine Guarin, Anselme avait enseigné dans les abbayes de Hautvilliers et de Lagny. Il revint à Gembloux après 1099, sous l'abbé Liéthard; il y continua son enseignement et prit soin de la bibliothèque; il fut élu abbé, au mois de février 1113, et mourut le 22 février 1136. Il est inférieur à Sigebert; on le trouve un peu variable dans ses jugements ([2]), et on lui reproche d'aimer trop les récits merveilleux. Il publia l'édition revisée de la chronique et en rédigea la continuation jusqu'en 1135. Comme on le constate par l'examen de son manuscrit, il écrivait presque au jour le jour, reprenant son travail jusque trois fois sur un an, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements parvenaient à sa connaissance, remaniant l'ouvrage déjà fait, pour y ajouter ce qu'il apprenait plus tard, ou pour corriger ce qu'il avait précédemment écrit. C'est donc un témoin sûr et absolument digne de foi. Il a probablement édité lui-même plusieurs fois son travail ([3]). En effet, on le trouve transcrit en entier en 1126 par un moine d'Aulne, et en 1131 par un religieux de Verdun. Nous avons vu qu'il servit aussi à la rédaction des *Annales de Fosses* ([4]).

Outre Anselme, Sigebert eut une foule d'annotateurs et de continuateurs. Un des principaux mérites de Bethmann est d'avoir, par une patiente comparaison des manuscrits, débrouillé l'écheveau de tous ces textes, dont il établit parfaitement la filiation. Il ne rentre pas dans notre sujet de suivre

(1) Voir p. 276.

(2) Bethmann cite ce qu'il dit de Lothaire de Supplinburg en 1130 et en 1132.

(3) Le manuscrit 18239 de la Bibliothèque royale de Bruxelles contient un autographe d'Anselme.

(4) Voir p. 259.

l'œuvre de Sigebert dans tous les monastères étrangers où elle a reçu des continuations ou subi des remaniements. Il nous suffira de signaler les travaux dont elle fut l'objet à l'abbaye de Gembloux. Sigebert et Anselme y eurent trois continuateurs. Le premier rédigea l'année 1136 et le commencement de 1137. Le second reprit l'année 1137 aux mots : *Prudens lector,* et continua jusqu'en 1145, au mot : *successit,* en se remettant à l'œuvre plusieurs fois. Tout l'ouvrage est utilisé jusqu'à cette date dans les *Annales de Fosses.* Une autre continuation va jusqu'en 1148; puis il y a encore une ajoute de 1149 à 1237, faite au monastère d'Anchin en Artois, et une autre de 1149 à 1163, faite à l'abbaye d'Afflighem. La chronique de Sigebert ainsi continuée fut longtemps la base de toute connaissance historique dans les églises et les monastères de Belgique et du nord de la France. Le travail le plus considérable auquel elle servit de base, est la chronique de Robert du Mont-Saint-Michel.

V. — Autres ouvrages de Sigebert.

31. *Vita Deoderici.* — La vie de l'évêque Thierry Ier, dédiée à Folcuin, est le premier ouvrage que Sigebert désigne lui-même parmi ceux qu'il composa durant son séjour au pays messin. On peut placer la date de sa rédaction entre 1051 et 1060 [1]. La jeunesse de l'auteur se trahit par la timidité des précautions qu'il prend [2], par le style de ce premier essai [3]

(1) La consécration de l'église de Saint-Vincent en 1030, était encore présente à la mémoire de ceux qui y avaient assisté. *Vita Deoderici,* chap. XXIII.

(2) Les modestes protestations d'insuffisance qu'il émet dans sa dédicace, dénotent un écrivain qui en est à ses débuts.

(3) L'œuvre nous fait connaître Sigebert tel qu'il était en arrivant à Metz, jeune homme pieux, remarquable déjà par ses connaissances variées, lecteur assidu des saintes Écritures, des auteurs classiques, principalement d'Horace, dont il cite des vers, des Pères de l'Église, notamment de saint Augustin, des écrivains de son temps, tels que Ruotger et Widukind, scrutateur zélé des chartes et privilèges se rapportant à l'histoire de son pays, écrivain visant à l'élégance, aimant les vers, les expressions tirées des poètes, les phrases rythmées, à tel point que les bouts d'hexamètres et de pentamètres sont fréquents dans sa prose. Toutefois, il n'a pas encore atteint, dans son style, la perfection qu'il recherche, et qui l'amènera plus tard à distribuer toutes ses phrases en membres d'égale longueur aux finales régulièrement assonancées.

et par ses défauts de composition [1]. La préoccupation de dire tout ce qu'il sait [2] et le désir de célébrer toutes les gloires de Metz [3], le fait s'égarer dans une foule de détails étrangers à son sujet, tandis qu'il nous renseigne incomplètement et parfois inexactement sur ce qu'il devrait nous apprendre [4].

Il serait intéressant de rechercher quels étaient à cette époque les sentiments de Sigebert sur les graves questions qui, plus tard, agitèrent sa vie. Un passage du *Vita Deoderici* n'est pas sans intérêt à ce point de vue; il paraît en ressortir que le jeune religieux professait au sujet des droits de l'Église des idées différentes de celles qu'il défendit dans la suite [5].

(1) Il traite sans ordre et sans liaison, et avec une complète absence de proportion, toute espèce de sujets en dehors de son cadre et absolument étrangers à la biographie de son héros.

(2) Sigebert a lu le *Vita Brunonis*, et à propos de l'amitié qui unissait Brunon à l'évêque Thierry, il ne résiste pas à la tentation de raconter ce qu'il a appris du célèbre homme d'État (chap. II, III, VII, VIII). Hirsch (*suprac.*, pp. 229 et suiv.) signale un autre cas plus curieux de ce mode de composition : Sigebert intercale dans sa biographie un long récit, rédigé par un auteur contemporain, sur les reliques apportées à Metz par Thierry (chap. XVI). A propos de Saint-Vincent, il raconte la révélation par laquelle saint Servais connut que ce sanctuaire serait préservé de la dévastation (chap. V). Ailleurs, il rapporte comment Adalbéron, successeur de Thierry, obtint de l'évêque Hildeward d'Halberstadt, la concession du *Rationale* pour les évêques de Metz (chap. IX). La raison de tous ces hors-d'œuvre est purement subjective. Ils proviennent uniquement de ce que Sigebert s'est servi d'un manuscrit de Saint-Symphorien de Metz, aujourd'hui à la bibliothèque nationale de Paris, n° 5294, contenant précisément les trois épisodes que nous signalons : l'Invention des reliques, le *Gesta episcoporum Mettensium* de Paul Diacre, où se trouve rapportée la légende de saint Servais, et la lettre d'Hildeward à Adalbéron pour lui accorder l'usage du *Rationale*. Le jeune écrivain n'a rien su omettre de ses lectures.

(3) On trouve éparpillée dans son écrit toute une histoire de l'abbaye de Saint-Vincent. Voir chap. XIII, XIV, XX, XXI, XXIII.

(4) Il passe à peu près sous silence toute la carrière politique de Thierry. Ce qu'il dit des vertus de son héros et de son désir de fuir la vie publique, est en contradiction avec les autres sources : Thietmar, *Chronic.*, liv. III, chap. XVI; Alpert, *De episcopis Mettensibus*, dans MGH. SS., t. IV, p. 699; Gerbert, *Lettre* 32, éd. Havet, p. 29.

(5) « Quo circa decimas ecclesiarum suae dioceseos, a praedecessoribus suis stipendii vel beneficii loco deputatas personis laicalibus, synodali auctoritate et episcopali censura subtraxit illis, quamvis invitis et reclamantibus, et secundum quod scriptum est : Qui altario deserviunt de altario vivant, aecclesiarum res aecclesiarum delegavit officialibus, quae Dei Deo et quae Caesaris erant Caesari reddere catus. » *Vita Deoderici*, chap. XV.

32. *Éloge de Metz.* — Dans l'énumération qu'il nous fait de ses œuvres, Sigebert signale en ces termes la vie de Thierry : « Scripsi vitam Theoderici episcopi conditoris ipsius ecclesiae et abbatiae, in qua etiam per digressionem laudem ipsius urbis heroico metro declamavi ». La biographie de l'évêque de Metz renferme, en effet, intercalé à la suite de l'histoire des reliques rapportées par Thierry, un poème de cent vers, consacré à l'éloge de la cité messine, et précédé d'une introduction en prose. Boutelier, qui édite séparément ce poème, émet l'opinion qu'il n'y a entre cette œuvre et le *Vita Deoderici* qu'un lien absolument de convention. Le *Vita* a été composé dans les premiers temps où Sigebert séjournait à Metz, tandis que le poème est un adieu adressé à cette ville avant de la quitter, une vingtaine d'années plus tard. Le style est en outre différent de celui de la biographie; la phrase est parfaitement cadencée, suivant la dernière manière de Sigebert.

33. *Sermo de S. Lucia.* — Parmi les reliques rapportées d'Italie par Thierry, se trouvait le corps de sainte Lucie, dont il fit don à l'abbaye de Saint-Vincent. Pour stimuler la dévotion envers cette glorieuse vierge, Sigebert composa, nous dit-il, une relation de son martyre, en vers alcaïques, un mémoire sur son caractère prophétique et un discours à sa louange. Les deux premiers écrits sont perdus. Le troisième a été publié ([1]).

34. *Vita Sigeberti.* — D'après le témoignage de Sigebert, le dernier ouvrage qu'il composa pendant son séjour à Metz est une histoire du roi Sigebert d'Austrasie, fondateur du monastère de Saint-Martin lez-Metz : « Scripsi vitam Sigeberti regis, conditoris ecclesiae et abbatiae sancti Martini extra civitatem Metensem sitae ».

Nous avons deux biographies du roi Sigebert. L'une a été publiée par Duchesne ([2]) sans nom d'auteur, et reproduite par Migne ([3]). L'autre a été

([1]) MEURISSE, *Histoire des évêques de Metz* (extraits), pp. 329-330; DÜMMLER, dans *Philosophische und historische Abhandlungen der Königl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1893, pp. 23 et suiv.

([2]) DUCHESNE, *Hist. Francorum script.*, t. I, pp. 591 et suiv.

([3]) MIGNE, *P. L.*, t. CXL, col. 725 et suiv.

éditée, sous le nom de Sigebert, par Surius [1], les Bollandistes [2], Bouquet [3] et Migne [4].

L'une et l'autre vie sont de Sigebert. La seconde est une amplification de la première. Dans la première, les sources sont utilisées plus exactement. On les retrouve dans la seconde, considérablement amplifiées et ornées, avec exagération, de toutes les formules de la phraséologie ordinaire. La seconde vie est donc inférieure à la première : toutes deux sont d'ailleurs dépourvues de valeur historique [5]. Elles reposent sur les historiens mérovingiens, complétés par quelques traditions locales.

A la suite du *Vita Sigeberti*, Surius et les Bollandistes publient, sous le nom de Sigebert, un récit de miracles opérés à l'occasion et à la suite de la première translation des reliques du roi Sigebert en 1063. Dans le prologue, l'auteur déclare ne raconter que des faits arrivés récemment et qui lui ont été rapportés par des témoins sûrs et fidèles [6]. Les vers intercalés dans le récit dénotent la manière ordinaire de Sigebert. Quand il a écrit cet ouvrage, la translation avait été faite depuis sept ans [7]. Ce livre de miracles a donc a été composé en 1070, et le retour de Sigebert à Gembloux n'est pas antérieur à cette date.

34. *Passio sanctorum Thebeorum.* — De retour à Gembloux, Sigebert

(1) Surius, *Vitae Sanctorum*, 1re éd., 1581, 1 febr. t. VII, pp. 84 et suiv.; éd. 1618, t. II, pp. 30 et suiv.

(2) AA. SS., febr., t. I, pp. 228 et suiv. ; Ghesquières, t. III, pp. 58 et suiv.

(3) Bouquet, *Rec. des hist. de Gaule*, t. II, pp. 597 et suiv.

(4) Migne, *P. L.*, t. LXXXVII, col. 303 et suiv.

(5) Demaison, *Étude critique sur la vie de saint Sigebert, roi d'Austrasie, par Sigebert de Gembloux*, dans *Travaux de l'académie nationale de Reims*, t. LXIV, ne fait que reprendre l'étude déjà faite par S. Hirsch. Cf. *Revue historique*, t. XVI, p. 458; *NA.*, t. VII, p. 410.

(6) « Et nos non aliena aut inexperta praesumptive meditari tentamus, sed ea, quae aut recenti tempore facta comprobantur, aut quae a fidelibus certisque hominum personis comperimus qui se eisdem interfuisse mirabilibus nunc etiam protestantur, fide veracique relatione ad posteritatis memoriam scripto transmittere curavimus. »

(7) « Credentes eum... plurima posse patrare, qui, in paucis diebus, hoc est, in septem tantum annorum curriculis, tanta dignoscitur peregisse. »

raconta en vers héroïques le martyre de la légion thébaine [1]; il écrivit cet ouvrage pour son abbaye, consacrée à saint Pierre et à saint Exupert de la légion martyrisée sous Dioclétien. Comme le remarque Wattenbach, l'auteur, dans le développement de son poème, montre une sérieuse connaissance de l'histoire de cette époque.

36. *La vie de saint Guibert et la chronique des abbés de Gembloux.* — Sigebert continue en ces termes l'énumération de ses œuvres : « Scripsi vitam sancti Guiberti confessoris, fundatoris ecclesiae nostrae Gemblacensis, de qua excerpsi lectiones competenti ordine in ejus depositione; arte autem musica antiphonas et responsoria de sanctis Maclovio et Guiberto mellificavi. Scripsi et Gesta abbatum Gemblacensium. Vitas sanctorum Maclovi et Theodardi urbaniore stylo melioravi ».

La vie de saint Guibert et la chronique de Gembloux ont été éditées plusieurs fois; mais jusque dans nos derniers temps, on ne possédait de ces ouvrages qu'un texte fort imparfait et déparé par de nombreuses erreurs. En 1825, Pertz retrouva le manuscrit autographe de Sigebert. Ce manuscrit, provenant de l'abbaye de Gembloux et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de Leipzig, contient la vie de saint Guibert, la chronique de Gembloux avec sa continuation, et la vie de saint Malo. Les derniers chapitres de la vie de saint Guibert sont marqués des chiffres 1 à 8, qui indiquent les leçons destinées à composer l'office du saint. Grâce à la découverte de ce manuscrit, nous savons maintenant à quel passage de la chronique Sigebert a déposé la plume et où commence le travail de son continuateur. Pertz a pu nous fournir un texte qui nous éclaire à ce sujet et nous met sous les yeux l'œuvre authentique du moine de Gembloux [2].

La vie de saint Guibert et la chronique ont été composées à la même époque, car dans le manuscrit de Sigebert, le second ouvrage, écrit de la même main que le premier, lui fait immédiatement suite (f° 13, verso). La rédaction de ces deux écrits est postérieure au retour de Sigebert à

(1) Publié par Dümmler, *suprac.*, pp. 44 et suiv. Extraits dans Pertz, *Archiv*, t. XI, pp. 4, 5, 8, 16, 17.
(2) MGH. SS., t. VIII, pp. 504 et suiv.

Gembloux. Il est difficile de déterminer leur date avec plus de précision; ils ont probablement été composés un peu plus tard, puisque le poème sur la légion thébaine paraît les avoir précédés. En constatant, par l'examen du manuscrit, que l'œuvre personnelle de Sigebert s'arrêtait au milieu de la biographie de Mascelin, Pertz crut que cette première partie de la chronique avait été rédigée avant la mort de cet abbé, survenue en novembre 1071. Cette opinion est difficilement conciliable avec la date assignée au retour de Sigebert. Rentré à Gembloux au plus tôt dans le cours de l'année 1070, il aurait dû composer, dans l'espace d'un an, le poème sur la légion thébaine, la vie de saint Guibert et les quarante-sept premiers chapitres de la chronique. La mort de l'abbé Mascelin n'explique d'ailleurs pas l'interruption de ce dernier travail. Pourquoi, sans autre raison de déposer la plume, Sigebert n'aurait-il pas continué sa chronique, en racontant les derniers jours du prélat auquel l'attachaient d'anciennes relations? Il est plutôt vraisemblable que d'autres travaux ont absorbé son activité. Peut-être a-t-il confié à un confrère le soin de continuer l'histoire de l'abbaye, parce qu'il était, dès cette époque, occupé tout entier de la lutte qu'il soutint contre la papauté, et des écrits qu'il composa à cette occasion. La vie de saint Guibert et la chronique auraient, dans cette hypothèse, été rédigées entre 1071 et 1075.

Quoi qu'il en soit, à l'époque où Sigebert composa ces deux ouvrages, il était en pleine possession de toute son habileté d'écrivain, et son style avait atteint la dernière élégance qu'il cherchait à lui donner; la phrase est claire, symétriquement taillée, cadencée avec une sorte de coquetterie qui ramène régulièrement les mêmes assonances à la fin de chacun de ses membres. Parvenu à cette perfection de la forme, l'auteur n'était pas moins préparé pour le fond de son sujet. Outre qu'il pouvait se renseigner facilement sur les souvenirs conservés dans la tradition du monastère, il en avait de plus fouillé soigneusement les archives. Parmi les ouvrages qu'il utilise, nous trouvons le dialogue de saint Grégoire, liv. II, chap. III (*Gesta*, chap. XVI), la chronique de Lobbes (*Vita*, chap. XIII; *Gesta*, chap. XIII, XIV), Liutprand (*Vita*, chap. XIV), Frédégaire (*Gesta*, chap. XVIII), la vie de saint Chrodegang (*Vita*, chap. VIII), celle de Jean de Gorze (*Ibid.*), la chronique d'Anselme (*Gesta*, chap. XLIV). Il va sans dire que Sigebert

n'était pas également bien renseigné sur tous les personnages dont il nous fournit la biographie. Que pouvait-il connaître de saint Guibert, sinon qu'il avait fondé Gembloux et s'était retiré à l'abbaye de Gorze? Aussi, dans le *Vita Guiberti*, supplée-t-il au défaut de renseignements par les ordinaires variations de style sur des considérations ascétiques, entremêlées de nombreuses citations des saintes Écritures.

Sigebert reste strictement dans le sujet de chacun de ses ouvrages et se garde de mettre dans l'un ce qui doit venir dans l'autre. Dans le *Vita*, il s'attache à faire l'éloge de saint Guibert et ne dit d'Erluin, son compagnon, que ce qui est nécessaire. Le *Gesta abbatum* est, au contraire, consacré à la biographie des abbés du monastère. L'auteur aborde, dès le début, la vie d'Erluin, et dans le récit qu'il en fait, ce qui concerne saint Guibert n'est plus qu'accessoire. Dans les détails exposés de part et d'autre, se rencontre une légère contradiction. D'après le *Vita*, saint Guibert se retira à l'abbaye de Gorze aussitôt après l'élection d'Erluin (1), et il ne revint à Gembloux que vers la fin de sa vie et pour peu de temps (2). Suivant la chronique, saint Guibert, au contraire, a vécu à Gembloux, soumis au gouvernement de l'abbé Erluin (3). Cette seconde version est plus conforme au récit de Folcuin (4); elle semble confirmée par le diplôme d'Otton Ier (5) et par la lettre d'Erluin à l'abbé Aletran de Lobbes (6).

Pour écrire la biographie des premiers abbés de Gembloux, Sigebert n'avait pas beaucoup plus de ressources que pour la vie de saint Guibert.

(1) « Ita vir sanctus Wicbertus, strenuo cooperatori suo Erluino Marthae ministerio delegato, ipse cum Maria... elegit optimam partem... Nam ad alvearium monachorum, scilicet Gorziam regressus. » *Vita Guiberti*, chap. X.

(2) *Ibid.*, chap. XIII.

(3) « Totum se ejus submisit magisterio. » *Gesta abb. Gembl.*, chap. IV.

(4) « Quem inibi abbatem cui ipse pauper Christi regulariter obediret, praefecerat. » *Gesta abb. Lob.*, chap. XXVI.

(5) « Ipsum prorsus is praefatus Wichpertus... se cum omnibus quos accersierat monachis commisit regendum. » *Gesta abb. Gembl.*, chap. VI.

(6) « Monasterio sane Gemmelaus nuncupato, sui juris haereditate Deo servientibus delegato..., fratrum monachorum coadunari voluit congregationem, ubi et ipse, quod credi facile est, regulari vivens tramite, plurima Deo digna gessit opera... Haec autem sanctitatis suae exempla... non solum in jam dicto loco manentibus abundanter exibuit fratribus... » *Vita Guiberti*, chap. XIX.

Nous avons vu qu'il utilise des renseignements que lui fournissent les lettres écrites par Erluin pour la défense des droits de son monastère [1]. Au début de sa chronique, il se plaint qu'un poème sur la vie de cet abbé, dédié par le moine Richair à l'évêque Notger, ait disparu, et qu'il n'ait pu en recueillir que des fragments [2]. Il s'attache particulièrement à raconter la vie du premier abbé de Gembloux, qu'il défend contre les accusations de Folcuin, et la vie d'Olbert, qu'il a connu personnellement et dont le souvenir est resté vivant à l'abbaye. La connaissance très exacte qu'il possède de l'histoire de la Lotharingie lui permet d'en faire un tableau fort intéressant pour l'époque des premiers Ottoniens.

Nous avons dit que Sigebert interrompt son récit au milieu de la vie de l'abbé Mascelin. La chronique de Gembloux fut continuée, à partir du chapitre XLVIII, par le moine Godeschalc, disciple du premier chroniqueur [3]. Le manuscrit laisse voir indubitablement où commence l'œuvre du continuateur. Celui-ci déclare au reste expressément que la biographie d'Olbert fut composée par Sigebert [4]. Godeschalc continue la vie de Mascelin et y ajoute celles de Thietmar, de Liéthard et d'Anselme. Nous avons relevé les précieux renseignements qu'il nous transmet sur Sigebert. Le manuscrit fait voir qu'il se remit à l'œuvre plusieurs fois, mais Pertz estime que tout son travail fut composé entre les années 1130 et 1140. L'auteur raconte des faits dont il fut témoin lui-même [5], d'autres qu'il apprit de la bouche de témoins oculaires [6], d'autres enfin qui s'appuient sur le témoignage de documents authentiques [7].

Le *Vita Guiberti* est suivi, dans ses diverses éditions, du *Panegyricus libellus de abbatibus Gemblacensibus*, éloge métrique des abbés Mathelin, Thietmar, Liéthard, Anselme, composé par Godeschalc. Le manuscrit de

(1) Voir pp. 91-92.

(2) Voir p. 90.

(3) *Gesta abb. Gembl.*, chap. LXXII.

(4) *Ibid.*, chap. LXIV.

(5) Voir la biographie d'Anselme, aux chap. LXXIV et suiv. Voir aussi chap. XLVIII : « quod vidi scripsi ».

(6) « Supersunt hodieque qui huic facto interfuere. » *Gesta abb. Gembl.*, chap. LXVIII.

(7) *Ibid.*, chap. LXXVI, LXXIX, LXXX, LXXXI.

Vienne n° 490, du XIIe siècle, contient en outre un récit de l'*Élévation de saint Guibert* en 1110, écrit alors que, depuis plusieurs années déjà, on célébrait l'anniversaire de cette cérémonie, et une relation des *Miracles* du saint, composée après la mort de Liéthard en 1113. Le chapitre final de ce dernier écrit est particulièrement intéressant; il mentionne les persécutions exercées contre l'abbaye par les seigneurs voisins, l'intervention du duc Godefroid Ier de Louvain, et la punition dont saint Guibert frappa l'insolence de Henri de Bierbaix.

37. *Vita S. Maclovii.* — Outre les biographies qu'il écrivit sur des sujets nouveaux, Sigebert s'occupa aussi de remanier d'anciens écrits, suivant la tendance générale du moyen âge : « Vitas sanctorum Maclovi et Theodardi urbaniore stylo melioravi. »

Nous ne nous arrêterons pas à la vie de saint Malo, peu intéressante pour nous [1]. C'est un récit absolument fabuleux, racontant, entre autres faits étranges, le voyage de sept ans entrepris par le saint pour rechercher, suivant les préjugés géographiques du temps, la fameuse île des bienheureux. L'ouvrage est dédié à l'abbé Thietmar. On se demande quel rapport liait le saint de Bretagne à l'abbaye de Gembloux. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* émettent une conjecture qui ne manque pas de vraisemblance. Sigebert donne à entendre, disent-ils, que le motif qui engagea son abbé à lui faire entreprendre ce travail, vint de ce qu'on avait à Gembloux des reliques du saint évêque [2].

38. *Vita S. Theodardi.* — La biographie de saint Théodard [3] n'est qu'une amplification de la vie antérieurement écrite [4]. Dans son remaniement, Sigebert inaugure un mode de développement nouveau, qui consiste à amplifier la biographie du saint par le rapprochement de faits tirés de

(1) Surius, t. XI, pp. 349 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CLX, col. 729 et suiv. Extraits dans MGH. SS., t. VIII, pp. 505-506, note 17.

(2) *Hist. litt.*, t. IX, p. 554.

(3) AA. SS., sept., t. III, pp. 593 et suiv.; Ghesquières, t. III, pp. 406 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CLX, col. 747 et suiv.

(4) Voir p. 144.

l'histoire générale. Il commence par émettre une conjecture assez fondée, en plaçant la naissance de Théodard sous le règne de Lothaire II. Puis il décrit le réveil de la piété et de la ferveur sous Dagobert; il en prend occasion pour raconter la fondation des monastères de la Gaule belgique. Passant au règne de Sigebert, il décrit la fondation de Stavelot et de Malmédy par saint Remacle, que la vie plus ancienne nous donne pour le maître de Théodard. Racontant l'éducation de saint Lambert, il ne manque pas de noter, d'après le récit d'Heriger, que Théodard fut précédé dans cette mission par saint Landoald. L'ancienne biographie raconte la mort de saint Théodard, assailli par des brigands, tandis qu'il se rendait auprès du prince, afin de réclamer contre les injustices commises envers son église. Sigebert fait précéder ce récit d'une dissertation sur la déprédation des biens de l'église de Liége, au temps de saint Amand, de saint Landoald, de saint Remacle; sur le remède apporté à ces maux, grâce à l'amitié de Sigebert pour Théodard; sur la recrudescence d'oppression, au temps de Childéric. Tous ces détails sur la succession des évêques et des rois, sur les violences exercées dans le royaume franc, sont la preuve des connaissances historiques de Sigebert. On y rencontre plus d'une erreur, et l'adaptation de ces ornements au sujet de la biographie n'est pas toujours exacte. Une large part de l'ouvrage est le résultat des conjectures formées par l'auteur. Sur le saint personnage dont il écrivit la vie, il ne pouvait fournir aucun renseignement nouveau.

39. *Vita S. Lamberti.* — Sigebert nous décrit les deux vies de saint Lambert qu'il a composées : « Vitam quoque sancti Lantberti cum in primis urbane meliorassem, postea rogatu Henrici archidiaconi et decani ecclesiae sancti Lantberti, defloravi comparationibus antiquorum, juxta consequentiam rerum, quamvis priorem, utpote simplicem, quidam magis amplectantur et curiosius transcribant; est enim sensu apertior et verbis clarior. »

Le Père Suyskens a démontré que la vie de saint Lambert, publiée par Chapeaville [1], sous le nom de Renier de Saint-Laurent, n'est autre chose que la première biographie du saint composée par Sigebert. Il publie la

[1] CHAPEAVILLE, t. I, pp. 411 et suiv.; MIGNE, *P. L.*, t. CLX, col. 759 et suiv.

seconde dans les *Acta Sanctorum* [1]. Toutes deux sont identiques, mot pour mot, avec cette différence que la seconde est allongée de nombreuses comparaisons tirées de l'histoire sacrée ou profane : comparaison de saint Lambert et de saint Théodard à Élie et Élisée, à Josué et Moïse ; du règne de saint Lambert à celui de David ; de Faramond, qui a chassé le saint du siège de Liége, à Absalon révolté contre son père ; de la croix apparue au-dessus de la maison de saint Lambert, à celles qui brillèrent aux yeux de Constantin et de saint Benoît. Dans cette seconde biographie est délayé en outre un long discours du saint, exposant aux habitants de la Taxandrie le résumé de la foi chrétienne. Ces oripeaux, dont l'auteur enveloppe la vie de saint Lambert, sont d'assez pauvre valeur, et l'on ne peut que louer le goût des contemporains de Sigebert, qui ont préféré la première biographie à la seconde.

Il n'y a, dans l'une et l'autre, ni beaucoup de discernement dans le choix des faits, ni une critique fort avancée. Sigebert raconte tout ce qu'il croit savoir sur saint Lambert. Il ne se contente pas de puiser ses renseignements dans la vie primitive ou dans ses divers remaniements, dans la chronique d'Anselme, dans la vie de saint Hubert, dans celle de saint Théodard, mais il adopte, avec une égale confiance, les détails que lui fournissent des sources plus suspectes, telles que la vie de saint Landoald. Il expose, en un mot, le développement légendaire de l'histoire de saint Lambert, comme il s'était formé à l'époque où il écrivait. Le même caractère se manifeste dans le long récit où Sigebert raconte les faits qui amenèrent la mort du saint. Nous y avons le développement complet de la légende populaire, y compris la scène dramatique du festin de Jupille, que l'auteur est le premier à nous décrire. Il y a un meilleur fonds historique dans le récit du meurtre de Grimoald, raconté aussi dans le *Liber historiae,* dans Frédégaire, dans Heriger et dans les *Annales de Metz.* Seulement, là encore, Sigebert, en voulant dire plus qu'il ne sait, commet des erreurs justement relevées par le Père Suyskens.

Pour amplifier son récit, Sigebert recourt au procédé suivi dans la vie de saint Théodard, et il entremêle à la biographie de saint Lambert quantité de faits empruntés à l'histoire générale. Dès le début, d'après un calcul basé

(1) AA. SS., sept., t. V, pp. 589 et suiv.; MIGNE, *P. L.*, t. CLX, col. 781 et suiv.

sans doute sur la vie de saint Landoald, il place la naissance du saint au temps où, sous le roi Dagobert, son fils Sigebert gouvernait l'Austrasie. Dans ce travail d'adaptation, l'auteur ne sait pas toujours se mettre en garde contre les écarts de son imagination. Le biographe primitif s'était contenté de dire succinctement que le roi Childéric, connaissant la sainteté et la sagesse de saint Lambert, l'estimait plus que tous les évêques et que tous les grands de son royaume. Sigebert développe richement ces quelques mots et nous montre toute l'Austrasie sous la dépendance du saint, dont le monarque a fait son secrétaire et son chancelier [1]. L'autorité de Lambert s'étend jusqu'en Neustrie, où Thierri ne fait rien sans l'avoir consulté [2]. Plus loin, l'auteur énumère les saints évêques et les abbés, contemporains de saint Lambert; il commet plusieurs anachronismes, en citant parmi eux saint Austrégésile, évêque de Bourges, saint Éloi, évêque de Noyon, et saint Wandrille, abbé de Fontenelle, qui tous vécurent avant l'épiscopat de saint Lambert. Sigebert ne manque pas l'occasion de raconter les troubles qui agitèrent la Neustrie et aboutirent d'abord à l'éloignement de Thierri III, puis au meurtre de Childéric II et à la vengeance exercée par Ebroïn. Il met sur le compte du maire de palais l'exil de saint Lambert, et, sur la foi de nous ne savons quel récit, il fait de l'archevêque de Cologne le complice des ennemis du saint évêque. Ne pouvant se résoudre à rien ignorer, il place le rétablissement de saint Lambert sur son siège épiscopal à l'époque où Pepin de Herstal gouvernait, sous Thierri, toute la Gaule pacifiée. On voit que, dans ces développements, Sigebert fait une large part à la conjecture, et si son œuvre dénote, pour cette époque, une vaste érudition, elle est loin d'avoir l'autorité d'une source historique.

40. *De scriptoribus ecclesiasticis.* — Sigebert indique parmi les ouvrages qu'il a composés, un poème en vers héroïques sur l'Ecclésiaste et un livre sur le comput ecclésiastique. Ces deux écrits sont perdus. La dernière œuvre du moine de Gembloux est le *Liber de illustribus viris :* « Imitatus etiam

(1) « Eumque sibi a secretis feceral, qui, ut fertur, erat ei etiam a commentariis. » *Vita Lamberti*, chap. VII.

(2) « Et si quid in regno suo auctorizandum erat, (Theodericus) non putabat satis ratum fore, nisi etiam Lantberti approbatum esset consilio. » *Ibid., in fine.*

Hieronymum et Gennadium, scripsi ultimum hunc libellum de illustribus viris, quantum notitia meae investigationis exquirere potui. »

Les éditeurs de cet ouvrage (1) l'ont intitulé : *De scriptoribus ecclesiasticis*, parce qu'il traite principalement des écrivains ecclésiastiques. Le but de l'auteur semble être de s'arrêter à ceux-ci (2). Cependant il entremêle à ses notices l'indication de beaucoup d'ouvrages historiques et autres, qui ne peuvent que de très loin se rattacher à la science sacrée (3). Le livre est rédigé sans ordre : on peut supposer, avec Hirsch, que Sigebert a voulu d'abord renseigner les écrivains suivant l'ordre chronologique; dans la suite de son travail, il fait venir çà et là ceux qu'il a oublié de mentionner à leur place ou qu'il n'a connus que plus tard. Il dédouble parfois un même personnage : Adelme de Schrewsbury est cité comme abbé au chapitre LXVI et revient comme évêque au chapitre CXXXII; on trouve de même Martin, évêque de Dume et de Braga (Portugal), mentionné aux chapitres XIX et CXVII. Le manque de soin apporté à la composition de l'ouvrage y fait déplorer en outre des lacunes que Sigebert eût comblées facilement. Tandis qu'il cite beaucoup d'auteurs non signalés dans sa chronique, il en est plusieurs importants, comme Fulbert de Chartres, dont il parle dans la chronique et dont le nom n'est pas cité dans le *Liber de scriptoribus*, où cependant ces auteurs devaient raisonnablement trouver place. Il utilise aussi, dans ses écrits, plusieurs sources importantes, comme Frédégaire et la chronique de Cambrai, sans leur consacrer la moindre note, ni dans la chronique ni dans le livre des écrivains. D'autre part, on ne peut pas conclure qu'il ait lu, ni même connu tous les auteurs cités dans le *Liber de scriptoribus*. Il en mentionne probablement un certain nombre sur la foi d'un simple renseignement. Malgré les imperfections de l'ouvrage, il nous conserve cependant beaucoup de détails et d'utiles notices sur des écrivains qui sans cela nous seraient totalement inconnus.

(1) *De scriptoribus ecclesiasticis*. Cologne, 1580, in-8°; Miræus, *Biblioth. eccl.*, 1639, fol. 131 et suiv.; Fabricius, *Biblioth. eccl.*, 1718, fol. 93 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CLX, col. 547 et suiv.

(2) Chap. XXVIII, XXXVII, LV, CXXXI, CLVI, CLXIV.

(3) Histoire : chap. XVIII, XXXV; Musique : chap. CVIII, CIX, CX, CXLIV; Autres : chap. XIII, XLVI, CXXXIII, CXLVI.

CHAPITRE VII

LE XIIe SIÈCLE

Liége : Alger ; Nicolas ; *Vita Notgeri ;* Jocundus, *Translatio S. Servatii ; Chronicon rythmicum ;* Reimbald ; Écrits sur la prise de Bouillon ; *Vita S. Martini Tungrensis ;* Lambert le Bègue ; Albert d'Aix. — Huy : *Vita S. Domitiani ; Vita S. Mengoldi.* — Saint-Laurent : Rupert ; *Vita S. Frederici ;* Renier ; Catalogues de bibliothèques. — Saint-Trond : Thierry ; Rodulf ; *Vita metrica S. Friderici.* — Saint-Hubert : *Cantatorium ; Miracula S. Huberti.* — Lobbes : Continuation de la chronique ; Petites chroniques ; *Vita S. Alberti.* — Stavelot-Malmédy : Wibald. — Rolduc : *Annales Rodenses.* — Gembloux : Guibert-Martin ; *De incendio Gemblacensi ; Notae Gemblacenses.* — Waulsort : Richer ; *Vita S. Forannani ; Historia Walciodorensis.* — Saint-Jacques : Lambert le Petit ; Renier.

I. — Liége.

1. *Alger.* — Les troubles causés dans l'Église et dans l'Empire par la querelle de Henri IV avec la papauté et l'adhésion de l'évêque Otbert à la cause de l'empereur, amenèrent la décadence des écoles liégeoises, jadis si florissantes (1). Cependant Ekkehard appelle encore Liége, cité célèbre entre toutes par l'étude des lettres (2).

(1) Goldast a faussement attribué à Otbert lui-même une vie très bien écrite de Henri IV, publiée par lui en 1611 et naguère rééditée par Wattenbach, *MGH. SS.*, t. XII, pp. 268 et suiv. On ignore par qui cette biographie fut composée. Voir : Préface de la traduction de Jaffé, *Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit, XII. Jahrh.;* Druffel, *Kaiser Heinrich IV und seine Söhne,* 1862 ; Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit,* 3e éd., t. III, p. 1051.

(2) « Leodium Lotharingiae civitas est, beati Lamberti martiris, ibidem quondam pontificis, patrocinio satis inclita, studiis etiam litterarum pre ceteris adprime famosa. » Ekkehard, *Chron.*, ad a. 1117, dans MGH. SS., t. VI, p. 253.

On cite souvent Alger comme écolâtre de la cathédrale, au commencement du XIIe siècle. Jusqu'en 1101, il avait exercé ces fonctions à Saint-Barthélemy. Otbert le prit alors pour son secrétaire. On trouve Alger cité comme chanoine de Saint-Lambert en 1107 ([1]) et deux fois en 1112 ([2]). D'après ce que rapporte le chanoine Nicolas, il remplit sa charge de secrétaire pendant vingt ans, jusqu'à la mort de l'évêque Frédéric (1121), et écrivit, pour le service de l'église, un grand nombre de lettres, qui étaient des modèles en ce genre d'écrits ([3]). Il rédigea plusieurs ouvrages théologiques ([4]), notamment un beau traité sur l'Eucharistie ([5]), et composa un livre sur la dignité de l'église de Saint-Lambert ([6]). Plusieurs évêques allemands s'efforcèrent

([1]) Charte originale, aux archives de l'État à Liége.

([2]) *Cart. de Sainte-Croix*, t. I, fol. 39 v°, aux archives de l'État à Liége; Mart. et Dur., *Amp. Coll.*, t. IV, col. 1187.

([3]) « Primo in ecclesia sancti Bartholomaei apostoli, quae est in suburbio Leodii, Deo militante, professione et habitu clericus, gradu diaconus, officio scholasticus. Procedente vero tempore, in majorem ecclesiam sanctae Mariae sanctique Lamberti ab Oberto episcopo honorabiliter translatus et a prioribus gratanter acceptus, usque ad obitum felicis memoriae Friderici, annis fere viginti, pro ecclesiasticis negotiis ad diversas personas et ecclesias multas, insignes conscripsit epistolas, quae a plerisque summo conservantur et leguntur studio. » *Algeri scholastici Elogium, auct.* Nicolao, *canonico ejus aequali*, dans Mabillon, *Analecta*, p. 129; Migne, *P. L.*, t. CLXXX, col. 737.

([4]) Voir dom U. Berlière, dans Vacant, *Dictionnaire de théologie*, t. I, col. 827.

([5]) « Si haeresis haec vestra Berengarianis limitibus contenta esset, quae veritatem quidem Corporis Christi, sed non sacramentum vel speciem aut figuram negabat, facile me hujus capitali labore expedirem, et non dico ad Ambrosium, Augustinum, Gregorium, antiquos et sanctos Ecclesiae doctores, quos abjecistis, sed ad moderni temporis doctos et catholicos viros, Lanfrancum, Guitmundum, Algerum vos mitterem... Quorum alter archiepiscopus Cantuariensis, alter episcopus Aversanus, tertius ante canonicus et magister Leodiensis, dehinc nostro tempore monachus et presbyter in monasterio Cluniacensi, ubi etiam liber ejus habetur, purae ac devotae conversationis exstitit. Horum primus de veritate corporis et sanguinis Christi, quae sacramentorum velamine tegitur, bene, plene, perfecte; sequens melius, plenius, perfectius; ultimus optime, plenissime, perfectissime disseruit, adeo ut nihil etiam scrupulosissimo lectori quaerendum reliquerit. » Petri venerabilis, *Tractatus contra Petrobusianos*, dans Migne, *P. L.*, t. CLXXXIX, col. 788.

« Guitmundus acrior est et ardentior, ac plus habet spiritus rhetorici; hic scolatior est et religiosior; uterque tum dialecticae, tum reliquae philosophiae belle peritus, licet citra obstinationem. » Érasme, cité dans Mabillon, *Annales*, t. VI, p. 72.

([6]) « Antiquam dignitatem Leodiensis ecclesiae, relatione et scriptis majorum, adeo diligenter habuit cognitas, ut eam totam ad subsidium memoriae scriptam posteritati

de l'avoir pour écolâtre : Alger préféra se retirer à Cluni, où il devint prêtre et où il passa les dernières années de sa vie [1], jusque vers 1131 ou 1132 [2]. Il est peu probable qu'il ait cumulé la direction de l'école cathédrale avec ses fonctions de chanoine et de secrétaire épiscopal, car en 1112 [3], 1116 [4], 1121 [5], on trouve, dans les chartes, un autre écolâtre du nom d'Étienne.

La seule œuvre d'Alger qui nous intéresse, est son écrit sur la dignité de l'église cathédrale. On a cru que cet ouvrage comprenait une véritable histoire de l'église de Liége [6], et dom U. Berlière a émis la conjecture que le *Vita Notgeri* pourrait bien en être un fragment [7]. Il faut dorénavant réduire l'œuvre d'Alger à des proportions plus modestes. Mgr Monchamp [8] croit, à bon droit, la retrouver dans l'appendice du *Liber officiorum ecclesiae Leodiensis,* publié par MM. Bormans et Schoolmeesters [9]. Dans cet opuscule, l'auteur expose les fonctions liturgiques que doivent remplir les collégiales à l'église mère, et nous fait connaître les résistances qu'elles opposèrent à l'accomplissement de ces devoirs de sujétion ; il insiste particulièrement sur le conflit qui éclata à ce sujet, au commencement du XIIe siècle, entre la cathédrale et les chanoines de Saint-Pierre. La narration a été composée, l'année même de ce conflit, par un chanoine de Saint-Lambert qui y fut mêlé personnellement et que Mgr Monchamp prouve n'être autre qu'Alger.

reliquerit, ne quorumdam clericorum seditionibus, qui novis rebus student, aliquando labefactaretur, aut veniret in dubium, quod propter communis concordiae bonum ad majoris ecclesiae spectat privilegium. » NICOLAS, *suprac.*

(1) GÉRARD D'AUVERGNE, *Chron. Cluniac.*, dans MARRIER, *Bibliotheca Cluniacensis*, notae, col. 139.

(2) U. BERLIÈRE, *suprac.* Cf. MALOU, *Divi Algeri de sacramento corporis et sanguinis Dominici libri tres*, praef., dans MIGNE, *P. L.*, t. CLXXX, col. 729-730.

(3) MIR. et FOPP., *Opera dipl.*, t. III, p. 29.

(4) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cart. de Saint-Lambert*, t. I, p. 53.

(5) REUSENS, *Analectes*, t. XXV, p. 163.

(6) *Hist. litt.*, t. XI, p. 166 ; MALOU, *suprac.* ; *Biographie nationale*, t. I, col. 220 ; DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége jusqu'au XIIIe siècle*, p. 670.

(7) *Revue bénédictine*, t. VIII, p. 309.

(8) BSAH., t. XII, pp. 207 et suiv.

(9) CRH., 5e série, t. VI, pp. 456 et suiv. ; *Appendix, ibid.*, pp. 505 et suiv. Cet appendice avait déjà été publié par CHAPEAVILLE, t. I, pp. 311 et suiv.

Alger avait été précédé à l'abbaye de Cluni par deux autres chanoines de Liége, qui en leur temps, dit Pierre le Vénérable, avaient aussi été de grands maîtres. « Comment, écrit le saint abbé à l'évêque Albéron II, le souvenir de l'église de Liége pourrait-il se perdre à Cluni, qui a reçu d'elle Hezelon, Theselin et Alger, grands maîtres en leur temps, et qui en a fait des disciples de l'humilité et de véritables religieux? » Pierre le Vénérable continue en faisant des trois moines un éloquent éloge (1). Nous retrouvons l'un d'eux, Hezelon, mentionné sans qualificatif, dans une charte d'Otbert en 1096 (2). Dans une lettre des chanoines de Liége à ceux d'Utrecht, il est cité, sous le nom de maître Hezelin, avec deux autres clunisiens d'origine liégeoise (3).

2. *Le chanoine Nicolas.* — Les œuvres théologiques d'Alger, avec un prologue consacré à son éloge, furent publiées par le chanoine Nicolas, alors que l'ancien secrétaire d'Otbert était encore en vie à l'abbaye de Cluni (4). Nicolas est cité comme chanoine de Saint-Lambert en 1136 (5), comme prévôt de Saint-Denis en 1118 (6) et 1140 (7). L'abbé Rodulf de Saint-Trond lui envoya la Chronique de ce monastère, entre l'année 1136, où s'arrêta le premier continuateur de cet écrit, et l'année 1138, date de la mort de Rodulf (8). Il s'adresse à lui en des termes qui témoignent de son amitié : « Dilecte mi et semper diligende preposite sancti Dyonisii ».

On a, sans preuves suffisantes, attribué au chanoine Nicolas un écrit intitulé : *Triumphus S. Lamberti de Castro Bullonio,* dont nous nous occu-

(1) PETRI VEN., *Epistolae*, liv. III, lettre 2, dans MIGNE, *P. L.*, t. CLXXXIX, col. 278-279; cf. FISEN, *Hist. Leod.*, t. I, p. 215; MABILLON, *Annales*, t. VI, pp. 71-72.

(2) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartul. de Saint-Lambert*, t. I, p. 47.

(3) « Nostris temporibus de nostra ecclesia frater Waltherus, utilis in omnibus, regulam S. Augustini assumpsit; magister Hezelinus, frater Wolbodo, frater Symon regulam S. Benedicti (1111-1120). » *Codex Udalrici*, dans JAFFÉ, *Bibliotheca*, t. V, p. 377.

(4) « Feliciorem vitam sub sancti Benedicti regula aggressus est in Cluniacensi coenobio, ubi nunc usque superesse dicitur. » *Algeri Elogium, suprac.*

(5) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartul. de Saint-Lambert*, t. I, p. 63.

(6) *Ibid.*, p. 55.

(7) *Ibid.*, p. 65.

(8) Voir § 38.

perons plus loin ([1]). On sait avec plus de certitude qu'il composa une vie de saint Lambert, à la suite de l'élévation des reliques du saint en 1143 ([2]). Wideric, abbé de Liessies, assista à la cérémonie et emporta pour son église un os de saint Lambert. Le chanoine Nicolas, pressé depuis longtemps, par des amis, de rédiger une nouvelle vie du saint, finit par se rendre à leurs vœux et adressa son ouvrage à l'abbé de Liessies ([3]). Cet écrit fut donc composé entre l'année 1143, date de l'élévation des reliques, et l'année 1147, où Wideric devint abbé de Saint-Vaast ([4]). Le but de l'auteur est de suppléer à ce qu'il croit insuffisant dans les biographies précédentes ([5]). Il fait entrer dans son récit tous les détails qu'il peut recueillir. Il emprunte les miracles de l'enfance du saint au *Vita Landoaldi* et raconte sa mort d'après Sigebert. Il cite aussi parmi ses sources : Reginon, le *Gesta regum Francorum*, des lettres de divers évêques, la vie de sainte Landrade par Thierry de Saint-Trond et d'autres récits, transmis soit par écrit, soit par tradition orale ([6]). Il a lu probablement le fabuleux ouvrage de Joconde sur saint Servais ([7]). Il est le premier à faire mourir saint Lambert dans l'oratoire où il priait ([8]). Il raconte aussi pour la première fois la vision du pape Sergius; on ignore où il a puisé cette légende ([9]). Il va sans dire que l'œuvre du cha-

([1]) Voir § 7.

([2]) Publiée par Chapeaville, t. I, pp. 371 et suiv., et dans AA. SS., sept., t. V, pp. 602 et suiv.

([3]) *Epistola dedicatoria.*

([4]) *Gallia christiana*, t. III, col. 124.

([5]) « Quia nihil penitus ex hoc inveniri poterat in libris eorum qui prius vitam et martyrium Beati Lamberti conscripserunt... mirandum valde est cur gloriosam et tanto sacerdote dignam martyrii ejus causam silentio praeterierint : conscribentes ea, quae et gloriam videntur obscurare martyris, et subsannandi occasionem praebere calumniatoribus et incredulis (?) » *Ep. dedic.*

([6]) « Haec equidem partim ex gestis regum Francorum, partim ex chronicis Reginonis Pruniacensis abbatis, et Sigeberti venerabilis monachi de coenobio Gemblacensi, partim ex epistolis diversorum episcoporum, partim ex vita beati Landoaldi presbyteri, seu sanctae Landradae virginis, partim ex relatione majorum et scriptis virorum fidelium excerpere curavi. » *Ep. dedic.*

([7]) Voir p. 40, note 1.

([8]) Ibid.

([9]) Voir chap. VIII, § 17, note.

noine Nicolas n'a d'autre valeur historique que de nous faire constater quel était, à son époque, le développement des notions légendaires que la suite des temps avait rassemblées autour de la vie du saint patron de l'église de Liége.

3. *Vita Notgeri.* — Vers la même époque fut composée la vie de Notger, que nous avons signalée comme une des sources les plus importantes pour l'histoire du grand évêque, fondateur de la patrie liégeoise. Cet écrit a été extrait de Gilles d'Orval et reconstitué par M. Kurth [1]. Chose étrange, il resta inconnu pendant tout le XIIe siècle; aucun auteur n'y fait la moindre allusion [2].

Dès qu'on lit cette biographie, dégagée par M. Kurth du texte de Gilles d'Orval, auquel elle s'entremêle dans la chronique des évêques de Liége, on constate qu'elle a pour auteur un Liégeois, qui appelle saint Lambert : *patronus noster;* qui dit de Notger : *Notgerus noster, Dominus et pater noster Notgerus;* qui nomme Liége : *locum civitatis nostrae, in civitate nostra;* qui est parfaitement renseigné sur cette ville, sur ses églises et ses monuments [3].

Ce Liégeois n'était pas le premier venu. Il avait voyagé : il connaît Fosses, Thuin, Gembloux, Huy, Lobbes, Saint-Bavon. M. Kurth croyait d'abord qu'il avait passé au monastère de Jülich : *in villa Julica.* Il a aujourd'hui corrigé cette identification. Par suite d'une erreur de transcription, facile à commettre dans l'écriture gothique, *Julica* doit être lu *Vilica* [4].

(1) G. Kurth, *Une biographie de l'évêque Notger au XIIe siècle,* dans CRH., 4e série, t. XVII, pp. 365 et suiv.

(2) C'est un phénomène qui se présente souvent. Heriger resta inédit pendant un demi-siècle; Anselme composa la première partie de sa chronique sans connaître l'œuvre de son devancier. Anselme aussi disparut; nous n'avons plus de son ouvrage qu'une version rédigée par un autre chanoine de Saint-Lambert. A son tour, un poème anonyme, composé sur Notger, peu de temps après sa mort, et utilisé par l'auteur du *Vita,* ne tarda point à disparaître. La vie de Notger eut le même sort : Gilles d'Orval seul nous la conserve, en la présentant comme venant de lui et en la maçonnant dans sa vaste compilation.

(3) CRH., *suprac.,* p. 372.

(4) La même erreur de lecture se retrouve dans la vie de sainte Geneviève, où un évêque de Paris, Vilicus, est appelé Julicus.

Jülich nous donnerait *Julicum* et non *Julica*, qui n'existe pas. Au contraire, il y a une abbaye nommée *Vilica*, citée dans un diplôme d'Otton III en 987 et dans une bulle du pape Grégoire V en 996 (1). C'est là que doit avoir passé l'illustre évêque.

Les voyages de l'auteur du *Vita* n'étaient pas sans profit pour la science. « C'était un érudit, un fureteur qui, arrivé dans un monastère, s'informait volontiers de la bibliothèque et des archives, et leur faisait de fructueuses visites. De plus, il ne manquait pas de certaines prétentions littéraires, s'il faut s'en rapporter à son appréciation de la vie de saint Landoald, qu'il suppose écrite par Notger (2). Un autre endroit nous le montre préoccupé d'interpréter un passage un peu archaïque (3). On dirait, dit M. Kurth, un homme d'enseignement, un professeur monastique. »

Il n'a pas connu Notger, et même, dans tout son ouvrage, on ne voit jamais qu'il ait entendu parler de lui par des gens qui auraient été ses contemporains. Il dit lui-même que, pour raconter son histoire, il a consulté des documents écrits (4). C'est le choix de ces documents qui donne à son œuvre une valeur historique de premier ordre. Laissant toutes les données légendaires ou incertaines, il ne puise qu'aux sources les plus pures : écrits de la main de Notger ou rédigés sous son inspiration; diplômes émanant de lui ou parlant de ses actes; écrits des contemporains et souvenirs conservés du grand évêque dans les milieux où sa mémoire était restée vivante, spécialement dans les églises qu'il avait fondées; inscriptions recueillies de divers côtés; poème du XIe siècle contenant la vie de Notger et dont le biographe est seul à nous conserver quelques fragments.

Dans l'emploi qu'il fait de ces sources, apparaît aussi la supériorité de notre historien. Il évite de faire une simple compilation : son œuvre a un

(1) Wauters, *Table*, t. I, pp. 414 et 431.

(2) « Visum est nobis, copia dicendi stilum ipsum majestati persone convenire. » *Vita Notgeri*, chap. IX.

(3) « Unde scriptum est... : Prefuit ecclesie per VII lustra vel annum, *vel* ibi pro *et* posito. » *Ibid.*, chap. IX.

(4) « Loca ipsa, in quibus scripta ipsius vel de ipso repperiuntur, et versus aliquot antiquitatis de multitudine exceptos, eisdem verbis et metro, quo in antiquis libris inventi sunt, annotare curavimus. » *Ibid.*, chap. IX.

cachet très personnel et vraiment original, car il s'est gardé de reproduire ce qui avait déjà été raconté avant lui. Il a certainement connu la chronique d'Anselme; or, contrairement à l'usage de la plupart des chroniqueurs, il s'abstient de reproduire ce qu'il y trouve. Il la suppose connue et ne nous apprend que des choses laissées dans l'oubli par son devancier.

Quant à la date où fut écrit le *Vita Notgeri*, il faut la reporter au commencement du XIIe ou à la fin du XIe siècle. L'auteur décrit les croix d'or que Notger avait fait exécuter pour l'église de Saint-Lambert (1). Elles existaient encore de son temps, ce qui fait supposer qu'il écrivait avant la spoliation des églises ordonnée, en 1096, par l'évêque Otbert, pour payer l'achat de Bouillon. Dans un autre endroit, racontant la construction de Saint-Lambert par Notger, l'auteur s'exprime ainsi : « Les colonnes du vieux temple sont déposées devant le portique vers le marché, et en les voyant disposées là, on peut comparer les proportions du vieux monument et du nouveau (2) ». Il s'agit dans ce passage du vieux marché. L'auteur l'appelle simplement le marché : « In porticu que ducit in forum rerum venalium ». Or le nouveau marché est mentionné pour la première fois en 1136; il a probablement existé plus tôt. Donc le *Vita Notgeri* date au moins du premier tiers du XIIe siècle. Si l'on admet le premier argument, on peut le faire remonter aux environs de 1090. Il est impossible de lui assigner une date antérieure, puisque le biographe considère déjà comme ancien le poème écrit sur Notger (3).

La composition du *Vita Notgeri*, presque un siècle après la mort du grand évêque, suffit à expliquer quelques erreurs que contient cet écrit. Nous avons déjà signalé qu'il nous renseigne inexactement sur l'année du décès de

(1) « Et in crucibus aureis, que sunt in ecclesia sancti Lamberti, quas ipse fecit, scriptum est de eo : Certa salus... » *Vita Notgeri*, chap. VIII.

(2) « Columpne veteris templi cum basibus et capitellis suis, ante faciem templi moderinioris, in porticu que ducit in forum rerum venalium disposite, indicium preteriti ex statu presentis edificii, comparationem prioris et posterioris templi querentibus offerre possunt. » *Ibid.*, chap. II.

(3) « Versus aliquos antiquitatis in multitudine exceptos... In versibus predicte antiquitatis. » *Vita Notgeri*, chap. IX.

Notger ([1]). Il est seul à mentionner la tutelle que l'évêque aurait exercée sur le jeune Otton III. L'affaire de Crémone, qu'il raconte immédiatement après, est aussi le produit d'une légende ([2]).

4. *Jocundus, Vita Servatii.* — Nous aurons l'occasion de signaler plusieurs écrits composés par des adversaires de l'évêque Otbert. Il en existe aussi quelques autres, dont la rédaction est due à de zélés partisans de la cause impérialiste.

L'écrivain Joconde, un étranger ([3]), séjournant à Maestricht ([4]) et provenant sans doute d'origine française ([5]), doit être compté au nombre de ceux-ci. Il est l'auteur d'une vie de saint Servais, composée pour répondre au désir des religieux du monastère de ce nom, qui ne trouvaient plus suffisants les détails consignés sur leur patron dans les biographies primitives ([6]). L'œuvre de Joconde comprend trois parties, racontant la vie du saint, sa translation, ses miracles. Tout cela, suivant l'expression de Wattenbach, n'est qu'une masse de paille, où l'on glane avec peine quelques grains de valeur. L'auteur s'exalte et déclame; il embrouille tout, confond sans scrupule Charlemagne et Charles-Martel, et raconte d'après son imagination et ses souvenirs, ou d'après les récits plus ou moins autorisés qu'il a recueillis de la bouche d'autrui ([7]). Ses principaux témoins sont des moines de Saint-Servais ([8]). Joconde n'est pourtant pas dépourvu d'instruction; il cite ou utilise les anciennes vies et un livre des miracles du saint, que l'on possédait déjà ([9]), Jornandès, la vie des saints Eucher, Valère et Materne, l'*Historia romana*

(1) Voir p. 122, note 6.

(2) *Vita Notgeri*, chap. VII.

(3) « Nos aliena qui sumus de terra. Apud vos aiunt civitatem Maguntiam. » *Ep. dedic.*, dans MGH., SS., t. XII, p. 91.

(4) « In eodem Trajectensi oppido... ut ego ipse oculis probavi meis. » *Ibid.*, p. 92.

(5) « In regno nostro » dit-il, en parlant de Paris. *Translatio*, chap. V, p. 94. Voir p. 314, note 2.

(6) « Rogatu cujusdam ex vobis, curam hujus opusculi suscepi. » *Ibid.*, chap. LXXVII, p. 122.

(7) « Quae vidimus, quae audivimus indicare desideramus. » *Epist. dedicat.*, p. 91.

(8) « Per eos innotuit vobis, per vos et nobis. » *Translatio*, chap. LXXIII, p. 121.

(9) « Attulit ad imperatorem librum miraculorum ejus. » *Ibid.*, chap. XVI, p. 97.

de Paul Diacre, le *Vita recentior sancti Lupi Trecensis* (1), le *Vita S. Agathae,* Heriger et Anselme; mais il fait de ces sources un usage absolument dépourvu de discernement. Son œuvre ne manque peut-être pas de tout fondement historique, mais celui-ci disparaît presque en entier sous le voile de la fable et l'amas des exagérations. Zélé partisan de Henri IV, l'auteur déclame ses louanges avec son emphase habituelle et rend les adversaires du prince responsables des malheurs de l'Église et de la décadence de la piété.

Il existe de l'ouvrage de Joconde plusieurs recensions. Pour établir la filiation de ces textes, il faudrait en préparer l'édition, mais le résultat serait peut-être trop mince, eu égard à l'effort qu'il nécessiterait. Nous ne prétendons pas aller plus loin que les bollandistes dans la question de priorité entre les différentes rédactions (2); nos conjectures n'auront donc, à la suite d'un examen nécessairement incomplet, que le caractère de simple probabilité. Nous trouvons, en premier lieu, une double série de textes apparentés entre eux et se rapprochant de plus près des vies primitives, dont ils sont le développement; c'est probablement là une première rédaction, provenant de la plume de Joconde (3). Nous distinguons en outre deux recensions du même ouvrage; l'une publiée par Koepke, commençant par ces mots : « S. Trajectensis ecclesiae fratribus, homo alienus, presbiter indignus, nomine Jocundus » (4); l'autre, encore inédite, qui, dans ses divers manuscrits, donne, pour commencement du récit de la vie du saint, les mots : « Trojugenarum metropolis Francorum Tungris » (5). La rédaction publiée par

(1) Voir p. 128, note 1.

(2) Voir *Bibliotheca hagiographica*, p. 1104.

(3) *Ibid.*, *Vita* 7A et B. Le *Vita* A commence comme le *Gesta antiquiora : Ad illuminandum*. Joconde se nomme dans le *Vita* B, dont certaines parties sont identiques aux parties correspondantes du *Vita* A. Des manuscrits du *Vita : Ad illuminandum*, sont conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles, codex n° 4728, du XIIIe siècle, et à la Bibliothèque du Séminaire de Namur, codex n° 73, du XVe siècle.

(4) MGH. SS., t. XII, pp. 87 et suiv.

(5) Manuscrit du XIIe siècle, n° 8401 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, sans le prologue et incomplet vers la fin. Manuscrit de la même bibliothèque, n°s 7487-7491, passionnaire du XIIe siècle, contenant, au n° 7489, fol. 157 et suiv., le *Vita* avec son prologue, sans le *Translatio*. Manuscrit du XIIe siècle, au Séminaire de Namur, provenant de Saint-Hubert. Manuscrit n° 15725 du British Museum. Manuscrit d'Oxford. Nous devons

Koepke fut composée par Joconde après 1080, date du dernier miracle qu'il raconte. Le *Trojugenarum* — c'est ainsi que nous appellerons l'autre version — n'est qu'un remaniement amplifié, fait à Maestricht, de la compilation légendaire de Joconde (1). Le nom de celui-ci y est omis, et les mentions indiquant l'origine française de l'écrivain, sont systématiquement supprimées du texte (2). L'auteur reste partisan de Henri IV, mais il laisse

à l'obligeance de M. Kurth communication d'une copie du manuscrit de Namur, dont les lacunes sont complétées à l'aide des deux manuscrits suivants.

(1) Le récit des miracles est plus développé dans le *Trojugenarum*. Il y a cependant, à la fin de l'édition de Koepke, quelques miracles qui ne sont pas dans le *Trojugenarum* : Chap. LXXI : *Venit quidam paralyticus*... Cf. AA. SS., maii, t. III, p. 223, n° 53. — Chap. LXXII : *Venit hinc quidam claudus*. Cf. *ibid*. — Chap. LXXIII : *Quidam Flandrensis*... Cf. *ibid*., n° 54. — Chap. LXXV : Construction du château de Dalhem. — Mais, d'autre part, il y a, dans la suite du *Trojugenarum*, des miracles que Koepke ne donne pas, et qui sont édités dans AA. SS., *suprac.*, p. 223, n° 55; p. 225, n°s 60, 61; p. 225, n° 62; p. 226, n°s 63, 64; p. 226, n° 66; miracle de la clef reproduit dans Gilles d'Orval, liv. I, chap. XXVIII, MGH. SS., t. XXV, p. 24. Le *Trojugenarum* se termine par la reproduction de la finale de Koepke : *Rogatu cujusdam ex vobis, karissimi*..., MGH., t. XII, chap. LXXVII, p. 122.

(2) Voici les passages où l'omission se constate formellement :

KOEPKE, *MGH. SS.*, t. XII.	*Trojugenarum.*
Chap. XL, p. 105 : « Eodem fere tempore in Lotharia surrexit dux quidam nomine Gislebertus, magnis ex natalibus terrae vestrae oriundus ».	« Gislebertus, dux Lotharie, Ottonis majoris gener, Trajectum a socero imperatore petiit et accepit loci habitationem. »
Chap. XLIV, p. 107. L'auteur oppose Henri IV à *nostris episcopis, nostris principibus* : « Quod etiam nostris episcopis, nostris principibus referre consueverat ».	« Ut ipse erat referre solitus. »
Chap. LIII, p. 113 : « Circa fines terrae nostrae ».	« In campestribus subjacentis vicinie Francorum. »
Chap. LIX, p. 116 : « Quanta misericordia... salvata sit quaedam sanctimonialis femina, cum duo equites per terram vestram duxerunt eam ».	« Rutilinbrugensis, ut fama fert, sanctimonialis femina finibus Mettensium adducta indeque seducta... Trajecto ante ostium basilice beati est relicta Servatii. »
Chap. LXX *in fine*, p. 121 : « Ex hoc enim nomen beatissimi Servatii magnum et gloriosum enituit in omni regione vestra et nostra ».	« Tunc omnes qui aderant glorificaverunt Deum et beatum Servatium, vere scientes quia salutatus est per eum. »

Voici d'autres passages omis, dont on ne lit pas dans le *Trojugenarum* les passages correspondants : *Ep. ded.*, p. 90 : Apud vos aiunt civitatem vere dictam ab antiquis

de côté les digressions déclamatoires consacrées par Joconde à la louange du souverain (1).

L'œuvre bizarre et indigeste consacrée au souvenir légendaire de saint Servais n'est pas sans importance pour l'étude des sources, car c'est le premier ouvrage conservé, où nous trouvons condensées quantité de légendes reproduites par les écrivains qui suivront. L'énumération que nous allons

Magontiam. — *Ibid.*, p. 91 : Nos vero aliena qui sumus de terra. — *Translatio*, Chap. V, p. 94 : Imperatori magno placuit... hunc beatum virum prae ceteris sanctis quos terra nostra edidit... glorificare. — Chap. XVII, p. 97 : Super omnes sanctos, qui etiam in terra nostra amavit illum. — Chap. XIX, p. 98 : Benedictus Deus, qui de hac peste (les Normands) terram etiam liberavit nostram. — Chap. XXII, p. 99 : Trajectensium vero civitas eo tempore tanta erat in gloria ut in partibus vestris nullum... — Chap. XXVIII, p. 100 : Ut autem vestri principes artius retinerent, Lotharicus rex... factus est imperator, quem gradum dignitatis ante eum acceperat nullus ex Theutonicis. — Chap. XXXI, p. 102 : Ubi vero auditur Trajecti aventus domini sui, quia ad civitatis suae portum jam pervenit... — Chap. XXXII, p. 103 : Facta est... gaudium... in civitate vestra. — Chap. XLVI, p. 108 : Aderant illic pontifices, aderant et proceres de terra nostra perplures, quorum relatione, ut supra dictum est, agnovimus que super hoc glorioso imperatore dicimus.

Il est vrai que l'auteur du *Trojugenarum* laisse passer un éloge de la France, dans ce texte correspondant au chapitre IV, p. 93 de l'édition de Koepke : « Itur Parisius. Placuit triumphatori cunctisque principibus sanctum hunc... exaltari in terris, cujus tot ac tanta jugiter opera clarescerent de celis ». Mais voici un autre passage — correspondant aux chapitres XX-XXV de Koepke — qui glorifie saint Servais comme protecteur des ennemis de la France : « Perempto autem a Francigenis Lothario, audivit Heinricus vehemensque factus eis inimicus, violenter Lothariam transtulit in sortem romanam. Perpendens porro ad vota sibi cedere res ex beati Servatii patrocinio cui se comendabat, sedulo stolam ejus et baculum in Saxoniam transtulit atque ibi super fluvium Bodam monasterium feminarumque regulam sanctimonialium, apparatu magno in ipsius memoriam statuit ».

(1) L'auteur du *Trojugenarum* omet les louanges consacrées à Henri IV par Joconde, chap. LIV, p. 113; chap. LV, p. 114; chap. LXXIV, p. 121. Supprimant l'éloge déclamatoire du chapitre LIV, il commence directement ce chapitre par les mots suivants : « Eadem siquidem familia defensorem a Palatino petiit ». Le *Trojugenarum* ne contient, en faveur de Henri IV, que ce seul passage : « Haudquaquam ergo tantorum Servatius indignus affinium, anne dum tempora et regnum et loca Heinrici imperatoris quarti tot signis clarificat, non hostium illius phylosophos debilitat, asserentes in potestate Heinrici non posse Deo serviri, eo quod ei non communicant ipsi ejus inimici? Heinricus quippe illos ense, terre vastatione persequitur et ipsi quoad possunt eum. Similium operum idem est judicium. Servatius vero dum utrinque dissimulat, supplicibus autem suis utrinque appropians, apparitionibus, allocutionibus et beneficiis communicat, numquid non excommunicationis vim apud inferentes non magis quam apud commerentes locatam esse affirmat? »

en faire, d'après la double version signalée ci-dessus, servira à déterminer l'origine de maint renseignement rapporté par Gilles d'Orval.

Déjà avant Heriger circulaient des récits légendaires sur la parenté de saint Servais avec la famille du Sauveur. On trouve cette légende consignée pour la première fois dans le *Vita Lupi* (1). Heriger, avec une bonhomie non exemple de malice, repousse cette opinion, admise par quelques-uns (2), sous prétexte de piété (3). Joconde, au contraire, est plus légendaire que la légende. Il attribue à Alagrecus, prêtre de Jérusalem, de passage à Maestricht quelques années auparavant (4), une vision qui serait venue, fort à point, fournir l'explication de l'étrange généalogie dont les siècles passés avaient doté saint Servais (5). Lors du concile de Mayence, auquel assistèrent en 1049 l'empereur Henri II et le pape Léon IX, l'explication d'Alagrecus (6) leur aurait été pleinement confirmée par des Grecs, dont on ne trouve d'ailleurs aucune trace en Allemagne à cette époque (7). Quant à la difficulté d'identification entre un évêque du IVe siècle et un neveu de saint Jean-Baptiste, Joconde n'a pas de peine à l'élucider : il affirme bonnement qu'en certains pays, les hommes atteignent jusque l'âge de quatre cents ans.

D'autres données légendaires sont accumulées dans l'œuvre de Joconde, où nous les trouvons consignées pour la première fois : l'origine troyenne de

(1) Voir p. 128, note 1.

(2) « Licet quidam ferant. » Voir p. 130.

(3) « Opinione quae fortassis ex pietate ingeritur. »

(4) « Ante annos aliquot sed non multos. »

Il dit plus bas, en parlant du concile de Mayence : « Quod Alagrecus olim scripserat ».

(5) Joconde, contrairement à ce que paraît penser l'éditeur allemand, n'attribue pas à Alagrecus la révélation de la parenté de saint Servais avec saint Jean; cette légende est de beaucoup antérieure à cette époque. A Alagrecus aurait été révélé seulement le mode de parenté, suivant la généalogie fantaisiste transcrite par l'auteur du *Vita*.

(6) Alagrecus aurait écrit, on ne sait trop sous quelle forme, le récit de sa vision : « Haec dixit et sine mora coram omnibus scripsit, quod profecto apud monumentum ejus usque in hodiernum diem repositum esse agnoscimus. Profecti quippe fuerant ante hos dies quidam ex nobis beatae memoriae fratres, qui eadem scripta viderunt, legerunt et ad nostram transtulerunt notitiam. »

D'après Henschen, Alagrecus en aura imposé à la crédulité du peuple de Maestricht.

(7) Voir Henschen, *Exegesis*, chap. II, nos 10-12, dans AA. SS., maii, t. VII.

Tongres (1); l'étymologie fabuleuse du nom de cette ville (2); les soixante-douze congrégations y existant à l'arrivée de saint Servais (3); l'élection miraculeuse du saint par l'intervention d'un ange, qui lui présenta le bâton de l'évêque Valentin (4); l'érection par saint Monulf d'une chapelle des saints Cosme et Damien dans le site pittoresque de Légia (5).

Ces renseignements fabuleux, surajoutés à ceux que fournit Grégoire de Tours, ne sont probablement pas de l'invention de Joconde. Ils sont plutôt le produit d'une formation légendaire, transmise par des récits populaires, donnant à la biographie du saint un caractère merveilleux et extraordinaire. Peut-être ces récits étaient-ils déjà consignés par écrit : nous savons par Berthaire de Verdun, écrivant vers la fin du IXe siècle, qu'il connut une vie de saint Servais où se lisaient des détails étrangers aux renseignements transmis par Grégoire de Tours (6). Cette vie nous est inconnue : il est donc impossible de déterminer l'étendue des nouveaux éléments qu'elle contenait. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Joconde assura la diffusion des données fabuleuses dont il entoure la figure de saint Servais : à partir de ce moment, elles envahissent définitivement le champ de l'historiographie liégeoise.

(1) « Trojugenarum metropolis Francorum Tungris... florentissima olim famosissimaque fuit... Francigenis ab Alvernis incolebatur eximio populo, qui sanguine iliaco haud minus quam Eneadas exortum se gloriatur. » *Trojugenarum*. manuscrit de Namur et manuscrit 8401 de Bruxelles.

(2) « Appellata porro traditur Tungris quasi tunderis sive tu ungeris, eo quod a latere tunderetur oceani undis vel quod tanquam regina pigmentosis ungeretur terrae pelagique copiis. » *Ibid.*

(3) « Emundantur delubra demoniorum, dedicantur memorie sanctorum ad usque numerum septuaginta duarum congregationum. » — « Illo quippe die casu convenerant septuaginta due illic congregationes in basilica sancte Dei Genitricis Marie... ut obviam Servatio convenirent. » *Ibid.*

(4) « Repente angelus... erexit baculum pastoralem de altari, sumptum porrexit, ad cathedram pontificalem illum (Servatium) provexit. » *Ibid.*

(5) « Deonatum dein visitaturus castrum hereditarie suum in proficiscendo cominus conspicans villam situ montium aquarumque cursibus jucundam, vocabulum quesivit, Legia audivit. Quam bene, inquit, Legia, ut elegerit eam Dominus ad servitutis divine congruam privilegia! Mox trepidario descendit, locum orationis designavit, constructam domum in honorem Cosme et Damiani martyrum Domino consecravit, quam postmodum sanctus martyr Lambertus suo sacro sanguine nobilitavit. » Manuscrit de Londres et manuscrit 8401 de Bruxelles.

(6) « Legitur vero in vita S. Servatii episcopi, ubi de Agripinensis aecclesiae archiepiscopi depositione res agitur, quod... *Gesta episc. Virdun.* » dans MGH. SS., t. IV, p. 40.

La légendaire biographie rattache à l'histoire de saint Servais celle du concile de Cologne, où fut déposé, en 346, l'évêque de cette ville, Euphratas, coupable d'avoir nié la divinité du Christ, ce qui en fait vraisemblablement un adhérent de Marcel d'Ancyre et de Photin. La première mention de ces faits se rencontre dans le *Vita Maximini*, écrit au milieu du VIIIe siècle [1]. La vie de saint Servais, citée par Berthaire de Verdun, mentionne aussi la déposition d'Euphratas [2]. Nous possédons à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous le n° 495-503, un manuscrit du Xe siècle contenant les actes du concile; nous verrons plus loin ce document reproduit par Gilles d'Orval. Heriger, entre 990 et 999, parle de la condamnation en termes qui supposent la connaissance des actes conciliaires [3]. De la même source dérive une inscription du Xe ou du XIe siècle dans l'église Saint-Maximin de Trèves [4]. Le récit de Joconde ne procède pas d'un autre fonds. Seulement, tandis que précédemment c'est saint Maximin qui est présenté comme le promoteur du procès contre Euphratas, ici l'honneur en est réservé à saint Servais, qui, désigné pour se rendre à Rome afin d'implorer contre les Huns la protection des saints apôtres, ne veut pas laisser derrière lui un homme capable de nuire à son diocèse [5]. La même version sera adoptée par Gilles d'Orval [6].

(1) « Nec hoc silendum arbitror, quod ipse venerabilis pontifex Maximinus synodum congregavit publice in urbe Agrippinensi, coepitque contendere contra Euphratam nefandissimum episcopum, qui hoc asserebat quod Christus non esset vere Filius Dei. Ipseque beatus Maximinus Jesum Dominum nostrum ostendere curavit qualiter baptizatus sit et passus, et die tertia surrexit, deinde discipulis cernentibus coelos penetravit. Et condemnans hereticam pravitatem canonica sententia de sede suo eam penitus extirpavit. » AA. SS., maii, t. VII, p. 21.

Cette vie fut écrite sous Pepin, par un moine de Saint-Maximin. Une seconde vie fut rédigée par Loup de Ferrières en 839. La première fut donc composée sous Pepin le Bref.

(2) Voir p. 317, note 6.

(3) Voir p. 142.

(4) *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. L, p. 207.

(5) « Sed neque satis expeditum sibi Servatius iter esse astruxit, nisi Effratam Coloniorum pseudopresulum, quem post tergum suum ecclesie nociturum timuit, ecclesiastica pridem severitas judicialiter discusserit. » *Trojugenarum*, manuscrits de Namur et n° 8401 de Bruxelles.

(6) La seule différence est que Joconde fait d'Euphratas un *pseudopresul*, tandis que Gilles d'Orval le remet à son rang d'évêque hérétique.

On a depuis longtemps discuté la valeur des actes conciliaires et l'historicité de ces faits [1]. Récemment Mgr Duchesne a formulé un ensemble d'arguments tendant à démontrer la fausseté du concile de Cologne [2]. Mgr Monchamp a repris une à une ces objections [3], dans le but de prouver la réalité de la

(1) Voir FRIEDRICH, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 277 et suiv.

(2) L. DUCHESNE, *Le faux concile de Cologne*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*. Louvain, t. III, 1902, pp. 16 et suiv.

(3) Contre l'authenticité des actes et du concile lui-même, sont proposés les arguments suivants : 1° Argument psychologique, tiré de l'impossibilité psychologique de la chute d'Euphratas. 2° Argument chronologique, fondé sur l'impossibilité de faire tenir dans l'espace écoulé du printemps 344 au 12 juin 346, un trop grand nombre de faits. 3° Argument négatif, tiré du silence d'Athanase, Théodoret, Cassiodore, Hilaire, Sulpice-Sévère, Grégoire de Tours, etc. Sulpice-Sévère (*Historia sacra*, dans MIGNE, *P. L.*, t. XX, col. 95 et suiv.) nous donne sur les hérésies ariennes un exposé complet et circonstancié; comment aurait-il omis un détail aussi important que la déposition d'un évêque, jadis ardent défenseur de l'orthodoxie? Comment Grégoire de Tours reste-t-il muet sur un fait aussi glorieux pour l'Église de Gaule, preuve d'orthodoxie de tout un épiscopat? Comment, sur ce seul fait, les gens de Cologne et de Trèves seraient-il mieux instruits que l'historien de la Gaule, de qui ils tiennent tout ce qu'ils savent de leur histoire?

Contre l'authenticité des actes, sans préjudice de la réalité du concile, voici les objections : 1° Argument juridique : Le concile est une audience judiciaire; or il n'en a pas les formes. C'est inexact. 2° Argument théologique, tiré du langage insolite des évêques dans le protocole des actes. Réfuté par Mgr Monchamp. 3° Argument décisif : La liste des vingt-quatre évêques est un décalque de celle des trente-quatre prélats qui souscrivirent aux décrets de Sardique et que reproduit saint Athanase, *Apologia contra Arianos*, dans MIGNE, *P. G.*, t. XXV, col. 239 et suiv. Comparez : Cologne : 6-8, avec Athanase, évêques présents : 12-14; Cologne : 9-11 avec Athanase, évêques présents : 25, 27, 29 (le 26e et le 28e rang étant occupés par des évêques du midi); Cologne : 7-10, avec Athanase, évêques absents : 9-12.

En faveur de la réalité du concile et de l'authenticité des actes, ou au moins de leur ancienneté, on peut mettre en avant : 1° La date, à la fois correcte et singulière : *a*) La date de 346, avant la mort de Maximin en 347, et quelque temps après le concile de Sardique de 343-344, est la seule possible pour le concile. *b*) Au IVe siècle, on datait par l'année consulaire. *c*) Pour 346, les consuls ont été incertains. En ce cas, on datait par le consulat de l'année précédente : *post consulatum*. L'exactitude est surprenante ; mais ces indications n'ont-elles pas été empruntées à un acte authentique? 2° La propriété de certains termes : *Germania secunda, castra Germaniae secundae*. Ces dénominations n'apparaissent plus avant Charlemagne. Donc ou bien les actes sont très anciens, ou bien ils sont postérieurs au VIIIe siècle. 3° La mention étonnamment exacte de saint Athanase dans la déposition faite par saint Servais. 4° La liste d'évêques géographiquement irréprochable, fournissant la forme ancienne des noms de lieux, déterminant exactement les sièges épiscopaux et l'attribution de ces sièges. Rien d'étonnant, puisque l'auteur emprunte la liste de Sardique, qui primitivement joignait sans doute les noms des évêques à la désignation de leurs sièges. 5° La circonstance, surprenante en toute autre hypothèse, qu'Euphratas n'a été l'objet d'aucun culte. 6° Les témoignages concordants du *Vita Maximini*, du *Vita Servatii* et aussi

condamnation et l'authenticité des actes ([1]). M. K. Hanquet se tient entre ces deux extrêmes et rejette les actes faux du vrai concile de 346 ([2]). La fausseté des actes nous paraît hors de doute : leur auteur a évidemment pris pour modèle de sa liste d'évêques, celle du concile de Sardique, en laissant de côté les pontifes dont le siège était situé au midi de la Loire. Quant au concile lui-même, Mgr Monchamp a établi la possibilité de l'erreur d'Euphratas et de sa condamnation, telle que la représentent les actes. La réalité des faits n'est pas démontrée par là même; elle nous semble rester pour le moins fort douteuse.

5. *Chronicon rythmicum.* — Nous rencontrons un défenseur d'Otbert et du parti impérialiste dans la personne d'un chanoine de Liége, auteur d'une chronique composée de cent treize vers rimés de dix syllabes, et embrassant le récit des événements depuis la fin de l'année 1117 jusqu'au commencement de 1119. J. Quicherat a publié cet ouvrage ([3]) d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Arras provenant de Saint-Vaast. Une autre copie, de la même époque, existe dans un manuscrit de la ci-devant abbaye de Signy, à la Bibliothèque de Charleville. L'ouvrage a été utilisé par Gilles d'Orval, qui en a intercalé littéralement plusieurs vers dans sa vaste compilation et a résumé en prose le contenu de quelques autres. Il lui emprunte notamment la description des fonts baptismaux, commandés à Renier de Huy ([4]) par l'abbé

du *Vita Severini Coloniensis*. Pas si concordants toutefois qu'ils ne laissent place à l'hypothèse d'un développement légendaire.

([1]) G. Monchamp, *Pour l'authenticité des actes du concile de Cologne de 346*, dans *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique* (Classe des lettres), mai 1902, pp. 245 et suiv.

([2]) *Archives belges*, t. IV, 1902, pp. 140 et suiv.

([3]) Bibliothèque de l'École des chartes, 2e série, t. III, pp. 214 et suiv.; MGH. SS., t. XII, pp. 415 et suiv.; Alexandre, *Bibliophiles liégeois*, publication n° 26, pp. 153 et suiv.

([4]) Le nom du fondeur n'est pas cité dans le *Chronicon*. L'attribution des fonts à Lambert Patras, comme toute l'histoire qui s'y rattache, est une pure invention de Jean d'Outremeuse. Jean de Warnant, dans la *Chronique de 1402*, éd. Bacha, p. 131, désigne le véritable auteur de l'œuvre : Renier de Huy, que nous trouvons cité, *Reinerus aurifaber*, dans une charte de 1125 (BSAH, t. VIII, p. 346). Quant à Hillin de Notre-Dame-aux-Fonts, pour qui les fonts furent exécutés, il est vraisemblable qu'il faille l'identifier avec Hillin de Fosses (voir p. 238, notes 4 et 5), ainsi que le portent à croire la conformité des temps et des situations, comme aussi de part et d'autre le même goût pour les œuvres d'orfèvrerie artistique (Voir *Miracula S. Foillani*, chap. III, n° 23, AA. SS. octob., t. XIII, p. 423).

Hillin de Notre-Dame aux Fonts, et qui ornent aujourd'hui l'église de Saint-Barthélemy. La chronique rimée a été utilisée aussi par Anselme de Gembloux et par Guillaume de Nangis; mais le second a sans doute emprunté au premier ses citations, sans avoir vu l'œuvre originale. Toutefois la présence de cette chronique à Saint-Vaast et à Signy, l'emploi qu'en ont fait les chroniqueurs d'Orval et de Gembloux, prouvent qu'elle eut une assez vaste publicité.

L'auteur est Liégeois : il appelle Liége sa patrie (1). Il est chanoine de Saint-Lambert, comme le prouvent les termes qu'il emploie en racontant la chute de la foudre sur la cathédrale, le 3 mai 1117 (2). Il paraît avoir écrit la première partie de son poème à l'occasion de cette catastrophe et d'autres calamités qui fondirent sur Liége durant l'hiver précédent. La relation, suivant une coutume en usage, devait en être envoyée aux autres églises, afin de les inviter à prier pour la cessation de ces maux et pour l'âme des victimes (3). L'auteur ajoute ensuite à son premier écrit l'annotation poétique des événements qui suivirent. Il s'attache de préférence à signaler les perturbations atmosphériques, la température bonne ou mauvaise, les pluies, les orages, les tempêtes, les rougeurs apparues dans le ciel, la naissance de monstres, la cherté des denrées. Il se montre zélé partisan d'Otbert; il le loue de s'être rangé du côté de Henri V et de l'antipape Grégoire VIII (Maurice Bourdin de Braga) contre Gélase II, qu'il semble pourtant préférer à son compétiteur (4). Racontant plus loin la mort d'Otbert, arrivée le 31 janvier 1119, il célèbre sa dévotion envers la Sainte Vierge et loue son zèle pour la magnificence des églises, qu'il s'efforça de restaurer, après avoir dû

(1) « Dicam hujus eventum patriae. » *Chron. rythm.*, vers 45.

(2) *Ibid.*, vers 75, 80, 86, 89.

(3) « Egrotanti Roma Leodio
Subveniat precum auxilio.
Qui presentes audit litterulas
Fundat preces ad Deum sedulas
Ut concedat diu Leodium
Ad suum stare servitium. » *Ibid.*, vers 200 et suiv.

(4) « Succedente ei Gelasio
Et Hispano quodam Gregorio. » *Ibid.*, vers 280-281.

leur demander les sacrifices nécessaires au bien de la principauté. Le chroniqueur fait d'abord un brillant éloge du prévôt Frédéric, qu'il souhaite voir un jour elevé à l'épiscopat, ajoutant qu'il ramènerait les beaux jours du règne de Wazon. Il prend occasion de cet éloge pour déplorer la décadence des écoles de Liége. Cependant, quand vient le moment de la compétition entre Frédéric et Alexandre de Juliers, il loue celui-ci non moins vivement et déplore la sentence portée par l'archevêque de Cologne contre son élection, qu'il dépeint comme exempte de toute mauvaise compromission. Il décrit, en termes attristés, l'entrée d'Alexandre à Liége, au milieu d'une froideur glaciale; il fait des vœux pour le bonheur du règne, mais exprime en même temps les appréhensions que lui inspire l'avenir.

Les divers passages de la chronique, bien que traitant de sujets différents, se succèdent sans transition. Ce mode de composition et les éloges décernés alternativement à Alexandre et à Frédéric, semblent indiquer que l'auteur écrivait pour ainsi dire jour par jour, suivant le cours des événements.

6. *Le chanoine Reimbald.* — Nous trouvons à Liége, un peu plus tard, un écrivain ecclésiastique assez fécond, le chanoine Reimbald, qui devint prévôt de Saint-Jean, puis doyen de la cathédrale (1). Il est l'auteur d'un traité *De vita canonica,* qu'il composa pendant un exil de huit mois à l'abbaye de Rolduc. Il soumit ce travail à Wazelin, alors prieur de Saint-Laurent (2), et le dédia à l'abbé Richer de Rolduc. La Bibliothèque vaticane possède un manuscrit du XIIe siècle contenant : *Raimbaldi canonici Leodiensis stromata ad Wazelinum* (3). Enfin, nous avons de lui, sur le schisme d'Innocent II et d'Anaclet en 1130, une note inscrite au rouleau mortuaire d'un abbé du nom de Hervé (4). Un partisan d'Anaclet, Gérard, évêque d'Angoulême, avait annexé à ce rouleau une circulaire dans laquelle il plaidait la cause du pon-

(1) Il est cité comme chanoine en 1117 et 1136 (Borm. et Schoolm., *Cart. de Saint-Lambert*, t. I, pp. 55, 63), comme chanoine et prévôt de Saint-Jean en 1140 (*Ibid.*, p. 65), comme doyen de 1141 à 1149 (Voir de Marneffe, dans Reusens, *Analectes*, t. XXV, p. 450).

(2) Mart. et Dur., *Thes. anecd.*, t. I, col. 338-339.

(3) Borgnet, dans *CRH.*, 2e série, t. X, p. 31.

(4) Publiée par Baronius, *Annales*, ad a. 1130, n. XXXVIII, Mayence 1608, col. 249 et suiv.; Bouquet, *Rec.*, t. XV, pp. 366 et suiv.

tife qu'il voulait faire reconnaître. Les moines de Cluni détachèrent cette note du rouleau et l'envoyèrent à Innocent II. Reimbald blâme ce procédé et conjure les fidèles de ne pas s'engager précipitamment dans l'un ou l'autre des partis qui divisent l'Église. L. Delisle [1], identifiant, à la suite de dom Brial [2], l'abbé Hervé avec un abbé de Redon, mort au plus tôt en 1133, donne au rouleau cette dernière date. Il est pourtant certain, d'après la teneur de la circulaire de Reimbald, que celle-ci est antérieure à la visite d'Innocent II à Liége au mois de mars 1131 [3].

7. *Écrits relatant la prise du château de Bouillon.* — Le château de Bouillon avait été vendu à l'évêque de Liége, Otbert, en 1096, par le duc Godefroid, partant pour la croisade. Renaud, comte de Bar, s'en empara de vive force en 1134. Albéron II (1134-1145) réclama vainement, à plusieurs reprises, auprès de la cour pontificale et du roi des Romains. En 1141, aidé surtout par Henri l'Aveugle, comte de Namur [4], il eut recours aux armes. On fit venir le corps de saint Lambert, dont la présence décida de la reddition du château.

(1) L. Delisle, *Rouleaux des morts*, pp. 347-348.

(2) Bouquet, *Rec.*, *suprac.*

(3) Un peu plus tard, mérite d'être signalé un autre chanoine de Saint-Lambert, Philippe, cité comme archidiacre de 1141 à 1146, ensuite moine de Clairvaux. Il avait accompagné saint Bernard dans ses prédications de la croisade aux bords du Rhin en 1146-1147. Il se réunit aux autres compagnons de l'apôtre, et ensemble ils mirent en commun leurs notes sur les merveilles dont ils avaient été témoins. Un premier livre, ainsi composé, raconte le voyage de saint Bernard de Francfort à Constance et de Constance à Spire. Un second livre comprend le récit du voyage de Spire à Liége; il fut rédigé dans cette ville sur le modèle du premier. Le retour de saint Bernard, de Liége à Clairvaux, son voyage à Etampes et son second retour à Clairvaux, forment le sujet d'un troisième livre, composé par le moine Geoffroy. Plus tard, Philippe de Liége réunit les trois livres en un volume et l'envoya à Samson de Mauvoisin, archevêque de Reims († 1161), qui lui en avait fait la demande. C'est sous cette forme définitive que nous est parvenu l'*Historia miraculorum in itinere Germanico patratorum*, édité par Migne, *P. L.*, t. CLXXXV, col. 370 et suiv. L'abbé de Clairvaux y apparaît en thaumaturge, plutôt qu'en prédicateur de la croisade. Voir : Vacandard, dans *Revue des questions historiques*, t. XLIII, pp. 364 et suiv. Philippe est distingué de l'archidiacre de Liége et identifié avec l'ex-évêque de Tarente par H. Nimal, *Trois études historiques ayant trait à l'histoire de France et de Belgique*. Bruxelles, 1902.

(4) Albéron était de la famille de Chiny, alliée à celle de Namur.

Cet événement a été raconté dans le *Triumphus sancti Lamberti de castro Bullonio* (1), par un chanoine de Saint-Lambert qui avait assisté à la prise de Bouillon. Chapeaville et d'autres après lui attribuent cet écrit au chanoine Nicolas; mais leurs preuves sont insuffisantes. Il est vrai que le *Triumphus* vient immédiatement à la suite de la vie de saint Lambert dans le manuscrit d'Aulne; mais cette circonstance ne nous fournit qu'un indice pour attribuer les deux ouvrages au même auteur. Chapeaville invoque la ressemblance du style; mais un tel argument, souvent trompeur, devrait, pour être concluant, reposer sur un examen attentif du vocabulaire et de la syntaxe des deux écrits. L'auteur du *Triumphus* est chanoine, et Nicolas l'est aussi; mais ce n'est là encore qu'une présomption. Enfin, la concordance des dates est un autre indice, insuffisant pour constituer une preuve.

Le même événement a été retracé par Renier de Saint-Laurent dans le *Triumphale Bulonicum* (2), composé entre 1153 et 1182. Les deux écrits racontent les faits dans le même ordre, sans que cet ordre soit nécessaire, et le récit des événements est développé de part et d'autre de la même manière. Renier s'est inspiré du *Triumphus*, auquel il ajoute des détails nouveaux. Il n'a pas, comme l'auteur du premier récit, assisté aux événements qu'il raconte, mais, d'après le prologue, il a interrogé des témoins oculaires. Ce sont probablement des moines qui lui ont fourni la plupart de ses renseignements. Prenant le *Triumphus* pour guide, il profite des détails nouveaux, parvenus à sa connaissance, et insiste sur des faits que son prédécesseur avait négligés. Les nouveaux renseignements qu'il nous transmet, sont très vraisemblables. C'est un contrôleur précieux du *Triumphus*, qu'il complète, rectifie et enrichit de plusieurs dates.

Dans l'un et l'autre ouvrage, les faits sont racontés dans l'ordre suivant : l'achat de Bouillon par Otbert (3); l'élection d'Albéron II; ses plaintes contre

(1) Chapeaville, t. II, p. 577; MGH. SS., t. XX, p. 497.

(2) Pez, *Thes. anecd.*, t. IV, pars III, p. 129; Migne, *P. L.*, t. 204, p. 99; MGH. SS., t. XX, p. 583.

(3) Le *Triumphus* fixe le prix d'achat à 1,300 marcs d'argent; le *Triumphale Bulonicum*, à 1,300 marcs d'argent et 3 marcs d'or; la *Chronique de Saint-Hubert*, à 1,500 livres d'argent; le *Vita Mochullei*, à 3,000 marcs d'argent; Laurent de Liége, à 1,300 marcs d'argent et 1 livre d'or. — Les deux écrits s'accordent à dire que la vente se fit à réméré, et que le

Renaud de Bar; l'occupation et l'incendie de Fosses ([1]); les voyages infructueux de l'évêque à Rome ([2]); l'expédition de Bouillon ([3]); l'émigration de la châsse de saint Lambert ([4]); la mort d'Hugues, fils de Renaud ([5]); la reddition de Bouillon ([6]); le retour de la châsse.

Renier de Saint-Laurent ajoute à son récit une sorte d'appendice, où il raconte d'autres merveilles opérées par les reliques de saint Lambert, après leur retour à Liége. On se mit de nouveau, pendant deux ans, à promener la châsse *per loca sua vicosque*. La téméraire familiarité des laïques obtint un résultat contraire aux espérances que faisait concevoir la protection du saint : des malheurs fondirent sur Liége, et un grand incendie faillit dévorer

château ne fut pas réclamé. Mais le *Triumphale* complète et rectifie le *Triumphus*. Celui-ci dit que le duc et ses frères moururent en Terre Sainte et que les héritiers ne réclamèrent pas. Le *Triumphale* nous apprend que le droit de réméré existait au profit de Godefroid et de ses deux frères, Bauduin et Eustache. Celui-ci seul revint et solennellement, au jour de Noël, renonça à ses droits et confirma la cession par écrit. Cet acte d Eustache de Boulogne en faveur d'Otbert doit avoir été donné entre l'année 1100, à laquelle Bauduin Ier devint roi de Jérusalem, et l'année 1119, à laquelle Otbert mourut.

(1) D'après le *Triumphus*, l'incendie détruisit les édifices sacrés, l'oratoire de Saint-Foillan et les maisons des chanoines. Le *Triumphale* ajoute : « Episcopalem quoque domum septaque muralia hostilis manus pessumdedit ».

(2) Le *Triumphus* et le *Triumphale* parlent tous deux de trois voyages, faits par Albéron, pour récupérer Bouillon. Les annales de Rolduc (MGH. SS., t. XVI, p. 718) parlent d'un voyage qu'entreprit l'évêque pour se justifier d'une accusation, et au cours duquel il mourut empoisonné. Il s'agit probablement là d'un quatrième voyage. Gilles d'Orval (MGH. SS., t. XXV, p. 103) dit que le prévôt Henri de Leyen cita Albéron à Rome pour y répondre de ses négligences. Ce passage éclaire celui des annales de Rolduc, qui sont contemporaines de Henri de Leyen.

Le *Triumphale* accuse la cour de Rome de s'être laissé corrompre par l'argent de Renaud. Le *Triumphus* dit qu'elle a résisté aux tentations de corruption d'Albéron.

(3) Le *Triumphale* donne la date du départ de l'expédition : 17 août. Il porte l'armée de l'évêque à 100,000 fantassins et 3,000 cavaliers, ce qui est une erreur de copiste ou une formidable exagération. Le *Triumphus* et le *Triumphale* racontent aussi qu'un chanoine annonça, le 29 août, que Renaud arrivait avec 15,000 fantassins et 500 cavaliers. Ces chiffres sont également exagérés et reposent sur une fable inepte, qui aura couru dans l'armée.

(4) Date du départ de la châsse d'après le *Triumphale :* 27 août.

(5) D'après le *Triumphus*, la reddition du château a précédé la mort d'Hugues. D'après le *Triumphale*, Hugues est mort, puis le château s'est rendu.

(6) Date de la reddition, ajoutée par le *Triumphale* : 21 septembre.

la ville. On remit le saint dans la crypte, le 19 décembre 1143, et l'on décida de célébrer, le 28 avril de chaque année, la mémoire du triomphe, en même temps que le souvenir de la translation du saint de Maestricht à Liége. Cette dernière fête avait été solennisée jusque-là le 24 décembre; la concordance de ce jour avec la vigile de Noël engagea le clergé à réunir les deux solennités et à les célébrer un jour plus propice. L'auteur termine en attribuant aussi à la protection de saint Lambert la victoire d'Andenne, remportée par l'évêque Henri de Leyen sur le comte de Namur, le 1er février 1153.

Une troisième source nous renseigne au sujet du triomphe de Bouillon. C'est une biographie fabuleuse, remplie de miracles invraisemblables : le *Vita S. Mochullei* (1), œuvre probablement d'un moine irlandais, qui, se trouvant à Liége, où les écoles continuaient à attirer les étrangers, assista, jeune encore, au siége de Bouillon (2).

L'auteur a donc été témoin oculaire : *haec vidi*... Mais il se trouvait dans la foule des soldats et des petits, parmi ceux qui ne voient rien de ce qui se passe et recueillent tous les bruits exagérés qui circulent dans les rangs d'une armée. De plus, l'auteur était jeune quand il a vu les faits, et il les raconte dans sa vieillesse, reconstituant ses souvenirs et inventant des détails, pour fournir une explication ou suppléer à son défaut de mémoire. Ayant vu de cette façon et écrivant dans ces conditions, il devait fatalement faire, dans son récit, une part à l'imagination, qui lui fait apparaître comme innombrable, *infinitus numerus*, la petite armée de l'évêque, et lui montre l'empereur d'Allemagne arrivant au secours de Bouillon.

8. *Vita S. Martini Tungrensis*. — Nous avons vu que Heriger trouva probablement sur d'anciens diptyques le nom de saint Martin de Tours, associé à ceux des successeurs de saint Materne. Le chroniqueur copie la liste, sans la discuter, et donne saint Martin comme un évêque de Tongres,

(1) MGH. SS., t. XX, pp. 512 et suiv.; AB., t. XVII, pp. 135 et suiv.

(2) « Dum michi laeta juventus, dum rebus agendis agilis aderat aetas, dum in diversis dulcis Galliae urbibus, desiderio scientiae, studio litterarum pro viribus dedissem operam, in partibus Lotolingiae famosum beatissimi martyris Lamberti urbem Leodium intraveram. »

sans joindre à son nom aucun renseignement sur sa vie ([1]). Joconde n'en sait guère davantage qu'Heriger, et Gilles d'Orval, dans sa grande chronique, se contente de copier le légendaire historien de saint Servais ([2]). Dans le *Gesta abbreviata*, se lit au contraire toute une biographie, évidemment résumée d'après la vie de saint Martin ([3]) que les bollandistes ont publiée ([4]). Celle-ci est donc antérieure au XIIIe siècle, et comme elle fait de nombreux emprunts aux développements contenus dans le *Vita Servatii* de la fin du XIe siècle, on ne se hasardera pas trop en plaçant entre les deux, c'est-à-dire dans le courant du XIIe siècle, la composition du *Vita Martini Tungrensis*. Cet écrit a été rédigé vraisemblablement d'après des traditions populaires, nées elles-mêmes du besoin de posséder des détails sur un évêque dont on ignorait la vie. Après le récit ordinaire de son élévation épiscopale : *non tam assumptus quam coactus*, le biographe raconte la prédication du saint à Horion, où, repoussé par les habitants, il est contraint de se réfugier dans la forêt. La présence d'une pierre aux formes bizarres aura donné lieu une fois de plus à l'appellation de Pas-Saint-Martin, probablement rapportée primitivement à l'évêque de Tours; puis l'imagination populaire, interprétant de plus près la forme étrange du rocher, en aura déduit l'histoire de saint Martin de Tongres, dormant sur cette pierre changée pour lui en siège ou oreiller ([5]). La légende a sans doute fait passer, de la même manière, d'un saint à l'autre, ce que la tradition racontait primitive-

([1]) Voir p. 17.

([2]) « Loco septimo septiformi spiritu Dei redimitus contra vim demonum martem agebat Martinus. » *Trojugenarum;* cf. Gilles d'Orval, liv. I, chap. XVII, dans MGH. SS., t. XXV, p. 19. « Ille (Servatius) dum in cardine res vacillat, festinanter sanctorum Valentini, Naviti, Marcelli, Metropoli, Severini, Florentii, Martini, Maximini, civitatis ejusdem episcoporum, reliquias tolli imperat. » *Trojugenarum;* cf. Gilles d'Orval, chap. XXVII, p. 23.

([3]) Comparez avec le texte du *Vita* ce passage inédit du *Gesta abbreviata :* « Martinus hic cum dyocesim suam circuiret, expulsus est a rusticis de villa que dicitur Honrion nec in ea reperit qui eum hospicio recipere vellet. Recedens ergo inde fessus ex itinere, in silva super rupem accubuit, que ei admodum cathedre locum dedit. Deinde descendit ad villam nomine Awiriam et ibi edificavit ecclesiam. Nam beatus Maternus illam que est ex altera parte ville dicitur edificasse. »

([4]) AA. SS., junii, t. V, pp. 61 et suiv.

([5]) « Pulvinaris, cathedra. » *Vita S. Martini.*

ment sur la fondation d'une église aux Awirs (*Aquiria*). Viennent ensuite des récits de miracles accomplis par le saint après son retour à Tongres, où il mourut le 21 juin. On voit assister à ses funérailles des *monachi et moniales*, qui n'existaient pas au IVe siècle. Le biographe le dit enterré à Notre-Dame avec ses prédécesseurs, tandis qu'il est constant que, du temps des Romains, on n'inhumait pas dans l'intérieur des villes. Tout le reste est emprunté au *Vita Servatii* : l'auteur vante, à la suite de Joconde, la prospérité de la ville de Tongres et ses soixante-douze congrégations. Il raconte la dévastation prédite par saint Servais, qui transporte à Maestricht le trésor de son église et les restes de ses prédécesseurs. Une autre recension [1] contient de plus longs développements, donne à la ville le nom d'*Octavia*, et attribue au nom de Tongres l'étymologie ordinaire : *tu ungeris*.

9. *Lambert le Bègue.* — Dans la seconde moitié du XIIe siècle vivait à Liége un prêtre du nom de Lambert, qui s'attribua la mission de réformer les abus de son temps. Il était né de parents pauvres, peu après 1131, et parvint au sacerdoce par des moyens illicites, suivant ce qu'il avoue lui-même, sans nous éclairer davantage sur la nature de ces moyens [2]. Promu à la cure de Saint-Christophe, il commença à déclamer contre les abus du clergé. Cité devant le synode, il eut pour juges trois hommes vertueux : Herman, abbé de Floreffe (1174-1194), Heverlin de Fooz, abbé de Saint-Laurent (1161-1183), et Lucas, abbé de Cornillon (1138-1178) [3]. Sans égard pour l'appel au Saint-Siége déposé par Lambert, Raoul de Zaehringen le fit emprisonner au fort de Revogne. L'antipape Calixte III, que Raoul et Lambert avaient tous deux le tort de reconnaître, reçut l'appel du curé de Saint-Christophe et ordonna sa mise en liberté [4]. Lambert se rendit lui-même à Rome pour présenter sa défense. Il est probable que Calixte III n'a point terminé ce procès, car au mois de juillet 1177, l'agitateur fut condamné par le concile de Venise et abandonné de tous.

(1) AB., t. VI, p. 168, 6°.
(2) Mémoire de Lambert le Bègue à Calixte III, dans CRH., 5e série, t. IX, pp. 343-345.
(3) Seconde lettre des partisans de Lambert le Bègue à Calixte III, *ibid.*, pp. 339-340.
(4) Bref de Calixte III à Raoul de Zaehringen, *ibid.*, pp. 328 et suiv.

On lit quelques lignes sur Lambert le Bègue dans Albéric de Troisfontaines [1] et dans le *Magnum Chronicon belgicum* [2]. La fameuse vie d'Odile en fait un portrait trop flatteur et raconte assez inexactement ses prédications et ses malheurs [3]. Ce récit a été à peu près textuellement reproduit par Gilles d'Orval. L'auteur du *Vita Odilae* appelle Lambert : « litterarum studiis parum instructus, rusticus, indoctus ». Ses écrits prouvent au contraire qu'il avait de l'instruction et possédait une assez forte connaissance de l'Écriture sainte, qu'il cite surabondamment. Au témoignage d'Albéric, il a écrit un *Antigraphum*, publié un *Tabula Lamberti,* et traduit en langue romane plusieurs ouvrages, surtout des vies de saints et les actes des apôtres [4]. Nous contrôlerons plus loin l'exactitude de ces renseignements.

D'autres documents peuvent actuellement nous aider à formuler un jugement sur le prêtre agitateur. Dès 1879, Waitz signalait l'existence d'un manuscrit du XIIIe siècle, conservé au *Museum Hunterianum* de Glasgow [5] et contenant, avec l'*Antigraphum,* une série de lettres et de mémoires échangés entre Calixte III, Raoul de Zaehringen, Lambert le Bègue et ses partisans. Ces divers écrits ont été publiés, d'une manière plus ou moins complète et exacte, par M. Fredericq [6] et par M. Daris [7]. M. Arn. Fayen nous en a enfin donné une édition définitive, d'après le manuscrit le plus ancien, copié par lui à Glasgow [8].

(1) MGH. SS., t. XXIII, p. 855.

(2) Pistorius, *Rerum germanicarum scriptores.* Francfort, 1607, t. III, p. 193.

(3) AB., t. XIII, p. 206.

(4) « Magister Lambertus Leodiensis de Sancto Christophoro, obiit, nove religionis que fervet in Leodio et circa partes illas ferventissimus predicator. Iste antigraphum scripsit et tabulam que Lamberti intitulatur edidit, sed et multos libros et maxime vitas sanctorum et actus apostolorum de latino vertit in romanum. » Albericus, *suprac.*, ad a. 1177.

(5) NA., t. IX, p. 624.

(6) P. Fredericq, *Corpus documentorum inquisitionis neerlandicae,* t. II, pp. 9 et suiv. Cf. *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique,* 3e série, t. XXIX, 1895, pp. 148 et suiv., pp. 990 et suiv.

(7) Daris, *Notices,* t. XVI, pp. 25 et suiv. Texte de l'*Antigraphum*, d'après une copie du XVIIIe siècle, au Séminaire de Liége, suivi de la reproduction des lettres, d'après l'édition de M. Fredericq. Cf. *ibid.*, t. V, pp. 187 et suiv., et *Mémorial, revue des intérêts religieux,* 1873, p. 659.

(8) CRH., 5e série, t. IX, pp. 255 et suiv.

Pour éclairer, à l'aide de ces textes, la physionomie d'un homme resté jusqu'ici à peu près légendaire, il faut tenir compte que tous les documents que nous possédons, émanent de la même source et ne présentent qu'un côté de son histoire, celui par lequel il a voulu lui-même être connu. Ce sont des plaidoyers et des pamphlets, qui doivent être lus avec la plus grande précaution, parce qu'ils ne font connaître que les choses favorables à l'agitateur et les moyens de défense que lui-même ou ses partisans jugent propres à leur justification, tandis qu'ils laissent dans l'ombre ce qui est à leur charge. Il n'en est que plus remarquable d'avoir à constater qu'avec toutes ces pièces de procès, exclusivement fournies par la défense, nous sommes en état, si nous savons lire entre les lignes, de prononcer contre Lambert une sentence motivée. Il nous apparaît comme un agitateur insoumis, immodéré et imprudent, confondant dans ses violentes objurgations le clergé tout entier (1), y compris les religieux les plus fervents, tels qu'étaient les Prémontrés et les Cisterciens (2), et s'attribuant orgueilleusement à lui seul et à quelques rares partisans le mérite de reproduire par ses vertus l'image de Jésus-Christ (3). Certains de ses propos relatifs au jeûne (4), au travail du dimanche (5), aux sacrements de baptême et d'eucharistie (6), à la légitimité de la juridiction ecclésiastique (7), ont un incontestable relent d'hétérodoxie.

10. *Antigraphum Petri.* — Parmi les ouvrages qu'Albéric attribue à Lambert le Bègue, le premier rang est occupé par l'*Antigraphum*. Le titre complet de cet écrit est : *Antigraphum Petri*. C'est une réponse aux observations que Lambert, curé de Theux, a adressées à un prêtre, désigné du nom de Pierre, dans une lettre qui nous est conservée (8). Il est loin d'être certain que Lambert le Bègue soit ce prêtre, auteur de la riposte contenue dans l'*Antigraphum*. Il n'est appelé Pierre dans aucun des écrits qui se rappor-

(1) CRH., *suprac.*, pp. 270 et suiv., pp. 294 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 290.
(3) *Ibid.*, p. 351.
(4) *Ibid.*, p. 290.
(5) *Ibid.*, p. 349.
(6) *Ibid.*, pp. 324-325, 353-354.
(7) *Ibid.*, p. 287, ligne 20, et pp. 295-296.
(8) *Ibid.*, pp. 267 et suiv.

tent à lui. On ne rencontre ce nom que dans la lettre du curé de Theux et dans le bref de Calixte III à l'évêque Raoul. Dans cette dernière pièce, Pierre est cité en tête des partisans de Lambert le Bègue, privés de leurs prébendes par l'évêque [1]. Il se peut qu'il faille identifier l'auteur de l'*Antigraphum* avec ce personnage, qui paraît n'être pas l'un des moindres parmi les soutiens de l'agitateur. Lambert le Bègue, citant lui-même l'*Antigraphum,* paraît le distinguer de ses propres écrits [2].

11. *Psautier de Lambert le Bègue: sa table; ses écrits en langue romane.* — M. Paul Meyer [3] compare entre eux cinq manuscrits, formant un groupe de livres liturgiques, faits pour les laïques plutôt que pour le clergé. De ces cinq manuscrits, deux ne nous sont connus qu'indirectement; les trois autres reposent à la Bibliothèque nationale de Paris, fonds latin, n° 1077; au *British Museum,* n° 21114 add.; à la bibliothèque de l'Université de Liége, n° 431 (catal. n° 10). Tous sont du XIIIe siècle et d'origine liégeoise. Ils portent en tête le calendrier, orné de miniatures représentant les occupations du mois. Ce calendrier est suivi d'une table, formée de dix-neuf colonnes verticales se rapportant au cycle lunaire, et de vingt-huit lignes horizontales correspondant au cycle solaire. Cette table était destinée à fournir la date de Pâques à partir de 1140 [4]. Dans les manuscrits du *British Museum,* la table pascale est suivie d'une image représentant un personnage à auréole, avec des inscriptions [5] d'où il ressort que ce personnage est

(1) CRH., *suprac.*, p. 329.
(2) *Ibid.*, p. 354.
(3) Paul Meyer, *Le psautier de Lambert le Bègue,* dans *Romania,* t. XXIX, 1900, pp. 528 et suiv.
(4) M. Meyer pense que la date de 1240, indiquée dans le catalogue de l'Université de Liége, est une erreur du rédacteur de ce catalogue. Nous constatons que cette date est réellement celle que porte le manuscrit. Elle provient sans doute d'une faute du copiste.
(5) Dans les deux coins supérieurs : « Sires Lambers ».
Dans la banderolle que porte le personnage :
« Ge suis ichis Lambers, nel tenez pas a fable
Ki funda sain Cristophle, ki enscri ceste table. »
Dans la marge supérieure :
« Cist prudom fist prumiers l'ordne de beginage
Les epistles sain Paul mist en nostre langage. »

Lambert le Bègue, et que la table est le *tabula Petri* dont parle Albéric. En regard d'autres miniatures, représentant des scènes de l'histoire sainte ou de la vie des saints, viennent ensuite des prières ou des poésies en langue romane, qui sont en partie les mêmes dans tous les manuscrits [1]. A la suite de ces premières feuilles, commence le psautier, aussi en roman.

« Je n'oserais dire que les prières du psautier liégeois, dit M. P. Meyer, soient l'œuvre de Lambert le Bègue ; ce serait une conjecture que ne pourrait appuyer aucune preuve. Cependant, si l'on considère que ce psautier émane certainement de Lambert le Bègue, on ne jugera pas impossible que ces diverses poésies soient aussi son œuvre. Il paraît de plus en plus probable que Lambert le Bègue a grandement aidé au mouvement en faveur de la littérature pieuse en langue vulgaire, qui se manifesta dans le diocèse de Liége dès la fin du XIIe siècle, et qui se continua jusqu'au delà du XIVe. » On trouverait sans doute une nouvelle confirmation de cette conjecture dans le reste des œuvres de Lambert le Bègue. Malheureusement, nous ne possédons plus aucune traduction des actes des apôtres ou des épîtres de saint Paul, ni aucune vie de saints, ou autre écrit en langue romane, qui puisse avec probabilité lui être attribué [2].

12. *Albert d'Aix.* — Nous devons faire un pas en arrière pour signaler, à l'extrémité orientale du diocèse, un écrivain du second quart du XIIe siècle, Albert, chanoine d'Aix-la-Chapelle [3], auteur d'un écrit, en douze

(1) Quelques-unes de ces poésies sont publiées dans *Bibliothèque de l'Université de Liége, Catalogue des manuscrits,* pp. 13 et suiv.

(2) Sur les œuvres de Lambert le Bègue, comparez aux deux textes précédents (p. 329, n. 4; p. 331, n. 5) les passages que voici : « Actus apostolorum de latino in gallicum transtulit; cui etiam scribenti Paulus apostolus... quem... diligebat... apparuisse dicitur ». *Vita Odiliae* dans AB., t. XIII, p. 208. C'est sans doute ce texte qui a fait croire que Lambert avait traduit les épîtres de saint Paul — « Virginibus vitam et passionem beate Virginis et Christi matris agnetis, omnibus vero generaliter Actus apostolorum rithmicis concrepantes modulis, ad linguam sibi notiorem a latina transfuderam, multis loco congruo insertis exhortationibus... » *Lambert le Bègue à Calixte III,* dans CRH., *suprac.*, p. 352.

(3) Aix-la-Chapelle et non Aix en Provence, car : 1° il s'occupe surtout des seigneurs lotharingiens et les met en évidence; 2° parlant d'Amiens, patrie de Pierre l'Ermite, il la

livres, sur la première croisade et les événements qui s'y rattachent jusqu'en 1121 : *Historia Hierosolimitanae expeditionis ab Alberto, canonico et custode Aquensis ecclesiae* (1). Il écrivit entre 1121 et 1158. Son récit plein de vie, de mouvement, de couleur, décèle un vrai talent de narrateur et un écrivain qui a lu les anciens. Malgré son intention, il n'est pas allé lui-même à la croisade, et son œuvre n'est que de seconde main; mais il en appelle au témoignage de témoins oculaires (2). Ses écrits, reproduits, un demi-siècle après lui, par son imitateur Guillaume de Tyr, ont fait, jusque vers 1840, la base de tous nos travaux sur la première croisade.

Depuis lors, on a vivement contesté son autorité. Henri von Sybel (3) la rejette absolument. Il ne reconnaît, dans l'œuvre de notre historien, qu'un amas de fables et de traditions, où abondent les erreurs dans la chronologie, dans la topographie et dans la biographie souvent contradictoire des personnages : vrai roman historique, fondé surtout sur la légende poétique, avec une tendance excessive au merveilleux.

Dans la suite, Albert d'Aix trouva chez B. Kugler un défenseur qui l'a réhabilité (4). Celui-ci, tout en reconnaissant dans le récit une grande part de légende et de source orale, a établi qu'il contenait bon nombre de renseignements positifs, venant d'une source écrite, anonyme, et en tout cas lotharingienne. L'ouvrage serait une compilation, ayant pour base le journal d'un croisé de la suite de Godefroid de Bouillon, probablement son chapelain, Gislebert d'Aix-la-Chapelle. Le critique allemand a même essayé, dans un travail très hardi, de reconstituer la source d'Albert d'Aix (5).

place à l'ouest : « ortus de civitate Amiens, quae est in occidente, de regno Francorum », liv. I, chap. II; 3° il emploie des formes allemandes : Reymundus, Reymerus, Siegmar, Regensburg, Oesterreich.

(1) Publié plusieurs fois, notamment dans Migne, *P. L.*, t. CLXVI, col. 389 et suiv.; dans *Recueil des historiens des croisades*, t. IV, pp. 265 et suiv., sous les auspices de l'*Acad. des inscriptions et belles-lettres*. Traduction par Guizot, dans *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XX, XXI.

(2) « Quae auditu et relatione nota fierent, ab his qui praesentes affuissent. »

(3) H. von Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzuges*, 2e éd. 1881, pp. 62 et suiv.

(4) B. Kugler, *Albert von Aachen*, 1885; Id., *Peter der Eremite und Albert von Aachen*, dans von Sybel's *Historische Zeitschrift*, t. XLIV, 1880, pp. 22 et suiv.; cf., NA., t. XII, pp. 545 et suiv. Voir d'autres indications dans Potthast, *Bibliotheca*, t. I, p. 30.

(5) *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXVI, pp. 306 et suiv.

Chez nous, enfin, M. Vercruysse [1], d'après une étude minutieuse de la première partie de l'œuvre, y distingue, d'une part, des données absolument fabuleuses, comme la vision de Pierre l'Ermite, que l'auteur prend pour cause déterminante de la croisade, tandis qu'il ne fait jouer au pape qu'un rôle effacé et mentionne à peine l'assemblée de Clermont. Il n'y a là qu'une reproduction pure et simple d'une légende, propagée par un des nombreux fragments épiques de l'époque. Mais, d'autre part, l'écrit de notre historien contient des renseignements qui reposent sur une base d'une réalité incontestable et constituent une véritable source historique. Tel est le récit de la marche des croisés à travers la Hongrie et l'Empire grec, jusqu'à Constantinople. Sans doute, la narration en est trop brillante pour qu'on puisse la prendre au pied de la lettre; mais cette réserve faite quant aux détails, le fond, contrairement à l'opinion de Sybel, reste vrai probablement en grande partie. Les chansons, en effet, donnent une version toute différente et font accomplir à Pierre l'Ermite la traversée de l'Adriatique et de la Macédoine. D'autres arguments appuient l'autorité de l'écrivain. On trouve chez lui la mention de personnages arméniens, cités dans les seuls historiens orientaux, et l'on y rencontre aussi les croisés belges révélés par les sources indigènes. Néanmoins, le récit d'Albert d'Aix ne doit être suivi qu'avec précaution, car il est fortement entaché de partialité en faveur des croisés; il exalte outre mesure Godefroid de Bouillon, en qui il résume tout l'esprit de la croisade [2]; il a été écrit par un auteur qui n'a probablement pas toujours tenu ses renseignements de première main, et qui lui-même, conteur admirable, se laisse parfois entraîner par son imagination. Il faut donc contrôler son témoignage d'après les autres sources [3], mais comme celles-ci

[1] F. Vercruysse, *Essai critique sur la chronique d'Albert d'Aix*, dans *Annales de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles*, 1889, t. I, fasc. 1, n° 2.

[2] « Incipit liber primus expeditionis Hierosolimitanae urbis, ubi clarissimi ducis Godefridi inclyta gesta narrantur, cujus labore et studio civitas sancta, ab infidelibus liberata, sanctae Ecclesiae filiis est restituta. »

[3] « Les monuments historiques qui nous parlent des croisés, sont très nombreux et se répartissent en deux groupes : 1° les documents, qui comprennent les lettres historiques des croisades; les chartes ou diplômes; les monuments juridiques et législatifs : liste dont il a fallu au préalable éliminer les documents faux; 2° les sources littéraires, divisées

aussi ne sont pas exemptes d'erreurs, Albert à son tour peut servir à les corriger. Généralement vrai dans l'ensemble, il peut avantageusement être utilisé, par les historiens de notre pays, pour connaître les seigneurs lotharingiens qui participèrent à la première croisade.

II. — Huy.

13. *La ville et l'église de Huy.* — La ville de Huy était, au moyen âge, la seconde ville de la principauté. On attribue à saint Materne la fondation de l'église Notre-Dame. Saint Domitien y choisit sa sépulture. Avant le XIe siècle, le chapitre de cette église ne comptait que neuf canonicats, dont la date de fondation reste incertaine, et qui avaient été rétablis après le passage des Normands. L'archidiacre Boson fonda six nouvelles prébendes, qui portèrent à quinze, avec un doyen à leur tête, le nombre des chanoines, dont il était le prévôt (1). La basilique fut complètement réédifiée par l'évêque Théoduin, qui en fit la consécration solennelle le 24 août 1066, la dédia à Notre-Dame et à saint Domitien et y établit un chapitre de trente chanoines. L'église actuelle fut bâtie au XIVe siècle. Nous manquons de renseignements sur l'école instituée auprès de cette collégiale. On en connaît trois écolâtres : Goscelin en 1130 (2), Gilbert en 1158 et 1160 (3), Grégoire en 1206 (4). Quelques écrits nous sont conservés, qui tiennent leur origine du chapitre de Huy ou du clergé de cette ville.

en : historiens orientaux (grecs, arméniens, arabes); et historiens occidentaux (latins, français). Ces derniers ont rapporté de préférence des faits et gestes des croisés de leur nationalité. A côté de l'anonyme, auteur du *Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitarum*, et reproduit par Pierre Tubœuf ou Tudébode, nous devons citer : Raymond d'Aguilers, historien des Provençaux; Raoul de Caen, des Normands; Foucher de Chartres, des Français; et Guillaume de Tyr, le principal historien du royaume latin de Jérusalem. Les Lotharingiens, eux, ont Albert d'Aix. » *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, t. LXII, 1898, pp. 304-305.

(1) Voir S. Balau, *Boson, archidiacre de Liége, abbé de Notre-Dame de Huy*, dans BSAH., t. XIII, pp. 1 et suiv.

(2) Chapeaville, t. II, p. 73.

(3) Bormans et Schoolmeesters, *Notice d'un cartulaire de l'ancienne église collégiale et archidiaconale de Notre-Dame à Huy*, dans CRH., 4e série, t. I, pp. 116, 119.

(4) *Ibid.*, p. 127.

14. *Vita Domitiani.* — Un de ces écrits, racontant la vie de saint Domitien, paraît avoir été en usage à Huy, au plus tard dans le milieu du XIIe siècle. Il semble, en effet, avoir été connu de l'auteur du *Vita Mengoldi*, qui écrivit, comme nous le verrons bientôt, peu de temps après 1150. On ne retrouve cette ancienne biographie du patron de l'église et de la ville de Huy dans aucune des deux vies du saint qui ont été publiées par les bollandistes. Il faut plutôt l'identifier, pensons-nous, avec une vie restée inédite et dont le texte se lit dans trois manuscrits. L'un de ceux-ci, remontant au XIVe siècle, provient des Croisiers de Huy et est conservé au séminaire de Liége, dans le codex 6 F. XIII. Le second est une copie du XVIe siècle, reliée à la suite du manuscrit de la vie de saint Mengold appartenant à la collégiale de Huy et provenant du chapitre de cette église. Il existe un troisième manuscrit, que nous n'avons pas vu, mais qui est renseigné par Molinier comme originaire de l'abbaye de Corsendonck [1]. Date et provenance de cette biographie s'accordent à nous y faire reconnaître l'écrit utilisé par l'auteur du *Vita Mengoldi.* En effet, cette vie de saint Domitien fut composée à Huy par un auteur qui déclare vouloir décrire « venerabilis patroni nostri vitam, virtutes et merita ». Elle est antérieure à l'année 1173, car, à la différence des autres biographies du saint, elle ne fait aucune mention de l'élévation des reliques, à laquelle on procéda cette année, et raconte seulement celle qui fut faite par Willigis, archevêque de Cologne, au temps de Charlemagne. Si l'écrit avait été rédigé d'après l'une ou l'autre des deux vies publiées par les bollandistes, l'écrivain aurait sans doute emprunté aussi à son modèle le récit de la seconde élévation des restes du saint. Un autre caractère de la version hutoise du *Vita* oblige d'ailleurs à en reporter plus haut la date de composition : la phrase aux assonances absolument régulières qu'on y rencontre d'un bout à l'autre, dénote une époque rapprochée des premières années du XIIe siècle, sinon de la fin du siècle précédent.

Il est aisé de voir que le biographe ne connaissait presque rien au sujet du saint dont il voulait retracer la vie; il s'efforce de compenser, par des

[1] « Excopiatusque per fratrem Anthonium de Bergis supra Zoniam, cantorem in Korsendonck, anno Domini M^oCCCC^oXCVIII^o in profecto (*sic*) beati Aegidii abbatis. » A. Molinier, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, t. II, pp. 205, 208.

amplifications de style, la pauvreté de ses renseignements. A part l'élection de Domitien au siège de Tongres, en remplacement d'Eucharius, sa participation au cinquième concile d'Orléans en 549, sous le roi Childebert, ses prédications en Aquitaine, puis en Taxandrie, le récit de deux miracles et l'inhumation du saint dans l'église de Notre-Dame, la biographie ne contient que des banalités sur sa naissance et son éducation, sur ses vertus, par lesquelles il dominait (*Domitianus domans*) ses sens et tous les ennemis de son âme ([1]), sur sa mort et son entrée dans le ciel, sur la vénération dont les peuples entourèrent son tombeau. L'auteur dit lui-même qu'il raconte d'après la tradition : « secundum quod ex relatione testium veridicorum audivimus et sacris scripturarum voluminibus inscripta invenimus ». Ces derniers mots indiquent peut-être l'existence d'un écrit antérieur; il est possible que ce soit à cet écrit qu'Heriger ait emprunté les renseignements qu'il transcrit sur saint Domitien.

Comme nous l'avons dit plus haut, la biographie hutoise de saint Domitien est restée inédite. Les bollandistes en ont seulement publié le prologue ([2]), qu'ils font suivre d'une autre vie plus courte, écrite aussi à Huy, postérieurement à l'élévation des reliques de 1173 ([3]). Une troisième biographie, aussi composée après cette date, contient le récit de quelques miracles arrivés après la mort du saint. Utilisée par Gilles d'Orval, elle ressemble davantage, dans ses longs développements, à la vie primitive ([4]).

Le manuscrit des Croisiers, au Séminaire de Liége, contient, à la suite de la vie de saint Domitien, un récit de miracles opérés sur son tombeau. Cet écrit, aussi rédigé à Huy, a été publié par les bollandistes ([5]). Le dernier miracle qu'il raconte : « Quidam negotiator... res proprias ei restituerunt »

([1]) « Divino futurorum presagio, quasi domitor vitiorum futurus, et domus Domini civis perenniter cum angelis regnaturus, nomen accepit Domitianus... Preclari autem sui virtute nominis, in se domans vitia mundi et carnis, carnem prorsus spiritui servire coegit... Gloriosus igitur agonista Domini Domitianus. »

([2]) « Ad confirmandam fidei catholice veritatem... litteris inserere desideramus. »

([3]) AA. SS., maii, t. II, pp. 146 et suiv.; Ghesquières, t. II, pp. 163 et suiv.

([4]) AA. SS., maii, t. II, pp. 147 et suiv.; Ghesquières, t. II, pp. 166 et suiv. (*excerpta*).

([5]) AA. SS., maii, t. II, pp. 152 et suiv.; Ghesquières, t. II, pp. 171 et suiv.

est reproduit textuellement, à la suite de la troisième biographie citée plus haut.

15. *Vita S. Mengoldi.* — Comme Dümmler (1), Holder-Egger (2) et plus récemment R. Parisot (3) l'ont constaté, la biographie de saint Mengold renferme à peine une ombre légère de vérité.

Le 28 août 892, Meingaud, comte du pagus de Worms et du pagus lorrain de Mayenfeld, fut tué à l'abbaye de Retel, sur la Moselle, et inhumé à Saint-Maximin. Sa mort eut pour conséquence celle de son meurtier Albéric, qui fut tué en 896 par Étienne, parent de la femme de Meingaud, et celle d'Étienne lui-même, qui fut mortellement blessé en 901. Ces crimes donnèrent lieu en Lotharingie à de graves mouvements séditieux.

Longtemps après, un saint du nom de Mengold commença à être honoré à Huy; son culte date tout au moins du commencement du XIIe siècle (4); il était enterré dans l'église des Saints-Timothée et Symphorien, puis fut transféré à Notre-Dame. Une église, élevée en son honneur, existait déjà avant 1224; elle fut rebâtie cette année (5).

L'auteur du *Vita Mengoldi* (6) confond ces deux personnages; il attribue au saint de Huy ce qui concerne le comte lotharingien. Il a sans doute connu les événements de la Lotharingie au Xe siècle, par ce qu'en racontait la tradition populaire, et n'a pas lu les sources, où il en aurait puisé un récit plus exact : Reginon et les miracles de sainte Walburge. Il raconte ces faits inexactement et sans ordre; son œuvre ne contient guère que des fables et ne peut pas être utilisée pour écrire la biographie du comte Meingaud. Quant au saint hutois, sa vie nous est inconnue.

Les deux plus anciens manuscrits que nous conservons de la vie de saint Mengold, ont été écrits entre 1150 et 1200; on n'y trouve aucune mention

(1) Dümmler, *De Arnulfo rege*, pp. 204 et suiv., cité par Holder-Egger.

(2) MGH. SS., t. XV, pp. 556-557.

(3) R. Parisot, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, p. 492, note 1.

(4) Un personnage du nom de *Mengoldus* est cité à Huy dans une charte de 1129, CRH., 4e série, t. I, p. 111.

(5) Albéric de Trois-Fontaines, ad a. 1224, dans MGH. SS., t. XXIII, p. 914.

(6) Publié dans AA. SS., febr., t. II, pp. 191 et suiv.; MGH. SS., t. XV, pp. 557 et suiv.

de l'église rebâtie en 1224. Cela nous indique que la biographie n'a pas été composée après la fin du XIIe siècle, et qu'elle remonte même à quelques années plus tôt. Le parallèle qu'il établit entre saint Mengold et saint Domitien, prouve que l'auteur a connu la vie de ce dernier saint, dont nous avons dit que la version hutoise était rédigée au commencement du XIIe siècle.

III. — Saint-Laurent.

16. *Rupert.* — Au commencement du XIIe siècle, brillait à l'abbaye de Saint-Laurent un religieux d'une vaste science théologique, dont les écrits suscitèrent plus d'une controverse. Rupert, entré dès son enfance au monastère [1], y avait reçu les leçons du moine Heribrand [2], qui fut plus tard élevé sur le siège abbatial (1115-1130). Il prit l'habit monastique sous Bérenger [3], prédécesseur de Heribrand (1076-1115), et s'adonna de bonne heure aux études [4]. Les premières œuvres qu'il composa, furent quelques

(1) *Gesta abb. Trud.*, liv. XI, chap. XIII, éd. de Borman, t. I, p. 203; Rupert, *De incendio Tuitiensi*, chap. XVIII, XIX; Renier, *De claris scriptoribus monasterii sui*, chap. XI, dans MGH., SS., t. XX, p. 595.

(2) *Ep. ad Cunonem*, en tête du traité *De Trinitate*, dans Migne, *P. L.*, t. CLXVII, col. 196.

(3) *Chronicon S. Laurentii*, chap. XLIV, dans MGH. SS., t. VIII, p. 277.

(4) On conserve au Musée archéologique de Liége une image de pierre, sculptée en haut-relief, représentant la sainte Vierge allaitant son divin Enfant. Provenant de Saint-Laurent, où elle servait probablement de retable d'autel, elle passait pour miraculeuse et jouissait d'une grande popularité, sous le nom de Vierge de Dom Rupert. C'est devant cette image que le jeune religieux, arrêté dans ses études par la lourdeur de son intelligence, aurait obtenu les lumières qui éclairèrent son esprit. On lit l'inscription suivante au-dessous d'une gravure de Jean Valdor (1602), faite d'après l'image de pierre : « Rupertus S. Laurentii in suburbio Leodiensi monachus (postea abbas Tuitiensis) tardiori ingenio remedium a Virgine Matre, coram hac imagine lapidea, in ejusdem monasterii ecclesia, impetrat anno MCXXI ». Rupert lui-même déclare, en plusieurs endroits, qu'il n'est pas libre de cesser d'écrire, mais qu'il se conforme, en écrivant, à un ordre divin (*De incendio Tuitiensi*, chap. XV, dans Migne, *P. L.*, t. CLXX, col. 348; *In Matthaeum*, liv. VII, *ibid.*, t. CLXVIII, col. 1453). Il attribue à une assistance surnaturelle, le don d'écrire qu'il a reçu : « Scribendi facultatem sive ministerium suscepi ab ipso (Christo), muneris vel gratiae ejus infusione sensibili » (*De incendio Tuitiensi*, *suprac.*). Ailleurs, il rapporte une vision, qui l'aurait transporté dans un oratoire de la Sainte-Vierge, tenant en mains le crucifix de l'autel, dont l'image, rendue vivante, versa dans son cœur d'ineffables conso-

poésies sur des sujets religieux et quelques études historiques. Renier nous les énumère et cite, parmi ces ouvrages, la chronique de Saint-Laurent et deux biographies aujourd'hui disparues, la vie de saint Augustin et celle de sainte Odile [1]. Il faut probablement y ajouter un poème sur la querelle des investitures.

Rupert n'avait point voulu recevoir l'ordination sacerdotale des mains de l'évêque Otbert, considéré comme schismatique; mais à la mort de Henri IV (1106), il y eut un peu d'apaisement, et le religieux de Saint-Laurent consentit à se faire ordonner prêtre [2]. Il se consacra dès lors aux études sacrées et y acquit une telle célébrité que Wibald, accompagné de son maître, vint de Stavelot à Liége pour recueillir son enseignement [3]. Toutefois les opinions de Rupert soulevèrent aussi d'ardentes contradictions. Le théologien liégeois dut quitter son pays; il se retira chez Cunon, abbé de Sigburg. On le voit ensuite se rendre en France, où il dispute avec Guil-

lations (*In Matthaeum*, liv. XII, dans Migne, *P. L.*, t. CLXVIII, col. 1590). Un peu plus loin, il interprète cette vision comme une inspiration de recevoir les ordres sacrés (*ibid.*, col. 1601). Renier dit, en parlant de Rupert : « Aperuit illi sensum Sapientia Dei ». Ce sont probablement ces textes qu'on a rapprochés de l'image vénérée à Saint-Laurent. Sur la Vierge de Dom Rupert, voir : *Bulletins de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. III, pp. 221 et suiv.; J. Helbig, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liége*, p. 24.

(1) Renier, *De claris scriptoribus monasterii sui*, chap. XI; Rupert, *In Matthaeum*, liv. XII, dans Migne, *P. L.*, t. CLXVIII, col. 1599-1600.

(2) *In Matthaeum*, liv. XII, dans Migne, *P. L.*, t. CLXVIII, col. 1600.

(3) Wibald, *epist. I^a*, dans Jaffé, *Biblioth. rerum german.*, t. I, p. 77. Voir § 55.

(4) Sur les reproches adressés à Rupert, voir : *Epistola praemissa libro De divinis officiis*, dans Migne, *P. L.*, t. CLXX, col. 9; *In regulam S. Benedicti*, liv. I, *ibid.*, col. 479 et suiv.; *In Matth.*, liv. XII, *ibid.*, t. CLXVIII, col. 1603. Rupert attaqua à son tour les opinions d'Anselme de Laon et de Guillaume de Champeaux : *De voluntate Dei*, chap. I, dans Migne, *P. L.*, t. CLXX, col. 437. Accusations portées par ceux-ci : *De omnipotentia Dei*, chap. XXII, *ibid.*, col. 472. Sur la retraite de Rupert à Sigburg : *In regulam S. Benedicti*, liv. I, *ibid.*, col. 496; *Ep. praem. lib. De Trinitate*, dans Migne, *P. L.*, t. CLXVII, col. 195-196. Lettre d'accusation écrite par Anselme de Laon (19 nov. 1115) à Heribrand de Saint-Laurent : Mab., *Annales*, t. V, p. 624; *De omnipotentia Dei*, *prolog.*, dans Migne, *P. L.*, t. CLXX, col. 455. Sur le voyage de Rupert en France et ses disputes : *In regulam S. Benedicti*, dans Migne, *P. L.*, t. CLXX, col. 482. Nouvelle querelle avec saint Norbert : *Altercatio monachi et clerici*, *ibid.*, col. 537 et suiv.; lettres à Everard de Brauweiler, *ibid.*, col. 541 et suiv., et au chanoine Liezelin, *ibid.*, col. 663 et suiv. Autres querelles : *In regulam S. Benedicti*, *suprac.*, col. 496. Cf. Mabillon, *Annales*, t. VI, pp. 20-21; *Hist. litt.*, t. XI, pp. 568 et suiv.

laume de Champeaux. Il était à Liége, lorsque la mort d'Otbert suscita une violente compétition entre Frédéric et Alexandre, au sujet de la succession au trône épiscopal ([1]). Frédéric se rendit à Cologne, avec les témoins de son élection, et emmena avec lui le moine de Saint-Laurent. Celui-ci, cédant aux instances de Cunon, demeura à Sigburg et y reprit ses études. A la mort de Markward, abbé de Deutz, décédé le 11 septembre 1119 ou 1120, l'archevêque de Cologne, Frédéric, choisit Rupert pour lui succéder. L'ancien moine de Saint-Laurent eut ainsi l'occasion de rendre à d'autres le bienfait qu'il avait reçu; il accueillit à Deutz, en 1121, l'abbé Rodulf, exilé de Saint-Trond ([2]). Il mourut dans son abbaye, le 4 mars 1129 ou 1130. Un juif de Cologne, qu'il avait converti, fait de lui cet éloge : « Vir subtilis ingenio, disertus eloquio, et tam divinarum quam humanarum peritissimus litterarum ([3]) ».

17. *OEuvres de Rupert.* — Rupert consacra aux études théologiques la plupart des nombreux travaux sortis, jusqu'au moment où il mourut, de sa plume féconde. Ses œuvres ne sont cependant pas sans offrir quelque intérêt pour la science historique. Nous voyons, par son grand ouvrage sur la sainte Trinité, qu'il adopte, dans sa conception de l'histoire universelle, la méthode de saint Augustin et de Béde le Vénérable, divisant l'histoire du monde en six âges, correspondant aux jours de la semaine ([4]). Au cours de ses disser-

([1]) *In regulam S. Benedicti,* dans Migne, *P. L.*, t. CLXX, col. 496. Cf. *Vita Frederici.*

([2]) *Gesta abb. Trud.*, liv. XI, chap. XIII, éd. de Borman, t. I, p. 203.

([3]) Hermanni Judaei, *Opusculum de sua conversione*, dans Migne, *P. L.*, t. CLXX, col. 803.

([4]) Migne, *P. L.*, t. CLXVII, col. 1535-1536. — Eusèbe prend pour base de sa division de l'histoire, les quatre empires prédits par Daniel : l'empire assyro-babylonien, l'empire médo-persan, l'empire hellénique, l'empire romain. Dans cette conception, l'empire romain marquait le dernier stade du développement de l'humanité et était considéré comme la dernière forme de la civilisation. L'Eglise elle-même, devenue triomphante par Rome, continuait à croire à la perpétuité de l'Empire et regardait ses destinées comme étroitement unies à celles de la puissance romaine. Aussi le sac de Rome par Alaric (410) fut-il la plus épouvantable des catastrophes. Saint Augustin fut le premier qui releva les esprits par son ouvrage *De civitate Dei*, dont la thèse fut reprise et développée par Paul Orose. Il y expose sa nouvelle conception de l'histoire. Il prend pour base de sa subdivision la semaine, et envisage les travaux de l'homme comme un reflet des œuvres de Dieu. Le Christ ouvre la

tations théologiques, il nous fait parfois le récit d'un événement historique; nous trouvons par exemple, dans son commentaire sur saint Mathieu, d'intéressants détails sur l'élection de son protecteur Cunon à l'évêché de Ratisbonne ([1]). Nous ne pouvons toutefois nous arrêter qu'à celles de ses œuvres qui intéressent directement notre sujet : la vie de saint Heribert ([2]), le récit de l'incendie de Deutz ([3]), la chronique de Saint-Laurent ([4]) et le poème sur la lutte des investitures ([5]).

18. *Vita S. Heriberti.* — La vie de saint Heribert n'offre qu'un mince intérêt historique. Déjà le premier biographe ne nous apprenait pas grand' chose ([6]), et Rupert ne pouvait pas en savoir davantage. Il n'a d'autre but que de répondre au désir de l'abbé Markward, qui le pressait de remettre en style nouveau cette biographie, *styli rubigine subobscuram* ([7]). Les rares détails qu'il ajoute de son propre fonds, ont très peu d'autorité. Les mêmes observations s'appliquent, à plus forte raison, au remaniement fait sur le récit du martyre de saint Eliphius, sous Julien l'apostat.

19. *De incendio Tuitiensi.* — La description de l'incendie qui dévora la ville de Deutz, le 25 août 1128, a, au contraire, la valeur d'un récit contemporain. L'ouvrage, écrit l'année même du sinistre, s'adresse aux moines de Deutz. Aussi l'auteur ne leur fait-il pas une narration complète de toutes les péripéties d'un événement, dont ils avaient été les témoins comme lui. Il s'étend surtout sur les considérations spirituelles que lui suggère le sinistre,

sixième période; son dernier avènement commencera dans le ciel la période de repos, figurée par le septième jour. Cette conception fut adoptée par beaucoup de chroniqueurs et développée particulièrement par Bède : *De sex aetatibus mundi.*

(1) *In Matth.*, liv. XII, dans Migne, *P. L.*, t. CLXVIII, col. 1608; MGH. SS., t. XII, pp. 637-638.

(2) MGH. SS., t. IV, pp. 740 et suiv.

(3) *Ibid.*, t. XII, pp. 629 et suiv.

(4) *Ibid.*, t. VIII, pp. 261 et suiv.

(5) NA., t. XI, pp. 175 et suiv.

(6) Voir p. 211.

(7) *Vita S. Heriberti, Prologus.*

et au milieu de ces dissertations, il consacre quelques chapitres à l'histoire du château et du monastère.

20. *Chronique de Saint-Laurent.* — Plus importante pour nous est la chronique de Saint-Laurent, écrite par Rupert avant son ordination sacerdotale et conséquemment antérieure à 1106 ([1]). Malheureusement nous n'en possédons plus le texte original; il n'en reste que des fragments. Au témoignage de Renier, Rupert y racontait la fondation, les progrès et les malheurs de Saint-Laurent, depuis le règne d'Éracle jusqu'à celui d'Otbert ([2]). La chronique fut d'abord reproduite en abrégé, dans un ouvrage en cinq livres, composé au XII[e] siècle, sur les évêques de Liége. De cette histoire des évêques de Liége, il n'existait plus, au XV[e] siècle, que les deux derniers livres, où se retrouvait en abrégé la chronique de Rupert. Adrien d'Oudenbosch écrivit une nouvelle chronique du monastère, dans laquelle il reproduisit les deux livres de l'histoire de Liége. Il possédait encore l'ouvrage original de Rupert, car il note que la chronique des évêques rend mot pour mot, quoique avec abréviation de certains détails, le récit fait par Rupert sur la fondation de Saint-Laurent ([3]). Adrien d'Oudenbosch complète ses prédécesseurs d'après d'autres sources, telles que Renier, Sigebert et Gilles d'Orval. Or, non seulement nous avons perdu le texte de Rupert, mais nous ne possédons plus ni son abrégé dans la chronique de Liége, ni même aucun manuscrit d'Adrien d'Oudenbosch. Il ne nous reste que l'édition de ce dernier, publiée par Martène et Durand, d'après un manuscrit existant encore de leur temps ([4]). Le travail de Rupert nous arrive, par cette voie, notablement

([1]) Il y a cependant, quant à cette date, une difficulté : les termes de l'éloge de Bérenger pourraient faire croire que celui-ci était mort (16 nov. 1113), quand Rupert écrivait (*Chronicon*, chap. XLIV, XLVI, XLVII, dans MGH. SS., t. VIII, pp. 276-278).

([2]) « Uno etiam libello statum nostrae prosecutus est Ecclesiae, videlicet a quibus exstructa sit, quae bona vel quae mala de manu Domini ab Euraclo Leodiensium episcopo usque ad Obertum susceperit. » RENIER, *De claris scriptoribus monasterii sui*, liv. I, chap. XI.

([3]) « Hic incipit narrare fundationem hujus monasterii. Nota tamen quod quidquid hic habetur de fundatione hujus monasterii, sumtum est ex scriptis Domini Ruperti de verbo ad verbum. In aliquibus tamen dicta ejus abbreviavit auctor. » MART. et DUR., *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1037, note.

([4]) MART. et DUR., *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1034 et suiv.

transfiguré, à travers les abréviations du chroniqueur de Liége, les interpolations d'Adrien d'Oudenbosch et peut-être d'autres altérations. Néanmoins, même dans l'état où nous l'avons, il est encore intéressant par les détails, qu'on ne trouve pas ailleurs, sur les commencements de Saint-Laurent jusqu'à Bérenger, et sur les évêques de Liége depuis Éracle jusqu'à Otbert.

Rupert a particulièrement utilisé la chronique d'Anselme, dont il a connu le texte authentique; il la complète en beaucoup de points. Il cite, en outre, la vie de saint Heribert [1] et le récit de la translation des reliques de saint Laurent par le moine Louis [2]. Il est difficile de déterminer si les passages de Sigebert, qu'on rencontre dans la recension actuelle de la chronique, appartiennent à l'original de Rupert ou sont ajoutés par un interpolateur. Le chroniqueur a aussi emprunté maints détails à la tradition orale [3]. Dès cette époque de sa vie, il avait lu beaucoup d'auteurs anciens, dont Manutius [4] nous signale d'évidentes réminiscences : SALLUSTE, *Catilina;* VIRGILE, *Enéide, Géorgiques;* VARRON, *De lingua latina;* PERSE, *Satires;* CLAUDIEN, *Bella Getica;* STACE, *Thébaïde;* EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique;* SULPICE-SÉVÈRE.

Wattenbach a fait disparaître de son édition plusieurs interpolations. Il en a conservé d'autres, telles que le récit fabuleux de la prise de Chèvremont par Notger et la notice sur ce château, prétendue capitale, avant Aix-la-Chapelle, de l'empire fondé par Charlemagne [5]. Une preuve d'interpolation de ce passage, c'est que Liége s'y trouve désigné du nom de *Legia,* tandis que partout ailleurs Rupert l'appelle *Leodium.* Un autre exemple d'interpolation se rencontre dans le texte de la chronique, affirmant que l'évêque Nithard est le neveu de Réginard [6]. Ici l'interpolateur a probablement copié Gilles d'Orval, lequel aura inventé ce détail, en se fondant sur une

(1) *Chron. S. Laur.*, chap. XLI, dans MGH. SS., t. VIII, p. 275.

(2) *Ibid.*, chap. XXXV, p. 274.

(3) Exemples : chap. V, p. 264, légende sur la mort des meurtriers de saint Lambert; chap. XII, p. 266, histoire fabuleuse des deux fils du comte Hezelon.

(4) M. MANUTIUS, *Zu Ruperti Chron. S. Laurentii Leod.*, dans NA., t. XIII, pp. 639 et suiv.

(5) *Chron. S. Laurentii*, chap. VIII, dans MGH. SS., t. VIII, pp. 264-265.

(6) *Ibid.*, chap. XXXVIII, p. 275.

mauvaise interprétation du diplôme, émis par Réginard en faveur de Saint-Laurent [1].

Rupert s'étend particulièrement sur les rapports des évêques avec le monastère. Il s'inspire, dans ses jugements, du zèle qui l'anime pour les intérêts de son abbaye : les évêques qui ont enrichi Saint-Laurent, sont des saints; ceux qui n'ont rien donné, sont fort près de devenir criminels. Il faut juger, à ce point de vue, un passage de la chronique fort défavorable à l'évêque Durand. Rupert reproche à celui-ci d'avoir enlevé au monastère des biens qui lui avaient été offerts par Wolbodon, et, d'un autre côté, il reconnaît que Saint-Laurent n'était pas encore entré en possession de ces dons. Ce qu'on peut lire à travers les lignes du récit, c'est que Durand n'avait nulle obligation d'exécuter ce que son prédécesseur s'était proposé, qu'il dut songer d'abord à affermir son autorité, et que la mort prématurée de l'évêque l'empêcha de faire des donations à Saint-Laurent ou à d'autres monastères. Tandis qu'à ce propos Durand est noté trop défavorablement, la biographie de Réginard et de Wolbodon tourne au panégyrique. L'influence exercée par l'intervention de Réginard sur l'issue du combat de Bar, est même tellement exagérée, qu'à la fin du récit, le duc Gozelon disparait entièrement, et que tout l'honneur de la victoire est attribué à l'évêque. Bresslau avait déjà signalé les inexactitudes de cet épisode et démontré que le comte Albert II de Namur ne pouvait pas avoir péri dans le combat livré en 1037, puisqu'on le trouve encore vivant en 1063 ou 1064 [2]. Manitius a repris cette critique du chapitre XXIX de la chronique, et il en conclut, non sans exagération, qu'on doit tenir peu de compte des renseignements personnels fournis par Rupert [3]. Sans doute, on ne doit y puiser qu'avec discernement; mais nous sommes d'avis que l'attachement du chroniqueur à son abbaye est précisément, en certain cas, une preuve de la vérité de ce qu'il avance. Ainsi,

[1] Diplôme de 1034, dans Miræus et Fopp., *Op. dipl.*, t. III, p. 301; Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1166-1168. Une mauvaise ponctuation a été cause de l'erreur en rapportant : *ex prosapia mea,* à ce qui précède : *Nizo thesaurarius*, au lieu d'unir ces mots à ce qui suit.

[2] Bresslau, *Jahrbücher Konrads II*, t. II, p. 271 ; NA., t. VIII, p. 596. Voir page 239.

[3] NA., t. XIII, p. 640.

Rupert est l'unique source qui nous informe de l'intrusion simoniaque de Réginard, dont Anselme ne dit rien. Néanmoins il paraît légitime d'admettre ce témoignage unique, non contredit d'ailleurs par les autres sources, puisque le chroniqueur n'avait aucun intérêt à souiller d'une accusation fausse la mémoire du fondateur de son monastère. La condamnation trop absolue, prononcée par le critique allemand, est susceptible d'une autre réserve, en ce qui concerne les derniers chapitres de la chronique, où Rupert raconte les faits qui se sont passés du temps de Bérenger. L'auteur a connu ce prélat; il a reçu de ses mains l'habit monastique et a vécu dans son intimité, jusque peu de temps avant sa mort. Il a donc, pour cette période, toute l'autorité d'un témoin contemporain, spécialement bien informé.

21. *Poème sur la querelle des investitures.* — Les renseignements que nous trouvons dans la chronique, au sujet de la lutte de Bérenger avec l'évêque Otbert, sont complétés dans un poème, composé vers la même époque, sur la querelle des investitures. Bethmann a découvert cette poésie en 1841, dans un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Cambrai. Dümmler l'a publiée en accompagnant son texte d'une étude critique, dont nous résumerons les données principales [1]. L'auteur nous représente l'Église, sous la figure d'un vaisseau ébranlé par les orages et menacé par Leviathan. Marie, mère de Dieu, le sauve du danger. Après avoir reproché leurs fautes aux fils indignes de l'Église, elle conduit Sion au Christ, son fiancé, à qui elle confie sa douleur, dans un dialogue où elle implore protection contre les adultères.

Au moment où le poème est écrit, sévit la querelle des investitures. Néron (Henri IV) règne à Rome, avec Simon le Magicien (Guibert); il a chassé de son siège le pape légitime, un moine de Cluni (Urbain II). A l'évêque Henri de Verdun, prélat excellent et pacifique, sous lequel Liége florissait, a succédé un simoniaque (Otbert), qui, dès son avènement (1er février 1092), a donné les monastères à d'indignes simoniaques, en exécution d'une promesse

(1) NA., t. XI, pp. 175 et suiv. La même année (1888), Hauréau publiait aussi ce poème dans : *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. XXXI, 2e partie, pp. 165 et suiv., sans soupçonner que Dümmler procédait au même travail que lui. Cauchie a réédité la poésie : *La querelle des investitures*, t. II, pp. 48 et suiv.

faite à l'empereur sous le sceau du serment. A Saint-Laurent, au lieu du vénérable Bérenger, on a mis Wolbodon, qui auparavant avait été justement expulsé de son siège. A Saint-Trond, règne Lupon, un loup dévorant. Il en est arrivé de même à Saint-Gérard (vendu à Guiremond de Saint-Jacques) et à Florennes (vendu à Gislebert d'Hastière). A Saint-Hubert, l'abbé (Thierry II) est en exil avec ses moines. Le mal s'est étendu aux centres les plus importants : Grégoire VII est mort exilé; le même sort a été réservé aux dignes évêques (Herman) de Metz et (Adalbéron) de Wurtzbourg; l'église de Worms possède, du vivant de l'époux légitime (Adalbert), un pasteur adultère. Depuis l'intrusion de Wolbodon (1092), la troisième année s'est écoulée, et, durant la quatrième, les moines expulsés par Otbert sont allés rejoindre dans l'exil ceux de leurs frères qui les y avaient précédés.

Ces indications sont assez précises pour nous permettre de déterminer la date de composition du poème. L'expulsion des moines de Saint-Laurent eut lieu, peu de temps après la visite d'Otbert du 21 mars 1095, au mois de mai de la même année. Le rétablissement de Bérenger et sa réconciliation avec l'évêque se firent le 9 août suivant. C'est dans l'intervalle entre ces deux faits, que fut écrite la poésie. On s'explique aisément qu'elle soit restée inachevée, par suite du prompt rétablissement de l'abbé légitime, qui vécut en bon accord avec Otbert, jusqu'à sa mort en 1113. Du moment que l'ancien ordre était rétabli dans son monastère, le principal motif de ressentiment disparaissait pour le poète.

Au jugement de Dümmler, ce poète n'est autre que Rupert. Il ne se nomme pas, mais se donne pour un moine de Saint-Laurent. On remarque chez lui cette connaissance intime de l'Écriture sainte, qui distingue l'auteur de tant de commentaires sur les livres sacrés. Nous savons au reste que Rupert a composé des poésies ([1]), et nous rencontrons, même dans ses œuvres théologiques, de nombreuses réminiscences poétiques. La comparaison du dragon, tirée de l'Apocalypse et reproduite dans le poème, se retrouve aussi dans la chronique de Saint-Laurent ([2]). Rupert aime à parler de ses visions. Dans

([1]) Voir pp. 339-340. Renier, *De claris scriptoribus monasterii sui, supracit.*; Rupert, *In Matth.*, liv. XII, dans Migne, *P. L.*, t. CLXVIII, col. 1600.

([2]) *Chronic. S. Laurentii*, chap. IV, dans MGH. SS., t. VIII, p. 263.

sa chronique, il en rapporte une qui présente de frappantes analogies avec le sujet du poème : un moine, priant devant le tombeau de Wolbodon, voit un navire guidé jusqu'au port, par la Vierge Marie, à travers les agitations de la tempête [1]. Le poème n'est probablement qu'une amplification poétique de cette vision. Il est vrai que Renier ne le renseigne pas au nombre des œuvres de Rupert; mais, ouvrage de jeunesse, resté inachevé et privé bientôt de son intérêt d'actualité, cet écrit ne peut guère avoir été répandu. Son intérêt historique est cependant considérable. Il nous fait assister, d'une manière vivante, à la lutte qui, pendant quelques mois, se déroula à Saint-Laurent, et il complète, en plusieurs points, le récit des chroniqueurs. Il fournit par là à M. Cauchie un de ses meilleurs arguments contre Krollick [2]. Celui-ci mettait en doute la simonie d'Otbert et son conflit avec Henri de Verdun; il accusait de partialité l'auteur de la chronique de Saint-Hubert, qui rapporte ces faits, tandis qu'on ne les trouve ni dans la chronique de Saint-Laurent, ni dans celle de Saint-Trond. La difficulté tombe devant le texte du poème : l'auteur, probablement Rupert lui-même, affirme qu'Otbert fut chassé par Henri de Verdun et raconte les attentats simoniaques de sa carrière épiscopale.

22. *Moines contemporains de Rupert.* — Renier cite plusieurs moines de Saint-Laurent, contemporains de Rupert : Wazelin, qui fut son élève [3], auteur de quelques écrits théologiques et de quelques chants, abbé de Saint-Laurent de 1149 à 1158; Lambert, commentateur des fables d'Ésope; Gislebert, qui composa des hymnes et mit en vers héroïques l'histoire de Joseph et celle de David; Jean, frère de Gislebert, auteur aussi de plusieurs chants et de quelques poèmes pieux. On a conservé de ce dernier un écrit, composé

(1) « Vidit quisquam navim cum monachis in mari turbatam, a beata Maria ad littus perductam fuisse, sanctumque episcopum Wolbodonem ad altare sancti Laurentii sacrificium laudis obtulisse et baculum pastoralem Wolbodonis (abbatis) in manu ejus fractum per innumeras partes dissiluisse. » *Chronicon*, chap. XLVIII, dans MGH. SS., t. VIII, p. 278.

(2) Krollick, *Die Klosterchronik von S. Hubert*, p. 13, n. 1; Cauchie, *La querelle des investitures*, t. II, pp. 9 et suiv.

(3) Sur Wazelin, voir U. Berlière, *Mélanges d'hist. bénédictine*, t. I, pp. 79 et suiv.

en 1147 et intitulé : *Visio status animarum post mortem* (¹). C'est le récit d'une vision, dans laquelle l'auteur fut visiter l'autre monde, sous la conduite de saint Laurent. Enfin, Renier cite, parmi les écrivains de son monastère, le moine Nizon, qui mérite que nous lui consacrions une mention particulière (²).

23. *Nizon. Vita Frederici.* — Renier nous apprend que Nizon, qui fut son maître, composa plusieurs hymnes, dont l'une en l'honneur de l'évêque saint Frédéric de Liége, « ex cujus etiam gestis, obitu vel miraculis libellum scripsit ». Il est étonnant qu'une indication aussi précise ait passé inaperçue de beaucoup d'écrivains. Elle désigne évidemment Nizon pour l'auteur de la vie de Frédéric, éditée par Wattenbach (³). Cette vie en prose se distingue d'une autre biographie, écrite en vers à l'abbaye de Saint-Trond, en ce que la première a surtout pour objet de raconter les miracles du saint. Elle fut insérée en entier dans la chronique de Gilles d'Orval, qui en attribue faussement la paternité à Renier de Saint-Laurent, et y supprime, sans doute par égard pour l'honneur de l'évêché de Liége, le récit de l'empoisonnement de Frédéric. La grande vogue de la chronique du moine d'Orval, fit oublier l'écrit de Nizon, absorbé par cette vaste compilation. Ignoré d'Henschen, il fut connu pourtant de Molanus et de Chapeaville. Enfin, Martène et Durand le remirent au jour (⁴). Mais tous, y compris Wattenbach, en ignorèrent l'auteur (⁵), que M. Kurth nous a fait connaître le premier (⁶). M. Kurth détermine, en outre, la date de composition de l'ouvrage. Il ne peut pas être

(1) Pez, *Thes. anecd.*, t. IV, pars III, pp. 5 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CLXXX, col. 177 et suiv.

(2) Aux écrivains issus de Saint-Laurent, il faut ajouter un religieux, qui passa de cette abbaye à celle de Saint-Vannes de Verdun, en 1142 ou 1143. Connu sous le nom de Laurent de Liége, qui lui est donné assez arbitrairement, il composa, en 1144, une chronique des évêques de Verdun, éditée par Waitz, dans MGH. SS., t. X, pp. 486 et suiv.

(3) MGH. SS., t. XII, pp. 501 et suiv.

(4) Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1023 et suiv.

(5) Les auteurs de l'*Histoire littéraire*, t. XII, p. 530, ont remarqué le passage de Renier; ils attribuent à Nizon une vie de saint Frédéric; mais, ajoutent-ils, nous ne pouvons en garantir l'existence actuelle.

(6) AB., t. II, pp. 259 et suiv.

antérieur à la mort de Godefroid de Namur en 1139, ni considérablement postérieur au milieu du XIIe siècle, puisque l'auteur parle de plusieurs adversaires de l'évêque Frédéric comme étant encore vivants [1]. Le *Vita Frederici* nous apporte donc le témoignage d'un écrivain contemporain, ami du saint et zélé partisan de sa cause.

24. *Renier.* — Renier, à qui nous devons les renseignements que nous possédons sur les écrivains de Saint-Laurent, nous est lui-même fort peu connu. Nous savons seulement qu'il avait suivi les leçons des moines Jean et Nizon. On lui lisait, dans sa jeunesse, les comédies de Térence, qu'il juge avec raison peu propices à la formation de l'esprit religieux [2]; il cite parfois Virgile et plus souvent Horace; il connaît aussi Pline, Macrobe [3], et d'autres écrivains de l'antiquité [4]. Il fut l'ami d'un écolâtre Guillaume, qui avait abandonné sa charge pour se faire moine [5]. On ignore la date de sa mort.

Renier a été un écrivain très fécond, mais beaucoup de ses ouvrages sont théologiques ou religieux plutôt qu'historiques. Nous ne nous arrêterons qu'à ceux de ses écrits qui intéressent directement l'histoire; nous laisserons ici de côté le *Triomphe de Bouillon*, dont nous nous sommes occupé plus haut, en comparant ce récit aux autres écrits composés sur le même événement [6].

25. *De gestis abbatum S. Laurentii.* — Cet ouvrage, intitulé aussi : *De ineptiis cujusdam idiotae*, ou *De claris scriptoribus monasterii sui* [7], comprend trois livres. Le premier renferme des notices sur les abbés de Saint-Laurent et les écrivains issus de ce monastère. Le second est consacré à Renier lui-même et à l'énumération de ses œuvres. Le troisième ne contient

(1) « Plus de vita hujus sancti explanare supersedemus, propter scylleos canes, quorum nonnulli qui illum oderant, adhuc vivunt. »

(2) *Palmarium virginale, prolog.*, dans Migne, *P. L.*, t. CCIV, col. 61.

(3) *Vita Evracli*, chap. VII, dans MGH. SS., t. XX, p. 563.

(4) *Vita Evracli*, chap. II, VII, *ibid.*, pp. 562, 563; *Vita Wolbodonis*, chap. I, II, *ibid.*, p. 565.

(5) *De profectu mortis*, chap. X, dans Migne, *P. L.*, t. CCIV, col. 193.

(6) Voir pp. 324 et suiv.

(7) Pez, *Thes. anecd.*, t. IV, pars III, pp. 20 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CCIV, col. 15 et suiv.; *Libell. I et II*, dans MGH. SS., t. XX, pp. 593 et suiv.

que des considérations mystiques sur les antiennes *O*, qui se chantent à *Magnificat* pendant l'avent. L'ouvrage a été composé après 1153, car il mentionne le *Triumphale Bulonicum*, rédigé peu de temps après cette date.

Cette histoire succincte du monastère inspira l'idée de la continuer. Le premier continuateur, un anonyme, poursuivit l'ouvrage jusqu'au vingtième abbé, Arnold, mort en 1342; il annote les noms des chefs du monastère, leurs principaux actes, les inscriptions placées sur leurs tombeaux. Ensuite Arnold de Borchout, maître de novices, puis chanoine de Saint-Materne, continua le récit jusqu'en 1404.

26. *Vitae Eracli, Wolbodonis, Reginardi.* — Renier a décrit aussi la vie de trois évêques qui se sont plus spécialement occupés de Saint-Laurent. Ces trois biographies sont passées sous silence dans la chronique; elles sont donc postérieures à l'année 1153. Renier écrivit d'abord, vers 1180, la vie de Wolbodon, puis il fit celle d'Éracle et enfin celle de Réginard [1]. Pour rédiger les deux dernières, il utilisa la chronique d'Anselme et la chronique de Rupert sur Saint-Laurent. Pour la vie de Wolbodon, il puise en outre dans Sigebert, dans la Vie de Baldéric et dans la biographie de Heribert par Rupert. Le but de l'écrivain n'est pas de fournir des renseignements nouveaux, mais de réunir en un seul récit tout ce qu'il trouve dans les sources qu'il utilise [2].

27. *De adventu reliquiarum S. Laurentii.* — Le récit du moine Louis sur la translation des reliques de saint Laurent [3], existait au monastère, comme le témoignent Rupert et Renier. Celui-ci entreprit de mettre en vers cet écrit [4]. Son ouvrage est donc un travail de seconde main, une paraphrase du premier. Il fut composé avant 1153, car il est cité, dans le livre

(1) Préfaces de ces trois ouvrages dans MGH. SS., t. XX, pp. 561, 565, 571.

(2) « Ut ea quae apud diversos sparsim scriptores de illo habentur, mutuata tantum ab eisdem materia, proprio dictatu congererem, et unum pluribus formarem scriptum. » *Vita Wolbodonis, prolog.* — « Sparsim igitur dicta exegit quorumdam fratrum... petitio, ut in unum colligerem. » *Vita Evracli, prolog.*

(3) Voir p. 208.

(4) MGH. SS., t. XX, pp. 579 et suiv.

De ineptiis, parmi les œuvres rédigées par Renier peu de temps avant le *Triumphale Bulonicum.*

28. *De casu fulminis super ecclesiam S. Laurentii.* — Le 22 mars 1182, lundi des Rameaux, un orage fit tomber la foudre sur l'église du monastère. Renier raconte cet événement et décrit la frayeur dont il fut saisi, à la vue de l'étincelle foudroyante qu'il vit s'échapper de l'autel et qu'il prit pour le diable (1). Cet écrit renferme une description intéressante de certaines parties du mobilier ecclésiastique. Pendant le carême, un voile était suspendu devant la croix triomphale, au milieu de l'église, et devant le chancel à l'entrée du chœur. Sur l'autel était une nappe protégeant le sceau fermant les reliques, et par-dessus s'étendait une draperie recouvrant tout l'autel. Les saintes espèces, trois hosties consacrées, étaient conservées dans une pixide en argent, suspendue à l'autel par une chaînette et solidement fermée.

Dans un autre écrit, Renier raconte la nouvelle consécration de l'église par Raoul de Zaehringen, le 3 novembre de la même année : *Libellus actionis gratiarum ad B. Laurentium super dedicatione nova ecclesiae monasterii* (2).

Enfin, on a faussement attribué à Renier de Saint-Laurent, une courte description de l'incendie qui consuma l'église de Saint-Lambert, le 28 avril 1185. Cet écrit est probablement l'œuvre d'un chanoine de la cathédrale (3).

29. *Catalogues des livres de Saint-Laurent.* — La Bibliothèque royale de Bruxelles, sous les nos 9810-9814 et 9668, conserve deux catalogues des livres possédés par Saint-Laurent, à la fin du XIIe siècle (4).

La première de ces recensions est insérée au milieu d'un passionnaire

(1) MGH. SS., t. XX, pp. 612 et suiv.

(2) *Ibid.*, pp. 616 et suiv.

(3) *Breviloquium de incendio ecclesiae S. Lamberti*, dans MGH. SS., t. XX, p. 620.

(4) Ces deux catalogues ont été publiés par Nolte dans *Le Bibliophile belge*, t. IV, 1869, pp. 146 et suiv., et 161 et suiv. Mais l'éditeur fait, dans sa copie, une étrange transposition. Il ne donne du catalogue, contenu dans le manuscrit 9810-9814, que les cent et un premiers numéros et reporte les numéros 102-128 à la suite des quarante et un titres qui figurent

du XII[e]-XIII[e] siècle. C'est probablement le catalogue de la grande bibliothèque. Il ne renseigne aucun livre des saintes Écritures, sauf le psautier écrit de la main de Wolbodon (1). Il faut supposer que les moines gardaient, dans leur cellule, ceux d'entre les livres sacrés dont ils avaient besoin pour leurs études ou pour l'aliment de leur piété. Le catalogue mentionne, d'autre part, l'*Harmonie des évangiles* de Victor de Capoue, et un bon nombre de commentaires des livres saints, avec d'autres écrits dogmatiques ou moraux. On y trouve les principales œuvres de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Ambroise, de saint Grégoire le Grand, de Bède le Vénérable, un traité de saint Cyprien, des homélies d'Eusèbe et d'Origène et d'autres écrits d'auteurs ecclésiastiques du moyen âge : Isidore de Séville, Julien Pomère, Chromace d'Aquilée, Fauste de Riez (V[e] siècle), Cassiodore (VI[e] siècle), Christian de Stavelot, Alcuin, Haimon, Paschase Ratbert (IX[e] siècle). La littérature chrétienne du XII[e] siècle y est représentée par saint Bernard, Hugues de Saint-Victor, Pierre Lombard, Wazelin de Saint-Laurent. Celui-ci est, avec Rupert, le seul écrivain du monastère dont le nom soit mentionné. Le catalogue énumère les principales œuvres de Rupert, mais ne désigne aucun de ses ouvrages historiques : il est probable que les écrits ayant trait aux événements intéressant l'abbaye, étaient conservés dans les archives. L'histoire, en effet, n'était pas étrangère aux préoccupations des religieux de Saint-Laurent; elle était honorablement représentée dans leur bibliothèque, où nous relevons les œuvres les plus importantes de l'historiographie du moyen âge : le *Gesta episcoporum romanorum* ou *Liber pontificalis*, l'inévitable *Recognitiones Clementinae*, l'histoire judaïque de Josèphe, l'histoire ecclésiastique de Rufin, l'*Historia tripartita* de Sozomène, les His-

dans le manuscrit 9668. On dirait qu'il s'est trompé dans le classement de ses fiches. L'édition contient en outre de multiples erreurs de transcription.

Les deux catalogues ont été publiés aussi par F.-X. Kraus, dans *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. L-LI, 1871, pp. 228 et suiv. L'éditeur attribue le manuscrit 9668 au XI[e] et le manuscrit 9814 au XIII[e] siècle.

(1) « Scripsit (Wolbodo) propria manu librum psalmorum et unicuique psalmo compositam ex eodem et a se dictatam subjecit orationem; hic liber in Leodio hactenus observatur. » *Gesta abbreviata*, manuscrit de Bruxelles, n° 19627. Cf. Gilles d'Orval, liv. II, chap. LXIX, dans MGH. SS., t. XXV, p. 67.

toires de Paul Orose, la chronique de Fréculfe, le *Liber de viris illustribus* de Gennadius, l'Histoire ecclésiastique des Francs et le *De gloria confessorum* de Grégoire de Tours, le *Liber historiae*, le *De temporibus* de Bède le Vénérable. On peut ajouter à cette liste, la vie de saint Silvestre, la vie et les miracles de saint Martin, la vie de saint Heribert. D'autres vies de saints rentrent plutôt dans la catégorie des écrits ascétiques : la vie de saint Antoine, la vie de saint Basile, celle de saint Jean l'Aumônier, avec plusieurs passionnaires, les *Collationes patrum*, et les écrits de Smaragde sur la vie monastique. L'étude du droit n'était pas négligée. Le catalogue mentionne des lettres de papes, des décrets pontificaux, des collections de canons; il cite plusieurs noms importants dans la science juridique : Gratien, Burchard de Worms, Yves de Chartres. Un *Ordo romanus* y représente seul l'étude de la liturgie. Le catalogue compte en tout cent vingt-huit ouvrages, beaucoup moins qu'à Lobbes, où nous trouvons cent quarante-sept numéros, comprenant chacun plusieurs titres; un peu moins qu'à Stavelot, où nous relevons l'indication d'environ cent cinquante manuscrits, en dehors des livres d'Écriture sainte et des livres de chœur.

Le catalogue que nous venons d'analyser ne mentionne, nous l'avons dit, aucun des livres sacrés. On n'y trouve l'indication d'aucun écrivain classique ni la mention d'aucun ouvrage destiné aux études du *trivium* et du *quadrivium*. Cette catégorie d'écrits se rencontre dans une seconde liste, qui, selon toute apparence, forme le dénombrement des livres servant à l'usage de l'école monastique. Ce second catalogue, de date un peu antérieure au précédent, est inséré dans un manuscrit du XIIe siècle, renfermant un commentaire de l'Apocalypse. Il ne contient que quarante et un numéros. On y trouve la mention de plusieurs commentaires des livres saints et quelques écrits de science sacrée, la plupart déjà renseignés dans le catalogue précédent. Deux classiques, Virgile et Macrobe, figurent seuls sur la liste; mais on y relève l'indication de deux traités de rhétorique avec le *Topicae differentiae* de Boèce et le *Liber diffinitionum* de Cassiodore, un *Corpus dialecticae*, la géométrie de Boèce et un ouvrage traitant probablement d'arithmétique, intitulé *Liber minutiarum*, un traité d'agriculture et un livre sur le comput. Ce catalogue, beaucoup moins riche que celui de Saint-Gérard, peut lui être comparé.

IV. — Saint-Trond.

30. *L'abbaye de Saint-Trond à la fin du XIe siècle.* — Nous avons signalé précédemment les troubles qui agitèrent l'abbaye de Saint-Trond à la fin du XI[e] siècle. Rappelons succinctement les principaux événements de cette période malheureuse. A la mort d'Adélard II, le 6 décembre 1082, les moines avaient élu pour abbé le prieur Gérard. Ce choix fut rejeté par les évêques de Metz et de Liége, Herman et Henri de Verdun. Afin de rétablir plus sûrement la discipline, ils imposèrent aux religieux la direction d'un étranger, Lanzon de Saint-Vincent de Metz. Les moines, à l'exception de Lupon et de Gérard, quittèrent l'abbaye, où Lanzon s'établit. Un incendie éclata en 1085, et Lanzon travailla à la reconstruction du monastère; mais son gouvernement ne cessa point d'être troublé par les manœuvres de Lupon. Celui-ci s'était enfui à Saint-Laurent; il demanda la grâce de rentrer à Saint-Trond. Sur le refus de Lanzon, il en appela à l'empereur, qui lui conféra la direction du monastère. Alors commencèrent des luttes violentes, qui continuèrent sous les deux Herman. Enfin, l'évêque Otbert voulut, du consentement de son collègue de Metz, donner à l'abbaye un chef qui fût sympathique aux religieux et capable de gouverner. Le choix s'arrêta sur Thierry.

31. *Thierry.* — Thierry avait embrassé la vie monastique à Saint-Trond, sous Adélard II, avant 1082. Les études, à cette époque, étaient florissantes au sein de l'abbaye, et le jeune religieux y acquit une solide instruction. Les désordres qui éclatèrent à la mort d'Adélard, le forcèrent à s'éloigner, et il se retira au monastère du Mont-Blandin, à Gand, d'où il revint, après dix-sept ans, pour monter sur le siège abbatial. Otbert le conduisit à Aix, où l'empereur lui remit le bâton pastoral, le 30 janvier 1099. L'évêque lui conféra ensuite le sacerdoce et lui donna la bénédiction abbatiale, le 7 mars suivant.

Thierry était savant. Il parlait le flamand et le wallon et connaissait les besoins du monastère. Le choix fait de lui était donc heureux, mais la tâche

difficile. Tout était en ruines à l'abbaye et dans la ville. Thierry, avec le concours du prieur Rodulf, s'efforça de rétablir le monastère, tel qu'il était autrefois, et de lui faire rendre les richesses et les ornements qu'on lui avait enlevés. Il dut lutter toute sa vie contre l'intrus Herman et contre les avoués, Gislebert, comte de Duras, et Henri, duc de Limbourg. Il l'emporta, grâce à l'appui d'Otbert et au dévouement de ses religieux. Il s'attacha à faire fleurir la discipline et parvint, le 1er mars 1107, à introduire à l'abbaye les usages de Cluni. Il ne survécut guère à cette réforme et fut emporté le 25 avril de la même année. Bérenger de Saint-Laurent fit la cérémonie de ses funérailles [1].

32. *Vie de saint Bavon.* — Le premier ouvrage que Thierry ait livré au public [2], est un remaniement d'une biographie de saint Bavon, écrite par un anonyme du VIIIe siècle [3]. Thierry rédigea cet ouvrage, à la prière des moines de Gand [4], et ajouta à la vie primitive un certain nombre de détails, souvent erronés, et quelques amplifications hagiographiques, empreintes de l'exagération ordinaire [5]. Il établit une fausse concordance entre le temps de la naissance de saint Bavon et les époques notablement antérieures, où régnèrent le pape Pélage II (579-590), l'empereur Justin le Jeune (566-578) et un roi Clovis qui n'a pas existé [6]. Il allie le règne d'Héraclius (610-641) et celui de Dagobert (622-638) avec le pontificat de saint Martin, qui n'a pas commencé avant 649 [7]. Il fixe vingt ans trop tôt la mort de saint Bavon [8]. Ce qu'il dit de saint Landoald ne repose que sur des sources fort contestables et des calculs erronés [9]. Malgré ces erreurs, le remaniement fit oublier

(1) Sur une épitaphe de Thierry au *British Museum*, voir NA., t. IV, p. 370.

(2) « Inter grammaticos rudis miles militare ingredior. » *Vita Bavonis, prol.*, chap. III, dans Ghesquières, t. II, p. 512.

(3) Voir p. 128, note 3.

(4) « Fratrum quorum me... coegit imperiosa auctoritas. » *Ibid.*, chap. IV.

(5) *Vita Bavonis*, pars II, chap. XXXI, dans Ghesquières, t. II, p. 523.

(6) *Ibid.*, pars I, chap. V, p. 513.

(7) *Ibid.*, pars III, chap. XLII, p. 529; pars I, chap. XII, p. 515.

(8) *Ibid.*, pars II, chap. XXVIII, p. 522.

(9) *Ibid.*, pars I, chap. XI, p. 514.

la biographie contemporaine. Celle-ci a été remise au jour par Mabillon ([1]). Les deux écrits ont été reproduits par les bollandistes ([2]).

33. *Vie de saint Trudon.* — Thierry exécuta un travail analogue sur la vie de saint Trudon. Il était encore à Gand lorsqu'il mit la main à cet ouvrage ([3]). Il l'écrivit à la prière de Gérard et des autres moines de Saint-Trond ([4]). Ce Gérard, que l'auteur appelle *dignitate patrem et charitate fratrem*, est sans doute le prieur dont nous avons parlé, qui gouvernait l'abbaye au milieu des troubles de ce temps. L'œuvre est divisée en deux livres, assez prolixe, surchargée, comme la précédente, d'ornements, de citations de l'Écriture et de détails erronés. Telle est, parmi ceux-ci, la liaison qu'établit l'auteur entre la naissance de saint Trudon à la fin du VIIe siècle et l'empire de Justin le Jeune (566-578). Telle encore l'union de cet empire avec le règne de Lothaire II, qui ne commence qu'en 584.

34. *Vie de saint Rombaut.* — Nous avons de Thierry une vie de saint Rombaut, *Vita S. Rumoldi*, évêque de Dublin, qui, au milieu du VIIIe siècle, subit le martyre à Namur, où il est honoré. L'écrivain est ici moins diffus que dans ses biographies précédentes; il semble vouloir faire un simple panégyrique. Il y avait trois siècles que le saint était mort, quand Thierry entreprit de retracer sa vie; il ne pouvait donc pas en connaître grand' chose. Il s'informa de la tradition locale et fit un choix, plus ou moins judicieux, entre les détails qu'on lui rapportait. Ceux-ci sont particulièrement intéressants, en ce qui concerne les invasions normandes dans le pays. Le

(1) AA. SS. O. S. B., saec. II, pp. 380 et suiv.

(2) AA. SS., oct., t. I, pp. 229, 242 et suiv.; Ghesquières, t. II, pp. 498, 511 et suiv.

(3) « Pignus hoc schedae ab exilii nostri angustia destinatum accipe... Cum hunc exulatus nostri libellum acceperitis. » *Vita Trudonis, prolog.*

(4) *Praemium ad Gerardum abbatem*, dans Surius, *De probatis sanctorum vitis*, 1618, 23 nov., t. XI, pp. 503 et suiv. Dans l'édition légèrement abrégée, publiée par Barbier, dans Reusens, *Analectes*, t. V, pp. 431 et suiv., ce *praemium* manque. L'auteur, dans cette introduction, rappelle la biographie écrite par Donat, et une autre vie de saint Trudon, aujourd'hui perdue, et composée par l'abbé Guicard.

récit a été publié plusieurs fois, notamment par Surius ([1]) et par les bollandistes ([2]).

35. *Vie de sainte Landrade.* — Thierry écrivit la vie de sainte Landrade, première abbesse de Bilsen, fille spirituelle de saint Lambert, qui, d'après ce récit, fit consacrer par lui l'église de son monastère et mourut vers la fin du VIIe siècle. Dans l'éloignement où il était de cette époque et privé de documents pour composer sa biographie, l'auteur ne put recueillir que des traditions trop éloignées de leur source pour jouir d'une sérieuse autorité. Une version plus amplifiée de cet ouvrage a été publiée par Surius ([3]), et une autre plus succincte par les bollandistes ([4]).

36. *Vie de sainte Amalberge.* — La vie de sainte Amalberge, vierge du diocèse de Liège, morte avant la fin du VIIIe siècle, comporte les mêmes observations que la biographie précédente. On y reconnaît la manière d'écrire de Thierry, et certains manuscrits, portant son nom, lui ont fait attribuer cet ouvrage, avec d'autant plus de vraisemblance qu'il a résidé au Mont-Blandin, à Gand, où la sainte est honorée. Thierry a probablement composé cet écrit, pour satisfaire aux désirs des moines de cette abbaye. Cette légende, disent les savants bénédictins, auteurs de l'*Histoire littéraire*, n'est rien moins qu'un récit exact, et Thierry y a fait entrer quantité de faits sinon faux, au moins douteux, incertains et incompatibles avec l'histoire publique ([5]). Mabillon juge encore plus sévèrement le *Vita Amalbergae*, et il le trouve rempli de tant de fables et de récits d'une authenticité douteuse, qu'il le rejette de son recueil et se borne à en donner quelques extraits ([6]). Les bollandistes l'ont publié sans en dissimuler les défauts ([7]).

([1]) Surius, *Vitae Sanct.*, 1 julii, t. VII, pp. 24 et suiv.
([2]) AA. SS., julii, t. I, pp. 215 et suiv.
([3]) Surius, *Vitae Sanct.*, 8a julii, t. VII, pp. 138 et suiv.
([4]) AA. SS., julii, t. II, pp. 625 et suiv.
([5]) *Hist. litt.*, t. IX, p. 343.
([6]) « Tot fabulis respersum incertisque narrationibus », AA. SS. O. S. B., saec. III, pars II, p. 241.
([7]) AA. SS., julii, t. III, pp. 87 et suiv.

37. *Autres écrits de Thierry.* — On compte enfin parmi les œuvres de Thierry deux sermons, l'un sur saint Rombaut, l'autre, *de Translatione SS. Eucherii et Trudonis* (1).

38. *Rodulf.* — Thierry eut pour disciple et collaborateur le moine Rodulf, qui lui succéda dans la direction du monastère. Rodulf était né à Moustier-sur-Sambre avant 1070, de parents peu fortunés (2). Il fit ses premières études aux écoles de Liége. Devenu sous-diacre à l'âge de 18 ans, il se rendit à Borcette, plutôt par amitié pour un de ses compagnons, qui allait s'y faire moine, et par curiosité de visiter les eaux célèbres de ce pays, que par désir de la vie religieuse. La lecture des vies de saints décida de sa vocation, et il fit profession sous l'abbé Azelin. Chargé d'abord du soin des écoles, puis élevé à la dignité de prieur, il s'efforça, mais en vain, de faire fleurir dans son monastère l'observance de la règle. Obligé de céder devant le mauvais vouloir de ses frères, il se retira, pendant quelque temps, dans d'autres maisons religieuses, tantôt à Hersfeld (3), tantôt à Gladbach, où l'on avait adopté la régle de Cluni. A la mort de l'abbé Azelin en 1091, il quitta définitivement Borcette, dans l'intention de se fixer en Flandre. Pendant son voyage, il reçut une hospitalité cordiale au monastère de Saint-Trond, dont la direction était alors entre les mains habiles de l'abbé Thierry. Celui-ci, frappé des brillantes qualités de son hôte, le retint auprès de lui (1099-1101).

Rodulf consacra à l'instruction des enfants les deux premières années de son séjour à Saint-Trond. Comme il ignorait la langue flamande, et que plusieurs de ses élèves ne connaissaient ni le latin ni le wallon, il éprouva, dans les commencements, des difficultés dont il triompha en peu de temps. Il

(1) Publiés par Surius, à la suite des biographies de ces saints. D'après Trithème, Thierry a publié d'autres sermons, prononcés en public ou devant les religieux. On lui attribue aussi une histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament en vers héroïques; des vies de saints aussi en vers; et un traité *de hierarchiis*, mis sous le nom de *abbas Theodericus.*

(2) *Gesta abb. Trudon.*, liv. VIII, éd. de Borman, t. I, pp. 119 et suiv. Les autres détails, qui suivent sur la vie de Rodulf, sont empruntés à la même source.

(3) *Gesta abb. Trud.*, liv. I, chap. VI, éd. de Borman, t. I, p. 12.

obtint même un tel succès dans sa chaire qu'en une année il apprit à ses élèves à écrire en prose et en vers. Dans l'enseignement de la musique, il introduisit à Saint-Trond la méthode de Gui d'Arezzo, jusqu'alors inconnue dans notre pays (1).

Élu prieur, à l'unanimité des voix, dans le cours de la troisième année, il s'appliqua à corriger le chant des moines, d'après la même méthode, et mit fin à plusieurs abus, qui s'étaient introduits dans les coutumes du monastère. Il voulait, avec le concours de l'abbé Thierry, faire accepter par les religieux la règle de Cluni. Ne pouvant y réussir, il se retira en exil, en 1106, mais il revint la même année et parvint à faire adopter la réforme.

Les bâtiments de l'abbaye tombaient en ruines (2). De concert avec l'abbé Thierry, Rodulf entreprit de les relever et inaugura dès lors une série de travaux, qui occupèrent toute sa vie (3). Son zèle et son activité lui suscitèrent l'envie de quelques religieux; il s'en plaint discrètement (4).

Rodulf resta fidèle à Thierry quand Henri, duc de Limbourg, chercha à lui substituer le moine Herman (5). A la mort de Thierry, en avril 1107, il rencontra pour compétiteur ce Herman, qui, soutenu par la faveur de Henri V, fut introduit à l'abbaye, avec l'aide des légats de ce monarque et l'appui de Gislebert de Duras (6). Rodulf se rendit chez l'évêque Adalbéron de Metz. Il nous a laissé un récit piquant de ce voyage de dix jours, exposé qu'il était à toute espèce de vexations et de dangers, quoiqu'il fût escorté d'une armée de deux mille chevaliers, conduits par l'archevêque Frédéric de Cologne, par Godefroid, duc de Brabant, et par les comtes de Namur et de Looz, qui se rendaient chez le roi à Verdun (7).

(1) *Gesta abb. Trud.*, liv. VIII, chap. IV, éd. DE BORMAN, t. I, pp. 122-123. Cf. FÉTIS, *Biographie des musiciens*, t. IV, pp. 451 et suiv. L'honneur rendu par M. Fétis à Gui d'Arezzo, pour la science musicale en général, doit être, en Belgique, attribué, pour une grande part, à Rodulf.

(2) *Gesta abb. Trud.*, liv. VI, chap. II, éd. DE BORMAN, t. I, p. 73.

(3) *Ibid.*, liv. IX, chap. XXIX; liv. X, chap. XIII et suiv.; liv. XII, chap. X; éd. DE BORMAN, t. I, pp. 164, 182, 221 et suiv.

(4) *Ibid.*, liv. VI, chap. XXII, p. 94. Cf. liv. VIII, chap. VI, IX, pp. 125, 128.

(5) *Ibid.*, liv. VI, chap IX, p. 80.

(6) *Ibid.*, liv. VII, chap. II, p. 99.

(7) *Ibid.*, chap. III, pp. 100 et suiv.

Après plusieurs péripéties, au cours desquelles Rodulf dut chercher un refuge à Saint-Laurent [1], Herman enfin renonça à ses prétentions, dans la cour plénière que Henri V tint à Liége, en décembre 1107, et Rodulf, élu le 30 janvier 1108, fut consacré le 23 février suivant [2].

Le nouvel abbé eut d'abord à lutter contre les persécutions de Gislebert de Duras [3]. Après le retour de celui-ci à des sentiments plus pacifiques, de nouveaux malheurs ne tardèrent pas à fondre sur le monastère. La guerre éclata entre l'avoué et le comte Godefroid de Louvain : la ville de Saint-Trond fut incendiée, au mois de juillet 1114, et, avec elle, l'abbaye à peine relevée de ses ruines [4]. Rodulf s'employa aussitôt à la reconstruire; il fit consacrer l'église par Otbert, le 29 septembre 1117 [5]. Deux ans plus tard, la mort d'Otbert et les querelles qui s'élevèrent au sujet de sa succession, causèrent à l'abbé Rodulf de nouveaux chagrins. Il soutenait le parti de Frédéric et préféra se retirer en exil plutôt que de se souiller en communiquant avec les partisans excommuniés d'Alexandre de Juliers [6]. Le 13 avril 1121, il partit pour Gand, en passant par Louvain et Afflighem, et demeura quelque temps au monastère de Saint-Pierre. Après la mort de Frédéric, le 27 mai, on le décida à rentrer à Liége [7]. Il séjourna à Saint-Laurent, mais ne tarda pas à reprendre le chemin de l'exil. Cette fois, il se rendit à Cologne, près de l'archevêque Frédéric, qui le recommanda à l'abbé Rupert de Deutz, avec qui il assista à la réunion de Cornelimünster, où Alexandre renonça à l'épiscopat. Rodulf avait l'intention de se retirer auprès de l'abbé Cunon de Sigburg, lorsqu'il fut mis à la tête du monastère de Saint-Pantaléon de Cologne, le 6 septembre 1121 [8].

Rodulf administra, pendant deux ans, avec grand succès, sa nouvelle abbaye. Après l'élection d'Albéron au siège épiscopal de Liége en 1123, il

(1) *Gesta abb. Trud.*, liv. VII, chap. XII, t. I, p. 113.
(2) *Ibid.*, chap. XIV-XVI, pp. 114 et suiv.
(3) *Ibid.*, liv. X, chap. X, p. 179.
(4) *Ibid.*, chap. XIV, XV, pp. 184 et suiv.
(5) *Ibid.*, chap. XVI, pp. 186-187.
(6) *Ibid.*, liv. XI, chap. III-VIII, pp. 192 et suiv.
(7) *Ibid.*, liv. XI, chap. XI-XII, pp. 199 et suiv.
(8) *Ibid.*, liv. XI, chap. XIII-XV, pp. 202 et suiv. Cf. *Epist. Rodulfi*, p. 279.

revint à Saint-Trond [1]. Il trouva le monastère dans un lamentable état, car, pendant son exil, Gislebert de Duras avait, pour le piller, abusé de sa charge d'avoué [2]. Rodulf entreprit deux fois le voyage de Rome, auprès du pape Honorius II. La première fois, en 1126, il accompagna Alexandre, réconcilié avec l'Église et avec lui [3]. Après la mort d'Albéron, Alexandre, ayant recueilli sa succession, se rendit à Rome une seconde fois pour se purger de l'accusation de simonie, portée contre lui; il pria Rodulf de l'accompagner encore dans ce second voyage, qu'ils firent pendant l'hiver de 1128-1129, au milieu de nombreux dangers, dont la chronique de Saint-Trond nous trace le récit intéressant [4].

De nouvelles épreuves attendaient Rodulf à son retour. En 1129, Godefroid de Louvain, privé de son duché à l'avantage de Waleran de Limbourg, et Gislebert de Duras, dépouillé de son avouerie à cause de ses continuelles exactions, firent la guerre à Alexandre de Juliers, pillèrent les terres de l'abbaye et menacèrent la ville. Heureusement l'évêque assiégea le château de Duras et défit ses ennemis dans les plaines de Wilderen [5]. Les soldats du comte de Louvain dévastèrent encore le pays, en 1135, à l'occasion de troubles suscités par les pérégrinations d'une barque, montée sur des roues, par des tisserands de Cornelimünster, et regardée par le peuple comme une machine diabolique [6]. Frappé de paralysie dès 1132, Rodulf termina sa vie d'épreuves le 6 mars 1138 [7].

39. *OEuvres de Rodulf.* — Étant abbé de Saint-Pantaléon depuis peu de temps, Rodulf assista à la découverte et à la translation du corps de saint Géréon, chef de cohorte de la légion thébaine, martyrisé à Cologne. La cérémonie se fit à la prière de saint Norbert, au mois d'octobre 1121, et

(1) *Gesta abb. Trud.*, chap. XVI, XVII, pp. 206 et suiv.
(2) *Ibid.*, liv. XII, chap. I, II, pp. 209 et suiv.
(3) *Ibid.*, chap. III, IV, pp. 211 et suiv.
(4) *Ibid.*, chap. VI, pp. 213 et suiv.
(5) *Ibid.*, chap. VIII, pp. 217 et suiv.
(6) *Ibid.*, chap. XI-XIV, pp. 222 et suiv.
(7) *Ibid.*, liv. XI, chap. IX, t. I, pp. 220, 286.

dura plusieurs jours. Rodulf en composa la relation : *Inventio et translatio martyris S. Gereonis* [1].

Nous possédons, en outre, quatre lettres de Rodulf. La première est adressée à Rupert. Rodulf l'engage à compléter l'ouvrage intitulé : *Annulus*, que l'abbé de Deutz lui avait envoyé précédemment. Il fait l'éloge de la science et du style de son correspondant et laisse percevoir une allusion aux persécutions dont fut poursuivi le célèbre théologien de Saint-Laurent [2].

La seconde lettre est écrite à Sibert, ancien moine de Saint-Trond, que Rodulf avait établi prieur de Saint-Pantaléon. Celui-ci s'était adressé à son ancien abbé, pour lui demander s'il était permis d'exiger des parents une dotation pour les enfants qu'ils offraient aux monastères [3]. La réponse que fit Rodulf à cette question, est un témoignage de la modération qu'il met dans ses jugements. Il établit, dans la première partie de sa lettre, que les parents sont tenus de fournir une dotation pour leurs enfants. Il prouve, dans la seconde, que les monastères n'ont pas le droit de la réclamer [4].

Les deux autres lettres sont adressées, l'une à Waleran de Limbourg, sur les droits que lui donne son avouerie [5], l'autre à Étienne, évêque de Metz, en lui envoyant l'état du temporel de son monastère de Saint-Trond [6].

Le *Gesta abbatum Trudonensium* indique en outre plusieurs œuvres de Rodulf aujourd'hui perdues : un graduel [7]; des antiennes et des hymnes destinées à la célébration de solennités religieuses [8], notamment une hymne sur le martyre de saint Trudon [9]; deux poèmes sur la prise de Saint-Trond en 1114 [10]; un recueil de textes de l'Écriture et de décrets

(1) *Gesta abb. Trud.*, éd. de Borman, pp. 279 et suiv.; MGH. SS., t. X, pp. 330 et suiv.

(2) NA., t. XVII, pp. 617-618.

(3) *Gesta abb. Trud.*, éd. de Borman, t. I, pp. 243 et suiv.

(4) *Ibid.*, pp. 245 et suiv.; Mabillon, *Vet. anal.*, p. 465. Cf. S. Bormans, *Les manuscrits de Saint-Trond en 1538*, nos 80, 81.

(5) *Ibid.*, pp. 264 et suiv.; Mabillon, *Vet. anal.*, pp. 466 et suiv.

(6) *Gesta abb. Trud.*, éd. de Borman, t. I, pp. 269 et suiv.

(7) *Ibid.*, liv. VIII, chap. V, p. 125.

(8) *Ibid.*, liv. VIII, chap. XV, p. 136.

(9) *Ibid.*, liv. X, chap. VII, p. 178.

(10) *Ibid.*, liv. X, chap. XIV, p. 185.

des conciles (1); deux lettres sur le schisme de Liége, l'une à Alexandre de Juliers, l'autre à un de ses partisans (2); enfin, un ouvrage, en sept livres, sur la simonie (3). Mabillon, qui avait encore eu sous les yeux ce dernier écrit, nous en donne le sommaire (4). Le traité était dédié à Liebert, chanoine de Lille, et il paraît, d'après la dédicace, que Rodulf avait déjà composé sur le même sujet un autre travail, qu'il appelle *Laberinthum primae Simonis*. Mabillon nous a, en outre, conservé quelques vers de Rodulf, à la suite de sa lettre à Sibert (5). Il reste aussi de lui quatre autres vers, qui faisaient probablement partie d'un poème sur l'Eucharistie. Enfin, nous trouvons, dans un catalogue de la bibliothèque de Saint-Trond en 1538, la mention d'un écrit de Rodulf intitulé « Rodulphi abbatis S. Trudonis, *Tractatus de controversia monachorum et clericorum* (6).

40. *Gesta abbatum Trudonensium.* — L'œuvre principale de Rodulf est sa chronique des abbés de Saint-Trond. Il nous apprend lui-même le but qu'il poursuit dans cet ouvrage. Ce n'est pas seulement de consacrer le souvenir des événements notables, que la négligence de ses devanciers a, pour ainsi dire, voués à l'oubli. Rodulf veut aussi entraîner ceux qui lui succéderont, à imiter son exemple (7). L'entreprise était d'autant plus difficile qu'au temps où il écrivit, il n'existait presque plus de sources pour l'histoire du monastère. Surtout pour les temps antérieurs à Adélard II (1055), les éléments d'information se réduisaient à un petit nombre de documents : une nomenclature des abbés, accompagnée de quelques dates (8); un vieil inventaire du trésor de Saint-Trond, dressé en 870, par les délégués de l'évêque

(1) Collection réunie par Thierry, qui la fit copier par Rodulf, sitôt qu'il l'eut fixé à Saint-Trond. *Gesta abb. Trud.*, liv. VIII, chap. IV, p. 122.

(2) *Ibid.*, liv. XI, chap. VI, p. 195.

(3) *Ibid.*, liv. VIII, chap. XV, p. 136.

(4) Mabillon, *Vetera Anal.*, p. 471.

(5) *Ibid.*

(6) Bormans, *Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Trond en 1538*, n° 61. Cet écrit avait sans doute rapport à la querelle de Rupert avec saint Norbert. Voir p. 340, note 4.

(7) *Gesta abb. Trud.*, *praefatio*.

(8) *Ibid.*

de Metz (1); peut-être quelques chartes; la vie de saint Trudon et celle de saint Remacle (2). Pour cette époque reculée, Rodulf dut se borner à utiliser ces rares matériaux. S'il a aussi consulté la tradition, elle n'a pu lui apporter que des échos d'une origine déjà lointaine (3). Au moins eut-il le mérite d'en user discrètement; il commence son récit, sous Adélard Ier, en 999, et préfère garder le silence sur toute l'époque qui précède, parce que, dit-il, il n'a rien trouvé dont il ose affirmer la certitude (4). Sur cet abbé et son successeur Guntram, il ne donne que très peu de détails, avouant ne pas en connaître davantage (5). Cette discrétion de l'auteur est une garantie qu'il ne nous trompe pas quand, racontant une époque plus rapprochée de lui, il enrichit sa narration d'une plus grande abondance de renseignements. Aussi le croyons-nous plus volontiers que beaucoup d'autres lorsqu'il répète l'affirmation habituelle aux écrivains du moyen âge : depuis Adélard II, tout ce que je rapporte, je l'ai vu, ou je l'ai appris de témoins oculaires (6). Né avant 1070, entré très jeune au monastère, Rodulf y avait connu certainement des moines contemporains des premières années d'Adélard II et avait été témoin lui-même d'un bon nombre des événements qui suivirent. La plus grande partie de sa chronique, à partir de 1055, est basée sur le témoignage de religieux contemporains des faits qu'il rapporte, et sur ses propres souvenirs (7). Dans plus d'un passage de son œuvre, il laisse entrevoir tout le soin

(1) *Gesta abb. Trud.*, liv. I, chap. III, éd. DE BORMAN, t. I, pp. 8-9.

(2) *Gesta abb. Trud.*, *praefatio*.

(3) « Usque in hodiernum diem de eo (Adelardo) a plerisque solet tale quid memoriale referri. Cum ex sterilitate terrae, aiunt. » *Gesta abb. Trud.*, liv. I, chap. I, p. 6.

(4) « Nam de supradictis caeteris nichil accepi, quod fide certa proferre audeam. » *Gesta abb. Trud.*, *praef.*

(5) « At unde hoc potissimum accidisset, fide plena, relatione non didici. » *Gesta abb. Trud.*, liv. I, chap. I, p. 6. — « De Adelardo, praeter obitum ejus, non plura didicimus. » *Ibid.*, liv. I, chap. IV, p. 10. — « Tempore quo Adelardus a Mettensi episcopo Theoderico exul tenebatur, accidisse cognovimus, sed quo ordine non didicimus coenobii nostri curam agere primum Poponem Stabulensem abbatem. » *Ibid.*, liv. I, chap. V, p. 10. — « Quomodo vero inde transierit Hersfeldiam (Guntramnus), nescimus. » *Ibid.*, liv. I, chap. V, p. 12.

(6) *Gesta abb. Trud.*, *praefatio*, p. 5.

(7) « Audivimus. » *Gesta abb. Trud.*, liv. III, chap. III, éd. DE BORMAN, p. 37. — « Quibusdam ex monachis qui diu postea nobiscum fuerunt. » *Ibid.*, liv. III, chap. VIII, p. 43. — « Audivimus. » *Ibid.*, liv. IV, chap. IV, p. 55. — « Scribam igitur, Deo teste, sicut a

qu'il a pris de s'enquérir minutieusement de la vérité et s'exprime, en termes énergiques, sur l'impartialité qui incombe à l'historien [1]. Aussi, conclut M. de Borman, n'avons-nous guère eu à relever dans son œuvre que de légères erreurs de chronologie [2].

Narrateur de bonne foi et bien informé, Rodulf possède encore un autre titre à notre confiance : c'est la grande modération qu'il apporte dans ses jugements, sans jamais se laisser dominer par une influence passionnée, *nec amore, nec odio*, comme il le dit lui-même. Nous avons déjà remarqué cette qualité précieuse, dans la réponse qu'il fit à Sibert de Saint-Pantaléon. La chronique nous en fournira aussi plusieurs exemples. L'auteur s'y montre extrêmement attaché à son monastère, mais cette louable affection ne l'entraîne jamais à dépasser les bornes d'une juste appréciation. Nous allons en donner la preuve.

Pour mettre fin aux abus engendrés par la richesse [3], Herman de Metz et Henri de Verdun ont refusé de reconnaître l'élection de Gérard, et ils ont imposé au monastère l'abbé Lanzon. Rodulf avoue et déplore le relâchement de la discipline ; mais, en même temps, il défend les droits de l'abbaye et combat l'intervention des évêques [4]. D'autre part, son attachement aux prérogatives monastiques ne l'empêche pas de rendre hommage aux mérites de l'abbé Lanzon et à ses qualités de véritable religieux, *religiosum quidem* [5].

Lupon fut placé par Henri IV à la tête du monastère. Rodulf aurait pu alléguer que Lanzon avait été imposé aux moines, contrairement à leur

multis didici et ut veracius exquirere a fratribus quoque potui, qui erant apud nos tunc temporis et qui mecum postea inde ore ad os ista sunt locuti. » *Ibid.*, liv. IV, chap. II, p. 62.

(1) « Historiografi debitum est, nec assentatione, nec amore, nec odio, nec timore a veritatis tramite declinare. » *Ibid.*, liv. IV, chap. II, p. 62.

(2) M. de Borman note, p. 13, n. 2, la confusion que fait l'auteur entre Gisèle, femme de l'empereur Conrad II, et sainte Cunégonde, sœur de Thierry II, évêque de Metz.

(3) Voir p. 230. Cf. *Gesta abb. Trud.*, liv. II, chap. II, p. 23 ; *Miracula Wolbodonis*, dans AA. SS. aprilis, t. II, p. 860.

(4) *Gesta abb. Trud.*, liv. II, chap. X, XI, pp. 30-31.

(5) *Ibid.*, liv. II, chap. IX ; liv. III, chap. XVI, pp. 30, 49.

choix, qu'il n'était à ses yeux qu'un usurpateur, que c'était justice de l'expulser et de le remplacer par un religieux de l'abbaye. Il se propose ces raisons et d'autres encore; mais, malgré son zèle pour les droits du monastère, il ne veut pas reconnaître à l'empereur une juridiction qui n'appartient qu'à l'Église ([1]).

Pendant que le siège d'Herman de Metz était occupé par l'usurpateur Brunon, Lanzon abandonna définitivement Saint-Trond, et les religieux élirent de nouveau leur prieur Gérard. Henri de Verdun lui déconseilla de recevoir l'investiture des mains de l'intrus Brunon. Hélas! s'écrie Rodulf, pourquoi n'avoir pas approuvé l'élection de Gérard, quand Herman de Metz était sur son siège! Mais, malgré ce cri de douleur, que lui arrache la pensée des malheurs qui ont fondu sur le monastère, il approuve, dans les conjonctures présentes, la ligne de conduite tracée par Henri de Verdun au risque de prolonger des épreuves déjà longues ([2]).

D'après les passages que nous venons de citer, Rodulf paraît se ranger du côté du pape, dans le grand conflit politico-ecclésiastique de l'époque. Cependant, ce qu'il déplore avant tout, ce sont les malheurs qui accablent le monastère : s'il eût été le maître d'en diriger les destinées, on eût pris assurément dès l'origine, pour opérer une réforme devenue nécessaire, des mesures moins radicales ([3]). Plus loin, quand il raconte l'investiture de l'abbé Thierry par Henri IV, il trouve à cet acte des explications et des excuses ([4]) qui concordent peu avec les considérations qu'il a précédemment développées ([5]). Au reste, dans tout le récit des événements accomplis sous l'épiscopat d'Otbert, on ne trouve pas, sous sa plume, un seul mot qui mette en doute la légitimité de l'évêque schismatique. Rodulf, comme la

([1]) « Nostro tamen judicio non videtur coherere haec ratio : cum si quid contra canones actum esset ab episcopis in nostros de Lanzone, apostolica prius cohercendum esset auctoritate quam imperatoris potestate. » *Ibid.*, liv. III, chap. II, p. 36.

([2]) « O Heinrice, Heinrice! verum quidem et pium est, per manus invasoris religiosus vir intrare non debet; sed cur non permisisti tunc intrare, cum prius posset canonice, scilicet cum Herimannus pacifice adhuc maneret in sua sede. » *Ibid.*, liv. IV, chap. I, p. 52.

([3]) *Ibid.*, liv. II, chap. X, XI, pp. 30-31; liv. IV, chap. I, p. 52.

([4]) *Ibid.*, liv. V, chap. VII, p. 71.

([5]) Voir ci-dessus, note 1.

plupart des Liégeois, avait, sur cette matière, des principes peu fermes et des opinions mal déterminées.

Koepke a définitivement prouvé qu'on ne doit attribuer à Rodulf que les sept premiers livres de la Chronique, jusqu'à son élection abbatiale, en 1108 (1). Plusieurs textes permettent de fixer, comme date de la composition de son œuvre, la fin de l'année 1114 ou le commencement de 1115. On voit, par la fin du livre VII, qu'Herman était mort récemment : *qualem novissime finem habuerit*. Or, nous savons qu'il mourut en 1114 (2). Donc Rodulf écrivit peu de temps après cette date. Au livre III, chapitre II (3), avant de raconter l'incendie de 1086, il fait allusion à un autre sinistre, celui du 19 juillet 1114, qui dévora toute la ville. Son œuvre est donc postérieure à ce dernier incendie. D'autre part, au chapitre XII du même livre (4), il parle de la restauration de l'abbaye faite de son temps; mais il ne dit mot de la restauration de l'église, accomplie, au prix de grands efforts, en 1115 (5). Il a donc écrit avant 1115.

Rodulf ne publia pas son ouvrage au moment où il le composa. Il le laissa comme un testament à ses successeurs (6). Il n'avait pas cru pouvoir détailler lui-même les actes de sa prélature; mais un moine de Saint-Trond y suppléa, en composant les livres VIII-XIII. Ce continuateur poursuit, jusqu'en 1136, le récit commencé par son maître, et, comme il déclare avoir revu son œuvre et n'avoir plus rien à y ajouter (7), on peut en conclure qu'il écrivait avant la mort de Rodulf en 1138. En effet, il ne dit pas un mot de ce dernier événement; ce qui en est rapporté, comme finale de l'ouvrage, a été visiblement écrit après coup et ne se trouve pas dans le manuscrit le plus ancien. La date que nous conjecturons est confirmée par la préface de l'ouvrage, adressée, par l'abbé Rodulf, à N., prévôt

(1) MGH. SS., t. X, p. 217.
(2) *Gesta abb. Trud.*, liv. X, chap. XII, p. 182.
(3) *Ibid.*, p. 36.
(4) *Ibid.*, p. 47.
(5) *Ibid.*, liv. X, chap. XVI, p. 186.
(6) Dans sa préface, Rodulf s'exprime en ces termes : « Dum adhuc in carne, qua nunc agonizatis, positus essem ».
(7) *Gesta abb. Trud.*, liv. XIII, chap. II, p. 230.

de Saint-Denis, dans lequel il faut reconnaître le chanoine Nicolas, cité comme occupant cette charge en 1140 ([1]). Il ressort des termes de cette lettre d'envoi, que l'ouvrage, adressé à Nicolas, renfermait l'histoire de la prélature de Rodulf ([2]). Celui-ci n'a donc pas envoyé seulement au prévôt de Saint-Denis les six premiers livres qu'il avait lui-même composés, mais aussi les livres suivants, et cet envoi doit avoir été fait entre 1136 et 1138.

Le continuateur n'a pas voulu nous laisser son nom; mais on ne peut guère révoquer en doute qu'il n'ait écrit sous l'inspiration de l'abbé, dont il fut l'ami en même temps que le sujet, et qui lui apprit une foule de détails, dont Rodulf seul pouvait avoir connaissance ([3]). Il prend son maître pour modèle, et il adapte son récit, le mieux possible, à celui de son devancier, pour n'en faire qu'un seul livre.

Quarante ans s'écoulèrent, et trois abbés, Folcard (1338-1145), Gérard de Duras (1145-1155) et Wéric (1155-1180), se succédèrent avant qu'il se trouvât, à Saint-Trond, un nouveau continuateur de la chronique. L'annaliste qui entreprit de combler cette lacune (1138-1180), est encore un anonyme. On voit qu'il mit la main à l'œuvre peu de temps après la mort de Wéric ([4]). Il indique clairement avoir été contemporain des événements qui s'accomplirent en Italie en 1167 ([5]); il résulte de son récit, qu'il était présent à l'élévation des reliques de saint Libert en 1169 ([6]) et au miracle qui eut lieu lors de cette cérémonie ([7]). Son but est de célébrer les mérites de l'abbé Wéric ([8]). Outre ses propres souvenirs et ceux de ses frères, il

(1) Voir p. 307.

(2) « Scire tamen poteris... quantum laboris... egerrime sustineam. Quod te scire in eo michi proderit, quia solent plerumque miseri homines referendo suos aequanimius sustinere dolores. » *Gesta abb. Trud.*, pp. 1-2.

(3) Voir, par exemple, *Gesta abb. Trud.*, liv. X, chap. XI, XII, p. 180.

(4) « Ei ergo commune precum conferamus juvamen, orantes ut spiritus ejus in pace requiescat. » *Gesta abb. Trud., contin. 2a*, liv. IV, chap. XXXII, éd. de Borman, t. II, p. 81.

(5) *Ibid.*, liv. III, chap. XI, pp. 50-51.

(6) *Ibid.*, liv. IV, chap. I, p. 53.

(7) *Ibid.*, liv. IV, chap. IV, p. 57.

(8) « Dignum est igitur ut tanti patris operum et multiplicium beneficiorum grata memoria in benedictione apud posteros habeatur. » *Gesta abb. Trud., contin. 2a*, liv. IV, chap. XXXII, p. 81.

utilise un bon nombre de chartes et deux continuations de Sigebert, celle de Gembloux et celle d'Anchin (1). Il n'a pas l'abondance ni la justesse de Rodulf; il est plus aride et se confine davantage dans l'histoire de son abbaye.

41. *Éloge métrique de Thierry et de Rodulf.* — Parcourant les riches collections du *British Museum,* M. Kurth y découvrit un beau manuscrit du XIIe siècle, n° 24914 add., provenant de l'abbaye de Saint-Trond, comme le marque la note inscrite à la dernière page : *Liber sancti Trudonis in Hasbania.* Parmi d'autres ouvrages, ce précieux codex renferme deux compositions métriques : une épitaphe en vers léonins et une vie de saint Frédéric; puis, immédiatement après celle-ci, une pièce de quatre-vingt-six vers, renfermant l'éloge de l'abbé Thierry, avec douze vers consacrés à la louange de Rodulf. La biographie a été publiée par M. Kurth (2), l'éloge par K. Hampe (3). M. Kurth pense que les deux écrits proviennent du même auteur. Ils seraient dus à l'un des jeunes gens dont le chroniqueur énumère les noms, et qui apprirent rapidement, sous la direction de Rodulf, à écrire en prose et en vers (4). K. Hampe modifie légèrement cette conjecture. Il distingue, dans la seconde pièce, deux mains différentes, dont l'une aurait écrit l'éloge de Thierry, tandis que l'autre aurait ajouté les quelques vers consacrés à la mémoire de Rodulf. Celui-ci serait lui-même l'auteur de la pièce composée pour la louange de son abbé; les derniers vers auraient été rédigés, peut-être par le premier continuateur de la chronique, dans le dessein d'unir l'éloge de Rodulf à celui de Thierry (5). Il nous semble que

(1) Comparez *Gesta abb. Trud.*, liv. I, chap. III, p. 13, avec *Contin. Gemblac.*, ad a. 1140; et liv. III, chap. VII, p. 40, avec *Contin. Aquicinctina,* ad a. 1163.

(2) AB., t. II, pp. 259 et suiv.

(3) NA., t. XXII, pp. 380 et suiv.

(4) *Gesta abb. Trud.*, liv. VIII, chap. IV, éd. de Borman, t. I, p. 123.

(5) M. Brassinne vient de découvrir dans un manuscrit du XIIIe siècle, reposant à l'Université de Liége et provenant aussi de Saint-Trond, un petit poème racontant la donation de Seny à saint Trudon. Ce poème est identique de forme avec l'éloge de Thierry et avec le *Vita metrica Frederici.* Il sera l'objet d'une étude qui paraîtra prochainement. Les trois compositions poétiques paraissent être sorties de la même plume. Les vers publiés par Mabillon à la suite de la lettre à Sibert (voir p. 364), semblent être d'un auteur différent. Donc, ou bien les trois poèmes que nous venons de mentionner ne sont pas de Rodulf; ou bien, ce qui est plus probable, celui-ci n'est pas l'auteur des vers publiés par Mabillon.

les observations présentées de part et d'autre par les deux éditeurs, n'excluent pas absolument l'hypothèse de leur mutuel contradicteur [1]. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que les deux œuvres furent composées à Saint-Trond. Cette origine est indéniable, en ce qui concerne le poème sur Thierry. L'auteur est un moine de Saint-Trond [2], qui écrivit peu de temps après la mort de son abbé [3], et qui l'avait vu portant, de ses propres mains, les matériaux pour la reconstruction de l'église [4]. Son œuvre est remarquable par la bonne facture du vers et importante à cause du portrait qu'elle nous trace de l'abbé Thierry ; c'est un heureux complément de ce qui nous en est raconté dans la chronique de Saint-Trond.

42. *Vita metrica S. Frederici.* — La vie métrique de saint Frédéric porte pour titre dans le manuscrit de Londres : *Epitaphium et vita S. Frederici Trajectensis episcopi et martyris.* Ses quatorze premiers vers renferment l'épitaphe de Frédéric, identique, à peu près mot pour mot, à celle que Gilles d'Orval et Jean d'Outremeuse reproduisent, avec quelques variantes

(1) Outre la trace de deux mains différentes dans la transcription de l'éloge de Thierry et de Rodulf, voici les autres arguments exposés par K. Hampe : Il constate que Rodulf était habile à écrire en vers comme en prose, et d'autre part que, par ses rapports intimes avec Thierry, il devait être porté naturellement à glorifier sa mémoire. Or, le cercle des personnes jouissant de cette intimité avec l'abbé Thierry et ayant avec lui coopéré à la réforme de Saint-Trond, était fort restreint, et l'on ne trouve guère que Rodulf, parmi elles, qui ait possédé assez de talent pour écrire ces vers. On sait de plus le zèle de Rodulf pour, la musique, et précisément ce zèle se trahit par l'admiration que montre l'auteur des vers pour le beau chant de Thierry. Enfin l'éditeur constate dans le poème sur Thierry, des ressemblances de style avec le *Gesta abbatum.* Dans l'une et l'autre œuvre, l'écrivain se complaît notamment à montrer qu'il a vu ce qu'il raconte : « Secundum quod audivimus maximaque ex parte ipse vidi ». *Chron.*, liv. VI, chap. V, éd. DE BORMAN, p. 76. — « Vidi ipse. » *Ibid.*, chap. VIII, p. 79. — « Ipse presens istis interfui. » *Ibid.*, chap. XIX, p. 90. — « Vidi, quod crebro lapides ac ligna ferebat. » *Éloge de Thierry*, vers 43.

(2) « Nobis, nostro loco », vers 11. — « Nos », vers 75. — « Mala nostra, nobis », vers 76. — « Nostri capitis », vers 81. — « Nos », vers 82. — « Nostre devotio mentis », vers 85.

(3) « Christe Deus, requies et spes et vita tuorum,
Da sibi te requiem vitamque piam superorum.
Hoc te, vera salus, nostre devotio mentis
Supplex exorat patris hujus amore calentis. » Vers 83-86.

(4) Voir note 1 ci-dessus, *in fine*.

à la fin (1). Cette épitaphe était, au témoignage de Gilles d'Orval, gravée en lettres d'or sur le tombeau du saint, dans l'église de Saint-Lambert, avant son incendie. La même inscription funéraire a été publiée, par Dümmler, d'après un manuscrit de Bonne-Espérance du XIIIe siècle (2), aujourd'hui à la bibliothèque de la ville de Mons. Elle est signalée aussi dans un manuscrit du XIIe siècle, au *British Museum*, Harl. 3052 (3). Henschen (4), sur la foi de renseignements qu'il reçut de Wilthem et de Bolland, en attribue, non sans raison, la composition à Giselbert, abbé de Laach, mort en 1152, dont Wattenbach a publié plusieurs épitaphes d'un rythme absolument semblable (5). Le poème du moine de Saint-Trond est rattaché à l'épitaphe de Frédéric, par une transition dont la soudure est apparente. L'auteur prend vivement parti pour Frédéric et attaque avec véhémence Alexandre de Juliers, dépeint sous le nom de Simon. L'animosité qu'il témoigne, est une preuve nouvelle qu'il est contemporain de la lutte. Comparant cet écrit avec la vie en prose, rédigée par Nizon de Saint-Laurent (6), M. Kurth pense que ces deux œuvres, composées l'une et l'autre vers le milieu du XIIe siècle, sont indépendantes, et que leurs ressemblances proviennent uniquement de ce qu'elles racontent les mêmes faits. Chose étrange, c'est dans la vie en prose que dominent les miracles. Toutes deux attribuent au poison la mort du saint évêque, dont la cause est passée sous silence par Gilles d'Orval.

Au schisme d'Alexandre de Juliers contre l'évêque Frédéric, se rapportent aussi deux lettres, l'une de l'archevêque Frédéric Ier de Cologne (7), l'autre de l'évêque Godebald d'Utrecht (8). Le métropolitain écrit au clergé de

(1) Gilles d'Orval, *Gesta*, liv. III, chap. XXI, dans MGH., t. XXV, p. 97; J. d'Outremeuse, *Ly myreur des histors*, t. IV, p. 329.

(2) NA, t. II, p. 603.

(3) NA., t. XXII, p. 637.

(4) AA. SS., maii, t. VI, p. 725.

(5) *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1869, p. 39. Voir G. Kurth, dans AB., t. II, p. 262.

(6) Voir p. 349.

(7) Publiée par Migne, *P. L.*, t. CLXVI, col. 1535; puis par G. Kurth, d'après le manuscrit contenant la vie métrique de saint Frédéric.

(8) Publiée, quant à ses fragments lisibles, par K. Hampe, dans NA., t. XXII, pp. 386-387, d'après le manuscrit lacéré de Cheltenham, n° 450, provenant de Saint-Jacques.

Liége pour l'engager à ne pas recevoir Alexandre. Il s'était également adressé à l'évêque d'Utrecht, pour solliciter son intervention personnelle. Godebald, empêché de venir à Liége, exprime à son correspondant une profonde indignation et réclame, contre l'intrus simoniaque, un châtiment sévère et sans rémission.

V. — Saint-Hubert.

43. *Chronique dite « Cantatorium » ; manuscrits et éditions.* — Le texte original de la Chronique de Saint-Hubert n'est point parvenu jusqu'à nous. La plus ancienne copie qui nous en reste, fut transcrite au XIIIe siècle. Elle est généralement désignée du nom de *Cantatorium,* sans doute parce qu'elle était écrite à la suite d'un recueil de chants. Propriété des moines d'Orval, elle fut demandée en prêt, le 27 janvier 1541, par les religieux de Saint-Hubert [1], qui, dès cette époque, ne possédaient plus ni le texte original ni aucune copie de leur chronique. Le manuscrit d'Orval ne fut pas restitué [2] : il resta au monastère hubertin; servit, en 1546, dans le procès entre Liége et Luxembourg, au sujet de la suzeraineté de la terre de Saint-Hubert; et fut constamment pris pour l'original. Il est aujourd'hui à la bibliothèque royale de Belgique, sous la cote II, 1515; les derniers feuillets en ont été enlevés.

On conserve en outre deux copies de ce manuscrit. La première fut exécutée, sur l'ordre de Gérard de Groesbeeck, à l'occasion du procès de 1546; elle fut découverte, il y a quelques années, parmi les pièces de la procédure en douze volumes, aux archives de l'État de Liége; on en fit, au XVIe siècle, deux transcriptions, dont l'une est gardée à la bibliothèque de l'Université de Liége (ms. n° 18, catal. n° 229) et dont l'autre fut retrouvée, en 1895, par M. Kurth, aux archives de Dusseldorf (reg. A, 17bis).

La seconde copie du *Cantatorium* d'Orval ne remonte qu'au XVIIe siècle; elle est l'œuvre de Romuald Hancart, qui s'en est servi pour son *Histoire du monastère de Saint-Hubert,* publiée en 1630; elle fut communiquée aux

(1) Archives de l'État à Liége.
(2) Copie de Romuald Hancart, ci-dessous.

bollandistes (1) et a été retrouvée par Robaulx de Soumoy. Elle est aujourd'hui à la bibliothèque royale de Bruxelles, sous le n° 14600. Romuald Hancart a encore pu transcrire les folios 52 et 53, qui manquent aujourd'hui dans le manuscrit d'Orval. La suite, composée d'un ou de plusieurs feuillets, avait déjà disparu au XVIe siècle; l'auteur de la copie de Gérard de Groesbeeck s'arrête même dix lignes plus tôt que Romuald Hancart et note qu'il n'est point parvenu à déchiffrer ces dernières lignes, devenues, par vétusté, presque illisibles dans le manuscrit.

M. Ozeray, par une note inscrite dans le manuscrit d'Orval, signale une autre copie, qu'il tient de M. Linotte de Poupehan, et M. Dewez, dans son *Histoire du pays de Liége*, cite le *Cantatorium*, d'après un manuscrit des archives de Mirwart. Le dernier de ces textes nous est inconnu. La copie de Linotte de Poupehan a été retrouvée récemment et appartient à M. Paul Collinet, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lille. D'après les renseignements que fournit son détenteur actuel (2), elle est l'œuvre de Regnaudin de La Rue, secrétaire des archives de Bouillon, qui l'a transcrite, en 1737, d'après le manuscrit d'Hancart.

En somme, nous n'avons de la Chronique de Saint-Hubert qu'un seul texte, celui du *Cantatorium* d'Orval. Il nous donne une copie, faite sans doute directement sur l'original, car, au XIIIe siècle, celui-ci n'avait probablement pas disparu de l'abbaye de Saint-Hubert, dont aucun événement n'avait jusque-là troublé la quiétude. Toutefois le *Cantatorium* n'est qu'une assez mauvaise copie; il renferme des erreurs de transcription manifestes : l'ordre des matières est plusieurs fois visiblement altéré, et des interpolations ont été introduites, par la reproduction de notes marginales, que le copiste a entremêlées avec le texte.

Martène et Durand, en 1729, ont publié d'une manière très défectueuse le manuscrit d'Orval (3). Robaulx de Soumoy, en 1847, a fait son édition

(1) AA. SS., aug., t. IV, p. 843.
(2) CRH., 5e série, t. XII, pp. 62 et suiv.
(3) Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. IV, pp. 915 et suiv. Extraits dans Bouquet, *Recueil*, t. XI, pp. 149 et suiv., et t. XIII, pp. 586 et suiv.

d'après le texte de Romuald Hancart [1]. La même année, le baron de Reiffenberg a utilisé les deux manuscrits; mais il fait rarement attention au texte d'Orval et se contente de transcrire celui d'Hancart et l'édition de Martène et Durand [2]. Enfin Bethmann et Wattenbach se sont servis, pour leur édition critique, publiée en 1848, du manuscrit d'Orval, dont ils suppléent, d'après le texte d'Hancart, les deux feuillets enlevés [3]. Cette édition, reproduite par Migne [4], est notablement meilleure que les précédentes. Cependant les erreurs, même paléographiques, n'y manquent pas; les interversions et intercalations y sont incomplètement signalées; le commentaire est souvent inexact, particulièrement en ce qui concerne les renseignements géographiques.

Outre les notices que lui ont consacrées ses éditeurs, la chronique de Saint-Hubert a été l'objet de travaux sérieux, parmi lesquels il faut signaler une dissertation de Paul Krollick, parue en 1884 [5], et l'étude, aussi littéraire qu'érudite, de M. Karl Hanquet [6], dont les moindres détails ont été disséqués dans les observations critiques de M. le chanoine Cauchie [7]. Avant de nous intéresser au débat que soulèvent ces écrits, envisageons la chronique d'un rapide coup d'œil.

44. *Contenu de la chronique.* — Le chroniqueur raconte la fondation du monastère, en s'appuyant sur le récit fabuleux du *Vita Beregisi* et sur le diplôme apocryphe de Pepin de Herstal [8]. Il décrit ensuite l'accroissement que l'établissement prit sous Walcaud et l'entrée des moines à

(1) *Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert*, dite *Cantatorium*.

(2) *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. VII, pp. 233 et suiv.

(3) MGH. SS. t. VIII, pp. 568 et suiv.

(4) MIGNE, *Patr. lat.*, t. CLIV, col. 1337 et suiv.

(5) *Die Klosterchronik von Sankt Hubert und die Investiturkampf im Bistum Lüttich zur Zeit Kaiser Heinrichs IV.*

(6) *Étude critique sur la chronique de Saint-Hubert, dite Cantatorium*, dans *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége*, fasc. X, 1900.

(7) *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1901, t. II, pp. 119 et suiv.; CRH., 5e série, t. XI, pp. 61 et suiv. Voir la réponse de M. Hanquet, CRH., *ibid.*, pp. 477 et suiv.

(8) Voir p. 98, note 1.

Saint-Hubert; sa source principale est Jonas d'Orléans, mais nous lui devons de posséder en outre de longs extraits du diplôme, émis par l'évêque, instaurateur de l'abbaye. N'ayant, déclare-t-il, lu aucun écrit ni recueilli aucune tradition certaine sur les temps qui suivirent, il néglige les deux livres des Miracles de Saint-Hubert, où il pouvait puiser d'utiles renseignements, et saute d'un bond jusqu'en 1034, pour aborder, dit-il, à partir de cette date, le récit des faits arrivés de son temps, qu'il a vus ou qui lui ont été racontés. Il ne faut pas prendre trop à la lettre cette affirmation, car, en 1034, l'écrivain était à peine né. En fait, il passe très légèrement sur le temps d'Adélard, et l'œuvre presque entière est remplie par les règnes de Thierry Ier (1055-1086) et de Thierry II (1086-1096). M. K. Hanquet caractérise parfaitement ces deux périodes, qui constituent le point culminant de la chronique : « Thierry Ier, comme Poppon de Stavelot ou Richard de Saint-Vannes, vécut à une époque de foi, marquée par les actions connexes de Cluny et d'Hildebrand Il profita de l'élan qui emportait son temps vers la réforme des institutions monastiques et, par elles, de l'Église. Thierry II vint à une heure difficile, et comme Bérenger de Saint-Laurent, Rodolphe de Saint-Trond et tant d'autres, il souffrit du conflit entre le sacerdoce et l'empire, dont l'intensité fut si cruelle à Liége, sous l'épiscopat du favori de Henri IV, Otbert. Ainsi donc, grandeur sans cesse croissante sous Thierry Ier, décadence de plus en plus accentuée sous Thierry II; ascension et chute liées à des causes générales ou, pour mieux dire, universelles : telle est l'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert au XIe siècle. Tel est aussi le double objet, nettement aperçu et pathétiquement décrit par notre chroniqueur anonyme (1) ». Il a connu Thierry Ier, et il complète, à son point de vue spécial, la biographie du saint abbé, écrite antérieurement (2). Tandis que le biographe est surtout préoccupé de faire valoir son héros, le chroniqueur néglige plutôt ce côté personnel, accessoire pour lui; mais il consigne soigneusement les titres juridiques du monastère, décrit toute son existence, son rôle historique, ses rapports avec les princes voisins, tels qu'ils ressortent

(1) K. Hanquet, *supra cit.*, p. 7.
(2) Voir pp. 201-207.

des chartes qu'il a consultées, des traditions qu'il a recueillies ou des faits dont il a été témoin. L'époque de Thierry II n'est pas traitée moins soigneusement. Occupant plus de la moitié de l'ouvrage, elle est enrichie d'une quantité de documents et renferme une abondance de renseignements précis et détaillés, dus à la science personnelle de l'auteur, qui a vécu dans l'intimité de son abbé, l'a accompagné dans ses voyages, a partagé ses épreuves, et se trouvait on ne peut mieux placé pour recueillir de sa bouche ou de celle des moines, le récit des événements dont lui-même ne fut pas personnellement témoin. Son œuvre abonde en informations sur la vie intellectuelle et morale du clergé et des religieux. Elle contient aussi des renseignements précieux pour l'histoire générale (1). L'auteur s'arrête avec complaisance sur tout ce qui l'intéresse, parfois même sur des faits qui n'ont aucun rapport avec le monastère dont il écrit l'histoire (2). Toutefois, cela se comprend, la seconde partie de la chronique roule principalement sur la lutte de Thierry II contre Otbert. Nous verrons plus loin sous quel aspect il envisage cette funeste querelle.

45. *Sources de la chronique.* — Nous avons déjà signalé parmi les sources utilisées au début de la chronique : la vie de sainte Bérégise, la vie de saint Hubert et le récit de la Translation par Jonas d'Orléans. L'auteur emprunte à Jornandès, soit directement, soit par l'intermédiaire de sources qui en sont dérivées, ce qu'il raconte de l'origine des Huns. Il utilise ensuite la vie de saint Lambert par Sigebert, Frédégaire et probablement Anselme. Racontant l'histoire du monastère sous la prélature de Thierry Ier, il ne néglige pas de recourir à la biographie du saint abbé. Il fait moins d'emprunts au *Miracula S. Huberti*, cite une fois cet écrit (3) et l'utilise peut-être en un second endroit (4). Nous savons que Thierry II eut aussi son biographe,

(1) M. Cauchie signale à bon droit le parti que von Sybel a tiré du *Cantatorium* pour reconstituer la vie de Godefroid de Bouillon. CRH., *suprac.*, p. 62.
(2) *Cantatorium*, éd. R. de S., pp. 277, 306 et suiv.
(3) *Ibid.*, chap. XXXI, p. 243.
(4) *Ibid.*, chap. XXV, p. 49. *Liber secundus miraculorum S. Huberti*, chap. XXVIII. Cf. K. Hanquet, *suprac.*, p. 103, *in fine*.

Heribrand de Saint-Laurent (1) : le chroniqueur parle de ce personnage (2); mais son œuvre, aujourd'hui perdue, est sans doute postérieure à la rédaction de la chronique. Celle-ci, d'autre part, renferme plusieurs passages qui trahissent l'emploi de la chronique de Saint-Laurent par Rupert (3). On ne pourrait pas affirmer, avec la même certitude, que la chronique de Saint-Trond y soit utilisée. Ce qui domine dans le récit des deux règnes de Thierry Ier et de Thierry II, ce sont les souvenirs personnels de l'écrivain et ceux qu'il a recueillis de la bouche de ses frères; c'est aussi l'emploi continuel de documents épistolaires se rapportant aux personnages qu'il met en scène (4) ou de nombreux diplômes qu'il a puisés dans les archives de l'abbaye (5). Le chroniqueur les avait lus soigneusement, en avait compris l'importance, et tantôt les résumant, tantôt les reproduisant dans leur intégrité presque entière, il réussit, avec un réel talent de composition, à fondre, dans son intéressante narration, les renseignements dont ces actes authentiques lui fournissaient une abondante moisson.

46. *Date de composition.* — On est unanimement d'accord à reconnaître que la chronique ne fut pas commencée avant 1098. Sa rédaction est postérieure à la mort de Lambert le Vieux (6), le 24 avril 1097 (7). Les premiers chapitres, relatant l'histoire de la prélature de Thierry Ier, furent composés après l'intronisation de Wired sur le siège abbatial de Saint-Hubert (8), en 1098 (9). On a moins de certitude sur la date d'achèvement de l'ouvrage. Bethmann et Wattenbach, comme aussi Krollick, la reportent après la mort d'Otbert en 1119; M. Cauchie est à peu près du même avis. M. Karl Hanquet fixe l'année 1106 comme *terminus ad quem*, et remarque

(1) Voir p. 212.
(2) *Cantatorium*, éd. R. DE S., chap. LXXXIII, p. 284.
(3) Voir K. HANQUET, *suprac.*, pp. 129, 130.
(4) *Ibid.*, pp. 132 et suiv.
(5) *Ibid.*, pp. 140 et suiv.
(6) *Cantatorium*, éd. R. DE S., chap. XIII, p. 231.
(7) *Ibid.*, chap. CX, p. 310. Cf. K. HANQUET, *suprac.*, pp. 116, 117.
(8) *Cantatorium*, éd. R. DE S., chap. XII, p. 231.
(9) *Ibid.*, chap. CXII, p. 312.

judicieusement que la chronique est rigoureusement fermée à tout ce qui s'est passé après cette année. Parmi les passages qu'il cite, il en est un surtout qui nous impressionne : c'est celui où le chroniqueur, parlant de Raoul de Reims, note qu'il devint prieur après Manassès, tandis qu'il omet de signaler sa promotion au siège archiépiscopal, dès octobre 1106 [1]. La chronique contient, il est vrai, un passage faisant allusion aux contrariétés qu'Otbert éprouva jusqu'à la fin de sa vie [2], mais il n'est pas impossible que ces quelques lignes soient interpolées, suivant l'explication qu'en donne M. Hanquet. L'emploi de la chronique de Saint-Laurent se justifie parfaitement; elle fut composée avant 1106, et Rupert ne dut pas craindre de la communiquer à son confrère de Saint-Hubert, qui jugeait absolument comme lui, les personnes et les choses du temps. Entre les années 1098 et 1106, l'écrivain put trouver le temps nécessaire à l'achèvement de son œuvre. S'il ne l'avait terminée que plus tard, on comprendrait mieux sa liberté de langage à l'égard d'Otbert; mais cette franchise s'explique suffisamment, par le caractère du chroniqueur et le souvenir vivant qu'il conservait des luttes dont son monastère bien-aimé avait péniblement souffert.

47. *Lambert le Jeune.* — A l'époque de ces luttes douloureuses, l'abbaye de Saint-Hubert comptait, parmi ses fils, un religieux instruit et respecté, Lambert le Jeune, ainsi nommé pour le distinguer du moine plus ancien qu'on appelait Lambert le Vieux. Lambert le Jeune, né au sein de la pauvreté, était entré, dès son jeune âge, à Saint-Hubert et y avait reçu son éducation, sous l'abbé Thierry Ier [3]. Nommé chantre, puis écolâtre [4], il était apprécié

(1) « Rodulphum cancellarium et post Manassem prepositum. » *Cantatorium*, éd. R. de S., chap. XCVII, p. 296. M. Cauchie objecte que « le chroniqueur parle très souvent de Godefroid de Bouillon et ne dit nulle part qu'il devint roi de Jérusalem. » CRH., *suprac.*, p. 111. Mais rien ne l'obligeait à faire l'histoire de Godefroid après son départ, tandis qu'ici son coup d'œil rétrospectif sur Raoul l'induisait naturellement à ajouter une mention comme celle-ci : « post Manassem prepositum, imo et archiepiscopum ».

(2) *Cantatorium*, éd. R. de S., chap. CXI, p. 311.

(3) *Ibid.*, chap. XII, p. 231.

(4) *Ibid.*

de son supérieur, qu'il accompagna à Rome auprès de Grégoire VII, en 1074 [1]. La même année, il l'assista au synode convoqué à Liége par Théoduin [2]. Investi, dès 1082, de la direction du prieuré de Bouillon [3], il eut l'honneur de représenter à une solennité religieuse son évêque Henri de Verdun, en même temps que son abbé [4]. C'est qu'à de brillantes qualités intellectuelles, Lambert joignait un attachement extraordinaire à son monastère. Cette affection chez lui est portée jusqu'à l'excès, au point qu'il n'hésite pas à détourner, au profit de Saint-Hubert, une donation, dont l'auteur avait d'abord l'intention d'enrichir Saint-Géréon de Cologne [5]. Son zèle à défendre les droits méconnus de l'abbaye, devait recueillir autre chose que des succès. En présence de Henri de Verdun, une parole inconsidérée [6] jaillit un jour de son âme ardente et dévouée; elle lui valut la disgrâce et l'exil [7]. Forcé de se retirer à Evernicourt, Lambert le Jeune se rendit ensuite à Saint-Vincent de Laon, d'où la renommée de son savoir ne tarda pas à le tirer, pour lui conquérir, à Saint-Remi de Reims, les hautes charges d'écolâtre, de cardinal du maître-autel, de prieur et de doyen [8]. Il passa, dans ce monastère renommé, au moins seize ans de sa vie, depuis 1082 jusqu'en 1098 certainement [9], peut-être même jusqu'en 1103 [10]. Mais pendant cette longue absence, le fidèle religieux ne cessa point de se considérer comme un fils de Saint-Hubert [11], et il entretint avec son abbaye de fréquentes relations. Il y revint plusieurs fois, soit pour rendre les

(1) *Cantatorium*, éd. R. DE S., chap. XXXVI, p. 250.
(2) *Ibid.*, chap. XXXVII, p. 253.
(3) *Ibid.*, chap. LIV, p. 263, 264.
(4) *Ibid.*, chap. LVII, p. 265.
(5) *Ibid.*, chap. LV, p. 264.
(6) « Pro verbo incautius prolato. » *Ibid.*, chap. LX, p. 268.
(7) *Ibid.*, chap. LVIII, p. 266.
(8) *Ibid.*, chap. LIX, p. 267.
(9) Il est dit de lui à cette époque : « Morabatur adhuc tunc temporis Lambertus Remi ». *Ibid.*, chap. CXVII, p. 318.
(10) C'est à cette date que sa présence à Saint-Hubert est marquée pour la première fois. *Ibid.*, chap. CXXIII, p. 325.
(11) « Ubicumque esset, se filium suum ejusdem ecclesiae ex toto recognoscere. » *Ibid.*, chap. LX, p. 268.

derniers devoirs à son père spirituel, Thierry Ier [1], soit pour prêter au monastère ses bons offices [2], soit, au temps des luttes suprêmes, pour le préserver d'un schisme désastreux [3]. Reims était, d'autre part, le refuge préféré des exilés de Saint-Hubert. Bérenger y résida, après son expulsion de Saint-Laurent [4]. Thierry y vint souvent et finit par y fixer son séjour [5]. Lambert le Jeune eut donc l'occasion de suivre les péripéties de la douloureuse querelle. Il n'y a pas de doute qu'au fond de son âme impressionnable et ardente, il ne s'enflammât, au récit des persécutés, d'une profonde commisération pour son monastère affligé, et d'une non moins vive aversion pour ceux qu'il rendait responsables de ses malheurs. Rien d'étonnant qu'il se rangeât du côté des Grégoriens, puisque l'autre parti était composé des ennemis de son abbaye bien-aimée. Seulement son zèle pour la grande cause était précisément limité par les mêmes motifs qui l'inspiraient. Après la consécration que Wired finit par consentir à recevoir d'Otbert, il s'effraie des maux qui fondront sur Saint-Hubert, à la suite d'une condamnation nominative, qui serait prononcée par le Saint-Siège, et il s'interpose entre Thierry et son successeur, pour amener un accommodement. Il échoue doublement, car, d'un côté, il ne parvient pas à convaincre Wired, et de l'autre, il excite le mécontentement de Thierry [6]. Nonobstant l'excommunication fulminée par Urbain II, les moines de Saint-Hubert ne tardent pas à se soumettre à l'autorité de Wired, et bientôt Lambert le Jeune imite leur exemple et rentre au monastère. Le raisonnement qu'il tenait à Thierry, peu de temps auparavant, indique dans quels sentiments il prit cette décision : puisque Thierry ne pouvait pas reprendre le gouvernement de l'abbaye, ne valait-il pas mieux qu'un autre y fût mis à sa place, pour en empêcher la ruine, et ne devait-on pas se rallier de préférence à Wired, puisque lui-même il détestait Otbert [7] ?

(1) *Cantatorium*, éd. R. DE S., chap. LXVIII, p. 272.
(2) *Ibid.*, chap. LXXIV, p. 277.
(3) *Ibid.*, chap. CXVII, p. 318.
(4) *Ibid.*, chap. LXXXIII, pp. 284, 285.
(5) *Ibid.*, chap. LXXXIII, CIV, pp. 284, 305.
(6) *Ibid.*, chap. CXVII, pp. 318, 319.
(7) « Suae nullius esse utilitatis vel honestatis, ecclesiam tanti nominis, tantae quondam religionis, sic inconsulte per eum auctoritate apostolica deprimi, sicque illum non sini

Arrêtons-nous pour formuler quelques conclusions : Lambert le Jeune met au-dessus des principes son amour du monastère. A cet attachement correspond une aversion profonde contre les ennemis de Saint-Hubert et particulièrement contre l'évêque. Sa rentrée parmi les moines n'inclut pas une réconciliation avec Otbert et ses partisans. Il reste leur adversaire, et de fait, dans les deux circonstances où il intervient ensuite à côté de Wired, c'est pour défendre contre l'évêque les droits de son abbaye (1).

Tel est le personnage qu'on est unanime à reconnaître pour auteur de la chronique. Faudra-t-il s'étonner, qu'en l'écrivant, il reste hostile à Otbert, et qu'il élève contre lui, pour le combattre, les accusations ordinaires de schisme et de simonie, dont se montrent coutumiers, en pareil cas, ses adversaires les moins zélés eux-mêmes pour la cause de la vertu et du droit?

48. *Attribution de la chronique à Lambert le Jeune.* — L'attribution de la chronique à Lambert le Jeune, entrevue par Robaulx de Soumoy (2), a été systématiquement exposée et établie par P. Krollick; elle a été confirmée et mise en pleine lumière par K. Hanquet. La principale difficulté qu'ils se sont efforcés d'écarter, est fondée sur une prétendue opposition, entre les idées du chroniqueur, et celles qu'avait adoptées Lambert le Jeune, au moment où la chronique fut rédigée. D'après ce que nous venons de dire, cette opposition n'existe pas pour nous (3), et l'écrivain se révèle sous les mêmes traits qui

designatum successorem, vel, ut sibi videbatur, invasorem suae quondam praelationis, acrius insequi; convenire ab aliquo locum, ne omnino destrueretur tueri, quando ipse detestaretur subjectionem Otberti. » *Cantatorium*, éd. R. de S., chap. CXVII, p. 318. On n'a pas assez remarqué ce dernier trait, que Lambert le Jeune emploie, comme suprême argument, pour convaincre Thierry lui-même.

(1) *Cantatorium*, éd. R. de S., chap. CXXIII, CXXVII, pp. 325, 329.

(2) Robaulx de Soumoy, *Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert*, p. 100, note 1. Voir aussi Prat, *Examen de l'histoire du monastère de Saint-Hubert composée par dom Romuald Hancart*, dans *Annales de la Société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art dans la province de Luxembourg*, t. III, 1852-1853, p. 301.

(3) En 1103, alors qu'Urbain II a frappé d'excommunication Wired et ses partisans, Lambert le Jeune pactise avec l'intrus tant de fois honni et critiqué par le chroniqueur. S'il est l'auteur du *Cantatorium*, comment expliquer qu'après cette palinodie, il ait écrit l'histoire des troubles dans un sens grégorien? P. Krollick répond par l'hypothèse que voici : La chronique n'a été écrite qu'après la mort d'Otbert. Or peu à peu s'était produit,

distinguent Lambert le Jeune dans tout le cours de sa carrière. Des deux côtés, un homme instruit et lettré. Des deux côtés aussi, une âme ardente,

au sein du clergé liégeois, un profond revirement en faveur des idées grégoriennes. Lambert le Jeune rédige son œuvre sous l'influence de ce changement; il prend vivement parti pour les Grégoriens, fausse les événements de cette époque et transforme en une lutte pour la justice et la vérité, ce qui ne fut qu'une querelle d'intérêts particuliers. MM. Cauchie et Hanquet s'élèvent contre cette théorie. Pour dissoudre l'objection, K. Hanquet cherche à concilier la conduite de Lambert le Jeune avec les termes de la bulle d'Urbain II : nous ne pouvons pas nous rallier à son interprétation trop subtile. Le chanoine Cauchie nous paraît donner la vraie solution de la difficulté, en accordant les idées du chroniqueur avec celles de Lambert le Jeune. En reprenant son explication, nous croyons toutefois devoir nous en écarter sur un point important.

Distinguons dans la thèse de P. Krollick deux affirmations : 1° Il n'y a pas eu à cette époque, à Saint-Hubert et dans le diocèse de Liége, une lutte de principes; 2° C'est Lambert le Jeune qui, après coup, a transformé en lutte de principes, ce qui n'était qu'une querelle d'intérêts particuliers.

Sur le premier point, nous sommes presque d'accord avec P. Krollick. Il y eut généralement à Liége et particulièrement à Saint-Hubert, surtout une querelle d'intérêts particuliers, née à l'occasion de la grande lutte entamée pour la cause du droit et de la vertu. Quelle est l'origine de la dispute? L'expulsion de Bérenger de Saint-Laurent. L'amitié de Thierry pour Bérenger lui fait épouser sa querelle. L'ennemi, c'est Otbert, et par rescousse ses partisans et ses soutiens. Sans doute on ne manquera pas de traiter l'évêque de schismatique et de simoniaque, aussi longtemps qu'on sera en guerre avec lui; mais ces accusations cesseront dès qu'on trouvera, sur le terrain des intérêts particuliers, un mode d'accommodement. Il ne faut donc pas conclure de ces invectives et de l'opposition faite sous le couvert de ce prétexte, qu'on se trouve en face de partisans intimement voués à la défense d'une grande cause. La conduite de Bérenger lui-même suffirait à dissiper toute illusion. Quelle intransigeance au premier moment, quand il refuse de communiquer avec Thierry, qu'il considère comme apostat, pour avoir consenti à comparaître devant Otbert! (*Cantatorium*, éd. Rob. de Soumoy, chap. LXXXIII, p. 284). Cette apparente fermeté de principes dure peu de temps : Bérenger se réconcilie avec l'évêque (*Ibid.*, chap. XCIX, p. 301, ligne 2; opposez à ce passage : *ibid.*, chap. LXXXIII, p. 282, lignes 12-14; p. 284, ligne 33) et tandis qu'aussitôt disparaissent les griefs soulevés contre Otbert (Cauchie, *La querelle des investitures*, 2e partie, p. 81), l'abbé de Saint-Laurent reste désormais en bon accord avec lui, et concède aux exigences de sa situation beaucoup plus que ce qu'il reprochait à Thierry d'avoir accordé (*Cantatorium*, éd. Rob. de Soumoy, chap. CI, p. 302; chap. CIX, p. 309, chap. CXII, p. 312, lignes 11-12; chap. CXIV, p. 314, ligne 25). Wired ne se comporte pas autrement. Il détourne, avec énergie, Gérard d'accepter la consécration d'Otbert : celui-ci n'est alors qu'un schismatique criminel (*Ibid.*, chap. CXII, p. 311). A-t-il cessé de l'être quand Wired se fait lui-même consacrer par ses mains? Désormais les scrupules, chez le nouvel abbé, ont disparu ; « il doit bien reconnaître pour son évêque celui à qui toute l'église de Liége accorde ce titre (*Ibid.*, chap. CXVII, p. 319) ». Dans cet

aux saillies vives et inconsidérées, à l'imagination féconde, émaillant son récit de tableaux pittoresques et vivants. Comme passion dominante, l'amour du

affaissement général des idées généreuses, on ne peut pas même faire une exception en faveur de Thierry : lui-même ne demanderait pas mieux que de suivre l'exemple de Bérenger et de vivre en paix dans son monastère (*Cantatorium*, chap. C, p. 301). Ce qui l'en empêche, c'est le ressentiment d'Otbert. (*Ibid.*, chap. CI, p. 302; cf. chap. CVII, p. 308.) L'irréconciliable, ce n'est pas Thierry; c'est Otbert. Ces exemples suffisent à démontrer que les principes n'occupent que le second plan dans les préoccupations de nos moines, et que les griefs, invoqués contre Otbert, sont plutôt des moyens dont ils se servent pour démolir un ennemi. Si au lieu d'être en guerre avec Otbert, d'autres circonstances les avaient mis en présence d'intérêts opposés, qui oserait garantir que leur orthodoxie fût restée plus ferme que celle de Sigebert, le moine vertueux de Gembloux, entraîné de l'autre côté par des considérations différentes? M. Cauchie oppose l'attitude de Rupert et son poème sur les malheurs de l'église de Liége. La conduite du moine de Saint-Laurent confirme notre manière de voir. En effet, le poème fut composé au plus fort de la lutte suscitée par l'éloignement de Bérenger; dès que celui-ci fut rétabli sur son siège, Rupert remisa ses invectives, laissa l'ouvrage inachevé et ne le publia jamais (voir p. 347.) Voici mieux : il y a dans la Chronique un passage déclarant, en termes explicites, que les griefs d'ordre supérieur, invoqués contre Otbert, n'étaient mis en avant que pour satisfaire des animosités personnelles. On est au siège de Clermont; les reproches pleuvent sur l'évêque. « Les archidiacres et les prévôts, dit le chroniqueur, saisissent avidement l'occasion ; ils accablent Otbert de leurs accusations, en colorant d'une apparence de zèle pour la justice, l'animosité particulière qui les enflamme contre lui (*Cantatorium*, éd. Rob. de Soumoy, chap. XCVIII, p. 299) ». Tel est le trait caractéristique de la situation : les griefs allégués contre l'évêque sont une arme bonne à manier contre un ennemi ; ils ne prouvent rien, en faveur du zèle pour les principes, chez ceux qui agitent ces reproches.

Autre n'est pas la condition du chroniqueur, et il n'est pas nécessaire, pour expliquer son langage grégorien, de recourir au revirement d'idées imaginé par P. Krollick. Qu'on se représente la situation de Lambert le Jeune, en supposant qu'il soit l'écrivain de la Chronique. Il vient de rentrer à Saint-Hubert, et il commence à écrire le récit des longues luttes auxquelles il fut mêlé souvent. Doué d'une vive imagination, compagne inséparable d'une âme ardente comme la sienne, il fait revivre, devant ses yeux, toutes les péripéties de cette querelle douloureuse. Il se retrouve en face d'Otbert, considéré toujours comme l'ennemi, l'homme injuste et funeste qui a causé tous les malheurs du monastère. Quoi d'étonnant qu'il l'accable des accusations coutumières et trop justement méritées : intrus, schismatique, simoniaque! Les mêmes reproches retombent sur ses partisans et ses soutiens, ce qui n'empêche aucunement le chroniqueur, malgré les condamnations pontificales, d'entretenir avec Wired un ménage d'accommodement, de lui donner même des éloges quand il défend le monastère et le gère en bon administrateur (*Ibid.*, à partir du chap. CXXIII, pp. 325 et suiv.) : « n'est-il d'ailleurs pas, lui aussi, l'ennemi d'Otbert? » (*Ibid.*, chap. CXVII, p. 318, ligne 30). L'opposition qu'on a cru remarquer entre les sentiments de l'écrivain et la conduite de Lambert le Jeune n'existe donc pas. Nous allons constater au contraire entre les deux caractères et les deux carrières un parallélisme parfait.

monastère. L'écrivain, sous ce rapport, ne le cède en rien à Lambert le Jeune; il approuve tous ceux qui servent les intérêts de Saint-Hubert, fût-ce même par des procédés moins délicats ([1]). A cette préoccupation maîtresse, il subordonne tous ses autres sentiments, et premièrement son affection marquée pour Bérenger; tandis qu'il n'a pas un mot pour lui reprocher sa palinodie, qu'au contraire il l'excuse ([2]), il le blâme dès qu'il nuit aux intérêts de l'abbaye ([3]). Il n'agit pas différemment à l'égard de Lambert le Vieux ([4]) et de Thierry ([5]). Sa haine contre Otbert ne procède pas d'un motif différent. Le chroniqueur est-il grégorien? Justement comme Lambert le Jeune, dans la mesure des intérêts particuliers. Nous venons de le dire : il trouve excessifs les procédés de Thierry et de Bérenger ([6]), il n'a pas un mot de blâme pour l'abbé de Saint-Laurent, réconcilié avec Otbert ([7]). Au moment décisif de la lutte, ses sentiments concordent absolument avec ceux de Lambert. Comme M. Cauchie l'a mieux que tout autre remarqué ([8]), l'écrivain devient visiblement défavorable à Thierry II, dès que l'abbé met en péril le monastère par ses revendications importunes ([9]); il considère les motifs qu'on lui donne, pour l'engager à se démettre de sa charge, comme le langage de la raison ([10]); il blâme, comme des persécutions, ses démarches pour rentrer en possession de sa dignité ([11]). Enfin, il est si bien rallié à la cause de Wired, qu'il le cite, dans son énumération des religieux, comme le successeur de Thierry II ([12]).

M. Hanquet, qui intitule un de ses chapitres : *Deux personnalités jumelles,*

(1) *Cantatorium*, éd. Robaulx de Soumoy, chap. LV, p. 264.
(2) *Ibid.*, chap. XCIX, p. 301.
(3) *Ibid.*, chap. XCII, p. 293.
(4) *Ibid.*, chap. CX, p. 310.
(5) *Ibid.*, chap. LXIX, XCIII, pp. 274, 293.
(6) Voir ci-dessus, notes 5 et 3.
(7) Voir ci-dessus, note 2.
(8) CRH., *suprac.*, p. 107.
(9) *Cantatorium*, éd. R. de S., chap. CXVII, p. 318.
(10) « Ut consilio et rationi acquiesceret... Acquievit rationi et tempori. » *Ibid.*
(11) « Sub his insectationibus. » *Ibid.*, chap. CXXVI, p. 329.
(12) *Ibid.*, chap. XII, p. 231.

en désigne un autre sous ce titre non moins raisonné : *Deux carrières parallèles.* Nous ne le suivrons pas dans tous les détails qui justifient cette affirmation. Résumons-les en quelques mots : L'écrivain, moine de Saint-Hubert (1), entré au monastère, comme Lambert le Jeune, au temps de Thierry Ier (2), manifeste pour le prieuré de Bouillon (3) et pour Saint-Remi de Reims (4), un intérêt, qui le porte à s'étendre outre mesure sur les faits relatifs à ces deux établissements, où nous savons précisément que Lambert le Jeune a séjourné (5). D'autre part, durant tout le temps de ce séjour à l'étranger, le chroniqueur, habituellement enclin à noter sa présence aux scènes dont il est témoin (6), ne marque pas une fois qu'il ait résidé parmi les moines de Saint-Hubert (7).

M. Hanquet remarque enfin la place disproportionnée que Lambert le Jeune occupe dans la chronique. Thierry Ier et Thierry II, Bérenger, Lambert le Vieux, tous sont censurés dans l'une ou l'autre occasion. Lambert le Jeune seul ne recueille que des éloges; tout ce qu'il dit et tout ce qu'il fait, est approuvé par le chroniqueur. Chaque fois que sa présence est signalée, le récit devient détaillé et vivant (8). Rien de ce qui le concerne n'est oublié, ni un billet insignifiant écrit à son sujet (9), ni les fastidieuses

(1) Voir Robaulx de Soumoy, pp. 3, 4.

(2) Voir K. Hanquet, *suprac.*, p. 47.

(3) *Cantatorium*, éd. R. de S., chap. XXXIX, p. 255.

(4) *Ibid.*, chap. CV, CVI.

(5) Nous ne disons pas que Lambert le Jeune ait été témoin oculaire du premier de ces faits, ni que les autres moines de Saint-Hubert n'aient pu connaître le second (objection de M. Cauchie, CRH., *suprac.*, pp. 76 et suiv.); mais nous constatons que l'écrivain s'y étend avec une prédilection dont nous trouvons le motif dans le séjour qu'il fit dans les deux établissements.

(6) Voir K. Hanquet, *suprac.*, p. 47.

(7) Nous ne disons pas que l'auteur ne raconte rien de ce qui se passa à Saint-Hubert durant cette période (objection de M. Cauchie, CRH., *suprac.*, p. 79); mais que pas une fois il n'y mentionne sa présence.

(8) M. Cauchie, CRH., *suprac.*, p. 107, cite les passages où la personnalité de Lambert le Jeune est mise en relief : MGH. SS., t. VIII, pp. 573, 584, 585, 589, 591, 592, 593, 596, 598-600, 601, 605, 609, 611, 622, 626, 628.

(9) *Cantatorium*, éd. R. de S., chap. LX, p. 268.

anecdotes racontées par lui à l'abbé de Prüm [1], ni tant d'autres menus détails, qu'il était oiseux de consigner [2].

Même si l'on parvenait à atténuer la force de quelques-uns de ces arguments, ce serait un sophisme, M. Cauchie le reconnaît [3], de ne pas accorder à l'ensemble une grande force démonstrative. Nous croyons pouvoir conclure, avec M. Hanquet, que l'attribution de la chronique à Lambert le Jeune est certaine, de toute la certitude qu'on peut acquérir en pareil cas.

49. *Mérites de l'œuvre.* — Nous avons déjà mentionné les principaux mérites de la chronique. Cette œuvre importante révèle chez son auteur un esprit perspicace, qui sut comprendre l'utilité historique des chartes de son abbaye, dont il tire un parti très fructueux [4]. Il possédait une instruction très sérieuse, que dénotent sa manière d'écrire, ses connaissances, l'étendue de ses lectures, attestée par des réminiscences d'auteurs antiques : Salluste, Cicéron, Macrobe, Valère Maxime. Il était doué d'un réel talent littéraire, qui apparaît dans toute son œuvre. Le récit animé et pittoresque de l'entrevue de Thierry avec l'archidiacre Boson [5], et celui de la destruction de Mirward [6], nous offrent deux pages qu'on peut mettre en parallèle avec celles des meilleurs écrivains.

P. Krollick accuse l'auteur de la chronique, de mauvaise foi, d'inexactitude, de partialité. Ce reproche est dénué de fondement. Mais le chroniqueur est un moine; il juge les événements au point de vue des intérêts de son monastère. Or, Saint-Hubert est continuellement en lutte avec Otbert; il serait étrange que l'écrivain n'épousât point la querelle de son abbaye. Son récit se ressent de cette animosité, et il lui arrive de n'envisager les faits que sous un seul aspect. Dans l'acquisition du château de Bouillon, le chroniqueur

(1) *Cantatorium*, éd. R. de S., chap. LXXIV, LXXV, p. 277.
(2) *Ibid.*, chap. LVIII-LX, pp. 266-268.
(3) CRH., *suprac.*, p. 116.
(4) « Cum... breviter deflloratos veterum annalium subinferret eventus. » *Cantatorium*, éd. R. de S., chap. LXXIV, p. 277.
(5) *Cantatorium*, éd. R. de S., chap. XXXVII, p. 252.
(6) *Ibid.*, chap. LXIII, p. 270.

ne voit que les sacrifices dont cet achat fut l'occasion pour son monastère [1]; il ne considère pas l'utilité de la possession de cette forteresse, pour la paix de la principauté [2]. De ce qu'Otbert ait opprimé Saint-Hubert dans la lutte qu'il soutint contre cette abbaye, il ne résulte pas que l'évêque n'ait songé qu'à accroître sa puissance, au détriment des maisons religieuses de son diocèse. Nous savons au contraire qu'il a souvent favorisé les intérêts temporels des monastères [3], et sa conduite à l'égard de l'abbaye de Saint-Trond, qu'il dota d'un excellent abbé dans la personne de Thierry, montre qu'il n'était pas indifférent au bien spirituel des établissements diocésains. Sans accuser Lambert le Jeune de mauvaise foi, ni révoquer en doute les faits positifs qu'il raconte, il faut cependant prendre les appréciations qu'il formule comme le jugement porté par un moine de Saint-Hubert épris d'un amour passionné pour son abbaye.

Au point de vue de l'exactitude chronologique, M. Hanquet résume, en ces termes, le résultat de ses recherches, auxquelles il sera utile de recourir : « Il est incontestable que la chronique de Saint-Hubert, telle que nous l'a transmise la copie d'Orval, contient plusieurs erreurs chronologiques, dont quelques-unes sont graves. Mais toutes, ou peu s'en faut, doivent être imputées à la négligence du copiste. Quant à l'œuvre même de Lambert le Jeune, on peut la caractériser en deux traits : elle expose les événements dans l'ordre où ils se sont produits; quand elle les date d'une façon plus précise que par relation, elle le fait avec exactitude [4] ».

50. *Le second livre du Miracula S. Huberti.* — Le récit des Miracles

(1) *Cantatorium*, éd. R. de S., chap. CIV, p. 305.

(2) « Multorum quidem paci et saluti providit, verum rem sibi plenam laboris, periculis, detrimenti acquisivit. » *Triumphus S. Lamberti de castro Bullonio*, chap. I. — « Episcopus, ut tam suae diocesis quam duorum paci regnorum consuluisset, de thesauris subjectarum ecclesiarum collatam tum dictae pecuniae summam in ejus acquisitionem contulit multorumque per hoc tribulationes damnaque sustulit. » *Triumphale Bullonicum*, liv. I, chap. I.

(3) Chartes de Henri IV en faveur de Lobbes, 16 mai 1101; de Waulsort, 29 juin 1103; de Saint-Jacques, 1er juillet 1101; d'Andenne, même date. Chartes d'Otbert en faveur de Lobbes, 16 mai 1101; de Gembloux, 1110; de Saint-Laurent, 1112.

(4) K. Hanquet, *suprac.*, p. 121.

de saint Hubert, rédigé dans le milieu du IXe siècle [1], fut remanié au commencement du XIIe, peu de temps avant la composition de la chronique, et accru de plusieurs faits nouveaux, qui portent à une trentaine le nombre des prodiges attribués à l'intercession du saint [2].

La date précise de la rédaction doit être fixée après 1086, année de la mort de l'abbé Thierry Ier, désigné au chapitre XXII par ces mots : « abbate felicis memoriae Theoderico ». L'ouvrage étant cité dans la première partie de la chronique [3], commencée peu de temps après 1098 [4], doit être légèrement antérieur à cette date.

La manière dont l'auteur s'exprime en parlant du monastère [5], les indications précises qu'il fournit sur la disposition des édifices claustraux [6], sa connaissance parfaite de la géographie locale [7], dénotent un écrivain de Saint-Hubert. Dans son vingt-neuvième et dernier chapitre, il cite comme un de ses témoins : « Lamberto hujus loci monacho, postmodum Hasteriensi abbate ». Quelles que soient les difficultés d'interprétation de ce passage [8], il est incontestable que les mots *hujus loci* désignent Saint-Hubert, de même que l'expression *hunc locum,* employée quelques lignes plus bas.

(1) Voir p. 59.

(2) Publié par Mabillon, *AA. SS. O. S. B.*, saec. IV, t. I, pp. 281 et suiv.; Roberti, *Historia S. Huberti*, 1621, pp. 72 et suiv.; et mieux par le P. de Smedt, dans AA. SS., novemb., t. I, pp. 823 et suiv.

(3) Voir p. 377, note 3.

(4) Voir p. 378.

(5) Il dit, en parlant de l'abbaye : le monastère, l'église, le tombeau, les frères. Jamais il ne précise. Ce serait, remarque M. Hanquet, à peine compréhensible de la part d'un étranger; rien de plus naturel chez un habitant de Saint-Hubert.

(6) « Lapidea camera, quae tunc erat pro foribus monasterii. » *Lib. secundus mirac.*, chap. XXI. — « In camera sub dormitorio fratrum, quae postea facta est domus infirmorum. » *Ibid.*, chap. XXIV.

(7) Il cite au moins neuf localités circonvoisines de Saint-Hubert.

(8) Le P. de Smedt a conclu de ce texte que l'auteur appartenait au monastère de Stavelot. En effet, dit-il, Lambert, disciple de Poppon, et son successeur dans la direction de Waulsort et d'Hastière, venait de Stavelot. Mais la chronique de Waulsort, seule source qui mentionne ce personnage, déclare au contraire qu'il fut tiré par Poppon de Saint-Maximin de Trèves. L'expression *hujus loci* désignerait donc ce monastère, ce qui est inadmissible. Il faut nécessairement chercher une autre explication du passage contesté. M. Hanquet remarque que le chapitre XXIX pourrait bien avoir été ajouté postérieurement, et suppose

M. K. Hanquet va plus loin, et appuyant de ses arguments une conjecture déjà formulée par Roberti ([1]), il attribue à Lambert le Jeune le second livre des Miracles. Il nous est impossible de nous rallier à cette opinion; l'auteur de la chronique et celui du *Miracula* sont, à notre avis, deux écrivains différents. Les ressemblances de tournures et de style ([2]), l'emploi dans les deux ouvrages de documents diplomatiques ([3]), la reproduction dans le *Cantatorium* d'un chapitre emprunté au *Miracula* ([4]), tout cela constitue, en faveur de l'identité d'auteur, de simples présomptions, facilement explicables d'une autre manière. Si Lambert le Jeune était l'auteur des deux écrits, on comprendrait difficilement qu'il eût, en écrivant la chronique, tiré si peu de parti d'un précédent ouvrage, où il lui était loisible de puiser d'utiles et abondants renseignements ([5]). Comme l'a remarqué M. Vanderkindere ([6]), on aura encore plus de peine à croire que jamais un auteur ait pu faire allusion à un de ses écrits antérieurs, dans les termes que voici : « Voulez-
» vous savoir plus au long, à la suite de quelles circonstances, les gens du
» pays ont institué ces coutumes votives..., relisez le texte des Miracles de
» saint Hubert; c'est là que nous avons appris que les croix ont été établies
» et réglées par un édit de l'empereur Louis le Pieux ([7]) ».

ou bien que l'abbé Lambert passa par Saint-Hubert avant d'être moine de Trèves, ou bien que l'écrivain confond Hastière avec Florennes : nous savons qu'Otbert préposa à cette abbaye un moine de Saint-Laurent, aussi nommé Lambert, qui avait précédemment suivi Bérenger dans son exil à Saint-Hubert.

([1]) ROBERTI, *Historia S. Huberti*, p. 215.

([2]) Ces ressemblances s'expliquent par des habitudes d'écoles. Voir VANDERKINDERE, dans *Archives belges*, 3e année, p. 3.

([3]) Même remarque.

([4]) Un auteur peut avoir emprunté à l'autre ce chapitre, et il n'y a rien d'extraordinaire qu'il n'ait pas cité sa source (voir CAUCHIE dans CRH., *suprac.*, pp. 120, 128). Bethmann et Wattenbach regardent le chapitre XXVIII comme une addition au *Miracula*, empruntée au *Cantatorium*. (MGH. SS., t. VIII, p. 577, note 71.) M. Kurth croit au contraire que le récit a été repris du *Miracula* dans le *Cantatorium* (K. HANQUET, *suprac.*, p. 108, note 5).

([5]) Voir pp. 376, 377.

([6]) *Archives belges, suprac.*

([7]) « Qui latius addiscere voluerit, relegat textum miraculorum praedicti patroni. Has (consuetudines) edicto Ludovici... et synodali banno Walcandi... ibidem novimus addictas. » *Cantatorium*, éd. R. DE S., chap. XXXI, pp. 243-244.

On peut conclure que le second livre des Miracles fut écrit, à la fin du XIe siècle, par un moine de Saint-Hubert, ayant reçu à l'école du monastère une éducation analogue à celle de Lambert le Jeune.

Outre d'abondants détails de mœurs, l'ouvrage fournit d'intéressantes données sur l'histoire du monastère, au Xe siècle : invasion des Hongrois, construction de Mirwart, donation de Chauvency par le comte Étienne, invasion de ce fisc par Frédéric de Bar, dont les moines triomphent, suivant l'usage, en transportant à l'endroit menacé, le corps de leur patron. Le récit n'est pas moins important pour l'histoire du culte de saint Hubert. D'après les données de l'écrivain, le saint était, dès le XIe siècle, honoré comme patron des chasseurs et considéré comme ayant été chasseur lui-même. Dès la même époque, on pratiquait la taille de la même manière qu'aujourd'hui. Le culte du saint était donc fixé, avec ses éléments essentiels et ses traits caractéristiques, et il ne s'est pas modifié depuis lors.

51. *Autres écrits composés à Saint-Hubert.* — M. Kurth [1] signale deux écrits, aujourd'hui perdus, et paraissant avoir été rédigés à Saint-Hubert, vers la même époque. Ce sont des annales et un martyrologe.

Le martyrologe fut connu de Chapeaville, de Roberti et d'Hancart. Il existait encore à Saint-Hubert en 1730, et est mentionné jusque vers 1760. Il semble avoir été commencé dans les premières années du XIIe siècle. M. Kurth en a retrouvé des fragments. Les notices qu'ils renferment sont suffisamment développées pour rentrer dans la catégorie d'écrits que nous examinons. Celles qui se rapportent aux événements anciens, sont extraites de Jonas d'Orléans ou du *Cantatorium.* D'autres renseignent des fondations faites au profit du monastère.

Les *Annales de Saint-Hubert* sont mentionnées par une charte du comte Robert III de Laroche, en 1152. Elles furent aussi composées après le *Cantatorium.* D'après une conjecture de M. Kurth, elles auraient d'abord servi de continuation à la chronique de Saint-Hubert; les parties remontant aux premiers siècles de l'abbaye, auraient été rédigées plus tard, par adjonc-

[1] G. Kurth, *suprac.*, dans CRH., 5e série, t. VIII, pp. 92 et suiv.

tion au récit du chroniqueur, de traditions douteuses laissées de côté par celui-ci. Quelques fragments retrouvés par M. Kurth, pourraient bien avoir appartenu à la rédaction de ces annales.

VI. — Lobbes.

52. *Continuation de la Chronique de Folcuin.* — A Lobbes, au XIIe siècle, nous trouvons à signaler, en premier lieu, une continuation de la Chronique de Folcuin, conduisant l'histoire des abbés du monastère, de la fin du Xe siècle jusqu'en 1159. L'auteur de cette continuation était certainement un moine de Lobbes. Quittant rarement son abbaye, il retrace les actes des supérieurs de cette maison religieuse, depuis Folcuin, le 19e abbé, jusqu'au 30e, Francon ; il décrit les vicissitudes de son église et les faits intéressant la vie intérieure des moines, sans fixer son attention sur les événements du dehors, dont l'écho de la rumeur publique n'a porté jusqu'à lui qu'un faible retentissement. Il date lui-même de l'année 1162, la composition de son ouvrage [1]. Il utilise principalement les *Annales Laubienses,* continuées à la même époque au monastère ; il en garde même souvent l'expression textuelle. Il se sert, en outre, des diplômes conservés dans les archives de l'abbaye et des chartes octroyées par les empereurs à l'église de Liége. Il puise aussi quelques renseignements dans l'ouvrage de Sigebert sur les écrivains ecclésiastiques.

53. *Petites chroniques éditées par le chanoine Vos.* — Le chanoine Vos a publié trois petites chroniques de Lobbes, sans faire connaître les manuscrits qui lui en ont fourni le texte. Les instances de Piot et de Waitz n'ont abouti à obtenir, à ce sujet, aucun renseignement. On en est donc réduit à accepter, sous bénéfice d'inventaire, les textes publiés par le discret éditeur.

Le premier de ces écrits est intitulé : *Fundatio monasterii Lobiensis.* Il fut composé par le prieur Hugues, entre 1150 et 1200, s'il faut s'en rapporter à une note reproduite par Vos, d'après son manuscrit [2]. L'auteur, en

(1) *Gesta abb. Lob. Continuatio,* chap. IX, éd. Alexandre, p. 62.
(2) Vos, *Lobbes, son abbaye et son chapitre,* t. I, p. 367, note 2.

effet, fut prieur de Lobbes, entre les années 1159 et 1174 (1). Il rapporte des faits arrivés sous l'abbé Leonius, qui dirigea le monastère de 1131 à 1137; il ne va pas plus loin. Il déclare avoir connu des religieux qui vécurent dans l'intimité de l'abbé Fulcard, mort en 1107 (2). Nous ne savons rien de sa vie, sinon qu'il séjourna à Saint-Bavon, avec maître Gillebert, religieux d'Afflighem (3). On connaît plusieurs personnages de ce nom (4). Il est difficile de déterminer lequel d'entre eux fut le compagnon de l'écrivain de Lobbes. La chronique dont celui-ci fut l'auteur, n'est en réalité qu'une dissertation sur les origines du monastère, sur les pertes qu'il subit au temps de l'impie Hubert et pendant l'union de Lobbes à l'évêché de Liége, sur la restauration inaugurée par l'abbé Aletran. A cette première partie, le chroniqueur ajoute quelques notices sur les donations faites à l'abbaye. Il a pour but de montrer les alternatives de prospérité et de décadence que subit le monastère. Ce n'est pas un résumé de l'histoire de Lobbes; l'auteur ne donne que les détails se rapportant au but qu'il se propose. Ils concordent généralement avec le récit de Folcuin. Quand l'écrivain s'en écarte, par exemple en attribuant à saint Landelin la fondation de l'abbaye d'Aulne, il faut donner la préférence aux indications de son devancier. Le prieur Hugues semble avoir utilisé des annales du monastère (5); il écrit surtout d'après ce que lui ont rapporté d'anciens religieux ou des personnes du voisinage (6). Rien ne laisse percevoir qu'il ait employé la continuation de Folcuin, rédigée vers

(1) U. Berlière, dans *Revue bénédictine*, t. IX, p. 41.

(2) « Usque ad tempus Dni Fulchardi abbatis qui ut ab ipsis qui ejus convictu et familiaritate usi sunt comperimus..., fuit simplicissimus. » Vos, *suprac.*, p. 364.

(3) « Praecipue a venerabili et religioso Affligenii monacho magistro Gilleberto accepimus, cujus nos eruditione et amicitia dum pariter apud sanctum Bavonem peregrinaremur, non modice usi sumus. » *Ibid.*, p. 365.

(4) Gillebert, moine de Saint-Amand, mort en 1095, auteur de deux écrits : *Carmen de incendio monasterii S. Amandi; miracula S. Amandi.* Gillebert, moine d'Afflighem, abbé d'Eenaeme de 1110 à 1131. Gillebert, aussi moine d'Afflighem et abbé d'Eenaeme de 1165 ou 1166 jusque vers 1162 (*Gallia christiana*, t. V, col. 33, 34). Il s'agit peut-être de ce dernier; le séjour d'Hugues à Gand serait antérieur à 1165, ce qui concorde bien avec les autres dates.

(5) « Haec itaque quae relatu et scripto majorum accepimus. » Vos, *suprac.*, p. 360.

(6) Voir notes 2 et 3 ci-dessus. « Probabilium denique utriusque sexus personarum relatu didicimus. » *Ibid.*, p. 362.

le même temps. Comme Waitz en fait la remarque, le manuscrit dont s'est servi le chanoine Vos, paraît être une copie assez récente.

Le second écrit publié par le chanoine Vos, est intitulé par G. Waitz : *De fundatione et lapsu monasterii Lobiensis*. C'est l'œuvre d'un auteur anonyme, qui n'a pas écrit avant le règne du pape Lucius III (1181-1185). Il est donc postérieur à Hugues et à la continuation de Folcuin. L'auteur se propose le même but que le prieur Hugues : montrer combien le monastère est déchu de son ancienne prospérité. Il n'a donc pas l'intention de faire une histoire complète, mais de raconter, *strictius quam possum stylo*, les faits principaux qui conviennent à son but. Il renvoie, pour le reste, à la chronique de Folcuin, à la chronique des évêques de Liége par le chanoine Anselme, aux annales et aux nombreuses chartes conservées dans la bibliothèque de Lobbes. Il attribue à saint Landelin la fondation d'Aulne et de Wallers et donne, sur le château de Thuin, des détails qu'on ne trouve point ailleurs [1].

Le troisième écrit est moins important. Il raconte assez inexactement les premiers temps du monastère et sa décadence, à l'époque de l'impie Hubert.

54. *L'abbé Wéric. Vie de saint Albert.* — A la fin du XIIe siècle, l'abbaye de Lobbes était gouvernée par Wéric (1181-1209), ami intime de saint Albert, qu'il accompagna dans son exil.

Albert de Louvain, frère du duc Henri de Brabant, avait recueilli la grande majorité des voix, dans l'élection qui suivit la mort de l'évêque Raoul de Zaehringen. Il eut cependant pour compétiteur Albert de Rethel, grand prévôt de Saint-Lambert, candidat du comte Baudouin VIII de Hainaut. Aux termes du concordat de Worms, les élections contestées étaient dévolues à l'empereur. Henri VI outrepassa ses droits, en portant son choix sur un troisième personnage, Lothaire de Hochstade, à qui il vendit sans scrupule l'évêché de Liége. Albert se réfugia à Reims, où il reçut la consécration épiscopale. Le 24 novembre 1192, il y fut assassiné par des émissaires allemands.

Ces événements furent racontés, peu de temps après, par un écrivain

[1] Voir p. 120, note 3. L'établissement d'hommes féodaux dans les terres avoisinantes est un trait caractéristique, qui nous fait entrevoir l'organisation de la défense des établissements monastiques au moyen âge. C'est par un moyen semblable que Henri l'Oiseleur organisa la défense de l'empire.

d'origine wallonne [1], familier de saint Albert, compagnon de son exil [2], très attaché à l'évêque, très irrité contre les Allemands, fauteurs de l'assassinat [3]. Koepke désigne Wéric comme le rédacteur de cette biographie [4]. En effet, l'importance attribuée aux faits qui intéressent l'abbaye de Lobbes [5], l'indication des pensées secrètes qui agitèrent Wéric [6], le récit circonstancié de scènes dont il fut à peu près l'unique témoin [7], la consignation de détails absolument personnels [8], tout cela dénote que l'abbé de Lobbes est l'auteur du *Vita Alberti*. Toutefois il est probable qu'il compta, parmi les autres compagnons d'Albert, des collaborateurs, qui l'aidèrent de leurs renseignements, peut-être consignés par écrit [9]. C'est ainsi que Gérard, chanoine de Saint-Jean, est sans doute l'auteur principal du chapitre XXVI, et que l'archidiacre Thomas de Marbais a vraisemblablement transmis au rédacteur de la biographie, les principaux éléments qui constituent la finale du chapitre XL [10].

(1) Il écrit *Horestat* pour *Hochstaden*, erreur qu'un Allemand n'aurait pas commise, car il aurait compris l'étymologie de ce nom de lieu, il aurait su quelle ville ce nom désignait, il n'aurait pas songé à introduire cet *e* dans un nom allemand. Voir aussi note 3.

(2) « Vidit qui hec scripsit. » *Vita Alberti*, chap. XLIII.

(3) « Violentia ejus (imperatoris) et obstinatio, que more Theutonici facile non sedatur. » *Vita Alberti*, chap. IX. — « Que ergo ire tam atroces, qui Teutonici furores ita graves, ita pertinaces istos exagitabant Alemannos... doleat infamiam suam infamis Alemannia, que sibi male tales enutrivit Alemannos. » *Ibid.*, chap. XXXIX.

(4) Publiée dans MGH. SS., t. XXV, pp. 139 et suiv.

(5) *Vita Alberti*, chap. XII, XIII, *ibid.*, pp. 147, 148.

(6) *Ibid.*, chap. XII *in fine*, chap. XIII.

(7) *Ibid.*, chap. XXXV *in fine*, chap. XXXVI, XXXVIII, pp. 160, 161.

(8) *Ibid.*, chap. XLIV, p. 166.

(9) La remarque en a déjà été faite par Van der Meere, qui dans *Bibliotheca scriptorum Leodiensium* (Bibliothèque royale de Belgique, manusc. n° 1727) donne sur l'auteur du *Vita Alberti* la notice suivante : « Anonymus : fuit vel cathedralis S. Lamberti, vel collegiatae S. Joannis Evangelistae Leodii canonicus, admodum familiaris et domesticus S. Alberti Lovaniensis episcopi et martyris Leodiensis. Hic scripsit : Vitam S. Alberti episcopi et martyris. Fuerunt vero de familia S. Alberti tres canonici Leodiensis, Sigerus, Elyas de Bullo castello et Thomas Merbeensis, cum quodam Gerardo S. Joannis Evangelistae canonico, quorum vel unus verisimiliter scripsit, vel plures, vel omnes, ut vita S. Alberti describeretur, curarunt vel dictarunt ».

(10) MGH. SS., t. XXV, p. 164. C'est probablement aussi Thomas de Marbais qui raconta au rédacteur du *Vita* les incidents de la diète de Worms, dont il fut témoin (*Ibid.*, chap. V,

La vie de saint Albert a été insérée en entier dans la vaste compilation assemblée par Gilles d'Orval. Elle se présente isolément dans un manuscrit du XIII[e] siècle, appartenant à la Bibliothèque royale de Bruxelles [1]. Des deux côtés, elle débute *ex abrupto* par le récit de la compétition au siége épiscopal [2] et ne contient aucun renseignement sur l'existence d'Albert de Louvain, avant son élection [3]. Plus loin, faisant allusion à la prise d'Aumale et à la mort de Mathieu, comte de Boulogne [4], l'auteur note qu'il a parlé précédemment de ces événements, dont nous ne rencontrons nulle mention dans la biographie. Il faut donc supposer qu'il manque quelque chose au commencement de celle-ci. Le fragment que nous en avons perdu, n'est probablement pas considérable, car, au cours de son récit, le biographe revient sur des faits peu antérieurs de date, qu'il ne paraît pas avoir touchés

p. 142) et ceux du voyage de Rome (*Ibid.*, chap. VI-XI, pp. 143-147), où il accompagna saint Albert (*Ibid.*, chap. IX, p. 144). La manière dont l'auteur du *Vita* parle de Thomas de Marbais et décrit son attitude : « submittens Thomas parum caput et premeditans paulo intervallo » (*Ibid.*, chap. XXIX, p. 157) s'oppose à ce qu'on attribue la rédaction à l'archidiacre liégeois.

(1) Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. 723-727.

(2) « Radulpho Leodiensi episcopo successor eligitur Albertus. » *Vita Alberti*, chap. I, dans MGH. SS., t. XXV, p. 139.

(3) La vie de saint Albert, avant son élection, peut être reconstituée d'après d'autres documents. Son frère aîné naquit en 1165 (*Annales Parchenses*, dans MGH. SS., t. XVI, p. 606). Donc Albert n'est pas né avant 1166. En 1178, il est chanoine de Saint-Lambert et encore écolier (Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, p. 97). Le 28 octobre 1187, il est reçu chevalier par Baudouin de Hainaut, à Valenciennes (Gislebert, *Chronicon Hanoniense*, dans MGH. SS., t. XXI, p. 553). Entre le 21 février et le 27 mars de l'année suivante, il renonce à sa qualité de chevalier, rentre dans la cléricature et prend la croix (*Ibid.*, p. 555). Il apparaît comme archidiacre en 1189 (*Cartulaire*, *suprac.*, p. 115) et 1191 (Reusens, *Analectes*, t. VIII, p. 231), comme archidiacre, prévôt de Saint-Pierre et de Saint-Jean en 1189 (*Ibid.*, t. X, p. 287). Étant archidiacre et prévôt de Saint-Jean, il possédait le personnat de l'église de Tirlemont, et, usant de pouvoirs reçus de bouche à bouche du pape Clément III, il établit un chapitre dans cette église et en régla l'organisation par des mesures qu'il fit ensuite approuver (Mir. et Fopp., *Opera diplomatica*, t. III, p. 65). Il possédait aussi le personnat des deux églises de Bossut et de Beauvechain, qu'il donna à l'abbaye de Gembloux pour faciliter la reconstruction du monastère, après l'incendie de 1185 (MGH. SS., t. VIII, p. 564; cf. CRH., 4[e] série, t. II, p. 262, note 2). Il était sous-diacre quand il fut élu à l'évêché de Liége (Gislebert, *suprac.*, p. 573).

(4) Gislebert, plus précis, nous apprend que Mathieu, comte de Boulogne, mourut en 1173, au siège de Driencourt, qui suivit la prise d'Aumale.

précédemment [1]. Se fondant sur des analogies de style [2], Koepke pense que l'œuvre de Wéric s'étend, chez Gilles d'Orval, au delà du récit de la mort de saint Albert, et comprend la relation des compétitions suscitées pour sa succession entre Simon de Limbourg et Albert de Cuyck [3].

Passionnément attaché à la cause de l'évêque, l'écrivain caractérise son point de vue, dès les premières lignes de son œuvre, par le blâme qu'il inflige à Baudouin de Hainaut, le principal contradicteur de l'élection d'Albert [4]. Ses préférences ne l'empêchent pas de reconnaître la supériorité de Baudouin VIII sur Henri de Brabant, son compétiteur à la succession de Philippe d'Alsace dans le comté de Flandre [5]. Les affections de l'auteur se manifestent, un peu plus loin, dans le reproche adressé au duc de Brabant, pour avoir abandonné en Italie la cause de son frère, afin de venir en Flandre travailler, vainement, il est vrai, à la défense de ses propres intérêts [6]. Cette appréciation personnelle des devoirs de la fraternité ne nuit d'ailleurs pas à la véracité de l'historien. Le récit de l'élection d'Albert peut être contrôlé par la relation que nous transmet, des mêmes faits, un témoin oculaire, bien à même d'être renseigné, Gislebert de Mons, le chancelier et l'homme de confiance de Baudouin VIII [7]. Entre les deux écrivains,

(1) *Vita Alberti, suprac.*, chap. III, p. 141.

(2) Le style de la biographie se caractérise par le rapprochement de mots semblables : « contradictum contradictione, fabricam fabricare, concordia canonica conclamantis, sonum quo insonuit, approbant approbatum, Trajectum se trajecit ». Parmi les exemples relevés par Koepke dans la suite du récit de G. d'Orval, nous ne trouvons pas de répétitions aussi caractéristiques.

(3) D'après Koepke, la vie de saint Albert ne serait qu'un fragment de l'ouvrage rédigé par Wéric sur les évêques de Liége. Nous ne pouvons guère admettre cette conjecture. L'extension donnée au récit du *Vita*, le ton ému de l'auteur, nous semblent indiquer que cette biographie reste le morceau capital de l'œuvre et le but que l'écrivain a voulu réaliser.

(4) « Hic est qui Namucensem comitatum violenter extorserat avunculo suo Henrico, comiti Namucensi nobilissimo, jam seni et oculis caligantibus ceco ». *Vita Alberti, suprac.*, chap. I, p. 139.

(5) « Qui superior in omnibus erat, in auro et argento militiaque parata sibi semper simulque prudentia et providentia consiliique et animi magnitudine ad omnia strenue peragenda ». *Ibid.*, chap. III, p. 140. En effet, Baudouin VIII est un des principaux personnages de notre histoire médiévale, qui, par son habileté, réussit presque à rassembler nos provinces sous son sceptre, plus de deux siècles avant leur réunion sous Philippe le Bon.

(6) *Vita Alberti*, chap. III, *in fine*, dans MGH. SS., t. XXV, p. 141.

(7) Gislebert, *Chronicon Hanoniense*, dans MGH. SS., t. XXI, pp. 490 et suiv.

il n'y a que des différences tout accessoires, et c'est évidemment, en cas de divergence, le chroniqueur du Hainaut, mieux placé et mieux renseigné, qui emportera notre préférence. Nous admettons par conséquent qu'Albert de Rethel n'alla pas lui-même défendre son élection; c'est Gislebert qui fut envoyé par Baudouin VIII, auprès de l'empereur, pour soutenir le candidat du comte de Hainaut ([1]). Henri de Limbourg assista à la diète de Worms et n'imita point la timide abstention de Henri de Brabant ([2]). Enfin, Lothaire de Hochstade, avant de recevoir l'évêché des mains de l'empereur, fut élevé par Henri VI à la dignité de chancelier et non d'archichancelier, comme le dit notre biographe, facilement abusé sur ces minces circonstances d'événements dont il ne fut pas témoin ([3]). Il en va autrement pour l'ensemble et les points essentiels de la relation. Les deux écrits concordent absolument. Bien que favorable à son maître Baudouin VIII, Gislebert reconnaît Albert de Louvain pour le véritable élu ([4]). Le rôle qu'il attribue à Henri VI, n'est pas supérieur à celui qu'occupe l'empereur dans le récit du biographe. Historien du Hainaut, Gislebert se contente d'indiquer comment le candidat de son maître fut évincé par les tromperies impériales. Entre le moment où Lambert de Hochstade reçut la chancellerie et celui où il fut promu à l'évêché, le chroniqueur laisse vide un espace de deux jours ([5]), dans lequel s'emboîte à merveille la grande scène liégeoise racontée par le biographe : renonciation d'Albert de Rethel, déchu désormais de ses illusions; colère de l'empereur, affirmant que l'élection reste contestée, malgré l'accord des deux compétiteurs ([6]). Le récit du *Vita Alberti* est donc à l'abri d'un soupçon d'erreur ou de mauvaise foi ([7]).

([1]) GISLEBERT, *suprac.*, p. 574; cf. *Vita Alberti*, *suprac.*, chap. III, p. 141.

([2]) GISLEBERT, *suprac.*, p. 578; cf. *Vita Alberti*, *suprac.*, chap. V, p. 142.

([3]) *Ibid.*

([4]) « Quousque alii Alberto fratri ducis Lovaniensis... esset electio abjudicata. » GISLEBERT, *suprac.*, p. 577. Cf. *ibid.*, p. 580, ligne 42.

([5]) « Secunda autem die a donatione illa cancellarie... » GISLEBERT, *suprac.*, p. 578.

([6]) *Vita Alberti*, *suprac.*, chap. V, pp. 142-143.

([7]) Nous ne pouvons donc pas admettre les reproches même mitigés que Koepke adresse au biographe, ni la manière dont les faits de l'élection sont présentés par Töche, dans son *Histoire de Henri VI*.

Dans les pages suivantes, l'écrivain raconte, d'après le récit de témoins oculaires, le voyage de saint Albert à Rome et son entrevue avec le pape Célestin III. La relation devient particulièrement circonstanciée, quand il aborde les faits auxquels lui-même fut mêlé intimement : la visite d'Albert à l'abbaye de Lobbes, le séjour de l'évêque à Reims, les circonstances qui précèdent, accompagnent et suivent son martyre. L'auteur rejette formellement sur Henri VI la responsabilité de l'assassinat (1); il est, sur ce point, d'accord avec l'ensemble des sources contemporaines (2). Le récit est parfaitement ordonné; écrit avec élégance et facilité, il respire une chaleur et une émotion communicatives. A tout point de vue, le *Vita Alberti* est une excellente source pour l'étude des événements de cette époque attristée (3).

VII. — Stavelot. Rolduc.

55. *Wibald.* — Le célèbre abbé Wibald suffit à immortaliser la gloire de l'abbaye de Stavelot, pendant la première moitié du XIIe siècle (4). Il

(1) *Vita Alberti*, *suprac.*, chap. XLVI, p. 167.

(2) Plusieurs sources se contentent d'enregistrer la rumeur défavorable à Henri VI : *Annales Stadenses; Annales Colonienses maximi; Chronicon Hanoniense* de Gislebert. D'autres affirment la culpabilité de Henri VI : *Gesta abbatum Trudonensium, continuatio 2a*; *Annales Marbacenses*; *Annales Floreffienses*; Magnus Reicherspergensis, *Annales*: *Chronicon Repgoviense; Annales Lobbienses, continuatio; Martyrologium ecclesiae Bruxellensis* (Chapeaville, t. II, p. 179). D'autres joignent à cette affirmation quelques détails circonstanciés : *Continuatio Cremifanensis*; Anonymus Landunensis, *Chronicon*; Balduinus Ninoviensis, *Chronicon*; Guilelmus Neubrigensis, *Rerum anglicorum libri V.* Quelques-unes constituent un réquisitoire documenté; *Chronicon montis Sereni*; *Annales Reinhardsbrunnenses*; Innocentii *registrum*. A noter enfin trois textes dont la prudente objectivité s'emboite parfaitement dans la version plus explicite des précédents : *Continuatio aquicinctina*; Lambertus Parvus, *Annales*; *Ecclesiae Remensis liber obituum* (Chapeaville, t. II, p. 179).

(3) Une autre vie de saint Albert est signalée, par Célestin Lombard, parmi les transcriptions d'Adrien d'Oudenbosch (U. Berlière, *Mélanges*, t. I, p. 93). Voir aussi chap. VIII, § 8, note.

(4) A consulter sur Wibald : Janssen, *De Wibaldo abbate*, Diss., Bonn, 1853; Id., *Wibald von Stablo und Corvey*, Munster, 1854; Mann, *Wibald abt von Stablo und Corvey nach seiner politischen Thätigkeit*, Diss., Halle, 1875; Toussaint, *Étude sur Wibald*, Namur, 1890; Dentzer, *Zur Beurteilung der Politik Wibalds von Stablo und Korvei*, Breslau, 1900.

naquit en Lotharingie (1), au printemps (2) de 1098 (3). On connaît deux de ses frères, Erhebert (4) et Erlebald (5). Celui-ci fut chapelain de Wibald et gardien des archives de Stavelot. Son frère l'employa souvent dans le maniement des affaires publiques. Erlebald succéda à Wibald dans la direction du monastère de Stavelot. Wibald avait reçu, dans cette religieuse communauté, sa première éducation (6); il en fut redevable au moine Reinhard (7), devenu plus tard abbé de Reichenau (8). Accompagné de son maître, le jeune étudiant se rendit ensuite à Liége, pour y profiter des leçons que Rupert donnait à Saint-Laurent (9). Il était encore en cette ville en 1115 (10). Peu de temps après, il se retira à Waulsort, où il prit l'habit monastique, en 1117 (11). L'abbé Wéric ne tarda pas à apprécier son talent et le mit à la tête des écoles. La

(1) « Lotharingia quae nos genuit. » Petr. Diac., *Chron. Casinense*, liv. IV, chap. CXXIV. « Lotharingiae... quae utique nostra patria est. » Wibald, *Epist.* 330, dans Jaffé, *Bibliotheca rer. germ.*, t. I, p. 461.

(2) « Licet enim estate conceptus, vere natus fuerim. » *Ep.* 167, Jaffé, *ibid.*, p. 286.

(3) Élu abbé de Stavelot en 1130, il avait alors 33 ans, d'après Franc. Laurentius, dans *Archiv.*, t. IV, p. 434.

(4) *Epist.* 18, Jaffé, *suprac.*, p. 99.

(5) *Epist.* 58, Jaffé, *ibid.*, p. 137; Franc. Laurentius, *ibid.*, p. 608.

(6) « Educatrice ac nutrice nostra Stabulensi aecclesia. » *Ep.* 58, *ibid.*, p. 136. — « Stabulensis ecclesia quae nos lacteo pietatis alimento nutrivit. » *Ep.* 94, Jaffé, *ibid.*, p. 168. — « Si Stabulensis aecclesia nos non educasset. » *Ep.* 103, *ibid.*, p. 180. — « Ecclesiae nostrae quae vos a prima fere etate nutrivit, aluit et promovit. » *Henricus ad Wibaldum*, *Ep.* 317, *ibid.*, p. 447. — « Ecclesiam quae vos ab adolescentia educavit, assumpsit et dilatavit. » *Ep.* 318, *ibid.*, p. 448. — « Quae nos genuit, educavit et provexit. » *Ep.* 330, *ibid.*, p. 461.

(7) *Ep.* 28, Jaffé, *ibid.*, p. 106; *Ep.* 32, *ibid.*, p. 110. Cf. *Ep.* 31, pp. 108-109; *Ep.* 55, p. 132; *Ep.* 56, p. 133; *Ep.* 137, p. 214.

(8) « Vir venerabilis Reinehusensis abbas nostrae adolescentiae magister ac praeceptor. » *Ep.* 55, Jaffé, *ibid.*, p. 132.

(9) « Quanquam uterque nostrum libros eosdem vestros, dum adhuc essetis Leodii, legissimus, — nam illuc propter vos et opera vestra de Stabulans veneramus. » *Wibaldus Ruperto*, *Ep.* 1, Jaffé, *ibid.*, p. 77.

(10) « Ante annos ferme triginta septem, cum essemus pueri sub scolari disciplina in predicta civitate constituti. » *Ep.* 395, Jaffé, *ibid.*, p. 526. Cette lettre au pape Eugène III fut écrite en 1152.

(11) *Notae Stabulenses.* — « Ecclesiam Walciodorensem quae nobis naufragium mundi hujus fugientibus habitum monachicum induit. » *Ep.* 290, Jaffé, *ibid.*, p. 417. Cf. *Ep.* 289, 365, 367.

réputation que Wibald avait acquise dès cette époque, le destinait à remplir un rôle plus important. L'abbaye de Stavelot était déchirée par les dissensions; il y fut envoyé, au mois de janvier 1118, pour rétablir l'ordre et la discipline. Il remporta, dans sa mission, un tel succès, que les religieux l'obligèrent à rester au milieu d'eux ([1]); on lui confia les charges d'écolâtre ([2]) et de portier ([3]). Dès 1122, il était admis à la cour impériale de Henri V ([4]). Son crédit auprès de Frédéric, archevêque de Cologne, obtint de ce pontife un diplôme terminant les différends entre Stavelot et Malmédy ([5]). Il témoigne des relations d'amitié qu'il lia, en 1128, avec Conrad, évêque de Sabine, devenu plus tard le pape Anastase IV, ce qui fait supposer à l'éditeur de ses lettres, que Wibald visita, vers ce temps, la cour pontificale ([6]). En 1130, à l'âge de 33 ans, il fut appelé, par le choix unanime des religieux, à la direction du monastère de Stavelot, en remplacement de Jean de Reuland ([7]). A partir de ce moment, son influence ne fit que s'accroître. Il prit une part importante aux affaires publiques; nous le voyons à la tête de la flotte impériale, dans la seconde expédition organisée en Italie par l'empereur Lothaire II, en 1136 ([8]). Le souverain fait l'éloge de Wibald et des services qu'il lui rendit dans l'administration de l'empire ([9]); il l'appelle

(1) MART. et DUR., *Ampl. Coll.*, t. II, col. 156; FRANCISC. LAURENTIUS, dans *Archiv.*, t. IV, p. 434.

(2) « Nos juvenes illa te docuimus puerum, quando in his studiis ludentes tuam capacitatem instruebamus. » *Ep.* 315, *ad Henricum*, JAFFÉ, *ibid.*, pp. 445-446.

(3) « Portarius », *Dipl. Friderici*, MART. et DUR., *Ampl. Coll.*, t. II, col. 88; cf. *ibid.*, col. 156. Cette charge était importante, à cause des hauts personnages qui visitaient Stavelot. La double fonction d'écolâtre et de portier était souvent remplie par le même moine.

(4) « Cum nos adhuc juvenes curiam intravissemus ante annos sursum versum plus minusve triginta. » *Ep.* 374, JAFFÉ, *ibid.*, p. 502, lettre écrite en 1152.

(5) MART. et DUR., *Ampl. Coll.*, t. II, col. 88 et suiv., voir p. 219.

(6) *Ep.* 425, JAFFÉ, *ibid.*, p. 562.

(7) Voir p. 400, note 3.

(8) PETR. DIAC., *Chronicon Casinense*, liv. IV, chap. CXVII, dans MIGNE, *P. L.*, t. CLXXIII, col. 958.

(9) « Venerande abba Wibalde, fidelitatis tuae constantiam et labores quos nobiscum in administratione imperii nostri, perfers, pensantes. » MART. et DUR., *Amp. Coll.*, t. II, col. 96. On trouve aussi cet éloge de Wibald : « Venerabilis abbas nobisque carissimus Wibaldus

« Romani imperii cancellarius, magister capellanus ac princeps pacis [1] ». Les honneurs s'accumulaient sur la tête de Wibald; mais les épreuves ne lui étaient pas épargnées. Pendant son expédition d'Italie, il fut élu abbé du Mont-Cassin, le 19 septembre 1137 [2]; mais le monastère fut attaqué par Roger II, roi de Sicile, fauteur du schisme et allié des Normands [3]. Wibald fut forcé d'abdiquer sa nouvelle prélature, après quarante-quatre jours [4]. De retour à Stavelot, il trouva l'abbaye en pleine décadence [5]; il employa son zèle à y rétablir la discipline et à faire reconnaître les privilèges du monastère. Dans l'entretemps, Lothaire était mort, le 3 décembre 1137. L'abbé de Stavelot mit son dévouement au service de Conrad III. Le religieux et l'empereur furent constamment unis par les liens d'une étroite amitié [6]. A son retour d'une ambassade en Italie, Wibald fut mis à la tête de l'abbaye de Corbie, le 20 octobre 1146 [7]. Ses nombreuses occupations, comme chef de deux monastères importants, ne suffisaient point encore à son activité. En 1147, il fut de nouveau envoyé comme légat auprès du souverain pontife et fut chargé, la même année, d'une expédition contre les Slaves [8]. Quand Conrad partit pour la croisade, il confia son fils Henri aux conseils prudents de l'archevêque Henri de Mayence et de l'abbé Wibald [9]. Dans les

gloriosissimo avo nostro imperatori Lothario diu multumque ac fideliter servivit et in administratione Romani Imperii singulari constantia usque ad mortem adhaesit ». Henricus Leo, dans Erhard, *Regesta hist. Westph.*, t. II, n° CCLXII.

(1) Petr. Diac., liv. IV, chap. CXXV, *suprac.*, col. 969.

(2) Petr. Diac., *ibid.*, chap. CXXIV, col. 967.

(3) *Ibid.*, chap. CXXVI, col. 970 et suiv.; *Ep.* 11, 12, Jaffé, *ibid.*, pp. 84-93.

(4) Petr. Diac., *ibid.*, chap. CXXVIII, col. 973; *Ep.* 14, 15, 246, Jaffé, *ibid.*, pp. 95-97, 369.

(5) « Jura jam interierunt, leges occubuerunt, morum disciplina extincta est, consuetudo vetustatis abolita est, regis principum virtus et potestas obsolevit, licet unicuique quod libet, et quod statuit vim legis obtinet. » *Ep.* 150, dans Jaffé, *ibid.*, p. 235.

(6) « Set cur dominum dicimus eum, in quo semper plus quam paternae pietatis viscera persensimus? Filiis enim suis nos in omni excellentiae gradu non postposuit, germanis suis, licet in altissimo principatus culmine constitutis, sepenumero anteposuit. » *Ep.* 364, Jaffé, *ibid.*, p. 493; cf. *Ep.* 94, 96, 103, Jaffé, *ibid.*, pp. 168, 171, 178.

(7) *Notae Stabulenses. Ep.* 150, Jaffé, *ibid.*, pp. 233-234.

(8) *Ep.* 58, 150, Jaffé, *ibid.*, pp. 136, 243-245.

(9) *Ep.* 48, 78, 144, Jaffé, *ibid.*, pp. 126, 153, 236.

difficultés qui surgirent, ces deux prélats maintinrent, avec beaucoup de tact, la paix entre l'Église et l'Empire [1]. Sous l'empereur Frédéric Barberousse, l'abbé de Stavelot continua à occuper un des premiers rangs parmi les conseillers impériaux [2]. Ce fut lui qui fut chargé de la rédaction des lettres adressées au pape, pour lui annoncer l'avènement du nouvel empereur [3]. En 1154, il accompagna Frédéric Ier en Italie [4]. Il fut envoyé deux fois, comme ambassadeur, auprès de l'empereur grec Manuel Ier [5]. A son retour de sa seconde mission en Orient, il mourut à *Butellia*, en Paphlagonie, le 19 juillet 1158. L'année suivante, ses restes furent transportés à Stavelot par les soins de son frère Erlebald [6].

Le soin des plus graves intérêts de l'empire, le gouvernement de deux monastères, ses voyages nombreux, les huit ambassades qui lui furent confiées, n'absorbaient point l'activité de Wibald, au point d'affaiblir en lui l'amour de l'étude et le culte passionné de la science. Il prend sur ses nuits le temps que ses nombreuses occupations ne lui laissent pas pendant le jour [7]. Il crée des bibliothèques [8], trace les règles de l'enseignement [9], stimule à étudier et à écrire le zèle de ses inférieurs et de ses amis [10]. Il voudrait jouir lui-même d'une existence tranquille, afin de la consacrer plus entièrement à la culture du savoir [11]. Sa lettre au chanoine Manegold nous

(1) *Ep.* 88, 96, 198, 251, 252, Jaffé, *suprac.*, pp. 161-162, 170-171, 316, 374, 377.

(2) « Preter communem karitatis legem qua cunctos regni principes honorare compellimur, personam tuam speciali dilectione complectimur, et ea quae ad honorem tuum spectare noscuntur libenter volumus per omnia providere. » *Ep.* 388, Jaffé, *ibid.*, pp. 520-521. Cf. *Ep.* 389, 390, 391, Jaffé, *ibid.*, pp. 521-522.

(3) *Ep.* 374, 375, Jaffé, *ibid.* pp. 501-505.

(4) *Ep.* 456, Jaffé, *ibid.*, p. 588.

(5) *Ep.* 456, 465, 470, Jaffé, *ibid.*, pp. 588, 598, 602.

(6) Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. II, col. 182.

(7) *Ep.* 167, *in fine*, Jaffé, *ibid.*, p. 288.

(8) « Veteres Corbeiensis ecclesiae ritus, qui in bibliotheca etiamnunc servantur, ejus jussu esse instauratos et ordine dispositos, ipsa suadet operis sublimitas et codicis caracteres antiqui. » Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. II, col. 182. Cf. *Ep.* 259, Jaffé, *ibid.*, p. 384.

(9) *Ep.* 91, Jaffé, *ibid.*, p. 165.

(10) *Ep.* 20, 91, 127, 159, 167, Jaffé, *ibid.*, pp. 100-101, 164, 205, 265, 283.

(11) « Utinam pace, quiete, et ocio frui valeamus, et in his studiis nos invicem exercere, exacuere et aut doceri vel docere possimus. » *Ep.* 259, Jaffé, *ibid.*, p. 384.

révèle l'étendue de son érudition, en même temps qu'elle nous fait connaître suivant quelle méthode et quelle direction les études étaient conduites, à cette époque [1]. Elle nous révèle aussi la piété et l'humilité chrétienne du fervent religieux [2]. Wibald n'était étranger à aucune des connaissances humaines. Il avait étudié la médecine et l'agriculture [3], la philosophie et les sept arts libéraux [4]; il était éloquent comme Cicéron [5]; sa science du droit civil et canonique faisait rechercher ses conseils dans les questions difficiles [6]. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir son amitié cultivée par les hommes les plus distingués de son temps : les archevêques Harduic de Brême [7], Hillin de Trèves [8], les évêques Anselme de Havelberg [9], Eberhard de Bamberg [10], Otton de Frisingen [11], le prévôt Rainald de Hildesheim [12], le savant professeur Baldéric, auteur de la chronique d'Albéron de Trèves [13].

(1) *Ep.* 167, Jaffé, *suprac.*, pp. 276-288.

(2) « Haec tam longo ambitu ad hoc dicta sunt, ut recte scribere, distincte legere, apte pronunciare, predicamenta et sedes argumenti nosse, persuadere dictione, numerorum vim et naturam intelligere, armoniam et intervalla discernere, abacho et gnomone et astrolabio precellere, complexiones et graduum connexiones judicare, parum vel nichil valere scias, si non cognoscatur, si non ametur Deus. » *Ibid.*, pp. 282-283. Sur le reproche fait à Wibald d'avoir, en faveur de Waulsort, forgé ou falsifié des documents, voir § 65.

(3) « Artes quae dicuntur liberales et cetera, quae de medicina vel agricultura scribuntur, ab optimis preceptoribus accepi. » *Ep.* 167, Jaffé, *ibid.*, p. 279.

(4) « Dum tocius philosophiae florem, dum et divinitatis et septem liberalium artium et omnium pedissequarum scientiam apud vos et armarium studio invenio aptissimum. » *Ep.* 166, *Manegoldus Wibaldo*, Jaffé, *ibid.*, p. 275.

(5) « Taceo de Tulliana eloquentia tua. » *Ep.* 31, Jaffé, *ibid.*, p. 109. — « Quem enim indeficiens eloquentiae vestrae torrens non deterreat. » *Ep.* 277, *ibid.*, p. 403. — « Non erubesco jam humilis et indoctus excelsum principem et dissertissimum convenire oratorem. » *Ep.* 318, *ibid.*, p. 448. — « Cunctos praecellentis Romani imperii sapientes, Tulliana eloquentia superas. » Petr. Diac., dans Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. VI, col. 789; Migne, *P. L.*, t. CLXXIII, col. 1117.

(6) *Ep.* 380, Jaffé, *suprac.*, 457, 458, pp. 510, 589, 590-592.

(7) *Ep.* 185, 219, 259, 337, *et alibi*, *ibid.*, pp. 305, 337, 384, 467.

(8) *Ep.* 372, 397, *ibid.*, pp. 499, 529-531.

(9) *Ep.* 121, 150, 158, 159, *et alibi*, *ibid.*, pp. 195, 241, 263.

(10) *Ep.* 374, *ibid.*, p. 502, *et alibi.*

(11) *Ep.* 387, *ibid.*, p. 519.

(12) *Ep.* 207, 208, 212, 213, *ibid.*, pp. 326, 327, 331.

(13) *Ep.* 91, 396, *ibid.*, pp. 164, 529.

La science de Wibald était rehaussée d'un amour passionné pour le beau. Il admire Cicéron et ne peut pas comprendre qu'on puisse vouer à l'oubli un si noble génie, une imagination aussi riche, un talent d'une telle élégance ([1]). Sa sollicitude pour la glorification de Dieu et l'ornement des temples, par les œuvres de l'art et surtout par les travaux de l'orfèvrerie, lui fit entreprendre une riche série de monuments, détruits pour la plupart, mais dont l'histoire a consigné l'existence ([2]).

Nous ne savons pas qu'aucun ouvrage soit sorti de la plume de Wibald; mais on a conservé de lui une série de lettres importantes. Non seulement l'abbé de Stavelot mettait un soin attentif à garder les archives de ses monastères ([3]); mais il faisait aussi recopier soigneusement les lettres qu'il envoyait ou celles qui lui étaient adressées ([4]). A la bibliothèque royale de Berlin est conservé un manuscrit in-8° du XIIe siècle, dont malheureusement les premières feuilles sont enlevées, mais qui renferme au moins la correspondance de Wibald durant les années 1147 à 1157. Ce manuscrit a certainement été transcrit par ordre de Wibald. Jaffé en a publié une excellente édition, qui comprend quatre cent soixante-quinze lettres, échangées entre Wibald et ses correspondants, au cours de ces dix années. Les événements qui signalèrent l'histoire de l'Église et de l'Empire, pendant cette période, donnent à cette collection de lettres, une importance considérable. Elles nous font connaître un grand nombre de princes et de prélats et nous révèlent sur leur caractère, leurs tendances et leurs actes, une multitude de détails, qu'on chercherait vainement ailleurs. Très précieuses pour l'étude des mœurs du temps, elles nous montrent le peu de sécurité dont jouissait, en Allemagne et en Lotha-

([1]) « Nec pati possumus quod illud nobile ingenium, illa splendida inventa, illa tanta rerum et verborum ornamenta oblivione et negligentia depereant. » *Ep.* 208, Jaffé, *suprac.*, p. 327.

([2]) J. Helbig, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liége*, pp. 54 et suiv. Le dessin authentique du fameux retable de Stavelot a été retrouvé par M. l'archiviste Van de Casteele.

([3]) « Verumtamen, quoniam domnus abbas abest, in cujus custodia et potestate privilegia aecclesiae nostrae sunt. » *Ep.* 301, Jaffé, *ibid.*, pp. 429-430.

([4]) *Ep.* 31, Jaffé, *ibid.*, p. 108.

ringie, une société sans cesse infestée par le brigandage et la tyrannie [1], et nous mettent devant les yeux d'intéressants détails sur les coutumes judiciaires [2], sur la culture des lettres, sur la vie ascétique des moines et jusque sur la rareté de l'argent et la valeur des choses [3]. « Les lettres de Wibald, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire*, portent l'empreinte d'une âme forte, vigoureuse, élevée, non moins ferme dans l'adversité que modérée dans la prospérité; d'un cœur noble et religieux; d'un sens droit et d'un discernement exquis; d'un génie étendu, fécond en ressources et propre à les mettre en œuvre; d'un esprit doué d'une grande facilité naturelle et cultivé par de bonnes études. Quoique la plupart soient écrites à la hâte, elle n'ont ni la sécheresse ni la négligence du style ordinaire des dépêches. La diction en est correcte, agréable, fleurie, semée de sentences, tantôt tirées du fonds de l'auteur, tantôt empruntées des livres saints ou des ouvrages, soit ecclésiastiques, soit profanes, de l'antiquité, et toujours employées avec goût [4] ».

Jaffé accompagne sa publication des lettres de Wibald de quelques notes sur le célèbre abbé de Stavelot, inscrites, au XIIe siècle, en marge d'un calendrier de l'abbaye, conservé dans le manuscrit n° 2035 de la bibliothèque royale de Bruxelles [5]. Ces notes, au nombre de neuf, vont du 19 mars 1117 au 18 décembre 1131; elles nous renseignent les dates des principaux faits de la vie de Wibald : son entrée en religion à Waulsort, son arrivée à Stavelot, son élection comme abbé de Stavelot, du Mont-Cassin et de Corbie.

56. *Annales Rodenses.* — Le monastère de Rolduc, fondé au commencement du XIIe siècle, parvint bientôt à un haut degré de prospérité et trouva son historien, vers le milieu de ce siècle. Le manuscrit original de son œuvre est conservé aujourd'hui à la bibliothèque royale de Berlin, cod. lat. n° 365. Nous en avons une copie du XVIIIe siècle, à la bibliothèque royale de

(1) *Ep.* 109, 149, 400, Jaffé, *suprac.*, pp. 186, 230-231, 532.
(2) *Ep.* 104, 105, 165, 167, Jaffé, *ibid.*, pp. 180, 182, 273, 286.
(3) *Ep.* 14, 282, Jaffé, *ibid.*, pp. 96, 409.
(4) *Hist. litt.*, t. XII, p. 571.
(5) Jaffé, *suprac.*, p. 74.

Bruxelles, parmi les manuscrits provenant des bollandistes, n° 17075. Ernst en possédait une autre, dont Lavalleye a tiré son édition, au septième volume de l'*Histoire du Limbourg*. Bethmann et Wattenbach ont donné une édition meilleure, d'après le manuscrit original (1).

L'ouvrage fut commencé vers 1148 et conduit, par l'auteur primitif, jusqu'en 1152. On a ajouté ensuite successivement le reste de 1152, l'année 1153 et les années 1154-1157. On voit à l'inspection du manuscrit, disent les éditeurs, le soin mis par l'auteur à la correction de son œuvre; plusieurs passages ont été effacés et remplacés par une nouvelle rédaction. Il est d'ailleurs bien informé; il a eu à sa disposition et a soigneusement utilisé les nombreuses chartes du monastère. Moine de Rolduc, il traite surtout des affaires de son abbaye, retrace les actes de chacun des abbés et des prieurs, et décrit avec un soin minutieux, d'après les documents authentiques qu'il avait sous les yeux, les nombreuses donations faites par une multitude de personnes de toute condition, dont il conserve soigneusement les noms. A l'occasion, il note, par-ci par-là, un fait historique ou un événement qui l'intéresse : la présence d'Innocent II à Liége et son prêche sur les devoirs des prêtres (1131); une éclipse (1133); un incendie (1143); une propagande d'hérétiques à Liége (1135) (2); la prise de Bouillon par Albéron II (1141) et son voyage à Rome (3); la guerre entre Godefroid de Louvain et l'évêque Alexandre (1129); la bataille entre Henri de Limbourg et Gozwin de Fauquemont (1144); la mort violente de Frédéric (1121) et d'Albéron II (1145). Il est d'ailleurs sobre de détails sur les évêques de Liége et se borne le plus souvent à signaler leur avènement et leur mort. Il accuse discrètement Otbert de simonie (1119) et fait de Frédéric l'éloge d'un saint et d'un martyr (1119-1121). A propos de faits étrangers à son monastère, il n'a évidemment pas la même autorité que quand il parle de ce qu'il voit autour de lui; mais tout chez cet écrivain, fait l'impression d'un homme de bonne foi et d'un soigneux annotateur des événements. Son œuvre

(1) MGH. SS., t. XVI, pp. 688 et suiv.
(2) Voir sur ces hérétiques une lettre au pape, dans *Ampl. Coll.*, t. I, col. 776-778.
(3) Voir p. 323.

a été continuée de 1158 à 1700 par l'abbé Nicolas Heyendahl († 5 mai 1733); cette continuation a été publiée, à la suite du texte primitif, par Éd. Lavalleye (1).

VIII. — Gembloux.

57. *L'abbaye de Gembloux au XIIe siècle.* — Pendant les dernières années du siècle précédent, l'abbaye de Gembloux avait été à l'apogée de la ferveur, de la prospérité et de la gloire. Son école, renommée au loin, devait son éclat à des hommes comme l'abbé Olbert et le célèbre Sigebert (2). Après Liéthard, mort en 1113, l'abbaye fut gouvernée par Anselme, le continuateur de la Chronique de Gembloux, savant distingué, qui employait ses loisirs à enseigner, à corriger les manuscrits et à enrichir la bibliothèque (3). Nous avons vu que celle-ci devait son fonds important à l'abbé Olbert (4). Les abbés qui suivirent, se montrèrent jaloux de l'accroître; au XVIe siècle, malgré les incendies et les dévastations dont Gembloux avait été le théâtre, elle faisait encore l'admiration des savants (5). Après la mort de l'abbé Anselme en 1136, les dissensions qui s'élevèrent entre les moines, trois incendies successifs, qui, en 1136 (6), en 1157 (7), en 1185 (8) ravagèrent l'abbaye, la malheureuse administration de l'abbé

(1) Ernst, *Hist. du Limbourg*, t. VII, pp. 69 et suiv.

(2) Voir pp. 183, 238, 267.

(3) *Gesta abb. Gembl.*, dans MGH. SS., t. VIII, p. 551. Voir p. 290.

(4) Voir p. 183.

(5) Gramaye, Guichardin, Ortelius, etc. Voir Ziegelbauer, *Historia rei litterariae O. S. B.*, t. I, p. 479. Un bon nombre des manuscrits que l'incendie a respectés, sont conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles. M. Gachard en signalait déjà deux cent quatre-vingt-huit, vers 1830. Voir Voisin, *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques de Belgique*. Gand, 1840, p. 152.

(6) Sigeberti, *Chronic., contin. Gemblac.*, dans MGH. SS., t. VI, p. 385; *Auctar. Afflig.*, *ibid.*, p. 403.

(7) *Auctar. Afflig.*, dans MGH. SS., t. VI, p. 403; Guibert Martin, *De secunda destructione et combustione monasterii Gemblacensis*, dans *Catal. hag. Brux.*, t. I, pp. 578 et suiv. Comme il s'agit d'un fait qui a dû laisser à Gembloux des traces profondes, il n'y a pas lieu de se défier de cette partie de l'écrit. (Note du Père Delehaye.)

(8) Voir p. 413. Cf. *Ann. Laub.*, *Ann. Foss.*, *Ann. Floreff.*, *Ann. Parchenses.*

Jean, toutes ces causes réunies firent tomber le monastère dans une profonde décadence. Cependant un certain nombre de moines étaient restés fidèles à leur devoir; à la mort de Jean, ils portèrent leurs suffrages sur Guibert, surnommé Martin pour sa dévotion envers le saint évêque de Tours.

58. *Guibert-Martin.*— Guibert était né à Gembloux, vers 1124-1125 [1]; il y avait fait ses études [2], probablement à l'école extérieure, puis était entré au monastère comme religieux. On connaît peu de chose de ses premières années. Plus tard, cédant à l'entraînement général qui portait les foules à Bingen, il se rendit auprès de sainte Hildegarde [3], et devenu, en 1177, le directeur spirituel de la célèbre voyante, il prolongea son séjour en Allemagne jusqu'en 1180, un an après la mort de sa pénitente [4]. Sa dévotion envers saint Martin lui fit entreprendre deux fois le voyage de Tours [5], où il recueillit des documents pour écrire la vie du saint évêque [6]. Il fut préposé au gouvernement de l'abbaye de Florennes, en 1188 [7], puis à la direction du monastère de Gembloux, en 1194 [8]. Désespérant de pouvoir relever l'abbaye de ses ruines matérielles et spirituelles, il abdiqua, après une adminis-

(1) Il avait cinquante-cinq ans passés, quand il entreprit le voyage de Tours, à l'automne de 1180. *Epist. ad Sigfridum Mogunt. et Philipp. Razeburg*, ms. II, 69°, fol. 252 v°-256 v°, dans *Cat. hag. Brux.*, t. I, p. 572.

(2) « Cum in Gemblacensi ecclesia fueris a tenera nutritus aetate, monachus factus ibidem. » *Lettre d'Innocent III*, dans Migne, *P. L.*, t. CCXIV, col. 720.

(3) Sur les circonstances de son séjour à Bingen, voir ms. I, 20°, fol. 180 v°-187 v°, et ms. II, 36°, fol. 160 v°-168 v°, dans Pitra, *Analecta sacra*, t. VIII, pp. 575-581.

(4) Ms. I, 23°, fol. 195-197; ms. II, 12°, fol. 93-97, dans Pitra, *suprac.*, pp. 581-582. — Ms. II, 20°, fol. 130 v°-132 v°; 1re partie dans Pitra, *suprac.*, pp. 414-415; 2e partie dans AB., t. I, pp. 600-605. Voir le texte cité, p. 605. — Cf. Delehaye, *Rev. des quest. hist.*, t. XLVI, p. 26; AB., t. VII, p. 266.

(5) Premier voyage : septembre 1180-mai 1181; deuxième voyage : après 1185. Ms. 19°, fol, 129 v°-130 v°, dans *Catalog. suprac.*, p. 538. Voir Delehaye, *Revue, suprac.*, pp. 56, 63-64.

(6) *Ep ad Sigfrid et Philipp.*, *suprac.*, p. 574. — Ms. II, 17°, fol. 120-126 v°, en partie dans *Catalog.*, *suprac.*, pp. 537-538 : voir le texte cité, p. 538.

(7) *Ep. ad Sigfrid. et Philipp.*, *suprac.*, p. 574. — *Ep. de sua promotione*, dans *Gallia christiana*, t. III, *instrum.*, col. 130. Voir Delehaye, *Revue, suprac.*, p. 65; AB., *suprac.*, p. 268; U. Berlière, *Monasticon*, t. I, p. 20.

(8) *Ibid.* Voir aussi *Lettre d'Innocent III, suprac.*

tration de dix ans (1), et se retira, en 1204, comme simple moine, à l'abbaye de Florennes (2). La date de sa mort nous est inconnue. Elle est certainement postérieure à l'année 1211 (3).

59. *Lettres de Guibert.* — Jusqu'ici, les œuvres de Guibert avaient été assez négligées, et on les considérait comme n'offrant qu'un mince intérêt pour l'histoire. Grâce aux éditions que les bollandistes en ont données, après d'autres savants, les écrits du moine de Gembloux nous sont mieux connus aujourd'hui (4). Nous ne nous arrêterons pas aux deux vies de saint Martin, l'une en vers, l'autre en prose, composées par Guibert (5), non plus qu'à son apologie de Sulpice-Sévère (6). Ces ouvrages de compilation présentent peu d'utilité pour l'historien. Nous nous bornerons à dire un mot de la volumineuse correspondance de Guibert-Martin (7).

(1) *Ep. ad Sigfried. et Philipp., suprac.*, p. 574.

(2) Ms. II, 64°, fol. 238 v°-243 v°, dans *Catalog. suprac.*, p. 550. — Ms. II, 19°, fol. 129 v°-130, dans *Catalogus, suprac.*, pp. 538-539; voir le texte cité, p. 539.

(3) Dans une lettre à l'archevêque Sigfried, Guibert mentionne l'abbé Guillaume de Saint-Hubert comme déjà mort (ms. II, 65°, fol. 244-246 v°, dans *Catalog., suprac.*, pp. 561-566 : voir le texte cité, p. 565). Or ce Guillaume est encore mentionné dans le Cartulaire d'Orval en 1211 (Goffinet, p. 165) et ne serait décédé qu'en 1212, d'après Robaulx de Soumoy (*Chron. de Saint-Hubert*, p. 172).

(4) Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. I, col. 916 et suiv.; *Thes. anecd.*, t. I, col. 607 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CCXI, col. 1287 et suiv.; Pitra, *Analecta sacra*, t. VIII, pp. 328 et suiv., *passim*; AB., t. I, pp. 597 et suiv.; t. III, pp. 217 et suiv.; t. VII, pp. 282 et suiv.; *Catal. hag. Brux.*, t. I : voir p. 411, note 1. En tout, soixante-quatorze lettres de Guibert nous sont conservées. Le Père Delehaye a le premier soumis cette correspondance à une étude critique sérieuse, qui lui a fourni, sur son auteur, les éléments d'une biographie exacte, où il a redressé les erreurs de ses devanciers : *Rev. des quest. hist.*, t. XLVI, pp. 1 et suiv.; AB., t. VII, pp. 265 et suiv.

(5) Pitra, *Hildegardis opera*, dans *Analecta sacra*, t. VIII, pp. 584 et suiv.; *Catal. hag. Brux.*, t. I, pp. 484 et suiv.; cf. AB., t. VII, pp. 282 et suiv. Voir aussi une lettre écrite sous l'impulsion de Guibert, et importante pour l'histoire du culte de saint Martin : ms. I, 22°, fol. 191-195; ms. II, 11°, fol. 87 v°-94 v°, dans AB., t. III, pp. 230 et suiv.

(6) AA. SS., januarii, t. II, pp. 968 et suiv.; *Catal. hag. Brux.*, t. I, pp. 509 et suiv.

(7) Contenues dans les manuscrits de Bruxelles 5387-5396; 5527-5534; 5535-5537. Nous

Pour Guibert, la lettre n'est pas seulement un moyen de communication; c'est avant tout une forme littéraire, un cadre dans lequel il fait entrer toute espèce de considérations. Les digressions continuelles, les réflexions pieuses qu'amènent fatalement tous les sujets, grossissent les moindres de ses épîtres au point d'en faire des livres. Dans cette stérile abondance, il y a pourtant, des renseignements utiles à glaner; mais il faut chercher ces faits précis dans d'interminables développements [2]. En outre, l'ordre et la chronologie de ces lettres ne sont pas faciles à discerner, et l'on fera bien de se laisser guider par les recherches critiques, qu'a faites le Père Delehaye, sur ce fatras encombrant.

La correspondance de Guibert nous renseigne, en premier lieu, sur l'histoire de l'abbaye de Gembloux, au XIIe siècle. Dans le tableau qu'il trace de son monastère, les couleurs sombres sont peut-être un peu forcées. « Son âme sensible, dit le Père Delehaye, s'attachait surtout aux mauvais côtés des choses. » Peut-être une autre cause explique-t-elle encore la sévérité outrée des jugements que porte Guibert-Martin. La prolongation de son séjour à Bingen avait suscité contre lui des accusations déplaisantes. « Au lieu, écrit-il, de forcer mon abbé à me rappeler à Gembloux, ils feraient mieux de le pousser à relever les ruines de nos murs, en même temps que la discipline, et à envoyer dans des maisons bien régulières, plusieurs des nôtres, qui, je le sais, ne savent pas encore ce que c'est que la règle [3] ». Ce ton est celui d'un homme qui riposte en prenant l'offensive. Il est probable que le mécontentement conçu par Guibert, influe encore ailleurs sur le contenu de ses lettres. Il semble avéré que l'occupation du siège de Gembloux par l'abbé Jean fut le résultat de manœuvres peu avouables. Mais la conduite de cet abbé, qui

les désignons respectivement par les sigles ms. I, ms. II, ms. III. Voir *Catal. hag. Brux.*, t. I, pp. 484 et suiv.; pp. 529 et suiv.; pp. 577 et suiv.

(2) Les défauts des lettres de Guibert ont été remarqués par ses contemporains. Voir *De secunda destructione et combustione monasterii Gemblacencis*, dans *Catalogus, suprac.*, p. 580.

(3) *Ep. ad fratres Gembl.*, ms. II, 39°, fol. 176-177 v°, inédite en grande partie : fragments dans Migne, *P. L.*, t. CCXI, col. 1299, où se lit le texte que nous citons.

pourvoit aux besoins de ses moines, qui travaille à construire les bâtiments manquant à son monastère et à accroître les revenus de son église (1), qui conçoit, lui aussi, le pieux désir de visiter sainte Hildegarde (2), qui rappelle au vœu de stabilité un religieux dont se prolonge l'absence, qui, après le désastre de 1185, sait émouvoir la charité des fidèles et procurer, en peu de temps, la reconstruction de l'abbaye, cette conduite ne semble pas mériter tous les reproches dont Guibert accable l'administration de son prédécesseur (3).

Une seconde catégorie des lettres de Guibert nous renseigne sur la vie de l'écrivain lui-même, sur ses voyages et ses travaux. Le Père Delehaye les a utilisées avec sagacité et s'en est servi pour corriger un grand nombre d'erreurs et rétablir la biographie de Guibert, telle que nous l'avons résumée ci-dessus. D'autres lettres encore nous fournissent d'intéressants détails sur sainte Hildegarde et sur ses sœurs, sur le monastère de Marmoutier, dont Guibert oppose la ferveur à la décadence qui désole l'abbaye de Gembloux (4), sur le culte et les miracles de saint Martin et sur d'innombrables

(1) *Notae Gemblacenses.*

(2) Ms. II, 27°, fol. 152 v°-155, dans Pitra, *suprac.*, pp. 388-392 : voir le texte cité, p. 390.

(3) *Epist. ad Gertrud.*, ms. II, 47°, fol. 185-186 v°, en partie dans Migne, *P. L.*, t. CCXI, col. 1300-1301; *Epist. ad Herveum*, ms. II, 17°, fol. 120-126 v°, en partie dans Migne, *suprac.*, col. 1290-1291, et dans *Catal. hag. Brux.*, t. I, pp. 537-538; cf. *Epist. Joannis de Wlr. ad Guibertum*, ms. II, 41°, fol., 178-179, dans Migne, *suprac.*, col. 1302-1304. L'auteur des *Notae Gemblacenses* est beaucoup moins sévère pour l'abbé Jean : MGH. SS., t. XIV, pp. 593-599.

(4) Ms. I, 24°, fol. 197 v°-202 v°; ms. II, 13°, fol. 97 v°-103, dans Mart. et Dur., *Thesaurus anecdot.*, t. I, col. 606-618. — Ms. II, 18°, fol. 126 v°-129 v°, dans *Catal. suprac.* p. 538. Nous avons remarqué comment Guibert laisse influencer ses jugements dans un sens défavorable, par les difficultés qu'il rencontra à Gembloux (voir p. 411). A Marmoutier, le contraire arriva : il fut reçu avec honneur (*Ep. ad Sigfrid. et Philipp.*, *suprac.*, dans *Catalogus*, pp. 573-574) et s'attacha à ce monastère, au point d'y faire profession (ms. II, 19°, fol. 129 v°-130 v°, dans *Catalogus*, *suprac.*, pp. 538-539). Il est possible que sa sympathie le porte ici à exagérer, dans un autre sens, les couleurs de sa peinture. Ces influences n'échappèrent pas à ses contemporains. Une de ses lettres nous laisse percevoir quels reproches lui étaient adressés (ms. II, 17°, fol. 120-126 v° : en partie dans *Catalogus*, *suprac.*, pp. 537-538; autre partie dans Migne, *P. L.*, t. CCXI, col. 1290-1291). Non seulement on attribue ses pérégrinations « magis vagationi quam devotioni » (*ibid.*,

sujets de théologie ou d'ascétisme. Quelques-unes enfin, mais beaucoup plus rares, éclairent l'un ou l'autre coin de l'histoire générale. Telles, par exemple, celles qu'il écrivit à l'archevêque Philippe de Cologne, en 1182, au moment où se discutait, dans les conférences de Liége, la question de la guerre contre la France. Guibert plaide chaleureusement la cause de la paix et exalte, dans un brillant tableau, la gloire d'un royaume où les sciences sacrées sont cultivées avec tant de succès, qui brille par le nombre et la présence de ses monastères et sur lequel veille une troupe innombrable de saints protecteurs [1].

60. *Récits de l'incendie de Gembloux.*— L'incendie de Gembloux, en 1185, a été raconté, dans un écrit intitulé : *Guiberti Gemblacensis de secunda destructione et combustione monasterii Gemblacensis* [2], mis, comme préface, en tête des lettres de Guibert contenues dans le troisième manuscrit de Bruxelles. Mais des raisons péremptoires démontrent que ce récit n'est pas de Guibert-Martin. Ce n'est qu'un exercice littéraire, dû à la plume d'un moine de Gembloux, qui s'était nourri de la lecture des lettres de Guibert, mais connaissait imparfaitement l'histoire de sa vie. L'auteur, s'exprimant au nom de Guibert, raconte qu'après le sinistre qui détruisit son abbaye, il s'éloigna de Gembloux pour se rendre à Bingen chez Hildegarde. Ce récit est en contradiction avec ce que nous savons de Guibert et de sa célèbre pénitente : en 1185, Hildegarde était morte depuis six ans. Le Père Delehaye relève, de plus, dans cet écrit, des différences de style marquantes, avec la manière ordinaire d'écrire, employée par Guibert-Martin.

Nous possédons, en outre, trois autres récits de la fameuse catastrophe. Le premier, dû à l'abbé Jean, se lit dans la circulaire envoyée par tout le

col. 1290), mais on l'accuse d'adulation à l'égard des chanoines de Marmoutier (Delehaye, *Revue*, *suprac.*, p. 59). Pour se disculper, Guibert invoque la reconnaissance qu'il doit à ce monastère : « Quisquis vero ingratitudinis vitium quam grave sit perpendere nesciens, mihi... succensendum putaverit, insipiens reputabitur » (Migne, *suprac.*, col. 1291).

[1] Ms. I, 26°, fol. 209 v°-214 ; ms. II, 15°, fol. 111-116 v°. Exorde dans *Catal. hag. Brux.*, p. 499. Cf. ms. II, 16°, fol. 116 v°-120, dans CRH., 4e série, t. II, pp. 278 et suiv.

[2] Ms. III, 1°, fol. 1 v°-4, dans *Catal. hag. Brux.*, t. I, pp. 578 et suiv.

pays, pour implorer la générosité des fidèles [1]. Les deux autres sont de Guibert. L'un de ceux-ci est contenu dans une lettre à Ida, abbesse du Mont-Saint-Robert, publiée par les bollandistes [2]. L'auteur écrit peu de temps après l'événement et se trouve visiblement sous le coup des premières émotions. En terminant, il annonce qu'il a formé le dessein de quitter le sol natal et de chercher ailleurs la solitude et la paix. La troisième narration du sinistre est la plus connue. Elle est tirée d'une lettre adressée, par Guibert, à une religieuse du nom de Gertrude. Au moment où il l'écrit, Guibert a eu le temps de choisir son lieu de retraite : il retournera à Marmoutier. Bien que postérieure à l'autre, la lettre n'en est pas moins très rapprochée de l'événement. Ce qui le montrerait, à défaut de certaines phrases bien claires, c'est le ton ému qui règne d'un bout à l'autre. Quoique ce morceau ait eu plusieurs fois les honneurs d'une édition critique [3], il n'a point encore été publié dans son texte original et complet, qui est celui de la lettre à Gertrude [4]. Pertz, qui semble n'avoir pas reconnu son identité, en a donné une version, où la narration de Guibert est allongée d'un appendice, postérieur de plusieurs années. Le nom d'Albert de Cuyck, qui y figure avec le titre de « notre évêque », fait conclure à l'éditeur allemand que la lettre fut écrite après 1197, ce qui est inadmissible.

61. *Notae Gemblacenses.* — On a faussement attribué à Guibert la rédaction du fragment de chronique, édité par Holder-Egger, sous le titre de : *Notae Gemblacenses* [5]. Ce fragment avait été publié par Wauters [6], mais d'une manière défectueuse, car l'auteur n'a pas réussi à distinguer nettement les caractères paléographiques du manuscrit, ni à mettre un peu d'ordre dans

(1) *Gallia christ.*, t. III, *instr.*, col. 127-128.

(2) Ms. II, 46°, fol. 183-185, dans *Cat. hag. Brux.*, t. I, pp. 557 et suiv.

(3) MABILLON, *AA. SS. O. S. B.*, saec. V, pp. 312 et suiv.; KOLLAR, *Analecta Vindob.*, t. I, p. 926; MART. et DUR., *Ampl. Coll.*, t. I, col. 930 et suiv. (MIGNE, *P. L.*, t. CCXI, col. 1300-1301); BOUQUET, *Recueil*, t. XVIII, pp. 668 et suiv.; *Gallia christ.*, t. III, *instr.*, col. 128-129; MGH. SS., t. VIII, pp. 563-564 (MIGNE, *P. L.*, t. CLX, col. 657 et suiv.).

(4) Ms. II, 47°, fol. 185-186 v°.

(5) MGH. SS., t. XIV, pp. 593 et suiv.

(6) CRH., série IV, t. II, pp. 259 et suiv.

les notes éparses dont se compose le morceau. On doit donc s'estimer heureux de retrouver, dans les *Monumenta*, un texte nettement établi, dans lequel l'éditeur distingue jusqu'à onze mains différentes. L'ouvrage semble avoir été composé en guise de continuation de la chronique de Gembloux. En effet, il commence à l'abbé Arnulf, successeur d'Anselme, au moment où s'arrête Godeschalc (1136), et traite précisément des mêmes points auxquels s'attache ce premier continuateur de la chronique : acquisitions de biens, élections d'abbés, saints offices, anniversaires, prébendes, etc. L'œuvre est contenue dans un manuscrit provenant de Gembloux et déposé aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous le n° 5408-5411. Les notices qu'il renferme ont été écrites à Gembloux, sous l'abbé Guibert et son successeur Guillaume (1204-1224). L'aspect du manuscrit fait voir clairement comment l'ouvrage fut composé. Une première main a noté, au folio 185, un petit nombre de détails sur le temps des abbés Arnulf (1136-1155), Odon (1156), Jean († 1193). D'autres mains se sont ensuite succédé, pour annoter sur les folios 185-185 v°, ce qui concerne le gouvernement des abbés Jean, Guibert et Guillaume. Ensuite on ajouta, en marges, une quantité de notes, qui ne laissent plus dans le manuscrit aucun espace vide. Puis deux autres moines, toujours au commencement du XIIIe siècle, reprirent le texte concernant Guibert, écrit au folio 185, et le transcrivirent sur le folio 184 v°, en y faisant quelques changements et beaucoup d'additions. Enfin, on surchargea de nouveau les marges d'une quantité d'annotations. Holder-Egger distingue soigneusement, par des caractères spéciaux, ces diverses catégories de notes, généralement précieuses pour l'histoire du monastère et pour l'étude de la topographie ([1]). L'écrit est sans importance pour l'histoire générale. L'auteur s'attache aux minces détails et ne dit rien des grands événements qui s'accomplissent dans le pays.

([1]) Principales localités citées : Saint-Paul (commune de Walhain-Saint-Paul), Bouffioulx, Liroux (commune de Sauvenière), Mellery, Bossu, Beauvechain, Enée (commune de Gembloux), Nil (Nil-Saint-Vincent), Dion (Dion-le-Mont), Ernage, Manil (sous Gembloux), Franquenée (sous Taviers), Souvré (Hainaut), Cortil (Cortil-Noirmont), moulin de Bidauwe (commune de Grand-Manil, sous Gembloux), Hévillers, Le Fayt (commune de Wanfercée-Baulet), Abandon (inconnu), Warde (inconnu), Rues (inconnu).

IX. — Waulsort.

62. *Le moine Richer.* — Le continuateur de la chronique de Waulsort cite, parmi les illustrations de ce monastère, au XII[e] siècle, l'écrivain Richer. Il était entré en religion, peut-être avant 1070, sous l'abbé Lambert (1). En tout cas, il était à la tête des écoles, vers 1133-1134 (2). Il date une de ses œuvres du mois de janvier 1143 (3). En 1147, un nouvel écolâtre, Lambert, lui avait succédé (4).

Nous possédons de Richer une relation de l'arrivée à Waulsort des reliques de trois des onze mille vierges (5) et une histoire de la translation des restes de saint Candide et de saint Victor (6). Ces deux ouvrages sont transcrits dans un manuscrit du XVI[e] siècle, provenant de Waulsort et appartenant à la bibliothèque du séminaire de Namur. Ils sont jusqu'ici restés inédits et ne sont connus que par l'analyse approximative qu'en fit, au XVII[e] siècle, le Père Mirwart (7). L'auteur est contemporain des événements qu'il raconte dans ces deux écrits. Dans le premier, il retrace des faits qui se sont accomplis loin de ses yeux, et dont il a simplement entendu parler; mais son récit parait fait avec sincérité. Le second écrit offre plus de détails locaux, sur des faits dont Richer a été témoin oculaire. Ni l'un ni l'autre ne se distingue par de brillantes qualités littéraires.

63. *Querelle de prééminence entre Waulsort et Hastière.* — Les religieux de Waulsort attachaient une importance beaucoup plus considérable, quoique

(1) *Historia Walciod.*, 1[re] partie, chap. LII, dans MGH. SS., t. XIV, p. 527.

(2) « Diebus Lotharii imperatoris..., Alexandro praesule cathedram Leodicensium gubernante, fuit quidam frater... Hic admonitus est a praeceptore et magistro suo Roberto. » *Vita S. Forannani*, chap. XVIII, dans AA. SS., aprilis, t. III, p. 822.

(3) Finale de la Translation des saints Candide et Victor.

(4) Dans l'original d'une charte de 1147 (Reusens, *Anal.*, t. XVI, p. 17), on trouve comme témoin *Magister Lambertus*, désigné par l'éditeur sous le nom de *Lambertus monachus*.

(5) *De adventu trium corporum ex collegio Agripinensium Virginum.*

(6) *De adventu sanctorum Candidi et Victoris.*

(7) H. Mirwart, *Abrégé de la vie et miracles de saint Foraddin* Ath, 1615, in-12.

aussi peu méritée, à deux ouvrages, écrits vers le même temps : le *Vita Forannani* et l'*Historia Walciodorensis monasterii*. Ils se rattachent aux démêlés qui surgirent entre Waulsort et Hastière, au temps de Thierry II ([1]).

Hastière faisait autrefois partie de l'héritage d'Adalbéron, évêque de Metz. Celui-ci, en 944, rattacha le petit monastère à l'église épiscopale ([2]) et y plaça des religieuses de Sainte-Glodesinde de Metz ([3]). En 969, par un diplôme du 16 décembre, l'empereur Otton fit don de l'abbaye de Waulsort à son parent Thierry Ier, évêque de Metz ([4]). C'est alors que ce prélat unit Hastière à Waulsort. Il y mit des clercs ([5]) qui, au commencement du XIe siècle, sous l'abbé Thierry Ier, successeur de Forannan, furent remplacés par des moines de Waulsort ([6]). Les difficultés naquirent sous l'abbé Rodulf (1033-1035), ancien prévôt d'Hastière. Elles s'accrurent sous son successeur Lambert, qui, au dire de l'historien de Waulsort, modifia les rapports des deux abbayes soumises à sa direction. Tenue à Hastière des plaids généraux; faculté accordée aux religieux de se faire enterrer dans le cloître où ils avaient vécu; dispense pour les novices d'Hastière de faire à Waulsort leur profession religieuse ([7]) : ces mesures engendrèrent, chez les moines de la rive gauche, autant de mécontentement qu'elles causèrent de joie aux religieux de la rive droite, très jaloux de leur indépendance. Sous l'abbé Thierry II (1130-1152), les moines de Waulsort, soutenus par Wibald, le puissant abbé de Stavelot, s'efforcèrent de ressaisir leur prééminence. Ils allèrent même plus loin qu'auparavant, cherchèrent à mettre obstacle à ce que dorénavant un religieux du prieuré voisin fût élu comme abbé, et essayèrent de réunir les revenus d'Hastière à ceux de Waulsort pour en faire profiter leur abbaye ([8]). La résistance fut poussée à un tel

([1]) Voir L. Lahaye, *Étude sur l'abbaye de Waulsort*, dans BSAH., t. V, pp. 260 et suiv.; E. Sackur, *Der Rechtsstreit der Klöster Waulsort und Hastière*, dans *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1889, 2e p., pp. 341 et suiv.; cf. *ibid.*, 1891, 1re p., pp. 156 et suiv.

([2]) Diplôme publié par Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. I, preuves, col. 359-360, et dans *Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschungen*, pp. 11 et suiv.

([3]) *Historia Walciodorensis*, p. I, chap. XXI, dans MGH. SS., t. XIV, p. 514.

([4]) Voir p. 231. Cf. Wibald, *Epist. 294*, dans Jaffé, *Bibliotheca*, t. I, p. 422.

([5]) *Historia Walciodorensis*, p. I, chap. XXI, dans MGH. SS., t. XIV, p. 513.

([6]) *Ibid.*, chap. XL, p. 523.

([7]) *Historia Walciodorensis*, p. I, chap. LI à LIII, dans MGH. SS., t. XIV, pp. 526 et suiv.

([8]) Ces prétentions sont consignées dans le diplôme de Lothaire ci-après. Voir p. 421.

excès, que les moines d'Hastière n'hésitèrent pas à envahir et dévaster les propriétés du monastère voisin.

64. *Vita Forannani.* — C'est au cours de ces dissensions que fut rédigée à Waulsort, vers 1140, la vie de Forannan ([1]). Cette biographie est l'œuvre du moine Robert, qui l'envoya à Wibald, par une lettre qui nous est conservée avec la réponse du célèbre abbé de Stavelot ([2]). Robert est probablement aussi l'auteur de la lettre adressée à Wibald, en 1152, pour lui offrir le siège abbatial, devenu vacant par la mort de Thierry II ([3]); on y remarque de sensibles analogies de tournure et de style avec le *Vita Forannani* ([4]).

M. Lahaye considère la biographie comme un panégyrique composé pour l'exaltation des vertus du saint et pour l'édification du lecteur; le merveilleux surabonde dans cette vie fabuleuse, qui se termine par une chaleureuse exhortation. E. Sackur assigne à la vie de Forannan une origine plus précise; il pense que les moines de Waulsort la firent rédiger, afin de ramener à leur monastère, par la célébrité qu'elle donnerait au saint jusqu'alors très peu connu, les pèlerins qui s'éloignaient du tombeau de saint Éloque et portaient leurs aumônes devant les reliques vénérées à Hastière ([5]).

([1]) AA. SS., aprilis, t. III, pp. 817 et suiv.

([2]) Scripsistis nobis per fratrem nostrum et filium vestrum Robertum. Lettre de Wibald à l'abbé de Waulsort, dans AA. SS., *suprac.*, p. 816.

([3]) *Epist. 368*, dans Jaffé, *Bibliotheca*, t. I, p. 496.

([4]) Les auteurs de l'*Histoire littéraire*, t. XIII, p. 516, identifient le biographe de saint Forannan avec Robert de Stavelot, moine renommé pour son éloquence cicéronienne (Wibald, *Epist. 31*, dans Jaffé, *Bibliotheca*, t. I, p. 109), qui succéda à Werner dans la charge de doyen du monastère, entre les années 1138 et 1146 (Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. II, col. 108, 123; Wibald, *Epist. 25*, dans Jaffé, *Bibliotheca*, t. I, p. 102), et devint abbé de Waulsort en 1152, quand Wibald refusa d'accepter cette charge. M. Lahaye (*suprac.*, pp. 307 et suiv.) combat cette identification de l'écrivain avec Robert de Stavelot. Il montre que Robert, le biographe de Forannan, a résidé à Waulsort pendant toute l'administration de Thierry II, alors que, durant le même temps, son homonyme était à Stavelot. La présence de Robert à Waulsort est constatée en 1143 (*Transl. SS. Candidi et Victoris*) et en 1147 (Reusens, *Analectes*, t. XVI, p. 17). On le trouve encore, comme simple religieux, après l'élévation de son homonyme de Stavelot au siège abbatial, en 1152 (Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. I, col. 823) et en 1157 (*Ibid.*, col. 850).

([5]) Voir la réponse de M. Lahaye à cette opinion de E. Sackur, dans BSAH., *suprac.*, pp. 489-490.

La vie débute par les banalités ordinaires : noblesse de naissance du saint; tableau de ses vertus; inévitable vieillard, servant de témoin et de garantie à la vérité du récit; élévation du saint à l'épiscopat. L'auteur désigne du nom de Domnachmor le siège occupé par Forannan dans les îles du Nord [1]. Averti par une vision, le saint quitte son diocèse et aborde sur le continent auprès du comte Eilbert. Il se rend à Rome, sous la conduite de celui-ci, et est désigné pour le siège abbatial de Waulsort par Benoît VII, qui l'envoie à Gorze se former à la vie monastique. Il meurt en 982 [2].

E. Sackur relève dans ce récit plusieurs contradictions. Eilbert n'était pas comte. La vie de l'évêque Thierry de Metz, écrite par Sigebert vers le milieu du XIe siècle, est le premier document qui lui attribue ce titre. Il ne le porte dans aucune charte authentique du Xe siècle. Les actes datés de cette époque où l'honneur lui en est fait, ont été fabriqués deux siècles plus tard [3]. En outre, si Forannan a été le premier abbé de Waulsort, son élévation sur le siège abbatial est antérieure à Benoît VII, et il n'est pas mort en 982. Si c'est plus tard qu'il fut préposé au gouvernement du monastère, il n'a pas dû être envoyé à Gorze pour sa formation [4]. Il résulte de ces incohé-

(1) Domnach est la prononciation irlandaise de *dominicum*, signifiant *église*, ou, par dérivation, *châsse*, *reliquaire*, ces objets ayant la forme d'église. Sur *dominicum*, signifiant *église*, voir Ducange. Dans les index des *Annals of the four Masters*, figurent dix localités du nom de Domnach, dont trois Domnachmor, *grande église*. Le texte du *Vita Forannani* pourrait faire songer à l'évêché de Down; mais Domnachmor, *quae est metropolis totius Hiberniae* (chap. I, n° 3), ne peut désigner que l'archevêché d'Armagh, siège du primat d'Irlande. Il y a un Forannan qui fut archevêque d'Armargh en 835 (*Annales des Quatre Maîtres*, *suprac.*, t. I, p. 450). Ware (*Writers of Ireland*, 2e édit. par Harris, 1739, t. I, p. 45) dit que Forannan occupa le siège d'Armagh de 834 à 848. Gams (*Series episcop.*, p. 206) note : « Faranan res[ignat] 848. » Dans le *Chronicon Scotorum*, édit. Hennessy, pp. 140, 144, 153, Forannan apparaît en 836, 845, 851. Or Forannan, abbé de Waulsort, vécut un bon siècle plus tard, étant mort en 982. Son élévation à l'archevêché d'Armagh est le résultat d'une fausse adaptation faite par le biographe.

(2) L'*Historia Walciodorensis* donne la date de 980, que préfère M. Lahaye, à cause d'une charte montrant qu'en 981 Forannan n'était plus abbé de Waulsort, mais avait été remplacé par Thierry (BSAH., t. V, p. 230, note 2).

(3) Voir § 65. M. Roland, après examen, conclut aussi qu'Eilbert n'était pas comte (*Histoire généalogique de la maison de Rumigny-Florennes*, dans *Annales de la Soc. arch. de Namur*, t. XIX, 1891, p. 69, note 2). M. Vanderkindere se rallie au même avis (*La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, t. II, p. 204, note 2).

(4) Sackur remarque toutefois que la mention du séjour de Forannan à Gorze mérite un

rences (¹) que le voyage de Rome est probablement une invention, comme dans plusieurs vies de saints. Le biographe y rattache l'arrivée à Waulsort des reliques de saint Éloque, qui s'y trouvaient longtemps auparavant, sans que Forannan ait contribué à les y faire venir. E. Sackur conclut que le récit du biographe est inventé de toutes pièces.

65. *Falsification de documents.* — Comme toute la question débattue entre les deux monastères se réduisait à savoir sous quelles conditions avait eu lieu l'union de Waulsort et d'Hastière, elle devait être tranchée devant le tribunal de l'Empereur par la production des actes authentiques. Ici les critiques allemands n'hésitent pas à accuser Wibald et les moines de Waulsort d'avoir fabriqué ou falsifié ces documents. Le diplôme d'Otton Iᵉʳ du 16 décembre 969, donnant Waulsort à l'évêché de Metz (²), est regardé comme interpolé (³); à la formule de corroboration, on a substitué une phrase: *Jussimus...* établissant l'union des deux monastères (⁴). La bulle d'approbation du pape Benoît VII, datée du 28 octobre 976 (⁵), est considérée comme

degré d'attention. Nous savons que Maccalan séjourna dans cette abbaye. Il avait peut-être avec lui des compagnons et parmi eux Forannan, devenu plus tard abbé de Waulsort, et mort vers 982.

(¹) Sackur se prévaut d'une autre contradiction, qu'il suppose dans la vie de Forannan. D'après lui, Eilbert n'était plus en vie sous le pontificat de Benoît VII (975-983), puisque le diplôme d'Otton, en 969, l'appelle *vir quondam inlustris Eilbertus*. Le critique allemand s'appuie sur la leçon fournie par Sickel (MGH., *Diplom.*, in-4°, t. I, p. 522). Mais une autre leçon donne *quidam*. E. von Ottenthal (*Die Regesten*, p. 224) s'abstient de décider entre les deux versions. M. Roland (*suprac.*, p. 73, note 2) rejette la leçon *quondam* et admet l'année 977 comme date de la mort d'Eilbert. M. Vanderkindere (*suprac.*, p. 204, notes 2 et 3) se rallie à la même opinion.

(²) Publié souvent, notamment par MIRÆUS, *Opera diplom.*, t. I, p. 343, et SICKEL, dans MGH., in-4°, *Dipl.*, t. I, p. 522, n° 381. Voir BOEHMER-OTTENTHAL, p. 224, n° 505.

(³) E. SACKUR, *suprac.*, p. 363.

(⁴) Cette interpolation transforme la donation en un véritable échange, dont l'*Historia Walciodorensis* développe longuement l'histoire. Sigebert, dans le *Vita Deoderici*, considère l'attribution de Waulsort à l'église de Metz comme une pure donation, à laquelle l'évêque reconnaissant répond en unissant Hastière à l'abbaye.

(⁵) Publiée dans *Anal. juris pontif.*, t. X, p. 315; GALLIOT, *Hist. de Namur*, t. V, p. 286; CROONENDAEL, *Chronicque du conté de Namur*, éd. DE LIMMINGHE, t. II, p. 622; cf. REUSENS, *Analectes*, t. XVI, p. 5. Voir JAFFÉ-LOEWENFELD, n° 3789.

un faux calqué sur un acte semblable, émis en faveur de Saint-Pantaléon [1]. Le diplôme de Lothaire du 17 août 1136, reproduit, dans les mêmes termes, par Conrad III, le 17 mai 1151 [2], et confirmé de nouveau par Frédéric Barberousse, le 8 mai 1152 [3], est soupçonné d'être une fabrication de Wibald [4]. Le désir d'obtenir de l'empereur Conrad un acte établissant la supériorité de Waulsort, a sans doute donné lieu à ces diverses falsifications, dont on fixe l'époque en 1150-1151. Les moines de Waulsort couronnèrent cet appareil de documents, en faisant rédiger une chronique retraçant les origines et l'histoire du monastère dans un sens favorable à leurs prétentions.

66. *Historia Walciodorensis monasterii.* — « L'auteur de la vie de saint Forannan passe rapidement sur les œuvres du saint à Waulsort. Il trouvait sans doute préférable qu'elles fussent relatées dans un livre spécial, où l'on pourrait retracer, avec toute l'ampleur nécessaire, l'histoire de l'érection et des développements de l'abbaye. Le moine qui composa l'*Historia Walciodorensis monasterii* [5] semble avoir eu sans cesse devant les yeux la résistance qu'opposaient les religieux d'Hastière aux prétentions de ceux de Waulsort. Les moines d'Hastière soutenaient que la fondation de leur église se perdait dans la nuit des siècles et remontait à saint Materne. Il fallait leur opposer, sinon une antiquité aussi reculée, du moins une origine également glorieuse. Le nom du créateur de Waulsort était bien connu. La mémoire d'Eilbert de Florennes restait vénérée. Pour donner à Waulsort un lustre égal à celui de sa rivale, l'annaliste dressa la généalogie

(1) E. Sackur, *suprac.*, pp. 357 et suiv. Le *Vita Forannani* ne mentionne pas le document, bien que, racontant la visite de Forannan à Benoît VII, l'auteur ait l'occasion de se prévaloir de cet acte. Ce silence est un indice de la fausseté de la bulle ; il fait en même temps supposer que la biographie de Forannan est antérieure à la fabrication du document.

(2) Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. I, col. 747 et t. II, col. 456.

(3) Reusens, *Analectes*, t. XVI, p. 18.

(4) Ficker, *Beiträge zur Urkundenlehre*, t. I, p. 163 ; Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, t. IV, p. 451 ; Bernhardi, *Lothar von Supplinburg*, p. 609 ; Sackur, *suprac.*, p. 367.

(5) D'Achery, *Spicilegium*, t. II, pp. 709 et suiv. ; MGH. SS., t. XIV, pp. 505 et suiv. ; extraits dans Bouquet, *Recueil*, t. XI, pp. 252 et suiv. ; t. XIV, pp. 514 et suiv. ; AA. SS. aprilis, t. III, pp. 814 et suiv.

du noble fondateur [1] et lui donna des aïeux issus d'une célèbre famille d'Aquitaine, qui prétendait avoir des alliances royales et tirer son extraction des premiers patriciens de Rome. » Non content de suivre ce puissant chevalier sur les champs de bataille et de raconter ses prouesses militaires, il s'étendit aux exploits accomplis par la famille de son héros et narra la lutte de ses neveux, les quatre fils d'Herbert, comte de Vermandois, contre Raoul de Cambrai; la prise du monastère d'Origny, saccagé et brûlé par Raoul en 943; la vengeance que tira du meurtre de sa mère un écuyer de Raoul, Bernier, fils naturel d'Eilbert; la mort de Raoul et la continuation de la lutte entre Bernier et Gauthier, neveu de Raoul. Ce récit n'est pas dépourvu de fondement historique [2]; mais le chroniqueur paraît en avoir emprunté le développement à une version déjà altérée du Roman de Raoul de Cambrai, composé primitivement par Bertolais de Laon [3]. Décrivant ensuite la conversion d'Eilbert, « il le fit bâtisseur de sept monastères et le para, de même que son épouse Ermesinde ou Heresinde, de toutes les vertus chrétiennes [4]. Enfin, pour couronner son œuvre, il narra la manière quasi

[1] La chronique donne pour parents à Eilbert, le comte Ebroïn et Bertha ou Eva, fille du comte Wideric de Florennes. M. Vanderkindere, *suprac.*, p. 204, note 2, se demande si Eilbert était réellement fils d'Ebroïn. Il n'est mort qu'en 977. Or Ebroïn est déjà mentionné comme un fidèle de Louis le Bègue, le 4 avril 879. On peut en tout cas admettre, remarque M. Roland, *suprac.*, p. 69, note 1, qu'Eilbert fut l'héritier d'Ebroïn, car il donne à l'abbaye de Waulsort les villages d'Anthisnes et d'Heure-en-Famenne, qu'Ebroïn avait reçus de Louis le Bègue par le diplôme de 879 (Galliot, *Histoire de Namur*, t. V, p. 274).

[2] Flodoard, *Annales*, ad a. 943, dans MGH. SS., t. III, p. 389; Flodoard, *Hist. Remensis*, liv. IV, chap. XXX, XXXIII, dans MGH., SS., t. XIII, pp. 583 et suiv. (cf. Richer, *Historiae*, liv. II, chap. XXXVII); Albéric de Troisfontaines, ad a. 941, dans MGH. SS., t. XXIII, p. 763.

[3] *Raoul de Cambrai, chanson de geste, publiée par* P. Meyer *et* A. Longnon. Introduction, pp. XXXV et suiv., dans *Société des anciens textes français*.

[4] Après la mort d'Heresinde, Eilbert épousa Alpaïde, veuve du duc Godefroid de Basse-Lotharingie, mort en Italie en 964. M. Roland, *suprac.*, p. 66, considère ce Godefroid comme un seigneur de Florennes et de Rumigny, le premier qui soit connu. Godefroid est mentionné par Gonzon dans le *Miracula S. Gengulfi*, comme comte de Hainaut, *Hainoensis pagi comes*. D'après M. Roland, il aurait, après la dépossession de Régnier III, gouverné la partie du Hainaut s'étendant sur le Cambrésis. Quoi qu'il en soit, Alpaïde avait eu de son premier mari trois fils : Godefroid, Arnulf et Wéry. Le dernier est cité, en 981, dans un acte d'Alpaïde donnant Grand Rosière à l'abbaye de Waulsort (Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 379). Il se fit probablement religieux. Eilbert légua aux deux autres frères, Godefroid et Arnulf, une partie de ses possessions, notamment le château de Florennes, qu'il tenait de sa mère Eva, et sans doute aussi Rumigny, qui paraît provenir de sa femme (*Hist. Walciodor.*, pars I, chap. XXVIII, XXIX, dans MGH. SS., t. XIV, pp. 518, 519; cf. Vanderkindere, *suprac.*, p. 204, note 3). Arnulf devint seigneur

miraculeuse dont Waulsort avait été fondé par ce grand homme ([1]). »

Après ce préambule, l'écrivain devait montrer que la maison dont il entreprenait l'apologie, fameuse par son origine, ne l'était pas moins par les hommes de valeur qui avaient présidé à ses commencements. Il dédaigna les premiers abbés. Maccalan avait surtout donné ses soins au monastère de Saint-Michel en Thiérache. Caddroé n'avait pas fait long séjour à Waulsort; il avait abandonné cette abbaye pour prendre la direction de Saint-Vincent de Metz. Après avoir utilisé des traditions légendaires sur Eilbert, l'écrivain se rejette sur Forannan : il puise à pleines mains dans sa vie fabuleuse et en reproduit tout ce qui peut mettre en relief son héros et honorer son abbaye. Il supplée au silence du biographe sur l'infériorité d'Hastière, en s'emparant du décret interpolé d'Otton Ier et de la fausse bulle de Benoît VII, et se préoccupe sans cesse de faire valoir la suprématie de Waulsort sur son humble satellite. Outre la vie de saint Forannan, et peut-être la biographie de Thierry de Metz par Sigebert ([2]), l'auteur utilise aussi la vie de saint Eloque, en l'amplifiant encore une fois, pour déterminer le lieu de la translation du saint et y faire jouer un rôle à Forannan, qui n'est pas même cité dans son modèle. Il avait une source plus sûre dans la vie de saint Caddroé, mais la biographie écrite par Reimann contredisait son système. Reimann établissait rigoureusement l'ordre des abbés, et une charte du 19 septembre 946 montrait la construction de Waulsort achevée dès cette date : le chroniqueur fixe en 969 l'arrivée de Forannan, en prenant cette indication dans le

de Florennes après la mort de Godefroid. Il épousa Ermentrude, fille de Godefroid le Captif, lequel était frère d'Adalbéron de Reims. Il fut le père de Gérard de Cambrai.

([1]) Lahaye, dans BSAH., t. V, pp. 310 et suiv.

([2]) E. von Ottenthal fait dériver la Chronique de Waulsort du *Vita Deoderici;* car, ajoute-t-il, c'est d'après cette source qu'Eilbert est appelé comte et parent de l'empereur. Or, nous ne voyons pas qu'Eilbert soit donné comme parent de l'empereur, ni dans la Chronique ni dans le *Vita*. Voici l'ordre d'apparition des qualités attribuées à Eilbert. Le *Vita Eloquii*, au Xe ou XIe siècle, désigne sous le titre de comte un Haderic, qui est peut-être le même qu'Eilbert (voir p. 232, note 4). Entre 1051 et 1060, Sigebert, dans le *Vita Deoderici*, attribue à Eilbert le titre de comte et en fait un parent de Thierry, qui par sa mère est lui-même parent de l'empereur; cela n'implique pas qu'Eilbert soit aussi de la famille impériale. Vers 1140, le *Vita Forannani* appelle Eilbert *nobilissimus comes*. Les documents fabriqués ou interpolés vers 1150 font d'Eilbert un comte, parent de l'empereur. Enfin l'*Historia Walciodorensis* considère Eilbert comme comte et parent de Thierry; c'est la même donnée que dans le *Vita Deoderici;* le chroniqueur s'étend sur les ancêtres de son héros, mais sans faire aucune allusion à sa parenté avec l'empereur.

diplôme du 16 décembre de cette année, où Otton confirme la fondation des Irlandais. Mais pour lui, comme pour l'auteur du *Vita Forannani*, Forannan est le premier abbé. Il lui reste donc un espace vide de vingt-trois ans, qu'il remplit en supposant, durant cet intervalle, le monastère sous la direction d'Eilbert. Cette combinaison trouble toute la chronologie de l'*Historia*, où les prédécesseurs de Forannan deviennent ses successeurs.

Pour développer la série des abbés, l'annaliste pouvait consulter les archives de son monastère; mais il ne les utilise pas plus sagement que les sources précédentes. Ne respectant aucune date, il met sous le règne d'un abbé, telle libéralité qui a été effectuée cinquante ans plus tôt, telle autre qui ne devait l'être que beaucoup plus tard [1]. Il en arrive à des anachronismes qui fausseraient absolument la généalogie de plusieurs familles nobles du XIe siècle, si les actes originaux ne permettaient aujourd'hui de contrôler ses assertions. A l'entendre, tous ces biens ont été donnés à l'abbaye principale; pas un ne devait augmenter le patrimoine particulier d'Hastière. Toujours préoccupé de son idée fixe, il appuie sur les moindres faits favorables à sa thèse et déplore avec amertume tout ce qu'il considère comme d'injustifiables entreprises contre les privilèges de Waulsort.

« La compilation mérite donc en général peu de créance. Pour les temps

[1] L'échange du domaine de Braives contre des vignes de Metz, attribué à Erembert (*Historia*, chap. XLVI, p. 525), n'eut lieu qu'en 1070 (Reusens, *Analectes*, t. XVI, p. 9). — La donation de Rosière par Alpaïde (Wauters, *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. IV, p. 99; Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 379) est reculée à une date postérieure (chap. LVI, p. 529). — Une charte confirmative de 1178 (Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. I, col. 911 et suiv.) rappelle que Guillaume de Ciney, mentionné dans des actes de 1124 à 1139 (Bertholet, *Hist. du duché de Luxembourg*, t. III, preuves, p. LIII; Schoolmeesters et Bormans, *Cartul. de Notre-Dame de Huy*, dans CRH., 4e série, t. 1, p. 110; Reusens, *Analectes*, t. XVI, p. 36; Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. II, col. 110) donna à Waulsort sa part de la terre de Gedinne sous l'abbé Thierry, et au temps de l'avouerie de Henri l'Aveugle, donc entre 1139 et 1151, tandis que le chroniqueur (*Hist.*, t. LXX, p. 533) attribue cette donation à Godeschalc, qui vivait en 1066-1092 (*Cartul. de Notre-Dame de Huy*, *suprac.*, pp. 95, 98, 100; Miræus, *Op. dipl.*, t. III, pp. 17, 310; t. IV, p. 505; Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. IV, col. 1174; *Cartul. de Saint-Laurent*, dans BSAH., t. II, pp. 215, 238; Stumpf, t. III, p. 453); cf. Roland, *Orchimont*, pp. 36, 37. — Les deux Hadwige, désignées comme filles de Gislebert d'Orchimont (chap. LXX, p. 533), sont seulement cousines, et elles donnent la moitié, non la totalité de l'alleu de Vresse (Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. I, col. 913). — La donation du domaine de Jassogne en Condroz, en 1028 (Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. I, col. 398), est placée erronément sous l'abbé Lambert (chap. LXIII, p. 530).

primitifs, l'auteur ne se base que sur des traditions et peut-être sur son imagination. Pour les âges plus rapprochés de lui, il emploie peu judicieusement les documents dont il dispose. Enfin jamais il ne rapporte des faits dont il ait pu être le témoin oculaire. Sa narration, en effet, s'arrête à l'administration de Godeschalc, mort en 1101. Or, un grand nombre de passages indiquent que depuis les événements rapportés, un long espace s'était écoulé au moment où notre moine travaillait à sa chronique (1). La vie de saint Forannan, qu'il connut, nous force à rejeter après 1140 l'époque où il écrivit. Il paraît même n'avoir terminé son œuvre qu'après 1152. Deux fois, il parle de l'abbé Thierry II dans des termes qui font supposer que ce prélat était décédé (2). »

« Le style de l'annaliste est emphatique, la phrase tortueuse; il présente les mêmes obscurités, les mêmes caractères littéraires que le *Vita Forannani*. La facture est souvent tellement identique (3), qu'on peut se demander si la chronique ne doit pas être attribuée, comme la biographie, à Robert de Waulsort. » Cette opinion a été émise par Molanus (4) et par Miræus (5). Elle a été combattue par D'Achery (6), par les bollandistes (7) et par les auteurs de l'Histoire littéraire (8). G. Waitz (9) partage leur manière de voir, tandis que M. Lahaye, à qui nous avons emprunté la plupart des observations qui précèdent, penche plutôt à attribuer les deux ouvrages au même auteur.

Après la chronique de Waulsort, nous n'avons à signaler, comme œuvres littéraires, qu'une continuation de la vie de saint Forannan, que nous ne possédons plus (10), et un mémoire produit par les moines d'Hastière en

(1) Voir G. Waitz, *MGH. SS.*, t. XIV, pp. 503, 504.

(2) « Quartus vero noster fuit abbas Theodericus secundus. » (*Hist. Walciod.*, chap. LXIX, *ibid.*, p. 532.) — « Gerardus tempore domni Theoderici abbatis... Gedinam tradidit. » (*Ibid.*, chap. LXXI, p. 533.)

(3) Voir L. Lahaye, *op. cit.*, p. 316.

(4) Molanus, *De natalibus sanctorum Belgii*, 3 déc.

(5) Miræus, *De originibus coenobiorum benedictinorum in Belgio.*

(6) D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 708.

(7) AA. SS., aprilis, t. III, p. 817.

(8) *Hist. litt.*, t. VIII, pp. 347-348; t. XIII, p. 516.

(9) MGH. SS., t. XIV, pp. 503, 504.

(10) Le continuateur de la chronique signale (2e partie, chap. II, MGH. SS., t. XIV, p. 537)

justification de leur révolte (1). Nous ne pouvons pas assurer que d'autres œuvres aient été écrites à Waulsort, avant qu'un religieux reprît l'œuvre interrompue du chroniqueur et la continuât jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Il reste toutefois à mentionner, au XIIe siècle, un catalogue des abbés de Waulsort, contenu dans le manuscrit de Dusseldorf renfermant les lettres de Wibald (2). Ce catalogue se trouve joint à la correspondance du célèbre abbé de Stavelot, sans doute parce que celui-ci fut appelé à la direction de Waulsort par les religieux de ce monastère. On sait qu'il refusa cette charge et fit élire Thierry. Le catalogue se termine par le nom de ce dernier abbé (1139 env.-1152 env.); il ne renseigne pas les premiers chefs du monastère dans l'ordre exact de leur gouvernement.

X. — Saint-Jacques.

67. *Lambert le Petit.* — A l'abbaye de Saint-Jacques, tandis qu'on continuait les courtes annales, commencées dans la dernière moitié du XIe siècle, Lambert le Petit composa, d'après celles-ci, une histoire analytique de l'église de Liége et des principaux événements survenus jusqu'en 1174, puis il continua cette chronique sommaire, d'après ses renseignements personnels, jusqu'à sa mort, arrivée en 1194.

68. *Renier.* — Le moine Renier poursuivit cette œuvre jusqu'en 1230, avec plus de développements et une plus grande richesse de renseignements. Né en 1157, revêtu de l'habit monastique et ordonné sous-diacre en 1175, diacre en 1179, religieux profès en 1180, élevé au sacerdoce en 1181, Renier fut, par ses talents et la confiance de ses frères, mêlé à une quantité d'affaires, qui lui permirent d'être spécialement bien renseigné sur les événements de son temps. En 1184, il se rendit deux fois à Rome; il ne

un miracle obtenu par l'abbé Pierre, à l'intervention de saint Forannan, et il renvoie pour les détails au *Vita Forananni.* Or notre biographie n'en dit rien et ne pouvait rien en dire, car elle fut composée du vivant de Wibald, longtemps avant l'abbatiat de Pierre (1174-1189).

(1) MGH. SS., t. XIV, p. 541.

(2) Jaffé, *Bibl. rer. germ.*, t. I, p. 498; MGH. SS., t. XIII, p. 294.

nous fait pas connaître l'objet de cette double mission, mais nous voyons qu'à cette époque la discorde règne à Saint-Jacques : les voyages entrepris par Renier ne furent sans doute pas étrangers à ces dissentiments. A son retour, en effet, Hugues dut abandonner la direction du monastère; il fut remplacé par Rodulf de Brauweiler, qui se retira après peu de temps et céda la place à l'abbé Herman. Celui-ci fut à Rome en 1186, accompagné de Renier. Plus tard, le moine de Saint-Jacques refit encore deux fois ce voyage : en 1208, pour dénoncer au pape les agissements de l'abbé Henri de Jupille, dont il obtint la déposition, et en 1215, pour remplir, au nom de son monastère, une mission qui le fit assister au quatrième concile de Latran. Depuis 1197, il était devenu prieur de son abbaye. En 1205, lors de la consécration de nouveaux autels, ce fut lui qui eut l'honneur d'y célébrer la seconde messe. En 1212, nous le voyons chargé de traiter les intérêts de ses frères aux bords de la Moselle. En 1214, on le trouve prieur de Wonck, où il assiste au passage des armées de Frédéric II. En 1215, il est à Saint-Jacques, pendant trois jours, en compagnie du légat du pape. C'était, on le voit, un religieux très mêlé aux affaires, jouissant d'une grande autorité dans son monastère, bien accueilli partout, partout en position pour bien voir. Il n'était d'ailleurs pas issu d'une famille ordinaire. Sa mère, Judith, mourut en 1212, revêtue de l'habit religieux, *ecclesie conversa*. Il comptait parmi ses parents, le chevalier Anselme de Fléron, qui périt à la bataille de Steppes, en 1213. Un fils de sa sœur, du même nom que lui, partit pour la croisade, en 1217.

Renier mit la première main à ses annales, probablement en 1194. Jusque-là, il se contenta d'ajouter à la rédaction de Lambert le Petit quelques notes concernant le monastère et surtout les faits personnels de sa propre existence. En 1193, il complète le récit de son prédécesseur, en y ajoutant quelques détails d'histoire liégeoise. A partir de l'année suivante, il ne cesse, pendant trente-six ans, de faire des événements une narration assez détaillée et très utile pour l'histoire. Elle devient un peu plus concise, depuis 1221, et se termine à la mort du chroniqueur, décédé en 1230, à l'âge de 75 ans. Depuis 1208, il n'écrivait plus lui-même et dictait à un copiste, qui n'a pas toujours su préserver de légères erreurs le texte dont il recueillait l'audition.

D'après ce qu'on vient de voir, la chronique de Saint-Jacques embrasse, pour la chrétienté, une bonne part du règne d'Innocent III (1198-1216) et tout le règne d'Honorius III (1216-1227); pour l'Empire, l'époque où Guelfes et Gibelins se disputaient le pouvoir au profit de Philippe de Souabe (1198-1208), d'Otton IV (1198-1215), de Frédéric II (1211-1250); pour le pays de Liége, le double règne d'Albert de Cuyck (1195-1200) et d'Hugues de Pierrepont (1200-1229). Renier fut donc le témoin d'événements importants : plusieurs croisades, les péripéties les plus vives des luttes entre la Papauté et l'Empire, entre la France et la Flandre, entre la France et l'Angleterre, entre le Brabant et le pays de Liége; il fut contemporain du sac de Liége par le duc Henri de Brabant, le 3 mai 1212, et de la revanche des Liégeois, à la bataille de Steppes, le 13 octobre 1213. Il nous a laissé sur tous ces événements des détails précieux, qui font de son œuvre une des premières sources pour l'histoire de ce temps. Ayant l'esprit pratique d'un homme d'affaires, il nous fournit en outre, presque chaque année, des détails sur les semailles, la moisson, la vendange, les perturbations atmosphériques, et, grâce à ses indications minutieuses, on pourrait dresser le tableau du prix des denrées, durant les années dont il s'est constitué le chroniqueur. Il consigne aussi, dans sa chronique, maint renseignement sur les minces choses dont s'occupaient les curieux de son temps. Il ne relate d'ailleurs que les faits dont il a été témoin oculaire ou qu'il tient de source sûre; il ne rapporte que fort peu de miracles. Son style est simple et précis, correct, sans trop de couleur : ni abus d'épithètes ou d'apostrophes, ni développements inutiles. La rhétorique n'apparaît un instant chez lui que dans un récit où elle vient d'ailleurs servir un très réel patriotisme : le récit de la bataille de Steppes. Là Renier montre qu'il connaît ses classiques; sa narration s'échauffe et s'illumine des clartés d'un style chaleureux et brillant. D'autres écrivains excelleront plus que lui à grouper les faits et à en saisir l'ensemble, mais, comme dit M. Demarteau, il se révèle néanmoins comme un écrivain visiblement maître de sa langue [1].

[1] Jos. Demarteau, *Le chroniqueur Reiner, moine de Saint-Jacques à Liége*, 1874. Nous avons fait à cette excellente notice des emprunts abondants et souvent textuels.

CHAPITRE VIII

LE XIII[e] SIÈCLE

Les hagiographes : Jacques de Vitry, Thomas de Cantimpré, Hugues de Floreffe. La vie d'Abundus. La vie de sainte Julienne. La vie de Wéric, prieur d'Aulne. — Le Triomphe de Steppes. La vie d'Odile. — Gilles d'Orval; Albéric de Troisfontaines; Maurice de Neufmoustier. — La chronique et le catalogue de Villers. Le polyptique de Guillaume de Saint-Trond. Guillaume II de Saint-Trond. Continuation de l'histoire de Waulsort. Translation de saint Bertuin.

I. — Les hagiographes.

1. *Développement du mysticisme au XIII[e] siècle.* — Les mystérieuses visions de sainte Hildegarde, la voyante de Bingen, comme aussi d'Élisabeth de Schönau, l'abbesse d'Eterbach, exercèrent sur le développement du mysticisme une influence considérable. Aussi trouvons-nous à cette époque, dans notre pays, et particulièrement au diocèse de Liége, une foule de femmes pieuses, favorisées des dons les plus extraordinaires : sainte Julienne de Cornillon († 1258), la bienheureuse Ève de Saint-Martin († après 1264), sainte Isabelle et sainte Juette ou Ivette de Huy († 1228), sainte Marie d'Oignies († 1213), sainte Ide de Léau, religieuse de La Ramée († après 1260), sainte Ide de Nivelles († 1231), sainte Ide de Louvain († vers 1300), sainte Christine de Saint-Trond († vers 1224), sainte Lutgarde de Tongres († 1246), sainte Marguerite d'Ypres, religieuse de La Ramée († avant 1250), et une foule d'autres, qui toutes vivent en communication mystérieuse avec le monde surnaturel. L'une a le don de voir les péchés oubliés, une autre est plongée souvent dans les transports de l'extase, d'autres reçoivent des révélations et font des prophéties.

Les renseignements que nous avons sur ces apparitions, nous sont fournis

surtout par Jacques de Vitry et par Thomas de Cantimpré. Les biographies qu'ils nous ont laissées, sont principalement du ressort de la théologie mystique. Toutefois, elles ne laissent point de présenter de l'intérêt pour l'histoire des mœurs et des lettres de cette époque [1]. Quant à la valeur

[1] Très mal documentées, ces compositions hagiographiques sont elles-mêmes des documents, car elles se présentent comme les précieux témoins d'une époque. Pour les comprendre, il faut les replacer dans le cadre de leur temps Aux yeux d'un homme du XIIIe siècle, les héros de l'histoire ne sont pas tant les rois ni les empereurs : ce sont plutôt des abbés, des moines perdus au fond de leurs solitudes, des prisonnières contemplatives, des mendiants volontaires. Les faits importants de l'histoire sont moins des batailles et des traités qu'une translation de reliques, une fondation de monastère, la guérison d'un démoniaque, la retraite d'un ermite au désert ou d'une recluse dans une cellule. Ces héros de la sainteté, on en fait des intercesseurs et des patrons. C'est ainsi que les grandes fêtes des villes et du pays sont celles de leurs célestes protecteurs. Les sanctuaires qui leur sont consacrés, les ermitages où on les prie, les fontaines miraculeuses jaillies sous leurs pieds, c'est là toute la géographie du temps. Ce sont les saints qui marquent les jours de l'année et le retour des saisons. En un mot, ils se mêlent étroitement à toutes les pensées, comme à tous les actes de l'homme d'ici-bas. Écrivains, sculpteurs, peintres, verriers, tous parlent d'eux, comme leurs contemporains veulent qu'on leur en parle. A l'imagination d'un peuple enfant, avide d'entendre conter d'émotionnantes histoires, friand de merveilleux, il n'est pas question de présenter des saints trop raisonnables, drapés dans la rigide correction d'une critique sévère. Ce qu'elle réclame, ce sont les prouesses du grand saint Christophe; c'est l'étrange roman de saint Eustache, ou l'épopée du chevalier saint Georges. Le saint de l'époque voit face à face les démons et les anges, ressuscite les morts, apprivoise les lions, vit dans les transports de l'extase, reçoit des révélations et fait des prophéties : c'est toute sa vie, et l'on ne pense pas à autre chose pour illustrer sa grandeur. Nos biographes satisfont largement cet appétit d'extraordinaire et cette avidité de miracles. Ajoutons qu'ils offrent en même temps par là aux fidèles, des leçons d'édification et de piété, qui touchent profondément les cœurs et leur font respirer la joie, l'espérance et l'amour. Loin de ces temps de naïve poésie, notre époque a, vers la réalité, d'autres aspirations. Quelle est dès lors, pour nous, au XXe siècle, l'attitude commandée vis-à-vis des récits merveilleux d'autrefois? Si, rédigés sans talent, ils s'écartent des limites du goût et franchissent les bornes qu'en tout temps impose la raison, semblables à tant de frustes images, sculptées sans proportion et sans beauté, par le ciseau d'un artiste malhabile, ils n'ont d'autre intérêt que de nous fournir des documents du passé. Mais si une inspiration délicate a réuni les fleurs de ce bouquet de légendes, qui nous empêchera d'en savourer le parfum? Autre chose serait de vouloir ressusciter ces faits étranges, qui charmèrent nos ancêtres, et de les présenter, sept siècles trop tard, comme un aliment salutaire pour la piété des chrétiens de notre temps. Autre chose aussi de vouloir chercher dans une autorité que n'ont point revendiquée leurs auteurs, un argument favorable à l'authenticité des histoires qu'ils ont contées, pour le charme et l'édification de populations naïves. Tout le monde admire, au portail de Notre-Dame de Huy et d'ailleurs, le vieux

historique de cette catégorie d'écrits, les hagiographes du XIII[e] siècle sont de leur temps, et de la meilleure bonne foi du monde, ils admettent, avec une crédulité qui parfois dépasse toutes les bornes, les histoires les plus extraordinaires, croyant ne pouvoir faire l'éloge de leurs saints ou de leurs héros qu'en leur attribuant force miracles, parfois aussi bizarres qu'inutiles, et en surchargeant leur existence de faits merveilleux, souvent puérils, quelquefois même indécents. Cette déviation du mysticisme, moins sensible chez Jacques de Vitry, s'accentue chez Thomas de Cantimpré, que dom U. Berlière a justement appelé un grand conteur devant l'Éternel (1). Enfin elle s'épanouit jusqu'aux dernières limites de la drôlerie, dans le tissu d'absurdités réunies dans le *Vita Odiliae*. Nous n'aurons donc pas à nous appesantir longuement sur cette catégorie d'écrits. Il est nécessaire cependant d'en dire assez pour éliminer du domaine de l'histoire une bonne partie des faits qu'ils racontent.

2. *Jacques de Vitry* (2). — Jacques de Vitry, bien que né en France vers 1181 (3), appartient à notre diocèse, par ses travaux apostoliques et par sa profession religieuse, au monastère d'Oignies.

Ce monastère avait été fondé par Gilles de Walcourt. La fondation, approuvée en 1192 par le chapitre de Fosses, a été racontée dans un écrit intitulé : *Historia fundationis venerabilis ecclesiae beati Nicolai Oignacensis* (4). Cet ouvrage fut certainement rédigé après 1243, car l'auteur

tympan où un artiste du XIV[e] siècle a sculpté la naissance du Sauveur. Prétendre que les grands faits qui ouvrent l'histoire évangélique, se sont passés suivant le réalisme de cette image, ce serait heurter singulièrement l'orthodoxie. Offrir cette scène de l'Enfantement de la Vierge à la piété des Hutois d'aujourd'hui, ce serait en outre un contre-sens par trop naïf, une colossale méprise historique.

(1) *Archives belges*, 25 juin 1899, n° 144, p. 98.

(2) Sur Jacques de Vitry, voir : Ernst, *Les suffragants de Liége*, pp. 64 et suiv. ; *Hist. litt.*, t. XVIII, p. 209; Röhricht, *Studien zur Gesch. des fünften Kreuzzuges*, pp. 26, 40, 43, 84; F. L. Matzner, *De Jacobi Vitriacensis crucis praedicatoris vita et rebus gestis*. Diss. Munster, 1863; l'article du même dans *Kirchenlexicon*, 2[e] édit., t. VI, p. 1176; U. Berlière, *Monast. belge*, t. I, p. 451.

(3) Matzner, *suprac.*, pp. 2 et suiv.

(4) Mart. et Dur., *Ampl. Coll.*, t. VI, pp. 327 et suiv.; Reusens, *Analectes*, t. X, pp. 101 et suiv.

utilise des actes du prieur Siger, postérieurs à cette date ([1]), et même après 1289, car il se sert d'expressions empruntées à un document de l'évêque Guillaume de Cambrai. Il nous fait connaître un des plus habiles orfèvres du moyen âge, Hugues d'Oignies, frère de Gilles de Walcourt ([2]).

A proximité du prieuré, que son fondateur avait constitué sous la règle de saint Augustin, était établi un béguinage, où Marie de Nivelles, devenue veuve, se retira vers 1207 ([3]). La haute réputation de sainteté dont jouissait la pieuse femme, attira chez elle Jacques de Vitry, encore étudiant à l'Université de Paris ([4]). Ordonné prêtre en cette ville en 1210, il revêtit, l'année suivante, l'habit religieux au prieuré d'Oignies ([5]), qu'il quitta d'ailleurs, après quelques mois, pour prêcher la croisade contre les Albigeois ([6]). Il voulut aussi exercer son zèle contre les infidèles et partit pour la Terre Sainte en 1216. Nous le retrouvons dans notre pays de 1226 à 1229 ([7]). Successivement évêque de Pérouse (1216) ([8]) et cardinal (1229) ([9]), il

([1]) Recension des bénéfices de J. de Vitry : *Ampl. Coll.*, t. I, col. 1278; Mir. et Fopp., *Op. dipl.*, t. III, p. 407. *Statuts de Robert de Langres sous Siger;* cf. Reusens, *Anal.*, t. X, p. 107, n° 2.

([2]) Voir : Saumery, *Délices du pays de Liége*, t. II, p. 320; Didron, *Annales arch.*, t. V, pp. 318 et suiv.; Martin et Cahier, *Mélanges d'archéologie*, t. I, p. 118; Texier, *Dictionnaire de l'orfèvrerie chrétienne*, col. 1034; Van Hasselt, *Les Splendeurs de l'art en Belgique*, pp. 399-400; Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, t. II, p. 192; Reusens, *Éléments d'archéologie*, t. II, pp. 313-315, 322, 367-369, 437; *L'art ancien à l'Exposition nationale belge*, pp. 26-28; *Bull. des comm. d'art et d'archéol.*, t. XV, p. 188; *Bull. de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. VI, p. 178; J. Helbig, *La sculpture au pays de Liége*, pp. 77-80.

([3]) Sur le béguinage d'Oignies, voir *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VI, p. 44; t. XX, p. 354, note 2.

([4]) Il nous a laissé une peinture peu édifiante des mœurs de ce célèbre centre du savoir. *Hist. or.*; cf. Matzner, *suprac.*, pp. 4 et suiv.

([5]) Chargé probablement de la direction de l'école, il y eut pour élève le célèbre prédicateur Jean de Lirot. Voir Matzner, *suprac.*, p. 11.

([6]) A la demande de l'évêque Foulques de Toulouse, chassé de son siège et réfugié au diocèse de Liége.

([7]) Voir dom U. Berlière, *Monast. belge*, p. 452.

([8]) Lettre I dans Brieger, *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XIV, pp. 102-103; Bon de Saint-Genois, *Mémoires de l'Acad. roy. de Belgique*, in-4°, t. XXIII, 1849, p. 31.

([9]) Albéric de Troisfontaines, dans MGH. SS., t. XXIII, p. 923.

mourut à Rome, le 1er mai 1240, après avoir légué ses biens au monastère d'Oignies, où l'on transporta son corps (1).

Avant de partir pour la Terre Sainte, Jacques de Vitry avait déposé dans un sarcophage de pierre, les restes de sainte Marie d'Oignies, décédée le 23 juin 1213. Il consacra les derniers moments qu'il passa en Brabant, à écrire la vie de cette pieuse veuve (2). Dans le prologue de cet ouvrage : *De mulieribus Leodiensibus*, adressé à l'évêque de Toulouse, il célèbre les louanges des saintes femmes du pays de Liége et rapporte de curieux détails sur le phénomène de leurs extases (3).

Les succès merveilleux obtenus par les prédicateurs de la croisade, nous sont racontés par les écrivains du temps (4). Leurs récits nous font vivement regretter que nous ne possédions de Jacques de Vitry aucun sermon prêché sur cet objet (5). Ceux qu'on a édités traitent des évangiles du dimanche et sont dépourvus d'intérêt, sauf en ce qu'ils nous révèlent, chez leur auteur, une inépuisable faculté de conteur (6). Les lettres écrites par le vaillant apôtre, au temps de son séjour en Orient, sont plus intéressantes pour l'histoire. Celles qu'on a retrouvées sont au nombre de six (7). Les divers

(1) Albéric, *suprac.*, pp. 948, 950; *Nécrologe de Floreffe*, 2 mai, dans Reusens, *Analectes*, t. XIII, p. 190.

(2) AA. SS., junii, t. V, pp. 547 et suiv.

(3) « Pax enim Dei ita exuberabat et sepeliebat sensus earum quod ad nullum clamorem evigilare poterant; nullam penitus laesionem corporalem, etiam si vehementer perurgerentur, sentirent. Vidi aliam, quae dum extra se frequenter quinque et viginti vicibus in die raperetur..., in quocumque statu inveniebatur, in eo, donec reverteretur, immobilis permanebat; nec tamen, quantumcumque inclinaretur, familiari spiritu sustinente, cadebat. Manus ejus quandoque in aere dependebat immobilis, secundum dispositionem in qua inventa fuerat. » AA. SS., *suprac.*, p. 548; Chapeaville, t. II, pp. 256-257.

(4) Voir Matzner, *suprac.*, p. 18.

(5) Matzner cite un sermon inédit de Jacques de Vitry *ad cruce signatos*, p. 29.

(6) *Sermones in epistolas et evangelia dominicalia totius anni*, éd. Damianus a ligno, Anvers, 1575; Id., Venise, 1578; Pitra, *Analecta novissima*, 1888, t. II, pp. 344 et suiv.; Röhricht, dans Brieger, *Zeitschrift*, *suprac*., t. VI, pp. 562 et suiv.; Th. Fréd. Crane, *The exempla or illustrative stories from the sermones vulgares of Jacques de Vitry*. Londres, 1890; Lecoy de la Marche, *La chaire française au moyen âge*, 2e éd., pp. 53 et suiv.

(7) Mart. et Dur., *Thes. anecd.*, t. III, col. 287 et suiv.; D'Achery, *Spicil.*, t. III, pp. 590 et suiv.; Bongars, *Gesta Dei*, t. I, pp. 1146 et suiv.; Saint-Genois, *Mém. de l'Acad. roy. de*

textes qu'on en a publiés, prouvent que Jacques de Vitry envoyait la même lettre à plusieurs personnages à la fois, en n'y faisant que les changements nécessités par le caractère ou la position de ses correspondants [1]. La plupart de ces lettres renferment des renseignements importants sur l'histoire des croisades et complètent quelques parties du grand ouvrage de Jacques de Vitry : *Historia orientalis* [2]. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* [3] donnent une analyse détaillée de cette œuvre, composée de trois livres et d'une préface. Un juge compétent dans la matière, Michaud, en fait grand cas et lui consacre un long article dans la *Bibliothèque des croisades* [4]. « C'est pour l'histoire des expéditions chrétiennes, dit le baron de Saint-Genois, un document aussi précieux que les écrits de Guillaume de Tyr et de Joinville [5]. »

3. *Thomas de Cantimpré* [6]. — Thomas de Cantimpré naquit, en 1201, d'une famille noble de Bellinghen en Brabant. Envoyé à Liége, pour y faire

Belgique, in-4°, t. XXIII, pp. 29 et suiv.; Röhricht, dans Brieger, *Zeitschrift*, *suprac.*, t. XIV, pp. 97 et suiv; t. XV, pp. 568 et suiv.; t. XVI, pp. 72 et suiv.

(1) Une de ces lettres est adressée à sainte Lutgarde, religieuse d'Aywières (Brieger, p. 109; Saint-Genois, p. 36), appelée tantôt Lutgarde de Saint-Trond, tantôt Lutgarde de Tongres, parce qu'elle était née dans la seconde de ces villes et qu'elle avait, dans la première, été prieure du couvent de Sainte-Catherine. Jacques de Vitry s'était lié d'amitié avec cette pieuse femme, pendant son séjour dans notre pays. Il y avait connu aussi Jean de Nivelles, chanoine de Saint-Jean, célèbre prédicateur, qui se fit chanoine régulier à Oignies, vers 1208.

(2) Bongars, *Gesta Dei*, t. I, pp. 1047 et suiv.; Gretser, *Opera*, t. III, pp. 3 et suiv.; Mart. et Dur., *Thesaurus anecd.*, t. III, col. 268 et suiv. (seulement le livre III).

(3) *Hist. litt.*, t. XVIII, p. 225.

(4) Michaud, *Biblioth. des croisades*, t. I, p. 168.

(5) Saint-Genois, *Mémoire*, *suprac.*, p. 12.

(6) Sur Thomas de Cantimpré, voir : *Hist. litt.*, t. XIX, pp. 177 et suiv.; P. Kirsch, *Des Thomas von Chantimpré Buch der Wunder und denkwürdiger Vorbilder*. Diss. Gleiwitz, 1875; Bormans, *Thomas de Cantimpré indiqué comme une des sources où Albert le Grand et surtout Maerlant ont puisé les matériaux de leurs écrits sur l'histoire naturelle*, dans *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, t. XIX, 1re partie, pp. 132 et suiv.; Auger, *Étude sur les mystiques des Pays-Bas au moyen âge*, pp. 135 et suiv.; Alex Kaufmann, *Thomas von Chantimpré*, Cologne, 1899; Elie Berger, *Thomae Cantipratensis Bonum universale de apibus quid illustrandis saeculi decimi tertii moribus conferat*. Paris, 1895.

ses études, il entendit, âgé d'environ 15 ans, une prédication de Jacques de Vitry, auquel, à partir de ce moment, il voua son amitié. Suivant l'exemple de son maître, il embrassa, en 1217, la règle des chanoines réguliers de saint Augustin, à l'abbaye de Cantimpré, près de Cambrai.

En 1231, Thomas commença ses ouvrages hagiographiques par la composition d'un troisième livre, qu'il ajouta aux deux premiers, écrits par Jacques de Vitry, sur sainte Marie d'Oignies [1]. A la demande du prieur de ce monastère, il complète, dans ce troisième livre, la biographie de la sainte par le récit de quelques particularités omises par son devancier.

Vers 1232, Thomas quitta l'abbaye de Cantimpré, pour entrer chez les Dominicains. Il écrivit, vers cette époque, la vie de sainte Christine Admirable [2]. Il se rendit ensuite à Paris, où il suivit les leçons d'Albert le Grand. En 1246, il devint sous-prieur du couvent de Louvain, et rédigea, peu de temps après, entre 1246 et 1248, la vie de sainte Lutgarde, dans l'intimité de laquelle il avait vécu [3]. Il est encore l'auteur d'une vie de Marguerite d'Ypres [4], d'une biographie de Jean, abbé de Cantimpré [5], du récit de quelques miracles attribués au bienheureux Jordan [6], et d'une hymne en son honneur [7]. Appelé aux fonctions de coadjuteur de l'évêque de Cambrai, Nicolas des Fontaines (1248-1273), il mourut vers 1270 ou 1272.

S'adonnant lui-même à la contemplation, Thomas de Cantimpré aime à décrire les phénomènes de la vie mystique. Son atmosphère est le merveilleux, et les vies de saintes qu'il a composées, ne sont qu'un récit de miracles opérés en elles et par elles. Dans son *Bonum universale de proprietatibus apum* [8], véritable arsenal du mysticisme, qu'il ne nous appartient pas

(1) AA. SS., junii, t. V, pp. 572 et suiv.

(2) AA. SS., julii, t. V, pp. 650 et suiv.

(3) AA. SS., junii, t. IV, pp. 189 et suiv. Plus tard Thomas de Cantimpré retravailla la vie de sainte Lutgarde avec le frère Bernard, autre confident de la sainte. Les manuscrits de la biographie sont donc de deux sortes : les uns suivent l'ancien texte de 1248; les autres, le texte remanié de 1254.

(4) Choquet, *Sancti Belgii ordinis praedicatorum*, pp. 144 et suiv.

(5) Voir Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. I, p. 826, n° 13422.

(6) AA. SS., febr., t. II, pp. 737 et suiv.

(7) *Ibid.*, pp. 739 et suiv.

(8) Cet ouvrage est le développement d'un chapitre appartenant à un autre ouvrage

d'analyser ici, il se plaint amèrement de la corruption qui règne dans l'Église, il s'élève contre la simonie, contre le cumul des bénéfices, contre tous les abus de son temps [1]. Il nous donne aussi d'utiles renseignements sur certains hérétiques, que les frères prêcheurs étaient chargés de poursuivre [2]. Le style de Thomas de Cantimpré est beaucoup plus simple que celui de son ami Jacques de Vitry.

Comme dom U. Berlière l'a fait remarquer, dans un jugement plein de modération, « il importe d'user de discernement, dans la lecture de cette catégorie d'écrivains, et de se rendre compte du milieu où ils ont vécu, de leurs préjugés, de leurs préoccupations ». Les œuvres de Thomas de Cantimpré, ainsi envisagées et comprises, ne seront pas dépourvues d'utilité pour l'historien : elles lui permettront de saisir sur le vif plus d'un côté de la civilisation du XIIIe siècle.

4. *Hugues de Floreffe.* — Au nombre des hagiographes mystiques, il faut compter aussi le religieux Hugues de Floreffe, auteur de la vie de sainte Ivette de Huy [3]. Cette pieuse femme, après avoir servi les lépreux, durant l'espace de dix années, dans un hôpital situé aux portes de sa ville natale, se fit construire une cellule contre la chapelle de cet établissement, et y passa, comme recluse, les trente-six dernières années de sa vie. Étant tombée malade, elle fit appeler son compatriote, Jean de Huy, abbé de Floreffe (1221-1239), qui l'assista à ses derniers moments et chargea son religieux Hugues de retracer la vie de sa pénitente. Hugues déclare avoir recueilli ses renseignements de la bouche de son abbé et d'une compagne de la sainte. Sa biographie n'est pas sans intérêt pour l'histoire, parfois peu édifiante, du clergé hutois à cette époque. On a aussi attribué à Hugues de

de Thomas de Cantimpré : *De natura rerum*, inédit. Cf. Bormans, *suprac.*, p. 134, note 1. L'auteur a aussi composé un traité intitulé : *Boetius de disciplina scholarium*, imprimé à Deventer, 1492, 1496. Le *Bonum universale* a été imprimé à Douai en 1597, 1605, 1627, et traduit en français par Vincent Willard. Bruxelles, 1650. Extraits dans Robertson, *Materials for the history of Thomas Becket*, t. II, pp. 292 et suiv.

(1) *Bonum universale*, liv. I, chap. VI.

(2) *Ibid.*, liv. II, chap. XLVII.

(3) AA. SS. januarii, t. II, pp. 145 et suiv.

Floreffe une vie de sainte Ide de Nivelles et une autre de sainte Ide de Léau, qui se trouvent, à la suite de la vie d'Ivette, dans le même manuscrit; mais il est probable que ces biographies furent rédigées un peu plus tard, vers 1280, par des religieux cisterciens.

5. *Vies des saints de Villers.* — A la même catégorie d'écrits d'hagiographie mystique, appartiennent plusieurs vies de moines ou de convers ayant vécu à l'abbaye de Villers. La plupart ont été insérées ou résumées dans un ouvrage d'ensemble, que nous analyserons plus loin ([1]). Pour le moment, nous ne mentionnerons de ces biographies que deux fragments, dont certains traits spéciaux achèveront de caractériser la littérature hagiographique du XIII[e] siècle. Le premier appartient à une vie du moine Abundus de Huy, mort en 1228 ([2]). Cette biographie, conservée dans le manuscrit n° 19525 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, fut, en bonne partie, écrite sous la dictée du religieux lui-même, et publiée peu de temps après sa mort. Une phrase du prologue ([3]) nous montre que les pratiquants du mysticisme ne rencontraient pas toujours, au XIII[e] siècle, des croyants prêts à admettre sans réserve les récits de leurs hagiographes ([4]). L'auteur déclare écrire, *quum ociositas inimica est animae.* C'est là un thème emprunté aux trouvères du moyen âge, à qui la nécessité d'éditer *Oiseuse* fournissait un moyen d'entrer en matière, sans frais d'imagination. Une parenté plus étroite rattache à la littérature profane l'autre fragment que nous voulons signaler. Celui-ci est conservé à la Bibliothèque royale, sous le n° 4459-4470 ([5]); il se rattache à une vie de Walter de Bierbeke ([6]), devenu moine

([1]) Voir § 29.

([2]) Voir un résumé de sa biographie dans *Gesta sanctorum Villariensium*, MGH. SS., t. XXV, p. 232, et plus longuement : MART. et DUR., *Thesaurus anecdotorum*, t. III, col. 1349 et suiv.

([3]) Publié par le B[on] DE REIFFENBERG, dans *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. VII, 1846, pp. 96 et suiv.

([4]) « Qui ea quae de ipso scripturus sum recipere voluerit in nomine Domini, bona fide recipiat; qui vero noluerit, notum sit ei quia cogitur nemo munus habere meum. »

([5]) Publié dans *Annuaire, suprac.*, pp. 107 et suiv.

([6]) D'après le baron de Reiffenberg, Walter II de Bierbeke, cité en 1217, 1223, 1234.

de Villers, biographie (1) empruntée en bonne partie à Césaire d'Heisterbach (2). L'histoire de ce chevalier, qui, pendant qu'il entendait la messe, fut remplacé au tournoi par un guerrier à sa ressemblance, que Dieu lui avait substitué, est racontée de la même manière dans le fabliau : « Du chevalier qui ooit la messe et Nostre-Dame estoit pour lui au tournoiement » (3). Est-ce le conte qui emprunta au récit religieux, ou celui-ci qui s'appropria la donnée profane? On ne le sait. La parenté entre les deux écrits n'en est pas moins intéressante à signaler; car elle nous fait voir de quel fonds procèdent maints récits hagiographiques de cette époque.

6. *Vie de sainte Julienne.* — En abordant la vie de sainte Julienne (4), nous sentons, dès le début, nos pas se poser sur un terrain historique plus ferme, malgré le merveilleux que, suivant l'esprit de son temps, le biographe entremêle à son récit (5). Il nous décrit exactement l'organisation de la maison des lépreux de Cornillon. Celle-ci comprenait quatre classes d'habitants : des sœurs malades et des sœurs bien portantes, des frères malades et des frères bien portants, *haitis,* comme disent d'anciens documents (6). Les hommes avaient leur prieur, et les femmes leur prieure, mais le prieur des hommes exerçait une certaine autorité sur toute la maison (7). Cet établissement avait été réorganisé par les échevins de Liége. En 1176, ils portèrent un règlement, qui atteint même la conduite spirituelle de la communauté et règle ce qui concerne la communauté des biens, l'assemblée hebdomadaire du chapitre, l'année de noviciat, la profession, les cas de

(1) AA. SS., januarii, t. III, pp. 60 et suiv.

(2) Césaire d'Heisterbach, *Miracula*, liv. VII, chap. XXXVIII, éd. J. Srange, 1851, pp. 49 et suiv.

(3) Barbazan et Méon, *Fabliaux et contes*, t. I, p. 82. Cf. *Annuaire, suprac.*, p. 111.

(4) AA. SS., aprilis, t. I, pp. 442 et suiv.

(5) Voir p. 434, note 4.

(6) *Charte de Robert de Langres*, dans Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, p. 434; Statuts de réforme, aux *Archives de l'État à Liége*, Cornillon, reg. IV. Cf. *Vita S. Julianae*, liv. II, chap. Ier, no 1, p. 455.

(7) « Cui prelato tam clerici quam laici, tam sani quam infirmi, tam viri quam mulieres obedientiam pariter et reverentiam studeant exercere. » *Charte de Robert de Langres*, dans *Cartulaire, suprac.*, t. I, p. 435. Cf. *Vita S. Julianae, suprac.*

départ et d'exclusion [1]. Un pareil abus de pouvoir ne pouvait pas obtenir l'assentiment de l'autorité religieuse. La maison ne tarda pas à être soumise à la règle de saint Augustin [2], et dès 1189, Raoul de Zaehringen promulgua un nouveau règlement [3].

C'est dans ce béguinage, occupée au soin des lépreuses, que vécut sainte Julienne. Née à Retinne en 1193, elle prit l'habit à Cornillon en 1207, et devint prieure en 1222. Malgré le règlement de 1189, les abus n'avaient pas tardé à se multiplier; ils étaient inhérents à l'organisation de ce couvent en partie double [4]. La nouvelle prieure n'hésita pas à réprimer le désordre engendré par cette situation [5]. Elle obtint de l'évêque Robert de Langres, en 1242, une charte qui réforme toute la discipline de l'établissement, interdit de porter devant l'autorité séculière la discussion des affaires de la maison et en astreint le personnel aux trois vœux perpétuels de religion [6] : c'était soustraire indirectement le couvent de Cornillon à l'autorité des échevins [7]. Sainte Julienne succomba dans la lutte qu'elle eut à soutenir

(1) *Archives de l'État à Liége*, Cornillon, reg. I, fol. 1; reg. II, fol. 17 v°. Cf. *Vita Julianae, suprac.*

(2) Elle est dénommée comme telle dans une bulle du pape Urbain, 7 juillet, première année de son pontifical. Cet acte est placé dans le Cartulaire, avant une autre bulle d'Urbain III, 6 novembre. Mais la bulle du 7 juillet, datée de Viterbe, est probablement d'Urbain IV (1261-1264).

(3) *Archives de l'État à Liége*, Cornillon, reg. I, fol. 5 v°; reg. II, fol. 22; cf. BSAH., t. 1, p. 196.

(4) « Invenit (S. Juliana) nonnullas sorores immites, inobedientes, moribus et actibus ordini repugnantes, et quod nimis puritatis amatrici displicuit, cum viris conventicula periculosissima celebrantes... Et cum Christi Virgo (S. Juliana) surgebat festinanter utrumne illae quiescerent cognitura, reperiebat aliquando illas, reseratis ostiis, recessisse. » *Vita S. Julianae*, liv. II, chap. I, n° 3, p. 456. — Suivant l'esprit de son temps, le biographe attribue à l'inspiration du démon la surveillance nocturne exercée par sainte Julienne. — Les abus perdurèrent longtemps à Cornillon. Voir la réformation de Jean de Heinsberg en 1424; celle d'Erard de la Marck; les règlements des bourgmestres, 2 juillet 1570, 15 juillet 1587, 21 juillet 1626, aux *Archives de l'État à Liége*, Cornillon, reg. IV, fol. 61 v° et suiv., fol. 64 et suiv., fol. 70 et suiv., fol. 74 et suiv., fol. 96 et suiv.

(5) *Vita Julianae*, liv. II, chap. I, n° 3, p. 456.

(6) *Archives de l'État à Liége*, Cornillon, reg. I, fol. 7; reg. II, fol. 23 v°.

(7) « Contigit ut beata Juliana quae cum istis filiabus eminebat in pietate et charitate, domum illam seu nosocomium, quod tunc opibus et liberalitate particularium crescebat, in conventum monialium, sub Roberto, creato anno 1240, erigi ab eodem instituerit, et in

contre les échevins, encouragés dans leurs prétentions par les mauvais éléments de l'intérieur : quand Henri de Gueldre fut monté sur le siège épiscopal, il se hâta, par une charte du 14 novembre 1247, de reconnaître et de sanctionner les prérogatives de l'autorité échevinale [1].

Le biographe décrit les péripéties de cette lutte. Sans spécifier les documents qui s'y rapportent, il est cependant d'accord avec eux [2]. C'est d'ailleurs sur d'autres faits qu'il s'appesantit principalement. Son œuvre est divisée en deux livres. Le premier raconte la naissance et l'éducation de sainte Julienne, décrit longuement ses progrès dans la vie contemplative, ses vertus et ses miracles. C'est seulement au début du second livre, que le biographe expose l'organisation de la communauté, les désordres qu s'y étaient introduits, les tentatives de sainte Julienne et ses tribulations, sa retraite à Salzinne, puis à Fosses, où elle mourut le 5 avril 1258 [3], et

anno 1242, ab eodem impetrasse praetenditur sub regula instituti absoluti trium votorum, clausurae et omnium ad regularem observantiam requisitorum, inconsulto tamen magistratu, fundatore et patrono, usque illius consensu adhibito. » *Factum pour les droits de la cité à la maison de Cornillon*, l'an 1669, aux *Archives de l'État à Liége*, Cornillon, reg. IV, fol. 14 v°-15.

Le biographe est d'accord avec cette interprétation de nos documents, quand il raconte que sainte Julienne, pour que rien ne contrariât sa réforme, cacha les anciennes chartes, celle probablement de 1176, que les échevins vinrent inutilement rechercher à Cornillon (*Vita Julianae*, liv. II, chap. V, n° 21, p. 464).

(1) Delescluse et Brouwers, *Catalogue des actes de Henri de Gueldre*, n° 6.

(2) Il note exactement que c'est à partir de l'arrivée de Henri de Gueldre : « post decessum igitur saepe dicti episcopi », que commencent les infortunes de sainte Julienne : l'élection d'un prieur hostile, choisi dans la communauté des Prémontrés établis sur les hauteurs de la colline avoisinante; puis le rappel du prieur d'autrefois, que sainte Julienne avait fait révoquer par Robert de Langres (*Vita Julianae*, liv. II, chap. VI, n°s 27, 28, pp. 466, 467).

(3) Deux ans plus tard, les tentatives de réforme, dues à l'initiative de sainte Julienne, paraissent aboutir. Une bulle du pape Alexandre IV, le 5 juillet 1260, replace entièrement la maison sous l'autorité spirituelle et en fait une véritable maison religieuse. Mais il semble que ces prescriptions ne furent pas exécutées. Voici en effet ce qu'allèguent les échevins dans leur *factum* de 1669 : « Nec obstat approbatio Alexandri papae, anno 1260, quia littera ista non visa, nec ad cujus instantiam obtenta, neque originaliter producta fuit, sed scriptura privata et apogripha. Enim vero huic assertae erectioni contraria semper fuit de dicto tempore et hucusque observantia, quia leprosi utriusque sexus, imo et sani retinuerunt uxores, et, quando libitum eis fuit, migrabant, contrahuntque aes alienum, de propriis bonis disposuerunt et disponunt, ut proinde religiosa domus non dici possit sed secularis. » *Archives de l'État à Liége*, Cornillon, reg. IV, fol. 15 v°.

d'où son corps fut transporté à Villers. Le reste du second livre, c'est-à-dire sa plus grande partie, est consacré au récit des efforts de la sainte pour faire instituer la fête du Saint-Sacrement. Nous avons là une excellente source pour l'historique de cet important événement de l'histoire religieuse liégeoise.

L'ouvrage est postérieur à l'arrivée au souverain pontificat de l'ancien archidiacre de Liége, Jacques de Troyes [1], porté à cette dignité suprême, sous le nom d'Urbain IV, le 12 avril 1261. Il est, d'autre part, antérieur à l'envoi par ce pape à la bienheureuse Ève, de la bulle d'institution de la Fête-Dieu, datée de septembre 1264. En effet, l'auteur ne fait aucune allusion à cet acte pontifical, qui était le couronnement posthume des efforts et du zèle de sainte Julienne. Le document est simplement reproduit en annexe à la copie que Jean Gielemans, au XVe siècle, a faite de la biographie, dans un manuscrit de Rouge-Cloître, aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Vienne. Il est probable que le copiste a ajouté cet appendice de son propre chef. Cette copie de la bulle est précédée d'un en-tête, dans lequel M. Demarteau croit tenir un texte contemporain, d'autant plus précieux, qu'il constate à la fois la sainteté de la bienheureuse Ève, sa mort et sa sépulture à Liége. Mais, comme l'ont vite remarqué les bollandistes [2], ce titre, où Ève est appelée *sancta reclusa*, a très probablement été non seulement écrit, mais rédigé par Gielemans. Il ressemble en effet étonnamment aux en-têtes des autres lettres pontificales, copiées en assez grand nombre par le chanoine de Rouge-Cloître, dans ses recueils de documents.

L'auteur de la vie de sainte Julienne ne nous révèle ni son nom ni ses titres. Le texte de son écrit montre seulement qu'il est un des membres instruits du clergé de Liége. Il ne mentionne qu'une seule fois, et d'une manière défavorable, le chapitre de Saint-Lambert [3]. La manière dont il parle de Saint-Martin, fait croire à M. Demarteau qu'il appartient plutôt au chapitre de cette collégiale. Le biographe déclare qu'il aurait pu, dans sa

(1) Voir Darsonville, *Urbain IV et la Fête-Dieu à Laon*; cf. *Leodium*, 1re année, pp. 75 et suiv.

(2) AB., t. XVI, p. 532.

(3) *Vita S. Julianae*, liv. II, chap. III, n° 14, p. 461.

jeunesse, entrer directement en relations avec sainte Julienne, par l'intermédiaire d'amis communs ([1]). Au nombre de ceux-ci, était probablement le chanoine Jean de Lausanne. En effet, il était, d'une part, le plus zélé protecteur de la religieuse de Cornillon, et le biographe, de son côté, se prévaut de l'amitié du chanoine de Saint-Martin. Il nous annonce que c'est à sa demande qu'il tourne en latin un écrit, précédemment rédigé en wallon, sur sainte Julienne ([2]). M. Demarteau force peut-être un peu les textes, en concluant de là à l'existence d'une vie wallonne, qu'il attribue à la bienheureuse Ève. Le biographe ne va pas si loin. Il dit simplement qu'il a entendu raconter, de personnes qui l'avaient connue, des détails sur la vie et les vertus de Julienne, et que, pour conserver la mémoire de ces récits, une pieuse femme prit soin de les transcrire en wallon, c'est-à-dire dans le langage où on les racontait. Sans doute, de tels souvenirs ne peuvent mieux venir que de la bienheureuse Ève, confidente préférée de sa sainte amie; mais il est très possible que ce soit elle-même qui les ait racontés de vive voix, et une autre *religiosa persona* qui les ait annotés ([3]). Ces annotations plurent à Jean de Lausanne, et il engagea l'auteur à les mettre en latin, c'est-à-dire dans une forme littéraire acceptable. Il est évident que celui-ci ne s'est pas borné à rédiger une simple traduction de ces fragments de récits : *quaedam fragmenta.* Nous le voyons faire montre de ses souvenirs d'école, alléguer la guerre de Troyes et Cicéron, disserter en théologien sur les caractères constitutifs de la prophétie, citer ou s'approprier largement les Écritures, invoquer Origène, saint Grégoire et saint Bernard. Encore s'excuse-t-il de ne pas dire tout ce qu'il sait et de taire sur la sainte beaucoup de détails qu'il connaît : « volens et in hoc fastidiosis lectoribus providere ».

7. *Vita Werrici prioris Alnensis.* — Aux vies de saints que nous avons examinées, il faut ajouter une biographie en vers de Wéric, prieur d'Aulne, mort en 1217, écrit composé par un contemporain ([4]). L'auteur fait surtout

([1]) *Vita S. Julianae,* liv. II, chap. VIII, n° 51, p. 474.
([2]) *Ibid.,* prolog., liv. I, p. 443.
([3]) AB., t. XVI, p. 531, note 7.
([4]) Extraits dans Reiffenberg, *Ann. de la Bibl. roy. de Bruxelles,* t. III, p. 132, et dans NA., t. VI, p. 501. Publication intégr. dans *Catalog. hagiog. Brux.,* t. I, pp. 445 et suiv.

l'éloge des vertus et de la piété de Wéric. Il insiste sur son amour pour les livres, particulièrement pour les livres de dévotion :

> Semper quaesivit scripturas aedificantes,
> Sanctorum vitas exemplaque gestaque fantes.
> Totus in his studuit et talia semper amavit:
> Ex quibus et libros numerosos accumulavit.

En effet, le catalogue des manuscrits d'Aulne, publié par Sanderus, est très long et abonde surtout en livres religieux. On y remarque cependant des ouvrages historiques, et Chapeaville déclare qu'il doit à l'abbaye d'Aulne des exemplaires d'Heriger et d'Anselme.

II. — Écrits relatifs a l'histoire des évêques et de la principauté.

8. *Triumphus sancti Lamberti in Steppes obtentus.* — Outre le triomphe de saint Remacle sur Malmédy [1] et la victoire de saint Lambert sur le château de Bouillon [2], sans compter celle de saint Hubert à Chauvency [3], on célébra un autre triomphe, remporté par saint Lambert sur Henri de Brabant, à la bataille de Steppes, le 13 octobre 1213, sous le règne de l'évêque Hugues de Pierrepont. Nous avons déjà rencontré, dans Renier de Saint-Jacques, le récit de ce glorieux succès [4]. Il fut en outre l'objet d'un écrit spécial [5], composé, au dire d'Albéric de Troisfontaines, par le chanoine Hervard [6]. Ce chanoine Hervard est l'auteur d'une lettre adressée à un chanoine de Laon, pour lui recommander Guibert de Gembloux [7]. On lui a aussi attribué un ouvrage historique sur le règne et le martyre de l'évêque

(1) Voir pp. 217 et suiv.
(2) Voir pp. 323 et suiv.
(3) Voir p. 391.
(4) Voir p. 428.
(5) Chapeaville, t. II, pp. 604 et suiv; MGH. SS., éd. Heller, t. XXV, pp. 172 et suiv.
(6) « Occasione hujus victorie, quidam archidyaconus Leodiensis, magister Hirnardus quendam libellum cronice de hiis tantum, que suo tempore contigerant, dicitur edidisse, ubi ea que facta sunt ibidem diligentius exequitur. » Albericus, ad a. 1213 dans MGH. SS., t. XXIII, p. 899.
(7) Mabillon, *Vet. anal.*, p. 480.

Albert de Louvain ([1]), qui n'est autre peut-être que la vie dont nous avons fait l'examen ([2]). Nous trouvons Hervard cité comme archidiacre, de 1209 à 1227 ([3]). Il était donc contemporain de la bataille de Steppes, et son œuvre, dégagée des interpolations dont nous verrons qu'elle fut surchargée, est bien écrite, sérieusement composée et digne d'être mise au nombre des meilleures sources historiques.

9. *Vita Odiliae.* — Le récit de la journée de Steppes, considérablement interpolé, fut ajouté, comme troisième livre, à un long ouvrage, écrit par un chanoine de Liége, sur la vie et les visions du prêtre Jean et d'Odile, sa mère. Les deux premiers livres, où Gilles d'Orval a puisé ce qui concerne les évêques de Liége, étaient restés inconnus jusqu'à la récente publication, qu'en firent les bollandistes, d'après un manuscrit découvert à Vienne par un de leurs collègues ([4]). L'auteur déclare avoir reçu la confidence des visions d'Odile et de Jean, sous la promesse de ne les faire connaître qu'après leur mort ([5]). Or, Odile mourut le 4 décembre 1220, et son fils lui survécut jusqu'en 1241 ([6]). C'est donc vers cette dernière date que l'ouvrage fut publié.

Nous ne possédons sur le prêtre Jean qu'un petit nombre de renseignements externes. Encore enfant lors de la disette de 1195-1197, on le trouve, le 20 janvier 1227 (n. s. 1228), pourvu du bénéfice simple ou chapellenie de Saint-Gilles dans le portique de la cathédrale de Saint-Lambert. A ces fonctions était attachée la charge de fournir le luminaire à la cathédrale ([7]).

([1]) « Duo sexterni papirii Hervardi archidiaconi Leodiensis ad Hugonem de Petraponte episcopum Leodiensem de Frederico imperatore ac Henrico et Philippo liberis suis, et Henrico duce Lovaniensi, Alberto suo fratre electo confirmato Leodiensi, et ejus martyrio seu venerabili transitu. » *Catalogue des livres de la collégiale de Saint-Paul en 1460,* publié par Thimister, dans BIAL., t. XIV, p. 164.

([2]) Voir pp. 394 et suiv.

([3]) Bormans et Schoolmeesters, *Cartul. de Saint-Lambert,* t. I, pp. 161, 163, 170, 187, 194, 205, 236; BIAL., t. IX, p. 355.

([4]) AB., t. VII, pp. 197 et suiv.

([5]) *Vita Odiliae,* liv. II, chap. II, *ibid.*, p. 253.

([6]) Voir AB., p. 198.

([7]) Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de Saint-Lambert,* t. I, p. 250.

En juillet 1241, Jean fonda deux messes pour deux chapelains, qui devaient l'assister, lui et ses successeurs, dans l'office de luminariste [1].

Si nous consultons leur copieuse biographie, Jean et sa mère nous apparaissent comme d'étranges et ridicules personnages, débitant au bon chanoine, qui reçoit bénévolement leurs confidences, les plus absurdes invraisemblances [2].

Après avoir rempli deux livres entiers de ces bizarres insanités, le malheureux biographe crut ne pas avoir assez fait pour la gloire d'Odile et de son fils Jean. Il s'empara de la description de la bataille de Steppes et l'accola à son ouvrage, mais en y ajoutant de nombreuses interpolations, dans le but de faire valoir son prêtre Jean, auquel, avant chaque épisode de ce récit, il attribue le privilège d'avoir connu d'avance, par ses merveilleuses visions, les événements qui devaient s'accomplir. Les interpolations sont si évidentes, qu'on peut détacher les passages interpolés, sans nuire aucunement à l'enchaînement de la narration.

10. *Le récit du Vita Odiliae sur les évêques de Liége.* — Ce que nous venons de dire indique suffisamment qu'on ne peut accorder aucune confiance aux récits du *Vita Odiliae;* ils n'ont d'autre avantage que de nous manifester un état d'esprit assez commun à cette époque. Mais l'auteur de

(1) Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de Saint-Lambert*, p. 417.

(2) Voir l'histoire des tentations d'Odile, qui ne s'éloigne pas de son tentateur, mais revient sans cesse à lui, et lui expose ses tentations (liv. I, chap. XV, AB., pp. 218 et suiv.). Cette prétendue sainte fille pratique une perfection d'un caractère absolument spécial (liv. I, chap. XV, AB., p. 221). Il en est de même de son fils Jean, qui nous apparaît sous les dehors de la plus ridicule naïveté, dans ses relations avec la fille de Hesbaie, possédée du démon (liv. II, chap. X, AB., pp. 270 et suiv.). En réalité, tous ces gens ont l'air de n'être que des hystériques, et nous croirions parfois nous trouver en présence de véritables phénomènes d'hypnotisme (voir liv. I, chap. XXV, AB., p. 41). Chose plus grave, ils prêtent aux autres le ridicule de leurs propres travers. Ils nous représentent l'évêque Hugues de Pierrepont, les yeux noyés de pleurs, car, ajoute le naïf écrivain, il avait le don des larmes (liv. II, chap. III, AB., p. 256). Il en use largement : « Se illius (Joannis) stravit vestigiis, cum non posset ad plenum verba formare, singultu nimio rumpente sermonem ». Et toute cette douleur, le croirait-on? parce qu'il était élu archevêque de Reims.

cette étrange composition entremêle à ses racontars merveilleux des notices historiques sur trois évêques : Albéron II (1134-1145), Raoul de Zaehringen (1167-1191) et Hugues de Pierrepont (1200-1229). Il charge de faits odieux la mémoire des deux premiers, afin d'amener, par ce moyen, les explications surnaturelles, qu'il rattache à cette chronique scandaleuse. Au moins est-il digne de foi dans la narration de ces faits? Nous allons l'examiner.

L'auteur invoque à l'appui de son récit sur le règne d'Albéron II, le témoignage de l'archidiacre Brunon, qui vit le prêtre Salomon frappé de la foudre dans l'église de Saint-Lambert ([1]). Il a existé deux personnages portant le nom de Brunon : l'un, chanoine en 1096, prévôt de Saint-Jean ([2]); l'autre, Brunon de Duras, chanoine de 1140 à 1147 ([3]), et archidiacre de 1149 à 1178 ([4]). Or il est impossible d'identifier aucun de ces deux personnages avec le Brunon du *Vita Odiliae*, vu que ce dernier était enfant de chœur vers 1140, lors du coup de foudre qui atteignit à l'autel, le prêtre Salomon ([5]). Nous sommes donc en présence de deux conjectures possibles : Si le prêtre Salomon a été tué sous Albéron II, Brunon n'était pas alors enfant de chœur, mais chanoine. Si Brunon était enfant de chœur au moment où Salomon fut tué, cet accident n'est pas arrivé sous Albéron II, mais peut-être sous Albéron Ier. Cette dernière hypothèse paraît, à première vue, susceptible de résoudre la difficulté. Seulement l'auteur raconte les scandales de l'époque d'Albéron II précisément comme une explication de la mort violente du prêtre Salomon. Le récit n'a donc, quant à ces faits scandaleux, aucune importance historique, et l'auteur perd son principal témoin. Le seul point qui paraisse vraisemblable, c'est la

([1]) *Vita Odiliae*, liv. I, chap. I, AB., p. 203.

([2]) Bormans et Schoolmeesters, *Cartul. de Saint-Lambert*, t. I, p. 47.

([3]) *Ibid.*, pp. 65, 70.

([4]) Voir de Marneffe, *Tableau chronologique des dignitaires du chapitre de Saint-Lambert*, dans Reusens, *Analectes*, t. XXV, pp. 450 et suiv., années 1149, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1160, 1161, 1163, 1164, 1166, 1169, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1177, 1178.

([5]) *Vita Odiliae*, liv. I, chap. II, AB., p. 203.

mort de Salomon, tué à l'autel par la foudre; le reste est brodé par l'imagination de l'écrivain et ne mérite aucune créance.

Le récit du règne d'Albéron est d'ailleurs empreint, comme tout le reste, d'une évidente exagération. Les sacrements qu'aucun prêtre n'administre gratuitement à personne, les mariages publics des clercs comme des laïques, les dents des chanoines marquant leur trace sur l'autel de la Vierge, les prébendes vendues à l'encan : ce sont là autant de fables, nées dans la cervelle d'une femme exaltée. Ce récit est d'ailleurs en contradiction avec toutes les sources contemporaines [1]. L'auteur crédule du *Vita Odiliae* est seul à admettre les patentes exagérations de ses témoins hallucinés.

A la décharge de l'écrivain, il est juste de remarquer que son récit sur Albéron II, d'après le témoignage de Brunon, est une sorte de hors-d'œuvre, après lequel il saute directement à Raoul de Zaehringen. Il pourrait donc arriver qu'il fût moins exact à consigner ses renseignements sur des faits antérieurs d'un siècle à l'époque où il les racontait, sans que ce défaut de précision entamât notre confiance dans la suite de son récit. Mais en ce qui concerne le règne de Raoul de Zaehringen, sa narration est de nouveau empreinte de la même exagération. On ne peut pas nier qu'il y ait eu des simoniaques à Liége. L'intervention du légat Henri d'Albano au synode de 1188 est mentionnée par Gislebert de Mons [2] et Albéric de Troisfontaines [3], mais tandis que celui-ci raconte que soixante-six clercs résignèrent leurs bénéfices, le premier porte leur nombre à quatre cents, et, suivant son habitude, fait honneur à son héros, Bauduin de Hainaut, de tout le succès obtenu à cette assemblée. L'auteur du *Vita Odiliae* dépasse natu-

(1) Le second continuateur de la *Chronique de Saint-Trond* appelle Albéron : « Reverende vir memorie, tam sapientem virum ». L'auteur du *Triomphe de Bouillon* fait son éloge : « juvenem quidem aetate, sed in signum maturae mentis canum capillo ». Les *Annales de Rolduc* insinuent que l'évêque se justifia des accusations portées contre lui. Ni Renier de Saint-Laurent, ni le continuateur de Sigebert, ni Albéric de Troisfontaines, ni Lambert le Petit, ni Wibald de Stavelot n'ont un mot de blâme contre Albéron. Pierre le Vénérable (Migne, *P. L.*, t. CLXXXIX, col. 277) lui adresse une lettre dont le titre seul est un magnifique éloge.

(2) MGH. SS., t. XXI, p. 555.

(3) *Ibid.*, t. XXIII, p. 861. Ce passage d'Albéric est emprunté au *Chronicon Clarevallense*, ad a. 1187, dans Migne, *P. L.*, t. CLXXXV, col. 1251.

rellement tous les autres et nous montre les bénéfices vendus à l'encan sur le marché, par les soins d'un boucher, ce qui est absolument invraisemblable. Quant aux mœurs du clergé, il est incontestable qu'elles laissèrent gravement à désirer, sous le règne de Raoul de Zaehringen et sous celui de son successeur. Le légat Gui de Préneste, dans les statuts qu'il porte en 1203 (1) pour le chapitre de Saint-Lambert, dit ouvertement qu'il veut remédier à des abus existants : défaut de résidence, négligence des chanoines à se faire ordonner, concubinage, abandon du costume ecclésiastique et de la tonsure (2). Mais il y a loin de là aux évidentes exagérations de l'auteur du *Vita Odiliae,* qui nous montre les clercs se mariant publiquement et nous fait apparaître une concubine, transformée en déesse, pour recevoir les hommages du clergé et du peuple.

Le récit ayant rapport à Lambert le Bègue, est aussi fort sujet à caution. Enfin l'incendie de 1185 était un trop beau thème, pour que notre écrivain s'abstînt de le développer. Tandis que Lambert le Petit raconte simplement cet accident naturel, sans ajouter aucune réflexion, l'auteur de la vie d'Odile nous montre la catastrophe, prévue et annoncée d'avance par Lambert le Bègue, comme une punition des dérèglements du clergé. Quant à Hugues de Pierrepont, il était sans doute trop éclairé pour avoir eu, avec le petit prêtre exalté, les relations que lui attribue le biographe. Renier de Saint-Jacques et Albéric racontent la mort de l'évêque, sans dire un mot du prétendu décret contraire aux privilèges du clergé.

En résumé, il y a peu de chose à retenir de ce long et ennuyeux écrit. L'infériorité de cette source ressort surtout des points suivants : 1° l'auteur écrit soixante ans après les faits qu'il raconte; 2° il n'aime que les choses merveilleuses et ajoute foi aux plus fortes invraisemblances et aux plus niaises absurdités; 3° il a besoin d'inventer des fautes, pour appuyer son explication surnaturelle des événements; 4° il se fait prendre en flagrant délit de mensonge ou d'erreur manifeste.

(1) Bormans et Schoolmeesters, *Cartul. de Saint-Lambert,* t. I, pp. 132 et suiv.

(2) Voir Baron de Chestret de Haneffe, dans BIAL., t. XXIII, pp. 25 et suiv.

III. — Les grandes chroniques.

11. *Lucius de Tongres.* — Avant d'aborder l'étude des grandes chroniques du XIVe siècle, nous devons signaler un nouvel élément qui s'est introduit dans l'historiographie liégeoise. Nous voulons parler des fables concernant l'origine troyenne de Tongres et l'histoire de ses prétendus premiers rois. L'invention de ces fables a été attribuée à Lucius de Tongres, mais nous les avons déjà rencontrées ailleurs (1), et il est plus vraisemblable que Lucius n'a fait que les développer et les répandre. Ce personnage est d'ailleurs lui-même à peu près légendaire. On ignore dans quel siècle il vivait; son ouvrage n'existe plus, et on le connaît uniquement par les extraits que Jacques de Guyse († 1398) prétend en avoir conservés (2). Le nom de Lucius paraît inventé. Le chroniqueur prétend qu'il écrivit à Tongres (3); mais l'ajoute du nom de cette ville à celui de Lucius, pourrait provenir d'un manuscrit, où le nom supposé de l'auteur aurait été suivi du titre de son ouvrage : *De Tungris.* D'après Jacques de Guyse, Lucius de Tongres aurait traduit, en gros gaulois, les fables écrites avant lui en latin (4). Son ouvrage était divisé en chapitres (5) et ne comprenait qu'un seul livre, commençant à Bavon, roi de Phrygie, et se terminant à la destruction du royaume des Belges par Arioviste, prétendu roi des Saxons (6). Les noms de lieux qu'il cite (7), la Prusse qu'il mentionne (8) et surtout l'héraldique qu'il connaît (9), tout cela dénote une époque qui n'est pas antérieure au

(1) Voir pp. 316-317.

(2) Jacobus de Guisia, *Annales historiae illustrium principum Hanoniae*, éd. complète en 21 vol., par Fortia d'Urban, 1838 ; extraits dans MGH. SS., t. XXX, pp. 78 et suiv.

(3) *Ibid.*, liv. III, chap. LXXVIII, éd. Fortia d'Urban, t. III, p. 46.

(4) « In gallico prosam texit seriose » — « solus videtur fuisse translator a latino in grossum gallicum. » *Ibid.*, prolog., chap. XIII, dans MGH., *suprac.*, p. 87.

(5) « Capitulo VI historiarum suarum. » *Ibid.*, p. 88.

(6) *Ibid.*, liv. III, chap. XCIV., p. 104.

(7) *Ibid.*, liv. I, chap. XXIV, XXXIII; liv. III, chap. LXXI, éd. Fortia d'Urban, t. I, pp. 282, 320; t. III, p. 23.

(8) *Ibid.*, liv. I, chap. XXXVI, p. 332.

(9) *Ibid.*, liv. I, chap. XLIX, pp. 362-364.

XIII[e] siècle. Si donc Lucius de Tongres compte les années par olympiades ([1]), c'est sans doute pour se donner un faux air d'antiquité, qui dénote, au fond de son œuvre, une tromperie dont il est difficile de discerner l'origine. Jacques de Guyse a-t-il simulé avoir lu un auteur fort ancien, qu'il baptise du nom de Lucius de Tongres, ou bien celui-ci a-t-il existé réellement et est-il l'auteur de la fraude? Ce qui plaiderait en faveur de la première hypothèse, c'est que le chroniqueur du XIV[e] siècle reste tout aussi obscur dans l'indication des autres écrivains qu'il cite parmi ses sources : Rucler, Clairembald, etc... Tous ces noms et les histoires qu'y rattache Jacques de Guyse, pourraient bien appartenir à la même catégorie, que les renseignements analogues fournis sur ses sources, par son contemporain Jean d'Outremeuse ([2]), et n'être, comme ceux-ci, qu'un produit de la féconde imagination du chroniqueur.

12. *Épopées romanesques.* — Ce qui paraît certain, c'est qu'une éclosion d'épopées romanesques s'était développée de bonne heure, parallèlement aux récits de l'histoire, pour chanter, sur un mode plus merveilleux, les événements du passé ([3]). Les jongleurs avaient, à l'origine, répandu ces fables, nées dans l'imagination populaire, et des écrivains s'étaient mis à les recueillir. Un double cycle de légendes paraît s'être formé : l'un avait pour centre l'origine de la nation et l'histoire de ses prétendus premiers rois ([4]); l'autre s'épanchait autour des figures rayonnantes de gloire des premiers évangélisateurs de la contrée, saint Materne, saint Eucher, saint Monulf, saint Servais, saint Jean l'Agneau; plus tard même, saint Lambert, saint Hubert, saint Remacle ([5]). Nous avons déjà signalé la trace de ce double courant d'épopée romanesque. De la poésie, ces légendes passèrent dans

(1) Jacobus de Guisia, *suprac.*, liv. II, chap. XVI.

(2) Voir chap. IX, §§ 35-37.

(3) Voir G. Kurth, *Le caractère légendaire de l'histoire liégeoise jusqu'au XIII[e] siècle*, dans *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1875, p. 259.

(4) *Colon. codd.*; voir p. 223.

(5) Voir la mention d'un jongleur, chantant, au XI[e] siècle, la vie de saint Remacle. *Ibid.*

l'histoire [1]. Nous allons voir que Gilles d'Orval et son abréviateur, ainsi que les écrivains ou chroniqueurs qui suivirent, ne résistèrent pas au désir de puiser à ces sources, contaminées par la fable.

13. *Gilles d'Orval.* — Près de deux siècles s'étaient écoulés depuis Anselme, et aucun écrivain liégeois n'avait entrepris de continuer l'histoire des évêques, commencée avec succès par le chroniqueur du XIe siècle. Cette continuation fut l'œuvre d'un moine de l'abbaye cistercienne d'Orval, au diocèse de Trêves. Il nous fait connaître son nom dans la préface du troisième livre de sa chronique : nous savons, par son témoignage, qu'il s'appelait Gilles, et c'est là tout ce que nous connaissons au sujet de sa personne. Nous pouvons supposer qu'il était d'origine liégeoise, à la manière dont il parle des évêques de Liége : « nostrae nationis pontifices Leodienses ». En tout cas, c'est pressé, dit-il, par les instances des Liégeois, celles surtout de son ami, Maurice de Neufmoustier, à Huy, qu'il entreprit son important travail. Il ne le termina qu'en 1251 [2], non sans avoir recours, pour son achèvement, à des secours étrangers. Vaste entreprise, devant laquelle plus d'une bonne volonté se fût découragée; car Gilles n'entendait pas uniquement continuer l'œuvre de son devancier, à partir de la mort de Wazon, où il avait déposé la plume; il voulait reprendre toute la chronique d'Heriger et d'Anselme, afin de la compléter, en l'enrichissant de tous les détails supplémentaires, qui pouvaient, d'une manière ou de l'autre, parvenir à sa connaissance.

J. Heller nous a donné, dans le tome XXV des *Monumenta Germaniae historica*, une excellente édition de la chronique. Faite d'après le manuscrit original, conservé à la bibliothèque du séminaire de Luxembourg, elle nous livre non seulement le texte de Gilles d'Orval, tel qu'il est sorti de sa plume, mais, en le reproduisant avec la plus scrupuleuse fidélité, elle nous permet de nous faire une juste idée de ses procédés de compilateur.

(1) Vies fabuleuses de saint Servais, de saint Materne, etc. ; voir pp. 127, n. 11; 128, n. 1; 246-247, n.; 316-317, 455-456, 462.

(2) Gilles d'Orval, liv. III, chap. CVII, dans MGH. SS., t. XXV, p. 129.

14. *Procédés de composition.* — Pour les deux premiers livres, nous racontant toute la partie de l'histoire de Liége qui précède le règne de Théoduin, c'est la double chronique d'Heriger et d'Anselme qui lui sert de base. Mais Gilles d'Orval n'en connaît plus le texte authentique; il possède seulement l'édition à la fois abrégée et interpolée que nous révèle le manuscrit 761 de l'Université de Liége. « On y lisait notamment, dans la partie relative à Notger, cette célèbre légende de la prise de Chèvremont, que la critique de nos jours a définitivement éliminée du domaine de l'histoire. Notre chroniqueur y interpola, à son tour, quantité de notices, particulièrement les dates de mort des personnages célèbres, ainsi que leurs épitaphes, copiées sans doute par lui-même sur leurs tombeaux. »

« Là où s'arrête le récit d'Anselme, la chronique de Gilles d'Orval, livre III, ne devient pas plus originale. C'est, comme dit M. Kurth [1], une mosaïque de textes divers, fort inégaux en valeur, et cousus bout à bout, de manière à en faire, au point de vue chronologique, un récit continu, allant de la mort de Wazon jusqu'à l'avènement de Henri de Gueldre, auquel il s'arrête (1247). Le tout, en y comprenant les parties dont Heriger et Anselme constituaient la base, s'étendait sur un espace de treize siècles et comprenait toute l'histoire du pays de Liége, depuis l'origine de l'Église de Tongres jusqu'à l'époque de l'auteur. »

Lorsque ce travail fut achevé, Gilles d'Orval le fit proprement recopier, dans le manuscrit qui nous est conservé, par une dizaine de copistes, qui travaillaient ensemble sous la direction du maître, ayant chacun leurs feuilles et l'ouvrage qu'il s'agissait d'y transcrire. M. Heller a soigneusement remarqué comment ce peloton de travailleurs, après avoir opéré sur une première série de feuilles, en écrivant, le premier sur les premières, le second sur les suivantes, le troisième sur celles qui viennent après, et ainsi de suite, ont plus tard repris une série de nouvelles feuilles, où l'on retrouve alternativement les mêmes écritures. Tous ces copistes n'apportaient naturellement pas le même soin ni la même habileté à l'exécution de leur travail. Gilles d'Orval corrigea lui-même leurs erreurs et surtout surchargea ce texte,

(1) G. Kurth, *Une biographie de l'évêque Notger*, dans CRH, 4e sér., t. XVII, p. 365.

qu'on peut appeler le texte primitif, d'une quantité de notes, qu'il continua d'y ajouter au jour le jour, en transcrivant les renseignements supplémentaires qu'il parvenait à se procurer. Souvent, le total de ces additions était si considérable, qu'il se voyait obligé d'intercaler des lanières de parchemin, sur lesquelles, en caractères serrés, il consignait ses derniers renseignements. « Tout cela fait, et toujours préoccupé de ne rien omettre, il envoya le manuscrit à un sien ami, chanoine de Neufmoustier, à Huy, probablement le chanoine Maurice nommé dans la préface, en le priant de compléter son travail. L'ami ne se déroba pas au service qu'on lui demandait, et l'on trouve, sur plus d'une page du manuscrit, les notes qu'il y a ajoutées de sa belle écriture (1). »

« Après cette espèce de villégiature sur les bords du Hoyoux, le manuscrit fut renvoyé à son auteur, qui trouva encore moyen d'y ajouter diverses petites notes, ainsi que des renvois à d'autres ouvrages formulés comme suit : *Quaere in alio libro.* » M. Heller distingue soigneusement ces ajoutes successives, et son édition nous met sous les yeux l'exacte composition du manuscrit.

15. *Défauts de la chronique. Absence d'esprit critique.* — « Ce qui vient d'être dit permet de deviner les défauts essentiels qu'on rencontre dans la chronique de Gilles d'Orval : d'un côté, l'absence totale d'esprit critique; de l'autre, le manque de composition. » Nous emprunterons encore à M. Kurth le très clair exposé qu'il nous fait de ces deux points.

« Pour ce qui concerne le premier, le chroniqueur prend de toutes mains et sans aucun discernement. N'ayant pas la moindre notion de la valeur différente qu'il convient d'attribuer aux témoignages, selon qu'ils émanent de contemporains ou ne sont que l'écho affaibli et défiguré de quelques

(1) Il est même à supposer que l'œuvre de Gilles d'Orval passa deux fois par les mains de Maurice, une première fois incomplète, et de nouveau après l'achèvement du troisième livre. En effet, dans la préface en tête de ce troisième livre, Gilles d'Orval n'adresse à son ami que ce complément de son ouvrage. La même conjecture est confirmée par la répétition des mêmes annotations en deux endroits différents, au premier livre et au troisième. Voir aussi p. 468, note 2.

traditions; acceptant, sans ombre d'examen, tout ce qu'il lit dans n'importe quel livre et tout ce qui lui est garanti par n'importe quel narrateur, il fait consister sa tâche d'historien dans le soin pur et simple de réunir tous ces matériaux de qualité si inégale, et de les présenter au lecteur dans un ensemble qui lui laisse totalement ignorer leur provenance et, partant, leur valeur. Ainsi, il donne aux renseignements les plus suspects une valeur apparente que la critique viendra détruire, et il compromet les témoignages les plus dignes de foi par le voisinage fâcheux de tant d'autres, absolument controuvés. Il y a plus : il préfère de beaucoup les sources les moins pures, parce que ce sont précisément celles où il trouve en plus grande abondance les détails merveilleux dont il est friand. Et quand, sur une question, il a à sa portée un récit authentique et sobre, et un autre, indigne de foi mais attrayant, il n'hésite pas : il laisse là le premier et prend le second. Jamais on ne lui voit la moindre hésitation devant ce qu'il y a d'extraordinaire ou même d'incroyable dans ce qu'il débite. Jamais il ne montre le moindre souci de contrôler ses textes, ni ne fait un effort pour dégager le vrai des fables ou des contradictions dans lesquelles il est enveloppé. »

16. *Manque de composition.* — « Quant à la composition, continue M. Kurth, elle fait défaut à un degré presque incroyable. Les textes sont juxtaposés sans que l'auteur ait pris la moindre peine pour les assortir à l'ouvrage dans lequel il les introduit. Il les copie purement et simplement dans leur teneur littérale, jusqu'au point de laisser les divers auteurs parler à la première personne. Cette dernière circonstance a longtemps induit en erreur ceux qui ont lu sa chronique : ne connaissant pas son procédé, on a cru que c'était lui-même qui parlait en son nom, chaque fois que la première personne était employée, et de là des inexactitudes assez graves, qui se sont introduites jusque dans sa biographie. Nous pouvons nous en consoler aujourd'hui, car les défectuosités mêmes de sa composition sont devenues pour nous une preuve de plus de la conscience avec laquelle il a reproduit ses sources, et elles ont aidé souvent à retrouver celles-ci et à les reconstituer. »

17. *Sources utilisées par Gilles d'Orval.* — M. Heller dresse abondamment le long inventaire des sources utilisées dans la chronique. Nous savons déjà que Gilles d'Orval prend pour base Heriger et Anselme, et nous avons dit quelle édition de ces chroniqueurs il reproduit dans ses deux premiers livres. Il est rare qu'il en supprime un passage pour le remplacer par une narration plus développée. Une seule fois il corrige le texte d'après une citation de Bède, *de ratione temporum* (1). Il emploie un peu plus souvent, comme source accessoire, la chronique de Sigebert, dont il a connu aussi le livre *de scriptoribus ecclesiasticis* (2). Dans son troisième livre, il utilise assez copieusement les annales de Lambert le Petit (3) et tire de Renier de Saint-Jacques d'assez longs extraits (4). Après avoir établi son texte primitif, il semble avoir connu les *Annales Leodienses*, car il leur emprunte plusieurs de ses notes marginales (5). Il utilise en outre, dans son ouvrage, le *Chronicon rythmicum* (6), le *Gesta Treverorum* (7), la chronique de Rupert de Saint-Laurent (8), celle de Saint-Hubert (9), celle de Rodulf de Saint-Trond et son premier continuateur (10), la chronique de Gislebert de Mons (11). Il ne recueille pas une moins ample moisson dans les vies de saints, les récits de martyres ou de translations et autres écrits de ce genre. Les origines de Tongres sont racontées presque entièrement, d'après la vie de saint Servais par le fabuleux Joconde. Le chroniqueur lui emprunte toutes les légendes que nous avons mentionnées sur les premiers temps de la nation liégeoise (12). Il puise d'autres détails dans les miracles du saint, également fabuleux (13), consignés dans le

(1) I, 20.
(2) II, 39, 45.
(3) III, 13, 16, 20, 21, 23, 36.
(4) III, 71, et suiv.
(5) I, 32, 35, 36, 37, 40; II, 45.
(6) III, 18, et suiv.
(7) I, 6, 14, 16.
(8) II, 49, 53; III, 45.
(9) III, 11, 12.
(10) III, 12, 20, 23.
(11) III, 3.
(12) I, 13, 23-28. Voir p. 317.
(13) I, 28, 29, 30.

manuscrit n° 2496 de la Bibliothèque royale de Bruxelles (1). Il emprunte à la compilation de Joconde les renseignements, déduits de leur nom et de leur rang, qu'il ajoute à la liste des successeurs de saint Materne (2). Il a transcrit entièrement, peut-être d'après un autre manuscrit que celui de Bruxelles (3), l'histoire et les actes du concile de Cologne de 346 (4). Il utilise une vie de saint Domitien (5), et celles des saints Monulf et Gondulf, extraites de Joconde (6). Sur saint Amand, il a consulté la vie (7), dont les bollandistes ont édité un fragment sous le titre : *Argumentum quo tempore beatus Christi confessor Amandus vel natus vel defunctus sit* (8). Sur saint Théodard, il a puisé ses renseignements dans la vie écrite au temps d'Heriger et dans celle dont Sigebert fut l'auteur (9). Il emploie la vie de saint Lambert du chanoine Nicolas et la complète, plus tard, d'extraits empruntés à Sigebert (10), avec quelques détails tirés des Miracles fabuleux, encore inédits, racontés sur le même saint (11). Il emprunte à Jonas d'Orléans ses renseignements sur saint Hubert (12) et raconte d'après Nicolas la vision du pape Sergius (13). A-t-il, pour écrire ce chapitre, consulté un autre écrit, et celui-ci est-il le *Conversio S. Huberti*, reproduit par Roberti? Ces points sont controversés; ils réclament,

(1) *Catal. hagiog. Brux.*, t. I, p. 337; cf. p. 314, note 1.

(2) Comparez Gilles d'Orval, I, 17, avec ce texte du *Trojugenarum* : « Vir pretiosus et omni laude dignissimus beatus Navitus surrexit secundus. Tertius Marcellus. Metropolus condigna virtutum moderatione quartus successit. Quintus quinque pollens talentis Severinus antistes extitit Perfectione sui ordinis sextus floruit Florentius. Loco septimo septiformi spiritu Dei redimitus contra vim demonum martem agebat Martinus. Octavo numero Maximinus magnaliter octo beatitudinum soliditate perfectus. Ordine novenario Valentinus noveni ordinis anglorum (angelorum) valenter amicus ».

(3) Voir Monchamp, dans *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1902, pp. 249-250.

(4) I, 24. Voir p. 319.

(5) I, 32; III, 40, 44. Voir p. 337.

(6) I, 33, 34.

(7) I, 44.

(8) AA. SS., febr., t. I, p. 848.

(9) II, 2 et suiv.

(10) I, 49; II, 5, 7-12, 21, 32.

(11) II, 18, 19.

(12) II, 21 et suiv.

(13) II, 21.

à notre avis, une solution intermédiaire ([1]). Gilles d'Orval puise peu de chose dans la vie de sainte Ode ([2]) et dans celle des saintes Harlinde et Relinde ([3]), qu'il n'a peut-être pas lues directement. Sa narration du transfert des reliques de saint Eugène à l'abbaye de Brogne ([4]) ne concorde pas tout à fait avec le récit que nous possédons sur ce sujet.

A propos d'Éracle, le chroniqueur reproduit un double récit de la guérison dont ce prélat aurait été favorisé par la protection de saint Martin ([5]). On sait comment M. Kurth a retrouvé, intercalée à peu près entièrement dans la chronique, la *Vie de Notger*, dont le récit complète si heureusement les détails fournis par Anselme sur ce grand évêque ([6]). Gilles d'Orval transcrit entièrement aussi la vie de Baldéric ([7]) et celle de Frédéric de Namur ([8]), soit qu'il ait supprimé lui-même, soit qu'il ait trouvé déjà

([1]) Heller suppose que Nicolas a lui-même puisé le récit de la consécration de saint Hubert par le pape Sergius, dans un écrit cité par le chanoine de Liége : « libellum illum quem a viris fidelibus editum de vita et conversatione ipsius preclari comitis Hugberti ante episcopatum a plerisque apud nos et haberi et legi non est dubium ». Cet écrit ne serait autre que le *Conversio S. Huberti*, édité par Roberti. Le Père de Smedt, *Acta S. Huberti*, *commentarius praevius*, chap. VII, n° 92, met en doute que l'écrit, cité par Nicolas, ait jamais existé. Il remarque qu'il n'en est fait mention nulle part, et que les détails racontés sur l'apparition du cerf, dans les vies du XVe siècle, ne peuvent pas lui être empruntés, mais sont d'origine plus récente. Ces judicieuses observations laissent cependant place à une légère difficulté. Nicolas ne dit mot de la clef remise par saint Pierre à saint Hubert. Au contraire, on en trouve la mention dans une annotation au texte de Gilles d'Orval : « secum ferens clavem a beato Petro traditam », et l'histoire tout entière est racontée dans le *Gesta abbreviata*, en termes à peu près identiques à ceux de la version de Roberti. Il est donc constant que Gilles d'Orval a utilisé ici le *Conversio S. Huberti*, ou bien que les divers récits sur la tradition de la clef proviennent d'une source commune. Celle-ci doit-elle être confondue avec l'écrit mentionné par Nicolas? Il semble que non ; car si Nicolas avait suivi, dans son récit, le *Conversio S. Huberti*, ou la source de cet écrit, il lui aurait sans doute emprunté l'épisode de la clef avec le reste.

On peut lire le texte du *Gesta abbreviata* dans la *Chronique de 1402*, éd. Bacha, p. 63.

([2]) II, 30; III, 14. Cf. II, 29.

([3]) II, 37.

([4]) II, 40.

([5]) II, 48.

([6]) II, 50 et suiv. Voir pp. 309 et suiv.

([7]) II, 59 et suiv. Voir pp. 187-188.

([8]) III, 20 et suiv. Voir pp. 349-350.

supprimé dans l'édition dont il s'est servi, le récit de l'empoisonnement du saint évêque. Il prend plusieurs détails dans les deux translations de saint Evermar [1] et dans les miracles de saint Bernard [2]. Il a connu une généalogie des comtes de Flandre, que nous ne possédons plus [3]. Il transcrit un récit de la translation des reliques de saint Jacques, dont Chapeaville a encore vu le manuscrit [4]. Le chroniqueur intercale aussi dans son ouvrage et amplifie, par des renseignements puisés ailleurs, la relation du transfert des trois Mages de Constantinople à Milan et à Cologne [5]. Il cite la vie de Malachie par saint Bernard [6] et celle de saint Thomas de Cantorbéry [7], sans peut-être les avoir lues. Le Triomphe de saint Remacle sur Malmédy [8] et celui de saint Lambert sur le château de Bouillon [9] sont reproduits littéralement. L'auteur fait usage de presque tous les ouvrages de Renier de Saint-Laurent : vies d'Eracle [10], de Wolbodon [11], de Réginard [12], *Triumphale Bulonicum* [13], opuscule *de adventu reliquiarum S. Laurentii* [14]. Il utilise également le *Breviloquium de incendio ecclesiae* [15], faussement attribué au même écrivain. Un peu plus loin, nous trouvons, intercalée en entier dans la chronique, la vie de saint Albert [16]. L'auteur puise sans scrupule dans les récits fabuleux de la vie d'Odile [17] et en reproduit entièrement le troisième livre, contenant l'historique de la bataille de Steppes,

(1) II, 48; III, 5.
(2) III, 31.
(3) III, 3.
(4) III, 6. Cf. Chapeaville, t. II, p. 24, n. 3. Voir p. 188.
(5) III, 34 et suiv.
(6) III, 22.
(7) III, 39.
(8) III, 2.
(9) III, 14.
(10) II, 47 et suiv.
(11) II, 65 et suiv.
(12) II, 72 et suiv.
(13) III, 26 et suiv.
(14) III, 9.
(15) III, 42.
(16) III, 47 et suiv. Voir pp. 396 et 397.
(17) III, 29, 37, 41-43, 95-99, 101 et suiv.

par le chanoine Hervard ([1]). Il fait usage aussi d'une chronique perdue, dont nous ferons plus loin l'objet d'un article spécial. Enfin, il a dépouillé les nécrologes des églises et des monastères, ainsi que les épitaphes des évêques, et il emprunte aux chartes qu'il trouve à sa disposition, plusieurs renseignements importants. Du plus haut intérêt sont, par exemple, les détails qu'il nous donne sur les premières libertés hutoises ([2]) et sur la paix instituée par Henri de Verdun ([3]). Malheureusement, là où nous désirerions davantage être instruit, le chroniqueur, partout si soucieux d'être complet, s'arrête brusquement, parce que, dit-il, il craint de nous ennuyer. Le moyen âge, en effet, s'intéressait peu aux faits de la vie publique, qui constituent l'histoire intime d'une nation; ce qui le séduisait surtout, c'était le merveilleux, les prodiges des saints et les grands coups d'épée des héros. Outre les sources que nous avons citées, il n'est pas douteux que Gilles d'Orval, dans ses derniers chapitres, n'ait consigné aussi ses renseignements personnels. A part cela, les données qu'il fournit et dont on n'est point parvenu à déterminer la source, doivent sans doute leur origine à des légendes populaires ou à des écrits s'y rattachant. En somme, si l'on parvient un jour, suivant la méthode suivie par M. Kurth dans la publication du *Vita Notgeri*, à détacher de Gilles d'Orval tous les écrits qu'il intercale dans sa vaste compilation, il restera peu de chose comme œuvre personnelle du chroniqueur.

18. *Influence exercée par la chronique de Gilles d'Orval.* — L'influence exercée par la chronique de Gilles d'Orval sur les études historiques fut considérable, mais malheureusement ne tourna guère à leur profit. La plupart des historiens qui suivirent, au XIVe et au XVe siècle, se firent ses continuateurs. La vaste compilation tint lieu de toutes les sources qu'elle avait absorbées. Jusqu'à notre époque, on cita et on copia Gilles d'Orval comme une autorité, en oubliant que son témoignage indirect ne vaut que ce que valent ses sources d'un mérite fort inégal. Même un grand nombre de celles-ci disparurent ou à peu près. Le texte d'Heriger et d'Anselme ne fut

([1]) III, 77 et suiv. Voir p. 444.
([2]) III, 1
([3]) III, 13.

plus utilisé qu'avec les nombreuses interpolations dont il était surchargé par son nouvel éditeur. Il fallut les recherches faites dans nos archives, pour retrouver des ouvrages comme la vie de saint Frédéric et celle de saint Albert, dont la compilation avait fait oublier le texte original. Parfois même l'érudition dut se contenter, comme pour la vie de Notger et le récit de la bataille de Steppes par le chanoine Hervard, de reconstituer, par voie de conjecture, d'après l'étude critique du texte de Gilles d'Orval, des œuvres dont la version primitive semble avoir pour toujours disparu. Chez les modernes, les erreurs auxquelles donna lieu cette substitution de textes, furent d'autant mieux explicables qu'elles s'appuyèrent sur une édition défectueuse de la chronique, celle donnée par Chapeaville en 1612. En effet, le grand pénitencier de Saint-Lambert corrigea sans façon la rédaction du chroniqueur et en changea même le sens, soit en s'efforçant de lui communiquer plus d'élégance, soit en y supprimant ce qui lui semblait contraire à l'honneur du clergé liégeois. C'est une bonne fortune pour les historiens de notre temps, non seulement de posséder le texte authentique de Gilles d'Orval, mais de pouvoir profiter des résultats obtenus par la critique des sources, afin d'apprécier, selon leur juste valeur, chacun des nombreux matériaux mis en œuvre dans cette vaste compilation.

19. *Besoins nouveaux auxquels répond la chronique de Gilles d'Orval.* — Nous avons vu que Gilles d'Orval annonce qu'il écrit sa chronique, pressé par les instances de plusieurs enfants de l'Église de Liége. Cette déclaration, assez vague d'ailleurs, est un thème habituel aux écrivains du moyen âge et considéré par eux comme un préambule à peu près obligatoire. L'entreprise du moine d'Orval était inspirée par un sentiment plus profond, reposant sur des raisons d'ordre plus général. En effet, l'établissement des universités et la rapide propagation des ordres mendiants amenèrent, à cette époque, dans l'historiographie un tout nouvel élément. Les écrivains précédents composaient leurs ouvrages historiques pour servir les intérêts de l'abbaye ou de l'évêché auquel ils appartenaient. Ce terrain manqua aux ordres mendiants, qui avaient peu de propriétés. On écrivit désormais pour enseigner, pour fournir des matériaux aux disputes de l'école. Il fallut de grandes encyclo-

pédies, où l'on pût trouver facilement tout ce dont on avait besoin, comme il fallait de courts abrégés pour la pratique quotidienne du savoir. L'importance de la principauté épiscopale de Liége était suffisante pour faire entrer son histoire dans cette voie encyclopédique. La chronique de Gilles d'Orval se ressent déjà de ce besoin nouveau, qui, dans le même temps, se manifeste, sur un plus large terrain, dans l'œuvre de son confrère Albéric de Trois-fontaines.

20. *Gesta abbreviata.* — A côté d'une vaste compilation réunissant tout ce qu'on pouvait savoir sur l'histoire de nos évêques, il fallait, disions-nous, des abrégés et des manuels plus accessibles et plus maniables : on ne manqua pas d'en produire. J. Heller énumère plusieurs chroniques composées d'extraits tirés de Gilles d'Orval. Nous signalerons ici la plus importante et la plus ancienne. M. Bormans en a retrouvé un fragment peut-être original ou presque contemporain de l'original (1). Le texte complet a été découvert dans un manuscrit du XVIe siècle, n° 19627 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Malheureusement, J. Heller n'en a publié que quelques extraits à la suite de son édition de Gilles d'Orval (2).

Ce *Gesta abbreviata* a été composé, dès avant l'achèvement de la grande chronique. En effet, l'auteur y reproduit, sur les années de règne des évêques, plusieurs chiffres tirés du texte primitif de Gilles d'Orval, et que celui-ci a plus tard raturés et corrigés dans son manuscrit (3). Toutefois l'abréviateur avait en mains un texte déjà annoté par Maurice de Neufmoustier, car il transcrit plusieurs notices ajoutées par l'annotateur hutois (4).

(1) BIAL., t. V, pp. 186 et suiv.

(2) MGH. SS., t. XXV, pp. 129 et suiv. Nous souhaitons vivement l'intégrale publication de ce texte, important pour l'étude des dérivations qu'on en retrouve chez nos chroniqueurs subséquents.

(3) *Gesta abbreviata*, éd. Heller : ad II, 33 : « Gerbaldus prefuit annis viginti quinque » (remplacé dans la chronique par 26). — II, 35 : « Pirardus... obiit anno octingentesimo quadragesimo secundo » (remplacé par 840). — II, 36 : « Hircarius postquam annis viginti quinque ecclesiam... rexisset » (remplacé par 15). — II, 45 : « Ratherius vicesimo nono anno ab expulsione sua... vitam finivit » (remplacé par 19).

(4) Parmi les annotations de Maurice, dont la liste est donnée plus loin, § 26, l'abréviateur transcrit soit textuellement, soit en abrégé, les notes 1-6, 8, 10. Cf. aussi note 9.

On rencontre, dans la chronique abrégée, bon nombre de passages qui ne se lisent pas dans le grand ouvrage; on y trouve d'autres extraits dont la chronique, dans ses annotations marginales, ne fournit que le commencement et qui sont continuées plus loin dans l'abrégé [1]. Faut-il en conclure que l'abréviateur avait devant les yeux un texte plus développé de la chronique? Heller croit plus vraisemblable de supposer que l'auteur du *Gesta abbreviata*, peut-être Gilles d'Orval lui-même, y a de son propre chef complété certains passages du grand ouvrage.

Le récit de l'abréviateur s'étend particulièrement sur l'épiscopat de saint Materne et les origines troyennes de la ville de Tongres. Il est le premier écrivain qui raconte la conversion d'Alpaïde et la fondation de l'église d'Orp par l'ancienne concubine du roi Pepin [2]. La narration se termine à l'année 1246 [3]. On a ajouté au manuscrit un court résumé sur les évêques suivants, jusqu'à Érard de La Marck.

(1) II, 30, 63; III, 73, 94.

(2) MGH. SS., t. XXV, p. 129. En 1618 fut retrouvée à Orp la tombe d'Alpaïde : *Alpais comitissa conthoralis Pipini ducis.* Elle fut consumée dans l'incendie qui dévora l'église en 1674. Voir : MIRÆUS, *Fasti Belgici*, p. 114; DEWEZ, *Mémoire pour servir à l'histoire d'Alpaïde*, dans *Mémoires de l'Acad. roy. de Belgique*, t. III (1826) p. 337; TARLIER et WAUTERS, *Les communes belges, Canton de Jodoigne*, art. *Orp-le-Grand*, p. 281.

(3) Voici quelques passages, non édités par Heller, et où se trouvent consignés des renseignements qu'on rencontre ici pour la première fois :

Construction de la route royale de Tongres : « Porro olim ab Augusto via regia per provincias et gentes sterni jussa de populis Saxonum in Francorum euntes regnum per hoc traicit Trajectum. Nam hoc iter est rectum ». Fol. 1 v°.

Construction de deux ponts sur la Meuse, sous Trajan, « unum in Cherrat, alium contra Amanium. » Fol. 2. Voir *Chronique de 1402*, éd. BACHA, p. 8.

Visite de saint Memme à saint Materne et consécrations d'églises à Dinant, Namur, Namèche, Ciney. *Ibid.*

Prédication de l'évêque Marcellus chez les Angles. Fol. 2 v°. Voir *Chronique de 1402*, p. 12.

Conversion du chef des Huns par saint Servais (emprunté au *Trojugenarum*) : « Princeps etiam ipsorum cum sancto colloquium secretum habuit et ab eo, ut dicitur, accepit fidei sacramentum honoratusque plurimum ab eo recessit ». Fol. 4.

Baptême et ordination de saint Lambert par saint Remacle : « Remaclus postmodum factus episcopus Trajectensis, filium suum spiritualem Lambertum clericum fecit secumque retinuit ». Fol. 10.

Restauration de l'église de Maestricht par Charles-Martel : « Hujus tempore, cum Sarraceni in Galliis habitaturi, jam Garumniam transissent, iste Karolus Marcellus cum eis

A côté de Gilles d'Orval, sur lequel il base son écrit, l'auteur a utilisé directement ou indirectement Heriger et Anselme; la vie des saints Eucher, Valère et Materne; une vie inédite de saint Materne ([1]); la vie de saint Martin de Tongres ([2]); les différentes biographies de saint Servais et les miracles du même saint ([3]); les vies de saint Domitien, des saints Monulf et Gondulf, de saint Amand; la vie de saint Remacle par Heriger; les diverses vies de saint Lambert, particulièrement celles de Sigebert et de Nicolas; la vie de saint Théodard; Jonas et les différentes vies de saint Hubert; le *Conversio S. Huberti* ou une des sources de cet écrit ([4]); la vie de sainte Ode et celle des saintes Harlinde et Relinde; la chronique de Saint-Trond; celle de Saint-Hubert; la translation de saint Eugène; la généalogie des ducs de Brabant; les annales de Liége, de Lobbes, de Saint-Bertin; Réginon; la chronique royale de Cologne; le *Visio Eucherii;* la chronique de Sigebert et son livre de *Scriptoribus;* la chronique et les trois vies d'évêques, écrites par Renier; la chronique de Rupert, le *Vita Notgeri;* le *Vita Balderici;* le *Chronicon rythmicum;* Lambert le Petit; le Triomphe de Bouillon; le *Vita Odiliae;* le *Vita S. Alberti;* le récit de la fondation de Saint-Aubain à Namur; les statuts du légat Guy de Préneste. Il est probable que l'abréviateur n'a pas connu lui-même tous ces écrits, mais qu'il en a emprunté le plus souvent des dérivations, soit à la grande chronique, soit à la chronique aujourd'hui disparue, que nous avons citée parmi les sources de Gilles d'Orval, et dont il nous reste à exposer ce qu'on en sait.

21. *Chronique disparue.* — Cette chronique paraît avoir eu comme fondement, pour les événements du XIIIe siècle, la chronique royale de

congrediens tercio, in die beati Servatii quem devote invocaverat, regem eorum peremit et eos devicit. Ob hoc misit Trajectum Willigisum Parisiensem episcopum ut dilapsa in templo beati Servatii restauraret et imperfecta consummaret, quod et fecit. Erexit etiam super sancti sepulchrum ciborium auro et gemmis preciosum ». Fol. 12 v°.

Education de saint Floribert à Stavelot. Fol. 12 v°. Voir *Chronique de 1402*, *suprac.*, p. 70.

(1) Voir *Catal. hag. Brux.*, t. 1, p. 339.

(2) Voir p. 327.

(3) Voir pp. 312 et suiv.; p. 456, note 1.

(4) Voir p. 457, note 1.

Cologne ([1]). En effet, Gilles d'Orval a puisé, dans la chronique perdue, sa chronologie, consistant dans l'indication du pape ou de l'empereur avec le règne duquel a concordé celui de chacun de nos évêques ([2]). Or, ces indications chronologiques et les détails qui les accompagnent sur la mort, la sépulture, la succession des empereurs ou des pontifes, sont parfaitement d'accord avec la chronique royale ([3]). Il en est de même d'autres renseignements fournis par Gilles d'Orval, sans qu'on puisse les faire dériver d'une autre provenance que de la chronique perdue : ces autres détails concordent aussi avec la chronique de Cologne ([4]). On ne peut pas supposer que Gilles d'Orval les ait puisés directement dans celle-ci, car il entremêle à ces renseignements d'autres faits, qu'on ne lit pas dans la chronique royale et que le chroniqueur a évidemment pris à la même source que les premiers. En outre, de nombreux passages, ajoutés dans la chronique abrégée et vraisemblablement puisés dans la chronique perdue, sont identiques à leur tour aux passages correspondants de la chronique de Cologne ([5]). Toutefois celle-ci fut loin d'être la seule source utilisée dans la chronique aujourd'hui disparue. Gilles d'Orval a un seul passage qui concorde avec le *Liber pontificalis* ([6]); un seul qui dérive d'Adon ([7]); un seul de Robert du Mont-Saint-Michel ([8]); un seul qui paraît emprunté à Helinand ([9]); un autre à Otton de Frisingen ([10]); un autre à Vincent de Beauvais ([11]). On ne peut pas supposer que le chroniqueur a puisé directement ces extraits isolés dans les

(1) Fr. Franz, *Chronica pontificum Leodiensium. Eine verloren Quellenschrift des 13 Jahrh. nebst einer Probe der Wiederherstellung*. Strasbourg, dissert., 1882; Heller, dans MGH. SS., t. XXV, pp. 8 et suiv.

(2) *Gesta*, liv. II, chap. II : « Passus est... Theodardus secundum chronica a. D. 659 ». Or, cette date ne se lit dans aucune chronique connue.

(3) *Gesta*, I, 36, 60; II, 36, 41, 57; III, 14, 16, 94, 96.

(4) *Ibid.*, III, 94.

(5) *Gesta abbreviata*, éd. Heller, ad II, 30; III, 28, 101.

(6) *Gesta*, II, 32.

(7) *Ibid.*, II, 8.

(8) *Ibid.*, II, 38.

(9) *Ibid.*, II, 37.

(10) *Ibid.*, II, 36.

(11) *Ibid.*, II, 36.

ouvrages originaux, car s'il avait connu ceux-ci, il leur aurait vraisemblablement fait d'autres emprunts. Il est donc probable qu'au moins la plupart de ces passages proviennent de la chronique perdue. Fr. Franz en retrouve en outre un grand nombre de dérivations dans le *Magnum Chronicon Belgicum*. Il établit qu'elle fut aussi utilisée par Albéric de Troisfontaines et par Jean de Warnant [1], et essaie, d'après tous ces fragments, de reconstituer l'œuvre inconnue; plusieurs de ces restitutions paraissent sujettes à caution [2].

Selon toute apparence, l'auteur de la chronique aujourd'hui disparue était Liégeois. D'après les extraits qui en ont passé dans l'œuvre de Gilles d'Orval, nous voyons qu'il s'attache à noter les fondations d'églises faites dans le diocèse de Liége [3]. Il attribue aux évêques de Liége, en l'absence de l'archevêque de Cologne, le droit de consacrer les empereurs, et il remarque avec complaisance les honneurs qui leur sont décernés [4]. D'après Fr. Franz, cette chronique liégeoise racontait les événements du pays jusqu'à l'année 1239.

22. *Notae Aureaevallenses.* — Il nous reste un mot à ajouter pour écarter du nombre des sources utilisées par Gilles d'Orval, quelques notes éditées par Martène et Durand, d'après un manuscrit de l'abbaye d'Orval, et reproduites par Pertz sous le titre de *Notae Aureaevallenses* [5]. Ces notes, loin d'avoir servi à Gilles d'Orval, sont au contraire de purs extraits tirés de sa chronique. Elles sont composées de notes marginales, qu'on a reliées ensemble, en puisant la liaison dans le texte même du chroniqueur. Ce mode

(1) Cf. Heller, dans MGH. SS., t. XXV, p. 9.

(2) Nous reviendrons plus loin sur les dérivations de la chronique perdue qu'on retrouve dans Jean de Warnant et aussi dans Mathias de Lewis. Nous examinerons en même temps la conjecture admise par Fr. Franz et d'autres écrivains, qui identifient la chronique perdue avec la fameuse chronique des vavassours, attribuée à Hugues de Pierrepont par Jean d'Outremeuse.

(3) *Gesta*, III, 16 n., 22 n., 31, 101 n., 102. *Gesta abbreviata*, ad II, 42; III, 91, 101.

(4) *Gesta abbreviata*, ad II, 33.

(5) Mart. et Dur., *Thesaurus anecdot.*, t. III, col. 1403 et suiv.; MGH. SS., t. XVI, pp. 681 et suiv.; Alexandre, *Bibliophiles liégeois*, 1874, pp. 147 et suiv.

de composition indique suffisamment leur provenance. On constate d'ailleurs aisément, à la simple vue du manuscrit de la chronique, que les notes marginales qu'il renferme, n'ont pas été écrites d'un seul trait, mais proviennent d'additions successives; elles ne sont donc pas copiées sur les *Notae Aureaevallenses*, mais se présentent sous le caractère de notes éparses, transcrites pour la première fois sur le manuscrit dont elles inondent les marges. C'est là que l'auteur des *Notae* les a copiées plus tard; ce qui achève de le montrer, c'est qu'il omet ce qu'il lit trop difficilement dans le manuscrit ou ce qui est sans intérêt pour lui. Il n'y a donc pas lieu de tenir compte de cet extrait, qui n'a d'autre valeur que celle des notes marginales qu'il transcrit (1).

23. *Albéric de Troisfontaines.* — Lorsque Gilles d'Orval eut terminé son œuvre, il l'envoya à Troisfontaines, abbaye-mère de son monastère. Là vivait un moine du nom d'Albéric, qui avait commencé vers 1232, la rédaction d'une grande chronique, affectant les allures d'une histoire universelle. Il n'appartient pas à notre sujet d'examiner en détail cette nouvelle compilation aux horizons plus étendus, écrite au fond de la Champagne. Il nous suffira de dire la part qu'a prise à sa rédaction un écrivain de notre pays. Stimulé par l'exemple de son confrère d'Orval, Albéric reprit la chronique inachevée, la compléta à l'aide des renseignements que lui fournissait le nouvel ouvrage parvenu à sa connaissance et en poursuivit la continuation jusqu'à l'année 1241. Cela fait, par un échange de bons procédés, on envoya à l'abbaye d'Orval cette chronique d'histoire universelle. Gilles fut sans doute le plus empressé à la parcourir; puis il fit pour elle la même chose que pour son propre ouvrage : il la communiqua à ses amis les chanoines augustins de Neufmoustier, qui la surchargèrent, comme la chronique du moine d'Orval, de notes relatives surtout à l'histoire de Huy. Ces annotations, confondues avec le texte de l'ouvrage dans des transcriptions postérieures, ont longtemps induit en erreur les écrivains qui se sont occupés de la chronique d'Albéric (1).

(1) Voir G. Kurth, *Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier*, dans CRH., 5e série, t. II, p. 46.

24. *Interpolation de Gilles d'Orval et d'Albéric.* — Quel fut l'interpolateur de Gilles d'Orval? Fut-il aussi l'interpolateur d'Albéric? M. Kurth corrobore de preuves solides la réponse qu'il fait à ces deux questions : « Au XIIIe siècle, dit-il, la vie littéraire était faible à Neufmoustier : un seul homme y ranima le culte du passé, c'est Maurice. Gilles d'Orval avait en lui une si grande confiance, qu'il lui remit sa chronique de Liége, en le priant de la reviser : une telle demande suppose, chez le reviseur, une érudition égale à celle de l'auteur. Si donc nous trouvons aujourd'hui, dans la chronique de Gilles, la preuve qu'une revision de cet ouvrage a eu lieu effectivement, nous ne pouvons pas raisonnablement nous dérober à la conclusion que ce travail est dû à Maurice. Quant aux interpolations d'Albéric, il est à remarquer, non seulement qu'elles sont de la même date que celles de Gilles, et qu'elles ont aussi pour auteur un moine de Neufmoustier, mais encore qu'elles roulent sur les mêmes sujets, à savoir l'histoire de Huy et celle de l'abbaye, qu'elles ne se contredisent pas entre elles, qu'elles s'emboîtent parfaitement les unes dans les autres et qu'elles se complètent mutuellement. Cette circonstance est remarquable. Bien que consignés dans deux ouvrages différents, les deux groupes de notes forment un seul tout, dans lequel aucune ne fait double emploi. L'auteur qui a interpolé les deux chroniques, avait donc conscience de leur connexité, et il les a considérées comme deux ouvrages inséparables. S'il y avait eu deux interpolateurs, on ne comprendrait pas comment une coïncidence aussi frappante aurait pu se produire (1) ».

25. *Maurice de Neufmoustier.* — Grâce aux recherches de l'érudition moderne, l'historiographie hutoise a donc aujourd'hui son représentant. Après lui avoir reconquis sa place dans la série de nos historiens, M. Kurth est parvenu à reconstituer les principaux traits de son existence et de sa physionomie (2). Maurice naquit à Huy, dans les premières années du XIIIe siècle. Son père, Jean de Schaltin, était sans doute un émigré, mais du

(1) G. Kurth, *Documents, suprac.*. p. 48.

(2) Voir G. Kurth, *Maurice de Neufmoustier*, dans *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1892, 62e année, 3e série, t. XXIII, pp. 668 et suiv.

côté de sa mère, Rascendis, l'annotateur de Gilles d'Orval appartenait à une vieille famille hutoise. Celle-ci devait être dans l'aisance, comme le montrent les fondations faites pour ses membres, dans l'église de Neufmoustier ([1]). Ce monastère, auquel Maurice semble avoir été attaché par d'anciennes affections de famille, avait été fondé en 1101 par Pierre l'Ermite, au retour de la première croisade. Simple prieuré à l'origine, il avait été, en 1208, élevé par Hugues de Pierrepont au rang d'abbaye. Maurice y entra peu de temps après. Il y écrivait déjà en 1230 ([2]), et son existence s'y est prolongée au moins jusqu'en 1251 ([3]). Il eut donc l'occasion d'y voir souvent Jacques de Vitry, l'ami de Neufmoustier, lors des fréquentes visites qu'il faisait au monastère ([4]). Il n'est pas douteux que ce ne soit l'éloquence du célèbre prédicateur qui ait ravivé chez les moines, et particulièrement chez Maurice, le culte d'admiration pour le célèbre fondateur de leur maison ([5]). Pierre l'Ermite dormait un peu oublié dans sa tombe, sous une gouttière de l'église. Le 15 octobre 1242, on transporta solennellement ses restes dans la crypte du temple. Maurice fut la cheville ouvrière de cette cérémonie ([6]), et peut-être l'auteur des quatre vers léonins qu'on inscrivit sur le tombeau. Il nous en a conservé huit du poème écrit par maître Godin, chanoine de Notre-Dame, pour célébrer à cette occasion la mémoire de Pierre l'Ermite.

Grâce au refuge que l'abbaye d'Orval possédait à l'extrémité de la rue

([1]) Voir d'autres détails sur la famille de Maurice, dans G. Kurth, *Maurice de Neufmoustier*, *suprac.*

([2]) Voir la note de Maurice dans Gilles d'Orval, liv. III, chap. X, MGH. SS., t. XXV, p. 88. L'annotateur renvoie à une autre note : liv. I, chap. XIV, *ibid.*, p. 17, en disant : « ut superius dictum est circa annum dom. incarn. 1230 ». Nous pouvons en outre conclure de ces passages que l'œuvre de Gilles d'Orval a passé deux fois par les mains de Maurice, une première fois encore incomplète, et une seconde fois après l'achèvement du troisième livre.

([3]) Date de l'achèvement de la chronique de Gilles d'Orval. Voir liv. III, chap. CVII, MGH. SS., t. XXV, p. 129.

([4]) Nous notons la présence de Jacques de Vitry à Neufmoustier, le jeudi-saint, 12 avril 1239. Gilles d'Orval, liv. III, chap. XCVIII, MGH. SS., t. XXV, p. 192.

([5]) C'est la lecture de l'*Historia orientalis*, qui engagea les moines à transférer les restes de Pierre l'Ermite. Voir note de Maurice, dans Gilles d'Orval, liv. III, chap. XVII, MGH. SS., t. XXV, p. 93.

([6]) « Mauritio ejusdem ecclesie canonico omnia supradicta procurante. » *Ibid.*

Griange, au moins depuis 1209 ([1]), Maurice eut des rapports fréquents avec les moines cisterciens. Il est probable que Gilles d'Orval, qui appartenait par sa naissance au pays de Liége, a été mis en relation avec Neufmoustier par cet établissement, et il y a tout lieu de croire qu'il aura passé dans celui-ci un assez bon laps de temps. En effet, comment s'expliquer autrement son intimité avec Maurice, qui est un Hutois, et qui ne paraît pas avoir voyagé? Sa chronique, abstraction faite des interpolations, atteste une connaissance assez étendue des choses hutoises, et il faut tout au moins admettre qu'il aura passé par Huy, puisqu'il cite un vers qui se trouvait dans un livre donné à la collégiale de Notre-Dame par l'évêque Théoduin ([2]).

26. *Maurice historien.* — Quoi qu'il en soit, nous tenons, semble-t-il, l'explication de l'envoi à Neufmoustier des deux chroniques de Gilles d'Orval et d'Albéric de Troisfontaines. Dans la première, dont on possède le manuscrit, il est facile de distinguer les annotations dues à la plume de Maurice. Elles sont au nombre de quatorze, dont nous donnerons la liste avec le sommaire succinct de chacune d'elles ([3]) :

1° Fondation de Huy. Prédication de saint Materne. Sépulture de Théoduin (I, 14);

2° Évêques de Liége, successeurs de saint Materne. Passage d'Antonin le Pieux à Huy. Description du château (I, 17);

3° Fondation de l'église des saints Cosme et Damien, au château de Huy (I, 19);

4° Réédification de l'église de Notre-Dame, après le passage des Huns (Vandales) (I, 30);

5° Éloge de saint Domitien. Son tombeau disparu (I, 32);

6° Transfert des reliques de saint Jean l'Agneau au château de Huy (I, 39);

7° Institution par Charlemagne de quinze chanoines à l'église de Huy et

([1]) Goffinet, *Cartul. d'Orval*, p. 154.

([2]) Gilles d'Orval, liv. III, chap. I, dans MGH. SS., t. XXV, p. 78.

([3]) Le texte de ces annotations a été publié, avec celles de la chronique d'Albéric, par Jos. Brassine, dans BSAH., t. XII, pp. 128 et suiv.

formation du comté, que le dernier comte, Ansfrid, donna à Saint-Lambert (II, 34);

8° Transmission du comté de Huy à saint Mengold et succession de ses comtes (II, 40);

9° Passage de Sigebert sur le comte Ansfrid, qui abandonna le monde et devint évêque d'Utrecht (II, 54);

10° Indication des années, *fere 27*, du règne de Théoduin (III, 10);

11° Description du tombeau de Théoduin (III, 10);

12° Texte du privilège obtenu par Pierre l'Ermite (III, 17);

13° Translation du corps de Pierre l'Ermite. Inscription posée sur son tombeau. Vers du chanoine Godin (III, 17);

14° Privilège accordé par Alexandre de Juliers, à l'église de Neufmoustier (III, 24).

En ce qui concerne la chronique d'Albéric, nous pouvons supposer que Maurice suivit le même procédé qu'à l'égard de Gilles d'Orval, et que, dans cette chronique aussi, il inscrivit en marge ses annotations. Les copistes subséquents les ont naturellement fait entrer dans le texte, et ne possédant plus le manuscrit original, nous parvenons beaucoup plus difficilement à déterminer avec exactitude la part qui en revient à Maurice de Neufmoustier. Nous pouvons assurément lui attribuer les passages qui concernent l'histoire de son monastère. Il en est quelques autres dont l'auteur se fait connaître lui-même. Enfin, il y a certains faits qu'un habitant de Huy était seul capable de renseigner. Outre ces passages, dont l'attribution à Maurice de Neufmoustier est incontestable, il est probable que plusieurs autres renseignements, ayant trait à l'histoire de Liége, sont aussi sortis de sa plume. Mais où faut-il s'arrêter dans le classement des passages dont la paternité doit lui être attribuée? Serait-il raisonnable de porter à son actif l'ensemble des textes qui intéressent le pays de Liége? Nous ne le croyons pas. Il avait existé des rapports nombreux entre Liége et la Champagne [1]. Ces rapports fréquents devaient porter spécialement l'atten-

[1] L'évêque saint Albert avait été tué à Reims par les satellites de l'empereur; le cardinal Conrad de Porto, dont Albéric raconte tant de choses qu'il faut bien admettre qu'il ait eu avec lui des relations, avait pris à Villers l'habit cistercien; en 1227, les Rhémois élirent

tion d'Albéric sur l'histoire de cette principauté. Il est donc probable que, même avant d'avoir reçu la chronique de Gilles, l'écrivain champenois aura inséré dans son ouvrage beaucoup de notices relatives aux choses liégeoises, et de fait, il en est plusieurs qu'on y rencontre, précédées de la mention : *Auctor* ou *Albricus*. Parcourant plus tard l'œuvre de son confrère d'Orval, il en a certainement extrait d'autres renseignements sur le même objet (1). Qui pourra nous dire en outre si Gilles d'Orval, recevant à son tour la chronique d'Albéric, l'aura laissée passer sans satisfaire son goût très prononcé pour les surcharges et les additions marginales (2)? Dans toutes ces notices, de nature si diverse, quelle part convient-il de faire à Maurice de Neufmoustier? On voit qu'il est difficile de le déterminer. Nous indiquerons celles dont la provenance hutoise paraît constatée avec le plus de certitude :

1° Notice sur saint Jean l'Agneau, 626;

2° Notice sur saint Mengold, 899;

3° Annotation sur la donation d'Ansfrid à saint Lambert, 996 (3);

4° Union illégitime de Robert le Diable avec la fille de Herbert le Pelletier de Huy, dont naquit Guillaume le Conquérant, 1035;

5° Consécration de l'église de Notre-Dame à Huy, par Théoduin, 1066 (4);

6° Mort de Théoduin et son inhumation à Huy, 1075;

7° Mort de Henri de Verdun et son inhumation à Huy, 1091 ;

8° Fondation de Neufmoustier, 1101 ;

9° Successeurs d'Arnulf, patriarche de Jérusalem, qui avait accordé le

Hugues de Pierrepont pour archevêque; Jacques de Vitry, dont nous avons noté les fréquents séjours au pays de Liége, était originaire de la Champagne; le cardinal Jacques de Préneste, ancien abbé de Troisfontaines, intervint maintes fois dans les élections liégeoises; il était à Liége, en 1240, et tint grande cour à Huy.

(1) Voir note 4.

(2) A l'année 1099, nous trouvons une notice extraite de Gilles d'Orval sur la reconstruction du château de Mirwart. A cette notice est ajoutée une généalogie détaillée du châtelain Bovon de Waha. Il est peu probable que ces détails généalogiques précis aient pu être fournis par Albéric. Ils n'avaient pas beaucoup d'intérêt pour Maurice de Neufmoustier. Ne peut-on pas y voir la trace d'une ajoute faite par Gilles d'Orval?

(3) La phrase : *Dicitur*... a tout l'aspect d'une ajoute.

(4) Cette notice, ainsi que les deux suivantes, sont extraites de Gilles d'Orval. Leur attribution à Maurice de Neufmoustier paraît plus douteuse.

privilège des croisés pour l'édification de l'église de Neufmoustier, 1116;

10° Notice sur Hugues de Saint-Victor et l'ordre des chanoines réguliers, 1129;

11° Ouvrages de Hugues de Saint-Victor, parmi lesquels une explication de la règle *beati patris nostri Augustini*, 1130;

12° Dédicace de l'église de Neufmoustier, 1150;

13° Érection de Neufmoustier en abbaye, 1208;

14° Rétablissement d'anciens jeux à Huy; reconstruction de l'église Saint-Mengold, 1224;

15° Capture à Amay de Frédéric, comte d'Isenberg, 1225;

16° Consécration des huiles à Neufmoustier; mort de l'évêque Hugues de Pierrepont, 1229;

17° Réception d'Otton, cardinal légat, à Huy, la veille de saint Valentin, 13 février 1230 (1);

18° Inondation du Hoyoux, 1230;

19° Synode tenu à Neufmoustier par l'évêque Jean d'Eppes, 1230;

20° Inondation du Hoyoux, 1235;

21° Mort d'Alexandre, *primus abbas nostrae ecclesiae Novi monasterii Leodiensis dyocesis*, 1236;

22° Inondation, *apud nos, claustri nostri videlicet Novi Monasterii*, 1237;

23° Mort de Jacques de Vitry et transfert de ses restes, 1240 (2);

24° Synode tenu à Huy par Robert de Langres, 1240 (3).

L'ensemble de ces notes indique chez Maurice de Neufmoustier un goût prononcé pour l'histoire et l'archéologie. Il était familiarisé avec les principaux chroniqueurs du moyen âge. Ses notes attestent un riche et solide fond de lectures; il connaissait Bède le Vénérable, Sigebert, Jacques de Vitry et les autres chroniqueurs de la croisade. Il n'était pas moins au

(1) La localisation du fait et la précision de la date indiquent que la note provient de Maurice.

(2) Remarquez l'ajoute du détail : *dyocesis Leodiensis,* que Maurice fait aussi ailleurs : 1101, 1230, 1236. Quand il l'omet, c'est que Liége est indiqué d'une autre manière : 1116, 1208, 1225, 1229.

(3) Remarquez la précision des détails, qui indiquent un témoin oculaire.

courant des traditions locales sur l'origine de sa ville et de son monastère, qu'il avait apprises, celles-là dans les récits de ses parents, celles-ci dans la lecture des documents et dans la conversation des vieux moines. Il n'est pas exempt de distraction, et en analysant une des chartes de son abbaye, il lui est arrivé de commettre une assez forte bévue [1]. « Par contre, dit M. Kurth, il est d'une exactitude remarquable et d'une grande précision dans la description des monuments, ainsi que des sites naturels. Avec cela, il ne manque pas de sagacité dans la conjecture, et il indique d'une manière ingénieuse tous les matériaux dont il dispose [2].

» Maurice a été le plus ancien annaliste de la ville de Huy, il a été le seul chroniqueur du moyen âge qui nous ait renseignés sur les derniers jours de Pierre l'Ermite. Dans presque chacune de ses notes se trahit l'âme d'un homme qui trouve une joie intime à revivre le passé de sa ville et de son abbaye et à ne pas en laisser perdre le souvenir à la postérité [3]. »

27. *Transcription des notes de Maurice par les chanoines de Neufmoustier.* — Maurice ne garda point copie des notes qu'il avait ajoutées aux deux chroniques d'Orval et de Troisfontaines. Mais les religieux de

(1) Il cite, sur la foi de l'évêque Alexandre, qui aurait eu le document entre les mains, un passage du prétendu privilège envoyé par le patriarche Arnulf à l'évêque Otbert. Or, le passage en question n'est autre chose qu'un fragment textuel d'une charte d'Alexandre lui-même, conférant aux pèlerins, empêchés d'aller en Terre-Sainte, la faveur de s'acquitter de leur vœu à Neufmoustier, en vertu du privilège concédé, dit-il, par le patriarche Arnulf à Otbert. Mais Alexandre ne dit nullement qu'il a vu ce document, et encore moins en reproduit-il un fragment; son texte laisse plutôt croire qu'il n'a jamais vu la charte en question. Note de M. Kurth, *Documents, suprac.*, dans CRH., p. 58.

(2) Des travaux, qu'on faisait de son temps au château de Huy, ayant ramené au jour un certain nombre de médailles romaines en argent, il parvint à s'en procurer une, qui, à ce qu'il paraît, offrait la tête d'un empereur avec cette inscription : *Antoninus piissimus imperator*. Il y trouva la preuve ou, tout au moins, la confirmation de la tradition hutoise sur l'antiquité de la ville, et qui sait si la légende qui en attribue l'agrandissement à Antonin, ne repose pas uniquement sur une conjecture qu'il aura faite sur cette monnaie! Le même scrupule d'antiquaire, la même sollicitude pour les choses du passé se retrouvent dans sa description du tombeau de Théoduin : il est rare de rencontrer à cette date un pareil souci de l'exactitude dans le détail archéologique.

(3) Kurth, *Maurice de Neufmoustier, suprac.*

Neufmoustier, désireux de reconstituer l'histoire de leur abbaye, les recopièrent plus tard dans Gilles et dans Albéric, et les transcrivirent dans des registres spéciaux, dont trois exemplaires, l'un du XVe, le second du XVIe, le troisième du XVIIe siècle, nous sont conservés au dépôt des archives de l'État à Liége. Quelques-unes de ces notes sont aussi reproduites dans une copie de l'obituaire de Neufmoustier, qui a été exécutée au XVIIe siècle et qui est conservée dans le même dépôt. Ces copies ont dû être faites d'assez bonne heure, probablement dès le XIVe siècle, puisque le registre du XVIIe siècle qui les renferme toutes, les a empruntées lui-même à un manuscrit antérieur à celui du XVe siècle, qui ne les contient qu'en partie. Les notes réunies dans les registres dont nous parlons, racontent la fondation de Neufmoustier et la mort de Pierre l'Ermite, la translation de ses restes en 1242, la vision qu'il aurait eue à Jérusalem et à la suite de laquelle il serait venu trouver le pape Urbain II, l'obtention du privilège des croisés pour l'église de Neufmoustier, la consécration et la dotation de cette église, l'érection du prieuré en abbaye et la succession des chefs du monastère jusqu'à l'abbé Herman [1]. Tous ces textes proviennent de Maurice soit dans Gilles d'Orval, soit dans Albéric. Il n'y a d'exception que pour une seule note, reproduite dans la copie de l'obituaire, et qu'on lit déjà, écrite par une main du XIIIe siècle, dans le nécrologe original conservé à l'Institut archéologique liégeois [2]. Cette note raconte la cérémonie de 1242; elle corrobore le récit de Maurice dans Gilles d'Orval et ajoute à la scène des détails inédits. De l'examen de ces diverses transcriptions, M. Kurth déduit une double conclusion. La première, c'est que, au moment où fut composé le premier recueil de ces notes, c'est-à-dire tout au moins dès le XIVe siècle, Gilles d'Orval et Albéric étaient les deux seules sources dans lesquelles les religieux de Neufmoustier pouvaient se renseigner sur l'histoire de leur monastère. Il n'y a donc pas lieu d'admettre l'existence d'une

[1] Publiées par POLAIN, *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique,* 1854, t. XXI, 2e partie, p. 391; par HAGENMEYER, *Peter der Ermite.* Leipzig, 1879, pp. 363 et suiv. Réunies par G. KURTH, *Documents, suprac.*

[2] Publiée par STÉPHANI, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique,* dans *Bibliophiles liégeois;* par GRANDGAGNAGE, dans *Bull. de l'Institut arch. liégeois,* t. I, p. 307, et dans *Revue nationale de Belgique,* 1840; enfin par G. KURTH, *Documents, suprac.*

chronique de Neufmoustier, vainement recherchée par quelques érudits. Seconde conclusion : au moment où furent transcrites pour la première fois ces copies, nul ne se doutait plus à Neufmoustier de leur véritable auteur. Maurice n'avait pas recherché la réputation d'historien; elle ne lui fut pas départie, et son propre monastère oublia de bonne heure ce qu'il lui devait.

IV. — Écrits relatifs a l'histoire des monastères.

28. *L'abbaye de Villers.* — L'abbaye cistercienne de Villers, dans le duché de Brabant et le diocèse de Liége, fut fondée en 1146 par des compagnons de saint Bernard, douze moines envoyés de Clairvaux, avec un abbé et cinq convers. Ils s'établirent d'abord sur la hauteur qui domine la vallée où saint Bernard les fixa définitivement l'année suivante [1]. En moins d'un siècle, le nouveau monastère devint une des filles les plus importantes de Clairvaux [2]. De nombreux chevaliers, Charles de Seyne, Gobert d'Aspremont, Francon d'Arquennes et plusieurs autres y cherchèrent le repos de leurs rudes chevauchées [3]. Villers essaima à son tour, et deux filles en naquirent, Grand-Pré et Saint-Bernard [4].

Les hautes études ne paraissent pas avoir été fort en faveur dans la nouvelle abbaye. Il règne à Villers une certaine défiance à l'égard de la science [5]. Cela n'empêche pas d'y rencontrer en tout temps des esprits remarquables, même des écrivains; mais leurs études et leurs écrits ne sont pour eux qu'une manière plus distinguée de pratiquer la piété et de conduire à l'édification. Le sacristain Jean de Louvain, surnommé le Précurseur, est cité comme auteur de nombreux écrits; nous en possédons la liste et le signalement : tous sont des livres pieux [6]. L'abbé Guillaume (1221-1236)

(1) *Chronica Villariensis monasterii,* chap. I, dans MGH. SS., t. XXV, p. 195.

(2) « Non erat in filiabus Clarevallis minima, sed una de majoribus reputata. » *Ibid.*, chap. XII, p. 201.

(3) *Gesta sanctorum Villariensium*, chap. XV, *ibid.*, p. 235.

(4) *Chronica Villariensis monasterii*, chap. XII, p. 200.

(5) *Ibid.*, chap. XXVIII, p. 208; *continuatio*, chap. VI, p. 210.

(6) « Fecit nobis librum qui intitulatur *Agonia morientis* et *Psalterium beate Virginis*, comprehendens acta ejus et etiam Salvatoris. Scripsit etiam nobis librum *de vita Beati*

est célébré pour son savoir théologique (1). L'abbé Nicolas (1230-1240), dans ses derniers moments, compose un hymne à la mort vers laquelle il soupire (2). L'abbé Arnulf de Louvain (1240-1250), bien qu'il ait refusé au supérieur de Clairvaux un subside d'argent pour l'organisation d'une maison d'études à Paris (3), est cependant vanté pour son application personnelle aux travaux de l'intelligence (4). Il se livre à l'étrange distraction de mettre en vers la somme des cas de conscience de Raymond de Pennafort. Ses autres écrits sont des livres de piété, composés pour la conduite des religieux (5). L'examen des ouvrages historiques rédigés à l'abbaye et celui des livres composant la bibliothèque, achèveront de nous convaincre que Villers était une abbaye pieuse, non une abbaye savante. Cependant ses moines, après Arnulf de Louvain, profitèrent non sans succès des ressources de l'enseignement universitaire. Bernard de Mont-Saint-Guibert est, dès 1264, signalé pour son instruction (6). On trouve à Villers, en 1283, Robert de Blocker, bachelier ès arts de l'Université de Paris (7); en 1315, Jean de Malderen, bachelier en théologie (8); en 1333, Jean de Bruxelles, maître et

monachi et alios plures in armario nostro positos Fecit etiam nobis *Ordinarium* facilem et clarum. » *Gesta sanctorum Villariensium*, chap. XII, p. 233. Un document nous donne le sommaire du premier de ces écrits : « Agonia morientis, continens psalterium, orationes scilicet 150 super agonizantibus, legendas cum devotissima litania, quod opus pium valde, ex diversis scripturis collegit et in unum copulavit Joannes de Lovanio, dictus Praecursor, monachus Villariensis. » *Inventaire des manuscrits de Villers* en 1636, dans Sanderus, *Bibliotheca belgica*, 1641, p. 267.

(1) « Fuit etiam doctus in lege divina. » *Chronica Villariensis monasterii*, chap. XI, p. 200.

(2) *Ibid.*, chap. XXII, p. 204.

(3) *Ibid.*, chap. XXVIII, p. 208.

(4) *Ibid.*, chap. XXX.

(5) « Fertur etiam *Summam Raymundi* metrice fuisse, que est in libro qui intitulatur *Excerptum speculi caritatis*. » *Ibid.*, chap. XXX, p. 208. C'est sans doute ce dernier ouvrage qui est renseigné ailleurs sous le titre : « Speculum monachorum editum a venerabili viro nomine Arnulpho de Lovanio, condam de Boheriis monacho ». Reusens, *Analectes*, t. XXVII, p. 87. La fin de cette notice nous révèle qu'Arnulf de Louvain est le même personnage qu'Arnulf de Boheriis, auquel, dans un catalogue de 1309, est attribué l'écrit intitulé : « Dicta nonni Arnoldi de Boheriis, monachi ». Schuermans, *Bibliothèque de l'abbaye de Villers*.

(6) *Chronica Villariensis monasterii, continuatio*, chap. IV, p. 209.

(7) *Ibid.*, chap. XIII, p. 212.

(8) *Ibid.*, chap. XVII, p. 213.

docteur en théologie, qui mérita de devenir recteur des études dans la ville universitaire ([1]); en 1370, Martin de Huy, bachelier en théologie ([2]); en 1446, Walter d'Assche, pourvu du même grade ([3]).

29. *Gesta sanctorum Villariensium.* — Ce que nous avons dit, fait deviner le contenu des livres historiques composés à l'abbaye. Ce sont des biographies destinées à faire valoir, dans un but d'édification, la piété et les vertus des saints religieux du monastère. La vie de Charles de Seyne, huitième abbé de Villers, devenu ensuite abbé de Val-Dieu, où il mourut entre 1209 et 1212 ([4]), fut écrite peu de temps après cette date. Auparavant avait été composée la vie du sacristain Godefroid, mort avant 1201 ([5]). Nous avons déjà signalé une vie du moine Abundus, de Huy († 1228), commencée de son vivant ([6]). La vie d'un convers, Arnulf de Bruxelles, dit Cornebout, fut rédigée par Goswin de Bossut, chantre du monastère ([7]). Plus tard, un religieux mit en vers la vie du croisé Francon d'Arquennes, devenu moine de Villers ([8]). Un autre composa la vie de Gobert d'Aspremont, revêtu de l'habit religieux après 1228 ([9]) et décédé le 16 août 1263 ([10]). Nous avons signalé encore une vie de Walter de Bierbeek, entré à Villers après 1234 ([11]).

([1]) *Chronica Villariensis monasterii*, chap. XXIV, p. 215.
([2]) *Ibid.*, *continuatio 3ª*, chap. VII, p. 217.
([3]) *Ibid.*, chap. XII, p. 218.
([4]) *Gallia christiana*, t. III, col. 1124.
([5]) Sa cucule est employée comme relique avant la fondation de La Cambre en 1201. *Gesta sanctorum Villariensium*, chap. II, p. 230.
([6]) Voir p. 437.
([7]) AA. SS., junii, t. VII, pp. 558 et suiv.
([8]) *Gesta sanctorum Villariensium, suprac.*, p. 229.
([9]) *Ibid.*, p. 226.
([10]) *Notice nécrologique du bienheureux Gobert*, dans REUSENS, *Analectes*, t. XXVII, p. 112. Le *Gesta sanctorum Villariensium*, page 229, donne la date du 20 août, fête de saint Bernard, et fait erronément, en 1263, tomber cette fête un jeudi. Le catalogue de Sanderus, *suprac.*, change encore la date de la mort de Gobert et indique la grande étendue que prit sa biographie : « Vita beati Goberti quondam comitis Asperimontis in Lotharingia, postea humilis monachi Villariensis, ordinis Cisterciensis in Brabantia, tribus distincta libris. Obiit 28 augusti, anno 1263 ».
([11]) Voir pp. 437-438.

Déjà avant la rédaction de ces dernières vies, se trouva parmi les religieux, un écrivain qui entreprit un travail d'ensemble sur les saints du monastère : *Gesta sanctorum Villariensium*. La première édition de ce livre ne contient le récit d'aucun fait postérieur au milieu du XIIIe siècle. Cependant l'auteur parle, comme d'un temps déjà loin, de l'époque où vécurent Godefroid le Sacristain et d'autres moines des premières années du siècle. Il n'était pas encore au monastère quand Gobert d'Aspremont et d'autres chevaliers s'y retirèrent vers 1230 ([1]). Il oppose la ferveur de ces temps à la tiédeur qui règne à son époque ([2]), ce qui ne peut guère s'entendre pour Villers que de la seconde moitié du XIIIe siècle. Comme sources, il résume les vies de Charles de Seyne et de Godefroid, écrites précédemment, et y ajoute les détails que lui fournit la tradition ([3]). Son livre est moins un ouvrage historique qu'une œuvre d'édification ([4]). Il est cependant d'un grand intérêt, car il fait revivre devant nous, dans toute sa force, l'existence des religieux cisterciens. Nous avons notamment, dans la biographie du prieur Grégoire, un intéressant tableau de la vie monastique de Cîteaux. Tout l'écrit est d'ailleurs empreint d'un puissant souffle religieux. Nous verrons plus loin le remaniement qu'il subit au XVe siècle.

30. *Chronica Villariensis monasterii*. — Vers le même temps, fut commencée la chronique du monastère, à laquelle travaillèrent successivement des moines de diverses époques. Bien que d'une portée plus large, elle est cependant empreinte du même esprit que les autres écrits rédigés au monastère. Le premier écrivain qui l'entreprit, commence par déclarer quel est le but qu'il poursuit : il veut, dit-il, que son ouvrage fasse rougir les abbés qui suivront, s'il arrive à l'abbaye de dégénérer de sa primitive ferveur ([5]). Ce premier chroniqueur écrivit peu de temps après le gouver-

(1) *Gesta sanctorum Villariensium*, chap. XV, p. 234.

(2) *Ibid.*, chap. VIII, p. 231.

(3) « Audivi, cum adhuc superviveret, a felicis memorie domino Waltero priore Alnensi. » *Ibid.*, chap. I, p. 225.

(4) « Ad edificationem posteriorum. » *Ibid.*

(5) *Chronica Villariensis monasterii*, *praemium*, p. 195.

nement de l'abbé Arnulf (1240-1250) [1]; nous voyons qu'il fut présent au service funèbre de Henri, duc de Brabant, en 1248 [2]. Martène attribue à Arnulf lui-même cette première partie de la chronique; mais le texte qu'il cite à l'appui de son opinion, prouve que l'auteur était moine de Villers, non qu'il eut la direction de l'abbaye [3]. Il n'est pas mieux démontré qu'il ait vécu à Villers, dès l'époque de l'abbé Guillaume (1221-1228) : les passages sur lesquels Martène s'est appuyé pour l'établir, sont de simples citations extraites littéralement de Thomas de Cantimpré. Il semble au contraire que la première partie de la chronique est postérieure à cette époque : l'auteur ne connaît que peu de chose de l'abbé Guillaume et appelle son livre de comptes *vetustum registrum* [4]. Sur l'abbé Nicolas, son successeur (1238-1240), il manque également de renseignements et ne nous donne que son épitaphe et les vers composés par lui dans sa dernière maladie. Ses autres sources sont Thomas de Cantimpré [5] et Césaire d'Heisterbach, écrivains du XIIIe siècle [6], les vies de Charles de Seyne [7], de Godefroid le Sacristain [8], et une vie de saint Dominique par Constantin d'Orvieto (XIIIe siècle) [9]. Il cite un décret de concile [10]. Il a aussi recueilli les récits de vieux moines [11] et consulté

(1) *Chronica Villariensis monasterii*, chap. XXVIII *in fine*, p. 208. Quelques mots qui ne concordent pas avec cette date de composition, semblent avoir été ajoutés plus tard. Un contemporain ne peut pas avoir dit en parlant de l'abbé Arnulf, chap. XXX : « Fertur summam Raymundi metrice fecisse ». La dernière phrase de la chronique est sans doute aussi une ajoute : « Et viginti annis post ejus (Arnulphi) cessionem, domus magis defecit quam profecit ».

(2) *Ibid.*, chap. XXVII, p. 207. Voir la nécrologie de Henri II, dans Reusens, *Analectes*, t. XXVII, p. 111.

(3) Martène et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. III, col. 1267.

(4) *Chronica Villariensis monasterii*, chap. XI, p. 200.

(5) *Ibid.*, chap. IX, p. 198; chap. X, p. 200; chap. XVI, p. 201; chap. XX, p. 204.

(6) *Ibid.*, chap. VII, p. 197; chap. XXIV, p. 206.

(7) *Ibid.*, chap. VIII, p. 197.

(8) *Ibid.*, chap. VII, p. 197.

(9) *Ibid.*, chap. IX, p. 198. Cette vie est publiée par Quétif et Echard, dans *Scriptores ordinis praedicatorum*, t. I, pp. 25 et suiv. Le texte se trouve au chap. XXIII du *Vita*.

(10) *Ibid.*

(11) « Seniorum nostrorum relatione didicimus ». *Ibid. praemium* — « Audivi referri; narratur de eo. » *Ibid.*, chap. X. — « Audivi etiam de isto venerabili patre. » *Ibid.*, chap. XIX.

les archives de l'abbaye [1]. Nous lui devons la conservation du texte des épitaphes placées sur le tombeau des abbés.

Le principal intérêt de cette première partie réside dans l'histoire des origines du monastère. Le récit du chroniqueur peut servir utilement à résoudre la controverse engagée entre les archéologues sur l'époque de construction des diverses parties de l'église et des bâtiments claustraux [2]. Nous voyons les moines, dès le temps de l'abbé Girald, second abbé de Villers, vers 1148, construire une église de pierre avec, à côté de celle-ci, un réfectoire et un dortoir : « construentesque oratorium lapideum et domum contiguam pro refectorio et dormitorio, que adhuc supersunt [3] ». Ce texte n'a pas été suffisamment remarqué [4]. Il s'applique incontestablement à l'église actuelle, puisqu'on est d'accord à reconnaître qu'il n'en a pas existé d'autre. Saint Bernard, dès 1151, célèbre l'office divin dans cette église [5], dont les parties édifiées dès cette époque, sont probablement le chœur et le transept, avec le porche occidental. En effet, nous voyons le chœur exister sous les abbés Ulric (1160-1185) et Guillaume (1191-1197) : le prieur Boniface et le sacristain Godefroid sont enterrés derrière le maître-autel [6]. Lorsqu'arrive l'abbé Charles de Seyne (1197-1209), il trouve les moines n'ayant pour habitation que des demeures en torchis : « non invenit nisi domunculas stramineas et quasi tuguria pastorum [7] », ce qui fait supposer

(1) *Chronica Villariensis monasterii*, chap. II, IV, XI, pp. 196, 200.

(2) Voir Eug. de Prelle de la Nieppe, *Église de l'abbaye de Villers*, dans *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XXXVIII, 1899, pp. 37 et suiv.

(3) *Chronica Villariensis monasterii*, chap. II, p. 196.

(4) Il est étonnant qu'il ne soit pas employé par M. de Prelle de la Nieppe, *suprac.*

(5) *Chronica Villariensis monasterii*, chap. III, p. 196.

(6) « Bonifacius... unus de primis cujus ossa sunt reposita retro cancellum majoris altaris. » *Ibid.*, chap. V, p. 196. — « Godefridi sacriste reconditi retro cancellum majoris altaris. » *Ibid.*, chap. VII, p. 197. — Un acte du 14 juin 1269, publié par M. Laenen, dans Reusens, *Analectes*, t. XXVII, p. 112, nous apprend qu'à cette date on transféra et inhuma derrière la clôture, sous la fenêtre du milieu du chevet du chœur, les sept corps du moine Boniface, venu de Clairvaux lors de la fondation, du sacristain Godefroid, du moine Abundus, du convers Arnulf dit Cornebout, de Julienne de Cornillon, d'Helewide recluse de Saint-Cyr à Nivelles, de Markine recluse de Willembroeck lez-Nivelles.

(7) *Chronica Villariensis monasterii*, chap. VIII, p. 197; *Gesta sanctorum Villariensium*, chap. I, p. 223.

que les bâtiments primitivement élevés à côté de l'église, n'étaient que provisoires, bien qu'ils aient subsisté longtemps. La construction de dortoirs en pierre et d'autres bâtiments, fut l'œuvre de l'abbé de Seyne ([1]). Celui-ci fut un excellent administrateur : « tenacissimus conservator rerum domus sue ([2]) ». Sa biographie renferme des détails précieux sur la vie économique des monastères. La vie de son successeur Conrard de Furstenberg (1209-1214), regrettant, au milieu des honneurs de la pourpre romaine, les humbles emplois de la cuisine du monastère, nous montre la puissance de l'esprit religieux dans l'ordre de Cîteaux ([3]). C'est aussi à faire ressortir les vertus du temps passé que le chroniqueur s'attache dans les chapitres suivants. Il aime le merveilleux et exagère l'intervention du surnaturel ([4]). En même temps, il ne néglige pas de noter les avantages matériels advenus à son monastère; plusieurs détails dénotent chez lui un homme bien au courant des affaires de sa maison et renseigné sur les faits qui se passèrent dans le voisinage de l'abbaye. Nous avons dit qu'il ne rapporte presque rien sur le gouvernement des abbés Guillaume et Nicolas. Son récit retrouve son ampleur de développement quand il raconte le règne d'Arnulf de Louvain, sous lequel il vécut. Le chroniqueur s'étend sur l'affection des ducs de Brabant pour le monastère, et il nous montre le duc Henri II se considérant à Villers comme l'abbé du dehors ([5]). Cette union de l'abbaye avec ses seigneurs temporels, laisse deviner la position difficile créée aux moines par les hostilités qui se

(1) « Et in brevi edificavit duo dormitoria lapidea monachis et conversis et quasdam officinas. Auxit conventum monachis et conversis, grangias edificiis et terris. » *Chronica Villariensis monasterii*, chap. VIII, p. 197; *Gesta sanctorum Villariensium*, chap. I, p. 223.

(2) *Chronica Villariensis monasterii*, chap. VIII, p. 197; *Gesta sanctorum Villariensium*, chap. I, p. 224.

(3) « Utinam, inquit, usque in hanc horam in Villari sub disciplina regulari vixissem et cum coquïne ebdomadariis ibidem scutellas abluissem. » *Chronica Villariensis monasterii*, chap. IX, p. 198.

(4) *Ibid.*, chap. XIII, XVI, XVIII, XIX, XXIII.

(5) « Tu tantum esto abbas intus in hiis que ad honorem Dei et ad salutem animarum spectant, et ego foris ero abbas in omnibus que ad utilitatem domus vestre spectant, possessiones vestras tutando et omnem etiam qui maligna voluntate vos quolibet modo inquietare presumpserit condigne animadversionis ultione feriendo. Fecit utique sicut dixit » *Ibid.*, chap. XXVI, p. 207.

poursuivirent entre le Brabant et l'évêché de Liége. C'est sans doute à cette époque qu'il faut rapporter l'interruption des travaux de l'église, constatée par les archéologues [1].

31. *Continuations et remaniements.* — La première continuation ajoutée à la chronique, embrasse l'administration des successeurs d'Arnulf de Louvain, depuis Walter de Jodoigne (1250) jusqu'à la mort d'Arnulf de Ghistelles (2 mars 1276). Le gouvernement des cinq premiers abbés est traité très succinctement; le récit ne prend de l'ampleur qu'avec le règne d'Arnulf II, sous lequel a probablement vécu le continuateur [2]. L'abbé Arnulf est célébré comme un modèle des vertus monastiques, et le récit de sa vie devient de nouveau, sous la plume du chroniqueur, un intéressant tableau de la ferveur cistercienne.

L'administration d'Arnulf de Ghistelles ne fut pas moins remarquable sous le rapport matériel. Ayant trouvé le monastère criblé de dettes, il le porta en peu d'années à l'apogée de sa prospérité : le chroniqueur nous montre Villers habité par cent moines et trois cents convers [3].

L'époque racontée par un second continuateur jusqu'à l'élection de Jean de Bruxelles, en 1333, contraste avec la précédente. C'est le temps de la décadence de l'abbaye. Nous assistons au lamentable spectacle de pauvres moines, accablés de charges et se débattant péniblement entre les mains de leurs créanciers [4]. Dans les premiers temps, ils trouvent encore les ressources pour introduire quelques améliorations ou compléments dans les constructions

(1) M. de Prelle de la Nieppe fixe l'interruption des travaux en 1212, pendant l'interdit qui précéda la bataille de Steppes. Il conjecture que les travaux furent repris vers 1220 et achevés vers 1230.

(2) Le développement donné au récit du règne d'Arnulf est le seul argument en faveur de la composition de cette partie de la chronique sous le gouvernement de cet abbé. Les deux textes invoqués par Waitz, page 193, note 4, ne prouvent rien. Le premier est insuffisant. En alléguant le second, l'éditeur suppose erronément que Henri de Melbroeck est devenu abbé de Villers.

(3) Dans l'hypothèse de la continuation rédigée sous Arnulf de Ghistelles, la phrase : « Referuntur fuisse in Villari centum monachi et trecenti conversi » aurait été ajoutée plus tard.

(4) *Chronica Villariensis monasterii, continuatio*, chap. XVI, pp. 212-213.

du monastère [1]; mais bientôt ils succombent sous le poids de leurs obligations; le nombre des religieux diminue [2], et ils ne parviennent plus, malgré des prodiges d'économie, à relever la situation financière de leur abbaye [3]. Le chroniqueur, contemporain de cette dernière partie, paraît avoir consulté des documents, entre autres probablement un livre de comptes, qui le renseigna sur le prix des denrées. Il a recueilli aussi les souvenirs des anciens du monastère [4].

A la chronique munie de ces deux continuations, on ajouta le livre précédent sur les saints de l'abbaye. Un moine entreprit de relier les deux écrits pour n'en faire qu'un seul ouvrage, non sans y introduire des ajoutes et des corrections. Ce remanieur divise en deux parties le *Gesta sanctorum* et met dans la première les vies de moines, dans la seconde celles de convers. Il développe considérablement ce récit sur les saints de Villers et y ajoute principalement la vie de Gobert d'Aspremont, celle d'Abundus et le poème sur Francon. Il place en tête une courte préface, pour relier les deux livres du *Gesta* au livre précédent contenant la chronique. L'ouvrage entier compte ainsi trois livres : le premier, renfermant la chronique avec l'histoire des abbés; le second, comprenant l'histoire des saints moines de Villers; le troi-

(1) *Chronica Villariensis monasterii, continuatio*, chap. XII, XIII, p. 212; chap. XVI, XVIII, p. 213. Il faut remarquer que si l'abbé Jacques de Bomal en 1276 « fieri fecit chorum conversorum », ce fut simplement en effectuant un travail d'aménagement intérieur : on déplaça les stalles pour élargir la place réservée aux convers (chap. XII). Plus tard, sous Jacques de Plancenoit, le nombre des convers ayant diminué, on fit l'opération contraire (chap. XVI). Il ne peut pas être question de nouvelles constructions, puisque l'église était achevée auparavant. Quant à l'édification des chapelles décrites au chapitre XVIII, M. de Prelle de la Nieppe (*suprac.*, pp. 60 et suiv.), d'après les noms des fondateurs, détermine qu'elles furent élevées en 1240; le chroniqueur ne fait ici que consigner un fait ancien, sans intention de le rapporter à l'époque de l'abbé Jean de Malderen, dont il vient de raconter l'administration. Sur la consécration des autels de Villers, voir les notices publiées par l'abbé LAENEN, dans REUSENS, *Analectes*, t. XXVII, pp. 91 et suiv.

(2) *Chronica Villariensis monasterii, continuatio,* chap. XVI, p. 213; chap. XX, p. 215.

(3) *Ibid.*, chap. XVI, p. 213; chap. XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV, pp. 214-215.

(4) « Sicut seniorum nostrorum relatione didicimus... Sicut quidam de senioribus nostris retulerunt... Alii dicunt. » *Ibid.*, chap. XIX, p. 214. « Fertur etiam nobis dedisse. » *Ibid.*, chap. XX.

sième, consacré aux frères convers. Par suite de cet arrangement, des parties entières du premier livre sont répétées dans le second. C'est sous cette forme que l'œuvre est éditée par Martène et Durand ([1]). Waitz, dans son édition critique, rétablit l'ancien texte, en le distinguant des ajoutes du remanieur ([2]). On ignore la date de ce remaniement, qui n'est probablement pas antérieur au XVe siècle.

Aucun des manuscrits renfermant cette nouvelle recension de la chronique, ne poursuit le récit au delà de l'année 1333. Ce ne fut qu'à la fin du XVe siècle qu'on en reprit la continuation. L'auteur qui y mit la main, note qu'il n'y eut personne pour le faire plus tôt ([3]). Ce troisième continuateur fut l'abbé Francon (1459-1485), qui poussa l'écrit de ses devanciers jusqu'à l'époque de son avènement. Il ne possède naturellement que peu de renseignements sur Jean de Bruxelles et ses premiers successeurs; il se borne à reproduire leurs épitaphes et à indiquer les années de leur gouvernement. Il écrivit sur les instances d'un de ses moines, confesseur des cisterciennes de Valduc (Hamme-Mille) et d'Argenton (près de Gembloux) ([4]). Celui-ci, à son tour, raconta l'administration de Francon jusqu'à sa mort, arrivée en 1485.

Dans son ensemble, la chronique de Villers est d'une portée plus étroite que la généralité des écrits du même genre, composés en grand nombre au siècle précédent; mais elle est très intéressante pour la peinture des mœurs cisterciennes.

32. *Catalogues de la bibliothèque de Villers.* — La liste des livres possédés par l'abbaye au XIIIe siècle ([5]), achèvera de nous renseigner sur le genre d'études préféré par les moines de Villers. On possède deux catalogues

(1) MART. et DUR., *Thesaurus anecdotorum*, t. III, col. 1269 et suiv.

(2) MGH. SS., t. XXV, pp. 195 et suiv. L'éditeur ne donne que des extraits du *Gesta sanctorum Villar.*, 2e recension.

(3) *Chronica Villariensis monasterii, continuatio 3a*, chap. II, p. 216.

(4) *Ibid., continuatio 4a in fine*, p. 219.

(5) Les deux catalogues dont nous parlons ont été rédigés dans une des toutes premières années du XIVe siècle. M. Schuermans leur attribue la date de 1309. On n'y trouve aucun ouvrage composé après l'an 1300.

des manuscrits du monastère, l'un, faisant la recension du *magnum*, l'autre, celle du *parvum armarium* (1). Cette distinction confirme notre conjecture, que des catalogues monastiques étaient dressés séparément pour chaque catégorie de livres renfermés dans les diverses bibliothèques de l'abbaye. L'ensemble des volumes recensés est représenté par plus de trois cent cinquante numéros. Ce qui frappe d'abord en lisant cette longue liste, c'est la rareté relative des grandes œuvres de la Patrologie, dont nous apparaissent si riches les autres bibliothèques connues (2). Ce qui domine à Villers, ce sont les œuvres du XIIe (3) et du XIIIe siècle (4), et parmi celles-ci se montrent de beaucoup les plus nombreux ceux d'entre les ouvrages de ce temps qui ont pour objet la piété et l'apostolat : livres pieux (5), sermons (6),

(1) Publiés par M. Schuermans, dans *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles*, t. VI.

(2) On trouve dans le catalogue un certain nombre d'ouvrages de saint Augustin et de saint Grégoire, avec son abréviateur Paterius, et seulement quelques écrits d'autres Pères : saint Jérôme (lettres), saint Cyprien (lettres), saint Ambroise (deux ouvrages), saint Jean Damascène, saint Denys l'Aréopagite (Hiérarchie), Origène (*Periarcon*), saint Léon (sermons), saint Isidore (notamment les *Étymologies*), Bède le Vénérable (homélies), saint Julien de Tolède (*Pronostics*), Haymon (*super Isaiam*). Le XIe siècle est représenté par un écrit de saint Pierre Damien et quelques autres de saint Anselme de Cantorbéry.

(3) En tête vient saint Bernard, avec ses disciples Gaufride et Guerric, puis Hugues et Richard de Saint-Victor, Anselme de Laon, Yves de Chartres, Gislebert de la Porrée, évêque de Poitiers, Pierre Comestor, dont l'*Historia scholastica* paraît fort estimée, Gislebert de Hollandia, et enfin deux de nos écrivains : Alger et Rupert.

(4) Étienne de Cantorbéry; Simon de Tournai; Alan de Lille; Pierre le Chantre, de Paris; Philippe de Greve, chancelier de l'Université; Raimond de Pennafort; Praepositivus, théologien de Paris; Jean de Ripella, frère mineur; Jean Algrin d'Abbeville, archevêque de Besançon; Nicolas Gorham; Henri de Gand; Jean de La Ramée; Jacques de Vitry; Guillaume d'Auxerre, et beaucoup d'autres, qui ont laissé des œuvres anonymes ou dont le nom est difficile à identifier : maître Alexandre, maître Pierre, maître Philippe, maître Maurice, maître Sorlan, Radulf, Rumoldus, Bernardus Papiensis prepositus, frère Thomas, frère Guillaume, frère Pierre, etc.

(5) *Salutationes b. Marie; De six avibus; De qualitate future vite; Liber vite meritorum; Liber viarum Dei; Speculum ecclesie; Summa caritatis; Concordantie sanctorum; Itinerarium mentis* (S. Bonaventure); *De ornatu sponse; Stimulus amoris; De nomine Jesu; Ad hortationes patrum; Collationes patrum; Diadema monachorum* (Smaragdus); *De professione monachorum; Speculum sancte conversationis trium monachorum; De initio cisterciensis cenobii.*

(6) Ils ne comprennent pas moins de soixante-dix volumes.

biographies édifiantes [1], règles monastiques [2], etc. Les rayons consacrés à la théologie étaient surtout occupés par des ouvrages de casuistique. Pierre Lombard et saint Thomas viennent toutefois y relever le niveau des sciences ecclésiastiques. On possédait plusieurs exemplaires du maître des sentences, et ses commentateurs [3] n'avaient pas été négligés. Quelques volumes de droit canon [4], quelques rares ouvrages classiques [5], cinq ouvrages d'histoire [6], deux traités de grammaire [7], quelques livres de science naturelle [8] complétaient l'outillage dont les moines de Villers disposaient pour leurs études. Ils y avaient joint quelques volumes dont la rédaction était le fruit de leur propre travail [9].

33. *Décadence des monastères bénédictins.* — Les monastères bénédictins étaient tombés, bien avant Villers, dans une profonde décadence : discipline relâchée, études languissantes, ruine matérielle inévitable. M. Pirenne explique quelles circonstances avaient amené, dès la première moitié du XIIIe siècle, cette triste situation : « Comme institutions religieuses, les vieilles

(1) *Vita Juliane de Cornillon; Vita S. Pacomii, Vita Lutgardis* (Thomas de Cantimpré), *Vita domine Ide de Lewis, Vita Brendani, Vita S. Trudonis* (Thierry de Saint-Trond), *Passio sanctorum martyrum Epicteti et Actonis, Vite patrum, Visiones beate Elisabeth, Miracula S. Marie.*

(2) *Regula S. Benedicti, Tractatus de regula S. Augustini, Liber usuum, Excerpta de usibus.*

(3) Outre saint Thomas, on trouve mentionnés dans le catalogue : saint Bonaventure, maître Nicolas et Eudes Rigaud, archevêque de Rouen.

(4) Les Décrétales et un *liber de judiciis, arbitriis et testibus.*

(5) Sénèque, Cicéron, Macrobe.

(6) *Ecclesiastica hystoria, Hystoria Clementis* (Rufin), *Historia Jherosolomitana, Historia Britonum, Copulata hystoria.*

(7) *Grammatica Aristarchi, Liber de grammatica,* et peut-être aussi Papias le Grammairien.

(8) *Speculum naturale* (Vincent de Beauvais), *De proprietatibus rerum, De natura bestiarum, De natura animalium, Compendium naturalium, Super naturalia Aristotelis, Liber agriculture.* Ajoutez sur la philosophie : Boèce, *De consolatione.*

(9) *Dicta nonni Arnoldi de Boheriis monachi* (l'abbé Arnulf); *Vita nonni Goberti, Vita fratris Arnulphi dicti Cornebout, Agonia morientis* (deux exemplaires). Le catalogue de Saint-Jacques, par Nicolas Bouxhon (Bibl. roy. de Belgique, n° 13993), mentionne, fol. 300 : « Opusculum quod *Laicus* vocatur, compositus a fr. Bernardo, monacho de Villari. Liber ejusdem de operibus septem dierum septimane, qui dicitur *Septimanarius.* » Ces écrits ne figurent pas au catalogue de Villers.

abbayes se virent délaissées au profit des monastères cisterciens et des jeunes couvents franciscains et dominicains, alors dans toute l'activité et la ferveur de leurs débuts. Comme propriétaires de grands domaines, elles furent victimes de la crise dont souffrait déjà depuis longtemps l'organisation domaniale des premiers temps du moyen âge, qu'elles avaient jusque-là plus ou moins fidèlement conservée, crise qui atteignit à cette époque son maximum d'intensité [1] ». La même situation nous apparaît à Saint-Jacques, à Stavelot, à Florennes, à Saint-Trond.

Dans ce dernier monastère, si à la fin du XII[e] siècle, l'abbé Nicolas (1180-1193) avait encore gouverné énergiquement [2], depuis lors tous ses successeurs s'étaient montrés inférieurs à leur tâche ou indignes de la remplir. Il n'y a d'exception que pour l'abbé Jean, que nous voyons chargé par le cardinal légat Conrad, évêque de Porto, de réformer la discipline à Stavelot [3]. Malheureusement il ne conserva que pendant cinq ans (1222-1227) la direction de l'abbaye de Saint-Trond [4]. Avant lui, Christian (1193-1221) avait été privé de sa mitre, par le pape, pour sa participation à la fraude d'un moine étranger, qui, afin d'attirer les offrandes des pèlerins, s'était avisé de machiner grossièrement une fontaine miraculeuse [5]. Plus tard, Libert (1228-1232) et Jean II (1232-1239), effrayés sans doute par les difficultés qu'ils avaient à vaincre, renoncèrent bientôt à leur dignité [6]. En 1245, sous l'administration de l'abbé Thomas (1239-1248), une partie des moines s'étaient violemment insurgés et, chose plus grave, n'avaient pas

(1) H. Pirenne, *Le livre de l'abbé Guillaume de Ryckel (1249-1272), polyptiques et comptes de l'abbaye de Saint-Trond au milieu du XIII[e] siècle.* Introduction, pp. I et suiv. — Voir A. Hansay, *Étude sur la formation et l'organisation économique du domaine de l'abbaye de Saint-Trond, depuis les origines jusqu'à la fin du XIII[e] siècle,* pp. 94 et suiv.

(2) *Gesta abbatum Trudonensium*, éd. de Borman, t. II, pp. 173 et suiv.

(3) Piot, *Cartulaire de Saint-Trond*, t. I, p. 182.

(4) *Gesta abbatum Trudonensium*, éd. de Borman, t. II, pp. 185 et suiv.

(5) *Ibid.*, p. 178. Christian avait cependant donné, à l'origine, de meilleures espérances. Voir son éloge par les moines de Saint-Trond et le chapitre de Liége, dans deux lettres écrites à l'évêque Bertrand de Metz, après l'élection du 28 mars 1193. Retrouvées, en copie du XIII[e] siècle, dans une bible de la bibliothèque de la ville de Metz, elles ont été publiées par dom U. Berlière, dans *Revue bénédictine*, t. XV, 1898, p. 131.

(6) *Gesta abbatum Trudonensium*, éd. de Borman, t. II, pp. 188 et suiv.

tenu compte de l'excommunication lancée contre eux ([1]). Une double tâche incombait à l'abbé Guillaume, son successeur (1249-1272) : rétablir la discipline et reconstituer le domaine temporel de l'abbaye.

34. *Guillaume de Ryckel, abbé de Saint-Trond.* — Guillaume était né dans le commencement du XIIIe siècle, au village de Ryckel, d'une famille appartenant à la noblesse de Hesbaye ([2]). Il fut, sans doute, en qualité de cadet, destiné de bonne heure à l'Église. Nous manquons de renseignements sur sa jeunesse. En 1249, nous le trouvons secrétaire et chapelain du jeune roi des Romains, Guillaume de Hollande, et curé de l'église de Notre-Dame à Aix-la Chapelle ([3]). A cette date, ses relations avec le roi devaient être déjà anciennes ([4]); il jouissait de sa confiance et de son amitié ([5]), et lui dut sa promotion au gouvernement de l'abbaye de Saint-Trond ([6]). Il prononça ses vœux le lendemain du jour où il prit l'habit monastique, et fut élu une semaine plus tard ([7]), le 5 février 1249 ([8]). Pour le rassurer sur la validité d'une élection assez peu régulière, il fallut qu'Innocent IV, par une bulle du 4 mai 1249, ordonnât à l'élu de Liége, Henri de Gueldre, de lui accorder des dispenses.

Guillaume se mit immédiatement à l'œuvre pour exécuter un vaste plan de réformes. Il y fut aidé par le cardinal Hugues de Sainte-Sabine, qui, envoyé comme légat en Allemagne dès 1251, s'occupait de la restauration de la discipline ecclésiastique dans les provinces de sa légation. Hugues se

(1) Piot, *Cartulaire de Saint-Trond*, t. I, p. 221.

(2) Sur sa famille, voir Pirenne, *suprac.*, pp. v, vi.

(3) *Gesta abbatum Trudonensium*, éd. de Borman, t. II, p. 194.

(4) Voir Pirenne, *suprac.*, p. viii.

(5) « Quem rex Alemanie precipue diligebat », *Gesta abbatum Trudonensium*, éd. de Borman, t. II, p. 194. Le roi dit, dans une charte du 15 mars 1250 : « Cupientes ex liberalitate regia abbatem sancti Trudonis fidelem nostrum gracia prosequi speciali ». Piot, *Cartulaire de Saint-Trond*, t. I, p. 250.

(6) Voir Pirenne, *suprac.*, p. x.

(7) Bulle d'Innocent IV, dans Baluze, *Miscellanea*, t. VII, p. 494. *Gesta abbatum Trudonensium*, édit. de Borman, t. II, p. 194. Cf. Pirenne, *suprac.*, p. xi.

(8) *Polyptique*, dans Pirenne, *suprac.*, p. 334.

trouvait à Liége le 1er novembre 1251 (1) et le 22 avril 1252 (2). Aux mois de juin, juillet et août, il voyage dans le nord de la France, en Belgique et en Lorraine, puis revient à Liége, où il s'établit au mois d'octobre (3). Au témoignage du chroniqueur de Saint-Trond, le légat visita l'abbaye et publia des décrets de réforme, puis fit procéder à une autre visitation par ses représentants (4).

Dom Ursmer Berlière a retrouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, II, 1031, les statuts de réformation émis par le légat le 15 décembre 1252, le récit de la visitation faite le même jour et celui d'une autre inspection faite en 1258 par l'archidiacre Godefroid, accompagné de deux chanoines, l'un de Cambrai, l'autre de Liége, et de Régnier, écolâtre de Tongres (5). Un article des décrets portés par l'archidiacre dans la première visite, ordonne de faire un recensement de tous les biens de l'abbaye. Dom Ursmer Berlière suppose, avec raison, que cette injonction donna à l'abbé Guillaume l'idée d'entreprendre la confection de son polyptique.

Pour réussir à réformer la discipline, le vigilant abbé prit une mesure énergique et salutaire : comme la noblesse était habituée à envoyer ses bâtards au monastère, il fit décider de n'y plus admettre que les postulants dont l'ascendance légitime serait prouvée jusqu'au troisième degré (6). On peut affirmer que ces efforts ne furent pas stériles. C'est à Guillaume certainement qu'il faut faire honneur de la renaissance intellectuelle qui caractérisa la régence de son successeur.

35. *Polyptique de l'abbaye de Saint-Trond.* — M. Pirenne nous fait connaître les efforts de l'abbé Guillaume pour reconstituer le domaine

(1) Kempeneers, *L'ancienne franchise... de Montenaeken*, N. 61.

(2) Quix, *Cod. dipl. Aquensis*, t. I, p. 121.

(3) *Documents relatifs à l'abbaye norbertine de Heylissem*, dans Reusens, *Analectes*, t. XXVII, pp. 147-150.

(4) *Gesta abbatum Trudonensium*, éd. de Borman, t. II, p. 198.

(5) *Visitationsrecesse des Benedictiner-Klosters St Trond aus dem Jahre 1252, und Statuten des Cardinals Hugo von St Sabina*, dans *Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner und dem Cistercienser Orden*, t. XVI, 1895, p. 590.

(6) *Gesta abbatum Trudonensium*, éd. de Borman, t. II, p. 212.

temporel de l'abbaye, qu'il avait trouvé criblé de dettes et diminué par de multiples aliénations. Rompu de bonne heure au maniement des affaires, l'ancien secrétaire du comte de Hollande mit au service de ses fonctions son habileté, son expérience et son extraordinaire activité. Il fit des économies [1], revendiqua tous les droits de l'abbaye, lutta contre les usuriers, poursuivit les détenteurs, soutint des procès, fit des acquisitions, négocia des échanges, mit fin au système de l'exploitation directe et de l'engagement des terres à cens héréditaire et le remplaça par le mode plus moderne et plus profitable du fermage à bail. Quand il mourut, le 27 février 1272, le monastère de Saint-Trond était de nouveau l'un des plus grands propriétaires ecclésiastiques de la Hesbaye. On peut suivre la trace de cette féconde activité dans le livre de comptes de l'abbé Guillaume, dont la bibliothèque de l'Université de Liége possède le manuscrit, sous le n° 268 (anc. 282). M. Pirenne nous décrit cet instructif document publié par ses soins et commençant à l'année 1253 : « A part la transcription de deux chartes, son contenu consiste en annotations de recettes et de dépenses, en descriptions de biens et de revenus, en listes de fermiers et de censitaires, en consignations de droits de toute sorte, en comptes rendus de procès. Ce texte tient donc tout à la fois de la nature d'un livre de comptes, d'un terrier et d'un censier. Bien qu'il renferme pêle-mêle avec des états de biens, des comptes et des annotations de toute sorte, ce livre n'est pas un brouillon; pour peu qu'on l'étudie, on s'aperçoit qu'il a été rédigé à l'aide de notes... Ce n'est pas au journal d'un négociant, mais à son grand-livre qu'il faut comparer le registre de Guillaume. En l'écrivant, l'abbé avait sur sa table des documents de toute espèce. Il a eu recours à d'anciens cartulaires ou polyptiques [2] et à la chronique de l'abbé Rodolphe. Il a copié *in extenso* des documents dont il a cru utile d'avoir toujours le texte sous la main. Mais surtout il a dû se servir de notes prises soit par lui, pendant ses tournées dans le domaine, soit par des moines ou des envoyés spéciaux. Il semble aussi que des rôles comprenant la liste des

(1) *Gesta abb. Trudonensium*, éd. DE BORMAN, t. II, pp. 197-198.

(2) Un fragment de polyptique semblant remonter au XIe siècle est reproduit par M. Daris dans REUSENS, *Analectes*, t. XIV, pp. 31 et suiv.

tenanciers d'un domaine aient été utilisés ». Outre l'intérêt qu'elle présente pour l'histoire économique, la publication de ce polyptique, munie par l'éditeur d'excellentes tables destinées à faciliter les recherches dans un dédale de notes et de chiffres, nous fournit encore une foule de renseignements précieux pour l'histoire du droit et des institutions, et pour l'étude de tout ce petit monde de chevaliers, de clercs, de censitaires et d'échevins qui vivaient autour de l'abbaye. Si l'on complète, dit avec raison M. Pirenne, les détails qu'il contient en si grand nombre par ceux que l'on trouve d'autre part dans le *Gesta abbatum*, dans le cartulaire et dans le nécrologe de Saint-Trond, on conviendra que nulle partie de la Belgique du XIIIe siècle ne peut être connue avec plus de précision que ce coin de la Hesbaye, dans lequel s'écoula la vieillesse laborieuse de G. de Ryckel.

Le Polyptique n'est pas l'unique écrit composé par les soins de l'abbé Guillaume. Le plus ancien cartulaire de l'abbaye, aujourd'hui aux archives de l'État à Hasselt, n° 6678^5, est en bonne partie écrit ou annoté de sa main. Sur un des folios de ce manuscrit, M. l'abbé Simenon a relevé des notes relatives à la révolte de Jordan de Pul et aux événements qui marquèrent l'histoire du monastère en 1255-1256 (1). Ces annotations, utilisées par le troisième continuateur de la chronique de Saint-Trond (2), avaient probablement plus d'étendue, et l'on peut conjecturer que Guillaume de Ryckel consigna pêle-mêle dans son cartulaire, l'histoire des premières révolutions communales qui agitèrent de son temps la ville et l'abbaye.

Enfin, fervent collectionneur de reliques, ainsi qu'en témoigne le chroniqueur de Saint-Trond (3), l'abbé Guillaume dressa la liste de celles qu'il réussit à recueillir. Ce catalogue a disparu, mais son texte est en partie reproduit dans une liste plus récente, composée au XVIe siècle, et actuellement à la bibliothèque de l'Université de Liége, n° 276 (anc. 366). Détail qui paraîtrait étrange s'il ne rentrait dans le caractère de l'époque, le remarquable

(1) *Leodium. Chronique mensulle de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, 1re année, pp. 81 et suiv.

(2) *Gesta abb. Trudonensium*, éd. DE BORMAN, t. II, pp. 202-205.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 207.

abbé de Saint-Trond s'y révèle sous les dehors de la plus naïve crédulité. « Il ne se contente pas, dit U. Berlière, de donner la liste des saints dont il acquit des reliques et de dire à qui il les a distribuées ; il connaît le degré de parenté, l'âge, la condition, les qualités morales et intellectuelles, la puissance même de ces saints, leur genre de martyre. Ces détails, d'une naïveté et d'une crédulité remarquables, nous reportent au delà des visions de sainte Élisabeth de Schoenau et du bienheureux Herman-Joseph (1) ».

36. *Guillaume II de Saint-Trond.* — Le successeur de Guillaume, Henri de Vaelbeek, ne conserva que pendant cinq années la direction du monastère (1272-1277). Après lui, l'abbé Guillaume II (1277-1297) recueillit les fruits du zèle et de la bonne administration de Guillaume de Ryckel. La situation matérielle de l'abbaye était redevenue prospère ; la discipline régnait; les études étaient florissantes. Le chroniqueur du monastère note, à cette époque, la présence à Saint-Trond de plusieurs religieux instruits, « literati viri, facundi in teuthonico, gallico et latino sermone ». A leur tête était un abbé digne de les diriger. Né à Malines vers 1210, bâtard des seigneurs du lieu, Guillaume avait fait ses études à Paris et était devenu successivement prieur d'Affligem et de Wavre. Il fut promu au siège abbatial de Saint-Trond par l'évêque Jean d'Enghien, qui avait étudié avec lui et qui, après avoir obtenu les dispenses nécessitées par l'irrégularité de sa naissance, dut vaincre, pour le mettre à la tête du monastère, les résistances de la communauté. Les qualités du nouvel abbé lui rallièrent cependant bientôt les sympathies des religieux. La chronique l'appelle « vir magne literature et vite venerabilis ». Elle fait de lui cet éloge : « Iste abbas fuit vir precipue devotionis, zelator religionis, humilis, prudens, ecclesiasticis et secularibus personis acceptus, inter confratres et domesticos temperate solatiosus, studiosissimus in sacra scriptura, et canonibus sacris eruditus, et bonus metricus (2) ». Un contemporain, le célèbre Henri de Gand, né en 1217, docteur en théologie en 1245, mort en 1293,

(1) *Revue bénédictine*, 1899, t. XVI, p. 270.
(2) *Gesta abb. Trudon.*, éd. DE BORMAN, t. II, pp. 216-217.

cite les ouvrages composés par Guillaume d'Afflighem [1]. Trithème reproduit à peu près les mêmes renseignements [2].

Les sermons composés par Guillaume de Saint-Trond sont perdus, à l'exception d'un seul, que M. Van Even dit être conservé [3]. Quant à la traduction de la vie de sainte Lutgarde de Thomas de Cantimpré, attribuée à l'abbé Guillaume par le témoignage concordant de Henri de Gand et de Trithème, on pourrait croire, à première vue, qu'elle se retrouve dans le poème flamand sur cette sainte, publié par J.-H. Bormans, mais l'éditeur, pour de bonnes raisons, désigne un frère mineur, du nom de Geraert, comme auteur de cette œuvre, découverte par lui dans un manuscrit du XIVe siècle [4]. Plus récemment, M. Van Veerdeghem a publié, d'après un manuscrit de Copenhague du commencement du XIVe siècle, une autre vie flamande de sainte Lutgarde, apparentée de plus près à l'œuvre de Guillaume de Saint-Trond. Il ne croit cependant pas se trouver en présence de l'original de cette traduction, mais d'une copie faite peu de temps après, par un Limbourgeois. L'ouvrage comprend le respectable total de 20,406 vers [5].

Il nous reste enfin de Guillaume de Saint-Trond le *Visiones cujusdam*

(1) « Wilhelmus monachus Affligemiensis, et ibidem aliquando prior, vitam dominae Lutgardis, a fratre Thoma latine scriptam, convertit in Teutonicum rithmice duobus sibi semper rithmis consonantibus. Dictavit etiam latine quamdam materiam satis eleganter de quadam moniali cisterciensis ordinis, quae teutonice multa satis mirabilia scripserat de se ipsa. » HENRICUS GANDAVENSIS, *De Scriptoribus eccl.*, dans MIRAEUS, *Bibliotheca ecclesiastica*, 1639, p. 173.

(2) « Guilelmus monachus Haffligemensis coenobii ordinis S. Benedicti, natione theutonicus, et aliquandiu in eodem monasterio prior, vir in divinis scripturis et longa exercitatione doctus atque in secularibus litteris sufficienter eruditus, carmine valens et prosa, edidit utroque scribendi genere quaedam non spernenda opuscula, quibus memoriam nominis sui perpetuavit : Sermones non inutiles, lib. I ; De vita S. Lutgardis, lib. I. Visiones cujusdam monialis, lib. I. Alia vero quae composuit ad notitiam meam adhuc minime venerunt. » TRITHEMIUS, *De scriptoribus eccl.*, 1531, fol. 99.

(3) ED. VAN EVEN, *Willem van Afflighem*, dans *Brabandsch Museum*, 1860, p. 283.

(4) J.-H. BORMANS, *Het leven van s. Lutgardis, een dietsch gedicht, ten laetste van de tweede helft der 11 eeuw, naar het oorspronkelijk handschrift van broeder Geraert uitgeg.* Amsterdam, 1857.

(5) F. VAN VEERDEGHEM, *Leven van sinte Lutgart.* Leide, 1899.

monialis, que lui attribuent Henri de Gand et Trithème. La religieuse en question n'est autre que Béatrix, prieure de l'abbaye de Nazareth de l'Ordre de Cîteaux, sur la rive gauche de la Nèthe, près de Lierre. Elle était fille d'un riche bourgeois de Tirlemont, nommé Barthélemy, qui, après la mort de sa femme Gertrude, plaça une de ses filles au couvent de La Ramée et trois autres, Béatrix, Christine et Sibille, à l'abbaye de Florival. Il fonda deux autres monastères, celui de Val-des-Vierges, à Oplinter, et celui de Nazareth, où il mourut. Béatrix reçut une éducation soignée et passa de Florival à La Ramée, où elle se forma à l'art d'écrire, *ars scriptoria*. Ce fut elle qui copia les livres nécessaires à l'usage des religieuses d'Oplinter et de Nazareth. Elle devint la première abbesse de ce dernier monastère, fondé en 1214, et y mourut en 1268. Son confesseur lui avait demandé de transcrire en flamand l'histoire de sa vie et de ses visions. C'est ce récit que Guillaume traduisit en latin, sur la prière du religieux Jean de Saint-Trond, confesseur des religieuses de Parc-les-Dames. Le manuscrit, écrit en 1320, a passé du prieuré de Saint-Martin à Louvain, dans les rayons de la Bibliothèque royale, où il porte le n° 4459-4470. Il a été publié par Henriquez, en 1630, dans son recueil intitulé : *Quinque prudentes virgines*. La biographie de Béatrix rentre dans la catégorie des écrits d'hagiographie mystique, de même que les autres vies du recueil, consacrées à Aleyde de Scharembeke, Ide de Nivelles, Ide de Louvain et Ide de Léau.

Guillaume de Saint-Trond est l'auteur d'un autre ouvrage, qui n'est mentionné ni par Henri de Gand ni par Trithème. Jacques de Guise, dans son *Histoire de Brabant*, écrite au XIVe siècle, cite au nombre de ses sources, l'ouvrage d'un abbé de Saint-Trond, dont il reproduit un extrait sous ce titre : *Ex historia de Guilermi abbatis S. Trudonis hasbaniensis, in ducentesimo XXV°* [1] *versu libri II cronicarum suarum* [2]. Il fait l'éloge de cet abbé Guillaume et l'appelle *historiographus, magnus compositor et poeta*. Cet éloge concorde avec celui de la chronique de Saint-Trond, où nous lisons que notre Guillaume II fut *bonus metricus*. Le poème a disparu, et

(1) Il faut lire ici 250 au lieu de 2250. Voir Wilmans, dans *Archiv*, t. IX, p. 358.

(2) J. de Guisia, *Annales historiae illustrium principum Hanoniae*, liv. XIV, chap. XL, dans MGH. SS., t. XXX, p. 184.

nous n'en connaissons que le passage cité par Jacques de Guise. Au témoignage de celui-ci, il contenait une généalogie faisant remonter aux Troyens l'origine des ducs de Brabant (1). Il semble qu'il n'était pas sans intérêt pour l'histoire du roi de France, Hugues-Capet, dont il s'occupait longuement : « postquam multa de Hugone dicta sunt ». Dans les extraits reproduits par Jacques de Guise, nous voyons le poète donner la descendance du duc Charles, l'adversaire de Hugues-Capet, dont il cite le fils Otton et la fille Gerberge, qui épousa Lambert Ier de Louvain, fils de Régnier III de Hainaut, et fut mère de Henri Ier de Louvain (2) :

Huic (Ottoni) quoque germanam dant chronica scripta sororem,
Nomine Gerbergam, quae mihi visa fuit,
Hanc sibi Lambertus despondit, quem Reginerum
Hannoniae comitem progenuisse ferunt.

Ces vers ont embarrassé plus d'un écrivain. Ils semblent, en effet, provenir d'un auteur contemporain des événements de la fin du Xe siècle. Or on ne connaît ni au Xe, ni au XIe siècle, aucun abbé de Saint-Trond du nom de Guillaume. E. Sackur, l'éditeur de Jacques de Guise (3), a tranché la difficulté en corrigeant *dant* par *dat* et en rapportant le relatif *quae* non à *Gerbergam* mais à *Chronica* (4). Avec cette interprétation de texte, le poème peut parfaitement avoir été composé au XIIIe siècle et être l'œuvre de Guillaume II de Saint-Trond. Dans sa descendance des comtes de Louvain, l'auteur a sans doute utilisé quelque ancienne généalogie carolingienne.

Malgré la renaissance des études sous la conduite d'un chef aussi laborieux, aucun moine de Saint-Trond n'entreprit de continuer la chronique du monastère, commencée au siècle précédent. Il faudra attendre cent ans

(1) « In toto secundo libro preallegato nititur ostendere predictus abbas quod duces Brabantiae descenderunt a Trojanis. »
C'est, en effet, par une indication de ce genre que finissent les vers que Jacques de Guise nous a conservés :
« Nonne vides igitur, quam clari sanguinis istos
Vena venustavit. Troica quippe fuit. »
(2) Sur cette généalogie, voir Hirsch, *Jahrbücher Heinrich II*, t. I, p. 329, note 2.
(3) MGH. SS., t. XXX, pp. 44 et suiv.
(4) *Ibid.*, p. 60.

avant de voir un troisième continuateur reprendre l'œuvre de l'abbé Rodulf et retracer, de sa plume décolorée, le spectacle des luttes communales dont Saint-Trond fut le théâtre après 1250.

37. *Continuation de l'histoire de Waulsort.* — L'absence de chroniques racontant l'histoire des monastères bénédictins, est un fait général au XIIIe siècle. Ce n'est qu'à Waulsort qu'on rencontre parmi les moines un chroniqueur, qui reprit l'histoire de l'abbaye, conduite précédemment jusqu'à l'année 1101. Il restait au nouveau venu à retracer la longue période des luttes soutenues contre Hastière. Or il était entré au monastère du temps de l'abbé Libert († 1204); il avait donc fait son noviciat à l'époque des dernières querelles entre les deux établissements. Élevé dans le culte des droits sacrés de Waulsort, il partage toutes les idées de son prédécesseur et son excessive sévérité contre les moines d'Hastière. Il ne rapporte d'ailleurs que ce qu'il a entendu raconter par d'anciens moines ([1]), qui ont, pendant toute sa jeunesse, fait résonner à ses oreilles l'écho de leur indignation contre les rebelles d'Hastière. M. Lahaye signale même, dans le récit du chroniqueur, une réticence tout au moins singulière. Après avoir raconté la mort de Libert et les péripéties de l'élection de son successeur Warnier, il ne dit rien de la solution par laquelle Innocent III mit fin aux démêlés, en consacrant, probablement à peu près complètement, l'indépendance des religieux d'Hastière ; il ne mentionne pas même la charte du 6 avril 1208, par laquelle Hugues de Pierrepont et Bertrand de Metz réglèrent les rapports qui devaient à l'avenir exister entre les deux communautés ([2]). Cependant il ne peut pas avoir ignoré le contenu de ce document important, puisque, au moment où il écrivit, l'annaliste était déjà depuis longtemps reçu dans la famille bénédictine. Quoi qu'il en soit, ajoute M. Lahaye, on peut suivre les indications de cet historien avec plus de confiance que celles de son devancier. Il s'appuie souvent sur le témoignage des acteurs des événements, il emploie les matériaux diplomatiques avec discernement, et sa narration,

([1]) « A religiosis viris, qui adhuc sunt superstites, accepi. » *Hist. Walc.*, 2ª pars, chap. I.
([2]) Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. I, col. 1079.

dépouillée de l'emphase qui caractérise la première partie de la chronique, constitue une source qui n'est pas à dédaigner pour les annales de Waulsort au XIIe et au XIIIe siècle (1). L'auteur mit la dernière main à son travail en 1244, alors que Henri de Graux était dans la treizième année de son gouvernement. L'*Historia Walciodorensis* se termine, à proprement parler, à l'abdication de l'abbé Nicolas et à la nomination de son successeur en 1231 (2).

38. *Malonne. Translatio S. Bertuini.* — Malonne eut aussi, au XIIIe siècle, un écrivain relatant la destinée de son monastère. Celui-ci avait été occupé par des prêtres séculiers, à la suite des troubles occasionnés par les invasions normandes. Le dernier prévôt portait le nom de Brunon. Navré de voir la désolation de son monastère, dont les biens avaient été dilapidés, les édifices ruinés et les autels même sacrilègement dépouillés, il avait déjà sollicité l'évêque Albéron II de songer à la restauration de l'église de Malonne. Après une seconde démarche auprès de Henri de Leyen, il obtint l'autorisation d'abdiquer sa charge. Dans l'entretemps, Alexandre, évêque de Plock en Pologne, natif du pays de Malonne (3), apprenant le triste état auquel était réduit le monastère, députa son frère Walter, prévôt de sa cathédrale, auprès de l'évêque de Liége, pour en obtenir l'autorisation de restaurer l'église de Malonne et y introduire

(1) C'est aussi l'opinion de E. Sackur, dont l'appréciation se traduit en ces termes : « A partir du XIIe siècle, commence un auteur également partial, mais plus clair et mieux informé. Il faut toutefois se tenir en garde vis-à-vis des passages de son récit où il est question d'Hastière. A cause du manque de sources meilleures, on ne doit cependant pas craindre de manquer de critique en suivant de temps en temps cette source quant à la généralité des faits. »

(2) L. Lahaye, *Étude sur l'abbaye de Waulsort*, dans BSAH., t. V, pp. 318-319.

(3) L'obituaire de Saint-Martin de Liége mentionne Alexandre, *episcopus Phocensis*, et le prêtre Étienne, comme ayant donné à cette église, pour leur anniversaire, des biens qu'ils possédaient à Mettecoven et à Breust : « In martyrologio VII idus martii pro anima Stephani et Alexandri, episcopi Phocensis, habemus Mettincourt et molendinum in Bruist ». (J. Daris, dans Reusens, *Analectes*, t. X, p. 7.) Il est vraisemblable que cet Alexandre n'est autre que l'évêque de Plock. Le prêtre Étienne est mentionné dans un acte de 1178. (Schoonbroodt, *Inventaire des chartes de Saint-Martin*, p. 4.)

des chanoines réguliers de la règle de Saint-Augustin. L'évêque y consentit, et par une charte de 1147, où il rappelle tout ce que nous venons de dire, il chargea Walter du gouvernement de cette maison, avec la promesse de l'élever à la dignité abbatiale dès qu'il aurait réuni un nombre suffisant de frères [1].

L'intervention de l'évêque de Plock et de son frère Walter [2] est aussi mentionnée dans un écrit sur la translation de saint Bertuin [3]. L'auteur appelle Walter *Gualterus Vrislariensis.* Smet corrige ce mot en *Vratislaviensis* et suppose que Walter est devenu plus tard évêque de Breslau. L'écrivain raconte la confection d'une châsse en bois par un habile sculpteur, parent de l'abbé Cunon, et la translation opérée sous le successeur de celui-ci, l'abbé Grégoire, aussi très habile dans la sculpture. Il cite les témoins qui assistèrent à cette cérémonie et ajoute qu'elle fut célébrée la première année après la bénédiction de l'abbé Grégoire. Smet en fixe la date à l'année 1200; mais dom U. Berlière prouve par de bons arguments que la bénédiction de Grégoire par le légat Guy de Palestrina n'eut lieu qu'en 1202 [4] : c'est donc en 1202-1203 que se fit la translation. L'auteur qui en a retracé le récit, était un chanoine séculier, vivant à Malonne avant l'arrivée des chanoines de Saint-Augustin [5]. Puisque les chanoines réguliers arrivèrent en 1150, et que la translation n'eut lieu qu'en 1202, il était au monastère depuis plus de cinquante ans, quand il écrivit. Témoin oculaire des faits, il jouit de la meilleure autorité. Il cite, à propos de miracles, plusieurs localités du pays namurois : Manil (sous Gembloux), Leez, Balâtre.

(1) Mir. et Fop., *Opera dipl.*, t. III, pp. 718-719.

(2) La présence de ces deux évêques wallons en Pologne permet de fixer au milieu du XIIe siècle l'établissement de colonies wallonnes dans ce pays, connues par le travail de Grünhagen, publié en 1867, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique.* Voir W. Levison, *Zur Geschichte des Bischofs Walter von Breslau (1149-1169)*, dans *Zeitschrift des Vereins für Geschichte und Alterthum Schlesiens.* Breslau, 1901, t. XXXV, pp. 353 et suiv. Cf. U. Berlière, dans *Archives belges*, 1901, p. 146.

(3) Ghesquières, t. V, pp. 183 et suiv.

(4) *Monasticon belge*, t. I, p. 143.

(5) *Translatio S. Bertuini*, chap. II.

CHAPITRE IX

LE XIVe SIÈCLE

Hocsem. Jean de Warnant. Levold de Northof. Radulf de Rivo. *Chronique liégeoise de Tongerloo. Chronique de 1402.* Mathias de Lewis. — Hemricourt. Jean d'Outremeuse. Hubert de Pas. Jean le Bel. — Werner de Liége. Guillaume de Vottem. Pierre de Herenthals. — Continuation de la *Chronique de Saint-Trond.*

I. — Histoire des évêques.

1. *Hocsem.* — Depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'en 1334, aucun écrivain n'entreprit de retracer l'histoire des évêques à partir de Henri de Gueldre. Hocsem est le premier continuateur de Gilles d'Orval. Dans le prologue de son premier livre, il s'étonne que nul n'ait songé avant lui à poursuivre la chronique au delà de l'année 1247, où s'était arrêté son devancier. L'importance de l'œuvre historique de Hocsem réclame une étude suffisamment détaillée sur l'auteur et ses écrits. M. Kurth, avec une incontestable autorité, a résumé ses recherches et ses réflexions sur ce double objet, dans un article de la *Biographie nationale;* nous donnons, dès le début, l'avertissement des emprunts que nous ferons au maître liégeois de la critique historique.

Jean de Hocsem naquit, en février 1278 [1], dans le hameau de Hocsem, dépendant de la paroisse de Hougaerde [2]. Il appartenait à une famille patricienne, qui possédait des biens considérables dans ce pays [3]. D'un

[1] Joannis Hocsemii, *Gesta Pontificum Leodiensium,* liv. I, chap. XI, dans Chapeaville, t. II, p. 309^c.

[2] *Ibid.*, liv. I, chap. XII, p. 311^E. Cf. testament de Jean Hocsem dans Reusens, *Analectes*, t. II, pp. 426 et suiv.

[3] Voir son testament, d'après lequel M. Kurth établit aussi la parenté de Hocsem.

esprit bien doué, il fit d'excellentes études et se consacra spécialement à la jurisprudence. Nous le trouvons à Louvain en 1289 ([1]), à Paris en décembre 1296 ([2]), à la curie pontificale en 1305 ([3]); cette même année, il se rendit à Orléans, où il continua ses études au moins pendant quatre ans, et conquit le degré de maître ès lois ([4]). A partir de 1315 tout au moins, il faisait partie du chapitre cathédral ([5]) de Liége, où il exerça les fonctions d'écolâtre ([6]). Il fut prévôt de la collégiale de Saint-Pierre dans la même ville ([7]) et devint successivement, à Tirlemont, chapelain de Saint-Michel ([8]) et chanoine de Saint-Germain ([9]). Il continua d'enseigner le droit pendant toute la durée de sa carrière, puisque, en 1345, trois ans avant sa mort, il signe encore, avec quatre avocats, une consultation dans laquelle on le désigne sous l'appellation de *legum professor* ([10]), qui lui est donnée aussi dans son épitaphe. Le même titre lui est attribué dans une inscription commémorative, placée dans la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste à la cathédrale de Liége. Cette chapelle avait été, pour une moitié, construite et dotée par notre jurisconsulte et, pour l'autre moitié, par son collègue, le chanoine Godefroid de Willersée. Son autel fut consacré le 7 août 1318 ([11]).

([1]) *Gesta*, liv. I, chap. XVI, dans Chapeaville, p. 319[c].

([2]) *Ibid.*, liv. I, chap. XXIII, p. 332[B].

([3]) *Ibid.*, liv. I, chap. XXIX, p. 344[D].

([4]) *Ibid.*, liv. I, chap. XXXI, p. 351[A].

([5]) Voir p. 502, note 1.

([6]) Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de Saint-Lambert*, t. III, p. 121.

([7]) Inscription, dans Chapeaville, t. II, p. 272[D].

([8]) Actes du 19 juin 1308 (*Archives de Saint-Germain*, A, sect. IV, n° 5, fol. 179; cf. V. Bets, *Histoire de Tirlemont*, t. II, p. 230), et du 28 août 1323 (*Archives de Saint-Germain*, A, sect. IV, n° 2, fol. 19). Il y avait à Saint-Germain douze canonicats, quatre grands bénéfices et plusieurs petits bénéfices. Le bénéfice de Saint-Michel était le premier des quatre grands bénéfices de la collégiale. Le candidat d'un des grands bénéfices payait la moitié de ce que soldaient les chanoines à leur installation. — Nous témoignons notre reconnaissance à M. l'abbé F. De Ridder, pour les renseignements qu'il a puisés pour nous dans les archives de Tirlemont.

([9]) Testament, *suprac.*

([10]) *Cartulaire de Notre-Dame de Tongres*, t. I, fol. 117, dans BIAL., t. XVI, p. 340.

([11]) Inscription, dans Chapeaville, t. II, p. 272[D]; cf. Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de Saint-Lambert*, t. IV, pp. 23, 464.

Hocsem mourut le 2 octobre 1348 (1). Il fut enterré à Saint-Lambert, dans la chapelle qu'il avait érigée. Dans son testament, daté du 20 mai 1344, il déclare léguer la plupart de ses livres de droit à son neveu, Florent de Palude (2), qu'il institue chanoine du chapitre fondé à Hocsem par ces dispositions testamentaires. Il ajoute comme condition, qu'après la mort de son héritier, la bibliothèque de celui-ci restera la propriété du collège de huit chanoines qu'érige le testament. Il partage entre différents légataires d'autres livres de droit, des concordances bibliques, une bible, ses deux bréviaires dont l'un annoté. Le *Catholicon*, avec ses postilles, est laissé à l'église de Liége, à condition qu'il y restera enchaîné et qu'on ne le prêtera à personne. Hocsem, dans ses dispositions testamentaires, ne mentionne pas ses propres écrits.

2. *Carrière publique de Hocsem.* — « L'époque où Hocsem vécut, dit M. Kurth, était une des plus décisives pour l'histoire du pays de Liége : c'est alors que mûrissaient les formes municipales écloses pendant le siècle précédent, que la démocratie venait prendre sa place à côté des pouvoirs plus anciens du prince, du chapitre et de la noblesse, et que, du conflit de tant d'aspirations opposées et de forces rivales, la constitution liégeoise se dégageait avec les traits essentiels qu'elle conserva jusqu'à la fin de l'ancien régime. Or Hocsem ne resta étranger à aucune des graves questions qui passionnèrent de son temps les esprits. » Les renseignements qu'il nous donne sur son intervention dans les événements politiques, assurent à son récit

(1) On connaît le jour et le mois du décès, par la célébration de l'anniversaire de Hocsem, rapportée au 12 octobre dans l'obituaire de la cathédrale de Saint-Lambert, du XIII[e] siècle, fol. 93 v°, aux archives de l'État à Liége, et dans un nécrologe de l'ancienne collégiale de Tirlemont de 1572, aux archives de Saint-Germain à Tirlemont, A, sect. IV, n° 81. L'année de la mort est indiquée par l'épitaphe du jurisconsulte, dans Lefort, *Épitaphier*, carton *Cathédrale*, aux archives de l'État à Liége. Hocsem est cité, comme déjà mort en 1344, dans Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de Saint-Lambert*, t. IV, p. 23; mais une date erronée est sans doute attribuée à cet acte, renseigné d'après une analyse de la fin du XVII[e] siècle.

(2) Un personnage portant le nom de Florent de Hocsem est cité comme chanoine de Saint-Germain à Tirlemont, de 1336 à 1353, dans les archives de cette église, A, sect. IV, n° 2, fol. 25, 40, etc. Son anniversaire se célébrait le 23 décembre, *ibid.*, A, sect. IV, n° 81.

l'autorité d'un témoignage oculaire et nous permettent de mieux le suivre dans sa carrière publique que dans sa vie privée. « En octobre 1315, il assista à la conclusion de la paix de Vlierbeek entre Adolphe de la Marck et le duc de Brabant (1). Il passa une partie de cette année, on ne sait pourquoi, à Louvain, où il fut témoin d'une grande cherté de vivres, suivie d'une effrayante mortalité (2). Nous le trouvons, la même année encore, chargé d'une ambassade à Paris, où il vit renverser la statue du trop fameux Enguerrand de Merigny (3). En 1324, Hocsem dut fuir Liége avec la majorité du chapitre pour se soustraire aux violences du parti démagogique (4) : les chanoines se retirèrent à Huy, où ils restèrent cinq ans (1324-1329). Durant cet exil temporaire, Hocsem fit un voyage à la cour d'Avignon, où l'appelait un procès personnel : il n'oublia pas d'y plaider les intérêts des exilés de Huy, et il a consigné dans sa chronique l'intéressante conversation qu'il eut avec le pape Jean XXII au sujet de l'évêque de Liége (5). En 1327, député par le chapitre à Roesbeke, nous le voyons voyager avec huit chevaux, deux faucons et des chiens (6). Ces voyages et quelques autres qu'il fit pour le compte de son pays, comme, par exemple, son ambassade de 1331 auprès du duc de Brabant (7), sont les événements les plus marquants dans la vie de cet homme d'État et de ce savant ; mais, pour la raconter tout entière, il faudrait retracer tout le tableau des nombreux débats politiques auxquels il fut mêlé. »

3. *Conduite politique de Hocsem.* — « L'attitude que Hocsem garda à travers les orages de son temps, fut celle d'un homme fidèlement attaché à la constitution de son pays et à ses traditions historiques, et qui s'opposait avec une égale énergie au despotisme du prince et au despotisme de la multitude.

(1) *Gesta*, liv. II, chap. VI, dans Chapeaville, t. II, p. 373B.
(2) *Ibid.*, p. 373C.
(3) *Ibid.*, p. 374B, C.
(4) *Ibid.*, chap. XI, p. 380B, C ; chap. XII, p. 381D.
(5) *Ibid.*, chap. XII, pp. 381D et suiv.
(6) Borm. et Schoolm., *Cart. de Saint-Lambert*, t. III, pp. 302 et suiv.
(7) *Gesta*, liv. II, chap. XVII, dans Chapeaville, t. II, p. 407C.

Respectueux des droits légitimes, il défend avec intrépidité ceux du prince contre les excès de la démagogie; mais non moins jaloux des privilèges du corps dont il fait partie, il les rappelle avec une mâle franchise au prince lui-même, qui trop souvent ne se souvient pas que le chapitre possède, au même titre que lui, une partie du pouvoir souverain ([1]). A plusieurs reprises, nous le voyons résister, seul ou lui deuxième, aux tyranniques exigences d'Adolphe de la Marck, qui avait réussi à intimider le reste du chapitre ([2]), et ce fut notamment à sa patriotique énergie que Liége fut redevable de la conservation du comté de Looz ([3]). » Cette franchise qu'il montre dans sa vie publique, nous verrons plus loin Hocsem en faire preuve aussi dans ses appréciations d'historien. « Son rôle dans l'affaire des Vingt-Deux ne fut pas moins remarquable que dans celle du comté de Looz : il ne voulut pas que le prince pût être personnellement justiciable de ce tribunal ni que ses membres fussent nommés à vie ([4]), et l'histoire lui a donné raison sur ce point. D'autre part, son zèle pour les intérêts du chapitre ne lui ferma pas les yeux sur l'utilité des concessions, là où elles étaient commandées par les circonstances; il fut de ceux qui prirent parti pour l'intervention du peuple dans la nomination du mambour, contrairement aux précédents ainsi qu'aux prétentions du chapitre; le discours qu'il prononça à cette occasion, et qu'il a eu soin de nous conserver, atteste la perspicacité de son coup d'œil ([5]). »

4. *Vues de Hocsem sur le gouvernement.* — « Hocsem n'a pas voulu d'ailleurs nous laisser dans l'ignorance de ses vues d'ensemble sur la politique et sur le gouvernement, qu'il nous expose longuement au chapitre IV du premier livre de sa chronique. Lecteur de la *Politique* d'Aristote, il emprunte à cet ouvrage la fameuse théorie des trois principales formes de gouvernement, et après avoir constaté, avec le maître, qu'on les rencontre rarement pures, mais qu'elles sont ordinairement mélangées, il tâche de retrouver dans les

([1]) *Gesta*, liv. II, chap. XX, XXVII, dans Chapeaville, t. II, pp. 421[B], 463[B].
([2]) *Ibid.*, chap. XXIV, p. 441[A-B].
([3]) *Ibid.*, chap. XXIV, p. 441[A-B], pp. 444 et suiv.; chap. XXX, p. 470.
([4]) *Ibid.*, chap. XXIX, p. 468.
([5]) *Ibid.*, chap. XXX, pp. 475-476.

états de son temps la vérification de ces notions théoriques. Son pessimisme de contemporain éclate dans les jugements qu'il porte à cette occasion. » Les trois formes de gouvernement distinguées par Aristote peuvent se réaliser de deux manières : l'une bonne et l'autre mauvaise. Or c'est partout la mauvaise qui a prévalu : partout où règne le pouvoir d'un seul, la monarchie s'est changée en tyrannie; partout où dominent les échevins et les riches, on peut constater la transformation de l'aristocratie en oligarchie; partout où l'emporte le peuple, la *tymocratie* ou *politia* s'est transformée en mauvaise démocratie, et cette forme de gouvernement, la meilleure en elle-même, est devenue, depuis les séditions du règne de Henri de Gueldre, une forme de la tyrannie. Pour lui, qui fait consister son idéal dans une autorité assez forte pour faire régner l'ordre, mais tempérée par des institutions qui garantissent la liberté, il ne semble pas éloigné, depuis le combat d'Adolphe de la Marck à Nierbonne et la paix de Wihogne (1328), de croire cet idéal réalisé dans l'État liégeois, à la tête duquel règne l'autorité de l'évêque et de quelques grands, gouvernant avec le peuple.

5. *Étendue des connaissances de Hocsem.* — Les connaissances de Hocsem étaient fort étendues. « Outre la philosophie, qui semble cependant ne l'avoir pas beaucoup captivé, il avait une science approfondie des lettres antiques tant sacrées que profanes, et on peut relever dans sa chronique la preuve qu'il avait lu un très grand nombre d'écrivains tant de l'antiquité que du moyen âge. Il semble avoir possédé des notions d'hébreu, à en juger par quelques noms qu'il interprète assez exactement. Il n'était pas entièrement étranger à la littérature populaire de son temps, puisque le souvenir du roi Arthur lui fournit une comparaison. » Il rime à son heure des vers de sa façon; mais plus savant que poète, il ne trouve d'autre ressource que d'assaisonner de mathématiques sa méchante poésie (¹). Comme historien, il émet sur la critique des sources, certaines idées que ne désavouerait pas la science actuelle (²). Il était toutefois de son temps, croyait à la signification

(¹) *Gesta*, liv. I, chap. XI, p. 309C; liv. II, chap. XXIV, p. 449C; chap. XXV, p. 454A-B.
(²) *Ibid.*, liv. II, chap. I, p. 363B.

prophétique des comètes, ajoutait foi aux présages et cherchait à les interpréter. Sa formation était surtout juridique. Il possédait également bien le droit civil et le droit canon. Le prince et le chapitre appréciaient hautement son savoir de jurisconsulte, et sa réputation n'était pas moindre auprès du public. Jean d'Outremeuse, qui écrivait à la fin de ce siècle, dit qu'il « astoit » si grans clerc et docteur en drois et en loys, que nul plus grant n'avoit » en monde ne plus beais parliers [1] ». Hocsem était la plume du chapitre de Saint-Lambert; à plusieurs reprises, il fut chargé de rédiger des mémoires pour la défense des droits de l'église de Liége; le pape, le roi de France, les cardinaux reçurent plus d'une missive écrite par lui au nom des tréfonciers. Quelques-uns de ces documents, dont on ne saurait méconnaître la provenance, ont été insérés en entier dans sa chronique, ainsi qu'une série d'actes auxquels il a prêté son concours dans la salle capitulaire. Pour établir les droits de l'église de Liége sur le comté de Looz, il rédigea un véritable traité de droit domanial. Les ambassades qu'on lui confia montrent, au surplus, qu'on n'avait pas une moindre confiance dans son talent de négociateur que dans ses connaissances de juriste.

6. *OEuvres de Hocsem.* — Hocsem nous apprend lui-même [2] qu'il composa, en 1341, deux ouvrages. L'un est un livre de droit : *Digitus florum utriusque juris sub ordine alphabetico*, dont le manuscrit est conservé aux archives de l'État à Maestricht [3]. L'autre, qu'on ne possède plus, est une espèce de chrestomathie littéraire : *Flores auctorum et philosophorum.*

Son œuvre la plus importante est sa chronique des évêques de Liége : *Gesta pontificum Leodiensium.* Elle a été éditée, en 1613, par Chapeaville [4], d'après le manuscrit original, qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous le n° 18658. « Ce manuscrit contient un certain nombre de notes marginales de la main de l'auteur lui-même, dont Chapea-

(1) J. d'Outremeuse, *Ly Myreur des histors*, t. VI, p. 583.
(2) *Gesta*, liv. II, chap. XXVII, p. 462[D].
(3) CRH., 4e sér., t. XIII, pp. 207 et suiv.
(4) Chapeaville, t. II, pp. 272 et suiv.

ville n'a pas suffisamment tenu compte : il mériterait d'être l'objet d'une revision. »

Hocsem commença à écrire sa chronique au mois de février 1334 ([1]), et la partagea en deux livres. Il y travailla longtemps; en 1335, il en était encore au chapitre V du livre Ier ([2]). Il ne déposa la plume qu'en 1348, aux approches de la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard.

Le premier livre comprend les règnes de Henri de Gueldre et de ses successeurs jusqu'à la fin de celui de Thibaut de Bar. Dans les dernières années de ce prince, Hocsem était à l'étranger, étudiant dans les universités, et quant à l'époque précédente, il pouvait encore moins en parler comme témoin oculaire. Toutefois sa position et l'étendue de ses connaissances le mettaient à même de se procurer tous les renseignements nécessaires et d'aborder toutes les sources historiques. Il nous indique lui-même ses moyens d'information pour l'époque qui a précédé la sienne ([3]). Ce sont des récits contemporains, tels que les *Annales de Saint-Jacques*, qu'il reproduit textuellement, le témoignage de la tradition et les archives de l'église de Liége, qu'il cite en plus d'un endroit, particulièrement le *liber chartarum*, d'où MM. Bormans et Schoolmeesters ont tiré la plupart des pièces de leur *Cartulaire de Saint-Lambert*, et d'anciens *quaternula* que l'auteur reconnaît assez inexacts, surtout dans les indications de dates ([4]). Pour l'histoire des royaumes étrangers, il paraît avoir utilisé spécialement les chroniques françaises. Plusieurs sources consultées par lui sont aujourd'hui perdues : il cite notamment une chronique de Jean d'Eppes, dont il extrait deux vers pour

([1]) *Gesta*, liv. I, chap. I, p. 274C.

([2]) *Ibid.*, chap. V, p. 292B. Ce passage est tout à fait précis : *anno videlicet 1335.* Au livre II, chapitre VII (Chapeaville, p. 375C), Hocsem dit que Jean XXII était pape depuis près de dix-huit ans lorsqu'il écrivait ceci. Mais ici : *dum haec scribo* se rapporte probablement non au chapitre VII en particulier, mais à l'ensemble de la chronique commencée en février 1334, et de fait du mois d'août 1316 à février 1334, il y a *jam 18 fere annis.*

([3]) *Ibid.*, chap. I, dans Chapeaville, p. 274A; liv. II, chap. I, pp. 362, 363.

([4]) « Ex diversis quaternulis quaedam corrupte narrata, in distinctionibus maxime temporum, quibus acta dicuntur, et ex aliorum gestis regnorum, quae mea tempora praecesserunt, nec non de libro chartarum ecclesiae nostrae ex data quarum plerumque temporum digestorum veritas indagatur,... hoc opusculum compilavi. » Chapeaville, t. II, p. 274.

l'épitaphe de cet évêque (1); il nous fait connaître, sous le nom de P. de Awans, l'auteur d'un chronogramme en vers sur la suppression des Templiers (2); il est probable qu'il a également utilisé une vie métrique de Henri de Gueldre, écrite par un moine d'Orval et dont Jean de Warnant nous transmet la mention (3), peut-être aussi un *Chronicon Tungrense*, que nous ne connaissons que par un fragment, conservé par Chapeaville, relatif aux faits qui précédèrent la déposition du scandaleux évêque (4). C'est d'après tous les matériaux que nous venons d'indiquer, que Hocsem retrace une phase des plus importantes dont il est avec Jean de Warnant le seul historien, celle pendant laquelle naît et se développe la vie municipale à Liége et dans les autres communes du pays. Pour cette période, nous devons toutefois accepter avec plus de circonspection les renseignements de Hocsem : près de quatre-vingt-dix ans s'étaient écoulés depuis l'avènement de Henri de Gueldre, et, durant cet intervalle, la légende a certainement enrichi de ses amplifications l'histoire de cette époque agitée (5). Hocsem cependant semble s'être gardé assez prudemment d'orner de traditions incertaines les renseignements épars qu'il a pu recueillir.

Le livre second, où l'auteur raconte, d'après ses souvenirs personnels, le règne d'Adolphe de la Marck et le commencement de celui d'Engelbert jusqu'au mois de juin 1348, « a naturellement plus d'autorité et d'intérêt, puisque Hocsem y parle presque toujours en témoin oculaire, voire même en acteur des faits qu'il raconte. Il paraît l'avoir écrit au jour le jour (6).

(1) *Gesta*, liv. I, chap. XIII, p. 312B.

(2) *Ibid.*, chap. XXIX, p. 345C.

(3) *Ibid.*, p. 275A; *Chronique de 1402*, éd. Bacha, p. 448. Voir sur Henri de Gueldre deux vers conservés par Chapeaville, t. II, p. 299.

(4) Chapeaville, t. II, p. 298. Le *Chron. Tungrense* est cité aussi par Foullon.

(5) Wollwill regarde comme particulièrement ornés par la tradition légendaire les récits suivants : le soulèvement des communes au temps de Henri de Gueldre; les combats avec les princes voisins au temps de Jean d'Enghien; les commencements de la guerre des Awans et des Waroux; en partie aussi, les troubles des métiers vers la fin du XIIIe siècle.

(6) Tout au moins à partir d'un certain point; mais non dans les premiers chapitres, comme le prouvent les expressions : *Istius gesta inferius declarabo* (chap. III, p. 368D); *Anno Domini 1315, circa mensem octobrem* (chap. VI, p. 373D).

L'histoire de la plus grande partie du règne d'Adolphe de la Marck était déjà rédigée avant la mort de ce prince. Hocsem imagina alors, en vue d'arriver à une parfaite exactitude historique, de soumettre son travail au contrôle d'un personnage qu'il ne nomme pas, mais qui semble avoir vécu dans l'intimité de l'évêque et qui était à même de le renseigner complètement sur les faits et gestes de son maître. « Je n'ai, dit-il, dans la préface à cet anonyme,
» raconté certaines actions du prince que d'après les rapports qui m'en
» ont été faits par autrui, et ce n'est pas toujours là une source des plus
» certaines; veuillez donc, dans vos moments de loisir, vous informer
» auprès du prince lui-même et corriger mon livre en conséquence : pour
» moi, j'aurai soin de faire concorder éventuellement mon livre Ier avec
» celui que vous aurez corrigé. »

» Dans ces conditions, on ne peut refuser une grande valeur à la chronique de Hocsem. Il réunit les principales qualités que la critique s'accorde à exiger d'un témoin : il est parfaitement au courant des hommes et des choses; il a le coup d'œil juste, saisit l'enchaînement des faits et remonte à leurs causes, est doué d'un esprit observateur, qui voit ce qui échappe aux autres, et offre par son caractère de sérieuses garanties d'impartialité. Sans doute, il ne peut se dépouiller entièrement de tout préjugé de contemporain et d'homme de parti, et ses appréciations ne sont pas toujours à l'abri du reproche. » Cependant il est à constater que, tout en luttant vigoureusement contre l'évêque pour la cause d'un clergé dont il fait partie lui-même, il sait néanmoins reconnaître que ce sont les péchés de cet ordre qui lui ont valu ses tribulations. D'autre part, ses nombreux conflits avec Adolphe de la Marck ne l'empêchent pas de prendre noblement la défense de ses droits; mais tandis qu'il juge d'une façon sévère les aspirations de la bourgeoisie soulevée, surtout ses attaques contre les privilèges du clergé, le mépris répété du bannissement et de l'interdit, il ne craint pas de censurer les actes de l'évêque et de couvrir de déconsidération ses erreurs et ses fautes.

« Hocsem devance son époque pour le soin qu'il apporte à l'histoire des institutions et du droit, ainsi qu'à l'étude des principaux problèmes politiques du temps. Les luttes entre les différentes classes, les débats entre le prince et les grands n'ont pas trouvé de narrateur plus intelligent que lui. C'est dans

ses pages qu'il faut étudier l'histoire politique du pays de Liége au XIIIe et au XIVe siècle, qui, sans lui, serait remplie d'obscurités et d'énigmes. Il n'est pas seulement précieux pour l'histoire de son pays : souvent il porte ses regards au dehors et rattache à son récit un grand nombre de faits contemporains, sur lesquels il jette de temps à autre une vive lumière. De là parfois des vues générales, qui sont rares chez ses contemporains, comme lorsqu'il attribue aux maîtres des villes liégeoises et aux consuls des cités italiennes une même origine municipale et romaine, ou qu'à la date de 1302, il écrit ces lignes : *Hoc anno, populares contra insignes quasi universaliter eriguntur ubique* (1). »

« Hocsem donne beaucoup de soin à la chronologie (2) et a étudié spécialement les chartes au point de vue de l'exactitude des dates, » dans lesquelles il lui arrive cependant de commettre quelques erreurs (3). « Il se préoccupe aussi d'une évaluation exacte des monnaies et imagine même une ingénieuse comparaison pour exprimer, au moyen d'une indication qui puisse toujours rester compréhensible, le prix de l'achat de Malines (4). Les questions économiques ne l'intéressent pas moins : il note soigneusement la variation du prix des denrées. »

D'autre part, la chronique n'est pas exempte de défauts. Au point de vue du fond, elle est nécessairement incomplète, surtout dans sa première partie. Incontestablement la commune de Liége apparaît constituée d'antiquité quand, pour la première fois, elle entre en lutte avec le prince. Le mayeur,

(1) *Gesta*, liv. I, chap. XXVI, p. 337^C.

(2) *Ibid.*, chap. I, p. 274^{B,C}; chap. XI, p. 309^C. On a conclu du premier de ces passages, que le style de la Nativité n'a été employé à Liége que depuis la Noël de l'an 1333, et qu'auparavant on y a toujours suivi le style de Pâques. Cette conclusion trop large est erronée. Le style de Pâques n'a été celui de la chancellerie épiscopale que depuis Jean d'Eppes, en 1230. Les notaires apostoliques et impériaux ont toujours suivi le style de la Nativité. Voir : E. de Marneffe, *Styles et indictions suivis dans les anciens documents liégeois.*

(3) *Ibid.*, chap. III, p. 280^D, il rapporte au 13 août 1252 une charte du roi de Hollande, Guillaume II, datée du 13 août 1253 (*Cart. de Saint-Lambert*, t. II, pp. 44 et suiv.) et raconte toute l'affaire de Henri de Ferrières et du mayeur d'Awans, arrivée en juillet-novembre 1253, avant d'aborder celle de Henri de Dinant, qui cependant doit s'être passée avant juillet, puisque la bataille de West-Capelle eut lieu le 4 juillet 1253.

(4) *Gesta*, liv. II, chap. XVIII, dans Chapeaville, pp. 412-413.

les échevins et, d'autre part, les jurés, les maîtres de la cité, toute cette organisation existait depuis longtemps. Seulement les historiens ne songent à signaler l'organisme communal qu'au moment où il entame la lutte pour la conquête du droit nouveau [1]. Hocsem n'échappe pas à ce défaut : il nous

[1] Les indices d'institutions communales sont nombreux. En 1066, Théoduin donne à Huy une charte qui constitue le plus ancien acte d'affranchissement communal de l'Europe occidentale. (G. d'Orval, liv. III, chap. I, dans MGH. SS., t. XXV, p. 79; Brusthem dans Chapeaville, t. II, p. 4.) On peut en conclure que Liége avait aussi à cette date des libertés, car il est peu probable que Huy en ait reçu avant le chef-lieu de la principauté. Henri de Verdun, en 1083, institue un tribunal de la paix pour tous ses diocésains. Il en exempte les villes liégeoises, en souvenir de son père, et les soumet au tribunal des échevins (G. d'Orval, liv. III, chap. XVIII, p. 94), ce qui présuppose qu'elles sont étroitement groupées autour de l'échevinage et implique dès cette époque, pour les bourgeois, le droit de n'être jugé que par leurs juges. La chronique de Saint-Hubert (Robaulx de Soumoy, chap. CXXVII) accuse Otbert de violer les droits de la cité, d'enfreindre les coutumes des ancêtres, de s'appuyer sur les grands pour opprimer les petits. Ce langage chez un contemporain montre l'existence de droits communaux et la division déjà établie entre la noblesse et la bourgeoisie. En 1103, un diplôme de l'archevêque de Cologne, définit les droits des marchands de Liége et de Huy sur le marché de Cologne; ces marchands avaient réclamé en se fondant sur ce que faisaient leurs ancêtres (J. d'Outremeuse, t. V, p. 264). Cette organisation commerciale présuppose la commune; le commerce surtout avait besoin de se défendre; sa puissance le rendait capable de lutter contre le prince, de lui arracher ou acheter des droits. En 1107, dans son diplôme d'immunité pour le clergé (*Cart. de Saint-Lambert*, t. I, p. 48), Henri V exempte de la juridiction ecclésiastique le *publicus mercator*. Il existe donc une corporation de marchands, qui ne permet pas de soustraire un de ses membres à sa juridiction. La charte de Brusthem, octroyée, en 1175, par Gérard comte de Looz (Bormans, *Édits*, t. I, p. 22), s'exprime comme suit : « Accordons aux habitants le même droit, la même loi, la même liberté dont jouissent les bourgeois de Liège, *cives Leodienses*. Et leur accordons droit, loi et liberté liégeoises, telles que par nos fidèles les avons appris à connaître des plus sages, des prudhommes de Liége. Et s'il manquait dans cette charte quelque chose du droit des Liégeois, nous accordons aux gens de Brusthem qu'ils en jouissent néanmoins. » Cette charte atteste évidemment l'existence de libertés liégeoises; ces libertés n'étaient probablement pas consignées par écrit, puisqu'on ne les connaît que par voie de record. En 1184, Lambert le Petit mentionne *bellum civium*, la guerre entre les bourgeois de Liége et les chevaliers de Dommartin. Les bourgeois, ayant une milice organisée, sont donc constitués en commune. En 1195 et 1203, Renier de Saint-Jacques distingue à Liége trois catégories d'habitants : les chevaliers de l'église Saint-Lambert, c'est-à-dire la haute noblesse; les *familiares*, c'est-à-dire ceux qui occupent des terres de la cathédrale; et les bourgeois, *cives Leodienses*. En 1197, une charte de Cornillon (de Borman, *Les échevins*, t. I, p. 32, note 3) nous fait connaître pour la première fois les noms des maîtres de la cité. En 1198, Renier de Saint-Jacques raconte la querelle du

retrace certaines péripéties de cette lutte, mais l'idée ne lui vient pas de remonter plus haut et de nous dire l'origine des pouvoirs populaires, qui apparaissent pour la première fois dans l'histoire de Liége. Cette omission a induit en erreur plusieurs écrivains, en leur faisant croire que la naissance de la commune liégeoise ne remontait pas au delà de cette époque.

Une autre raison rend encore incomplet le récit de Hocsem. Il nous raconte l'histoire du chapitre parce que, chanoine de Saint-Lambert, il connaît cette histoire et qu'elle l'intéresse. Mais il ne fait pas l'histoire de la commune, ou plutôt il ne la retrace que par rapport au prince et au chapitre, sans pénétrer dans le vif de la question. Les revendications des petits étaient tirées de la nature des choses et résultaient de la transformation de la ville, qui, de petit centre agricole, était devenue une agglomération considérable. De cette transformation étaient nés des besoins inconnus des agriculteurs d'autrefois : besoin pour le commerce de ramifications au dehors, besoin de sécurité au dedans, besoin de droits politiques. D'où une lutte entre l'esprit conservateur et l'esprit d'innovation et de progrès, entre le droit traditionnel et positif d'une part, l'équité naturelle d'autre part, lutte où chaque tendance également respectable était représentée par un parti [1]. Hocsem ne perçoit pas ce caractère des événements qu'il décrit, il n'en voit que le côté extérieur et ne pénètre pas au fond.

clergé et de la bourgeoisie au sujet des dépenses pour les fortifications. Nous y voyons la commune de Liége tellement constituée, qu'elle possède une administration veillant à la construction des remparts. On ne peut pas conclure qu'Albert de Cuyck ait, à cette date, donné une charte aux Liégeois. En 1203, d'après Renier, on lève un impôt de fortifications sur les revenus des bourgeois. En 1208, charte de Philippe de Souabe, confirmant les libertés précédemment accordées par Albert de Cuyck. On ne peut pas considérer cet acte comme une charte d'affranchissement communal. L'évêque n'y garantit que les libertés civiles, individuelles, et non des droits collectifs. On n'y parle ni de commune ni de magistrats communaux. Toute l'organisation communale est antérieure à cette charte.

[1] Exemple : la lutte entre le clergé et la bourgeoisie au sujet des fortifications et de l'impôt de la fermeté. Les bourgeois veulent soumettre le clergé à cet impôt; le clergé résiste en invoquant ses libertés. Le clergé a pour lui le droit. Les bourgeois ont pour eux l'équité. A chaque service public correspondait un impôt déterminé. Chacun de ces impôts était traditionnel; on s'y soumettait volontiers en retour du service ou de la jouissance dont on profitait. Mais quand une nécessité nouvelle surgit, comme celle des fortifications, il n'y a pas de ressources pour y subvenir. Les bourgeois n'ont pas le droit de forcer le

Enfin la chronique de Hocsem est aussi incomplète ou inexacte dans les analyses que fait l'auteur du texte de plusieurs documents. En sa qualité de juriste, il reproduit en entier plusieurs pièces souvent importantes ([1]). Ailleurs il se contente d'analyser ses documents. Parfois, comme il les suppose connus de ses contemporains, il ne mentionne leur contenu qu'en quelques mots, où il substitue trop souvent à la réalité son opinion et sa critique personnelle. La paix de Fexhe lui déplait; il n'y voit qu'un tissu de contradictions, un pacte où l'on a inscrit les *desiderata* opposés des divers partis (1316). Il suffit de comparer avec les originaux ([2]) l'analyse qu'il fait de cette paix, pour constater les imperfections de son court résumé ([3]). On fera la même constatation en comparant sa courte mention sur la lettre des Vingt ([4]) avec l'original de cette pièce ([5]). La paix de Saint-Jacques du 1er juillet 1343 n'est pas même mentionnée, bien que le chroniqueur traite expressément des événements de cette année. Peut-être Hocsem omit-il d'en parler, parce que cette paix lui déplaisait, vu qu'elle avait détruit l'heureux équilibre entre les différents états de la ville, établi par les paix de Wihogne et de Vottem en 1328 et 1331, et si fort loué dans son exposition de principes. A l'occasion de la paix de Huy, sous Adolphe de Waldeck, en 1302, il ne parle que du paiement d'une amende, sans dire mot de l'ordonnance du

clergé à y concourir. Cependant, il est équitable que le clergé y participe, puisque, comme les bourgeois, il a intérêt à ce que la sécurité de la ville soit assurée. (Voir dans Renier de Saint-Jacques, ad a. 1198, les premières manifestations de cette querelle.)

Autre exemple : la lutte au sujet de l'assise du vin. Ici encore le clergé a pour lui le droit strict, et il sait le faire reconnaître par les bourgeois; ceux-ci ne peuvent pas fixer l'assise du vin et en retirer de l'argent *contra voluntatem ecclesiae.* D'autre part, l'équité est du côté de la commune; celle-ci, assumant tous les jours des charges plus lourdes, a besoin de plus d'argent, et le clergé, cédant à ces raisons, tout en maintenant ses droits, accorde l'impôt sous la teneur de *gratia*. (Voir les débuts de cette lutte dans les chartes de 1231.)

([1]) Voir comme complément de ces documents fournis par Hocsem, une série de lettres adressées aux papes d'Avignon, ou à leurs cardinaux, sur les affaires de la principauté de Liége, entre les années 1322-1364. Publiées par Mgr Schoolmeesters, dans Reusens, *Analectes*, t. XV, pp. 8 et suiv.

([2]) Voir Wauters, *Table chronologique*, t. VIII, p. 629.

([3]) *Gesta*, liv. II, chap. VII, dans Chapeaville, t. II, p. 375B.

([4]) *Ibid.*, chap. XI, p. 379D.

([5]) Voir Wauters, *suprac.*, t. IX, p. 144.

pays établie par cette paix [1]. Quand les originaux n'existent plus, comme pour les paix de Bierset [2] et de Seraing en 1255 et 1307, les indications de Hocsem ne peuvent pas y suppléer.

En ce qui concerne la forme, la chronique de Hocsem n'est pas non plus exempte de défauts. Son extrême concision le rend parfois obscur, et l'allure de sa phrase n'est pas faite pour y mettre de la clarté. On remarque du désordre dans la composition de son œuvre. Certains faits sont racontés deux fois, ce qui s'explique par la manière dont l'auteur composait au jour le jour. Le récit des plus graves événements est interrompu tantôt par l'annonce d'une éclipse, par une note sur l'abondance du vin [3], voire même par une anecdote bonne à amuser les enfants [4], tantôt par des dissertations à perte de vue sur le droit féodal, qui ont un parfum bien prononcé de pédantisme. « Il en est de même de l'érudition classique, dont Hocsem fait volontiers parade. S'il lui arrive de citer des anciens, c'est par tas, et en certaines occasions déterminées, comme s'il lui importait de montrer qu'il les possède bien; l'accès passé, la narration reprend son allure monotone, et le style son aspect sec et aride. Les qualités d'écrivain n'ont pas été départies à Hocsem; les vers qu'il fait sont détestables, son latin n'est pas correct; l'imagination semble lui faire complètement défaut et être chez lui en proportion inverse du jugement. Cependant il y a çà et là des traits d'une énergie saisissante : à Courtrai, les chevaliers français *sicut boves ad victimam sine defensione mactantur;* le duc de Brabant *solebat incidere largas corrigias de coreo monachorum;* Adolphe de Waldeck est caractérisé de main de maître en trois mots : *zelator justitiae, ebriosus iracundus.* »

7. *Jean de Warnant.* — Peu de temps après Hocsem, écrivait un autre chroniqueur, Jean le Prêtre, curé de Warnant, près de Huy. Sa chronique

(1) *Gesta*, liv. II, chap. XXV, dans Chapeaville, t. II, p. 336D.

(2) On a publié, sous le titre : Paix de Bierset, un acte du 17 octobre 1255 (Wauters, *Table*, t. V, p. 683; t. VII, p. 883); mais ce n'est qu'un acte préparatoire à la paix proprement dite.

(3) *Gesta*, liv. II, chap. XXII, dans Chapeaville, p. 431B.

(4) *Ibid.*, chap. XXIV, p. 448D.

est perdue ([1]), sauf vingt-cinq passages, qui nous en sont conservés par Chapeaville ([2]) en notes à son édition de Gilles d'Orval, et surtout de Hocsem ([3]). En outre, un manuscrit copié de la main de Sanderus et appartenant à M. de Theux nous fournit le texte initial de la chronique jusque dans le milieu de l'épiscopat de saint Servais ([4]). La notice sur saint Valentin y est suivie d'un passage explicatif, dont le Père Buchier s'est borné à nous donner le sens ([5]).

(1) Jean le Prêtre se cite lui-même au commencement de sa chronique (Chapeaville, t. II, p. 274). Jean d'Outremeuse (t. I, p. 4; t. VI, p. 297; cf. t. V, p. 372) et Placentius, en 1529, le mentionnent parmi les auteurs qu'ils ont consultés. Buchier et Chapeaville, vers 1613, ont eu en mains un manuscrit de Jean *presbyter Warnantii*. Swertius, *Athenae Belgicae* (1628), p. 485, dit qu'un manuscrit de Jean de Warnant se trouve à Liége chez Herman Wachtendonck. Celui-ci fit en effet sur Jean de Warnant un curieux travail, conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 14365, fol. 88, 150 : *Appendix eorum quae desiderantur in Joanne investito Sti Joannis de Warnantio.* Sous ce titre, il s'attacha à réunir, en les tirant d'un peu partout, des fragments supplétifs de Jean de Warnant. Valère André, en 1623, *Bibl. belg.* pp. 580, 581, partage l'erreur de Van der Meer (ms. n° 17639, fol. 215, 230, de la Bibl. roy. de Bruxelles) et croit comme lui à l'existence de deux personnages différents; il ajoute que, de son temps, il y a à Liége plusieurs copies de Warnant (p. 581). Jean le Prêtre, *alias Warnantius*, est cité dans *Incunabula ecclesiae Hoyensis* (1685). Fisen (1696) parle inexactement de Warnant d'après Chapeaville (t. I, p. 334); il a cependant connu son ouvrage (t. II, p. 44). Abry, vers 1700, dit qu'on voit à Liége plusieurs copies de Jean de Warnant. Celui-ci est mentionné par Lefort, manuscrits généal., 2e partie, t. XXVI, p. 149, par Bouille (1731), t. II, p. 162, et par Foullon (1735), t. I, p. 36. En 1762, une chronique de Jean de Warnant existait encore à Averbode (voir CRH., 1re sér., t. I, p. 14). Nélis (*Prodromus*, dans *Chron. de Mouskès*, t. I, p. cccx) n'en connaissait plus, en 1790, aucun exemplaire. De Villenfagne (*Nouv. Mélanges*, éd. de Theux, p. 138) faisait, quelques années plus tard, le même aveu.

(2) Chapeaville (t. II, p. 275) exagère les raisons qu'il produit afin de justifier sa préférence pour Hocsem. Il est vrai que celui-ci est plus instruit et que des particularités nombreuses marquent la supériorité de son œuvre; mais c'est une exagération de lui reprocher la barbarie et l'obscurité de son style. Nous reconnaissons que le style de Jean le Prêtre est souvent incorrect. Qu'on lise, entre beaucoup d'autres, le passage que nous transcrivons, page 523, note. Ce que nous n'admettons aucunement, c'est que Jean de Warnant soit obscur. Au contraire, il expose les événements avec une clarté, qui souvent nous aide à élucider les notes sèches du juriste Hocsem.

(3) Ces fragments sont réunis par M. Bacha à la suite de son édition. Deux de ces extraits sont annotés au texte de Gilles d'Orval, les autres au texte de Hocsem.

(4) Manuscrit de Theux, n° 241, in-folio de quinze feuillets.

(5) *Disputatio historica*, p. 19, en appendice au tome I de Chapeaville. — Nous rétablissons le texte original d'après le manuscrit de Theux, folio 12 : « Cum vero Harigerus abbas, auctor hujus primi libri, de his octo episcopis, scilicet Navito usque Valentinum,

Nous ne possédons aucun renseignement sur l'existence du chroniqueur (1). Chapeaville le fait vivre jusqu'au milieu du XIVe siècle (2). D'après le Père Buchier, il aurait écrit sa chronique vers 1378. Cette date est probablement un peu tardive. Le dernier extrait qui nous est cité sous le nom de l'auteur, ne descend pas au delà de 1337; mais nous estimons que le récit

nisi tantummodo propria nomina et diem obitus eorum scripsisset, se excusat dicens : Quot autem annis suis ecclesiis hii presules prefuerint, vel sub quibus imperatoribus vel pontificibus Romanorum floruerint, minime legimus, quia propter persecutiones factas in Christianos, vel scriptorum negligentiam, gesta ipsorum sunt tradita oblivioni. Nos autem Joannes aliter sentimus prout legimus, scilicet quod, seviente undique persecutione in Christianos per reliquas partes Galliae, pax tranquilla regnabat in civitate Tungrensi et ejus diocesi. Sed et vera Christianitas et fides catholica, amor Dei, devotio, ac religio a B. Materno usque ad mortem B. Servatii de die in diem ita crevit quod, Spiritu sancto dante, insurrexerunt in dicta urbe 72 congregationes prout credimus religionum aut ordinum seu ecclesiarum sive fidelium christianorum Deo famulantium. Et cum pax his temporibus in dicta urbe ac tanta religio regnaret, minime est credendum quod scriptores neglexerunt scribere gesta pontificum, distinctiones dictarum congregationum, nobilitatem dictae urbis et acta patriae ac civium. Sed magis est credendum quod in destructione dictae urbis fuerunt deperditi et combusti quamplurimi libri, et in his gesta pontificum. Ideo Harigerus illud parum quod invenit de dictis episcopis scripsit. Nos quidem Joannes in quibusdam antiquissimis chronicis satis auctenticis, ubi a principio mundi usque ad Fredericum secundum imperatorem satis lucide tempora principum, regum, imperatorum et quamplurium episcoporum tam romanorum quam aliorum sunt inscripta, invenimus sub incarnatione Domini inthronizationes singulorum nostrorum episcoporum a B. Materno usque ad Henricum tertium, et quot annos unusquisque suae praesedit ecclesiae. Et ideo illa que de predictis episcopis in libro Harigeri scripsimus illic accepimus, nec legimus Tungrenses nec ejus diocesim aliquam persecutionem passos a B. Materno usque ad tempora Marciani imperatoris, cujus imperii anno 5, qui erat annus incarnationis Christi 457, septuagesimus vero post mortem B. Servatii, fuit civitas Tungrensis cum tota gente ab Hunis deleta propter peccata eorum, quia in sanctum Dei Servatium crudeliter peccaverunt. Timore autem persecutionum cum per plures civitates et castella Galliae Christiani reliquissent fidem catholicam, nostri prenominati episcopi, prout legimus, vacabant predicationi; hoc generale habemus de illis, sed illud minimum quod de singulis speciatim invenimus vobis scripsimus ».

(1) Comme la cure de Warnant, incorporée à l'abbaye de Floreffe, était desservie habituellement par des Prémontrés (DARIS, *Hist. de Liége pendant les XIIIe et XIVe siècles*, p. 511), plusieurs auteurs, notamment Swertius, Valère André, Nélis (*suprac.*), Lelong (*Biblioth. hist. de la France*, n° 8695), Villenfagne ont cru que Jean le Prêtre appartenait à la famille norbertine; mais on ne trouve son nom renseigné nulle part parmi les écrivains de Floreffe.

(2) CHAPEAVILLE, t. II, pp. 274-275. Cf. *Incunabula ecclesiae Hoiensis.*

s'étendait jusqu'en 1346, peut-être même jusqu'à la fin du règne d'Engelbert de la Marck [1].

D'après la copie de Sanderus, l'œuvre personnelle de Jean de Warnant ne commençait qu'au règne de Henri de Gueldre [2]. Dans la première partie de l'ouvrage, il se bornait à ajouter au livre de Heriger, *in libro Harigeri*, des compléments puisés à diverses sources, en partie fabuleuses. La chronique débutait par un prologue attribué à Heriger et que nous ne lisons pas ailleurs [3]. Jean de Warnant prétendait avoir utilisé d'anciennes chroniques, allant du commencement du monde jusqu'au règne de

(1) Chapeaville dit à l'année 1336 : « Hactenus Joannes Presbyter qui a me amplius non citabitur, quia codex manuscriptus prae nimia vetustate legi amplius non posset (t. II, p. 438) ». Jean de Warnant allait donc plus loin ; mais comme le chroniqueur de 1402 ne semble pas non plus l'utiliser au delà de 1337, après l'avoir employé presque exclusivement jusqu'à cette année, il y aurait lieu de croire, à première vue, que le récit de Warnant n'a guère dépassé cette date. Swertius, Valère André, Abry, qui ont encore connu des manuscrits de la chronique, la font aller jusqu'en 1340. Lefort dit qu'elle allait jusqu'à Engelbert de la Marck, date fournie aussi par le manuscrit n° 9841 ; ces indications prises à la lettre étendraient le récit de Warnant jusqu'en 1345. Jean d'Outremeuse (t. VI, p. 637) le fait aller jusqu'en 1347. Wohlwill (voir p. 517) croit en reconnaître des dérivations jusqu'à l'année 1350. Nous pensons en avoir trouvé jusqu'en 1346 (voir §§ 14, 16) et même au delà (voir chap. X, § 8).

(2) « Joannes presbiter, investitus Sancti Joannis de Warnans, scripsit vitas episcoporum, incipientes ab Henrico de Geldria, Roberti successore, usque ad Engelbertum de Marcka, qui et toti operi interseruit pontifices et imperatores romanos, quos consulto omisi tum brevitatis causa, tum quod in ratione temporum non concordent. » Manuscrit DE THEUX, fol. 1 v°.

(3) « LIBER PRIMUS PER HARIGERUM ABBATEM LOBIENSEM. Prologus Harigeri abbatis. Cum a Domino Francone a nostro cenobio Lobiensi accito et ordinato sedi Leodiensi episcopo nono usque ad Nothgerum ejusdem sedis Leodiensis episcopum decimum septimum quisque episcopus dicti cenobii abbas esset, dictus Nothgerus eidem cenobio alterum abbatem instituit, quia visum erat ei quod episcopalis sollicitudo quae debetur pluribus, non satis expedita esset ad visitandos monachos in quotidianis opportunitatibus. Quibus de causis predictis, postmodum ego Harigerus factus abbas Lobiensis cum fervcnti desiderio episcopos Leodienses diligerem, ad exaltationem et honorem ipsorum, et ecclesiae Leodiensis, gesta episcoporum conscripsi, tractans tantummodo de XXVII episcopis, ex quibus B. Maternus primus Tungrensis episcopus fecit exordium, et S. Remaclus XVII sedis Trajectensis episcopus fuit ultimus, et finis mei tractatus. Ex quibus confeci unum librum qui dicitur primus liber gestorum nostrorum pontificum, quia de ipsis primus scribere inchoavi, sic dicens. » Manuscrit DE THEUX, fol. 2.

Frédéric II (1220-1250). Il établissait d'après ces récits fabuleux les dates de règne de nos premiers évêques et mettait sa chronologie épiscopale en concordance avec celle des empereurs et des papes. Il a aussi utilisé la vie de saint Servais de Joconde, ou des écrits de même famille. Il donnait sur l'origine troyenne et les premiers rois de Tongres [1], sur la parenté de saint Servais avec le Sauveur, sur saint Martin de Tongres, sur les autres successeurs de saint Materne, des détails omis ou rejetés par Heriger. La copie de Sanderus s'arrête malheureusement à saint Servais. Il est probable que Jean de Warnant a continué à compléter le texte de Heriger, et l'on peut conjecturer que de cette partie de sa chronique proviennent notamment bon nombre d'annotations hutoises reprises dans la *Chronique de 1402* [2].

Le travail de Jean de Warnant devenait original à partir du règne de Henri de Gueldre. Cette seconde partie, la seule importante d'ailleurs, nous est mieux connue, grâce aux fragments plus nombreux que Chapeaville en reproduit et aux extraits qu'on en trouve insérés dans divers écrits postérieurs. En effet, si nous examinons les chroniques composées après la première moitié du XIVe siècle, nous constatons que depuis 1247 jusque vers 1350, elles prennent généralement pour guide Hocsem, mais qu'en outre, elles utilisent une série de renseignements omis par ce chroniqueur et dont la concordance, facilement reconnaissable, nous ramène incontestablement à une source commune. Wohlwill a fait de ces dérivations un sérieux examen [3]. Il retrouve une série de courts extraits empruntés à Jean de Warnant dans deux chroniques liégeoises, qui se trouvent parmi les manuscrits de la Bibliothèque de Hambourg [4]. Leurs auteurs citent

(1) Foullon cite Warnant pour les origines de Tongres (t. I, p. 36). Il dit aussi que Warnant, Lucius de Tongres, Jean d'Outremeuse, Radulf de Rivo et les chroniques vulgaires nous font descendre des Troyens et qu'ils ont répandu ces fables. On peut lire dans le manuscrit de Theux, fol. 5 v° et suiv., le texte de Jean de Warnant qui légitime cette indication de Foullon.

(2) Voir p. 534.

(3) Wohlwill, *Ueber die Anfänge der landesstaendigen Verfassung im Stifte Lüttich.*

(4) *Historia ecclesiastica*, n. xxxi; *Historia imperii romano-germanici*, n. xxxi. Cf. *Archiv*, t. VI, pp. 230, 241; t. XI, p. 389.

expressément Jean de Warnant parmi leurs sources et le suivent exclusivement pour l'histoire de Liége aux années 1247 à 1350. Cependant Wohlwill croit qu'ils n'ont pas utilisé directement l'œuvre de Jean le Prêtre, mais des extraits de sa chronique, insérés déjà dans des ouvrages antérieurs à leur époque. Il semble que Mathias de Lewis ait suivi le même procédé (1). Des fragments aussi très considérables de Jean de Warnant se rencontrent dans deux autres ouvrages : la chronique de 1402, dite *Chronicon Gemblacense,* aux années 1247 à 1337, et la chronique de Tongerloo de 1247 à 1313 (2). En outre, la chronique de Jean de Warnant a été utilisée par Jean d'Outremeuse, par le dernier continuateur de la *Chronique de Saint-Trond,* par le rédacteur du *Florarium temporum* ou du *Magnum Chronicon belgicum,* par Fisen, qui la cite en plusieurs endroits, par l'auteur d'une chronique liégeoise dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous le n° 9841 (3) et qui est identique à la chronique abrégée, signalée par M. Bormans parmi les manuscrits d'Averbode (4), enfin par l'auteur d'une autre chronique abrégée contenue dans le manuscrit de Bruxelles, II, 2325 (5). Par la comparaison de tous ces textes, provenant

(1) Voir § 15.

(2) Il faut signaler encore comme dérivations de Jean de Warnant : 1° dans le manuscrit Titus D. XXV de la bibliothèque Cottonienne au *British Museum* (XVIe siècle), une chronique intitulée : *Cronicon in quo varia de rebus germanicis episcoporum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium ad annum 1486 ex autoribus Harigero abbate, Anselmo, Egidio, Johanne Presbytero et Johanne de Stabulaus* (voir CRH., 3e sér., t. VIII, p. 165); 2° parmi les manuscrits de la bibliothèque de Berne, une chronique des évêques de Tongres, Maestricht, Liége, depuis César jusqu'en 1483, compilée d'après Heriger, Aberlin (Anselme?), Johannes Warnans, Johannes de Stanelov (*sic*). Voir Sinner, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne,* t. II, p. 142, cité par de Theux, *Nouveaux mélanges du baron de Villenfagne,* p. 141, note 1.

(3) Voir chap. X, § 29.

(4) *Averbode, Recueil de Gilles die Voecht,* t. VII. Cf. CRH., 3e sér., t. IX, pp. 425-426. Une autre version de la même chronique se trouve à Averbode, à la fin du tome IX du même recueil, mais ce tome n'est plus de l'écriture de Gilles die Voecht. D'après une note inscrite à la page 212, il est tout entier de la main d'un autre religieux du XVIIe siècle : Pierre Willems de Bael. Sa version de la chronique est plus entièrement conforme à celle du manuscrit 9841.

(5) Voir chap. X, § 30

directement ou indirectement de Jean de Warnant ([1]), on parviendrait à reconstituer à peu près entièrement l'œuvre du chroniqueur ([2]). Dès maintenant, la publication de la *Chronique de 1402*, par M. Bacha, nous restitue, comme nous le verrons plus loin, la plus intéressante partie de l'ouvrage du curé de Warnant, celle surtout qui embrasse le règne de Henri de Gueldre. Le procédé du compilateur, copiant textuellement sa source ([3]), nous autorise à prendre sa version pour base de notre appréciation sur l'œuvre de Jean le Prêtre.

8. *Utilisation de Hocsem par J. de Warnant.* — Un examen même assez superficiel nous permet dès l'abord de constater entre le récit de Jean de Warnant et celui de Hocsem de frappantes ressemblances. A certains endroits, non seulement on lit des deux côtés les mêmes faits, mais ceux-ci se succèdent dans le même ordre, phrase par phrase, et sont rendus par les mêmes expressions. A d'autres endroits, le parallélisme des phrases n'est pas aussi marquant; mais l'ensemble de la narration dénote cependant ou bien que l'un des deux auteurs a connu l'autre, ou bien que tous deux ont utilisé une source commune. La vie métrique de Henri de Gueldre, citée par Jean

([1]) La chronique du manuscrit 9841 et celle d'Averbode, au tome VII du recueil de Gilles die Voecht, indiquent Jean de Warnant parmi leurs sources. Voici le début du manuscrit 9841 : « Gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium sive Leodiensium conscripserunt isti. Primo Harigerus abbas cenobii Lobiensis a beato Materno incipiens, primo scilicet Tungrensi episcopo usque ad beatum Remaclum conscripsit. Postea Ancelmus presbiter a beato Theodardo, successore sancti Remacli predicti, scripsit gesta pontificum usque ad Wasonem episcopum. Sed et inde Egidius monachus cenobii Aureevallis a Theoduino inchoans, successore Wazonis, descripsit usque ad Robertum episcopum. Dein Johannes presbiter, investitus sancti Johannis Warnans, inde scripsit, complens gesta dictorum pontificum usque ad Engelbertum de Marka. Dein scripsit frater Johannes de Stabulaus, monachus sancti Laurencii Leodiensis. Et in eodem loco ad longum predictorum pontificum gesta habentur in magnis voluminibus descripta ». La *Chronique d'Averbode* débute presque identiquement dans les mêmes termes.

([2]) Toutes les chroniques latines, pour autant qu'elles n'ont pas traduit Jean d'Outremeuse, sont, pour l'époque qui s'étend du milieu du XIIIe siècle au milieu du XIVe siècle, des extraits de Hocsem et de Jean de Warnant. Or, comme on possède le premier, on pourrait, en réunissant ce qui n'est pas de lui, reconstituer le texte du second.

([3]) Voir p. 534.

de Warnant dans un passage que Chapeaville nous a conservé [1], ne suffit pas à rendre compte des ressemblances que nous constatons [2]. Il faut nécessairement supposer que Jean de Warnant a connu et utilisé comme base de son travail le récit de Hocsem. Nous appuierons cette conjecture sur quelques preuves tirées des textes : Au chapitre XIX de son premier livre, Hocsem reproduit, suivant son habitude de juriste, le texte complet d'une charte octroyée par Adolphe, roi des Romains [3]. La date de ce document, avec l'indiction et l'année du règne, se retrouve chez Jean de Warnant [4], bien qu'il ne soit pas dans le caractère et les procédés de celui-ci de fouiller les archives, afin d'y chercher ses renseignements [5]. Où donc, sinon dans Hocsem, a-t-il vu la charte dont nous parlons?

Un autre passage nous fait en quelque sorte surprendre Jean de Warnant

(1) Chapeaville, t. II, pp. 274, 275.

(2) Jean de Warnant ne paraît pas avoir beaucoup utilisé ce poème, qui lui avait inspiré l'idée de son travail. M. Bacha remarque, avec raison, qu'on ne trouve pas le moindre fragment métrique dans les notices qu'il consacre à Henri de Gueldre. Si certaines expressions qu'on retrouve à la fois chez Hocsem et chez Warnant, par exemple le *mensis relictis* du chapitre III de Hocsem (Warnant, dans *Chron. de 1402*, éd. Bacha, p. 180), ont pu tenir dans un poème, il en est d'autres, comme les premiers mots de l'hymne *Magna vox* (Hocsem, *ibid.;* Bacha, p. 181), comme le *prohibitus ab ipsius amicis* ou *per amicos* (Hocsem, *ibid.;* Bacha, p. 180), qui n'ont pu faire partie d'un alexandrin. En outre que la vie de Henri de Gueldre ait servi de source commune pour le récit du règne de ce prince, c'est parfait; mais à quelles sources également connues des deux auteurs ceux-ci ont-ils puisé pour écrire la suite de leurs ouvrages? Car le parallélisme que nous avons signalé, ne s'arrête pas avec le règne de Henri de Gueldre; il se poursuit dans le récit des événements qui suivent. A partir de Thibaut de Bar, l'ordre des faits est parfois interverti, mais l'identité d'un bon nombre d'expressions dénote encore entre les deux textes une étroite parenté.

(3) Chapeaville, t. II, p. 323.

(4) Jean de Warnant, dans Bacha, p. 232. L'auteur de la *Chronique de Tongerloo* reproduit la charte en entier (ms., p. 88).

(5) Jean de Warnant cite assez inexactement deux textes de lois (*Chron. de 1402*, pp. 178, 179); des statuts adressés au clergé (Chapeaville, t. II, p. 317); la paix des douze lignages de 1335 (Chapeaville, p. 428), tous textes qui pouvaient facilement se trouver entre ses mains. On ne trouve en outre mentionnée dans son œuvre qu'une sentence arbitrale touchant la juridiction de l'évêque et du duc de Brabant sur Maestricht (Chapeaville, t. II, p. 330). Il n'a utilisé aucun diplôme, sauf un acte de confirmation, qui peut-être n'a jamais existé (*Chron. de 1402*, p. 328).

en flagrant délit d'imitation de son devancier. Au chapitre XI, Hocsem raconte l'entrée en 1277 du comte de Juliers dans la ville d'Aix-la-Chapelle, où il fut tué avec ses deux fils et un grand nombre des siens ([1]). Après ce récit, le chroniqueur croit bon de nous renseigner qu'il naquit l'année suivante, et il orne ce renseignement de deux vers de sa façon. Jean de Warnant envie sans doute à son devancier les talents peu poétiques qui le distinguent, et n'ayant pas à indiquer l'année de sa naissance, il termine son récit de l'affaire d'Aix par deux ou trois vers ([2]), qui remplacent chez lui ceux que Hocsem se consacre à lui-même. Ce seul texte nous semble décisif et nous autorise à conclure que Hocsem est une des sources de Jean de Warnant.

Mais d'où proviennent chez Jean de Warnant les développements qu'il donne presque sans cesse aux courts récits de Hocsem? Où a-t-il, en outre, puisé quantité de faits qu'il mentionne et dont son prédécesseur a omis de parler ([3]). Jean le Prêtre a sans doute fait largement usage de la tradition orale, et rien n'empêche de croire qu'il ait connu, lui aussi, des sources utilisées par son devancier, peut-être même des sources ignorées de celui-ci. Toutefois, en y regardant de près, on constate que les ajoutes de Jean de Warnant au récit de Hocsem sont moins considérables et plus faciles à expliquer qu'on ne le supposerait à première vue. La bonne moitié des faits qu'il raconte indépendamment de son devancier, se rattachent à l'histoire de Huy et des environs de cette ville : ceux-là, le curé de Warnant pouvait les connaître par la tradition orale de son pays. Parmi les autres faits omis dans le récit de Hocsem, il en est très peu qui soient antérieurs au second quart du XIV[e] siècle, et ces faits peu nombreux ont trait généralement à l'histoire du Hainaut et de la Flandre : Jean de Warnant peut les avoir puisés dans une chronique de ces pays, tombée entre ses mains. Quant aux événements postérieurs à 1323 ou 1325, ils étaient

([1]) Chapeaville, t. II, p. 309.

([2]) Trois dans la *Chronique de 1402*, éd. Bacha, p. 220. Deux dans la *Chronique de Tongerloo*, ms., p. 81. Le troisième vers de la *Chronique de Gembloux* est évidemment calqué sur le premier vers de Hocsem.

([3]) On peut en voir la liste dans Bacha, p. xxii, note 1.

déjà fort rapprochés de lui, et le chroniqueur peut en avoir recueilli la connaissance dans des récits oraux.

9. *Différences entre Hocsem et J. de Warnant.* — Bien que Jean de Warnant ait utilisé le récit de Hocsem, son caractère, ses goûts, sa situation différente l'amènent à nous présenter un récit d'un tout autre aspect que celui de son devancier, et qui constitue, à côté de l'œuvre du juriste liégeois, la plus importante source pour l'histoire du pays au XIIIe siècle. D'abord l'auteur habitait dans les environs de Huy et était peut-être originaire de cette ville. Il note donc les plus minces détails intéressant celle-ci [1] et nous entretient longuement des événements qui se sont passés dans cette partie de la principauté. Nulle part les troubles occasionnés par les métiers à Huy ne sont exposés aussi clairement que chez lui. Ensuite, placé davantage en dehors des influences aristocratiques, le curé de Warnant penche plus que Hocsem du côté populaire. Son récit doit à ce point de vue être lu, à côté de celui du chanoine liégeois, par l'historien désireux d'éclairer ses pas à travers les obscurités que présentent encore pour nous les luttes de cette époque vivante et agitée. Mais ce qui différencie surtout les deux récits et donne à celui de Jean le Prêtre une grande importance, c'est que Hocsem est avant tout un juriste et un politique : il s'attache aux côtés essentiels des faits et, dans son récit très sommaire, se préoccupe peu des détails, à moins que ceux-ci ne caractérisent une situation politique. Jean de Warnant, moins instruit, utilisant davantage les renseignements oraux, n'est peut-être pas aussi sûr ni aussi exact [1]. Mais, d'autre part, beaucoup plus étendu,

[1] Il en est un dont l'insignifiance nous a particulièrement frappé, et nous le reproduisons ici parce qu'on ne le retrouve pas dans la *Chronique de 1402*, mais seulement dans la *Chronique inédite de Tongerloo*. Jean de Warnant, après avoir signalé l'inconduite et les insolences de Henri de Gueldre, fait la remarque que cependant il a bien conservé et défendu la principauté (cf. éd. Bacha, p. 214). Puis il ajoute ce trait : « Sic indempne conservavit et, quotiescunque Hoyon redibat, affluentissime de suis allimoniis fratribus ordinis pauperum Minorum dabat » (ms. de Tongerloo, p. 79).

[1] « Le récit de la bataille livrée près de Hansinelle et celui des luttes qui suivirent entre les bourgeois de Huy et l'évêque de Liége jusqu'à la paix de Fexhe, sont empreints de la partialité de l'auteur en faveur de ses compatriotes hutois. Contrairement à l'exposé de Hocsem, Adolphe de la Marck, loin d'avoir été vainqueur dans ce combat, aurait, après

ou, si l'on veut, plus anecdotier et plus verbeux, il ajoute au récit de son devancier quantité de renseignements négligés par celui-ci, note les minces détails des faits, le lieu précis où ils se sont passés, les noms des personnages, et s'étend sur une foule de notions accessoires, qui rendent sa narration non seulement plus colorée, mais aussi plus riche et souvent plus compréhensible. Il aide, en effet, bien des fois à comprendre Hocsem, quand celui-ci, avec son extrême concision, n'indique que les traits généraux, parfois même dépourvus de leur cadre, et suppose connus des détails que nul n'ignorait de son temps, mais qui sont devenus beaucoup moins clairs pour nous.

10. *Observation relative aux deux chroniqueurs.* — Nous terminerons notre comparaison entre Hocsem et Jean de Warnant par une observation qui concerne à la fois nos deux chroniqueurs. C'est qu'il ne faut pas toujours mesurer l'importance des faits à l'étendue qu'ils occupent dans le récit. Sur l'époque surtout qui a précédé celle à laquelle ils appartiennent, les chroniqueurs racontent ce qu'ils ont pu recueillir : ce sont avant tout des détails qui ont particulièrement frappé l'imagination populaire. Ils s'étendent sur ces faits et passent légèrement sur d'autres de portée plus considérable, soit parce que les circonstances de ceux-ci ne sont point parvenues à leur con-

différentes tentatives et pour assurer sa retraite, été obligé de promettre aux Hutois la restitution de leurs anciens privilèges. » (Bormans, dans CRH., 3e sér., t. IX, p. 443). Fisen (t. II, p. 44) signale une autre divergence entre Hocsem et Jean de Warnant : Hocsem, dit-il, attribue la guerre avec le Brabant, en 1303, à la rébellion de Maestricht (cf. Hocsem, dans Chapeaville, t. II, p. 343D), tandis que Jean de Warnant lui donne pour motif l'inféodation du château de Seraing au duc de Brabant. Le passage de Jean de Warnant qui a donné lieu à cette observation de Fisen, n'est pas reproduit dans la *Chronique de 1402*. Nous le transcrivons, d'après la *Chronique de Tongerloo*, ms., p. 102 : « Circa idem tempus cum Theodricus miles, dominus castri de Serain, frater Persandi militis de Haneffe, plures turres jam in Serain firmasset, intendens perficere castrum, requisivit capitulo beati Lamberti, sede tunc vacante, ut se juvaret ad suum castrum perficiendum, sed capitulum nequaquam istud volens facere, receptis a duce Brabantino quingentis libris argenteis, recepit ipsum castrum ab ipso duce in feodum. Intra hoc tempus quod Theobaldus erat in curia romana, mota est magna guerra inter episcopatum... » Voir la suite dans *Chronique de 1402*, p. 249. Entre les deux faits racontés ci-dessus par le chroniqueur, Fisen intercale cette phrase, rattachant ces faits par un lien de causalité : « Offendit defectio ista graviter ordines et bellum decreverunt ». Le rapport n'est pas aussi explicite dans le récit de Jean de Warnant.

naissance, soit parce qu'eux-mêmes se méprennent sur l'importance relative des événements. C'est pour n'avoir pas suffisamment tenu compte de cet état d'esprit de nos chroniqueurs que beaucoup de nos historiens, prenant leurs récits trop à la lettre sans les analyser à fond, ont, par exemple, attribué une influence exagérée à l'action du tribun populaire Henri de Dinant, qui occupe une si grande place au début des deux chroniques. Il ressort pourtant des indications qu'elles fournissent, que toute la carrière de Henri de Dinant est renfermée dans l'espace de moins de deux ans, depuis après le 18 novembre 1253 jusqu'au 13 octobre 1255, et que la vraie lutte qui lui donna sa popularité, ne commence pas avant le 29 avril de cette année et ne dure pas même six mois. Séduits par l'ampleur inaccoutumée que donne Hocsem à cette partie de son récit, plusieurs écrivains modernes ont cru ces événements d'une importance capitale dans l'histoire de la commune liégeoise. La vérité qui ressort d'une analyse plus exacte et plus précise du récit de nos chroniqueurs, c'est que, si ces événements sont la première manifestation des luttes de la cité, luttes qui revêtent dès l'abord un caractère plus politique que social, ils n'ont cependant exercé aucune influence sur l'organisation communale, puisque, après comme avant, celle-ci fut maintenue avec ses jurés, ses maîtres de la cité et le même mode d'élection de ces magistrats communaux.

11. *Levold de Northof.* — Pour les deux règnes d'Adolphe et d'Engelbert de la Marck, Hocsem est complété par une autre source : Levold de Northof. Cet écrivain, bien qu'étranger, occupe une place distinguée dans l'historiographie liégeoise. Il naquit en Westphalie, au comté de la Marck, d'une famille de chevaliers, le 21 janvier 1278 [1]. A l'âge de 16 ans, il fut envoyé pour commencer ses études à Erfurt, où, paraît-il, on s'occupait sérieusement d'historiographie et de ce que les Dominicains appelaient l'érudition [2]. Il n'en revint qu'à regret, quand Rutger d'Altena, sénéchal du comte régnant Everard de la Marck [3], le rappela, au bout d'un an, pour

(1) Les détails de cette biographie sont empruntés à la chronique de Levold de Northof.

(2) LORENZ, *Deutschlands Geschichtsquellen*, 3e éd., t. II, pp. 68 et suiv.

(3) Everard de la Marck mourut le 4 juillet 1308. Voir baron DE CHESTRET, *Histoire de la maison de la Marck*, p. 16.

l'attacher à la Cour. Il est probable qu'on confia à Levold l'éducation des jeunes comtes de la Marck. En 1308, il put reprendre ses études et se rendit à l'Université d'Avignon. Deux ans plus tard, Adolphe de la Marck, fils du comte Everard et frère de son successeur Engelbert II, lui conféra un canonicat dans la collégiale de Boppart et lui confia l'administration de sa prévôté de Saint-Martin de Worms. Promu au siège épiscopal de Liége, il l'emmena avec lui dans cette ville, en 1314 (1), et lui donna, dans la cathédrale de Saint-Lambert, une prébende de chanoine. Levold devint aussi abbé séculier de Celles : il apparaît sous ce titre à partir de 1332 (2) et consent, le 10 juillet 1338, au transfert à l'église de Visé du chapitre de Celles et du corps de saint Hadelin (3). Non content de le pourvoir de riches revenus, l'évêque l'employa dans l'administration du diocèse : en 1332, il le députa au concile provincial de Cologne. Levold resta toute sa vie très dévoué à la famille de la Marck, dont il écrivit l'histoire depuis la fin du Xe siècle : *Chronicon comitum de Marca et Altena sive Origines marcanae* (4). Dans le prologue, adressé à son élève le comte Engelbert III de la Marck (5), l'auteur prend le titre d'abbé séculier de Visé, ce qui prouve que ce prologue fut écrit après 1338. D'autre part, Levold y recommande au jeune seigneur trois des serviteurs du comte précédent; cela fait supposer qu'il écrit vers 1347, au moment où Engelbert III commence son règne, et qu'à cette date l'œuvre est achevée. Les renseignements qu'elle contient jusqu'en 1358, ne sont que des ajoutes postérieures, dont Levold a continué la rédaction jusque dans sa quatre-vingtième année (6). Arrivé là,

(1) Levold est cité dans une charte insérée au *Cartulaire de Saint-Lambert*, sous la date du 29 juin 1301 au lieu de 1331 (Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. III, p. 2). Cette erreur a été corrigée, à la demande des éditeurs, dans les *Archives liégeoises* du 15 février 1898.

(2) Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. III, p. 396.

(3) *Ibid.*, p. 549.

(4) Publié par Meibom, *Scriptores rerum Germanicarum*, t. I, pp. 377 et suiv.; et par C.-L.-P. Tross, *Levolds von Northof Chronik der Grafen von der Marck und der Erzbischöfe von Cöln*. Hamm, 1859.

(5) Sur ce prologue et les recommandations que Levold y adresse à son élève, voir Lorenz, *suprac.*

(6) « Qui, die beatae Agnetis nuper praeterita, aetatis meae octogesimum annum incepi. » *Chronique*, éd. Tross, p. 234.

il déclare terminer son travail ([1]); il veut qu'on le présente au comte de la Marck la première fois qu'il viendra à Altena, et que le manuscrit, confié à la garde de la femme du châtelain Dithmar et du chapelain, reste toujours au château sans pouvoir en sortir.

L'ouvrage de Levold est très important pour l'histoire des la Marck, à partir du règne d'Everard, au XIIIe siècle. M. de Chestret le cite au premier rang, comme source de l'histoire de cette maison. Il reproche cependant à l'auteur de se montrer « plus que de raison le flatteur indulgent d'une famille à laquelle il était attaché par les liens de la reconnaissance. Néanmoins, ajoute le moderne historien des la Marck, son ouvrage abonde en faits puisés à des sources perdues ([2]), ou dont il fut lui-même le témoin oculaire ([3]) ». Levold y a inséré les événements les plus remarquables du gouvernement des deux évêques, Adolphe et Engelbert de la Marck. Comme il passa la plus grande partie de sa vie à Liége, il a aussi pour cette partie l'autorité d'un témoin oculaire. Écrivant après Hocsem, il ne peut pas avoir ignoré son travail. Cependant il ne paraît pas l'utiliser directement et transcrit ses propres renseignements d'une manière indépendante, comme le montre l'altération qu'il fait continuellement subir aux noms de lieux et de personnes. Levold a donc sa valeur propre; les détails qu'il fournit sont souvent différents de ceux de Hocsem, et malgré l'extrême brièveté de ses renseignements, il nous fait connaître, par exemple sur la paix de Saint-Jacques en 1343, mainte particularité laissée dans l'ombre par son devancier. Il a utilisé Renier et d'autres sources liégeoises ([4]). En rapport personnel avec Adolphe et Engelbert de la Marck, il s'en tient, plus encore que Hocsem, à un point de vue strictement épiscopal. Il faut, en le lisant,

([1]) Tross, en préparant son édition, trouva après coup le manuscrit de Wolfenbüttel, contenant encore un passage se rapportant à l'année 1371, qu'il n'osa plus attribuer à Levold. Lorenz pense au contraire que ce passage, de même qu'un autre de 1369 (Tross, pp. 238 et suiv.), peuvent encore être de Levold.

([2]) Lorenz cite aussi Lambert de Hersfeld parmi les sources utilisées par Levold.

([3]) Baron de Chestret de Haneffe, *suprac.*, préface, p. 5. M. de Chestret (p. 19, note 9) signale chez Levold une erreur de date, relative à la fondation du couvent de Clarenberg.

([4]) Lorenz, *suprac.*

tenir compte, avec M. de Chestret, qu'il commence l'année au 25 mars, comme à Cologne [1].

Levold de Northof a aussi composé un catalogue ou chronique abrégée des archevêques de Cologne depuis saint Materne jusqu'au règne de Guillaume de Geneppe, monté sur le siège épiscopal en 1349 [2]. Levold a vraisemblablement écrit cet ouvrage à l'usage des classes, pour donner à ses élèves, les comtes de la Marck, un aperçu de l'histoire ecclésiastique de Cologne. Il déclare lui-même l'avoir composé « eo tenore quo reperi, nihil addendo, vel corrigendo, vel aliquid immutando ». En effet, à l'exception de la vie de Brunon Ier, sur laquelle un petit nombre de détails sont tirés d'une source inconnue, cet ouvrage tout entier est emprunté, à peu près littéralement, à des catalogues ou à des annales plus anciennes.

Enfin, Levold a rendu, dans ses fonctions à l'évêché de Liége, un précieux service à l'historiographie liégeoise. Nous lui devons le plus ancien registre féodal de la principauté. Celui des clercs féodaux qui accompagnait l'évêque, inscrivait sur un rôle de parchemin les reliefs accomplis en sa présence. Ces reliefs étaient ainsi disséminés et bientôt perdus. Levold sauva ceux du règne d'Adolphe de la Marck, qui, sans sa judicieuse intervention, auraient disparu comme les précédents. Plusieurs des clercs qui les avaient annotés, étaient morts; d'autres conservaient par devers eux la minute des reliefs auxquels ils avaient assisté. Levold, en 1343, fit rechercher les rôles et notes éparses, puis les fit transcrire dans un registre en parchemin, que M. Éd. Poncelet a récemment publié [3].

12. *Radulfus de Rivo.* — Une continuation de Hocsem, comprenant l'histoire des évêques Engelbert de la Marck, Jean d'Arckel et Arnoul de Hornes, fut rédigée dans les derniers temps de sa vie par Radulf de Rivo. L'auteur, né à Bréda, fit à Cologne ses études de droit et y conquit la licence. Il se rendit ensuite à Rome, où, paraît-il, il suivit les leçons de

(1) Baron de Chestret de Haneffe, *suprac.*, p. 17, n. 5.

(2) Publié plusieurs fois et en dernier lieu dans MGH. SS., t. XXIV, pp. 358 et suiv.

(3) Éd. Poncelet, *Le livre des fiefs de l'église de Liége sous Adolphe de la Marck.* Voir sur Levold de Northof, Introduction, pp. LXVI-LXVII.

Simon de Constantinople, archevêque de Thèbes, qui y enseignait les lettres grecques [1]. Il nous apprend lui-même qu'il était en Italie lors du décès d'Innocent VI, arrivé le 12 septembre 1362 [2]. De retour à Liége [3], il apparaît, dès 1372, comme chanoine de Tongres, ayant, à cette date, accompli sa première année de résidence [4]; il fut, en 1381, nommé doyen de cette église [5]. Il retourna à Rome, la même année, et y demeura probablement jusqu'en 1383 [6]. Le 4 octobre 1396, il obtint de nouveau

[1] LATOMUS, *Corsendonca*, Anvers, 1544, pp. 11-12.

[2] *Gesta*, chap. VI, dans CHAPEAVILLE, t. III, p. 13.

[3] Radulf de Rivo avait deux neveux à Liége : Jean de Rivo, avocat à la Cour de Liége, qui nous est connu par le testament de son oncle, peut-être le même personnage que Jean Decani, alias de Rivo, sous-diacre, chanoine de Sainte-Croix en 1430 (*Conclusions capitulaires de Saint-Lambert*, n° 110, fol. 132), dont l'anniversaire se célébrait à Sainte-Croix, le 22 mai; et maître Denis de Rivo, secrétaire des échevins de Liége, qui vivait le 30 janvier 1402 (*Charte de Saint-Martin*, n° 343, aux *Archives de l'État, à Liége*).

[4] A la copie de la bulle de Grégoire XI, dite *de annata* (1372), est apposée cette note dans le *Liber statutorum ecclesiae Tungrensis*, aux *Archives de Notre-Dame*, reg. 3, p. 26 v° : « Vigore predicte bulle, domini Arnoldi de Hard, Walterus de Malle, Rolandus et Egidius de Vinalmont, canonici Tungrenses, per mortem provisi, de uno integro anno qui incepit a die quo ad residentiam venerunt, habuerunt totum grossum suarum prebendarum ». Il est toutefois probable que Radulf a quitté Tongres pour étudier durant les années suivantes, car le statut du 12 mars 1336 (*Liber statutorum*, p. 9 v°) prescrivait aux chanoines âgés de moins de 40 ans lors de leur réception, d'étudier au moins pendant deux ans dans une université, et ce après avoir accompli leur première résidence.

[5] On note le décès de son prédécesseur, Jean de Flémalle, le 28 mai 1381 (DE THEUX, *Chapitre de Saint-Lambert*, t. II, p. 124). Mais dès le 11 juin 1380, un vice-doyen se trouve à la tête du chapitre (*Archives de Notre-Dame de Tongres*, charte originale, n° 11). *Radulphus de Rivo decanus*, est cité à la page 33 du *Liber statutorum*, au 26 mars 1381. Un doute pourrait toutefois surgir, car Radulf, bien que désigné comme doyen, ne figure pas en tête de l'énumération des chanoines.

[6] Le 7 juin 1381, Gilles de Vinalmont remplace le doyen (*Liber statutorum, suprae.*, p. 35). Le 14 décembre 1381, le vice-doyen porte encore une réformation : « in hoc presentes fuerunt omnes residentes canonici praeter Rolandum de Breda qui erat in curia romana » (*Ibid.*, p. 31). On retrouve Radulf à Tongres, aux dates suivantes : *Rodulphus decanus*, 23 octobre 1383 (*Liber statutorum*. pp. 31-31 v°); Statuts portés *presidente Rodulpho* ou *Radulpho decano, licentiato in legibus*, 24 octobre 1384, 11 juin 1385, 22 octobre 1390, mars 1392, 4 octobre 1394, 22 décembre 1397, 13 juin 1399 (*Ibid.*, pp. 32 v° à 39 v°); *Radulphus de Rivo, licentiatus in legibus, decanus*, 29 octobre 1384 (*Cartulaire de Notre-Dame de Tongres*, t. I, fol. 270); *Radolphus decanus noster modernus, licentiatus in legibus*, 23 septembre 1386 (*Ibid.*, fol. 200); *Radulphus decanus*, 23 mai 1389 (*Ibid.*, fol. 200-

l'autorisation de s'absenter, pour motif d'études, jusqu'au 1er septembre suivant (1). Il rapporta de ses voyages à Rome une nombreuse collection de livres et des notes abondantes (2). On signale Radulf comme un insigne bienfaiteur des religieux de Corsendonck, qu'il formait lui-même à l'observance des rites et prescriptions de la règle de saint Augustin (3). Il opéra une véritable réforme du chapitre de Tongres; c'est grâce à son zèle ferme et éclairé que ce collège maintint, à la fin du XIVe siècle, sa situation prospère et conserva intacte sa discipline (4). Le zélé doyen mourut le 3 novembre 1403 (5) et fut enterré dans les cloîtres de Notre-Dame de Tongres, devant la chapelle

203); *Roeloff deken*, 21 novembre 1398 (*Ibid.*, fol. 237); *Ad instantiam D. Radulphi decani*, 1401 (*Rituel de Tongres*, fol. 214 v°); *Dominus Radulphus de Breda, decanus modernus* (*Archives de Notre-Dame de Tongres*, reg. 22, recettes et dépenses, 1387-1404, p. 47 v°). — Nous exprimons ici toute notre reconnaissance à M. l'abbé J. Paquay pour les nombreux renseignements qu'il a extraits pour nous des archives de Tongres.

(1) « Item eodem anno (1396), mensis octobris die quarta, concessa fuit gratia domino Radulpho decano quod ipse possit abesse usque ad instans festum B. Egidii...; tenebitur dictus decanus docere quod ipse fuit studens tempore prefato. » (*Archives de Notre-Dame de Tongres*, reg. 57, *registrum gratiarum*, fol. 122.)

(2) « Radulphus iste qui multa insignia volumina Roma secum deportaverat, potissimam eorum partem in hoc collegio esse voluit, in quibus fuit Novum Testamentum graecis litteris iisque vetustis. » Latomus, *suprac.* — « Dudum in partibus et deinde Romae plura ex diversis ecclesiis et libris scriptitavi, proponens omnia in unum fasciculum, postquam Romae scriptitata, quae adhuc sunt in via, recepero, colligare. Ex paucis tamen quae mecum detuli... aliqua offero. » Radulphus, *De canonum observantia*, propositio Ia, *in fine*.

(3) Latomus, *suprac.*; Ibid., *Annotationes Hoybergii*, pp. 102-104; Wichmans, *Brabantia Mariana*, Anvers, 1632, p. 815; *Livre de prières de Corsendonck*, à la bibliothèque de l'Université de Liége, ms. n° 660, catalogue n° 369, fol. 1.

(4) Les décisions capitulaires portées sous le décanat de Radulf ont été réunies, quoique éparses, dans le *Liber statutorum*, au commencement du XVe siècle. Voir p. 528, note 6.

(5) La date de sa mort nous est connue par l'ordonnance rendue par le chapitre de Tongres, pour la nomination de son successeur, le 18 décembre 1403, « defuncto domino Radulpho de Rivo decano, anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo tertio, mensis novembris die tertia » (*Cartulaire de Notre-Dame de Tongres*, t. II, pp. 1 v°-2; original, charte n° 14, aux *Archives de Notre-Dame*). L'anniversaire de Radulf se célébrait à Tongres, le 3 novembre : l'église de Notre-Dame possédait une rente de quatre mesures de seigle « pro anniversario domini Radulphi de Rivo de Breda, nostri decani, in legibus licentiati, novembris III die » (*Registre* 29, fol. 44 v°). Un anniversaire était célébré à Corsendonck, le 2 novembre (Van den Gheyn, *L'obituaire du prieuré de Corsendonck*, dans *Annales de l'Acad. d'archéol. de Belgique*, 5e sér., t. III, p. 335).

de tous les saints (1). M. C. de Borman a publié le texte de son testament, fait le 5 novembre 1401 (2). Radulf lègue plusieurs ouvrages à l'église de Tongres, à celle de Bréda et à celle de Saint-Jacques à Liége, et il charge le chanoine de Tongres, Gérard de Heers, d'exécuter sa volonté touchant le reste de sa bibliothèque. Radulf se distingua surtout comme liturgiste, et il fait preuve, en cette matière, d'un esprit critique, d'une érudition et de lectures étendues, que ne révèlent pas au même degré ses œuvres historiques. Outre sa chronique, il composa plusieurs écrits énumérés par Foppens (3) : *Calendarius ecclesiasticus*, publié à Louvain en 1568; *De canonum observantia*, publié à Cologne en 1568, à Rome en 1590, et ailleurs (4); *De psalterio observando* (5), *Manipulus de grammatica*, *Martyrologium* en vers, *Catalogus librorum manuscriptorum per Belgium*, ouvrages restés inédits. Il faut y ajouter une table détaillée des *Étymologies* d'Isidore de Séville, composée pour les religieux de Saint-Jacques (6). La chronique : *Historia episcoporum Leodiensium*, fut publiée par Chapeaville (7). Le récit des événements commençant en 1347 (8), ne s'y étend pas au delà de 1386, bien que l'auteur fasse occasionnellement allusion à la déposition de Wenceslas de Bohême

(1) *Rituel de Tongres*, fol. 207 v°.

(2) *Cartulaire de Notre-Dame de Tongres*, t. I, fol. 258-260; *Registre 7*, fol. 215 v°, aux *Archives de Notre-Dame de Tongres*; De Borman, dans *Bull. du bibliophile belge*, t. XVIII, pp. 274 et suiv. M. Daris avait donné une analyse de ce testament dans *Notices*, t. XI, p. 40.

(3) Foppens, *Bibliotheca ecclesiastica*, t. II, p. 1052; Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, t. III, pp. 12 et suiv.

(4) Ces ouvrages sont très importants pour l'histoire de la liturgie et spécialement du bréviaire. Voir Batiffol, *Histoire du bréviaire romain*, 1893, pp. 196 et suiv. Radulf de Rivo proteste contre la décadence de l'office canonique (*Ibid.*, p. 212) et contre l'introduction d'œuvres apocryphes dans les leçons du bréviaire. (*Ibid.*, p. 207.)

(5) Bibl. roy. de Bruxelles, ms. n° 1996-2000. Cf. *Revue bénédictine*, t. II, 1895, p. 198.

(6) « Hanc tabulam composuit nobis dominus Rolandus, decanus Tungrensis, qui obiit anno Domini MCCCCIII circa festum omnium sanctorum. » Bibl. roy. de Bruxelles, ms. II, 2548.

(7) Chapeaville, t. III, pp. 1-57. La suite, jusqu'à la mort d'Arnoul de Hornes (pp. 58-67), est l'œuvre personnelle de Chapeaville.

(8) On lit dans le *Recueil* de Gilles die Voecht, t. VII, fol. 193, à l'abbaye d'Averbode : « Tungris, ut testatur venerabilis decanus Tungrensis magister Rolandus de Rivo, sic enim scribit de prelibata nobilissima civitate : Tungris est feminei sexus et indeclinabile ». Cette

en 1399 ([1]). Radulf est contemporain des faits qu'il raconte; mais, étudiant à l'étranger, il ne fut témoin que d'une partie de ceux-ci, et il n'en rédigea le récit que plusieurs années après. Dans un passage de sa chronique, il invoque le récit qu'il a recueilli de la bouche de témoins oculaires ([2]). Il utilise un écrit précédent, que nous ne possédons plus, le même qui fut employé également par l'auteur de la *Chronique de 1402* ([3]). Les faits différents racontés en grand nombre par les deux auteurs et le rapprochement des époques où ils écrivent, nous défendent de supposer que l'un ait connu le récit de l'autre. Mais la concordance des détails dans le récit qu'ils font de plusieurs événements et la similitude des expressions qu'ils emploient, nous obligent à reconnaître qu'ils ont, au moins pour ces faits, employé une source commune. Radulf affectionne les minces détails historiques : épidémies, cherté des denrées, inondations, construction d'un pont de bois à Visé ([4]). Chroniqueur ecclésiastique, il s'étend volontiers sur les choses religieuses, signale les saintes de ce temps, les miracles qu'on lui raconta, les hérésies ou les schismes qui désolèrent l'Église. Dans son récit des commencements du grand schisme, il se déclare pour Urbain VI et regarde Clément VII comme un pasteur adultère ([5]). Ses renseignements sur

citation porterait à croire, conformément à l'assertion de Foullon (voir p. 517, note 1), que Radulf écrivit sur l'histoire du diocèse autre chose que la courte chronique parvenue jusqu'à nous.

([1]) Chapeaville, t. III, p. 43[A].

([2]) *Ibid.*, p. 21[C].

([3]) Voir Bacha, *La chronique de 1402*, à partir de la page 341. Voir ce que nous disons ci-après, p. 535.

([4]) La chronique rapporte à l'année 1367 la mort du célèbre médecin voyageur, Jean de Mandeville, autrement dit Jean de Bourgogne à la Barbe, décédé le 17 novembre 1372 et enterré aux Guillemins. Ce passage est probablement interpolé (Pirenne, dans *Biographie nationale*, t. XIII, pp. 317-318). Depuis les recherches de A. Bovenschen (*Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1888, t. XXIII, pp. 177 et suiv.), il est avéré qu'on a affaire à un imposteur, qui n'a guère voyagé. On admettait cependant la réalité de son séjour en Égypte : M. Chauvin l'a dépouillé de ce dernier honneur, en indiquant les sources où le facétieux écrivain a puisé l'histoire de ses relations avec le Sultan (*Wallonia*, t. X, pp. 237 et suiv.). Il ne reste donc de ces merveilleux voyages qu'un superbe exemple de supercherie littéraire.

([5]) Radulf, selon toute vraisemblance, était à Rome en 1378. Sa présence sur le lieu des événements donne une importance spéciale à cette partie de son récit.

l'histoire liégeoise sont généralement exprimés d'une manière sommaire. Il raconte brièvement les péripéties de la lutte communale; mais les détails qu'il donne, sont d'accord avec les documents de l'époque. Ils sont malheureusement trop succincts pour nous fournir beaucoup d'éclaircissements sur cette période intéressante. Radulf écrit plus correctement, avec plus de facilité et dans un style plus coulant que Hocsem. Il ne copie pas textuellement ses sources; il les utilise librement. Mais il manque de couleur, et les traits vivants, les détails significatifs lui font défaut.

13. *Chronique liégeoise de Tongerloo.* — Parmi les écrits qui nous ont conservé des extraits de Jean de Warnant, nous avons signalé la *Chronique de Tongerloo*, encore inédite, mais conservée dans un codex du commencement du XVe siècle, parmi les manuscrits de l'abbaye norbertine (1). Cette chronique s'étend de saint Materne à Engelbert de la Marck (1343). Les trois vers placés en tête nous avertissent que c'est une compilation (2). La première partie, qui va jusque Henri de Gueldre (1247), est, aussi loin que nous avons pu établir la comparaison, une copie à peu près textuelle de la chronique abrégée d'Orval. La seconde partie s'arrête à 1313 et suit presque à la lettre le récit de Jean de Warnant. La troisième partie, de 1313 à 1343, est une copie textuelle de Hocsem. Il n'y a donc que la seconde partie de cette compilation qui présente de l'intérêt. Son importance ne vient guère du mérite dont fait preuve le compilateur. Celui-ci est assez pauvre historien (3). Il transcrit soigneusement les petites anecdotes locales et les

(1) Nous exprimons ici toute notre gratitude aux religieux de Tongerloo, qui ont bien voulu, par l'intermédiaire bienveillant de M. le chanoine Wallman van Spilbeeck, mettre leur manuscrit à notre disposition.

(2) « Pontificum gesta magis ut fiant manifesta
Hec transcurrendo vidi breviterque loquendo
Ex hijs collegi quedam scriptoque redegi. »

(3) Il n'est pas meilleur écrivain, à preuve ce résumé qu'il fait des événements de 1255 : « Henricus Leodiensis electus, cum hoc tempore contra bonas villas scilicet Leodium, Hoyum et Dyonantum et alias villas bonas multas contentiones haberet, anno Domini predicto in die beati Laurentii quinta, hora nona, de Hoyensibus de castro Waremmie revertentibus quod combuserant, comes Juliacensis, sororius ejusdem Henrici electi, qui pro parte sua in castro de Muha tunc erat, inter Anthey et Vinamon occidit centum et

grands faits d'histoire générale ou ecclésiastique, que nous connaissons par d'autres sources. Quand, au contraire, il arrive à ce que nous désirerions surtout qu'il nous apprenne, au récit des luttes communales qui agitèrent le XIII[e] siècle, il se hâte d'abréger ses sources, dont il ne nous offre plus qu'un résumé sans couleur et sans vie [1]. Néanmoins son œuvre est d'une importance capitale à un autre point de vue. C'est que, à part les abréviations que nous venons de signaler, il suit presque littéralement le texte de Jean de Warnant. M. Bormans avait déjà remarqué que des vingt-cinq passages de cet auteur cités par Chapeaville, vingt se retrouvaient, la plupart textuellement, dans la *Chronique de Tongerloo* [2]. La conclusion qui en résulte, est singulièrement fortifiée par la comparaison que nous pouvons établir entre le texte de cet écrit et celui de la *Chronique de 1402*, récemment édité par M. Bacha. Les deux œuvres sont identiques, et la chronique de Tongerloo présente le grand avantage de nous permettre d'établir que la presque totalité des textes laissés en grand caractère par l'éditeur de la *Chronique de 1402*, sont en réalité sortis de la plume de Jean de Warnant. Il ne serait donc pas difficile, en s'aidant des deux chroniques, de reconstituer une bonne partie de l'œuvre de Jean le Prêtre.

14. *Chronique de 1402, dite « Chronicon Gemblacense »*. — A défaut du texte de la *Chronique de Tongerloo* qu'aucune publication n'a encore mis à la portée des érudits, ceux-ci retrouveront désormais la plus importante partie de l'œuvre de Jean de Warnant dans l'édition du *Chronicon Gemblacense*, publiée par M. Bacha [3]. Dans la première partie de cette chro-

L homines, exceptis vulneratis et captis. Sed et dux Brabantie qui in auxilio episcopi H(enrici) erat tunc, obsiderat sanctum Trudonem, quibus de causis bone ville sunt humiliate. » (Ms., p. 74.)

(1) Ces abréviations ont cependant pour nous une utilité : elles nous démontrent que le compilateur de 1402 n'a pas emprunté directement son texte à la *Chronique de Tongerloo*. Voir p. 534, n. 2.

(2) CRH., 3e sér., t. IX, p. 433.

(3) D'après le manuscrit n° 3803 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, fol. 170 et suiv. : XVI[e] siècle. Ce manuscrit, cité par Chapeaville, fut retrouvé par Wohlwill, en 1867. (*Die Anfänge der landesständischen Verfassung im Bisthum Lüttich*, p. 198.) Cf. CRH., 3e sér., t. IX, pp. 438 et suiv. ; 4e sér., t. XVII, p. 277.

nique, depuis la naissance du Christ jusqu'en 1247, l'auteur amalgame les chroniques anciennes et fonde principalement son récit sur le *Gesta abbreviata*, sur la chronique des papes de Martin le Polonais et la chronographie de Sigebert [1]. Les nombreuses indications concernant Huy et les environs de cette ville, pourraient faire croire que cette partie, comme la suivante, dérive, au moins dans une certaine mesure, de Jean de Warnant.

La seconde partie est plus importante. L'auteur cesse de faire une chronographie générale et s'attache au récit des événements du pays de Liége. De 1247 à 1337, il utilise surtout Jean de Warnant. En effet, nous trouvons reproduits, mot pour mot, dans sa compilation, la plupart des textes de ce chroniqueur, tels qu'ils nous sont connus par Chapeaville, et ces extraits sont amalgamés le plus souvent au récit d'une manière si intime, que nous devons bien attribuer aussi à Jean de Warnant les passages qui précèdent ou qui suivent. Une autre preuve des emprunts que lui fait le compilateur, c'est, comme nous l'avons dit en parlant de la *Chronique de Tongerloo*, que son texte est le plus souvent, à peu près mot pour mot, identique à celui de cette chronique. On voit à l'évidence que les deux compilateurs ont copié la même source [2], et ce qui prouve que celle-ci n'est autre que l'œuvre du curé de Warnant, c'est l'importance que prennent dans le récit les événements qui se passent aux environs de Huy. A partir de 1315, sous le règne d'Adolphe de la Marck, le compilateur, qui semble avoir sur sa table de travail les deux chroniques de Jean de Warnant et de Hocsem, partage entre elles ses préférences et reproduit littéralement plusieurs passages de ce dernier chroniqueur, sans néanmoins abandonner son modèle principal. Le dernier passage transcrit par le chroniqueur de 1402 et provenant indubitablement, d'après la citation qu'en fait Chapeaville, de la chronique de Jean le Prêtre,

(1) Voir dans Bacha, *Introd.*, les autres sources utilisées.

(2) On pourrait objecter qu'il est possible aussi que le compilateur de la *Chronique de 1402* ait copié directement la *Chronique de Tongerloo*. Mais outre qu'il est peu probable que l'auteur du *Chronicon Gemblacense* ait connu l'œuvre de son confrère de Tongerloo, ce qui renverse d'avance l'objection que nous prévoyons, c'est que la *Chronique de 1402* renferme plusieurs passages qui sont certainement de Jean le Prêtre, d'après le témoignage de Chapeaville, et que l'on ne trouve qu'en abrégé dans la *Chronique de Tongerloo* (voir p. 533, n. 1).

se rattache à l'année 1336 ([1]). Cela ne veut pas dire que le compilateur n'ait pas continué plus loin à utiliser sa source principale. Nous constatons, en effet, qu'il persiste à concorder avec d'autres dérivations de Jean de Warnant, notamment avec Mathias de Lewis et avec les manuscrits de Bruxelles, nos 9841 et II, 2325 ([2]). On remarque cette concordance jusque dans le récit de la visite de l'abbé de Saint-Nicaise et de la bataille de Crécy en 1346 ([3]). Ce passage est le dernier que nous parvenons à identifier avec Jean de Warnant. Tandis que le compilateur de 1402 continue son récit en le basant sur Hocsem, nous trouvons dans les manuscrits de Bruxelles et d'Averbode, et dans la chronique de Brusthem, certainement à partir de Jean d'Arckel, un autre texte, identique dans ces diverses chroniques, et que nous estimons être emprunté à la chronique latine de Jean de Stavelot ([4]). Quand, à partir de 1349, Hocsem à son tour fait défaut au chroniqueur de 1402, celui-ci poursuit sa narration avec plus d'indépendance, quoique s'aidant encore d'une source inconnue dont Radulf de Rivo ([5]) et Jean de Stavelot ([6]) parais-

([1]) Chapeaville, t. II, pp. 437-438; *Chronique de 1402*, éd. Bacha, pp. 327-329.

([2]) Un texte à peu près identique se lit dans les deux manuscrits d'Averbode, contenus dans le recueil de Gilles die Voecht, tome VII et tome IX *in fine* et dans le manuscrit de de Bruxelles, n° 13791. Les chroniques de Bruxelles et d'Averbode ne donnent généralement qu'un résumé, dans lequel il est plus difficile de reconnaître la source commune. Celle-ci se retrouve cependant dans plusieurs passages que nous signalons plus loin (p. 342, note 2). L'identité des dérivations est surtout sensible dans Mathias de Lewis.

([3]) Voir p. 342, note 2.

([4]) Voir chap. X, § 4.

([5]) Voir les passages communs, imprimés en petit texte dans l'édition de M. Bacha.

([6]) 1364. Avènement de Jean d'Arckel, « filius domini de Erckel, ex filia comitis de Vernebrock ». *Chronique de 1402*, p. 352; ms. 9841, fol. 25, 2e col.; ms. II, 2325, fol. 92; ms. 13791, fol. 80; ms. 21822 (*Chronique de Brusthem*), fol. 242.

1366. Soumission du seigneur de Rummen « cum fletu et gemitu, cunctis videntibus et audientibus ». *Chronique de 1402*, p. 355; ms. 9841, fol. 25 v°, 1re col.; ms. II, 2325, fol. 92; ms. 13791, fol. 80 v°; ms. 21822, fol. 242.

1378. Jean d'Arckel « elegit sepulturam in Trajecto inferiori ubi fuerat prius episcopus ». *Chronique de 1402*, p. 373; ms. 9841, fol. 25 v°, 1re col.; ms. II, 2325, fol. 92 v°; ms. 21822, fol. 243 v°.

Tentatives pour substituer Arnoul de Hornes à Persand de Rochefort. Remarquer les expressions : « vexillum... in despectum... in medio foro Leodii juxta peronem combusserunt ». *Chronique de 1402*, p. 377; ms. II, 2325, fol. 93 v°; ms. 13791, fol. 83; ms. 21822, première feuille intercalée après le fol. 243.

1379. Intronisation d'Arnoul de Hornes. Dans ce récit, on remarque d'abord chez Jean

sent aussi se servir. Ses premiers souvenirs personnels semblent remonter à 1374 [1]; il les entremêle à des renseignements tirés de sa source. Aux années 1378-1379, il reproduit sur le schisme d'Occident, entourés de détails fantaisistes, quelques passages qu'il emprunte à l'histoire de cet événement, rédigée par Guillaume de Vottem [2]. Son récit devient ensuite absolument original et s'arrête brusquement au début de l'année 1402. Plusieurs textes, vers la fin de l'œuvre, dénotent la spontanéité de l'écrivain, rédigeant de lui-même, sans le secours d'aucun emprunt [3].

Cette dernière partie de la chronique présente, entre autres avantages, celui de nous faire mieux connaître la personnalité de l'écrivain. Le nom de Gembloux a été donné à sa compilation d'après une inscription indiquant uniquement la provenance du manuscrit qui nous est conservé. La précision des détails que l'auteur nous fournit sur les faits qui se passent à Liége, au temps où sa narration devient indépendante, démontre qu'il habite cette ville [4]. Les renseignements plus particulièrement précis qu'il nous transmet sur les événements qui concernent l'abbaye de Saint-Jacques [5], les précautions qu'il a de relever en toute occasion ce monastère, la défense qu'il prend du droit de préséance de ses moines sur ceux de Saint-Laurent,

de Stavelot des expressions qu'on retrouve dans la *Chronique de 1402* : « filius domini de Cleyves, ex sanguine ducum Lossensis et Brabantie » (*Chronique de 1402*, p. 383; ms. 9841, fol. 26, 1re col ; ms. II, 2325, fol. 93 v°; ms. 13791, fol. 83 v°; ms. 21822, fol. 244). En voici une autre qui ne se lit pas dans la compilation de 1402, et qu'on retrouve dans Radulf de Rivo : « exhibuit bullas suas in capitulo Leodiensi (Radulf, dans Chapeaville, t. III, p. 43; ms. 9841, fol. 26, 1re col.; ms. II, 2325, fol. 93 v°; ms. 13791, fol. 83 v°; ms. 21822, fol. 244). Cette dernière constatation suffirait pour conjecturer que les compilateurs ne se sont pas copiés, mais que des emprunts à une source commune sont faits par les trois chroniqueurs : l'auteur de la *Chronique de 1402*, Radulf de Rivo et Jean de Stavelot, de qui procèdent ces textes de nos trois chroniques manuscrites.

(1) M. Bacha (Introduction à la *Chronique de 1402*, p. xxxi) pense que le chroniqueur a vu les Flagellants, dont il décrit de façon très vivante les excentricités.

(2) Voir § 44.

(3) *Chronique de 1402*, éd. Bacha, p. 417, lignes 6-9; pp. 422-423, lignes 25-26, 1-9; p. 423, ligne 23; p. 427, lignes 10-11.

(4) Voir, par exemple, la relation du pèlerinage à Liége, lors du jubilé de 1391 (*Chronique de 1402*, p. 420), et celle des obsèques de Guillaume de Leka (p. 423).

(5) Voir, entre autres, le récit de la chute de la foudre sur le monastère en 1392 (*Ibid.*, pp. 420-421).

le récit qu'il fait des derniers moments de l'abbé Bertrand, mort en 1401, et de l'élection de son successeur, avec l'éloge des religieux, placé en cette occasion dans la bouche de l'évêque Jean de Bavière, toutes ces indications (1) nous suffisent pour attribuer le *Chronicon Gemblacense* à un moine de Saint-Jacques. M. Bacha montre que sa rédaction est postérieure à l'année 1390 (2); nous ne croyons pas qu'elle ait pour auteur Guillaume de Vottem (3).

15. *Remarque sur la chronique de 1402 et la chronique de Mathias de Lewis.* — Avant d'aborder l'étude d'une troisième source, la chronique de Mathias de Lewis, renfermant, comme les deux précédentes, des dérivations de l'œuvre de Jean le Prêtre, nous ferons une remarque qui leur est commune. C'est que probablement l'auteur de la *Chronique de 1402* et Mathias de Lewis se sont servis d'une copie abrégée et non du texte original de Jean de Warnant. Nous croyons retrouver la trace de celui-ci dans un passage que la *Chronique de Tongerloo* nous a seule conservé intact et complet. Nous reproduisons en note les trois versions dont il sera facile d'établir la comparaison (4). Le texte de la *Chronique de 1402* et de Mathias de Lewis est évidemment un texte abrégé. Or Mathias de Lewis et l'auteur du *Chro-*

(1) *Chron. de 1402*, éd. Bacha, pp. 427, 444-445.

(2) Le chroniqueur, à la date de 1358 (p. 347), dit que Guillaume, comte de Hollande, tombé cette année en démence, vécut plus de trente ans dans ce misérable état. On sait que Guillaume V mourut au commencement de l'année 1389.

(3) Voir § 44.

(4)

Jean de Warnant dans la *Chron. de Tongerloo*, p. 91.	*Chron. de 1402*, éd. Bacha, p. 235.	M. de Lewis, éd. Bormans, p. 81.
« Hoc tempore (1297) a pasca usque ad augustum fuit magna siccitas et fuit ita magnus defectus bladi quod non fuit qui solum modium siliginis vel spelte in foris venderet. Granariis vero undique fractis, quia vacua inventa sunt, et quotquot in eis invenitur distributum est illis qui defectum habebant, mediante pecunia pro modio pretaxata, nam modius siliginis pretaxatus erat XXV solidis Leodiensibus et modius spelte XIIII solidis. Interim mercatores blada undique apportantes dicte penurie succurrerunt. Sextarium vini tunc venditur communiter XXVII denariis, quod nunquam usque ad hanc diem visum fuerat. »	« Hoc tempore, a pascha usque ad augustum sequentem, fuit tam ingens siccitas et tantus defectus bladi quod modius siliginis pretaxatus erat XXV solidis Leodiensibus et modius spelte XIIII solidis. »	« Illo tempore, fuit ingens siccitas et tantus defectus bladi quod a tempore paschali usque ad augustum sequentem modius siliginis XXV solidos grossorum et modius spelte XIIII solidos vendebatur. »

nicon Gemblacense n'ont pas travaillé l'un d'après l'autre. Écrivant d'une manière indépendante, ils ne peuvent pas être tombés d'accord pour abréger tous deux de même manière. Ils ont donc trouvé un texte déjà écourté dans le manuscrit qu'ils employaient.

16. *Mathias de Lewis.* — Comme M. Bormans l'a établi, Mathias de Lewis s'appelait de son nom de famille Mathias de Potthem, né probablement à Gors-Leeuw ou Op-Leeuw au comté de Looz. Il était, au moment où il écrivit, chanoine de Sainte-Croix [1]. En 1383, il devint doyen de cette collégiale et occupa ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 3 juin 1389 [2].

La chronique était déjà achevée en 1379. Elle commence à saint Materne et finit en 1376, au temps de l'évêque Jean d'Arckel. En tête se lit un prologue, suivi d'une sorte de centon formé de textes des livres saints [3]. L'auteur déclare vouloir consigner toutes les traditions orales ou écrites qui se rapportent à son église [4]. En effet, il relève avec soin tout ce qui peut contribuer à la glorification de la collégiale de Sainte-Croix, et après le règne de chaque prince, à partir de Francon, il consacre, en quelques lignes, le plus souvent d'après les documents authentiques, le souvenir de ses bienfaits envers cette église et son chapitre. Dans le manuscrit original, conservé aux archives de l'État à Liége, dont l'éditeur M. Bormans s'est servi, le récit n'occupe d'ailleurs que les dix-sept premiers feuillets et sert d'introduction, comme l'annonce le prologue, au cartulaire de Sainte-Croix, qui occupe le reste du manuscrit jusqu'au quatre cent septième feuillet.

Nous distinguerons trois parties dans le récit de Mathias de Lewis. La première, jusqu'au règne de Henri de Gueldre, est basée sur le *Gesta*

(1) On trouve Mathier de Lew cité comme chanoine et compteur de Sainte-Croix en 1360 (Sainte-Croix, reg. n° 50, fol. 2); Mathias de Poethem, *canonicus Sancte Crucis*, le 23 juin 1364 (Tongres, *Cartulaire de Notre-Dame*, t. I, fol. 147 v°); Mathias de Pothem de Lewis, chanoine en 1364 (Sainte-Croix, Cartulaire A, fol. 27 v°), et en 1370 (*Ibid.*, fol. 28 v°); doyen en 1384 (Sainte-Croix, reg. 15, fol. 58 v°).

(2) Voir Bormans, *Chronique de Mathias de Lewis*, Introduction.

(3) Jusqu'aux mots : *Qui vero beatus Petrus... Chronique*, éd. Bormans, p. 4.

(4) « Quod suo tempore actum, visum, gestum, auditum seu verificatum declarare potuisset. » *Ibid.*, p. 2.

abbreviata, que le chroniqueur copie à peu près textuellement [1]. Après avoir reproduit le long récit de l'abréviateur sur la vie et l'apostolat de saint Materne, dont il n'omet que la digression sur l'origine troyenne de nos premiers ancêtres, il passe aux successeurs du saint évêque et complète les courtes notices consacrées à ceux-ci dans la chronique abrégée, par l'indication des dates de leur épiscopat [2]. Nous le trouvons, en général, fort amateur de dates, et nous constatons qu'il se résigne difficilement à en ignorer aucune. Pour le reste, il se met peu en peine de contrôler ou de compléter sa source principale. S'il le fait, c'est d'ordinaire à la grande chronique de Gilles d'Orval qu'il recourt. Rarement il ajoute un renseignement puisé dans la tradition orale [3]; une seule fois, il emprunte un passage à la chronique de Saint-Trond [4]. Il n'y a donc, dans cette première partie de l'ouvrage, presque aucun renseignement nouveau, sauf les notices sur Sainte-Croix, qui dénotent un travail d'archiviste plutôt qu'une œuvre d'historien.

Dans la seconde partie de la chronique, Jean de Warnant tient à peu près la même place que le *Gesta abbreviata* a occupée dans la première. Toutefois, Mathias de Lewis suit ici son texte de moins près, et le plus souvent il le résume au lieu de le copier littéralement. Il le complète quelquefois en puisant un détail dans Hocsem [5]; mais les emprunts qu'il fait à cette source secondaire sont moins nombreux que ceux qu'il a puisés dans Gilles d'Orval, pour compléter la première partie de son récit. Jusqu'au règne d'Adolphe de la Marck, nous ne rencontrons qu'un seul passage où il développe sa source par des renseignements oraux [6]. En deux autres endroits, il résume des actes authentiques [7]. Sauf ces passages et les notices

(1) Il laisse de côté, dans les sources où il puise, les détails qui ne lui conviennent pas, et particulièrement tout ce qui est étranger à l'histoire des évêques.

(2) Voir p. 546, note 1.

(3) *Chronique*, éd. Bormans, p. 43, lignes 17-23; p. 52, lignes 4 et suiv.

(4) *Ibid.*, p. 48. Cf. *Chron. de Saint-Trond*, éd. de Borman, t. I, p. 23.

(5) *Ibid.*, p. 77, ligne 27; p. 81, ligne 1, lignes 4-9; p. 86, lignes 3 et suiv.

(6) *Ibid.*, p. 81, lignes 4-9.

(7) *Ibid.*, p. 79, lignes 6-10 : résumé de la charte de 1375 de l'empereur Rodolphe sur les privilèges du clergé; cf. Chapeaville, t. II, p. 304; Borm. et Schoolm., *Cartul. de Saint-Lambert*, t. II, p. 241. — Page 85, lignes 4-14 : extrait des stipulations de la paix de Huy de 1301.

consacrées à l'église Sainte-Croix, tout le fond du récit se retrouve, avec d'incontestables identités d'expressions, dans la *Chronique de 1402*, ou dans les extraits de Jean de Warnant, publiés par Chapeaville. Deux textes qu'on n'y rencontre pas, se lisent dans la *Chronique de Tongerloo* et proviennent évidemment aussi de Jean le Prêtre [1]. Il n'en reste qu'un seul dont nous

[1] Comme la chronique de Tongerloo est encore inédite, nous reproduisons ces textes.

MATHIAS DE LEWIS, p. 85 :

« Item cum Guido Hanonie .. castrum de Mirwair cum tota terra adjacente emisset, cujus terre et castri dominatione electione dicti Guidonis ad electum (*lisez* effectum) non perveniente, comesque Hanonie frater ejusdem in prejudicium episcopi et capituli Leodiensis manus ad illa apponeret et possideret, episcopus dictum castrum cum terra ei subjecta repetiit et ab hoc cum guerra inter eos mota fuisset et prefatus comes per quosdam wispiliones in dicto castro positos terras Rivonie ibidem vicinas predari et comburi, hominesque capi et necari procurasset, ipse episcopus cum magno exercitu, anno videlicet Domini M°CCC° secundo, tempore paschali, dictum castrum obsedit cepitque et solo equavit.

CHRON. DE TONGERLOO, ms., p. 101.

Tempore etiam Adulphi de Waldeck per quosdam vispiliones in castro de Mirwal a comite Hanoniensi positos terra Rivonie et de Nozon cotidie predatur et comburitur necnon et homines alii capiuntur, alii necantur, quorum querimonie ad aures episcopi perveniunt. Quamobrem episcopus, magno exercitu congregato, dictum castrum obsedit, cepit et solo adequavit.

Il est probable que le passage tout entier vient de Jean de Warnant. Il paraît d'ailleurs être conservé dans le manuscrit de Hambourg. (Voir p. 545, note 1, F.)

MATHIAS DE LEWIS, p. 87.

Hujus diebus cum Theobaldus dux majoris Lotharingie et dominus de Florinis in prejudicium domini de Heybes feodalis et hominis legii beati Lamberti, castrum de Monviroit secus Mosam, a parte superiori oppidi Dyonensis, firmaret, ad requestam dicti domini de Heybes, Theobaldus episcopus cum ingenti exercitu congregato dictum castrum obsidendo diruit. Castrum etiam de Agimont obsedit instinctu domini de Peys, tunc marescalci episcopi, quem dominus de Agimont in prejudicium sancti Lamberti oppressit, sicque dictum castrum episcopo redditur, et magna turris ejusdem crematur.

CHRON. DE TONGERLOO, ms., p. 106.

Cum hiisdem temporibus, Theobaldus dux Lotharingie et dominus de Florines in prejudicium domini de Heibes castrum de Namuroit existens secus Mosam a parte superiori oppidi Dyonensis firmaret, querimoniis Domini de Heibes ex hoc hominis legii beati Lamberti, Theobaldus episcopus, magno exercitu congregato, dictum castrum obsidendo diruit.... Eodem anno, Theobaldus episcopus, Hoyensibus secum in auxilio ductis, castrum de Agimon obsedit. Tunc ab eodem villa de Givei in eadem terra fracta est et combusta. Et inde post aliquod spatium temporis dictum castrum episcopo redditur.

ne constatons pas la dérivation [1]; mais il est néanmoins fort probable que ce passage a été également emprunté par Mathias de Lewis à la chronique du curé de Warnant.

A partir du règne d'Adolphe de la Marck, le texte de Jean de Warnant dans la *Chronique de Tongerloo* nous fait défaut. D'autre part, le chroniqueur de 1402 emprunte le plus souvent ses extraits à Hocsem. Il devient donc plus difficile de constater, par la comparaison des textes, la fidélité de Mathias de Lewis à reproduire Jean le Prêtre. Cependant les ajoutes que la *Chronique de 1402* fait aux emprunts d'Hocsem, se retrouvent très généralement dans le texte du chroniqueur de Sainte-Croix et nous autorisent à conclure que celui-ci continue à copier Jean de Warnant [2].

Le dernier texte de Jean de Warnant que nous connaissons avec certitude,

(1) *Chronique*, éd. Bormans, p. 88, lignes 10 et suiv., fin du règne de Thibaut de Bar.

(2) Nous citerons les passages où se rencontrent, dans les deux chroniques de Mathias de Lewis et de 1402, des locutions identiques, qui parfois se retrouvent aussi dans le manuscrit de Bruxelles 9841, contenant une autre dérivation de Jean de Warnant.

M. de L., p. 93, l. 21; cf. *Chron. de 1402*, p. 283, l. 8; ms. 9841, fol. 21 v°. — M. de L., p. 93, l. 22; cf. *Chron.*, p. 283, l. 14; ms. 9841, fol. 21 v°. — M. de L., p. 94, l. 8; cf. *Chron.*, p. 283, l. 15-16. — M. de L., p. 94, l. 10-12; cf. *Chron.*, p. 284, l. 24-26. — M. de L., p. 94, l. 13 et suiv.; cf. ms. 9841, fol. 21 v°, col. 2. — M. de L., p. 95, l. 10-11; cf. *Chron.*, p. 287, l. 6-7. — M. de L., p. 95, l. 15-16; cf. *Chron.*, p. 287, l. 15-16. — M. de L., p. 95, l. 15; cf. *Chron.*, p. 287, l. 15. — M. de L., p. 95, l. 18 à p. 96, l. 6; cf. *Chron.*, p. 289, l. 7 à p. 290, l. 10. — M. de L., p. 96, l. 15; cf. *Chron*, p. 291, l. 32. — M. de L., p. 96, l. 24-25; cf. *Chron.*, p. 292, l. 26. — M. de L., p. 97, l. 19-20; cf. *Chron.*, p. 297, l. 4-5; ms. 9841, fol. 21 v°, col. 2. — M. de L., p. 99, l. 11-12; cf. *Chron.*, p. 298, l. 1-2. — M. de L., p. 99, l. 25 et suiv.; cf. *Chron.*, p. 299, l. 6; Chapeaville, t. II, p. 401, A. — M. de L., p. 100, l. 3 et suiv.; cf. ms. 9841, fol. 21 v°-22. — M. de L., p. 100, l. 12-20; cf. *Chron.*, p. 301, l. 3-13. — M. de L., p. 101, l. 5 à p. 102, l. 13; cf. *Chron.*, p. 305, l. 25 à p. 307, l. 1. — M. de L., p. 102, l. 14-17; cf. *Chron.*, p. 309, l. 19-24. — M. de L., p. 102, l. 21-23; cf. *Chron.*, p. 310, l. 9-11. — M. de L., p. 102, l. 24-25; cf. *Chron.*, p. 310, l. 27. — M. de L., p. 103, l. 1-3; cf. *Chron.*, p. 311, l. 3-7. — M. de L., p. 103, l. 4-5; cf. *Chron.*, p. 311, l. 15; Chapeaville, t. II, p. 410. — M. de L., p. 103, l. 11; cf. *Chron.*, p. 315, l. 16. — M. de L., p. 103, l. 16-17; cf. *Chron.*, p. 320, l. 16-17. — M. de L., p. 103, l. 20-23; cf. *Chron.*, p. 322, l. 8-10; Chapeaville, t. II, p. 418; ms. 9841, fol. 22, col. 2. — M. de L., p. 103, l. 24 à p. 104, l. 1; cf. *Chron.*, p. 323, l. 11-16; Chapeaville, t. II, p. 419. — M. de L., p. 104, l. 2 à p. 105, l. 20; cf. *Chron.*, p. 324, l. 7-10, 20, 23, p. 325; p. 326, l. 1-5. — M. de L., p. 105, l. 23 à p. 107, l. 3; cf. *Chron.*, p. 326, l. 19 à p. 327, l. 19; Chapeaville, t, II, p. 428.

d'après la citation qu'en fait Chapeaville, se rattache à l'année 1336 et à l'affaire du comté de Looz. Mathias de Lewis en copie à peu près textuellement les premières lignes ([1]). De ce qu'aucun passage ultérieur de la chronique de Jean le Prêtre ne soit parvenu jusqu'à nous, on ne peut pas conclure que Mathias de Lewis cesse dès ce moment d'utiliser son modèle. En comparant son texte avec d'autres chroniques dérivées de Jean de Warnant, on constate entre ces dérivations de nombreuses ressemblances, qui laissent apparaître le fond de leur source commune. Nous parvenons ainsi à retrouver des traces de la chronique de Jean le Prêtre jusqu'en 1346 dans le récit de la guerre entre la France et l'Angleterre, qui donna lieu à la bataille de Crécy ([2]). On doit en conclure que le récit du curé de Warnant

([1]) Le texte de Jean de Warnant dans Chapeaville renferme ensuite un long hors-d'œuvre, qui devrait plutôt trouver sa place dans le récit du règne d'Hugues de Pierrepont. Mathias de Lewis se contente de renvoyer à ce qu'il a dit précédemment : *ut supra patet.* Il rapporte après cela la suite de l'affaire, probablement encore d'après Jean de Warnant, que Chapeaville n'est plus parvenu à déchiffrer. Le texte du manuscrit de Bruxelles, n° 9841, fol. 22 v°, est, au début, identique au résumé de Mathias de Lewis. On pourrait en conclure que c'est l'œuvre du chanoine de Sainte-Croix qui est utilisée dans ce manuscrit. Ce qui s'oppose à cette conclusion, ce sont plusieurs passages que nous rencontrons dans le manuscrit 9841 et dans d'autres dérivations de Jean de Warnant, tandis qu'ils ne se lisent pas dans Mathias de Lewis : par exemple, la querelle avec les Hutois en 1343; la guerre contre les Frisons, en 1345; voir aussi les détails de l'incendie de Malines, en 1342. On doit conclure que Mathias de Lewis et l'auteur de la chronique 9841 se sont servis d'une même version de Jean de Warnant, légèrement différente de celle qu'ont lue Chapeaville et le chroniqueur de 1402.

([2]) A partir de 1337 jusqu'à la fin du règne d'Adolphe de la Marck, le chroniqueur de 1402 emprunte sa relation à Hocsem, sauf pour les faits suivants, où on le retrouve d'accord avec les autres dérivations de Jean de Warnant :

1337. Transfert à Visé du chapitre de Celle. Mêmes expressions (p. 330, lignes 8-10) que dans le manuscrit de Bruxelles, II, 2325, fol. 91 : « Tunc etiam Visetum ab episcopo et capitulo Leodiensi novis muris et turribus vallabatur ».

1339. Établissement de foires : « quod forum vocatur », expression qui se lit dans le même manuscrit II, 2325.

1340. Guerre de l'Angleterre avec la Flandre. Comparez : *Chron. de 1402*, p. 332, ligne 7, à Mathias de Lewis, p. 109, ligne 19; *Chron.*, p. 332, l. 12, à M. de L., p. 109, l. 22-23; *Chron.*, p. 332, l. 21, p. 333, l. 19, à M. de L., p. 109, l. 23, p. 110, l. 15.

1342. Incendie de Malines. Comparez *Chron. de 1402*, p. 334, lignes 18-25, avec Mathias de Lewis, p. 110, lignes 21-23, et avec le texte suivant du manuscrit 9841, fol. 23 v°, 2e col. : « Eodem anno, casu in vigilia sacramenti incendii ardor Mechliniam pro parte

s'étendait au moins jusque-là, et que Mathias de Lewis, dans cette partie de sa chronique comme dans celle qui précède, ne fait autre chose que reproduire, pour la plus grande part, le texte qui lui sert de modèle. Peut-être même en est-il ainsi jusqu'à la fin du règne d'Engelbert de la Marck. Nous

maxima destruxit, cum ecclesia sancti Rumoldi et aliis multis et halla, multis etiam hominibus ab incendio absumptis ».

Mathias de Lewis raconte en outre quelques faits omis dans la *Chronique de 1402;* nous les retrouvons ailleurs, particulièrement dans le manuscrit 9841 et dans ZANTFLIET :

1341. Guerre contre les Sarrasins (M. DE L., p. 110, lignes 17-20; manuscrit 9841, fol. 22 v°, 2e col.; manuscrit II, 2325, fol. 91).

1343. Élection des Vingt-Deux (M. DE L., pp. 110-111 ; même texte dans manuscrit 9841, fol. 22 v°-23; cf. ZANTFLIET, col. 236).

1343. Plaintes des marchands (M. DE L., p. 111, lignes 10 et suiv.; résumé dans manuscrit 9841, fol. 23); ZANTFLIET, col. 237, emprunte le nom de Jean Jacquemin à la même source que Mathias de Lewis.

Poursuivant notre examen jusque dans le règne d'Engelbert de la Marck, nous arrivons aux mêmes constatations. La *Chronique de 1402* suit généralement Hocsem; mais dès qu'elle l'abandonne pour puiser à une autre source, nous la retrouvons d'accord avec Mathias de Lewis et avec les autres dérivations de Jean de Warnant. Mathias de Lewis, à son tour, quant aux faits que ne rapporte pas la *Chronique de 1402*, est en accord de fond et d'expressions avec les autres sources, dérivées de Jean le Prêtre. C'est ce que nous allons constater :

La *Chronique de 1402* raconte, d'après Hocsem, l'élection d'Engelbert de la Marck (p. 336), mais en y ajoutant des expressions : *ad preces regis Francie,* que nous lisons dans Mathias de Lewis et dans les autres sources, et qui dérivent évidemment d'une source commune : Jean de Warnant (voir M. DE L., p. 113, lignes 3-8; manuscrit 9841, fol. 23; manuscrit II, 2325, fol. 90 v°).

Mathias de Lewis raconte ensuite la création du mambour Louis d'Agimont; c'est le même récit que dans le manuscrit 9841, fol. 23 v°. Puis l'entrée d'Engelbert de la Marck, la continuation de la guerre contre les Hutois, la sédition contre les échevins, sont relatées en termes à peu près identiques à ceux de Zantfliet (M. DE L., pp. 113-114; ZANTFLIET, col. 239; résumé dans manuscrit 9841, fol. 23 v°). L'ordination de l'évêque est mentionnée de la même manière que dans le manuscrit 9841 (M. DE L., p. 114, lignes 20-22; ms. 9841, fol. 23 v°). On retrouve pareillement dans ce manuscrit le récit des événements suscités par l'homicide commis en Condroz par un Hutois (M. DE L., pp. 114-115; manuscrit 9841, fol. 23 v°, 2e col.). Dans l'intervalle, le chroniqueur de 1402 a raconté la guerre contre les Frisons (p. 336), en termes dont le résumé se lit dans le manuscrit 9841, fol. 23 v°. Nous arrivons enfin à deux faits identiquement rapportés par l'ensemble de nos sources : la visite de l'abbé de Saint-Nicaise, en 1346, et la bataille de Crécy. Entre les deux notices consacrées à ces événements, le chroniqueur de 1402 intercale (p. 338), d'après HOCSEM, un récit de la réunion des échevins à Vottem, relatée aussi, mais en d'autres termes, fort

nous réservons d'examiner ce dernier point, au chapitre X, § 8, dans la notice que nous consacrerons à l'étude de la chronique de Zantfliet.

Nous avons déjà signalé cette particularité que le texte de Jean de Warnant, utilisé par Mathias de Lewis, n'était pas l'original, mais une version légère-

semblables à ceux de ZANTFLIET (col. 243), dans MATHIAS DE LEWIS (pp. 116-118) et dans le manuscrit 9841, avec ici un détail sur le meurtre d'une femme en couche, absolument dans le genre de Jean de Warnant (ms. 9841, fol. 24). Mais insistons surtout sur les deux textes communs à nos diverses sources. Ici l'hésitation n'est pas possible : il saute aux yeux que ces deux notices sont décalquées d'une même source dans nos quatre dérivations.

M. DE LEWIS, p. 115.	CH. DE 1402, p. 337.	ZANTFLIET, col. 242-243.	Ms. 9841, fol. 23 v°-24.
« Eodem tempore venit abbas sancti Nichasii Remensis legatus apostolicus, pro concordia de comitatu Lossensi facienda. Qui, *capitulo Leodiensi et patria hoc ignorantibus*, consilio quorumdam tractantium canonicorum videlicet et militum patrie scabinorumque Leodiensium, *apud Hasselt dictum comitatum Lossensem ipsi domino et suis heredibus dedit* et confirmavit, *presente ipso Engelberto; a quo dictus dominus de Hynsebergh ipsum comitatum statim ibidem in feodo relevavit. Qui etiam legatus dictum dominum de Hynsebergh absolvit, et organa in comitatu Lossensi resumi mandavit. Quod intelligens, capitulum Leodiense nimium turbatum appellavit a sententia dicte pacis nec ab excommunicatione dicti domini de Hinsebergh abstinuit.* »	« Hiis diebus... abbas sancti Nichasii Remensis venit Leodium *legatus a curia romana, ad hoc ut tractaret de reformatione pacis* et comitatum Losensem secundum judicium capituli, militum et bonarum villarum nostre patrie *et comitatus Losensis tribueret illi cui major pars capituli et patrie se concordaret*, et super hoc electi fuerunt quidam canonici beati Lamberti, quidam milites et quidam scabini Leodienses... Qui *apud Hasselt congregati dictum comitatum Losensem domino de Heynsberch et suis heredibus reddiderunt, presente Engleberto nostro episcopo; quem mox recepit in feudum. Quam pacem dictus legatus laudavit et confirmavit, et dictum dominum Theodericum de Heynsberch absolvit, et organa in dicto comitatu restituit.* »	« In mense junio ejusdem anni, abbas sancti Nicasii venit Leodium, legatus a sede apostolica ut inter capitulum Leodiense et dominum T. de Heinsberch *quoad comitatum Lossensem pacem reformaret*, et excommunicatum absolveret *atque comitatum contraderet illi, cui major pars capituli et patriae se concordaret*. Cumque dictus abbas diu tractasset cum capitulo, tandem communi voto electi sunt quinque canonici, qui una cum abbate tractarent de pace inter partes; ita tamen quod non haberent auctoritatem terminandi negotium sine consensu capituli et patriae universae : ipsi tamen, *nulla relatione facta capitulo*, circa festum Johannis Baptistae, *apud Hasselt in hoc convenerunt*, *quod episcopus dictum T de comitatu praedicto investivit et interdictum relaxavit et excommunicatum absolvit.* »	« Hoc tempore, abbas Sancti Nicasii Remensis venit Leodium *legatus tractaturus de reformacione pacis* comitatus Lossensis *a curia romana missus. Apud Hasselt dictum comitatum Lossensem domino de Heynberch et suis heredibus quidam electi de pace tractanda*, precibus vel aliter decepti, *capitulo et patria ignorante, reddiderunt, presente episcopo Engelberto, quem mox in feodum recepit ab eo. Quam pacem dictus legatus confirmavit, et dominum de Heynsberch absolvit, et organa in dicto comitatu restituit. Quod audiens capitulum Leodiense turbatur et contra sententiam dicte pacis apostolos appellat nec cessavit ab excommunicatione domini de Heynsberch.* »

(Suite p. 545.)

ment abrégée [1]. Il en a utilisé surtout la partie originale, commençant à Henri de Gueldre. Il paraît cependant avoir connu et ne pas négliger

M. de Lewis, p. 118.

« Hiis etiam diebus, anno Domini M°CCC° quadragesimo sexto, mensis augusti die XXVII^a, actum est bellum apud Cresci inter reges Francie et Anglie; in quo quidem bello ex parte regis Francie ceciderunt mortui rex Bohemie, rex Maole, dux Lotharingie superioris, comites ut puta Flandrie, Alocensis, frater regis Francie, Blosensis, Silinie in Savoie, Blanceborensis, Saserensis, Anconie, de Gorm, de Hacour, et de Hamale, et cum ipsis mille et quingenti, cum XLV nobilibus, quorum tunicalia cunctorum cum armis inventa sunt, exceptis aliis, quorum non est numerus. Quare rex Francie confusus confugit Ambianis. Rex vero Anglie, victor belli existens, secessit apud Kalais, quam obsedit. »

Ch. de 1402, p. 338.

« Hiis diebus, videlicet XXVI die mensis augusti, actum est bellum apud Cresci inter regem Francorum ex una parte et regem Anglie ex altera. In quo quidem bello ex parte regis Francie ceciderunt mortui Johannes ,rex Boemie, rex Maolei, dux Lotharingie superioris, comites Flandrie, Aletensis frater regis Francie, Blasensis, Salmie in Samoye, Blanceborensis, Sazeriensis, Anthonius de Gorni, de Hacour, et de Amale, et cum ipsis mille et quingenti cum XLV nobilibus, quorum tunicalia cum eorum armis inventa sunt, exceptis aliis quorum non est numerus; quare rex Francie cum maxima confusione, confugit Ambianis. Rex vero Anglie victor existens secessit apud Kalas quam obsedit. »

Ms. 9841, fol. 24-24 v°.

« Hiis diebus, 27^a die augusti, factum est bellum inter reges Francie et Anglie apud Cresti, et confusus rex Francie fugit Ambianis. Et ceciderunt ex parte ejus plurimi nobiles scilicet rex Bohemie, rex Maole, dux Lotharingie superioris, comites Flandrie, Blecensis, Alecensis, et alii plurimi. Rex vero Anglie victor secessit Kalays quam obsedit. »

Zantfliet, col. 245.

Ici Zantfliet emprunte son récit à Jean le Bel : « qui hanc scripsit historiam in vulgari ».

[1] Voir p. 518 et p. 537. Les transcriptions de Mathias de Lewis sont naturellement, comme toutes les copies, sujettes à des erreurs, d'autant plus que c'est déjà une copie qu'il transcrit. Comparant son texte à celui des chroniques liégeoises conservées à Hambourg, Wohlwill, dans une lettre à M. Bormans, que celui-ci a eu l'obligeance de nous communiquer, signale, dans les notices sur Hugues de Châlons et Adolphe de Waldeck, plusieurs variantes, dont quelques-unes se retrouvent aussi ailleurs :

A. Page 81, ligne 22 : *solidis* pour *solidos*. — *B*. Page 83, ligne 19 : *biennium* pour *hyemum*. Cf. *Chron. de 1402*, p. 243, ligne 18. — *C*. Page 84, ligne 2 : *papae* pour *prope*. Cf. *ibid.*, p. 245, ligne 12. — *D*. Page 84, ligne 12 : *amicis fultus* pour *amicus factus*. — *E*. Page 85, ligne 2 : *tantum* pour *tamen*. — *F*. Page 85, ligne 19 : *ad effectum* pour *ad electum*.

Notons aussi :

G. Page 101, ligne 22 : *precedente* pour *pendente*. Cf. *Chron. de 1402*, p. 306, ligne 14.

entièrement la compilation placée en tête de l'œuvre de Jean le Prêtre [1].

Le récit du règne de Jean d'Arckel constitue la troisième partie de la chronique. Il est traité avec beaucoup de développements et d'une manière originale, indépendante des sources antérieures. Ce récit très intéressant est, avec le peu de renseignements transmis par Radulf de Rivo, la seule source contemporaine qui nous fasse connaître l'histoire des luttes communales sous Jean d'Arckel. Mathias de Lewis critique parfois la conduite du prince [2], mais prend constamment avec ardeur la défense du clergé [3].

II. — Jacques de Hemricourt; Jean d'Outremeuse.

17. *Jacques de Hemricourt.* — Avec Jacques de Hemricourt, nous abordons un genre d'écrits très différents de ceux que nous avons étudiés jusqu'ici. Toutes les chroniques citées précédemment ont pour centre l'évêque, l'église et la cité épiscopale. Jacques de Hemricourt, au contraire, fait graviter son récit autour des exploits de l'ancienne chevalerie liégeoise, dont il glorifie les droits et la situation sociale.

Il naquit à Liége en 1333 [4], l'année même où naissait, à Valenciennes, le chroniqueur Froissart. Fils de Gilles de Hemricourt et d'Ide d'Abée [5], il était apparenté lui-même à cette noblesse de Hesbaie dont il devait se constituer l'avocat [6]. Il témoigne de ses relations avec Arnoul de Corswarem,

(1) Mathias de Lewis (éd. Bormans, p. 11, lignes 11-14) paraît avoir lu le passage de Jean de Warnant résumé par Buchier, et que nous avons reproduit page 514, note 5. C'est vraisemblablement d'après la même source qu'il indique les années d'épiscopat de nos premiers évêques et rapporte quelques autres détails également fabuleux.

(2) *Chronique de Mathias de Lewis*, éd. Bormans, p. 125, lignes 13 et suiv.

(3) *Ibid.*, pp. 127, 130 *in fine*, 131, 132.

(4) Hemricourt, *Miroir des nobles de Hasbaye*, éd. Salbray, p. 3; *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. LI, *ibid.*, p. 359.

(5) *Ibid.*, p. 201.

(6) On ne peut pas dire sans restriction que Jacques de Hemricourt fit partie de la noblesse. Son arrière grand'mère, Marie de Hemricourt, fille de Thomas de Hemricourt de Lantremange, et petite-fille de Thomas, seigneur de Hemricourt, avait épousé le clerc Adam

seigneur de Momalle [1], et Henri de Fexhe de Schoonvorst [2], qui fut échevin de Liége de 1357 à 1363. On ne peut pas assurer quelle fut la nature de ces relations; Hemricourt paraît avoir été leur secrétaire, chargé de l'administration de leurs biens [3]. En 1351, on le trouve employé à transcrire des écritures chez son cousin germain, Thomas de Hemricourt, notaire de l'official [4]. En 1353, le 13 novembre, il est attaché au chapitre de la cathédrale pour le service des transcriptions [5]. Il abandonne bientôt ces fonctions pour la charge plus lucrative de secrétaire des échevins, qu'il occupe dès 1356 [6], pendant près de trente ans, jusqu'au commencement de 1383 [7]. Il cumule cette charge avec celle de notaire public [8]. En 1372, il devient mayeur suppléant et est nommé secrétaire du tribunal des douze lignages [9]. L'année suivante, il est fait lieutenant de l'abbesse

de Tomboir, qui était au service du père de son amante. La manière dont Jacques de Hemricourt parle de ce mariage, contracté à Saint-Trond, en dehors de la maison paternelle, laisse deviner ce qui s'était passé (*Miroir des nobles*, p. 128). Les deux amants revinrent se remettre au service de Thomas de Hemricourt de Lantremange, sans jouir d'aucune prérogative. Il donnèrent naissance à Thomas de Tomboir, dit de Hemricourt, qui fut sentencier de l'official et épousa Clémence le Cornut de Saint-Léonard. Le septième de leurs fils, Gilles de Hemricourt, épousa Ide d'Abée et fut père de l'écrivain.

(1) *Ibid.*, p. 23; cf. pp. 50, 151.

(2) *Ibid.*, p. 46.

(3) « Et cest acquest, je quy estoit de son conseilh et a ses dras, ly consilhay et en ortay a faire et travelhay a ce que fait fut et en fis touts letres a ce necessaires. » *Ibid.*, p. 23. Il s'agit dans ce texte d'Arnoul de Corswarem et de l'achat du château de Momalle. Parlant de Henri de Fexhe, l'auteur emploie les mêmes expressions : « Je estois a ses dras et a ses bins fais ». *Ibid.*, p. 46. Voir sur ces relations : J. Cuvelier, dans CRH., 5e sér., t. XII, pp. 260 et suiv.

(4) J. Cuvelier, *Inventaire des archives de l'abbaye de Val-Benoît*, n° 241, p. 165.

(5) Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de Saint-Lambert*, t. IV, p. 35, note 1.

(6) Son prédécesseur, Pierre de Horion, signe encore en 1355. La première charte échevinale qui porte la signature de Hemricourt, est datée du 25 janvier 1356. Voir de Borman, *Les échevins*, t. I, p. 410.

(7) Il apparaît une dernière fois sous cette qualité, le 21 janvier 1383 (*Cart. de Saint-Lambert*, *suprac.*, p. 162). Il paraît n'être plus en charge le 30 du même mois (de Borman, *suprac.*).

(8) Il instrumente comme notaire le 14 avril 1365 et le 22 juillet 1374 (Cuvelier, *Inventaire*, *suprac.*, nos 268, 298, pp. 177, 192).

(9) de Borman, *suprac.*, p. 411.

du Val-Benoît (1). En 1374 et 1376, il figure parmi les hommes de la cour allodiale (2). En 1378 jusqu'en 1386, il fait partie de la cour jurée de la chambre de Saint-Lambert (3). L'évêque l'appela, en 1381, dans son conseil privé, et le peuple l'élut bourgmestre en 1389. Il occupait cette charge quand Jean de Bavière fit son entrée à Liége, l'année suivante. Il se maria deux fois (4), et après la mort de sa seconde femme, il se fit recevoir dans l'ordre des chevaliers de Saint-Jean. Il mourut le 17 décembre 1403, et fut inhumé dans la chapelle des Clercs, bâtie en mémoire de la paix des Douze, qui, en 1335, avait réconcilié les Awans et les Waroux (5).

M. Cuvelier (6) a récemment fait ressortir comment ses fonctions et ses relations frayèrent la voie à Jacques de Hemricourt pour la composition de ses travaux historiques. Occupé dès sa jeunesse à transcrire des actes, il sentit très tôt s'éveiller en lui le désir d'en tirer parti. Ses fonctions lui facilitèrent l'accès de nombreux documents. Il ne profita pas moins du crédit dont il jouissait auprès de Thomas de Hemricourt (7), qui, devenu écolâtre de la cathédrale de 1366 à 1383, avait sous sa direction les archives de Saint-Lambert, récemment mises en ordre par les soins du chapitre. Secrétaire de l'échevinage, il eut tout le loisir d'étudier les moindres ressorts de l'administration dont il faisait partie, et de rassembler les éléments dont devait se composer son *Patron delle Temporaliteit*. Il déclare lui-même qu'il profita de sa charge de bourgmestre pour fouiller les archives de la cité et en copier des extraits (8). Il put mettre à profit ses relations constantes avec les échevins, qui encore à cette époque appartenaient à la noblesse, pour obtenir d'eux des

(1) J. Cuvelier, *Cart. de l'abbaye du Val-Benoît* (sous presse), charte du 22 mars 1873, citée dans CRH., 5e sér., t. XII, p. 272, note 3.

(2) J. Cuvelier, *Inventaire, suprac.*, n° 300, p. 194; Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de Saint-Lambert, suprac.*, p. 528.

(3) Bormans et Schoolmeesters, *Cart., suprac.*, pp. 552, note 2; 555, 602, 612, 614, 618, 623, 638, note 2.

(4) *Miroir des nobles*, éd. Salbray, p. 201.

(5) Voir son épitaphe, d'après un manuscrit appartenant à M. L. Naveau, dans BIAL, t. XXVII, p. 417.

(6) CRH., 5e sér., t. XII, pp. 260 et suiv.

(7) *Miroir des nobles*, éd. Salbray, p. 2.

(8) *Ibid.*, p. 270.

renseignements pour son *Miroir des nobles*. Il était d'ailleurs lié aux nobles de Hesbaie par sa parenté et ses nombreuses amitiés ([1]), et prenait part aux assemblées de la famille d'Awans ([2]). « Nous avons, conclut M. Cuvelier, la certitude absolue que Hemricourt puise aux sources les plus pures pour la composition de ses œuvres. »

Les renseignements internes corroborent cette conclusion. Hemricourt montre qu'il a conscience de ses devoirs d'écrivain. Dès le début de son *Miroir des nobles*, il cite les sources qu'il utilisera ([3]). Il y revient, dans la suite, pour mentionner à nouveau les chroniques de Saint-Lambert ([4]) et les chroniques de Brabant ([5]). Nous savons à peine en quoi consistaient ces écrits : nous voyons seulement que la chronique de l'église de Liége s'étendait au moins jusqu'au règne de Jean d'Enghien ([6]). On croit volontiers Jacques de Hemricourt quand il déclare avoir fréquemment puisé dans les archives de la cathédrale ou dans celles des échevins ([7]). Il s'est donné surtout beaucoup de peine pour consulter les anciens ([8]), ses parents ([9]), les chevaliers qu'il connaissait ([10]), et même des gens d'humble condition ([11]). Il cite les noms de plusieurs d'entre eux qui lui fournirent ses renseignements ([12]). Il doit avoir recueilli par cette voie beaucoup de données incertaines. Mais sa bonne foi et le sérieux de ses recherches sont incontestables. Il nous fournit de nombreux indices qui nous révèlent sa sincé-

(1) Il se prévaut de l'amitié d'Arnoul d'Oborne, écuyer (*Miroir*, pp. 25-26); de Walter de Corswarem, écuyer (*ibid.*, p. 26); de Gérard d'Argenteau (*ibid.*, p. 27).

(2) *Ibid.*, p. 269.

(3) *Ibid.*, p. 2.

(4) *Ibid.*, pp. 121, 246; *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. III, *ibid.*, p. 329.

(5) *Ibid.*, p. 46.

(6) *Miroir, suprac.*, p. 246.

(7) Il cite des documents écrits, pp. 2, 118, 208, 209, 267. Voir aussi p. 550, note 2.

(8) *Ibid.*, pp. 211, 294; *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. VII, *ibid.*, p. 331 ; art. IX, p. 332; art. XXX, p. 346; art. LI, p. 359.

(9) *Miroir, suprac.*, pp. 109, 180; *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. XV, p. 338; art. XLIV, p. 356.

(10) *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. XLVI, p. 357. Voir aussi note 7.

(11) *Miroir, suprac.*, p. 56.

(12) *Ibid.*, pp. 3, 46, 251, 276; *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. LV, p. 361.

rité ([1]). Il préfère taire ce qu'il ne considère pas comme suffisamment établi ([2]), distingue soigneusement ce qu'il a vu personnellement ([3]) de ce que d'autres lui ont appris ([4]), et marque minutieusement les qualités ([5]) et l'étendue ([6]) de ses informations. L'impartialité a un grand prix à ses yeux, et il omet des détails que nous désirerions connaître, plutôt que de paraître céder à l'ostentation ou sacrifier à la flatterie ([7]). On reste étonné de la liberté avec laquelle il distribue le blâme ([8]) ou l'éloge à des familles qui subsistent encore de son temps.

18. *Écrits narratifs de Hemricourt.* — Hemricourt commença son premier ouvrage, *Le Miroir des nobles de Hesbaie*, à l'âge de 20 ans, comme il le raconte lui-même. Dans sa vieillesse, il se défit de ses charges, afin de pouvoir vaquer plus librement à la revision et à l'achèvement de ce travail, auquel il occupa, pendant quarante-cinq ans, les loisirs que lui laissaient ses fonctions ([9]). L'ouvrage fut ainsi terminé en 1398. Il s'étend de 1102 jusqu'à cette année et consiste dans une généalogie, entremêlée de traits historiques, donnant la descendance de Raes de Dammartin, chevalier français établi en Hesbaie, et de son épouse Alix de Warfusée, dont la postérité fut si nombreuse, qu'un siècle après eux, la Hesbaie comptait plus de cinq cents chevaliers riches et puissants issus de cette souche.

([1]) *Miroir, suprac.*, pp. 29, 85, 129, 232, 258, 299, 311. *Guerres d'Awans et Waroux*, art. XXVII, p. 344. Voir aussi p. 551, note 2.

([2]) « Mies vaut que je en y mette moins par veriteit, que plus par bourdes et par losenge, dont je awisse reprendement. » *Miroir, suprac.*, p. 3. « Nint mains je me raport al tesmongnage de mon Createur que je ny trais partie nulle et que je n'ay mis escript, ne voelhe metre choese que je l'ay apris a mes devantrains, ou troveis escripte, ou que faite ne soit de mon temps. » *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. LI, p. 359.

([3]) *Miroir, suprac.*, pp. 54, 60, 61, 294, 319; *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. II, p. 328; art. XVI, p. 339; art. XXIII, p. 343; art. XXV, p. 344; art. XL, p. 354.

([4]) *Miroir, suprac.*, pp. 127, 150, 283, 319; voir aussi p. 540, notes 8 à 12.

([5]) « Et croy » *Miroir, suprac.*, pp. 54, 148, 183.

([6]) *Miroir, suprac.*, pp. 109, 146.

([7]) *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. LI, p. 359.

([8]) *Miroir, suprac.*, pp. 19-20, 33, 42, 62, 87, 98, 186, 194, 197, 218, 274, 319.

([9]) *Ibid.*, p. 3.

Malgré le temps considérable et le soin extrême mis par Hemricourt à corriger et à recorriger son ouvrage, il ne croyait pas encore son texte complet et définitif. Il permet qu'on le complète et qu'on l'augmente ([1]). De fait, on y trouve beaucoup de lacunes dans les noms propres. Elles ont été laissées intentionnellement par l'auteur, qui ne parvenait pas toujours à découvrir le document nécessaire pour les combler ([2]).

Il paraît évident aussi que Hemricourt n'avait pas primitivement joint des armoiries à son texte, et que ce sont les copistes postérieurs qui les ont dessinées. Le soin même avec lequel il les décrit, en est une preuve. Le manuscrit le plus ancien que nous connaissions, celui de l'Université de Liége, ne renferme pas d'armoiries. Une autre copie ancienne, signalée comme appartenant au comte d'Oultremont, en est de même dépourvue. Enfin l'éditeur Salbray parle des blasons comme ayant été ajoutés plus tard ([3]). Les uns furent dessinés d'après les descriptions de l'auteur. D'autres, en plus grand nombre, furent recherchés sans trop de soin et reproduits sans beaucoup d'exactitude.

Le second écrit narratif de Hemricourt est un récit de la guerre civile occasionnée par la querelle des Awans et des Waroux, et qui, commencée en 1290, dura jusqu'en 1335. Nous nous occuperons en même temps des deux ouvrages, parce qu'on les trouve édités ensemble, et que les observations que nous ferons sur l'un, concernent également l'autre.

19. *Éditions des écrits narratifs de Hemricourt.* — Les deux écrits ont été livrés pour la première fois à l'impression en 1673 ([4]), par Salbray,

([1]) « Chis meimes traityes porat bien venir en mains d'aulcune personne de cognoissanche, ou de plusieurs qui en s'auront plus avant, si le poront adjosteir sains corrompre la mateire principaz, por ceste œure abelir et engrandire. » *Miroir*, éd. Salbray, p. 3. Voir aussi *ibid.*, p. 205.

([2]) Il avoue souvent son ignorance relative aux ancêtres de ses familles ou à leurs modernes descendants. Voir *Miroir*, éd. Salbray, p. 3 (indication générale à ce sujet), puis pp. 38, 95, 106, 189, 137, 152, 181, 187, 192, 193, 196, 205, 206, 228, 235, 258, 263, 283, 290, 292, 302, 318, 324, 325.

([3]) « Toutes les armes des familles dont il est fait mention dans ce livre et qu'on a pû recouvrer. » *Ibid.*, préface.

([4]) Quelques exemplaires portent la date de 1715, mais on n'y a changé que le titre.

précepteur du comte Jean-Ferdinand de Marchin. Il dédie son édition au père de son élève, le comte Jean-Gaspard-Ferdinand, qui fit tous les frais de l'impression [1]. Cette publication fut faite au seul point de vue généalogique et historique, lequel, au XVIIe siècle, ne requérait pas l'exactitude minutieuse que l'on exige aujourd'hui. Aussi l'édition de Salbray fourmille-t-elle de négligences orthographiques. « L'éditeur a joint au texte une traduction *en langage francien*, laquelle, au lieu de l'éclaircir, dit M. G. Doutrepont, défigure en plus d'un endroit l'œuvre de Hemricourt. Cette traduction est faible, lâche, sans couleur, et ne donne aucune idée de la verdeur naïve du chroniqueur. Elle renferme plus d'inexactitudes que de contre-sens [2]. » La traduction n'est d'ailleurs pas l'œuvre de Salbray. Celui-ci avoue qu'étant d'origine française, il ne connaît pas l'idiome liégeois et dut réclamer le concours d'un religieux observantin, Hubert Massart, qui se chargea de traduire le texte de Hemricourt et de rechercher le blason des armoiries.

Salbray dit aussi, dans sa préface, qu'il a eu en mains le manuscrit original de Hemricourt et une copie exécutée en 1436, ce qui fait que, d'après lui, on ne doit pas douter de l'exactitude de son texte. De Villenfagne a prouvé le peu de valeur de cette assertion [3]. L'édition de Salbray cite, en effet, plusieurs personnages et rapporte plusieurs faits certainement postérieurs à la mort de Hemricourt et à la date où il termina son *Miroir des nobles* [4]. Le manuscrit dont l'éditeur s'est servi n'est donc pas l'original, mais une copie à laquelle on avait mis la main en différents endroits. Toutefois, cette copie était certainement ancienne. En comparant l'édition de Salbray avec le manuscrit de l'Université de Liége, écrit entre 1400 et 1430 [5], M. G. Doutrepont constate entre les deux textes une étroite parenté : tous deux dérivent de l'original par un petit nombre d'intermédiaires. Le texte

(1) Balau, *Hist. de la seigneurie de Modave*, p. 102.

(2) G. Doutrepont, *Étude linguistique sur Jacques de Hemricourt et son époque*, pp. 8-9, dans *Mém. publiés par l'Acad. roy. de Belgique*, in-8°, t. XLVI, 1892.

(3) De Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de Liége*, t. II. Pièces détachées, n° XIX, p. 453.

(4) *Miroir*, éd. Salbray, pp. 142. 143, 145, 160, 162, 175, 190. A la page 73, on lit la mention de la mort de Michel de Chasteler, qui fut tué à la bataille d'Aubligien, le 15 octobre 1415.

(5) Voir le catalogue n° 763, p. 372.

de Salbray était un peu plus ancien que celui du manuscrit de Liége (1).

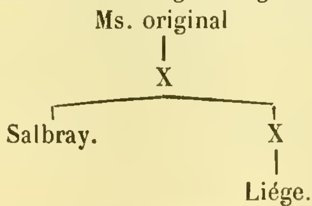
Une autre édition du *Miroir des nobles*, accompagnée d'une préface, de notes et d'un supplément, avait été préparée par l'héraldiste Christophe Butkens. Elle ne fut pas publiée ; on en conserve le manuscrit à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Un siècle plus tard, en 1791, sous les auspices du comte d'Oultremont, François Jalheau, prébendier de Sainte-Croix, réimprima les deux ouvrages. Laissant de côté le texte ancien, Jalheau se contenta de reproduire, en la rajeunissant, la traduction de Salbray. En même temps, il changea l'ordre des matières du *Miroir des nobles* et les distribua de manière à transformer l'œuvre primitive en une sorte de dictionnaire généalogique des nobles familles liégeoises. Il grossit son livre de notes tirées pour la plupart des manuscrits généalogiques de Le Fort (2). Jalheau n'eut pas le temps de répandre lui-même son édition dans le public ; il dut s'exiler et alla mourir, en 1795, dans une bourgade de Westphalie.

Une dernière édition du *Miroir des nobles* fut commencée par Vasse en 1852 ; mais il n'en parut que quelques livraisons.

20. *Caractère des écrits narratifs de Hemricourt.* — La Mâle Saint-Martin, le 4 août 1312, avait porté à la noblesse liégeoise un coup terrible, dont elle ne se releva point. D'après Jacques de Hemricourt, l'ébranlement de sa situation politique et sociale remonte plus haut, et le XIIIe siècle doit être considéré déjà comme une époque de dissolution de la gloire chevale-

(1) M. Doutrepont établit entre les textes la généalogie suivante :



(2) Aux archives de l'État à Liége. En voir l'analyse par M. Bormans, *Table des manuscrits généalogiques de Lefort*. Liége, 1860-1864. Jalheau reproduit aussi, dans son édition du *Miroir des nobles*, un bon nombre de notes, particulièrement des dates de décès, tirées d'un épitaphier composé par lui et qui se trouvait jadis à Warfusée, chez M. le comte d'Oultremont.

resque [1]. La paix des Douze, en 1335, consomma cette ruine de la chevalerie : avec l'occasion de produire de brillants faits d'armes, disparurent la vraie vertu et l'éclat des mœurs chevaleresques, en même temps que se relâcha le maintien des liens de famille entre les membres de la noblesse [2]. Témoin de cette décadence, Jacques de Hemricourt entreprend de relever l'esprit chevaleresque, en racontant les faits célèbres et glorieux du temps passé [3].

Imbu des préjugés de la chevalerie, l'écrivain compte pour peu de chose la mort de milliers de malheureux et s'apitoie sur la perte d'un seul chevalier [4]. Il considère la guerre comme un devoir, auquel on ne peut se soustraire sans déshonneur, quand il s'agit de prêter secours à des parents ou des alliés [5]; mais il la déplore quand elle éclate entre des membres d'une même famille [6], et il blâme la folie de s'y engager sans raison, au profit de belligérants étrangers [7]. Les qualités qu'il estime chez un chevalier, sont la vigueur physique et la beauté corporelle [8], l'ardeur et la bravoure [9], la jovialité et la courtoisie [10], la magnificence du train de vie [11]. Il loue ces qualités même chez les ecclésiastiques [12]. Une bonne administration des intérêts domestiques a du prix à ses yeux, surtout parce qu'elle pourvoit aux besoins de la vie chevaleresque [13]. L'aumône recueille aussi ses éloges [14]. Il est peu exigeant sur le chapitre des mœurs [15].

(1) *Miroir des nobles*, éd. Salbray, p. 2.
(2) *Ibid.*, p. 267.
(3) *Ibid.*, p. 2.
(4) *Ibid.*, p. 268, et ailleurs.
(5) *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. I, *ibid*, p. 327; art. IX, p. 332, et ailleurs.
(6) *Ibid.*, art. XXXVIII, p. 351.
(7) Avec l'admiration de Hemricourt pour les exploits guerriers de la chevalerie contraste la haine de la guerre que témoignent les chroniqueurs ecclésiastiques. Voir Zantfliet, *Ampl. coll.*, t. V, col. 183, qui attribue au diable, *instinctu diabolico*, la bataille de Dommartin.
(8) *Miroir, suprae.*, pp. 21, 88, 93, et ailleurs.
(9) *Ibid.*, p. 82, et ailleurs.
(10) *Ibid.*, p. 29, et ailleurs.
(11) *Ibid.*, pp. 6, 88, et ailleurs.
(12) *Ibid.*, pp. 53, 158.
(13) *Ibid.*, pp. 119-121.
(14) *Ibid.*, p. 88.
(15) *Ibid.*, p. 203.

21. *Récits et descriptions.* — Placé à son point de vue, Hemricourt ne pouvait manquer d'entourer d'un éclat romanesque des événements qui s'étaient accomplis plusieurs générations avant lui. Désireux de recueillir le plus grand nombre de faits possible à l'honneur de l'antique chevalerie, son défenseur accueille, avec une égale confiance et un pareil plaisir, les renseignements sûrs que lui fournit l'histoire et les données incertaines ou embellies que lui apportent les traditions de la noblesse.

Ce qu'il dit des temps antérieurs à la chevalerie, est presque de la pure légende, sans importance historique. Ce qu'il raconte, d'après des récits oraux, sur les temps qui précèdent la génération antérieure à la sienne, ne peut guère inspirer de confiance. Même l'histoire d'un passé plus récent, retracée d'après les ressources dont dispose l'écrivain et avec le parti pris qui l'inspire, ne pouvait être exempte d'exagérations, d'inexactitudes et de réticences.

Le point de vue particulier auquel se place l'écrivain, explique aussi ce que ses récits présentent d'incomplet. Il n'y a chez lui nulle vue d'ensemble sur un événement; tout au plus y rencontre-t-on des indications susceptibles de compléter le récit de nos chroniqueurs, par exemple les noms des victimes qui périrent dans un combat (1), ou bien encore des détails, parfois intéressants, sur la vie intime d'un personnage connu (2). Le traité de la guerre des Awans et des Waroux manque de vues étendues sur l'histoire et la politique. *Laudator temporis acti* (3), l'auteur ne nous décrit que les qualités personnelles des chevaliers, sans nous faire l'histoire de leur participation aux luttes du temps et des alternatives changeantes qui portèrent la noblesse tantôt du côté de l'évêque et des grands, tantôt vers le parti de la commune et du peuple. Dans ses récits d'entreprises belliqueuses, il n'entreprend pas de nous retracer l'ensemble d'un plan stratégique et les péripéties d'un combat (4); il s'attache à la peinture de tournois, de duels, de petites surprises de châteaux forts et d'autres particularités de l'espèce.

Les descriptions d'Hemricourt ont cependant pour nous une grande valeur,

(1) Par exemple au combat de Nierbonne. Voir *Miroir des nobles*, pp. 250, 259, 308; *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. LV, p. 361.

(2) Voir *Miroir*, pp. 61, 158.

(3) *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. XXIII, p. 343; art. XL, p. 354; art. XLI, p. 355.

(4) « Cheste batailhe fut en plusseurs lieuz par tropeaz, je dura plus, car sy alcons

parce qu'elles nous représentent d'une manière vivante les mœurs de la chevalerie du XIVe siècle, sur laquelle l'auteur était parfaitement renseigné. C'est là ce qui fait l'importance, et elle est considérable, des écrits de Hemricourt. Ils abondent en détails précieux, intéressants, sur quantité de sujets : combats singuliers (1), armures (2), vêtements (3), châteaux (4), manière dont se faisait une amende honorable (5), repas (6), réceptions (7), occupations de jeunes filles (8), etc.

Comme le dit M. de Borman, on a beau lire et relire ces pages jaunies, on ne s'en lasse pas; à chaque instant, on y découvre quelque détail passé inaperçu, quelque trait de mœurs dépeignant sur le vif des générations oubliées.

22. *Généalogies.* — Les généalogies fournies par Hemricourt sont aussi d'une grande importance. Comme les alliances de famille devinrent, dès le XIIIe siècle, plus fréquentes entre chevaliers et patriciens de la ville, il se fit qu'au siècle suivant la différence de situation entre ces deux classes fut à peu près effacée, de sorte que nous trouvons, dans le *Miroir des nobles*, des renseignements généalogiques sur la plupart des anciennes familles liégeoises. Ces généalogies sont faites avec le plus grand soin. Quand on les compare avec les documents contemporains, on constate généralement une grande concordance entre leurs données respectives. Il est rare de trouver le chroniqueur en défaut d'exactitude. Nous avons dit le soin qu'il mettait à tirer parti des documents que sa situation privilégiée fit tomber sous sa main. On se demande toutefois à quelles sources il a pu puiser pour étayer ses générations du XIIIe siècle. Lui-même ne fournit à cet égard aucune indication. D'autre part, il existe dans la chronique de Jean d'Outremeuse un travail

perdoyent en on liu, leurs parties gaugnoient en l'atre. » *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. LI, p. 359.

(1) *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. IX, p. 333; art. XLVI-XLVII, p. 357.

(2) *Ibid.*, art. XLI, pp. 354-355.

(3) *Miroir des nobles*, pp. 158, 210.

(4) *Guerres d'Awans et de Waroux*, art. LV, p. 361.

(5) *Ibid.*, art. VIII, p. 331.

(6) *Ibid.*, art. XXXIX, p. 353.

(7) *Miroir des nobles*, p. 7.

(8) *Ibid.*, p. 6.

généalogique offrant, sous une forme plus condensée, une grande analogie avec celui de Hemricourt ([1]). Les deux écrivains étaient tout à fait contemporains et exerçaient les mêmes fonctions de notaire public. À coup sûr, ils se connaissaient, mais, chose curieuse, jamais ils ne font mention l'un de l'autre. C'est comme si une certaine rivalité avait existé entre eux : tout au moins semble-t-il fort probable qu'ils ne se sont pas communiqué leurs travaux. D'où vient, dès lors, l'analogie de leur œuvre généalogique? Elle ne peut provenir que de la communauté des sources où ils ont puisé l'un et l'autre. Or, ces sources sont indiquées par Jean d'Outremeuse : ce sont Renkin de Velroux (ou de Berloz) et ses continuateurs ([2]). Mais nous verrons combien peu de foi on doit accorder à ces sortes de références qu'a l'habitude de fournir l'auteur du *Myreur des histors*. En tout cas, il semble qu'on peut tenir pour certain que Hemricourt, comme Jean d'Outremeuse, a utilisé des travaux préexistants et n'a fait que les continuer.

23. *Li patron delle Temporaliteit.* — Un troisième ouvrage de Jacques de Hemricourt, composé vers 1398 : *Li patron delle Temporaliteit* ([3]), poursuit, comme partiellement aussi ses deux écrits narratifs, un but pratique : celui de détourner les Liégeois de leur opposition et de montrer qu'ils avaient toute raison d'être satisfaits du régime politique, administratif et judiciaire sous lequel ils vivaient. L'auteur débute par remonter au déluge, afin d'établir la nécessité d'un pouvoir souverain. Il attribue à l'esprit de révolte contre cette autorité tous les maux dont souffre le pays. Remarquons, en passant, qu'on trouve la même idée exprimée au début de la Geste de Jean d'Outremeuse :

> « Se le peuple de Liege point ne s'entremelloit
> Fors seulement de ce qu'à luy apartenroit,
> Et se laissat la choeze ainsy comme estre doit,
> Et toute gens joiir de ce qu'a eaux seroit,
> Je crois qu'en tout le monde sy bon pays n'aroit,
> Car c'est un franc paiis, meilheur ons ne troveroit. »

(1) *Ly myreur des histors*, t. IV, pp. 408 et suiv.
(2) Voir § 37.
(3) Raikem et Polain, *Coutumes du pays de Liége*, t. I, pp. 255 et suiv.

Hemricourt signale ensuite dans l'organisation politique cinq causes des maux passés et des maux à venir : le trop grand nombre de membres dans le conseil de la cité, la prépondérance des petits métiers, le droit de vote des apprentis, l'admission des afforains bourgeois dans les métiers, la vénalité des fonctionnaires. Après cet assez long préambule, l'auteur entreprend de faire un tableau des institutions politiques de la principauté. C'est un monument précieux pour l'histoire du droit public et de la constitution liégeoise. « Que saurions-nous, dit M. de Borman, de l'institution échevinale ou du monde judiciaire liégeois au XIVe siècle, sans les écrits de l'honnête et laborieux auteur du *Miroir des nobles* et du *Patron delle Temporaliteit?* » A cet égard, Wohlwill émet cependant des réserves et pense que Hemricourt, devenu membre du conseil privé, n'a pu se dépouiller de tout esprit de parti en composant un pareil travail. Il y distingue deux groupes de renseignements sur les institutions liégeoises : là où s'était formé un droit ferme, où certaines institutions avaient acquis une stabilité qui les rendait définitives, l'auteur ne s'écarte presque jamais de l'exactitude, et il appuie ses renseignements sur des actes authentiques. Seulement, où il manque peut-être, c'est en citant, parmi ces institutions juridiques, certaines d'entre celles-ci, qui, sans avoir été formellement supprimées, avaient cependant perdu toute importance pratique. Mais, d'autre part, beaucoup d'autres institutions étaient encore en voie de formation; leur organisation n'était pas encore établie par une loi fixe et immuable; elles étaient sujettes aux changements amenés par le triomphe alternatif des partis. En ce cas, un double motif doit nous faire accepter avec circonspection les données de Hemricourt. D'un côté, il subit la tendance, naturelle chez un juriste, à ramener tout à des règles fixes et à des propositions formulées sous forme de lois. D'autre part, membre du conseil privé de l'évêque, il tend à lui attribuer la plus riche mesure de droits princiers. Wohlwill découvre la première de ces tendances dans les renseignements de Hemricourt sur les états du pays, la seconde dans ce qu'il dit sur la justice épiscopale. Ce qui est incontestable, c'est l'ardent amour que l'auteur porte à son pays, à cette cité de Liége, « a laquelle jay, dit-il, tres ardent affection comme ly enfans a la mamelle de sa mere a cause de sa noureture ». Il voudrait que Liége l'emportât

sur toutes les nations par son respect pour son évêque et ses institutions. « Je suis chertain, ajoute-t-il, que ly citeit et tout ly comon pays se poroient en brief en bien reformeir et qu'ilz parseveroient en paix, en planteit et en transquilliteit de dont en avant, et fieroit ossy beau et ossy bon sejourneir a Liege que en citeit que soit en ce monde. »

24. *Langue et style de Hemricourt.* — M. G. Doutrepont a soigneusement étudié la langue de notre chroniqueur. « Homme de religion, Hemricourt était très familier avec la langue littéraire et possédait toute la richesse du bon parler français. Il n'a pourtant pas réussi à s'abstenir complètement des idiotismes du terroir liégeois et nous a donné une somme considérable de vocables populaires », qui rendent ses ouvrages très intéressants au point de vue linguistique.

Hemricourt n'offre pas moins d'intérêt au point de vue du style. « Conteur naturel et sans prétention au bien dire, il est surtout charmant dans le détail. Certains de ses épisodes, par leur accent naïf, un peu rude parfois, pourraient figurer, dit M. G. Doutrepont, parmi les bonnes pages de l'ancienne littérature narrative. Malheureusement, le sujet de son *Miroir des nobles* n'était pas de nature à faire naître beaucoup de considérations générales, analogues à celles qu'il formule, dans les premières pages, sur le dépérissement de la noblesse. »

25. *Jean d'Outremeuse.* — Jean d'Outremeuse naquit à Liège, le 2 janvier 1338 [1], de la noble famille des Prez, qui possédait tout le quartier de la ville auquel le chroniqueur emprunte son nom [2]. Nous savons peu de chose de sa vie. Clerc, c'est-à-dire tonsuré et astreint au port d'un costume

[1] Né le 2 janvier 1338. Il le dit lui-même en deux passages (*Ly Myreur*, t. VI, p. 569, nº 2 et p. 687) et indique ailleurs qu'il avait 36 ans en 1374 (*Ibid.*, p. 698). Malgré cela, on s'est mépris sur son âge. En effet, on traduisit *fut neis* par *fut noyé en 1338*. De plus, on lut 1337, dont Villenfagne fit 1357, sans doute par faute d'impression. Ces erreurs amenèrent à distinguer deux personnages du même nom. Voir Bormans, *Introduction* à l'éd. de Jean d'Outremeuse, p. vi, note.

[2] Le chroniqueur s'attribue à lui-même le nom de Jean des Prez et attache une grande importance à sa lignée.

spécial, puis marié à Catherine Martial, dont il eut un fils qu'il dénomme chanoine de Liége ([1]), il habitait, au moins à la fin de sa vie, une maison claustrale de la cathédrale Saint-Lambert, toute proche de l'hôpital à la Chaîne ([2]).

Il remplissait auprès de la Cour de l'official des fonctions qui devaient présenter certaine analogie avec celles de greffier. C'est sans doute à cette position qu'il dut d'être choisi pour faire une enquête sur les dissensions qui divisèrent les partisans de Clément VII et d'Urbain VI. Il s'acquit, dans cette mission, la haine des Clémentins, au point d'être désigné comme une des premières victimes qui devaient tomber sous leurs coups. Pour le soustraire à ses ennemis, l'évêque Arnoul de Hornes l'appela auprès de lui. Jean des Prez jouissait à cette époque d'une certaine influence : sa naissance, ses fonctions, son titre de comte palatin, l'amitié de son prince en faisaient un personnage considérable. Il mourut le 25 novembre 1400 ([3]).

26. *La Geste de Liége.* — Jean d'Outremeuse avait beaucoup lu. Il avait fait des romans de chevalerie la lecture favorite de son jeune âge. Plus tard, il rassembla quantité de livres anciens et du moyen âge, surtout des livres d'histoire, des romans de chevalerie, des chroniques, recourant pour se procurer des manuscrits ou des copies à l'intermédiaire des Lombards, qui, répandus dans le monde entier pour y exercer leur commerce de prêteurs d'argent, étaient en relations avec les éléments les plus actifs et les plus intelligents de la société.

Entraîné par son goût pour les romans de chevalerie, Jean des Prez se mit de bonne heure à rimer lui-même de courts poèmes, qu'il intercala plus tard dans sa Geste de Liége. Avant de composer cet ouvrage, il écrivit aussi

([1]) *Trésor de philosophie naturelle des pierres précieuses*, liv. III, chap. III, cité par Bormans, *Introduction*, p. xi, note 3; cf. CRH., 5e sér,, t. I, p. 283.

([2]) Gobert, *Rues de Liége*, t. II, p. 135. Jean d'Outremeuse avait, dans ses dernières années, quitté la maison patrimoniale, située dans la rue dite actuellement chaussée des Prés, en face de l'église Saint-Pholien. Voir Bormans, *Introduction*, p. ix, note 1; Gobert, *suprac.*, t. I, p. 252; CRH., 5e sér., t. I, p. 284, note 1.

([3]) *Obituaire de Saint-Michel*, dans CRH., 5e sér., t. I, p. 282.

un roman de chevalerie sur Ogier le Danois; ce poème est perdu, à moins qu'il ne soit conservé en partie dans la Geste de Liége. Celle-ci est tout ce qui nous reste des œuvres poétiques de Jean d'Outremeuse ([1]).

Le but de l'auteur est de glorifier Liége, de vulgariser les faits de son histoire en les décrivant dans la langue vulgaire; enfin, d'exposer plus au long ce qu'en avaient raconté ses devanciers. Il prétend aussi faire œuvre d'historien, voire même de critique, en purgeant cette histoire des erreurs accumulées par certains romanciers. Mais Jean d'Outremeuse est fort mauvais juge en cette matière.

Sa Geste est divisée en trois parties. La première s'étend de la guerre de Troie à Hugues de Pierrepont : c'est ce que nous en possédons. La seconde partie va de Hugues de Pierrepont à Engelbert de la Marck : nous en conservons des extraits. La troisième partie continue l'œuvre jusqu'en 1390 : il nous en reste deux cent cinquante vers au plus. En somme, tout ce qui aurait eu de l'importance est perdu, et ce que nous avons de la Geste, est absolument dépourvu de valeur. « Non seulement, dit M. Bormans, toutes les fables dont le moyen âge a entouré nos origines y ont trouvé place, mais encore les romans de chevalerie y ont déversé leurs rêveries, de façon à embrouiller d'une manière inextricable les huit premiers siècles de nos annales. Il est vrai qu'une fois sorti de la période légendaire des rois et des premiers évêques de Tongres, une fois débarrassé d'Ogier et de Charlemagne, l'auteur reproduit fidèlement les faits que lui fournissent les chroniques; mais, en somme, l'histoire ne trouve rien à glaner dans ce formidable amas d'alexandrins. Tous les faits vrais qui y sont exposés, étaient connus par les écrits des devanciers de Jean d'Outremeuse. Ce qu'il y ajoute soit de son propre fond, soit d'après des chroniques légendaires, aujourd'hui perdues, tout cela est fort sujet à caution. »

Jean d'Outremeuse écrivit un second ouvrage portant comme titre : *Le trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses*. Cette œuvre est composée de quatre livres dont l'un est un lapidaire. Elle est restée inédite ([2]).

([1]) Sur ces œuvres, voir Bormans, *Ly Myreur des histors*, introd., t. VI, pp. xvii et suiv.
([2]) Sur le manuscrit de Paris, voir BIAL, t. X, p. 39. Un autre manuscrit, in-folio,

27. *Ly myreur des histors.* — Longtemps après avoir composé sa *Geste de Liége*, Jean d'Outremeuse conçut le projet d'une entreprise beaucoup plus vaste, celui de raconter l'histoire de tous les peuples dans une sorte de chronique universelle, écrite en français.

L'ouvrage porte un titre qu'on aimait au moyen âge : *Ly myreur des histors.* Ce titre lui fut donné non par l'auteur, mais par son copiste et continuateur Jean de Stavelot. Cette œuvre considérable fut composée par Jean d'Outremeuse lorsqu'il avait atteint l'âge viril. On peut croire, avec M. Bormans, qu'il la commença vers 1395. Un passage nous indique qu'il y travaillait en 1398, un an avant sa mort [1]. Celle-ci le surprit avant le complet achèvement de l'ouvrage.

28. *Sources et contenu de la Chronique.* — On trouvera dans l'introduction de M. Bormans à l'édition de Jean d'Outremeuse, l'énumération des sources de valeur très diverse que le chroniqueur cite ou utilise. Outre les romans de chevalerie et toutes les chroniques de l'Europe centrale, il a connu la plupart des écrivains du moyen âge.

Parmi ses sources liégeoises, il signale Heriger [2], Anselme [3], Gilles d'Orval [4], Hocsem [5], Jean de Warnant [6], Lambert le Petit et Renier de Saint-Jacques [7], Renier de Saint-Laurent [8], Jean le Bel [9], une légende de saint Servais [10], une vie d'Éracle conservée à Saint-Martin [11], une

écrit en 1520 par Jean de Dixmude, a été acquis, à la vente de lord Asburnham, par la Bibliothèque royale de Bruxelles, où il porte la cote II, 2761.

(1) *Ly Myreur des histors*, t. V, p. 488, note 1.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 4; t. IV, p. 536.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 4. Il emploie le texte d'Anselme remanié, tel que nous le possédons dans le manuscrit de Liége. Voir p. 565, note 1.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 4; t. IV, p. 536.

(5) *Ibid.*, t. I, p. 4; t. IV, p. 537; t. V, p. 160.

(6) *Ibid.*, t. I, p. 4; t. V, pp. 160, 372.

(7) « Les croniques de Saint-Jaqueme de Liege. » *Ibid.*, t. IV, pp. 128, 232, 297.

(8) « Les croniques Saint-Lorent. » *Ibid.*, t. IV, p. 128.

(9) *Ibid.*, t. VI, p. 322.

(10) *Ibid.*, t. II, p. 99. Il s'agit sans doute du *Translatio S. Servatii*, de Joconde.

(11) *Ibid.*, t. IV, p. 128.

chronique des frères prêcheurs (1), le *Triumphus de castro Bullonio* (2). Il paraît n'avoir pas connu le texte de Jacques de Hemricourt (3), mais avoir puisé aux mêmes sources que lui ses renseignements généalogiques sur les familles nobles du pays de Liége (4). Jean d'Outremeuse mentionne, en outre, quelques écrits dont l'existence et le caractère sont beaucoup plus problématiques. Nous en ferons un examen spécial à la suite de cette étude sur le vieux romancier.

L'ouvrage, tel que nous le possédons aujourd'hui, comprend trois livres : Le premier s'étend de la destruction de Troie au couronnement de Charlemagne en 794. Le second va de 794 à la mort de Baudouin de Constantinople en 1207. Le troisième continue de 1207 jusqu'à la victoire de Tariffa en 1340. Y eut-il un quatrième livre? M. Bormans le croit pour plusieurs raisons : Jean d'Outremeuse lui-même parle maintes fois de ce quatrième livre. Jean de Stavelot déclare commencer sa chronique où finit celle de son devancier, en 1400. Fisen, Foullon et d'autres auteurs citent le quatrième livre. Plusieurs manuscrits, faits d'après Jean de Stavelot, marquent expressément où se terminait le quatrième livre (5). Enfin, les quatre livres sont décrits dans deux catalogues de la bibliothèque de Saint-Laurent, dressés au XVIIIe siècle. Dans l'état actuel, aucun manuscrit ne nous donne l'œuvre au complet : le quatrième livre a disparu, et les trois premiers offrent des lacunes, au commencement et à la fin du livre second.

Nous donnerons la liste des manuscrits qui nous sont conservés :

1° Copie de Jean de Stavelot, au commencement du XVe siècle, en quatre volumes, dont le premier et le troisième sont conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles, nos 10455-56.

(1) *Ibid.*, t. IV, pp. 128, 232.
(2) *Ly Myreur des histors*, t. IV, pp. 463 et suiv.
(3) Voir p. 557.
(4) *Ly Myreur des histors*, t. IV, pp. 408 et suiv.
(5) « Et après la messe, fut faicte une noble procession a chappe par toute la clergerie en celle an (1399), le vingt neufième jour de janvier, neigant très fortement. Le dit Johan Doultremeuse nen fist non plus avant de ceste cronicque. Après sensuyvent aucun pas abbregez extraict par moy Johan de Stavelot des croniques faictes par Hubert de Pas, clerc des douze seigneurs du pays de Liége. » Bibliothèque de Theux, manuscrit no 112, fol. 643. — Voir aussi p. 576, note 3.

2° Manuscrit de Berlaymont de la première moitié du XVe siècle, en six volumes; on en conserve quatre (1, 3, 4, 5) à la même bibliothèque, n°s 19303-05.

3° Manuscrit de Waha, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 10463, écrit à Saint-Laurent par dom Waha, en 1596, copie faite sur le second volume de Jean de Stavelot, mais modifiée et tronquée.

4° Manuscrit appartenant au baron de Potesta de Waleffe, copié au XVIe siècle sur le troisième volume de Berlaymont : double emploi.

5° Manuscrit de Theux, du commencement du XVe siècle, correspondant au second volume de Berlaymont.

6° Manuscrit Bellevaux, chez de Theux, correspondant au tome Ier de Jean de Stavelot et donné par le propriétaire comme autographe de Jean d'Outremeuse.

7° Manuscrit Vandenberch du XVIe siècle, appartenant aussi à M. de Theux, et correspondant au tome IV de Berlaymont.

L'édition que nous possédons a été entreprise quand on ne connaissait que le manuscrit de Jean de Stavelot et celui de Berlaymont. M. Borgnet en a publié le tome Ier en 1864, le tome II en 1869, le tome III en 1873, le tome V en 1867. Il a fait paraître le cinquième volume après le premier, pour sortir des fables et arriver à l'histoire. Restaient à publier les volumes IV et VI; ils ont été édités par M. Bormans en 1877 et 1880, et furent suivis de l'*Introduction,* parue en 1887. Les lacunes que présentaient les deux premiers manuscrits ont été suppléées au moyen d'autres manuscrits inférieurs, notamment aux années 795-825, pour lesquelles on a dû se servir du manuscrit de Waha. Le texte édité n'est donc pas le vrai texte de Jean d'Outremeuse; il a subi les corrections de Jean de Stavelot ou d'autres copistes. Les éditeurs ont en même temps publié les parties correspondantes de la *Geste de Liège.* Telle que nous l'avons, l'édition nous permet d'apprécier l'œuvre du chroniqueur.

29. *Manière dont Jean d'Outremeuse utilise ses sources.* — Le but que poursuit Jean d'Outremeuse, c'est de mettre à la portée du public curieux, mais ignorant du latin, toutes les chroniques latines du monde entier. Aussi

il traduit souvent celles-ci d'une manière si littérale, que sa traduction devient inintelligible, et qu'on pourrait se demander si lui-même a compris son texte latin [1]. Un tel procédé présente encore d'autres inconvénients : c'est parce qu'il avait traduit à la lettre *nostra ecclesia, archidiaconus noster,* etc., qu'on lui a faussement attribué la qualification de chanoine de Saint-Lambert. Il conserve cette fâcheuse habitude, même en traduisant des textes romans, et l'on dirait qu'il a fait la campagne d'Angleterre, lorsque, à la suite de Jean le Bel, il parle de *nos gens, nos chevaux, nos hosteis.* Quant aux chartes et aux autres documents qu'il reproduit, il commence par en faire suivre le texte latin d'une version romane; mais plus tard, trouvant que la matière s'allonge au delà de ses prévisions, il renonce à ce procédé fastidieux. On a voulu voir dans la servitude littérale de ses traductions, une preuve de la fidélité scrupuleuse du chroniqueur à suivre exactement les textes qu'il met en œuvre; c'est plutôt, à notre avis, une manière de faire irréfléchie, et qui trahit tantôt l'insuffisance du traducteur, tantôt son manque de critique, presque toujours la hâte avec laquelle il poursuit son travail. Nous constatons en effet, par de multiples exemples, l'incroyable négligence avec laquelle il utilise ses sources, les inventions qu'il leur substitue et les nombreuses erreurs qu'il commet.

30. *Caractère romanesque de la Chronique.* — Ce qui précède dit assez combien à tort Jean d'Outremeuse a l'illusion de se croire historien. Il n'y a pas chez lui la moindre apparence de critique; les Gestes sont d'ailleurs pour lui aussi dignes de croyance que les chroniques. Il est de plus extraordinairement crédule. Ne soupçonnant pas les qualités qui font l'historien, il reste toute sa vie ce qu'il était en écrivant sa Geste : un romancier nourri de la lecture des romans de chevalerie. Il recherche, avant tout, les détails; il aime à entourer les aventures qu'il raconte, d'un luxe inouï de

(1) Par exemple, quand il traduit le texte d'Anselme : « Venitur ad veteris historiae codicem » par : « Ilh sont venus ale vielh histoire codiche ». *Ly Myreur des histors*, t. IV, p. 238. Le texte ainsi employé est celui du manuscrit de Liége, dans Chapeaville, t. I, p. 287. Dans l'Anselme authentique, on lit : « Venitur ad veteris testamenti volumen » (MGH. SS., t. VIII, p. 216).

particularités et de circonstances accessoires. Sous sa plume, le moindre événement prend des proportions épiques. Dramatisant son récit, il fait revivre ses personnages, qui parlent et agissent sous nos yeux ; il ne saurait résister au plaisir de peindre leur physionomie et de décrire leur attitude. Il sait tout : le lieu précis et la date des événements, le nombre exact des hommes tués dans une bataille, le nom et le prénom des personnages, leur famille, leur origine et jusqu'à la couleur de leurs habits.

Pour enrichir à ce point sa narration, le chroniqueur, sans doute, utilise les sources qu'il possède. Mais souvent il ne les lit qu'avec des yeux distraits et une attention superficielle, transcrivant de travers les renseignements qu'elles lui fournissent, et brodant autour d'eux les ornements que lui suggère le caprice de son imagination. C'est ainsi que, sans inventer de toutes pièces, il lui arrive d'emprunter à un épisode telles circonstances qu'il rattache à un événement différent, ou d'orner le récit des événements de noms et de détails mensongers, sans prendre la peine d'épuiser ses sources pour en extraire les détails vrais qu'elles contiennent Il est possible qu'il ait parfois profité d'une source qui nous soit actuellement inconnue. Mais l'abondance des détails qu'il fournit, n'est jamais une preuve qu'il les ait puisés à des sources que nous ignorons. Rares et de peu d'importance sont les renseignements que nous pouvons retenir du fatras de ses copieux récits [1].

31. *Erreurs commises par Jean d'Outremeuse.* — L'insuffisance des connaissances, la hâte du travail, l'extraordinaire insouciance de la recherche du vrai, l'incroyable inattention dans la lecture des sources, la crédulité et le manque absolu de critique, se trahissent chez Jean d'Outremeuse par les nombreuses erreurs qu'il commet. « Sans parler, dit M. Bormans, de l'insouciance incroyable avec laquelle il estropie les noms propres, son ignorance lui fait prendre des royaumes et des provinces pour des villes, des fleuves pour des localités, des personnes pour des royaumes et réciproquement.

[1] Voir S. Balau, *Comment Jean d'Outremeuse écrit l'histoire*, dans CRH., 5e sér., t. XII, pp. 527 et suiv.

Il prouve qu'il n'a aucune notion de la géographie. Il dédouble ses personnages, plus souvent il les confond. Ne connaissant rien de l'histoire générale, il mentionne des rois, des ducs et des comtes qui n'ont jamais existé; il jette la perturbation la plus profonde dans les descendances des maisons souveraines; il rapporte en foule des faits qui se trouvent en contradiction flagrante avec la vérité. Sans doute, il convient de ne pas faire retomber sur lui seul la responsabilité de toutes ces bévues; la plupart doivent être attribuées à des écrivains plus anciens. Mais bien souvent il a mal compris ses auteurs. On peut constater l'inexactitude avec laquelle il a traduit les textes originaux que nous possédons encore. Il tronque la Bible d'une manière impardonnable; il prête à Isidore de Séville, à Eusèbe, à bien d'autres, des choses que l'on chercherait en vain dans ces auteurs; il interprète, en dépit du bon sens, le *De Mirabilibus Romae,* et, en général, tous les textes latins se rapportant à l'histoire étrangère. Chose plus grave et qu'on lui pardonnera moins aisément : même à propos de l'histoire de Liége, qu'il s'était surtout donné pour mission d'élucider et de faire connaître, il tombe dans des écarts grossiers. Il accueille avec empressement les légendes dont on avait entouré l'enfance de saint Hubert. Pour remplir l'intervalle qu'il constate entre sa mort et l'avènement de saint Floribert, il admet l'existence d'un évêque intrus, du nom de Constantin, hissé, malgré l'opposition du clergé, sur le siège épiscopal par Charles Martel; il croit au voyage supposé d'Otbert en Italie et à ses exploits devant la ville de Milan; il n'hésite pas à rapporter le rôle absurde joué par Hugues de Pierrepont au concile de Latran [1]; il ne doute pas que Henri Ier, comte de Louvain, par un effet de la justice divine, ne soit mort à Liége dans des circonstances tragiques. »

Arrivé au récit des luttes communales, les deux excellentes sources dont il dispose ne le préservent pas de nombreuses erreurs. Tandis que Hocsem dit clairement que Henri de Dinant était de basse extraction [2], le romancier

(1) Raconté précédemment déjà dans le *Gesta abbreviata.*

(2) Chose plus extraordinaire, qui témoigne de l'étrange distraction et de la négligence du chroniqueur, le même reproche est mis par Jean d'Outremeuse dans la bouche des

le décore d'une noblesse qu'il tire d'une famille absolument inconnue au pays de Liége [1]. Pour rattacher ce personnage aux épisodes précédents, il en fait un fermier des impôts, et, afin de mettre en relief la famille des Prez, il donne son nom au tribun. Enfin, au moment où éclate l'affaire du serviteur de Henri de Ferrière, le chroniqueur attribue déjà à Henri de Dinant la charge de maître de la cité, fonction à laquelle celui-ci ne fut appelé que plus tard [2]. D'ailleurs, il embrouille tout dans l'histoire du commencement de ces luttes; il transforme en révolte des échevins ce qui, en réalité, était une émeute plébéienne, et, plus loin, il rattache sans raison la question de l'assise du vin à l'épisode du refus de subside pour la guerre de Flandre. Quant au rôle glorieux qu'il fait jouer aux des Prez, en terminant son récit des premières luttes communales, c'est une belle page de chanson de geste. La situation est pathétique [3]; elle est bien choisie pour rehausser d'un éclat de générosité et de patriotisme l'auréole de vaillance dont le chroniqueur a précédemment entouré la mémoire de ses ancêtres [4].

32. *Langue de Jean d'Outremeuse.* — Jean d'Outremeuse, comme Jacques de Hemricourt, écrit ou s'efforce d'écrire en français, c'est-à-dire dans le dialecte de l'Ile de France; mais il est trop imprégné du langage wallon, et il y a, de son temps, trop peu de différence entre le français et le wallon, pour qu'il parvienne à faire le départ entre les deux langues. Il mêle donc à son français une quantité de vocables liégeois, qui donnent à son langage un aspect absolument composite [5]. Si nous voulons pénétrer plus au

adversaires de Henri de Dinant. *Ly Myreur des histors*, t. V, pp. 314, 324, 325. Cf. Hocsem dans Chapeaville, t. II, p. 286.

(1) « Il estoit des nobles gens de Dynant nationeit. » *Ly Myreur des histors*, t. V, p. 279.

(2) Sur les autres erreurs accumulées par le chroniqueur dans le récit de cet épisode, voir S. Balau, dans CRH., *suprac.*

(3) *Ly Myreur des histors*, t. V, pp. 329 et suiv.

(4) *Ibid.*, pp. 324 et suiv.

(5) Jean d'Outremeuse dit lui-même tantôt qu'il écrit en français (t. II, p. 532; t. V, p. 260; t. VI, p. 506), tantôt qu'il écrit en roman liégeois (t. V, p. 571), tantôt plus généralement qu'il écrit en roman (t. IV, p. 232). Plusieurs ont pris son langage pour celui des Liégeois. Il y a contre cette opinion plusieurs raisons : Le chroniqueur représente souvent le même mot par des formes qui correspondent à des sons différents; or, les

fond dans l'appréciation de cette langue, nous nous trouvons arrêté par une difficulté qui rendra nécessairement provisoires toutes nos observations : c'est que nous n'avons plus l'œuvre originale écrite par Jean d'Outremeuse; son texte a passé par les altérations que lui a fait subir Jean de Stavelot. Ce qu'il faudrait, en premier lieu, ce serait de rétablir le texte primitif : on y parviendrait peut-être suffisamment, en se basant sur l'étude des rimes qui se présentent régulièrement dans la *Geste de Liége* et qu'on retrouve disséminées dans la chronique. En nous basant sur le texte que nous possédons, une remarque saute aux yeux du premier coup : l'orthographe de Jean d'Outremeuse est tout à fait irrégulière, ou plutôt il ne suit pas de système orthographique bien arrêté. C'est ainsi, pour prendre des détails, qu'il fait une confusion complète des cas et des genres. Au cas sujet il ne met parfois pas de *s*, tandis qu'il en met un au cas régime. Il emploie au cas sujet *cheaux qui*, forme régulière du cas régime : *ecce illos*. Il supprime l'*e* au féminin : *cel citeit*. A côté de *li* = *ille hic*, ancienne forme de l'article masculin, et de *ly*, modification orthographique, il emploie *lis*, qui n'a pas de raison d'être. On pourrait étendre ces observations à toute la lexigraphie du chroniqueur. L'irrégularité qu'elles constatent, s'explique par plusieurs causes. La première provient de l'absence de fixité dans la langue elle-même que s'efforce d'écrire Jean d'Outremeuse : on est à l'époque du moyen français, au moment où la langue perd son caractère synthétique pour devenir analytique, où les rapports des éléments du langage, marqués jusque-là par leur forme, le sont de plus en plus par leur place, où, en un mot, disparaissent les derniers vestiges de déclinaison. La multiplicité des graphies que le chroniqueur a rencontrées, a pu facilement l'embrouiller. Enfin, l'insuffisance de l'écrivain, utilisant des textes latins et n'ayant du français qu'une notion

Liégeois parlaient d'une manière uniforme. Nous avons des exemples du langage wallon : on peut lire, par exemple, une ode de 1620 dans Wilmotte, *Le Wallon*, p. 136. La langue de cette pièce est peu différente du wallon actuel; elle diffère totalement de Jean d'Outremeuse. Comment le wallon se serait-il si fort transformé en deux siècles, depuis le temps du chroniqueur jusqu'en 1620, tandis qu'il a si peu changé durant les trois siècles qui se sont écoulés depuis cette date?

imparfaite, rendait plus difficile pour lui l'usage de cette langue encore imparfaitement fixée.

33. *Utilité de la Chronique.* — Les défauts que nous avons signalés dans la Chronique, doivent rendre l'historien fort circonspect dans l'emploi de cette source. C'est tout au plus si l'on peut sûrement utiliser quelque rare détail que transmet çà et là le chroniqueur sur les choses de son temps. Son quatrième livre aurait sans doute été plus précieux à ce point de vue, s'il nous était conservé. Somme toute, ce que nous en possédons aura été plus nuisible que profitable à la science historique. En effet, un grand nombre d'historiens modernes de la principauté de Liége ont souvent dédaigné les sources plus anciennes et plus sûres, pour s'attacher de préférence aux pas marqués devant eux par le chroniqueur du XIVe siècle. L'avantage d'avoir écrit en vieux français, mélangé de wallon, devait attirer vers lui quelques-uns de ceux que rebute une connaissance imparfaite de la langue latine. Le désir, souvent funeste en histoire, de connaître ce que l'on doit savoir se résoudre à ignorer, en a entraîné un plus grand nombre, et maint détail fabuleux, sorti de l'imagination du romancier, a envahi le champ de l'historiographie liégeoise. Les interminables descriptions de Jean d'Outremeuse présentent cependant un réel avantage. Elles nous mettent devant les yeux un tableau animé et pittoresque des mœurs de l'ancien Liége. Ces conversations, ces apostrophes, ces invectives reflètent fidèlement l'esprit de l'époque où vivait le chroniqueur. Si l'on n'y rencontre pas l'expression littérale du langage de nos ancêtres, le fond s'y trouve assurément, avec les images qui leur étaient familières, et, par la lecture de Jean d'Outremeuse, nous assistons vraiment aux scènes populaires qui animaient les rues de Liége au XIIIe et au XIVe siècle.

Un autre avantage que présente la chronique, est de nous refléter la personnalité de l'auteur et les idées qui avaient cours dans le monde auquel il appartenait. Jean d'Outremeuse veut pour les gens de métier la liberté civile, mais pas de droits politiques : le peuple n'est pas fait pour gouverner. Pour être parfaitement heureux, il n'a qu'à s'occuper de ses affaires et laisser à ses chefs naturels le soin de diriger celles de l'État. D'autre part, il flagelle les abus de son siècle, déclare la justice vénale, reproche la simonie aux

clercs, aux évêques et même au Pape. Wohlwill conclut avec raison que Jean d'Outremeuse a plus d'importance au point de vue de l'histoire des mœurs et de la littérature qu'à celui de l'histoire politique.

34. *Chroniques perdues utilisées par Jean d'Outremeuse et ses devanciers.* — Nous avons renvoyé à cette place l'examen de quelques sources légendaires, renseignées par notre romancier. Qu'il ait existé d'anciennes chroniques aujourd'hui disparues, dont les écrits du XIIIe et du XIVe siècle nous conservent la trace, le fait paraît peu contestable, et nous avons précédemment constaté l'emploi fait de ces sources inconnues par Gilles d'Orval et l'auteur du *Gesta abbreviata* (1). Mais qu'il faille identifier ces écrits avec les chroniques décrites par Jean d'Outremeuse, et notamment avec sa fameuse chronique des vavassours, c'est là une seconde question, toute différente de la première, et nous allons voir qu'elle porte sur un point beaucoup plus contestable.

35. *La chronique des vavassours* (2). — Jean d'Outremeuse entoure cette chronique d'une grande considération. C'est elle qui a servi de base à son poème sur Ogier. Il ne mentionne qu'elle dans sa *Geste de Liége;* elle seule est exempte d'erreurs et fournit une chronologie rigoureuse. Elle fut composée par Hugues de Pierrepont. L'évêque eut l'heureuse fortune d'écrire « sous la dictée d'Ogier, qui, prisonnier de la fée Morgane depuis quatre cent dix-huit ans, venait d'arriver en France sur l'ordre de Dieu pour délivrer le roi Philippe-Auguste, assiégé dans Paris par une armée de 1,200,000 Sarrazins. Ogier donc se mit en devoir de raconter à Hugues de Pierrepont tous ses exploits, avec ceux de Roland, d'Olivier et d'autres preux, et l'on peut bien se figurer les merveilles que le brave paladin, qui comptait alors plus

(1) Voir chap. VIII, § 21, pp. 463 et suiv. D'un autre écrit aussi perdu et resté ignoré de Gilles d'Orval et de son abréviateur proviennent sans doute les dates d'épiscopat des successeurs de saint Materne, données par Jean de Warnant et Mathias de Lewis. Voir pp. 517, 539, 546, note 1.

(2) Vavassours, petits propriétaires ruraux tenant le milieu entre les nobles et les vilains. Bormans, *Ly myreur des histors,* introduction, p. XXIX.

de cinq cents printemps, dicta à son révérendissime et bénévole secrétaire. Après avoir écrit ces belles choses qui venaient de lui être dictées, Hugues de Pierrepont, pour plus de sûreté, en donna lecture au paladin et lui fit corriger le texte [1] ». Et ce qui ajoute encore à la valeur du document, c'est qu'Ogier avait fait le même récit à l'abbé Seguin de Meaux ; celui-ci en remit une copie à l'abbé Enguerrand de Saint-Denis, lequel l'ayant collationnée avec le texte d'Hugues de Pierrepont, trouva les deux récits « si parfaitement mis qu'ilh n'y avoit i mot plus ne moins en l'une com en l'autre, dont ilhs en oirent tous grant mervelhe; si en ont entre eaux trois acopuleis i croniques dès al commenchement de Troie, et les nom ons les croniques des vavassours [2] ». Cette fois-ci aucun doute ne subsiste plus dans l'esprit du chroniqueur; mais on nous permettra d'être moins crédule et de rejeter la chronique des vavassours au nombre des plus audacieuses fictions de notre bon romancier [3]. Nous n'attacherons pas plus d'importance aux recherches qu'il fit en Piémont, dans une ville qui n'a jamais existé, pour retrouver le vrai texte de la fameuse chronique donnée à l'évêque inconnu de cette ville par un roi d'Espagne, qui n'est pas davantage mentionné dans l'histoire [4].

36. *Enguerrand de Bar et Radus de Lewis.* — Nous croyons qu'on ne doit pas accorder plus d'autorité à ce que raconte Jean d'Outremeuse sur d'autres écrits qu'il aurait consultés. Il y a d'abord « li croniques Saint Lambert commençant al temps l'emperere Trajain, qui fut emperer de Romme quant Plinius, li grant philosophes commenchat ses croniques ».

(1) Kurth, *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1900, n° 5, p. 295. Cf. *Ly myreur des histors*, t. V, p. 132.

(2) *Ly myreur des histors*, t. V, p. 136.

(3) M. Bormans, qui admet la réalité de la chronique des vavassours, reconnaît cependant le manque de scrupule de Jean d'Outremeuse dans la description de ses sources, et il relègue avec raison au nombre des œuvres imaginaires, la chronique que le romancier affirme avoir été composée, avant son élévation au pontificat, par le pape Sergius II, auquel il attribue le surnom de groin de porc. *Ibid.*, Introduction, pp. xvii, civ.

(4) *Ibid.*, t. V, p. 162. En se basant sur de pareilles indications, il n'y avait, on le comprend, pas beaucoup de chance de retrouver le fameux texte. Cf. CRH., 2e sér., t. X, p. 81.

Cette chronique de Saint-Lambert est citée aussi par Jacques de Hemricourt, ce qui nous confirme qu'elle a réellement existé ([1]). OEuvre des écolâtres, elle aurait, d'après Jean d'Outremeuse, péri en 1185 dans l'incendie qui dévora la cathédrale, et aurait été remplacée par les nouvelles compilations de Radus de Lewis et d'Enguerrand de Bar ([2]).

Jean d'Outremeuse, sans doute pour lui donner plus d'autorité, commence par declarer qu' « Engerrand de Bar, l'escolastre de l'englise de Liege fut i grant poietes ». Au dire du chroniqueur, il était petit-fils du comte Renaud de Bar qui livra le château de Bouillon en 1134. Il composa une chronique s'étendant de saint Materne à l'évêque Otbert, en compilant et altérant Heriger, Anselme et Gilles d'Orval. Puis il continua son œuvre jusque Albert de Cuyck, en se basant sur des renseignements oraux. Il recueillit notamment le témoignage de Jean de Gaza, qui lui raconta, comme témoin oculaire, la façon déloyale dont son aïeul avait livré Bouillon. Pour ne pas populariser le souvenir de ce fait infamant, il attendit la mort du témoin, narrateur de l'événement, puis fit de la conquête du château un récit absolument contraire à la vérité ([3]). Mais lorsqu'en 1218 le faussaire sentit sa fin prochaine, il fut pris de remords et avoua sa fraude ([4]).

Nous remarquons d'abord qu'on ne rencontre aucun écolâtre du nom d'Enguerrand de Bar. D'après les calculs faits par M. Bormans sur le texte de Jean d'Outremeuse, Enguerrand aurait été nommé écolâtre vers 1187 ([5]). Or, cette charge était occupée de 1189 à 1197 par un personnage connu : Gautier de Fosses, fils de Rodolphe et frère de Raimbaud de Chauvency ([6]). Ensuite, comment admettre que le souvenir des faits se rattachant à la prise du château de Bouillon fût effacé un demi-siècle après l'événement, surtout que celui-ci avait été raconté par deux témoins oculaires, dans le *Triumphus* et le *Vita Mochullei*, puis, à une date plus rapprochée du fameux Enguer-

(1) Voir p. 549.
(2) *Ly myreur des histors*, t. IV, p. 536. Cf. pp. 128, 188, 232, 297, 347.
(3) *Ibid.*, pp. 535 et suiv.
(4) *Ibid.*, t. V, p. 160.
(5) *Ibid.*, Introduction, p. CXII.
(6) E. DE MARNEFFE, dans REUSENS, *Analectes*, t. XXV, pp. 458-460; t. XXVI, pp. 386-387.

rand, par Renier de Saint-Laurent [1]? Nous ferons enfin remarquer que Jean d'Outremeuse donne comme continuateur à son Enguerrand de Bar, Hocsem et Jean de Warnant [2]. Il appert que tout cela est de la haute fantaisie.

Meilleur cas n'est pas à faire des renseignements de Jean d'Outremeuse sur Radus de Lewis, doyen de Sainte-Croix vers 1218, grand docteur en théologie et grand poète, qui fit une chronique « commenchant à roys de Tongre » jusqu'à Hugues de Pierrepont. Cette chronique, copiée par l'archidiacre Ghuys Eudon, aurait été promptement détruite, mais se retrouverait dans la chronique de Hugues de Pierrepont [3]. Encore une fois, on connaît les archidiacres de cette époque, et il ne s'en rencontre aucun portant le nom de Ghuys Eudon.

37. *Renkin de Velroux et quelques autres.* — Nous avons vu que Jean d'Outremeuse ne cite pas Hemricourt parmi ses sources; mais après avoir donné, à l'année 1154, la généalogie des Dammartin et Warfusée, il mentionne plusieurs auteurs dont les écrits auraient servi de base à son travail : Renkin de Velroux (ou de Berloz), chevalier, qui écrivit entre 1154 et 1186; son fils Frédéric, qui continua l'œuvre de son père jusqu'en 1228; Renier de Fooz, chanoine de Liége, qui alla jusqu'en 1264; Enguerrand de Jeneffe, aussi chanoine, qui poussa jusqu'en 1309; Oust de Haneffe, chanoine également, qui alla jusqu'en 1339. Aucun de ces personnages ne nous est autrement connu. Jean d'Outremeuse nous raconte comment leur chronique fut cachée, puis rendue par les héritiers du sire de Haneffe et recopiée en un livre par un certain Lambert dit l'Aveugle, à l'exception d'une partie « moult obscure et mie veritable [4] ». Le caractère romanesque de ces détails nous inspire peu de confiance.

38. *Humbert de Pas de Wonck.* — A la suite de Jean d'Outremeuse,

(1) Voir pp. 323 et suiv.
(2) *Ly myreur des histors*, t. V, p. 160.
(3) *Ibid.*, p. 161.
(4) *Ibid.*, t. IV, pp. 436-437.

nous devons signaler un autre chroniqueur, dont l'œuvre paraît avoir été unie, comme le *Myreur des histors*, à la chronique de Jean de Stavelot [1]. Fils de Guillaume de Momsteghem de Millen et de Catherine de Pas de Wonck, Humbert de Pas naquit probablement entre 1350 et 1360. Il remplit pendant dix ans (1374-1384) les fonctions de clerc du grand maïeur de Liége, devint ensuite secrétaire des échevins [2], et obtint enfin le secrétariat des douze juges des lignages. Il occupait ces dernières fonctions en 1398, au moment où Hemricourt terminait le *Miroir des nobles*, dans lequel nous lisons sa généalogie [3]. Après la bataille d'Othée (1408), il fut l'un des otages internés à Mons en exécution du traité de paix [4]. Lors de la réorganisation de la cour allodiale en 1403, il fut désigné en tête de ceux qui devaient en faire partie, et y siégea jusqu'en 1432, date probable de sa mort. Ses enfants partagèrent devant les échevins de Liége, le 9 no-

(1) Quelques autres écrits de la même époque nous sont inconnus.

Valère André (*Bibliotheca belgica.* Louvain 1643, p. 535) cite : « Joannes a Meerhout, Diestensis, canonicus regularis S. Augustini in monasterio Corsendoncano juxta Turnhautum, anno 1420 professus ». Il signale parmi ses ouvrages : « Gesta pontificum Tungrensium et Leodiensium usque ad Ludovicum Borbonicum, cum aliis ejusdem chronicis ». Il ajoute : « Quae omnia una cum infinitis aliis tam manuscriptis quam impressis codd. quadragenario Corsendoncanorum exilio perierunt ». Jean de Meerhout mourut le 7 novembre 1476, d'après l'*Obituaire de Corsendonck*, publié par le Père VAN DEN GHEYN, *Ann. de l'Acad. roy. d'archéol. de Belgique*, 5e sér., t. III, p. 336. Sur Jean de Meerhout, voir aussi : LATOMUS, *Corsendonca*, note de HOYBERGIUS, pp. 120-121.

Abry cite : 1° Une chronique de Jean Hoghen, depuis Adolphe de La Marck jusqu'à sa mort en 1345; « son manuscrit se voit au collège des jésuites de Louvain ». (ABRY, éd. HELBIG, p. 10); 2° une chronique de Jean de Liége, continuant Gilles d'Orval jusqu'à Engelbert de La Marck (*ibid.*, p. 12). A rapprocher de cette mention l'indication d'un manuscrit de la bibliothèque ambrosienne de Milan : « Joannes de Leodio, Carmina de moribus sui seculi ». Cod. chart. saec. XV (Voir CRH., 3e sér., t. IX, p. 256); 3° une chronique traduite en vers gaulois depuis l'an 419 après la destruction de Troie jusqu'en 1419, par Goffin de Morville, contemporain de Jean d'Outremeuse (ABRY, p. 19).

(2) Il est cité sous le nom de Hombles de Pas de Wonck, dans un testament de 1373 (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartul. de Saint-Lambert*, t. IV, p. 503), puis dans deux testaments de 1389, sous le nom de Humbert ou Homblet de Momsteghem, *clericus schabinorum Leodiensium*, fils jadis Wilhem de Momsteghem.

(3) HEMRICOURT, *Miroir des nobles*, p. 191.

(4) BORMANS, *Ordonnances*, t. I, p. 423.

vembre 1434 (1). Humbert de Pas est mentionné par Hemricourt (2). Il écrivit une chronique de Liége. Citée par Foullon (3), elle n'est plus connue que par l'extrait qu'en fit Jean de Stavelot. L'indication de l'emploi que fait celui-ci du texte de Humbert de Pas ne se trouve pas dans le texte imprimé; mais il a été recueilli dans de nombreuses chroniques manuscrites, notamment dans deux manuscrits cotés dans la collection de M. de Theux sous les nos 64 et 112 (4). Ces manuscrits, le premier de la page 593 à la page 639, le second dans les pages 643 à 711, renferment un abrégé fait par Jean de Stavelot de la chronique d'Humbert de Pas. Une indication semblable est reproduite par M. Bovy : « Abbrege extraict des chronicqs faict par Hubert Depas, clercque des XII saingnors du païs de Liege qua continuais Jehan de Stavelot ». Le même écrivain cite plusieurs extraits de la chronique de Humbert de Pas (5), qui devait s'étendre depuis saint Monulf jusqu'au commencement du XVe siècle. Le texte qui en signale le commencement se lit aussi dans un manuscrit de l'Université de Liége, mais l'attribution en est faite à Jean de Pas, au lieu de Hubert de Pas (6).

III. — Histoire étrangère. Histoire des papes. Histoire monastique.

39. *Jean le Bel.* — A côté des chroniqueurs retraçant l'histoire des évêques et de la principauté, quelques écrivains liégeois du XIVe siècle font incursion dans le domaine de l'histoire étrangère. Au premier rang de ceux-ci, il faut citer le chanoine Jean le Bel, un des meilleurs littérateurs en langue romane de cette époque. Nous avons peu de détails sur sa vie. Il

(1) Renseignements empruntés à chev. C. de Borman, *Les Échevins,* t. I, p. 411, et *Biographie nationale,* t. XVI, col. 667-668.

(2) Hemricourt, *Miroir des nobles,* éd. Salbray, pp. 194, 287.

(3) Foullon, *Hist. Leodiensis,* t. I, p. 461.

(4) Voir p. 563, note 4.

(5) Bovy, *Promenades historiques,* t. II, pp. 18, 19, 27, 172, 184, 207-208, 214. Cf. Abry.

(6) « Ledit maistre Jean doutremeuse n'a pas fait plus avant de ce cronique,... quelquuns sensuivent pas abregez extraits par Jean de Stavelot de croniques faits par Jean de Pas, clerc des douze seigneurs du pays de Liège. » Université de Liége, ms. n° 183 (catalogue n° 768), fol. 203.

paraît être né dans les dernières années du XIIIe siècle. Il appartenait à une riche famille patricienne et était fils de Gilles le Bel des Canges, du lignage d'Ile, échevin de 1307 à 1316, et de la fille de Henri Cossen, riche bourgeois de Liége (1). Lui-même, avec un de ses frères nommé Henri, qui fit aussi partie de l'échevinage (2), se consacra à la carrière des armes; il suivit les tournois, hanta les cours, surtout celle de Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont et de Chimay, qu'il accompagna, avec son frère, dans l'expédition qu'entreprit Édouard III contre les Écossais au commencement de son règne. Un autre de ses frères, nommé Gilles, fut chanoine de Saint-Jean et mourut en 1364. Jean entra aussi dans la cléricature. Dès 1338, on le trouve chanoine de Saint-Lambert et prévôt de Saint-Jean; il assista, le 8 avril de cette année, à la paix de Montenaeken, en même temps que Levold de Northof (3). En 1346, il fut l'un des cinq chanoines délégués pour arranger l'affaire du comté de Looz (4). Sa nouvelle situation ne lui fit point perdre ses goûts chevaleresques. Hemricourt nous le représente menant grand train de vie, recevant les princes à sa table et se faisant accompagner, quand il se rendait à l'église, d'une suite aussi nombreuse que celle de l'évêque. Il était de belle taille et toujours richement vêtu, portant l'habit de chevalier. Quand il le quittait pour prendre le surplis, les bords de celui-ci étaient ornés de perles et de pierres précieuses (5). Il avait sa maison dans les cloîtres de la cathédrale (6), jouissait de biens considérables (7) et possédait une cour de tenants (8). Sa vieillesse ne fut pas édifiante; il eut d'une femme noble, appartenant au lignage des de Prez, deux fils naturels. Il fit testament en 1365 (9) et mourut plus qu'octogénaire, le 15 février 1370. Il fut enterré dans la

(1) Chev. C. de Borman, *Les Échevins*, t. I, p. 105. Cf. Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de Saint-Lambert*, t. III, pp. 610, 611.

(2) Chev. C. de Borman, *Les Échevins*, t. I, p. 172.

(3) Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de Saint-Lambert*, t. III, p. 533. Une charte de 1364 le mentionne comme exécuteur testamentaire de son frère Gilles. *Ibid.*, t. IV, p. 398.

(4) *Ibid.*, t. IV, p. 46.

(5) Hemricourt, *Miroir des nobles*, éd. Salbray, p. 158.

(6) Bormans et Schoolmeesters, *Cart.*, *suprac.*, t. IV, p. 124.

(7) *Ibid.*, p. 471; cf. pp. 349, 426, 448.

(8) *Ibid.*, pp. 323, 364, 450, note 14.

(9) *Ibid.*, p. 426.

cathédrale ([1]); son épitaphe fut composée par l'évêque Jean d'Arckel ([2]).

40. *Écrits de Jean le Bel.* — Hemricourt dit de Jean le Bel qu'il « savoit faire chanchons et vierlais ». M. Kervyn de Lettenhove a cru retrouver une de ces chansons dans un poème sur la bataille de Crécy, intercalé par Gilles le Muisis dans sa *Chronique de Tournai* ([3]). Quoi qu'il en soit, le principal ouvrage du chanoine de Liége est certainement sa chronique. Ses relations avec Jean de Hainaut l'engagèrent, selon toute vraisemblance, à entreprendre ce travail. Bien qu'il n'en dise rien lui-même, il est possible, comme le rapporte Jean d'Outremeuse, qu'il s'y appliqua à la prière de son ami le seigneur de Beaumont. Il est étrange que Hemricourt ne dise mot de cet ouvrage. Longtemps celui-ci ne fut connu que par le témoignage de Froissart, au prologue du premier livre de sa chronique ([4]). En 1847, Polain retrouva la première partie de l'œuvre de Jean le Bel dans la chronique de Jean d'Outremeuse, alors encore inédite ([5]). Enfin, en 1861, P. Paris annonça qu'un de ses élèves, P. Meyer, venait de découvrir le texte entier du chroniqueur dans un manuscrit du XVe siècle de la Bibliothèque de Châlons-sur-Marne ([6]). Il fut publié deux ans plus tard par Polain.

([1]) J. Brassine, *Liste des autels et bénéfices de la cathédrale Saint-Lambert au XVIe siècle* (1513), dans BSAH., t. XIV (sous presse).

([2]) Pirenne, dans *Biographie nationale*, t. XI, col. 519.

([3]) *Ann. de la Soc. d'émulation de Bruges*, 2e sér., t. IX, p. 6. Le poème est rattaché au texte de Gilles le Muisis par la note suivante : « Notandum quod quidam familiaris domino Johanni de Hannonia, domino de Byaumont, confecit in metro gallico quamdam rotulam de supradicto bello cujus tenorem feci inserere in praesenti opusculo ». L'écrit est surtout consacré à célébrer le dévouement et l'admirable trépas du roi de Bohême Jean de Luxembourg, plusieurs fois apparenté au seigneur de Beaumont, bienfaiteur de Jean le Bel. Ce sont ces considérations qui ont amené Kervyn de Lettenhove à émettre sa conjecture, que rejette M. Pirenne.

([4]) « Je me veux fonder et ordonner sur les vrayes chroniques jadis faites et rassemblées par vénérable homme et discret seigneur monseigneur Jehan le Bel chanoine de Saint-Lambert de Liége. »

([5]) Polain, *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1re sér., t. XIV, 1re part., p. 88; cf. t. XIX, 1re part., p. 690. — Kervyn de Lettenhove, *Ann. de la Soc. d'émulation de Bruges*, 2e sér., t. VII, p. 287.

([6]) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions et Belles-lettres*, t. V, p. 266; *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 2e sér., t. XII, p. 347; *Biblioth. de l'École des chartes*, 5e sér., t. V, p. 370.

40. *La chronique de Jean le Bel.* — Dès que l'on connut le texte authentique de l'ouvrage dont Jean d'Outremeuse n'avait reproduit qu'un abrégé, arrangé à sa façon, on constata que Froissart avait le plus souvent copié le fond et la forme de son devancier, ce qui fit reporter sur Jean le Bel une bonne partie du mérite attribué au style justement admiré du chroniqueur de Valenciennes ([1]). Le chanoine de Liége ne lui est certainement pas inférieur comme écrivain. Son style, s'il a moins de grâce et de pittoresque, est en revanche plus sobre et plus grave.

La chronique de Jean le Bel traite des événements les plus considérables du XIVe siècle : « Cy commence, dit l'auteur, histoire vraye et notable des nouvelles guerres et choses avenues l'an mil CCCXXVI jusques à l'an LXI, en France, en Angleterre, en Escosse, en Bretagne et ailleurs, et principalement des haults faits du roy Edowart d'Angleterre, et des deux roys Philippe et Jehan de France ». Elle correspond donc à la première partie du premier livre de Froissart et aux cent cinquante-quatre premiers chapitres de la seconde partie. Elle commence à l'avènement du roi Édouard III et se poursuit jusqu'au traité de Brétigny et même un peu au delà.

Jean le Bel avait le droit de prétendre, plus que quiconque, faire un récit véridique ([2]). En effet, il avait pris lui-même une part active à la guerre d'Écosse racontée dans la première partie de son récit, celle qui finit en 1340, à la levée du siége de Tournai, et que Jean d'Outremeuse a reproduite. S'il n'assista point en personne à la seconde guerre d'Écosse, ni à celle qu'entreprit Édouard III pour faire valoir ses prétentions au trône de France, il les entendit raconter par Jean de Beaumont, qui en fut l'un des principaux acteurs, et sous la dictée duquel il les a pour ainsi dire écrites. Ses relations très étendues avec les chevaliers hennuyers et hesbignons qui allaient, comme le fameux Gautier de Mauny qu'il a peut-être connu, cher-

([1]) Certains épisodes qui ont contribué à fonder la gloire du chroniqueur de Valenciennes, ont été simplement empruntés par lui au chanoine de Liége. Tels, par exemple, le récit de la mort de Robert Bruce, et celui du dévouement des bourgeois de Calais.

([2]) Le chroniqueur débute par nous faire connaître qu'avant lui on avait écrit sur les mêmes événements une grande chronique rimée, qu'il engage son lecteur à délaisser à cause des mensonges qu'elle contient.

cher fortune à l'étranger, expliquent encore, dit avec raison M. Pirenne, comment il a pu être tenu au courant de bien des événements. Son livre peut donc être considéré comme l'une des sources les plus précieuses pour l'histoire de cette époque. Il acquiert même une grande importance à ce point de vue, comme moyen de contrôler et de compléter le récit de Froissart ([1]).

Au point de vue de l'histoire des institutions, sa valeur, au contraire, est presque nulle. « Bien que chanoine, Jean le Bel, dit M. Pirenne, partage complètement les sentiments de la chevalerie du XIVe siècle. Malgré son admiration pour le « noble roi Édouard », son idéal, il le dit lui-même, est le roi chevalier par excellence de l'époque : Jean l'Aveugle. Il n'a que du mépris pour les politiques et les prudents, et reproche vivement à Philippe de Valois d'avoir plutôt suivi l'avis des clercs et des gens de loi que celui de ses barons. Avec ces tendances, il n'y a pas lieu de s'étonner si l'histoire chez lui, comme chez Froissart » et chez Hemricourt, « se réduit à n'être qu'une suite de récits militaires. Encore ne s'intéresse-t-il qu'aux côtés tout extérieurs de l'action. Dans une bataille, il ne cherche à se rendre compte ni du plan ni des opérations stratégiques; il n'y voit », comme Hemricourt, « que de beaux coups d'épée. Pour lui, les guerres sont des chevauchées de chercheurs d'aventures. Des intérêts supérieurs de la politique, nulle trace dans son livre ([2]) ».

Le point de vue du chroniqueur fait aussi que le Liégeois n'apparaît que très peu chez lui. « Écrite pour une chevalerie cosmopolite, sa chronique n'a pas le goût du terroir. » On y reconnaît sans doute l'origine liégeoise

([1]) Plusieurs passages défavorables au roi ou à la reine d'Angleterre, au comte de Hainaut et au duc de Brabant, protecteur de Froissart, ont été omis intentionnellement par celui-ci et se retrouvent dans la chronique de Jean le Bel. C'est ainsi qu'avant la découverte du manuscrit de notre chanoine, on mettait en doute la vérité du récit fait par Zantfliet de l'outrage accompli par Édouard III sur la personne de la comtesse de Salisbury. Il est aisé de constater maintenant que Zanfliet n'a fait que traduire Jean le Bel. D'autre part, le récit du siège de Calais, soupçonné par Bréquigny d'être une pure invention de Froissart, se trouve confirmé par la découverte du texte de Jean le Bel, qu'il reproduit avec toutes ses circonstances.

([2]) *Biographie nationale*, t. XI, col. 523.

de l'écrivain à certaines expressions qu'il emploie, soit qu'il compare la Tyne à l'Ourthe [1], soit qu'il nomme fangas, fanges, fagnes, les bruyères de l'Écosse [2]. Il est vrai encore qu'il fournit quelques menus renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs, comme quand, racontant l'échauffourée de Wafflard de la Croix, il nous montre les chanoines et les clercs se signalant par leur vaillance à défendre la bannière épiscopale, anecdote curieuse qui sert d'explication à la vie en partie double de l'auteur lui-même [3]. Mais, en général, rien dans son œuvre ne nous fait pénétrer au cœur des événements qui s'accomplissent sous ses yeux. « Bien qu'ayant vécu, dit M. Pirenne, au milieu de l'époque la plus agitée de l'histoire de Liége, il n'en rapporte qu'un seul événement, la bataille de Vottem, et cela d'une manière absolument détachée [4]. Évidemment, il ne s'intéresse guère aux luttes sanglantes que les gens de métiers et le patriciat se livraient alors dans les rues de la cité et dans les plaines de la Hesbaie. Il n'a en vue que le théâtre brillant des grandes guerres chevaleresques, non les affaires de la petite principauté où il vit. C'est tout au plus si sa nationalité liégeoise se trahit par son antipathie pour les Brabançons et pour leur duc Jean III, qu'il accuse très faussement de lâcheté. De sa patrie, Jean le Bel n'a subi peut-être qu'une influence, et elle est faible : il a conservé l'habitude liégeoise de compter les années à partir de Noël, et non pas suivant la mode française, qui est celle de Froissart, à partir de Pâques. » Même pour la langue, Jean le Bel n'appartient pas à Liége. Entre sa langue ou son style, et la langue ou le style des écrivains liégeois du temps, Jean d'Outremeuse, par exemple, ou Jacques de Hemricourt, il y a de notables différences. Ceux-ci entremêlent à leur langage quantité de vocables wallons; Jean le Bel est un écrivain absolument français.

M. Polain et M. Pirenne ont cherché à déterminer l'époque précise où Jean le Bel composa ses curieux mémoires. La première partie, celle qui s'arrête à la levée du siège de Tournai (chap. XXXIX), a probablement été

(1) *Chronique*, t. I, p. 46.
(2) *Ibid.*, p. 51.
(3) *Ibid.*, p. 185.
(4) *Ibid.*, t. II, p. 119.

écrite en assez peu de temps et achevée avant le mois de mars 1357 ([1]). L'auteur en envoya un exemplaire à Jean de Beaumont, qui le fit examiner par le châtelain de Waremme; il garda chez lui un autre exemplaire, qu'il revisa lui-même. D'après la fin du chapitre XXXIX, on voit que l'auteur s'arrêta à cette partie de son récit et n'en reprit la suite que plus tard. Le chapitre LXXII fut écrit après la mort de Jean de Beaumont, survenue le 11 mars 1357. Enfin, l'histoire des événements qui suivirent la bataille de Poitiers (chap. XCIV), a été écrite pour ainsi dire au jour le jour et à mesure que les événements avaient lieu. La brusque interruption du récit, en 1361, permet de croire ou que l'ouvrage n'a pas été terminé, ou que nous ne le possédons plus en entier.

42. *Werner, chanoine de Saint-Barthélemy.* — Le nom de Werner a été, par les recherches de Th. Lindner, restitué à l'historiographie liégeoise ([2]). Il reste toutefois difficile de fixer la personnalité de cet écrivain. Erler l'a pris pour Werner de Wicterich, auteur d'une supplique adressée au pape Urbain V ([3]). Plus récemment, L. Schmitz l'identifie avec Werner de Hasselbecke, dont le testament fut approuvé le 30 mai 1385, par le chapitre de Saint-Cassius de Bonn ([4]). L'écrivain serait né à Essen, et sa famille serait originaire de Hasselbecke, localité voisine de Düsseldorf. Prêtre séculier, Werner jouissait d'une prébende à Utrecht et d'une autre à Bonn. La prédilection avec laquelle il traite les affaires de Hollande fait supposer qu'il y séjourna quelque temps. Il habita aussi la ville de Bonn; il y était déjà au commencement de l'année 1353 ([5]) et s'y rendit de nouveau en 1361; mais

([1]) Avant la mort de Jean de Beaumont (11 mars 1357); avant la mort de la reine Isabelle (1357); après que Guillaume de Juliers eut obtenu le titre de duc (décembre 1356).

([2]) Th. Lindner, *Ueber einige Quellen zur Papstgeschichte im vierzehnten Jahrhundert*, dans : *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XII, pp. 235 et suiv.; *Werner von Lüttich und Peter von Herenthals*, *ibid.*, pp. 656 et suiv. Voir aussi : C. Müller, *Eine Papstgeschichte bis auf Benedict XII*, *ibid.*, t. XIX, pp. 499 et suiv.

([3]) Erler, *Dietrich von Nieheim, sein Leben und seine Schriften*. Leipzig, 1888, pp. 436-439.

([4]) NA., t. XXII, pp. 770 et suiv.

([5]) Il y passa deux fois le Rhin gelé au mois de janvier : « Ego que circa festum sanctae Agnetis eques bis transivi ». Eccard, *Corpus hist. medii aevi*, t. I, col. 1506.

les expressions dont il se sert, indiquent qu'il n'y demeura pas longtemps ([1]). Secrétaire du Pape ([2]), il était plus souvent et s'arrêtait davantage à Avignon; il connaît très bien les événements qui s'y passèrent; on l'y trouve pour la première fois en 1347 ([3]); il y retourna en 1364. Le chapitre de Bonn l'avait privé des revenus de sa prébende, sans doute parce qu'il ne résidait pas; Werner voulait à ce propos poursuivre un procès devant la curie ([4]). Un arrangement intervint en 1364. Werner était à Liége pendant le rude hiver de 1363 ([5]). En 1367, il obtint du pape Urbain V une prébende à Saint-Barthélemy. La même année, le pontife rentra à Rome pour en sortir après moins de trois ans; il est probable que notre auteur l'accompagna dans ce voyage, sur lequel il donne des indications de dates et de lieux très détaillées. Le pape mourut quelques mois après son retour à Avignon; l'œuvre de Werner se termine par une louange du pontife défunt. Il survécut encore longtemps et mourut le 9 septembre 1384 ([6]).

43. *OEuvres de Werner.* — Werner composa, entre 1373 et 1388 ([7]), une *Histoire des papes*, depuis Martin IV jusqu'à la mort d'Urbain V ([8]). Le commencement jusqu'à la mort de Jean XXII (1334) est entièrement fait d'après la *Chronique des papes* de Bernard Gui. La suite, à partir du pontificat de Benoît XII, présente un caractère plus original. Cette œuvre est faussement attribuée à Thierry de Niem par l'éditeur Eccard, qui la publie à partir d'Honorius IV ([9]). Une traduction française, faite, paraît-il, sur un

([1]) « Me tunc Bonnae residente atque moram faciente in praebenda mea. » Eccard, *suprac.*, col. 1511.

([2]) « Scriptoris et secretarii domni nostri pape, dum vixit concanonici. » Approbation du testament, *suprac.*, dans NA., t. XXII, p. 774.

([3]) « Me tunc Avinione existente. » Eccard, *suprac.*, col. 1503.

([4]) Eccard, *suprac.*, col. 1514.

([5]) « Circa festum sanctae Luciae gelu fortissimum, ita ut omnia flumina congelata essent, me tunc Leodii morante, et Mosam saepius transeunte. » Eccard, *suprac.*, col. 1513.

([6]) Approbation du testament, *suprac.*

([7]) Après la mort de sainte Brigitte en 1373 (Baluze, *Vitae paparum Avenionensium*, col. 412, 414). Sous le règne de Guillaume V de Hollande, mort au commencement de 1389 (Baluze, col. 250; Eccard, col. 1502).

([8]) Voir p. 584, note 1.

([9]) L'éditeur donne à la chronique le titre suivant : *Theoderici de Niem vitae Pontificum romanorum a Nicolao IV ad Urbanum V et inde ab anonymo usque ad annum 1418 conti-*

manuscrit différent, s'en retrouve dans la chronique papale dite Chronique Martinienne ([1]), où elle fait suite à une version française des vies de papes par Martin le Polonais. Enfin Baluze, dans son *Recueil sur l'histoire des papes d'Avignon*, a publié séparément plusieurs vies provenant de l'écrit de Werner ([2]). Toutes ces éditions sont très défectueuses. Elles nous permettent cependant de juger de l'importance de l'ouvrage, composé par un contemporain, que sa situation à la cour pontificale mettait à même d'être bien renseigné. Intéressante pour l'histoire des papes, il nous fournit, en outre, beaucoup de renseignements sur les événements qui se passèrent dans les divers pays de l'Europe, et particulièrement à Liége.

nuatae, additis imperatorum gestis. Ce titre appelle plusieurs observations : D'abord l'ouvrage s'étend au delà de 1418, jusqu'en 1431. En second lieu, on y rencontre de courtes notices sur Adolphe de Nassau, Albert Ier, Henri VII, mais il ne renferme plus rien sur les empereurs suivants. Enfin le nom de Thierry de Niem est attribué au chroniqueur à cause d'un passage de la vie d'Urbain V : « Finis cronice Theoderici Nyem famosissimi litterarum apostolicarum et fundatoris hospitalis Almannorum in urbe, qui obiit et sepultus est Trajecti, Leodiensis diocesis, in ecclesia sancti Gervasii in qua erat canonicus anno Domini M°CCCC° » (*Codex Guelf.*, cité par LINDNER, *suprac.*, p. 236). Mais Thierry était à peine né en 1347, à l'époque où l'auteur se trouvait déjà à Avignon. Il était trop jeune pour être pourvu d'une prébende au temps où notre écrivain en jouissait. Il était né près de Paderborn, et aucune circonstance de sa vie ne le mit en rapports avec Liége. Il mourut seulement vers 1420. Il faut donc supposer que dans le texte que nous venons de citer, on a fait confusion entre Thierry de Niem et Werner. Toutefois, s'il faut identifier celui-ci avec Werner de Hasselbeke, il y a désaccord quant à la date du décès.

([1]) *La cronique martiniane de tous les papes qui furent jamais, et finist jusques au pape Alexandre derrenier decede, milcinqcens et trois... imprimee à Paris par Anthoyne Verard...* C'est cette chronique qui nous fait connaître le nom de Werner. Le commencement de son œuvre y est marqué par la phrase suivante : « Messire Vernon chanoyne de Liege mist depuis frere Martin (Martin de Pologne) plus au long les faiz de ses croniques. Et aussi les tint depuis pape Nycolas le tiers exclud jusque au pape Urban le quint includ ». La fin est aussi indiquée : « Jusques a cy ont dure les croniques de messire Verneron qui les commença comme dit est dessus ou frere Martin de Polonne fina les siennes ». Le nom de Werner est encore indiqué dans deux autres passages traduits des textes cités plus haut (p. 583, notes 1 et 5) : « moy Verneron faisant lors residence a Vanne en ma prebende — moy Verneron demourant en Liege et passant souvent la riviere de Meuse ».

([2]) *Vita 4a Benedicti XII; Vita 6a* (abbrev.) *Clementis VI; Vita 2a Innocentii VI; Vita 2a Urbani V.* Baluze attribue à un chanoine de Bonn les deux dernières vies; mais il est aisé de constater que les quatre biographies sont du même auteur.

44. *Guillaume de Vottem.* — Une autre œuvre liégeoise, ayant trait à l'histoire des papes, fut composée, vers la même époque, sur la période du grand schisme, marquée par la compétition de Pierre de Lune (Benoît XIII) contre Urbain VI : *De schismate Urbani papae et Petri de Luna* (1378-1387). L'auteur de cet écrit fut Guillaume de Vottem, prieur de Saint-Jacques, dont on trouve la signature en 1394, et qui mourut en 1403 [1]. A la fin du siècle dernier, il n'existait déjà plus à Saint-Jacques que des extraits de sa chronique, publiés par dom U. Berlière [2]. Ces fragments ne forment qu'une table de matières assez détaillée avec renvois aux chapitres de l'ouvrage. Les mêmes événements sont racontés au début de la chronique de Jean de Stavelot; mais ce qui nous reste de Guillaume de Vottem est insuffisant pour établir la parenté des deux récits. D'autre part, des passages textuels de l'histoire du schisme figurent dans la partie originale de la *Chronique de 1402;* mais ils y sont entremêlés à d'autres détails, qui déforment les faits et rendent le récit incohérent, ce qui nous empêche d'admettre que celui-ci ait également pour auteur Guillaume de Vottem [3].

45. *Pierre de Herenthals.* — L'histoire des papes compte parmi nous un troisième écrivain de la même époque, Pierre de Herenthals. Dom U. Berlière, à l'aide des allusions éparses dans les lettres qui nous en sont conservées, est parvenu à reconstituer quelques traits de sa biographie [4]. Pierre de Herenthals naquit, le 1er août 1322, dans la petite ville de Campine dont

(1) Sur Guillaume de Vottem, voir SYLV. BALAU, *La bibliothèque de Saint-Jacques*, dans CRH., 5e série, t. XII, pp. 9-10.

(2) CRH., 5e sér., t. IV, pp. 95 et suiv.

(3) D'après Guillaume de Vottem (CRH., *suprac.*, p. 98), d'accord avec les autres sources, l'élection d'Urbain VI a précédé l'attaque violente du conclave par les Romains. D'après la *Chronique de 1402*, éd. BACHA, pp. 372-373, le conclave aurait été envahi avant l'élection, et celle-ci se serait faite sous l'influence des menaces romaines, ce qui est en contradiction avec les expressions employées quelques lignes plus bas : « elegerunt per viam Spiritus sancti ». L'intrusion fictive de Tibaldeschi, que le chroniqueur orne d'une mise en scène dramatique, eut lieu après l'élection d'Urbain VI, dans l'après-midi du 8 avril, et non avant cette élection.

(4) URSM. BERLIÈRE, *Pierre de Herenthals*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XVIII, pp. 325 et suiv.

il porte le nom ([1]). Après douze ans passés dans les écoles ([2]), il se rendit, à la Pentecôte de 1342, à Avignon, où le pape Clément VI avait annoncé des « grâces générales ». Déçu dans son attente de participer aux faveurs pontificales sollicitées par cent mille clercs pauvres de toute la chrétienté ([3]), Pierre de Herenthals revint dans sa patrie et prit l'habit norbertin à l'abbaye de Floreffe ([4]). L'abbé Thierry de Warnant (1342-1361) en fit son chapelain et lui confia plus tard la charge de prieur ([5]). Pierre fut le cooperateur intelligent et zélé de l'abbé Thierry, dans la réforme de l'abbaye, qui depuis la néfaste administration de Pierre de Solre, était tombée dans la décadence. « Quelques lettres nous permettent de saisir les sentiments qui l'animaient au déclin de sa carrière. Le souvenir des jours troublés qu'avait traversés le monastère, le spectacle que lui offrait l'Église déchirée par le schisme d'Urbain VI et de Clément VII accablaient son âme et le portaient à chercher une consolation dans les épanchements de l'amitié ([6]). » Sa correspondance avec son ami Jean de Hollande, chanoine régulier de Groenendael ([7]), nous rend témoin de ses découragements et de l'essai malheureux qu'il tenta dans la carrière de l'administration paroissiale ([8]). Ses lettres

(1) Dans un manuscrit du *Compendium chronicorum* cité par Wattenbach, on lit la notice suivante : « Eodem anno, videlicet 1322, ego qui presentes compilavi ac conscripsi cronicas, natus fui in festo Petri ad vincula, cujus nomen propter hoc in baptismo fuit michi donatum. » *Archiv*, t. X, p. 618.

(2) Ego a puericia mea sub alis scolaribus XII firme annis vitam ducens, obtusique intellectus existens, satis modicum profeci, dehinc emancipatus, iter ad curiam romanam arripui ad impetrandam ibi graciam. *Cod. Namurc. Epist. 3ª*, p. 236, cité par U. Berlière.

(3) Baluze, *suprac.*, t. II, col. 311 ; *Codex Paris*, 4931ᴬ, fol. 325, cité par U. Berlière.

(4) *Cod. Namurc. ep. 3ª*, cité par U. Berlière.

(5) « Car prélatz fu justes et loyal
Comme escribre volt de Herental
Frère Pière, qui fu son capellain
Lequel depuis est pour certain
Dit de Floreffe le bon prieur
Pour ses nobles œvres et valeur. » *Chron. rimée*, dans Reiffenberg, *Monuments*, t. VIII, p. 117.

(6) *Cod. Namurc.*, p. 235, cité par U. Berlière.

(7) La première porte la date du 5 octobre 1382.

(8) *Cod. Namurc.*, *suprac.*, p. 238.

nous font aussi le récit de sa vie passée, mais les traits en sont vagues, et son humilité lui fait apparaître sa carrière sous un jour trop défavorable [1]. Aucun auteur ne nous a transmis le récit de sa mort. Le nécrologe de Floreffe en fait mention au 12 janvier [2], et l'on suppose généralement qu'il mourut en 1390 ou 1391.

46. *Compendium chronicorum.* — De tous les travaux entrepris par le prieur de Floreffe, le plus important est sa chronique universelle depuis la création [3]. L'auteur la termina en 1383 [4]; mais il la reprit ensuite, et comme son exil ici-bas se prolongeait [5], il la continua dans le cours de l'année suivante [6]. L'ouvrage contient même le récit d'événements survenus en 1385 et s'arrête brusquement cette année au milieu d'une phrase inachevée [7].

La chronique de Pierre de Herenthals comprend à la fois l'histoire des papes et celle des empereurs. Baluze en a extrait les vies des papes depuis Jean XXII jusque Clément VII [8]. L'auteur du *Magnum chronicon belgicum* en cite des fragments et l'utilise surtout pour les faits qui concernent l'histoire de Liége. La seule copie manuscrite complète que l'on connaisse est celle du manuscrit de Paris, Bibliothèque nationale, fonds latin, nº 4931^{A} [9].

Les passages imprimés de cette grande chronique suffisent pour permettre

(1) *Cod. Namurc.*, *suprac.*, pp. 236-237.

(2) Reusens, *Analectes*, t. XIII, p. 21.

(3) *Compendium chronicorum de imperatoribus et pontificibus Romanorium, auctore fratre Petro de Herenthals, canonico Praemonstratensi, et priore Floreffiensi.*

(4) « Usque in praesentem diem anni nativitatis Domini 1383 mense januario, quo praesentes chronicae capiunt finem. » Baluze, *suprac.*, col. 548.

(5) « Praeterea vero vitae meae incolatu prolongato. » Baluze. *suprac.*, col. 557.

(6) « Pauca de innumeris transcurrendo conscripsi usque ad annum 1384 prout in presenti cronicarum volumine patet evidenter. » *Cod. Paris*, fol. 241 vº, 242 rº, cité par U. Berlière.

(7) Baluze, *suprac.*, col. 562.

(8) *Vita 6ª Joannis XXII*, *ibid.*, p. 179; *Vita 7ª Benedicti XII*, p. 237; *Vita 5ª Clementis VI*, p. 309; *Vita 4ª Innocentii VI*, p. 361; *Vita 5ª Urbani V*, p. 413; *Vita 5ª Gregorii XI*, p. 483; *Vita 2ª Clementis VII*, p. 539.

(9) Un autre manuscrit, mais incomplet, est signalé dans CRH., 4ᵉ sér., pp. 179 et suiv. Avant la découverte du manuscrit de Paris, les copies que l'on possédait contenaient

de porter un jugement sur sa composition et sa valeur. Les vies des papes font l'effet d'avoir été écrites d'un trait. La vie de Jean XXII n'est qu'un extrait de Bernard Gui, ce qui fait mettre Pierre de Herenthals au nombre des continuateurs de cette histoire pontificale [1]. C. Müller pense cependant que dans cette vie et dans celle de Benoît XII, le prieur de Floreffe, de même que Werner, a utilisé au moins indirectement une histoire des papes aujourd'hui disparue [2]. Une seule fois nous voyons l'auteur se baser sur son expérience personnelle : c'est quand il blâme le luxe de Clément VII, dont il a été témoin pendant son séjour à Avignon à la Pentecôte de 1342 [3]. Ses renseignements sur le jubilé de 1350 reposent sur le témoignage d'un « Romipeta homo veridicus [4] ».

Nous ne pouvons pas retirer grand profit de la chronique de Pierre de Herenthals. L'auteur n'est pas historien. Il se contente le plus souvent de reproduire des bulles ou autres documents qu'il a connus et de les relier par un texte très court; ces transcriptions nous sont inutiles, car les documents sont connus. Les anecdotes qu'il se plaît à raconter, ses vers et ses jeux de mots ne peuvent pas entrer en ligne de compte. Il ne reste donc à utiliser dans son œuvre que quelques renseignements personnels et quelques détails sur l'histoire de Liége. Lindner cependant loue l'impartialité et le jugement calme du chroniqueur. Celui-ci blâme ce qui lui semble répréhensible et ne se laisse pas dominer par une aveugle admiration pour les papes [5].

Comme le chroniqueur sépare l'histoire des empereurs de celle des pontifes, il n'y a dans les vies imprimées presque aucun renseignement sur l'histoire politique, sauf dans le dernier passage de son œuvre, qui traite de

uniquement soit les vies des papes, soit celles des empereurs. De plus les fragments utilisés dans le *Magnum chronicon belgicum* ne se lisaient dans aucun manuscrit.

(1) Dom U. Berlière, qui a examiné le manuscrit de Paris, dit que pour l'époque antérieure au XIIIe siècle, Pierre de Herenthals a surtout utilisé la chronique de Martin le Polonais.

(2) Carl Müller, *suprac.*, dans *Forschungen*, t. XIX, pp. 499 et suiv.

(3) Baluze, *suprac.*, col. 311.

(4) *Ibid.*, col. 316.

(5) Lindner, *suprac.*, dans *Forschungen*, t. XII, p. 357.

l'époque de Grégoire XI et de Charles IV. Baluze intitule ce morceau : *Vita Clementis VII*. Pierre de Herenthals est convaincu de la validité de l'élection d'Urbain VI et tient le parti d'Arnoul de Hornes contre Eustache Persand de Rochefort, dont l'élection au siège de Liége a été agréée par Clément VII. Le chroniqueur s'étend assez longuement sur cette compétition en transcrivant, selon son habitude, les documents qui s'y rapportent. Il termine en reproduisant les lettres adressées à Liége, au sujet du schisme, par l'empereur Wenceslas et l'archevêque Frédéric de Cologne. L'auteur du *Magnum chronicon belgicum* a utilisé la chronique de Pierre de Herenthals, surtout pour ce qui concerne les faits de l'histoire de Liége.

47. *Catalogus abbatum Floreffiensium.* — Pierre de Herenthals est aussi l'auteur d'un catalogue des abbés de Floreffe, que la chronique rimée mentionne en ces termes :

« Puis a volu et tout sans goghe
Faire en latin un cataloghe
Des fondateurs et des estas
Des révérens abbez prélas
De Floreffe, l'église vénérable. »

Ce travail a servi de base à toutes les chroniques que l'on possède sur l'abbaye. Il fut utilisé par l'auteur de la chronique rimée écrite entre les années 1462-1473 (1); par l'auteur de la chronique manuscrite de la fin du XVIe siècle (2); par Miraeus dans son *Chronicon Praemonstratense*, publié en 1613; par l'auteur du *Chronicon abbatum*, en 1728 (3); et surtout, en 1734-1739, par l'abbé Hugues d'Etival, dans ses *Annales ordinis Praemonstratensis* (4).

(1) Cette chronique, dont la Bibliothèque royale possède le manuscrit original, a été attribuée à Henri d'Opprebais, chanoine de Floreffe et abbé de Beaurepart.

(2) *De Floreffiensi monasterio, abbatibus qui eidem praefuerunt, et aliis nonnullis memoratu dignis*. Cette chronique, composée sous le gouvernement de l'abbé Henri d'Eersel (1592-1607), s'arrête à l'année 1596. Barrier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, t. I, p. 7.

(3) « Quod exemplo Petri Herentals, prioris nostri, feci, mihi vitio verti non debet, quandoquidem ipsius genus scripti ab omnibus sit probatum. » Reusens, *Analectes*, t. VIII, p. 417.

(4) « Petrus Herenthalius Floreffiensis canonicus, sagax antiquitatis indagator... cui non

Le texte du catalogue de Floreffe a été récemment retrouvé par dom Ursmer Berlière parmi les matériaux rassemblés par Hugues d'Etival et conservés au grand séminaire de Nancy ([1]). L'éditeur bénédictin indique les sources dont Pierre de Herenthals s'est servi. Ce sont : *a*) les chartes du monastère ou le cartulaire, beau volume sur parchemin, conservé aux archives de l'État à Namur, qui fut transcrit en 1292, sur l'ordre de l'abbé Gilles de Niel, par frère Gérard de Cologne, religieux d'Heylissem; *b*) les *Annales Floreffienses*, publiées par Bethmann ([2]); *c*) le nécrologe de l'abbaye, dont nous ne possédons plus qu'une rédaction postérieure ([3]); *d*) le nécrologe des norbertines de Wanze, cité dans la notice sur le huitième abbé; *e*) les inscriptions tumulaires des abbés; *f*) les *Scripta* et *Relatio antiquorum*, cités dans la notice sur le douzième abbé. Le but que l'auteur se proposait en ne rédigeant qu'un simple catalogue, lui a fait négliger certaines particularités des *Annales*, telles que les consécrations d'autels et l'année de la mort de quelques abbés. Le prieur de Floreffe continua la rédaction de ses courtes notices jusqu'à l'époque de sa mort.

Pierre de Herenthals a aussi composé deux écrits théologiques qu'il nous suffit de mentionner : *Collectarius super librum psalmorum*, achevé le 4 janvier 1374; *Collectarius Evangeliorum*, terminé le 3 juillet 1384. Ces ouvrages d'histoire et d'exégèse suffisent à montrer l'activité du fervent religieux. Dans une lettre à son ami de Groenendael, il se plaint d'être distrait par d'absorbantes occupations et de devoir disputer à ces travaux extérieurs les heures fugitives qu'il consacre à l'étude ([4]).

tantum fastus suae abbatiae ad saeculum XIV deductos debemus,... pauca et synoptice de opere ejus delibabimus ». C.-L. Hugo, *Annales ordinis Praemonstratensis.* Nancy, 1734, col. 76-77.

(1) Publié dans CRH., 5e sér., t. VIII, pp. 228 et suiv.

(2) Voir pp. 261-262.

(3) Reusens, *Analectes*, t. XIII, pp. 13 et suiv.

(4) « Proh dolor torrens saecularium causarum mihi ex obedientia crebro commissarum sic cor inebriant per quas absortus non possim vacare et contemplari quam suavis est Deus; eo ideo si in libris quibus clanculo ac furtive absentando me ab horis seu negociis mihi commissis operam dedi, quidquid reprehensibile invenisti, id meae attribuendum est ignorantiae et imbecillitati. » *Cod. Namurc.*, p. 236. Cité par Ursm. Berlière, *Ann. de la Soc. archéol. de Namur*, t. XVIII, p. 328.

48. *Continuation de la Chronique de Saint-Trond.* — Outre le catalogue de Floreffe et le court appendice ajouté par Arnold Borchout à la chronique de Renier de Saint-Laurent, l'histoire des monastères liégeois ne nous offre, au XIVe siècle, d'autres écrits que la continuation de la chronique des abbés de Saint-Trond. L'œuvre de Rodulf et de ses deux premiers continuateurs s'arrêtait à l'année 1180. La tâche que le nouveau chroniqueur avait à remplir, afin de poursuivre l'ouvrage jusqu'en 1366, était donc considérable. Le plan qu'il conçut devait en rendre l'exécution encore plus difficile. Les premiers chroniqueurs du monastère s'étaient attachés au récit des événements qu'ils avaient vu se dérouler sous leurs yeux. Celui-ci voulut faire davantage : il scruta les vies des saints, compulsa tous les annalistes du pays de Liége, dépouilla les archives [1], notant les moindres faits qui étaient de nature à jeter de la lumière sur l'histoire de son abbaye depuis les temps de saint Trudon. Ce travail constitue la première partie de l'ouvrage, qui s'étend de 628 à 999, et est divisée en trois livres. L'auteur y ajouta comme seconde partie, la chronique de Rodulf et de son premier continuateur; puis, ayant découvert dans un *antiquus libellus* la seconde continuation du chroniqueur, il en forma la troisième partie de son œuvre [2]. Enfin, comme quatrième partie, il ajouta sa propre composition, qui se termine en 1366 [3]. Cet arrangement ne satisfit pas encore complètement notre chroniqueur. M. de Borman, qui a soigneusement examiné le manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 18184, nous indique les modifications que l'auteur fit subir au travail de ses devanciers. « Chaque fois, dit-il, qu'il lui parut possible d'améliorer ou d'amplifier le texte de Rodulf, il en racla,

[1] « Evolutis tandem bibliothece nostre libris et cartharum copiis, pauca que collegi ad continuandum rerum gestarum ordinem, libris per venerabilem domnum Rodulfum de gestis novem abbatum nobiliter digestis anteponere curavi. » *Praefatio*, éd. de Borman, t. II, p. 83. Voir la liste des sources utilisées par l'auteur dans MGH., t. X, p. 224.

[2] « Deinde consequenter trium abbatum gesta, qui Rodulfo immediate successerunt, in antiquo libello conscripta inveniens annexi. » *Ibid.*

[3] « Postremo autem posui XII abbatum gesta, qui prefuerunt ab anno Domini 1180 usque ad obitum Roberti abbatis, qui obiit anno Domini 1366. Horum XII abbatum actus ex diversis hinc inde libris et ex antiquorum relatibus collegi, ac ea que meis temporibus videre et audire potui inserui. » *Ibid.*

sans façon, des mots, des lignes entières, pour y substituer sa propre manière de voir. D'autres fois, ces additions ne pouvant, à cause de leur étendue, trouver place dans le manuscrit ancien, furent ajoutées, sous le nom d'*incidentia*, dans une table des chapitres, dont il fut l'auteur et qu'il plaça en tête de la deuxième partie ([1]). La division en chapitres, ajoutée à l'encre rouge dans le manuscrit, est elle-même son fait et ne peut être attribuée à Rodulf. »

Il va sans dire que la partie importante de l'œuvre est celle qui s'étend de 1180 à 1366. Elle contient des notices sur l'histoire générale, des renseignements sur les affaires du pays de Liége, ses monastères, ses querelles intestines, ses relations avec le Brabant et les pays voisins, enfin surtout des détails très étendus sur l'histoire du monastère et de la ville de Saint-Trond. Les deux premières catégories de renseignements sont en général consignées succinctement. Parmi les sources employées, on distingue Vincent de Beauvais, que le chroniqueur cite en plusieurs endroits ([2]), Thomas de Cantimpré, d'après lequel il nous fait connaître la vie de sainte Lutgarde([3]), Paul Diacre, qu'il transcrit dans le récit de la fameuse épidémie de 1345; il cite aussi, à ce sujet, des annales qui nous sont inconnues ([4]). Dans ses notices sur l'histoire de la principauté, il utilise Renier de Saint-Laurent ([5]), Renier de Saint-Jacques ([6]), peut-être le récit du Triomphe de Steppes ([7]) et le *Vita Alberti* ([8]), mais surtout Hocsem, qu'il transcrit en plusieurs passages à peu près littéralement ([9]). Comme ses annotations sont souvent très résumées, les sources employées ne sont pas facilement reconnaissables à travers

([1]) « Incidentia quoque prout oportuna videbantur, pluribus sparsim librorum capitulis interposui. » *Praefatio*, éd. DE BORMAN, t. II, p. 83.

([2]) *Chronique de Saint-Trond*, éd. DE BORMAN, t. II, pp. 178, 322. *Le Speculum historiale* est encore utilisé aux années suivantes : 1187 (p. 174); 1188 (*ibid.*); 1190 (p. 175); 1191 (p. 176); 1211 (pp. 180); p. 181 (Marie d'Oignies); 1213 (p. 183); 1214 (p. 184); 1226 (p. 186); 1245 (p. 193); et sa continuation : 1273 (p. 215); 1289 (p. 222); 1309 (p. 241).

([3]) *Ibid.*, pp. 179-180.

([4]) *Ibid.*, p. 280.

([5]) *Ibid.*, pp. 173-174 (22 mars 1182).

([6]) *Ibid.*, p. 181.

([7]) *Ibid.*, p. 183.

([8]) *Ibid.*, p. 177.

([9]) Voir le relevé de ces passages dans MGH. SS., t. X, p. 224.

les transformations que le chroniqueur leur fait subir. Cependant quelques passages laissent percevoir qu'il s'est servi de Jean de Warnant [1], beaucoup moins toutefois que de la chronique de Hocsem. Il attache naturellement une importance spéciale aux ravages exercés, durant les guerres, dans le pays de Looz et aux environs de Saint-Trond. L'histoire de cette ville et de son abbaye est particulièrement détaillée. L'auteur nous fait connaître les abbés du monastère, les circonstances de leur élection, les détails de leur administration. Il nous décrit d'une manière circonstanciée les difficultés auxquelles remédia l'abbé Guillaume de Ryckel, dont il utilise souvent le polyptique [2]; le côté économique de l'histoire du monastère est d'ailleurs loin d'être négligé. Dans le récit des luttes communales, l'auteur défend les droits de l'abbaye et envisage d'un mauvais œil les aspirations de la commune, qui étaient considérées comme nuisibles à ces droits. Il s'étend plutôt sur les excès commis à l'occasion de ces luttes que sur le but poursuivi par les communiers et les succès qu'ils remportèrent. Cependant, les courts renseignements qu'il fournit sur la constitution urbaine, sont d'accord avec les documents [3]. Le chroniqueur retrace, dans cet esprit, l'histoire de son abbaye, en employant surtout les chartes nombreuses conservées dans les archives du monastère [4]; il cite aussi deux épitaphes [5] et les décrets de la réforme accomplie en 1252, dont il a retrouvé le texte dans un ancien martyrologe [6]. Un grand nombre de ses renseignements lui viennent de la tradition orale gardée par les religieux [7]. Cependant la précision de cer-

(1) Comparez *Chron. de Saint-Trond*, éd. DE BORMAN, t. II, p. 218, lignes 22-25, et JEAN DE WARNANT, dans *Chron. de 1402*, p. 222, lignes 14-16.

(2) *Chron. de Saint-Trond, suprac.*, pp. 176, 177, 196, 202.

(3) Voir WOLHWILL, *suprac.*, p. 205.

(4) Il cite des chartes pp. 173, 187, 207, 220, 250, 266, 277. Il en utilise plus souvent. Il en reproduit pp. 186, 197, 299, 300.

(5) *Chronique de Saint-Trond*, pp. 185, 194.

(6) *Ibid.*, pp. 198-199. Ces statuts de réforme ont été publiés par U. BERLIÈRE, dans *Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner und dem Cistercienser Orden*, 1895, pp. 593 et suiv.

(7) « Ferunt » (p. 175); « Ut creditur » (p. 187); « Alii dicunt quod » (p. 194); « Secundum relata veteranorum » (p. 202); « Secundum relationem antiquorum » (p. 206); « Secundum relationem veredicorum veteranorum » (p. 208); « Qui creditur fuisse » (p. 211); « Prout relatum audivi » (p. 212); « Dicunt aliqui quod » (p. 230). Voir aussi p. 591, note 3.

tains détails oblige à croire qu'il a profité aussi de relations antérieurement mises par écrit. Cette conjecture est confirmée par la découverte de fragments d'annotations dus à la plume de Guillaume de Ryckel, et que l'on constate être utilisés dans le récit de la rébellion de Jordan de Pul en 1256 [1].

On voit, à l'ensemble de son œuvre, que l'auteur n'a rien négligé pour se documenter parfaitement. C'est un écrivain de bonne foi, qui ne raconte que les faits découverts par ses recherches laborieuses. On peut lui reprocher quelques inexactitudes et un assez bon nombre d'erreurs dans les indications de dates [2].

Il faut, selon toute apparence, placer à la fin du XIVe siècle, sous l'abbé Zachée de Vranckenhoven, mort en 1391, la composition d'un quatrième continuateur de Rodulf. En effet, bien que son récit s'arrête en 1366, nous y trouvons incidemment la relation d'un fait arrivé en 1372 [3], et ailleurs il est parlé d'une épidémie qui sévit jusqu'en 1383 [4]. Si l'auteur ne jugea pas à propos de poursuivre son œuvre, ce fut, dit-il dans sa préface, pour ne pas éveiller, s'il disait la vérité, les susceptibilités de ceux qui avaient pris part aux événements, ou encourir le reproche d'adulation, s'il s'en écartait [5]. Il nous est permis aujourd'hui de regretter cette prudence excessive, car notre quatrième continuateur, dit M. de Borman, est le dernier des chroniqueurs de Saint-Trond qui ait été réellement digne de ce nom. « Les écrivains, comme Gérard Moringus, curé de Saint-Trond, et le moine Pierre Cruels de Gingelom, qui s'occupèrent plus tard des annales du monastère, se gardèrent bien de faire, à l'exemple de leurs prédécesseurs du moyen âge, une excursion dans le domaine des faits extérieurs, et se bornèrent presque toujours à écrire des biographies plus ou moins élogieuses de leurs abbés. »

(1) *Leodium*, 1re année, pp. 82, 83. Cf. *Chronique de Saint-Trond*, pp. 202-205. Voir p. 491.

(2) La plupart ont été relevées par M. de Borman.

(3) *Chronique de Saint-Trond*, p. 327.

(4) *Ibid.*, p. 280.

(5) *Ibid.*, p. 83.

CHAPITRE X

LE XVe SIÈCLE

Jean de Stavelot; Dissertation sur le schisme de Thierry de Perwez: Zantfliet; Adrien d'Oudenbosch; Gilles Jamsin; Catalogues de bibliothèques. — Jean de Looz; Henri de Merica; Theodoricus Pauli; Jean de Haynin; Angelus de Curribus Sarinis; Mathias Herbenus; Mémoire d'Onufrius. — Chroniques inédites; Jean Gielemans; Jean de Quercu; Thomas Basin; Crespin Roefs; Chron. flamande; Placentius.

I. — Chroniqueurs.

1. *Jean de Stavelot.* — Jean de Stavelot naquit dans la petite ville qui lui a donné son nom. Il appartenait sans doute à la bonne bourgeoisie, puisque son père était échevin. On ne connaît pas son nom de famille; les détails dans lesquels il se complaît à propos de Henri Grégoire, châtelain de Franchimont dès 1435, et échevin de Liége de 1440 à 1446, font soupçonner à M. de Borman qu'ils étaient proches parents (1). MM. Gachet et Borgnet (2) fixent la naissance de Jean de Stavelot au 5 juin 1388, en se basant sur la note suivante au folio CCCLXXXVIIe du manuscrit n° 10463 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, renfermant le second livre de la chronique de Jean d'Outremeuse : « En la fin duquel seconde livre estoit escript de rouges lettres par la mesme main que le dessus ce qui sensuyt. Chis libre est et appartient al monastere St Loren deleis Liege de l'ordine St Benois. Et fut escript et accomplis par damp Johans de Stavelot confrere eldit monasstere en temporel de son eaige LIIII ans.II mois et XX jours, assavoir del

(1) Chevalier C. de Borman, *Les échevins*, t. I, p. 347, note 3.
(2) Gachet, *CRH.*, 1re sér., t. XIV, p. 166; Borgnet, *Chronique de Jean de Stavelot*, Introduction, p. ii.

incarnation nostre Seigneur Jesu Christ M. CCCC. et XLII en mois dawoust lendemain del St Bertremer laspostle ». Mais cette note, dont la rédaction est de Jean de Stavelot (1), est en contradiction avec ce que dit le chroniqueur en un autre endroit : « L'an mil CCCC et IIII, le XIIe jour de marche, qui est le jour le Sains Grigoire, trespasat dan Stiene de Mairles, le xxiiie abbeis del monasteir Sains-Lorent par deleis Liege, cuy provende oit une jovene clerc d'Ardenne qui avoit adonc d'eaige XIIII ans, quant ilh fut vestis et tondus moyne deldit englese, liqueis escript et compilat chi propres croniques, et fut appelleis en son propre nom dan Johans de Stavelot (2) ». Si nous comprenons bien, cela veut dire que Jean de Stavelot obtint la prébende de l'abbé défunt (*cuy provende = cujus prebendam*) et était alors âgé de quatorze ans (3). Il serait donc né en 1390. Son ordination sacerdotale eut lieu probablement en 1414. Il raconte qu'il dut retarder la célébration de sa première messe parce qu'il désirait y voir assister son père, retenu à Aix-la-Chapelle pour le couronnement de l'empereur Sigismond (4). Cette solennité ayant eu lieu le 8 novembre 1414, Jean de Stavelot célébra sa première messe huit jours après. Il aurait eu, d'après M. Borgnet, plus de vingt-six ans, ce qui semble assez tard pour un homme déjà moine depuis douze ans et ayant d'ailleurs fait preuve qu'il était intelligent et laborieux. Après cela, les renseignements fournis par la chronique sur la personnalité de son auteur deviennent fort rares. Sa relation de la croisade contre les Hussites en 1421 permet de croire qu'il y accompagna son souverain, Jean de Heinsberg. De la description non moins détaillée qu'il fait

(1) Elle doit avoir été copiée, dans le manuscrit n° 10463 du XVIe siècle, sur l'écriture de Jean de Stavelot, comme nous en avons la preuve irrécusable dans le mot libre pour livre. En effet, Jean de Stavelot écrit des *v* qui ressemblent très fort, à première vue, à des *b*. Voir, par exemple, l'inscription fol. cccx v° du n° 10455.

Nous devons cette observation et la collation du texte ci-dessus à l'obligeance du Père Van den Gheyn.

(2) *Chron. de J. de Stavelot*, éd. Borgnet, p. 94.

(3) Cette remarque nous a été obligeamment signalée par M. le chevalier C. de Borman. M. Borgnet et M. Gachet évitent la difficulté en disant que Jean de Stavelot obtint *de* l'abbé Étienne de Marilles *une* prébende dans son monastère.

(4) *Chronique*, p. 149.

du couronnement de l'empereur Frédéric III en 1442, on pourrait induire également, dit M. Borgnet, qu'il assista à cette cérémonie. Il fut impliqué dans une querelle avec son abbé Henri delle Cheraux, à propos de la participation des religieux, malgré la volonté de leur supérieur, au chapitre provincial de l'ordre bénédictin, tenu à Cologne en 1437. Jean de Stavelot perdit à cette occasion sa charge de sacristain (1). Il vécut à Saint-Laurent jusqu'en 1449. Dans l'été de cette année, il fit une maladie de plusieurs mois. Rétabli par le secours de deux médecins dont le continuateur de sa chronique nous a conservé les noms, il fut, peu de temps après, frappé d'apoplexie et mourut le 16 octobre 1449.

2. *Chronique française de Jean de Stavelot.* — Depuis l'année 1411, Jean de Stavelot employa l'assiduité d'un travail opiniâtre à enrichir la bibliothèque de son monastère (2). La longue liste des livres qu'il transcrivit se trouve dans deux manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles (3). L'une est dressée par lui-même dans un volume du *Trésor* de Brunetto Latini (4); l'autre a été faite après sa mort par le moine qui a continué sa tâche laborieuse, *frater Adrianus,* probablement *Adrianus de Veteri Busco,* Adrien d'Oudenbosch (5). Au nombre des livres copiés par Jean de Stavelot et conservés dans le même dépôt se rencontre la chronique de Jean d'Outremeuse. Nous savons que le quatrième volume manque et que le troisième est incomplet. Le cinquième commence par ces mots : « Chi commenche li chinqueyme cronichue de paiis de Liege en brief ensiwant les quatres croniques maistre Johans d'Oultre-Mouse; et fut commenchiet l'an M. et CCCC,

(1) *Hist. monasterii S. Laurentii,* dans Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1132.

(2) Sur son talent de miniaturiste, voir J. Helbig, *La peinture au pays de Liége,* 2e édit., pp. 72 et suiv.

(3) Une troisième liste est donnée par Célestin Lombard, bibliothécaire de Saint-Laurent en 1723. Voir U. Berlière, *Mélanges d'histoire bénédictine,* t. I, p. 88.

(4) Publiée par le baron de Reiffenberg d'après le manuscrit de Bruxelles 10547-48, fol. 133-134, dans *Annuaire de la Bibliothèque royale,* t. I, p. xlix.

(5) A la suite de la *Chronique de Jean de Stavelot,* éd. Borgnet, pp. 607-608. Voir plus loin. La plupart des écrits signalés dans cette liste sont de simples copies d'ouvrages antérieurs.

et fut compileit, apres relation d'aultruy, par un des confreire del monasteir Sains-Lorent deleis Liege de ordine Sains-Benoite ». L'écriture de ce cinquième volume est absolument identique à celle des trois premiers où le copiste nous donne son nom [1], qu'il indique aussi en deux endroits du cinquième livre [2]. Ce cinquième volume renferme donc la continuation ajoutée par Jean de Stavelot à la chronique de Jean d'Outremeuse. Le moine de Saint-Laurent la poursuivit d'abord jusqu'au 11 septembre 1445 [3]; mais il ménagea quelques feuillets à la fin de son manuscrit, afin de pouvoir y transcrire les nouveaux événements qu'il verrait s'accomplir [4]. C'est ce qui arriva effectivement : Jean de Stavelot reprit la plume et ne s'arrêta définitivement qu'après le 8 juillet 1447 [5]. Il restait encore dans son manuscrit trois ou quatre feuillets, qui furent remplis en latin par un religieux de l'abbaye, probablement Adrien d'Oudenbosch, jusqu'au 15 octobre 1449, c'est-à-dire jusqu'au jour même de la mort de Jean de Stavelot. Le continuateur raconte, après d'autres événements, la maladie et les derniers moments de son devancier, et nous donne la liste des ouvrages qu'il transcrivit.

3. *Valeur de l'œuvre de Jean de Stavelot.* — Jean de Stavelot était un travailleur infatigable, mais peu instruit. Sa chronique commence par un long récit du schisme de Benoît XIII contre Urbain VI. Elle complète celle de Zantfliet, écrite un peu plus tard, et fournit les renseignements les plus détaillés que nous possédions sur la première moitié du XVe siècle, à l'époque de Jean de Bavière et de Jean de Heinsberg. Nous avons vu que le chroniqueur utilise l'œuvre de Humbert de Pas [6]. Peu favorable à la commune, il attribue à l' « inobedienche et rébellion d'aulcuns malvolans » les malheurs qui fondirent sur la cité [7], et se plaint du « petit ordonnanche

(1) *Ly myreur des histors*, fin du premier et fin du second livre.
(2) *Chronique de Jean de Stavelot*, pp. 94, 149.
(3) *Ibid.*, p. 568.
(4) *Ibid.*, p. 569.
(5) *Ibid.*, p. 598.
(6) Voir p. 576.
(7) *Chronique de Jean de Stavelot*, p. 145.

et regiment en chest noble citeit » où « ons garde maile toutes choises [1] ».

Sans pénétrer au cœur de l'histoire, Jean de Stavelot, avec d'ailleurs l'autorité d'un contemporain, nous transmet surtout le menu détail des faits. Il est aisé de confirmer cette observation, en comparant dans Jean de Stavelot et dans Zantfliet le récit du règne de Jean de Bavière. Le premier est beaucoup plus chroniqueur, et le second plus historien. Outre qu'il nous transcrit plusieurs textes, la paix des seize, la modération de la loi nouvelle de 1403, la paix des douze, qui occupent une part notable de son œuvre, Jean de Stavelot s'attache à raconter les minces détails parvenus à sa connaissance : défis, escarmouches, incursion de telle petite troupe dans l'un ou l'autre village, incendie de maisons par ces troupes. Il noie au milieu de ces détails les faits plus importants ou néglige même de les raconter, tandis qu'ils sont notés soigneusement et mis en relief par son successeur. Le récit qu'il nous fait de la bataille d'Othée est en somme assez pauvre, comparé à celui de Zantfliet. Il disparaît presque au milieu des autres faits, étant réduit à des proportions fort restreintes comparativement à la place occupée dans la chronique par beaucoup d'autres choses moins importantes. L'auteur nous cite par leurs noms quelques-uns de ceux qui furent tués en cette sanglante journée; mais il ne nous décrit ni la composition des armées, ni les propositions de paix faites aux Liégeois avant la bataille, ni la tactique des Namurois qui prirent l'armée ennemie par derrière, ni l'enveloppement final des malheureux Liégeois, qui périrent moins, dit Zantfliet, sous les traits de l'ennemi que victimes de la poussée effroyable qu'ils exercèrent les uns contre les autres.

A partir du règne de Jean de Heinsberg, le récit de Jean de Stavelot devient beaucoup plus circonstancié, et l'on voit que l'auteur est mieux au courant de ce qu'il raconte. Mais le principal défaut du chroniqueur est, ici surtout, une ignorance complète de l'art de la composition. Il semble avoir tenu une sorte de journal où il relatait les événements à mesure qu'ils s'accomplissaient; mais il n'a pas pris la peine de mettre en œuvre les données de ces notes quotidiennes. Les détails d'un même événement se trouvent ainsi éparpillés en plusieurs endroits de son œuvre. A tout instant, l'auteur

[1] *Chronique de Jean de Stavelot*, p. 587.

abandonne son récit principal pour nous donner des renseignements sur l'histoire générale ou ecclésiastique, sur les affaires de son abbaye de Saint-Laurent, voire même pour nous faire lire une ou plusieurs complaintes de sa façon; et après s'être interrompu de la sorte, tout le cours de nombreuses pages, il revient à son sujet par le simple moyen d'une transition banale, constamment répétée : « Revenant à nostre mateire ». Ce défaut de composition rend l'œuvre de Jean de Stavelot difficile à manier, et pour s'orienter dans ce dédale, il faut souvent s'aider de la table alphabétique heureusement dressée par M. Bormans. Grâce à ce guide, on trouvera dans la chronique de Jean de Stavelot, quantité de détails instructifs; c'est le rôle de l'historien de les mettre en œuvre.

L'ouvrage de Jean de Stavelot aurait été continué jusqu'au temps de Louis de Bourbon, par Jean de Pas, clerc des douze lignages, mort, d'après Abry, étant fort âgé, en 1470. Nous soupçonnons cette indication d'être le résultat d'une confusion avec Humbert de Pas [1].

4. *Chronique latine de Jean de Stavelot.* — Nous savons, par Célestin Lombard, que Jean de Stavelot a aussi rédigé une *Chronique latine* [2]. Au témoignage d'Adrien d'Oudenbosch, dans la liste qu'il nous a transmise des ouvrages de son devancier, celui-ci aurait même composé deux écrits en latin : « Item unam chronicam in latino, ubi plura habentur. Item cronicam abbreviatam [3] ». Ces ouvrages sont perdus; mais nous retrouvons les chroniques latines de Jean de Stavelot dans d'assez longs fragments, dont voici l'énumération :

1° Chapeaville (t. III, pp. 23, 114, 117, 122) cite quatre passages empruntés à Jean de Stavelot. Nous n'en retenons que trois, car le quatrième est littéralement extrait d'Adrien d'Oudenbosch [4].

(1) Voir p. 576, note 6.

(2) U. Berlière, *Mélanges*, t. I, p. 90, n° 9.

(3) *Chron. de Jean de Stavelot*, éd. Borgnet, p. 608.

(4) *Chron. d'Adrien d'Oudenbosch*, éd. de Borman, pp. 4-9. C'est faute d'avoir remarqué la provenance réelle de ce texte qu'on en a tiré des conjectures qui s'évanouissent d'elles-mêmes : CRH., 3e sér., t. IX, pp. 428-429.

2° Un long fragment, commençant probablement en 1361 ([1]), se retrouve, en tout ou en partie, dans les manuscrits suivants ([2]) :

A. Chronique manuscrite n° 9841 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, fol. 24 v°, 1re col., à fol. 33 v°, excepté le récit de la peste de 1347, du fol. 24 v°, 2e col. au fol. 25, 2e col. ([3]).

B. Chronique manuscrite, n° II, 2325, même bibliothèque, fol. 91 v° à fol. 118, 2e ligne ([4]).

C. Chronique manuscrite, n° 13791, même bibliothèque, fol. 78 v° à fol. 109, excepté le fol. 79 v° ([5]).

D. Chronique manuscrite de Brusthem, n° 21822, même bibliothèque, fol. 241 v° à fol. 257 ([6]).

E. Chronique manuscrite transcrite par Gilles die Voecht, au tome VII de son recueil, à l'abbaye d'Averbode, pages 89 à 119 ([7]).

F. Chronique manuscrite transcrite par Pierre Willems de Bael, à la fin du tome IX du même recueil, pages 55 à 72 ([8]).

([1]) Le texte se rapportant à l'année 1361 : « Mortuo Theoderico comite Lossensi... » (voir p. 611, note 3), se lit dans BRUSTHEM et dans les autres manuscrits : ms. 9841, fol. 24 v°, 1re et 2me col. ; ms. II, 2325, fol. 91 v° ; ms. 21822 (Brusthem), fol. 241 v° ; ms. 13791, fol. 78 v°-79 ; ms. d'Averbode, t. VII, p. 89 ; *ibid.*, t. IX *in fine*, p. 55 ; ms. de Theux n° 78, fol. 61. Je ne crois pas ce passage rédigé par Jean de Warnant, que Brusthem paraît avoir négligé. Il semble préférable de le rattacher à Jean de Stavelot, comme la suite des mêmes manuscrits.

([2]) Il est hors de doute qu'on pourrait retrouver les mêmes textes dans d'autres manuscrits.

([3]) Sur ce manuscrit, voir chap. X, § 29.

([4]) Voir chap. X, § 30.

([5]) Voir chap. X, § 32.

([6]) Jean de Brusthem, frère mineur du couvent de Saint-Trond au XVIe siècle, a écrit la chronique dont nous mentionnons le manuscrit autographe. Elle commence par un récit fabuleux sur les rois de Tongres et se continue en reproduisant successivement les textes suivants : Heriger, Anselme, Gilles d'Orval, Hoesem, Jean de Stavelot, Merica. Au début du règne d'Erard de la Marck, le récit devient original, comme le marque l'auteur lui-même : « Manipulus septimus continens gesta episcoporum Leodiensium a reverendissimo domino Erardo de Marcha usque ad modernum nostrum dominum episcopum. Quorum gesta et acta prout vidimus et audivimus et a viris fide dignis relata atque conscripta cognovimus, in seriem que sequitur fideliter conscripsimus ». La chronique se termine à l'année 1542, sous Corneille de Berghes. M. Reusens en a publié la notice sur Erard de la Marck, dans BIAL., t. VIII, pp. 9 et suiv.

([7]) Voir chap. 10, § 31.

([8]) Le volume entier est écrit de la même main. Il renferme : 1° Hocsem ; 2° Radulf de

G. Chronique manuscrite n° 78 de la bibliothèque de Theux, fol. 61 à fol. 75 v° ([1]).

H. Extrait de Jean de Stavelot, de 1387 à 1423, transcrit par Pierre Willems, au tome IX du recueil ci-dessus, pages 1 à 50.

I. Extrait de Jean de Stavelot, à partir de 1379, formant le début d'une chronique manuscrite, copiée par Daniel Raymundi et conservée dans la bibliothèque de Theux, sous le n° 201.

Les manuscrits *A-G* concordent régulièrement, les uns jusqu'à l'année 1421, les autres jusqu'en 1435. A partir de ce point, les faits racontés y deviennent moins nombreux et sont choisis différemment par les divers compilateurs. Mais, en compensation, nous trouvons, dans le manuscrit *I*, la finale de la chronique de Jean de Stavelot, avec sa continuation jusqu'en 1449 ([2]).

Le premier texte cité par Chapeaville se lit dans manuscrit *A*, fol. 25 v°, 1re col. (en partie); manuscrit *B*, fol. 92-92 v°; manuscrit *C*, fol. 80 v°-81; manuscrit *E*, page 94; manuscrit *F*, page 56; manuscrit *G*, fol. 63-63 v°. Le second texte, dans manuscrit *B*, fol. 115; manuscrit *C*, fol. 105 v°-106; manuscrit *D*, fol. 255 (en partie); manuscrit *E*, page 114; manuscrit *F*, page 69; manuscrit *G*, fol. 74 v°; manuscrit *H*, pages 42-43; manuscrit *I*, fol. 13 v°. Le troisième, dans manuscrit *D*, fol. 256; manuscrit *E*, page 118: manuscrit *F*, pages 71-72; manuscrit *H*, pages 49-50; manuscrit *I*, fol. 16.

Il est difficile de déterminer à laquelle des deux chroniques signalées par

Rivo; 3° l'extrait ci-dessus, *H;* 4° la chronique ci-dessus, *F.* Le copiste nous fait connaître son nom, dans cette note inscrite à la suite de sa transcription de la chronique de Hocsem, page 212 : « Quae ego Petrus Willems Balensis ex alio libro scripsi... anno 1645 ».

(1) Voir chap. X, § 30.

(2) Ce manuscrit contient sur les évêques, depuis Arnoul de Horne jusqu'en 1538, un récit formé d'emprunts faits successivement aux trois chroniques suivantes : Jean de Stavelot, de 1379 à 1449. fol. 1 à 28 v°; Zantfliet, de 1450 à 1461, fol. 29 à 34; Brusthem, de 1456 à 1538, fol. 34 v° (préface de Brusthem), ou 37 (règne de Louis de Bourbon) à 117 (premières années de Corneille de Berghes). Le texte du manuscrit *I* est régulièrement d'accord avec l'extrait d'Averbode, manuscrit *H*, jusqu'à l'année 1423, où se termine celui-ci. La copie de Raymundi est très soigneusement faite. A partir de 1444, fol. 22 v°, il entremêle à son texte des extraits de Zantfliet, mais il note exactement en marge quels sont les passages empruntés à cette source, et quels sont ceux où il reprend le texte qu'il attribue à Jean de Stavelot. La copie de Raymundi nous servira plus loin à fixer quelques variantes au début du texte d'Adrien d'Oudenbosch.

Adrien d'Oudenbosch appartiennent les fragments que nous venons d'énumérer. Nous constatons que dans l'extrait copié par Pierre Willems, dans celui de Raymundi et dans la *Chronique de Brusthem,* le récit contient plus de faits et plus de détails que dans les autres manuscrits, particulièrement en ce qui concerne les séditions liégeoises et les événements étrangers à l'histoire de la principauté. Il est possible que ces textes proviennent de la grande chronique « ubi plura habentur », tandis que les autres ne nous révéleraient que la chronique abrégée. Nous formulons cette conjecture sous toutes réserves.

Abry prétend que la chronique latine de Jean de Stavelot commençait à saint Materne ([1]). Célestin Lombard lui attribue un début identique à celui de Heriger et de Gilles d'Orval : « Annus erat Claudii Cesaris ». Le même écrivain déclare que l'œuvre de Jean de Stavelot s'arrêtait à l'année 1429 et qu'elle était ensuite continuée par Adrien d'Oudenbosch ([2]). C'est aussi ce qu'ont pensé Martène et Durand, puisqu'ils commencent à cette année leur édition d'Adrien. Au contraire, Chapeaville et Raymundi donnent plus d'extension à la rédaction de Jean de Stavelot. Le dernier l'étend jusqu'en 1449, date de la mort du chroniqueur. Nous ne pouvons pas nous rallier à cette opinion, pour la raison suivante : La continuation latine, ajoutée de 1447 à 1449 à la chronique française de Jean de Stavelot, est, selon toute vraisemblance, l'œuvre d'Adrien d'Oudenbosch ([3]). Or, ce texte est utilisé dans les passages correspondants de la chronique latine ([4]), passages dont la date de composition nous apparaît comme postérieure à la continuation du texte français ([5]). Il faut donc nécessairement attribuer la rédaction de cette partie

([1]) Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise,* éd. H. Helbig et S. Bormans, p. 21.

([2]) U. Berlière, *Mélanges*, t. I, p. 90.

([3]) Voir p. 598.

([4]) 1447. Invention du corps de saint Laurent : J. de Stavelot, éd. Borgnet, p. 598; A. d'Oudenbosch, éd. de Borman, p. 26. — Jean de Heinsberg en voyage pour l'Angleterre : Ibid., p. 599 et pp. 27-28. — Oraison dite à son intention : Ibid., p. 603 et p. 28. — 1449. Conspiration de Roger de Spa : Ibid., p. 603 et p. 28. — Paix entre le duc de Clèves et l'archevêque de Cologne : Ibid., p. 604 et p. 29. — Embûches tendues à Vivegnis : Ibid., p. 605 et p. 29.

([5]) La continuation de la *Chronique française* n'est pas un développement de la *Chronique latine;* mais celle-ci est un abrégé de celle-là. Voir notamment le second et le troisième

de la chronique latine à Adrien d'Oudenbosch plutôt qu'à son devancier. L'erreur commise par Chapeaville et par Raymundi est d'ailleurs aisément explicable par l'existence entre leurs mains de manuscrits copiés, d'un bout à l'autre, d'une même écriture, sans qu'il fût permis de distinguer où Jean de Stavelot faisait place à son continuateur.

Nous avons vu que Jean de Stavelot, dans la rédaction de sa chronique latine, a probablement utilisé une source antérieure, employée aussi dans la *Chronique de 1402* et dans Radulf de Rivo ([1]).

5. *Autres œuvres de Jean de Stavelot.* — Jean de Stavelot a, en outre, remanié ou écrit des histoires, des contes, des dits moraux et autres bouts rimés. Il prenait tout ce qui lui plaisait et l'arrangeait sans beaucoup de talent. A la fin d'un de ses manuscrits, conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous les numéros 9332-46 et daté de 1428 par « nonnus Johannes de Stabulaus, coenobii sancti Laurentii sacrista et monachus », il nous donne d'intéressantes indications sur les cloches du monastère, *Paketta, Benedictina, Jocunda, Primetta,* et reproduit les inscriptions qu'elles portaient ([2]).

6. *Dissertation sur le schisme de Thierry de Perwez (1406-1408).* — A l'histoire de Liége, dans les commencements du XVe siècle, se rapporte un écrit retrouvé par Mgr Schoolmeesters au *British Museum*, dans le manuscrit n° 10019, provenant de l'abbaye de Saint-Jacques : *Relatio schismatis quod fuit in Leodio inter Joannem de Bavaria electum Leodiensem et Theodericum de Perwez intrusum per populum.* L'auteur vivait à Liége à l'époque même du schisme, et il a composé son travail avant la fin de cette discorde civile et religieuse. Au lieu d'un tableau détaillé des évé-

texte cités à la note précédente ; ces deux textes, séparés dans la continuation de la *Chronique française*, sont réunis dans la *Chronique latine*, ce qui indique dans celle-ci un travail de mise en ordre des éléments du texte précédent.

([1]) Voir pp. 531 et 535.

([2]) CRH., 1re sér., t. XIV, pp. 189 et suiv.

nements, sa relation n'est qu'une dissertation juridique, hérissée de citations, par lesquelles il entend prouver à ses concitoyens la nullité de l'élection de Thierry de Perwez. Seulement, pour donner plus de base à ses arguments, l'écrivain est amené à raconter les faits, à dépeindre les personnages, notamment l'évêque intrus, dont il trace le plus triste portrait. Il assigne comme cause des calamités qui affligent toute la chrétienté, l'orgueil, l'avarice, l'intempérance, la luxure qui ont envahi le sanctuaire; à Liége, toutefois, le mal n'est pas universel : « Sacerdotes reputantur pejores quam sint quia per Dei gratiam multi sunt adhuc boni ». Parlant des rigueurs exercées par Thierry de Perwez, l'auteur raconte qu'il avait défendu par un édit de prononcer son nom. Il nous apprend que Jean de Bavière avait obtenu le concours de l'empereur et du pape. Il ajoute à son mémoire quelques notes chronologiques. La partie la plus intéressante de son œuvre est celle où il nous fait connaître les auteurs du schisme. Elle a été utilisée par Zantfliet [1] et est publiée par Mgr Schoolmeesters avec les documents qui font suite à la dissertation [2].

7. *Corneille de Zantfliet.* — Corneille Menghers [3] de Zantfliet était né près d'Anvers, au village de Santvliet. Il entra à l'abbaye de Saint-Jacques et s'y distingua par son application à transcrire des manuscrits [4]. Le monastère brillait entre tous par sa ferveur; ses moines implantèrent la réforme dans plusieurs établissements religieux du diocèse et de l'étranger. Zantfliet nous apparait lui-même comme un apôtre zélé de la stricte observance des devoirs de la vie monastique [5]. Il fut envoyé comme prieur à Saint-Léonard, vers 1444; mais il n'y resta que peu de temps [6]. Il passa ensuite à Stavelot, où il occupa la charge de doyen. C'est probablement à

(1) Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. V, col. 363-383.
(2) CRH., 4e sér., t. XV, pp. 6 et suiv.
(3) Voir S. Balau, *La bibliothèque de Saint-Jacques*, dans CRH., 5e sér., t. XI, p. 20, note 5.
(4) *Ibid.*, pp. 20-21.
(5) Zantfliet, *Chronique*, dans Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. V, col. 438D.
(6) *Chronique de Saint-Jacques*, dans U. Berlière, *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, pp. 50-51.

Saint-Jacques qu'il écrivit un traité sur la réforme des moines [1]; c'est vraisemblablement à Stavelot qu'il rédigea sa chronique. Le récit des événements ne s'y étend pas au delà de 1461; il s'arrête brusquement au milieu de cette année, interrompu peut-être par la mort du chroniqueur, dont la date ne nous est pas connue autrement.

L'écrit nous est conservé dans un manuscrit provenant de Saint-Jacques et formant aujourd'hui le numéro 164 de la collection de M. de Theux. Quoi qu'on en ait dit, ce manuscrit n'est pas autographe. Il fut copié à Saint-Jacques en 1479, par ordre de l'abbé Arnold de Bercht [2]; la transcription est l'œuvre au moins de cinq mains différentes, qui se succèdent de la même manière que dans le manuscrit de Gilles d'Orval [3]. Par comparaison avec le manuscrit de Saint-Jacques, à la Bibliothèque royale, n° 2056, copié par Zantfliet, nous avons constaté qu'aucune des cinq écritures du manuscrit de la chronique ne peut être attribuée à l'auteur de celle-ci. La note ajoutée à la fin de la transcription et reproduite par Martène et Durand se rapporte donc à la rédaction et non à l'exécution matérielle de l'œuvre [4].

8. *Sources de la chronique de Zantfliet.* — La chronique de Zantfliet part du commencement du monde et nous offre une étude encyclopédique d'histoire universelle. Jusqu'en 1249, elle est basée sur le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. En tête de l'année suivante, Zantfliet place un prologue, moitié en vers, moitié en prose. Il considère son œuvre personnelle comme ne commençant qu'à cet endroit et se propose de continuer son

(1) Van der Meer, *Bibliotheca scriptorum Leodiensium*, ms. 17639 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, p. 62.

(2) « Scripta fuit cronica jussu patris et domini, domini Arnoldi hujus monasterii abbatis anno Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo nono. » Manuscrit de Theux, au *verso* du feuillet de garde. — « Cronica nonni Cornelii de Zantfliet quondam monachi hujus loci, monasterii sancti Jacobi Leodiensis, tandem decani Stabullensis effecti, quam scribi fecit Reverendus pater dominus Arnoldus de Berct divina permissione abbas ejusdem monasterii sancti Jacobi Leodiensis. » Manuscrit de Theux, en tête de la *Chronique*, fol. 1.

(3) Voir p. 452.

(4) « Huc usque scripsit pater Cornelius, decanus Stabulensis, noster quondam monachus. » Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. V, col. 504. Cette note dans le manuscrit est ajoutée par une main postérieure, différente de celle qui a écrit le texte précédent.

devancier en suivant une méthode différente de la sienne ([1]). Les considérations qu'il expose sur la mission de l'historien sont conformes aux idées de son temps ([2]). Son procédé ordinaire de composition se révélera dans ce qui suit; il consiste généralement à s'emparer d'une source, en la reproduisant, soit dans son texte, soit par une accommodation libre, et en la complétant au moyen de renseignements puisés ailleurs. Négligeant les notices ayant trait à l'histoire générale, nous ne nous occuperons que de celles qui intéressent l'histoire du pays de Liége.

Martène et Durand ont imprimé la chronique de Zantfliet à partir de l'année 1430, correspondant au folio 156 du manuscrit de Saint-Jacques ([3]). La première partie est restée inédite. Le commencement s'étend sur l'histoire fabuleuse des origines; les notices relatives au pays de Liége y sont rares et succinctes jusqu'à l'époque de l'évêque Francon. Elles deviennent un peu plus nombreuses dans ce qui suit et sont puisées généralement dans Gilles d'Orval ([4]), d'après lequel Zantfliet reproduit d'autres sources qu'il n'a

([1]) « Si numeres 1250 postquam peperit pia virgo,
Hoc anno per Cor[nelium] cepta est hec cronica, lector,
Regnabant in quo Fredricus cum Ludovico.
Scribere desisti, Vincenti, tunc et obisti,
Quatuor egregiis includens plurima libris,
Incipiens ab Adam. Volo te sed non sub eadem
Arte viaque sequi. » Manuscrit, fol. 166; Mart. et Dur., *suprac.*, col. 92-93.

([2]) « Quia, quum vera lex hystorie est simpliciter ea que, fama vulgante, collegimus, ad instructionem posteritatis litteris mandare. » *Ibid.*

([3]) Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. V, col. 67 et suiv.

([4]) Lutte de Francon contre les Normands : ms. de Zantfliet, fol. 90 v°; Gilles d'Orval. dans MGH. SS., t. XXV, p. 50, lignes 9-15. — L'évêque Richair : ms., fol. 95; Gilles d'Orval, p. 52, lignes 37 et suiv. — Travaux de Notger : ms., fol. 104 v°; Gilles d'Orval, p. 59. — Présence d'Olbert à la mort de Wazon : ms., fol. 116 v°; Gilles d'Orval, p. 74, lignes 62 et suiv., d'après Anselme. — Fondation de Neufmoustier par Pierre l'Ermite : ms., fol. 128 v°; Gilles d'Orval, p. 93. — Innocent II à Liége, en 1131 : ms., fol. 132 v°; Gilles d'Orval, p. 99, lignes 30 et suiv. — Saint Bernard à Liége : ms., fol. 136; Gilles d'Orval, p. 105, lignes 50 et suiv. — Sous Raoul de Zaehringen, prébendes mises à l'encan : ms., fol. 139 v°; Gilles d'Orval, p. 110, lignes 21 et suiv., d'après le *Vita Odiliae*. — Albert de Louvain : ms., fol. 143 v°; Gilles d'Orval, d'après le *Vita Alberti*, pp. 139 et suiv. — Avant la bataille de Steppes : ms., fol. 150 v°-151; Gilles d'Orval, d'après le *Triumphus*, p. 181, lignes 1-34. — Échange de Saint-Trond : ms., fol. 155; Gilles d'Orval, p. 121,

probablement pas utilisées directement. Toutefois quelques-unes de ses annotations paraissent empruntées à Renier de Saint-Jacques [1].

Dans le récit du règne de Henri de Gueldre et dans le commencement de celui d'Adolphe de la Marck, Hocsem est la source utilisée presque exclusivement. C'est seulement dans un petit nombre de passages que Zantfliet complète son récit par des extraits puisés soit chez Jean d'Outremeuse [2], soit chez Jean de Warnant [3]. Il ajoute quelques rares notices composées d'après la tradition [4] ou d'après des notes rédigées à Saint-Jacques [5].

lignes 1-13. — Fondations de monastères sous Jean d'Eppes : ms., fol. 156 v°; Gilles d'Orval, p. 126, lignes 1-10. — Processions contre la sécheresse : Zantfliet, dans *Ampl. coll.*, *suprac.*, col. 78^C-E^; Gilles d'Orval, p. 128, lignes 12 et suiv.; *Gesta abbrev.*, texte final dans ms. 19627 de la Bibl. roy. de Bruxelles, fol. 39 v°-40. Nous avons annoté ces textes au cours d'un examen du manuscrit nécessairement hâtif et superficiel.

(1) Visite à Liége du cardinal Conrad : ms. de Zantfliet, fol. 154; Renier, ad a. 1224, éd. Alexandre, pp. 140-141. — Capture et supplice du comte Frédéric : ms., fol. 154 v°; Renier, ad a. 1225 *in fine*, éd. Alexandre, pp. 143-144.

(2) Zantfliet, dans *Ampl. coll.*, *suprac.*, col. 102^D, Henri de Gueldre dote ses bâtards (1256) : récit inspiré de Jean d'Outremeuse, t. V, p. 353. — Col. 114^E et suiv., tournoi d'Andenne, etc. (1275), d'après J. d'O., t. V, p. 403. — Col. 167^B, destruction d'Outfet (1313), d'après J. d'O., t VI, p. 200; cf. *Chron. de 1402*, pp. 271-272. — Col. 167^D, intervention des abbés d'Aulne et de Lobbes (1314); cf. J. d'O, t. VI, p. 201. – Col. 170^D, exécution d'Eustache Fanchon (1314) : *Doluit episcopus...*; cf. J. d'O., t. VI, p. 207. — Col. 178^D, victoire des Liégeois, attribuée à saint Lambert (1321); cf. J. d'O., t. VI, p. 261. — Col. 182, miracle de Cambron (1324); cf. J. d'O., t. VI, p. 276; ms. 9841, fol. 21 v°, 2e col. — Col. 194^B, bannissement de Pierre Andricas (1329) : Zantfliet suit Hocsem, p. 406, mais le complète d'après J. d'O., t VI, p. 482, en ajoutant le séjour à Moha. – Col. 212^C, prix du blé, peut-être encore d'après J. d'O., t VI, p. 594.

(3) Zantfliet, *suprac.*, col. 85^B : portrait de Henri de Gueldre : « adolescens egregius, genere nobilissimus », identique à *Chronique de Tongerloo*. — Col. 144^A, expulsion des usuriers (1301); cf. ms. 9841, fol. 20, 2e col. — Col. 203^D, vente de Malines (1333) : Zantfliet suit Hocsem, p. 412, mais il le complète d'après Jean de Warnant, dans Chapeaville, t. II, p. 413 : « attento quod in omni tumultu... ». — Quelques autres passages proviennent peut-être directement de Jean de Warnant; mais ils se lisent également dans *Chronique de 1402* : Zantfliet, col. 164^D; cf. *Chronique de 1402*, p. 264. — Col. 175^C; cf. *ibid.*, pp. 280-281; Hocsem, p. 376; J. d'O., t. VI, p. 248. — Col. 193^F; cf. *Chronique de 1402*, p. 303. — Col. 203^B; cf. *ibid.*, p. 318. — Col. 203^C; cf. *ibid.*, p. 318.

(4) Zantfliet parle en ces termes de la guerre dite de la vache : « de qua est vulgi fabula usque in presentem diem » (*Chronique*, col. 114^F). On peut rapporter à la tradition l'accident arrivé à la cathédrale (col. 155^D) et l'institution de la fête du Saint-Sacrement (col. 175^A). Voir aussi p. 607, note 2

(5) Voir Zantfliet, col. 143^E; col 151^D.

A partir de 1340, nous ne possédons plus Jean d'Outremeuse; il est probable qu'il faut encore lui attribuer plusieurs passages dont nous ne découvrons pas ailleurs l'origine (1). En même temps, dans la seconde partie du règne d'Adolphe de la Marck et dans celui d'Engelbert, nous retrouvons, chez Zantfliet, un grand nombre de textes identiques à ceux que nous lisons dans Mathias de Lewis, dans Radulf de Rivo et dans la *Chronique de 1402* (2). Ces textes ont-ils été puisés directement dans ces trois chro-

(1) Zantfliet, col. 235, querelle de l'évêque avec les Hutois (1343). Le chroniqueur suit Hocsem, p. 466, mais il ajoute le nom de Godefroid de Hollogne, et deux passages : « Quibus gratanter auditis... communiri »; puis : « Minabatur etiam dux... ». — Col. 235-236, lettre de Saint-Jacques et élection des Vingt-Deux (1343). Le récit de Zantfliet débute par un long passage d'origine inconnue, que reproduit Chapeaville. — Col. 237-238, plaintes des Hutois (1344). Le commencement est tiré de Hocsem, p. 475; le nom de Louis Martial est ajouté, ainsi que ce qui suit sur le combat de La Mallieue. — Col. 240^{E}, guerre de l'archevêque de Cologne et des la Marck (1345). — Col. 247 (voir note suivante).

(2) Zantfliet, col. 236^{C}, jusque : « a suis officiis amovere »; cf. Mathias de Lewis, pp. 110-111; ms. 9841, fol. 22 v°, 2e col. La finale : « Verum aliqualis... », est ensuite inspirée de Hocsem, p. 438. Puis le paragraphe suivant, sur la retraite de l'évêque, est de nouveau conforme à Mathias de Lewis, p. 111, et au ms. 9841, fol. 23 : « His ita gestis... » — Col. 237^{B}, plaintes des marchands et tentative de révocation de la lettre de Saint-Jacques (1344). Même marche du récit que dans Hocsem, p. 474; mais Zantfliet ajoute le nom de Jean Jacquemin, qui est aussi dans Mathias de Lewis, p. 111. — Col. 239^{A}, confirmation d'Engelbert de la Marck (1345). Cf. Hocsem, p. 478. Zantfliet ajoute d'après la *Chronique de 1402*, p. 336, et Mathias de Lewis, p. 113 : « suffragio litterarum Philippi Francorum regis ». — Col. 239^{B}, continuation de la guerre contre les Hutois (1345). Mêmes expressions que dans Mathias de Lewis, p. 113. Zantfliet a en plus : « saisitis castris de Clermont et Muhalt ». — Col. 239^{D}, sédition à Liége. Zantfliet complète le récit de Mathias de Lewis, p. 114, à l'aide de quelques indications de Hocsem, p. 478. — Col. 239^{E}, rappel des bannis. Même récit que Mathias de Lewis, p. 114. — Col. 240^{D}, après avoir raconté la double expédition contre les Frisons, d'après Hocsem, p. 478, le chroniqueur, parlant de la sépulture de Guillaume II de Hainaut, s'inspire de la *Chronique de 1402*, p. 336, et ajoute le nom du monastère où il fut inhumé. — Col. 240^{F}, guerre de Condroz (1346). Concordances d'expressions avec Mathias de Lewis, p. 115, mais récit plus détaillé. — Col. 243, réunion des échevins à Vottem, etc. (1346). Récit très ressemblant à celui de Mathias de Lewis, p. 116. — Col. 245^{D}, prise de Clermont (1346). Premières lignes conformes à Mathias de Lewis, p. 118; suite conforme à Hocsem, pp. 488-489. — Col. 245^{E}, prise de Hamal. Même remarque. — Col. 247, guerre des Liégeois contre l'évêque (1347). Récit formé par une combinaison de textes : le commencement, jusque « ad proprias sedes redierunt », est de Hocsem, pp. 491-492, à l'exception d'un passage « borgravius Limburgensis... offendisset ». La suite : « Subverso castro de Argenteal.. »,

niques, ou bien proviennent-ils de leur source commune, Jean de Warnant? Il est incontestable que Zantfliet a connu Radulf de Rivo et la *Chronique de 1402*. La preuve en est que nous retrouvons chez lui des passages empruntés à ces deux chroniqueurs, même après que Jean de Warnant a cessé d'écrire. Il n'est pas moins certain, d'autre part, que le chroniqueur a aussi utilisé directement l'œuvre de Jean le Prêtre; car nous avons constaté plus haut et nous continuons à retrouver dans sa compilation des passages qui se lisent dans le manuscrit 9841 ou dans d'autres dérivés de Jean de Warnant, tandis qu'ils ne sont reproduits ni dans la *Chronique de 1402*, ni par Mathias de Lewis, ni par Radulf de Rivo (1). Ces passages proviennent évidemment de Jean de Warnant, que le chroniqueur a utilisé concurremment avec Hocsem, Radulf de Rivo et la *Chronique de 1402*. Nous le voyons employer aussi la *Chronique française* de Jean le Bel, qu'il cite dans le récit de la bataille de Crécy (2). Il a enfin consulté la tradition orale (3).

Rien ne prouve que Zantfliet ait directement puisé dans Mathias de Lewis (4). Mais s'il n'a pas connu le chroniqueur de Sainte-Croix, ce qu'il

est tirée de Radulf de Rivo. Puis le chroniqueur continue conformément à Mathias de Lewis : « Cernens dispersos... ». Ensuite, encore un passage de Radulf de Rivo : « Primo impetu... sed dum ad vallem... ». La fin, à partir de « Post hanc victoriam... » est de nouveau tirée de Hocsem, p. 492, à l'exception d'un passage : « Et promittens... se mutuo juvaturos », dont l'origine est inconnue. — Col. 250E, querelle au sujet des monnaies (1347). Récit emprunté à la *Chronique de 1402*, p. 341, et à Radulf de Rivo, pp. 3-4. — Col. 253D, flagellants (1349). Peu de détails ajoutés à Radulf de Rivo, pp. 4-5. — Col 261-263, mort du duc de Brabant; guerre (1355); cf. Radulf de Rivo, pp. 5-7.

(1) Zantfliet, col. 242D, troubles à l'occasion d'un homicide en Condroz (1346). Remarquer l'expression : « dissimulavit approbare factum ballivi », qu'on retrouve identiquement dans ms. 9841, fol. 23 v°, 2e col. — Coll. 243A, mission de l'abbé de Saint-Nicaise dans l'affaire du comté de Looz (1346). Le récit est basé sur la *Chronique de 1402*, p. 337; mais Zantfliet ajoute un détail : « nulla relatione facta capitulo », qu'on retrouve dans ms. 9841, fol. 23 v°, 2e col. : « patria ignorante ».

(2) « Is qui hanc scripsit historiam in vulgari. » Zantfliet, col. 245B.

(3) Le récit de l'incendie de Malines, en 1342, est sensiblement le même que dans la *Chronique de 1402*, p. 334, et dans ms. 9841, fol. 22 v°, 2e col.; mais Zantfliet, col. 232A, ajoute à la fin des détails qu'il doit sans doute tenir de la tradition orale : « in quo hoc mirabile cunctis videntibus... ». — Col. 219-220, racontant la translation de saint Hadelin à Visé, il ajoute, de science personnelle, que le bras est à Stavelot.

(4) La plupart des textes cités plus haut, page 609, note 2, auraient été puisés directement dans l'œuvre de Jean le Prêtre, comme nous allons l'exposer.

raconte entre les années 1347 et 1364 nous impose une conclusion relative à Jean le Prêtre. Nous avons constaté que l'œuvre du curé de Warnant se poursuivait jusqu'en 1346; nous avons laissé dans le doute la question de savoir si elle s'étendait au-delà ([1]). Or, le récit de Zantfliet jusqu'à la fin d'Engelbert de la Marck, continue à nous apparaître comme une combinaison de textes que nous retrouvons les uns dans Hocsem, dans Radulf de Rivo, dans la *Chronique de 1402*, d'autres aussi dans Mathias de Lewis ([2]). Si donc Zantfliet n'a pas connu celui-ci, c'est la source commune à ces derniers écrivains qu'il persiste à utiliser dans ces passages. Quelle est cette source? Nous voyons, dans le récit de l'affaire du comté de Looz en 1361, que la source commune que nous recherchons n'est pas celle qu'emploient, d'autre part, le manuscrit II, 2325, le manuscrit 9841 et le chroniqueur Brusthem ([3]). L'affaire du comté de Looz est racontée d'après deux sources différentes : Zantfliet, le chroniqueur de 1402, Radulf de Rivo et Mathias de Lewis utilisent probablement Jean de Warnant, comme dans ce qui précède; Brusthem et les autres manuscrits utilisent, sans doute, Jean de Stavelot, comme dans ce qui va suivre ([4]).

Nous arrivons au règne de Jean d'Arckel. Hocsem et Jean de Warnant font définitivement défaut au chroniqueur. Il conserve Radulf de Rivo et la *Chronique de 1402;* nous avons vu ailleurs que ces deux chroniqueurs

(1) Voir pp. 542-544.

(2) Voir p. 609, note 2, à partir des indications relatives à la colonne 245.

(3) Ces trois textes sont identiques, sauf de légères variantes. Nous reproduisons celui du manuscrit 9841 : « Anno 1361, mortuo Theoderico comite Lossensi, domino de Heynsberch absque liberis, dominus Engelbertus Leodiensis episcopus recepit dominium comitatus Lossensis. Cui dominus de Dalenbrock, nepos dicti domini Theoderici se opposuit vi armorum, et municiones contra episcopum tenuit in castro de Stochem super Mosam. Venit ergo dominus Engelbertus cum exercitu suo et obsedit dictum castrum. Quare dicti castri defensores machinis et aliis ingeniis fatigati episcopo dictum castrum, salvis suis corporibus, tradiderunt, mense junii anni predicti. Adeptus ergo comitatum est dominus Engelbertus jure prelii. Et Dominus de Dalenbrock pactionem iniit cum domino de Rummen Arnoldo, qui omne jus quod dominus de Dalenbrock in predicto comitatu habuit, emit ab eo ». Ms. 9841, fol. 24 v°, 1re et 2e col.; cf. ms. II, 2325, fol. 91 v°; ms. 21822 (Brusthem), fol. 241 v°; ms. 13791, fol. 78 v°-79; ms. Gilles die Voecht à Averbode, t. VII, p. 89; *ibid.*, t. IX *in fine*, p. 55; ms. de Theux, n° 78, fol. 61.

(4) Voir p. 601, note 1.

disposent d'une source commune, la même qui est utilisée aussi par Jean de Stavelot, dans sa chronique latine [1]. Nous avons retrouvé de celle-ci un notable fragment, reproduit dans divers manuscrits [2]. Pour décrire le règne de Jean d'Arckel et celui d'Arnoul de Horne et de son successeur Jean de Bavière jusqu'au commencement du XVe siècle, Zantfliet utilise tantôt la *Chronique de 1402* [3], tantôt Radulf de Rivo, qu'il prend toutefois plus rarement comme base de son récit [4]. Parfois il combine les éléments que lui fournissent les deux chroniqueurs [5]; rarement il abrège ses

(1) Voir pp. 531, 535.

(2) Voir pp. 601-602.

(3) Zantfliet, col. 288^{C-D}, soumission du seigneur de Rummen (1366); cf. *Chron. de 1402*, pp. 354-355; Radulf de Rivo, pp. 16-17; ms. 9841, fol. 25-25 v°. — Col. 293^{A-B}, incendie à Saint-Jacques (1369); cf. *Chron. de 1402*, p. 355. Zantfliet ajoute des détails au récit. — Col. 298, délivrance du duc de Brabant par l'empereur (1372). Même fond que dans *Chron. de 1402*, p. 358, mais plus de développements chez Zantfliet. — Col. 302^{B}, inondation (1374). Expression identique à *Chron. de 1402*, p. 359 : « ita quod navicula ducebatur per ecclesiam sancti Pauli ». — Col. 302^{B}-303^{A}, procédure des Vingt-Deux contre l'évêque (1374). Le récit est concordant des trois côtés; cf. *Chron. de 1402*, pp. 366-367; Radulf de Rivo, p. 25^{C}. — Col. 313^{E}, élection de Persand de Rochefort : « praemissa tamen protestatione... » (1378); cf. *Chron. de 1402*, p. 373 : « sub hac conditione... »; ms. 9841, fol. 25 v°, 2e col.; ms. II, 2325, fol. 92 v°; ms. 21822, premier feuillet intercalé après le folio 243. — Col. 315^{C}, attaque du château de Petershem (1378). Même récit que dans *Chron. de 1402*, p. 374, avec quelques ajoutes. — Col. 316-317, insultes du sire de Rodemachern (1379); cf. *Chron. de 1402*, p. 379. — Col. 317^{C}, guerre contre le sire de Rodemachern (1380); cf. *Chron. de 1402*, p. 385; Radulf de Rivo, p. 44; ms. II, 2325, fol. 94. — Col. 332^{D}, punition infligée par saint Remacle (1387); cf. *Chron. de 1402*, p. 404; Radulf de Rivo, p. 61. — Col. 340^{D}, dégats causés par la foudre (1392); cf. *Chron. de 1402*, pp. 420-421. L'un fixe le fait au 9 août, l'autre au 16 août; on dirait qu'ils ont tous deux, pour ce récit, utilisé la même note. — Col. 341^{B-C}, mort et obsèques de Guillaume de Leka; cf. *Chron. de 1402*, pp. 422-423.

(4) Zantfliet, col. 325^{D-E}, tumulte à Saint-Trond contre le seigneur de Heers (1384); cf. Radulf de Rivo, p. 54^{C-D}. — Col. 286-287, prise du château de Rummen (1365). Même marche du récit que dans Radulf de Rivo, p. 16; cf. *Chron. de 1402*, pp. 352-353. A la fin, une ajoute de Zantfliet.

(5) Zantfliet, col. 303, appel de Jean d'Arckel au pape, contre les Vingt-Deux (1375). Récit semblable dans *Chron. de 1402*, p. 367, et dans Radulf de Rivo, p. 25. Un passage est particulier à Zantfliet et à la *Chron. de 1402* : « Fulminato tum interdicto... ». Un autre est propre à Zantfliet et à Radulf de Rivo : c'est l'envoi des députés du chapitre, Guillaume Boileau et Philippe Valeran. Zantfliet nomme un troisième député, envoyé par la commune, Jean de Bernalmont. Tout le passage final : « Accusabat autem magis-

sources (1); presque toujours il les complète (2); quelquefois son récit est différent (3), parfois même contradictoire (4); çà et là, il raconte des faits qu'on

tros... », est aussi dans Zantfliet seul. D'autre part Zantfliet omet un texte commun à la *Chron. de 1402* et à Radulf de Rivo, sur la rigueur de l'interdit. Il y a en outre une différence entre le récit de Zantfliet et celui des deux autres chroniqueurs : ceux-ci disent que l'évêque se rendit personnellement à la cour pontificale; d'après Zantfliet, il y envoya des députés. — Col. 304-307, suite de la guerre des Liégeois avec l'évêque (1376). A remarquer : la réflexion à propos de Moha, col. 306F, « quod factum multis displicuit », cf. *Chron. de 1402*, p. 369, et Radulf de Rivo, p. 26D; les paroles mises dans la bouche des personnages, col. 307B, cf. *Chron. de 1402*, p. 370; les attentats contre le clergé, qualifiés d'inouïs, col. 307C, cf. Radulf de Rivo, p. 27D; la réflexion qu'à Saint-Laurent les cloches seules avaient été laissées, col. 307D, cf. Radulf de Rivo, p. 27B; la remarque finale : « de restitutione pecuniae facienda... nulla mentio facta est », col. 308B, cf. *Chron.de 1402*, p. 372. — Col. 329, affaire de Gilles de Lavoir (1386). La plupart des traits sont empruntés à Radulf de Rivo, pp. 58-59 : « Quamobrem dictus Egidius nimia accensus iracundia, per forum, per compita...; inter se pepigerunt quod quam cito populus... in palatio congregatus foret...; viri perspicaces... ». Dans le discours du tribun, on découvre cependant un trait propre à *Chron. de 1402*, p. 402 : « Unde sub poena capitis offero me... ». — Col. 333A-C, agression contre les marchands se rendant à la foire de Francfort (1388). Le fond est emprunté à la *Chron. de 1402*, pp. 405-406. Zantfliet ajoute, d'après Radulf de Rivo, p. 64; « aestimatis ad XL millia...; spatio XII dierum ».

(1) Zantfliet, col. 301, les flagellants (1374); cf. *Chron. de 1402*, pp. 359 et suiv.; Radulf de Rivo, pp. 20 et suiv.

(2) Zantfliet, col. 285-286, avènement de Jean d'Arckel (1364). Les circonstances de son élection : « cum lites haberet... », et la date : « penultima julii », se lisent dans la *Chron. de 1402*, p. 352, et dans Radulf de Rivo, p. 15; mais Zantfliet ajoute les autres détails de son entrée. — Col. 291C-D, attaque contre les pillards de Jalhay (1367). Il n'y a qu'un court résumé des faits dans Rad. de Rivo, p. 17. — Col. 296, guerre entre le duc de Brabant et le duc de Juliers (1371). Récit plus complet dans Zantfliet que dans Rad. de Rivo, p. 18. — Col 341D, attaque du comte de Meurs (1393); cf. *Chron. de 1402*, p. 423. Zantfliet ajoute : « praecipue villam S. Margaretae », et la suite du récit : « Porro cum fumus.... » — Col. 342A, révolte à Saint-Trond (1393); cf. *Chron. de 1402*, pp. 423-424. Zantfliet ajoute : « nec non et domum de Ordinghem. » — Voir aussi p. 612, notes 3, 4, 5; et ci-dessous, note 3.

(3) Zantfliet, col. 299B, mort de Mandeville (1372). Autre notice que dans Rad. de Rivo, p. 17. — Col. 300D-E, tentative du duc Wenceslas pour soulever les Liégeois contre l'évêque (1373). Rien de cela dans *Chronique de 1402*, ni dans Rad. de Rivo. — Col. 314, guerre des Liégeois contre Persand de Rochefort (1378); cf. Rad. de Rivo, p. 40. La marche est différente dans les deux récits, comprenant trois éléments communs : envoi de députés; querelle de l'évêque avec le mambour; appel fait à Arnoul de Horne. Les noms des envoyés sont en partie différents, et Zantfliet fait au récit des ajoutes considérables.

(4) Zantfliet, col. 299, affaire de Thuin (1372). Récit différent de celui que donnent la *Chron. de 1402*, pp. 358, 365, et Rad. de Rivo, pp. 23-24. Il y a contradiction quant au

ne lit pas ailleurs [1]. Quelles sont les ressources dont il dispose pour suppléer à ce qu'il ne trouve pas dans ses deux sources principales? Il a connu la *Chronique latine* de Jean de Stavelot [2]; mais elle ne suffit pas à rendre compte de tous ses renseignements complémentaires. La tradition orale lui sert peu; il ne l'invoque qu'à propos d'une historielle sans portée [3]. Tout porte à croire qu'il a surtout profité de Jean d'Outremeuse. Nous avons vu qu'il l'emploie précédemment; il n'avait pas de raison pour l'abandonner. Dans la période qui nous occupe présentement, il cite une source française, qui ne peut être que Jean de Prez [4]. Les noms propres que nous rencontrons dans son récit sous une forme française, nous confirment que son modèle était écrit dans cette langue [5]. Çà et là les discours mis par lui dans la bouche de divers personnages dénotent un mode de narration bien conforme aux habitudes de Jean d'Outremeuse [6]. Enfin, il arrive que d'assez longues notices faisant partie des ajoutes dont nous recherchons l'origine, se retrouvent en abrégé dans la *Chronique latine* de Jean de Stavelot, évidemment résumée d'après Jean d'Outremeuse [7]. Il faut, nous semble-t-il, conclure

départ de l'évêque : d'après RAD. DE RIVO, il s'en va à cause des plaintes des gens de Thuin; d'après ZANTFLIET, il est parti avant. Le fait est placé en 1372 dans ZANTFLIET; en 1373, dans *Chron. de 1402*, p, 358; en 1374, *ibid.*, p. 365; en 1374, dans RAD. DE RIVO. Le récit est encore autre dans MATHIAS DE LEWIS, p. 125, où le nom du bailli Gilles Chabot est cependant donné comme dans ZANTFLIET. — Col. 338[A-], entrée de Jean de Bavière (1390). ZANTFLIET dit, col. 338[C] : « pauca illic gesta sunt correctione digna. », tandis que la *Chron. de 1402* fournit des détails contraires, p. 415, lignes 20-24.

(1) ZANTFLIET, col. 289[C]; col. 292[A-B]; col. 295[D-E]; col. 304[D]; col. 342[C-E].

(2) Voir note 7.

(3) « Illud subnectam quod ex veredicorum relatione didici. » ZANTFLIET, col. 297[B]. — A la tradition orale se rattachent sans doute aussi les détails ajoutés par ZANTFLIET, col. 334[A], au récit de la visite du roi Charles VI à Bastogne, d'après RAD. DE RIVO, p. 64[D].

(4) « Quorum nomina... interserere non curavi, quamvis in vulgari sint expresse descripta. » ZANTFLIET, col. 300[D].

(5) « Agidii dicti le Rattier. » ZANTFLIET, col. 306[B]. — « Carolo dicto de la Pais » *ibid.*, col. 319[F]. — Et ailleurs.

(6) ZANTFLIET, col. 302[F]; col. 307[B]; et ailleurs.

(7) ZANTFLIET, col. 344-345, transfert de la cour épiscopale à Dinant (1395). La *Chron. de 1402*, p. 428, ne donne pas la raison du différend. ZANTFLIET l'expose probablement d'après JEAN D'OUTREMEUSE, car nous la retrouvons résumée dans JEAN DE STAVELOT : ms. 9841, fol. 26 v°, 2e col.; ms. II, 2325, fol. 97 v°; ms. 21822, fol. 247. ZANTFLIET note que l'évêque

de tous ces indices, que Zantfliet complète, dans son récit, le texte de Radulf de Rivo et du chroniqueur de 1402, par des emprunts à Jean d'Outremeuse.

Au commencement du XVe siècle, Zantfliet est privé de presque toutes les sources que nous lui connaissons; il n'a plus ni Radulf de Rivo, ni la *Chronique de 1402*, ni Jean d'Outremeuse. Il lui reste la *Chronique latine* de Jean de Stavelot; il peut désormais employer aussi la *Chronique française*, rédigée par le même écrivain. Le chroniqueur utilise souvent la première de ces sources, tantôt textuellement (1), tantôt librement (2). Il emploie

revint avant l'octave de l'Épiphanie; ce détail n'est dans la *Chron. de 1402*, mais il se retrouve dans les manuscrits : « Anno Domini 1396, mensis januarii, die decima, fuit curia Leodiensis iterum civitati restituta... » — Col. 345E, attaque contre Visé (1396). N'est pas dans la *Chron. de 1402;* mais se lit dans ms. II, 2325, fol. 98. — Col. 346B, inondation (1396). Même observation. — Col. 348, attaque contre le duc de Gueldre (1397). Détails et noms propres conformes au même manuscrit.

(1) Zantfliet, col. 361-363, les Haidroits (1403); cf. ms. 9841, fol. 27, 2e col.; ms. II, 2325, fol. 99 v°; ms. 13791, fol. 95 v°; ms. 21822, fol. 248. Zantfliet ajoute les noms des signataires de la paix des Seize, d'après l'acte authentique, et les noms des bannis, d'après le manuscrit de Saint-Jacques. — Col. 364B-C, pacification (1403); cf. ms. 13791, fol. 97 v°. — Col. 365-366A-B, jeux à Liége; cf. ms. 13791, fol. 98. Suit col. 366B-C, émeute à Saint-Trond (1404). L'utilisation n'est plus textuelle; cf. ms. II, 2325, fol. 101; ms. 13791, fol. 98. — Col. 397B-C, inondation, levée d'une assise (1409); cf. II, 2325, fol. 110 v°; ms. 9841, fol. 30 v°, 1re et 2e col. — Col. 397C-D, prise de Herck (1409); cf. ms. II, 2325, fol. 110 v°-111; ms. 9841, fol. 30 v°. — Col. 399D, couronnement de Sigismond (1414); cf. ms. II, 2325, fol. 111 v°; ms. 9841, fol. 30 v°. — Col. 402-403, sédition à Liége (1415); cf. ms. II, 2325, fol. 112. En partie mêmes expressions. — Col. 408-409A-B, abdication de Jean de Bavière (1418); cf. ms. II, 2325, fol. 113 v°-114; ms. 9841, fol. 31, 1re col. — Col. 409D-E, élection et entrée de Jean de Wallenrode (1418); cf. ms. II, 2325, fol. 114 v°; ms. 9841, fol. 31-31 v°. — Col. 410C-D, mort de l'évêque (1419); cf. ms. 9841, fol. 31 v°-32; ms. II, 2325, fol. 115-115 v°. Zantfliet ajoute un passage : « Inter quos... praecaverant. » — Col. 410E-411A, réception de Jean de Heinsberg (1419); cf. ms. 9841, fol. 32, 2e col.; ms. II, 2325, fol. 116 v°. — Col. 412A, incendie de Mont-Sainte-Gertrude (1420); cf. ms. II, 2325, fol. 116-117.

(2) Zantfliet, col. 366B-C. Voir note 1. — Col. 366E, transfert de la Cour épiscopale à Maestricht (1405); cf. ms. II, 2325, fol. 101; ms. 9841, fol. 27 v°, 2e col.; ms. 21822, fol. 248; Jean de Stavelot, p. 96. — Col. 369C-D, opposition du chapitre à Thierry de Perwez : « Denique... non audebat. » (1406). Récit plus long dans ms. II, 2325, fol. 101-101 v°; ms. 9841, fol. 28; ms. 21822, fol. 248 v°; Jean de Stavelot, p. 99. — Col. 369-380 (erreur de pagination dans *Ampl. collectio*), violence faite au clergé secondaire (1406); cf. ms. 9841, fol. 28 v°; ms. II, 2325, fol. 102 v°; ms. 21822, fol. 248 v°; Jean de Stavelot, pp. 105-106. — Col. 380A-B, départ du clergé et de la noblesse (1406); cf. ms. II, 2325,

plus rarement la seconde [1]. Il n'ajoute à ces deux sources que très peu de renseignements, sauf en deux circonstances, où il a eu à sa disposition des sources particulières. La première est relative au schisme de Thierry de Perwez : concurremment avec ses sources ordinaires, Zantfliet utilise là le manuscrit de Saint-Jacques [2] et les pièces annexées à ce plaidoyer [3]. En second lieu, il parait avoir connu un récit de la bataille d'Othée et des faits qui précédèrent et suivirent cet événement. En effet, sa narration, à cet endroit, devient sensiblement différente de celle que nous lisons dans ses sources ordinaires [4]. Dans ce qu'il dit du combat où les Liégeois furent mis en déroute, il y a tel détail, comme celui des propositions de paix faites par l'évêque, qui a pu lui venir de la tradition orale. Il en est d'autres, tel celui de la disposition des trois corps d'armée, qu'on ne peut guère rattacher qu'à une source écrite. Une réflexion qu'il fait sur les suites cruelles de la défaite [5],

fol. 103; ms. 9841, fol. 28 v°, 2e col.; ms. 21822, fol. 248 v°; Jean de Stavelot, p. 107. — Col. 381^{A}, siège de Bouillon (1406); cf. ms. II, 2325, fol. 102; ms. 9841, fol. 28, 2e col.; Jean de Stavelot, p. 102. — Col. 381^{E}, captivité de J. Baddu à son retour d'Avignon (1406); cf. ms. II, 2325, fol. 102 v°-103; ms. 9841, fol. 28-28 v°; Jean de Svavelot, pp. 103-104. — Col. 410^{A}, restitution des privilèges par Jean de Wallenrode (1418); cf Chapeaville, t. III, p. 114; ms. II, 2325, fol. 115; ms. 13791, fol. 105 v°; ms. 21822, fol. 255. — Col. 411^{B-E}, meurtre du duc de Bourgogne (1419); plusieurs expressions identiques dans ms. 9841, fol. 32; ms. II, 2325, fol. 116-116 v°.

(1) Zantfliet, col. 367^{B}, tentative pour amener la paix (1406); Jean de Stavelot, p. 98. — Col. 367^{C}, offre de la charge de mambour à Jean de Rochefort (1406); Jean de Stavelot, *ibid.* — Col. 380^{D-E}, prise de Saint-Trond (1406); Jean de Stavelot, p. 101; cf. ms. II, 2325, fol. 101 v°-102; ms. 9841, fol. 28, 1re et 2e col.; ms. 21822, fol. 248 v°.

(2) Zantfliet, col. 363^{D-F}; col. 366^{D-F}; col. 367^{D-F}; col. 368 presque entière; col. 369^{A-C}; col. 381^{B}; col. 383^{B-C}; cf. ms. II, 2325, fol. 104.

(3) Zantfliet, col. 382^{A-C}.

(4) Zantfliet, col. 383^{D}-387^{C}, premier siège de Maestricht; cf. ms. II, 2325, fol. 104 *in fine* à 105 v°; ms. 9841, fol. 29, 1re col.; ms. 21822, fol. 249-249 v°: Jean de Stavelot, pp. 111-114. — Col. 387^{E}-389 *in fine*, second siège de Maestricht. Au début mêmes détails. Puis Zantfliet reste dans des généralités, tandis qu'on trouve plus de renseignements précis dans ms. II, 2325, fol. 106-107; ms. 9841, fol. 29, 1re et 2e col.; ms. 21822, fol. 249 v°; Jean de Stavelot, pp. 115-117. — Col. 390-391, bataille d'Othée; cf. ms. II, 2325, fol. 107 v°-108; ms. 9841, fol. 29, 2e col. à 29 v°, 2e col.; Jean de Stavelot, pp. 118-119. — Col. 391^{D}-393^{A}, suites de la défaite; cf. ms. II, 2325, fol. 108-110 v°; ms. 9841, fol. 29 v°, 2e col. à 30 v°, 1re col.; Jean de Stavelot, pp. 119 et suiv. La plupart des détails de Zantfliet se retrouvent dans les manuscrits, mais présentés autrement.

(5) « Erat hoc videre miseria. » Zantfliet, col. 392^{E}.

porterait à croire qu'il fut témoin de ces événements; mais il était trop jeune à cette époque. C'est seulement plus tard qu'il raconte d'après ses propres souvenirs, tout en continuant à utiliser ses sources ordinaires. Nous parvenons à suivre dans son récit l'emploi de Jean de Stavelot jusqu'en 1429 ([1]), peut-être au delà ([2]); il est évident que sur cette époque il était à même de fournir des renseignements personnels. C'est ce qui explique probablement que parfois son récit devient différent de celui des sources dont il s'aide ([3]). De 1449 à 1455, le chroniqueur se tait presque complétement sur les événements liégeois ([4]). Il ne reprend son récit détaillé que pour nous décrire l'entrée de Louis de Bourbon en 1456 ([5]), et les obsèques du père de ce

([1]) La description du tournoi de Bruxelles et le récit de la tentative contre Montorgueil, col. 420, à l'année 1429, offrent encore de sensibles ressemblances avec le récit qui se lit dans ms. 9841, fol. 32 v°, 2e col.; dans BRUSTHEM, ms. 21822, fol. 256 v°; dans la transcription d'Averbode au tome VII de Gilles die Voecht, p. 119; dans l'autre copie d'Averbode, à la fin du tome IX du même recueil, p. 72. — ZANTFLIET continue son récit, à partir de la colonne 420E, en nous donnant une traduction presque littérale de JEAN DE STAVELOT, p. 244, lignes 10 et suiv.

([2]) Le récit de ZANTFLIET, devient beaucoup plus personnel. Col. 417-418, il ajoute sur la mort de Jean de Bavière (1425) d'abondants détails, probablement puisés en bonne partie dans la tradition. — Col. 422-423, la guerre du duc de Bourgogne contre les Liégeois (1430) est racontée beaucoup plus longuement que chez JEAN DE STAVELOT. — Col. 423D, l'affaire Walter d'Anthin est exposée, comme on ne le trouve pas ailleurs. — A ces récits originaux, Zantfliet entremêle des renseignements, peut-être encore puisés dans la *Chronique latine* de JEAN DE STAVELOT ou sa continuation. Nos manuscrits ordinaires ne nous fournissent plus que de courts fragments; mais nous retrouvons dans les transcriptions d'Averbode plusieurs notices concordant, au moins pour le fond, avec ZANTFLIET : col. 413E, inondations (1421); cf. ms. Gilles die Voecht, au milieu du t. IX, p. 47. — Col. 414C, tumulte à Dinant (1422); cf. *ibid.*, p. 48. — Col. 429-430, sédition au sujet du nouveau régime (1432); cf. *ibid.*, t. VII, p. 121. — Col. 431-432, querelle à Liége (1433); cf. *ibid.*, t. VII, p. 121. — Col. 432E, pillage de Couvin (1433); cf. JEAN DE STAVELOT, pp. 334-335. — Col. 439, au sujet de la prise de Bosnau, le chroniqueur ajoute au récit de JEAN DE STAVELOT, la mention de plusieurs détails. — ZANTFLIET continue de la même manière, en entremêlant son récit de renseignements personnels.

([3]) Déjà à partir de col. 412, croisade contre les Hussites (1421) : cf. le récit différent de ms. 9841, fol. 32-32 v°; ms. II, 2325, fol. 117-117 v°; et col. 413, tumulte à Bruxelles : cf. ms. II, 2325, fol. 117.

([4]) C'est précisément l'époque de son départ pour Stavelot.

([5]) ZANTFLIET, col. 489-490.

prince en 1457 (1). Il semble avoir vu de ses yeux ces deux cérémonies. Il s'arrête brusquement au milieu de l'année 1461.

9. *Valeur de l'œuvre de Zantfliet.* — Il suit de ce qui précède, que Zantfliet n'a guère d'utilité avant l'année 1340. A partir surtout de Jean d'Arckel jusqu'au commencement du XVe siècle, il n'est plus à négliger, car, durant cet intervalle, il supplée à une source que nous avons perdue. Pour le règne de Jean de Bavière, il n'a pas l'importance qu'on lui a attribuée. Si la *Chronique latine* de Jean de Stavelot était publiée, nous aurions presque tous les textes qu'il produit sur l'histoire de ce temps. Toutefois, outre les renseignements qu'il fournit sur les années 1407-1408 d'après une source inconnue, il redevient intéressant vers 1421, quand il commence à ajouter à son récit des renseignements personnels. Même pour le règne de Jean de Heinsberg, quoiqu'on possède le récit détaillé d'Adrien d'Oudenbosch, Zantfliet ne doit pas être négligé, à cause des détails qui lui sont propres.

Zantfliet a, sur les événements politiques, les idées de la plupart des chroniqueurs de son temps. Peu enthousiaste de Jean de Bavière (2), il le montre néanmoins pleurant les morts étendus dans la plaine d'Othée (3). Il est encore moins favorable à ses sujets révoltés « contra Deum, justiciam et rationem (4) » ; il déplore leurs « coepta iniqua », et la « pertinacia » qui les conduit à une désastreuse déroute (5).

Le chroniqueur possède à un degré remarquable le sens de l'historien : il ne dit que ce qu'il connaît (6); il utilise exactement ses sources (7); il

(1) ZANTFLIET, col. 494.

(2) Il se plaint de trouver chez lui le port d'un Hector ou d'un Achille, plutôt que celui d'un évêque (col. 359E). Reproduisant les expressions employées par JEAN DE STAVELOT (voir ms. II, 2325, fol. 114), il termine l'histoire du règne de Jean de Bavière, en remarquant qu'il laissa, en quittant Liége, peu de consolation aux partisans qui s'étaient dévoués pour sa cause (col. 409B).

(3) ZANTFLIET, col. 391E.

(4) Expressions empruntées à Jean de Stavelot. ZANTFLIET, col. 361A.

(5) ZANTFLIET, col. 390-391.

(6) « Quidam famabant : nescio si verum sit. » ZANTFLIET, col. 339E. « Cum aliis quorum nomina mihi sunt ignota. » *Ibid.*, col. 360A. — Et ailleurs.

(7) Quand il utilise la *Chronique française* de Jean de Stavelot, nous voyons qu'il interprète toujours bien son texte, mieux parfois qu'Adrien d'Oudenbosch. Comparez le massacre des

n'abuse pas du merveilleux (1); quand il met en œuvre un écrivain quelque peu romancier, comme Jean d'Outremeuse, il l'utilise avec modération (2); il se défie des fables transmises par tradition populaire (3) et des exagérations trop habituelles à ces sortes de récit (4). Enfin, au lieu de se noyer dans les détails, il excelle à mettre en relief le point important autour duquel rayonne sa narration (5).

10. *Adrien d'Oudenbosch.* — Le premier continuateur de Jean de Stavelot, Adrianus de Veteri busco, naquit à Oudenbosch dans le Brabant septentrional. Il entra à Saint-Laurent, le 8 décembre 1440 (6), fit son noviciat sous la direction de Jean de Lairdieu, et fut admis à la profession,

prisonniers de Golzinne dans JEAN DE STAVELOT, p. 250; ZANTFLIET, col. 422D; A. D'OUDENBOSCH, éd. DE BORMAN, p. 8.

(1) Il raconte un ou deux miracles; mais bien qu'on prétende qu'il ait eu lieu à Saint-Jacques, il omet celui qu'on attribue à saint André, sans doute par défiance à l'égard de ce récit peu sérieux. Cf. *Chron. de 1402,* pp. 358-359; RAD. DE RIVO, pp. 18-19.

(2) Voir par exemple le récit de la guerre dite de la Vache, dans ZANTFLIET, col. 114-115 et dans JEAN D'OUTREMEUSE, t. V, pp. 403 et suiv.

(3) « De qua est vulgi fabula usque in presentem diem. » ZANTFLIET, col. 114 . — « Multa jactabantur quae non sunt relatu digna. » *Ibid.*, col. 386D.

(4) « De quibus longum possem texere sermonem, nisi... timerem tragaediam potius quam historiam veraciter narrare. » *Ibid.*, col. 389A.

(5) Cette clarté d'exposition est la qualité maîtresse du chroniqueur. Nous pourrions en fournir plusieurs exemples. Nous en citerons un seul, celui de la sédition du 2 juillet 1432, racontée à la fois par JEAN DE STATELOT, p. 286, par A. D'OUDENBOSCH, p. 13, et par ZANTFLIET, col. 429-430. Jean de Stavelot noie au milieu d'une foule de détails la véritable cause de ces troubles, et ce n'est qu'accidentellement que nous lisons dans son récit que le peuple « voloient refaire les maistres à sut et à croie ». Adrien ne parvient pas à déchiffrer et éclaircir cet obscur récit de son devancier. Il commence par faire dériver la sédition de faits absolument accessoires, et c'est encore au milieu d'autres détails qu'il nous dit que le peuple voulait créer les magistrats « per sequelam vocum ». Zantfliet au contraire pose immédiatement et en toute clarté l'origine de la sédition : le peuple voulait obtenir le retrait du règlement établi huit ans auparavant; il prétendait que les magistrats fussent nommés comme autrefois à la pluralité des voix et non plus par trente-deux délégués élus eux-mêmes par seize commissaires. C'est pour ce motif qu'on se rend à Saint-Jacques consulter les archives renseignant l'ancien mode d'élection; cette démarche se comprend très bien dans le récit de Zantfliet; elle est presque inintelligible dans les deux autres narrations.

(6) MARTÈNE et DURAND, *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1133.

à la fin de l'année 1441. Il remplit les fonctions de préchantre et de bibliothécaire [1], probablement aussi celles de procureur [2]. Il nous révèle qu'il fut attaché à la maison du fameux Guy de Humbercourt, sans doute en qualité d'aumônier ou de confesseur. Ses relations avec le lieutenant de Charles le Téméraire ne peuvent pas être antérieures à la première arrivée du sire de Humbercourt à Liége, en 1467. Dans l'assemblée du 5 avril 1468, où son abbaye le députa avec le prieur pour remplacer l'abbé absent, il s'opposa vivement, en présence de Guy de Humbercourt, à la taxation des églises [3]. Le 28 octobre, quelques jours avant le sac de Liége, il fut l'un des députés de Saint-Laurent qui allèrent parlementer avec les chefs de la cité pour préserver l'abbaye de la dévastation dont ceux-ci la menaçaient [4]. Ces missions dont on le chargea prouvent la considération qui l'entourait parmi ses frères. Pendant le sac de Liége, il sortit de la ville avec un sauf-conduit, après avoir obtenu du duc de Bourgogne lui-même une sauvegarde pour son monastère [5]. Ce n'est qu'en 1469 [6], et dans les premiers mois de l'année suivante [7], qu'il signale sa présence à Gand, dans l'entourage du sire de Humbercourt. Il vivait dans l'intimité du terrible lieutenant, au point de recueillir de sa bouche des détails sur les événements de l'époque [8], d'être présent quand les députés des églises liégeoises vinrent trouver son maître [9], et même d'être témoin, au moins indirectement, d'une altercation entre le duc de Bourgogne et l'évêque Louis de Bourbon [10]. On ne peut pas préciser combien de temps le moine de Saint-Laurent resta attaché au lieu-

(1) Adrien termina à Saint-Laurent, en 1467, le 16 septembre, la transcription d'un traité de Hugues de Saint-Victor, conservé dans le codex n° 11055-58 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Voir C. de Borman, *Chron. d'Adrien d'Oudenbosch*, Introd., p. xvii.

(2) C. de Borman, *Chronique d'Adrien d'Oudenbosch*, Introduction, p. vi.

(3) A. d'Oudenbosch, *Chronique*, éd. de Borman, p. 190.

(4) *Ibid.*, p. 213.

(5) *Ibid.*, p. 218.

(6) *Ibid.*, p. 227.

(7) *Ibid.*, p. 229. Voir *ibid.*, p. vii et p. 323.

(8) *Ibid.*, pp. 206, 211.

(9) *Ibid.*, p. 227.

(10) *Ibid.*, p. 229.

tenant de Charles le Téméraire. Il est probable que son séjour à Gand ne se prolongea pas longtemps, et qu'il était déjà de retour à Liége, quand il composa, en faveur des églises, un mémoire qui eut le privilège de forcer la conviction du duc de Bourgogne (1). Ce qui est certain, c'est que dès le mois de juin 1472, Adrien d'Oudenbosch était rentré dans son monastère, où il mourut vers 1482.

11. *Chronique d'Adrien d'Oudenbosch.* — Témoin des tristes événements qui ensanglantèrent la patrie liégeoise, et bien placé pour les connaître, Adrien d'Oudenbosch en a raconté tous les détails parvenus à sa connaissance dans son livre : *Rerum Leodiensium sub Johanne Heinsbergio et Ludovico Borbonio episcopis.* Nous avons vu que cet ouvrage d'Adrien se révèle à nos yeux comme une continuation de la *Chronique latine* de Jean de Stavelot (2). Sauf le fragment initial que nous avons signalé, les manuscrits en ont disparu ; mais Martène et Durand nous ont conservé le texte d'après l'autographe d'Adrien (3). Leur édition est toutefois très imparfaite ; M. de Borman, en l'absence de manuscrits, n'a pu redresser qu'un petit nombre des erreurs qu'il renferme. Rien que dans le fragment de Daniel Raymundi, nous trouvons quantité de variantes dont plusieurs méritent d'être signalées (4).

(1) A. d'Oudenbosch, *Chronique*, éd. de Borman, p. 234.

(2) Voir pp. 603-604.

(3) Martène et Durand, *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1199 et suiv.

(4) Éd. de Borman, p. 3, ligne 3 : « et *ex* singulari devotione » — ligne 9 : « villa dicta *Airlon* » — ligne 11 : « cum, siculi proh dolor talibus moris *est*, terribiliter jurarent et blasphemarent nomen Domini, subito... ». — Page 4, ligne 2 : « Waltherus d'Anthin, qui paullo ante consiliarius supremus sive consul fuerat, nunc pretor simul erat et scabinus, tantae fuit auctoritatis... » — ligne 7 : « sic *quod* nullus audebat... » — ligne 19 : « quod triginta duo *ministeria* clauserunt *operas suas* super scabinos ». — Page 6, ligne 20 : « ad inveniendum *medium* pacis ». — Page 8, ligne 18 : « domina d'Emptine *et domina* de Spontin » (correction de M. de Borman justifiée) — ligne 19 : « in fortalitio *d'Es* ». — Page 9, ligne 9 : « cadendo in aquam, *eam* infecit ». — Page 10, ligne 17 : « spoliaverunt villam de Chastilneau. — Page 11, ligne 24 : « vellent esse *boni* vicini ». — Page 12, ligne 3 : « quod *nusquam* possit fieri » — ligne 11 : « fieret compensatio » — ligne 15 : « *Datum* die *15a* decembris » (voir de Borman, p. 299, note 3) — ligne 24 : « sic *quod* promiserunt » — ligne 28 : « mansit in civitate *viginti quatuor* diebus ». — Page 13, ligne 4 : « currebant per civitatem *cum tanto tumultu* ac si... » — ligne 6 : « Clamabant *etenim dicti Anthiniani*

De 1429 à 1449, la première partie de l'ouvrage, celle dont nous avons chez M. de Theux la copie manuscrite, n'est qu'un résumé de la *Chronique française* rédigée par Jean de Stavelot. Toutefois, cette partie du travail d'Adrien n'est pas elle-même dépourvue d'utilité : elle peut servir de guide à travers l'amas de détails mêlés dans le récit de son devancier. Adrien en effet ne se contente pas d'abréger son modèle; il met de l'ordre dans sa composi-

tam *contra eum* quam contra magistros, dicentes eos traditores, quia sigillassent duci Burgundie *in tractatu pacis nuperrime facto*, centum et quinquaginta millia... » — ligne 12 : « inventum est quod *episcopus*, magistri et civitas » — ligne 13 : « sed dominus *Leodiensis* — ligne 18 : « extra *fenestras* — ligne 20 : « sicut solebat ante reformationem factam per regimen novum Hinsbergium dictum, in quo in electione magistrali quedam civibus erant ablata » — ligne 25 : « *Igitur* in festo » — ligne 31 : « quia de nullo *curabatur. Unde anno 1455*, in profesto... ». — Page 14, ligne 12 : « fuit factum *proclama*tio contra eos *quod essent* traditores, et omnia bona eorum *fuerunt* direpta » — ligne 18 : « Et *prohibitum* ne quis faceret eis assistentiam » — ligne 19 : « per populum *qui* domino Leodiensi » — ligne 25 : « ad duo millia *florenorum Rhenensium* » — Page 15, ligne 2 : « *quod quidem* tam stricte » — ligne 7 : « Idem etiam strictissime observatum fuit in persona domini et magistri Lamberti d'Anthin, filii dicti Waltheri. Is erat canonicus .. » — ligne 10 : « Is, habita dieta in Dolhen, patria Brabantie, pro bonis patris sui *recuperandis*, captus est per insidias ei positas a Leodiensibus » — ligne 21 : de Bosnove, de *Montigny*, de Mont Saint-Corneille, de Hault *Chastellet*, de Villiers. — Page 17, ligne 9 : « ad arborem ligatus, *congestis raptim stramineis et lignis*, igne fuit concrematus » — ligne 12 : « ad solum *usque* eversum » — ligne 14 : « Et *notandum* quod dominus Hugo de Petraponte, qui *habuit* bellum » — ligne 19 : ad castrum de *Aubigny* » — ligne 21 : « iverunt ad Hault-*Chastellet* » — ligne 29 : « castrum de *Beaulraing* ». — Page 20, ligne 20 : « fide jussores, *scilicet qui* implerent... » — ligne 21 : « *octava* junii facta est pax » (correction de M. de Borman justifiée). — Page 21, ligne 11 : « in *Diepenbeeck* » (*id.*) — ligne 22 : « domicello de *Liekerkeke* ». — Page 23, ligne 6 : « facto *scanfardo* in medio Mosae » — ligne 31 : « predecessores sui ». — Page 24, ligne 2 : « et salviguardia » — ligne 9 : « si malum vel *aliquid aliud eorum negligentia* » — ligne 14 : « castrum de Longpré quod ceperunt et everterunt. *Castrum autem illud cum oppidulo tenebat domicellus Everardus de Marcka in pignus vel vadium a domino Luxemburgensi quousque certa summa pecunie per suum genitorem accommodata persolveretur* » — ligne 19 : « quod subditum suum domicellum Everardum *de malis suis compesceret aut passagium sibi per terram suam contra predictum Everardum* concederet » — ligne 28 : « de *quolibet* ministerio ». — Page 25, ligne 31 : « super campum de *Grace* ». — Page 26, ligne 19 : « quod ex una parte *erat* combustum ». — Page 27, ligne 14 : « vicus Hungarorum *sive Hungaria* » — ligne 20 : « anno Domini *1045* tempore Wazonis » — ligne 22 : « gratiose *exceptos* fuisse » — ligne 27 : « ad *Anselmum* » — ligne 29 : « in cujus diocesi predicti Leodienses *morabantur* ». — Page 28, ligne 31 : « duci ad *Steen* » (correction de M. de Borman justifiée). — Page 29, ligne 6 : « quae latebant juxta *Viveqnies* » (voir DE BORMAN, p. 353). — Page 30, ligne 1 : « sed quid *causae* fuerit » — ligne 2 : « in *medio* tormentorum » — ligne 7 : « Trajectenses e converso ».

tion, présentant à la suite l'un de l'autre les renseignements que sur un même objet il trouve éparpillés dans l'œuvre de Jean de Stavelot [1]. A l'exemple de celui-ci, il insère dans son œuvre des détails d'histoire générale, ecclésiastique ou monastique, mais il n'en emprunte à son devancier qu'un petit nombre, et, ce qui est un avantage, il les présente à part, sans qu'ils viennent, comme chez le chroniqueur précédent, couper constamment le fil de la narration. Ce procédé rend le travail d'Adrien meilleur comme composition, et il est beaucoup plus facile de s'orienter dans son récit que dans celui de son devancier. Il va sans dire qu'il néglige quantité de détails et que, dans la narration d'un événement, il passe sous silence beaucoup de circonstances intéressantes, qu'il faut chercher dans Jean de Stavelot. En général, il résume exactement son modèle [2], et il est fort rare qu'il le complète [3]. Son opinion sur le peuple est exprimée en ces termes : « Et haec fuit semper pessima passio populi communis malum suspicari de principe, et majorum suorum obtrectare decretis [4] ».

La seconde partie de l'ouvrage d'Adrien, de 1450 à 1482, est beaucoup plus détaillée et a beaucoup plus de valeur. Durant cette période, au moins jusqu'en 1468, l'auteur a tenu un journal où il a consigné les faits importants qui se passaient à Liége. C'est d'après ces notes, écrites en bonne partie au jour le jour [5], qu'il a ensuite rédigé la seconde partie de son

(1) Dans le récit de la guerre entre les Liégeois et les Namurois, Adrien réunit à part tout ce qui concerne Walter d'Anthin (pp. 12-14). La longue histoire de la dîme accordée au duc de Bourgogne par Eugène IV est résumée d'un seul trait par Adrien (p. 19) et disséminée dans Jean de Stavelot (pp. 454, 467, 485, 490, 492 et ailleurs). Même observation pour la prise de Luxembourg par le duc de Bourgogne : Adrien résume en quelques lignes, page 21, ce que Jean de Stavelot raconte pp. 504, 516, 524. De même pour l'expédition de Jean de Heinsberg en Terre sainte (ADRIEN, pp. 21-22; JEAN DE STAVELOT, pp. 525, 540).

(2) Il substitue le bailli de Couvin (p. 16) à celui de Thuin, désigné par Jean de Stavelot (p. 355). Il s'est probablement trompé en réunissant dans l'histoire de Bosnau (p. 15) deux faits différents racontés par Jean de Stavelot (pp. 334 et 354). Il substitue le nom d'Antoine à celui de Jean dans la désignation du père de Jean de Heinsberg (p. 18).

(3) Il complète le récit relatif au chapelain Robert (p. 17).

(4) A. D'OUDENBOSCH, *Chronique*, éd. DE BORMAN, p. 7.

(5) Nous croyons que l'écrit auquel Adrien donna plus tard le nom de *Diarium*, si tant est que ce nom vienne de lui, ne fut pas, dès son commencement, rédigé au jour le jour. Nous pensons en trouver la preuve dans l'erreur de deux ans commise par le chroniqueur lorsqu'il rapporte l'entrée d'Ameil de Straille au chapitre de Saint-Lambert (*Chronique*,

histoire. Cette rédaction n'est pas antérieure à 1469 ([1]). Martène et Durand nous ont conservé, avec le texte de la chronique, les extraits du journal où ils ont trouvé des renseignements que l'auteur n'avait pas cru devoir reproduire dans sa composition définitive ([2]).

Adrien d'Oudenbosch parle le plus souvent en témoin oculaire ([3]). Il décrit dans les moindres détails, en marquant qu'il y assistait, les solennités religieuses auxquelles le conviaient ses fonctions. Parfois il rapporte ce que d'autres lui ont raconté ([4]); ses témoins sont des personnes bien informées, avec lesquelles sa position le mettait en relation. Sur les événements qui précédèrent le pillage de Liége, il a recueilli plusieurs renseignements de la bouche de Guy de Humbercourt ([5]). Ce qu'il raconte des faits arrivés du 7 janvier au 4 octobre 1477 est littéralement extrait d'un écrit disparu de Godenoul d'Elderen, chanoine écolâtre de Saint-Lambert ([6]).

Adrien d'Oudenbosch n'a pas la préoccupation de faire une œuvre littéraire; son récit a peu de couleur, et son style est parsemé de flandricismes. Le chroniqueur cherche surtout à être exact et complet. Il annote les moindres faits, et son livre est rempli de menus, mais curieux détails. On est d'accord à lui attribuer une valeur de premier ordre pour les événements de la seconde moitié du XIVe siècle ([7]). En maint endroit, notamment dans

éd. DE BORMAN, p. 36; cf. *ibid.*, p. 302, note 14). Une telle erreur serait impossible dans un journal.

([1]) Le chroniqueur, page 15, parle de : « domicellus Jacobus de Morialmez, pater domini Jacobi ballivi Leodiensis moderni ». Or, remarque M. de Borman, Jacques de Morialmé fut bailli de Liége exactement de mai 1469 à mai 1477.

([2]) Le *Diarium* mentionne (p. 32) des statuts portés en 1451, pour la réforme de l'abbaye de Saint-Trond, par le cardinal de Cusa. Ces statuts, qui restèrent lettre morte, ont été découverts par dom U. Berlière dans le manuscrit du XVIe siècle, n° 288 (catalogue n° 273 de la bibliothèque de l'Université de Liége. Ils sont publiés dans *Revue bénédictine*, t. XIV, 1897, p. 378.

([3]) A. D'OUDENBOSCH, *Chronique*, éd. DE BORMAN, pp. 66, 70, 85, 146, 175, 180, 190, 213, 218, 227, 229.

([4]) *Ibid.*, pp. 34, 75.

([5]) *Ibid.*, pp. 206, 211.

([6]) *Ibid.*, pp. 242-249.

([7]) Voir BORMANS, *Liégeois et Bourguignons en 1468*, Introduction, p. XIII; B^on^ DE CHESTRET DE HANEFFE, *Jean de Wilde*, dans BIAL, t. XIII, p. 11, note 1; Chev. C. DE BORMAN, *Chronique d'Adrien d'Oudenbosch*, Introduction, p. XII.

le récit de la bataille de Lantin ([1]), et dans celui de la dernière lutte soutenue par Jean de Wilde ([2]), sa narration sert utilement à corriger celle que font des mêmes événements les autres chroniqueurs.

12. *Historia monasterii Sancti Laurentii.* — Nous avons dit précédemment comment Adrien d'Oudenbosch nous a conservé l'ouvrage de Rupert sur les origines de l'abbaye de Saint-Laurent ([3]). Cet ancien écrit s'arrêtait à la mort de l'évêque Réginard. Suivant ce que note Célestin Lombard ([4]), Adrien entreprit de continuer l'histoire du monastère à partir des mots : *Quapropter exoratus filius hominis* ([5]).

De 1038 à 1216, il utilise divers écrits, particulièrement ceux de Renier de Saint Laurent, de Gilles d'Orval, et un recueil de chartes et de documents ([6]). Après cette époque, il avoue n'avoir plus eu de sources à sa disposition, excepté pour l'histoire des évêques, et jusqu'en 1280, il rapporte ce qu'il a pu recueillir, sans garantir l'exactitude de ce qu'il raconte ([7]). Ce qu'il dit des évêques de Liége est extrait à peu près littéralement de Gilles d'Orval, puis de Hocsem. Après 1280, il trouve sur Saint-Laurent de nombreux renseignements dans les archives de ce monastère : actes ([8]),

(1) Bon de Chestret, *suprac.*, p. 17, note 1. Cf. Adrien d'Oudenbosch, p. 210; Merica, dans de Ram, *Documents relatifs aux troubles de Liége*, p. 175; Suffridus Petri, dans Chapeaville, t. III, p. 172.

(2) Bon de Chestret, *suprac.*, p. 20, note 1. Cf. Adrien d'Oudenbosch, p. 212; Jean de Looz, dans de Ram, *suprac.*, p. 60; Merica, *ibid.*, p. 177; Theodericus Pauli, *ibid.*, p. 218.

(3) Voir p. 343.

(4) U. Berlière, *Mélanges*, t. I, p. 92.

(5) Martène et Durand, *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1063.

(6) En 1115 (Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1080), dans la biographie de l'abbé Heribrand de Fooz (1115-1128), il utilise deux chartes publiées par U. Berlière, dans Reusens, *Analectes*, t. XX, pp. 417 et suiv.

(7) Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1097.

(8) *Ibid.*, col. 1108B. Il raconte qu'en 1444, le pape Eugène IV intervint par un bref pour mettre fin aux tergiversations de l'abbé Henri del Cheraux, au sujet de l'introduction de la réforme (*Ibid.*, col. 1136). Le texte de ce bref a été publié par dom U. Berlière (*Revue bénédictine*, t. XV, 1898, p. 132), d'après le chartrier de Saint-Laurent au séminaire de Liége. Voir aussi *Ampl. coll.*, *suprac.*, col. 1099, note; col. 1103, note.

livres de comptes ([1]), inventaires ([2]). Pour le temps de l'abbé Henri d'Ade (1404-1434), il utilise en l'abrégeant, mais en reproduisant la plupart de ses expressions ([3]), la vie ([4]) composée par Jean de Lairdieu, un moine qui vécut sous le gouvernement de cet abbé ([5]). Adrien continua jusqu'en 1475 à annoter les événements qui lui semblaient les plus intéressants. Après cette date, il y a dans la *Chronique de Saint-Laurent* un intervalle vide jusque l'année 1504 ([6]). Le travail fut alors repris par divers moines de l'abbaye, entre autres Henri de Palude, qui poursuivit le récit jusqu'en 1586.

Le soin que prend Adrien d'Oudenbosch de désigner ses sources, le jugement qu'il porte lui-même sur le plus ou moins d'authenticité des renseignements qu'il transcrit, sont une garantie de sa bonne foi.

13. *Autres écrits d'Adrien d'Oudenbosch.* — Célestin Lombard attribue au même écrivain plusieurs ouvrages, mais il est probable que la plupart de ceux-ci ont été non composés, mais simplement copiés par Adrien. Tel paraît être le cas pour une histoire de l'église d'Incourt, près de Louvain, publiée sous son nom par Martène et Durand ([7]). D'autre part, on doit probablement attribuer au moine de Saint-Laurent, la composition d'un récit de Miracles du Saint-Sacrement, terminé en 1481, et où l'auteur retrace des faits dont il assure avoir été témoin dans son pays natal ([8]). Célestin Lombard met en outre sur le compte d'Adrien deux vies de l'évêque Wolbodon, l'une en prose, l'autre en vers ([9]). La vie en prose, dont des fragments sont publiés par les bollandistes ([10]), paraît être une compilation d'écrits

([1]) Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1109.
([2]) *Ibid.*, col. 1129.
([3]) *Ibid.*, col. 1124 et suiv.
([4]) Publiée par U. Berlière, dans Reusens, *Analectes*, t. XX, pp. 419 et suiv., d'après le manuscrit n° 9322 de la Bibliothèque royale de Bruxelles.
([5]) Voir U. Berlière, *Mélanges d'histoire bénédictine*, t. I, p. 87.
([6]) Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, *suprac.*, col. 1151.
([7]) *Ibid.*, col. 1183 et suiv.
([8]) U. Berlière, *Mélanges*, *suprac.*, p. 93.
([9]) On conservait en outre à Saint-Laurent, dans un ancien martyrologe, un assez long éloge de Wolbodon, que Renier semble avoir utilisé (voir AA. SS., aprilis, t. II, p. 852).
([10]) AA. SS., aprilis, t. II, pp. 859-861 ; cf. *ibid.*, p. 852, note 2.

antérieurs, avec le récit de quelques miracles, racontés par le compilateur, qui déclare vivre en 1450. Un fragment de la vie métrique, composée, paraît-il, en latin, en français et en néerlandais, nous a été conservé par Chapeaville ([1]). Une vie de saint Albert de Louvain, aussi rattachée à Adrien d'Oudenbosch, ne nous est connue que par la mention qu'en fait Célestin Lombard. Enfin on a retrouvé à la Bibliothèque royale quelques annotations ou fragments autographes d'Adrien d'Oudenbosch. Un de ces fragments doit être la fin d'une relation de miracles opérés à Grammont par l'intercession de saint Adrien. Une annotation est relative à l'ouverture de la châsse de saint Lambert, le 27 janvier 1469. Une autre se rapporte au siège de Huy en 1467 ([2]).

14. *Chronique de Mariënhage.* — Au nombre des chroniqueurs du XVe siècle, nous devons signaler un écrivain qui semble indépendant des sources précédentes. Religieux augustin de l'abbaye de Mariënhage, près d'Eindhoven, il voulut faire une chronique universelle, mais son attention est attirée de préférence sur les événements qui appartiennent à l'histoire du Brabant et du pays de Liége. A la fin du XVIIIe siècle, le manuscrit original de cet ouvrage était conservé à l'abbaye d'Averbode, où Adrien Heylen, archiviste de Tongerloo, en copia des extraits qui ont survécu à la disparition de l'original. Quelques fragments seulement en ont été publiés ([3]). Ils nous montrent que le chroniqueur a utilisé les écrits de Pierre de Herenthals et de Goblin, religieux augustin de Bodingen. Son récit s'étend jusqu'à l'année 1468 et se termine par une courte description du sac de Liége, dont les éléments sont empruntés à un témoin oculaire de ces tristes événements.

15. *Gilles Jamsin.* — Quoique de moindre importance que les précédents, Gilles Jamsin mérite cependant une honorable mention parmi les

(1) Chapeaville, t. I, pp. 257-258.

(2) Annotation à la copie de Hugues de Saint-Victor signalée p. 620, note 1. Voir de Borman, *Chronique d'Adrien d'Oudenbosch*, pp. xv, xviii, et pp. 322, 323.

(3) *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. III, pp. 435 et suiv.

chroniqueurs de cette époque. Chanoine de Saint-Barthélemy, signalé comme tel dans un acte du 13 septembre 1482 [1] et dans le nécrologe de cette église au 15 janvier, Gilles Jamsin consigna de temps à autre, à partir de 1468, sur un registre du chapitre, les choses dont il désirait garder le souvenir. Ce livre est aujourd'hui perdu ; mais le chanoine Van den Berch en reproduit un certain nombre de notices dans le second volume de son recueil : *Monumenta ecclesiae Leodiensis* [2]. C'est là que M. le baron de Chestret a recueilli ces fragments de l'œuvre de Jamsin, continuée jusqu'au 25 juillet 1492 [3]. « L'auteur, dit-il, n'a aucune prétention au titre de chroniqueur; il écrit pour lui et ne rapporte guère que ce qu'il a vu, sans paraître attacher beaucoup plus d'importance aux événements politiques qu'à l'éclosion d'une rose dans son jardin, le jour de Pâques. Cette simplicité donne à ses notes un cachet de vérité incontestable, et l'on peut dire qu'elles complètent, en maint endroit, les excellentes chroniques d'Adrien de Veteri-Busco et de Jean de Looz. » Malgré le peu d'attention qu'il prête aux événements qui agitent ses contemporains, il est pourtant étrange que l'auteur reste silencieux, même sur la grande catastrophe qui ruina la cité. Peut-être Van den Berch n'a-t-il reproduit qu'une partie des notices rédigées par Jamsin. Peut-être aussi celui-ci n'a-t-il pas cru devoir nous instruire des malheurs qui désolèrent son pays.

II. — Sources de l'histoire des monastères.

17. *Rareté des sources de l'histoire monastique aux XIIIe et XIVe siècles.* — La rareté des chroniques monastiques à partir du XIIIe siècle et durant les deux siècles suivants, fait qu'il est difficile de se former une exacte connaissance de l'état intérieur des monastères avant le concile de Trente. Une importante contribution à l'histoire des établissements de la vie religieuse de cette époque a été fournie par dom Ursmer Berlière dans ses

(1) de Ram, *Documents relatifs aux troubles de Liége sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*, p. 698.

(2) Manuscrit n° 987 de la bibliothèque de l'Université de Liége (catalogue n° 840).

(3) CRH., 5e sér., t. IX, pp. 596 et suiv.

publications de documents sur les visites d'abbayes, sur les statuts portés pour leur réforme et sur les chapitres généraux ou provinciaux de l'ordre bénédictin ([1]). A un point de vue un peu différent, l'examen des catalogues de bibliothèques pourra projeter un peu de lumière sur un côté intéressant de la vie des moines durant la même période. Nous avons précédemment fait connaître quelques catalogues monastiques des XIe, XIIe et XIIIe siècles ([2]). Il en reste quelques autres de date plus récente, qui ne sont pas davantage dépourvus d'intérêt.

17. *Catalogue de la bibliothèque de Saint-Trond.* — Le catalogue de Saint-Trond, publié par M. Bormans ([3]), d'après l'original aux archives des récollets de cette ville, ne date que du XVIe siècle. Il ne nous renseigne pas tous les manuscrits que possédait l'abbaye au siècle précédent, mais seulement ceux qui échappèrent à l'incendie de 1538. Tel qu'il est, ce catalogue, comprenant 141 numéros, permet de conjecturer que la bibliothèque de l'abbaye, dans les derniers temps de son existence, n'avait pas reçu de notables accroissements. Les ouvrages de théologie ou d'exégèse qui constituent le fond de toute bibliothèque monastique, appartiennent ici presque

(1) Voir *Revue bénédictine*, t. XIV, XV; *Documents*, t. I, pp. 58 et suiv.; *Mélanges*, t. IV, pp. 52 et suiv.; CRH., 5e sér., t. X, pp. 125 et suiv.; t. XI, pp. 1 et suiv.

(2) Un de ces catalogues a échappé à notre attention : celui de la bibliothèque de Rolduc, au commencement du XIIIe siècle, inséré à la fin d'un cartulaire de l'abbaye, qui a été écrit vers 1230 et se trouve actuellement aux archives de Maestricht. Cet inventaire des livres du monastère a été publié par G.-D. Franquinet, dans *Annales de la société historique et archéologique de Maestricht*, t. I, 1854-1855, pp. 263 et suiv. Ernst en avait donné une analyse dans *Histoire du Limbourg*, t. II, p. 342, note. Le catalogue répartit les titres de manuscrits en deux catégories. La première comprend les livres de théologie, d'exégèse, de patrologie, d'histoire, de sermons, etc. « hii sunt libri theoloici Rodensis ecclesie »; 133 volumes. La seconde classe est précédée du titre : « hii sunt libri artium liberalium et philosophorum et auctorum et poetarum »; elle comprend en outre des livres de mathématiques; en tout 96 volumes.

Au moment de l'impression de cette feuille, M. le chanoine Evers nous fait voir à Averbode, au dernier feuillet du second volume du cartulaire de l'abbaye, écrit en 1380, un catalogue de la bibliothèque, à la fin du XIVe siècle : « Tituli librorum jacentium in libraria istius monasterii Averbodiensis ». Il ne comprend que 49 numéros : patrologie, exégèse, droit canon, sermons. Un autre catalogue, dressé par Gilles die Voecht en 1606, renseigne, à la fin, une trentaine de volumes « olim abducti sed anno 1447 restituti ».

(3) *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. IV, pp. 33 et suiv.

tous à des auteurs anciens (1). Le XIIe siècle ne compte autre chose que l'*Historia scholastica* de Pierre Comestor, des sermons de saint Bernard, l'un ou l'autre traité d'Hugues de Saint-Victor, avec, pour l'honneur de l'abbaye, les œuvres les plus importantes de Pierre Lombard et de saint Thomas d'Aquin. On ne trouve, en outre, du siècle suivant, que des sermons d'Innocent III, des sermons du religieux augustin Jordan de Quedlinburg et la fameuse Somme de Raimond de Pennafort. Le XVe siècle n'est représenté que par un traité de Denis le Chartreux et des sermons du dominicain Torquémada. L'histoire compte quelques bons ouvrages : Flavius Josèphe (2), la chronique d'Eusèbe avec ses divers continuateurs (3), Grégoire de Tours, Reginon, une chronique des évêques de Tongres, Hugues de Flavigny, Martin le Polonais, la chronique de Saint-Bertin, le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. De nombreuses vies de saints, la plupart indigènes, ont aussi échappé à l'incendie (4), notamment une ample collection des hagiographes mystiques du XIIIe siècle (5). L'ascétisme a conservé, pour alimenter la piété des moines, les *Collationes patrum* de Cassien, le *Stimulus amoris*, dont l'auteur est ici indiqué : Henri de Balderac, franciscain; enfin l'*Imitation de Jésus-Christ*. On trouve, en outre, mentionnés dans le catalogue, quelques livres de droit; quelques classiques, tels que Cicéron, Salluste

(1) Ce sont les principaux ouvrages de saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Grégoire avec Paterius, et quelques écrits de saint Ephrem, saint Chrysostôme, saint Grégoire de Nysse, saint Cyprien, saint Hilaire, Julien Pomère (Prosper), Boèce, Martin de Braga, Isidore de Séville, Bède le Vénérable, Lanfranc.

(2) Sous son nom et sous celui d'Hégésippe.

(3) Saint Jérôme, Prosper d'Aquitaine, Marc.

(4) Vie des saints Eucher, Valère et Materne; vies de saint Servais, de saint Amand, de saint Bérégise, de saint Martin (Sulpice-Sévère); translation de saint Laurent à Liége; deux translations de saint Étienne (dont celle d'Anastase le Bibliothécaire); martyre des saints Nicaise, Quirin, Scubicule; martyre de saint Juste; vie de saint Héribert; miracles de saint Trudon (Stepelin); martyre des onze mille vierges; martyre de saint Géréon; invention de ses reliques par Rodulf; vie de saint Trudon et sermon de Thierry de Saint-Trond; vies de sainte Barbe, saint Séverin, saint Gorgon, saint Corneille, saint Brice; translation de saint Marcellin et de saint Pierre par Éginhard; vie métrique de sainte Marie d'Égypte par Hildebert du Mans.

(5) Vies de sainte Marie d'Oignies, de sainte Ide de la Ramée, de sainte Ide de Louvain, de sainte Lutgarde d'Aywières, de sainte Marguerite d'Ypres, de sainte Marguerite dite Contracta, de sainte Christine Admirable, de sainte Ivette de Huy, d'Abundus de Villers.

Sénèque, Lucain, Sulpice-Sévère; un traité *de naturis rerum* et le livre d'agriculture de Palladius. Il renseigne plusieurs écrits de Rodulf (1), mais non la chronique du monastère.

18. *Catalogue de Saint-Jacques.* — Signalons, en outre, un catalogue de la bibliothèque de Saint-Jacques, contenu dans le manuscrit 13993 de la Bibliothèque royale de Belgique. Il est vrai qu'il ne date que du XVIIe siècle, étant l'œuvre de Nicolas Bouxhon, qui le dédie au chanoine René François de Sluze, abbé séculier d'Amay; mais son contenu l'assimile à une source de date antérieure. Ce qui, en effet, donne de l'intérêt à ce copieux catalogue, composé de 181 feuillets, c'est que le recenseur intercale dans sa liste de livres, tantôt des notices sur les personnages qui en firent don à l'abbaye, tantôt des indications de noms d'auteurs, qui permettent de déterminer la provenance de plusieurs écrits signalés ailleurs comme anonymes, tantôt des analyses ou des extraits qui suppléent pour nous à la disparition d'écrits plus anciens, nous renseignant sur l'histoire de l'abbaye (2). Ces notices sont d'autant plus précieuses qu'on sait le rôle important rempli au XVe siècle par l'abbaye de Saint-Jacques, qui jouissait d'une excellente réputation et fut un foyer de réformes rayonnant sur plusieurs monastères (3).

19. *Catalogues des collégiales* (4). — Sur la bibliothèque de la cathédrale de Saint-Lambert, nous ne possédons qu'un petit nombre de rensei-

(1) Même un écrit disparu. Voir p. 364.

(2) Voir Sylv. Balau, *La bibliothèque de Saint-Jacques,* dans CRH., 5e sér., t. XII, pp. 1 et suiv.

(3) La Bibliothèque royale de Belgique possède, sous le n° 13994, un autre catalogue de Saint-Jacques dressé en 1589; mais c'est plutôt un répertoire de sources, fait par noms d'auteurs suivant l'ordre alphabétique, avec une notice biographique et bibliographique sur chacun. L'auteur du catalogue note que tous les livres qu'il renseigne ne se trouvent pas au monastère. Ceux qui y sont, il les distingue par un numéro, à l'exception de quelques-uns renfermés dans la bibliothèque de l'abbé.

La Bibliothèque royale conserve aussi, sous le n° 9479, un catalogue de Malmédy dressé en 1782, et, sous le numéro 8242, un catalogue de Tongerloo de 1543, avec ajoute des livres acquis postérieurement.

(4) Sur cet article, voir Bormans, *La librairie de la collégiale Saint-Paul, à Liége, au XVe siècle*, dans le *Bibliophile belge*, t. I, 1866, pp. 159 et suiv.

gnements. La plupart des livres qu'elle possédait périrent sans doute dans l'incendie qui, en 1185, anéantit le temple avec tous ses trésors. Cependant la bibliothèque ne tarda pas à se reconstituer. S'il faut en croire Chapeaville, qui n'émet d'ailleurs probablement qu'une conjecture, Gilles d'Orval y aurait, dès 1230, puisé des matériaux (1). En 1333, Pétrarque, attiré à Liége par la célébrité des collections de livres reposant dans cette ville, y aurait découvert deux discours jusqu'alors inconnus de Cicéron (2). Le 20 décembre 1390, Henri de Suderlande, chanoine de Liége et écolâtre de Saint-Géréon de Cologne, fit don à la cathédrale de tous ses livres de droit (3).

Dans le principe, toutes les collégiales ne possédaient pas des collections de livres régulièrement organisées. Le 25 avril 1424, Gilles de Vinalmont institua ou rétablit par testament une bibliothèque à la collégiale de Saint-Denis, dont il était le doyen : les termes qu'il emploie paraissent indiquer qu'il n'y existait pas de librairie auparavant (4). En 1438, Henri de Piro, chanoine de Saint-Paul, lègue ses livres de droit canon à la cathédrale, parce que, dit-il, il n'existe pas de bibliothèque à la collégiale dont il fait partie (5). Cela ne veut pas dire que celle-ci ne possédait pas de livres; dans le catalogue que nous signalerons plus loin sont recensés plusieurs manuscrits « quos ecclesia ab antiquo habuisse videtur ». L'établissement à Saint-Paul d'une bibliothèque régulièrement organisée fut, d'après M. Bormans, l'œuvre d'un chanoine, neveu de Henri de Piro et portant le même nom. La collection s'accrut par des legs successifs, et, en 1460, l'écolâtre Daniel de Blochem

(1) Chapeaville, t. II, préface : *Vita auctoris* (Gilles d'Orval) *ex ejus scriptis*.

(2) « Circa quintum et vigesimum vitae annum, inter Belgas Helvetiosque festinans, cum Leodium pervenissem, audito quod esset ibi copia librorum, substiti, comitesque detinui, donec unam Ciceronis orationem manu amici, alteram mea manu scripsi, quam postea per Italiam effudi, et, ut rideas, in tam bona civitate barbarica, atramenti aliquid, et id croco simillimum reperire magnus labor fuit. » Francisci Petrarchae, *Epistolarum de rebus senilibus lib. XIV : De libris Ciceronis*, dans *Petrarchae Opera omnia*, Bâle, 1554, p. 1048. Croira qui voudra à la dernière assertion de Pétrarque au sujet de notre *civitas barbarica*.

(3) *Charte de Saint-Lambert*, dans Bormans, *suprac.*, pp. 161-162.

(4) « Ad opus unius perpetue librarie. » *Ibid.*, p. 163.

(5) « Non reliquit ecclesie libros, quia tunc apud ecclesiam adhuc non erat libraria, reliquit ergo apud ecclesiam Leodiensem notabiles libros juris canonici. » *Ibid.*, p. 163.

en dressa l'inventaire, renseignant 268 volumes, distribués en quatorze catégories, d'après le contenu de ces ouvrages ou les donations qui enrichirent successivement la bibliothèque. Ce catalogue a été publié d'après l'original par le chanoine Thimister [1]; M. Bormans en a classé les manuscrits suivant les matières dont ils traitent [2]. Il est donc facile de s'y reconnaître, et nous sommes dispensés d'en faire l'analyse [3].

Il existe aussi un catalogue des livres possédés par la collégiale de Notre-Dame à Namur [4]. Il fut dressé en 1526. Le recenseur distribue les ouvrages en diverses classes et indique pour chacune le donateur qui en enrichit la collégiale. La plupart de ces bienfaiteurs vivaient encore au XVIe siècle; quelques-uns sont peut-être plus anciens, mais le souvenir si exactement gardé de leurs noms et qualités, ainsi que des livres qu'ils apportèrent, fait supposer que la bibliothèque ne remonte pas à une date fort ancienne.

III. — Écrits spécialement relatifs aux troubles de Liége sous Louis de Bourbon.

20. *Jean de Looz.* — Adrien d'Oudenbosch est le premier écrivain qui nous ait retracé l'histoire des troubles de Liége sous Louis de Bourbon. Il ne tarda pas à trouver dans son abbaye de Saint-Laurent, un continuateur de son œuvre. Ce fut Jean Peecks, plus connu sous le nom de Jean de Looz. Ce religieux était né dans cette ville, le 31 janvier 1459 [5]. Il raconte lui-même comment, bien jeune encore, en 1466, il suivit à Liége ses parents, obligés d'abandonner le toit de leurs ancêtres pour éviter les exactions cruelles des couleuvriniers qui accablaient à cette époque le comté

(1) BIAL., t. XIV, 1878, pp. 156 et suiv.

(2) Bormans, dans *Bulletin du bibliophile belge*, 2e sér., t. I, 1854, pp. 163 et suiv.

(3) Nous en avons cité ailleurs une notice consacrée au chanoine Hervard. Voir p. 444, note 1.

(4) Publié dans *Bulletin du bibliophile belge*, 2e sér., t. I, 1854, pp. 163 et suiv., d'après un manuscrit du XVe-XVIe siècle provenant de la collégiale, aujourd'hui aux archives de l'État, à Namur.

(5) *Chronique de Jean de Looz*, éd. de Ram, p. 7.

de Looz. Il séjourna à Liége pendant huit mois ([1]). Il retrace, non sans émotion, les malheurs qui l'y ramenèrent l'année suivante avec sa mère ([2]). Son père avait été député pour sceller la paix de Saint-Trond, au nom de sa ville natale. Menacé de mort pour ce fait, il avait dû s'enfuir à Diest. La malheureuse femme, accompagnée de ses six enfants, vint inutilement se jeter aux pieds du cruel Raes de Heers, qui dominait alors dans le parti de la cité. Dégoûté du monde, où il n'avait connu que les infortunes, Jean de Looz entra à Saint-Laurent, le 15 juillet 1477, et fut reçu à la profession religieuse, le 29 septembre 1479 ([3]). Il s'occupa surtout de peinture ([4]) et d'histoire. A la mort de Henri d'Oreye, il fut élu abbé de Saint-Laurent, le 25 juillet 1508 ([5]). Il fit exécuter plusieurs constructions au monastère, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, le 14 juillet 1516.

Nous savons, par le témoignage de l'auteur lui-même, comment il rédigea sa chronique. Il avait commencé par faire tout à la fois l'histoire de son monastère et celle de la principauté. Ce premier essai lui déplut, et il le remania complètement; il en retrancha tout ce qui concernait l'abbaye et y supprima beaucoup de détails qu'il considérait comme trop futiles pour être rapportés. Son but, dit-il, est de composer sur l'histoire du pays un abrégé à l'usage de tous ([6]). Cette préoccupation ne l'empêche pas de nous fournir l'histoire étendue et détaillée des événements dont le pays de Liége et le Brabant en particulier furent le théâtre pendant sa vie. La chronique commence à l'avènement de Louis de Bourbon en 1455. Jusqu'en 1482, elle n'est qu'un abrégé d'Adrien d'Oudenbosch. Mais Jean de Looz a une autre manière que son devancier. Adrien n'a pas de préoccupation littéraire : quand il profite d'un écrit précédent, il en transcrit les termes littéralement.

(1) *Chronique de Jean de Looz*, éd. de Ram, p. 34.

(2) *Ibid.*, p. 49.

(3) *Ibid.*, p. 76.

(4) *Ibid.*, p. 124; *Hist. monast. S. Laurentii. Ampl. coll.*, t. IV, col. 1152, 1154. Voir J. Helbig, *La peinture au pays de Liége*, 2e éd., pp. 84 et suiv.

(5) *Chronique de Jean de Looz*, p. 125. Le continuateur de la *Chronique de Saint-Laurent* se trompe évidemment quand il distingue deux abbés différents : Jean de Looz et Jean Peecks de Leone. *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1152-1154.

(6) *Chronique de Jean de Looz*, *Prologus*. Cf. pp. 84, 85.

Au contraire, Jean de Looz a la prétention de faire du style : il emprunte à sa source le fond de la pensée, mais il abrège et modifie la forme. Il prive ainsi son lecteur de beaucoup de renseignements précis qu'on ne rencontre que chez Adrien d'Oudenbosch. Il ajoute rarement un détail, sauf sur les faits dont, pendant son jeune âge, il a été témoin au pays de Looz ([1]). A partir de 1482, où se termine l'ouvrage de son devancier, Jean de Looz est à même de fournir des renseignements personnels ([2]). Il commence par les transcrire de l'écrit qu'il avait composé précédemment; mais, dans la suite, il note les événements de chaque année à mesure qu'ils s'accomplissent. En effet, en 1500, il signale qu'une maladie mortelle vint interrompre ses travaux : il se rappelle avec bonheur cette année d'un jubilé général, pendant laquelle il a recouvré le bienfait de la santé. Il ajoute que ses infirmités l'obligent dorénavant à devenir plus succinct dans son récit ([3]). Jean de Looz ne tarda pas cependant à se rétablir complètement et poursuivit jusqu'en 1514 la continuation de sa chronique. Celle-ci est surtout précieuse pour l'histoire de cette dernière période, de 1482 à 1514. « Peecks, dit M. Bormans, ne nous dit pas où il puisait ses renseignements, mais ce qui est certain, c'est qu'ils proviennent de bonne source. Sa haute position le mettait à même d'être bien informé. On voit qu'il ne néglige rien pour cela, car sa grande préoccupation est d'être exact pour les dates et les noms propres, et complet dans les plus minimes détails ([4]). Son exposition est claire et méthodique, sa chronologie sûre, ses renseigne-

([1]) *Chronique de Jean de Looz*, pp. 33, 34, 37, 49, 52. A la page 66 (éd. DE RAM), il est plus précis que son devancier (éd. DE BORMAN, p. 232) dans la description des présents faits par Charles le Téméraire à la cathédrale de Liége, le 14 février 1471. Il ajoute dubitativement que ces dons furent offerts en expiation : « forsitan aliqualiter super violentiis sancto Lamberto illatis compunctus ». M. J. Helbig a démontré, par un texte authentique, que le groupe en or représentant saint Georges et Charles le Téméraire était, dès 1467, en voie d'exécution par les soins de Gérard Loyet, orfèvre et valet de chambre du duc de Bourgogne, et que dès lors, c'est-à-dire un an avant la destruction de Liége, cette œuvre était destinée à la cathédrale de Saint-Lambert. Voir BIAL., t. XIII, p. 238; *Revue de l'art chrétien*, 1883, pp. 274 et suiv.

([2]) Les emprunts à Adrien d'Oudenbosch se terminent éd. DE RAM, p. 82 *in fine*.

([3]) *Ibid.*, p. 115.

([4]) Il est loin cependant de la minutie et de l'abondance d'Adrien d'Oudenbosch.

ments sont certains. Sa chronique est, après celle d'Adrien du Vieux-Bois, la meilleure et la plus riche que nous possédions pour l'histoire du XVe siècle (1). »

21. *Henri de Merica.* — La destruction de Liége par les troupes de Charles le Téméraire fut un événement trop dramatique et qui porta trop loin l'écho de poignantes infortunes pour ne pas stimuler la plume d'un grand nombre d'historiens. Après Adrien d'Oudenbosch et Jean de Looz, le premier qui nous en ait laissé le récit est Henri Vander Heyden ou de Merica. Il naquit à Oirschot en 1420 et reçut sa première éducation à Bois-le-Duc, chez les frères de la vie commune. Entré au monastère de Bethléem près de Louvain, il y exerça les charges de sacristain et de maître des novices. Après la démission du prieur Barthélemy Conrardi, il fut élu pour son successeur, le 29 septembre 1450. Il était prieur de Bethléem quand le cardinal de Cusa parcourut la Belgique et visita ce monastère. Henri de Merica obtint d'être déchargé de ses fonctions, le 2 juin 1456. Il fut nommé, peu de temps après, sous-prieur et maître des novices. Lorsque le priorat fut de nouveau vacant, en 1459, le chapitre porta encore sur lui ses suffrages, et il conserva désormais le gouvernement du monastère jusqu'à sa mort, en 1479.

Henri de Merica a laissé des lettres écrites dans un beau style latin, ainsi que des discours prononcés dans les congrégations générales tenues à Windesheim, abbaye mère des chanoines réguliers de Bethléem. Son principal ouvrage est intitulé : *Historia compendiosa de cladibus Leodiensium* (2).

(1) Bormans, *Liégeois et Bourguignons en 1468*, p. xix.

(2) D'après le manuscrit n° 11968 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, publié par de Ram, *Documents, suprac.*, pp. 135 et suiv. Un autre manuscrit, renseigné par Martène et Durand dans leur *Voyage littéraire*, t. II, p. 114, se trouvait au monastère de Rouge-Cloître ; l'écrit de Merica y portait le titre : *De victoria Brabantensium et cladibus Leodiensium.* Nous signalons au paragraphe suivant deux autres manuscrits suivis d'un complément. Nous en avons un cinquième dans la chronique écrite au XVIe siècle par un moine de Saint-Jacques, manuscrit n° 13791 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, folios 114 à 151 ; cette copie est très défectueuse. Il existe une sixième copie dans le codex de Tongerloo, à la suite de la chronique des évêques de Liége dont nous avons parlé (p. 532).

L'auteur déclare l'avoir écrit à la demande d'un ami qui exerçait les fonctions de sous-prieur : *charissime supprior*. De Ram émet la conjecture que l'œuvre est adressée au sous-prieur général de Windesheim. Elle fut composée immédiatement après les événements et porte dans un manuscrit la date de 1468, dans un autre celle de 1469 [1]. L'auteur y raconte l'origine des troubles depuis la résignation du siège épiscopal par Jean de Heinsberg. Il termine par une description du sac de Liége et une lamentation sur le sort de ses habitants. La ville de Louvain était devenue, sous Louis de Bourbon, un refuge pour ceux qui restaient fidèles à la cause de l'évêque. Merica leur fut utile dans diverses circonstances par ses conseils, et après la destruction de la ville, il s'empressa d'accorder une généreuse hospitalité à plusieurs membres du clergé. Ces rapports lui permirent de recueillir des renseignements sur les affaires de Liége à cette époque malheureuse. L'auteur est très favorable aux princes de la maison de Bourgogne : « illustrissimus princeps Philippus, Carolus illustrissimus comes de Charlois ». Il attribue à deux causes les malheurs de la cité : « in clero avaritiae insatiata rapacitas, in vulgo immoderata dominandi cupiditas [2] ». Les privilèges des Liégeois ne sont pour lui que des abus : « consuetudines multas, quas ipsi nominabant privilegia, abusiones

Le texte est le même que dans l'édition de Ram, avec quelques variantes peu notables; mais au chapitre X, il y a une ajoute assez étendue, racontant, avant l'affaire de Daelhem, comment les Limbourgeois, avec l'aide de saint Georges, leur patron, parvinrent miraculeusement à repousser les attaques des Liégeois. Cette ajoute se lit pareillement dans deux autres manuscrits, renfermant des copies de Merica, à savoir le manuscrit n° 9841 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, fol. 33 v°, 1re col., *in fine*, à fol. 47 v°, 1re col.; et le manuscrit d'une chronique insérée par le chanoine Paul Willems à la fin du tome IX du recueil de Gilles die Voecht, à l'abbaye d'Averbode. Dans ces deux manuscrits, le chapitre XXXIII de l'édition de Ram est omis, et le récit se continue par l'histoire des luttes de Guillaume de la Marck contre l'autorité épiscopale (voir § 29). Enfin un autre manuscrit est signalé dans le codex du *British Museum*, que nous avons précédemment mentionné comme contenant aussi des extraits de Jean de Warnant et de Jean de Stavelot, manuscrit Titus, D, XXV, 107 de la bibliothèque Cottonienne; l'œuvre de Merica y est intitulée : *De cladibus Leodiensium, authore Henrico de Wescot priore in Bethlem juxta Lovanium, anno Domini 1395* (voir CRH., 3e sér., t. VIII, p. 165).

(1) de Ram, *Documents, suprac.*, Introduction, p. xii.

(2) *Ibid.*, p. 138.

tamen rectius appellandas [1] ». Malgré ce parti pris, les renseignements que donne Merica sont généralement d'accord avec ceux que fournissent les autres sources. L'auteur n'a pas voulu, comme Adrien d'Oudenbosch et Jean de Looz, faire un récit analytique et circonstancié des événements; il expose plus largement et dans un bon latin les causes qui amenèrent la destruction de Liége. Toutefois, il nous fait connaître çà et là quelques faits qui ont échappé aux autres chroniqueurs. Sa dissertation n'a pas la précision d'un récit historique. Merica néglige les dates, sacrifie la pensée à la phrase, s'adonne à la déclamation; il fait œuvre de style plutôt que d'histoire. C'est, comme dit M. Bormans, une amplification de rhétorique [2].

22. *Addition inédite au texte de Merica.* — M. Bormans [3] signale dans le recueil de die Voecht à l'abbaye d'Averbode un manuscrit de Merica contenant vingt-sept variantes et additions assez importantes, qui mériteraient d'être consignées dans un appendice à l'édition de Ram. Le même texte, avec ses additions, se trouve reproduit comme dernière partie de la chronique liégeoise de Saint-Laurent, contenue dans le manuscrit II, 2325 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, folios 121 et suivants. Le chapitre XXXIII de l'édition de Ram ne se trouve pas dans le manuscrit. Il y est remplacé par une autre finale, où l'auteur compare le duc de Bourgogne au roi Nabuchodonosor détruisant la ville de Jérusalem et traînant en captivité le peuple de Dieu. Il rend surtout Guy de Humbercourt responsable des vengeances excessives qui furent exercées contre les Liégeois. Vient ensuite dans les deux manuscrits une continuation [4], comprenant plusieurs chapitres consacrés par un écrivain anonyme aux expéditions de Charles le Téméraire en Suisse, aux détails de sa mort et de celle de Louis

(1) DE RAM, *Documents. suprac.*, p. 139.

(2) BORMANS, *Liégeois et Bourguignons en 1468*, p. XX.

(3) CRH., 3e sér., t. IX, p. 426. Cf. *ibid.*, t. VIII, p. 415.

(4) La partie différente de l'édition DE RAM commence dans le manuscrit II, 2325, au folio 161 verso, dans le manuscrit d'Averbode, à la page 158, *in fine*.

de Bourbon et au règne de Jean de Horne [1]. « Il n'est pas douteux, dit M. Bormans, que Monseigneur de Ram n'eût aussi inséré ce récit curieux à la suite du texte de Merica ; il présente, en effet, le dénouement du drame auquel cet écrivain nous fait assister. »

23. *Theodoricus Pauli.* — Les défauts que nous avons signalés dans l'œuvre de Merica sont beaucoup plus accentués chez Theodoricus Pauli, auteur, lui aussi, d'un récit *De cladibus Leodiensium* [2]. Thierry Pauwels naquit à Gorcum, en 1416. Il nous apprend lui-même qu'il était vice-doyen du chapitre de l'église Saint-Martin en cette ville, et qu'en 1489 il venait d'entrer dans sa soixante-treizième année d'âge et dans la quarante-septième de ses fonctions canonicales. Il composa une vaste compilation d'histoire universelle : *Chronicon universale*, divisée en trois parties. L'analyse de cet ouvrage indigeste nous montre que, suivant l'expression de M. Bormans, l'auteur avait vraiment la manie d'écrire. La première partie est intitulée : *Speculum historiale*. Elle est subdivisée en deux sections. L'une comprenant treize livres sous le titre : *Liber de quatuor regnis majoribus*, semble avoir définitivement disparu. L'autre a été retrouvée dans un manuscrit de Breslau ; elle comprend une histoire complète des papes et des empereurs de 325 à 1447 et va du livre XIV au livre XXVII. W. Focke en a publié des extraits [3]. La seconde partie de la chronique universelle est inédite ; il en

(1) Voici les titres des chapitres formant la continuation : « Continuatio ad precedentia et quomodo hii duo principes videlicet presul Leodiensis dominus Ludovicus de Boribon et nepos ejus dux Carolus mortem bellicam obierunt, ambo de campo translati ad sepulcrum, quorum obtentu ista contigerunt. — De obsidione opiduli Nussiensis et forti eorum facta resistentia. — De duce Lotharingie et ejus fuga illata per ducem Burgundie. — De secundo reditu ducis quando obsedit Morton. — De tercio reditu ducis Burgundie domini Caroli, quando obsedit Nansi urbem Lotharingie, ubi idem bellice cesus mortem obiit. — De morte domini Ludovici de Boribon episcopi ecclesie Leodiensis. — Johannes de Hoerne LXXXV^us episcopus a sancto Materno. » — La fin de ce dernier chapitre fait défaut dans le manuscrit de Bruxelles. Le récit se termine, dans la copie d'Averbode, par l'indication : *Finis*, à l'année 1527, sous Érard de la Marck.

(2) de Ram, *Documents, suprac.*, pp. 187 et suiv.

(3) Wern. Focke, *Theodericus Pauli, ein Geschichteschreiber des XV. Jahrhunderts und sein Speculum historiale.* Halle, 1892. Aussi dans Theod. Lindner, *Hallische Beiträge zur Geschichtsforschung*, 1re partie.

existe un manuscrit à la Bibliothèque royale de Bruxelles (1), et Mgr de Ram en possédait un autre, d'après lequel il a publié l'énumération des pièces qu'elle contenait (2). La troisième partie, renfermée dans les mêmes manuscrits et intitulée : *Liber bellorum Dei*, se rapporte principalement à l'histoire des croisades. Parmi d'autres écrits, elle reproduit textuellement et en entier les huit livres de l'*Historia Hierosolymitana* du moine Robert de Reims. On y trouve une histoire des seigneurs d'Arckel et quantité d'autres ouvrages. D'après une conjecture formulée par de Ram, l'histoire des désastres de Liége, extraite d'un manuscrit de la cathédrale de Tournai, dont il n'existe plus qu'une copie déposée à la Bibliothèque royale de Bruxelles (3), serait aussi une pièce détachée du *Chronicon universale*. L'auteur déclare l'avoir écrite d'après les récits d'un homme d'armes, Jacques Deyn, qui accompagna Charles le Téméraire dans sa dernière expédition contre les Liégeois (4). Quel que soit le plus ou moins de valeur de ce témoignage d'un subalterne et la limite des renseignements qu'il put fournir, il est visible que Pauli se laisse aller, dans le détail des événements, à ce que lui suggère son imagination. Il grossit les faits, en dramatise le récit et y entremêle des renseignements absolument faux. « S'il s'était borné, dit M. Bormans, à nous soumettre ce que lui racontait Jacques Deyn, il eût fait un travail utile. Mais nous ne pouvons admettre que l'homme d'armes », occupant dans l'armée un rang inférieur, soit parvenu à connaître autre chose que les menus faits qui atteignent la foule, ni qu'il « ait retenu avec la précision » que suppose son interprétateur « les noms, les faits et les dates. Il n'est pas douteux que Pauli n'ait ajouté à son récit une foule de particularités de son cru. Il nous présente les faits tels qu'il lui semble qu'ils ont dû se passer. Par ses détails, ses phrases inutiles, ses répétitions, on voit qu'il se préoccupait beaucoup plus de sa réputation littéraire que de sa responsabilité d'historien. Son *historia* ne nous inspire aucune confiance (5). » Il est donc tout au moins nécessaire

(1) Manuscrit n° 17916.
(2) CRH., 1re sér., t. II, pp. 98 et suiv.
(3) Bibliothèque Van Hulthem, n° 787.
(4) de Ram, *Documents, suprac.*, p. 231.
(5) Bormans, *Liégeois et Bourguignons en 1468*, p. xx. Cf. Idem, *Mémoire du légat Onufrius*, Introduction, p. ix, note 2; p. xix, notes 1 et 2; p. xx, note 1.

d'en contrôler le contenu d'après les autres sources que nous possédons. Pauli, autant et plus que Merica, prend parti contre les Liégeois « insani, rebelles Deo et Ecclesiae [1] ». Philippe le Bon, appelé par lui « inclytus dux Philippus [3] », n'agit que par nécessité : « necessitate compulsus [2] ». Charles le Téméraire ne recueille pas moins d'éloges : « gloriosus filius Karolus [4] », et Louis de Bourbon est un prince prudent, qui s'efforce d'apaiser la violence de ses sujets : « nitebatur sedare prudenter illam violentiam [5] ».

24. *Jean de Haynin.* — Au nombre des écrivains appartenant au parti bourguignon, il faut citer encore Jean de Haynin, seigneur de Haynin et de Louvignies en Hainaut. Bien qu'il n'appartienne pas au pays de Liége, nous ne voulons pas l'omettre, vu l'importance spéciale qu'ont ses écrits pour l'histoire des malheurs de la principauté.

Descendant des Bronckart, seigneurs de Haynin [6], le chevalier de Haynin naquit en octobre 1423 [7] et mourut le 12 mai 1495 [8]. Il avait épousé Marie de Roizin, qui lui donna treize enfants [9]. Il avait un demi-frère, Colard de Vandegies, seigneur de Gerny, qui, fait chevalier au village de Wellen, peu de temps après la bataille de Brusthem [10], fut tué à l'attaque de Liége, le 27 octobre 1468, n'étant âgé que de 35 ans [11]. Jean de Haynin décrivit l'entrée de Louis XI à Paris et le sacre du roi, dans un

(1) de Ram, *Documents, suprac.*, p. 192.
(2) *Ibid.*, p. 194.
(3) *Ibid.*, p. 192.
(4) *Ibid.*, p. 194.
(5) *Ibid.*, p. 202.
(6) Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. II, 2545, fol. 259.
(7) Il avait 44 ans 9 mois, le 18 juillet 1468 (voir p. 643, note 4). Il avait 53 ans 5 mois et demi, le 14 avril 1476 (voir p. 642, note 9). Voir aussi l'épitaphe, fol. 216 v°.
(8) Ms. fol. 259. Jean de Haynin après les mots : « et trespasa lan M. IIII^c et », a laissé un blanc dans lequel son fils François de Haynin a complété la date du décès.
(9) Ms., fol. 205 v°.
(10) Ms., fol. 130.
(11) Ms., fol. 2 et fol. 176, 177.

ouvrage qui ne nous est pas conservé [1]. Vassal des ducs de Bourgogne, il suivit le terrible fils de Philippe le Bon dans ses diverses campagnes [2], occupant un commandement subalterne, à la tête de quelques lances, dans la compagnie du comte de Fiennes [3]. Curieux de voir et soigneux de retenir, il laissa des *Mémoires*, qui ont été publiés par la Société des bibliophiles de Mons [4], d'après des copies malheureusement abrégées, tronquées et, par suite, remplies d'erreurs [5]. Cette édition est insuffisante à faire juger de l'œuvre du sire de Haynin. Heureusement le manuscrit autographe, passé de la bibliothèque des frères del Marmol [6] dans la collection de sir Thomas Philipps, n° 3212, a été récupéré, en 1900, par notre Bibliothèque royale, où il porte actuellement la cote II, 2545 [7].

L'auteur note dans son prologue qu'il commence à écrire le 22 mai 1466 [8]. Il termine la transcription de ses souvenirs en 1476, la nuit de Pâques, 14 avril [9]. Il est très au courant de ce qu'il raconte et distingue soigneusement ce qu'il a vu de ce qu'on lui a rapporté. Il avertit le lecteur que là où il écrit : « j'ai entendu dire », il n'assure pas la vérité de ce qu'il relate, d'après des témoins d'ailleurs bien informés; mais où il dira : « j'ai vu »,

(1) « De laquelle je me passe en brif den escrirre chi endroit en che present livre acause de che que je lai toutte par escrit en ung autre livre que jen fis alors paravant cesti chy. » Ms., fol. 7 v°.

(2) « Et fu a son tams a la bataille de RipIemonde, de Gavre, de Monlehery et de Brustem. » Ms., fol. 259. Voir aussi fol. 12, 71, 86, 118, 124, 141.

(3) Ms., fol. 12, 79 v°.

(4) *Mémoires de messire Jean de Haynin*, publication des Bibliophiles de Mons, n° 11, 1842.

(5) La première partie a été faite d'après les manuscrits : Bibliothèque Laurentienne, à Florence, n° CLXXXII; Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 11677-83. Cette partie est surtout écourtée. La seconde partie, correspondant aux folios 183 et suivants du manuscrit original, a été éditée d'après le manuscrit de La Haye, copié sur l'original par Georges-Joseph Gérard, premier secrétaire perpétuel de l'Académie impériale et royale.

(6) Gabriel del Marmol et son frère Théodore, membre du Conseil de Brabant, dont les livres furent vendus à Bruxelles, le 14 mars 1791.

(7) Voir Van den Gheyn, dans CRH., 5e sér., t. XI, pp. 44 et suiv.

(8) « Che present livre fu encoumenchié a escrirre, qui fu par 1 mardi devant la pentecouste, XXe jour du mois de may, l'an de grasse mil qatre cens et soisantesis. » Ms., fol. 1.

(9) « Che present livre fu parescrit la nuit de gran pasque, l'an de grasse M. IIII. LXXVI par moy Jehan Sire de Haynin et de Louvegnies, moy estant en leage de LIII ans V mois et demy. Pryes por moy s'il vos plait. » Ms. fol., 291 v°.

il se porte garant de la vérité de son récit ([1]). En maint endroit, on voit apparaitre chez lui cette préoccupation de l'exactitude ([2]). Quand un nom propre a échappé à son souvenir, il l'omet, ce qui fait qu'on trouve dans son manuscrit plusieurs espaces laissés en blanc ([3]). Comme le firent plusieurs hommes de guerre de son temps, Jean de Haynin inscrivait dans un journal, presque heure par heure, le dénombrement des armées, les noms des capitaines, la description des étendards, les paies faites aux soldats, les étapes, les sièges, les péripéties des batailles, les simples escarmouches, les blessés, les morts, les paroles prononcées et mille détails dont il était témoin ou qui parvenaient à sa connaissance. Sitôt rentré à son château de Haynin ou de Louvignies, il remettait au net les notes prises journellement ([4]), ayant soin d'être complet autant que d'être exact, et s'il oubliait quelque détail, revenant plus tard en arrière plutôt que d'en omettre aucun.

Le récit commence à la ligue du bien public. L'auteur raconte successivement : la première expédition de Charles le Téméraire en France, en 1465, et la bataille de Montlhéry ([5]); le premier voyage au pays de Liége, la même année ([6]); la seconde expédition au pays de Liége, en 1466, avec

([1]) « Et vous avertis que par tout ou je meterai jois dirre telle cosse et telle, je ne certefie point ne vueil certefyer quil fut vrai, mes je le dis apres des gens de bien a qui jois dirre et recorder les propres parolles et le vous rens pour otant quil mavoit cousté; mes ou je meterai je vis telle cosse, cres chertainement quil fut ensi. » Ms., fol. 33 v°.

([2]) « Je ne sai, car jestoie par trop loins. » Ms., fol. 14 v°. — « Desques je connisoie pluseurs de cheus alors de non et de sornon, mes par trop grant noncaliensete et par trop longhement avoir atendu a les escrirre, je les avoie oublyés. » Ms. fol. 39. — « Apres entra Monsieur le duc... de quoy je me pas en briel den recorder acause de che que je ne le vis point, car je ne peus estre desarmes alans por aller autenest por les voir quil nefuiste passes, mes gi viens alans por voir la compagnie de monsieur de Liège. » Ms., fol. 138.

([3]) En voir le relevé dans CRH., *suprac.*, p. 49.

([4]) « Et en commenchay aescrirre che present capitre par l leundi XVIIIe jour du mois de jullet oudit an M. IIII^{c} et LXVIII en mon ostel à Louvegnies enpres Bavay moy estant en leage de XLIIII ans et IX mois ou environ, apres mon retour de ladite feste en la quelle moy iestant present gi avoie minute la plus par de tout che que gi avoie veut et peu savoir par enquerrir apluseurs gens de bien et du sourplus il estoit encorre aucunement en mamemorre et en maretenue. » Ms., fol. 152.

([5]) Ms., fol. 1 à 70 v°.

([6]) Ms., fol. 70 v° à 80.

la destruction de Dinant (1); la troisième expédition contre la principauté, en 1467, et spécialement la bataille de Brusthem (2); la seconde expédition de France, en 1468, suivie d'un quatrième voyage à Liége et du sac de cette ville (3); enfin la troisième expédition de France, en 1469-1470 (4).

Ce n'est guère par le style que brillent ces récits d'expéditions guerrières; rien n'est plus négligé que la rédaction du sire de Haynin; mais ils se recommandent par la richesse des détails, qui en font de véritables photographies.

L'intéressant narrateur a tout vu, tout annoté; il est au courant même de ce qui se passe dans les hautes régions et ne se bat point sans savoir pourquoi. Quand il raconte ce qui se fait à Liége dans l'entre-temps des campagnes, on trouve d'autres chroniqueurs mieux renseignés que lui; mais il l'emporte sur tous ceux-ci quant aux événements auxquels il prêta son concours, et qu'il relate, nous l'avons dit, avec une extraordinaire abondance de détails. Ceux-ci rendent sa narration extrêmement attachante; car, malgré l'imperfection du style, ils ne sont pas racontés sèchement, mais sont émaillés de descriptions vives et animées, d'anecdotes, de dialogues, voire même de discours, d'épitaphes, de complaintes. Dans l'intervalle qui sépare les expéditions qu'il décrit, l'auteur du manuscrit intercale des notes sur les événements du temps (5), des renseignements sur sa famille (6), même sur les nombreux enfants dont il fut le parrain (7). Plusieurs de ces hors-d'œuvre ont été ajoutés après coup sur des pages laissées en blanc (8). D'autres notices, étrangères à l'histoire des batailles, se distinguent comme celle-ci par la même abondance de détails minu-

(1) Ms., fol. 80 à 100.
(2) Ms., fol. 117 v° à 141.
(3) Ms., fol. 171 à 182 v°.
(4) Ms., fol. 185 v° à 200.
(5) Ms., fol. 100 v° et 101.
(6) Ms., fol. 205 v°.
(7) Ms., fol. 5 et 5 v°.
(8) Par exemple la liste de ses filleuls, mentionnée à la note précédente. On lit au fol. 101 v° : « Chy apres sont lessies 4 feuilles pour y mettre et escrirre pluseurs chosses avenues en lan de grasse M. IIII^c et LXVII et LXVIII ».

ticux et offrent par là un sérieux intérêt. Tels sont le récit de l'ensevelissement de Philippe le Bon (1); celui de l'entrée du duc Charles à Mons, en 1367 (2); celui surtout du mariage de Charles le Téméraire, où l'auteur nous décrit les nombreuses salles de l'hôtel du prince avec leur fastueux ameublement et leurs riches tapisseries, les tables qu'on y servit avec leur vaisselle somptueuse, les festins qu'on y célébra, avec l'énumération des plats abondants, qui rassasièrent les convives égayés par le spectacle des joutes et le jeu des mystères (3). Tout cela est naturellement raconté à la gloire de la maison de Bourgogne, dont Jean de Haynin est un des plus fidèles vassaux (4). Il ne manque aucune occasion de mettre en relief la puissance de son maître, et après le sac de Liége, il prend soin de plaider les circonstances qui excusent à ses yeux les cruautés exercées contre la malheureuse cité (5).

Après les événements de 1469-1470, le manuscrit, plus fidèlement reproduit dans l'édition de Mons, ne comprend guère que des notes sur les faits qui suivirent jusqu'en 1476. C'est à cela que se réduit ce qui concerne la quatrième expédition de France, à laquelle l'écrivain ne prit point part personnellement (6). Il transcrit à ce sujet le récit d'un chevalier (7) et des notes éparses, rédigées d'après les renseignements qu'il a pu recueillir (8). Le siége de Neuss est raconté de la même manière (9); mais pendant le même temps, les Français assaillent le Hainaut, et de ces faits, dont notre chroniqueur est témoin, il fait une relation qui ne manque pas de particularités intéressantes (10). Le désastre de Nancy, à son tour rapporté sommaire-

(1) Ms., fol. 112 v° à 114.
(2) Ms., fol. 143 v° à 149 v°.
(3) Ms., fol. 152 v° à 171.
(4) Voir notamment l'éloge de Philippe le Bon en forme de litanies, fol. 105 v° à 107 v°.
(5) Ms., fol. 182 v°.
(6) « Je me suis passe en brief descrire de che IIIIe voiage que mondit seigneur le duc Charle de Bourgogne fit en Franse, chest asavoir pardela larivierre de Somme a cause de che que je ne fu point enpersonne. » Ms., fol. 215 v°.
(7) Ms., fol. 213.
(8) Ms., fol. 213 v° à 215.
(9) Ms., fol. 233 à 245 v°.
(10) Ms., fol. 246 à 253 v°.

ment [1], est suivi de quelques notes sur les événements qui suivirent dans les Flandres et le Hainaut, avec une chanson de fidélité à la duchesse de Bourgogne [2]. A ces récits sont de nouveau entremêlées des notes sur les événements de l'année [3]; des renseignements généalogiques sur les Haynin [4]; des copies de lettres [5], de traités [6], de proclamations [7]; des épitaphes et des ballades [8]; voire même une pièce de vers, le *Temple de Mars*, qui a pour auteur Jean Molinet [9]. Plusieurs de ces transcriptions ne sont pas de la main du sire de Haynin [10]. Celui-ci retrouve sa précision et son abondance quand il retrace des faits dont il fut le témoin : la seconde assemblée de la Toison d'or à Valenciennes, en 1473 [11], ou le transfert du corps de la duchesse de Bourgogne et de son époux, le duc Philippe, avec les cérémonies qui eurent lieu à cette occasion dans un grand nombre de villes de notre pays [12]. A côté de l'histoire des expéditions guerrières, ces hors-d'œuvre mériteraient d'être publiés, car ils nous mettent sous les yeux une représentation fidèle des mœurs de cette époque fastueuse.

25. *Angelus de Curribus Sabinis.* — On sait que Philippe le Bon,

(1) Ms., fol. 283bis à 284 v°.
(2) Ms., fol. 284 v° à 291 v°.
(3) Ms., fol. 204 et 207 à 207 v° (notes sur 1471); fol. 209 à 211 (notes sur 1472); fol. 215 v° à 216 et fol. 220 (notes sur 1472-1473).
(4) Généalogie des Haynin : ms., fol. 259 à 261 v°, et 279 à 283 v°; continuation par François de Haynin, fol. 292 v°. — Enumération des enfants de Jean de Haynin : fol. 205 v°. — Son épitaphe et celle de sa femme, née en 1435, morte le 3 juin 1480 : fol. 216 v°.
(5) Ms., fol. 199 v° à 200 v° et 202 v° à 203; fol. 223 à 224; fol. 235 v° à 237 v°; fol. 244 v° à 245 v°.
(6) Aux fol. 263 v° à 270 v° se lit une copie inexacte du traité de Soleure, du 13 septembre 1475, lequel se trouve dans le troisième volume des *Mémoires de Commines*, p. 419.
(7) Ms., fol. 211 à 212 v°.
(8) Ms., fol. 201 à 202 v°; fol. 204 v° à 205; fol. 208 à 209; fol. 216 v°.
(9) Ms., fol. 271 à 276 v°.
(10) Le traité de Soleure et le *Temple de Mars* (voir notes 6 et 9). En outre les notes, fol. 277 à 277 v°, et le jugement rendu contre le comte de Saint-Paul, fol. 262 à 263.
(11) Ms., fol. 217 à 219 v°.
(12) Ms., fol. 223 à 229 v°.

dans les premiers mois de l'année 1467, dépêcha à Rome deux députés, chargés de demander au pape Paul II la ratification de la paix de Saint-Trond et l'envoi à Liège d'un légat, qui aurait pour mission d'apaiser les esprits. Le choix du pontife se porta sur un prélat distingué par son savoir (1), qui avait déjà remporté des succès dans d'importantes missions (2), Onufrius, évêque de Tricaria. Romain de naissance, il appartenait à la noble famille de Sancta-Croce (3). Il connaissait déjà les Liégeois, car au commencement de 1463, il avait accompagné à Liége le légat Paul Ferri et avait aidé celui-ci dans les vains efforts qu'il tenta pour rétablir l'union entre l'évêque et ses sujets (4). Investi de son mandat, le 28 août 1467, le nouveau légat n'arriva à Liége que le 27 avril de l'année suivante. Il eut la douleur de voir échouer toutes ses tentatives de conciliation, à cause de l'opiniâtre dureté du duc de Bourgogne et par suite des imprudences que commirent les Liégeois, soudoyés par Louis XI et entraînés par les excitations des chefs du mouvement populaire. Après le sac de Liége, Onufrius regagna tristement la ville éternelle. Pour comble de malheur, il fut reçu froidement par le pape, qui ne lui accorda pas même les honneurs réservés d'ordinaire aux légats à leur rentrée dans la ville de Rome (5). Bien qu'il n'eût rien à se reprocher, Onufrius prit à cœur de se justifier. A cet effet, il eut recours à un poète italien alors célèbre, Angelus de Curribus Sabinis; il le chargea d'écrire l'historique de sa mission et lui adjoignit un prêtre attaché à sa personne, Mathias Herbenus, très versé dans la théologie et la littérature (6). Ange de Viterbe accepta

(1) Herbenus, dans de Ram, *Documents, suprac*, p. 357; Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, p. 154, cité *ibid.*, p. xvii; Ange de Viterbe dans Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1400-1401.

(2) Pie II l'avait envoyé à Mayence pour faire cesser les troubles occasionnés par la compétition entre Diether d'Isenbourg et Adolphe II de Nassau pour le siège archiépiscopal. Ange de Viterbe, *suprac.*, col. 1401E; *Mémoire d'Onufrius*, éd. Bormans, p. 6.

(3) Herbenus, dans de Ram, *Documents, suprac.*, p. 357; Piccolomini, *ibid.*, p. 373; Ange de Viterbe, *suprac.*, col. 1401C; Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, p. 154, cité par de Ram, p. xvii.

(4) *Mémoire d'Onufrius*, éd. Bormans, p. 6.

(5) Herbenus, dans de Ram, *Documents, suprac.*, p. 361.

(6) *Ibid.*

et écrivit, sous l'inspiration du légat, un véritable poème épique en six chants, comprenant près de six mille vers hexamètres. Il a été publié par Martène et Durand, sous le titre : *Angeli de Curribus Sabinis, poetae laureati, de excidio civitatis Leodiensis libri sex* (1). L'œuvre était terminée lorsque Paul II, auquel l'auteur l'avait dédiée, vint à mourir subitement, le 28 juillet 1471. Or c'était pour recouvrer ses bonnes grâces qu'Onufrius avait fait composer ce travail laborieux. « On peut juger, dit M. Bormans, du chagrin et du découragement qu'il éprouva. Cette contrariété, jointe aux fatigues et aux angoisses de sa mission, lui occasionna une maladie mortelle (2). En vain Sixte IV, qui venait de succéder à Paul II, reconnaissant ses mérites, lui promit-il le chapeau de cardinal. Sa santé était ruinée, et le 22 octobre, trois mois après son ancien protecteur, il descendit lui-même dans la tombe (3). » Ange de Viterbe voyait ainsi mourir les deux seules personnes qui pouvaient attacher quelque importance à son poème; il le conserva par devers lui. A sa mort, dont on ignore la date, mais qui survint entre 1471 et 1500, nul ne se préoccupa de l'œuvre élaborée par lui, et l'on ne sut ce qu'elle devint. Plusieurs années après, Mathias Herbenus, qui s'intéressait à ce travail, d'abord parce qu'il justifiait son maître d'imputations odieuses, ensuite parce qu'il avait trait à des événements dont son pays avait été le théâtre, et qui sait, ajoute M. Bormans, regrettant peut-être, en sa qualité de collaborateur, que le fruit de tant de peines fût perdu pour la postérité, se mit à la recherche du manuscrit égaré et finit par le découvrir (4). Selon toute probabilité, ce fut seulement dans les premières années du XVIe siècle (5) qu'il le publia et en adressa des copies à différents personnages, avec un *argumentum* en vers pour chacun des six livres dont se compose le poème, et une épître dédicatoire à Henri

(1) MART. et DUR., *Ampl. coll.*, t. IV, col. 1379 et suiv.

(2) HERBENUS, *suprac.*

(3) *Mémoire du légat Onufrius*, Introduction, pp. XXVII et suiv. Nous avertissons le lecteur que la plupart des détails que nous transcrivons ici, sont résumés d'après cette notice.

(4) HERBENUS, *suprac.*, p. 361.

(5) Voir l'article suivant.

de Berghes, évêque de Cambrai (1480-1502). Après une assez longue introduction, parsemée d'allusions mythologiques et traitant des antiquités liégeoises, le poème débute à l'avènement de Louis de Bourbon et s'étend jusqu'au récit du sac de Liége par le duc de Bourgogne. Malgré la mauvaise facture des vers, l'obscurité qui rend plusieurs passages inintelligibles, le mélange mal approprié du merveilleux, ce poème est pour nous du plus haut intérêt. Il se rencontre et se confond, pour ainsi dire, en bien des endroits, avec les rapports du légat et a d'autant plus de valeur que l'auteur parle d'après le récit de témoins oculaires. L'ouvrage est intéressant même par les faits étrangers à l'histoire de Liége, notamment pour ceux du règne de Charles le Téméraire (1).

26. *Mathieu Herbenus.* — Mathieu Herben, l'éditeur du poème composé par Ange de Viterbe, était écolâtre de Saint-Servais, à Maestricht. Il occupait cette charge quand il composa, en 1485, un écrit intitulé : *De Trajecto instaurato,* renfermant une description de la ville de Maestricht, de ses murs et de ses édifices. Il écrivit aussi, en 1520, un traité sur l'église de Saint-Servais, où il décrit l'origine du temple, les travaux qui y furent exécutés de son temps, les reliques que renferme son trésor, les cérémonies qui y furent célébrées (2). Ces deux écrits ont été publiés par de Ram dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (3). Herben est aussi l'auteur d'un livre sur le chant, resté inédit (4). Il était très versé dans la littérature latine et entretenait des relations d'amitié avec Tritheim, le célèbre abbé de Spanheim, qu'il visita en 1495, avec l'archevêque de Cambrai et l'évêque de Worms, auxquels il dédia ses écrits. Abry lui attribue plusieurs autres opuscules. Dans la correspondance de Tritheim, on trouve deux lettres qui

(1) Bormans, *Liégeois et Bourguignons en 1468*, p. xvii. Le manuscrit n° 1675 de la bibliothèque du Vatican contient au folio 173 un écrit d'Ange de Viterbe, intitulé : *Leodinae historiae.* Rapport de M. Borgnet. *CRH.*, 2e sér., t. X, p. 30.

(2) Titre : *Quae nova opera facta in ecclesia Servatiana usque ad annum 1520, ad venerabiles viros D. decanum et totius capituli. Mattheus Herben.*

(3) CRH, 1re sér., t. XII, pp. 6 et suiv.

(4) *Ibid.*, p. 4. Le titre de cet écrit était : *Matthaei Herbeni Trajectensis libri de natura cantus ac miraculis vocis, ad Joannem Camerarium Dalbergium, antistitem Wormatiensem.*

lui sont adressées, l'une en 1505, l'autre en 1507 [1]. On ignore la date de sa mort [2]. Il publia le poème d'Ange de Viterbe, dont nous avons suffisamment parlé à l'article précédent, sous l'épiscopat de l'archevêque de Cambrai, Henri de Berghes, entre 1480 et 1502, par conséquent plusieurs années après la mort d'Onufrius. Son épître dédicatoire est intéressante par les détails qu'il donne sur la personne du légat et sa mission, ainsi que sur l'ouvrage entrepris par Ange de Viterbe pour justifier la conduite du prélat [3].

27. *Mémoire du légat Onufrius.* — L'œuvre du poète de Viterbe était surtout destinée à agir sur l'opinion publique. Pour se justifier auprès du pape, Onufrius avait pris soin de rédiger lui-même un mémoire, conçu sous une forme plus grave et plus officielle. M. Bormans en a d'abord, en 1881, publié une analyse, traduite du travail danois du docteur Estrup, jadis détenteur du manuscrit original [4]. Ayant retrouvé celui-ci, il en a donné, en 1886, le texte authentique. Il apprécie en ces termes l'auteur de l'ouvrage et la valeur de son œuvre : « Cet homme, dit-il, devait être doué d'une grande énergie et d'une fermeté peu commune. Souvent il fait preuve d'un véritable courage. De plus, il est toujours sincère, loyal, dévoué; on le sent incapable d'une action basse, et les accusations dont il fut l'objet ne résistent pas à cette impression. Les peines qu'il s'est données pendant sa longue et difficile mission, les déboires, les fatigues, les souffrances qu'il a endurées pour épargner à nos ancêtres et à notre vieille cité une effroyable catastrophe, l'esprit de conciliation et de paix, le profond amour du bien qui ne cessèrent de l'animer, le dévouement et l'abnégation dont il fit constamment preuve, doivent rendre sa mémoire chère aux Liégeois... Son œuvre nous donne sur des faits les plus mémorables de nos annales, des renseignements que l'on chercherait vainement parmi les nombreuses sources que l'on

[1] *Epistolarum familiarum libri duo.* Haganoae, 1536, pp. 32 et 98.

[2] M. Bormans la fixe vers 1505 (*Liégeois et Bourguignons en 1468*, p. XVII). Mais cette date trop hâtive est contredite par ce que nous venons de dire.

[3] Publié par DE RAM, *Documents, suprac.*, pp. 356 et suiv.

[4] *Liégeois et Bourguignons en 1468*, étude historique de M. le Dr H.-Fr.-J. Estrup, conseiller d'état à Copenhague, d'après les rapports du légat Onufrius, traduction du danois avec une introduction (souvent citée ci-dessus).

possède sur cette époque. Si jamais document fut d'une authenticité indiscutable, c'est bien celui-ci, puisque l'auteur, merveilleusement placé pour bien voir, ne relate que ce dont il a été témoin, et raconte, pour ainsi dire jour par jour, sa propre histoire [1]. »

28. *Autres écrits concernant les troubles de Liége.* — Monseigneur de Ram, à la suite d'une mauvaise analyse du baron de Villenfagne sur le poème d'Ange de Viterbe, a publié dans son recueil une autre poésie dont l'auteur, Barthélemy, de Liége, ne nous est pas autrement connu [2]. Cette œuvre paraît avoir été composée peu de temps après la paix de Saint-Trond. Elle est dédiée à Philippe le Bon et à son fils Charles le Téméraire. L'auteur parle des désordres et des malheurs de son pays comme un homme entièrement dévoué au parti bourguignon. Cet ouvrage déclamatoire renferme peu de détails nouveaux.

La destruction de Dinant et de Liége donna naissance à un grand nombre d'autres pièces en vers latins ou français. Monseigneur de Ram en donne quelques-unes : *La correxion des Liégeois,* écrite après la destruction de Liége [3]; *La complainte de la cité de Liége* [4]; *La complainte de Dignant* [5]; *La réponse de Tournay à Dignant* [6] : trois extraits de manuscrits renfermant plusieurs pièces de Georges Chastellain. L'éditeur hésite cependant à les attribuer à ce poète. La première pièce a été composée après la paix de Saint-Trond; les deux autres après la destruction de Dinant. Enfin, l'auteur du recueil relatif aux troubles publie un dialogue intitulé : *La rébellion des Liégeois,* antérieur également au sac de Liége [7]. M. Bormans signale, en outre, dans le manuscrit de die Voecht à l'abbaye d'Averbode une pièce inédite de vingt-deux vers : *Metra laetitiae...,* composée en 1478, à l'occasion du

(1) *Mémoire du légat Onufrius,* Introduction, p. XXX.
(2) DE RAM, *Documents, suprac.,* p. 261.
(3) *Ibid.,* p. 291.
(4) *Ibid.,* p. 325.
(5) *Ibid.,* p. 335.
(6) *Ibid.,* p. 345.
(7) *Ibid.,* p. 347.

retour de Bruges du péron liégeois (1). Ce n'est, dit-il, qu'une broderie de l'inscription véritable, gravée à cette époque sur ce monument et rapportée par Abry (2). Plus importantes sont deux lettres retrouvées par M. Gachard à la Bibliothèque nationale de Paris, et faisant le récit de ce qui s'est passé avant et pendant le sac de Liége. Toutes deux émanent de témoins oculaires. L'une est adressée à Liége, le 3 novembre 1468, au président de Bourgogne par le bourguignon Antoine de Loisey, licencié ès lois. L'autre, datée du 8 novembre, est écrite par Jean de Masilles, échanson du duc de Bourgogne, à sa sœur demeurant à Dijon. M. Gachard a publié, en partie, cette intéressante correspondance (3), qui fournit des détails précis et circonstanciés sur les événements et en particulier sur l'attaque du camp bourguignon par les Liégeois dits Franchimontois.

Pour épuiser la liste des écrits relatant ces mémorables événements (4), il nous faudrait faire incursion dans le domaine de l'historiographie étrangère, citer les écrivains français, Philippe de Commines, Olivier de la Marche, Georges Chastellain, analyser les extraits que donne de Ram de la *Chronique de Flandre* par Adrien de But (5), et des *Commentaires* de Jacques Piccolomini (6). Nous devrions, en outre, interpréter les *Mémoires* de Jacques de Clercq, la *Chronique scandaleuse* de Jean de Roye, les *Annales* de Robert Gaguin, l'*Histoire de France* de Paul Émile, recourir au *Chronicon universale* de Nauclerus et aux œuvres de Tritheim. Tel n'est pas l'objet de notre travail. M. Bormans a d'ailleurs donné sur ces auteurs des

(1) CRH., 3e sér., t. IX, p. 427. La pièce se trouve au folio 272 du VIIe volume de die Voecht.

(2) *Recueil héraldique des bourgmestres de la cité de Liége* (attribué à Loyens), p. 189. On trouve dans CRH., 1re sér., t. III, p. 295, les vers que Charles le Téméraire fit inscrire sur le péron lors de sa translation à Bruges.

(3) CRH., 1re sér., t. III, pp. 29 et suiv.

(4) *La bataille de Liége* (DE RAM, p. 304) n'a pas de rapport avec les événements de 1468; cette pièce a pour objet la bataille d'Othée de 1408. La pièce suivante : *Les sentences de Liége* (*ibid.*, p. 320), donne une traduction en vers des conditions de paix imposées aux Liégeois après leur déroute.

(5) DE RAM, *Documents, suprac.*, p. 362.

(6) *Ibid.*, p. 371.

notices qu'on pourra consulter ([1]). Il nous fournit aussi l'énumération des chartes, traités et actes publics concernant la lutte des Liégeois contre la maison de Bourgogne ([2]). Ce genre de documents, toujours précieux, doit être utilisé, en première ligne, dans l'étude d'un des plus tristes épisodes de notre histoire.

IV. — Autres écrits historiques de la fin du XVe siècle.

29. *Chronique manuscrite n° 9841 de la Bibliothèque royale de Bruxelles.* — Nous avons maintes fois invoqué le texte de diverses chroniques manuscrites conservées à Bruxelles ou dans d'autres dépôts. Nous ne terminerons pas notre étude sans porter un coup d'œil d'ensemble sur chacune de ces compilations.

Le manuscrit in-4°, conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous le n° 9841, comprend 56 folios à deux colonnes.

1° Depuis saint Materne jusqu'à la fin du règne de Robert de Langres, fol. 1 à 18, l'auteur résume plusieurs sources, particulièrement la grande chronique de Gilles d'Orval.

2° Depuis le règne de Henri de Gueldre jusqu'à la fin de l'année 1346, fol. 18 à fol. 24 v°, 1re col., le compilateur utilise Jean de Warnant.

3° Il passe ensuite immédiatement à l'affaire du comté de Looz, en 1361 ([3]), et de là jusque vers la fin du règne de Jean de Heinsberg ([4]), fol. 24 v°, 1re col. à fol. 33 v°, 1re col., il reproduit la *Chronique latine* de Jean de Stavelot. Il faut toutefois soustraire à cette attribution un assez long passage, celui où, à la fin du règne d'Engelbert de la Marck, fol. 24 v°, 2e col. à 25 v°, 2e col., l'auteur raconte les épidémies de 1348-1360, en puisant, semble-t-il, les éléments de son récit dans plusieurs sources : *quidam scribunt*, vraisemblablement aussi dans la tradition : *fama mendax*.

(1) Bormans, *Liégeois et Bourguignons en 1468*, pp. 21 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. XXVI, note 3.
(3) Voir p. 601, note 1, et p. 611, note 3.
(4) Voir p. 602.

4° Pour le règne de Louis de Bourbon, fol. 33 v°, 1re col. à 47 v°, 1re col., le compilateur transcrit le texte de Merica, comme dans l'édition de Ram, jusqu'à la fin de l'avant-dernier chapitre : « Residuum locuste comedit brucus et residuum bruci comedit erugo » (1).

5° L'auteur continue par une phrase en guise de transition, qui l'amène à décrire les luttes de Guillaume de la Marck. Ce récit, très intéressant et élégamment rédigé, est original. Il devient particulièrement circonstancié dans la relation de la campagne des Brabançons contre les Liégeois. On dirait que le chroniqueur a suivi les armées brabançonnes et noté jour par jour les moindres incidents. Au moment où il écrit, Jean de Horne, élu par le chapitre et déjà confirmé par le Pape (17 décembre 1483), n'est pas encore parvenu à se mettre en possession de son siège (2). L'œuvre est due probablement à un des nombreux Liégeois réfugiés à Louvain, au temps de ces troubles. Le manuscrit, fol. 50, 2e col. à 50 v°, 2e col., est continué d'une autre encre et par un autre auteur, qui, après un court résumé de ce qui précède, rappelle succinctement la suite des événements jusqu'à la mort de Guillaume de la Marck en 1485. Cette ajoute fut rédigée peu de temps après, à un moment où perduraient encore, pour le malheur de la principauté, les résultats du meurtre commis sur la personne du terrible agitateur (3).

A ce manuscrit est étroitement apparentée la copie de Pierre Willems, insérée à la fin du tome IX du recueil de Gilles die Voecht, à l'abbaye d'Averbode. Cette copie se termine aux mots : « obtinuitque confirmationem apostolicam », quelques lignes avant la fin du manuscrit 9841.

30. *Chronique de Saint-Laurent dans le manuscrit de Bruxelles, II, 2325.* — Le manuscrit in-8° du XVIe siècle, II, 2325, contient 177 feuillets.

(1) Voir pp. 636-637, note 2.

(2) « Et quamquam impetravit confirmacionem, necdum tamen usque in hodiernum obtinere potuit pacificam possessionem sed inimici sui Aribergenses vi et potencia preripiunt sibi civitatem suam et patriam, ita ut exul in exteras manere cogatur terras. » Finale de la *Chronique*, dans ms. 9841, fol. 50, 2e col.

(3) « De cujus morte non modica mala subsecuta sunt et fex ejus nondum est exinanita. » Fin du manuscrit, fol. 50 v°, 2e col.

Il provient de la collection de sir Thomas Philipps, dans laquelle il était classé sous le n° 1130. C'est, au moins en partie, la copie assez mauvaise d'une chronique rédigée à Saint-Laurent. La prédilection de l'auteur pour l'abbaye liégeoise et pour le culte du saint martyr qui en est le patron ([1]), indique suffisamment cette origine, d'ailleurs formellement marquée par le chroniqueur dans divers passages du récit ([2]). De plus, Chapeaville nous a conservé, d'après un vieux manuscrit de Saint-Laurent, quatre passages d'une chronique rédigée dans ce monastère. Or, chacun de ces textes se retrouve littéralement dans la copie que nous examinons ([3]), sauf que dans l'un d'entre eux le copiste a sauté çà et là une ligne, ce qui montre la défectuosité de sa transcription ([4]). Une autre copie, transcrite en 1564, est chez M. de Theux, au n° 78 de la collection ([5]); elle s'arrête à l'année 1544, et diffère de la précédente à partir de la fin de l'épiscopat de Jean de Heinsberg ([6]).

Abordons l'analyse du manuscrit :

1° La chronique débute par ces mots de Heriger, reproduits au commencement de Gilles d'Orval : « Annus erat Claudii Cesaris... ». Cependant la suite ne révèle guère d'emprunts faits à ces deux chroniqueurs. Jusqu'au milieu du XIIIe siècle, fol. 1 à 86, l'auteur se base principalement sur le

([1]) Voir dans le manuscrit, folio 5, le long éloge de saint Laurent. Voir aussi, dans les notices consacrées aux évêques Éracle, Wolbodon, Durand, Reginard, les nombreux et longs extraits sur la fondation et les accroissements du monastère, racontés en bonne partie d'après Renier de Saint-Laurent.

([2]) Il dit en parlant de Saint-Laurent : « in hoc loco, loci illius, in illo loco, hoc in loco, hujus loci », fol. 34, 43 v°, 48 v°, 49, 52 v°. En parlant des religieux du monastère, il emploie les mots : « nos, nobis », fol. 41 v°, 52 v°, et se sert de la première personne : « illum commendemus propitiationi », fol. 52 v°. A l'égard du monastère, il se sert des termes : « ecclesie nostre, in terra nostra, in hac ecclesia, a nostro orto et ecclesia », fol. 43 v°, 45, 48 v°.

([3]) Comparez Chapeaville, t. I, p. 274, note 1, à ms. II, 2325, fol. 51 v°; p. 278, note 1, à fol. 52 v°; p. 280, note 1, à fol. 53; *ibid.*, note 2, à fol. 52 v°.

([4]) Voir le premier des textes cités à la note précédente.

([5]) Des quatre passages signalés par Chapeaville, le premier se lit dans ce manuscrit au folio 30 v°, et le troisième au folio 31.

([6]) Cette dernière partie du manuscrit de Theux mériterait d'être examinée pour les détails qu'on ne trouve pas ailleurs.

Gesta abbreviata, dans lequel il choisit, sur chaque règne épiscopal, quelques traits peu nombreux. Il complète çà et là le récit de l'abréviateur par des emprunts à Jean d'Outremeuse ([1]). Il puise notamment dans l'œuvre du romancier les indications fabuleuses qu'il transcrit sur la parenté de chacun de nos évêques. Il emprunte au moine Renier bon nombre des détails qui concernent Saint-Laurent.

2° A partir de Henri de Gueldre, fol. 86 à 91 v°, la narration du chroniqueur se fonde sur Hocsem et Jean de Warnant, qu'il continue à compléter au moyen de Jean d'Outremeuse.

3° Après 1346, fol. 91 v° à 118, le compilateur, jusque dans le règne de Jean de Heinsberg, transcrit la *Chronique latine* de Jean de Stavelot. Nous ne relevons guère qu'un passage étranger à cette chronique source : il raconte deux anecdotes ayant trait à la visite de l'empereur Sigismond à Aix-la-Chapelle, en 1416 ([2]). A partir de 1437, fol. 118 à 121, le compilateur continue le règne de Jean de Heinsberg par une série de détails qu'il termine par un éloge de ce prince, avec la finale : « cujus anima sit pace et requie felici beata cum ceteris Christi fidelibus. Amen » ([3]).

4° Avec Louis de Bourbon, le récit reprend par la reproduction du texte de Merica, suivi de la continuation que nous avons signalée ailleurs, sur les expéditions et la mort de Charles le Téméraire ([4]).

31. *Chronique de Gilles die Voecht à l'abbaye d'Averbode.* — La copie insérée par Gilles die Voecht, au tome VII de son recueil, est comme une combinaison des deux manuscrits précédents. Le commencement est quelque peu différent; mais après le pontificat de saint Hubert, le récit devient presque continuellement celui du manuscrit 9841, sauf qu'on a ajouté des

(1) Çà et là quelques détails sont même extraits de la *Geste de Liége*, par exemple la réunion des évêchés de Trèves et de Tongres sous Navitus (ms., fol. 3 v°; cf. J. d'Outremeuse, vers 3623, t. I, p. 638); l'édification de quatre églises à Tongres par l'évêque Marcel (ms., *ibid.*; cf. vers 3630 et suiv.).

(2) Ms. II, 2325, fol. 112. Voir *Leodium*, 1re année, pp. 59-60.

(3) Ms. II, 2325, fol. 131. Voir *Leodium. ibid.*

(4) Voir p. 638.

développements qui paraissent, au moins en partie, être le fait du transcripteur. A la fin du règne d'Engelbert de la Marck, tandis que les renseignements se font rares dans le manuscrit de Bruxelles ([1]), la copie d'Averbode supplée par quelques notices à cette indigence. A la fin du règne de Jean de Heinsberg, même pauvreté dans le texte du manuscrit 9841 ([2]); cette fois la copie de Gilles die Voecht devient d'accord avec le manuscrit II, 2325, et donne, conformément à ce texte, la suite du règne de ce prince, sauf toutefois l'éloge qui le termine en guise de finale. Le récit de Merica est ensuite reproduit, avec les chapitres ajoutés aussi dans le manuscrit II, 2325. Nous avons vu que le texte d'Averbode s'étend même au delà de celui de Bruxelles; il ne s'arrête qu'à l'année 1527, dans le règne d'Erard de la Marck ([3]).

32. *Chronique de Saint-Jacques, manuscrit n° 13791 de la Bibliothèque royale de Bruxelles.* — Le manuscrit in-8°, n° 13791 de la Bibliothèque royale, en 224 feuillets, contient une autre chronique rédigée par compilation à l'abbaye de Saint-Jacques, comme l'auteur le témoigne expressément ([4]). En voici les divers éléments :

1° Le commencement, depuis saint Materne jusqu'à la fin du règne de Robert de Langres, fol. 1 à 53 v°, est fondé surtout sur le *Gesta abbreviata,* complété par d'autres chroniqueurs, notamment par Jean d'Outremeuse. Nous y lisons aussi çà et là quelques minimes détails que nous ne découvrons pas ailleurs ([5]).

(1) Voir p. 653, 3°.

(2) Voir p. 602 et p. 617, note 2.

(3) Voir p. 639, note 1.

(4) « Ecclesiam nostram, apud nos, nobis scilicet monachis sancti Jacobi. » Ms. 13791, fol. 23 v°, 24, 39.

(5) GERBALDUS, fol. 5 : « Carolus magnus a Leone papa in imperatorem romanum coronatur anno VIIIc I° Aquisgrani in ecclesia beate Marie a Leone papa predicto, et, ut dicitur, Tungrensis, Visetensis et beati Stephani de Stella prope Hoyum ecclesie consecrantur, anno VIIIc et V° ». Le *Gesta abbreviata* cite seulement Aix et Visé comme églises consacrées par Léon III, MGH. SS., t. XXV, p. 130. On lit également dans le manuscrit II, 2325, fol. 28 : « Leo papa consecravit ecclesiam sancti Martini in auroto, ecclesiam sancti Stephani in Hoyo et ecclesiam beate Marie Tungrensis ». Jean d'Outremeuse nomme

3° Depuis Jean d'Arckel jusqu'à la fin de Jean de Heinsberg, fol. 80 à 114, nous retrouvons, comme dans les autres chroniques, le texte de Jean de Stavelot, avec, sur Jean de Heinsberg, la même finale que dans le manuscrit II, 2325.

4° Vient alors, sur Louis de Bourbon, fol. 114 à 151, le récit de Merica, sans le chapitre final de l'édition de Ram et sans l'ajoute qu'on lit ailleurs.

5° Le compilateur s'empare ensuite de la chronique de Jean de Looz, et du fol. 151 à 193 v°, il la transcrit jusqu'au point où elle s'arrête dans le récit du règne d'Erard de la Marck.

6° La fin du règne d'Erard de la Marck est traitée succinctement, fol. 195 v° à 198 v°. Le récit continue en retraçant le règne de Corneille de Berghes et celui de Gérard de Groesbeck jusqu'à l'année 1568.

33. *Jean Gielemans.* — L'historiographie liégeoise compte, à la fin du XVe siècle, plusieurs autres écrivains moins importants dont nous nous bornerons à mentionner les œuvres.

l'église de Tongres, t. III, p. 22. Voir Paquay, dans BSAH., t. XIII, pp. 475 et suiv. — Hugo, fol. 8 : « Qui duas ecclesias parochiales sancti Georgii et sancte Catherine consecravit et dyapolitanum monasterium, mutato cultu, ecclesiam sancti Andree fecit ». Sur Saint-Georges, voir J. d'Outremeuse, t. III, p. 8; t. IV, p. 112. Sur Saint-André, voir *ibid.*, t. IV, p. 111. Sur Sainte-Catherine, voir *ibid.*, t. III, p. 9. Sur Saint-Georges et Sainte-Catherine, voir aussi ms. II, 2325, fol. 32 v°. — Éraclius, fol. 9 v° : « Eques Guilelmus ecclesiam beate Magdalene construxit ». On lit dans le ms. II, 2325, fol. 33 v° : « Eodem tempore Guilhelmus miles construxit ecclesiam parochialem sancte Marie Magdalene juxta vicum supremi pontis Leodii ». — Baldricus, fol. 13 v° : « Anno MXLVIII obiit predictus abbas (Olbertus abbas S. Jacobi) sepultusque fuit in medio chori ad gradus sub corona ». On lit au folio 18 (Wazo) : « Et habentur ejus ossa in medio chori ante candelabra cuprea ». Voir la chronique publiée par U. Berlière, dans *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. I, p. 41. — Henricus pacificus, fol. 20 : « Stephanus abbas sancti Jacobi... sepultus fuit ante altare sancti Lamberti ». Voir U. Berlière, *ibid.* — Alexander, fol. 27 v° à 28. Récit d'un miracle relatif à Saint-Jacques. Le même miracle est raconté dans les mêmes termes, dans un autre manuscrit provenant de Saint-Jacques (Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 12014, fol. 165 v°. — Hugo de Petraponte, fol. 50 : « Hoii pulvis enea erigitur ». — Nous faisons ces citations à titre d'exemples, sans prétendre épuiser la matière.

Nous avons signalé ailleurs les trois recueils compilés par Jean Gielemans, chanoine régulier de l'abbaye des Augustins de Rouge-Cloître, décédé en 1487 (1). Nous y distinguons deux écrits que nous ne devons pas omettre d'indiquer. Le premier est un poème sur la fondation de la chapelle de Notre-Dame du Lac à Tirlemont. L'auteur fait connaître son nom dans les derniers vers de son œuvre (2). L'autre écrit relate comment Godefroid de Brabant, vers 1050, fonda l'église de Notre-Dame de Basse-Wavre, où s'établirent, vers 1092, des religieux d'Afflighem. L'auteur raconte les merveilles que les reliques de Basse-Wavre opérèrent dans un grand nombre de villages du Brabant, du pays de Liége et de Namur, ce qui donna lieu aux processions qui y furent célébrées chaque année, au pèlerinage annuel à Notre-Dame et au paiement d'un tribut à la Vierge (3).

34. *Jean de Quercu.* — Jean du Chêne, de Herve, paraît avoir rédigé ou copié une *Chronique de Liége*, dont Wachtendonck, au XVII[e] siècle, possédait l'exemplaire original. L'auteur, qui avait pris ses grades à l'Université de Pérouse, devint chanoine de Saint-Lambert en 1455, et exerça de l'influence sous le règne de Louis de Bourbon. Après la mort de ce prince, il eut le tort de suivre le parti des la Marck. Il mourut au château de Huy, le 17 mars 1499.

35. *Thomas Basin.* — Thomas Basin, évêque de Lisieux, accusé de favoriser les Anglais et les Bourguignons, fut exilé par Louis XI. Il se retira à Louvain, où il enseigna le droit, puis à Utrecht, où il mourut en 1491. Sous le pseudonyme d'Amalgard, prêtre de Liége, il a publié l'*Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI,* éditée en quatre volumes par Qui-

(1) Voir p. 116, note 2.
(2) « Ores indigno pro me licet ore benigno
De Leu Francone, Theoderice bone,
Ut Pater hinc usque ad coelos ducet Genitusque
Et sacrum Flamen nos, Deus unus. Amen. » AB., t. XIV, p. 88, 61°.
(3) Publié dans *Anecdota ex codicibus hagiographicis Joannis Gielemans*, pp. 347 et suiv.

cherat en 1855-1859 (1). Martène et Durand en avaient imprimé déjà quelques parties concernant surtout les affaires liégeoises (2).

36. *Crespin Roefs.* — Crespin Roefs assista comme notaire à la visite des reliques de la cathédrale de Saint-Lambert, le 14 avril 1489. Il en rédigea le procès-verbal, qui est contenu dans un manuscrit intitulé : *Ordo ceremoniarum,* appartenant au séminaire de Liége. Le même manuscrit renferme la relation de la procession qui eut lieu le 28 avril 1489, et celle de la montre des reliques du 10 au 22 juillet de la même année. Ces deux relations ont probablement aussi pour auteur le chanoine Roefs. Les trois écrits sont publiés par Chapeaville (3).

37. *Chronijk der landen van Overmaas.* — Cette chronique a été publiée, en 1870, par M. Habets. Elle va du commencement du monde jusqu'en 1508, mais l'auteur n'en donne le texte qu'à partir de 1274 (4). La deuxième partie, de 1468 à 1508, est contemporaine des événements et constitue une véritable source historique, surtout pour la principauté de Liége. On voit par son récit que l'auteur était prêtre et qu'il a séjourné à Beek près de Meerssen, à Liége, à Maestricht, à Sittard et à Bilsen. Il a entretenu des relations suivies avec l'ordre du Saint-Sépulcre, dont il doit avoir eu les archives à sa disposition, car il fournit des renseignements précis et détaillés sur cette institution (5).

(1) *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, rendue à son véritable auteur et publiée pour la première fois avec les autres ouvrages historiques du même écrivain, par J. Quicherat. Paris, 1855-1859.

Voir sur cet auteur :

Quicherat, *Thomas Basin, sa vie et ses écrits,* dans *Bibliothèque de l'École des chartes,* t III, 1841, pp. 313 et suiv.

Dufresne de Beaucourt, *Charles VII et Louis XI d'après Thomas Basin.* Paris, 1862. *Correspondant* du 25 décembre 1858.

Léop. Delisle, *Thomas Basin*, dans *Journal des savants*, février 1893.

(2) Mart. et Dur., *Ampl. coll.*, t. IV, col. 741 et suiv.

(3) Chapeaville, t. III, p. 213 et suiv.

(4) *Publications de la Société hist. et archéol. dans le duché de Limbourg*, t. VII, pp. 5 et suiv.

(5) Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége pendant le XVIe siècle*, p. 89.

38. *Placentius.* — Enfin, Jean Placentius, né à Saint-Trond, dominicain du couvent de Maestricht, mort vers 1548, auteur de quelques poésies latines et d'un poème extravagant dont tous les mots commencent par la même lettre : *Pugna porcorum per Patrem Porcium poetam*, rédigea un *Catalogus omnium antistitum Tungrorum, Trajectensium et Leodiensium*, qu'il dédia à Erard de la Marck, le 14 septembre 1529 (1). Bien que l'auteur prenne les dieux à témoin qu'il a rapporté de bonne foi ce qu'il a trouvé dans les chroniques, cette œuvre, qui manque absolument de critique, n'a pas de valeur historique; mais elle eut la bonne fortune d'être le premier écrit qu'on imprima sur l'histoire de Liége. Aussi son contenu ne fut-il que trop fréquemment utilisé par les historiens. Elle ferme le moyen âge et nous fait entrer dans la période moderne de l'historiographie liégeoise.

M. Borgnet signale une autre chronique flamande du XVe siècle, aux archives du Vatican : *Cornike van den genen te Tongeren, te Trocht en te Ludic busscop gewest syn*. CRH., 2e sér., t. X, p. 92. Cf. *ibid.*, t. VIII, p. 113.

(1) Sur Placentius et ses œuvres, voir pour plus de détails : Paquot, *Mémoires littéraires*, Louvain, 1765, t. I, p. 286; U. Capitaine, dans BIAL., t. II, p. 299; *Bulletin du bibliophile belge*, t. V, 1848, pp. 331 et suiv.



TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

N. B. — Les chiffres placés derrière les noms désignent les pages. Les chiffres gras se rapportent aux notices historiques ou critiques. Les chiffres ordinaires renvoient au texte. Les chiffres plus petits concernent de simples mentions ou citations. On s'est efforcé de suivre un ordre rigoureusement alphabétique; les chiffres romains placés à la suite des noms et les indications entre parenthèses ne comptent pas pour établir cet ordre.

C.

I.

J.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

U.

V.

W.



TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ORIGINE A LA FIN DU VIIIe SIÈCLE.

CHAPITRE II.

LE IXe SIÈCLE.

CHAPITRE III.

LE Xe SIÈCLE JUSQU'AU RÈGNE DE NOTGER.

CHAPITRE IV.

LE XI[e] SIÈCLE, DEPUIS NOTGER JUSQU'A LA QUERELLE DES INVESTITURES.

CHAPITRE V.

LES ÉCOLES DES COLLÉGIALES ET LES ÉCOLES ABBATIALES AU XI[e] SIÈCLE.

CHAPITRE VI.

ANNALISTES ET CHRONIQUEURS.

CHAPITRE VII.

LE XII[e] SIÈCLE.

CHAPITRE VIII.

LE XIIIe SIÈCLE.

CHAPITRE IX.

LE XIVe SIÈCLE.

CHAPITRE X.

LE XVe SIÈCLE.

Principaux ouvrages cités en abrégé.

AA. SS. — *Acta sanctorum*, réimpression de Palmé.

AA. SS. O. S. B. — Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*. Nous citons régulièrement la seconde édition. Venise, 1733-1740, 9 vol. in-fol.

AB. — *Analecta Bollandiana*. Bruxelles, depuis 1882, 21 vol. in-8°.

BIAL. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. Liége, depuis 1852, 32 vol. in-8°.

BSAH. — *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*. Liége, depuis 1881, 13 vol. in-8°.

CRH. — *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire, ou Recueil de ses bulletins*. Bruxelles, depuis 1834, 70 vol. in-8°.

MGH. SS. — *Monumenta Germaniae historica. Scriptores* (rerum germanicarum). Hanovre, depuis 1826, 30 vol. in-fol.

MGH. PC. — *Monumenta Germaniae historica. Poetae latini aevi carolini*. Hanovre, depuis 1881, 4 vol. in-4°.

MGH. — *Libelli de lite imperatorum et pontificum saeculis XI et XII conscripti*. Hanovre, 1891-1897, 3 vol. in-4°.

MGH. — *Scriptores rerum merovingicarum*. Hanovre, depuis 1885, 4 vol. in-4°.

NA. — *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*. Hanovre, depuis 1876, 28 vol. in-8°.

P. G. — Migne, *Patrologia graeca*. Paris, 1857-1866, 161 vol. in-4°.

P. L. — Migne, *Patrologia latina*. Paris, 1844-1864, 221 vol. in-4°.

Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde. Francfort et Hanovre, 1820-1874, 12 vol. in-8°.

Achery (dom Luc d'), *Spicilegium, sive Collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliae bibliothecis delituerant*. Paris, 1725, 3 vol. in-fol.

Berlière (dom Ursmer), *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. I. Maredsous, 1894, in-4°.

Berlière (dom Ursmer), *Mélanges d'histoire bénédictine*. Maredsous, depuis 1897, 4 vol. in-8°.

Berlière (dom Ursmer), *Monasticon belge*, t. I. Maredsous, 1890, in-4°.

Boehmer-Mühlbacher, *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*. Inspruck, 1893, in-4°.

BOEHMER-E. VON OTTENTHAL, *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Herrschen aus dem Saechsischen Hause.* Inspruck, 1899, in-4°.

BORMAN (chevalier C. de), *Les échevins de la Souveraine Justice de Liége.* Liége, 1892-1899, 2 vol. in-4°.

BORMANS (St.), *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 1re série. Bruxelles, 1878, in-fol.

BOUQUET, *Recueil des écrivains des Gaules et de la France* (avec les continuations). Paris, 1738-1876, 23 vol. in-fol.

Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecae regiae Bruxellensis. Codices latini. Bruxelles, 1886-1889, 2 vol. in-8°.

Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI, qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi. Bruxelles, 1889-1893, 3 vol. in-8°.

CHAPEAVILLE, *Qui gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium scripserunt auctores praecipui.* Liége, 1612-1616, 3 vol. in-4°.

DARIS, *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liége.* Liége, depuis 1867, 17 vol. in-8°.

GHESQUIÈRE, *Acta sanctorum Belgii selecta.* Bruxelles-Tongerloo, 1783-1794, 6 vol. in-4°.

Histoire littéraire de la France. Paris, 1733-1763. Continuation, depuis 1814. En tout 31 vol. in-8°.

JAFFÉ, *Bibliotheca rerum germanicarum.* Berlin, 1864-1873, 6 vol. in-8°.

KURTH, *Saint Lambert et son premier biographe*, tiré à part des *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XXXIII, pp. 5-112. Anvers, 1876, in-8°.

KURTH, *Une biographie de l'évêque Notger au XIIe siècle (Vita Notgeri)*, dans CRH., 4e série, t. XVII, pp. 365 et suiv.

MARTÈNE et DURAND, *Veterum scriptorum amplissima collectio.* Paris, 1724-1733, 9 vol. in-fol.

PIRENNE, *Sedulius de Liége*, tiré à part des *Mémoires couronnés et autres Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique.* Collection in-8°, t. XXXIII. Bruxelles, 1882.

POTTHAST, *Bibliotheca historica medii aevi*, 2e édition. Berlin, 1896, 2 vol. in-4°.

REUSENS, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.* Louvain, depuis 1864, 30 vol. in-8°.

STUMPF, *Die Reichskanzler vornehmlich des X, XI und XII Jahrhunderts.* Inspruck, 1865-1883, 3 vol. in-8°.

VALESIUS (A.), *Gesta Francorum sive Rerum Francicarum tomi III, a primordiis gestis ad Childerici destitutionem.* Paris, 1646-1658, 3 vol. in-fol.

WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique.* Bruxelles, 1866-1896, 9 vol. in-4°.

ADDITIONS ET CORRECTIONS [1].

—

Page 4, note 2, ligne 3, après : *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, ajouter : t. I.

Page 9, note 3, ligne 13, au lieu de : *urbanae urbis*, lire : *urbanae plebis*.

Page 11, note, ligne 3, au lieu de : *papirus*, lire : *papyrus*.

Page 11, note, ligne 10, au lieu de : *Cart. de saint Lambert*, lire : *Cart. de Saint-Lambert*.

Page 13, ligne 8, au lieu de : *écossais*, lire : *irlandais*.

Page 13, ligne 11, au lieu de *Notger*, lire : *Eracle*.

Page 16, note 1, au lieu de : *biographie*, lire : *bibliographie*.

Page 18, note 1, ligne 6, au lieu de : *Heylissen*, lire : *Heylissem*.

Page 26, ligne 5, au lieu de *661*, lire : *652*.

Page 26, note, ligne 6, au lieu de : *germ.*, lire : *merov*.

Page 27, § 10, ligne 7, au lieu de : *Valfetrude*, lire : *Vulfetrude*.

Page 28, note 8, au lieu de : *Registen*, lire : *Regesten*.

Page 29, note 2, ligne 1, au lieu de : *sancti Germani*, lire : *Sancti-Germani*.

Page 48, ligne 5, au lieu de : *Thierrache*, lire : *Thiérache*.

Page 48, § 31, ligne 14, au lieu de : *Maldegar*, lire : *Madelgar*.

Page 53, note 5, ajouter : Sur les lettres de et à Gerbald, voir SCHOOLMEESTERS, *Le droit diocésain liégeois à l'époque carolingienne*, dans *Leodium, Chronique mensuelle de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, 1903, n°s 2 et suiv., pp. 15 et suiv.

Page 54, ligne 2, au lieu de : *865*, lire : *855*.

Page 61, note 4, ajouter : MM. Roland et Halkin, *Chartes de Stavelot*, pages 18-19, datent le diplôme du 6 septembre 670. Par conséquent, saint Remacle retiré à Stavelot à cette date, *abba corum*, vécut au moins jusqu'au 3 septembre 671.

Page 64, ligne 3, après : *647*, ajouter : 648, nouveau style, la consécration de saint Remacle ayant eu lieu le 3 février.

Page 68, § 12, ligne 7, au lieu de : *953*, lire : *954*.

Page 70, § 13, ligne 13, au lieu de : *884*, lire : *874*.

[1] Nous serons reconnaissant aux lecteurs qui voudront bien nous aider à compléter cette liste.

Page 74, note 1, ajouter : La mention de « sanctus Theodardus episcopus Leodiensis » doit faire attribuer à cette inscription une date très postérieure. Sur l'Évangéliaire de Maeseyck, voir : Gielen, dans *Bulletins des Commissions d'art et d'archéologie,* 1891, t. XXX, pp. 19 et suiv. Sur les reliques de Maeseyck, voir aussi : *Iahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande,* t. XLVI, pp. 177-178.

Page 77, ligne 5, au lieu de : *Saint-Michel*, lire : *Saint-Mihiel.*

Page 78, § 2, ligne 9, au lieu de : *A. de Winterfeld*, lire : *P. de Winterfeld.*

Page 78, dernière ligne, ajouter : P. de Winterfeld ne rencontre pas les arguments de J. Demarteau, dont l'opinion conserve sa probabilité et sa vraisemblance. Voir la réponse de M. Demarteau, dans *Leodium*, 1902, pp. 65 et suiv.

Page 84, ligne 6, après les mots : *saint Mort de Huy,* ajouter la note suivante : Voir AB., t. XII, pp. 353 et suiv.

Page 90, note 5, ajouter : Sigebert, au chapitre III de sa *Chronique de Gembloux*, nous a conservé les trente-six premiers vers de la *Vie d'Erluin*, dont il utilise aussi le *praemium* dans le chapitre précédent. Voir Manitius, dans NA., t. XIII, pp. 209 et suiv.

Page 92, § 8, ligne 2, au lieu de : *écossais*, lire : *irlandais.*

Page 97, ligne 2, au lieu de : *670*, lire *679.*

Page 97, ligne 3, au lieu de : *727,* lire : *737.*

Page 97, note 3, ligne 4, au lieu de : *1889*, lire : *1899.*

Page 98, note 1, ligne 4, au lieu de : *Normands*, lire : *Huns.*

Page 98, note 1, ligne 13, après : *la ville de Namur*, ajouter : Voir G. Kurth, *Chartes de Saint-Hubert*, pp. 1-13.

Page 99, note 2, ajouter : et par Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, pp. 307 et suiv. On a émis des doutes sur l'authenticité du polyptique de Lobbes. Certaines formes, qui paraissent modernes, semblent indiquer ou une interpolation ou un rajeunissement. Voir *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1902, p. 299.

Page 102, note 3, ajouter : L'écrit d'Éracle sur sa guérison n'est probablement pas authentique. Voir J. Demarteau, dans *Gazette de Liége*, 2 octobre 1900; il reporte dans la première moitié du XIII[e] siècle la composition de ce récit. Voir aussi Foullon, *Historia Leodiensis*, t. I, p. 188.

Page 106, ligne 9, au lieu de *Jean XIII*, lire *Jean XV.*

Page 106, note 4, lire comme suit les cinq dernières lignes : La confirmation du pape Jean XV (Vos, t. I, p. 436) est datée de la cinquième année de son pontificat, soit 990, année de la mort de Folcuin.

Page 113, note 1, supprimer : *Mabillon.*

Page 118, note 1, ajouter : La couverture en ivoire de l'évangéliaire de Notger est reproduite dans *L'art ancien en Belgique*, 1884, pl. XV, et par J. Helbig, *Histoire de la sculpture au pays de Liége,* pl. IV.

Page 119, ligne 2, au lieu de : *Willibrord,* lire : *Hildebold.*

Page 120, ligne 12, après : *Legia*, ajouter : lege.

Page 122, ligne 19, devant : *Eusèbe*, supprimer : *saint.*

Page 124, note 3, ajouter : La *Vie de saint Remacle,* précédée de la dédicace à Werinfrid, a certainement été composée avant 980, puisque Ravenger avait succédé à Werinfrid dès le 4 juin de cette année. (Roland et Halkin, *Chartes de Stavelot*, p. 189.)

Page 128, note 1, ligne 13, au lieu de : *saint Étienne*, lire : *Saint-Étienne.*

Page 128, note 3, ajouter : Le *Vita Bavonis* a été réédité par B. KRUSCH, dans *MGH.*, *SS rer. merov.*, t. IV, pp. 534 et suiv. Opinion de l'éditeur sur la date de cette biographie : 1° L'auteur du *Vita* parle des *clerici* de Saint-Bavon. Or, au VIIe siècle, il n'y a pas de monastères de clercs en Gaule; ces monastères ne se sont établis en dehors des cathédrales que quand saint Chrodegang († 770) leur donna sa règle; 2° La vie, contrairement à l'opinion de M. Demarteau, paraît n'avoir pas été connue de Raban-Maur ni d'Alcuin, qui désigne saint Bavon du simple nom de *sacerdos*, tandis que le biographe en fait un *clericorum sodalis*; 3° Le biographe cite des auteurs latins et grecs comme on ne le fit pas en Gaule sous les Mérovingiens, mais seulement dans la seconde moitié du IXe siècle.

Page 132, ligne 17, au lieu de : *Ce manuscrit*, lire : *Une copie de ce manuscrit*

Page 132, ligne 22, au lieu de : *du XVIIe siècle*, lire : *de la fin du XVIe siècle.*

Page 134, ligne 10, après : *moine de Stavelot*, ajouter la note suivante : Résumé des arguments qui appuient notre conjecture d'une interpolation stavelotaine : 1° Les deux passages n'ont d'autre objet que de consigner l'existence de fondations en faveur de Stavelot. Or, on sait combien les moines étaient attentifs à relever l'authenticité des droits qu'ils possédaient; 2° Dans le second passage, l'écrivain fait allusion à des reliques de saint Pierre apportées de Rome par saint Remacle et à un récit de miracles accomplis devant ces reliques. Il ne peut pas être question des célèbres reliques de Lobbes; celles-ci furent procurées à son monastère par saint Ursmer et non par saint Remacle. Puisque saint Remacle est désigné comme ayant obtenu les reliques dont il s'agit, le monastère qui les reçut ne peut être que celui de Stavelot-Malmedy. C'était là d'ailleurs qu'on lisait le livre des miracles de saint Pierre (voir p. 228). Or l'écrivain se désigne comme habitant au lieu où ces reliques étaient vénérées. Il demeurait donc à Stavelot-Malmédy; 3° On ne peut pas objecter l'ancienneté des manuscrits qui contiennent les deux passages que nous considérons comme interpolés. Nous n'avons pu nous renseigner exactement sur la date précise, Xe ou XIe siècle, du manuscrit reposant au Vatican. Mais, quoi qu'il en soit, même la première copie faite à Stavelot peut avoir subi l'interpolation intéressée du moine transcripteur.

Page 142, ligne 4, au lieu de : *Ephratas*, lire : *Euphratas.*

Page 142, § 16, ligne 7, ajouter : L'écrit nous est connu par Bernon de Reichenau dans sa lettre à Aribon de Mayence. (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. I, col. 387.)

Page 142, § 16, ligne 10, ajouter : Voir PEZ, *Dissertatio isagogica in Ium tomum Thes. anecdot. novi*, p. XXXVIII, n° LXIII. OUDIN, *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, col. 488, signale l'écrit d'Heriger dans un manuscrit de Leyde, d'après le catalogue de cette bibliothèque.

Page 142, dernière ligne, au lieu de : *Hadelin*, lire : *Landelin.*

Page 146, note 2, ajouter : On a vu dans *Allie sede* une corruption de texte. Mais dans une charte de Saint-Jacques de 1034, copie sur parchemin du XIe siècle, aux Archives de l'État, à Liége, on rencontre la mention authentique d'un *dux Allie sedis* du nom de Thierry.

Page 152, note, ajouter : La lettre de Wazon est transcrite isolément dans un codex de Leyde : ms. lat. 191 E. Voir les variantes de ce texte dans NA, t. XX, p. 223.

Page 154, § 25, ligne 3, au lieu de : *quemdum*, lire : *quemdam.*

Page 162, § 29, ligne 1, au lieu de *Anselme*, lire : *Adelman.*

Page 164, ligne 3, ajouter la note suivante : C'est probablement Anselme qui divisa le livre d'Heriger en chapitres munis de titres.

Page 164, ligne 6, ajouter : Cette préface à Annon est suivie de la lettre à Werinfrid, reproduite sans l'adresse : Notgerus... Werinfrido.

Page 165, § 30, ligne 11, au lieu de : *dans un manuscrit de Saint-Hubert*, lire : *chez le Bon de Crassier dans un manuscrit provenant de Saint-Hubert.*

Page 166, ligne 1, au lieu de : *du XVIIe siècle*, lire : *de la fin du XVIe siècle.*

Page 166, ligne 2, au lieu de : *prise directement sur l'original*, lire : *prise sur le manuscrit de Saint-Martin, copie directe de l'original.*

Page 166, ligne 3, au lieu de : *le texte copié avec l'autographe*, lire : *la copie avec le texte*

Page 170, ligne 8, au lieu de : *l'empereur*, lire : *le roi.*

Page 176, note 2, ligne 5, au lieu de : *Germanium*, lire : *Germaniam*

Page 181, ligne 5, supprimer : (2).

Page 186, ligne 7, au lieu de : *prieur*, lire : *prévôt.*

Page 186, ligne 14, au lieu de : *Louvain*, lire : *Lille.*

Page 187, note 1, ligne 3, au lieu de : *avanculo*, lire : *avunculo.*

Page 190, dernière ligne, ajouter la note suivante : Nous fixons la mort de saint Gérard en 1048, d'après GAMS. U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, t. I, p. 7, donne comme date de cet événement le 15 mars 1051.

Page 191, ligne 20, ajouter la note suivante : A la prière de Gérard de Cambrai, l'archevêque Arnulf de Reims accorda à l'église de Florennes le corps de saint Maur (*Catal. hag. Brux.*, t. II, pp. 485-486), martyrisé sous Néron et honoré le 22 août, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres saints du même nom. C'est peut-être à l'occasion de cette translation que fut écrite, par Corneille, moine de Saint-Jacques, à Liége, une vie métrique de saint Maur, précédée d'une invocation adressée au saint en faveur de Florennes. Voir B^on DE REIFFENBERG, dans *Nouveaux Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. XIV, et dans *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. XI, pp. 51 et suiv.

A l'abbaye de Florennes se rapporte un autre écrit, rédigé au XIIe siècle, par l'abbé Alard (1120-1121), alors qu'il était encore moine de Saint Thierry de Reims. C'est un récit de miracles accomplis par le saint patron de ce dernier monastère. On le trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, cod. lat. 5612, sous le titre : *Dicta domini Alardi abbatis Florinensis cenobii.* Cet écrit d'Alard a été intercalé par le moine Adalgise dans le *Miracula S. Theoderici*, publié par MABILLON, *AA. SS. O. S. B.*, t. I, pp. 622 et suiv., et réédité dans *AA. SS. Julii*, t. I, pp. 64 et suiv. Il correspond aux n°s 20-24 de ces éditions. Voir U. BERLIÈRE, dans *Revue bénédictine*, t. X, pp. 569 et suiv.

Page 196, ligne 28, au lieu de : *Hincmar*, lire : *Eginhard.*

Page 200, note 4, ajouter : L'ordre que nous établissons est celui qu'admettent les Bollandistes, *Bibliotheca hagiographica*, t. II, p. 701. M. Van Bleyenberghe pense que la biographie abrégée est antérieure aux deux autres et qu'elle fut composée avant le *Vita Autberti*, rédigé en 1015. Voir *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1903, pp. 350-351.

Page 200, note 5, ajouter : Voir p. 142.

Page 202, note 5, ligne 4, au lieu de : *Pries*, lire : *Prix.*

Page 204, note 2, ligne 4, au lieu de : *frater*, lire : *pater.*

Page 207, note, ligne 7, au lieu de : *Pries*, lire : *Prix.*

Page 208, ligne 5, au lieu de : *Saint-Laurent*, lire : *saint Laurent.*

Page 212, ligne 7, au lieu de : *1117*, lire : *1115.*

Page 215, § 27, ligne 2, au lieu de : *953-974*, lire : *954-980.*

Page 218, note, ligne 5, au lieu de : *Limbourg et Saint-Lambert au diocèse de Spire*, lire : *Limbourg au diocèse de Fribourg, et Saint-Lambert au diocèse de Salzbourg.*

Page 227, note, ligne 7, après *Oberhessen*, ajouter : Sur la même légende chez les Arabes, voir V. Chauvin, dans *Mélusine*, t. IX, p. 93.

Page 236, ligne 2, après : *compagnons*, ajouter la note suivante : La Vie de saint Fursée a été rééditée par B. Krusch dans *MGH. SS. rer. merov.*, t. IV, pp. 434 et suiv.; les Miracles, *ibid.*, pp. 440 et suiv.; l'Appendice, *ibid.*, pp. 449 et suiv. Conclusions de l'éditeur : 1° La Vie a été écrite en Angleterre au VII[e] siècle, probablement à l'occasion de la translation du saint, quatre ans après sa mort (p. 425); 2° Les Miracles ont été composés au IX[e] siècle (p. 427); 3° L'Appendice a été rédigé à Nivelles, au VII[e] siècle, par des moines irlandais célébrant l'office divin dans le monastère de Sainte-Gertrude (p. 428); 4° Les indications du *Vita* sur saint Foillan et saint Ultan suffisent pour expliquer le passage de Bède (p. 427).

Page 237, ligne 14, au lieu de : *complus*, lire : *complu*.

Page 244, ligne 7, au lieu de : *du saint*, lire : *de sainte Gertrude*.

Page 247, note, ligne 3, au lieu de : *Lothaire I[er]*, lire : *Lothaire II*.

Page 257, ligne 12, mettre entre parenthèses les mots : *d'anciennes annales aujourd'hui perdues*.

Page 259, note 3, ligne 2, au lieu de : *Suève*, lire : *Souabe*.

Page 260, § 8, ligne 7, au lieu de : *Weissenburg*, lire : *Weissemburg*.

Page 262, note 2, ajouter : La Bible de Parc est aujourd'hui au British Museum : add. 14788-14790, où nous l'avons fait examiner. Elle comprend trois volumes, comptant respectivement 207, 198 et 223 feuillets La table chronologique, pourvue d'annotations historiques, se trouve au commencement du second volume. A la fin du premier volume, on lit : « Anno millesimo centesimo quadragesimo octavo... in honore sancte Marie in Parcho. Si quis eum abstulerit, anathema sit ». Cette inscription est répétée à la fin du second volume. A la fin du troisième, est inscrite une note rappelant que Gérard, connétable de Thierry d'Alsace, *Gerardus constabularius*, fonda, en 1137, l'abbaye de Prémontré de Ninove, avec des moines de Parc. L'inscription transcrite par M. Raymaekers ne se lit nulle part dans cette bible.

Page 266, note 3, ajouter : Voir aussi p. 294.

Page 279, ligne 16, ajouter : La lettre de Bernard a été publiée dans Migne, *PL.*, t. CXLVIII, col. 1162.

Page 280, ligne 16, au lieu de : *Wibert de Tulle*, lire : *Guibert de Toul*.

Page 292, note 2, ligne 6, au lieu de : *Saint-Vincent*, lire : *Saint-Étienne*.

Page 293, § 33, ligne 6, lire : Le second écrit est perdu; les deux autres ont été publiés.

Page 294, dernière ligne, au lieu de : *54*, lire : *55*.

Page 295, ligne 5, ajouter : Le poème a été composé vers 1074, alors que Sigebert était âgé de 44 ans : « quater undenos emensus annos ». Sur cet écrit et sur la vie métrique de sainte Lucie, voir : U. Berlière, dans *Revue bénédictine*, t. X, pp. 241 et suiv.

Page 296, ligne 19, au lieu de : *1075*, lire : *1076*.

Page 307, § 2, ligne 9, ajouter la note suivante : C'est probablement le chanoine Nicolas qu'on trouve désigné comme ayant notifié à l'archevêque de Cologne les lettres de l'église de Liége annonçant l'élection de l'évêque Alexandre de Juliers. Voir, dans NA, t. VIII, pp. 192 et suiv., la réponse sévère de l'archevêque Frédéric, écrite entre le 1[er] janvier 1128, date de la mort d'Albéron, et le 18 mars de la même année, date de la consécration d'Alexandre par le métropolitain. Sur cette dernière date, voir : J. Closon, *Alexandre I[er] de Juliers*, dans BSAH, t. XIII, pp. 411, note 4. C'est sans doute par allusion à la lettre de l'archevêque de Cologne que le chroniqueur de Saint-Trond s'exprime en ces termes : « Gladebach caenobio sancti Viti consecrationis ejus (Alexandri) dies fuit, res mira! ab archiepiscopo Coloniensi Frederico, qui tanta in eum egerat antea. » (*Gesta abb. Trudon*, lib. XII, cap. V, ed. Alexandre, t. I, p. 213.)

Page 310, ligne 4, au lieu de : *l'illustre évêque*, lire : *le biographe de l'illustre évêque.*

Page 312, § 4, lignes 8 et 16, au lieu de : *religieux, moines,* lire : *chanoines*

Page 317, *in fine*, ajouter la note suivante : Voir une hymne en l'honneur de saint Servais dans *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, 1851, t. XII, pp. 229 et suiv., d'après le manuscrit de cette bibliothèque, n°s 8404-09.

Page 318, note 1, ligne 8-9, lire : Cette vie fut écrite par un moine de Saint-Maximin, sous Pepin (le Bref), donc avant 768. Une seconde vie fut composée par Loup de Ferrières, en 839.

Page 320, ligne 9, ajouter la note suivante : La discussion a été reprise par l'abbé G. Rasneur, dans CRH, 5e série, t. XIII (t. LXII de la collection), pp. 27 et suiv. Les considérations émises dans cet article renforcent sensiblement les trois arguments opposés à l'authenticité des actes et à la réalité du Concile lui-même. L'auteur n'utilise pas l'excellent argument de M. Hanquet contre l'authenticité des actes. La réfutation des raisons de l'opinion contraire laisse seule planer encore un léger doute sur cette question controversée. L'abbé Rasneur, à l'exemple de Mgr Duchesne, regarde la légende d'Euphratas comme un relief de la lutte de prépondérance entre l'église de Cologne et celle de Trèves au VIIIe siècle.

Page 328, ligne 4, au lieu de : *IVe*, lire : *IIIe*.

Page 329, ligne 5, au lieu de : *Odilae*, lire : *Odiliae*.

Page 332, ligne 1, au lieu de : *Petri*, lire : *Lamberti.*

Page 340, note, ligne 6, ajouter : J. Demarteau, dans *BIAL.*, t. XVIII, pp. 479 et suiv.; Daris, *Notices*, t. XIII, pp. 23 et suiv.

Page 344, ligne 13, et note 4, au lieu de : *Manutius,* lire : *Manitius.*

Page 351, ligne 9, ajouter : Il fut ensuite repris par Jean de Waha et poursuivi jusqu'en 1608. (Voir Célestin Lombard, dans U. Berlière, *Mélanges*, t. I, p. 95.)

Page 357, § 34, ligne 3, au lieu de : *Namur*, lire : *Malines.*

Page 374, note 2, ajouter : M Collinet a généreusement fait don de son manuscrit à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Page 380, ligne 13, au lieu de : *Evernicourt,* lire : *Evergnicourt.*

Page 387, ligne 17, au lieu de : *Mirward*, lire : *Mirwart.*

Page 391, § 51, ligne 13, au lieu de : *Robert III*, lire : *Henri III.*

Page 395, note 9, ligne 6, au lieu de : *Leodiensis*, lire : *Leodienses.* Ajouter à cette note : Van der Meer, dans cette notice, copie Chapeaville, t. II, p. 136.

Page 398, ligne 18, au lieu de : *Lambert,* lire : *Lothaire.*

Page 395, ligne 3; page 397, ligne 1; page 398, note 7, au lieu de : *Koepke*, lire : *Heller.*

Page 399, note 2, ligne 7, au lieu de : *Landunensis*, lire : *Laudunensis.*

Page 399, note 2, ligne 8, au lieu de : *anglicorum*, lire : *anglicarum.*

Page 400, ligne 2, après le mot : *frères*, ajouter la note suivante : D'après la Chronique de Stavelot, composée avant 1650 par Fr. Laurentius, prieur du monastère, Wibald descendait des seigneurs de Fisen. (*Archiv*, t. IV, p. 434.) Voir *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1848, t. XV, 2e partie, pp. 180 et suiv.; *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XXI, 1865, p. 600.

Page 400, note 3, au lieu de : *il avait 53 ans*, lire : *il était dans sa 53e année.*

Page 405, note 2, ajouter : Voir *Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XXI, pp. 213 et suiv. Voir aussi : J. Helbig, *Histoire de la sculpture au pays de Liége*, pp. 56 et suiv. Sur une lettre de

Wibald, probablement adressée à Godefroid de Claire, l'auteur des châsses de saint Domitien et de saint Mengold, appartenant à l'église Notre-Dame de Huy, voir J. Helbig, dans *Bulletins de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. III, pp. 211 et suiv.

Page 410, note 3, ajouter : Voir G. Kurth, *Chartes de Saint-Hubert*, p. LXIII.

Page 416, note 2, ligne 2, au lieu de : *Roberto*, lire : *Richero*.

Page 416, note 5, ajouter : dans AB., t. XI, pp. 125 et suiv.

Page 416, note 6, ajouter : dans AB., t. XI, pp. 115 et suiv.

Page 426, ligne 5, après : *Düsseldorf*, ajouter : aujourd'hui à Berlin.

Page 429, § 1, ligne 3, au lieu de : *Élisabeth de Schönau, l'abbesse d'Eberbach*, lire : *Élisabeth, l'abbesse de Schönau*.

Page 444, note 1, ajouter : Des différences caractéristiques de style nous ont empêché d'attribuer au même auteur le *Vita Alberti* et le *Triumphus*. Nous avons signalé, page 397, note 2, la manière du biographe de saint Albert, procédant par répétition de mots semblables : « fabricam fabricare », etc. Ces expressions caractéristiques ne se rencontrent nulle part dans l'œuvre d'Hervard. D'autre part, celui-ci suit un système de construction de l'ablatif absolu qui, élégant d'ailleurs et classique, ne se retrouve pas sous la plume du biographe : « congregato dux exercitu, cognito dux quod aufugissent, cognito dux episcopum advenisse, convocato episcopus concilio, cognito pontifex quod dux fixisset tentoria, audito praefectus quod captivos ducerent ».

Page 444, note 4, au lieu de : *VII*, lire : *XIII*.

Page 445, note 2, ligne 8, au lieu de : *41*, lire : *223*.

Page 449, ligne 2, au lieu de : *XIV*^e, lire : *XIII*^e.

Page 450, ligne 1, supprimer : *donc*.

Page 466, ligne 10, supprimer : (1).

Page 476, ligne 1, au lieu de : *1230*, lire : *1236*.

Page 476, note 5, ligne 1, au lieu de : *metrice fuisse*, lire : *metrice fecisse*.

Page 477, § 29, ligne 7, après : *Godefroid*, ajouter la note suivante : Le *Vita Godefridi Pachomii* a été écrit par le frère du pieux sacristain, Thomas, aussi moine de Villers, et dédié à leur sœur Aléide, religieuse de Parc-les-Dames. Le manuscrit en a été retrouvé par les Bollandistes dans le codex 7928 de la Bibliothèque privée de l'empereur d'Autriche à Vienne. Voir AB., t. XIV, p. 263.

Page 479, ligne 6, au lieu de : *1228*, lire : *1236*.

Page 479, ligne 11, au lieu de : *1238*, lire : *1236*.

Page 480, ligne 2, au lieu de : *le tombeau*, lire : *les tombeaux*.

Page 485, note 4, ligne 1, au lieu de : *Alan*, lire : *Alain*.

Page 485, note 5, ligne 1, au lieu de : *De six avibus*, lire : *De sex avibus*.

Page 494, ligne 15, au lieu de : *Le manuscrit écrit en 1520*, lire : *Une copie de cet ouvrage, écrite en 1520*. Ajouter la note suivante : Sur ce manuscrit, voir *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1841, t. VIII, 2e partie, pp. 116 et suiv.

Page 494, ligne 18, ajouter la note suivante : La préface de la *Vie de Béatrix*, omise par Henriquez, a été publiée par Bets, dans Reusens, *Analectes*, t. VII, pp. 80 et suiv.

Page 498, note 2, après : *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, ajouter : *in-4°, t. XXXIII*. A la fin de cette note, ajouter : Voir aussi : Dr Max Gumplovictz, *Bischof Balduin Gallus von Kruszwica, Polens*

erster lateinischer Chronist, dans *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, t. CXXXII, Vienne, 1895, n° 9, et l'analyse consacrée à cet article par U. Berlière, dans *Revue bénédictine*, t. XIII, pp. 112 et suiv.

Page 502, ligne 8, au lieu de : *Merigny*, lire : *Marigny*.

Page 514, note 2, lignes 3-4, au lieu de : *lui reprocher*, lire : *reprocher à Jean de Warnant*.

Page 526, ligne 14, au lieu de : *partie*, lire : *période*.

Page 527, § 12, ligne 3, *in fine*, ajouter : appelé aussi Roland de Tongres.

Page 538, § 16, ligne 18, ajouter la note suivante : G. de Manteyer dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome, 1897, t. XVII, p. 295, signale aux Archives du Vatican, parmi les manuscrits de la reine Christine, *Miscell.*, arm. XV, t. LV, une Chronique des évêques de Liége, prétendûment composée par Guy de Dessevere (et non Guy de Dessene), curé de Saint-André, à Liége. Vérification faite sur une photographie du manuscrit, que M. K. Hanquet a eu la bienveillance de nous commuuniquer, nous constatons que la chronique en question n'est autre chose que celle de Mathias de Lewis, suivie, à partir du folio 26 dans le codex du Vatican, d'une série de chartes concernant les églises secondaires de Liége, transcrites aussi dans le *Cartulaire de Sainte-Croix*, fol. 351 et suiv. Voici d'où provient la méprise. En tête des chartes qui font suite à la chronique dans le manuscrit du Vatican, le curé possesseur du livre a inscrit son nom. Un propriétaire postérieur a pris cette simple signature pour une indication de la personnalité de l'auteur, et, en tête de la chronique, il a traduit son erreur par ces mots : *Gesta pontificum investiti Sancti Andree Leodiensis*.

Page 545, note 1, ajouter : Vérification faite sur le manuscrit de Sainte-Croix, les quatre premières variantes fournies par l'éditeur ne se lisent pas dans le texte.

Page 553, § 20, ligne 1, au lieu de : *Mâle*, lire : *male*. Ajouter la note suivante : Male Saint-Martin signifie : mauvaise Saint-Martin, funeste journée de la Saint-Martin.

Page 560, note 1, au lieu de : *Trésor*, lire : *Trésorier*.

Page 578, note 2, ajouter : Voir le texte de l'épitaphe dans De Theux, *Chapitre de Saint-Lambert*, t. II, p. 24.

Page 584, ligne 8, au lieu de : *intéressante*, lire : *intéressant*.

Page 585, note 3, ligne 6, au lieu de : *Tibaldeschi*, lire : *Tébaldeschi*.

Page 586, note 7, au lieu de : *la première*, lire : *la première lettre*.

Page 592, ligne 16, au lieu de : *qu'il transcrit*, lire : *dont il emprunte les expressions*. Ajouter la note suivante : *Chronique de Saint-Trond*, éd. de Borman, t. II, p. 280; cf. Paul Diacre, *Historia Longobardorum*, liv. II, chap. IV, dans Migne, *PL.*, t. XCV, col. 480.

Page 624, dernière ligne, au lieu de : *XIVe siècle*, lire : *XVe siècle*.

Page 629, note 2, ligne 11, ajouter : Sur quatre manuscrits de Rolduc appartenant au séminaire de Saint-Trond, voir : *Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg*, 1868, t. V, pp. 454-455.

Page 631, ligne 3, ajouter la note suivante : Dom U. Berlière signale un rouleau des morts à l'abbaye de Saint-Trond de l'an 1450. (*Revue bénédictine*, t. IX, pp. 327-331.) Le manuscrit, provenant de ce monastère, est aujourd'hui aux archives du royaume à Bruxelles, carton 6678. Il n'est pas entier. Le *titulus* manque avec les noms des moines défunts. Le rotulifère parcourt la Flandre, la Hollande, la province rhénane, le nord de la France, le Brabant, le Hainaut et tout le diocèse de Liége à l'exception de sa partie méridionale. Il visite 261 églises, et nul doute que le chiffre de 300 ne fût atteint si le rouleau était resté entier.

Page 635, note 1, ajouter : *Bulletins de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, t. III, pp. 205 et suiv.

Page 641, § 24, ligne 9, au lieu de : *Vandegies*, lire : *Vendegies*.

Page 642, ligne 12, au lieu de : *22 mai*, lire : *20 mai*.

Page 646, note 10, ligne 2, au lieu de : *Saint-Paul*, lire : *Saint-Pol*.

Page 652, note 3. ajouter : On trouve aussi dans un registre des archives de la ville d'Ypres, copié par l'échevin Pieter van Letewe (1443-1480), quatre lettres de Charles le Téméraire, et sept autres, écrites en flamand par des personnes faisant partie de l'expédition du duc de Bourgogne dans le pays de Liége. Les lettres du Téméraire ont été publiées par GACHARD, au tome I[er] de sa *Collection de documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*. Trois d'entre elles ont été rééditées, avec leurs compagnes flamandes, dans les *Bulletins de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. V, pp. 357 et suiv. Ces documents fournissent des détails intéressants sur la bataille de Brusthem, la reddition de Saint-Trond, de Tongres, de Hasselt, de Liége, l'amende honorable faite par les Liégeois devant le duc de Bourgogne et plus tard devant l'évêque de Liége, le transport dans le Brabant de l'artillerie et des drapeaux pris sur les Liégeois.

Page 659, ligne 8, après : *1092*, ajouter la note suivante : Basse-Wavre, *capella libera in Wavera subterius sita*, fut donnée à Afflighem dès la fondation de cette abbaye, en 1086. Voir EDG. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Afflighem*, p. 2. Cf. U. BERLIÈRE, *Revue bénédictine*, t. XIV, pp. 470 et suiv.

Page 665, au mot : AMBLÈVE, lire : AMBLÈVE, en allemand AMEL, localité située à la source de la rivière de même nom, à deux lieues sud-est de Malmédy, 48, 226.

Page 669, ajouter : BERNIER, écuyer de Raoul de Cambrai, 422. — BERTOLAIS DE LAON, auteur du Roman de Raoul de Cambrai, 422.

Page 670, au mot : BOUILLE, au lieu de : *Théodore*, lire : *Théodose*.

Page 674, au mot : *Condé*, lire : nom porté par de nombreuses localités.

Page 680, ajouter : GAUTHIER, neveu de Raoul de Cambrai, 422.

Page 684, ajouter : HAUT-CHATELET, ruines sous la commune de Le Châtelet, département des Ardennes, 622.

Page 685, ajouter : HENRI III, comte de Laroche, 391. — HERBERT, comte de Vermandois, 422.

Page 686, ajouter : HILDEBOLD, évêque de Worms, 119.

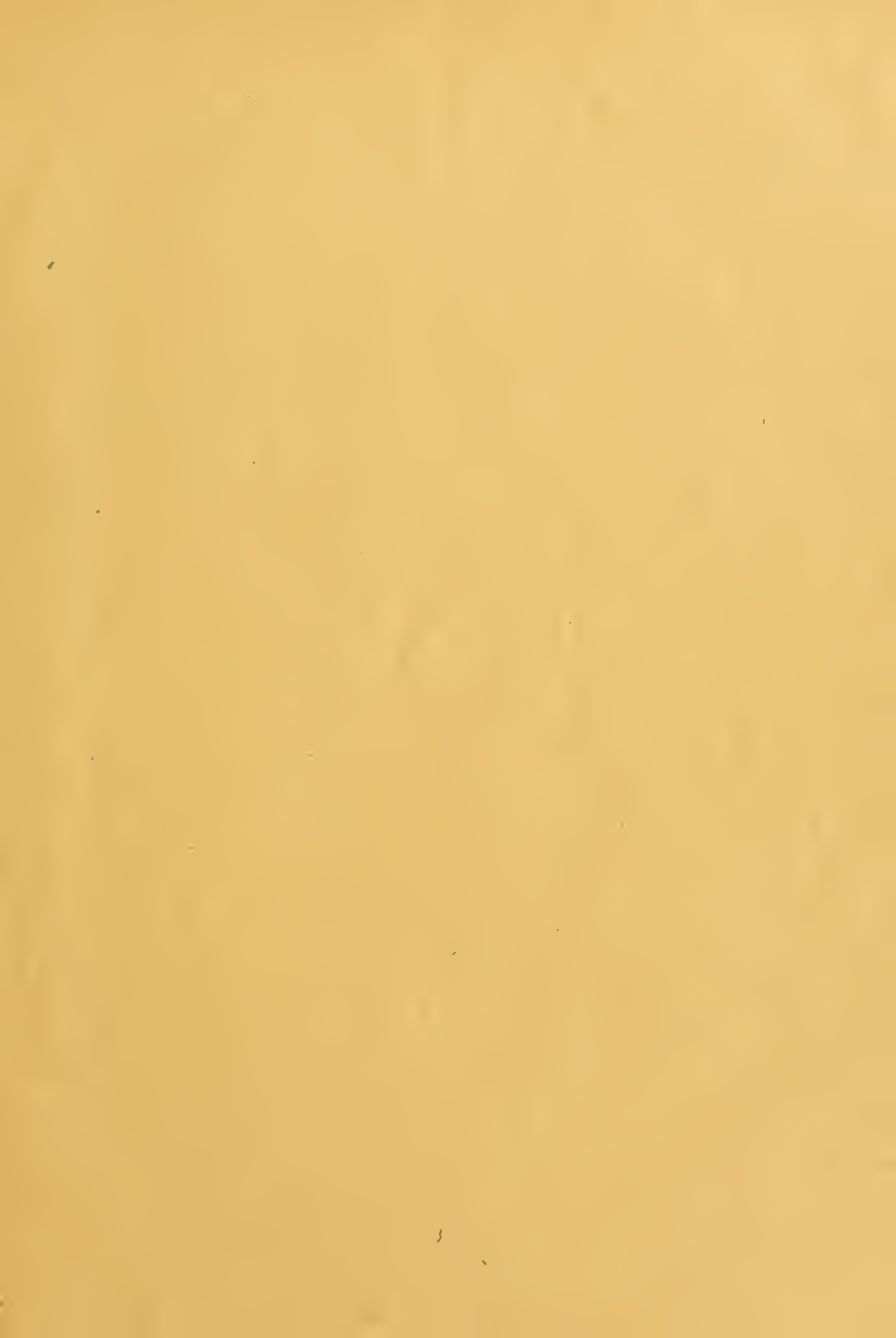
Page 700, ajouter : ORIGNY-SAINTE-BENOITE, département de l'Aisne, arrondissement de Saint-Quentin, 422.

Page 703, ajouter : RAOUL, comte de Cambrai, 422.

Page 704, ajouter : RENIER, orfèvre de Huy, 320.

Page 720, ligne 5, au lieu de : *Haberti*, lire : *Heriberti*.















3 2044 093 258 184

